

Microfilmed 2001

for the

**OFFICIAL PUBLICATIONS
COLLECTION**

of the

**NATIONAL LIBRARY
OF CANADA**

OTTAWA

***Microfilmed by
the NATIONAL ARCHIVES
OF CANADA***

Microfilmé 2001

pour la

**COLLECTION
DES PUBLICATIONS
OFFICIELLES**

de la

**BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU CANADA**

OTTAWA

***Microfilmé par
les ARCHIVES NATIONALES
DU CANADA***

DOCUMENTS DE LA SESSION

VOLUME 5

CINQUIÈME SESSION DU SEPTIÈME PARLEMENT

DU

54113

CANADA

SESSION 1895



48 Voir aussi la liste numérique, page 4.

INDEX ALPHABÉTIQUE
DES
DOCUMENTS DE LA SESSION
DU
PARLEMENT DU CANADA

CINQUIÈME SESSION DU SEPTIÈME PARLEMENT, 1895.

NOTE.—Pour trouver promptement si un document a été imprimé ou non, on a ajouté les lettres (p.i.) en regard de ceux qui ne sont pas imprimés; on comprendra que ceux qui ne sont pas ainsi marqués sont imprimés. On trouvera de plus amples renseignements concernant chaque document dans la liste qui commence à la page 4.

A	C
Accise 7	Canal de la Trent.....(p.i.) 87
Affaires indiennes, rapport annuel..... 14	Canal Welland..... (p.i.) 104
Agriculture, rapport annuel..... 8	Cap-Breton, chemin de fer du.....(p.i.) 102
Annuaire statistique.....(p.i.) 43	Cap Traverse et Cap Tourmente.....(p.i.) 62
Anglo-Canadienne—Compagnie de prêts et de placements.....(p.i.) 38	Charlebois, M..... (p.i.) 59
Antilles, steamers aux.....(p.i.) 75, 88	Chemin Duvar, I.P.-E.....(p.i.) 93
Archives canadiennes..... 8b	Chemins de fer et canaux, rapport annuel.... 10
Articles importés des E.-U., par le gouvernement.....(p.i.) 45	Chemins de fer, subventions aux.....(p.i.) 57
Association canadienne de secours mutuels.(p.i.) 79	Colombie-Britan., pénitencier de la.(p.i.) 47, 47a, 47b
Assurances, compagnies d'.....4a, 4b	Colons dans le district de Calgary.....(p.i.) 29
Assurances, rapport annuel..... 4	Colons dans le Manitoba et les T.N.-O....(p.i.) 99
Assurances du service civil.....(p.i.) 44	Colporteurs juifs.... (p.i.) 52
Auditeur général, rapport annuel de l'..... 1	Commerce, rapport annuel..... 5
B	Commerce et navigation, rapport annuel... 6
Baie des Chaleurs, scandale de la... (p.i.) 105	Commissions aux officiers publics..... 32
Baie-d'Hudson, chemin de fer de la.....(p.i.) 30d	Commission géologique, rapport annuel..... 13a
Banques chartées..... 3	Commission des tarifs de chemins de fer..... 39
Banques d'épargnes.....(p.i.) 37, 67	Compagnie de prêts et de placements anglo-canadienne.....(p.i.) 38
Banques, soldes non réclamés dans les... 3a	Comptes publics, rapport annuel..... 2
Bateaux à vapeur, inspection des... 11c	Concessions de terres.....(p.i.) 51
Beauharnois, canal de.....(p.i.) 84	Coupes de bois... (p.i.) 69
Bétail canadien, interdiction du.....(p.i.) 41, 41a	D
Bétail canadien, interdiction de l'entrée du... 8e	Départements, rapports des.....(p.i.) 34
Bétail, tarifs de fret sur le..... 11b	Distillerie Carling.....(p.i.) 78
Bétail du Montana.....(p.i.) 40	Dividendes impayés dans les banques..... 3a
Beurre et fromage (1894)..... 8b	Diverses dépenses imprévues.....(p.i.) 25
Bibliothèque du Parlement, rapport annuel... 17	Droits d'auteur, lois sur les..... 81
Bouée à cloche.....(p.i.) 86	Droits de douanes.....(p.i.) 96
Boyd, Nathaniel.....(p.i.) 91	Droits de quaiage.....(p.i.) 97
Bureau de la Trésorerie, appels de décisions... 1a	
Budget..... 2	

E	M
Echiquier, règles de la cour d'.....(p.i.) 86	Main-d'œuvre étrangère.....(p.i.) 77
Education des enfants sauvages.....(p.i.) 27	Mandats du gouverneur général.....(p.i.) 22
Etats-Unis, journ. affranchis venant des.....(p.i.) 85	Manitoba, écoles du. 20, 20a, 20b, 20c, 20d, 20f
Exportations et importations.....(p.i.) 50	Manufactures dans la Nouvelle-Ecosse. (p.i.) 61a, 61b, 61c, 61d, 61e
F	N
Falsification des substances alimentaires..... 7b	Marine et pêcheries, rapport annuel..... 11
Fer en gueuse.....42, 42a	Milice et défense, rapport annuel..... 19
Ferme expérimentale, rapports sur la.....(p.i.) 71	Mille-Iles..... 70
Fermes expérimentales, rapport annuel..... 8c	Montréal, commissaires du havre de..... (p.i.) 101
Ficelle à lier..... (p.i.) 53, 53a	Morris, Manitoba (p.i.) 90
Fitzsimmons, James.....(p.i.) 47	O
Fleming, William.....(p.i.) 91	Nouvelle-Ecosse, manufactures de la... (p.i.) 61a, 61b, 61c, 61d, 61e
France, traité avec la..... 89	P
Frédéricton et Sainte-Marie, Compagnie du pont de chemin de fer.....(p.i.) 54, 54a	Obligations et garanties.....(p.i.) 33
Fromageries, I.P.-E.....(p.i.) 64	Officiers publics, commissions aux..... 32
Fort-William, inspection du blé à.....(p.i.) 63	Ordonnance n° 22 des T.N.-O.....(p.i.) 30e
G	P
Garanties et obligations..... (p.i.) 33	Pacifique canadien, chemin de fer du :
Gouverneur général, mandats du.....(p.i.) 22	Affaires avec le départ. de l'intérieur.. (p.i.) 35
I	Terres vendues par le..... (p.i.) 35a
Ile Little-Hope..... (p.i.) 80	Péages, perceptions des..... (p.i.) 74 ^z
Ile du Prince-Edouard :	Pêche, primes de.....(p.i.) 30e
Bateaux d'hiver.....(p.i.) 62	Pêcheries, rapport annuel.....11a
Chemins de fer..... (p.i.) 103, 103a	Pensions du service civil.....(p.i.) 24, 31
Fromageries.....(p.i.) 64	Perceptions des péages.....(p.i.) 74
Importations des Etats-Unis.....(p.i.) 45	Pétitions des conseils municipaux.....(p.i.) 28
Importations et exportations..... (p.i.) 50	Picard vs Picard.....(p.i.) 65
Impressions publiques.....(p.i.) 60	Pilotage obligatoire.....(p.i.) 49
Impressions publiques et papeterie..... 16c	Poids, mesures et gaz..... 7a
Industries mécaniques et manufacturières..... 8d	Police à cheval du Nord-Ouest..... 15
Inspection des bateaux à vapeur..... 11c	Police fédérale, rapport sur la.....(p.i.) 26
Interdiction du bétail canadien..... 8e	Portage-la-Prairie.....(p.i.) 95
Interdiction du bétail canadien.....(p.i.) 41a	Postes, rapport annuel..... 12
Intérieur, rapport annuel..... 13	Puizé, L. T.....(p.i.) 68
J	Q
Jetée Morden.....(p.i.) 58	Québec, artillerie de place de.....(p.i.) 73
Jonction de Pontiac au Pacifique, chemin de fer de.....(p.i.) 66, 66a	Québec et Lac-Saint-Jean, ch. de fer.....(p.i.) 83
Journaux affranchis venant des E.-U.....(p.i.) 85	Quaiage, droits de..... (p.i.) 97
Journaux sur les chem. de-fer, vente des. (p.i.) 46	
Justice, rapport annuel..... 18	R
K	Recensement, renseignements sur le..(p.i.) 61, 61a, 61b, 61c, 61d, 61e, 61f
Kentville, édifice public à.....(p.i.) 72	Règles de la cour de l'échiquier.....(p.i.) 86
Kingston, pénitencier de.....(p.i.) 53, 53a	Réserves des sauvages, bois sur les.....(p.i.) 69
L	Revenu de l'intérieur, rapport annuel..... 7, 7a
Licences aux navires de pêche des E.-U..(p.i.) 30b	Richesse forestière du Canada..... 8a
Liverpool, N.-E.....(p.i.) 55	Rivière des Habitants, N.-E..... 56
Livres bleus.....(p.i.) 34	Rivière Richelieu.....(p.i.) 98
Loiselle, B.....(p.i.) 92, 92a	
London, manufacturiers de.....(p.i.) 61	

S	T
Saint-Laurent et Adirondack, chemin de fer du.....(p.i.) 36	Tignish, havre de(p.i.) 97
Secrétaire d'Etat, rapport annuel du..... 16	Trafic des liqueurs, commission royale sur le... 21
Service civil, Acte d'assurance du.....(p.i.) 44	Trafic des liqueurs, dépenses de la commission royale sur le.....(p.i.) 76
Service civil, conseil des examinateurs..... 16b	Traité avec la France 89
Service civil, liste du..... 13a	Travaux publics, rapport annuel..... 9
Service civil, nominations dans le.....(p.i.) 94	Trent, canal de la.....(p.i.) 87
Service civil, pensions du.....(p.i.) 24	
Statistique criminelle..... 8f	V
Steamers aux Antilles..... (p.i.) 75, 88	Vieille distillerie Carling.....(p.i.) 78
Steamer <i>Stanley</i> (p.i.) 82	Volailles et œufs (1894)..... 8i
Substances alimentaires, falsification des..... 7b	
Subventions aux chemins de fer.....(p.i.) 57	W
	Welland, canal..... (p.i.) 104
T	
Terreneuve, union avec..... 48	Y
Terres, concessions de.....(p.i.) 51	Yarmouth, barre de..... (p.i.) 100
Terres fédérales... (p.i.) 30, 30a	

Voyez aussi l'Index alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION

Arrangée par ordre numérique, avec leur titre au long ; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du parlement ; le nom du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

VOLUME D.

Recensement du Canada, 1890-91. Quatrième volume.

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 1.

1. Rapport de l'Auditeur général sur les comptes de crédits, pour l'exercice terminé le 30 juin 1894. Présenté le 9 avril 1895, par l'honorable G. E. Foster.

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

1a. Rapport du Bureau de la Trésorerie, jugements sur les appels de la décision de l'auditeur général entre les sessions 1894 et 1895. Présenté le 22 avril 1895, par l'honorable G. E. Foster.

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 2.

2. Comptes publics du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1894 ; présentés le 22 avril 1895, par l'honorable G. E. Foster. 2a. Budget pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1896, présenté le 29 avril 1895. 2b. Budget supplémentaire pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1895, présenté le 21 mai 1895. 2c. Budget supplémentaire pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1896, présenté le 12 juillet 1895. *Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

3. Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, au 31 décembre 1894.

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

3a. Rapport des dividendes restant impayés et des montants ou balances non réclamés depuis cinq ans ou plus, avant le 31 décembre 1894, dans les banques chartées du Canada. Présenté le 4 juillet 1895, par l'honorable G. E. Foster. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 3.

4. Rapport du surintendant des assurances pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1894.

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

4a. Sommaire préliminaire des affaires des compagnies d'assurances sur la vie faisant affaires en Canada, pour l'année civile 1894. Présenté le 20 juin 1895, par l'honorable G. E. Foster.

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

4b. Analyse des rapports des compagnies d'assurances en Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1894. Présentée le 30 mai 1895, par l'honorable G. E. Foster.

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 4.

5. Rapport du département du Commerce pour l'exercice terminé le 30 juin 1894. Présenté le 8 juillet 1895, par l'honorable G. E. Foster. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
6. Tableaux du commerce et de la navigation du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1894. Présentés le 22 avril 1895, par l'honorable N. C. Wallace.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 5.

7. Revenus de l'intérieur. Rapport sur l'accise, etc., pour l'exercice terminé le 30 juin 1894. Présenté le 23 avril 1895, par l'hon. J. F. Wood. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 7a. Revenus de l'intérieur. Rapport sur l'inspection des poids et mesures et du gaz, pour l'exercice terminé le 30 juin 1894. Présenté le 23 avril 1895, par l'honorable J. F. Wood.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 7b. Revenus de l'intérieur. Falsification des substances alimentaires, 1894.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
8. Rapport du ministre de l'Agriculture pour l'année civile 1894. Présenté le 25 avril 1895, par l'hon. W. H. Montague. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 8a. Rapport sur la richesse forestière du Canada. Présenté le 25 avril 1895, par l'hon. W. H. Montague.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 6.

- 8b. Rapport sur les archives du Canada, 1895. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 8c. Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales pour l'année 1894. Présenté le 4 juin 1895, par l'hon. W. H. Montague. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 8d. Industries mécaniques et manufacturières du Canada, par groupes. Rapport spécial du recensement. Présenté le 20 juin 1895, par l'hon. G. E. Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 8e. Papiers adressés au ministre de l'Agriculture au sujet de l'interdiction de l'entrée des bestiaux du Canada, par le *Board of Agriculture*, année 1894. Présentés le 25 avril 1895, par l'hon. W. H. Montague *Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*
- 8f. Statistique criminelle pour l'année 1894. *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 8h. (1894). Rapport spécial sur le beurre et le fromage. Présenté le 25 avril 1895, par l'hon. W. H. Montague. *Imprimé dans le volume 7 des documents de la session de 1894.*
- 8i. (1894). Rapport spécial sur les volailles et les œufs, pour l'année 1893. Présenté le 25 avril 1895, par l'hon. W. H. Montague. *Imprimé dans le volume 7 des documents de la session de 1894.*

VOLUME 7.

9. Rapport annuel du ministre des Travaux Publics, pour l'exercice terminé le 30 juin 1894. Présenté le 30 mai 1895, par l'honorable J. A. Ouimet.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
10. Rapport annuel du ministre des Chemins de fer et Canaux, pour l'exercice 1893-94. Présenté le 2 mai 1895, par l'honorable J. G. Haggart. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 8.

11. Rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, pour 1894—Marine. Présenté le 9 mai 1895, par l'honorable J. Costigan. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 11a. Rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice 1893-94—Pêcheries. Présenté le 12 juin 1895, par l'honorable J. Costigan.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 8—*Fin.*

- 11b.** Rapport du commissaire sur les tarifs de transport du bétail, du port de Montréal aux ports de l'Europe.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 11c.** Rapport du président du conseil d'inspection des bateaux à vapeur, etc., pour l'année civile terminée le 31 décembre 1894.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 12.** Rapport du directeur général des Postes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1894. Présenté le 29 mai 1895, par sir Adolphe Caron.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 9.

- 13.** Rapport annuel du département de l'Intérieur, pour 1894. Présenté le 15 mai 1895, par l'honorable T. M. Daly.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 13a.** Rapport sommaire de la Commission géologique, pour l'année 1894. Présenté le 23 avril 1895, par l'honorable T. M. Daly.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 14.** Rapport annuel du département des Affaires indiennes, pour l'année terminée le 31 décembre 1894. Présenté le 23 avril 1895, par l'honorable T. M. Daly.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 15.** Rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, 1894. Présenté le 18 juin 1895, par l'honorable G. E. Foster.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 10.

- 16.** Rapport du secrétaire d'État du Canada, pour l'année civile 1894. Présenté le 9 juillet 1895, par l'honorable W. H. Montague.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 16a.** Liste du service civil, 1894. Présentée le 24 avril 1895, par l'honorable W. H. Montague.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 16b.** Rapport des examinateurs du service civil du Canada pour l'année 1894. Présenté le 13 juin 1895, par l'honorable W. H. Montague.*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 16c.** Rapport annuel du département des impressions et de la papeterie publiques, pour l'année terminée le 30 juin 1894, avec un rapport partiel sur ces services pendant le dernier semestre de 1894. Présenté le 24 juin 1895, par l'honorable W. H. Montague.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 17.** Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement, pour l'année 1894. Présenté le 18 avril 1895, par M. l'Orateur.....*Imprimé pour les documents de la session seulement.*
- 18.** Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1894. Présenté le 20 mai 1895, par l'hon. J. J. Curran.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 19.** Rapport du département de la Milice et de la Défense du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1894. Présenté le 6 mai 1895, par l'hon. A. R. Dickey.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 20.** Jugement des lords du comité judiciaire du Conseil privé impérial sur la question des écoles du Manitoba et l'arrêt du conseil impérial basé sur le dit jugement, avec les procédures devant le Conseil privé de la reine pour le Canada et l'arrêt réparateur du gouverneur général en conseil. Présenté le 22 avril 1895, par l'hon. G. E. Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 20a.** "La cause des écoles du Manitoba, 1894", étant un rapport des procédures devant le comité judiciaire du Conseil privé de Sa Majesté sur la question des écoles du Manitoba, édité pour le gouvernement canadien par les avocats des appelants à Londres.
- 20b.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 24 avril 1895, demandant copie de toutes décisions des cours du Manitoba, de la cour suprême du Canada et du comité judiciaire du Conseil privé, concernant la constitutionnalité de l'Acte des écoles du Manitoba de 1890, ou concernant les droits de toute minorité de la population

VOLUME 10—*Fin.*

du Manitoba aux termes du dit acte ou contrairement à ses dispositions. Aussi, des copies ou déclarations concernant toute législation par la législature du Manitoba ou décision prise par le gouvernement de cette province au sujet de la question de ses écoles subséquemment à l'Acte des écoles de 1890, qui sont actuellement à la connaissance du Conseil privé du Canada ou en sa possession. Aussi, minutes des plaidoiries et procédures devant le Conseil privé du Canada concernant la demande de mesures réparatrices ou d'intervention quelconque des autorités fédérales au sujet des lois scolaires du Manitoba. Aussi, copie de tous ordres émis ou décisions prises par le Conseil privé du Canada concernant ces lois, et de tous autres papiers ou correspondance d'une nature officielle se rapportant à la dite question des écoles du Manitoba. Présentée le 29 mai 1895.—*M. Charlton*.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

- 20c.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 26 avril 1895, demandant : 1. Copie de l'appel de la minorité catholique romaine du Manitoba au sujet de l'abolition de ses écoles. 2. Copie du cas soumis à la cour suprême du Canada, et copie de la cause et de la décision de la cour. 3. Copie de l'appel de la décision de la cour suprême porté devant le comité judiciaire du Conseil privé de Sa Majesté, et copie de la cause et de la décision donnée à ce sujet. 4. Copie de toutes pétitions de la part de la minorité catholique romaine du Manitoba au soutien de sa demande. 5. Copie de la cause en appel portée devant le Conseil privé du Canada. 6. Copie de tous ordres en conseil à ce sujet. 7. Copie de l'arrêté réparateur. 8. Copie de toute correspondance officielle à ce sujet. Présentée le 29 mai 1895.—*M. La Rivière*.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 20d.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 26 avril 1895, demandant : 1^o Copie de toutes requêtes demandant le désaveu de l'Acte du Manitoba, 57 Vict., chap. 28 (1894), intitulé : *An Act to amend the Public Schools' Act.* 2^o Copie de tout arrêté en conseil au sujet de telles requêtes. Présentée le 29 mai 1895.—*M. Beauvoil*.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 20e.** Mémoire de l'Assemblée législative de la province du Manitoba en réponse à l'arrêté réparateur du 21 mars 1895. Présenté le 11 juillet 1895, par l'honorable G. E. Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 20f.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 2 juillet 1895, demandant copie de l'ordre en conseil communiquant à Son Honneur le lieutenant-gouverneur du Manitoba, pour l'information de son gouvernement et de la législature du Manitoba, la pétition et les représentations de Leurs Grands archevêques et évêques canadiens, présentées au Sénat pendant la session dernière au sujet de la législation scolaire du Manitoba ; copie de la réponse du gouvernement du Manitoba au dit ordre en conseil ; et aussi, copie de toute correspondance sur ce sujet entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Manitoba. Présentée le 15 juillet 1895.
L'honorable M. Bernier.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 11.

- 21.** Rapport de la commission royale au sujet du trafic des liqueurs au Canada, avec la preuve. Présenté le 24 avril 1895, par l'honorable G. E. Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 22.** Relevé des mandats émis par le gouverneur général à compte de l'exercice 1894-95, conformément à l'Acte du revenu consolidé et de l'audition. Présenté le 22 avril 1895, par l'honorable G. E. Foster.....*Pas imprimé.*
- 23.** Rapport sur les jugements du conseil de la Trésorerie. *Voir n^o 1a.*
- 24.** Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et l'emploi de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et les appointements du nouveau titulaire durant l'année terminée le 31 décembre 1894. Présenté le 23 avril 1895, par l'honorable G. E. Foster.
Pas imprimé.
- 25.** Etat des dépenses faites à compte de frais divers imprévus, depuis le 1er juillet 1894 jusqu'à date. Présenté le 23 avril 1895, par l'honorable G. E. Foster.....*Pas imprimé.*

VOLUME 11—*Suite.*

- 26.** Rapport du commissaire de la police fédérale pour 1894, conformément à l'article 5, chap. 184 des Statuts révisés du Canada. Présenté le 25 avril 1895, par l'honorable J. Costigan....*Pas imprimé.*
- 27.** Règlements sur l'éducation des enfants sauvages, conformément à l'article 12, chap. 32, 57-58 Victoria. Présentés le 25 avril 1895, par l'honorable T. M. Daly.....*Pas imprimés.*
- 28.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 24 avril 1895,—pétitions présentées au parlement pendant les deux dernières sessions, et jusqu'à la date du dit état, par des conseils municipaux, demandant la passation de mesures législatives pour obtenir un meilleur drainage sur les voies ferrées, donnant la date de leur présentation, le nom de ceux qui les ont présentées, et copie de chaque formule de pétition, avec les noms des municipalités qui les ont envoyées. Présentée le 29 avril 1895.—*M. Casey*.....*Pas imprimée.*
- 29.** Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes en date du 7 mai 1894. Etat du nombre de colons amenés du Dakota dans le district de Yorkton et de Saltcoats, et de Chicago et des Etats de Washington, Idaho et Orégon, dans le district de Calgary, la nationalité de ces colons, le coût pour les faire venir, et le nombre y restant encore et leur occupation. Présentée le 29 avril 1895.—*M. Martin*.....*Pas imprimée.*
- 30.** Arrêtés du conseil, en conformité du paragraphe (d) de l'article 38 des règlements relatifs à l'arpentage, l'administration, la concession et la gestion des terres fédérales comprises dans la zone de 40 milles de chemin de fer dans la province de la Colombie-Britannique. Présentés le 1er mai 1895, par l'honorable T. M. Daly.....*Pas imprimés.*
- 30a.** Rapport des ordres en conseil de 1894, conformément à l'article 91 de l'Acte des terres fédérales, ch. 54 des Statuts révisés du Canada,—et à l'article 46 du chapitre 30, 57-58 Vic., 1894, "Acte d'irrigation du Nord-Ouest", en ce qui concerne l'ordre en conseil du 11 octobre 1894. Présenté le 1er mai 1895, par l'honorable T. M. Daly.....*Pas imprimé.*
- 30b.** Copie d'un arrêté en conseil du 10 janvier 1895, à l'effet de continuer pendant l'année courante la délivrance de permis aux navires de pêche des Etats-Unis d'entrer dans tous les ports de la côte de l'Atlantique pour y acheter de la boitte, etc. Présentée le 2 mai 1895, par l'honorable J. Costigan.
Pas imprimée.
- 30c.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 25 avril 1895. 1° Copie de toutes requêtes, correspondance et documents protestant contre l'ordonnance des Territoires du Nord-Ouest n° 22, sanctionnée à Régina le 31 décembre 1892; 2° Copie de tout arrêté en conseil, correspondance et documents expédiés au lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest au sujet de la dite ordonnance et de son amendement. Présentée le 3 mai 1895.—*M. Beausoleil*.....*Pas imprimée.*
- 30d.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes en date du 26 avril 1895. Copie de tous ordres en conseil accordant ou promettant de l'aide à la Compagnie du chemin de fer de la Baie-d'Hudson, et de tous rapports et correspondance à ce sujet. Présentée le 3 mai 1895.—*M. Laurier*.
Pas imprimée.
- 30e.** Etat des paiements des primes de pêche, pendant l'année 1893-94, pour être soumis au parlement en vertu du chap. 96 des Statuts révisés. Présenté le 9 mai 1895, par l'honorable J. Costigan.
Pas imprimé.
- 31.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 26 avril 1895. Etat donnant les noms des diverses personnes mises à la retraite du 31 décembre 1894 au 1er avril 1895; le chiffre de la pension donnée à chacune; le nombre de leurs années de service; leur âge lors de leur mise à la retraite, et le nombre d'années, s'il en est, ajoutés à leur temps de service. Présentée le 3 mai 1895.—*M. McMullen*.....*Pas imprimée.*
- 32.** Liste des employés publics à qui il a été délivré des commissions en vertu du chapitre 19 des Statuts révisés du Canada, durant l'année 1894. Présentée le 3 mai 1895, par l'honorable W. H. Montague.
Imprimée dans le n° 16.
- 33.** Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du secrétaire d'Etat depuis le dernier relevé de 1894, soumis au Parlement du Canada, en conformité de l'article 23, chap. 19, des Statuts révisés du Canada. Présenté le 3 mai 1895, par l'honorable W. H. Montague.....*Pas imprimée.*

VOLUME 11—*Suite.*

- 34.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 29 avril 1895,—Etat donnant les diverses dates auxquelles les comptes publics, les tableaux du commerce et de la navigation et le rapport de l'Auditeur général ont été prêts à être distribués aux membres du Sénat et de la Chambre des communes, chacune des années de 1888 à 1895, inclusivement. Présentée le 6 mai 1895.—*M. Charlton* *Pas imprimée.*
- 35.** Rapport en réponse à une résolution du 20 février 1882, en tant qu'elle a été fournie par le département de l'Intérieur, concernant la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique. Présenté le 6 mai 1895, par l'honorable T. M. Daly *Pas imprimé.*
- 35a.** Liste de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien depuis le 1er octobre 1893 jusqu'au 1er octobre 1894. Présentée le 11 juin 1895, par l'honorable T. M. Daly *Pas imprimée.*
- 36.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 29 avril 1895,—Etat indiquant le montant des deniers donnés à titre de subventions à la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack. Présentée le 7 mai 1895.—*M. Bergeron.* *Pas imprimée.*
- 37.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 29 avril 1895,—Etat indiquant le montant brut des sommes déposées dans chacune des banques d'épargne du gouvernement, y compris les caisses d'épargne des bureaux de poste, à la date du 1er avril 1895. Présentée le 9 mai 1895.—*M. McMullen.* *Pas imprimée.*
- 38.** Etat des affaires de la Compagnie de prêts et de placements Anglo-Canadienne pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1894 ; aussi une liste des actionnaires au 31 décembre 1894. Présentée le 22 avril 1895, par M. l'Orateur *Pas imprimée.*
- 39.** Rapport de la commission des tarifs de chemins de fer, en date du 7 mai 1895. Présenté le 10 mai 1895, par l'honorable J. G. Haggart *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 40.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 29 avril 1895,—Copie de tous rapports, lettres, télégrammes ou autres communications échangés, depuis le 1er janvier 1893, entre Donald McCauley ou aucun agent du gouvernement ou aucune autre personne dans le district d'Alberta et le gouvernement ou aucun de ses membres, officiers ou employés, au sujet de l'entrée du bétail du Montana en Canada. Présentée le 10 mai 1895.—*M. Mulock.* *Pas imprimée.*
- 41.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 23 avril 1894,—Copie de toutes lettres, dépêches et correspondance échangées entre le gouvernement et le haut commissaire du Canada au sujet de la levée de l'embargo mis sur le bétail canadien entrant dans des ports anglais. Présentée le 10 mai 1895.—*M. McMullen.* *Pas imprimée.*
- 41a.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 26 avril 1895,—Copie de toutes dépêches, lettres ou autres communications échangées entre les autorités impériales et le gouvernement du Canada depuis le 1er juillet 1892, au sujet de l'interdiction des bestiaux canadiens dans les ports de la Grande-Bretagne, ou de la levée de cette interdiction. Présentée le 29 mai 1895.—*M. Mulock.* *Pas imprimée.*
- 42.** Relevé des montants payés à titre de réclamations pour primes sur le fer en gueuse fabriqué au Canada, du 4 avril 1894 au 4 avril 1895. Présenté le 13 mai 1895, par l'honorable N. C. Wallace.
Imprimé pour les documents de la session seulement.
- 42a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895,—Etat indiquant les divers montants payés comme primes à la fabrication du fer en gueuse en Canada avec du minerai canadien, les quantités fabriquées, les noms des personnes qui ont reçu ces primes, et tous autres détails de nature à faire connaître le résultat produit par ces primes, depuis la date du dernier état ; aussi, un état similaire quant aux primes payées sous l'empire de l'Acte de 1894, 57-58 Vic., chap. 9, sur les barres de fer puddlé et sur les billettes d'acier. Présentée le 2 juillet 1895.—*M. Edgar.* *Imprimé pour les documents de la session seulement.*
- 43.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 avril 1895,—Copie des instructions données à l'imprimeur de la reine et au chef des statistiques du Canada concernant le nombre d'exemplaires de la dernière édition de l'Annuaire des statistiques à imprimer, et la manière de les distribuer aux membres de cette Chambre et autres personnes. Présentée le 14 mai 1895.—*M. Casey.* *Pas imprimée.*

VOLUME 11—*Suite.*

44. Relevé conforme à l'article 17 de l'Acte d'assurance du service civil, pour l'année expirée le 30 juin 1894. Présentée le 15 mai 1895, par l'honorable G. E. Foster..... *Pas imprimée.*
45. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mai 1894,—Etat donnant la liste et la valeur totale de tous les articles importés des Etats-Unis au cours du dernier exercice pour servir au gouvernement dans le service public; et aussi, la valeur de chacun des dits articles. Présentée le 15 mai 1895.—*M. Landerkin*..... *Pas imprimée.*
46. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 avril 1895,—Copie de tous documents, lettres, contrats, etc., concernant la vente des journaux sur l'Intercolonial, passés ou échangés entre le *Canada Railway News Company*, de Montréal, et le gouvernement, pour les années 1892-93, 1893-94 et 1894-95. Présentée le 16 mai 1895.—*M. Choquette*..... *Pas imprimée.*
47. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 26 avril 1895,—Copie de la correspondance avec le ministère de la justice concernant la réinstallation de James Fitzsimmons comme sous-préfet de la Colombie anglaise. Présentée le 17 mai 1895.—*M. Corbould*.
Pas imprimée.
- 47a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 26 avril 1895,—1. Copie des instructions données à Son Honneur le juge Drake, en 1894, au sujet de l'enquête sur l'administration du pénitencier de la Colombie anglaise. 2. Copie de la preuve faite à ce sujet devant la commission royale exercée par le dit juge Drake en 1894. 3. Copie du rapport du dit juge Drake au sujet de cette enquête. Présentée le 22 mai 1895.
M. Corbould..... *Pas imprimée.*
- 47b. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 24 juin 1895, demandant les pièces suivantes mentionnées dans le rapport de M. le juge Drake, sur le pénitencier de la Colombie-Britannique, savoir: les lettres cotées 1, 2, 3, 4 et 5; les chèques cotés A. B. C.; et la lettre du révérend M. Morgan, cotée E. Présentée le 2 juillet 1895.—*L'honorable M. McInnes (Victoria)*..... *Pas imprimée.*
48. Procès-verbaux de la récente conférence entre les représentants du gouvernement du Canada et de celui de Terre-Neuve concernant l'union de Terre-Neuve, avec copie des documents s'y rapportant. Présentés le 21 mai 1895, par l'honorable G. E. Foster.
Imprimés pour les documents de la session seulement.
49. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 avril 1895—Copie de toute correspondance échangée entre les examinateurs des pilotes du comté de Bonaventure et le département de la marine et des pêcheries depuis 1890, et copie des pétitions adressées au dit département par les habitants du dit comté concernant le pilotage compulsoire. Présentée le 22 mai 1895.—*M. Fauvel*..... *Pas imprimée.*
50. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 avril 1895,—Etat dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette* des exportations et importations du 1er juillet 1894 au 1er avril 1895, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays; et des états comparatifs du 1er juillet 1893 au 1er avril 1894. Présentée le 22 mai 1895.—*Sir Richard Cartwright*..... *Pas imprimée.*
51. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 30 mars 1894,—Rapport indiquant la quantité de terres concédées à même les terres publiques dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest depuis le 1er janvier 1880, à des dénominations, sectes ou corporations religieuses, et à des églises, avec la date de chaque concession, son étendue, et le nom de la dénomination, secte, corporation ou église à laquelle chacune de ces concessions a été faite. Présentée le 22 mai 1895.—*M. Charlton*..... *Pas imprimée.*
52. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1895,—Copie de toute correspondance entre le département de l'intérieur et M. Schomacker, le rév. T. D. Phillips, M. P. F. Daly, le capitaine Holmes, la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, et toutes autres personnes; et aussi, copie de tous rapports reçus par ce département de quelques-uns de ses agents, ou autres personnes; concernant le transport d'un certain nombre de colporteurs juifs de Chicago à Calgary, dans l'intention de les établir sur des fermes dans les environs de Calgary, tel que mentionné dans une lettre en date du 29 décembre 1894, signée L. M. Fortier, adressée à l'éditeur du *Free Press* de Winnipeg et publiée par ce journal le 4 janvier 1895; aussi, état indiquant ce qu'il est advenu de ces colporteurs juifs, et combien d'entre eux ont été emprisonnés dans la prison de Calgary et pour quelles offenses. Présentée le 22 mai 1895.—*M. Martin*..... *Pas imprimée.*

VOLUME 11.—*Suite.*

- 53.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 30 mars 1894.—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun département ou officier et M. Connor, pour la fourniture d'outillage ou matériel d'aucune sorte pour la fabrication de la ficelle à lier dans le pénitencier de Kingston, et de tous contrats faits entre lui et le gouvernement pour cette fourniture. Présentée le 28 mai 1895.—*M. Mulock* Pas imprimée.
- 53a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895,—Etat indiquant,—1. La quantité de ficelle à lier manufacturée au pénitencier de Kingston, en 1894; 2. A qui les ventes ont été faites, et le bénéfice, par livre, réalisé par le gouvernement. Présentée le 3 juillet 1895.—*M. Grieve*..... Pas imprimée.
- 54.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1895,—Etat donnant les sommes d'argent perçues pour taxes, honoraires ou loyers quelconques par la Compagnie du pont de chemin de fer de Frédérickton et Sainte-Marie, chaque année séparément, jusqu'à la clôture de ses opérations l'an dernier; le montant payé au gouvernement du Canada comme intérêt sur les \$300,000 prêtées à la compagnie, le chiffre des arrérages dus jusqu'au 30 juin 1894, et le montant, s'il en est, payé depuis cette date. Aussi, copie de toutes garanties hypothécaires entre les mains du gouvernement concernant ce prêt. Présentée le 28 mai 1895.—*M. Macdonald (Huron)* Pas imprimée.
- 54a.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895,—Copie de tous les états fournis au gouvernement du Canada par la Compagnie de chemin de fer et de pont de Frédérickton et Sainte-Marie, des recettes et dépenses de la dite compagnie pendant la période comprise entre le mois d'octobre 1888 et le 30 juin 1889, et pendant les années terminées le 30 juin 1890-91-92-93 et 94. Présentée le 9 juillet 1895.—*M. McMillen*..... Pas imprimée.
- 55.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 avril 1895,—Copie des études et rapports d'ingénieur faits pendant les trois dernières années au sujet du havre et de la rivière, à Liverpool, Nouvelle-Ecosse, et des meilleurs moyens de les améliorer et de creuser le chenal ou entrée de la dite rivière, ainsi que copie des plans et estimations préparés à ce sujet, et de toute correspondance avec aucun membre du gouvernement concernant le dit havre et la dite rivière et les dites études. Présentée le 28 mai 1895.—*M. Forbes*..... Pas imprimée.
- 56.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 avril 1895,—Copie de toutes pétitions, correspondance et rapports qui se trouvent dans le département des chemins de fer concernant la construction d'une voie de garage ou d'une halte de voyageurs sur la ligne de l'Intercolonial à ou près la rivière des Habitants, dans le comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse. Présentée le 28 mai 1895.—*M. Cameron*..... Pas imprimée.
- 57.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 26 avril 1895,—Copie de toute correspondance, depuis le 1er janvier 1887 jusqu'à date, avec le département des chemins de fer ou quelquel membre du gouvernement concernant la Compagnie du chemin de fer d'Inverness à Victoria et la Compagnie du chemin de fer de Boston et de la Nouvelle-Ecosse, et aussi concernant les subventions et contrats accordés à ces compagnies, respectivement. Présentée le 28 mai 1895.—*M. Cameron*..... Pas imprimée.
- 58.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er mai 1895,—Copie de toute correspondance depuis le 1er janvier 1891, entre le gouvernement et aucune personne ou personnes, de toutes pétitions au ministre des travaux publics, et de tous rapports d'ingénieurs concernant la jetée de Morden, N.-E. Présentée le 28 mai 1895.—*M. Borden* Pas imprimée.
- 59.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 26 avril 1895,—Copie de toutes demandes formulées par ou au nom de M. Charlebois pour paiement ou renvoi à des arbitres de sa réclamation pour *extras* se rapportant à des travaux faits ou matériaux employés pour la construction du "Bloc Langevin". Aussi, copie de toutes lettres, télégrammes et autres communications échangés entre le gouvernement ou aucun département, membre ou officier du gouvernement et M. Charlebois ou aucune personne en son nom, et de tous ordres en conseil, et de tous rapports et recommandations d'aucun membre ou officier du gouvernement au sujet des dites demande et réclamation. Présentée le 28 mai 1895.—*M. Mulock* Pas imprimée.

VOLUME 11—*Suite*.

- 60.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 11 juillet 1894, demandant un état détaillé des sommes payées pour les impressions publiques pendant les années expirées le 30 juin 1883 et le 30 juin 1893, respectivement. Présentée le 31 mai 1895.—*L'honorable M. Power*.....*Pas imprimée.*
- 61.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 13 mars 1893,—Etat donnant les noms des 804 manufactures de la cité de London, mentionnées dans le recensement de 1891, le genre d'industrie particulier à chaque établissement, et le nombre d'ouvriers employés dans chacun d'eux. Présentée le 13 juin 1895.—*M. Mills (Bothwell)*.....*Pas imprimée.*
- 61a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 avril 1895,—Etat donnant les noms des divers établissements manufacturiers ou industriels dans les comtés de Queen et de Shelburne, N.-E., mentionnés dans le dernier recensement, avec les noms des patrons et le nombre d'employés de ces établissements. Présentée le 10 juin 1895.—*M. Forbes*.....*Pas imprimée.*
- 61b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 13 mars 1893,—Etat donnant séparément les diverses espèces d'établissements manufacturiers qui forment le nombre total de 67 manufactures attribuées à Liverpool, Nouvelle-Ecosse, par le bulletin de recensement n° 12, Présentée le 10 juin 1895.—*M. Forbes*.....*Pas imprimée.*
- 61c.** Réponse supplémentaire au n° 61a. Présentée le 17 juin 1895.—*M. Forbes*.....*Pas imprimée.*
- 61d.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mai 1894,—Etat donnant la nature de chacune des industries établies dans le comté du Guysboro', tel qu'indiqué dans les bulletins du recensement de 1891 ; aussi, les noms des divers industriels engagés dans les dites industries respectivement, et le nombre de personnes employées dans chacune des dites industries. Présentée le 19 juin 1895.—*M. Fraser*.....*Pas imprimée.*
- 61e.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1894,—Etat donnant la nature de chacune des industries établies dans le comté de Lunenburg, tel qu'indiqué dans les bulletins du recensement de 1891 ; aussi, les noms des divers industriels engagés dans les dites industries respectivement, et le nombre de personnes employées dans chacune des dites industries. Présentée le 9 juillet 1895.—*M. Forbes*.....*Pas imprimée.*
- 61f.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 13 mars 1893,—Etat donnant, d'après le dernier recensement du Canada, les détails ci-dessous en ce qui concerne chacune des municipalités suivantes, savoir :—Les villes d'Aurora et Newmarket, les villages de Holland-Landing, Stouffville et Sutton-Ouest, et les cantons de King, Whitechurch, Gwillimbury-Est, Gwillimbury-Nord et Georgina, dans le comté d'York, et le village de Bradford et le township de Gwillimbury-Ouest, dans le comté de Simcoe : (a) Nombre de maisons habitées. (b) Nombre de maisons inhabitées. (c) Nombre de maisons en construction. (d) Nombre total d'établissements industriels. (e) Nombre total de machines et outils. (f) Nombre total d'employés (hommes, femmes et enfants, respectivement). (g) Nombre total de chaudières à vapeur. (h) Noms et nombre des diverses industries et des manufacturiers dans chacune des dites municipalités. (j) Total des gages annuels payés en 1891 dans chacune des dites municipalités. (k) Valeur des produits manufacturés en 1891, dans chacune des dites municipalités. (l) Capital total placé dans des établissements industriels, en 1891, dans chacune des dites municipalités, Présentée le 12 juillet 1895.—*M. Mulock*.....*Pas imprimée.*
- 62.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 26 avril 1895,—Etat indiquant à quelle date les bateaux d'hiver ont commencé à voyager entre le Cap- Traverse, I.P.-E., et le Cap-Tourmente ; combien de voyages ils ont fait ; combien de passagers ont traversé dans les deux sens ; combien de sacs de malle ont été transportés ; le chiffre des recettes et des dépenses se rapportant au dit service jusqu'au 15 avril 1895. Présentée le 7 juin 1895.—*M. Perry*.....*Pas imprimée.*
- 63.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er mai 1895,—Etat donnant les noms des inspecteurs de blé nommés par le gouvernement à Fort-William, le nombre de wagons de blé inspectés chacune des années de 1887 à 1894, inclusivement, le nombre de boisseaux de blé expédiés des élévateurs de Fort-William chacune des dites années, la quantité moyenne de blé emmagasinée dans les élévateurs du chemin de fer du Pacifique canadien à Fort-William chacune des dites années, les honoraires alloués pour l'inspection, et la quantité de grain que l'inspecteur est autorisé à prendre dans chaque wagon à titre d'échantillon. Présentée le 7 juin 1895.—*M. Martin*.
Pas imprimée.

VOLUME 11—*Suite.*

- 64.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895,—Etat indiquant le nombre de fromageries dans l'Île du Prince-Edouard fonctionnant sous la direction du commissaire de l'industrie laitière du Canada, pendant la saison de 1894 ; la production brute de ces fromageries ; le montant, par livre de fromage, avancé par le gouvernement aux patrons ; le coût de fabrication, par livre, et le coût total ; les noms des marchés où les produits ont été vendus, et la date des ventes ; les noms des acheteurs ; la quantité vendue à chacun et le prix dans chaque cas ; le coût total des frais de ventes, et le montant par livre de fromage finalement payé aux patrons. Présentée le 11 juin 1895.—*M. McMillan*. *Pas imprimée.*
- 65.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895,—Copie de la lettre adressée au commissaire des affaires des sauvages par l'agent local Bastien, à la Jeune-Lorette, province de Québec, en janvier 1894, au sujet de la cause de Picard *vs* Picard. Présentée le 12 juin 1895.—*M. Laurier*. *Pas imprimée.*
- 66.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 avril 1895,—Etat donnant les recettes brutes du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique depuis le 30 juin 1894 ; aussi, état donnant les dépenses totales du dit chemin de fer depuis la même date. Aussi, état donnant les dépenses totales du dit chemin de fer depuis la même date, pour les objets suivants, respectivement, savoir : (a) Gages et salaires des employés. (b) Paiements au président, comme tel. (c) Paiements aux directeurs, comme tels, (d) Paiements pour autres frais d'administration. (e) Paiements à compte de la construction, non compris dans les item ci-dessus. Présentée le 12 juin 1895.—*M. Devlin*. *Pas imprimée.*
- 66a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 juin 1895,—Copie des rapports faits par des officiers du gouvernement au sujet du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique, et des lettres reçues par le gouvernement sur ce même sujet. Présentée le 24 juin 1895.—*M. Devlin*. *Pas imprimée.*
- 67.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895,—Copie de toute requête, correspondance et autres documents échangés avec le ministère des postes, au sujet du timbre-épargne. Présentée le 12 juin 1895.—*M. Lépine*. *Pas imprimée.*
- 68.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 26 avril 1895,—Copie de toutes requêtes, mémoires, correspondance, etc., relativement à la réclamation contre le gouvernement de M^r L. T. Puizé, de Fraserville, dans le comté de Témiscouata. Présentée le 13 juin 1895.—*M. Choquette*. *Pas imprimée.*
- 69.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mai 1894,—Copie de toute correspondance au sujet des soumissions, et de toutes les soumissions reçues par le gouvernement depuis le 1^{er} janvier 1890, concernant l'acquisition des coupes de bois sur les réserves des sauvages. Présentée le 13 juin 1895.—*M. Devlin*. *Pas imprimée.*
- 70.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895,—Etat indiquant le nombre d'îles formant partie du groupe des Mille-Iles, dans le Saint-Lautent, qui ont été vendues pendant les années de 1874 à 1878, inclusivement, à qui elles ont été vendues, le prix auquel a été vendu chaque lot séparé, et le prix moyen, par acre, pour toute la quantité vendue. Aussi, état semblable pour les années de 1879 à 1895, inclusivement. Présentée le 14 juin 1895.—*M. Taylor*.
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 71.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 juin 1895,—Etat donnant le nombre de rapports des fermes expérimentales publiés pour 1893, en anglais et en français, respectivement ; le nombre alloué à chaque député et sénateur ; le nombre distribué par chacune de ces fermes ; et le nombre restant en mains. Présentée le 14 juin 1895.—*M. Grieve*. *Pas imprimée.*
- 72.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 13 mars 1893,—Copie de toute correspondance et rapport de fonctionnaires du gouvernement concernant la construction d'un édifice public à Kentville, N.-E., et l'acquisition d'un emplacement pour cet objet, conformément à un crédit voté par cette Chambre en 1886. Présentée le 14 juin 1895.—*M. Borden*. *Pas imprimée.*
- 73.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895,—Copie de tous papiers et correspondance non confidentiels concernant le licenciement de la batterie n° 3 de l'artillerie de place de Québec. Présentée le 18 juin 1895.—*M. Langelier*. *Pas imprimée.*

VOLUME 11—*Suite.*

74. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 24 avril 1895.—Copie de tous ordres en conseil et ordres administratifs concernant la perception des péages sur les quais publics dans le bas du fleuve Saint-Laurent, et particulièrement à Saint-Jean, Ile d'Orléans, et de tous rapports faits par le percepteur au sujet de la perception des péages au dit endroit. Présentée le 18 juin 1895.—*M. Laurier* *Pas imprimée.*
75. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895.—Etat indiquant tous les contrats subventionnés passés pendant les derniers douze mois concernant un service de steamers entre des ports dans les provinces maritimes et des ports de Cuba, de la Jamaïque ou aucune autre île des Antilles. Présentée le 19 juin 1895.—*M. Davies*..... *Pas imprimée.*
76. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 24 avril 1895.—Etat donnant la date de la nomination de la commission royale au sujet de la prohibition des liqueurs, les noms des commissaires, et le nombre de jours pendant lesquels la commission a siégé. Aussi, relevé du montant total, jusqu'à date, des dépenses se rapportant à cette commission, indiquant séparément le traitement alloué par jour à chaque commissaire, et le montant total ainsi payé à chacun d'eux; le montant payé pour frais de voyage de chaque commissaire et le chiffre total de ces frais; le coût du rapport sténographique de la preuve faite devant la commission; le coût de l'impression de la preuve et du rapport de la commission; le montant total estimatif encore nécessaire pour solder les dépenses se rapportant à l'achèvement des travaux de la commission. Présentée le 19 juin 1895.—*M. Casey*..... *Pas imprimée.*
77. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 juin 1895.—Copie de toutes pétitions, lettres et autres papiers adressés au gouvernement demandant des mesures législatives pour empêcher que la main-d'œuvre étrangère soit employée au Canada. Présentée le 19 juin 1895.—*M. Lowell*..... *Pas imprimée.*
78. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895.—Copie de tous papiers et correspondance concernant l'achat ou la location de la propriété connue sous le nom de "Vieille distillerie de Carling", situé dans la cité de London, sur les rues Waterloo et Pall Mall, et copie du bail, s'il y en a un. Présentée le 20 juin 1895.—*M. McMullen*..... *Pas imprimée.*
79. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 avril 1895.—Copie de toute correspondance, contrats, rapports et papiers concernant l'Association Canadienne de Secours Mutuel (ci-devant Association Canadienne Mutuelle sur la vie) et l'Association de Bienfaisance du Massachusetts, et de toute correspondance, plaintes, etc., des porteurs de polices. Aussi, tous les détails se rapportant à la fusion des deux compagnies ou associations. Présentée le 20 juin 1895.—*M. Sproule*..... *Pas imprimée.*
80. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 juin 1895.—Copie de toutes pétitions, lettres et télégrammes adressés au gouvernement, au sujet de l'installation d'une bouée à cloche sur le côté de terre de l'île Little-Hope, au large du havre de Port-Joli, en bas. Présentée le 21 juin 1895.—*M. Forbes* *Pas imprimée.*
81. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 7 juin 1895, demandant la correspondance échangée au sujet de la propriété littéraire pendant l'année dernière. Présentée le 21 juin 1895.—*L'honorable M. Boulton*.
Imprimée pour les documents de la session seulement.
82. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 26 avril 1895.—Etat indiquant la date à laquelle le steamer *Stanley* a commencé ses voyages dans l'automne de 1894, entre Charlottetown, I.P.-E., et Pictou, N.-E.; la date à laquelle il a commencé ses voyages entre Georgetown, I.P.-E., et Pictou, N.-E.; la date de chaque voyage de Charlottetown et de Georgetown à Pictou; le nombre de sacs de malle transportés à chaque voyage; le nombre de voyageurs venant de l'île du Prince-Edouard ou y allant; les recettes provenant des voyageurs; le montant de fret transporté dans les deux sens et les recettes en provenant; la totalité des dépenses et des recettes en rapport avec le dit steamer jusqu'au 15 avril 1895. Et le montant reçu pour le fret et les voyageurs transportés par le dit steamer de Pictou à Charlottetown, dans le printemps de 1894 et 1895, respectivement. Présentée le 24 juin 1895.—*M. Perry* et *M. Macdonald* (King)..... *Pas imprimée.*
83. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895.—Etat donnant les recettes brutes du chemin de fer Québec et Lac-Saint-Jean, depuis le 30 juin 1894. Aussi, état donnant les dépenses totales de ce chemin de fer depuis la dite date. Aussi, état donnant les dépenses

VOLUME 11—*Suite.*

totales du dit chemin de fer depuis la dite date sous les chapitres respectifs suivants :— (a) Gages et salaires des employés. (b) Paiements au président, comme tel. (c) Paiements aux directeurs, comme tels. (d) Paiements pour autres frais d'exploitation. (e) Paiements à compte de la construction, non inclus dans les chapitres ci-dessus. Présentée le 24 juin 1895.—*M. Lavergne.*
Pas imprimée.

- 84.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1885.—Copie de toute correspondance échangée entre H. Langevin, Félix Pilon, Alexandre Théoret et autres personnes, concernant des réclamations contre le gouvernement fédéral par suite de dommages causés à leurs propriétés lorsque le steamer *Ocean* a brisé l'écluse n° 12, sur le canal de Beauharnois, au printemps de 1894. Présentée le 24 juin 1895.—*M. Bergeron.*..... *Pas imprimée.*
- 85.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 21 mai 1894.—Copie de toute correspondance échangée entre le département des postes ou tout autre département du gouvernement canadien et le gouvernement des Etats-Unis au sujet de certains paquets de matière imprimée affranchis par un membre du Congrès des Etats-Unis, qui ont été reçus en ce pays, venant des Etats-Unis, et qui, d'après une déclaration faite en cette Chambre par le directeur général des postes, le 2 avril, ont été envoyés au bureau des lettres de rebut comme n'étant pas affranchis au moyen de timbres-poste et n'étant pas des papiers ou documents législatifs; aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui des Etats-Unis au sujet des matières affranchies transportées par la malle d'un pays à l'autre; aussi, copie de toute correspondance échangée entre le département des postes et les particuliers auxquels les paquets susdits étaient adressés; aussi, copie de toute correspondance échangée entre le département des postes et aucun des officiers du département à ce sujet, et copie des instructions adressées aux dits officiers concernant cette affaire. Présentée le 24 juin 1895.—*M. Somerville.*
Pas imprimée.
- 86.** Règles et ordres généraux de la cour de l'échiquier du Canada. Présentés le 25 juin 1895, par l'honorable W. H. Montague..... *Pas imprimés.*
- 87.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mai 1895.—Copie de toutes soumissions reçues par le gouvernement en réponse à une annonce publiée en octobre 1894, demandant des soumissions pour la construction de la première section de la division des lacs Simcoe et Balsam, et de la première section de la division de Peterborough et Lakefield du canal de la Trent; aussi, les quantités approximatives des différentes classes de travaux spécifiés dans la formule des soumissions pour les deux sections ci-dessus, sur lesquelles le montant total de chaque soumission était basé. Présentée le 26 juin 1895.—*M. Somerville.*..... *Pas imprimée.*
- 88.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895.—Etat donnant les manifestes des cargaisons transportées, pendant les douze mois expirés le 30 avril dernier, par les steamers *Duart Castle*, *Taymouth Castle*, *Alpha* et *Beta*, subventionnés pour voyager entre Saint-Jean et Halifax et Cuba et la Jamaïque et autres ports dans les Antilles; aussi, état indiquant les subventions gagnées par chacun des dits steamers ou à lui payées pendant cette période; aussi, les noms de tous les actionnaires de la compagnie ou des compagnies de steamers ayant droit de recevoir ces subventions. Présentée le 27 juin 1895.—*M. Davies.*..... *Pas imprimée.*
- 89.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 24 avril 1895.—Copie de toute correspondance non encore produite, échangée entre le gouvernement canadien et les autorités impériales, et entre ces dernières et le gouvernement français, au sujet du traité avec la France. Présentée le 27 juin 1895.—*M. Laurier.*
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 90.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895.—Copie de toute correspondance et pétitions du conseil de la municipalité de Morris, Manitoba, concernant la taxation de terres non patentées tenues ou occupées par des colons, dans les limites de cette municipalité. Présentée le 28 juin 1895.—*M. Larivière.*..... *Pas imprimée.*
- 91.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 juin 1895.—Copie de toute correspondance concernant l'inscription de homestead de William Fleming pour le quart nord-est de la section 16, dans le township 9, rang 14, à l'ouest du premier méridien principal; aussi, copie de toute correspondance avec Nathaniel Boyd, M.P., au sujet du dit quart de section et de l'affermage de la dite terre par M. Boyd; et aussi, copie des règlements sur l'affermage des terres et sur l'inscription à titre de homesteads de terres affermées. Présentée le 28 juin 1895.—*M. Martin.*
Pas imprimée.

VOLUME 11—*Suite.*

- 92.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 14 mai 1894.—Copie de toute correspondance, rapports ou jugements au sujet de la destitution de M. B. Loiseau comme directeur de poste de Sainte-Angèle-de-Monnoir ; copie du dossier, des dépositions, déclarations et plaidoyers dans la cause de Loiseau *vs* Guillet instruite à Montréal, et copie du rapport de l'inspecteur. Présentée le 2 juillet 1895.—*M. Brodeur et M. Langelier.*
Pas imprimée.
- 92a.** Réponse supplémentaire au n° 92. Présentée le 12 juillet 1895.—*M. Brodeur et M. Langelier.*
Pas imprimée.
- 93.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 juin 1895.—Copie de toutes pétitions, lettres ou autres documents adressés par les habitants de Duvard Road, comté de Prince, I.P.-E., ou autres personnes, demandant une halte de voyageurs à la traverse du chemin de fer à Duvard Road. Présentée le 2 juillet 1895.—*M. Perry* *Pas imprimé.*
- 94.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895.—Etat donnant les noms des personnes (s'il en est) qui ont été nommées à des emplois dans le service civil du Canada, en vertu du chap. 18, 57-58 Victoria, et les emplois (s'il en est) auxquels elles ont été nommées. Présentée le 5 juillet 1895.—*M. Maclean (York).*
- 95.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 juin 1895.—Copie de tous ordres en conseil concernant l'achat d'un emplacement pour un bureau de poste dans la ville de Portage-la-Prairie, Manitoba ; aussi, copie de toutes instructions à M. Daniel Smith et de tous rapports faits par lui concernant le dit emplacement ; aussi, copie de toutes pétitions présentées à Son Excellence le gouverneur général en conseil ou au département des travaux publics, au sujet du choix d'un emplacement pour le dit bureau de poste. Présentée le 5 juillet 1895.—*M. Martin* *Pas imprimée.*
- 96.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 avril 1895.—Etat donnant les montants payés comme droits de douane à Waneta, Nelson, Kaslo et à la frontière, rivière Kootenay, de 1890 à 1894, inclusivement, indiquant le montant payé annuellement à chaque port extérieur ; aussi, les noms des officiers de douanes en ces localités et le salaire payé à chacun. Présentée le 11 juillet 1895.—*M. Mara et M. McMullen* *Pas imprimée.*
- 97.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 juin 1895.—Etat donnant les noms des navires, etc., qui ont payé des droits de quaiage au port de Tignish, I.P.-E., le montant payé par chaque navire, la date de sa déclaration et de son congé, et le montant total perçu pour le dernier exercice. Présentée le 12 juillet 1895.—*M. Perry* *Pas imprimée.*
- 98.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 juin 1895.—Copie de toute correspondance au sujet des 135 acres de terre sur les bords du Richelieu vendues au prix de \$650 à un nommé Foster ; aussi, l'estimation de leur valeur, la date de la vente, et copie de toute correspondance quant à la valeur du bois aussi bien que de la terre. Présentée le 16 juillet 1895.—*M. McMullen* *Pas imprimée.*
- 99.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 juin 1895.—Copie de toute correspondance, pétitions, mémoires ou autres documents concernant les réclamations de colons du Manitoba qui ont payé leurs lots de préemption que d'autres ont été autorisés à prendre à titre de seconds homesteads. Présentée le 19 juillet 1895.—*M. Larivière* *Pas imprimée.*
- 100.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895.—Copie de toute correspondance et rapports concernant la condition du bris-lanes à la barre de Yarmouth, N.-E., et état indiquant le coût primitif de ce bris-lanes et les dépenses qu'il a occasionnées subséquemment. Présentée le 19 juillet.—*M. Flint* *Pas imprimée.*
- 101.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 3 juin 1895, demandant copie des mémoires, requêtes, représentations et correspondance adressés au gouvernement par les commissaires du havre de Montréal, ou par toute autre corporation ou des individus concernant les finances de la dite commission, le coût des travaux en cours d'exécution ou en projet pour l'agrandissement du port de Montréal, ainsi que pour les modifications suggérées dans ces travaux. Copie des mémoires, plans, rapports, requêtes et correspondance se rapportant à la construction d'un bassin intérieur et d'une cale sèche dans la partie est du port de Montréal. Copie de toutes résolutions passées à ce sujet par la commission du havre de Montréal. Copie de l'ordre en conseil instituant une commission d'ingénieurs chargée de s'enquérir de la nature et du coût des

VOLUME II—*Fin.*

travaux actuellement en cours d'exécution dans le port de Montréal. Et copie des instructions données par le gouvernement à la dite commission. Copie des témoignages ou du résumé des témoignages rendus au cours de l'enquête tenue par la dite commission. Copie du rapport de dite commission et de tout rapport spécial présenté par quelqu'un de ses membres, ainsi que plans et des états de dépenses accompagnant ces rapports. Présentée le 19 juillet 1895.—*L'honorable M. Desjardins*.....*Pas imprimée*

- 102.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 avril 1895,—Copie de toutes pétitions, correspondance et rapports concernant l'adoption de la Pointe-Tupper comme terminus du chemin de fer du Cap-Breton, sur le détroit de Canso, et la construction d'un embranchement s'étendant depuis le chemin de fer du gouvernement jusqu'à Hawkesbury. Présentée le 22 juillet 1895.—*M. Cameron*.....*Pas imprimée.*
- 103.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 juin 1895,—Copie de toute correspondance, pétitions, mémoires, rapports ou documents concernant le prolongement du réseau ferré dans la province de l'Île du Prince-Edouard. Présentée le 22 juillet 1895.—*M. Macdonald (Huron)*.....*Pas imprimée.*
- 103a.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 3 juillet 1895, pour copie des pétitions demandant la construction de nouvelles voies ferrées dans l'Île du Prince-Edouard ; copie du rapport de l'ingénieur en chef sur le coût estimatif des travaux à exécuter, sur les frais d'exploitation et sur le revenu probable des embranchements projetés, ainsi que sur l'accroissement des recettes du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, qui devrait résulter de la mise en activité de tels embranchements. Présentée le 22 juillet 1895.—*L'honorable M. Prouse*.....*Pas imprimée.*
- 104.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 juin 1895,—Relevé de tout le bois de service et de construction fourni en vertu d'un contrat ou autrement pour le canal Welland, du 1er janvier 1885 au 1er janvier 1895, ainsi que les noms des entrepreneurs, les quantités fournies et les prix payés en vertu de contrats avec le gouvernement ou par voie d'achat. Présentée le 22 juillet 1895.—*M. Lowell*.....*Pas imprimée.*
- 105.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 17 juin 1895, demandant certains papiers relatifs au scandale de la Baie des Chaleurs. Présentée le 12 juillet 1895.—*L'honorable M. Landry*.....*Pas imprimé*

RAPPORT, ÉTATS ET STATISTIQUE

DES

REVENUS DE L'INTÉRIEUR

DU

CANADA

RELATIFS À

L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN

1894

1^{re} PARTIE — ACCISE, Etc.*IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT*

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE

1895

Revenus de l'Intérieur—Accise.

A Son Excellence le Très honorable lord Aberdeen, gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence les ETATS ET STATISTIQUE des revenus de l'intérieur du Canada, pour l'exercice clos le 30 juin 1894, tels que les a préparés et me les a présentés le commissaire du revenu de l'intérieur.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN FISHER WOOD,
Contrôleur du revenu de l'intérieur.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE.
RAPPORT du contrôleur du revenu de l'intérieur, pour l'exercice clos le 30 juin 1894.	
ÉTATS FINANCIERS, tels que détaillés ci-dessous.....	1-48
STATISTIQUE, LOCATIONS DE CHUTES D'EAU, ETC. (Annexe A), ainsi que détaillé ci-dessous..	49-103
DÉPENSES, ETC. (Annexe B), ainsi que détaillé ci-dessous.....	104-155
INDEX, alphabétique	<i>Voir fin.</i>

ÉTATS FINANCIERS.

Numéro.		PAGE.
1	COMPTE GÉNÉRAL DU REVENU—Indiquant le montant du revenu de toutes provenances perçu durant le cours de l'exercice clos le 30 juin 1894.....	3
2	COMPTE GÉNÉRAL DES DÉPENSES—Indiquant les frais de perception.....	4-5
3	ACCISE, DISTRICTS DE PERCEPTION—Compte des recettes.....	6-7
4	do do do dépenses.....	8 à 11
5	LOCATIONS DE CHUTES D'EAU, ETC.—Etat général de situation.....	12
6	PONTS, PASSAGES D'EAU, ETC.—Concessionnaires, etc., de—Compte des recettes.....	13
7	INSPECTION ET MESURAGE DE BOIS—Inspecteurs et sous-inspecteurs—Compte des recettes..	14
8	do do do do dépenses.....	15
9	TIMBRES D'EFFETS DE COMMERCE—Compte de la distribution.....	16
10	do JUDICIAIRES do	16
11	RECETTES SECONDAIRES.....	17
12	DÉPENSES do	17
13	TABLEAU COMPARATIF des différents articles sujets à l'accise, pris pour la consommation pendant les exercices respectivement terminés le 30 juin 1892, 1893 et 1894.....	18-19
14	DÉPÔTS MENSUELS des agents de l'administration et autres personnes au crédit du receveur général, provenant des différentes sources de recettes ci-dessus mentionnées.....	20 à 23
15	RECETTES MENSUELLES DE L'ACCISE—Tableau indiquant l'augmentation ou la diminution des recettes mensuelles provenant de chaque article, relativement à celle de chaque mois de l'exercice précédent	24-25
16	REMBOURSEMENTS DE DROITS—A qui faits et sous quelle autorité.....	26 à 33
17	DÉPENSES DÉPARTEMENTALES—Service intérieur.....	34
18	TIMBRES DES POIDS ET MESURES, DU GAZ ET DES PIÈCES JUDICIAIRES—Recettes.....	35
19 (a)	INSPECTION DES POIDS ET MESURES—Divisions d'inspection—Compte de la recette.....	36-37
19 (b)	do do Anciennes divisions do	38
20	TIMBRES D'INSPECTION DU GAZ ET TIMBRES JUDICIAIRES—Compte de la distribution.....	39-40
21 (a)	INSPECTION DES POIDS ET MESURES—Divisions d'inspection—Compte des dépenses.....	41-42
21 (b)	do do Anciennes divisions do	43
22	INSPECTION DU GAZ—Districts d'inspection—Compte des dépenses.....	44-45
23	COMPTE de la fabrication de l'alcool méthylique	46
24	TABLEAU des crédits votés et des dépenses autorisées pour chaque service en 1893-94	47

STATISTIQUE—(ANNEXE A).

ACCISE.

	Spiritueux.	Malt.	Liqueur de malt.	Tabac manufacturé.	Tabac canadien en torquette.	Cigares.	Pétrole.	Fabrication en entrepôt.	Alcool méthylié.
MOUVEMENT DE LA FABRICATION—Tableau indiquant le nombre et le produit des licences ; les matières employées ; les quantités fabriquées ; le chiffre des droits perçus ; la sortie de la fabrique, et celui des droits à percevoir sur les articles entreposés assujétis à l'accise	Pge 50	Pge 60	Pge 66	Pge 68	Pge 78	Pge 88
TABLEAUX COMPARATIFS du mouvement de la fabrication pour les deux exercices clos le 30 juin 1893 et le 30 juin 1894	Pge 52	Pge 61	Pge 67	Pge 70	Pge 80	Pge 89
MOUVEMENT DES DISTILLERIES—Tableau indiquant leurs affaires en Canada pendant l'exercice terminé le 30 juin 1893.	Pge 54
MOUVEMENT DU VINAIGRE dans les fabriques-entrepôts pour l'exercice terminé le 30 juin 1894.	Pge 90
MOUVEMENT DES ENTREPÔTS—Tableau indiquant la quantité des articles assujétis aux droits d'accise restés dans les entrepôts de chaque district, à la fin de l'exercice précédent ; les quantités mises en entrepôt dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1894 ; les quantités entreposées provenant de districts étrangers ; les quantités retirées d'entrepôt pour la consommation, et les droits en provenant ; les quantités sorties d'entrepôt pour être entreposées dans d'autres districts ; les quantités sorties d'entrepôt pour l'exportation ; les quantités employées dans les fabriques-entrepôts, et les quantités restées en entrepôt le 30 juin 1894.	Pge 56	Pge 62	Pge 73	Pge 75	Pge 82	Pge 91
TABLEAU COMPARATIF du mouvement des entrepôts pour les deux exercices clos le 30 juin 1893 et le 30 juin 1894	Pge 58	Pge 64	Pge 74	Pge 76	Pge 84	Pge 92
ETAT de la recette perçue sur le tabac canadien en torquette.	Pge 77
TABLEAU COMPARATIF de la recette sur le tabac en torquette pour les deux exercices clos le 30 juin 1893 et le 30 juin 1894.	Pge 77
INSPECTION DU PÉTROLE—Produit de l'exercice terminé le 30 juin 1894.	Pge 86
TABLEAU COMPARATIF des droits d'inspection du pétrole pour les deux exercices clos le 30 juin 1893 et le 30 juin 1894.	Pge 87
ALCOOL MÉTHYLÉ—Quantité de matières premières en fabrique au commencement de l'exercice, matières premières employées, produits fabriqués, et écoulement.	Pge 93

INSPECTION ET MESURAGE DU BOIS.

Numéro.		Page.
29	Port de Québec ; nature du bois mesuré ; quantité ; droits de bureau ; émoluments des inspecteurs ; total des droits.	Pge 94
30	Même statistique pour les ports de Montréal, de Lachine et de Sorel.	Pge 96
31	do le port de Trois-Rivières.	Pge 97

CHUTES D'EAU ET AUTRES LOCATIONS.

32	<table border="0"> <tr> <td>Montant dû par chaque locataire le 1er juillet 1893.</td> <td rowspan="4">} 98-101</td> </tr> <tr> <td>do des locations pour l'exercice terminé le 30 juin 1894.</td> </tr> <tr> <td>do payé par chaque locataire ou acheteur pendant l'exercice terminé le 30 juin 1894.</td> </tr> <tr> <td>do dû par chaque locataire ou acheteur le 30 juin 1894.</td> </tr> </table>	Montant dû par chaque locataire le 1er juillet 1893.	} 98-101	do des locations pour l'exercice terminé le 30 juin 1894.	do payé par chaque locataire ou acheteur pendant l'exercice terminé le 30 juin 1894.	do dû par chaque locataire ou acheteur le 30 juin 1894.
Montant dû par chaque locataire le 1er juillet 1893.	} 98-101					
do des locations pour l'exercice terminé le 30 juin 1894.						
do payé par chaque locataire ou acheteur pendant l'exercice terminé le 30 juin 1894.						
do dû par chaque locataire ou acheteur le 30 juin 1894.						

Revenus de l'Intérieur—Accise.

DÉPENSES—(ANNEXE B).

	Service inté- rieur.	Accise.	Inspecteurs-me- sureurs de bois.	Travaux publics secondaires.	Inspection de denrées.	Poids et mesures.	Gaz.	Falsification des substances ali- mentaires.
	Page.	Page.	Page.	Page.	Page.	Page.	Page.	Page.
APPOINTEMENTS.								
Payé aux employés préposés à la perception du revenu.								
CAISSE DE RETRAITE.								
Retenue sur les appointements des employés	135	104	120	131	131	139	144	132
ASSURANCE.								
Retenue sur les appointements des employés								
DÉPENSES IMPRÉVUES.								
Autorisé par le département pour loyer de bureaux, combustible, etc.								

Distribution du produit des saisies.....	124
Liste des personnes employées pendant l'exercice expiré le 30 juin 1894 ...	148
do do une partie de do do ...	155

Revenus de l'Intérieur—Accise.

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.

A l'honorable J. F. WOOD,

Contrôleur du revenu de l'intérieur.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le compte des recettes de l'exercice expiré le 30 juin 1894, avec les renseignements ordinaires sur les frais qu'a entraînés la perception de ces recettes, ainsi que des détails statistiques sur leur provenance.

Suit un tableau comparatif des droits et redevances pour les exercices respectivement expirés le 30 juin des années 1890, 1891, 1892, 1893 et 1894.

	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
	\$	\$	\$	\$	\$
Accise.....	7,779,616	*6,825,152	†8,007,944	‡8,444,502	§8,364,964
Travaux publics.....	6,782	14,308	5,886	5,969	6,132
Inspection et mesurage du bois.....	17,420	20,178	9,107	11,493	11,990
Timbres des poids et mesures, du gaz, et des pièces judiciaires.....	50,700	45,120	53,127	57,246	57,445
Autres revenus.....	63	247	462	1,020	964
Totaux..	7,854,581	6,905,005	8,076,526	8,520,230	8,441,495

* Ce montant comprend \$38,213 pour alcool méthylé.

† Ce montant comprend \$22,753 pour alcool méthylé.

‡ Ce montant comprend \$33,117 pour alcool méthylé.

§ Ce montant comprend \$12,396 pour alcool méthylé.

Le tableau comparatif ci-dessous donne le détail des droits d'accise pour les exercices ci-dessous indiqués :—

	1.	2.	3.	4.	5.
	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
	\$	\$	\$	\$	\$
Spiritueux	4,620,393	3,546,942	3,876,677	4,142,057	4,133,638
Liqueur de malt.	13,631	10,495	6,906	6,628	6,125
Malt.	556,365	591,399	935,668	1,008,130	956,691
Cigares.	603,473	615,179	634,177	692,266	700,535
Tabac.	1,896,359	1,926,987	2,421,993	2,446,130	2,448,957
Pétrole	39,737	40,407	43,503	46,343	41,269
Fabrication en entrepôt	29,610	34,581	38,338	36,050	37,691
Saisies	3,886	2,727	5,367	8,989	3,285
Autres recettes	16,162	18,222	22,562	24,792	24,377
Alcool méthylique		38,213	22,753	33,117	12,396
Totaux	7,779,616	6,825,152	8,007,944	8,444,502	8,364,964

Les spiritueux, dont la quantité produite dans le cours de l'exercice précédent était de 3,856,955 gallons, n'ont atteint pour le dernier exercice que le chiffre de 1,608,344 gallons de preuve, dans la production desquelles on a employé les matières suivantes :—

	Liv.
Malt	1,409,424
Maïs	20,074,920
Seigle	5,807,361
Blé	232,025
Avoine	267,640
	27,791,370

Le mouvement des différentes distilleries sera donné en détail à l'annexe A (Etat n° 3), pages 54 et 55.

	Gallons de preuve.
Il y avait en voie de fabrication, le 1 ^{er} juillet 1893.	252,850
Il a été fabriqué dans le cours de l'exercice	1,608,344
Il a été rapporté aux distilleries pour redistillation.	266,639
Il est en outre entré dans les distilleries, droit acquitté.	5,037
Alcool amylique	33,309
	2,166,179

Revenus de l'Intérieur—Accise.

Suit l'indication de ce qu'il est advenu de ces spiritueux :—

	Gallons de preuve.
Mis en entrepôt sous le contrôle officiel.....	1,911,467
Hydrate d'amyle.....	33,309
Manquants résultant de la rectification.....	1,206
Restant en voie de fabrication le 30 juin 1894, suivant inventaires.....	220,197
	2,166,179

Le tableau suivant montre le mouvement des spiritueux pendant l'exercice terminé le 30 juin 1894, et les quatre exercices précédents :—

Exercice.	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	En entrepôt au commencement de l'exercice.	Mis en entrepôt pendant l'exercice à la sortie des distilleries.	Autrement mis en entrepôt.	Sortis pour la consommation.	Exportés.	Employés dans les fabriques-entrepôts.	Dont il est autrement rendu compte.	Pour être redistillés.	En entrepôt à la fin de l'exercice.
	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Galls de pr.	Gall. de pr.	Galls de pr.	Gall. de pr.	Galls de pr.	Galls de pr.	Gall. de pr.
1889-90.....	9,948,182	5,136,688	31,015	3,521,194	12,003	254,666	74,518	154,325	11,099,179
1890-91.....	11,099,179	4,570,724	51,740	2,687,664	20,497	325,235	113,321	159,140	12,415,786
1891-92.....	12,415,786	3,561,255	46,940	2,545,935	32,223	312,140	120,300	177,304	12,836,079
1892-93.....	12,836,079	4,017,403	72,016	2,731,896	51,239	330,459	123,239	185,851	13,502,814
Totaux	46,299,226	17,286,070	201,711	11,486,689	115,962	1,222,500	431,378	676,620	49,853,858
Moy. des quatre exercices terminés le 30 juin 1893.....	11,574,806	4,321,517	50,428	2,871,672	28,990	305,622	107,844	169,155	12,463,464
1893-94.....	13,502,814	1,911,466	45,108	2,749,109	76,098	289,841	171,177	266,337	11,906,826

Suit un tableau du mouvement de l'exportation :—

	Gallons de preuve.
1889-90	12,003
1890-91.....	20,497
1891-92.....	32,223
1892-93.....	51,239
1893-94.....	76,098

Le relevé qui suit fait voir les quantités totales sur lesquelles les droits ont été perçus dans le cours des différents exercices y mentionnés. On verra que la colonne des totaux s'accorde avec les chiffres de l'état financier n° 13, page 19 :—

Exercice.	Spiritueux indigènes.		Spiritueux importés employés dans des usines-entrepôts. Acquittés de la différence entre les droits de douanes et ceux d'accise.	Quantités totales des acquittées des droits.	Droits afférents à chaque exercice, y compris le produit des licences.
	Droits acquittés à la sortie de la distillerie.	Droits acquittés à la sortie de l'entrepôt.			
	Gallons de pr.	Gallons de pr.	Gallons de pr.	Gallons de pr.	\$
1889-90.....	22,590	3,521,194	30,870	3,574,654	4,620,393
1890-91.....	21,177	2,687,664	51,532	2,760,373	3,546,941
1891-92.....	33,038	2,545,935	46,270	2,625,243	3,876,677
1892-93.....	15,701	2,731,896	71,817	2,819,414	4,142,057
Totaux.....	92,506	11,486,689	200,489	11,779,784	16,186,068
Moyenne des quatre exercices terminés le 30 juin 1893....	23,126	2,871,672	50,122	2,944,946	4,046,517
1893-94.....	1,206	2,753,401	44,809	2,799,416	4,133,637

Revenus de l'Intérieur—Accise.

MALT :

Le relevé qui suit représente le mouvement du malt pendant l'exercice 1893-94, et pendant les quatre exercices précédents :—

Exercices.	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
	En entrepôt au commencement de l'année.	Fabriqué pendant l'exercice.	Pris pour la consommation.	Exporté.	Dont il est autrement rendu du compte.	En entrepôt à la fin de l'exercice.	Droits afférents à l'exercice, y compris le produit des licences.
	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	\$
1889-90.	24,764,622	64,314,257	54,974,013	5,471,737	2,034,125	26,599,004	556,365
1890-91.	26,599,004	52,999,874	57,909,201	3,333,633	1,025,725	17,330,319	591,399
1891-92.	17,330,319	56,678,903	46,425,882	69,855	775,241	27,794,592	935,667
		*1,056,348					
1892-93.	27,794,592	53,933,419	50,082,751	307,078	1,064,567	32,039,148	1,008,130
		*1,765,533					
Totaux ...	96,488,537	230,743,334	209,391,847	9,182,303	4,899,658	103,763,063	3,091,561
Moyenne des quatre exercices terminés le 30 juin 1893.	24,122,134	57,687,083	52,347,962	2,295,576	1,224,914	25,940,766	772,890
1893-94.	32,039,148	47,459,005	51,311,206	398,551	470,720	29,112,672	956,691
		*1,794,996					

* Importé.

TABAC

Le tableau suivant représente le mouvement du tabac, y compris le tabac en poudre et les cigarettes, pour les exercices respectivement terminés le 30 juin des années 1890, 1891, 1892, 1893 et 1894.

Exemple.	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.		8.	9.
	En entrepôt le 1er juillet.	Fabriqué pendant l'exercice.	Pris pour la consommation.	Exporté.	Dont il est autrement rendu compte.	En entrepôt le 30 juin.	En feuilles pour la consommation.	Étranger.	Quantité totale retirée pour la consommation.	Droits perçus, y compris le produit des licences.
	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Canadien.	Liv.	Liv.	\$
1889-90	2,114,261	10,260,275	9,875,337	146,259	87,762	2,265,178	90	9,875,427	1,896,359
1890-91	2,651,178	9,947,650	9,778,708	107,127	103,382	*2,223,611	101	9,778,809	1,926,987
1891-92	*2,226,102	9,929,616	9,992,186	145,266	75,195	1,943,071	422	9,992,608	2,421,993
1892-93	1,943,071	10,596,633	10,127,871	409,431	116,801	1,885,601	802	10,128,673	2,446,130
Totaux	8,548,612	40,734,174	39,774,102	808,083	363,140	8,317,461	1,415	39,775,517	8,291,460
Moyenne des quatre exercices clos le 30 juin 1893.	2,137,153	10,183,543	9,943,525	202,021	95,785	2,079,365	354	9,943,879	2,072,865
1893-94	1,885,601	10,455,722	10,002,347	292,549	50,430	1,996,002	174	10,002,521	2,448,957

* NOTE. On avait d'abord calculé les cigarettes à 2½ livres le mille, mais on a constaté que le chiffre de 3 livres est plus exact. On a donc corrigé en conséquence le report de l'exercice 1890-91.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

Ci-suit un relevé de la consommation du tabac canadien pendant les cinq derniers exercices :—

Exercices.	Tabac en feuille et en torquettes acquitté des droits.	Livré aux manufactures	Totaux.
	Liv.	Liv.	Liv.
1889-90	79,518	602,095	681,613
1890-91	84,624	286,464	371,088
1891-92	72,583	400,718	473,301
1892-93	78,427	505,010	583,437
1893-94	88,110	816,725	904,835

Le tableau suivant donne la quantité du tabac canadien en rouleaux sur lequel ont été payés des droits, et les divisions dans lesquelles ces droits ont été perçus. Les quantités ci-dessous sont comprises dans le relevé qui précède, à la colonne 3 :—

DIVISIONS.	LICENCES.		Quantité acquittée des droits pendant l'exercice expiré le 30 juin 1894.	Droits perçus, y compris le produit des licences.
	Nombre.	Montant		
		\$ c.	Liv.	\$ c.
Ottawa	2	4 00	360	22 00
Windsor	1	2 00	355	19 75
Joliette	35	51 00	25,307	1,316 35
Montréal	63	122 00	40,233	2,133 65
Saint-Jean	1	2 00	2 00
Terrebonne	66	132 00	21,855	1,224 75
Total	168	313 00	88,110	4,718 50
Total de l'exercice précédent	84	162 00	78,427	4,083 38

Le tableau suivant représente le mouvement des cigares pendant l'exercice terminé le 30 juin 1894 et les quatre exercices précédents :—

Exercices.	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.
	En entrepôt le 1 ^{er} juillet.	Fabriqué pendant l'exercice.	Taxé en vertu de l'art. 263, ch. 34, 40 Vic., S.R.	Pris pour la consommation.	Exporté.	Dont il est autrement rendu compte.	En entrepôt le 30 juin.	Droits afférents à l'exercice, y compris le produit des licences.
	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	\$
1889-90.....	10,798,175	100,311,140	165,392	98,976,117	124,550	11,800	12,157,240	603,473
1890-91.....	12,157,240	100,081,550	25,401	101,142,481	178,775	29,985	10,912,950	615,180
1891-92.....	10,912,950	107,927,813	7,298	104,52,791	136,160	14,183,170	634,177
1892-93.....	14,183,170	114,240,490	30,759	111,668,809	526,510	153,400	13,206,700	692,266
Totaux.....	48,046,525	422,660,993	228,850	419,316,198	985,935	194,185	50,460,060	2,545,096
Moyenne des quatre exercices clos le 30 juin 1893.....	12,011,634	105,665,248	57,212	104,829,049	241,484	48,296	12,615,015	636,274
1892-94.....	13,206,700	120,345,137	44,623	115,440,480	480,825	875	17,674,280	700,585

Revenus de l'Intérieur—Accise.

Les recettes provenant des fabrications en entrepôt, dans le cours des cinq derniers exercices, se chiffrent comme suit :—

1889-90	\$29,610
1890-91	34,581
1891-92	38,338
1892-93	36,050
1893-94	37,691

INSPECTION DU PÉTROLE :

Le nombre de colis de pétrole canadien inspectés durant le dernier exercice a été de 303,002, et les droits se sont élevés à \$26,445.

Le nombre de colis de pétrole importé inspectés par les agents du ministère a été de 224,170, et les droits se sont élevés à \$14,824.

TRAVAUX PUBLICS :

La recette des travaux publics s'accuse comme suit :—

	1892-93.	1893-94.
Chutes d'eau et autres locations	\$3,683	\$3,761
Travaux publics secondaires	2,286	2,371

INSPECTION DU BOIS :

Les recettes de l'inspection du bois, en 1893-94, ont été de \$11,990.14, tandis que le service a coûté \$25,281.18.

Le commerce du bois carré décline tous les ans, et les raisons qui ont donné lieu à la loi d'inspection du bois disparaissent avec ce commerce. Il y a maintenant lieu de se demander si l'utilité de cette loi et de l'organisation qui en résulte n'ont pas cessé, et si—en ménageant une indemnité raisonnable aux agents qui ont pendant plusieurs années présidé à son exécution—on n'aurait pas raison d'y mettre fin.

Si l'abolition complète de l'inspection devait causer quelque sérieux inconvénient aux exportateurs, on pourrait la faire tomber dans le champ d'application de la loi générale d'inspection, comme les céréales, la farine et autres produits principaux, et les frais pourraient être supportés par ceux qui voudraient en profiter. Cette inspection cesserait d'être à la charge au pays.

POIDS ET MESURE ET GAZ :

Comme d'habitude, il sera soumis au sujet de ces services, un rapport spécial contenant des renseignements statistiques complets.

Les recettes de ces services, y compris celle des timbres judiciaires de la cour suprême et de la cour de l'échiquier, se sont élevées à \$57,445.32.

INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES ET DES ENGRAIS :

Le rapport supplémentaire ordinaire sur ce service sera présenté, et on y trouvera les détails de ce qui a été fait, ainsi que les rapports des analystes publics.

INSPECTION DES DENRÉES :

Les annexes B et C comprennent les relevés statistiques ordinaires de l'inspection des denrées.

ALCOOL MÉTHYLÉ :

La quantité d'alcool méthylé fabriquée dans le cours de l'exercice a été de 125,057 gallons de preuve ; 123,443 ont été vendus. Etat détaillé, pages 46 et 93.

L'annexe B donne, comme d'ordinaire, les détails concernant les alambics en contravention saisis durant l'exercice.

L'annexe C fait voir les recettes de l'exercice pour chacun des chefs à chacun des bureaux secondaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. MIALL,

Commissaire.

OTTAWA, 31 octobre 1894.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE A.

TABLEAU indiquant la consommation annuelle par tête des articles sous-mentionnés frappés de droits d'accise ou de douane, et le revenu par tête en provenant annuellement.

ANNÉES.	CANADA.									
	Quantité.					Droit.				
	Spiritueux.	Bière.	Vin.	Tabac.	Pétrole.	Spiritueux.	Bière.	Vin.	Tabac.	Pétrole.
	Galls.	Galls.	Galls.	Liv.	Galls.	\$	\$	\$	\$	\$
1868	1·604	2·269	·174	1·738	·193	1·028	·097	·043	·176	·014
1869	1·124	2·290	·115	1·755	·575	·761	·092	·037	·193	·041
1870	1·434	2·163	·195	2·190	1·103	·962	·085	·049	·259	·061
1871	1·578	2·490	·259	2·052	1·591	1·059	·095	·056	·336	·077
1872	1·723	2·774	·257	2·481	1·302	1·160	·108	·070	·422	·076
1873	1·632	3·188	·238	1·999	1·387	1·135	·120	·066	·350	·084
1874	1·994	3·012	·288	2·566	1·618	1·363	·119	·086	·442	·103
1875	1·394	3·091	·149	1·915	1·589	1·127	·114	·069	·428	·098
1876	1·204	2·454	·177	2·316	1·360	1·182	·098	·075	·513	·105
1877	·975	2·322	·096	2·051	1·103	·949	·109	·057	·446	·084
1878	·960	2·169	·096	1·976	·927	·147	·052	·439
1879	1·131	2·209	·104	1·954	1·095	·125	·057	·449
1880	·715	2·248	·077	1·936	·772	·081	·055	·428
1881	·922	2·293	·099	2·035	·990	·081	·073	·443
1882	1·009	2·747	·120	2·150	1·084	·098	·092	·485
1883	1·090	2·882	·135	2·280	1·186	·103	·097	·473
1884	·998	2·924	·117	2·476	1·074	·104	·082	·365
1885	1·126	2·639	·109	2·623	1·198	·111	·074	·393
1886	·711	2·839	·110	2·052	1·007	·091	·074	·502
1887	·746	3·084	·095	2·062	1·045	·100	·066	·514
1888	·645	3·247	·094	2·093	·944	·110	·066	·509
1889	·776	3·263	·097	2·153	1·107	·114	·068	·529
1890	·883	3·360	·104	2·143	1·257	·121	·072	·539
1891	·745	3·790	·111	2·292	1·094	·137	·080	·590
1892	·701	3·516	·101	2·291	1·156	·211	·075	·680
1893	·740	3·485	·094	2·314	1·235	·218	·070	·691
1894	·742	3·722	·089	2·264	1·235	·205	·060	·683
Moyenne.....	1·087	2·832	·137	2·154	1·079	·118	·063	·454

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE B.

Liste des inspecteurs et des sous-inspecteurs des principaux articles de provenance canadienne, ayant droit d'agir comme tels sous l'autorité de l'Acte d'inspection, Statuts révisés, chap. 99, et les actes qui le modifient, complétée jusqu'au 30 juin 1894, avec indication du district pour lequel ces officiers ont été nommés, et du territoire compris dans chaque district.

District.	Territoire compris dans le district.	Date de l'arrêté du conseil.	Articles.	Nom.	Emploi.	Résidences.
<i>Ontario.</i>						
Brant et Haldimand	Comtés de Brant et Haldimand.	27 sept. 1873	Cuir et peaux vertes.	Wm. G. Cuthbert.	Inspecteur.	Paris.
do	Bruce et Grey.	27 do 1873	Poissons et huile de pois.	John Campbell.	Sous-inspecteur.	Kincardine.
do	do	27 do 1873	do	Geo. S. Miller.	do	Owen-Sound.
do	Carleton et Russell.	27 do 1873	Cuir et peaux vertes.	Jos. W. Barringer.	Sous-inspecteur.	Windsor.
do	Essex, Kent et Lambton.	27 do 1873				
do	Frontenac, Leeds et Addington.	27 do 1873				
do	Greenville, Dundas et Stormont.	27 do 1873	Cuir et peaux vertes.			
do	Glengarry et Prescott.	27 do 1873				
do	Tout le territoire qui s'étend au sud de la ligne-mère du chemin de fer Grand-Tronc (non déjà compris dans le district de Toronto) et à l'est du chemin de fer Port-Dover et Lac-Huron.	10 nov. 1885	Blé et autres grains.	Edward Adamson.	Inspecteur.	Hamilton.
do	Cité de Hamilton.	29 août 1873	Cuir et peaux vertes.	James Brown.	do	do
do	Toute la partie de l'Ontario qui s'étend à l'ouest du chemin Kingston et Pembroke, et à l'est des limites est des comtés d'Ontario, de Muskoka et de Farry-Sound.	10 nov. 1885	Blé et autres grains.	Wm. Bletcher.	do	Port-Hope.
do	Cité de Kingston.	29 août 1873	Cuir et peaux vertes.	Peter McKim.	do	Kingston.
do	Comtés de Lanark et Renfrew.	27 sept. 1873	Beuf et lard.	Wm. Gardner.	do	Dalhousie.
do	do	27 do 1873	Cuir et peaux vertes.	Michael Cairns.	Inspecteur.	Ste-Catherine.
do	do	27 do 1873				
do	Tout le territoire situé au sud de la ligne du chemin de fer Grand-Tronc et à l'ouest de la ligne du chemin de fer Port-Dover et Lac-Huron.	10 nov. 1885	Blé et autres grains.	Simpson Thompson.	Inspecteur.	London.
do	Cité de London.	29 août 1873	Cuir et peaux vertes.			
do	Comtés de Middlesex et Elgin.	27 sept. 1873				
<i>Quebec.</i>						
Northumberland et Hastings.	do	27 do 1873	Cuir et peaux vertes.	John Hodge.	Inspecteur.	Belleville.
Ontario et Durham.	do	27 do 1873	Farines.	Wm. Belcher.	do	do
Oxford et Norfolk.	do	27 do 1873				
Ottawa.	Comprenant toute la partie de l'Ontario située à l'est du chemin de fer Kingston et Pembroke.	10 nov. 1885	Blé et autres grains.	W. J. McNeil.	Inspecteur.	Kingston.
do	Cité d'Ottawa.	29 août 1873	Cuir et peaux vertes.	Francis McCullough.	do	Ottawa.
do	Comtés de Perth et Huron.	27 do 1873	do	John Meyers.	do	Stratford.
do	Comtés de Peterborough et Victoria.	27 do 1873				
Peterborough et Victoria.	Comprenant tout le territoire situé au nord du chemin de fer Grand-Tronc entre Guelph et Sarnia, et à l'ouest de la limite ouest de la division de Toronto; aussi toutes les stations sur la ligne du Grand-Tronc et du prolongement de la Baie-Georgienne entre Stratford et Wiarton.	10 nov. 1885	Blé et autres grains.			
Stratford.	Comprenant à la limite ouest de la division de Kingston, et allant de la vers l'ouest le long de la rive nord du lac Ontario à Burlington, de là vers le nord le long de la route du chemin de fer Hamilton et Nord-Ouest à Georgetown, de là vers l'ouest jusqu'à Guelph, le long de la ligne du chemin de fer Grand-Tronc, et de là vers le nord-ouest par la route la plus à l'ouest du chemin de fer Wellington, Grey et Bruce jusqu'à Kincardine, excepté toutes les stations qui se trouvent sur la ligne du Grand-Tronc et du prolongement de la Baie-Georgienne, lesquelles appartiennent à la division de Stratford.	10 nov. 1885	Blé et autres grains.	Edward Adamson.	Inspecteur.	Toronto.
Toronto.	Cité de Toronto et comtés de York et Peel.	26 avril 1875	Farines.	James Rough.	do	do
do	do	26 do 1875	Cuir et peaux vertes.	E. A. Thompson.	do	do
Port-Arthur.	Ville de Port-Arthur et le territoire adjacent compris dans un rayon de 15 milles.	11 sept. 1885	Blé et autres grains.	Frank E. Gibbs.	do	Port-Arthur.
do	Comtés de Simcoe et Algoma.	27 sept. 1873	Poisson et huiles de poisson.			
do	do	do				
do	Comtés de Wellington et Waterloo.	do				
do	do	do				
do	do	do				
do	Comtés de Drummond et Arthabaska.	13 sept. 1877				
do	do	19 oct 1877				
do	Comté d'Hochelega.	12 avril 1886	Cuir et peaux vertes.	J. H. Mooney.	Inspecteur.	Hochelega.

Liste des inspecteurs et des sous-inspecteurs des principaux articles de provenance canadienne, etc.—*Fin.*

Distriets.	Territoire compris dans le district.	Date de l'arrêté du conseil.	Articles.	Noms.	Emploi.	Résidences.
<i>Québec—Suite.</i>						
Lévis	Comtés de Lévis, Lorbinière, Bellechasse et Dorchester	15 mars 1886	Cuir et peaux vertes.	Hospice Labelle.	Inspecteur	Montréal.
Montréal	Cité de Montréal	29 août 1873	Farines	W. E. Scott.	Sous-inspecteur	do
do	do	do	Blé et autres grains	James Dolaney	Inspecteur	do
do	do	do	Bœuf et porc.	Edward J. Major.	do	do
do	do	do	Cendres	Antoine Masson	Inspecteur	do
do	do	do	Poisson et huiles de p.	D. Skyes	Sous-inspecteur	do
do	do	do	Cuir et peaux vertes.	B. Simard	Inspecteur	Hull.
Ottawa, comté d'	Comté d'Ottawa, y compris la cité de Hull.	5 févr. 1881.	do	Philléas Rousseau	Sous-inspecteur	Québec.
Québec	Cité de Québec	29 août 1873.	Farines	David Nolan	Inspecteur	do
do	do	do	Bœuf et porc.			do
do	do	do	Poisson et huiles de p.	Louis Côté.	Sous-inspecteur	do
do	do	do	Cuir et peaux vertes.	Aldéric Fortin	Inspecteur	do
do	do	do	do	Joseph Légaré	Sous-inspecteur	do
do	do	do	Beurre.	Pierre Poutine	Inspecteur	do
Témiscouata et Kamouraska.	Comtés de Témiscouata et Kamouraska.	1er avril 1875.				
<i>Nouveau-Brunswick.</i>						
Carleton.	La partie du comté de Saint-Jean, y compris la ville de Carleton, située à l'ouest de la rivière.	28 mars 1876.	Poisson et huiles de p.	S. L. Brittain	Inspecteur	Carleton.
Gloucester.	Comté de Gloucester	12 oct. 1875.	do	Fred. Witzel	do	Gloucester.
do	do	do	do	P. J. Commeau	Sous-inspecteur	Petit-Rocher.
Northumberland	do	26 avril 1880	Poisson et huiles de p.			
Restigouche	do	23 mai 1882.	do			
Saint-Jean.	La partie de la cité et du comté de Saint-Jean située à l'est de la rivière.	18 mars 1876.	do	F. W. Thomson	Inspecteur	Saint-Jean.
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>						
do	do	do	Cuir et peaux crues	Geo. Murdoch	Sous-inspecteur	do
do	do	do	do	Chas. Clarke	do	do
York.	Comté d'York	27 déc. 1883.	do	Israel Atherton	Inspecteur	Frédérickton.
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>						
Annapolis.	do	25 juin 1877.	Poisson et huiles de p.	Israel Letteny	do	Granville.
Antigonish.	do	16 oct. 1878.	do			
Argyle.	Township d'Argyle pour le poisson et l'huile de poisson seulement	25 avril 1879.	do			
Barrington.	Township de Barrington	20 do 1876.	Poisson et huiles de p.			
Cap-Breton.	Comté de Cap-Breton.	8 juill. 1874.	do			
Colchester.	Comté de Colchester.	do	do			
Guysborough.	do	16 oct. 1873.	do	Jos. Reyno	Sous-inspecteur	Herring Cove.
Halifax.	Cité et comté d'Halifax.	do	do	Chas. Fuller	do	Devil's-Head.
do	do	11 oct. 1894.	do	John Sutherland	do	Halifax.
Pictou.	Comté de Pictou.	16 oct. 1873.	Cuir	Charles Wilson	do	Pictou.
do	do	do	Peaux crues.			do
do	do	do	Poisson et huiles de p.			do
Queen.	Comté de Queen	28 fév. 1891.	do	J. A. Matheson	Inspecteur	S. Bay, Ingonish.
Shelburne	Township de Shelburne.	20 avril 1876.	do	Geo. Feder	Sous-inspecteur	Englishtown.
Victoria	Comté de Victoria.	16 oct. 1873.	do	John McNeil	do	Ingonish.
do	do	do	do	Hugh McQueen	do	Rive-Nord.
do	do	do	do	Isaac Roper	do	Ingonish.
do	do	do	do	Murdoch McDonald	do	Neil's-Harbour.
do	do	do	do	F. E. Binnet	do	Arichat.
do	do	do	do	Francis Smith	do	Lunenburg.
Ile Madame	Comté de Richmond.	10 mai 1880.	do			
Lunenburg	Lunenburg	29 août 1892.	Poisson et huiles de p.			
Unversess.	Comté d'Unversess.	do	do			
Richmond	Comté de Richmond, à l'exclusion du territoire mis à part comme le dist. de l'Ile Madame	do	do			
Yarmouth	Comté de Yarmouth.	do	do			
Windsor.	T p de Windsor, dans le comté de Hauts.	do	Poisson et huiles de p.			
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>						
Charlottetown	Province de l'Ile Prince-Edouard.	23 juin 1886.	Cuir et peaux crues.			
Prince	Comté de Prince.	19 do 1886.	Poisson et huiles de p.			
<i>Manitoba.</i>						
Winnipeg.	Cité de Winnipeg	20 août 1884.	Blé et autres grains	David Horn	Inspecteur	Winnipeg.
do	do	do	do	James Massie	Sous-inspecteur	do
do	do	do	Cuir et peaux crues.	W. J. Bird	Inspecteur	do

ANNEXE C.

TABIEAU indiquant la quantité de certains articles de provenance canadienne inspectés en exécution de l'acte 37 Vic., chap. 45, dans le cours de l'exercice clos le 30 juin 1894, ainsi que les droits d'inspection perçus d'après les rapports fournis au ministère du revenu de l'intérieur par les différents inspecteurs.

BLÉ ET AUTRES GRAIN.

DISTRICTS.	Blé														
	Dur du Manitoba.				Américain.			Du Nord.			Du printemps.				
	Extra.	N° 1.	N° 2.	N° 3.	N° 4.	N° 1.	N° 2.	N° 3.	N° 1.	N° 2.	N° 3.	N° 1.	N° 2.	N° 3.	Rejeté.
Montréal.....	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.
Kingston	6,900	24,060	173,940	14,820	131,820	41,760	20,460	900	52,560	300	23,400
Toronto.....	4,800	1,080	1,800
Port-Arthur	6,840	2,588,080	1,435,260	132,240	3,040	253,980	16,100	1,520	45,880	14,060
Winnipeg	9,880	1,606,660	646,800	106,120	380	117,740	19,000	380	5,700	380	3,420
	23,620	4,279,840	2,390,020	253,180	3,420	131,820	41,760	20,460	377,800	35,100	1,900	53,560	69,200	300	26,820

Revenus de l'Intérieur—Accise.

BLÉ ET AUTRES GRAINS—Suite.

Bré—Suite.

Districts.	De Californie.			Gelé.			Fyfe blanc d'hiver.			Blanc d'hiver.		Mêlé.	Rouge d'hiver.				Non classé.
	N° 1.	N° 2.	N° 3.	N° 1.	N° 2.	N° 3.	N° 1.	N° 2.	N° 3.	N° 1.	N° 2.	N° 1.	N° 1.	N° 2.	N° 3.	Re-jeté.	
Montréal.....	Qtz.	29,200	600	Qtz.	1,500	Qtz.	Qtz.	Qtz.	14,280	81,660	Qtz.	15,960	Qtz.	103,160	1,500	Qtz.	560
Kingston.....	800	8,100
Toronto.....	16,920	720	360	1,080	4,680	67,940	3,960	124,840	2,680
Port-Arthur.....	19,000	6,460	760	43,700	10,640	36,860
Winnipeg.....	4,560	3,040	20,240	13,680	68,000
	16,920	29,920	960	23,560	12,080	760	68,620	92,260	4,680	15,080	89,760	3,960	15,960	223,000	1,500	2,680	100,420

TABLEAU indiquant la quantité de certains articles de provenance canadienne, etc.—*Suite*,
BLÉ ET AUTRES GRAINS—*Suite*.

DISTRICTS.	AUTRES GRAINS.														Seigle.				
	Sarrasin.				Maïs.			Avoine.				Nourri- ture.		Re- jeté.		N° 2.		N° 3.	
	N° 2.	N° 3.	Re- jeté.	Nour- riture.	N° 3, jaune.	N° 2.	Re- jeté.	Non classé.	N° 1.	N° 2.	N° 3.	Re- jeté.	Nourri- ture.	N° 2.	N° 3.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.
Montréal	Qtx.	122,392	19,548	2,016	1,400	3,597,352	1,940	1,400	62,844	(américain 90,886) 755,248	121,576	68,200	40,228	840	Qtx.	40,228	840	Qtx.	840
Kingston	Qtx.	56,700						2,500	23,000				400		Qtx.	400		Qtx.	
Toronto	Qtx.	61,912				49,276	720	612	48,960	600	612		2,640		Qtx.	2,640		Qtx.	
Port-Arthur	Qtx.	15,580						380	77,520						Qtx.			Qtx.	
Winnipeg	Qtx.														Qtx.			Qtx.	
	Qtx.	15,580	19,548	2,016	380	3,646,628	2,660	1,400	66,336	910,728	122,176	68,812	21,280	48,268	Qtx.	48,268	840	Qtx.	840

Revenus de l'Intérieur—Accise.

AUTRES GRAINS—Fin.

DISTRICTS.	Orge.										Pois.			Droits. \$ c.
	N° 1.	N° 2.	N° 3 Extra.	N° 4.	A deux rangs.	N° 3.	Rejetée.	Nour-riture.	N° 1.	N° 2.	N° 3.	N° 3 R.E.	Rejetée.	
	Qtz.	Qtz.	Qtz.	Qtz.	Qtz.	Qtz.	Qtz.	Qtz.	Qtz.	Qtz.	Qtz.	Qtz.	Qtz.	
Montréal.....	33,308	2,016	9,906	1,200	1,900	2,862	1,800	576	13,500	1,034,820	111,720	7,200	14,700	7,314 25
Kingston.....	65,080	10,100		1,200	1,900				2,000	38,450	3,100	7,200		280 10
Toronto.....	68,105	31,000	5,760						4,320	364,840	22,000		3,240	2,365 00
Port-Arthur.....														8,770 90
Winnipeg.....														4,443 60
	166,403	43,116	15,756	1,200	1,900	2,862	11,300	576	19,820	1,443,110	136,820	7,200	17,940	23,173 85

FLEUR DE FARINE ET FARINE.

DISTRICT.	Patent Spring.		Straight Roller.		Extra.		Superfine.		Strong Bakers.		Sur échantillon.		Sture.		Rejeté.		Droits. \$ c.
	Sacs.	Brls.	Sacs.	Brls.	Brls.	Sacs.	Brls.	Sacs.	Sacs.	Brls.	Sacs.	Brls.	Sacs.	Brls.	Sacs.		
Québec.....	75	1,957	7,096	3,135	1,975	300	1,092	439	485	686	406	1,911	150	359 52			

TABLEAU indiquant la quantité de certains articles
BŒUF ET

DISTRICT.	BŒUF.		
	Mess.	Prime Mess.	Rejeté.
	Brls.	H. Brls.	H. Brls.
Québec.....	36	99	13

POISSON

DISTRICTS.	Saumon.			Truite de mer.		Maquereau.	
	Tierçons.	Brls.	½ brls.	Brls.	½ brls.	Brls.	½ brls.
Carleton, N.-B.....							
Saint-Jean.....		3,224	34	91		6,924	206
Halifax.....						116	1
Arichat.....						396	31
Lunenburg.....						219	
Victoria.....		9	1				
Totaux.....	19	3,950	44	164	23	7,655	238

HUILE DE

DISTRICTS.	Huile de baleine.			Huile de loup-marin.						
	N° 2 Straw.		N° 3 Brown.	N° 2 Pale.		N° 3 Straw.		N° 4 Brown.		N° 5 Dark Brown.
	Tierçons.	Brls.		Tierçons.	Brls.	Tierçons.	Brls.	Tierçons.	Brls.	
	Tierçons.	Tierçons.	Brls.	Tierçons.	Tierçons.	Brls.	Tierçons.	Brls.	Tierçons.	
Québec.....	8	5	1	72	1,100	28	62	3	2	
Saint-Jean.....				297	95	1	58		37	
Halifax.....										
Lunenburg.....										
Totaux.....	8	5	1	369	1,195	29	120	3	39	

de provenance canadienne inspectés, etc.—*Suite.*

PORC.

PORC.				Droits.
Mess.	Prime Mess.	Thin Mess.	Rejeté.	
Brls.	Brls.	Brls.	Brls.	\$ c.
617	93	7	9	217 90

SAUMURÉ.

Hareng.		Gasparot.		Morue.	Autre poisson.	Droits.
Brls.	½ brls.	Brls.	½ brls.	Brls.	Brls.	
						\$ c.
1,036	43			5,225	271	489 67
	20	6,530				326 05
3,254	3,911	7,048				630 43
3,049	23	1,898	9	9		1,548 37
138	241	1				30 92
340		180	8			79 03
						23 05
7,817	4,238	15,657	17	5,234	271	3,127 52

POISSON.

Huile de marsouin.			Huile de morue.				Huile de merluche.		Huile de chien de mer.		Autre h. de pois.	Droits.
N° 1 Pale.	N° 2 Straw.	N° 3 Brown.	A.		B.		A.		B.			
Tierçons.	Tierçons.	Tierçons.	Tierçons.	Brls.	Tierçons.	Brls.	Tierçons.	Brls.	Tierçons.	Tierçons.	Tierçons.	\$ c.
13	13	11		2	1	695	3	11			1	402 55
						1,053	24	42	10	25	180	80 00
						359	3	30	1		19	336 05
13	13	11	2	1	2,107	382	83	11	25	184	15	78 20
												896 80

TABLEAU indiquant la quantité de certains articles de provenance canadienne inspectés, etc.—*Fin.*

CUIR ET PEAUX CRUES.

Districts.	Peaux.				Peaux de veau.			Droits.
	1	2	3	Pieds en superficie.	1	2	3	
Montréal	30,154	6,840	3,872					\$ c. 2,012 83
Québec	17,367	5,338	792	34,652				1,572 37
Belleville	3,560	492						202 25
Hamilton	19,453	7,830	894		1,884	710		1,538 55
Kingston	8,967	510	557					451 70
Ottawa	6,859	2,415	700					498 70
Toronto	42,172	24,975	5,169					3,613 55
Frédéricton	1,488	66						79 05
Saint-Jean	8,816	3,234						599 70
Winnipeg	7,660	5,313	1,045		699	440	25	749 76
Hochelaga	31,151	8,216	2,160	5,415				2,135 00
Totaux	177,647	65,229	15,189	40,067	2,583	1,150	25	13,453 46

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.

Alambics illicites saisis dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1894.

Division.	Numéro.	Nom.	Valeur.	Date.	Remarques.	
			\$ c.			
Hamilton	32	Wm. Carroll	6 20	31 janv. 1894.	\$100 d'amende.	
	33	{ R. J. Burk J. W. Lang et Cie. }	403 13	6 avril 1894.	\$100 do	
Sainte-Catherine	14	Merriman Frères		9 janv. 1894.	\$100 do	
	308	Moses Robinsitch	1 00	18 août 1893.		
	309	J. L. Hopkins	5 60	6 nov. 1893.	\$50 do	
Toronto	311	Jno. Oag	1 60	12 déc. 1893.	\$60 do	
	312	H. Mudford	0 40	26 janv. 1894.	\$5 do	
	313	do	4 28	26 do 1894.	\$5 do	
	314	H. C. Butterworth	1 00	15 mars 1894.	\$10 do	
Joliette	118	C. S. Huot	62 60	21 nov. 1893.	Tabac confisqué.	
	g2594	J. B. Marcotte		13 do 1893.	\$100 d'amende.	
	g2595	Jos. Desjardins		13 do 1893.	\$50 do et les frais; a quitté le pays.	
	g2596½	O. St-Charles		13 do 1893.	\$100 d'amende.	
		J. Desjardins		13 do 1893.	\$100 do et 3 mois de pri- son; a quitté le pays.	
	g2597	O. St-Charles		13 do 1893.	\$120 d'amende et les frais.	
	770	A. Teschner	6 00	15 do 1893.	L'administration de la douane s'occupe de la poursuite.	
	Montréal	771	Magasin de Mlle Côté	0 45	4 déc. 1893.	Confiscation jugée suffisante.
		772	{ M. Laniel H. Paquin }	2 60	4 do 1893.	{ Paquin a été condamné à \$50 d'amende et les frais.
		773	A. Heaganton	11 40	8 féb. 1894.	\$100 d'amende et 1 mois; 2 mois à défaut de paiement.
774		Odilon Richot	9 75	9 mars 1894.	\$50 d'amende et les frais.	
775		A. de Lait	5 90	26 do 1894.		
776		do	130 65	26 do 1894.		
777		J. B. Richer	3 60	9 mai 1894.	\$10 d'amende.	
778		L. Héneault	15 00	14 do 1894.	\$100 do et 1 mois de prison.	
779		Geo. Croteau	6 00	15 do 1894.	\$10 do	
332		Pierre Ouellet et Cie	22 05	1er juill. 1893.		
333		C. Chamberland	8 00	4 do 1893.		
334		H. Gauvin	45 00	2 do 1893.	\$100 do	
335		Amable Joncas	75 00	14 do 1893.	\$100 do et les frais et 1 mois de prison.	
		336	N. Asselin	22 50	1er août 1893.	\$200 d'amende.
		337	T. Lachance	12 00	10 do 1893.	\$100 do et 1 mois de prison, ou 6 mois de prison à défaut de paiement.
Québec	338	Sifroid Simard	5 00	15 do 1893.		
	339	{ Anselme Turcotte, jeune F. X. Lepage }	18 00	19 sept. 1893.	Lepage cond. à \$100 d'amende.	
	340	Olivier Labbé	12 00	22 do 1893.		
		D. Asselin			\$100 d'amende.	
	341	J. Collins	12 00	11 déc. 1893.		
	342	F. Potvin	7 00	14 sept. 1893.	\$100 do et les frais.	
		X. Emond			\$100 d'amende.	
		N. Coulombe			\$100 do	
	343	M. Laflamme	2 50	10 janv. 1894.	La procédure cessera sur paie- ment de \$25.	
		344	Cyprien Jean	10 00	10 do 1894.	
Sherbrooke	345	E. Bernier	6 00	10 do 1894.		
	346	P. Duchesneau	5 50	10 do 1894.		
	347	Jos. Jobin	21 50	12 avril 1894.		
	93	C. J. O'Dell	3,098 40	22 août 1893.		
	94	F. Laroche	0 50	14 sept. 1893.	\$10 d'amende.	
	95	A. W. Parker	0 60	18 déc. 1893.	\$50 do	
	96	Parker et Knight	0 50	22 mai 1894.	\$50 do	
	97	V. Paradis et Fils	1 80	15 juin 1894.	\$50 do	
Sorel	60	Jos. Malo		2 mai 1894.		
Saint-Hyacinthe	46	E. Hétu	15 00	15 juin 1894.		

Alambics illicites saisis dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1894—*Fin.*

Division.	Numéro.	Nom.	Valeur.	Date.	Remarques.
			\$ c.		
Saint-Jean....	71	Jno. Thompson.....	2 25	7 août 1893..	\$50 d'amende et les frais ou 2 mois de prison.
	72	Geo. Lavoie.....	8 60	20 oct. 1893..	\$50 do
	73	do.....	92 00	26 do 1893..	\$100 do
Terrebonne....	74	Archie Gilman.....	0 40	16 nov. 1893..	
	37	N. Bourette.....	10 40	19 janv. 1894..	\$10 do
	38	Noé Binnette.....	1 25	30 mars 1894..	\$25 do
Trois-Rivières.	39	H. Savard.....	6 25	22 avril 1894..	
	82	Jos. Vézina.....	6 00	9 do 1894..	
Halifax.....	83	H. Alarie.....	3 00	11 do 1894..	
	137	A. L. Doyle et Cie.....	4 20	5 fév. 1894..	
	138	{ H. Marshall..... { Albert Beckwith... }		1er mai 1894..	
Saint-Jean....	50	H. B. Kerr.....	8 50	15 août 1893..	Confiscation jugée suffisante.
	51	T. W. Butler.....	7 00	15 do 1893..	
	52	C. McDonald.....	1 00	15 do 1893..	\$10 d'amende.
	53	J. W. McIntee.....	2 00	15 do 1893..	\$10 do
Winnipeg....	54	W. G. Nelson.....	1 80	24 sept. 1893..	
	40	W. J. Irwin.....	31 50	27 mars 1894..	\$600 do ou 4 m. de prison.
	41	J. H. Currie.....		26 do 1894..	\$50 do
		Imperial Oil Co.....	345 87	14 avril 1894..	

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

ÉTAT indiquant le montant des revenus de l'accise perçu des bureaux extérieurs sousmentionnés, durant l'exercice finissant le 30 juin 1894.

Divisions.	Bureaux extérieurs.	Spiritueux.		Liquueur de malt.		Malt.		Tabac.		Cigares.		Pétrole.		Saisies.		Autres recettes.		Totaux.		
		\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	
Belleville.	Trenton	4,360	13															4,360	13	
	Deseronto							3,639	50									3,639	50	
	Paris.					1,599	50			680	70							1,880	70	
Brantford	Tilsonburg.			50	00	658	00			185	70							1,835	20	
	Woodstock.	7,870	47							4,145	35						40	00	12,763	82
	Baden.			50	00													50	00	
Guelph.	Berlin	40,010	88					11,053	44									62,864	47	
	Galt			50	00	7,901	46			1,622	70							9,524	16	
	New-Hamburg			100	00	2,588	88											2,588	88	
	Preston.			100	00	3,679	00			3,107	10							6,886	10	
	Salem.			100	00													100	00	
	Waterloo.			100	00	11,195	00			2,782	80							14,077	80	
	Waterloo (distillerie)	193,888	11			4,200	00											198,608	11	
Hamilton	Greensville.					7,314	23											7,314	23	
	Dundas.					26,927	13											26,927	13	
	Napanee	8,146	84							3,797	61							12,050	65	
Kingston	Petrolia	6,910	99			1,056	90			14,692	00							20	00	
London.	Sarnia.	17,589	05			4,674	00											16,694	24	
	Strathroy	3,538	13			50	00											38,833	35	
	Saint-Thomas.	9,452	32			5,613	51			1,493	62							8,262	43	
	Collingwood	4,004	51															22,519	75	
	Kincardine.	1,385	09							11,083	97							60	00	
Owen-Sound	Meaford.	3,972	45															1,405	09	
	Newstadt.					4,375	52											3,992	45	
	Walkerton.					2,761	36			1,971	00							4,375	52	
	Almonte	145	22															4,732	36	
Perth	Arnprior	9,619	66															145	22	
	Fernbrooke	19,716	12			50	00			433	68							20	00	
	Renfrew.									11,720	83							84,320	14	
	Smith's-Falls	8,132	05															8,132	05	
	Cobourg	10,900	31															204	10	
Peterborough.	Lindsay.	5,192	35															40	00	
	Port-Hope.	3,174	13															40	00	
																		20	00	
																		168	00	

ANNEXE E—État indiquant le montant des revenus de l'accise perçu des bureaux extérieurs sousmentionnés, durant l'exercice finissant le 30 juin 1894.—Fin.

Division.	Bureaux extérieurs.	Spiriteux.		Liquieur de malt.		Malt.		Tabac.		Cigares.		Pétrole.		Saisies.		Autres recettes.		Totaux.		
		\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.		\$	c.
Prescott.	Brockville.	8,659	77	50	00	8,047	16	6,286	50	124	70	60	00	23,298	13	60	00	23,298	13	
	Gananoque.	5,196	38	50	00	4,224	25	486	90			40	00	5,236	38	40	00	5,236	38	
	Chutes-Niagara.			50	00	4,224	25							4,274	25			4,274	25	
	Port-Colborne.													0	10			96	15	
	Thorold.	2,022	14			748	00							112	20			2,154	34	
Stratford.	Godsch.	4,362	46	50	00	35,279	46	4,269	00			20	00	5,883	50	170	00	5,280	46	
	Lawson.																	5,205	50	
	Falmers-ton.	1,849	75	100	00	6,462	75	3,835	75	945	30	20	00	12,428	61	20	00	12,428	61	
	Sainte-Marie.	4,892	56	50	00	4,487	02					20	00	4,537	02	20	00	4,537	02	
Toronto.	Hornby.			50	00	413	32							71	30			71	30	
	Orillia.													1	00			1	00	
	Whitby.													71	30			71	30	
	Chatham.	7,869	91			4,442	52	4,442	52	2,512	44	60	00	14,900	72	60	00	14,900	72	
	Saint-Jacques-Achigan.					98	50							15	85			148	50	
	Gaspé.					472	00											472	00	
	Iles de la Madeleine.					165	00											165	00	
	Paspébiac.					5,238	76											5,238	76	
	Rivière-du-Loup.	4,552	21			140	63											4,692	84	
	Contrecoeur.														32	63			32	63
	Granby.																	20,830	59	
	Saint-Jean.																	12,996	18	
Saint-Jean, N.-B.	Saint-Jérôme.	12,704	18			272	00										20	00	12,996	18
	Terrebonne.	9,942	54			1,909	63										20	00	10,155	59
	Trois-Rivières.	505	02			6,922	63										20	00	2,434	65
	Chatham, N.-B.																	6,942	63	
	Newcastle.																	913	64	
	Andover.	893	64															3,453	75	
	Campo-Bello.	3,413	75															22,396	07	
	Frédéricton.																	60	00	
	Moncton.																	1,094	10	
	Sackville.																	49	83	
Cap-Breton.	Shediac.					523	88											4,400	83	
	Sussex.					1,869	02											20	00	
	Saint-Stephen.					4,907	90											1,889	02	
	Woodstock.	1,233	59															5,061	73	
																		1,233	59	
	Sydney-nord.																	40	00	

Halifax.	Amherst.	5,652	62			2,308	50											40	00	8,501	12	
	Truro.	1,362	95			8,898	13												40	00	10,301	08
	Weymouth.																			20	00	
	Yarmouth.																			40	00	
Pictou.	Antigonish.					13,081	02			765	60		28	60						40	00	
	New-Glasgow.					5,554	00													40	00	
Winnipeg.	New-Glasgow.					810	00													10	00	
	Brandon.	14,618	06			8,488	75													110	00	
	Calgary.	4,655	22			69	38													170	00	
	Edmonton.	2,747	68			3,732	95													860	00	
	Grain.	4,063	69																	4,923	69	
Vancouver.	Lethbridge.					87	75													35	00	
	MacLeod.																			20	00	
	Prince-Albert.	1,075	36			977	36													20	00	
	Orange-la-Prairie.	7,038	81			2,548	00													140	00	
	Kamloops.	6,088	62			913	50													20	00	
	Kaslo.																				20	
	Nelson.	10,792	59			50	00														165	29
Victoria.	New-Westminster.	2,774	63			861	00													60	00	
	Revelstoke.	1,678	95			1,835	30													99	00	
	Vernon.					270	00													20	00	
Nanaimo.	3,542	42			9,195	83														20	00	
Totaux.	191,088	17	1,100	00	100,911	38	124,092	99	45,756	04	176	23	2,540	86	468,442	67	2,777	00	468,442	67		

MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ÉTATS FINANCIERS, 1893-94

Revenus de l'Intérieur—Accise.

Mémo. des rembourse- ments (déduits au bas).	Montants déposés au crédit du receveur général.		Rabais autorisés.		Balances dûes le 30 juin 1894.		Total.		Service.		Revenu des années précédentes non perçu le 1er juillet 1893.		Revenu, 1893-94.		Total.	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
83,498 11	8,366,746	85	24,389	99	8,391,136	84	Accise et saisies, d'après l'état n° 3.....	38,568	44	8,352,568	40	8,391,136	84	
.....	3,566	00	27,823	17	31,389	17	Loyers de chutes d'eau et autres, d'après l'état n° 5.....	27,698	17	3,761	00	31,389	17	
.....	1,986	00	13,838	41	15,824	41	Travaux publics secondaires, d'après l'état n° 6.....	13,453	41	2,371	00	15,824	41	
.....	12,066	24	11	40	38,912	06	50,980	79	Inspection et mesurage du bois, d'après l'état n° 7.....	38,939	65	11,990	14	50,980	79	
.....	38,631	52	2,617	06	41,248	58	Poids et mesures, d'après les états nos 19 (A) et 19 (B).....	4,009	80	41,248	58	
.....	16,558	94	864	25	17,423	19	Inspection du gaz, d'après l'état n° 20.....	1,406	94	37,238	78	17,423	19	
.....	4,190	20	4,190	29	Timbres judiciaires, d'après les états nos 10 et 18.....	16,016	25	16,016	25	
.....	45	04	45	04	Timbres d'effets de commerce, d'après l'état n° 9.....	45	04	4,190	29	4,190	29	
.....	963	95	963	95	Divers débourssés, d'après l'état n° 11.....	963	95	45	04
.....	22,086	75	22,086	75	Spiritueux pyroxyliques, recettes nettes.....	22,086	75	22,086	75	
83,498 11	8,466,796	54	8,575,298	01Moins—Remboursements, d'après l'état n° 16.....	8,451,186	56	8,575,298	01	
.....	83,498	11	83,498	11	83,498	11	83,498	11	
.....	8,385,298	43	11	49	108,489	98	8,491,799	90Totaux.....	124,111	45	8,367,688	45	8,491,799	90	

E. MIALL,
*Commissaire.*DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

Dr.

N° 2.—COMPTE GÉNÉRAL

Montants dus aux percepteurs, etc., le 1er juillet 1893.	DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE DÉPARTEMENT.					Montant dus par les percepteurs, etc., le 30 juin 1894.	Total.
	Appointements.	Dépenses imprévues.	Saisies.	Honoraires des inspecteurs-mesureurs.	Annuités des inspecteurs-mesureurs.		
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
49 08	303,671 06	92,624 24	272 05			393 98	397,010 41
	8,450 00	3,094 52		7,769 98	5,966 68	75 00	25,356 18
			5,335 45				5,335 45
	9,181 19	17,143 76					26,324 95
	43,126 64	6,762 59				16 66	49,905 89
57 50	56,914 40	16,446 78	37 20			193 26	73,649 14
0 08	14,531 84	7,243 47				212 88	21,988 27
106 66	435,875 13	143,315 36	5,644 70	7,769 98	5,966 68	891 78	599,570 29

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

DES DÉPENSES, 1893-94.

Av.

SERVICE.	Montants dus par les percepteurs, etc., le 1er juillet 1893.	Montants déboursés p. a. r. le receveur général, à la répartition du département.	MONTANTS DÉDUITS DES APPONTEMENTS POUR		Montants dus aux percepteurs, etc., le 30 juin 1894.	Total.
			Fonds de retraite.	Assurance.		
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Accise et saisies, d'après l'état n° 4.....	393 98	390,555 12	5,994 29	17 94	49 08	397,010 41
Inspection et mesurage du bois, d'après l'état n° 8.....	75 00	25,124 86	156 32			25,356 18
Saisies de l'accise distribuées, d'après l'état n° 4, annexe B.....		5,335 45				5,335 45
Diverses menues dépenses, d'après l'état n° 12.....		26,141 31	183 64			26,324 95
Dépenses départementales, d'après l'état n° 17.....	16 66	49,173 29	715 94			49,905 89
Poids et mesures, d'après l'état nos 21 (A) et 21 (B).....	301 36	72,182 89	1,103 59	61 30		73,649 14
Inspection du gaz, d'après l'état n° 22.....	360 47	21,333 20	289 60			21,988 27
.....Totaux.....	1,147 47	589,851 12	8,443 38	79 24	49 08	599,570 29

E. MIALL,
Commissaire.

ACCISE,

N° 4.—Divisions de perception—

(Pour détails, voir

Dt.

Balances dues par les percepteurs, le 1er juillet 1893.	Montants reçus du département pour faire face aux dépenses.	DÉDUCTIONS SUR APPOINTEMENTS POUR		Balances dues aux percepteurs le 30 juin 1894.	Totaux.	Divisions.
		Fonds de retraite.	Assurance.			
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	
43 98	6,309 95	120 13			6,474 06	Belleville
	5,666 83	104 35			5,771 18	Brantford
	967 75	18 00			985 75	Cornwall
	14,893 53	281 39			15,174 92	Guelph
	20,174 78	389 54			20,564 32	Hamilton
	9,536 16	177 88			9,714 04	Kingston
	17,737 60	345 98			18,083 58	London
	5,880 55	116 27			5,996 82	Ottawa
	3,966 67	64 42			4,031 09	Owen-Sound
	5,116 05	69 66			5,185 71	Perth
	4,483 29	85 84			4,569 13	Peterborough
	1,082 58	20 00			1,102 58	Port-Arthur
	10,695 45	209 11			10,904 56	Prescott
	6,914 16	125 13			7,039 29	Stratford
	4,607 11	84 92			4,692 03	Sainte-Catherine
	37,979 18	732 93			38,732 11	Toronto
	18,894 80	372 70		49 08	19,316 58	Windsor
	8,965 33	148 00			9,113 33	Inspecteurs de district
43 98	183,871 77	3,486 25		49 08	187,451 08	Ontario
	2,039 48	36 88			2,076 36	Joliette
	44,238 74	805 48	17 94		45,062 16	Montréal
	10,774 33	190 33			10,964 66	Québec
	2,910 35	25 20			2,935 55	Sherbrooke
	947 97	17 50			965 47	Sorel
	1,170 24	20 00			1,190 24	Saint-Hyacinthe
	2,220 80	35 56			2,256 36	Saint-Jean
	1,080 68	16 44			1,097 12	Terrebonne
	2,136 00	37 96			2,173 96	Trois-Rivières
	5,037 90	44 00			5,081 90	Inspecteurs de district
	72,556 49	1,229 35	17 94		73,803 78	Québec
	1,242 26	24 00			1,266 26	Chatham
	8,628 04	162 16			8,790 20	Saint-Jean
	2,271 62	38 00			2,309 62	Inspecteur de district
	12,141 92	224 16			12,366 08	Nouveau-Brunswick
	819 97	15 00			834 97	Cap-Breton
	11,778 90	224 47			12,003 37	Halifax
	1,085 41	20 00			1,105 41	Pictou
	2,883 72	48 00			2,931 72	Inspecteur de district
	16,568 00	307 47			16,875 47	Nouvelle-Ecosse
100 00	2,253 55	43 96			2,397 51	Charlottetown, I.P.-E.
200 00	15,534 78	258 95			15,993 73	Winnipeg
	4,867 90	50 00			4,917 90	Inspecteur de district
200 00	20,402 68	308 95			20,911 63	Manitoba

1893-94.

en compte avec les dépenses.

Annexe B.)

Av.

Balances dues aux percepteurs le 1er juillet 1893.	DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE DÉPARTEMENT.						Balances dues par les percepteurs le 30 juin 1894.	Totaux.
	Appointements.	Frais de saisie.	Aide spéciale.	Loyer.	Frais de voyages.	Divers.		
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	
	6,006 25				223 80	200 03	43 98	6,474 06
	5,223 06			50 00	265 40	232 72		5,771 18
	900 00					85 75		985 75
	14,015 00			48 00	531 15	580 77		15,174 92
	19,418 99	2 40	760 72		123 65	258 56		20,564 32
	8,900 00			270 00	38 90	505 14		9,714 04
	17,008 85			200 00	189 44	685 29		18,083 58
	5,817 50				71 45	107 87		5,996 82
	3,225 00			125 00	515 30	137 26		4,031 09
	4,270 38			99 96	187 60	552 77		5,185 71
	4,300 00				40 30	428 83		4,569 13
	1,000 00			40 00	8 30	54 28		1,102 58
	10,457 50				94 50	262 56		10,904 56
	6,262 50			7 00	284 20	199 26		7,039 29
	4,250 00				151 95	110 08		4,692 03
	37,878 49	3 50	30 00		351 40	468 72		38,732 11
49 08	18,571 10				286 09	410 31		19,316 58
	7,400 00				1,403 48	209 89		9,113 33
49 08	174,904 62	5 90	1,460 58	939 92	4,756 91	5,290 09	43 98	187,451 08
	1,960 00	29 43				86 93		2,076 36
	40,701 23	19 45	2,428 22		662 57	1,250 69		45,062 16
	9,134 16	123 56	824 41		346 37	536 16		10,964 66
	1,659 96	10 87	774 05		228 49	262 18		2,935 55
	875 00	3 76			5 50	81 21		965 47
	1,000 00			133 34	1 15	55 75		1,190 24
	1,945 00	25 33		144 00	20 40	121 63		2,256 36
	900 00	26 75		24 00	57 05	89 32		1,097 12
	1,900 00	20 50			168 50	84 96		2,173 96
	4,600 00				415 90	66 00		5,081 90
	64,675 35	259 65	4,026 68	301 34	1,905 93	2,634 83		73,803 78
	1,200 00				7 20	59 06		1,266 26
	8,225 06		150 00		182 67	232 47		8,790 20
	1,900 00				395 69	13 93		2,309 62
	11,325 06		150 00		585 56	305 46		12,366 08
	750 00				39 63	45 34		834 97
	11,413 75				261 54	328 08		12,003 37
	1,000 00				36 41	69 00		1,105 41
	2,400 00				371 87	159 85		2,931 72
	15,563 75				709 45	602 27		16,875 47
	2,200 00			22 50	9 35	65 66	100 00	2,397 51
	12,739 11		730 00	370 00	1,317 00	637 62	200 00	15,993 73
	2,500 00			300 00	2,004 05	113 85		4,917 90
	15,239 11		730 00	670 00	3,321 05	751 47	200 00	20,911 63

ACCISE,

N° 4.—Divisions de perception—

(Pour détails, voir

Dt.

Balances dues par les percepteurs le 1er juillet 1893.	Montants reçus du département pour faire face aux dépenses.	DÉDUCTIONS SUR APOINTEMENTS POUR		Balances dues aux percepteurs le 30 juin 1894.	Totaux.	Divisions.
		Fonds de retraite.	Assurance.			
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	
	5,776 88	87 02			5,863 90	Vancouver.....
	5,249 99	76 96			5,326 95	Victoria.....
	3,139 85	50 00			3,189 85	Inspecteur de district.....
	14,166 72	213 98			14,380 70	Colombie-Britannique.....
	3,641 14	56 00			3,697 14	Inspecteur des distilleries....
	2,836 01	56 00			2,892 01	Inspecteur en chef du revenu de l'intérieur.....
	67 05				67 05	Inspect. des manufac. de tabac
	257 35				257 35	do des manuf. en entrepôt.....
	32,020 59				32,020 59	Dépenses générales.....
	2,410 05				2,410 05	Frais judiciaires.....
	4,970 79				4,970 79	Impressions.....
	910 95				910 95	Papeterie.....
	1,197 50				1,197 50	Lithographie, gravure, etc....
	9,423 36	68 17			9,541 53	Service douanier.....
50 00	4,856 30				4,856 30	Comm. aux offic. de douane
	100 43				100 43	Comm. sur vente d'estampilles
	5,902 47				5,902 47	pour tabac en torquettes.
						Payé aux officiers en charge
						des établissements les plus
						importants.....
393 98	390,555 12	5,994 29	17 94	49 08	397,010 41	Grands totaux.....

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

1893-94.

en compte avec les dépenses—Suite.

Annexe B.)

Av.

Balances dues aux percepteurs le 1er juillet 1893.	DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE DÉPARTEMENT.						Balances dues par les percepteurs le 30 juin 1894.	Total.
	Appointement.	Frais de saisie.	Aide spéciale.	Loyer.	Frais de voyages.	Divers.		
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	
	4,213 17		512 44	225 00	459 75	453 54	5,863 90	
	3,850 00	6 50	1,005 95	120 00	132 75	211 75	5,326 95	
	2,500 00				680 35	9 50	3,189 85	
	10,563 17	6 50	1,518 39	345 00	1,272 85	674 79	14,380 70	
	2,800 00				834 00	63 14	3,697 14	
	2,800 00				88 20	3 81	2,892 01	
					32 05	35 00	67 05	
					257 35		257 35	
						32,020 59	32,020 59	
						2,410 05	2,410 05	
						4,970 79	4,970 79	
						910 95	910 95	
						1,197 50	1,197 50	
	3,600 00		2,795 02		1,904 09	50 00	9,541 53	
						4,856 30	4,856 30	
						100 43	100 43	
						5,902 47	5,902 47	
49 08	303,671 06	272 05	10,680 67	2,278 76	15,676 79	63,988 02	397,010 41	

E. MIALL,
Commissaire.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

DT. N° 6.—TRAVAUX PUBLICS SECONDAIRES, 1893-94. AV.

Balances dues le 1er juillet 1893.	Echu pendant l'exercice terminé le 30 juin 1894.	Totaux.	Travaux.	Déposé au crédit du receveur général.	Balances dues le 30 juin 1894.	Totaux.
\$ c.	\$ c.	\$ c.		\$ c.	\$ c.	\$ c.
2,600 62		2,600 62	<i>Ponts.</i>			
			Dunnville		2,600 62	2,600 62
			<i>Passages d'eau.</i>			
20 00	10 00	30 00	Bristol		30 00	30 00
	20 00	20 00	Buckingham et Cumberland	20 00		20 00
50 00	50 00	100 00	Buffalo et Navy Island	50 00	50 00	100 00
	25 00	25 00	Buffalo et Point Albinot	25 00		25 00
50 00	50 00	100 00	Buffalo à un point près de P. Albinot		100 00	100 00
	50 00	50 00	Buffalo et Shisler-Point		50 00	50 00
	10 00	10 00	Cardinal et Ogdensburg		10 00	10 00
	50 00	50 00	Chippewa et Schlosser-Landing	50 00		50 00
	10 00	10 00	Cross Point et Campbellton	10 00		10 00
10 00	10 00	20 00	Edmunston et Maine		20 00	20 00
10 00		10 00	Fitzroy et Onslow (ancien locataire)	10 00		10 00
	50 00	50 00	Fitzroy et Onslow (nouv. locataire)	50 00		50 00
	100 00	100 00	Fort-Erié et Buffalo	100 00		100 00
	20 00	20 00	Gower Point et Lapasse	20 00		20 00
1,736 79		1,736 79	Hull (ancien locataire)		1,736 79	1,736 79
	100 00	100 00	Hull (nouveau locataire)		100 00	100 00
	20 00	20 00	Morrisburg et Waddington	20 00		20 00
75 00	75 00	150 00	New-Edinburgh et Gatineau	150 00		150 00
	1 00	1 00	Rue Ouellette, Détroit	1 00		1 00
	12 00	12 00	Papineauville et quai de Brown	12 00		12 00
1 00		1 00	Pembroke et île des Allumettes (ancien locataire)		1 00	1 00
	51 00	51 00	Pembroke et île des Allumettes (nouveau locataire)			51 00
	200 00	200 00	Prescott et Ogdensburg	200 00		200 00
	10 00	10 00	Queenston	10 00		10 00
	100 00	100 00	Queenston et Lewiston	50 00	50 00	100 00
	50 00	50 00	Rockcliffe et Gatineau	50 00		50 00
50 00	100 00	150 00	Sault Sainte-Marie	100 00	50 00	150 00
10 00	10 00	20 00	Saint-Léonard et Van Buren		20 00	20 00
	10 00	10 00	Thurso et Clarence	10 00		10 00
	50 00	50 00	Victoria et Black Rock		50 00	50 00
			<i>Divers.</i>			
8,000 00		8,000 00	Dundas et Waterloo Road		8,000 00	8,000 00
840 00	842 00	1,682 00	Lignes télégraphiques de l'Etat	842 00	840 00	1,682 00
	260 00	260 00	Partie d'un édifice, Portland, N.-B.	130 00	130 00	260 00
	25 00	25 00	Quai de Warton	25 00		25 00
13,453 41	2,371 00	15,824 41	Totaux	1,986 00	13,838 41	15,824 41

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

N^o 7.—INSPECTION ET MESURAGE DU BOIS—COMPTE DES RECETTES, 1893-94.

Dt.

(Pour détails, voir annexe A.)

AV.

Balances dues le 1er juillet 1893.	Montant prove- nant du mesu- rage et de l'ins- pection du bois de construction, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1894.		Totaux.		Bureaux.		Rabais.		Déposé au crédit du receveur général.		Balances dues le 30 juin 1894.		Totaux.	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
7,273 39		457 48		7,730 87		Montreal.....			116 47		7,614 40		7,730 87	
30,997 92		11,447 46		42,445 38	 Québec	11 49		11,756 57		30,677 32		42,445 38	
438 57		85 20		523 77	 Trois-Rivières			193 20		330 57		523 77	
289 77				289 77	 M. A. Plamondon					289 77		289 77	
38,999 65		11,990 14		50,989 79	 Totaux	11 49		12,066 24		38,912 06		50,989 79	

E. MIALI,
*Commissaire.*DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

N° 8.—DÉPENSES DES INSPECTEURS-MESUREURS DE BOIS, 1893-94.
(Pour détails, voir annexe B.)

AV.

DT.

Balances dues par diverses personnes le 1er juillet 1893.	Recu du département pour faire face aux dépenses.	Dédutions pour fonds de retraite.	Totaux.	DÉPENSES AUTORISÉES.				Balances dues par diverses personnes le 1er juillet 1893.	Totaux.
				Appointements.	Dépenses imprévues.	Honoraires des insp.-mesureurs de bois.	Amuittés.		
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	
16,503 39	16,503 39	128 28	16,631 67	6,750 00	2,569 17	7,312 50	75 00	16,631 67	
75 00	1,624 79	18 00	1,717 79	900 00	285 31	457 48	75 00	1,717 79	
.....	920 46	10 04	930 50	800 00	130 50	930 50	
.....	5,966 68	5,966 68	5,966 68	
.....	87 70	87 70	87 70	87 70	
.....	21 84	21 84	21 84	21 84	
75 00	25,124 86	156 32	25,356 18	8,450 00	3,094 62	7,769 98	75 00	25,356 18	

E. MIALI,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

TIMBRES D'EFFETS DE COMMERCE, 1893-94.

Dt. N° 9.—DISTRIBUTEURS de timbres en compte avec le département du revenu de l'intérieur. Av.

BALANCES, 1ER JUILLET 1893.		Totaux.		BALANCES, 30 JUIN 1894.		Totaux.	
Timbres en mains.	Argent en mains.	\$	c.	Timbres en mains.	Argent en mains.	\$	c.
1,372 77	11 54	1,372 77	11 54	1,372 77	11 54	1,372 77	11 54
160 00	33 50	33 50	33 50	160 00	33 50	160 00	33 50
1,532 77	45 04	1,532 77	45 04	1,532 77	45 04	1,532 77	45 04
		Département des postes.					
		Belleville, ex-percepteur E. R. Benjamin					
		Trois-Rivières, ex-percepteur B. Lassalle					
		Colonel J. F. McLeod, Fort-McLeod.					
		Totaux				1,577 81	

TIMBRES JUDICIAIRES, 1893-94.

Dt. N° 10.—DISTRIBUTEURS de timbres judiciaires en compte avec le département du revenu de l'intérieur. Av.

Timbres reçus du département.	Total.	Commission de 5 pour 100 accordée par le département sur la vente de timbres.	Déposé au crédit du receveur général.	Total.	
\$	c.	\$	c.	\$	c.
2,080 00	2,329 25	102 50	1,977 50	2,080 00	
4,400 25	4,400 25	116 46	2,212 79	2,329 25	
		Totaux		4,400 25	
		R. Cassels, registraire de la cour suprême.			
		L. A. Audette, registraire de la cour de l'échiquier.			
		Totaux		4,400 25	

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR, OTTAWA, 20 septembre 1894.

E. MIALLE, commissaire.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

Dt. N° 11.—DIVERS MENUS REVENUS, 1893-94. Av.

Perçu durant l'ex- ercice ter- miné le 30 juin 1894.	Totaux.		Déposé au crédit du receveur général.	Totaux.
\$ c.	\$ c.		\$ c.	\$ c.
279 00	279 00Honoraires d'inspection des engrais	279 00	279 00
465 86	465 86Honoraires, falsification des substanc. aliment.	465 86	465 86
207 39	207 39Acte des licences pour la vente des liqueurs. . .	207 39	207 39
11 70	11 70Revenu casuel.....	11 70	11 70
963 95	963 95Totaux.....	963 95	963 95

N° 12.—DIVERSES MENUES DÉPENSES, 1893-94.

Dt. (Pour détails, voir annexe B.) Av.

Montants reçus du département pour faire face aux dé- pensés.	Déduction sur ap- pointements pour fonds de retraite.	Totaux.		Appointements.	Dépenses impré- vues.	Impressions.	Papeterie.	Totaux.
\$ c.	\$ c.	\$ c.		\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
110 22	110 22	Travaux publics d'une im- portance mineure.....	110 22	110 22
2,208 06	2,208 06	Inspect. des produits canad.	2,165 03	43 03	2,208 06
23,823 03	183 64	24,006 67	Falsific. des subst. aliment.	9,181 19	14,342 10	344 69	138 69	24,006 67
26,141 31	183 64	26,324 95Totaux.....	9,181 19	16,617 35	387 72	138 69	26,324 95

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

N° 13.—TABLEAU indiquant les quantités des différents articles sujets aux juin 1892, 1893, et 1894, avec indication

ARTICLES SUJETS AUX DROITS D'ACCISE.	1892.			Droit. \$ c.
	QUANTITÉS.			
	A la sortie de la fabrique.	A la sortie de l'entrepôt.	Totaux.	
	Gallons.	Gallons.	Gallons.	
Spiritueux.....	33,038	2,545,935	2,625,243	3,873,801 55
Liquueur de malt, le droit ayant été payé sur le malt.	16,946,245	46,270 importés.	16,946,245	330 90
	Liv.	Liv.	Liv.	
Malt.....	517,231	45,908,651	46,425,882	928,517 64
	Nombre.	Nombre.	Nombre.	
Cigares.....	62,499,833	42,021,660	104,521,493	623,952 22
Cigarettes.....	20,359,700	19,787,500	40,147,200	62,933 80
	Liv.	Liv.	Liv.	
Tabac en feuilles, étranger.....	955,044	8,194,978	9,150,022	2,287,506 18
do canadien.....	252,784	143,595	396,379	19,819 45
Tabac à priser.....	252,760	252,760	252,760	45,827 00
Tabac en torquette.....	72,583	72,583	3,629 20
Tabac en feuille, vert, étranger.....	422	422	122 65
	1,533,171	8,338,995	9,872,166	2,356,904 48
Honoraires d'inspection du pétrole.....	43,503 38
Fabrication en entrepôt.....	37,387 92
Licences, spiritueux.....	2,875 00
do liqueur de malt.....	6,575 00
do malt.....	7,150 00
do cigares.....	10,225 00
do tabac.....	2,155 00
do fabrique en entrepôt.....	950 00
Totaux.....	7,957,261 89

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

droits d'accise pris pour la consommation, pendant les exercices terminés les 30 des droits perçus sur ces articles.

1893.				1894.			
QUANTITÉS.			Droit.	QUANTITÉS.			Droit.
A la sortie de la fabrique.	A la sortie de l'entrepôt.	Total.		A la sortie de la fabrique.	A la sortie de l'entrepôt.	Total.	
Gallons.	Gallons.	Gallons.	\$ c.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	\$ c.
15,701	2,731,896	2,819,414	4,139,306 78	1,206	2,753,401	2,799,416	4,131,387 76
17,175,356	71,817 importés	17,175,356	428 70	18,299,636	44,809 importés.	18,299,636	150 20
liv.	liv.	liv.		liv.	liv.	liv.	
84,074	49,998,677	50,082,751	1,001,655 02	8,078	51,303,128 ⁵ / ₈	51,311,206 ⁵ / ₈	950,815 74
Nombre.	Nombre.	Nombre.		Nombre.	Nombre.	Nombre.	
65,484,904	49,183,905	114,668,809	681,628 31	65,995,537	49,397,320	115,392,857	689,184 52
32,252,100	10,618,000	42,870,100	64,305 15	44,450,560	10,692,940	55,143,500	82,715 25
liv.	liv.	liv.		liv.	liv.	liv.	
1,082,327 ¹ / ₂	9,150,300	9,232,627 ¹ / ₂	2,308,156 88	989,859	8,209,120	9,198,979	2,299,744 75
330,501 ¹ / ₂	106,084	436,585 ¹ / ₂	21,829 44	281,994	20,842	302,836	15,141 82
251,620	251,620	45,664 50	246,985	44,809 47
78,427 ¹ / ₂	78,427 ¹ / ₂	3,921 38	88,110	88,110	4,405 50
.....	802	802	240 60	174	174	52 20
1,742,876 ¹ / ₂	8,257,186	10,000,062 ¹ / ₂	2,379,812 80	1,518,838	8,318,246	9,837,084	2,364,153 74
.....	46,343 07	41,268 89
.....	34,900 21	36,341 46
.....	2,750 00	2,250 00
.....	6,200 00	5,975 00
.....	6,475 00	5,875 00
.....	10,637 50	11,350 00
.....	2,012 00	2,088 00
.....	1,150 00	1,350 00
.....	8,377,604 54	8,324,905 56

E. MIALI,
Commissaire.

N^o 14.—TABLEAU des sommes déposées chaque mois au crédit de l'honorable receveur général à compte du revenu de l'intérieur, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1894.

	Ontario.		Québec.		Nouveau-Brunswick.		Nouvelle-Ecosse.		Ile du Prince-Edouard.		Manitoba et Nord-Ouest.		Colombie-Britannique.		Total.	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
JUILLET :—																
Accise.....	271,004	86	249,602	79	26,307	12	24,257	29	3,890	22	31,984	61	18,294	61	624,791	50
do saisies.....	25	00	195	31	981	99	1	00	981	99
Inspecteurs-mesureurs de bois.....	651	00	75	00
Loyers de chutes d'eau.....	2,890	89	1,446	75	174	17	127	05	39	40	42	30	36	00	4,756	56
Travaux publics d'une importance mineure.....	5	00	270	00	5	00
Poids et mesures.....	708	75	24	00	1,120	75
do do saisies.....	84	50	108	50
Inspection du gaz.....
Autres revenus.....	275,445	00	252,520	84	26,507	79	24,461	34	3,429	62	31,995	66	18,351	36	632,711	61
Totaux.....	321,003	88	257,224	63	23,907	80	26,374	29	4,060	13	33,991	12	27,832	17	694,995	52
AOUT :—																
Accise.....
do saisies.....
Inspecteurs-mesureurs de bois.....
Loyers de chutes d'eau.....
Travaux publics d'une importance mineure.....
Poids et mesures.....
do do saisies.....
Inspection du gaz.....
Autres revenus.....
Totaux.....	323,851	22	261,228	68	24,270	36	26,661	43	4,109	73	34,069	42	27,910	42	702,121	26
SEPTEMBRE :—																
Accise.....	343,506	05	278,085	53	28,237	89	25,876	44	5,050	65	34,702	73	20,367	18	735,836	47
do saisies.....
Inspecteurs-mesureurs de bois.....
Loyers de chutes d'eau.....
Travaux publics d'une importance mineure.....
Poids et mesures.....
do do saisies.....
Inspection du gaz.....
Autres revenus.....
Totaux.....	346,278	92	283,089	35	28,407	88	26,337	95	5,127	40	35,004	85	20,492	98	745,289	33

	OCTOBRE :—		NOVEMBRE :—		DÉCEMBRE :—		JANVIER :—	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Accise.....	344,384	08	360,066	02	362,841	75	304,413	69
do saisies.....
Inspecteurs-mesureurs de bois.....
Loyers de chutes d'eau.....
Travaux publics d'une importance mineure.....
Poids et mesures.....
do do saisies.....
Inspection du gaz.....
Amende, do.....
Autres revenus.....
Totaux.....	781,497	22	814,392	47	819,502	72	645,785	85
Accise.....
do saisies.....
Inspecteurs-mesureurs de bois.....
Loyers de chutes d'eau.....
Travaux publics d'une importance mineure.....
Poids et mesures.....
do do saisies.....
Inspection du gaz.....
Autres revenus.....
Totaux.....	814,392	47	819,502	72	645,785	85	872,89	26
Accise.....
do saisies.....
Inspecteurs-mesureurs de bois.....
Loyers de chutes d'eau.....
Travaux publics d'une importance mineure.....
Poids et mesures.....
do do saisies.....
Inspection du gaz.....
Autres revenus.....
Totaux.....	652,426	04	652,426	04	652,426	04	652,426	04

N° 14.—TABLEAU des sommes déposées chaque mois au crédit de l'honorable receveur général, etc.—Fin.

	Ontario.		Québec.		Nouveau-Brunswick.		Nouvelle-Ecosse.		Île du Prince Edouard.		Manitoba et Nord-Ouest.		Colombie-Britannique.		Total.	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
FÉVRIER :—																
Accise.....	268,401	58	220,466	45	17,174	15	19,285	15	3,179	50	26,726	86	14,801	26	568,084	95
do saisies.....	14	28	62	00											76	28
Loyers de chutes d'eau.....	1,196	00													1,196	00
Travaux publics d'une importance mineure.....	1,086	59	420	07	86	62	145	05	16	55	39	40	34	00	1,828	28
Poids et mesures.....	5	00													5	00
do saisies.....	827	75	218	75	18	00	16	50			17	50	70	50	1,169	00
Inspection du gaz.....	10	00	41	95			19	00			8	00			10	00
Amende do.....	288	75													288	75
Autres revenus.....	269,830	95	221,209	22	17,278	77	19,465	70	3,196	05	26,791	76	14,905	76	572,678	21
Totaux.....	537,205	99	395,078	57	28,526	81	45,622	63	9,196	41	53,254	66	20,983	21	1,139,848	28
MARS :—																
Accise.....	103	46	10	00							50	00			163	46
do saisies.....	8	00													8	00
Loyers de chutes d'eau.....	1,238	20	601	40	63	13	160	12	18	35	58	75	53	85	2,193	80
Travaux publics d'une importance mineure.....	731	75	360	75	15	00	15	00	4	75	10	50	58	75	1,196	50
Poids et mesures.....	522	00			2	00									524	00
Inspection du gaz.....	589,800	40	396,080	72	28,606	94	45,797	75	9,219	51	53,373	91	21,075	81	1,143,934	04
Autres revenus.....	190,193	07	168,285	43	15,353	38	16,292	48	1,072	91	22,827	36	20,786	15	434,810	78
Totaux.....	195	00	100	00							25	00			320	00
AVRIL :—																
Accise.....	100	00	20	00											120	00
do saisies.....	2,105	32	1,037	21	109	93	50	61	17	25	146	77	48	50	3,524	59
Loyers de chutes d'eau.....	744	00	421	25	71	00	71	25	7	50	45	75	175	50	1,536	25
Travaux publics d'une importance mineure.....	616	75	16	00	15	00	8	00			16	00			671	75
Poids et mesures.....	193,954	14	169,879	89	15,549	31	16,431	34	1,697	66	23,060	88	21,010	15	440,983	37
Inspection du gaz.....	247,368	55	238,427	86	21,043	82	24,317	06	4,034	73	24,068	07	15,972	73	563,250	82
Autres revenus.....	2	00	352	99											352	99
Totaux.....	130	00	121	00	10	00									261	00
MAI :—																
Accise.....																
do saisies.....																
Loyers de chutes d'eau.....																
Travaux publics d'une importance mineure.....																
Poids et mesures.....																
Inspection du gaz.....																
Autres revenus.....																
Totaux.....																

Poids et mesures.....	931	24	1,047	34	60	82	100	29	16	05	23	95	17	55	2,202	24
do saisies.....	15	00													15	00
Inspection du gaz.....	631	50	725	50	9	50	12	25			8	75	74	50	1,462	00
Autres revenus.....	491	75	60	00	4	00					12	00			567	75
Totaux.....	249,370	04	230,789	69	21,128	14	24,429	60	4,050	78	24,135	77	16,004	78	570,168	80
JUIN :—																
Accise.....	256,171	79	228,637	82	25,460	51	22,518	58	4,339	15	36,081	41	16,468	40	589,677	66
do saisies.....			270	06											270	06
Inspecteurs-mesureurs de bois.....			4,392	26											4,392	26
Loyers de chutes d'eau.....	375	00									1	00	76	00	172	00
Travaux publics d'une importance mineure.....	1,772	00	1,849	98	172	05	118	20	33	60	26	00	3	35	3,870	28
Poids et mesures.....	1,657	10	799	75	82	25	42	00			25	25	281	75	2,232	00
Inspection du gaz.....	1,101	00	12	00											1,113	00
Autres revenus.....	1,583	45													595	45
Totaux.....	260,070	34	235,961	87	25,714	81	22,678	78	4,373	75	36,132	65	16,779	50	601,711	71
Grand totaux.....	3,868,576	90	3,232,092	11	294,733	77	334,200	40	54,198	26	416,376	33	244,325	63	8,444,503	40
Spiritueux pyroxyliques.....															12,396	28
Total, s'accordant avec l'état n° 1, page 3.....															8,456,899	68

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.
E. MIALI,
Commissaire.

REVENU
N° 15.—TABLEAU mensuel

	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Spiritueux.....	{ 1892-93... 316,298 09 1893-94... 301,853 89	{ 338,970 86 338,529 73	{ 362,477 42 362,538 39	{ 392,842 79 392,599 03	{ 380,073 33 411,150 12
Augmentation, 1893-94.....			60 97		31,076 79
Diminution, 1893-94.....	14,444 20	441 13		243 71	
Liqueur de malt.....	{ 1892-93... 5,296 40 1893-94... 5,050 00	{ 701 20 480 40	{ 200 00 100 00	{ 100 00 100 00	{ 50 00 100 00
Augmentation, 1893-94.....					50 00
Diminution, 1893-94.....	246 40	220 80	100 00		
Malt.....	{ 1892-93... 59,564 82 1893-94... 67,850 92	{ 68,319 10 75,852 80	{ 76,284 32 80,836 58	{ 87,915 22 90,988 22	{ 103,459 02 109,012 85
Augmentation, 1893-94.....	8,286 10	7,533 70	4,552 26	2,173 00	5,553 83
Diminution, 1893-94.....					
Tabac.....	{ 1892-93... 200,483 09 1893-94... 207,851 11	{ 203,922 04 213,281 57	{ 213,971 81 210,255 19	{ 235,363 03 237,167 78	{ 222,962 36 226,063 04
Augmentation, 1893-94.....	7,368 02	9,359 53		1,804 75	3,100 68
Diminution, 1893-94.....			2,816 62		
Cigares.....	{ 1892-93... 63,270 49 1893-94... 68,568 10	{ 64,565 22 68,197 32	{ 60,123 41 62,337 15	{ 60,968 75 63,099 93	{ 57,092 82 58,205 61
Augmentation, 1893-94.....	5,297 61	3,632 10	2,263 74	2,131 18	1,112 79
Diminution, 1893-94.....					
Pétrole.....	{ 1892-93... 1,749 13 1893-94... 1,907 09	{ 3,124 23 2,573 17	{ 5,667 65 4,926 40	{ 6,009 70 6,243 28	{ 6,733 10 5,420 69
Augmentation, 1893-94.....	157 96			233 58	
Diminution, 1893-94.....		546 06	741 25		1,312 41
Fabricat. en entrepôt.....	{ 1892-93... 3,606 10 1893-94... 2,795 74	{ 3,116 46 2,834 57	{ 3,876 65 3,547 16	{ 4,257 12 3,285 45	{ 3,481 22 3,268 84
Augmentation, 1893-94.....					
Diminution, 1893-94.....	810 36	281 89	329 49	971 67	212 38
Saisies.....	{ 1892-93... 595 95 1893-94... 220 31	{ 674 60 71 87	{ 872 13 433 00	{ 1,057 51 200 00	{ 832 95 310 00
Augmentation, 1893-94.....					
Diminution, 1893-94.....	375 64	602 73	439 13	857 51	522 95
Autres recettes.....	{ 1892-93... 6,658 55 1893-94... 6,381 79	{ 2,014 78 1,711 39	{ 1,948 27 1,054 26	{ 1,887 60 2,469 77	{ 1,210 00 1,097 30
Augmentation, 1893-94.....				582 17	
Diminution, 1893-94.....	276 76	303 39	894 01		112 70
Total du revenu, 1892-93.....	657,522 62	685,408 49	724,521 66	790,401 72	775,894 80
do 1893-94.....	662,478 95	703,537 82	726,073 13	795,253 51	814,623 45
Total de l'augmentation, 1893-94.....	4,956 33	18,129 33	1,556 47	4,851 79	38,733 65
Total de la diminution, 1893-94.....					

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

DE L'ACCISE.
comparatif, 1892-93, 1893-94.

	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Total.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
	464,547 33	326,223 19	295,269 88	287,158 42	313,910 31	344,529 18	319,755 98	4,142,056 78
	447,541 08	319,690 61	272,645 36	704,319 98	129,449 94	221,672 37	231,647 21	4,133,637 76
	17,006 25	6,532 58	22,624 52	417,161 56	184,460 37	122,856 81	88,108 77	8,419 02
	50 00		55 00		25 00	101 10	50 00	6,628 70
	50 00		50 00	25 00	25 00	75 00	69 80	6,125 20
				25 00			19 80	
			5 00			26 10		503 50
	97,099 98	80,480 00	74,873 64	100,913 38	96,633 52	87,672 72	74,914 30	1,008,130 02
	77,424 34	83,152 26	68,915 86	93,015 87	84,122 12	75,538 78	50,880 14	956,690 74
		2,672 26						
	19,675 64		5,957 78	7,897 51	12,511 40	12,133 94	24,034 16	51,439 28
	194,882 04	165,458 97	168,333 18	189,148 64	207,217 19	226,405 35	218,882 25	2,446,129 95
	174,335 00	185,007 66	170,558 24	245,576 99	167,786 87	214,496 00	196,577 54	2,448,956 99
		19,548 69	2,225 06	56,428 35				
	20,547 04				39,430 32	11,909 35	22,304 71	2,827 04
	54,952 37	47,621 52	47,042 40	52,920 42	55,816 05	63,027 39	64,864 97	692,265 81
	53,823 51	48,020 54	44,722 44	75,211 20	44,826 42	56,659 17	56,813 13	700,534 52
		399 02						
	1,128 86		2,319 96		10,989 63	6,368 22	8,051 84	8,268 71
	5,267 60	3,859 95	3,791 45	3,229 53	2,659 00	1,964 65	2,287 08	46,343 07
	4,154 51	4,028 16	3,303 31	2,411 05	2,293 10	2,143 07	1,860 06	41,268 89
		168 21						
	1,113 09		488 14	818 48	365 90	178 42	427 02	5,074 18
	2,322 90	2,112 50	1,924 35	2,887 89	2,467 75	3,135 26	2,862 01	36,050 21
	2,190 20	1,935 65	2,218 80	4,554 78	3,646 11	3,929 00	3,535 16	37,691 46
			294 45	1,666 89	1,178 36	793 74	673 15	1,641 25
	132 70	176 85						
	1,598 66	227 23	734 00	457 53	865 45	571 51	501 67	8,989 19
	271 18	864 39	76 28	248 46	260 00	65 00	265 06	3,285 55
		637 16						
	1,327 48		657 72	209 07	605 45	506 51	236 61	5,703 64
	1,471 83	1,418 41	1,324 48	1,452 21	1,137 23	2,385 75	1,382 54	24,791 65
	1,488 40	1,845 56	2,062 75	1,657 77	1,482 05	1,528 45	1,547 80	24,377 29
	16 57	427 15	738 27	205 56	344 82	1,357 30	165 26	414 36
	822,192 71	627,401 77	593,348 38	638,167 92	680,731 50	730,292 91	685,500 80	8,411,385 38
	761,278 22	644,544 83	564,553 04	1,127,021 10	433,891 61	576,106 84	543,195 90	8,352,568 40
		17,143 06		488,853 08				
	60,914 49		28,795 34		246,839 89	154,186 07	142,304 90	58,816 98

E. MIALL,
Commissaire.

ACCISE.						
Articles.	A qui remboursés.	Date.	Divisions.	En vertu de quelle autorité.	Montants.	Totaux.
					\$ c.	\$ c.
Spiritueux	A. L. Howard	1893. 27 nov.	Sherbrooke	Droits remb. en vertu des Stat. rev., chap. 29, sec. 78.	3,036 64	16,479 39
	J. J. Heney	1894. 8 mai.	Prescott	do	4,565 45	
	do	23 do	do	do	4,507 02	
	A. L. Howard	8 juin.	Sherbrooke	do	4,870 28	
	John Labatt	1893. 16 août.	London	do		49 12
Malt	Fred. Langston	7 juillet.	Windsor	do	17 80	
	J. C. Oland	7 do	Halifax	do	965 72	
	W. N. Wickwire	7 do	do	do	624 34	
	H. S. Parrall	7 do	Victoria	do	59 72	
	Hasenfratz et Lawson.	7 do	do	do	115 84	
	C. Huether et Fils.	24 do	Guelph	do	29 46	
	Henry Rudolf	1 août.	London	do	381 35	
	John Labatt	1 do	do	do	1,340 32	
	Henry Henser	1 do	do	do	17 62	
	Peter Henser	1 do	do	do	51 96	
	Cyrus Bixel	1 do	do	do	269 09	
	T. H. Corling	1 do	do	do	1,924 91	
	John Fisher	1 do	Kingston	do	166 50	
	Succession de feu P. Bajus.	1 do	do	do	94 10	
	L. H. Clarke	1 do	do	do	52 06	
	J. J. Steete	1 do	Hamilton	do	564 27	
	J. M. Lottridge	1 do	do	do	1,476 71	
	M. S. Wilson	1 do	do	do	1,421 92	
	Adam Cranston	1 do	Guelph	do	1,482 02	

C. Huether	1er do	do	do	do	174 00
Harry Munton	1er do	do	do	do	72 00
Richard Smith	1er do	do	do	do	246 00
Mary Ran	1er do	do	do	do	152 60
J. E. Seagram	1er do	do	do	do	210 00
M. W. Todd	1er do	do	do	do	257 55
Frank Bauer	1er do	do	do	do	356 40
Peter Bernhard	1er do	do	do	do	181 51
Thos. Holliday	1er do	do	do	do	400 96
Geo. Steeman	1er do	do	do	do	1,079 88
J. Luke	1er do	do	Brantford	do	137 39
Arthur Bixel	1er do	do	do	do	329 80
Louis Bernhard	1er do	do	do	do	62 10
W. G. Gooderham	1er do	do	Toronto	do	739 02
Robert Davies	1er do	do	do	do	2,676 85
Jas. E. Millett	1er do	do	do	do	286 36
L. H. Clarke	1er do	do	do	do	2,569 39
L. H. Clarke	1er do	do	Stratford	do	254 00
Robt. Roth	1er do	do	do	do	93 52
P. H. Blake	1er do	do	do	do	37 92
J. P. Wiser	1er do	do	Toronto	do	265 88
Robert Bowie	1er do	do	Prescott	do	436 01
D. J. McCarthy	1er do	do	do	do	861 08
Geo. T. Labatt	1er do	do	do	do	705 58
Henry Huether	1er do	do	Owen-Sound	do	124 50
C. Eaton	1er do	do	do	do	333 46
David Schwan	1er do	do	Stratford	do	79 40
Benj. Gordon	1er do	do	Victoria	do	39 00
Ernestine, Wall et Cie	1er do	do	do	do	17 00
Thos. Cairns	1er do	do	Winnipeg	do	19 50
Eugene O'Keefe	1er do	do	Toronto	do	2,368 92
W. J. Thomas	1er do	do	do	do	1,502 40
L. J. Cosgrove	1er do	do	do	do	1,291 62
Edwin Brain	1er do	do	do	do	244 80
Thos. Davies	1er do	do	do	do	896 80
Succ. de feu Jas. Anderton	1er do	do	do	do	92 43
J. A. P. Clarke	1er do	do	do	do	51 60
J. W. Anderton	1er do	do	do	do	52 50
T. W. Simpson	1er do	do	do	do	145 33
L. Greisinger	1er do	do	Windsor	do	536 11
Toronto B. & M. Co.	1er do	do	do	do	1,350 98
The Victoria B. & Ice Co	9 do	do	Victoria	do	24 00
Carter et Cie	9 do	do	do	do	26 00
Hasenfratz et Lawson	9 do	do	do	do	24 00
E. L. Drewry	9 do	do	do	do	958 52
Jas. Ball	9 do	do	Winnipeg	do	60 34
Win. Blackwood	9 do	do	do	do	71 40
Patrick Shea	9 do	do	do	do	288 41
A. E. Cross	9 do	do	do	do	99 90

N^o 16.—REMISES de droits—Suite.

ACCISE—Suite.

Articles.	A qui remboursés.	Date.	Divisions.	En vertu de quelle autorité.	Montants.		Totaux.
					\$ c.	\$ c.	
Malt—Suite							
	S. C. Maeh	1893.	Charlottetown.	Droits remb. en vertu des Stat. rev., chap. 29, sec. 78.	78	88 50	
	W. N. Wickwire	9 août	Halifax.	do	do	733 94	
	John Lindberg	9 do	do	do	do	188 80	
	John C. O'Mullin	9 do	do	do	do	288 90	
	C. W. Hayward	9 do	do	do	do	177 40	
	J. C. Oland	9 do	do	do	do	485 00	
	Simcoo Jones	9 do	Saint-Jean	do	do	492 80	
	James Ready	9 do	do	do	do	1,375 31	
	Boswell et Frères	9 do	Québec	do	do	494 29	
	Henry J. Taylor	9 do	Sainte-Catherine.	do	do	215 24	
	H. Calcutt	9 do	Peterborough	do	do	18 76	
	W. H. Haslam	9 do	do	do	do	574 32	
	A. Winslow	9 do	do	do	do	250 79	
	D. Macpherson	9 do	Stratford	do	do	140 63	
	F. X. Messner	9 do	Ferth	do	do	17 20	
	F. X. Mattman	12 do	Vancouver	do	do	31 38	
	Jos. Kappeler	14 do	do	do	do	39 00	
	G. F. et J. Galt	14 do	do	do	do	140 86	
	Robert Ochsner	14 do	Stratford	do	do	12 00	
	Eugène Frères	14 do	Victoria	do	do	222 83	
	H. S. Farrall	14 do	Sainte-Catherine.	do	do	233 94	
	Cronmiller et White.	16 do	Prescott	do	do	154 06	
	D. J. McCarthy	22 do	Guelph	do	do	82 46	
	John Sheehan	22 do	do	do	do	46 86	
	C. Huether	22 do	Winnipeg	do	do	306 57	
	P. Shea	22 do	Belleville	do	do	22 00	
	Jas. A. Roy	16 sept.	Victoria	do	do	80 00	
	John Leahy	27 do	do	do	do	181 56	
	Doering et Marstrand et Cie	27 do	Montréal	do	do	24 00	
	C. Strangman	27 do	do	do	do	707 96	
	John Atkin	27 do	do	do	do	855 89	
	C. S. Reinhardt	27 do	do	do	do		
	J. H. R. Molson	27 do	do	do	do		

J. Philip Scott	27 do	do	do	do	78	3,632 79	
Andrew J. Davies	27 do	do	do	do	do	1,738 64	
Proben et Carignan	2 octobre	Québec	do	do	do	1,322 84	
John Labate	5 do	Prescott	do	do	do	9 60	
J. C. Oland	10 do	Halifax	do	do	do	1,225 16	
W. N. Wickwire	10 do	do	do	do	do	672 50	
Hassegratz et Lawson	10 do	Victoria	do	do	do	131 24	
H. S. Fairall	10 do	do	do	do	do	8 64	
Victoria Phoenix B. Co	10 do	do	do	do	do	95 86	
John Boté	12 do	Windsor	do	do	do	8 64	
J. C. Oland	28 do	Halifax	do	do	do	1,918 86	
A. E. Cross	11 nov.	Winnipeg	do	do	do	338 26	
M. Rau	11 do	Guelph	do	do	do	58 72	
Chas. J. Odell	7 déc	Sherbrooke	do	do	do	93 04	
Fred. Langston	18 do	Windsor	do	do	do	133 20	
	1894.					5	
John Lawson	8 janvier	Victoria	do	do	do	115 14	
H. S. Fairall	8 do	do	do	do	do	164 12	
C. W. Hayward	8 do	Halifax	do	do	do	133 98	
W. N. Wickwire	8 do	do	do	do	do	691 02	
J. C. Oland	8 do	do	do	do	do	812 24	
John Atkin	22 do	Montréal	do	do	do	17 58	
Geo. T. Labatt	6 février	Prescott	do	do	do	103 42	
Geo. Sheehan	12 mars	Guelph	do	do	do	824 24	
A. E. Cross	16 do	Winnipeg	do	do	do	65 52	
H. S. Fairall	4 avril	Victoria	do	do	do	26 64	
John Lawson	4 do	do	do	do	do	3 24	
J. C. O'Mullin	4 do	Halifax	do	do	do	493 32	
W. N. Wickwire	4 do	do	do	do	do	1,744 74	
J. C. Oland	4 do	do	do	do	do	89 15	
Win. Wilson	8 mai	Toronto	do	do	do	1,616 54	
Dawes et Cie.	22 do	Montréal	do	do	do		
Jas. Ready	22 do	Saint-Jean.	do	do	do		
	1893.					60,715 93	
B. Goldstein	5 juillet	Montréal	do	do	do	45 89	
Eli Griffith	10 do	London	do	do	do	1 48	
Geo. T. Thickett	10 do	Hamilton	do	do	do	90 08	
The McAlpin Tobacco Co.	10 do	Toronto	do	do	do	91 47	
do	10 do	do	do	do	do	4 77	
J. Lemesurier	11 do	Québec	do	do	do	12 02	
do	11 do	do	do	do	do	0 40	
F. Fréchette et frères	11 do	do	do	do	do	2 43	
E. H. Londe et Cie.	11 do	do	do	do	do	111 97	
E. Fréchette et frères	11 do	do	do	do	do	10 40	
D. Atteite et Cie.	26 do	Montréal	do	do	do	150 30	

ACCISE—Suite.

Articles.	A qui remboursés.	Date.	Divisions.	En vertu de quelle autorité.	Montants.		Total.
					\$	c.	
Tabac—Suite.							
		1893.		Droits remb. en vertu des Stat. rev., chap. 29 sec. 78.	\$	c.	
	D. Ritchie et Cie.	26 juillet.	Montréal.	do	do	do	12 14
	The J. B. Pace Tobacco Co.	4 août.	do	do	do	do	34 259
	B. Goldstein.	4 do	do	do	do	do	38 38
	The Empire Tobacco Co.	4 do	do	do	do	do	120 85
	do	4 do	do	do	do	do	5 51
	Geo. T. Tuckett.	7 do	Hamilton.	do	do	do	73 10
	John Lemesurier.	9 do	Montréal.	do	do	do	18 79
	W. F. Badenach.	14 do	Québec.	do	do	do	10 88
	B. Houde et Cie.	14 do	do	do	do	do	116 54
	Jas. Henry.	14 do	Montréal.	do	do	do	22 00
	Eli Griffith.	28 do	London.	do	do	do	0 88
	J. B. Pace Tobacco Co.	6 sept.	Montréal.	do	do	do	11 29
	Geo. T. Tuckett.	6 do	Hamilton.	do	do	do	68 50
	B. Houde et Cie.	7 do	Québec.	do	do	do	120 84
	Eli Griffith.	7 do	London.	do	do	do	0 80
	John Lemesurier.	9 do	Québec.	do	do	do	10 87
	B. Goldstein.	11 do	Montréal.	do	do	do	51 44
	D. Ritchie et Cie.	15 do	do	do	do	do	412 70
	J. B. Pace Tobacco Co.	4 octobre.	do	do	do	do	44 45
	B. Goldstein.	10 do	do	do	do	do	11 17
	Geo. T. Tuckett.	10 do	Hamilton.	do	do	do	47 75
	E. A. McAlpin.	10 do	Toronto.	do	do	do	2 15
	do	10 do	do	do	do	do	73 55
	John Lemesurier.	10 do	Québec.	do	do	do	24 70
	E. A. McAlpin.	10 do	Toronto.	do	do	do	127 50
	B. Houde et Cie.	12 do	Québec.	do	do	do	126 93
	do	13 do	do	do	do	do	7 80
	John Lemesurier.	13 do	do	do	do	do	14 80
	The McAlpin Tobacco Co.	18 do	Toronto.	do	do	do	170 26
	D. Ritchie et Cie.	15 nov.	Montréal.	do	do	do	355 37
	John Lemesurier.	15 do	Québec.	do	do	do	16 26
	B. Houde et Cie.	15 do	do	do	do	do	107 93
	The Empire Tobacco Co.	15 do	Montréal.	do	do	do	101 90

	do	15 do	do	do	do	do	do	6 98
Geo. T. Tuckett.	do	15 do	Hamilton	do	do	do	do	50 50
James Henry.	15 do	15 do	Montréal.	do	do	do	do	25 00
B. Goldstein.	15 do	15 do	do	do	do	do	do	46 86
J. B. Pace Tobacco Co.	20 do	20 do	do	do	do	do	do	17 69
Empire Tobacco Co.	22 do	5 déc.	London.	do	do	do	do	0 68
Eli Griffith.	5 do	5 do	Montréal.	do	do	do	do	0 78
Empire Tobacco Co.	5 do	5 do	do	do	do	do	do	284 80
D. Ritchie et Cie.	5 do	5 do	do	do	do	do	do	38 70
J. B. Pace Tobacco Co.	5 do	5 do	do	do	do	do	do	15 72
B. Goldstein.	5 do	5 do	do	do	do	do	do	34 26
G. T. Tuckett.	18 do	18 do	Hamilton	do	do	do	do	43 14
do	20 do	20 do	do	do	do	do	do	8 20
D. Ritchie et Cie.	20 do	22 do	Montréal.	do	do	do	do	175 16
do	22 do	do	do	do	do	do	do	27 60
1894.								
D. Nicholson.	8 janvier.	8 do	Charlottetown.	do	do	do	do	98 20
E. A. McAlpin.	8 do	8 do	Toronto	do	do	do	do	67 35
do	8 do	8 do	do	do	do	do	do	7 18
B. Goldstein.	9 do	9 do	Montréal.	do	do	do	do	21 57
J. B. Pace Tobacco Co.	9 do	9 do	do	do	do	do	do	8 76
Geo. T. Tuckett.	12 do	12 do	Hamilton	do	do	do	do	53 90
B. Houde et Cie.	15 do	15 do	Québec.	do	do	do	do	171 28
John Lemesurier.	15 do	15 do	do	do	do	do	do	12 28
E. Fréchette et frères.	15 do	15 do	do	do	do	do	do	2 52
Empire Tobacco Co.	17 do	17 do	Montréal.	do	do	do	do	127 70
do	17 do	17 do	do	do	do	do	do	11 81
D. Ritchie et Cie.	19 do	19 do	do	do	do	do	do	88 64
do	19 do	6 février.	Hamilton	do	do	do	do	5 28
Geo. T. Tuckett.	6 do	6 do	do	do	do	do	do	17 64
John Lemesurier.	12 do	12 do	Québec.	do	do	do	do	17 00
D. Ritchie et Cie.	14 do	14 do	Montréal.	do	do	do	do	4 23
B. Goldstein.	14 do	14 do	do	do	do	do	do	73 76
J. B. Pace Tobacco Co.	14 do	14 do	do	do	do	do	do	23 40
B. Houde et Cie.	16 do	16 do	Québec.	do	do	do	do	11 07
John Lemesurier.	19 do	19 do	do	do	do	do	do	57 60
Eli Griffith.	26 do	5 mars.	London.	do	do	do	do	7 88
James Henry.	5 do	5 do	Montréal.	do	do	do	do	5 80
Geo. T. Tuckett.	6 do	6 do	do	do	do	do	do	27 40
Eli Griffith.	16 do	16 do	Hamilton.	do	do	do	do	62 87
J. B. Pace Tobacco Co.	27 do	27 do	London.	do	do	do	do	1 86
B. Goldstein.	27 do	27 do	Montréal.	do	do	do	do	20 15
D. Ritchie et Cie.	27 do	27 do	do	do	do	do	do	25 27
John Lemesurier.	2 do	2 avril.	do	do	do	do	do	71 07
Geo. T. Tuckett.	9 do	9 do	Québec.	do	do	do	do	52 50
E. A. McAlpin.	9 do	9 do	Hamilton.	do	do	do	do	73 10
			Toronto.	do	do	do	do	

ACCISE—Fin.						
Articles.	A qui remboursés.	Date.	Divisions.	En vertu de quelle autorité.	Montants.	Totaux.
					\$ c.	\$ c.
Talac—Fin.		1891.		Droits remb. en vertu des Stat. rev., chap. 34, sec. 259.		
	E. A. McAlpin	9 avril.	Toronto	do	5 33	
	John Lemesurier	9 do	Québec	do	5 30	
	Eli Griffith	9 do	London.	do	0 77	
	B. Houde et Cie.	9 do	Québec	do	149 77	
	John Lemesurier	10 do	do	do	59 40	
	D. Ritchie et Cie.	25 do	Montréal	do	33 80	
	do	25 do	do	do	86 06	
	J. B. Pace Tobacco Co.	25 do	do	do	20 84	
	B. Goldstein	4 mai.	do	do	58 87	
	John Lemesurier	8 do	Québec	do	8 74	
	B. Houde et Cie.	8 do	do	do	97 74	
	Geo. T. Tuckett	9 do	Hamilton.	do	44 70	
	Eli Griffith	9 do	London.	do	41 53	
	B. Goldstein	19 do	Montréal	do	23 19	
	J. B. Pace Tobacco Co.	19 do	do	do	28 16	
	do	5 juin.	do	do	49 95	
	B. Goldstein	5 do	do	do	103 55	
	B. Houde et Cie.	5 do	Québec	do	15 70	
	John Lemesurier	5 do	do	do	82 14	
	D. Ritchie et Cie.	9 do	do	do	1 25	
	do	9 do	Montréal	do	50 72	
	Geo. T. Tuckett	9 do	do	do	1 55	
	Eli Griffith	13 do	Hamilton	do	2 66	
	Empire Tobacco Co.	13 do	London.	do	95 50	
	do	13 do	Montréal	do	18 60	
	do	13 do	do	do	82 83	
	D. Ritchie et Cie.	25 do	do	do		
Cigares	Geo. T. Tuckett	19 déc.	Hamilton	do		6,128 34
						62 73

Pétrole	Imperial Oil Co.	6 févr.	London	do	37 60
Saisies	J. L. Hopkins	9 do	Toronto	do	25 00
				Grand total	83,498 II

E. MIALI,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

N^o 17.—DÉPENSES DÉPARTEMENTALES, 1898-94.
(Pour détails, voir annexe B.)

Dt.

Av.

Dû par diverses personnes le 1 ^{er} juillet 1893.	Déboursé par le receveur général.	Déduction pour fonds de retraite.	Totaux.		Appointements.	Dépenses imprévues.	Dû par diverses personnes le 30 juin 1894.	Totaux.
\$ cts.	\$ c.	\$ c.	\$ c.		\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
5,000 00	5,000 00		5,000 00	Contrôleur du revenu de l'intérieur.....	5,000 00			5,000 00
37,410 70	37,410 70	715 94	38,126 64	Employés du département ..	38,126 64			38,126 64
425 74	425 74		425 74	Abonnements à des journaux.....		425 74		425 74
1,748 64	1,748 64		1,748 64	Commis surnuméraires.....		1,748 64		1,748 64
415 25	415 25		415 25	Compagnies de télégraphe.....		415 25		415 25
866 41	866 41		866 41	Papeterie.....		866 41		866 41
93 65	93 65		93 65	Livres.....		93 65		93 65
1,021 42	1,021 42		1,021 42	Impressions.....		1,021 42		1,021 42
100 60	100 60		100 60	Lithographie.....		100 60		100 60
37 88	37 88		37 88	Frais de port.....		37 88		37 88
2,053 00	2,053 00		2,053 00	Diverses personnes.....		2,053 00	16 66	2,069 66
16 66	49,173 29	715 94	49,905 89	Totaux.....	43,126 64	6,762 59	16 66	49,905 89

E. MIALLI,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

TIMBRES DES POIDS ET MESURES, D'INSPECTION DU GAZ ET DES PIÈCES JUDICIAIRES.

Dr. N° 18.—TABLEAU indiquant le montant du revenu perçu pendant l'exercice terminé le 30 juin 1894. Av.

	Timbres des poids et mesures.		Timbres d'inspection du gaz		TIMBRES DES PIÈCES JUDICIAIRES.				TIMBRES DES PIÈCES JUDICIAIRES.		Totaux.						
	\$	c.	\$	c.	Cour suprême.	Cour de l'échiquier.	\$	c.	\$	c.	\$	c.					
Montant des timbres dé- truits ou remis par les distributeurs.....	2,812	33	0	25	102	50	116	46	2,812	58	41,280	09	25,202	80			
Accordé pour commission Montant des timbres entre les mains des distributeurs au 30 juin 1894.....	45,098	98	24,765	30	218	96	Montant des timbres entre les mains des distributeurs au 1er juillet 1893.....	43,835	00	15,549	00		
Balance, étant le montant du revenu perçu pen- dant 1893-94.....	37,203	78	15,986	25	1,977	50	2,212	79	69,894	28	2,080	00	2,329	25	
Totaux.....	85,115	09	40,751	80	2,080	00	2,329	25	130,276	14	Totaux.....	85,115	09	40,751	80	130,276	14

E. MIALI,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

POIDS ET MESURES, 1893-94.
N° 19 (A).—INSPECTEURS en compte avec le revenu.

AV.

DT.

BALANCES DUES PAR LES INSPECTEURS, 1er JUILLET 1893.			DIVISIONS.			BALANCES DUES PAR LES INSPECTEURS, 30 JUIN 1894.			Total.													
Timbres en portefeuille.			Saisies et amendes.			Transfert.			Timbres émis aux inspecteurs.			Déposé au crédit du receveur général.			Timbres en portefeuille.			En caisse.				
\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	
812	40	224	84	1,140	00	2,177	33	Belleville.....	1,221	51	952	72	2	80	12,535	92	2,177	33	12,535	92	2,177	33
3,428	84	1,798	08	7,304	00	12,535	92	Hamilton.....	7,274	72	3,504	60	1,756	66	3,504	60	1,756	66	3,504	60	1,756	66
1,192	90	38	52	1,340	00	2,571	42	Kingston.....	2,922	89	1,188	70	0	93	4,787	21	1	35	4,787	21	1	35
1,150	30	147	32	3,469	50	4,787	21	London.....	957	87	2,934	21	1,862	97	2,934	21	1,862	97	2,934	21	1,862	97
1,800	08			2,092	00	3,892	08	Ottawa.....	1,768	32	1,250	25	1,250	25	3,892	08	1,250	25	3,892	08	1,250	25
1,780	37			1,238	00	3,018	57	Ottawa.....	3,807	28	3,059	61	3,059	61	3,807	28	3,059	61	3,807	28	3,059	61
4,020	45	548	44	2,880	00	7,466	89	Toronto.....	1,731	08	1,609	57	1,609	57	7,466	89	1,609	57	7,466	89	1,609	57
3,230	45	46	20			3,340	65	Windsor.....	21,065	46	16,902	63	16,902	63	3,340	65	16,902	63	3,340	65	16,902	63
17,464	17	2,803	40	19,472	50	39,790	07	Ontario.....	8,552	41	9,074	37	497	72	18,954	50	497	72	18,954	50	497	72
5,269	60	579	90	13,100	00	18,954	50	Montréal.....	2,597	53	3,120	33	254	66	8,721	15	254	66	8,721	15	254	66
3,109	30	307	85	5,304	00	8,721	15	Québec.....	1,203	53	2,224	98			3,428	51	1,203	53	2,224	98	1,203	53
2,803	51			625	00	3,428	51	Trois-Rivières.....	12,353	87	15,320	28	682	38	31,104	16	12,353	87	15,320	28	682	38
11,182	41	887	75	19,029	06	31,104	16	Québec.....	113	88					1,681	42	113	88			1,681	42
1,676	20	5	22			1,681	42	Fédération.....	654	25	1,250	58			1,681	42	654	25	1,250	58	1,681	42
1,615	80	78	95	1,160	00	2,827	18	King.....	782	60	2,015	70	28	88	2,827	18	782	60	2,015	70	28	88
1,250	64					2,827	18	Saint-Jean.....	1,550	74	3,265	28	28	88	6,443	44	1,550	74	3,265	28	28	88
3,631	73	84	17	1,160	00	6,443	44	Nouveau-Brunswick.....	996	05	1,172	62			1,468	67	996	05	1,172	62	1,468	67
848	67			620	00	1,468	67	Cap-Breton.....	856	76	837	75			1,794	51	856	76	837	75	1,794	51
585	05	99	46	1,110	00	1,794	51	Halifax.....	510	85	1,462	53	13	75	1,987	53	510	85	1,462	53	13	75
324	53			1,163	00	1,987	53	Pictou.....	259	02	358	36			617	38	259	02	358	36		
234	38			883	00	617	38	Yarmouth.....	2,022	68					5,868	09	2,022	68			5,868	09
2,492	63	99	46	3,276	00	5,868	09	Nouvelle-Ecosse.....														

323	86			697	50	1,021	36	Charlottetown, I.P.-E.....	4	00	387	35	630	01	1,021	36
5,239	45	42	30			5,281	75	Winnipeg, Man.....			773	27	4,470	83	5,281	75
895	84			200	00	1,095	84	Victoria, C.-B.....			478	15	617	69	1,095	84
30	00					30	00	Insp. en chef des types..							30	00
41,280	09	3,917	08	43,835	00	35	00	Grands totaux.....	1,567	54	38,631	52	45,098	98	2,524	34
						1,567	54								90,634	71

E. MIALI,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

POIDS ET MESURES, 1893-94.

N° 19 (B).—Sous-inspecteurs des anciennes divisions—Compte
du revenu.

Dt.

Av.

Balances dues le 1er juillet 1893. — En caisse.	Totaux.	Divisions.	Balances dues le 30 juin 1894. — En caisse.	Totaux.
\$ c.	\$ c.		\$ c.	\$ c.
87 10	87 10 Essex	87 10	87 10
87 10	87 10 Ontario	87 10	87 10
5 62	5 62 Hull	5 62	5 62
5 62	5 62 Quebec	5 62	5 62
92 72	92 72 Totaux	92 72	92 72

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

TIMBRES D'INSPECTION DU GAZ ET DES PIÈCES JUDICIAIRES, 1893-94.

AV.

DT. N° 20.—DISTRIBUTEURS de timbres en compte avec le département du revenu de l'intérieur.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

BALANCES, 1 ^{ER} JUILLET 1893.		BALANCES, 30 JUIN 1894.		Déposé au crédit du receveur général.		Timbres retournés ou endommagés.		Commission allouée aux distributeurs de timbres judiciaires.		Districts.		Totaux.		Amendes.		Timbres émis aux inspecteurs et autres.		En caisse.		Totaux.			
\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
968	00	914	25	53	75					Barrie.	968	00	968	00							968	00	
271	00	214	75	56	25					Belleville.	271	00	271	00							271	00	
560	25	483	25	127	00					Berlin.	560	25	560	25							560	25	
497	75	389	50	108	25					Brockville.	497	75	497	75							497	75	
465	50	302	50	163	00	0	25			Cobourg.	465	50	465	50							465	50	
453	50	308	25	145	25					Cornwall.	453	50	453	50							453	50	
363	00	364	25	181	50					Guelph.	363	00	363	00							363	00	
495	75	181	00	1,164	00					Hamilton.	495	75	495	75							495	75	
2,338	00	1,231	75	306	50					Kingston.	2,338	00	2,338	00							2,338	00	
1,504	25	489	75	70	75					Listowel.	1,504	25	1,504	25							1,504	25	
423	25	596	00	1,153	75					London.	423	25	423	25							423	25	
511	00	490	00	69	00					Napanee.	511	00	511	00							511	00	
858	50	553	00	305	50					Ottawa.	858	50	858	50							858	50	
366	25	553	00	181	25					Owen-Sound.	366	25	366	25							366	25	
613	50	692	75	123	50					Peterborough.	613	50	613	50							613	50	
440	25	844	00	206	75					Sarnia.	440	25	440	25							440	25	
398	00	447	25	47	00					Stratford.	398	00	398	00							398	00	
4,677	80	2,915	80	4,733	00					Toronto.	4,677	80	4,677	80							4,677	80	
15,716	30	13,317	30	9,250	25	0	25			Ontario.	15,716	30	15,716	30							15,716	30	
1,234	25	843	75	4,903	44					Montréal.	1,234	25	1,234	25							1,234	25	
1,861	25	1,575	50	456	75					Québec.	1,861	25	1,861	25							1,861	25	
413	00	350	00	57	00					Sherbrooke.	413	00	413	00							413	00	
3,508	50	2,775	25	5,417	19					Québec.	3,508	50	3,508	50							3,508	50	
913	25	877	25	36	00					Trédreton.	913	25	913	25							913	25	
1,462	75	1,428	75	34	00					Moncton.	1,462	75	1,462	75							1,462	75	
690	50	470	75	371	25					Saint-Jean.	690	50	690	50							690	50	
3,066	50	2,776	75	441	25					Nouveau-Brunswick.	3,066	50	3,066	50							3,066	50	

TIMBRES D'INSPECTION DU GAZ ET DES PIÈCES JUDICIAIRES, 1893-94—Fin.

Av.

DT.

N° 20.—DISTRIBUTEURS de timbres en compte avec le département du revenu de l'intérieur.

BALANÇES, 1 ^{ER} JUILLET 1893.		Amendes.		Timbres émis aux inspecteurs et autr. s.		Totaux.		DISTRICTS.		Commissionnaire aux distributeurs judiciaires.		Timbres retournés ou endommagés.		Déposé au crédit du receveur général.		BALANÇES, 30 JUIN 1894.		Totaux.	
En caisse.														En caisse.					
\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
1,025 75	77 00					1,102 75		Halifax		472 75		512 25		472 75		1,102 75		1,102 75	
110 25						110 25		Pictou				110 25						110 25	
1,136 00	77 00					1,213 00		Nouvelle-Écosse		472 75		622 50		472 75		1,175 75		1,213 00	
494 50						494 50		Charlottetown, I. P.-E.				408 75		46 50		39 25		494 50	
785 50	18 75					941 75		Winnipeg, Man.				683 25		212 50		46 00		941 75	
				1,200 00		1,200 00		Nanaimo		33 00		1,167 00		33 00				1,200 00	
				1,437 50		1,437 50		New-Westminster		154 25		1,283 25		154 25				1,437 50	
				1,612 50		1,612 50		Vancouver		153 50		1,394 50		153 50		34 50		1,612 50	
495 50	19 75			200 00		715 25		Victoria		347 75		386 75		347 75		30 75		715 25	
495 50	19 75			4,450 00		4,965 25		Colombie-Britannique				4,181 50		718 50		65 25		4,965 25	
25,202 80	1,406 94	30 00		15,549 00		42,188 74		Grands totaux		0 25		24,765 30		16,568 94		864 25		42,188 74	
				4,409 25		4,409 25		Timbres de pièces judiciaires		218 96				4,190 29				4,409 25	

E. MIALI,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

POIDS ET MESURES, 1893-94.

N° 21 (A).—DIVISIONS D'INSPECTION—Compte des dépenses.

(Pour détails, voir annexe B.)

Dr.

Av.

Montants dus par diverses personnes le 1er juillet 1893.	Montants reçus du département pour faire face aux dépenses.			DÉDUCTIONS SUR APPOINTEMENTS POUR	Totaux.	DIVISIONS.	Montants dus à diverses personnes le 1er juillet 1893.	DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE DÉPARTEMENT.						Totaux.			
	\$	c.	c.					Fonds de retraite.	Assurance.	Appointements.	Frais de saisies.	Aide spécial.	Loyer.		Frais de voyages.	Divers.	
\$	c.	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	
2,873 85			46 54		2,833 29		2,833 29		25 70		75 00		313 54		172 36		2,919 89
6,138 19			106 08		5,711 42		5,711 42				135 00		338 11		195 34		6,244 87
3,115 70			48 00		2,400 00		2,400 00		5 25				393 29		233 41		3,163 70
3,339 54			54 00		2,700 00		2,700 00						562 35		125 94		3,393 54
2,891 92			51 08		2,300 00		2,300 00		2 40		349 99		597 25		45 75		2,943 00
4,037 51			55 28		3,000 00		3,000 00						711 90		137 00		4,201 89
4,143 81			67 06		1,800 00		1,800 00						718 43		93 34		4,211 77
2,394 50			36 00		1,800 00		1,800 00						578 73		51 77		2,430 50
28,934 52			466 54		23,644 71		23,644 71		33 35		559 99		4,213 60		1,057 51		29,509 16
7,993 13			140 25		7,097 20		7,097 20						761 11		275 07		8,133 38
5,919 68			71 59		4,549 93		4,549 93		3 85		150 00		1,172 96		57 03		5,991 27
2,385 44			44 40	61 30	2,199 96		2,199 96						208 32		32 86		2,441 14
1 50													1 50				1 50
16,249 75			256 24	61 30	13,847 09		13,847 09		3 85		150 00		2,143 89		364 96		16,567 29
751 34			14 64		733 32		733 32						25 75		6 91		765 98
1,661 89			28 04		1,400 00		1,400 00						273 50		19 53		1,693 03
2,102 37			40 00		2,000 00		2,000 00						132 88		9 49		2,142 37
32 32													31 85		0 47		32 32
4,551 02			82 08		4,133 32		4,133 32						463 98		36 40		4,633 70

POIDS ET MESURES, 1893-94—Fin.
 N° 21 (A).—DIVISIONS D'INSPECTION—Compte des dépenses.
 (Pour détails voir annexe B.)

Av.

Dr.

Montants dus par diverses personnes le 1er juillet 1893.		Montants reçus du département pour faire face aux dépenses.		DÉDUCTIONS SUR APPOINTEMENTS POUR		Totaux.		DIVISIONS.		Montants dus à diverses personnes le 1er juillet 1893.		DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE DÉPARTEMENT.		Totaux.	
\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
986	85	16	00	1,002	85	800	00	Cap-Breton.....	167	23	35	62	1,002	85	
2,294	29	31	96	2,326	25	1,600	00	Halifax.....	224	97	136	28	2,326	25	
1,619	17	30	00	1,649	17	1,500	00	Pictou.....	118	67	80	50	1,649	17	
1,171	39	20	00	1,191	39	1,000	00	Yarmouth.....	169	72	21	67	1,191	39	
6,071	70	97	96	6,169	66	4,900	00	Nouvelle-Ecosse.....	680	59	214	07	6,169	66	
2,008	58	36	00	2,039	58	1,800	00	Charlottetown, I.P.-E.....	194	95	44	63	2,039	58	
5,315	57	86	09	5,401	66	4,689	28	Winnipeg.....	135	00	64	91	5,401	66	
358	35	358	35	358	35	358	35	Inspecteur de district.....	346	72	358	35	358	35	
5,673	92	86	09	5,760	01	4,689	28	Manitoba.....	346	72	64	91	5,760	01	
1,905	69	23	08	1,928	77	1,150	00	Victoria, C. B.....	300	00	84	57	1,928	77	
2,289	05	40	00	2,329	05	2,000	00	Insp. en chef des types.....	259	80	69	25	2,329	05	
1,308	11	15	00	1,323	11	750	00	Insp. des fabr. de balances.....	570	97	2	14	1,323	11	
2,006	02	451	10	2,006	02	2,006	02	Départ. Impr. en général.....	2,006	02	2,006	02	2,006	02	
451	10	451	10	451	10	451	10	Impressions.....	451	10	451	10	451	10	
187	00	187	00	187	00	187	00	Lithographie.....	187	00	187	00	187	00	
551	43	551	43	551	43	551	43	Papeterie.....	551	43	551	43	551	43	
72,182	89	1,103	59	73,455	88	56,914	40	Grands totaux.....	346	72	1,519	99	73,455	88	

E. MIALI,
 Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
 OTTAWA, 20 septembre 1894.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

POIDS ET MESURES, 1893-94—Fin.

N° 21 (B).—Division d'inspection—Compte des dépenses.—(Anciennes divisions.)

Dr.

Av.

Balances dues par diverses personnes le 1er juillet 1893.		Total.	Divisions.	Balances dues par diverses personnes le 30 juin 1894.	Total.
\$	c.	\$		\$	c.
39	56	39	Essex	39	56
33	53	33	Waterloo	33	53
73	09	73	Ontario	73	09
0	33	0	Drummond	0	33
41	45	41	Laval	41	45
26	88	26	Montmorency	26	88
27	51	27	Richelieu	27	51
96	17	96	Québec	96	17
24	00	24	Lunenburg, Nouvelle-Ecosse	24	00
193	26	193	Total	193	26

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

INSPECTION DU GAZ, 1893-94.
N^o 22.—DIVISIONS D'INSPECTION—Compte des dépenses.
(Pour détails, voir annexe B.)

AV.

Dr.

Montants dus par diverses personnes le 1er juillet 1893.	Montants reçus du département pour faire face aux dépenses.	Dédutions sur appointements pour fonds de retraite.	Total.	Districts.	Balances dues par diverses personnes le 1er juillet 1893.	DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE DÉPARTEMENT.				Montants dus par diverses personnes le 30 juin 1894.	Total.	
						Appointements.	Aide spéciale.	Loyer.	Frais de voyages.			Divers.
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.		\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
102 55	102 55	2 00	104 55	Barrie	100 00		50 00		4 55	104 55		104 55
337 48	337 48	5 00	342 48	Belleville	250 00				42 48	342 48		342 48
108 80	108 80	2 00	110 80	Berlin	100 00				10 80	110 80		110 80
126 43	126 43	2 00	128 43	Brockville	100 00				28 43	128 43		128 43
170 80	170 80	2 00	172 80	Cobourg	100 00		38 00		34 80	172 80		172 80
173 68	173 68	2 00	175 68	Cornwall	100 00		19 00		56 68	175 68		175 68
110 40	110 40	2 00	112 40	Guelph	100 00				12 40	112 40		112 40
1,468 73	1,468 73	25 96	1,494 69	Hamilton	1,300 00		36 00		48 49	1,404 69		1,404 69
500 25	500 25	8 00	508 25	Kingston	400 00		45 00		63 25	508 25		508 25
159 30	159 30	1 25	160 55	Listowel	100 00				0 55	160 55		160 55
1,391 85	1,391 85	20 00	1,411 85	London	1,000 00		110 00		86 00	1,411 85		1,411 85
104 00	104 00	2 00	106 00	Napanee	100 00				6 00	106 00		106 00
1,194 55	1,194 55	18 00	1,212 55	Ottawa	900 00		200 00		112 55	1,212 55		1,212 55
321 00	321 00	4 00	325 00	Owen-Sound	200 00		125 00		15 95	325 00		325 00
235 70	235 70	4 00	239 70	Peterborough	200 00		20 00		6 55	239 70		239 70
26 55	26 55	4 00	30 55	Sarnia	100 00				6 55	26 55		26 55
98 00	98 00	2 00	100 00	Stratford	100 00				0 00	100 00		100 00
2,217 83	2,217 83	35 08	2,252 86	Toronto	2,200 00				45 95	2,252 86		2,252 86
8,847 90	8,847 90	137 24	8,985 14	Ontario	7,356 91		646 00		574 43	8,985 14		8,985 14
2,497 73	2,497 73	56 08	2,553 81	Montréal	2,200 00	77 50	120 00	13 25	86 98	2,497 73		2,497 73
1,536 46	1,536 46	25 96	1,562 42	Québec	1,300 00		150 00		86 46	1,562 46		1,562 46
100 00	100 00	2 00	102 00	Shenbrooke	100 00				0 00	100 00		100 00
4,134 19	4,134 19	84 04	4,218 23	Québec	3,600 00	77 50	270 00	13 25	173 44	4,134 19		4,134 19

197 50	2 50	200 00	200 00	Frédéricton	200 00					200 00		200 00
383 52	6 00	389 52	389 52	Moncton	300 00			56 52	33 00	389 52		389 52
1,654 98	20 00	1,674 98	1,674 98	Saint-Jean	1,000 00				74 98	1,074 98		1,074 98
1,636 00	28 50	1,664 50	1,664 50	Nouveau-Brunswick	1,500 00			56 52	107 98	1,604 50		1,604 50
2,151 10	25 96	2,177 06	2,177 06	Halifax	1,300 00		310 20	459 23	107 63	2,177 06		2,177 06
12 88		12 88	12 88	Pictou	1,300 00				12 88	12 88		12 88
2,151 10	25 96	2,177 06	2,177 06	Nouvelle-Ecosse	1,300 00		310 20	459 23	107 63	2,177 06		2,177 06
224 50	2 50	227 00	227 00	Charlottetown, I. P. E.	200 00				27 00	227 00		227 00
361 24	4 00	365 24	365 24	Winnipeg, Man.	200 00		135 00		30 16	365 24		365 24
287 03	1 12	288 15	288 15	Nanaimo	58 31				230 74	289 05		289 05
449 71	1 12	450 83	450 83	New-Westminster	58 31			1 50	391 02	450 83		450 83
449 35	1 12	450 47	450 47	Vancouver	58 31				392 16	450 47		450 47
612 83	4 00	616 83	616 83	Victoria	200 00		325 00		116 83	641 83		641 83
43 50		43 50	43 50	Inspecteur de district				43 50		43 50		43 50
1,843 32	7 36	1,850 68	1,850 68	Colombie-Britannique	374 93		325 00		1,130 75	1,875 68		1,875 68
1,920 07		1,920 07	1,920 07	Dépenses générales				328 25	1,591 82	2,120 07		2,120 07
326 88		326 88	326 88	Impressions					326 88	326 88		326 88
99 63		99 63	99 63	Papeterie					99 63	99 63		99 63
21,335 20	289 60	21,624 80	21,624 80	Grands totaux	14,531 84	77 50	1,086 20	1,310 05	4,169 72	21,624 80		21,624 80

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

Dr. N° 23.—ÉTAT indiquant les transactions se rattachant à la fabrication de spiritueux pyroxyliques. Av.

—		—		—		—		
Montant.	Total.	Montant.	Total.	Montant.	Total.	Montant.	Total.	
\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	
Existences le 1er juillet 1893	989	47	5,626	31	91,238	52	101,005	47
Naphte de bois	1,811	60			87	95		
Spiritueux pyroxyliques	1,717	74			9,679	00		
Alcool	1,107	50						
Tonneaux et barils								
Articles achetés pendant l'année	39,251	27	82,295	36	9,471	60	15,316	78
Alcool	82,826	65			2,830	86		
Naphte de bois	15	54			1,192	32		
Benzine	10,201	90			1,822	00		
Tonneaux et barils								
Autres dépenses, comme suit :			6,313	83				
Fret	2,793	46						
Loyer d'entrepôt	800	00						
do de moteur	125	00						
Chauffage	132	00						
Eclairage	17	71						
Appointements	2,000	02						
Papeterie	7	33						
Divers	437	71						
Balance, étant un profit net en sus de la dépense			22,085	75				
			116,322	25				

E. MIALLI,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

N° 24.—ÉTAT indiquant le montant voté et la dépense autorisée pour chaque service, 1893-94.

Service.	Crédit.	Dépenses.	Dépensés en plus.	Dépensé en moins.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Appointements du contrôleur	5,000 00	5,000 00		
Appointements du département.....	39,750 00	38,126 64		1,623 36
Dépenses imprévues du département....	7,004 70	6,762 59		242 11
Appointements de l'accise.....	306,372 50	300,071 06		6,301 44
Dépenses imprévues de l'accise.....	47,830 06	46,880 70		949 30
do do timbres....	28,989 80	28,989 80		
Commission aux officiers de douane.	5,100 00	4,856 30		243 70
Services spéciaux.....	6,000 00	5,310 80		689 20
Services spéciaux autres que les examens supplémentaires.....	1,000 00	591 67		408 33
Appoint. des inspect.-mesureurs de bois..	8,450 00	8,450 00		
Dép. imp. do ..	6,000 00	3,094 52		2,905 48
Honoraires do ..	8,300 00	7,769 98		530 02
Annuités do ..	7,500 00	5,966 68		1,533 32
Service douanier	15,800 00	9,494 54		6,305 46
Menus revenus.....	800 00	110 22		689 78
Commission sur la vente des timbres pour le tabac.....	100 00	100 43	0 43	
Inspection des poids et mesures.....	57,521 02	56,914 40		606 62
Dépenses imprévues pour l'inspection des poids et mesures.....	17,950 00	16,433 38		1,516 62
Inspection du gaz.....	14,525 00	14,531 84	6 84	
Dépenses imprévues de l'inspection du gaz	8,000 00	7,095 96		904 04
Inspection des denrées.....	3,000 00	2,208 06		791 94
Falsification des substances alimentaires.	25,000 00	24,006 67		993 33
Totaux.....	619,993 02	592,766 24	7 27	27,234 05

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

ANNEXE A
STATISTIQUE

ANNEXE A—SPIRITUEUX.

N° 1.—MOUVEMENT de la fabrication

DIVISIONS DU REVENU.	GRAIN EMPLOYÉ POUR LA DISTILLATION.				
	Malt.	Maïs.	Seigle.	Avoine et autres grains	Blé.
	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.
Belleville.....	149,400	2,831,580	819,335	28,920	55,165
Guelph.....	224,260	3,805,100	663,740	56,800	169,800
Hamilton.....	145,824	2,916,480	530,666	45,570	7,060
Perth.....					
Prescott.....					
Toronto.....					
Windsor.....	651,740	9,043,160	3,793,620	112,950	
Halifax.....	238,200	1,478,600		23,400	
Totaux.....	1,409,424	20,074,920	5,807,361	267,640	232,025

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

pour l'année expirée le 30 juin 1894.

Total du grain.	LICENCES.		Spiritueux de preuve, à \$1.50 et \$1.52 par gallon.		Répartitions afin de rendre le produit égal au type.		Droits perçus sur répartitions, déficits et honoraires de licences.	
	Nombre.	Honoraires.						
liv.		\$	Gallons.	\$ c.	Gallons.	\$ c.	\$ c.	
3,884,400	1	250	233,770.00	350,655 03			250 00	
4,919,700	1	250	289,491.22	434,236 83			250 00	
3,645,600	1	250	212,150.68	318,226 04	1,052.21	1,578 32	1,828 32	
	2	500			153.60	233 47	733 47	
	1	250					250 00	
	1	250					250 00	
13,601,470	1	250	777,586.82	1,166,380 25		11.81	261 81	
1,740,200	1	250	95,345.21	144,924 73			250 00	
27,791,370	9	2,250	1,608,343.93	2,414,422 88	1,205.81	1,823 60	4,073 60	

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—SPIRITUEUX.

N° 2.—ÉTAT COMPARATIF des spiritueux manufacturés

PROVINCES.	GRAIN, ETC., EMPLOYÉ POUR LA DISTILLATION.					
	Malt.	Mais.	Séigle.	Avoine et autres grains.	Blé.	Orge.
1893.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.
Ontario.....	2,781,387	48,279,884	9,789,085	648,868	702,247	18,400
Québec.....						
Nouvelle-Ecosse.....	277,700	1,571,900	94,460	25,200		85,600
Totaux.....	3,059,087	49,851,784	9,883,545	674,068	702,247	104,000
1894.						
Ontario.....	1,171,224	18,596,320	5,807,361	244,240	232,025	
Nouvelle-Ecosse.....	238,200	1,478,600		23,400		
Totaux.....	1,409,424	20,074,920	5,807,361	267,640	232,025	

Employé aussi dans Ontario :

	Marc de raisin.	Lie de vin.	Total.
1893.....	76,484	6,140	82,624 liv.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

pour les exercices terminés le 30 juin 1893 et 1894.

Total du grain employé pour la distillation.	LICENCES.		Spiritueux de preuve à \$1.50 et \$1.52 le gallon.	Droits perçus à la sortie de la distillerie sur ces déficits et les répartitions.		Total des droits perçus sur répartitions, déficits et honoraires de licences.
	Nombre.	Honoraires.		Gallons.	\$ c.	
liv.		\$	Gallons.	\$ c.	Gallons.	\$ c.
62,219,871	9	2,250	3,751,140·19	5,626,932·39		24,861·24
	1	250				250·00
2,054,860	1	250	105,814·36	160,837·83		1,206·05
64,274,731	11	2,750	3,856,954·55	5,787,770·22		26,317·29
26,051,170	8	2,000	1,512,998·72	2,269,498·15	1,205·81	1,823·60
1,740,200	1	250	95,345·21	144,924·73		250·00
27,791,370	9	2,250	1,608,343·93	2,414,422·88	1,205·81	1,823·60
						4,073·60

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—SPIRITUEUX.

N^o 3.—ÉTAT indiquant le mouvement dans les distilleries

DIVISIONS.	Spiritueux en voie de fabrication, y compris les déficits reportés.	Alcool amylique restant au débit de la distillerie.	Spiritueux fabriqués durant l'exercice.	Spiritueux renvoyés à la distillerie pour redistillation.	Spiritueux reçus à la distillerie d'autres sources.	
					Droit payé.	En entrepôt.
	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	\$ c.	Gallons.
Belleville.....	8,722·28	7,797·25	233,770·00	11,046·16	1,346 93
Guelph	29,655·93	913·61	289,491·22	6,493·36 301·95*	751 45
Hamilton	5,425·64	726·72	212,150·68	{ 50,453·68 }	543 04
Perth..	564·50
Prescott.....	36,415·32	5,953·11	284 54
Toronto.....	100,453·96	14,330·94	111,441·94	1,986 63
Windsor.....	68,993·37	3,587·85	777,586·82	86,901·76	124 05
Halifax	2,619·38	95,345·21
Totaux... ..	252,850·38	33,309·48	1,608,343·93	{ 266,336·90 301·95* }	5,036 64

*Droit payé sur les spiritueux.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

en Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1894.

Totaux.	Spiritueux entreposés durant l'année.	Alcool amylique. Alloué.	Déficits sur lesquels les droits ont été perçus.	Spiritueux en voie de fabrication, y compris les déficits reportés.	Totaux.
Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.
262,682·62	247,786·52	7,797·25	7,098 85	262,682·62
327,305·57	304,437·11	913·61	21,954·85	327,305·57
269,601·71	260,470·74	726·72	1,052·21	7,352·04	269,601·71
564·50	283·61	153·60	127·29	564·50
42,652·97	19,020·98	5,953·11	17,678·88	42,652·97
228,213·47	121,945·59	14,330·94	91,936·94	228,213·47
937,193·85	859,961·55	3,587·85	73,644·45	937,193·85
97,964·59	97,560·52	404·07	97,964·59
2,166,179·28	1,911,466·62	33,309·48	1,205·81	220,197·37	2,166,179·28

E. MIALI,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—SPIRITUEUX.

Dt.

N° 4.—SPIRITUEUX en entrepôt

Spiriteux restant en entrepôt de l'année dernière.	Mis en entrepôt.	Importés	Reçus d'autres divisions.	Totaux.	DIVISIONS DU REVENU.	Entrés pour la consommation à \$1.50 et \$1.52 par gallon.	
						Gallons.	\$ c.
598,108 82	247,786 52		33,121 91	879,017 25	Belleville	47,001 43	70,502 05
2,083 57			14,061 18	16,144 73	Brantford	14,625 65	21,938 68
693 26			6,114 99	6,808 25	Cornwall	6,276 30	9,414 56
800,593 42	304,437 11		46,047 61	1,151,078 14	Guelph	162,420 03	243,630 24
500,941 43	260,470 74		59,513 56	820,925 73	Hamilton	129,403 28	194,104 75
5,862 74			46,399 09	52,261 83	Kingston	3,225 94	57,339 42
9,943 64			57,334 96	67,328 60	London	56,295 61	84,465 72
14,543 17			118,544 34	133,087 51	Ottawa	121,188 61	181,786 06
4,089 87			96,164 55	100,254 42	do entrepôt de l'Etat.		
			68 90	68 90	do laboratoire du départ.		
2,800 19			11,367 50	14,167 69	Owen-Sound	11,978 83	17,965 53
60,601 14	283 61		30,935 59	91,820 34	Perth	39,988 42	60,144 64
2,961 79			25,287 02	28,248 81	Peterborough	25,468 58	38,204 45
1,913 52			6,611 59	8,525 11	Port-Arthur	6,707 19	10,060 94
1,269,124 11	19,020 98	30,241 55	33,934 35	1,352,320 99	Prescott	44,060 28	75,162 76
2,076 47			15,775 29	17,851 76	Ste-Catherine	15,343 07	23,014 92
3,888 23			20,094 93	23,983 16	Stratford	20,111 91	30,167 93
5,289,627 75	121,945 59	9 25	79,666 87	5,491,249 46	Toronto	389,668 23	582,709 48
4,365,691 46	859,961 55		14,907 18	5,240,560 19	Windsor	215,549 91	323,321 15
2,024 86			13,387 09	15,411 95	Joliette, Qué.	13,597 54	20,396 37
99,176 89		*199 56	696,134 24	795,510 69	Montréal do	634,784 29	944,064 46
35,832 52			210,324 21	246,156 73	Québec do	211,131 82	316,702 39
5,943 15			24,277 70	30,220 85	St-Hyacinthe, Qué.	28,797 97	43,207 67
2,524 45			19,727 76	22,252 21	St-Jean, Qué.	19,497 09	29,245 25
7,809 37		14,567 57	54,705 05	77,081 99	Sherbrooke do	58,405 65	91,987 18
1,699 45			18,968 72	20,668 17	Sorel do	17,332 17	25,998 31
1,385 11			11,896 16	13,281 27	Terrebonne do	8,469 41	13,347 87
3,366 59			39,903 86	43,270 45	Tr-Rivières do	38,360 10	57,540 15
254 73			209 65	464 38	Chatham, N.-B.	356 07	505 02
9,969 18			81,758 72	91,727 90	Saint-Jean do	83,300 68	125,698 72
323,247 95	97,560 52	36 09	28,125 49	448,970 05	Halifax, N.-E.	63,170 38	95,436 62
174 21			3,801 81	3,976 02	Charlottetown, I.P.-E.	3,797 56	5,772 77
34,205 34			131,444 40	165,649 74	Winnipeg, Man	139,388 97	209,099 90
13,756 06			37,446 51	51,202 57	Vancouver, C.A.	35,024 05	52,536 15
17,286 59		54 32	49,115 61	66,456 52	Victoria, C.-A.	49,401 74	74,102 05
8,612 54				8,612 54	Sundries		
13,502,813 57	1,911,466 62	*199 56 44,908 78	2,137,228 39	17,596,616 92	Totaux	2,749,109 36	4,129,564 16

*Saisis.

†Ceci comprend le droit de 30c. par gallon sur 44,809 12 gallons de spiritueux importés employés dans les fabriques en entrepôt.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

pour l'année expirée le 30 juin 1894.

Av.

TRANSPORTÉS EN ENTREPÔT.		EN FRANCHISE.		Spiriteux exportés.	Spiriteux employés dans les fabriques en entrepôt.	Spiriteux restant en entrepôt.	Totaux.
A d'autres divisions.	Aux distilleries pour re-distillation.	Aloué par la loi.	Autres.				
Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.
191,888 99	11,046 16	5,013 03	983 02	199 74		622,884 88	879,017 25
						1,519 10	16,144 75
						1,531 95	6,808 25
135,696 09	6,493 36	12,368 85	751 45	240 54		833,107 82	1,151,078 14
86,865 14	50,453 68	9,168 84	609 56	388 42	25,139 58	518,906 23	820,925 73
					7,816 11	6,219 78	52,261 83
					41 17	10,991 82	67,328 60
1,205 79						10,491 58	133,087 51
					20 13		
					†93,351 62	6,882 67	100,254 42
							68 90
						2,188 86	14,167 69
			924 45			50,907 47	91,820 34
						2,730 23	28,248 81
						1,817 92	8,525 11
278,502 70		4,949 75	846 93	1,957 09	30,241 55	991,762 69	1,352,320 99
						2,508 69	17,851 76
						3,871 25	23,983 16
750,799 68	111,441 94	45,387 43	2,901 51	6,214 46	54,771 59	4,130,064 62	5,491,249 46
605,302 08	86,901 76	81,595 23	101 92	64,667 52		4,186,441 77	5,240,560 19
						1,814 41	15,411 95
27,961 21					274 70	46,923 38	85,567 11
17 89						12,339 04	22,667 98
							1,422 88
							22,252 21
						14,567 57	3,528 15
580 62						408 21	77,081 99
						4,291 32	20,668 17
							13,281 27
						4,910 35	43,270 45
						127 71	464 38
209 65				3 06		8,214 51	91,727 90
53,230 61		4,764 00		1,139 63		326,695 43	448,970 05
							178 46
							3,976 02
1,313 67						24,947 10	165,649 74
2,899 60					228 96	13,049 96	51,202 57
754 67					742 96	15,557 15	66,456 52
						8,612 54	8,612 54
2,137,228 39	266,336 90	164,171 58	*7,005 49	76,098 25	†93,351 62 196,489 35	11,906,825 98	17,596,616 92

*Sur cette quantité 6,194 39 galls de spiritueux ont été aloués aux distillateurs, en franchise, comme compensation pour droits payés sur spirit. entrés aux distilleries.
540 67 do rayés par autorité.
205 19 do pour l'usage du gouvernement.
65 24 do de Son Excellence le gouverneur général.

7,005 49

†Employés dans la fabrication de spiritueux pyroxyliques à l'entrepôt de l'Etat, Ottawa.

E. MIALI,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—SPIRITUEUX.

Dr. N° 5.—ÉTAT COMPARATIF des mouvements d'entrepôt

Spiritueux restant en entrepôt de l'année dernière.	Spiritueux mis en entrepôt.	Spiritueux importés.	Spiritueux reçus en entrepôt d'autres divisions.	Totaux.	Provinces.	Spiritueux entrés pour la consommation à \$1.50 et \$1.52 par gall.	
						Gallons.	\$ c.
Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	1893.	Gallons.	\$ c.
12,295,385·06	3,908,604·09	46,592·97	774,070·38	17,024,652·50	Ontario.....	1,341,743·94	2,023,801 56
145,845·17	25,223·95	1,091,173·51	1,262,242·63	Québec.....	1,005,274·49	1,513,303 82
14,894·28	90,818·98	105,713·26	Nouv.-Brunswick.	94,249·90	142,003 88
323,988·86	108,799·59	199·29	40,037·29	473,025·03	Nouvelle-Ecosse..	68,528·73	103,374 85
1,057·84	4,090·43	5,148·27	Ile du Prince-Ed.	4,974·06	7,541 89
33,136·88	137,735·27	170,872·15	Manitoba.....	185,775·78	203,639 83
21,771·39	99,827·11	121,598·50	Col.-Britannique..	81,349·17	122,023 66
12,836,079·48	4,017,403·68	72,016·21	2,237,752·97	19,163,252·34 Totaux	2,731,896·07	4,115,739 49
1894.							
12,944,157·12	1,813,906·10	30,250·80	716,001·41	15,504,315·43	Ontario.....	1,344,313·27	2,023,923 28
159,762·39	{ *199·56 14,567·57 }	1,089,324·79	1,263,854·31	Québec.....	1,030,376·04	1,542,489 65
10,223·91	81,968·37	92,192·28	Nouv.-Brunswick.	83,637·35	126,203 74
323,247·95	97,560·52	36·09	28,125·49	448,970·05	Nouvelle-Ecosse..	63,170·38	95,436 62
174·21	3,801·81	3,976·02	Ile du Prince-Ed.	3,797·56	5,772 77
34,205·34	131,444·40	165,649·74	Manitoba.....	139,388·97	209,099 90
31,042·65	54·32	86,562·12	117,659·09	Col.-Britannique..	84,425·79	126,638 20
13,502,813·57	1,911,466·62	{ *199 56 44,908 78 }	2,137,228·39	17,596,616·92 Totaux	2,749,109·36	4,129,564 16

*Saisis.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

pour les années expirées le 30 juin 1893 et 1894.

Av.

TRANSPORTÉS EN ENTREPÔT.		EN FRANCHISE.		Spiritueux exportés.	Spiritueux employés dans les fabriques en entrepôt.	Spiritueux restant en entrepôt.	Totaux.
A d'autres divisions.	Aux distilleries pour re-distillation.	Alloué par la loi.	Autres.				
Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.
2,143,749·94	184,177·02	112,785·33	4,855·04	48,056·13	{ *98,145·68 146,982·30 }	12,944,157·12	17,024,652·50
11,023·13	990·81	85,191·81	159,762·39	1,262,242·63
1,066·64	33·22	139·59	10,223·91	105,713·26
73,303·11	1,674·07	4,845·24	473·61	952·32	323,247·95	473,025·03
.....	174·21	5,148·27
891·03	34,205·34	170,872·15
7,719·12	280·36	1,207·20	31,042·65	121,598·50
2,237,752·97	185,851·09	117,630·57	5,609·01	51,239·68	{ *98,145·68 232,313·70 }	13,502,813·57	19,163,252·34
1894.							
2,050,260·47	266,336·90	159,407·58	6,484·95	73,708·94	{ *93,351·62 117,959·83 }	11,892,491·87	15,504,315·43
28,559·72	520·54	274·70	78,529·52	125,593·79	1,263,854·31
209·65	3·06	8,342·22	92,192·28
53,230·61	4,764·00	1,139·63	326,665·43	418,970·05
.....	178·46	3,976·02
1,313·67	24,947·10	165,649·74
3,654·27	971·92	28,607·11	117,659·09
2,137,228·39	266,336·90	164,171·58	7,005·49	76,098·25	{ *93,351·62 196,489·35 }	11,906,825·98	17,596,616·92

*Employés dans la fabrication de spiritueux pyroxyliques à l'entrepôt de l'Etat, Ottawa.

	1893.	1894.
Total des droits perçus à la sortie de la fabrique et de l'entrepôt.	\$ 4,139,306 78	\$ 4,131,387 76
do sur les licences.....	2,750 00	2,250 00
	<u>\$ 4,142,056 78</u>	<u>\$ 4,133,637 76</u>

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A.—*Suite*—MALT.

N° 6.—TABLEAU de malt fabriqué, pour l'année expirée le 30 juin 1894.

DIVISIONS DU REVENU.	Nombre de malteurs.	Honoraires de li-	Grain mis en trempé.	Malt manufacturé à 2 centins par liv.	Droit payé à la sortie de la fabrique.	Mis en entrepôt.	Total des droits perçus à la sortie de l'entrepôt et sur les licences.
		cences.					\$ c.
		\$	liv.	liv.	liv.	liv.	\$ c.
Belleville,	1	50	329,928	254,562	4,625	249,937	142 50
Brantford	3	150	548,443	443,981	443,981	150 00
Guelph	8	725	6,102,895	4,863,640	4,863,640	725 00
Hamilton.....	3	500	5,002,364	4,084,688	4,084,688	500 00
Kingston.....	2	250	3,100,528	2,453,444	2,453,444	250 00
London	3	450	5,408,860	4,350,240	4,350,240	450 00
Ottawa	1	50	129,188	91,520	50 00
Owen-Sound	2	100	561,882	454,352	454,352	100 00
Peterborough	3	300	1,615,580	1,277,085	1,277,085	300 00
Prescott	3	300	2,618,582	2,090,230	2,090,230	300 00
Sainte-Catherine	2	100	974,003	784,387	784,387	100 00
Stratford.....	1	200	1,693,800	1,353,995	1,353,995	200 00
Toronto.....	9	1,200	15,251,251	11,965,831	11,965,831	1,200 00
Windsor.....	1	200	2,806,620	2,307,870	2,307,870	200 00
Totaux.....	42	4,575	46,143,924	36,775,825	4,625	36,771,200	4,667 50
Montréal	5	700	8,898,491	7,165,239	3,453	7,161,786	769 06
Québec.....	1	150	1,318,413	1,033,659	1,033,659	150 00
Totaux	6	850	10,216,904	8,198,898	3,453	8,195,445	919 06
Halifax.....	1	100	392,146	318,234	318,234	100 00
Charlottetown.....	1	50	17,200	13,282	13,282	50 00
Winnipeg	3	300	1,924,277	1,500,119	1,500,119	300 00
Grand total.....	53	5,875	58,694,451	46,806,358	8,078	46,798,280	6,036 56

E. MIALL,
*Commissaire.*DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE A—Suite—MALT.

N^o 7.—ÉTAT COMPARATIF de la quantité du malt fabriqué pour les exercices terminés le 30 juin 1893 et 1894.

PROVINCES.	Nombre de malteurs.	Honoraires de licences.	Grain mis en trempé.	Malt manufacturé.	Droit payé à la sortie de la fabrique.	Mis en entrepôt.	Total des droits perçus à la sortie de l'entrepôt et sur les licences.
		\$	liv.	liv.	liv.	liv.	\$ c.
1893.							
Ontario.....	47	4,975	54,323,842	43,363,025	43,363,025	4,975 00
Québec.....	6	900	9,747,026	7,851,844	77,607	7,774,237	2,452 14
Nouvelle-Ecosse.....	1	100	354,147	282,900	282,900	100 00
Ile du Prince-Edouard	1	50	63,200	49,611	49,611	50 00
Manitoba.....	5	350	2,080,260	1,657,900	906	1,656,994	368 12
Colombie-Britannique	2	100	105,693	84,054	5,561	78,493	211 22
Totaux.....	62	6,475	66,674,168	53,289,334	84,074	53,205,260	8,156 48
1894.							
Ontario.....	42	4,575	46,143,924	36,775,825	4,625	36,771,200	4,667 50
Québec.....	6	850	10,216,904	8,198,898	3,453	8,195,445	919 06
Nouvelle-Ecosse.....	1	100	392,146	318,234	318,234	100 00
Ile du Prince-Edouard	1	50	17,200	13,282	13,282	50 00
Manitoba.....	3	300	1,924,277	1,500,119	1,500,119	300 00
Totaux.....	53	5,875	58,694,451	46,806,358	8,078	46,798,280	6,036 56

E. MIALI,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

ANNEXE A—Suite—MALT.

Dr.

N° 8.—ÉTAT DU MALT EN ENTREPÔT

Restant en entrepôt de l'exercice dernier.	Mis en entrepôt.	Augmentation.	Reçu d'autres divisions.	Importé.	Totaux.	DIVISIONS DU REVENU.
liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	
116,181	249,937	936			367,054	Belleville.
285,334	443,981	6,067			735,382	Brantford
2,178,359	4,863,640	107,136	354,572		7,503,707	Guelph
1,479,530	4,084,688	55,706	260,404	6,800	5,887,128	Hamilton
6,251,930	2,453,444	21,020			8,726,394	Kingston
1,847,988	4,350,240	43,860	362,800	7,660	6,612,548	London
35,081	91,520	8,023	226,602		361,226	Ottawa
459,860	454,352	7,003	320,649		1,241,864	Owen-Sound
21,123			7,384		28,507	Perth
686,627	1,277,085	36,391	223,975		2,224,078	Peterborough
7,022			12,960		19,982	Port-Arthur
1,227,222	2,090,230	28,494	133,200		3,479,146	Prescott
214,341	784,387	7,984	6,775		1,013,487	Sainte-Catherine
2,189,259	1,353,995	33,435	115,630		3,752,319	Stratford
8,135,480	11,965,831	111,496	371,198	34,000	20,618,005	Toronto
1,610,395	2,307,870	9,610	506,000	3,600	4,437,475	Windsor
26,745,732	36,771,200	477,161	2,962,149	52,060	67,008,302	Totaux
4,123,730	7,161,736	139,703	629,741	1,636	12,056,596	Montréal
203,309	1,033,659	5,834	637,869		1,885,671	Québec
		462	97,200		97,662	Sherbrooke
			51,600		51,600	Joliette
4,332,039	8,195,445	145,999	1,416,410	1,636	14,091,529	Totaux
109,708		10,958	1,070,625	3,242	1,194,533	Saint-Jean, N.-B.
120,136	318,234		1,966,000	8,454	2,412,824	Halifax, N.-E.
25,809	13,282	912	36,000		76,003	Charlottetown, I.P.-E.
588,104	1,500,119	17,618	66,000		2,171,841	Winnipeg
58,520			43,600	447,245	549,465	Vancouver
59,000			114,000	1,282,359	1,455,359	Victoria
32,039,148	46,798,280	652,648	7,674,784	1,794,996	88,959,856	Totaux

pour l'exercice terminé le 30 juin 1894.

Av.

Entré pour la consommation à 2 centins par lb.		Transporté à d'autres divisions.	Exporté.	En franchise.	Restant en entrepôt.	Total.
liv.	\$ c.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.
288,681	5,370 02				78,373	367,054
452,372	8,311 44				283,010	735,382
4,172,104	77,718 89	1,278,881	74,239	1,036	1,977,447	7,503,707
2,987,650	55,214 79	679,643	138,912	3,305	2,077,618	5,887,128
1,219,570	19,983 30	1,540,200		850	5,965,774	8,726,394
4,406,693	81,654 85	475,000		1,400	1,729,455	6,612,548
304,214	5,678 08				57,012	361,226
799,254	14,531 08	12,960		156,423	273,227	1,241,864
23,030	433 68			5,477	28,507	28,507
1,060,816	19,722 40	681,400		637	481,225	2,224,078
19,982	365 82				19,982	19,982
2,046,566	37,743 53	145,125		3,666	1,283,789	3,479,146
779,463	14,622 50				234,024	1,013,487
3,479,146	40,359 01	1,223,200		1,599	394,078	3,752,319
2,133,442	40,359 01	1,299,175	181,800	4,560	7,852,603	20,618,005
11,279,867	209,311 41	232,000		19,192	2,145,547	4,437,475
2,040,736	37,068 73					
34,014,440	628,089 53	7,567,584	394,951	198,145	24,833,182	67,008,302
8,809,023	163,936 22	3,600		10,153	3,233,820	12,056,596
1,713,257	32,344 16				172,414	1,885,671
97,662	1,590 96					97,662
27,600	518 81				24,000	51,600
10,647,542	198,390 15	3,600		10,153	3,430,234	14,091,529
1,033,496½	19,402 92			5,074½	155,962	1,194,533
2,002,212	38,259 74			243,129	162,483	2,412,824
76,003	1,340 06					76,003
1,572,293	28,955 20	103,600		8,219	487,729	2,171,841
525,733	9,735 05		3,600		19,082	549,465
1,430,359	26,391 53			1,000	24,000	1,455,359
51,303,128½	950,654 18	7,674,784	398,551	470,720½	29,112,672	88,959,856

E. MIALI,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

ANNEXE A.—Suite—MALT.

Dt.

N° 9.—ÉTAT COMPARATIF du malt en entrepôt

Restant en entrepôt à la fin de l'exercice précédent.	Mis en entrepôt.	Augmentation.	Provenant d'autres divisions.	Importé.	Total.	PROVINCES.
liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	1893.
22,814,793	43,363,025	427,642	1,997,313	49,538	68,652,311	Ontario.....
4,108,155	7,774,237	186,178	1,134,566	4,178	13,207,314	Québec.....
203,250		14,481	844,000		1,061,731	Nouveau-Brunswick..
215,810	282,900	3,194	1,769,940		2,271,844	Nouvelle-Ecosse.....
56,530	49,611	3,168			109,309	Ile du Prince-Edouard.
366,449	1,656,994	9,422	281,631	28,430	2,342,926	Manitoba.....
29,605	78,493		341,600	1,683,387	2,132,485	Colombie-Britannique.
27,794,592	53,205,260	644,085	6,368,450	1,765,533	89,777,920	Totaux.....
						1894.
26,745,732	36,771,200	477,161	2,962,149	52,060	67,008,302	Ontario.....
4,332,039	8,195,445	145,999	1,416,410	1,636	14,091,529	Québec.....
109,708		10,958	1,070,625	3,242	1,194,533	Nouveau-Brunswick..
120,136	318,234		1,966,000	8,454	2,412,824	Nouvelle-Ecosse.....
25,809	13,282	912	36,000		76,003	Ile du Prince-Edouard.
588,104	1,500,119	17,618	66,000		2,171,841	Manitoba.....
117,620			157,600	1,729,604	2,004,824	Colombie-Britannique.
32,039,148	46,798,280	652,648	7,674,784	1,794,996	88,959,856	Totaux.....

1893.

1894.

Total des droits perçus à la sortie de l'entrepôt et de la fabrique..	\$1,001,655 02	\$950,765 74
do do sur licences	6,475 00	5,875 00
	<u>\$1,008,130 02</u>	<u>\$956,640 74</u>

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1893.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

pour les exercices terminés le 30 juin 1893 et 1894.

Av.

Entré pour la consommation, à 1½ et 2 centins la liv.		Transporté à d'autres divisions.	Exporté.	En franchise et biffé par autorité.	Restant en entrepôt.	Totaux.
liv.	\$ c.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.
34,673,148	693,462 96	6,139,450	307,078	786,903	26,745,732	68,652,311
8,875,275	177,505 50				4,332,039	13,207,314
952,023	19,040 46				109,708	1,061,731
1,874,044	37,480 88			277,664	120,136	2,271,844
83,560	1,670 00				25,809	109,309
1,525,822	30,516 44	229,000			588,104	2,342,926
2,014,865	40,297 30				117,620	2,132,485
49,998,677	999,973 54	6,368,450	307,078	1,064,567	32,039,148	89,777,920
34,014,440	628,089 5	7,567,584	394,951	198,145	24,833,182	67,008,302
10,647,542	198,390 15	3,600		10,153	3,430,234	14,091,529
1,033,496½	19,492 92			5,074½	155,962	1,194,533
2,002,212	38,259 74			248,129	162,483	2,412,824
76,003	1,340 06					76,003
1,572,293	28,955 20	103,600		8,219	487,729	2,171,841
1,957,142	36,126 58	3,600		1,000	43,082	2,004,824
51,303,128½	950,654 18	7,674,784	398,551	470,720½	29,112,672	88,959,856

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—*Suite*—LIQUEUR DE MALT.

N^o 10.—MOUVEMENT de la fabrication de la liqueur de malt, pour l'exercice terminé le 30 juin 1894.

DIVISIONS.	Nomb. de brassieurs.	Honoraire des licences.	Quantité totale de malt employée par les brasseries.	Sucre ou sirop, etc.	Liqueur de malt fabriquée.	Liqueur de malt exportée et employée par l'armée et la marine de S. M.	Droits perçus, y compris les honoraires de licences.
		\$	liv.		Galls.	Galls.	\$ c.
<i>Ontario.</i>							
Belleville.....	2	75	148,985		44,100		75 00
Brantford.....	3	150	447,261		167,876		150 00
Guelph.....	10	500	3,892,861		1,424,440		500 00
Hamilton.....	3	150	2,370,440		969,067		150 00
Kingston.....	2	100	296,078		95,125		100 00
London.....	6	300	4,405,261		1,637,303	1,163 $\frac{3}{4}$	300 00
Ottawa.....	4	200	584,910		213,954		200 00
Owen-Sound.....	7	350	1,105,822		458,020		350 00
Perth.....	1	50	23,830		6,300		50 00
Peterborough.....	* 3	150	1,060,483		361,220		150 00
Port-Arthur.....	1	50	18,641		8,720		50 00
Prescott.....	3	150	2,048,542		698,613		150 00
Sainte-Catherine.....	2	100	780,430		284,050		100 00
Stratford.....	6	275	444,265		188,380		275 00
Toronto.....	14	675	11,599,289		4,646,742		675 00
Windsor.....	3	150	1,375,986		604,071	100	156 60
Total.....	70	3,425	30,603,084		11,807,981	1,263 $\frac{3}{4}$	3,431 60
<i>Québec.</i>							
Joliette.....	1	50	37,275		12,225		50 00
Montréal.....	9	425	10,524,186		3,608,430		425 00
Québec.....	2	100	1,716,715		543,400		100 00
Sherbrooke.....	1	50	133,662		43,250		50 00
Saint-Hyacinthe.....	1	50	24,218		9,505		50 00
Terrebonne.....	1	50	20,160		6,895		50 00
Total.....	15	725	12,456,216		4,223,705		725 00
Saint-Jean, N.-B.....	2	100	1,030,746		310,795		100 00
Halifax, N.-E.....	5	250	2,162,318		761,729	164,000 $\frac{3}{4}$	250 00
Charlottetown, I.P.-E.....	1	50	75,732		24,100		50 00
Winnipeg, Man.....	9	425	1,522,080		492,149		425 00
Vancouver, C.-B.....	12	600	577,900		228,485	362	600 00
Victoria, C.-B.....	8	400	1,392,271	4,000	450,692	16,160	543 60
Grands totaux.....	122	5,975	49,820,347	4,000	18,299,636	†181,785 $\frac{11}{16}$	6,125 20

* Une licence payée en juin 1893.

† Exporté. 14,263 $\frac{3}{4}$ gall.—employés par l'armée et la marine de S. M. 167,522 $\frac{3}{4}$ galls.

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE A—*Suite*—LIQUEUR DE MALT.

N° 11.—TABLEAU COMPARATIF de la fabrication de la liqueur de malt, pour les exercices terminés le 30 juin 1893 et 1894.

PROVINCES.	Nombre de brasseurs.	Honoraires de licences.	Quantité totale de malt employée par les brasseurs	Sucre, sirop, etc.	Liqueur de malt fabriquée.	Liqueur de malt exportée et employée pour la marine et l'armée de S.M.	Droit perçu, y compris les honoraires de licences.
		\$	liv.		Galls.	Galls.	\$ c.
1893.							
Ontario.....	73	3,650	29,318,167	2,953	11,145,882	12,240 $\frac{1}{2}$	3,825 40
Québec.....	16	800	11,573,911	30	3,800,524		830 00
Nouveau-Brunswick.....	2	100	976,495		280,045		100 00
Nouvelle-Ecosse.....	5	250	2,006,343		711,220	182,212 $\frac{3}{4}$	250 00
Ile du Prince-Edouard.....	1	50	84,030		27,950		50 00
Manitoba.....	9	425	1,505,962		474,094		425 00
Colombie-Britannique.....	19	925	2,111,881	3,400	735,641	16,692	1,148 30
Total.....	125	6,200	47,576,788	6,383	17,175,356	211,145	6,628 70
1894.							
Ontario.....	* 70	3,425	30,603,084		11,807,981	1,263 $\frac{3}{8}$	3,431 60
Québec.....	15	725	12,456,216		4,223,705		725 00
Nouveau-Brunswick.....	2	100	1,030,746		310,795		100 00
Nouvelle-Ecosse.....	5	250	2,162,318		761,729	164,000 $\frac{1}{8}$	250 00
Ile du Prince-Edouard.....	1	50	75,732		24,100		50 00
Manitoba.....	9	425	1,522,080		492,149		425 00
Colombie-Britannique.....	20	1,000	1,970,171	4,000	679,177	16,522	1,143 60
Total.....	122	5,975	49,820,347	4,000	18,299,636	181,785 $\frac{1}{8}$	6,125 20

* Une de ces licences est pour l'année 1893-94.

‡ Un honoraire de licence payé en juin 1893.

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

ANNEXE A.—Suite—TABAC.

N° 12.—MOUVEMENT de la fabrication

DIVISIONS.	LICENCES.		Poils total des feuilles et autres matières actuellement employées dans la production du tabac fabriqué et soumis à l'accise.	TABAC FABRIQUÉ.			CIGARETTES.	
	Nombre.	Montant.		A 25 centins la liv.	Droit payé	En entrepôt.	A \$1.50 le M.	Droit payé
Hamilton.....	1	75 00	1,152,129	1,150,985½	127,540½	1,023,445
London.....	1	75 00	7,411	7,252½	2,543½	4,709½
Toronto.....	1	75 00	247,658	245,962½	49,755	196,207½
Total.....	3	225 00	1,407,198	1,404,200½	179,838½	1,224,362
Joliette.....	2	100 00	161,859
Montréal.....	11	700 00	7,929,670	7,363,231½	369,330½	6,993,901½	70,437,680	44,450,560
Québec.....	5	300 00	502,667	411,651	329,203	82,448
Sorel.....	1	50 00	20,747
Trois-Rivières.....	1	25 00	5,542
Total.....	20	1,175 00	8,620,485	7,774,882½	698,533½	7,076,34½	70,437,680	44,450,560
Halifax.....	2	150 00	158,125	164,626	19,287	145,339
Pictou.....	1	75 00	52,344	59,497	24,151	35,346
Total.....	3	225 00	210,469	224,123	43,438	180,685
Charlottetown.....	2	150 00	180,191	183,506	68,049	115,457
Grand total.....	28	1,775 00	10,418,343	9,586,712½	989,859½	8,596,853½	70,437,680	44,450,560

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

pour l'exercice terminé le 30 juin 1894.

En entrepôt.	TABAC CANADIEN FABRIQUÉ.			TABAC À PRISER FABRIQUÉ.						DROITS PERÇUS, Y COMPRIS LES HONORAIRES DE LICENCES.
	A centins la liv.	Droit payé	En entrepôt.	A 25 centins la liv.	Droit payé.	En entrepôt.	A 18 centins la liv.	Droit payé	En entrepôt.	
.....	\$ c.
.....	31,960 14
.....	710 86
.....	12,513 75
.....	45,184 75
25,987,120	165 ½	138,015½	25,475½	7,000 82
.....	115, 2	115,882	5,025	5,020	5	90,540	90,525	15	183,052 24
.....	16,7 3	16,783	151,440	151,440	110,699 00
.....	20,8 5	5,772	15,111	338 60
.....	5,542	5,542	302 10
25,987,120	322,581	281,994½	40,586½	5,025	5,020	5	241,980	241,965	15	301,392 76
.....	4,971 75
.....	6,112 75
.....	11,084 50
25,987,120	322,581	281,994½	40,586½	5,025	5,020	5	241,980	241,965	15	17,162 25
.....	374,824 26

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—TABAC.

N° 13.—ÉTAT COMPARATIF du mouvement de la fabrication

PROVINCES.	LICENCES.		Poids total des feuilles et autres matières réellement employées dans la production du tabac fabriqué et soumis à l'accise	TABAC FABRIQUÉ.			CIGARETTES.	
	Nombre.	Montant.		A 25 centins la liv.	Droit payé.	En entrepôt.	A \$1.50 le M.	Droit payé.
1893.		\$ c.	liv.	liv.	liv.	liv.	Nombre.	Nombre.
Ontario	3	225 00	2,637,884	1,547,519	211,264	7,336,255
Québec	20	1,250 00	8,766,868½	7,825,813½	753,828½	1,071,985	47,749,600	32,252,100
Nouvelle-Ecosse..	3	225 00	171,565	181,342½	38,139½	143,203
Ile du P.-E.	2	150 00	179,698	179,271	79,096	100,175
Total	28	1,850 00	11,756,015½	9,733,946	1,082,328	8,651,618	47,749,600	32,252,100
1894.								
Ontario	3	225 00	1,407,198	1,404,200¾	179,838¾	1,224,362
Québec	20	1,175 00	8,620,485	7,774,882¾	698,533¾	7,076,349¾	70,437,680	44,450,560
Nouvelle-Ecosse..	3	225 00	210,469	224,123	43,438	180,685
Ile du P.-E.	2	150 00	180,191	183,506	68,049	115,457
Total	28	1,775 00	10,418,343	9,586,712¾	989,859¾	8,596,853¾	70,437,680	44,450,560

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

E. MIALI,
Commissaire.

pour les exercices terminés le 30 juin 1893 et 1894.

En entrepôt.	TABAC CANADIEN FABRIQUÉ.			TABAC À PRISER.					DROITS PERÇUS, Y COMPRIS LES HONORAIRES DE LICENCES.	
	A 5 cents la liv.	Droit payé.	En entrepôt.	A 25 cents la liv.	Droit payé.	En entrepôt.	A 18 cents la liv.	Droit payé.		En entrepôt.
Nombre.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	\$
15,497,500	387,391	330,501½	56,889½	5,325	5,325	248,295	246,295	2,000	53,040 93
.....	300,274 51
.....	9,759 88
.....	19,924 00
15,497,500	387,391	330,501½	56,889½	5,325	5,325	248,295	246,295	2,000	382,999 32
.....	45,184 75
.....	301,392 76
.....	11,084 50
.....	17,162 25
25,987,120	322,581	281,994½	40,586½	5,025	5,020	5	241,980	241,965	15	374,824 26

ANNEXE A—Suite—TABAC EN ENTREPOT.

Dr.

N° 14.—ÉTAT pour l'exercice terminé le 30 juin 1894.

RESTANT EN ENTREPÔT À LA FIN DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT.			MIS EN ENTREPÔT.					PROVENANT D'AUTRES DIVISIONS.		POIDS TOTAL DONT IL DOIT ÊTRE RENDU COMPTE.				DIVISIONS DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.	SORTI D'ENTREPÔT POUR DROIT D'ACCISE.				SORTI D'ENTREPÔT POUR ÊTRE TRANSPORTÉ À D'AUTRES DIVISIONS.		SORTI D'ENTREPÔT POUR L'EXPORTATION, ETC.			APPROVISIONNEMENT DE NAVIRES.	
Tabac.	Cigarettes.	Tabac canadien.	Tabac.	Tabac remis en entrepôt.	Cigarettes	Tabac à priser.	Tabac canadien.	Tabac.	Tabac canadien.	Tabac.	Cigarettes	Tabac à priser.	Tabac canadien.		Tabac à 25c. la liv.	Cigarettes à \$1.50 le M.	Tabac canadien à 5c. la liv.	Droit.	Tabac.	Tabac canadien.	Tabac.	Cigarettes	Tabac à priser.		
liv.	Nomb.	liv.	liv.	liv.	Nombre.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	Nombre.	liv.	liv.		liv.	Nombre.	liv.	\$ c.	liv.	liv.	liv.	Nombre.	liv.	liv.	
4,223								39,851½		44,074½				Belleville	37,604½			9,401 13							
2,841								56,697½		59,538½				Brantford	57,084			14,420 97							
777½								11,842		12,619½				Cornwall	10,765			2,691 26							
2,189½								50,391		52,580½				Guelph	48,662½			12,165 65			170				
356,989			1,023,445					584,750½		1,965,184½				Hamilton	950,524½			237,631 14	613,579½			7,593½			
7,223½								125,969½		133,193				Kingston	106,257			26,564 25							
33,852½			4,709½					259,749		298,311½				London	270,432½			67,620 69	555						
5,352								228,208		233,560				Ottawa	214,116			53,529 01							
4,564								58,261		62,825				Owen-Sound	54,777½			13,694 39	399						
1,280								46,848½		48,128½				Perth	46,883½			11,720 83							
1,710								8,765		10,475				Peterborough	9,112			2,278 00							
3,415½								8,380½		11,796				Port-Arthur	8,982½			2,245 64							
2,763								14,134		16,897				Sainte-Catherine	15,121½			3,780 38							
1,495½								23,952½		25,448				Stratford	23,958½			5,989 63							
154,152			196,207½					898,819		1,249,178½				Toronto	1,093,165½			273,291 38	25,072			3,086½			
3,350								35,433		41,783				Windsor	36,483½			9,121 40	387½						
586,178½			1,224,362					2,455,052½		4,265,592½				Ontario	2,984,582½			746,145 75	642,163			10,680			
880,597½	254,000	4,557½	6,993,901½	281	25,987,120	20	25,475½	19,844		7,894,623½	26,241,120	20	30,033	Joliette			4,557½	227 88			7,060½				
60,943½	1,000	3,910	82,448					130,274	12,856½	273,665½			1,000	Montréal	2,723,380	10,692,940		696,884 58	3,976,890			207,251½	10,283,180	20	
4,046								35,141½		39,187½			16,766½	Québec	207,041½		8,840	52,292 36	1,288			415			
													15,111	Sherbrooke	37,177½			9,294 38							
														Sorel			7,445	372 25							
								410		410				Saint-Hyacinthe											
								1,560		1,560				Terrebonne	1,088			272 00							
516								4,064		4,580				Trois-Rivières	4,580			1,145 00							
946,103	254,000	9,467½	7,076,349½	281	25,987,120	20	40,586½	191,293½	12,856½	8,214,026½	26,241,120	20	62,910½	Quebec	2,973,267	10,692,940	20,842½	760,898 45	3,978,178			12,856½	207,666½	10,283,180	20
5,998½								34,009½		40,008				Chatham	35,329			8,832 26							
38,530								483,121		521,651				Saint-Jean	489,277			122,319 29							
44,528½								517,130½		561,659				Nouveau-Brunswick	524,606			131,151 55							
3,213								17,754		20,967				Cap-Breton	17,450			4,362 50							
122,570½			145,339					515,854½		783,764				Halifax	652,311½			163,078 00	4,951			37,187		1,053½	
11,345			35,346					22,870		69,561				Pictou	47,195			11,798 75	6,642						
137,128½			180,685					556,478½		874,292				Nouvelle-Ecosse	716,956½			179,239 25	11,593			37,227		1,053½	
13,058			115,457							128,515				Charlottetown, I.P.-E.	112,957			28,239 25				216			
83,251								656,828		740,079				Winnipeg, Man.	657,450½			164,362 61	4,718						
15,988½								134,085½		150,074				Vancouver	108,078			27,019 49	16,640					56	
29,416½								144,761		174,177½				Victoria	131,222½			32,805 68	2,337½			70		4,992	
45,405								278,846½		324,251½				Colombie-Britannique	239,300½			59,825 17	18,977½			70		5,048	
19,719½										19,719½				Divers percepteurs											
1,875,371½	254,000	9,467½	8,596,853½	281	25,987,120	20	40,586½	4,655,629½	12,856½	15,128,135½	26,241,120	20	62,910½	Totaux	8,209,120	10,692,940	20,842½	2,069,362 03	4,655,629½	12,856½	255,859½	10,283,180	20	6,101½	

N° 14.—ÉTAT pour l'exercice terminé le 30 juin 1894.

ANT ES NS.	POIDS TOTAL DONT IL DOIT ÊTRE RENDU COMPTE.				DIVISIONS DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.	SORTI D'ENTREPÔT POUR DROIT D'ACCOISE.				SORTI D'ENTREPÔT POUR ÊTRE TRANSPORTÉ À D'AUTRES DIVISIONS.		SORTI D'ENTREPÔT POUR L'EXPORTATION, ETC.			APPROVISIONNEMENT DE NAVIRES.	RAYÉ PAR AUTORITÉ.	PRIS POUR ÊTRE REFAÇONNÉ.			RESTANT EN ENTREPÔT.			POIDS TOTAL DONT IL DOIT ÊTRE RENDU COMPTE.																														
	Tabac canadien.	Cigarettes	Tabac à priser.	Tabac canadien.		Tabac à 25c. la liv.	Cigarettes à \$1.50 le M.	Tabac canadien à 5c. la liv.	Droit.	Tabac.	Tabac canadien.	Tabac.	Cigarettes	Tabac à priser.		Tabac.	Tabac.	Tabac canadien.	Tabac.	Cigarettes	Tabac canadien.	Tabac.	Cigarettes	Tabac à priser.	Tabac canadien.																												
																										liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.																
	44,074½	59,538½	12,619½	52,580½	1,965,184½	133,193	298,311½	233,560	62,825	48,128½	10,475	11,796	16,897	25,448	1,249,178½	41,783																																					
	4,265,592½																																																				
12,856½	7,894,623½	26,241,120	20	30,033	1,000	16,766½	15,111																																														
	40,008	521,651																																																			
	561,659																																																				
	20,967	783,764																																																			
	874,292																																																				
	128,515																																																				
	740,079																																																				
	150,074	174,177½																																																			
	324,251½																																																				
	19,719½																																																				
12,856½	15,128,135½	26,241,120	20	62,910½																																																	

E. MIALL,
Commissaire

ANNEXE A.—Suite—TABAC EN ENTREPOT.

Dr.

N° 15.—ÉTAT COMPARATIF pour les années terminées le 30 juin 1893 et 1894.

RESTANT EN ENTREPÔT À LA FIN DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT.			MIS EN ENTREPÔT.					PROVENANT D'AUTRES DIVISIONS.		POIDS TOTAL DONT IL DOIT ÊTRE RENDU COMPTE.				PROVINCES.	SORTI D'ENTREPÔT POUR DROIT D'ACCISE.				SORTI D'ENTREPÔT POUR ÊTRE TRANSPORTÉ À D'AUTRES DIVISIONS.		SORTI D'ENTREPÔT POUR L'EXPORTATION.				RAYÉ PAR AUTORITÉ.
Tabac.	Cigarettes.	Tabac canadien.	Tabac.	Tabac remis en entrepôt.	Cigarettes.	Tabac à priser.	Tabac canadien.	Tabac.	Tabac canadien.	Tabac.	Cigarettes.	Tabac à priser.	Tabac canadien.		Tabac à 25c. la liv.	Cigarettes, à \$1.50 le M.	Tabac canadien, à 5c. la liv.	Droit.	Tabac.	Tabac canadien.	Exporté.			Tabac.	
liv.	Nombre.	liv.	liv.	liv.	Nombre.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	Nombre.	liv.	liv.	liv.	Nombre.	liv.	\$ c.	liv.	liv.	liv.	Nombre.	liv.	liv.	liv.	
663,759½			1,336,255					2,444,311		4,444,325½				2,976,861½		104,525	744,215 55	769,206							
875,708½	2,004,500	68,073½	7,071,985		15,497,500		56,889½	222,484½	17,882½	8,170,178	17,502,000		142,845½	2,842,757	10,618,000	104,525	731,842 56	4,031,560	17,882½	20,150	6,630,000				
43,040								575,502		618,542				572,834½			143,208 67	126		1,053					
166,938		1,559	143,203	75				627,089½		937,360½				755,505	1,559	1,559	188,954 35	14,392½		27,089½				1,319	
20,003			100,175					688,574		744,723				106,776			26,694 00	228							
56,154								272,444½		294,492				658,555			164,638 76	2,842		80					
22,047½								19,719½		19,719½				237,011			59,252 76	12,051							
19,719½																									
1,867,424½	2,004,500	69,632½	8,651,618	75	15,497,500		56,889½	4,830,405½	17,882½	15,349,523½	17,502,000		144,404½	8,150,300	10,618,000	106,084	2,058,806 65	4,830,405½	17,882½	388,271½	6,630,000		1,344		
586,178½			1,224,362					2,455,052½		4,265,592½				2,984,582½			746,145 75	642,163		10,680				2,218	
946,103	254,000	9,467½	7,076,349½	281	25,987,120	20	40,586½	191,293½	12,856½	8,214,026½	26,241,120	20	62,910½	2,973,267	10,692,940	20,842½	760,368 45	3,978,178	12,856½	207,666½	10,283,180	20		472	
44,528½								517,130½		561,659				524,606			131,151 55								
137,128½			180,685					556,478½		874,292				716,956½			179,239 25	11,593		37,227				1,053½	
13,058			115,457							128,515				112,957			28,239 25			216					
83,251								656,828		740,079				657,450½			164,862 61	4,718							
45,405								278,846½		324,251½				239,300½			59,825 17	18,977½		70				5,048	
19,719½								19,719½		19,719½															
1,875,371½	254,000	9,467½	8,596,853½	281	25,987,120	20	40,586½	4,655,629½	12,856½	15,128,135½	26,241,120	20	62,910½	8,209,120	10,692,940	20,842½	2,069,362 03	4,655,629½	12,856½	255,859½	10,283,180	20	6,101½	2,690	

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

POIDS TOTAL DONT IL DOIT ÊTRE RENDU COMPTE.				PROVINCES.	SORTI D'ENTREPÔT POUR DROIT D'ACCISE.				SORTI D'ENTREPÔT POUR ÊTRE TRANSPORTÉ À D'AUTRES DIVISIONS.		SORTI D'ENTREPÔT POUR L'EXPORTATION.				RAYÉ PAR AUTORITÉ.	PRIS POUR ÊTRE REFAÇONNÉ.		RESTANT EN ENTREPÔT.			POIDS TOTAL DONT IL DOIT ÊTRE RENDU COMPTE.			
Tabac.	Cigarettes.	Tabac à priser.	Tabac canadien.		Tabac à 26c. la liv.	Cigarettes, à \$1.50 le M.	Tabac canadien, à 5c. la liv.	Droit.	Tabac.	Tabac canadien.	Exporté.				Tabac.	Tabac.	Tabac canadien.	Tabac.	Cigarettes.	Tabac canadien.	Tabac.	Cigarettes.	Tabac à priser.	Tabac canadien.
											Tabac.	Cigarettes.	Tabac à priser.	Approvisionn. de navires, tabac.										
liv.	Nombre.	liv.	liv.	liv.	Nombre.	liv.	\$ c.	liv.	liv.	liv.	Nombre.	liv.	* liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	Nombre.	liv.	liv.	Nombre.	liv.	liv.	
4,444,325½	17,502,000		142,845½	2,976,861½	10,618,000	104,525	744,215 55	769,206	17,882½	20,150	6,630,000			91,929½	9,859	10,970½	586,178½	254,000	9,467½	4,444,325½	17,502,000		142,845½	
8,170,178				2,842,757			731,842 56	4,031,560		339,899							946,103			8,170,178				
618,542				572,834½			143,208 67	126		1,053							44,528½			618,542				
987,360½			1,559	755,505		1,559	188,954 35	14,392½		27,089½			1,319		1,926		137,128½			937,360½			1,559	
120,178				106,776			26,694 00	228							116		13,058			120,178				
744,723				658,555			164,638 76	2,842		80							83,251			744,723				
294,492				237,011			59,252 76	12,051						25			45,405			294,492				
19,719½																	19,719½			19,719½				
15,349,523½	17,502,000		144,404½	8,150,300	10,618,000	106,084	2,058,806 65	4,830,405½	17,882½	388,271½	6,630,000		1,344		103,830½	10,970½	1,875,371½	254,000	9,467½	15,349,523½	17,502,000		144,404½	
1894.																								
4,265,592½	26,241,120	20	62,910½	2,984,582½	10,692,940	20,842½	746,145 75	642,163	12,856½	10,680	10,283,180	20		2,218	34,907½		590,951½			4,265,592½	26,241,120	20	62,910½	
8,214,026½				2,973,267			760,398 45	3,978,178		207,666½				472	10,850	1,640	1,043,593½	5,265,000	27,571½	8,214,026½				
561,659				524,606			131,151 55										37,053			561,659				
874,292				716,956½			179,239 25	11,593		37,227			1,053½				107,462			874,292				
128,515				112,957			28,239 25			216					252		15,090			128,515				
740,079				657,450½			164,362 61	4,718									77,910½			740,079				
324,251½				239,300½			59,825 17	18,977½		70			5,048				60,855½			324,251½				
19,719½																	19,719½			19,719½				
15,128,135½	26,241,120	20	62,910½	8,209,120	10,692,940	20,842½	2,069,362 03	4,655,629½	12,856½	255,859½	10,283,180	20	6,101½	2,690	46,099½	1,640	1,952,635½	5,265,000	27,571½	15,128,135½	26,241,120	20	62,910½	

E. MIALI,
Commissaire.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE A—Suite—TABAC, FEUILLE BRUTE, Y COMPRIS LES TIGES ET DÉCHETS.

N° 16—ÉTAT pour l'exercice terminé le 30 juin 1894, et tableau comparatif pour les exercices 1893 et 1894.

Restant en entrepôt de l'année dernière.	Mis en entrepôt.	Mis en entrepôt d'autres divisions.	Poids total dont il doit être rendu compte.	DIVISIONS ADMINISTRATIVES.		Sorti de l'entrepôt pour le paiement de droits, étant des déficits sur échange, etc.		Sorti d'entrepôt pour être transporté dans d'autres divisions.	Sorti d'entrepôt pour l'exportation.	Dédaction autorisée.	Pis pour fins d'horticulture.	Sorti d'entrepôt pour la fabrication.	Pis pour être fabriqué nouveau.	Restant en entrepôt.	Poids total dont il est rendu compte.
				1894.	Quantité.	Droits.	liv.								
liv.	liv.	liv.	liv.	1894.	liv.	\$ c.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.
3,147	3,147	3,147	3,147	Belleville	2,886	2,874	2,886	2,886	218	859	2,288	2,288	1,706	3,147
10,690	5,659	5,651	10,690	Brantford	1,288	1,288	1,288	1,288	460	5,830	5,830	10,690
16,158	663	13,358	16,158	Chelph	3,095	3,095	3,095	3,095	1,798	15,496	15,496	16,158
1,711,395	1,708,381	3,014	1,711,395	Hamilton	17,604	17,604	17,604	17,604	151,481	1,542,280	1,542,280	1,711,395
18,308	1,532	15,610	18,308	Kingston	606	606	606	606	65,909	15,474	15,474	18,308
108,281	98,852	9,070	108,281	London	4,052	4,052	4,052	4,052	2,584	30,639	30,639	108,281
11,250	7,800	1,496	11,250	Ottawa	1,108	1,108	1,108	1,108	2,432	2,541	6,277	6,277	3,357	11,250
896	896	896	Owen-Sound	396	396	896
15,162	12,288	15,162	Perrh	11,871	11,871	417	15,162
3,845	392	3,095	3,845	Peterborough	3,453	3,453	3,845
19,284	6,594	12,690	19,284	Prescott	13,597	13,597	19,284
18,201	17,604	597	18,201	Sainte-Catherine	15,112	597	597	18,201
30,634	26,582	606	30,634	Stratford	24,384	4,551	4,551	606	30,634
4,327	3,219	1,108	4,327	Toronto	2,617	1,108	1,108	4,327	4,327
1,971,684	1,880,788	84,972	1,971,684	Windsor	260,181	3,400	1,653,806	1,653,806	21,408	1,971,684
8,065	7,825	8,065	Ontario	758,450	758,450	240	8,065
2,079,351	1,280,720	37,881	2,079,351	Joliette	174	52 20	186,942	186,942	490,158	81	648,546	648,546	648,546	2,079,351
67,696	64,979	27,967	67,696	Montréal	190	190	1,564	65,794	65,794	148	67,696
27,967	15,011	15,011	27,967	Québec	3,390	3,390	9,566	15,011	15,011	27,967
475	1,825	15,011	475	Sherbrooke	475
5,649	1,825	15,011	5,649	Saint-Hyacinthe	5,649
8,291	8,095	8,291	Saint-Jean	8,291
2,197,494	1,305,086	130,205	2,197,494	Trois-Rivières	196	196	3,824	3,824	314	2,197,494
15,623	7,100	8,433	15,623	Québec	174	52 20	200,368	200,368	501,288	81	475	850,860	850,860	644,248	15,623
3,193	820	2,373	3,193	Saint-Jean, N.-B.	436	436	2,791	12,396	12,396	3,193
16,279	6,436	9,843	16,279	Halifax, N.-E.	820	820	2,373	2,373	16,279
.....	Winnipeg	5,803	5,803	10,476	10,476	16,279

ANNEXE A—Suite—TABAC, FEUILLE BRUTE, etc.—Fin.

N° 16.—TABLEAU COMPARATIF pour les exercices terminés le 30 juin 1893 et 1894.

Restant en entrepôt de l'année dernière.	Mis en entrepôt.	Mis en entrepôt d'autres divisions.	Poids total dont il doit être rendu compte.	DIVISIONS ADMINISTRATIVES.		Sorti de l'entrepôt pour le paiement de droits, étant défectueux sur échantillons, etc.		Sorti d'entrepôt pour être transportés dans d'autres divisions.	Sorti d'entrepôt pour l'exportation.	Dédaction autorisée.	Prix pour ans horticulture.	Sorti d'entrepôt pour la fabrication.	Prix pour être fabriqués de nouveau.	Restant en entrepôt.	Poids total dont il est rendu compte.
				Quantité.	Droits.	Quantité.	Droits.								
liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	\$ c.	liv.	\$ c.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.
9,248	1,514,387	127,452	1,651,087												1,651,087
712,062	1,444,061	126,112	2,282,225			802	240 60	47,331	369,578	88	232	1,287,684	236	5,974	2,282,225
		3,446	10,928					249,680	327,166	1,908		949,290		762,143	10,928
		2,843	5,327					1,482				9,446			5,327
		2,843	35,405					1,394	1,090			24,293			35,405
		11,272	21,641					6,853	4,319			15,210			21,641
1,025	6,431	14,185	21,641					6,431							21,641
722,385	2,980,107	304,171	4,006,613			802	240 60	304,171	642,153	1,996	232	2,288,906	236	768,117	4,006,613
5,974	1,880,738	84,972	1,971,684					32,889	260,181		3,400	1,653,806		21,408	1,971,684
762,143	1,305,086	130,265	2,197,494			174	52 20	200,368	501,288	81	475	850,860		644,248	2,197,494
		8,433	15,623					436	2,791			12,396			15,623
		7,190	3,193					820				2,873			3,193
		2,373	3,193					820				10,476			3,193
		9,843	16,279					5,803	1,408			10,350			16,279
		9,584	17,126					5,154							17,126
768,117	3,207,812	245,470	4,221,399			174	52 20	245,470	765,668	81	3,875	2,540,261		665,870	4,221,399

TABLEAU COMPARATIF POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE 30 JUIN 1893 ET 1894.

E. MIALI,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE A—Suite—TABAC EN TORQUETTES.

N° 17.—ÉTAT du revenu perçu sur le tabac en torquettes fabriqué par les cultivateurs, pour l'exercice terminé le 30 juin 1894.

DIVISIONS ADMINISTRATIVES.	LICENCES.		Tabac en torquettes à 5 cts la liv.	Droit perçu, y compris les honoraires de licences.
	Nombre	Montant.		
		\$	liv.	\$
Ottawa.....	2	4	360	22 00
Windsor.....	1	2	355	19 75
Total	3	6	715	41 75
Joliette.....	35	51	25,307	1,316 35
Montréal.....	63	122	40,233	2,133 65
Saint-Jean.....	1	2	2 00
Terrebonne.....	66	132	21,855	1,224 75
Total.....	165	307	87,395	4,676 75
Grand total.....	168	313	88,110	4,718 50

ÉTAT COMPARATIF pour les exercices terminés le 30 juin 1893 et 1894.

ANNÉES.	PROVINCES.	LICENCES.		Tabac en torquettes à 6 cts la liv.	Droit perçu, y compris les honoraires de licences.
		Nombre	Montant.		
			\$	liv.	\$
1893.....	Ontario.....	3	6	1,310½	71 53
	Québec.....	81	156	77,117	4,011 85
	Total.....	84	162	78,427½	4,083 38
1894.....	Ontario ..	3	6	715	41 75
	Québec.....	165	307	87,395	4,676 75
	Total	168	313	88,110	4,718 50

E. MIALI,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

ANNEXE A—Suite—CIGARES.

N° 18.—MOUVEMENT de la fabrication

DIVISIONS ADMINISTRATIVES.	LICENCES.		Poids total des feuilles et autres matières réellement employées dans la production	Déficits sur lesquels le droit a été perçu.	CIGARES À \$7 LE MILLE.	
	Nombre	Nombre.			Produits.	Droit payé
<i>Ontario.</i>						
		\$	liv.	Nombre.	Nombre.	Nombre.
Belleville.....	1	75 00	2,117			
Brantford.....	8	562 50	52,331			
Guelph.....	10	675 00	56,985		3,000	3,000
Hamilton.....	14	1,050 00	71,571	21,784	1,002	1,002
Kingston.....	3	225 00	48,738		1,650	1,650
London.....	15	1,087 50	384,788			
Ottawa.....	3	187 50	6,538			
Owen-Sound.....	3	187 50	7,120			
Perth.....	*		9,305½			
Peterborough.....	1	75 00	3,545			
Prescott.....	3	225 00	19,005			
Sainte-Catherine.....	5	337 50	29,164			
Stratford.....	2	150 00	23,751	390		
Toronto.....	15	1,087 50	100,386		1,020	1,020
Windsor.....	4	262 50	25,471			
Total.....	87	6,187 50	840,765½	22,174	6,672	6,672
<i>Québec.</i>						
Montréal.....	35	2,587 50	937,385½	18,309	12,840	12,840
Québec.....	4	337 50	33,128	1,190		
Sherbrooke.....	3	200 00	68,990½			
Saint-Jean.....	1	75 00	61,345			
Trois-Rivières.....	3	162 50	15,675			
Total.....	46	3,362 50	1,116,523½	19,499	12,840	12,840
Saint-Jean, N.-B.....	2	150 00	39,505			
Halifax, N.-E.....	2	150 00	11,253			
Winnipeg.....	3	225 00	32,881			
Vancouver.....	6	450 00	15,587	400		
Victoria.....	11	825 00	27,727	2,550		
Grand total.....	157	11,350 00	2,084,242½	44,623	19,512	19,512

* Payé en juin 1893.

pour l'exercice terminé le 30 juin 1894.

CIGARES À \$6 LE MILLE.			Rayé par autorité.	CIGARES CANADIENS À \$3 LE MILLE.			Droit perçu, y compris les honoraires de licences.
Produits.	Droit payé.	En entrepôt.		Produits.	Droit payé.	En entrepôt.	
Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	\$ c.
116,950	116,950						776 70
3,261,450	1,786,300	1,475,150					11,280 30
3,600,375	1,789,400	1,810,975					11,482 40
4,155,855	2,227,430	1,928,425					14,552 30
3,109,675	1,301,425	1,808,250					8,045 10
23,070,165	13,494,950	9,575,215					82,057 20
451,180	183,935	267,225					1,291 11
416,850	416,850						2,688 60
524,485	249,710	274,775					1,498 26
221,850	221,850						1,406 10
1,083,500	711,350	372,150					4,493 10
1,707,975	1,152,875	555,100					7,254 75
1,175,500	965,600	209,900					5,945 94
5,823,110	2,913,210	2,909,900					18,573 90
1,464,165	789,990	674,175					5,002 44
50,183,065	28,321,825	21,861,240					176,298 20
52,512,275	27,125,330	25,386,945					165,539 21
1,858,760	1,388,585	470,175					8,676 15
3,419,995	1,588,685	1,831,310		764,090	563,240	200,850	11,421 83
3,638,315	2,609,295	1,029,020					15,730 77
572,710	219,685	353,025		386,150	386,150		2,639 06
62,002,055	32,931,580	29,070,475		1,150,240	949,390	200,850	204,007 02
2,291,165	1,216,130	1,075,035					7,446 78
572,550	200,600	371,950					1,353 60
1,733,700	192,125	1,541,575					1,377 75
854,250	{ +3,000	18,900					5,446 50
1,538,600	{ 832,350	205,700	875				8,882 45
	{ 1,332,025						
119,175,385	+3,000	54,144,875	875	1,150,240	949,390	200,850	404,762 30
	65,026,635						

† Détruit par l'incendie.

E. MIALI,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

ANNEXE A—Suite—CIGARES.

N° 19.—ÉTAT COMPARATIF du mouvement de la fabrication

PROVINCES.	LICENCES.		Poids total des feuilles et autres matières réellement emplo- yées dans la pro- duction.	Déficits sur lesquels le droit a été perçu.	CIGARES À \$7 LE MILLE.	
	Nombre	Montant.			Produits.	Droit payé
1893.		\$ c.	liv.	Nombre.	Nombre.	Nombre.
Ontario.....	33	6,075 00	773,149	{ *450 4,881 }	8,700	8,700
Québec.....	40	2,875 00	1,087,315	21,278	750	750
Nouveau-Brunswick.....	2	150 00	32,421			
Nouvelle-Ecosse.....	3	187 50	12,503			
Manitoba.....	3	225 00	28,826	2,300		
Colombie-Britannique.....	15	1,125 00	53,789	1,850		
Total.....	146	10,637 50	1,988,103	*450 30,309	9,450	9,450
1894.						
Ontario.....	87	6,187 50	840,765	22,174	6,672	6,672
Québec.....	46	3,362 50	1,116,523	19,499	12,840	12,840
Nouveau-Brunswick.....	2	150 00	39,505			
Nouvelle-Ecosse.....	2	150 00	11,253			
Manitoba.....	3	225 00	32,881			
Colombie-Britannique.....	17	1,275 00	43,314	2,950		
Total.....	157	11,350 00	2,084,242	44,623	19,512	19,512

*A \$7 par mille.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

pendant les exercices terminés le 30 juin 1893 et 1894.

CIGARES À \$6 LE MILLE.				CIGARES CANADIENS À \$3 LE MILLE.			Droits perçus, y compris les honoraires de licences.
Produits.	Droit payé.	En entrepôt.	Rayé par autorité.	Produits.	Droit payé	En entrepôt.	
Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	\$
47,279,445	29,410,405	17,869,040					182,630 76
58,221,445	30,095,530	28,068,285	57,630	2,007,540	1,928,680	78,860	189,367 14
1,852,025	1,136,100	715,925					6,966 60
621,360	125,480	495,880					940 38
1,527,250	260,075	1,267,175					1,799 25
2,821,975	2,488,425	333,550					16,066 65
112,323,500	63,516,015	48,749,855	57,630	2,007,540	1,928,680	78,860	397,770 78
50,183,065	28,321,825	21,861,240					176,298 20
62,002,055	32,931,580	29,070,475		1,150,240	949,390	200,850	204,007 02
2,291,165	1,216,130	1,075,035					7,446 78
572,550	200,600	371,950					1,353 60
1,733,700	192,125	1,541,575					1,377 75
2,392,850	{ *3,000 2,164,375 }	224,600	875				14,278 95
119,175,385	*3,000 65,026,635	54,144,875	875	1,150,240	949,390	200,850	404,762 30

* Détruit par le feu.

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—COMPTE DES CIGARES EN ENTREPOT.

Dr.

N° 20.—MOUVEMENT pour l'exercice

RESTANT EN ENTREPOT À LA FIN DE L'EXERC. PRÉCÉD'T.		MIS EN ENTREPOT.		Mise en entrepôt d'autres divisions.	Importé.	TOTAL DU NOMBRE DONT IL DOIT ÊTRE RENDU COMPTE.		DIVISIONS DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.
Étrangers	Canadiens.	Étrangers	Canadien.			Étrangers	Canadiens.	
Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	
255,400		1,475,150				1,730,550		Brantford.....
135,600		1,810,975				1,946,575		Guelph.....
464,925		1,928,425				2,393,350		Hamilton.....
501,600		1,808,250				2,309,850		Kingston.....
1,804,200		9,575,215				11,379,415		London.....
68,050		287,225				335,275		Ottawa.....
138,600				403,000		541,600		Owen-Sound.....
46,300		274,775				274,775		Perth.....
127,650		372,150				418,450		Prescott.....
81,100		555,100		40,000		722,750		Sainte-Catherine....
1,523,650		2,909,900		40,050		4,473,600		Stratford.....
196,100		674,175				870,275		Toronto.....
								Windsor.....
5,293,175		21,861,240		483,050		27,637,465		Ontario.....
5,552,380		25,386,945		40,000	8,000	30,987,325		Montréal.....
182,795		470,175		10,000		662,970		Québec.....
358,175	3,050	1,831,310	200,850			2,189,485	203,900	Sherbrooke.....
410,350		1,029,020				1,439,370		Saint-Jean.....
60,250		353,025				413,275		Trois-Rivières.....
6,563,950	3,050	29,070,475	200,850	50,000	8,000	35,692,425	203,900	Québec.....
801,225		1,075,035		8,000		1,884,260		Saint-Jean, N.-B....
253,925		371,950				625,875		Halifax, N.-E.....
179,975		1,541,575				1,721,550		Winnipeg, Man.....
10,000		18,900		100,000		128,900		Vancouver, } C.-B.....
101,400		205,700				307,100		Victoria, }
13,203,650	3,050	54,144,875	200,850	641,050	8,000	67,997,575	203,900	Totaux.....

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

terminé le 30 juin 1894.

Av.

SORTIS D'ENTREPOT POUR DROIT D'ACCISE.			SORTIS D'ENTREPOT POUR ÊTRE TRANSPORTÉS DANS D'AUTRES DIVISIONS.		Sortis d'entrepôt pour l'exportation.	RESTANT EN ENTREPOT.		NOMBRE TOTAL DONT IL DOIT ÊTRE RENDU COMPTE.	
A \$6 le M.	A \$3 le M.	Droit.	Étrangers	Canadiens.		Étrangers	Canadiens.	Étrangers.	Canadiens.
Nombre.	Nombre.	\$ c.	Nombre.	Nomb.	Nomb.	Nomb.	Nombre.	Nombre.	
1,350,325		8,101 95					380,225	1,730,550	
1,453,975		8,723 85	50,000				442,600	1,946,575	
1,793,325		10,759 95	16,000		7,000		583,025	2,393,350	
1,753,050		10,393 30					576,800	2,309,850	
8,854,695		53,128 17	66,000		1,500		2,457,220	11,379,415	
258,615		1,551 69					76,660	335,275	
355,850		2,135 10	20,000				165,750	541,600	
136,875		821 25					137,900	274,775	
298,900		1,793 40					119,550	418,450	
499,100		2,994 60	50				223,600	722,750	
169,000		1,014 00					72,000	241,000	
3,378,275		20,269 65	10,000				1,085,325	4,473,600	
545,850		3,275 10					324,425	870,275	
20,827,835		124,967 01	156,050		8,500		6,645,080	27,637,465	
22,442,505		134,655 03	415,000		356,325		7,773,495	30,987,325	
475,565		2,853 39	10,000				177,405	662,970	
1,597,435	203,900	10,196 31	20,000		50,000		522,050	2,189,485	
853,370		5,120 22	40,000				546,000	1,439,370	
241,575		1,449 45					171,700	413,275	
25,610,450	203,900	154,274 40	485,000		406,325		9,190,650	35,692,425	
647,760		3,886 56			74,000		1,162,500	1,884,260	
461,500		2,769 00					164,375	625,875	
1,322,025		7,932 15					399,525	1,721,550	
40,250		241 50					88,650	128,900	
283,600		1,701 60					23,500	307,100	
49,193,420	203,900	295,772 22	641,050		488,825		17,674,280	67,997,575	

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—COMPTES DES CIGARES EN ENTREPOT.

Dt. N° 21.—ÉTAT COMPARATIF pour les

RESTANT EN ENTREPÔT DE L'ANNÉE DERNIÈRE.		MIS EN ENTREPÔT.		Mis en entrepôt d'autres divisions.	Importés.	NOMBRE TOTAL DONT IL DOIT ÊTRE RENDU COMPTE.		DIVISIONS DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.
Étrangers.	Canadiens	Étrangers	Canadiens			Étrangers	Canadiens	
Nombre.	Nomb.	Nombre.	Nomb.	Nombre.	Nomb.	Nombre.	Nomb.	1893.
3,861,855		17,869,040		994,450		22,725,345		Ontario
8,553,370	126,990	28,068,285	78,860	133,375	10,000	36,765,030	205,850	Québec
1,090,450		715,925		20,000		1,826,375		Nouveau-Brunswick.
337,480		495,880				833,360		Nouvelle-Ecosse.
84,875		1,267,175				1,352,050		Manitoba
128,150		333,550		100,000		561,700		Col.-Britannique
14,056,180	126,990	48,749,855	78,860	1,247,825	10,000	64,063,860	205,850Totaux
1894.								
5,293,175		21,861,240		483,050		27,637,465		Ontario
6,563,950	3,050	29,070,475	200,850	50,000	8,000	35,692,425	203,900	Québec
801,225		1,075,035		8,000		1,884,260		Nouveau-Brunswick.
253,925		371,950				625,875		Nouvelle-Ecosse.
179,975		1,541,575				1,721,550		Manitoba
111,400		224,600		100,000		436,000		Col.-Britannique
13,203,650	3,050	54,144,875	200,850	641,050	8,000	67,997,575	203,900Totaux

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

exercices terminés le 30 juin 1893 et 1894.

Av.

SORTIS D'ENTREPÔT POUR DROIT.			Sortis d'entrepôt pour être entreposés dans d'autres divisions.	Sortis d'entrepôt pour l'exportation.	En franchise.	RESTANT EN ENTREPÔT.		POIDS TOTAL DONT IL EST RENDU COMPTE.	
A \$6 le M.	Canadien, à \$8 le M.	Droit.				Étrangers.	Canadiens	Étrangers.	Canadiens
Nombre.	Nombr.	\$ c.	Nombre.	Nombre.	Nombr.	Nombre.	Nombr.	Nombre.	Nombr.
17,342,020		104,052 12	81,200	5,000	3,950	5,293,175		22,725,345	
28,505,825	202,800	171,643 35	1,166,625	437,810	90,320	6,563,950	3,050	36,765,030	205,850
933,150		5,598 90		92,000		801,225		1,826,275	
577,735		3,466 41		1,700		253,925		833,360	
1,172,075		7,032 45				179,975		1,352,050	
450,300		2,701 80				111,400		561,700	
48,981,105	202,800	294,495 03	1,247,825	536,510	94,770	13,203,650	3,050	64,063,860	205,850
1894.									
20,827,835		124,967 01	156,050	8,500		6,645,080		27,637,465	
25,610,450	203,900	154,274 40	485,000	406,325		9,130,650		35,692,425	203,900
647,760		3,886 56		74,000		1,162,500		1,884,260	
461,500		2,769 00				164,375		625,875	
1,322,025		7,932 15				399,525		1,721,550	
323,850		1,943 10				112,150		436,000	
49,193,420	203,900	295,772 22	641,050	488,825		17,674,280		67,997,575	203,900

Total des droits perçus à la sortie de l'entrepôt et de la fabrique, y compris les licences 1893. 1894.
\$692,265 81 \$700,534 52

E. MIALI,
Commissaire.

ANNEXE A.—*Suite*—INSPECTION DU PÉTROLE.

N^o 22.—ÉTAT DES DROITS perçus pour l'inspection du pétrole pendant l'exercice terminé le 30 juin 1894.

DIVISIONS.	COLIS.						DROITS PERÇUS.
	A 10 cts.		A 5 cts.		A 2½ cts.		
	Canadien.	Importé.	Canadien.	Importé.	Canadien.	Importé.	
Belleville.....	1,006	753					\$ cts. 175 90
Brantford.....		45					4 50
Cornwall.....		123					12 30
Guelph.....		1					0 10
Hamilton.....	7,984	3,923					1,190 70
Kingston.....	15,011	2,266					1,727 70
London.....	109,384	3,552	12		48,764		12,513 30
Ottawa.....	16,626	4,517					2,114 30
Owen-Sound.....		7					0 70
Perth.....	876	1,165					204 10
Peterborough.....	5,284	2,498					778 20
Port-Arthur.....	1,100	263			196		141 23
Prescott.....	834	487		2		9	132 45
Sainte-Catherine.....	1,457						145 70
Stratford.....	2,417	510			2,430		353 46
Toronto.....	35,896	20,618					5,651 40
Windsor.....		2,195		21		59	222 38
Ontario.....	197,875	42,923	12	23	51,390	68	25,368 42
Montréal.....	42,408	21,500		300		868	6,427 51
Québec.....	44	451					49 50
Trois-Rivières..	474	583					105 70
Québec.....	42,926	22,534		300		868	6,582 71
Saint-Jean, N.-B.....	8,200	26,677		9		71	3,490 03
Cap-Breton.....		49					4 90
Halifax.....	970	12,792		4,515			1,601 95
Pictou.....		1,059				20	106 40
Nouvelle-Ecosse.....	970	13,900		4,515		20	1,713 25
Charlottetown, I.P.-E.....		3,700					370 00
Winnipeg, Man.....	1,629	9,856				6,000	1,298 50
Vancouver.....	1,099					40,930	1,133 15
Victoria.....	612					50,965	1,312 83
Colombie-Britannique...	1,711					90,995	2,445 98
Totaux.....	251,600	121,301	12	4,847	51,390	98,022	41,268 89

E. MIALL,

Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,

OTTAWA, 20 septembre 1894.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE A—*Suite*—INSPECTION DU PÉTROLE.

ÉTAT COMPARATIF pour les exercices terminés le 30 juin 1893 et 1894.

ANNÉES.	PROVINCES.	COLIS.				DROITS PERÇUS.
		A 30 c.	A 10 c.	A 5 c.	A 2½ c.	
						\$ cts.
1893.....	Ontario.....	25,255	195,887	385	44,548	28,295 62
	Québec.....	16,651	46,711			9,666 40
	Nouveau-Brunswick.....		6,845			684 50
	Manitoba.....	8,245		13,036		3,125 30
	Colombie-Britannique..	639		87,591		4,571 25
	Totaux.....	50,790	249,443	100,962	44,548	46,343 07
1894.....	Ontario.....		240,798	35	51,458	25,368 42
	Québec.....		65,460	300	868	6,582 71
	Nouveau-Brunswick.....		34,877	9	71	3,490 03
	Nouvelle-Ecosse.....		11,870	4,515	20	1,713 25
	Ile du Prince-Edouard..		3,700			370 00
	Manitoba.....		11,485		6,000	1,298 50
	Colombie-Britannique..		1,711		90,995	2,445 98
Totaux.....		372,901	4,859	149,412	41,268 89	

E. MIALI,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

ANNEXE A—Suite—FABRICATION EN ENTREPOT.

N° 23.—Mouvement de la fabrication pour l'exercice terminé le 30 juin 1894.

DIVISIONS DU REVENU.	Nombre de licences.	Produits des licences.		MATIÈRES EMPLOYÉES.			PRODUITS DE LA FABRICATION.		Droits perçus sur le vinaigre à la sortie de la fabrique.		DÉCLARÉS À L'ENTREPOT.		Total des droits perçus, y compris le produit des licences.
		\$		Spiritueux de preuve.	Bière, vin et cidre.	Autres matières.	Vinaigre à 4, 6 et 8 c. le gallon.	Fulminate.	Galls.	\$ c.	Vinaigre.	Fulminate.	
Hamilton	2	100		25,130.58	328.55		125,380.67		18,676.90	830.42	106,703.77		930.42
Kingston	1	50		7,816.11	188.02		38,581.83		23,327.53	1,180.67	13,054.30		1,230.67
Prescott	1	300		30,241.55	{ *145,534			18,590					300.00
Toronto	4	200		54,771.59	1,511.50	169.50	311,241.23		311,241.23	15,241.49		18,590	15,441.49
Windsor	1	50		46,923.88	1,835.20	18,000			66.80				116.80
Montréal	5	225		12,339.04	363.00		227,729.05		208,893.46	10,159.56	18,835.59		10,384.56
Québec	1	50					59,165.51		55,771.43	2,662.93	3,394.08		2,712.93
Sherbrooke	1	300		14,567.57	{ *60,774			9,058				9,058	300.00
Sorel	1	25		408.21	{ +7,625			450.05		32.63			57.63
Terrebonne	1	50		4,291.32	14.00			450.05					50.00
Totaux	18	1,350		196,489.35	4,235.87	169.50	762,548.34	27,648	620,560.60	30,174.50	141,987.74	27,648	31,524.50

*Liv. d'acide nitrique.	†Liv. de vif-argent.	‡Liv. de malt.
Spiritueux employés dans la fabrication du vinaigre.	151,680.23 galls.	
do	44,809.12 do	
do	196,489.35 do	
Total		

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE A—Suite—FABRICATION EN ENTREPOT.
 N° 24.—TABLEAU COMPARATIF de la fabrication pour les exercices terminés le 30 juin 1893 et 1894.

PROVINCES.	Nombre de licences.		Honoraires de licences.		MATIÈRES EMPLOYÉES.						PRODUITS DE LA FABRICATION.		Vinaigre entré pour droits à la sortie de la fabrique.		DÉCLARÉS À L'ENTREPOT.		Total des droits perçus, y compris honoraires de licences.		
			\$		Spiritueux de preuve.	Bière, vin et cidre.	Vinaigre.	Autres matières.	Vinaigre.	Galls.	Vinaigre.	Fulminate.	Galls.	\$ c.	Vinaigre.	Fulminate.		\$ c.	Impôt.
1893.																			
Ontario.....	9	700	146,982-30	2,000-20	54-09	{ *234-067 +24-040 }	Galls.	30,873	545,924-81	30,873	409,762-53	16,390-49	30,873	136,162-28	30,873	17,090-49			
Québec.....	6	400	85,191-81	1,639-20	{ *120-899 +14-810 }		17,571	316,305-72	17,571	257,060-79	10,282-86	17,571	59,244-93	17,571	10,682-36			
N.-Brunswick..	1	50	139-59	{ }		705-47	705-47	705-47	28-22	105-18	26-96		
Totaux.....	16	1150	282,313-70	3,639-40	54-09	{ *354-966 +38-850 }		48,444	862,936-00	48,444	667,528-79	26,701-07	48,444	195,407-21	48,444	27,878-08			
1894.																			
Ontario.....	9	700	117,959-83	2,023-67	{ *145-534 +14-585 +38-000 }		18,590	475,208-73	18,590	355,445-66	17,319-38	18,590	119,758-07	18,590	18,019-38			
Québec.....	9	650	78,529-52	2,212-20	{ *60-774 +7-625 }		9,058	287,344-61	9,058	265,114-94	12,855-12	9,058	22,229-67	9,058	13,505-12			
Totaux.....	18	1350	196,489-35	4,235-87	{ *206-308 +22-210 +38-000 +69-50 }		27,648	702,548-34	27,648	620,560-60	30,174-50	27,648	141,987-74	27,648	31,524-50			

* Acide nitrique. † Vif-argent. ‡ Malt.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
 OTTAWA, 20 septembre 1894.

E. MIALL,
 Commissaire.

ANNEXE A—*Suite*—FABRICATION EN ENTREPOT.N^o 25.—MOUVEMENT du vinaigre dans les fabriques en entrepôt du Canada, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1894.

En magasin le 1 ^{er} juillet 1893.	Fabriqu ^é durant l'année.	Reporté.	Totaux.	DIVISIONS.	Sorti de la fabrique.	En magasin le 30 juin 1894.	Totaux.
Galls.	Galls.	Galls.	Galls.		Galls.	Galls.	Galls.
52,143.38	125,380.67	5,111.48	182,635.53	Hamilton	112,997.83	69,637.70	182,635.53
11,295.73	38,581.83	49,877.56	Kingston.....	39,184.77	10,692.79	49,877.56
.....	311,241.23	311,241.23	Toronto.....	311,241.23	311,241.23
23,461.55	227,729.05	13,744.70	264,935.30	Montréal.....	243,527.08	21,408.22	264,935.30
.....	59,165.51	59,165.51	Québec.....	55,771.43	3,394.08	59,165.51
.....	450.05	450.05	Sorel.....	217.64	232.41	450.05
86,900.66	762,548.34	18,856.18	868,305.18	762,939.98	105,365.20	868,305.18

E. MIALLE,
*Commissaire.*DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE A—*Suite*—FABRICATION EN ENTREPOT.

N° 26.—Mouvement en entrepôt pour l'exercice terminé le 30 juin 1894.

RESTANT EN ENTREPÔT DE L'ANNÉE DERNIÈRE.		MIS EN ENTREPÔT.		TOTAUX.		DIVISIONS.		ENTRÉ POUR LA CONSOMMATION.		EXPORTÉS.		RESTANT EN ENTREPÔT.		TOTAUX.	
Vinaigre.	Fulminate.	Vinaigre.	Fulminate.	Vinaigre.	Fulminate.			Vinaigre.	Droit.	Vin gre.	Fulminate.	Vinaigre.	Fulminate.		
Galls.	liv.	Galls.	liv.	Galls.	liv.			Galls.	\$ c.	Galls.	liv.	Galls.	Galls.	liv.	liv.
49,926 84	106,703 77	156,630 61	Hamilton.....	120,521 36	4,953 68	36,109 25	156,630 61
9,515 17	13,054 30	22,569 47	Kingston.....	13,294 05	563 71	9,275 42	22,569 47
.....	18,590	18,590	Prescott.....	18,590
7,372 29	18,835 59	26,207 88	Montréal.....	11,805 89	649 57	79 14	14,322 85	26,207 88
.....	3,394 08	3,394 08	Québec.....	3,394 08	3,394 08
.....	7,208	9,058	16,266	Sherbrooke.....	16,266	16,266
66,814 30	7,208	141,087 74	27,648	208,802 04	34,856	Totaux.....	145,621 30	6,166 96	79 14	34,856	63,101 60	208,802 04	34,856	34,856

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

ANNEXE A.—*Suite*—FABRICATION EN ENTREPOT.

N° 27.—TABLEAU COMPARATIF du mouvement en entrepôt pour les exercices terminés le 30 juin 1893 et 1894.

RESTANT EN ENTREPÔT DE L'ANNÉE DERNIÈRE.		MIS EN ENTREPÔT.		TOTALS.		PROVINCES.		ENTRÉ POUR LA CONSOMMATION.		EXPORTÉS.		RESTANT EN ENTREPÔT.		TOTALS.	
Vinaigre.	Fulminate.	Vinaigre.	Fulminate.	Vinaigre.	Fulminate.	Vinaigre.	Fulminate.	Vinaigre.	Droit.	Vinaigre.	Fulminate.	Vinaigre.	Fulminate.	Vinaigre.	Fulminate.
Gallons.	liv.	Gallons.	liv.	Gallons.	liv.	1893.	1894.	Gallons.	\$ c.	Gallons.	liv.	Gallons.	liv.	Gallons.	liv.
47,604-38	...	136,162-28	30,873	183,766-66	30,873	Ontario...	1893.	124,324-65	4,972-96	...	30,873	59,442-01	...	183,766-66	30,873
28,208-93	...	59,244-93	17,571	87,543-86	17,571	Québec...	1894.	79,930-37	3,199-22	191-20	10,363	7,372-29	...	87,543-86	17,571
75,908-31	...	195,407-21	48,444	271,310-52	48,444	Totaux...	1893.	204,305-02	8,172-18	191-20	41,236	66,814-30	...	271,310-52	48,444
59,442-01	...	119,758-07	18,590	179,200-08	18,590	Ontario...	1894.	133,815-41	5,517-39	...	18,590	45,384-67	...	179,200-08	18,590
7,372-29	...	22,229-67	9,058	29,601-96	16,266	Québec...	1894.	11,805-89	649-57	79-14	16,266	17,716-93	...	29,601-96	16,266
66,814-30	...	141,987-74	27,648	208,802-04	34,856	Totaux...	1893.	145,621-30	6,168-96	79-14	34,856	63,101-60	...	208,802-04	34,856
<p style="text-align: right;">1894.</p> <p>Total des droits perçus à la sortie de la fabrique et de l'entrepôt..... \$34,900 21</p> <p>do sur licences..... 1,150 00</p> <p style="text-align: right;"><u>\$36,050 21</u></p>															

E. MIALL,
Commissaire.DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE A—*Suite*—SPIRITUEUX PYROXYLIQUES.

N° 28 (A).—ÉTAT de la quantité de matières premières en magasin au commencement et à la fin de l'année, et apportées et employées pendant l'année 1893-94.

Noms des articles.	En magasin le 1er juillet 1893.	Entré durant l'année.	Total à rendre compte.	Employé dans la fabrication de spiritueux pyroxyliques.	Vendu ou perte par coulage.	En magasin le 30 juin 1894.	Total dont il est rendu compte.
	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.
Alcool.....	4,089·86	92,120·74	96,210·60	93,351·62	20·13	2,838·85	96,210·60
Naphte de bois.	1,037·81	41,707·80	42,745·61	37,727·68	87·95	9,929·98	42,745·61

(B).—ÉTAT de la quantité de matières premières employées et des spiritueux pyroxyliques produits.

Alcool employé. Tableau (A.)	Naphte de bois employé. Tableau (A.)	Spiritueux pyroxyliques employés. Tableau (C.)	Total à rendre compte.	Spiritueux pyroxyliques produits.	Perte dans la fabrication.		Total dont il est rendu compte.
Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	p. 100.	Gall. de pr.
93,351·62	32,727·68	126,079·30	125,057·49	1,021·81	·81	126,079·30

(C).—ÉTAT de la quantité de spiritueux pyroxyliques en magasin au commencement et à la fin de l'année, et apportés, vendus ou autrement disposés pendant l'année.

En magasin.	Fabriqué comme ci-dessus. Tableau (B.)	Entré.	Total à rendre compte.	Vendu.	Employé dans les entrepôts de spiritueux pyroxyliques.	Employé de nouveau dans la fabrication de spiritueux pyroxyliques.	En magasin.	Total dont il est rendu compte.
Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.
2,242·55	125,057·49	127,300·04	123,443·56	3,856·48	127,300·04

E. MIALI,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

ANNEXE A—*Suite.*

N^o 29.—État du bois de service mesuré, inspecté et compté par le bureau du surintendant des mesureurs au port de Québec, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1894.

Pièces.	Description du bois.	Mesuré, inspecté ou compté.	Tonneaux étalons.	Taux.		Honoraires de bureau.	Honoraires d'inspection.	Montant total perçu.
				Honoraires de bureau.	Honoraires d'inspection.			
			Tonn. Pts.	cts.	cts.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
49,611	Pin blanc, facheux.	Mes. au cor.	73,586.04					
4,704	do	do	3,203.00					
2,081	Frêne	do	1,118.03					
128	Bouleau	do	156.24					
140	Erable	do	187.04					
8	Bois blanc	do	6.13					
56	Noyer	do	20.36					
2	Censier	do	1.21					
1	Noyer tendre	do	1.26					
1	Chêne	do	421.00					
405	Noyer dur	do		7 ⁵ / ₁₆		5,902.65		5,902.65
33,097	Pin blanc.	Mesuré.	73,702.01			1,880.42		1,880.42
7,661	Pin rouge.	do	7,482.13					
20,227	Chêne.	do	33,172.23					
9,701	Orme.	do	11,389.26					
67	Frêne.	do	36.21					
7,379	Bouleau.	do	3,526.25					
1	Erable.	do	0.37					
19	Épinette rouge.	do	17.14					
1	Épinette blanche.	do	0.26					
181	Noyer dur.	do	203.35					
			55,840.20	6 ⁵ / ₁₆		3,685.47		3,685.47

323	Pruche	Inspecté.	242.15	12 ⁷ / ₁₆	29.56	29.56
	A déduire pour fractions				11,448.10	11,448.10
	Total				0.64	0.64
					11,447.46	11,447.46

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—*Suite.*

N° 30.—Bois de construction mesuré, inspecté et compté, aux ports de Montréal, Lachine et Sorel, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1894.

Pièces.	Description du bois.	Mesuré, inspecté et compté.	Tonneaux étalons.	Taux.	Honoraires de bureaux.		Honoraires d'inspection.		Total.	
					\$	c.	\$	c.		
2,493	Pin carré.	Mesuré.	Ton x. Pts.	cts.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
1,027	do méplat.	do	1,677 22							
2,000	do rond.	do	1,060 22							
			1,380 23	5					203	44
2,492	Épinette rouge, méplate.	do	4,068 27							
1,558	do carrée.	do	1,169 27	6 $\frac{1}{10}$					129	76
		do	796 16							
2,574	Épinette rouge, méplate.	do	1,966 03							
1,902	Pin, méplat.	do	1,684 00							
821	Pin, rond.	do	1,191 28							
		do	684 02	80					110	76
			3,459 30							
192	Frêne, flacheux.	do	114 03							
72	Pin, rond.	do	50 00	6 $\frac{1}{10}$					10	17
			164 03							
31	Pin, flacheux.	Mes. au cord.	44 24	7 $\frac{1}{10}$					3	85
15,102	Total.								457	48

E. MIALLI,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

ANNEXE A—Suite.

N° 31.—Bois de construction mesuré, inspecté et compté, au port des Trois-Rivières, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1894.

Pièces.	Description du bois.	Mesuré, inspecté ou compté.	Tonneaux étalons.	Taux.	Honoraires d'inspection.	Honoraires de bureau.	Montant total perçu.
				cts.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
14,200	Madriers de pruche.....	Inspecté.....	14,000	60	71 00	14 20	85 20

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

ANNEXE

Dr.

N° 32.—LOYERS de chutes d'eau et autres, etc.,

Balances dues le 1er juillet 1893.		Loyers et intérêts échus le 30 juin 1894.		Total.	Numéro.	Location.	Premier locataire.	Occupant actuel.
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.				
100 00	200 00	300 00	1	Rivière Ottawa.	J. R. Booth	J. R. Booth		
50 00	100 00	150 00	2	do	Thompson et Perkins.	do		
	300 00	300 00	3	do	Lyman Perkins	do		
	300 00	300 00	4	do	Jno. McKay et Cie.	R. Blackburn et al.		
	100 00	100 00	5	do	J. et J. Petrie.	Mme M. Petrie.		
	100 00	100 00	6	do	P. H. et L. R. Church.	The Chaudière Electric Light Co.		
	300 00	300 00	7	do		Ottawa Electric Ry. Co.		
	400 00	400 00	8	do	Perley et Pattee.	Perley et Pattee.		
	100 00	100 00	9	do	J. M. Currier.	N. S. Blaisdell.		
	600 00	600 00	10	do	Harris, Bronson et Cie.	The Bronson & Weston Lumber Co.		
	200 00	200 00	11	do	Levi Young.	Ottawa Electric Ry. Co.		
	104 00	104 00	12	do	J. R. Booth	J. R. Booth		
	20 00	20 00	13	do		Bronson et Weston.		
	100 00	100 00	14	do		do		
96 00	96 00	192 00	15	do	J. M. Coutlee.	J. R. Booth		
	8 00	8 00	16	do		Mary Conroy		
570 84		570 84	17	do		Jno. Rochester		
25 00	25 00	50 00	18	do		Nérée Tétreau.		
200 00		200 00	19	do	L'hon. J. Skead.			
96 00		96 00	20	do	do			
	1 00	1 00	21	do	G. A. Grier	Pierce et Cie		
740 00	40 00	780 00	22	do		D. Carmichael.		
380 00		380 00	23	do		John Rankin.		
	150 00	150 00	24	do	J. R. Booth.			
10 00	5 00	15 00	25	do	Colin Dewar			
	50 00	50 00	26	do	Bronson et Weston.			
	1 00	1 00	1	Fl've St-Laurent	Commis. du havre, Qué.			
	25 00	25 00	2	do	Cie de nav. Rich. et Ont.			
1 00	1 00	2 00	3	Corp. de Québec.				
	5 00	5 00	4	H. Richibouctou	Wm. Hudson.			
	1 00	1 00	5	do Rondeau.	Commissaires d'écoles.			
	1 00	1 00	6	do Collingwood	Great North. Transit Co.			
	1 00	1 00	7	Ottawa.	E. G. Laverdure.			
1 00	1 00	2 00	8	Walkerton, Ont.	David Robertson et Jno. Rowland.			
165 00		165 00	9	Col.-Britannique	A. Peel.			
90 00		90 00	10	do	Jonathan Maury.			
	25 00	25 00	11	do	Roderick Finlayson.			
	25 00	25 00	12	do	Joseph Spratt.			
	50 00	50 00	13	do	Corp. New-Westminster.			
	1 00	1 00	14	do	Banq. de la Col.-Britann.			
	1 00	1 00	15	do	W. Dodd.			
	12 00	12 00	16	do	D. W. Gordon.			
5 00	5 00	10 00	17	do	S. Williams.			
	5 00	5 00	18	do	Geo. A. Huff.			

A.—Suite.

Comptes des locataires, 1893-94.

Av.

Description de la propriété.		Numéro.	Date du compte.	Payé durant l'exercice.	Balances dues au 30 juin 1894.		Total.
					\$ c.	\$ c.	
Lots B et C, terrain de service, rue Chaudière.		1	1er janv. 1894	300 00			300 00
Lot D do do		2	do	150 00			150 00
Lots E, F et G, do rue South-Head.		3	do	300 00			300 00
Lots H, I et J, moulin à moudre, do		4	do	300 00			300 00
Lot K, moulin à vanner do		5	do	100 00			100 00
Lot L, terrain de service do		6	do	100 00			100 00
Lots Q, R et T, terrain de service, rue North-Middle.		7	do	300 00			300 00
Lots M, N, O et P, do (pas d'eau employée)		8	do	400 00			400 00
Lot S, terrain de service do		9	do	100 00			100 00
Lots U, V, W, X, Y et Z, terrain de service.		10	1er juill. 1894	600 00			600 00
Deux lisières de terrain		11	1er janv. 1895	200 00			200 00
Cour à bois, tête des glissoirs.		12	20 sept. 1894	104 00			104 00
Pont au-dessus des glissoirs.		13	1er juill. 1895		20 00		20 00
Lisière de terrain, île Amélie.		14	1er janv. 1895	100 00			100 00
Réserve, tête de l'île de la Chaudière.		15	do	96 00			96 00
Petite île, rapides Deschênes.		16	1er janv. 1894	8 00			8 00
Partie du lot 39, concession A, Nepean.		17	1er fév. 1885		570 84		570 84
Chenal creusé, glissoir et deux digues aux chutes de la Petite-Chaudière.		18	1er mars 1894		50 00		50 00
Lots de grève, vis-à-vis le lot 30, concession A, Nepean.		19	1er déc. 1891		200 00		200 00
Trois petites îles.		20	1er mai 1882		96 00		96 00
Couverture au-dessus d'une partie des glissoirs, Ottawa.		21	10 nov. 1894	1 00			1 00
Lot de grève, Calumet.		22	1er juill. 1894		780 00		780 00
Partie est de l'île Hawley.		23	30 juin 1881		380 00		380 00
Pièce de terre à l'extrémité sud-ouest du pont Union do à l'île Victoria.		24	12 nov. 1894	150 00			150 00
do côté sud de la rue Middle, île Victoria.		25	15 juin 1895		15 00		15 00
Petit lot de terrain près de la donane, Québec.		26	31 août 1894	50 00			50 00
Chemin de la jetée à Coteau-Landing.		1	1er sept. 1894	1 00			1 00
Lot à bâtir de l'ancien gouvern., sur la côte Montagne.		2	1er juill. 1894	25 00			25 00
Pièce de terrain à North-Beach.		3	25 juin 1895	1 00	1 00		2 00
Usage de la vieille maison en bois rond, autrefois employée comme douane, Shrewsbury, Ont.		4	1er juill. 1894	5 00			5 00
Usage d'un vieux brise-lames p. emmagasiner la houille		5	11 sept. 1893	1 00			1 00
La moitié sud-est du lot n° 8, Ottawa.		6	5 fév. 1895	1 00			1 00
		7	18 déc. 1894		1 00		1 00
Droit de passage sur lisière de terrain.		8	27 avril 1895	2 00			2 00
Partie du Bureau d'Essai, New-Westminster.		9	11 juin 1881		165 00		165 00
do do		10	do		90 00		90 00
Privilege d'ériger 2 barrages, baie du Rocher, havre de Victoria.		11	1er juin 1895	25 00			25 00
Privilege de construire un quai vis-à-vis sa propre propriété, havre Victoria.		12	do	25 00			25 00
Deux lots de terrain pour les fins du C.C.P.		13	12 mai 1894	50 00			50 00
Droit de drainage à travers la propriété du gouvernement, Nanaimo.		14	1er déc. 1894	1 00			1 00
Ancien hôtel du gouvernement, Yale.		15	24 juill. 1893	1 00			1 00
Lots de grève A, C, E et F, en face de la réserve du gouvernement, et lots A, B, C et D, en face des lots 7, 8 et 9, havre de Nanaimo.		16	27 août 1894	12 00			12 00
Front du lot n° 7, bloc M, Victoria.		17	16 juill. 1894	10 00			10 00
Permission de construire un quai sur le lot A, bloc 2, sur la rivière Somas, Alberni.		18	12 août 1894	5 00			5 00

Dr.

N° 32.—LOYERS de chutes d'eau, etc.,

Balances dues au 1er juillet 1893.		Loyer et intérêt perçus au 30 juin 1894.		Total.	Numéro.	Où située.	Premier locataire.	Occupant actuel.
\$. c.	\$. c.	\$. c.	\$. c.					
	1 00	1 00	19	Col.-Britannique	Cie de ch. de fer Can. Pac.		
	250 00	250 00	20	do	John Wilson		
30 00	10 00	40 00	21	Rivière du Lièvre	Dominion Phosphate Co.		
	1 00	1 00	22	Charlottetown, I.P.E.	Tr. rév. évêque McIntyre	Très rév. évêque Macdonald	
20 00	20 00	40 00	23	Rivière St-Maurice, P.Q.	The Laurentides Pulp Co. (limitée)		
	20 00	20 00	24	do	Jos. Ant. Gagnon		
2,579 84	3,761 00	6,340 84	...					

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

Compte des locataires, 1893-94—Suite.

Av.

Description de la propriété.	Numéro.	Date du compte.	Payé pendant l'année.	Balances dues le 30 juin 1894.	Totaux.
			\$. c.	\$. c.	\$. c.
Partie du let de la douane, New-Westminster	19	14 avril 1895	2 00	...	2 00
Lot 1, bloc 13, coin des rues Begbie et Columbia, New-Westminster	20	12 mai 1895	250 00	250 00
Permission de construire un débarcadère aux Petits Rapides, rivière du Lièvre	21	1er mai 1895	40 00	40 00
Permission de joindre une conduite à l'égoût principal des édifices publics	22	6 mai 1895	1 00	1 00
Lisière de terrain, Chute de la Grand'Mère, rivière Saint-Maurice	23	17 juin 1895	20 00	20 00	40 00
Lot de grève sur la rivière Saint-Maurice	24	8 mars 1895	20 00	20 00
			3,567 00	6,341 84
Moins—Remboursement, payé en plus			1 00	1 00
			3,566 00	2,774 84	6,340 84

E. MIALL,
Commissaire.

Dt.

N° 32.—LOYERS de chutes d'eau, etc.—

Balances dues au 1er juillet 1893.		Echu, exercice terminé le 30 juin 94.		Total.	Numéro.	Où située.	Nom des propriétaires.
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.				
12,092 83		12,092 83					VENTES DE TERRAINS—COMPTE DU PRINCIPAL.
433 34		433 34		1	Chemin de Hamilton et Port-Dover.	Choat et Kern	
333 34		333 34		2	Propriété Bonner, Québec	Timothy Sullivan, maint. M. Murphy	
300 00		300 00		3		John Bailey, mainten. Alex. Powell.	
147 80		147 80		4		Abraham Thompson	
248 40		248 40		5		John Boomer	
154 80		154 80		6		John Garbatz, mainten. J. C. Nolan.	
600 00		600 00		7		N. H. Bowen	
333 33		333 33		8		Succession Robert Reid.	
533 33		533 33		9		John Chevalier.	
333 33		333 33		10		Daniel Holden	
63 00		63 00		11		George Creeley.	
				12		Thomas McAdam.	
15,573 50		15,573 50					VENTES DE TERRAINS—COMPTE DE L'INTÉRÊT.
6,298 25		6,298 25		1	Chemin de Hamilton et Port-Dover.	Choat et Kern (échu)	
558 00		558 00		2	Propriété Bonner, Québec	Timothy Sullivan, maint. M. Murphy	
120 00		120 00		3		John Bailey, maintenant Alex. Powell	
306 00		306 00		4		Abraham Thompson	
155 22		155 22		5		John Boomer	
275 82		275 82		6		John Garbatz, mainten. J. C. Nolan.	
208 95		208 95		7		N. H. Bowen	
828 00		828 00		8		Succession Robert Reid.	
190 00		190 00		9		John Chevalier.	
298 68		298 68		10		Daniel Holden	
35 91		35 91		11		George Creeley.	
100 00		100 00		12		Thomas McAdam	
100 00		100 00		13		Joseph Brook, locataire.	
9,474 83		9,474 83					

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

Comptes des locataires, 1893-94—Fin.

Av.

Description de la propriété.	Numéro.	Date du compte.	Payé durant l'exercice.	Balances dues au 30 juin 1894.	Totaux.
			\$ c.	\$ c.	\$ c.
Chemin d'Hamilton et Port-Dover, et Caledonia	1			12,092 83	12,092 83
Lot n° 1, rue Wolfe	2			433 34	433 34
do 9 do	3			333 34	333 34
do 49 do	4			300 00	300 00
do 73 et 74, rue de la Tour	5			147 80	147 80
do 64, rue Wolfe, et 211 et 252, rue Ware	6			248 40	248 40
do 67 et 68, rue du Monument	7			154 80	154 80
do 22 et 23, rue Wolfe	8			600 00	600 00
do 32, rue Wolfe	9			333 33	333 33
do 65 et 66, rue Wolfe	10			533 33	533 33
do 31, rue Wolfe	11			333 33	333 33
do 135, rue de l'Eglise	12			63 00	63 00
				15,573 50	15,573 50
Lot n° 1, rue Wolfe	1	30 juin 1874.		6,298 25	6,298 25
do 9 do	2	1er mai 1889		558 00	558 00
do 49 do	3	do		120 00	120 00
do 73 et 74, rue de la Tour	4	do		306 00	306 00
do 64, rue Wolfe, et 211 et 252, rue Ware	5	do		155 22	155 22
do 67 et 68, rue du Monument	6	do		275 82	275 82
do 22 et 23, rue Wolfe	7	do		208 95	208 95
do 32, rue Wolfe	8	do		828 00	828 00
do 65 et 66, rue Wolfe	9	1er nov. 1863		190 00	190 00
do 31, rue Wolfe	10	do		298 68	298 68
do 135, rue de l'Eglise	11	do		35 91	35 91
Hôtel du Monument	12	do		100 00	100 00
	13	do		100 00	100 00
				9,474 83	9,474 83

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE B.

N° 1.—DÉTAILS des dépenses de l'accise pend. l'exercice terminé le 30 juin 1894.

A qui payés.	Service.	Déduction pour le fonds de re-traité.	Montants payés.	Total.
		\$ c.	\$ c.	\$ c.
<i>Belleville.</i>				
McAllister, A.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	31 96	1,568 04	
Spereman, J. J.	do prép. de l'acc., cl. spéc., p. l'année	30 00	1,470 00	
Pole, C. W.	do sous-percepteur, pour l'année.....	24 00	1,176 00	
McCoy, Wm.	do prép. de l'acc., 1re cl., pour l'année	19 17	937 08	
McCuaig, A. F.	do sous-percepteur.	15 00	735 00	
	Appointements.....	120 13	5,886 12	
	Dépenses imprévues.....		423 83	
				6,309 95
<i>Brantford.</i>				
Spence, John.....	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	31 96	1,568 04	
Simon, E. H.	do sous-percepteur, pour l'année.....	22 12	1,082 88	
Fraser, G. J.	do do do	19 96	980 04	
Hart, P. D.	do prép. de l'acc., 2e cl., pour l'année	16 96	833 04	
Hawkins, A. C.	do do du 1er juill. au 6 mars			
do do do du 7 mars au 30 juin.		13 35	654 71	
	Appointements.....	104 35	5,118 71	
	Dépenses imprévues.....		548 12	
				5,666 83
<i>Cornwall.</i>				
Mulhern, M. M.	Appointements de percepteur, pour l'année...	18 00	882 00	
	Dépenses imprévues.....		85 75	
				967 75
<i>Guelph.</i>				
Powell, J. B.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	36 00	1,764 00	
Bouteiller, G.	do prép. de l'acc., cl. spéc., p. l'année.	30 00	1,470 00	
Till, T. M.	do sous-percepteur, pour l'année.....	25 96	1,274 04	
Woodward, G. W. ..	do prép. de l'acc., cl. spéc., p. l'année.	24 00	1,176 00	
Lynes, K.	do do do	24 00	1,176 00	
Broadfoot, S.	do comptable do	19 96	980 04	
Bish, P.	do prép. de l'acc., 1re classe do	19 96	980 04	
MacIntyre, D.	do do do	16 96	833 04	
Erb, A. A.	do do 3e classe do	15 00	735 00	
Bowman, A.	do do 2e classe do	15 00	735 00	
Howie, A.	do do 3e classe do	15 00	735 00	
Johnson, J. J.	do do 2e classe do	15 00	735 00	
O'Donohue, M. J. ..	do do 3e classe do	12 30	602 70	
Foster, H.	do do 3e classe do	3 75	121 23	
Yates, J. M.	do do 2e classe do	8 50	416 52	
	Appointements.....	281 39	13,733 61	
	Dépenses imprévues.....		1,159 92	
				14,893 53
<i>Hamilton.</i>				
Miller, W. F.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	37 80	1,852 20	
Cameron, D. M.	do prép. de l'acc., cl. spéc., p. l'année.	30 00	1,470 00	
Conway, B. J.	do do do	30 00	1,470 00	
McPherson, A. F. ..	do comptable, pour l'année.....	28 04	1,371 96	
Donaghy, Wm.	do prép. de l'acc., cl. spéc., p. l'année.	28 04	1,371 96	
Baby, W. A. D.	do do do	28 04	1,371 96	
Ross, S. F.	do sous-percepteur, pour l'année.....	27 24	1,337 76	
O'Brien, J. F.	do prép. de l'accise, 1re cl., p. l'année.	19 96	980 04	

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N^o 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1893-94—*Suite.*

A qui payés.	Service.	Dédaction pour le fonds de re-traité.	Montants payés.	Total.
		§ c.	\$ c.	\$ c.
<i>Hamilton—Fin.</i>				
Crawford, W. P.	Appoint. de prép. à l'accise, 2e classe p. l'année	16 96	833 04	
Egener, A.	do do 2e do	16 96	833 04	
Hobbs, G. N.	do do 2e do	16 96	833 04	
Logan, J.	do do 2e do	16 96	833 04	
Amor, Wm.	do do 2e do	16 96	833 04	
Irwin, Robt.	do do 1re do	16 96	833 04	
Dumbrille, R. W.	do do 2e do	16 83	826 92	
Weir, James.	do do 2e do	16 83	826 92	
Mackay, G. W.	do do 3e do	15 00	661 47	
Brown, J. J.	do do 1re cl., 1er janv. au 30 juin	10 00	490 02	
	Appointements	389 54	19,029 45	
	Dépenses imprévues		1,145 33	
				20,174 78
<i>Kingston.</i>				
Rowland, F.	Appoint. de percepteur, pour l'année	31 96	1,568 04	
Earle, R. H.	do prép. de l'acc., cl. spéciale, p. l'année	24 00	1,176 00	
Grimason, T.	do sous-percepteur, pour l'année	22 04	1,077 96	
Hanley, A.	do sous-comptable do	19 96	980 04	
Browne, G. W.	do prép. de l'accise, 2e classe, p. l'année.	16 96	833 04	
O'Donnell, J.	do do 3e do	15 00	735 00	
Lyons, E.	do do 2e do	15 00	735 00	
McFarland, C. D.	do do 2e do	15 00	735 00	
Fahey, Ed.	do do 3e do	7 96	392 04	
Dickson, C. T.	do comptable, 1er fév. au 30 juin	10 00	490 00	
	Appointements	177 88	8,722 12	
	Dépenses imprévues		814 04	
				9,536 16
<i>London.</i>				
Alexander, T.	Appoint. de percepteur, pour l'année	36 00	1,764 00	
Davis, T. G.	do sous-percepteur, pour l'année	30 00	1,470 00	
Power, T. A.	do do do	25 96	1,274 04	
Moore, Wm.	do prép. de l'accise, 1re cl., p. l'année	19 96	980 04	
McSween, J.	do do 1re do	19 96	980 04	
Hicks, W. H.	do sous-percepteur do	19 96	980 04	
Coles, F. H.	do comptable do	19 96	980 04	
Girard, I.	do prép. de l'accise, 1re classe	19 96	980 04	
Stewart, J.	do do 1re do	19 96	980 04	
Lee, Edward.	do do 1re do	19 96	980 04	
Taylor, J. F.	do do 2e do	16 96	833 04	
Rowland, E.	do do 2e do	16 96	833 04	
Yates, J. M.	do do 2e cl., du 1er juill. au 31 d.	8 46	416 52	
Wilson, D.	do sous-comptable pour l'année	16 04	783 96	
Webbe, C. E. A.	do prép. de l'accise, 2e classe, p. l'année	15 00	735 00	
Bayard, G. A.	do do 3e do	13 80	676 20	
Tracy, J. P.	do do 3e do	12 15	595 35	
Foster, H.	do prép. de l'accise, stagiaire, du 1er oct. au 19 nov.	14 93	421 44	
	do prép. de l'accise, 3e classe, 20 nov. au 30 juin			
	Appointements	345 98	16,662 87	
	Dépenses		1,074 73	
				17,737 60

ANNEXE B.—N^o 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1893-94—*Suite.*

A qui payés.	Service.	Déduction pour le fonds de re-traité.	Montants payés.	Total
	<i>Ottawa.</i>	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Battle, M.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	31 96	1,568 04	
Henry, J. M. B.	do sous-percepteur, pour l'année.....	24 00	1,176 00	
Slattery, R.	do préposé de l'acc., 1re clas., p. l'année	19 96	980 04	
Lett, F. P. A.	do do 3e do ..	15 00	735 00	
Waller, J.	do do 3e do ..	13 20	646 80	
Doyle, J. E. H.	do do 3e do ..	12 15	595 35	
	Appointements.....	116 27	5,701 23	
	Dépenses imprévues.....		179 32	5,880 55
	<i>Owen-Sound.</i>			
Graham, W. J.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	19 96	980 04	
Nichols, J. T.	do sous-percepteur, pour l'année.....	19 96	980 04	
Lang, V.	do préposé de l'accise, 3e classe, 1er juil. au 30 avril.....	12 50	612 50	
Chisholm, W. N.	do sous-percepteur, pour l'année.....	12 00	588 00	
	Appointements.....	64 42	3,160 58	
	Dépenses imprévues.....		806 09	3,966 67
	<i>Perth.</i>			
Dickson, C. T.	App. de sous-percept., 1er juillet au 31 janvier.	14 00	686 00	
Mason, F.	do pr. de l'acc., cl. spéciale, p. l'année..	30 00	1,470 00	
McKimm, U. H.	do sous-percepteur do ..	13 96	686 04	
Devine, F. M.	do do do ..	4 96	395 04	
Harty, M. J.	do do do ..	4 96	395 04	
McLenaghan, N.	do do 28 déc. au 30 juin.....		510 73	
George, John.....	do do 14 mars au 30 juin.....	1 78	57 87	
	Appointements.....	69 66	4,200 72	
	Dépenses imprévues.....		915 33	5,116 05
	<i>Peterborough.</i>			
Hall, J. J.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	24 00	1,176 00	
Cahill, T.	do sous-percepteur do ..	19 96	980 04	
Bickle, J. W.	do do do ..	13 96	686 04	
Knowlson, J. B.	do do do ..	13 96	686 04	
Howden, R.	do do do ..	13 96	686 04	
	Appointements.....	85 84	4,214 16	
	Dépenses imprévues.....		269 13	4,483 29
	<i>Port-Arthur.</i>			
Ironside, G. A.	Appointements de percepteur, pour l'année...	20 00	980 00	
	Dépenses imprévues.....		102 58	1,082 58
	<i>Prescott.</i>			
Dumbrille, J.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	36 00	1,764 00	
Gerald, W. H.	do pr. de l'accise, cl. spéciale, p. l'année	30 00	1,470 00	
Keilty, Thos.	do sous-percepteur do ..	25 96	1,274 04	
Macdonald, A. B.	do prépos. de l'acc., 1re clas. do ..	18 68	916 32	
Gow, J. E.	do do do ..	18 68	916 32	
Boyd, S. J.	do sous-percepteur, do ..	16 04	783 96	
Ferguson, J.	do préposé de l'acc., 3e classe, p. l'année.	15 00	735 00	
Marshall, F.	do do do ..	15 00	735 00	

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N^o 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1893-94—*Suite.*

A qui payés.	Service.	Déduction pour le fonds de re-traite.	Montants payés.	Total.
	<i>Prescott—Fin.</i>	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Johnston, G. E....	Appoint. prép. de l'acc., 3e classe, p. l'année..	15 00	735 00	
Keeler, G. S.....	do do 2e do	15 00	735 00	
Boyle, P.....	do do du 1er juillet au 30 sept.	3 75	183 75	
	Appointements	209 11	10,248 39	
	Dépenses imprévues.....		447 06	10,695 45
	<i>Stratford.</i>			
Caven, A.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	31 96	1,568 04	
Rennie, Geo.....	do sous-percepteur do	24 00	1,176 00	
Dingman, N. J....	do classe spéciale do	24 00	1,176 00	
Spence, F. H.....	do prép. de l'acc., 1re classe, p. l'année..	19 96	980 04	
Clark, A. F.....	do comptable, pour l'année	19 96	980 04	
Caven, J. McD....	do préposé de l'accise, 3e classe, 1er juillet au 30 novembre.....	5 25	257 25	
	Appointements	125 13	6,137 37	
	Dépenses imprévues.....		776 79	6,914 16
	<i>Sainte-Catherine.</i>			
Hesson, C. A.....	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	24 00	1,176 00	
Schram, B.....	do sous-percepteur, pour l'année.....	24 00	1,176 00	
Flynn, J. P.....	do préposé de l'accise, pour l'année	19 96	980 04	
Milliken, E.....	do prép. de l'acc., 2e classe, p. l'année..	16 96	833 04	
	Appointements	84 92	4,165 08	
	Dépenses imprévues.....		442 03	4,607 11
	<i>Toronto.</i>			
Stratton, W. C....	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	43 96	2,156 04	
Dudley, W. H....	do prép. de l'acc., classe spéc., p. l'année	31 96	1,568 04	
Bennett, Jas.....	do sous-percepteur, pour l'année	30 00	1,470 00	
Blair, J. B.....	do comptable, pour l'année.....	28 04	1,371 96	
Iler, B.....	do prép. de l'acc., class. spéc., p. l'année.	25 96	1,274 04	
Henderson, W....	do sous-comptable, pour l'année	25 96	1,274 04	
Rogerson, J. M....	do prép. de l'acc., classe spéc., p. l'année	24 00	1,176 00	
Dawson, W.....	do do do	24 00	1,176 00	
Metcalfe, W. F....	do do do	24 00	1,176 00	
Shanacy, M.....	do sous-percepteur do	22 04	1,077 96	
Boomer, J. B....	do aide-comptable do	22 04	1,077 96	
Coleman, C.....	do sous-percepteur do	19 96	980 04	
Brown, J. J.....	do préposé de l'accise, 1re classe, 1er juillet au 31 décembre.....	9 96	490 02	
Evans, G. T.....	do prép. de l'acc., 1re classe, p. l'année.	19 96	980 04	
Weyms, C.....	do do do	19 96	980 04	
Helliwell, H. N....	do do do	19 96	980 04	
McDonald, J. A....	do do do	19 96	980 04	
Dick, J. W.....	do do do	19 96	980 04	
O'Leary, T. J....	do do do	19 96	980 04	
Goodman, A. W....	do do do	19 96	980 04	
Westman, T.....	do prép. de l'acc., 1re classe, du 1er juill. au 20 sept., et prép. de l'acc., 1re classe, du 21 sept. au 30 juin. . .	23 09	1,132 46	
Jamieson, R. C....	do prép. de l'acc., 1re classe, p. l'année..	19 17	937 08	
Flynn, D.....	do do do	19 17	937 08	
Walsh, D. J....	do do do	18 68	916 32	
Taylor, G. W.....	do do du 1er juill. au 20 au sept. et prép. de l'accise classe spéciale, du 21 sept. au 30 juin	22 79	1,118 30	

ANNEXE B.—N^o 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1893-94—*Suite.*

A qui payés.	Service.	Déduction pour le fonds de re- traite.	Montants payés.	Total.
	<i>Toronto—Fin.</i>	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Barber, J. S.	Appoint. de prép. de l'acc., 2e cl., p. l'année..	16 96	833 04	
Murray, A. E.	do do 2e do	16 96	833 04	
Adams, J. S.	do do 3e do	15 00	735 00	
Dodds, E. W.	do do 3e do	15 00	735 00	
Bell, J. E.	do do 2e do	15 00	735 00	
Graham, W. T.	do do 2e do	15 00	735 00	
Reddan, C. J.	do do 3e do	14 40	705 60	
Winter, A. W.	do do 3e do	13 80	676 20	
Jones, Andrew	do do 3e do	12 60	617 40	
Howard, W. W. S.	do do 3e do	12 60	604 27	
Cook, W. R.	do do 3e do	12 30	602 70	
Lawder, John	do sous-percepteur do	1 24	98 76	
Hurst, L. B.	do messenger do	6 32	493 68	
Doyle, B. J.	do préposé de l'accise, 2e classe, du 1er oct. au 30 juin	11 25	551 25	
	Appointements	752 93	37,125 56	
	Dépenses imprévues		853 62	
	<i>Windsor.</i>			37,979 18
Kenning, J. H.	Appoint. de percepteur, pour l'année	43 96	2,156 04	
Gerald, C.	do de prép. de l'acc., cl. spéc., p. l'année	31 96	1,568 04	
Ramon, P.	do sous-percepteur, pour l'année	30 00	1,470 00	
Crowe, W.	do de prép. de l'acc., cl. spéc., p. l'année.	28 04	1,371 96	
Dunlop, C.	do sous-percepteur, pour l'année	24 00	1,176 00	
Beasley, R.	do comptable do	24 00	1,176 00	
Brennan, J.	do do do	21 00	1,029 00	
Allen, G. A.	do prép. de l'acc., 1re classe, p. l'année..	18 68	916 32	
Jubenville, J. P.	do do 2e do	16 96	833 04	
Falconer, J.	do do 3e do	15 00	735 00	
Keogh, P. M.	do do 3e do	15 00	735 00	
Crotty, John	do do 3e do	15 00	735 00	
Cahill, J. W.	do do 3e do	15 00	735 00	
Bradley, Carrie	do do 2e do	15 00	735 00	
Brennan, D. J.	do do 2e do	15 00	735 00	
Thomas, R.	do do 2e do	15 00	735 00	
Marcon, F. E.	do do 3e do	12 60	617 40	
Kilroy, E. T.	do do 3e do	12 30	602 70	
McLean, F. H.	do préposé de l'accise stagiaire, du 20 mars au 30 juin	4 20	136 90	
	Appointements	372 70	18,198 40	
	Dépenses imprévues		696 40	
	<i>Joliette.</i>			18,894 80
Leprohon, R. M.	Appoint. de percepteur, pour l'année	19 96	980 04	
Marion, J. E. E.	do prép. de l'acc. de 3e classe, p. l'année.	13 20	646 80	
Lavallée, V. P.	do sous-percepteur, pour l'année	3 72	296 28	
	Appointements	36 88	1,923 12	
	Dépenses imprévues		116 36	
	<i>Montréal.</i>			2,039 48
Lawlor, H.	Appoint. de percepteur, pour l'année	36 00	1,764 00	
Macdonald, D.	do sous-percepteur, pour l'année	28 04	1,371 96	
Toupin, F. X. J. A.	do do do	25 96	1,274 04	
Caven, W.	d. prép. de l'acc., classe spéc., p. l'année	25 96	1,274 04	
Lecours, H. T.	do comptable, pour l'année	25 96	1,274 04	
Quinn, J. D.	do prép. de l'acc., classe spéc., p. l'année	24 00	1,176 00	

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1893-94—*Suite.*

A qui payée.	Service.	Dédaction pour le fonds de traite.	Montants payés.	Total.
<i>Montréal—Fin.</i>		\$ c.	\$ c.	\$ c.
Baby, J. C.	Appoint. de prép. de l'acc., cl. spéc., p. l'année.	24 00	1,176 00	
Fox, J. D.	do de sous-comptable, pour l'année.	22 04	1,077 96	
Hudon, A.	do de préposé de l'accise, pour l'année.	19 96	980 04	
Beauchamp, J. D. .	do de prép. de l'acc. de 1re cl., p. l'année.	19 96	980 04	
Fox, Thos.	do do do ..	19 96	980 04	
Villeneuve, J.	do do do ..	19 96	980 04	
Forest, E. R.	do de caissier, pour l'année.	19 96	980 04	
Hastie, Wm.	do de préposé de l'accise, pour l'année.	18 00	882 00	
Barker, C.	do de prép. de l'acc. de 2e cl., p. l'année.	16 96	833 04	
Bulmer, W.	do do 2e do ..	16 96	833 04	
Malo, T.	do do 2e do ..	16 96	833 04	
Scullion, W. J.	do do 2e do ..	16 96	833 04	
Dumouchel, L.	do do 2e do ..	16 96	833 04	
McClanaghan, M. .	do do 2e do ..	16 96	833 04	
Courtney, J. J.	do do 2e do ..	16 96	833 04	
Verner, F.	do do 2e do ..	16 83	826 92	
Millier, E.	do do 3e do ..	15 00	735 00	
Perry, G. L.	do do 3e do ..	15 00	735 00	
Manning, J.	do do 3e do ..	15 00	735 00	
Baby, Jos.	do do 3e do ..	15 00	735 00	
Panneton, G. E. .	do do 3e do ..	15 00	735 00	
Pinsonnault, A. C. .	do do 3e do ..	15 00	735 00	
Laporte, G. A.	do do 3e do ..	15 00	735 00	
Watkins, J. A.	do do 3e do ..	15 00	735 00	
Costigan, J. J.	do do 3e do ..	15 00	735 00	
Dixon, H. G. S.	do do 2e do ..	15 00	735 00	
Reilly, J. S.	do do 2e do ..	13 75	438 73	
Doyle, B. J.	do do 2e cl., 1er juill. au 30 sept.	3 75	183 75	
Fraser, P.	do de prép. de l'acc. de 2e cl., p. l'année.	15 00	735 00	
Murray, D.	do do 2e do ..	15 00	735 00	
O'Brien, E. C.	do do 2e do ..	15 00	735 00	
Codd, H. J. S.	do do 3e do ..	13 80	676 20	
Daveluy, J. P.	do do 3e do ..	13 44	661 56	
O'Flaherty, E. J. .	do do 3e do ..	13 20	646 80	
Brabant, G. N.	do do 3e do ..	13 20	646 80	
Belair, A.	do do 3e do ..	12 60	617 40	
Lane, T. M.	do do 3e do ..	13 20	646 80	
Ryan, W.	do do 3e do ..		630 00	
Mainville, C. P. .	do do 3e do ..	12 00	588 00	
Scullion, P. J.	do do 3e do ..	9 16	540 84	
Cullen, P.	do de messenger, pour l'année.	13 96	686 04	
Boyle, P.	do de prép. de l'accise, du 1er oct. au 30 juin—Assurance, \$17.94.	13 11	531 45	
		\$17.94		
Appointements.		805 48	39,877 81	
Dépenses imprévues.			4,360 93	
				44,238 74
<i>Québec.</i>				
LaRue, G.	Appoint. de percepteur, pour l'année.	35 24	1,724 76	
Cahill, J. H.	do de sous-percepteur, pour l'année.	25 96	1,274 04	
Coleman, J. J.	do de prép. de l'acc., 1re classe, p. l'année	16 96	833 04	
Rouleau, J.	do do 3e do ..	15 00	735 00	
LeMoine, J.	do do 3e do ..	15 00	735 00	
Bourget, O.	do do 3e do ..	15 00	735 00	
Lépine, L.	do do 3e do ..	15 00	735 00	
Langlois, F. X.	do pr. de l'acc., 3e cl., du 1er juill. au 30 sept.	3 75	183 75	
Fahey, O.	do de prép. de l'acc., 3e cl. pour l'année.	15 00	735 00	
Sexton, John.	do do 3e do ..	14 40	705 60	
Bourassa, Jos.	do do 3e do ..	19 02	547 64	
Appointements.		190 33	8,943 83	
Dépenses imprévues.			1,830 50	
				10,774 33

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1893-94—*Suite.*

A qui payés.	Service.	Dédaction pour le fonds de re-traite.		Montants payés.		Total.	
		§	c.	§	c.	§	c.
<i>Sherbrooke.</i>							
Simpson, A. F.	Appoint. de percepteur pour l'année.....	25	20	1,234	80		
Chartier, E.	do de sous-percept., 1er janv. au 30 juin.....				399	96	
	Appointements	25	20	1,634	76		
	Dépenses imprévues.....			1,275	59		
							2,910 35
<i>Sorel.</i>							
Fortier, J. J. O.	Appointements de percepteur, pour l'année.....	17	50	857	50		
	Dépenses imprévues.				90	47	
							947 97
<i>Saint-Hyacinthe.</i>							
Boivin, C. A.	Appointements de percepteur, pour l'année.....	20	00	980	00		
	Dépenses imprévues.....				190	24	
							1,170 24
<i>Saint-Jean.</i>							
Boucher, O. N. E.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	16	04	783	96		
Gatien, F.	do de prép. à l'acc., 3e cl., pour l'année.....	14	04	690	96		
Perkins, L. A.	do de sous-percepteur do ..	5	48	434	52		
	Appointements	35	56	1,909	44		
	Dépenses imprévues.....				311	36	
							2,220 80
<i>Terrebonne.</i>							
Desroches, D.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	13	96	686	04		
Fiset, A.	do de sous-percepteur, pour l'année.....	2	48	197	52		
	Appointements.....	16	44	883	56		
	Dépenses imprévues.....				197	12	
							1,080 68
<i>Trois-Rivières.</i>							
Hébert, C. D.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	22	96	1,127	04		
Duplessis, C. Z.	do de prép. à l'acc., 3e cl., pour l'année.....	15	00	735	00		
	Appointements.....	37	96	1,862	04		
	Dépenses imprévues.....				273	96	
							2,136 00
<i>Chatham.</i>							
Lawlor, R. A.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	24	00	1,176	00		
	Dépenses imprévues.....				66	26	
							1,242 26
<i>Saint-Jean.</i>							
Atherton, R.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	30	76	1,509	24		
Belyea, T. H.	do de comptable do ..	19	96	980	04		
McCloskey, J. R.	do de prép. de l'accise, 2e classe, du 1er juillet au 6 mars; 1re classe, du 7 mars au 30 juin.....	16	38	803	68		
Ferguson, J. C.	do de prép. de l'acc., 2e cl., p. l'année.....	15	00	735	00		
Fitzpatrick, W. J.	do do 2e do ..	15	00	735	00		
Smyth, B. B.	do do 3e do ..	15	00	735	00		
Geldart, O. A.	do do 3e do ..	12	30	602	70		
Hill, A. M.	do de sous-percepteur do ..	10	04	489	96		
Dibblee, W.	do do do ..	3	72	296	28		
Clark, J. A.	do do do ..	24	00	1,176	00		
	Appointements.....	162	16	8,062	90		
	Dépenses imprévues.....				565	14	
							8,628 04

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1893-94—Suite.

A qui payés.	Service.	Déduction pour le fonds de re-traité.	Montants payés.	Total.
	<i>Cap-Breton.</i>	\$ c.	\$ c.	\$ c.
McDonald, M. A.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	15 00	735 00	
	Dépenses imprévues.....		84 97	
				819 97
	<i>Halifax.</i>			
Grant, H. H.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	33 60	1,646 40	
Standish, J. G.	do p. de l'acc., classe spéc., p. l'année	28 04	1,371 96	
King, R. M.	do sous-percepteur do	25 20	1,234 80	
James, T. C.	do comptable do	19 96	980 04	
Carroll, D.	do prép. de l'acc., 1re classe do	19 96	980 04	
Wainwright, F. G.	do do 2e do	16 96	833 04	
Blethen, C. W.	do do 2e do	16 83	826 92	
Tompkins, P.	do do 3e do	15 00	735 00	
Hagarty, P.	do do 3e do	15 00	735 00	
Munro, H. D.	do do 3e do	15 00	735 00	
Hubley, H. H.	do do 3e do	12 60	617 40	
Gorman, A.	do messenger, pour l'année.....	6 32	493 68	
	Appointements.....	224 47	11,189 28	
	Dépenses imprévues.....		589 62	
				11,778 90
	<i>Pictou.</i>			
Dustan, W. M.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	20 00	980 00	
	Dépenses imprévues.....		105 41	
				1,085 41
	<i>Charlottetown.</i>			
Nash, S. C.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	24 00	1,176 00	
Moore, Theo.	do sous-percepteur, pour l'année.....	19 96	980 04	
	Appointements.....	43 96	2,156 04	
	Dépenses imprévues.....		97 51	
				2,253 55
	<i>Winnipeg.</i>			
Costigan, H. A.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	43 96	2,156 04	
Christie, W. J.	do sous-percepteur, pour l'année.....	30 00	1,470 00	
Gosnell, T. S.	do comptable do	28 04	1,371 96	
Hawkins, W. L.	do do do	24 00	1,176 00	
Dowling, Thos.	do sous-percepteur do	19 96	980 04	
Thomas, P.	do do do	18 00	882 00	
Davis, James.	do prép. de l'acc., 1re classe, p. l'année	17 82	874 68	
Girdlestone, R.J.M.	do sous-percepteur do	16 96	833 04	
Code, A.	do prép. de l'acc., 2e classe, do	16 83	826 92	
Saucier, X.	do do 2e do	16 83	826 92	
Colclough, J.W.	do sous-percepteur do	6 32	493 68	
LaRivière, A. C.	do prép. de l'acc., 3e classe do	18 98	548 47	
Wardell, R. S. R.	do préposé de l'accise, stagiaire, du 1er au 30 juin.....	1 25	40 41	
	Appointements.....	258 95	12,480 16	
	Dépenses imprévues.....		3,054 62	
				15,534 78
	<i>Vancouver.</i>			
Miller, J. E.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	30 00	1,470 00	
Harvey, E. A.	do sous-percepteur, pour l'année.....	16 04	783 96	

ANNEXE B.—N^o 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1893-94—*Suite.*

A qui payés.	Service.	Déduction pour le fonds de retraite.	Montants payés.	Total.
	<i>Vancouver—Fin.</i>	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Wolfenden, W.....	Appoint. de sous-percepteur, pour l'année....	13 96	686 04	
Blundell, R.....	do do do	12 00	588 00	
Monteith, J. A.....	do do do	3 16	246 84	
Bishop, Alder.....	do do du 6 novembre au 30 juin.....	4 86	158 31	
Parkinson, E. B....	do prép. de l'accise, 3e classe, p. l'année, du 1er mars au 30 juin.....	7 00	193 00	
	Appointements.....	87 02	4,126 15	
	Dépenses imprévues.....		1,650 73	5,776 88
	<i>Victoria.</i>			
Jones, R.....	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	30 00	1,470 00	
Williams, G.....	do sous-percepteur, pour l'année....	24 00	1,176 00	
Henwood, G.....	do prép. de l'acc., 2e classe, p. l'année	16 96	833 04	
Leighton, W. R....	do sous-percepteur, pour l'année.....	6 00	294 00	
	Appointements.....	76 96	3,773 04	
	Dépenses imprévues.....		1,476 95	5,249 99
	INSPECTEURS DE DISTRICT.			
	<i>Ontario.</i>			
Hamilton, W. L....	Appointements pour l'année.....	50 00	2,450 00	
	Dépenses imprévues.....		935 30	3,385 30
Morrow, John.....	Appointements pour l'année.....	50 00	2,450 00	
	Dépenses imprévues.....		305 15	2,755 15
Gow, James.....	Appointements pour l'année.....	48 00	2,352 00	
	Dépenses imprévues.....		472 88	2,824 88
	<i>Québec.</i>			
Vincent, J. L....	Appointements pour l'année.....	44 00	2,156 00	
	Dépenses imprévues.....		197 58	2,353 58
LeMoine, J. M....	Appointements pour l'année.....		2,400 00	
	Dépenses imprévues.....		284 32	2,684 32
	<i>Nouvelle-Écosse et Ile du Prince-Édouard.</i>			
Borradaille, R....	Appointements pour l'année.....	48 00	2,352 00	
	Dépenses imprévues.....		531 72	2,883 72
	<i>Nouveau-Brunswick.</i>			
Burke, T.....	Appointements pour l'année.....	38 00	1,862 00	
	Dépenses imprévues.....		409 62	2,271 62
	<i>Manitoba.</i>			
Barrett, J. K....	Appointements pour l'année.....	50 00	2,450 00	
	Dépenses imprévues.....		2,417 90	4,867 90
	<i>Colombie-Britannique.</i>			
Gill, W.....	Appointements pour l'année.....	50 00	2,450 00	
	Dépenses imprévues.....		689 85	3,139 85

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N^o 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1893-94—*Suite.*

A qui payés.	Service.	Dédution pour le fonds de re-traite.	Montants payés.	Total.
		\$ c.	\$ cts.	\$ cts.
Morrow, John.....	INSPECTEUR DE FABRIQUES EN ENTREPÔT. Dépenses imprévues pour l'année.....			257 35
Gerald, W. J.....	INSPECTEUR DE FABRIQUES DE TABAC. Dépenses imprévues pour l'année.....			67 05
Davis, John.....	INSPECTEUR DE DISTILLERIES. Appointements pour l'année..... Dépenses imprévues.....	56 00	2,744 00 897 14	3,641 14
Godson, H.....	INSPECTEUR EN CHEF. Appointements pour l'année..... Dépenses imprévues.....	56 00	2,744 00 92 01	2,836 01
<i>Dépenses imprévues en général.</i>				
Carter, Chas. R.....	Services pour 20 jours, du 14 avril au 7 mai, à \$400 par année.....		22 22	
Glen, Mlle M. M.....	Services, du 17 avril au 16 juin, à \$400 par année.....		66 66	
Sixsmith, Mlle B.....	Services, du 2 mai au 2 juin, à \$400 par année.....		33 33	
Higgins, Mlle M.....	Services pour 23 jours, du 16 juin au 13 juillet, à \$400 par année.....		24 72	
Mayon, D. J.....	Services pour 23 jours en juillet, 25 jours en août, 26 jours en septembre, comme commis surnuméraire; 14 jours en janvier, 28 jrs en février, 10 jours en mars, comme clavigrapher.....		158 20	
Mann, Mlle J.....	Service pour un mois, du 22 janvier, à \$400 par année.....		33 33	
Hagarty, Mlle B.....	Services, du 17 au 28 février, 12 jours, 30 jours en mars, et du 1er avril au 30 juin, 133 jours, à \$400 par année.....		146 49	
Westman, Thomas.....	Frais de voyage de Toronto à Ottawa.....	\$ 9 80		
do.....	Allocation de pension, du 30 juillet au 30 septembre.....	74 14		
do.....	Allocation de pension jusqu'au 6 octobre, et frais de voyage à Toronto.....	17 58		
Cie de b. de b. de l'A. B.....	Estampilles.....		101 52	
do.....	Paiement <i>re</i> jugement de la cour de l'échiquier.....	\$ 3,503 90	25,000 00	
do.....	Payant les frais <i>re</i> la Cie de billets de banq. de l'A. B. du N. <i>vs</i> La Reine.....	485 90		
Bickle, John W.....	Pour payer les soins d'un médecin lorsqu'il a été sévèrement blessé pendant qu'il accomplissait les devoirs de sa charge.....			105 00
Pritchard et Andrews.....	Estampes en caoutchouc, plaques découpées, rouleaux, machines à numérotter, etc.....			358 20
Gerald, W. H.....	Frais de voyage, de Prescott à Ottawa et Montréal.....			26 25
McCullough, A.....	Menues dépenses, fret, charriage, etc.....			70 20
Wiser, J. P., et Fils.....	Barils pour huile amylique.....			18 00
Alexander, Thos.....	Dépenses à Ottawa.....			10 20
Potters, Chas.....	Trois gobelets, vingt-quatre pyromètres, et huit heures additionnelles.....			664 00
Registraire, cour de l'échiquier.....	Honorair. pour quatre mandats de prêter main-forte.....			11 60

ANNEXE B.—N^o 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1893-94—*Suite.*

A qui payés.	Service.	Montants payés.	Total.
	<i>Dépenses imprévues en général—Suite.</i>	\$ cts.	\$ cts.
Cie de messenger. Canad.	Frais sur hydromètres renvoyés, et effets de L. Oertling.....	21 65	
O'Connor, D., jeune....	Bois de service et appuis d'éprouvettes	68 62	
Bowes, Wm	Commission sur \$638.50; 12 collections faites durant l'exercice terminé le 30 juin 1893.....	31 90	
Stanley, T. D.	Commission sur \$2,743.18; perceptions faites pendant l'exercice terminé le 30 juin 1893.....	137 16	
Birkett, T.	Quincaille	16 32	
Gooderham et Worts. .	Spiritueux et frais de messag. sur réservoirs d'Ottawa	23 60	
Cie duch. de fer Can. Atl.	Transport.....	5 13	
Bailey, George.....	Ouvrage et matériaux fournis au département.....	100 30	
Negretti et Zambra	Thermomètres, hydromètres et éprouvettes, etc.....	541 30	
Howe, Wm.....	Nettoyer, réparer et revernir, et serrures.....	182 25	
Oertling, L.	Redorer et rajuster des hydromètres, etc.; 5 nouveaux pétrolomètres et 46 burettes	199 89	
	Total	32,167 84	
	A DÉDUIRE—Reçu de la vente d'hydromètres, pétrolomètres, thermomètres, tables de gravité, éprouvettes et autres appareils.....	147 25	
	Total des dépenses imprévues en général.....		32,020 59
	<i>Frais judiciaires.</i>		
Nantel, W. B	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs Pigeon.....	10 00	
do	do La Reine vs Lallier.....	10 00	
Brown, W. W., et Cie ..	do La Reine vs Lemieux		20 00
Baker, Fred E.	do La Reine vs Tehan.....	36 64	
do	do La Reine vs McDonald.....	3 03	
do	do La Reine vs Wallace.....	4 06	
			43 73
Drake, Jackson et Helmsken.....	do La Reine vs Davies		15 50
Angers, C. P.	do La Reine vs Lachance.....	25 40	
do	do La Reine vs Lepage.....	20 03	
do	do La Reine vs D. Asselin.....	20 03	
do	do La Reine vs O. Labbé.....	22 23	
do	do La Reine vs N. Asselin.....	34 03	
do	do La Reine vs N. Coulombe.....	20 00	
do	do La Reine vs X. Emond.....	20 00	
do	do La Reine vs Gauvin.....	20 00	
Racicot, E.	do La Reine vs Gilbert.....	56 98	
do	do La Reine vs Lavoie, Thompson et Gabriau, dit Lapanne	52 12	
do	Frais de magistrat <i>in re</i> La Reine vs Thompson.....	8 35	
			181 72
Brown, H. B	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs O'Dell.....		117 45
McConville, J. N. A. .	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs Mireault.....		31 20
Hall, Phon. J. S.	Serv. professionnels <i>in re</i> La Reine vs Lecours	10 00	
do	do La Reine vs T. Brant.....	5 00	
do	do La Reine vs Brant et Lecours	67 60	
do	do La Reine vs F. Counard	89 40	
do	do La Reine vs J. B. Marcotte.....	36 40	
do	do La Reine vs J. Desjardins.....	20 70	
do	do La Reine vs J. Desjardins, et O. St. Charles.....	43 10	
do	do La Reine vs O. St. Charles.....	31 00	

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1893-94—Fin.

A qui payés.	Service.	Montants payés.	Total.
<i>Frais judiciaires—Fin.</i>		\$ c.	\$ c.
Hall, l'hon. J. S.	Serv. professionnels <i>in re</i> La Reine vs Mireault.	82 60	
do	do La Reine vs Findley et Pinonnault.	143 05	
do	do La Reine vs Gervais.	97 44	
do	do La Reine vs L'homme.	73 54	
do	do La Reine vs Laurin.	20 00	
do	Frais judiciaires et déboursés <i>in re</i> l'enquête relative à l'entrepôt de A. Resther.	226 05	
do	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs Desjardins et St-Charles (amendes imposées)	10 00	
do	do La Reine vs J. B. Marcotte (amende imposée)	10 00	
do	do La Reine vs F. Counard.	15 00	
do	do La Reine vs Lecours et Brant.	15 00	
do	do La Reine vs Paquin.	10 00	
do	do La Reine vs Jos. Desjardins, jeune (4 causes).	92 66	
do	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs Heaganton.	21 80	
do	do La Reine vs O. Richot.	10 00	
Thibault, C.	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs Lavoie.		1,130 34
Messier, J. S.	Pour payer à l'avocat du répondant en appel qui a été débouté avec les frais contre l'appelant C. Curless.		5 00
Gervais, Honoré.	Pour payer à l'avocat du défendeur, l'appel ayant été débouté dans la cause Curless vs Gervais.		20 50
Taché, P. V.	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs Malenfant.	10 00	
do	do La Reine vs Bertrand.	5 00	
do	do La Reine vs Boulet.	11 00	
do	do La Reine vs Boulet.	5 00	
do	do La Reine vs J. Gagnon.	2 00	
do	do La Reine vs N. Aubin.	5 00	
do	do La Reine vs F. Potvin.	55 95	
do	do La Reine vs G. A. Binet.	4 00	
do	do La Reine vs S. Bellay.	6 00	
do	do en général.	7 99	
do	do La Reine vs Rioux.	54 96	
Borden, Ritchie, Parker et Chisholm.	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs Pettipas.	37 00	
do	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs McCurdy, enquête.	20 00	
do	do La Reine vs Dares.	67 00	
do	do La Reine vs Curry.	35 50	
do	do et conseil relatif aux distilleries illicites.	5 00	
Boisseau, J.	do La Reine vs Lallier.	6 30	
do	do La Reine vs Pigeon.	17 20	
do	Mandat-d'argent, etc.	0 45	
Bender, A. J.	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs Joncas.		23 95
Girard, A. D.	Avocat de l'appelant J. Findlay, honoraires et frais dans la saisie n° 30, Saint-Jean.		20 00
Aikens, Culver et Cie.	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs Litner.		26 50
Higgins, Frank E.	do La Reine vs John Oag.		20 00
Howden et Howden.	do La Reine vs J. H. Currie.		50 00
McLeod, Neil.	do <i>in re</i> opinion, etc., relative aux marchandises de Connolly, Frères, dans l'entrepôt.		10 00
McDonald, Wm.	do <i>in re</i> La Reine vs Marshall et Beckwith.		11 16
Howden, J. H.	do <i>in re</i> La Reine vs Irwin et La Reine vs Cunningham.		13 00
Total, frais judiciaires.			214 30
			2,410 05

ANNEXE B.—N^o 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1893-94—*Suite.*

A qui payés.	Résidence.	Service.	Montants payés.	Total.
		<i>Commission aux douaniers.</i>	\$ c.	\$ c.
Cameron, A. McK.	Meaford, Ont.	Du 1er juillet 1892 au 30 juin 1893.		150 00
Williamson, A. M.	Kincardine, Ont. . . .	do do		100 75
Rayburn, R.	Deseronto, Ont.	do do		150 00
McGuire, F. J.	Trenton, Ont.	do do		150 00
Elliott, George M.	Napanee, Ont.	do do		250 00
Ormiston, John	Gananoque, Ont. . . .	do do		200 00
Hogg, W. A.	Collingwood, Ont. . . .	do do		250 00
Joncas, P. L.	Ile de la Mad. Qué. . . .	do do		5 33
Beauchesne, P. C.	Paspébiac, Qué.	do do		150 00
Kavanagh, J. J.	Gaspé, Qué.	do do		38 10
Danis, A. D.	Valleyfield, Qué.	do do		250 00
Clark, Alex. J.	Campobello, N.-B.	do do		150 00
Wallace, G. H.	Sussex, N.-B.	do do		126 87
Binney, J. W.	Moncton, N.-B.	do do		250 00
Milner, W. C.	Sackville, N.-B.	do do		150 00
Park, W. A.	Newcastle, N.-B.	do do		200 00
Street, A. F.	Fredericton, N.-B.	do do		250 00
Robidoux, F.	Shédiac, N.-B.	do do		39 63
O'Brien, W. J.	Bathurst, N.-B.	do do		100 92
Hamilton, A. G.	Sydney-Nord	do do		150 00
Blair, H. C.	Truro, N.-E.	do do		250 00
Jones, Nor. B.	Weymouth, N.-E.	do do		149 91
Ratchford, C. E.	Amherst, N.-E.	do do		250 00
Boyd, A.	Antigonish, N.-E.	do do		200 00
Jameson, S. B.	Régina, Man.	do do		150 00
Tennant, J. F.	Gretna, Man.	do do		146 91
Scarth, W. F.	Virgen, Man.	do do		200 00
Champness, F.	Lethbridge, Man.	do do		116 31
Cox, Wm.	Macleod, Man.	do do		81 57
Jones, E. H.	Kamloops, C.-B.	do do		200 00
		Total, commission aux douaniers		4,856 30
		<i>Commission sur vente d'estampilles pour le tabac.</i>		
Ferland, Ed.	Saint-Alexis, Que	Alloc. de 5 p. 190 sur vente d'estamp.	3 00	
Martineau, S.	Lavaltrie, Qué.	do do	0 85	
Gauthier, P.	St-Eustache, Qué.	do do	43 78	
Archambault, Mlle.	Saint-Alexis, Qué.	do do	50 30	
Bourgeois, Jos.	do do	do do	2 50	
		Commission sur vente d'estampilles pour tabac canadien en torquette		100 43
		<i>Bordereau.</i>		
Dudley, W. H.	Du 1er juillet 1893 au 30 juin 1894.		200 00	
Dawson, W.	do do		150 00	
Jamieson, R. C.	do do		100 00	
McDonald, J. A.	do do		100 00	
O'Leary, T. J.	do do		100 00	
Flynn, D.	do do		100 00	
Howard, W. W. S.	do do		100 00	
Goodman, A. W.	do do		100 00	
Brown, J. J.	Au 4 octobre 1893.		26 11	
Gerald, C.	Du 1er juillet 1893, au 30 juin 1894.		200 00	
Falconer, J. E.	do do		100 00	
Macon, F. E.	1er janvier 1894 au		50 00	
Brennan, J.	1er juillet 1893 au		100 00	
McLean, H. F. H.	21 mars 1894 au		27 78	
Cahill, J. W.	1er juillet au		100 00	
Keogh, P. M.	do do		100 00	
Crotty, John.	do do		100 00	

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1893-94—Suite.

A qui payés.	Service.	Montants payés.	Total.
	<i>Bordereau—Fin.</i>	\$ c.	\$ c.
Thomas, Robert....	Du 1er juillet 1893 au 30 juin 1894.....	100 00	
Brennan, D. J.....	do do	100 00	
Crowe, W.....	do do	150 00	
Allen, G. A.....	do do	100 00	
Kilroy, E. T.....	do do	100 00	
Foster, H.....	do do	91 66	
Gerald, W. H.....	do do	150 00	
Gow, J. E.....	do do	150 00	
Johnstone, G. E.....	do do	100 00	
Keeler, G. S.....	do do	100 00	
Bouteiller, G. A.....	do do	100 00	
Howie, A.....	do do	150 00	
Bish, P.....	do do	100 00	
O'Donohue, M. J.....	do au 9 septembre 1893.....	19 16	
Woodward, G. W.....	1er octobre 1893 au 30 juin 1894.....	75 00	
Spereman, J.....	1er juillet 1893 do	100 00	
McCoy, W.....	do do	150 00	
Conway, B. J.....	do do	100 00	
Baby, W. A. D.....	do do	150 00	
Weir, J.....	do do	100 00	
Standish, J. G.....	do do	100 00	
Tompkins, P.....	do do	150 00	
Hagarty, P.....	do do	100 00	
Mason, F.....	do do	100 00	
Caven, W.....	do do	200 00	
Miller, E.....	do do	150 00	
Beauchamp, J. P.....	do do	100 00	
Scullion, W. J.....	do do	100 00	
Coleman, J. J.....	12 juillet 1893 do	122 00	
Lépine, L.....	do do	75 00	
Toupin, F. X. J. A.....	19 juillet 1892 au 31 août 1892.....	24 09	
Cameron, D. M.....	1er juillet 1893 au 30 juin 1894.....	200 00	
Iler, B.....	do do	200 00	
Sexton, J.....	do do	100 00	
Quinn, J. D.....	do au 31 décembre 1893.....	50 00	
Yates, James.....	Pour l'année 1892-93.....	41 67	
Murray, D.....	Du 1er janvier 1894 au 30 juin 1894.....	50 00	
Bayard, G. A.....	Pour l'année 1892-93.....	75 00	5,802 47
do	Du 1er janvier 1894 au 30 juin 1894.....	25 00	
			100 00
	Total du bordereau		5,902 47
	Grand total.....		374,052 52
	AJOUTEZ—Impression.....	4,970 79	
	Papeterie.....	910 95	
	Lithographie.....	1,197 50	
			7,079 24
		Déduct. pour le fonds de retraite.	
		¢ cts.	
	Service douanier—		
	Appointements	68 17	3,531 83
	Dépenses imprévues.....		5,891 53
			9,423 36
	Déboursements autorisés (moins le fonds de retraite)		390,555 12

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1893-94—*Fin.*

Service.	Montants payés.	Total.
	\$ c.	\$ c.
AJOUTEZ—Balances dues aux percepteurs, 1er juillet 1893.....	49 08	
do par les do 30 juin 1894.....	393 98	
		443 06
		390,998 18
MOINS—Balances dues par les percepteurs, 1er juillet 1893.....	393 98	
do aux do 30 juin 1894.....	49 08	
		443 06
Déboursés, correspondant avec le tableau n° 4, page 10.....		390,555 12

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

ANNEXE B—Suite.

N° 2.—DÉTAILS des dépenses des inspecteurs-mesureurs de bois, pour l'exercice terminé le 30 juin 1894.

Bureau.	Division.	Nom des inspecteurs-mesureurs de bois.	Montants payés.	Total.	Grand total.
			\$ c.	\$ c.	\$ c.
QUÉBEC	Bois carré	Dorval, George	700 00	5,600 00	7,312 50
		Kelly, Edward	700 00		
		Frederick, Ant.	700 00		
		McKendry, Daniel	700 00		
		O'Brien, Martin	700 00		
		Bergeron, Jos.	700 00		
		McPeak, Wm.	700 00		
		Kelly, M.	700 00		
		Malone, T., jeune	550 00		
		Malone, T., aîné	462 50		
		Ferland, P.		
		Total, Québec		
		MONTRÉAL, LACHINE ET SOREL	Inspect.-mesureurs de bois en général		
Total des dépenses des inspect.-mesur. de bois			700 00	
					7,769 98

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

ANNEXE B—Suite.

N° 3.—DÉTAILS des dépenses des inspecteurs-mesureurs de bois, pour l'exercice terminé le 30 juin 1894.—Suite.

Bureau.	Noms.	Nature du service.	Déduction pour le fonds de retraite.	Montants payés.		Total.	Grand total.	
				\$	c.			
Québec.	Patton, James	Superviseur des inspecteurs-mesureurs de bois, p. l'année	36 00	1,764 00				
	Gowen, Edmund	Cassier et comptable, pour l'année	19 96	980 04				
	Power, Richard	Commis en chef de la spécification, pour l'année	16 04	873 96				
	Whelan, W. F.	Commis de la spécification, pour l'année	15 00	735 00				
	DeMartigny, C. P. L.	do	15 00	735 00				
	Gallagher, J.	do	15 00	735 00				
	Belle-Rives, George.	do	6 32	493 68				
	Harney, Thomas	Messageur, pour l'année	4 96	395 04				
		Total, appointements, Québec.		128 28		6,621 72		
	Québec.		<i>Dépenses imprévues.</i>					
		Foley, Mary	Femmes de journée		96 00			
		Duggan, James	Gardiennage de nuit		35 00			
		Gowen, E.	Charrriage, télégrammes, frais de port, blanchissage d'essie-mains, pétrole, etc.		41 34			
		Loyer du tiroir 1083.		6 00				
		Plombier		32 45				
		Lavage de plancher, flanelles, etc.		1 26				
		Serrurier		13 00				
		Monter du bois aux chambres des messagers		4 50				
		Loyer		1 80				
		Savon et papier de toilette		15 00				
		Enlever la neige sur la toiture		16 25				
		Menuiserie		10 25				
	Nettoyage de bureaux, etc.		60 00					
	Reparier une horloge		12 25					
	Balais, époussettes, etc.		18 97					
	Emballer des meubles, etc.		389 40					
	Taxes		6 38					
	Encre, etc.		4 60					
	Serrure en cuivre, ajustage, etc.		25 00					
	Enlever la neige des dépendances							

Hearn, J. G.	Loyer	740 00					
	Total, dépenses imprévues, Québec.				1,503 95		
	<i>Dépenses des inspecteurs-mesureurs de bois</i>						
	Dépenses des inspecteurs-mesureurs de bois						
Kelly, M.	do	67 40					
Bergeron, Jos.	do	73 75					
O'Brien, M.	do	192 49					
Fredrick, A.	do	51 72					
McPeak, Wm.	do	214 85					
Dorval, Geo.	do	58 00					
Kelly, Ed.	do	38 65					
KeKendry, D.	do	278 54					
	Total, dépenses des inspect.-mesur. de bois				975 22		
	<i>Payé aux inspecteurs-mesureurs de bois en retraite.</i>						
	Pension de retraite						
John, Jacques	do	200 00					
Morrisette, J.	do	200 00					
Lockquell, L.	do	100 00					
Demers, L.	do	200 00					
Feore, J. F.	do	200 00					
Dorval, P.	do	200 00					
Walsh, Wm	do	200 00					
Hamel, A. F.	do	200 00					
Gibbon, M.	do	200 00					
Villeneuve, J.	do	16 68					
Bédard, Jér.	do	200 00					
McNaughton, J.	do	200 00					
Beauré, N.	do	200 00					
Franette, Jos.	do	200 00					
Matoia, J. C.	do	200 00					
Brousseau, Ed.	do	200 00					
Noël, Elic.	do	200 00					
Gilchen, I.	do	200 00					
McInenly, T.	do	200 00					
Lafamme, J. S.	do	200 00					
Parry, T.	do	200 00					
Cauchy, C.	do	200 00					
Lynch, John.	do	200 00					
Vachon, J. B.	do	200 00					
Murphy, T.	do	200 00					
Murphy, F. X.	do	200 00					
Munroe, Wm.	do	200 00					

ANNEXE B.—No. 3.—DÉTAILS des dépenses des insp.-mesureurs de bois, pour l'exercice expiré le 30 juin 1894—*Suite.*

Bureau.	Noms.	Nature du service.	Déduction pour le fonds de retraite.	Montants payés.	Total.	Grand total.	
			\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	
QUÉBEC (<i>Suite</i>).	McCormick, J.	<i>Payé aux inspecteurs-mesureurs de bois en retraite—Fin</i>		200 00	882 00	5,966 68	
	Duggan, Wm.			200 00			
	Morancy, D.			200 00			
	Malone, Thos.			50 00			
			Total payé aux insp.-mesur. de bois en retraite.				
			<i>Appointements.</i>				
			Sous-surint. des inspect.-mesur. de bois, pour l'année.	18 00			
			Total, appointements				
			<i>Dépenses imprévues.</i>				
			Roy, Adolphe.	Loyer de bureau, pour l'année.			99 96
	do	Nettoyage de bureau, pour l'année.	36 00				
	Ville de Montréal.	Taxes d'eau.	10 00				
	Demers, E.	Énergie et miclilage.	1 85				
	Barsalco, P.	Commiss de la spécification.	53 25				
	Kelly, E.	Frais de voyages.	75 00				
	Bureau de poste de Montréal.	Tiroir au bureau de poste, pour l'année.	4 00				
	Timbres et télégrammes.	Télégrammes et timbres-poste, pour l'année.	5 75				
		Total, dépenses imprévues.					
		Total, Montréal, Lachine et Sorel.	285 31				
TROIS RIVIÈRES.	Malone, T.	<i>Appointements.</i>		296 28	789 96		
	Goun, W. J.			493 68			
			Sous-surint. des inspect.-mesur. de bois, pour l'année.	3 72			
			Commiss de la spécification.	6 32			
		Total, appointements	10 04				

Bureau.	Noms.	Nature du service.	Déduction pour le fonds de retraite.	Montants payés.	Total.	Grand total.	
			\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	
QUÉBEC (<i>Suite</i>).	Malone, T.	<i>Dépenses imprévues.</i>		129 00	130 50	920 46	
	Ogden, C. R.			1 50			
			Frais de voyages.				
			Loyer d'une boîte de bureau de poste.				
			Total, dépenses imprévues.				
			Total, Trois-Rivières				
			Grand total				
			<i>AJOUTEZ—Impressions</i>				
			Papeterie.				87 70
							21 84
TROIS RIVIÈRES.		Déboursés autorisés (moins pension de retraite).				25,015 32	
			<i>AJOUTEZ—Balances dues par surint., 30 juin 1894.</i>				
		MOINS—Balances dues par surint., 1er juillet 1893.				109 54	
		Déboursés actuels, correspondant avec l'état n° 8, page 15.				25,124 86	
						25,199 86	
						75 00	
						25,124 86	

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.E. MIALLE,
Commissaire.

ANNEXE B—*Suite.*

N° 4.—RÉPARTITION des saisies pour l'année finissant le 30 juin 1894.

Divisions.	A qui payés.	Service.	Montants payés.	Totaux.
		<i>Ontario.</i>	\$ c.	\$ c.
Hamilton	Percepteur W. F. Miller.	Payé au délateur l'amende sur saisie n° 32..		50 00
Ottawa.....	Officier C. Curless.	Pour sa part de saisie n° 107..	15 04	
		do do 108..	12 16	
		do do 109..	9 40	
		do do 110..	8 17	
		do do 111..	15 03	
		do do 112..	10 16	
		do do 113..	10 41	
		do do 114..	4 75	
		do do 116..	10 75	
	do R. Slattery.....	do do 117..	25 00	95 87
		Pénalité impos. à la Standard Cigar Co	25 00	
Ste-Catherine..	Percepteur C. A. Hesson	Payé au délat. l'amende sur saisie n° 14..		50 00
Toronto.....	do W. C. Stratton	do do 304..	25 00	
		do do 312..	2 50	
		do do 314..	5 00	32 50
	Officier W. Henderson...	Pour sa part de saisie n° 304..	13 68	
		do do 305..	24 72	38 40
	do Thos. Westman..	do do 304..	13 69	
		do do 305..	24 73	38 42
	Daniel Sweeney..	Payé au délat. l'amende sur saisie n° 306..		75 00
	do M. Shanacy.....	Pour sa part de saisie n° 306..	42 25	
	do J. B. Blair.....	do do 309..	13 29	
	do G. W. Taylor....	do do 309..	13 29	
		<i>Québec.</i>		
Joliette	do C. Curless.....	Pour sa part de saisie n° 114..	99 25	
		Payé au délat. l'amende sur saisie n° 114..	100 00	199 25
Montréal.....	Percepteur H. Lawlor ..	do do 738..	25 00	
		do do 747..	5 00	
		do do 749..	5 00	
		do do 750..	5 00	
		do do 755..	25 00	
		do do 756..	25 00	
		do do 765..	5 00	
		do do 766..	5 00	
		do do 769..	5 00	
		do do 774..	25 00	
	Officier C. Curless.	Pour sa part de saisie n° 668..	24 75	
		do do 672..	1 05	
		do do 674..	0 27	
		do do 681..	25 00	
		do do 683..	9 00	
		do do 702..	2 61	
		do do 708..	4 67	130 00

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N° 4.—Répartition des saisies, 1893-94—Suite.

Division.	A qui payés.	Service.	Montants payés.	Total.
		<i>Québec—Suite.</i>	\$ c.	\$ c.
Montréal	Officier C. Curless.	Pour sa part de saisie n° 709	4 67	
		do do 710	12 79	
		do do 712	7 00	
		do do 716	5 00	
		do do 717	25 53	
		do do 719	5 00	
		do do 721	33 72	
		do do 722	40 47	
		do do 723	30 35	
		do do 724	4 72	
		do do 725	29 44	
		do do 726	4 72	
		do do 727	4 72	
		do do 728	4 71	
		do do 729	4 67	
		do do 730	7 55	
		do do 731	4 67	
		do do 732	4 67	
		do do 733	4 67	
		do do 734	4 75	
		do do 735	4 75	
		do do 739	12 50	
		do do 740	5 00	
		do do 742	25 00	
		do do 749	9 75	
		do do 750	2 00	
		do do 751	5 50	
		do do 752	7 75	
		do do 754	7 00	
		do do 755	27 26	
		do do 756	86 25	
		do do 757	10 13	
		do do 758	7 55	
		do do 760	7 75	
		do do 761	22 00	
		do do 765	4 70	
		do do 766	13 57	
		do do 768	22 78	
		Amende imposée à A. Beauchemin	25 00	
		do A. Cousineau	300 00	
		Payé au délateur l'amende sur saisie n° général 2594	50 00	
		do 2596½ et 2597	110 00	
	Officier L. Dumouchel	Pour sa part de saisie n° 711	1,077 41
	do E. Forest	do do 677	5 00	19 55
		do do 711	19 55	
	do J. A. Watkins	do do 714	5 00	
		do do 736	10 00	
		do do 738	12 36	
		do do 747	3 00	
		do do 748	12 70	
		do do 749	9 76	
		do do 750	2 00	
		do do 763	5 00	
		do do 769	4 42	
		do do 770	1 55	
	do H. G. S. Dixon	do do 598	65 79
				0 50

ANNEXE B.—N° 4.—Répartition des saisies, 1893-94—*Suite.*

Divisions.	A qui payés.	Service.	Montants payés.	Totaux.
		<i>Québec—Suite.</i>	\$ c.	\$ c.
Montréal.....	Officier G. S. Warren....	Pour sa part de saisie n° 737.....	12 00	
		do do 738.....	12 37	
		do do 747.....	3 00	
		do do 748.....	12 70	
		do do 769.....	4 42	
		do do 770.....	1 55	
Québec..	do P. Fraser.....	Amende imposée à F. X. Maillé.....		46 04
	Percepteur Geo. LaRue..	Payé au délateur l'amende sur saisie n° 287.....	50 00	25 00
		do do 315.....	5 00	
		do do 325.....	50 00	
		do do 334.....	50 00	
		do do 335.....	50 00	
		do do 336.....	100 00	
		do do 339.....	50 00	
		Amende imposée à X. Emond.....	50 00	
		do N. Coulombe.....	50 00	
		do D. Asselin.....	50 00	
	Officier P. LaRue.....	Pour sa part de saisie n° 276.....	0 75	505 00
		do do 336.....	47 50	
		do do 339.....	21 02	
		Amende imposée à D. Asselin.....	25 00	
	do C. Curless.....	do F. Vermette.....	25 00	94 27
		Pour sa part de saisie n° 306.....	3 60	
		do do 307.....	0 15	
		do do 311.....	0 52	
		do do 312.....	1 30	
	do J. Rouleau.....	do do 275.....	18 56	30 57
		do do 284.....	62 84	
		do do 313.....	1 82	
	do O. Bourget... ..	do do 254.....	0 31	83 22
		do do 262.....	3 63	
		do do 275.....	18 56	
		do do 281.....	11 59	
		do do 291.....	0 44	
		do do 299.....	0 29	
		do do 305.....	10 00	
		do do 315.....	5 76	
		do do 322.....	4 03	
		do do 324.....	50 57	
		do do 325.....	36 83	
		do do 326.....	47 43	
		do do 327.....	12 93	
		Amende imposée à A. Toussaint.....	25 00	
	do D. M. Cameron...	Pour sa part de saisie n° 262.....	3 62	227 37
		do do 281.....	11 59	
		do do 291.....	0 44	
	do Geo. Bourassa....	do do 276.....	0 75	15 65
		do do 283.....	7 98	
		do do 284.....	62 84	
		do do 299.....	0 28	
		do do 304.....	6 00	
	Capit. A. Bernier.	do do 291.....		77 85
				0 43

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N° 4.—Répartition des saisies, 1893-94—*Suite.*

Divisions.	A qui payés.	Service.	Montants payés.	Totaux.	
		<i>Québec—Suite.</i>	\$ c.	\$ c.	
Québec— <i>Suite.</i>	Officier A. Ross.....	Pour sa part de saisie n° 318.....	1 75		
		do do 319.....	11 50		
		do do 320.....	2 41		
		do do 321.....	2 18		
				17 84	
		Connétable P. Dubé.....	do do 311.....	0 53
		Officier L. Lépine.....	do do 313.....	1 83	
			do do 323.....	0 47	
					2 30
		do J. Sexton.....	do do 254.....	0 32
		do F. X. J. A. Toupin.....	do do 323.....	0 47
		do E. Trudel.....	do do 325.....	36 82	
			do do 327.....	12 92	
		do J. Dupuis.....	do do 334.....	49 50	
			do do 336.....	47 50	
		do do 339.....	21 03		
		Amende imposée à D. Asselin.....	25 00		
				143 03	
	Percept. A. F. Simpson..	Pour sa part de saisie n° 318.....	5 00		
		do do 319.....	25 00		
		do do 320.....	5 00		
		do do 321.....	5 00		
		do do 322.....	5 00		
				45 00	
Sherbrooke....	Succ. defeu F. X. Langlois	do do 326.....	47 44	
	Percept. A. F. Simpson..	Payé au délat. l'amende sur saisie			
		n° 48..	5 00		
		do do 74..	25 00		
		do do 75..	5 00		
		do do 76..	5 00		
		do do 77..	5 00		
		do do 78..	5 00		
		do do 88..	5 00		
		do do 89..	5 00		
		do do 90..	5 00		
		do do 92..	25 00		
		do do 95..	25 00		
		do do 96..	25 00		
					140 00
	Officier C. Curless.....	Pour sa part de saisie n° 69.....	26 00		
		do do 70.....	26 62		
				52 62	
	Officier E. S. Foss.....	do do 40.....	13 26		
		do do 42.....	13 95		
		do do 43.....	3 25		
		do do 44.....	2 54		
		do do 46.....	13 47		
		do do 47.....	14 30		
		do do 50.....	29 60		
		do do 51.....	2 15		
		do do 52.....	2 69		
		do do 53.....	1 73		
		do do 56.....	3 29		
		do do 57.....	13 87		
		do do 58.....	2 66		
		do do 59.....	2 71		
		do do 60.....	4 15		
		do do 61.....	3 09		
		do do 62.....	2 75		
		do do 63.....	1 58		

ANNEXE B.—N^o 4.—Répartition des saisies, 1893-94—*Suite.*

Divisions.	A qui payés.	Service.	Montants payés.	Totaux.
		<i>Québec—Suite.</i>	\$ c.	\$ c.
Sherbrooke....	Officier E. S. Foss.....	Pour sa part de saisie n ^o 46.....	2 06	146 64
		do do 65.....	13 54	
	do A. Putney....	do do 66.....	8 85	
		do do 67.....	11 70	
		do do 68.....	11 20	
		do do 72.....	11 78	
		do do 85.....	11 50	
		do do 87.....	10 50	
	do A. Ross.....	do do 74.....	11 25	
		do do 75.....	2 27	
		do do 76.....	3 90	
		do do 77.....	2 27	
		do do 78.....	2 21	
		do do 88.....	1 75	
		do do 89.....	2 38	
		do do 90.....	3 32	
	do D. J. Walsh....	do do 92.....	11 50	
		Payé au délat. l'amende sur saisie n ^o 43	5 00	
		do do 44.....	5 00	
		do do 53.....	5 00	
do do 58.....		5 00		
do do 59.....		5 00		
do do 62.....		5 00		
do W. McGowan....	do do 94.....	5 00		
	Pour sa part de saisie n ^o 79.....	12 00		
	do do 81.....	11 50		
	do do 82.....	11 50		
	do do 83.....	11 50		
St-Hyacinthe..	Percept. A. F. Simpson.	do do 84.....	11 50	
		Payé au délat. l'amende sur saisie n ^o 41	58 00	
	Officier C. Curless.	Pour sa part de saisie n ^o 42.....	25 00	
		do do 43.....	59 13	
	do do 44.....	38 77		
	do do 45.....	60 21		
	do do 45.....	41 62		
	do do 45.....	41 62		
	do do 45.....	12 50		
	do J. A. Watkins...	Payé au délat. l'amende sur saisie n ^o 43	212 23	
Pour sa part de saisie n ^o 37.....		44 50		
do A. Barry.....	do do 41.....	11 00		
	do do 29.....	10 11		
St-Jean.....	do C. Curless.....	do do 43.....	10 12	
		do do 46.....	57 24	
	do do 48.....	4 85		
	do do 49.....	4 85		
	do do 50.....	4 85		
	do do 57.....	4 85		
	Percept. A. F. Simpson.	do do 57.....	96 87	
		Payé au délat. l'amende sur saisie n ^o 73	50 00	
	Officier W. McGowan...	Pour sa part de saisie n ^o 37.....	10 89	
		do do 39.....	9 89	
do do 40.....		9 93		
do do 41.....		9 93		
do do 42.....		6 60		
do do 47.....		11 50		
do do 53.....		0 35		
do do 62.....		11 50		
do do 63.....		11 50		
do do 67.....		23 00		

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N° 4—Répartition des saisies, 1893-94—Suite.

Divisions.	A qui payés.	Service.	Montants payés.	Totaux.		
		<i>Québec—Fin.</i>	\$ c.	\$ c.		
St-Jean—Suite.	Officier Wm. McGowan..	Pour sa part de saisie n° 69.....	9 87	136 08		
		do do 72.....	21 12			
	do A. Barry.....	do do 54.....	10 00			
		do do 55.....	10 00			
		do do 56.....	22 50			
		do do 57.....	0 50			
		do do 59.....	10 00			
		do do 61.....	11 75			
		do do 65.....	12 00			
		do do 66.....	4 50			
do D. J. Walsh.....	do do 68.....	11 00				
	do do 72.....	21 13				
Terrebonne....	do C. Curless.....	do do 73.....	35 35	75 87 24 88		
		do do 36.....	24 87			
	Payé au délat. l'amende sur saisie n° 36		51 00			
	do J. A. Watkins..	Pour sa part de saisie n° 36.....				
		do do 33.....	10 00			
	do A. Fiset.....	do do 34.....	10 00			
		Payé au délat. l'amende sur saisie n° 37.....				
	Trois-Rivières..	do Desroches.....	Pour sa part de saisie n° 73.....		5 96	20 00 5 00
			do do 74.....		3 01	
		do do 75.....	3 00			
do do 76.....		3 00				
do do 77.....		2 99				
do do 78.....		3 00				
do do 80.....		24 45				
Sorel.....		do C. Curless.....	do do 54.....	25 00		
	do do 55.....		34 43			
	do do 56.....		27 87			
			87 30			
		<i>Nouveau-Brunswick.</i>				
St-Jean.....	do J. R. McCloskey.	Pour sa part de saisie n° 46.....		8 10		
		do do 46.....	8 10			
		do do 48.....	6 56			
Chatham.....	Percept. R. Atherton ...	do do 52.....		14 66 5 00 5 00		
		do do 52.....				
	do C. Curless....	do do 9.....	7 75			
		do do 10.....	3 75			
		<i>Nouvelle-Écosse.</i>				
Halifax.....	do C. W. Blethen..	Pour sa part de saisie n° 105.....	4 75	63 01		
		do do 111.....	4 75			
		do do 116.....	0 57			
		do do 119.....	52 94			
	Messenger A. Gorman ...	do do 105.....	4 75			
		do do 111.....	4 75			
		do do 116.....	0 56			
	Officier J. T. Kelly.....				10 00	10 06
		do do 30.....			5 95	
		do do 31.....			13 72	
do do 33.....			7 25			

ANNEXE B.—N° 4.—Répartition des saisies, 1893-94—Fin..

Divisions.	A qui payés.	Service.	Montants payés.	Totaux.
		<i>Nouvelle-Écosse—Fin.</i>	\$ c.	\$ c.
Halifax— <i>Suite.</i>	Officier J. T. Kelly.....	Pour sa part de saisie n° 58.....	7 25	
		do do 59.....	11 76	
		do do 60.....	11 51	
		do do 61.....	11 00	
		do do 121.....	3 18	
		do do 122.....	1 05	
		do do 123.....	7 73	
		do do 124.....	14 24	
		do do 125.....	12 61	
		do do 126.....	13 61	
		do do 127.....	11 68	
		do do 128.....	7 68	
		do do 129.....	7 68	
		do do 130.....	10 18	
		do do 131.....	9 93	
		do do 132.....	9 18	
		do do 133.....	9 93	
		do do 134.....	10 05	
	Messageur A. Gorman....	do do 110.....		207 17
	Officier C. W. Blethen...	do do 110.....		4 87
Cap-Breton.....	do J. T. Kelly.....	do do 32.....		4 88
Pictou.....	do C. Curless.....	do do 46.....		7 75
	do Geo. J. Campbell	do do 46.....		1 25
				1 25
		<i>Ile du Prince-Edouard.</i>		
Charlottetown..	do J. T. Kelly.....	Pour sa part de saisie n° 14.....	9 60	
		do do 15.....	9 60	
		do do 16.....	9 60	
		do do 17.....	12 50	
				41 30
		Grand total.....		5,335 45

RÉCAPITULATION.

Ontario.....	\$ 499 02
Québec.....	4,450 63
Nouveau-Brunswick.....	44 26
Nouvelle-Écosse.....	300 24
Ile du Prince-Edouard.....	41 30
	<hr/>
	\$5,335 45

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B—Suite.

N^o 5.—DÉTAILS de diverses petites dépenses, pour l'exercice terminé le
30 juin 1894.

A qui payés.	Services.	Montants payés.	Taux.
<i>Menus revenus.</i>		\$ c.	\$ c.
Plant, Barry	Services professionnels <i>re</i> permis de passage d'eau pour le pas. d'eau de Saint-Léonard et VanBuren	15 00	
Champness, Fred.	Commission de 5 p. 100 sur la perception de \$1,680, intérêt de 2 ans sur le prix d'achat de la lig. téleg. du gouvernement entre Dunmore et Fort-McLeod	84 00	
L' "Advertiser"	Annonces de soum. pour le privilège du pass. d'eau entre Papineauville et le quai de Brown.....	4 72	
Le "Watchman"	do do do	6 50	
	Total.....		110 22
<i>Inspection des denrées.</i>			
Hadrill, Geo., secrétaire du bur. de la Chambre de Com. de Montréal.	Dépenses se rapportant à la réunion du bur. des examinateurs, pour le choix des types de fleur et farine	573 38	
Bell, Chas. N., secrétaire du bur. de la Chambre de Com. de Winnipeg	Dép. se rapportant à la réun. du bur. des exam. p. le choix des types de cér. à l'ouest du lac Supérieur.	1,028 25	
Willis, Edgar A., sec. du bur. de la Chambre de Com. de Toronto	Dépenses se rapportant à la réunion du bur. des examinateurs, pour le choix des types de céréales.	439 45	
Vincent, J. L.	Frais de transport d'échantillons de farine envoyés dans diverses divisions d'inspection.....	52 55	
Costigan, H. A.	Frais de transport d'échantill. de farine de Montréal..	6 23	
Compagnie de messageries Canadienne.....	Frais de transport d'échantill. de céréales du Nord-Ouest envoyés au haut-commissaire, Londres, Angleterre..	7 47	
Chemin de fer Canadien du Pacifique.....	Frais de transp. de six échant. de céréales de Winnipeg.	1 66	
Stratton, W. C.	Charriage de types de farine	0 30	
Cook, F.	Sacs et échantillons fournis à la Chambre de Commerce de Toronto.....	3 35	
Ryan, Edward.....	Pour payer à MM. Lyons et Cie, services professionnels <i>in re</i> La Reine vs Walsh.....	71 00	
		2,183 64	
	MOINS—Vente de vieux échant. de farine.....	18 61	
	Total.....		2,165 03

ANNEXE B.—N^o 5.—Détails de diverses petites dépenses, etc.—*Suite.*

A qui payés.	Services.	Déduction pour fonds de re- traité.	Montants payés.	Totaux.
	<i>Falsification des substances alimentaires.</i>	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Macfarlane, Thomas	Appoint. d'analyste pour l'année	43 96	2,156 04	
McGill, A.	do d'analyste-adjoint pour l'année	34 04	1,665 96	
Babington, F. W.	do de 2e do do	25 96	1,274 04	
Tourehot, A. L.	do de 3e do do	22 04	1,077 96	
Casey, Thomas	do de commis au laboratoire, du 1er juillet au 31 mars	16 47	808 47	
Watson, James	do de commis au laborat., pour l'année d'inspect. d'aliments	16 04	783 96	
do	do do do	4 00	196 00	
Costigan, J. J.	do do do	5 00	245 00	
Ferguson, J. C.	do do do	3 00	147 00	
Kelly, E.	do do do	6 00	294 00	
Code, A.	do do do	3 13	153 12	
Kidd, Thomas	do do do	4 00	196 00	
	Total, appointements	183 64		8,997 55
	<i>Dépenses imprévues.</i>			
Macfarlane, Thomas	Frais de voyages et autres dépenses		589 00	
Watson, James	do do		364 04	
Kidd, Thomas	do do		406 31	
Costigan, J. J.	do do		330 78	
Ferguson, J. C.	do do		115 64	
Kelly, E.	do do		183 07	
Code, A.	do do		116 82	
La Rue, G.	do do		5 43	
				2,111 09
Harrison, F. T.	Allocation en vertu de l'acte pour retenue		200 00	
do	do do do matér. empl. p. analyses.		100 00	
do	Honoraires pour analyses		774 70	
				1,074 70
Bowman, M.	Allocation en vertu de l'acte pour retenue		200 00	
do	do do do loyer		100 00	
do	do do do matér. empl. p. analyses.		100 00	
do	Honoraires pour analyses		736 00	
				1,136 00
Best, W. F.	Allocation en vertu de l'acte pour retenue		200 00	
do	do do do loyer		100 00	
do	do do do matér. empl. p. analyses.		100 00	
do	Honoraires pour analyses		654 00	
				1,054 00
Ellis, W. H.	Allocation en vertu de l'acte pour retenue		200 00	
do	do do do loyer		100 00	
do	do do do matér. empl. p. analyses.		100 00	
do	Honoraires pour analyses		817 00	
				1,217 00
Fiset, M.	Allocation en vertu de l'acte pour retenue		200 00	
do	do do do loyer		25 00	
do	do do do matér. empl. p. analyses.		100 00	
do	Honoraires pour analyses		744 66	
				1,069 66
Valade, F. X.	Allocation en vertu de l'acte pour retenue		200 00	
do	do do do loyer		100 00	
do	do do do matér. empl. p. analyses.		100 00	
do	Honoraires pour analyses		770 32	
				1,170 32

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N^o 5.—Détails de diverses petites dépenses, etc.—*Suite.*

A qui payés.	Services.	Montants payés.	Totaux.
<i>Dépenses imprévues—Suite.</i>		\$ c.	\$ c.
Kendrick, E. B.	Allocation en vertu de l'acte pour retenue	200 00	1,140 09
do	do do loyer	100 00	
do	do do matériaux employés pour analyses	100 00	
do	Honoraires pour analyses	737 34	
do	Transp. de boîtes d'Ottawa	2 75	
Edwards J. B.	Allocation en vertu de l'acte pour retenue	200 00	
do	do do loyer	25 00	
do	do do mat. emp. p. analyses	100 00	
do	Honoraires pour analyses	1,205 66	
MOINS—		1,530 66	
Payé à Mlle Davidson pour aide, du 22 juillet au 21 octobre 1893		\$ 125 01	
Payé à Mlle Tyrrell, du 1er oct. 1893 au 31 mai 1894, 8 mois		333 28	
Payé à G. Rosser, pour plombage		34 08	
do Lyman, Fils et Cie, pour produits chimiques		64 76	
do H. J. Dart et Cie, pour art. fournis		64 26	
		621 39	
Tyrrell, Mlle M. J.	Services, aide à J. B. Edwards, du 1er oct. 1893 au 31 mai 1894, 8 mois	\$ 333 28	909 27
do	Services dans le laboratoire à Ottawa, du 1er juillet au 30 sept. 1893, 3 mois	124 98	
do	Frais de voyages d'Ottawa à Montréal	7 00	
		465 26	
Davidson, Mlle E.	Services, aide à J. B. Edwards, du 22 juillet au 21 octobre	\$ 125 01	
do	Services dans le laboratoire à Québec, du 22 au 31 octobre	16 13	
do	Frais de voyages de Montréal à Québec	6 50	
		147 64	
Wright, Mlle S. E.	Services dans le laboratoire, Ottawa, 9 mois, du 1er octobre 1893 au 30 juin 1894	375 03	
Mayon, D. J.	Services dans le laboratoire, Ottawa : octobre 25 jours, novembre 15 jours, décembre 15 jours, 1893	60 20	
Rosser, G.	Plombage, etc., laboratoire de Montréal	34 08	
Lyman, fils et Cie.	Articles fournis au do	\$ 64 76	
do	Appareils chimiques et matériaux pour le laboratoire	410 16	
		474 92	
Dart, H. J., et Cie.	Articles fournis au laboratoire de Montréal	64 26	
Borden, Ritchie et Cie.	Services profess. <i>in re</i> la Reine vs. Curry	\$ 3 00	
do	do la Reine vs. McKenzie et Boomers	9 18	
		12 18	
Hall, l'hon. John S.	do la Reine vs. Lachance	\$ 21 60	
do	do la Reine vs. Robert	20 80	
do	do la Reine vs. Abattoir de l'Union, Montréal	8 00	
		50 40	
O'Connor et Hogg	do la Reine vs. Skinner et Cie	15 00	
Hodgins, F. E.	do la Reine vs. Abbott	36 05	
Meredith, T. G.	do la Reine vs. Pearce et Cie	3 00	
Bender, A. J.	do la Reine vs. Bélanger	10 00	
Gauvreau, G.	Réunion du bureau pour l'examen des candidats pour analyste public	82 00	
Girdwood, Dr. G. P.	do do do	125 20	
Stratton, W. C.	Frais de voyages	7 00	
Gerhardt, C.	Fournitures de laboratoire et instruments	248 23	
LaRue, George.	Payé à L. Philbert pour nettoyage de bureau pour nov., déc. 1893, et 15 jours en janvier 1894	15 85	

ANNEXE B.—N° 5—Détails de diverses petites dépenses, etc.—*Fin.*

A qui payés.	Services.	Montants payés.	Totaux.
	<i>Dépenses imprévues—Fin.</i>	\$ c.	\$ c.
Stephens, H. M.	Fournitures pour le laboratoire à Québec...	193 24	
Rousseau, David. . .	Fournitures, plombage, etc., dans le laboratoire de Québec.....	\$ 154 30	
do	1 alambic et réserv. pour le laboratoire, Québ.	6 00	
		160 30	
McCormick, R. A.	Appareils chimiques et matériaux pour le laboratoire.	15 49	
Mitchell, Robert, et Cie.	do do	69 05	
Eimer et Amend.	do do	352 02	
Murphy, J. J.	do do	22 64	
Gooderham et Worts...	Spiritueux de preuve pour le laboratoire.....	33 10	
Ch. de fer Can. du Pac.	Transp. de meubles de Québec pour le laboratoire...	12 36	
Rosenthal, A.	Horloge pour le laboratoire.....	7 00	
Simpson, A. F.	Frais de port et d'enregistrement sur brochures.....	33 60	
Birkett, T.	Ferronnerie	3 50	
McMorran, R. M.	Toile à verre, essuie-mains etc., pour le laboratoire...	22 13	
Pritchard et Andrews.	12 insignes.....	7 20	
Whitehead, Mme J.	Nett. les inst., bouteilles à échantillons, etc., p. l'année	162 00	
Hagan, James.	Menus dépenses, fret, charriage, etc.	26 35	
McCullough, Anthony..	do do	115 99	
			3,461 77
	MOINS—Vente de solution de soude.		23,341 40
			1 75
	Total:.....		23,339 65
	Grand total		25,614 90
	AJOUTEZ—Impressions.....	387 72	
	Papeterie.....	138 69	
			526 41
	Déboursés réels selon l'état n° 12, page 17.....		26,141 31

RÉCAPITULATION.

Menus dépenses.....	\$ 110 22
Inspection d'échantillons.....	2,165 03
Falsification des substances alimentaires.....	23,339 65
	<u>\$25,614 90</u>

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B—Suite.

N^o 6.—DÉTAILS des dépenses du département pour l'année expirée le 30 juin 1894.

Nom.	Emploi.	Période.	Dédution pour	Montants payés.	Total.
			le fonds de retraite.		
			\$ c.	\$ c.	\$ c.
Wood, l'hon. John F.	Contrôleur	Pour l'année		5,000 00	
Miall, E.	Commissaire	do	64 00	3,136 00	
Gerald, W. J.	Sous-commissaire et inspecteur des fabriques de tabac.	do	60 00	2,940 00	
Robins, P. M.	Premier comptable	do	48 00	2,352 00	
Himsworth, Wm.	Secrétaire	do	45 00	2,205 00	
Campeau, F. R. E.	Adjoint du comptable	do	36 00	1,764 00	
Heron, W. L.	Commis de la statistique	do	36 00	1,764 00	
Valin, J. E.	Commis, div. du comptable	do	36 00	1,764 00	
Hall, C. R.	do	do	36 00	1,764 00	
Carter, Wm.	Secrétaire-adjoint	do	33 00	1,617 00	
Nettle, R.	Commis de la statistique	do	28 00	1,550 00	
Blatch, F. K.	Commis des fournitures	do	28 00	1,372 00	
Shaw, J. F.	Commis de la statistique	do	28 00	1,372 00	
Doyon, J. A.	Commis, div. du comptable	do	28 00	1,372 00	
Newby, F.	Commis, div. de la corresp.	do	28 00	1,372 00	
Byrnes, J.	Commis, div. du comptable	do	28 00	1,372 00	
Quain, R.	do	do	27 00	1,323 00	
McCarthy, J. P.	Commis, div. de la corresp.	do	25 00	1,225 00	
Fowler, George	Commis, div. des estampilles	do	24 50	1,200 50	
Burns, John	Com., div. d. poids et mesures	do	23 75	1,163 75	
Dunne, J. P.	do	do	23 50	1,151 50	
Brunel, George	Commis, div. du comptable	do	20 00	980 00	
Brown, J. F.	do	Du 1er juillet au 28 février	13 28	653 36	
Winter, C. F.	Commis.	Pour l'année	19 00	931 00	
do	Secrétaire particulier	do		600 00	
McCullough, A.	Messageur	do	5 91	466 59	
	Total, appointements.		715 94		42,410 70
<i>Dépenses imprévues.</i>					
Potvin, Napoléon	Messageur pour l'année			400 00	
Hagan, James	do			400 00	
Deane, Mlle A. M.	Services de commis surnuméraire du 18 juin 1893 au 1er janvier 1894, à \$400 par année.			213 31	
Baine, Mlle L.	Services de commis surnuméraire pour 1 mois, du 21 juillet au 20 août 1893.			33 33	
Smith, Mlle E.	Services de commis surnuméraire pour l'année, à \$1.50 par jour			547 50	
Halliday, W. A.	Services de commis surnuméraire du 20 mars au 30 juin à \$1.50 par jour			154 50	
Fréchette, A.	Traduction, correction, etc			4 70	
Higman, O.	Services professionnels se rattachant à la préparation du bill pour l'inspection de la lumière électrique			300 00	
Wood, l'hon. John F.	Frais de voyage			400 00	
Miall, Edward	do			485 90	
Gerald, W. J.	do			311 56	
Himsworth, Wm.	do			29 76	
Winter, Charles F.	do			216 92	
Doyon, J. A.	do			43 70	
The Empire, Toronto	Abonnement			30 00	
United Canada, Ottawa.	do			1 50	

ANNEXE B.—N^o 6.—Détails des dépenses du département, etc—*Suite.*

Nom.	Services.	Montants payés.	Totaux.
		\$ c.	\$ c.
<i>Dépenses imprévues—Suite.</i>			
The Daily Sun, St-Jean, N.-B.	Abonnement, 2 ans	10 00	
Grip, Toronto	do	2 00	
Daily Globe, Toronto	do	6 00	
Moniteur Acadien, Shédiac, N.-B.	do 2 ans	4 50	
Richmond Guardian, Québec	do	3 00	
The Courier, Brantford	do	5 00	
Progrès du Saguenay, Chicoutimi	do	5 00	
The Western World, Winnipeg.	do	2 00	
Fredericton Farmer, Frédéricion	do 2 ans	2 00	
Brandon Mail, Brandon	do	4 00	
The Critic, Halifax	do	3 00	
The Gazette, Montréal	do	24 00	
The Standard, Blyth, Ont	do	3 00	
The Examiner, Charlottetown	do	8 00	
Presbyterian Witness, Halifax	do	3 50	
Regina Leader, Régina, T.N.-O.	do	5 50	
Le Prix Courant, Montréal	do	3 00	
The World, Chatham, N.-B	do 2 ans	4 00	
Almonte Times, Almonte	do do	2 00	
Canadian Manufacturer, Toronto	do	1 00	
Daily Citizen, Ottawa	do 4 exemplaires	24 00	
Scandinavian Canadian, Winni- peg	do	3 00	
Weland Telegraph, Weland, O.	do 5 ans	5 00	
Evening Telegram, Toronto	do	3 00	
Brampton Times, Brampton	do 2 ans	3 00	
Evening Journal, Ottawa	do 4 exemplaires	20 00	
La Patrie, Montréal	do	3 00	
The Catholic Register, Toronto	do	2 00	
The Intelligencer, Belleville	do	5 00	
The Daily Mail, Toronto	do	6 00	
Le Monde, Montréal	do 3 exemplaires	9 00	
The Free Press, Ottawa	do	5 00	
The Trade Review, Montréal	do	2 00	
Daily Mercury, Québec	do	3 00	
The Times, Moncton, N.-B	do	8 00	
Le Sorelois, Sorel	do	2 00	
The Sorel News, Sorel	do	1 50	
L'Événement, Québec	do	3 00	
Paris-Canada	do 3 ans	7 50	
The World, Toronto	do	5 00	
The Oxford Tribune, Ingersoll	do 4 ans	6 00	
The Herald, Halifax	do	5 00	
The Evangelical Churchman, Toronto	do	1 00	
Le Canada, Ottawa	do	4 00	
The Weekly Colonist, Victoria	do	2 00	
Ridgway, Wm., Londres, Ang.	do au journal de l'éclairage au gaz, "Chemical News," etc.	14 11	
The Daily News, Kingston	do	6 00	
The Times, Brockville	do	4 00	
La Vallée de l'Ottawa, Ottawa	do	2 00	
The Daily News, Berlin	do	4 00	
The Daily Herald, Montréal	do	6 00	
Catholic Record, London	do	2 00	
Commercial and Financial Chro- nicle, New-York	do	10 00	
The National, Toronto	do	2 00	
Daily Herald, Guelph	do	4 00	
Casket, Antigonish	do 3 ans	3 00	
The Equity, Shawville	do	1 00	

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N^o 6.—Détails des dépenses du département, etc.—*Suite.*

Nom.	Services.	Montant payé.	Totaux.
	<i>Dépenses imprévues—Suite.</i>	\$ c.	\$ c.
La Minerve, Montréal.....	Abonnement.....	10 00	
The Free Press, Acton, Ont....	do	1 00	
The Advance, Barrie.....	do	4 00	
The North-west Review, Winni- peg	do 3 ans.....	6 00	
Le Quotidien, Lévis, Qué.....	do	2 50	
The Daily Witness, Montréal...	do	3 00	
Courrier du Canada, Qué.....	do	3 00	
Free Press, Winnipeg.....	do	8 00	
The Tribune, Minnedosa.....	do	1 50	
Union Standard, Thornbury....	do	1 00	
The Mining Review, Ottawa....	do	6 00	
The Investigator, Toronto.....	do	1 50	
The Springhill News, Springhill, N.-E.....	do	1 00	
The Advocate, Toronto.....	do 2 exemplaires.....	6 00	
The Muskoka Herald, Brace- bridge.....	do 2 ans.....	2 50	
Canadian Baptist, Toronto....	do	1 75	
Volksblatt, New Hamburg.....	do 2 ans.....	3 00	
Journal of Commerce, Montréal.	do	2 00	
The Sentinel, Toronto.....	do	2 00	
The Planet, Chatham, Ont.....	do	1 00	
The Times, Liverpool, N.-E....	do	1 50	
Canadian Gazette, Londres, Ang	do	4 38	
The News, Smith's-Falls, Ont...	do	2 50	
Dominion Oddfellow, Toronto..	do	4 50	
Dufferin Post, Orangeville, Ont.	do	1 50	
Nor' Wester, Winnipeg.....	do	10 50	
The Spectator, Hamilton.....	do	6 00	
Le directeur de poste, Ottawa...	Frais de port pour l'année.....	37 88	
Cie de téléphone Bell.....	Téléphone pour l'année.....	39 55	
Cie de télégraphe du chemin de fer Canadien du Pacifique....	Compte du télégraphe pour l'année.....	260 29	
Cie de télégraphe du chemin de fer G.N.-O.....	do do.....	154 96	
L'imprimeur de la reine.....	Papeterie.....	866 41	
do	Livres.....	33 40	
do	Impressions.....	1,021 42	
do	Lithographies.....	100 60	
do	Publications parlementaires.....	60 25	
Pritchard et Andrews, Ottawa..	Rép. un timbre à dater breveté p. le comptable.....	0 75	
Cie de messageries Canadienne..	Frais de messagerie pour l'année.....	10 55	
Cie de messageries Dominion...	do do.....	14 60	
Beaupré, H.....	Louage de voiture.....	3 00	
Lavergne, L.....	do	1 25	
Nichol, S.....	do	1 25	
Hurtubise, W.....	do	1 00	
Gardner, W.....	do	2 50	
Tassé, A.....	do	1 00	
Maveitty, Mrs.....	Blanchissage d'essuie-mains.....	44 00	
Donovan, J.....	Charriage pour l'année.....	79 40	
Storr, A. M.....	do	5 30	
Sproule, W. H.....	Réparer des horloges.....	1 00	
Bate et Cie.....	Divers pour le département.....	6 54	
Shaw, C. S., et Cie.....	do do.....	1 75	
Esmonde, J. P. et F. W.....	do do.....	20 60	
Masson et Cie.....	do do.....	1 00	
Brook, James A., et Cie.....	do do.....	8 60	

ANNEXE B.—N° 6.—Détails des dépenses du département—*Fin.*

Nom.	Services.	Montants payés.	Totaux.
	<i>Dépenses imprévues—Suite.</i>	\$ c.	\$ c.
Jones, John	Divers pour le département	2 50	
McCullough, A.	Diverses petites dépenses.	14 32	
	Total, dép. imprévues du département		6,762 59
	Déboursés autorisés (moins le fonds de re- traite		49,173 29
	AJOUTEZ—Balance due le 30 juin 1894.		16 66
			49,189 95
	MOINS—Balance due le 1er juill. 1893.		16 66
	Déboursés réels correspondant avec l'état n° 17, page 24.		49,173 29

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B—Suite.

N° 7.—Poids et mesures.—Détails des dépenses pour l'année terminée le 30 juin 1894.

A qui payés.	Services.	Dédution pour le fonds de retraite.	Montants payés.	Totaux.
	<i>Belleville.</i>	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Johnson, Wm	Appoint. d'inspecteur, pour l'année.....	20 58	1,012 71	
Slattery, Thos.....	do d'inspecteur mécanicien, pour l'année	13 96	686 04	
Irwin, S.....	do de sous-inspecteur	12 00	588 00	
	Appointements	46 54	2,286 75	
	Dépenses imprévues.....		586 60	2,873 35
	<i>Hamilton.</i>			
McKenzie, T. H....	Appoint. d'inspecteur, du 1er juill. au 22 mai.	18 64	1,142 26	
Freed, A. T.....	do do du 23 mai au 30 juin.....		150 52	
McDonald, J.....	do de sous-inspecteur, pour l'année.....	16 04	783 96	
Marantette, A.....	do do do	16 04	783 96	
Magness, E.....	do do du 1er juill. au 31 août	3 00	147 00	
Laidman, R. H....	do do pour l'année.....	13 96	686 04	
Beattie, Thos.....	do do do	13 04	636 96	
Fitzgerald, E. W..	do do do	13 96	686 04	
Wheatley, A. E....	do do do	12 00	588 00	
	Appointements	106 68	5,604 74	
	Dépenses imprévues.....		533 45	6,138 19
	<i>Kingston.</i>			
Macdonald, J. A....	Appoint. d'inspecteur, pour l'année ..	24 00	1,176 00	
Whittaker, W. W..	do de sous-inspecteur, pour l'année.....	12 00	588 00	
Giffin, W. W.....	do do do	12 00	588 00	
	Appointements	48 00	2,352 00	
	Dépenses imprévues.....		763 70	3,115 70
	<i>London.</i>			
Egan, Jas	Appoint. d'inspecteur, pour l'année.....	24 00	1,176 00	
Coughlin, D.....	do d'inspecteur-mécanicien, pour l'année	16 04	783 96	
Thomas, J. S.....	do de sous-inspecteur do	13 96	686 04	
	Appointements ..	54 00	2,646 00	
	Dépenses imprévues.....		693 54	3,339 54
	<i>Orillia</i>			
Bolster, Geo. I....	Appoint. d'inspecteur, pour l'année.....	19 96	980 04	
Lyons, John.....	do sous-inspecteur do	16 04	783 96	
Elliott, T. H.....	do d'inspecteur-mécanicien, pour l'année	15 08	484 92	
	Appointements	51 08	2,248 92	
	Dépenses imprévues.....		643 00	2,891 92
	<i>Ottawa.</i>			
Code, A.....	Appoint. d'inspecteur, pour l'année	24 00	1,176 00	
Cosgrove, J.....	do de sous-inspecteur, pour l'année.....	13 96	686 04	
Gorman, M.....	do do do	12 00	588 00	
Lynch, P.....	do do do	6 32	493 68	
	Appointements	56 28	2,943 72	
	Dépenses imprévues.....		1,201 89	4,145 61

ANNEXE B.—N^o 7.—Poids et mesures.—Détails des dépenses—*Suite.*

A qui payés.	Services.	Déduction pour le fonds de retraite.	Montants payés.	Totaux.
		\$ c.	\$ c.	\$ c.
<i>Toronto.</i>				
Piper, H	Appoint. d'inspecteur, pour l'année	25 96	1,274 04	
Milligan, R. J.	do de sous-inspecteur, pour l'année	15 00	735 00	
Wright, R. J.	do do do	15 00	735 00	
Todd, Thos	do do do	12 00	588 00	
	Appointements	67 96	3,332 04	
	Dépenses imprévues		811 77	4,143 81
<i>Windsor.</i>				
Hayward, W. J.	Appoint. d'inspecteur, pour l'année	24 00	1,176 00	
Hughes, R. A.	do de sous-inspecteur, pour l'année	12 00	588 00	
	Appointements	36 00	1,764 00	
	Dépenses imprévues		830 50	2,394 50
<i>Montréal.</i>				
Chalut, J. O.	Appoint. d'inspecteur, pour l'année	31 96	1,568 04	
Daoust, J. A.	do de sous-inspecteur, pour l'année	15 96	697 95	
Dorion, J. T.	do do do	16 04	733 96	
Gervais, S.	do do do	16 04	733 96	
Dillon, S.	do do du 1er juill. au 31 mai	12 76	628 87	
Richard, J. U.	do do pour l'année	13 96	686 04	
Baker, J. S.	do do do	13 96	686 04	
Hébert, J. A. P.	do do do	12 00	588 00	
Tomlinson, W. W.	do do do	6 32	493 68	
Fournier, L. A.	do do du 1er au 30 juin	1 25	40 41	
	Appointements	140 25	6,956 95	
	Dépenses imprévues		1,036 18	7,993 13
<i>Québec.</i>				
Bourassa, P. E.	Appoint. d'inspecteur, pour l'année	24 00	1,176 00	
Kelly, M. J.	do de sous-inspecteur, pour l'année	16 95	832 98	
Pinhey, H.	do d'inspecteur-mécanicien, pour l'année		600 00	
Chabot, F. X.	do d'aide do do	12 00	588 00	
Petit, J. B.	do do do	6 32	493 68	
Guay, A.	do do do	6 32	493 68	
Moreau, A.	do de gardien	6 00	294 00	
	Appointements	71 59	4,478 34	
	Dépenses imprévues		1,383 84	5,862 18
<i>Trois-Rivières.</i>				
Olivier, J. A.	Appoint. d'inspecteur, pour l'année	24 12	914 54	
Provost, J. J.	do de sous-inspecteur, pour l'année	13 96	686 04	
Mongeon, C.	do do do	6 32	493 68	
	Assurance	\$61.30		
	Appointements	44 40	2,094 26	
	Dépenses imprévues		241 18	2,335 44

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N^o 7.—Poids et mesures.—Détails des dépenses.—*Suite.*

A qui payés.	Services.	Déduction pour le fonds de re-traite.	Montants payés.	Totaux.
	<i>Frédéricton.</i>	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Freeze, E. C.	Appoint. d'inspecteur, 1er juillet au 31 oct.	6 64	326 68	
Bois, Geo. A.	do de sous-inspect., 1er juillet au 28 fev.	8 00	392 00	
	Appointements	14 64	718 68	
	Dépenses imprévues		32 66	751 34
	<i>King.</i>			
Scovil, W. B.	Appointements d'inspecteur, pour l'année.	16 04	783 96	
Richard, D.	do de sous-inspect. pour l'année.	12 00	588 00	
	Appointements	28 04	1,371 96	
	Dépenses imprévues		293 03	1,664 99
	<i>Saint-Jean.</i>			
Wilmot, J. B.	Appoint. d'inspecteur, pour l'année	24 00	1,176 00	
Cowan, E.	do de sous-inspect., pour l'année.	12 00	588 00	
Bois, Geo. A.	do do 1er mars au 30 juin.	4 00	196 00	
	Appointements	40 00	1,960 00	
	Dépenses imprévues		142 37	2,102 37
	<i>Cap-Breton.</i>			
Tremaine, L. E.	Appointements d'inspecteur, pour l'année	16 00	784 00	
	Dépenses imprévues		202 85	986 85
	<i>Halifax.</i>			
Ryan, J. B.	Appointements d'inspecteur, pour l'année	19 96	980 04	
Kelly, E.	do de sous-insp. do	12 00	588 00	
	Appointements	31 96	1,568 04	
	Dépenses imprévues		726 25	2,294 29
	<i>Pictou.</i>			
McKay, J.	Appointements d'inspecteur, pour l'année	18 00	882 00	
Chisholm, J. J.	do de sous-insp. do	12 00	588 00	
	Appointements	30 00	1,470 00	
	Dépenses imprévues		149 17	1,619 17
	<i>Yarmouth.</i>			
Allison, C.	Appointements d'inspecteur, pour l'année	20 00	980 00	
	Dépenses imprévues		191 39	1,171 39
	<i>Charlottetown.</i>			
Reddin, Jas.	Appointements d'inspecteur, pour l'année	24 00	1,176 00	
Hughes, H.	do de sous-insp. do	12 00	588 00	
	Appointements	36 00	1,764 00	
	Dépenses imprévues		239 58	2,003 58

ANNEXE B.—N^o 7.—Poids et mesures.—Détails des dépenses.—*Suite.*

A qui payés.	Services.	Déduction pour le fonds de retraite.	Montants payés.	Totaux.
		\$ c.	\$ c.	\$ c.
<i>Winnipeg.</i>				
Huggard, R. T.	Appointements d'inspecteur, pour l'année	24 00	1,176 00	
Cowley, W.	do de sous-insp. do	16 04	783 96	
Costello, J. W.	do do do	13 96	686 04	
Ross, H. E.	do do do	12 00	588 00	
Patterson, A. C.	do do 1er juil. au 30 sept.	3 00	147 00	
Russell, W. W.	do do pour l'année.	6 73	532 55	
Looby, John.	do do do	6 32	493 68	
Girdlestone, R. J. M.	do do do	4 04	195 96	
	Appointements	86 09	4,603 19	
	Dépenses imprévues		712 38	
				5,315 57
<i>Victoria.</i>				
Finlay, H.	Appointements d'inspecteur, pour l'année	16 04	783 96	
Leighton, W. K.	do de sous-insp. do	7 04	342 96	
	Appointements	23 08	1,126 92	
	Dépenses imprévues		778 77	
				1,905 69
Vincent, J. L.	Inspecteur de district—Dépenses imprévues.			1 50
Burke, T.	do do do			32 32
Barrett, J. K.	do do do			358 35
<i>Général.</i>				
Johnstone, W. J.	Appointements d'inspecteur en chef des types, pour l'année	40 00	1,960 00	
	Dépenses imprévues		329 05	
				2,289 05
<i>Inspecteur des fabriques de balances.</i>				
Magness, R.	Appointements, pour l'année	15 00	735 00	
	Dépenses imprévues		573 11	
				1,308 11
<i>Dépenses imprévues en général.</i>				
Burgess, Thos.	Services d'aide-mécanicien pour mai et juin 1893	133 40		
do	Services d'aide-mécanicien pour l'année terminée le 30 juin 1894	800 00		
			933 40	
Sixsmith, Mlle B.	Services du 22 juin 1893 au 30 nov., 1893		173 31	
Kennedy, Wm.	Services, 13 jours, du 4 au 18 novembre 1893, nettoyer des poids		16 25	
Brownlow, W. H.	Services, 10 jours en novembre, le mois de décembre et 19 jours, du 1er au 22 janv., nettoyer des poids, etc.		68 75	
Thompson, J. A.	Services, 2½ jours avec attelage et cinq hommes, emmagasiner des types		28 00	
McCullough, A.	Menues dépenses, fret, charriage, etc		17 35	
Cole's National Manfg. Co.	1 tente complète pour le fonct. des P. et M., à Québec.		16 80	
May, Geo. et Fils	2 toiles caoutchoutées.		2 20	
Garland, J. M.	2 couvert. en laine pour le fonct. dans le dist. de Québec		3 90	
Higman, O.	Frais de voyage, etc, à Chicago		200 00	
Lyman, Fils et Cie.	50 pieds de tuyau en caoutchouc		4 75	
Pritchard et Andrews.	Estampes, poinçons, ciment, etc		203 58	
Meredith, T. G.	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs Goldberg.		10 00	
Diamond, W. J.	do La Reine vs J. Latta.		30 00	

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N^o 7.—Poids et mesures—Détails des dépenses.—*Suite.*

A qui payé.	Services.	Montants payés.	Totaux.
		\$ c.	\$ c.
Diamond, W. J.....	Services profession. <i>in re</i> la Reine <i>vs</i> Parks (4 causes et la Reine <i>vs</i> Kirby)...	80 00	
Walsh, M.....	do la Reine <i>vs</i> Rennick.....	6 50	
McLeod, Neil.....	do conseil donné par M. l'inspecteur Reddin.....	8 00	
Fyfe, James.....	Rapport sur balance automatique à combinaison présentée par M. Menard, de Chicago.....	15 00	
Borbridge, S. et H.....	12 boîtes en cuir pour livres.....	30 00	
Burrow, Stewart et Milne	2 balances étalons spéciales.....	100 00	
Birkett, Thomas.....	Ferronnerie.....	0 52	
Bailey, George.....	Réparations, appareils, etc.....	64 71	
		2,013 02	
	MOINS—Produit de la vente d'appareils.....	7 00	
	Total, dépenses imprévues en général.....		2,006 02
	Grand total.....		71,043 96
	AJOUTEZ—Impressions	451 10	
	Papeterie	551 43	
	Lithographie	187 00	
			1,189 53
	Déboursés autorisés (moins le fonds de retraite)		72,233 49
	AJOUTEZ—Balances dues par diverses personnes, 30 juin 1894	193 26	
	Balances dues par diverses personnes, 1er juillet 1893.....	57 50	
			250 76
	MOINS—Balances dues par diverses personnes, 1er juillet 1893.....		72,484 25
	Déboursés réels correspondant avec les états n ^{os} 21A et 21B, pages 42 et 43.....		301 36
			72,182 89

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

E. MIALI,
Commissaire.

ANNEXE B—*Suite.*

N^o 8.—DÉTAILS des dépenses pour l'inspection du gaz, pour l'exercice terminé le 30 juin 1894.

A qui payés.	Services.	Dédaction pour fonds de re-traite.	Montants payés.	Totaux.
		\$ c.	\$ c.	\$ c.
Shanacy, M.....	Appointements d'inspecteur, pour l'année.....	2 00	98 00	102 55
	Dépenses imprévues.....		4 55	
<i>Belleville.</i>				
Johnson, Wm.....	Appointements d'inspecteur, pour l'année.....	5 00	245 00	337 48
	Dépenses imprévues.....		92 48	
<i>Berlin.</i>				
Lynes, K.....	Appointements d'inspecteur, pour l'année.....	2 00	96 00	108 80
	Dépenses imprévues.....		10 80	
<i>Brockville.</i>				
Giffin, W. W.....	Appointements d'inspecteur, pour l'année.....	2 00	98 00	126 43
	Dépenses imprévues.....		28 43	
<i>Cobourg.</i>				
Bickle, J. W.....	Appointements d'inspecteur, pour l'année.....	2 00	98 00	170 80
	Dépenses imprévues.....		72 80	
<i>Cornwall.</i>				
Mulhern, M. M....	Appointements d'inspecteur, pour l'année.....	2 00	98 00	173 68
	Dépenses imprévues.....		75 68	
<i>Guelph.</i>				
Broadfoot, S.	Appointements d'inspecteur, pour l'année.....	2 00	98 00	110 40
	Dépenses imprévues.....		12 40	
<i>Hamilton.</i>				
McPhie, D.....	Appointements d'inspecteur, pour l'année.....	24 00	1,176 00	1,468 73
Dennis, W. A.....	do de sous-inspecteur, pour l'année	1 96	93 04	
	Appointements.....	25 96	1,274 04	
	Dépenses imprévues.....		194 69	
<i>Kingston.</i>				
Burrows, Wm.....	Appointements d'inspecteur, pour l'année.....	8 00	392 00	500 25
	Dépenses imprévues.....		108 25	
<i>Listowel.</i>				
Hawkins, A.St.Geo.	Appointements d'inspecteur, pour l'année.....	1 25	98 75	159 30
	Dépenses imprévues.....		60 55	
<i>London.</i>				
Williams, J.....	Appointements d'inspecteur, pour l'année.....	20 00	980 00	1,391 85
	Dépenses imprévues.....		411 85	

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N° 8.—Détails des dépenses pour l'inspection du gaz, etc.—*Suite.*

A qui payés.	Services.	Dédution pour le fonds de re-traité.	Montants payés.	Totaux.
	<i>Napanee.</i>	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Elliott, Geo. M.	Appointements d'inspecteur, pour l'année.	2 00	98 00	
	Dépenses imprévues.		6 00	
				104 00
	<i>Ottawa.</i>			
Roche, H. G.	Appointements d'inspecteur, pour l'année.	18 00	882 00	
	Dépenses imprévues.		312 55	
				1,194 55
	<i>Owen-Sound.</i>			
Graham, W. J.	Appointements d'inspecteur, pour l'année.	4 00	196 00	
	Dépenses imprévues.		125 00	
				321 00
	<i>Peterborough.</i>			
Cahill, Thomas	Appointements d'inspecteur, pour l'année.	4 00	196 00	
	Dépenses imprévues.		39 70	
				235 70
	<i>Sarnia.</i>			
Hicks, W. H.	Dépenses imprévues.			26 55
	<i>Stratford.</i>			
Rennie, Geo.	Appointements d'inspecteur, pour l'année.	2 00		98 00
	<i>Toronto.</i>			
Johnstone, J. K.	Appointements d'inspecteur, pour l'année	28 04	1,371 96	
Pape, James.	do de sous-inspecteur, p. l'année.	6 99	799 92	
	Appointements.	35 03	2,171 88	
	Dépenses imprévues.		45 95	
				2,217 83
	<i>Montréal.</i>			
Aubin, A.	Appointements d'inspecteur, pour l'année.	28 04	1,371 96	
O'Flaherty, M. J.	do de sous-inspecteur, p. l'année.	28 04	771 96	
	Appointements.	56 08	2,143 92	
	Dépenses imprévues.		297 73	
				2,441 65
	<i>Québec.</i>			
LeVasseur, N.	Appointements d'inspecteur, pour l'année.	19 96	980 04	
Moreau, A.	do de gardien do	6 00	294 00	
	Appointements.	25 96	1,274 04	
	Dépense imprévues.		236 46	
				1,510 50
	<i>Sherbrooke.</i>			
Simpson, A. F.	Appointements d'inspecteur, pour l'année.	2 00		98 00
	<i>Frédéricton.</i>			
Purdie, S. A.	Appointements d'inspecteur, pour l'année.	2 50		197 50

ANNEXE B.—N° 8.—Détails des dépenses pour l'inspection du gaz, etc.—*Suite.*

A qui payés.	Services.	Déduction pour le fonds de re-traité.	Montants payés.	Totaux.
	<i>Moncton.</i>	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Lawlor, R. A.....	Appointements d'inspecteur, pour l'année....	6 00	294 00	
	Dépenses imprévues.....		89 52	383 52
	<i>Saint-Jean.</i>			
Rowan, A.....	Appointements d'inspecteur, pour l'année....	20 00	980 00	
	Dépenses imprévues.		74 98	1,054 98
	<i>Halifax.</i>			
Miller, A.....	Appointements d'inspecteur, pour l'année....	24 00	1,176 00	
Munro, H. D.....	do de sous-inspect. do	1 96	98 04	
	Appointements.....	25 96	1,274 04	
	Dépenses imprévues.....		877 06	2,151 10
	<i>Charlottetown.</i>			
Knight, Jos.....	Appointements d'inspecteur, pour l'année....	2 50	197 50	
	Dépenses imprévues.....		27 00	224 50
	<i>Winnipeg.</i>			
Huggard, R. T.	Appointements d'inspecteur, pour l'année....	4 00	196 00	
	Dépenses imprévues.....		165 16	361 16
	<i>Nanaimo.</i>			
Good, H. L.	Appoint. d'inspecteur, du 1er déc. au 30 juin..	1 12	57 19	
	Dépenses imprévues.....		230 74	287 93
	<i>New-Westminster.</i>			
Wolfenden, Wm ...	Appoint. d'inspecteur, du 1er déc. au 30 juin..	1 12	57 19	
	Dépenses imprévues.....		392 52	449 71
	<i>Vancouver.</i>			
Miller, J. E.....	Appoint. d'inspecteur, du 1er déc. au 30 juin..	1 12	57 19	
	Dépenses imprévues.....		392 16	449 35
	<i>Victoria.</i>			
Jones, R.....	Appointements d'inspecteur, pour l'année....	4 00	196 00	
	Dépenses imprévues.....		441 83	637 83
Gill, Wm.....	Dépenses imprévues d'inspecteur de district..			43 50
	<i>En général.</i>			
McPhie, D.....	Frais de voyages et autres dépenses se rapportant à l'installation de bureaux.....			1,313 01

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N° 8.—Détails des dépenses pour l'inspection du gaz, etc.—Fin.

A qui payés.	Services.	Montants payés.	Totaux.
<i>Dépenses imprévues en général.</i>		\$ c.	\$ c.
Lyman Fils et Cie.	Deux cylindres Dessic, et tube en caoutchouc	75 75	
Cie de mes. Dom'on.	Frais sur boîte de Victoria, C.-B.	28 65	
McPhie, D.	Transp. de gazomètre et éprouvette de Victoria.	32 04	
do	Installation de divers bureaux du gaz.	241 05	
Cie de mes. Canad.	Transp. de marchandises de Oertling.	19 59	
Wright, W. J.	Services professionnels <i>in re</i> La Reine <i>vs</i> White.	5 00	
Hall, l'hon. J. S.	do La Reine <i>vs</i> garanties de Wm. Hart	51 50	
Pritchard et Andrews	Etampes, répar. de sceaux de gazom., ciment, etc.	15 40	
Oertling, L.	Condensateurs, chandelles de blanc de baleine, etc.	130 58	
Canad'n Rubber Co.	50 pieds tube de 5-pcs.	7 50	
	Total, dépenses imprévues en général.		607 06
	Grand total		21,059 20
	AJOUTEZ—Impressions	326 88	
	Papeterie	99 63	
			426 51
	Déboursés autorisés (moins le fonds de retraite) ..		21,485 71
	AJOUTEZ—Bal. dues par les inspect., 30 juin 1894. .	212 88	
	do aux do 1er juil. 1893.	08	
			212 96
			21,698 67
	MOINS—Balances dues par l'inspect., 1er juil. 1893.		360 47
	Déboursés réels correspondant avec l'état 22, page 45. .		21,338 20

E. MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 septembre 1894.

ANNEXE B.

N^o 9.—LISTE des personnes employées par le département du revenu de l'intérieur moyennant salaire, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1894.

Noms.	SERVICES.						
	Intérieur.	Accise.	Bureau des insp.-mes. de bois.	Poids et mesures.	Gaz.	Douanier.	Falsific. des substances aliment.
Adams, J. S.		1					
Alexander, Thos.		1					
Allen, G. A.		1					
Allison, Chas.				1			
Amor, Wm		1					
Armstrong, Walter.		1					
Atherton, R.		1					
Aubin, A.					1		
Babington, F. W.							1
Baby, J. C.		1					
Baby, Jos.		1					
Baby, W. A. D.		1					
Baker, J. S.		1		1			
Barber, J. S.		1					
Barker, C.		1					
Barrett, J. K.		1					
Battle, M.		1					
Bayard, Gilbert A.		1					
Beasley, R.		1					
Beattie, Thos.				1			
Beauchamp, J. P.		1					
Bell, James E.		1					
Belle-Rives, Geo.			1				
Belyea, T. H.		1					
Bennett, Jas.		1					
Bickle, J. W.		1				1	
Bish, Philip.		1					
Blair, J. B.		1					
Blatch, F. K.	1						
Blethen, C. W.		1					
Blundell, Richard.		1					
Bois, G. A.				1			
Boivin, C. A.		1					
Bolster, G. I.				1			
Boomer, J. B.		1					
Borradaile, R.		1					
Boucher, O. N. E.		1					
Bourassa, Joseph.		1					
Bourassa, P. E.				1			
Bourget, O.		1					
Bouteiller, G. A.		1					
Bowman, Allan.		1					
Boyd, S. J.		1					
Boyle, P.		1					
Brabant, J. B. G. N.		1					
Bradley, Mille Carrie.		1					
Brennan, D. J.		1					
Brennan, John.		1					
Broadfoot, S.		1					
Brown, J. J.		1					
Brown, S.	1	1					
Brunel, G.							
Bulmer, Wm		1					
Burgess, Thomas.				1			
Burke, T.		1					
Burns, John.	1						
Burrows, Wm.						1	

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N° 9.—Liste des personnes employées par le département du revenu de l'intérieur, etc.—Suite.

Nom.	SERVICE.						
	Intérieur.	Accise.	Bureau des insp.-mes. de bois.	Poids et mesures.	Gaz.	Douanier.	Falsific. des substances aliment.
Byrnes, John	1						
Cabill, J. H.		1					
Cabill, J. W.		1					
Cahill, T.		1			1		
Cameron, D. M.		1					
Campeau, F. R. E.	1						
Carroll, D.		1					
Carter, Wm.	1						
Caven, A.		1					
Caven, W.		1					
Chabot, F. X.				1			
Chalut, J. O.				1			
Chisholm, J. J.				1			
Chisholm, Noble.		1					
Christie, W. J.		1					
Clark, A. F.		1					
Clark, James Alfred.		1					
Codd, Herbert J. S.		1					
Code, A.				1			1
Code, Abraham.		1					
Colclough, J. W.		1					
Coleman, Chas.		1					
Coleman, J. J.		1					
Coles, F. H.		1					
Conway, B. J.		1					
Cosgrove, John.				1			
Costello, J. W.				1			
Costigan, H. A.		1					
Costigan, J. J.		1					1
Coughlin, D.				1			
Courtney, J. J.		1					
Cowan, Edgar.				1			
Cowley, W.				1			
Crawford, W. P.		1					
Crotty, John.		1					
Crowe, W.		1					
Cullen, P.		1					
Curless, C.						1	
Daoust, J. A.				1			
Daveluy, George.			1				
Daveluy, J. P.		1					
Davis, James.		1					
Davis, John.		1					
Davis, T. G.		1					
Dawson, W.		1					
DeMartigny, C. P.			1				
Dennis, W. A.					1		
Desroches, David.		1					
Devine, Felix M.		1					
Dibblee, Wm.		1					
Dick, J. W.		1					
Dickson, C. T.		1					
Dixon, H. G. S.		1					
Dingman, N. J.		1					
Dodds, E. W.		1					
Donaghy, Wm.		1					
Dorion, G. T.				1			
Doyle, J. E. H.		1					
Doyon, J. A.	1						
Dowling, Thomas.		1					

ANNEXE B.—N^o 9.—Liste des personnes employées par le département du revenu de l'intérieur, etc.—*Suite.*

NOM.	SERVICE.						
	Intérieur.	Accise.	Bureau des insp.-mes. de bois.	Poids et mesures.	Gaz.	Douanier.	Falsific. des substances aliment.
Dudley, W. H.		1					
Dunne, J. P.	1						
Dumbrille, J.		1					
Dumbrille, R. W.		1					
Dumouchel, Léandre.		1					
Dunlop, C.		1					
Duplessis, C. Z.		1					
Dustan, W. M.		1					
Earle, R. H.		1					
Egan, James.				1			
Egener, A.		1					
Elliott, G. M.					1		
Elliott, T. H.				1			
Erb, A. A.		1					
Evans, G. T.		1					
Fahey, Ed.		1					
Fahey, Owen.		1					
Falconer, Jas.		1					
Ferguson, J.		1					
Ferguson, John C.		1					1
Findley, Hugh.				1			
Fiset, Arthur.		1					
Fitzgerald, E. W.				1			
Fitzpatrick, W. J.		1					
Flynn, D.		1					
Flynn, J. P.		1					
Forest, E. R.		1					
Fortier, J. J. O.		1					
Foster, Henry.		1					
Fowler, Geo.	1						
Fox, J. D.		1					
Fox, Thomas.		1					
Fraser, G. J.		1					
Fraser, P.		1					
Gallagher, F.			1				
Gatien, F.		1					
Gerald, C.		1					
Gerald, W. H.		1					
Gerald, W. J.	1						
Gervais, Samuel.				1			
Giffin, W. W.				1	1		
Gill, Wm.		1					
Girard, Irénée.		1					
Girdlestone, R. J. M.		1		1			
Godson, H.		1					
Goodman, A. W.		1					
Gorman, Arthur.		1					
Gorman, M.				1			
Gosnell, T. S.		1					
Gouin, N.			1				
Gow, James.		1					
Gow, J. E.		1					
Gowen, Edmund.			1				
Graham, W. J.		1				1	
Graham, W. T.		1					
Grant, H. H.		1					
Grimason, Thomas.		1					
Guay, Alphonse.					1		
Hagerty, P.		1					
Hall, C. R.	1						

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N° 9.—Liste des personnes employées par le département du revenu de l'intérieur, etc.—*Suite.*

NOMS.	SERVICES.						
	Intérieur.	Accise.	Bureau des insp.-mes. de bois.	Poids et mesures.	Gaz.	Douanier.	Falsific. des substances adiment.
Hall, J. J.		1					
Hamilton, W. L.		1					
Hanley, A.		1					
Harney, Thomas.			1				
Hart, P. D.		1					
Harvey, E. A.		1					
Harwood, R. U.		1					
Hastie, Wm.		1					
Hasty, M. J.		1					
Hawkins, A. C.		1					
Hawkins, A. St. George.					1		
Hawkins, W. L.		1					
Hayward, W. J.				1			
Hébert, C. D.		1					
Hébert, J. A. P.				1			
Helliwell, H. N.		1					
Henderson, W.		1					
Henry, J. M. B.		1					
Henwood, Geo.		1					
Heron, W. L.	1						
Hesson, C. A.		1					
Hicks, W. H.		1					
Hill, A. M.		1					
Himsworth, Wm.	1						
Hobbs, G. N.		1					
Howard, W. S.		1					
Howden, R.		1					
Howie, A.		1					
Hublely, H. H.		1					
Hudon, A.		1					
Huggard, R. T.				1	1		
Hughes, R. A.				1			
Hurst, Levi B.		1					
Iler, B.		1					
Ironside, G. A.		1					
Irwin, Robert.		1					
Irwin, Samuel.				1			
James, T. C.		1					
Jamieson, R. C.		1					
Johnson, G. E.		1					
Johnson, J. J.		1					
Johnson, Wm.				1	1		
Johnstone, J. K.					1		
Johnstone, W. J.				1	1		
Jones, Andrew.		1					
Jones, Richard.				1			
Jubenville, J. P.		1					
Keeler, G. S.		1					
Keilty, Thos.		1					
Kelly, Edward.				1			1
Kelly, John F.						1	
Kelly, M. J.				1			
Kenning, J. H.		1					
Keogh, P. M.		1					
Kidd, Thomas.						1	1
King, R. M.		1					
Knight, Jos.					1		
Knowlson, J. B.		1					
Laidman, Richard H.				1			
Lane, T. M.		1					

ANNEXE B.—N^o 9.—Liste des personnes employées par le département du revenu de l'intérieur, etc.—*Suite.*

Noms.	SERVICES.						
	Intérieur.	Accise.	Bureau des insp.-mes. de bois.	Poids et mesures.	Gaz.	Douanier.	Falsific. des substances aliment.
Laporte, Geo.		1					
La Rivière, A. C.		1					
LaRue, Geo.		1					
Lauder, John.		1					
Lavallée, D. P.		1					
Lawlor, H.		1					
Lawlor, R. A.		1			1		
Lecours, H. T.		1					
Lee, Edward.		1					
Leighton, W. K.				1			
LeMoine, Jules		1					
LeMoine, J. M.		1					
Lépine, Louis		1					
Leprohon, R. M.		1					
Lett, F. P. A.		1					
LeVasseur, N.					1		
Logan, John.		1					
Looby, John.				1			
Lynch, P.				1			
Lynes, K.		1			1		
Lyons, E.		1					
Lyons, John.				1			
Macdonald, A. B.		1					
Macdonald, D.		1					
Macdonald, J. A.				1			
Macfarlane, Thos.							1
Mackay, G. W.		1					
Mackay, J. H.		1					
Malo, T.		1					
Magness, Robert				1			
Mainville, C. P.		1					
Malone, Thomas			1				
Manning, J.		1					
Marcon, F. E.		1					
Marentette, Alex.				1			
Marion, Eugène		1					
Marshall, F.		1					
Mason, F.		1					
Metcalf, W. F.		1					
Miall, E.	1						
Miller, A.					1		
Miller, J. E.		1					
Miller, W. F.		1					
Millier, Elie.		1					
Milligan, R. J.				1			
Milliken, E.		1					
Mongeon, Cyrille				1			
Monteith, J. A.		1					
Moore, T.		1					
Moore, Wm.		1					
Moreau, Alf.				1	1		
Morrow, John.		1					
Mulhern, M. M.		1				1	
Munro, H. D.		1			1		
Murray, A. E.		1					
Murray, David.		1					
McAllister, A.		1					
McCarthy, J. P.	1						
McClanaghan, M.		1					
McCloskey, J. R.		1					

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N° 9.—LISTE des personnes employées par le département du
revenu de l'intérieur, etc.—*Suite.*

NOM.	SERVICES.						
	Intérieur.	Accise.	Bureau des insp.-mesu- reurs de b.	Poids et mé- sures.	Gaz.	Douanier.	Falsific. des substances aliment.
McCoy, Wm.		1					
McCuaig, Aug. F.		1					
McCullough, A.	1						
McDonald, J.				1			
McDonald, J. A.		1					
McDonald, M. A.		1					
McFarlane, C. D.		1					
McGill, A.							1
McIntyre, Donald		1					
McKay, John.				1			
McKimm, U. H.		1					
McPherson, A. F.		1					
McPhie, Donald.					1		
McSween, James.		1					
Nash, S. C.		1					
Nettle, R.	1						
Newby, F.	1						
Nichols, J. T.		1					
Olivier, J. A.				1			
O'Brien, C.		1					
O'Brien, J. F.		1					
O'Donnell, J.		1					
O'Donohue, M. J.		1					
O'Flaherty, M. J.					1		
O'Leary, T. J.		1					
Panneton, G. E.		1					
Pape, James.					1		
Patton, James.			1				
Perkins, L. A.		1					
Perry, G. L.		1					
Petit, J. B.				1			
Pinhey, Henry.				1			
Pinsonnault, Alfred.		1					
Piper, H.				1			
Plessis (<i>dit</i> Bélair), A.		1					
Pole, C. W.		1					
Powell, J. B.		1					
Power, R.			1				
Power, Thomas A.		1					
Provost, J. J.				1			
Purdie, S. A.					1		
Quain, Redmond.	1						
Quinn, J. D.		1					
Ramon, Pierre.		1					
Reddan, C. J.		1					
Reddin, James.				1			
Reilly, John S.		1					
Rennie, George.		1			1		
Richard, D.				1			
Richard, J. U.				1			
Robins, Paul M.	1						
Roche, H. G.					1		
Rogerson, J. M.		1					
Ross, H. E.				1			
Ross, S. F.		1					
Rouleau, J.		1					
Rowan, A.					1		
Rowland, E.		1					
Rowland, F.		1					
Russell, W. W.				1			

ANNEXE B.—N^o 9.—Liste des personnes employées par le département du
du revenu de l'intérieur, etc.—*Fin.*

NOM.	SERVICES.						
	Intérieur.	Accise.	Bureau des insp.-mesu- reurs de b.	Poids et me- sures.	Gaz.	Douanier.	Falsific. des substances aliment.
Ryan, J. B.				1			
Ryan, Wm.		1					
Saucier, X.		1					
Schram, B.		1					
Seovil, W. B.				1			
Scullion, J. W.		1					
Sexton, J.		1			1		
Shanacy, M.		1					
Shaw, J. F.	1						
Simpson, A. F.		1					
Simon, E. H.		1					
Slattery, R.		1					
Slattery, Thos.				1			
Smyth, B. B.		1					
Spereman, J. J.		1					
Spence, F. H.		1					
Spence, John.		1					
Standish, J. G.		1					
Stewart, Jas.		1					
Stratton, W. C.		1					
Taylor, G. W.		1					
Taylor, J. F.		1					
Till, T. M.		1					
Thomas, J. S.				1			
Thomas, Philip.		1				1	
Thomas, Robert.		1					
Todd, Thomas.			1				
Tomlinson, W. H.				1			
Tompkins, P.		1					
Toupin, F. X. J. A.		1					
Tourchot, A. L.							1
Tracey, J. P.		1					
Tremaine, L. E.		1					
Valin, J. E.	1						
Verner, Francis.		1					
Villeneuve, J.		1					
Vincent, J. L.		1					
Wainright, F. G.		1					
Waller, J.		1					
Walsh, Daniel.		1					
Watkins, J. A.		1					
Watson, James.							1
Webbe, C. E. A.		1					
Weir, James.		1					
Westman, T.		1					
Weyms, C.		1					
Wheatley, Alfred E.				1			
Whelan, W. F.			1	1			
Whitaker, Wm.				1			
Williams, Geo.		1					
Williams, J.					1		
Wilmot, J. B.				1			
Wilson, David.		1					
Winter, A. W.		1					
Winters, C. F.	1						
Wolfenden, Wm.		1					
Woodward, G. W.		1					
Wright, Robt.				1			
Yates, J. M.		1					
Total.	23	289	11	69	31	4	10

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—Fin.

N° 10.—LISTE des personnes employées par le département du revenu de l'intérieur, moyennant salaire, durant une partie de l'année expirée le 30 juin 1894.

NOMS.	PÉRIODE.	SERVICES.				
		Intérieur.	Accise.	Poids et mesures.	Gaz.	Falsific. des subst. alim.
Bishop, Allen.....	Du 6 novembre 1893 au 30 juin 1894.....		1			
Brown, Jas. F.....	Du 1er juillet 1893 au 28 février 1894.....	1				
Casey, Thomas.....	Du 1er juillet 1893 au 31 mars 1894.....					1
Caven, J. McD.....	Du 1er juillet 1893 au 30 novembre 1893.....		1			
Chartier, Etienne.....	Du 1er janvier 1894 au 30 juin 1894.....		1			
Dillon, T.....	Du 1er juillet 1893 au 31 mai 1894.....		1	1		
Fournier, L. A.....	Du 1er juin 1894 au 30 juin 1894.....			1		
Freed, A. T.....	Du 23 mai 1894 au 30 juin 1894.....			1		
Freeze, E. C.....	Du 1er juillet 1893 au 31 octobre 1893.....			1		
George, John.....	Du 14 mars 1893 au 30 juin 1894.....		1			
Good, H. L.....	Du 1er décembre 1893 au 30 juin 1894.....				1	
Lang, Victor.....	Du 1er juillet 1893 au 30 avril 1894.....		1			
Langlois dit Traversy, F. X.....	Du 1er juillet 1893 au 30 septembre 1893.....		1			
McKenzie, T. H.....	Du 1er juillet 1893 au 30 juin 1894.....			1		
McLean, Hector F. H.....	Du 20 mars 1894 au 30 juin 1894.....		1			
McLenaghan, N.....	Du 28 décembre 1893 au 30 juin 1894.....		1			
Parkinson, Edward B.....	Du 1er mars 1894 au 30 juin 1894.....		1			
Patterson, A. C.....	Du 1er juillet 1893 au 30 septembre 1893.....			1		
Scullion, P. J.....	Du 1er janvier 1894 au 30 juin 1894.....		1			
Wardell, R. S. R.....	Du 1er juin 1894 au 30 juin 1894.....		1			
	Total.....	1	12	6	1	1

RÉCAPITULATION.

Employés durant l'année, d'après état n° 9.....	437
do une partie de l'année, d'après état n° 10.....	21
Total.....	458
A déduire—Employés à l'accise et aux poids et mesures.....	2
do do do au gaz.....	9
do do do aux douanes.....	1
do do do à la falsification des subst. alim.....	2
do do aux poids et mesures et gaz.....	5
do do do à la falsific. des subst. alim.....	2
do do des douanes et à la falsification des subst. alim.....	1
	22
Total net.....	436

INDEX

	PAGE.
Acte des licences pour la vente des liqueurs	17
Acton "Free Press"	Abonnement 137
Adams, J. S.	Appointements 108
"Advance," The, Barrie	Abonnement 137
"Advertiser," The	Annonces 131
"Advocate," The, Toronto	Abonnement 137
Aikens, Culver et Cie	Frais judiciaires 115
Alexander, Thomas	Appointements 105
do	Frais de voyages 113
Alimentaires, falsification des substances—	Dépenses, page 17—Détails des 132
do do	Crédit 47
Allen, G. A.	Bordereau 117
do	Appointements 108
Allison, Chas.	do 141
"Almonte Times," The	Abonnement 136
Amor, Wm.	Appointements 105
Anderton, James, exécuteur	Remises 27
Anderton, J. W. do	do 27
Angers, C. P., C.R.	Frais judiciaires 114
Annexe A	Statistiques des revenus 49 à 103
do B	Détails des dépenses 104 à 154
Annuités des inspecteurs-mesureurs de bois	Détails des dépenses 121, 122
do do	Crédit 47
Appointements do	Détails des dépenses 120-123
do do	Crédit 47
Archambault, Mlle	Commission sur la vente d'estampilles pour tabac. 116
Arnold, Thomas	Dépenses imprévues 120
Atherton, R.	Distribution des saisies 129
do	Appointements 110
Atkin, John	Remises 28, 29
Aubin, A.	Appointements 145
Andette, L. A.	Comptes des timbres judiciaires 16
Autres recettes—Revenu de 6
Babington, F. W.	Appointements 132
Baby, Jos.	do 109
Baby, J. C.	do 109
Baby, W. A. D.	Bordereau 117
do	Appointements 104
Badenach, W. F.	Remises 30
Bailey, George	Dépenses imprévues 114, 143
Bailey, John	Acheteur 102
Baine, Mlle L.	Services supplémentaires 135
Bajus, P.—Succession de feu	Remises 26
Baker, Fred. E.	Frais judiciaires 114
Baker, John S.	Appointements 140
Banque de la Colombie-Britannique, La	Locataire 98
Barber, J. S.	Appointements 108
Baker, C.	do 109
Barrett, J. K.	Dépenses imprévues 142
do do	et appointements 112
Barrie, bureau du gaz de	do do 144
Barry, A.	Distribution des saisies 128, 129
Barsalo, Edward	Annuités d'inspecteur-mesureur de bois 119
do P.	Dépenses imprévues 122
Bate et Cie	do 137
Battle, M.	do et appointements 106
Bauer, Frank	Remises 27
Bayard, G. A.	Bordereau 117
do	Appointements 105
Beasley, R.	do 108
Beattie, Thomas	do 139
Beauchamp, J. P.	Bordereau 117
do	Appointements 109
Beauchesne, P. C.	Commission 116
Beaupré, H.	Louage de voiture 137

	PAGE.
Beaupré, Noël	Annuité d'inspecteur-mesureur de bois..... 121
Bédard, Jérémie	do do 121
Behan, Frères	Dépenses imprévues 120
Bélaire, A.	Appointements 109
Bell, Charles N.	Inspection des denrées 131
Bell, J. E.	Appointements 108
Bell, James	Remises 27
Bell, Cie de téléphone	Loyer de téléphone, etc. 120, 137
Belle-Rives, G.	Appointements 120
Belleville, division de l'accise.....	Dépenses imprévues et appointements..... 104
do bureau du gaz	do do 144
do bureau des poids et mesures	do do 139
Belyea, T. H.	Appointements 110
Bender, A. J.	Services professionnels..... 115, 133
Benjamin, E. R.	Timbres d'effets de commerc. 16
Bennett, James	Appointements 107
Bergeron, Joseph	Dépenses d'inspecteur-mesureur de bois... 121
do	Annuités do do 119
Berlin, bureau du gaz	Dépenses imprévues et appointements..... 144
Bernhardt, Louis	Remise 27
Bernhardt, Peter	do 27
Bernier, capit. A.	Distribution des saisies 126
Best, W. F.	Analyse des substances alimentaires. 132
Bickles, J. W.	Dépenses imprévues 113
do	Appointements 106, 144
Billets de banque de l'Amériq. Brit., Cie	Dépenses imprévues 113
Birney, J. W.	Commission 116
Birkett, T.	Dépenses imprévues 114, 134, 143
Bish, Philip	Bordereau 117
do	Appointements 104
Bishop, Alder	do 112
Bixel, Arthur	Remises 27
Bixel, Cyrus	do 26
Blackburn, R., et al	Locataires 98
Blackwood, William	Remises 27
Blair, H. C.	Commission 116
Blair, J. B.	Distribution des saisies 124
do	Appointements 107
Blake, P. H.	Remises 27
Blaisdell, N. S.	Locataire 98
Blatch, F. K.	Appointements 135
Blethen, C. W.	Distribution des saisies 129, 130
do	Appointements 111
Blundell, R.	do 112
Bois, G. A.	do 141
Boisseau, J.	Frais judiciaires 115
Boivin, C. A.	Appointements 110
Bolster, George I.	do 139
Boomer, J.	Acheteur..... 102
Boomer, J. B.	Appointements 107
Booth, J. R.	Locataire 98
Borbridge, S. et H.	Dépenses imprévues 143
Borden, Ritchie et Cie	Frais judiciaires 115, 133
Bordereau des officiers	Détails des dépenses 116, 117
Borradaile, R.	Dépenses imprévues et appointements. 112
Boswell et Frères	Remises..... 28
Bott, John	do 29
Boucher, O. N. E.	Appointements 110
Bourassa, G.	Distribution des saisies 126
Bourassa, Joseph	Appointements 109
Bourassa, P. E.	do 140
Bourget, O.	Distribution des saisies 126
do	Appointements 109
Bouteiller, G. A.	Bordereau 117
do	Appointements 104
Bowie, R.	Remises 27
Bowman, Allan	Appointements 104
Bowman, N.	Analyse des substances alimentaires 132
Bowen, N. H.	Acheteur 102
Bowes, William	Commission 114
Boyd, Angus	do 116
Boyd, S. J.	Appointements 106
Boyd, P.	do 107
Boyle, P.	do 109
Brabant, G. N.	do 109

Revenus de l'Intérieur—Accise.

	PAGE.
Bradley, Carrie	109
Brain, Edwin	27
“Brampton Times,” The	136
“Brandon Mail,” Brandon	136
Brantford, division de l'accise	104
Brennan, D. J.	117
Brennan, D. J.	108
Brennan, John	116
do	108
Bristol, passage d'eau de	13
Broadfoot, S.	104, 144
Brockville, bureau du gaz de	144
Brockville, “Times”	136
Bronson et Weston	98
Bronson & Weston Lumber Co., The	98
Brook, James A., et Cie	137
Brook, Joseph	102
Brousseau, J. B.	121
Brown, H. B., C.R.	114
Brown, J. F.	135
Brown, J. J.	116
do	105, 107
Brown, W. W., et Cie	114
Browne, G. W.	105
Brownlow, W. H.	142
Brunel, G.	135
Buckingham et Cumberland, passage d'eau	13
Buffalo et l'île de la Marine, passage d'eau	do 13
Buffalo et pointe près du passage d'eau de la Pointe-Albinot.....	Locataire..... 13
Buffalo et Pointe-Albinot, passage d'eau	do 13
Buffalo et Pointe-Shisler	do 13
Bulmer, W.	Appointements..... 109
Burgess, Thomas	Services..... 142
Burke, T.	Dépenses imprévues et appointements..... 112, 142
Burns, John	Appointements..... 135
Burrow, Stewart et Milne	Dépenses imprévues..... 143
Burrows, W.	do et appointements..... 144
Byrnes, John	Appointements..... 135
Cahill, J. H.	do 109
Cahill, J. W.	Bordereau..... 116
do	Appointements..... 108
Cahill, Thomas	do 106, 145
Cairns, Thomas	Remises..... 27
Calcutt, H.	do 28
Cameron, A. McK.	Commission..... 116
Cameron, D. M.	Distribution des saisies..... 127
do	Bordereau..... 117
do	Appointements..... 104
Campbell, George J.	Distribution des saisies..... 130
Campeau, F. R. E.	Appointements..... 135
“Canada,” Le	Abonnement..... 136
Canada Atlantique, Cie de ch. de fer	Fret..... 114
“Canadian Baptist”	Abonnement..... 137
“Canadian Gazette,” The, Londres, Ang.	do 137
“Canadian Manufacturer,” Toronto	do 136
Canadien du Pacifique, Cie de ch. de fer	Transport..... 131, 134
do	Locataire..... 109
Canadien du Pacifique, Cie du télégraphe	Dépenses imprévues..... 137
Canadienne, Cie de caoutchouc	do 147
Canadienne, Cie de messageries,	Transport..... 114, 131, 137, 147
Canadien, tabac en torquettes	Quantité prise pour la consommation..... 18
Cap-Breton, division de l'accise	Dépenses imprévues et appointements..... 111
do do	Distribution des saisies..... 130
do div. des poids et mesures	Dépenses imprévues et appointements..... 141
Cardinal et Ogdensburg, passage d'eau	Locataire..... 13
Carling, T. H.	Remises..... 26
Carmichael, D.	Locataire..... 98
Carroll, D.	Appointements..... 111
Carter et Cie.	Remise..... 27
Carter, Charles R.	Appointements..... 113
Carter, William	do 135
Casey, Thomas	do 132
“Casket,” Antigonish	Abonnements..... 136
Cassels, R., jeune.	Timbres judiciaires..... 16

	PAGE.
Casuel, Revenu	17
"Catholic Record," The	Abonnements..... 136
"Catholic Register," The	do..... 136
Cauchy, Charles	Annuité d'inspecteur-mesureur de bois..... 121
Cavan, W.	Bordereau..... 117
do	Appointements..... 108
Caven, A.	do..... 107
Caven, J. McD.	do..... 107
Chabot, F. X.	do..... 140
Chalut, J. O.	Appointements..... 140
Champness, F.	Commission..... 116, 131
Charlottetown, division de l'accise	Dépenses imprévues et appointements..... 111
do do	Distribution des saisies..... 130
do do division du gaz	Dépenses imprévues et appointements..... 146
do do des poids et mesures	do do..... 141
Chartier, E.	Appointements..... 110
Chatham, N.-B., division de l'accise	Dépenses imprévues et appointements..... 110
do do	Distribution des saisies..... 129
Chaudière Electric Light Co., The	Locataire..... 98
Chevalier, John	Acheteur..... 102
Chippewa et Schlosser, débarcadère	Passage d'eau..... 13
Chisholm, J. J.	Appointements..... 141
Chisholm, W. N.	do..... 106
Choat et Kern	Acheteur..... 102
Christie, W. J.	Appointements..... 111
Church, P. H. et L. R.	Locataire..... 98
Cigares—Honoraires de licences.....	18
do Licences émises, matériaux employés, quantité produite.....	78
do do do do état comparatif pour	
do 1892-93 et 1893-94.....	80
do Quantité prise pour la consommation.....	18
do Revenu.....	67
do do Remise.....	32
do do Etat comparatif.....	84
do do do indiquant l'augmentation ou la diminution mensuelle	
do pour 1892-93 et 1893-94.....	24, 25
do mouvements d'entrepôt.....	82
"Citizen," Ottawa	Abonnement..... 136
Cité de Montréal	Dépenses imprévues..... 122
Clark, A. F.	Appointements..... 107
Clark, A. J.	Commission..... 116
Clark, James A.	Appointements..... 110
Clark, J. A. P.	Remise..... 27
Clark, L. H.	do..... 26, 27
Cobourg, district du gaz	Dépenses imprévues et appointements..... 144
Codd, H. J. S.	Appointements..... 109
Code, A.	Analyses des substances alimentaires..... 132
do	Appointements..... 111
do	Frais de voyages..... 132
Code, Alex.	Appointements..... 139
Colclough, J. W.	do..... 111
Coleman, C.	do..... 107
Coleman, J. J.	Bordereau..... 117
do	Appointements..... 109
do	do..... 105
Cole's National Manufacturing Co.	Dépenses imprévues..... 142
"Colonist," The, Victoria, C.-B.	Abonnement..... 136
"Commercial and Financial Chronicle," N.-Y.—Abonnement.....	136
Commission sur la vente d'estampilles pour le tabac canadien en torchettes—Détails des	
dépenses.....	116
do do	do Crédit..... 47
do aux officiers de douane.	Détails des dépenses..... 116
do do	Crédit..... 47
Conroy, Mary	Locataires..... 98
Contrôleur, appointements du	Crédit..... 47
Conway, B. J.	Bordereau..... 117
do	Appointements..... 104
Cook, F.	Inspection des denrées..... 131
Cook, W. R.	Appointements..... 108
Cornwall, division de l'accise	Dépenses imprévues et appointements..... 104
do do du gaz	do do..... 144
Corporation de New-Westminster	Locataire..... 98
Cosgrave, James	Remise..... 27
Cosgrave, L. J.	do..... 27
Cosgrave, John	Appointements..... 139

Revenus de l'Intérieur—Accise.

	PAGE.
Costello, J. W.	142
Costigan, H. A.	111
do	131
Costigan, J. J.	132
do	109
do	132
Coughlin, D.	139
"Courrier du Canada," Le	137
"Courrier," The, Brantford	136
Courtney, J. J.	109
Coutlée, J. M.	98
Cowan, E.	141
Cowley, W.	142
Cox, William	116
Cranston, Adam	26
Crawford, W. P.	105
Creely, George	102
"Critic," The, Halifax	136
Cronmiller et White	28
Cross, A. E.	27, 29
Cross Point et Campbellton, passage d'eau.—Locataire	13
Crotty, John	116
do	108
Crowe, W.	117
do	108
Cullen, P.	109
Curless, C.	124-130
Currier, J. M.	98
"Daily Citizen"	136
"Daily Empire"	135
"Daily Examiner," Charlottetown	136
"Daily Free Press"	136
"Daily Gazette," Montréal	136
"Daily Globe," Toronto	136
"Daily Herald," Guelph	136
"Daily Herald," The, Montréal	136
"Daily Mail"	136
"Daily Mercury"	136
"Daily News," The, Berlin	136
"Daily Sun," Saint-Jean, N.-B.	136
"Daily Witness," Montréal	137
Danis, A. D.	116
Daoust, J. A.	140
Dart, H. J., et Cie.	133
Daveluy, George	122
Daveluy, J. P.	109
Davidson, Mlle E.	133
Davies, Robert	27
Davies, Thomas	27
Davis, T. G.	105
Davis, James	111
Davis, John	113
Dawes, A. J.	29
Dawes et Cie.	29
Dawson, W.	116
do	107
Deane, Mlle A. M.	135
DeMartigny, C. P. L.	120
Demers, E.	122
Demers, F. X.	121
Demers, L.	121
do	121
Dennis, W. A.	144
Dépenses imprévues des insp.-mes. de bois.	120-123
do do	Crédit..... 47
Départementales, dépenses imprévues	47
do dépenses, page 34	Détails des..... 135-138
do do	Crédit..... 47
Département, appointements	47
Dépenses imprévues de l'accise	47
do de l'accise, page 9.	Détails des..... 104 to 119
do do	Crédit..... 47
do générales de l'accise, page 9.	Détails des..... 104 to 146
Dépenses—Falsification des substances alimentaires, page 17.	Détails des..... 132
do Inspecteurs-mesureurs de bois, page 45.	do..... 94 à 97
do Départementales, page 34.	do..... 135 à 138

	PAGE.
Dépenses—Détails des (Annexe B).....	104 à 154
do Accise, page 9.....	104 à 119
do Inspection du gaz, pages 44 et 45. Détails des.....	104 à 147
do Tableau général.....	4, 5
do Inspection des denrées, page 17. Détails des.....	131
do Poids et mesures, pages 4, 5. Détails des.....	139 à 143
Desroches, D. Distribution des saisies.....	129
do Appointements.....	110
Devine, Felix M. do.....	106
Dewar, Colin Locataire.....	98
Diamond, W. J. Services professionnels.....	142, 143
Dibblee, William Appointements.....	110
Dick, J. W. do.....	107
Dickson, C. T. do.....	105, 106
Dillon, S. do.....	140
Dingman, N. J. do.....	107
Directeur de poste, Ottawa Frais de port pour l'année.....	137
Distribution des saisies.....	124
Districts, Inspecteurs de—Accise Dépenses imprévues et appointements.....	112, 113
do Gaz do do.....	146
do P. et M. do do.....	142
District de la Colombie-Britannique do et appointements.....	112
Dixon, H. G. S. Distribution des saisies.....	125
do Appointements.....	109
Dodd, Wm. Locataire.....	98
Dodds, E. W. Appointements.....	108
Doering et Marstrand Remises.....	28
Dominion, Cie de messageries Transport.....	137, 147
"Dominion Oddfellow," Toronto Abonnement.....	137
Dominion Phosphate Co. Locataire.....	100
Donaghy, William Appointements.....	104
Donovan, John Charriage.....	137
Dorion, J. T. Appointements.....	140
Dorval, George Dépenses d'inspecteur-mesureur de bois.....	121
do Honoraires do do.....	119
do Annuité do do.....	121
Dorval, Philippe Appointements.....	111
Dowling, Thomas do.....	108, 109
Doyle, B. J. do.....	106
Doyle, J. E. H. do.....	135
Doyon, J. A. do.....	135
Drake, Jackson et Helmcken Frais judiciaires.....	114
Drewry, E. L. Remises.....	27
Dubé, P. Distribution des saisies.....	127
Dudley, W. H. Bordereau.....	116
do Appointements.....	107
Duggan, Edward Annuité d'inspecteur-mesureur de bois.....	121
Duggan, James Dépenses do do.....	120
Duggan, W. Annuité do do.....	122
Dumbrille, J. Appointements.....	106
Dumbrille, R. W. do.....	105
Dumouchel, L. Distribution des saisies.....	125
do Appointements.....	109
Dundas et Waterloo, chem. de—Locataire. Menues dépenses.....	13
Dunlop, C. Appointements.....	108
Dunn, J. P. do.....	135
Dunnville, pont de Locataire.....	13
Duplessis, C. Z. Appointements.....	110
Dupuis, J. Distribution des saisies.....	127
Dustan, W. M. Dépenses imprévues et appointements.....	111
do Crédit.....	47
Earle, R. H. Appointements.....	105
Eaton, C. Remises.....	27
Edifices Revenu.....	13
Edmundston et Maine, passage d'eau Locataire.....	13
Edwards, J. B. Analyse des substances alimentaires.....	133
Egan, James Appointements.....	139
Egener, A. do.....	105
Eimer et Amend Dépenses imprévues.....	134
Elliott, G. M. Commission.....	116
do Appointements.....	145
do do.....	139
Elliott, T. H. Analyse des substances alimentaires.....	132
Ellis, W. H. Abonnement.....	135
"Empire," The, Toronto Remises.....	30, 31, 32
Empire Tobacco Co., The	

Revenus de l'Intérieur—Accise.

	PAGE.
Engrais	17
"Equity," The	136
Erb, A. A.	104
Ernskine, Wall et Cie.	27
Esmonde, J. P. et F. W.	137
"Evangelical Churchman," The	136
Evans, G. T.	107
"Evénement," L'	136
"Evening Journal," The	136
"Evening Telegram," The	136
Exécuteurs de James Anderton	27
Fabriques en entrepôt—Honoraires de licences	18
do Licences émises, matières employées et quantité produite	88
do do do do tableau comparatif pour 1892-93 et 1893-94	89
do Quantité prise pour la consommation	18
do Revenu	6
do do tableau comparatif indiquant l'augmentation et la diminution mensuelles pour 1892-93 et 1893-94	24, 25
do Remises de revenus	32
do Transactions se rattachant à la fabrication du vinaigre	90
do Mouvements d'entrepôt	91
Fabriques en entrepôt—Mouvements d'entrepôt—Tableau comp. pour 1892-93 et 1893-94	92
Fahey, Edward	105
Fahey, Owen	109
Fairall, H. S.	26, 28, 29
Falconer, J. E.	116
do Appointements	108
Feore, J. F.	121
Ferguson, J.	106
Ferguson, J. C.	132
do Analyse des substances alimentaires	110
do Appointements	132
do Frais de voyages	116
Ferland, Ed.	Commission sur la vente d'estampilles pour
Ferland, Pierre	Honoraires d'inspecteur-mesureur de bois
Findley, H.	119
Finlayson, Roderick	142
Fiset, A.	98
do Locataire	129
do Distribution des saisies	110
Fiset, M.	Analyse des substances alimentaires
Fisher, John	132
Fitzgerald, E. W.	Remboursements
Fitzgerald, J.	26
Fitzgerald, J., et Cie.	Appointements
Fitzpatrick, W. J.	139
Fitzroy et Onslow, passage d'eau	Dépenses imprévues
Flynn, D.	120
do do	120
do Appointements	110
Flynn, J. P.	Locataire
Foley, Mary	13
Forest, E. R.	Bordereau
do	116
Fort-Erié et Buffalo, passage d'eau	Appointements
Fortier, J. J. O.	107
Foss, E. S.	do
Foster, Henry	Services
do	120
do Distribution des saisies	125
Fournier, L. A.	Appointements
Fowler, George	109
Fox, J. D.	Locataire
Fox, Thomas	13
Frais judiciaires	110
Fraser, G. J.	Appointements
Fraser, P.	127
do	Bordereau
Fréchette, A.	117
Fréchette, E., et frères	Appointements
Frederick, Antoine	104
do	do
"Fredericton Farmer"	Dépenses
Frédéricton, district de gaz de	114, 115
do division des poids et mesures	104, 105
"Free Press," Acton	Distribution des saisies
"Free Press," Ottawa	126
Freed, A. T.	Appointements
do	109
do Services supplémentaires	135
do Remises	29, 31
do Dépenses d'inspecteur-mesureur de bois	121
do Honoraires do do	119
do Abonnement	136
do Dépenses imprévues et appointements	145
do do do	141
do Abonnement	137
do do	136
do Appointements	139

	PAGE.
Freeze, E. C.	141
Frenette, Joseph	121
Fyfe, James	143
Gagnon, Joseph Ant.	100
Gallagher, F.	120
Galt, G. F. et J.	27, 28
Garbatz, John	102
Gardner, W.	137
Garland, J. M.	142
Gatien, F.	110
Gauthier, P.	116
Gauvreau, G.	133
Gaz, inspection du—Dépenses, pages 44 et 45.	144 à 147
do	47
do	35
do	20 à 23
do	39
do	136
do	110
do	106
do	116
do	108
do	113
do	117
do	106
do	113
do	135
do	135
do	133
do	115
do	140
do	121
do	139, 144
do	121
do	112
do	146
do	115
do	105
do	111, 142
do	133
do	113
do	113
do	29, 30, 31, 32
do	146
do	27
do	114, 134
do	116
do	107
do	27
do	98
do	129, 130
do	111
do	139
do	111
do	122
do	137
do	13
do	117
do	106
do	112
do	120
do	13
do	106, 145
do	108
do	137
do	111
do	140
do	98
do	27
do	98
do	29, 30, 31, 32
do	105
do	136
do	104
do	144

Revenus de l'Intérieur—Accise.

	PAGE.
Guérard, L.	120
Hadrill, George	131
Hagan, James	134
do	135
Hagarty, Mlle B.	113
Hagarty, P.	117
do	111
Halifax, division de l'accise	111
do do	129, 130
do division du gaz	146
do do des poids et mesures	141
Hall, C. R.	135
Hall, J. J.	106
Hall, l'hon. John S.	114, 115, 133, 147
Halliday, W. A.	135
Hamel, A. F.	121
Hamilton, A. G.	116
Hamilton, division de l'accise	104, 105
do do do	124
do do du gaz	144
do do des poids et mesures	139
Hamilton, W. L.	112
Hanly, A.	105
Harney, Thomas	120
Harris, Bronson et Cie	98
Harrison, F. T.	132
Hart, P. D.	104
Harty, M. J.	106
Harvey, E. A.	111
Hasenfratz et Lawson	28
Haslam, W. H.	27, 29
Hastie, William.	109
Havres—revenu	13
Hawkins, A. C.	104
Hawkins, A. St. George	144
Hawkins, W. L.	111
Hayward, C. W.	28, 29
Hayward, W. J.	140
Hearn, John G.	121
Hébert, C. D.	110
Hébert, J. A. P.	140
Helliwell, H. N.	107
Henderson, W.	124
do	107
Heney, J. J.	26
Henry, J. M. B.	106
Henry, James	30, 31
Henwood, George	112
"Herald," The, Halifax	136
Hergott, Frères	28
Heron, W. L.	135
Hesson, C. A.	124
do	147
Heuser, Henry	26
Heuser, Peter	26
Hicks, W. H.	145
do	105
Higgins, Frank E.	115
Higgins, Miss M.	113
Higman, O.	135
do	142
Hill, A. M.	110
Himsworth, William	135
Himsworth, William	135
Hobbs, G. N.	105
Hodgins, F. E.	133
Hogg, William A.	116
Holden, Daniel	102
Holliday, Thomas	27
Holmes, Margaret	120
Honoraires	119
do	47
Hopkins, J. L.	33
Houde, B. & Co.	29, 30, 31, 32
Howard, A. L.	26
Dépenses imprévues	131
Inspection des denrées	134
Dépenses imprévues	135
Services	113
Service supplémentaire	117
Bordereaux	111
Appointements	111
Dépenses imprévues et appointements	129, 130
Distribution des saisies	146
Dépenses imprévues et appointements	141
do do	135
Appointements	106
do	114, 115, 133, 147
Frais judiciaires	135
Service supplémentaire	121
Annuité d'inspect.-mesureur de bois	116
Commission	104, 105
Dépenses imprévues et appointements	124
Distribution des saisies	144
Dépenses imprévues et appointements	139
do do	112
do do	105
Appointements	120
Appointements	98
Locataires	132
Analyses des substances alimentaires	104
Appointements	106
do	111
do	28
Remises	27, 29
do	109
Appointements	13
Appointements	104
do	144
do	111
Remises	28, 29
Appointements	140
Dépenses imprévues	121
Appointements	110
do	140
do	107
Distribution des saisies	124
Appointements	107
Remises	26
Appointements	106
Remises	30, 31
Appointements	112
Abonnement	136
Remises	28
Appointements	135
Distribution des saisies	124
Appointements	147
Remise	26
do	26
Dépenses imprévues	145
Appointements	105
Frais judiciaires	115
Service supplémentaire	113
Services d'homme de loi	135
Frais de voyage	142
Appointements	110
do	135
Frais de voyages	135
Appointements	105
Frais judiciaires	133
Commission	116
Acheteur	102
Remises	27
Dépenses imprévues	120
Détails des dépenses	119
Crédit	47
Remises	33
do	29, 30, 31, 32
do	26

	PAGE.
Howard, W. W. S.	116
do	108
Howden et Howden	115
Howden, J. H.	115
Howden, Richard	106
Howe, William	114
Howie, A.	117
do	104
Hublely, H. H.	111
Hudon, A.	109
Hudson, William	98
Huetner, C.	27, 28
Huetner, Henry	27
Huff, George A.	98
Huggard, R. T.	142, 146
Hughes, Henry	141
Hughes, R. A.	140
Hull Ferry	13
Hurst, Levi B.	108
Hurtubise, W.	137
Ile du Prince-Edouard, divis. de l'accise	112
Iler, B.	117
do	107
Imperial Oil Co.	33
Imprimeur de la reine	137
do	137
do	137
do	137
do	137
Inspecteur des fabriques en entrepôt	113
do distilleries	113
do fabriques de tabac	113
Inspecteur en chef—Accise	113
do Types	142
Inspection des denrées—Dépense, page 17.	131
do	47
do Crédit pour	94-97
Inspection et mesurage du bois—Dépenses, page 43.	47
do do	94, 95
do do	96
do do	97
do do	14
do do	20-23
do do	136
“Intelligencer,” The, Belleville	137
“Investigator,” The, Toronto	106
Ironside, G. A.	105
Irwin, R.	139
Irwin, S.	111
James, T. C.	116
Jameson, S. B.	116
Jamieson, R. C.	107
do	121
Jobin, Jacques	117
Johnson, G. E. (lisez Johnstone)	107
do	104
Johnson, J. J.	139, 144
Johnson, W.	145
Johnstone, J. K.	142
Johnstone, W. J.	108
Joliette, division de l'accise	124
do do	116
Joncas, P. L.	108
Jones, Andrew	116
Jones, E. H.	138
Jones, John	116
Jones, N. B.	112, 146
Jones, R.	28
Jones, Simeon	137
“Journal of Commerce”	108
Jubenville, J. P.	120
Kane, J. R.	28
Kappler, Joseph	116
Kavanagh, J. J.	117
Keeler, G. S.	107
Keeler, G. S.	116
do	117
do	107
Bordereau	116
Appointements	108
Frais judiciaires	115
do	115
Appointements	106
Dépenses imprévues	114
Bordereau	117
Appointements	104
do	111
do	109
Locataire	98
Remises	27, 28
do	27
Locataire	98
Appointements	142, 146
do	141
do	140
Locataire	13
Appointements	108
Voiture	137
Dépenses imprévues et appointements	112
Bordereau	117
Appointements	107
Remises	33
Livres	137
Lithographie	137
Publications parlementaires	137
Impressions	137
Papeterie	137
Dépenses imprévues	113
do et appointements	113
do	113
Dépenses imprévues et appointements	113
do do	142
Détails de la	131
Dépenses, page 43.	47
Détails des dépenses	94-97
Crédit	47
Quantité inspectée et mesurée, etc., Québec	94, 95
do Montréal, Lachine et Sorel	96
do Trois-Rivières	97
Revenu	14
do dépôts mensuels	20-23
Abonnement	136
do	137
Appointements	106
do	105
do	139
do	111
Commission	116
Bordereau	116
Appointements	107
Annuité d'inspecteur-mesureur de bois	121
Bordereau	117
Appointements	107
do	104
do	139, 144
do	145
Dépenses imprévues et appointements	142
do do	108
Distribution des saisies	124
Commission	116
Appointements	108
Commission	116
Dépenses imprévues	138
Commission	116
Appointements	112, 146
Remises	28
Abonnement	137
Appointements	108
Dépenses imprévues	120
Remises	28
Commission	116
Bordereau	117
Appointements	107

Revenus de l'Intérieur—Accise.

	PAGE.
Keilty, Thomas	106
Kelly, E.	132, 141
do	132
Kelly, Ed.	122
do	121
do	119
Kelly, John	120
Kelly, J. T.	129, 130
Kelly, M.	121
do	119
Kelly, M. J.	140
Kendrick, E. B.	133
Kennedy, William	112
Kenning, J. H.	108
Keogh, P. M.	116
do	108
Kidd, Thomas	132
do	132
Kilroy, E. T.	117
do	108
King, R. M.	111
King, N. B., division des poids et mesures—	141
Kingston, division de l'accise	112
do do do	105
do do du gaz	144
do do des poids et mesures	139
Knight, Joseph	146
Knowlson, J. B.	106
Labatt, John	26, 29
Labatt, George T.	27, 29
Lafamme, Joseph S.	121
Laidman, R. H.	139
Lane, T. M.	109
Lang, Victor	106
Langlois, succession de F. X.,	127
do do	109
Langston, Fred.	26, 29
“La Patrie”	136
Laporte, G. A.	109
Larivière, A. C.	111
Laroche et Cie	120
LaRue, George	133
do do et appointements	109
do do	126
do do	132
LaRue, P.	126
La Salle, B.	16
Laurentides Cie de pulpe des	100
Lavallée, V. P.	108
Laverdure, E. G.	98
Lavergne, L.	137
Lawder, John	108
Lawlor, H.	124
do	108
Lawlor, R. A.	110, 146
Lawson, John	29
Leahy, John	28
Lecours, H. T.	108
Lee, Edward	105
Leighton, W. K.	112, 142
Lemesurier, J.	29, 30, 31, 32
Lemieux, Z.	120
LeMoine, J.	109
LeMoine, J. M.	112
“Le Monde”	136
Lépine, L.	127
do	117
do	109
“Le Prix Courant,” Montréal	136
Leprohon, R. M.	108
Lett, F. F. A.	106
Le Vasseur, N.	145
Lindberg, John	28
Liste des personnes employées dans le ministère du revenu de l'intérieur	147 à 155
Listowel, division du gaz	144

	PAGE.	
"Liverpool Times," The	Abonnement.....	137
Lockquell, L.	Annuité d'inspecteur-mesureur de bois.....	121
Logan, J.	Appointements.....	105
London, division de l'accise	Dépenses imprévues es appointements.....	105
do do du gaz	do do.....	144
do do des poids et mesures	do do.....	139
Looby, John	Appointements.....	142
Lottridge, J. M.	Remises.....	26
Loyers de chutes d'eau et autres—Annexe A.	A.....	47
do do	Compte des locataires.....	98 à 101
do do	Dépôts mensuels.....	12
do do	Revenu.....	20-23
do do	Crédit.....	12
Luke, Joseph	do.....	27
Lyman, Fils et Cie	Dépenses imprévues.....	133, 142, 147
Lynch, John	Annuité d'inspecteur-mesureur de bois.....	121
Lynch, P.	Appointements.....	139
Lynes, K.	do.....	104, 144
Lyons, Ed.	do.....	105
Lyons, John	do.....	139
Macdonald, A. B.	do.....	106
Macdonald, D.	do.....	108
Macdonald, J. A.	do.....	139
Macdonald, Très-révérend évêque	Locataire.....	100
Macfarlane, Thomas	Appointements.....	132
do	Frais de voyages.....	132
MacIntyre, D.	Appointements.....	104
MacKay, G. W.	do.....	105
Macon, F. E. (lire Marcon)	Bordereau.....	116
Macpherson, D.	Remises.....	28
Magness, Robt.	Appointements.....	139, 142
Maguire, James	Dépenses imprévues.....	120
Mainville, C. P.	Appointements.....	109
"Mail," The, Toronto	Abonnement.....	136
Malo, T.	Appointements.....	109
Malone, J. C.	Annuité d'inspecteur-mesureur de bois.....	121
Malone, T.	Dépenses imprévues.....	123
do	Appointements.....	122
Malone, Thomas	Annuité d'inspecteur-mesureur de bois.....	122
Malone, Thomas, jeune.	Honoraires d'inspecteur-mesureur de bois.....	119
Malone, Thomas, aîné	do do.....	119
Malt—Honoraires de licences.....		18
do Licences émises, grain employé et quantité produite.....		60
do do do tableau comparatif pour 1892-93 et 1893-94.....		61
do Quantité prise pour la consommation.....		18
do Revenu.....		6
do do Tableau comparatif indiquant l'augmentation et la diminution mensuelles pour 1892-93 et 1893-94.....		24, 25
do do Remises.....		26 à 29
do do Mouvements d'entrepôt.....		62, 63
do Tableau comparatif des entrepôts de malt pour les exercices terminés le 30 juin 1893 et 1894.....		64, 65
Malt—Liquueur de—Honoraires de licences.....		18
do do Licences émises, matières employées et quantité produite.....		66
do do do tableau comparatif indiquant l'augmentation et la diminution mensuelles pour 1892-93 et 1893-94.....		24, 25
do do Quantité prise pour la consommation.....		18
do do Remises.....		26
do do Revenu.....		6
Manitoba—division de l'accise	Dépenses imprévues et appointements.....	112
Mann, Mlle J.	Service supplémentaire.....	113
Manning, J.	Appointements.....	109
Marcon, F. E. (voir Macon)	do.....	108
Marentette, A.	do.....	139
Marion, J. E. E.	do.....	108
Marshall, F.	do.....	106
Martineau, S.	Commission sur la vente d'estamp. à tabac.....	116
Masson F.	Bordereau.....	117
do	Appointements.....	106
Masson et Cie.	Dépenses imprévues.....	137
Mattman, F. X.	Remises.....	28
Maveitty, Mme.	Dépenses imprévues.....	137
Maury, Jonathan	Locataire.....	98
May, George, et Fils	Dépenses imprévues.....	142
Mayon, D. J.	Service supplémentaire.....	113, 133

Revenus de l'Intérieur—Accise.

	PAGE.
Menues dépenses, page 17	131 à 134
do	47
Menus travaux publics	13
do	20 à 23
Menus revenus, page 17	131
do	47
Meredith, T. G.	133, 142
Messier, J. S.	115
Messner, F. X.	28
Metcalfe, W. F.	107
Miall, E.	135
do	135
Miller, A.	146
Miller, J. E.	111, 146
Miller, M.	120
Miller, W. F.	124
do	104
Millett, James E.	27
Millier, E.	117
do	109
Milligan, R. J.	140
Milliken, E.	107
Milner, W. C.	116
"Minerve," La	137
"Mining Review," The, Ottawa	137
Ministère des postes	16
Ministère du revenu de l'intérieur	148 à 155
Mitchell, R., et Cie	134
Molson, J. H. R.	28
Moncton, division du gaz	146
Mongeon, Cyrille	140
"Moniteur Acadien," Shédiac, N.-B.	136
Montants votés et dépenses autorisées pour	47
Monteith, J. A.	112
Montréal, bur. des insp. mes. de bois	122
do division de l'accise	112
do do	108, 109
do do	124 à 126
do division du gaz	145
do do des poids et mesures	140
do bureau de poste	122
Moore, T.	111
Moore, William	105
Moreau, Alfred	140, 145
Morency, D.	122
"Morning Herald"	136
Morrisburg et Waddington, pas. d'eau	13
Morrisette, Jos.	121
Morrow, John	112, 113
Mulhern, M. M.	104, 144
Munro, H. D.	111, 146
Munro, William	121
Murphy, J. J.	134
Murphy, M.	102
Murphy, T.	121
Murray, A. E.	108
Murray, D.	117
do	109
Murton, Harry	27
"Muskoka Herald," The, Bracebridge	137
McAdam, L.	102
McAllister, A.	104
McAlpin, E. A.	30, 31, 32
McAlpin Tobacco Co., The	29, 30
McCallum, A., et Cie	120
McCarthy, D. J.	27, 28
McCarthy, John P.	135
McClanaghan, M.	109
McCloskey, J. R.	129
do	110
McConville, J. N. A.	114
McCormick, John	122
McCormick, R. A.	134
McCoy, William	117
do	104
Détails des	131 à 134
Crédit	47
Revenu	13
do recettes mensuelles	20 à 23
Détails des	131
Crédit	47
Services professionnels	133, 142
Frais judiciaires	115
Remises	28
Appointements	107
Appointements	135
Frais de voyages	135
Appointements	146
do	111, 146
Dépenses imprévues	120
Distribution des saisies	124
Appointements	104
Remises	27
Bordereau	117
Appointements	109
do	140
do	107
Commission	116
Abonnement	137
do	137
Compte de timbres d'effets de commerce	16
Liste des personnes employées dans le	148 à 155
Dépenses imprévues	134
Remises	28
Dépenses imprévues et appointements	146
Appointements	140
Abonnement	136
chaque service	47
Appointements	112
Dépenses imprévues et appointements	122
do do	112
do do	108, 109
Distribution des saisies	124 à 126
Dépenses imprévues et appointements	145
do do	140
Dépenses imprévues	122
Appointements	111
do	105
do	140, 145
Annuité d'insp.-mes. de bois	122
Abonnement	136
Locataire	13
Annuité des insp. mes. de bois	121
Dépenses imprévues et appointements	112, 113
Appointements	104, 144
do	111, 146
Annuité d'insp.-mes. de bois	121
Dépenses imprévues	134
Acheteur	102
Annuité d'inspecteur-mesureur de bois	121
Appointements	108
Bordereau	117
Appointements	109
Remises	27
Abonnement	137
Acheteur	102
Appointements	104
Remises	30, 31, 32
do	29, 30
Dépenses imprévues	120
Remises	27, 28
Appointements	135
do	109
Distribution des saisies	129
Appointements	110
Frais judiciaires	114
Annuité d'inspecteur-mesureur de bois	122
Dépenses imprévues	134
Bordereau	117
Appointements	104

	PAGE.
McCuaig, A. F.	104
McCullough, A.	142
do	135
McDonald, J. A.	116
do	107
McDonald, John	139
McDonald, M. A.	111
McDonald, William	115
McFarland, C. D.	105
McGill, A.	132
McGowan, William	128, 129
McGuire, F. J.	116
McInenly, T.	121
McIntyre, Très-révérend évêque	100
McKay, John	141
McKay, John, et Cie	98
McKendry, D.	121
do	119
McKenzie, T. H.	139
McKimm, U. H.	106
McLean, F. H.	116
do	108
McLenaghan, N.	106
McLeod, Col. J. F.	16
McLeod, Neil	115, 143
McMorran, R. M.	134
McNaughton, John	121
McPeak, William	121
do	119
McPherson, A. F.	104
McPhie, D.	146, 147
do	144
McSween, James	105
Nanaimo, division du gaz	146
Nantel, W. B.	114
Napanee, division du gaz	145
Nash, S. C.	28
do	111
"National," The	136
Negretti et Zambra	114
Nettle, R.	135
Newby, F.	135
New-Edinburgh et Gatineau, pas. d'eau	13
"News," The, Kingston	136
"News," The, Sorel	136
"News," The, Smith's-Falls	137
do	137
New-Westminster, division du gaz	146
Nichol, S.	137
Nichols, J. T.	126
Nicholson, D.	31
Noël, Elie	121
Nolan, J. C.	102
"Nor-Wester," Winnipeg	137
"North-West Review," The, Winnipeg	137
Nouveau-Brunswick, division de l'accise	112
Nouv.-Ecosse et I.P.-E., div. de l'accise	112
O'Brien, E. C.	109
O'Brien, J. F.	104
O'Brien, Martin	121
do	119
O'Brien, W. J.	116
O'Connor, D., jeune	114
O'Connor et Hogg	133
Ochsner, Robert	28
O'Dell, C. J.	29
do	105
O'Donnell, J.	117
O'Donoghue, M. J.	104
do	114, 147
Oertling, L.	109
O'Flaherty, E. J.	145
O'Flaherty, M. J.	123
Ogden, C. R.	27
O'Keefe, Eugène	27
Oland, J. C.	26, 28, 29
Olivier, J. A.	140
Appointements	104
Dépenses imprévues	113, 134, 138, 142
Appointements	135
Bordereau	116
Appointements	107
do	139
do	111
Frais judiciaires	115
Appointements	105
do	132
Distribution des saisies	128, 129
Commission	116
Annuité d'inspecteur-mesureur de bois	121
Locataire	100
Appointements	141
Locataires	98
Dépenses d'inspecteur-mesureur de bois	121
Honoraires do do	119
Appointements	139
do	106
Bordereau	116
Appointements	108
do	106
Compte de timbres d'effets de commerce	16
Frais judiciaires	115, 143
Dépenses imprévues	134
Annuité d'inspecteur-mesureur de bois	121
Dépenses d'inspecteur-mesureur de bois	121
Honoraires do do	119
Appointements	104
Dépenses imprévues	146, 147
Appointements	144
do	105
Dépenses imprévues et appointements	146
Frais judiciaires	114
Dépenses imprévues et appointements	145
Remises	28
Appointements	111
Abonnement	136
Dépenses imprévues	114
Appointements	135
do	135
Locataires	13
Abonnement	136
do	136
do	137
Dépenses imprévues	146
Louage de voiture	137
Appointements	126
Remises	31
Annuité d'inspecteur-mesureur de bois	121
Acheteur	102
Abonnement	137
Abonnement	137
Dépenses imprévues et appointements	112
Dépenses imprévues	112
Appointements	109
do	104
Dépenses d'inspecteur-mesureur de bois	121
Honoraires do do	119
Commission	116
Dépenses imprévues	114
Services professionnels	133
Remise	28
do	29
Appointements	105
Bordereau	117
Appointements	104
Dépenses imprévues	114, 147
Appointements	109
do	145
Dépenses imprévues	123
Remises	27
do	26, 28, 29
Appointements	140

Revenus de l'Intérieur—Accise.

	PAGE.
O'Leary, T. J.	116
do	107
O'Mullen, J. C.	28, 29
Ontario, division de l'accise	112
Orillia, division des poids et mesures	139
Ormiston, John	116
do	20 à 23
do	24, 25
do	98
Ottawa, Cie de ch. de fer électrique	106
do division de l'accise	124
do do	145
do division du gaz	139
do division des poids et mesures	13
Ouellette Street—Détroit—Passe d'eau	106
Owen-Sound, division de l'accise	145
do do du gaz	136
"Oxford Tribune," The, Ingersoll	30, 31, 32
Pace, J. B., Tobacco Co., The	109
Panneton, G. E.	145
Pape, James	13
Papineauville et quai de Brown, pas. d'eau	136
"Paris-Canada,"	116
Park, W. A.	112
Parkinson, E. B.	13
Partie des édifices, Portland, N.-B.	13
Passage d'eau—Revenu	136
"Patrie," La	121
Party, Thomas	142
Patterson, A. C.	120
Patton, James	98
Peel, A.	13
Pembroke et île des Allumettes, trav. de	110
Perkins, L. A.	98
Perkins, Lyman	98
Perley et Pattie	109
Perry, G. L.	109
Personnes employées par le ministère du revenu de l'intérieur—Liste des	148 à 155
Perth, division de l'accise	106
Peterborough, division de l'accise	106
do do division du gaz	145
Petit, J. B.	140
Petrie, J. et J.	98
Petrie, Mme M.	98
Pétrole, honoraires d'inspection	18
do nombre de colis inspectés	86
do do do	Etat comparatif des honoraires d'inspection pour 1892-93 et 1893-94
do Revenu des honoraires d'inspection — Etat comparatif indiquant l'augmentation et la diminution mensuelles pour 1892-93 et 1893-94	24-25
do Remises	33
Pictou, division de l'accise	111
do do	130
do division des poids et mesures	141
Pierce et Cie	98
Pinhey, Henry	140
Pinsonnault, A. C.	109
Piper, Harry	140
Plamondon, M. A.	14
"Planet," The	137
Plant, Barry	131
Poids et mesures	47
do do	38
do do	43
do do	139 à 143
do do	36, 37
do do	20 à 23
do do	35
do do	47
Pole, C. W.	104
Port-Arthur, division de l'accise	106
"Post," The, Dufferin	137
Potters, Charles	113
Potvin, Nap.	135
Powell, Alex.	102

	PAGE.
Powell, J. B.	104
Power, Richard	120
Power, Thomas A.	105
"Presbyterian Witness"	136
Prescott, division de l'accise	106, 107
Prescott et Ogdensburgh, passage d'eau	13
Pritchard et Andrews	113, 134, 137, 142, 147
"Progrès" du Saguenay	136
Proteau et Carignan	29
Provost, J. J.	140
Purdie, S. A.	145
Putney, A.	128
Quain, Redmond	135
Québec, corporation de	120
do bureau de poste	120
do bureau des inspect.-mes. de bois	120
do division de l'accise	112
do do	109
do do	126, 127
do division du gaz	145
do commissaires du havre	98
do division des poids et mesures	140
Queenston, passage d'eau	13
Queenston et Lewiston, passage d'eau	13
Quinn, J. D.	117
do	108
"Quotidien," Lévis	137
Rabais	12, 14
Racicot, E., C.R.	114
Ramon, P.	108
Rancour, N.	120
Rankin, John	98
Ratchford, C. E.	116
Rau, Mary	27, 29
Rayburn, R.	116
Ready, James	28, 29
Reddan, C. J.	108
Reddin, James	141
Registraire, Cour de l'échiquier	113
"Regina Leader," Régina, T.N.-O.	136
Reid, succesion de Robert	102
Reilly, J. S.	109
Reinhardt, C. S.	28
Remises	26 à 33
Rennie, G.	107, 145
Revenu—Inspection du bois de construction	14
do Accise	6, 7
do Inspection du gaz	39, 40
do En général	3
do Loyers de chutes d'eau et autres	12
do Timbres judiciaires	40
do Spiritueux pyroxyliques	93
do Menus travaux publics	13
Revenu—Dépôts mensuels	20 to 23
do Poids et mesures	36
Revenu de l'accise	7
do do Tableau comparatif indiquant l'augmentation et la diminution mensuelles pour 1892-93 et 18-94	24, 25
do do Dépôts mensuels	20 à 23
do do Remises	26 à 33
Revenu des ponts	13
Richard, D.	141
Richard, J. U.	140
Richelieu et Ontario, Cie de Navigation du	98
"Richmond Guardian," Québec	136
Ridgway, Wm., Londres, Angl.	136
do do à divers journaux	29, 30, 31, 32
Ritchie, D., et Cie	98
Robertson, David	116
Robidoux, Ferd.	135
Robins, P. M.	145
Roche, H. G.	98
Rochester, John	13
Rockliffe et Pointe Gatineau, passage d'eau	107
Rogerson, J. M.	134
Rosenthal, A.	134

Revenus de l'Intérieur—Accise.

	PAGE.
Ross, A.	127, 128
Ross, H. E.	142
Ross, S. F.	104
Rosser, G.	133
Roth, Robert	27
Rouleau, J.	126
do	109
Rousseau, David	134
Rowan, A.	146
Rowland, E.	105
Rowland, F.	105
Rowland, John	98
Roy, A.	122
Roy, J. A.	28
Rudolph, Henry	26.
Russell, W. W.	142
Ryan, Edward	131
Ryan, J. B.	141
Ryan, William	109
Sainte-Catherine, division de l'accise	107
Saint-Hyacinthe, division de	110
do do	128
Saint-Jean, division de	110
do do	128, 129
Saint-Jean, N.-B., division de	110
do do	129
do do district du gaz	146
do do division des poids et mesures. Dépenses imprévues et appointements	141
Saint-Léonard et Van Buren, passage d'eau. Locataire	13
Saisies—Distribution des	124 to 130
do Accise. Récapitulation	130
do do Revenu	6
do do Etat comparatif indiquant l'augmentation et la diminution mensuelles pour 1892-93 et 1893-94	24, 25
do do Revenu des dépôts mensuels	20 à 23
do do Remises	:3
Sarnia, district du gaz	145
Saucier, X.	111
Sault-Sainte-Marie, passage d'eau	13
"Scandinavian Canadian," Winnipeg	136
Scarth, W. F.	116
Schram, B.	107
Schwan, David	27
Scott, J. P.	29
Scovil, W. B.	141
Scullion, P. J.	109
Scullion, W. J.	117
do	109
Seagram, J. E.	27
"Sentinel," The, Toronto	137
Service préventif	47
Sexton, J.	127
do	117
do	109
Shanacy, M.	124
do	107, 144
Shaw, C. S., et Cie	137
Shaw, J. F.	135
Shea, Patrick	27, 28
Sherbrooke, division de l'accise	110
do do	127, 128
do do district du gaz	145
Simpson, A. F.	134
do	127, 128
do	110, 145
Simpson, T. W.	27
Sinon, E. H.	104
Sixsmith, Mlle B.	142
Skead, l'hon. James, succession de feu	98
Slattery, Ralph	124
do	106
Slattery, Thomas	139
Sleeman, George	27, 29
Sleeman, John	28
Smith, Mlle E.	135

	PAGE.
Smith, Richard	27
Smyth, B. B.	110
Sorel. Division de l'accise	110
do do	129
"Sorelois," Le	136
"Spectator," Hamilton	137
Spence, F. H.	107
Spence, John	104
Spereman, J. J.	104
do	117
Spiritueux—Mouvement des distilleries	54, 55
do Honoraires des licences	18
do Lic. émises, matières employées et quantités produites.	50, 51
do do état comparatif pour 1892-93 et 1893-94.	52, 53
do Quantité prise pour la consommation	18
do Revenu	6
do do Etat comparatif indiquant l'augmentation et la diminution mensuelles pour 1892-93 et 1893-94.	24, 25
do do Remises	26
do do Mouvements d'entrepôt.	56, 57
do do état comparatif pour 1892-93 et 1893-94.	58, 59
Spiritueux pyroxyliques—Tableau indiquant les dépenses. Crédit	47
do do recettes nettes.	3, 46
do do transact. se rat. à la fabrique des.	46
do Etat indiquant la quantité de matières premières en mag. au commencement et à la fin de l'année, et apportées et employées pendant l'année 1893-94	93
do Etat de la quantité de matières premières employées et spiritueux pyroxyliques produits.	93
do Etat de la quantité de spiritueux pyroxyliques en magasin au commencement et à la fin de l'année, et apportés, vendus, ou autrement disposés pendant l'année 1893-94.	93
Spratt, Joseph	98
"Springhill News," Springhill	137
Sproule, W. H.	137
"Standard," The	136
Standish, J. G.	117
do	111
Stanley, T. D.	114
Statistique de l'accise.	50 à 92
Steel, J. J.	26
Stephens, H. M.	134
Stewart, James	105
Storr, A. M.	137
Strangman, C.	28
Stratford, division de l'accise	107
do district du gaz	145
Stratton, W. C.	107
do	124
do	131
do	133
do	116
Street, A. F.	116
Substances alimentaires, falsification des—Dépenses, page 17. Détails des.	132
do do do Crédit.	47
Succession de feu P. Bajus	26
Succession de feu Robert Reid	102
Sullivan, Timothy	102
do do	124
Sweeney, Daniel	124
Syndics d'écoles	98
Tabac à priser. Quantité prise pour la consommation.	18
Tabac brut en feuilles, quantité prise pour la consommation.	18
Tabac canadien en torquettes	116
do do	77
do do	18
do do	6
do Honoraires des licences	18
do Licences émises	68, 69
do do	70, 71
do	18
do Feuilles vertes prises pour la consommation	18, 19
do do transactions d'entrepôt.	73, 74
do do	75, 76
do Revenu	6

Revenus de l'Intérieur—Accise.

	PAGE.
Tabac canadien	24, 25
do do remises.....	29-32
do do transactions d'entrepôt.....	73, 74
do do do	75
do do A priser	18
do do do	73
do do do	74
do Estampilles	117
do do	47
Taché, P. V.	115
Tassé, A.	137
Taylor, G. W.	124
do	107
Taylor, H. J.	28
Taylor, J. F.	105
Tennant, J. F.	116
Terrebonne, division de l'accise	110
do do	129
Tétreau, Nérée	98
Thibault, C.	115
Thomas, J. S.	139
Thomas, P.	111
Thomas, Robert	117
do	108
Thomas, W. J.	27
Thorpe, Abraham	102
Thompson et Perkins	98
Thompson, J. A.	142
Thurso et Clarence, passage d'eau	13
Till, T. M.	104
Timbres d'effets de commerce—Comptes des distributeurs	16
do de gaz	35
do do Revenu	39
do judiciaires—Commission allouée	40
do do Compte des distributeurs	16, 39
do do Revenu	16
do de poids et mesures—Détruits ou renvoyés par les distributeurs	36, 37
do do do Compte des distributeurs	16
do do do Revenu	35
Timbres d'effets de commerce—Comptes des distributeurs	16
Timbres judiciaires	16
do do Revenu	35
“Times,” The, Moncton	136
Todd, Martin W.	27
Todd, Thos.	140
Tomlinson, W. W.	140
Tompkins, P.	117
do	111
Toronto B. et M. Cie	27
Toronto, district de l'accise	112
do division do	107, 108
do do do	124
Toronto, district du gaz	145
do division des poids et mesures	140
Toupin, F. X. J. A.	127
do	117
do	108
Tourchot, A. L.	132
Tracy, J. P.	105
“Trade Review,” The	136
Tremane, L. E.	141
“Tribune,” The, Minnedosa	137
Trois-Rivières, division de l'accise	110
do do	129
do do division des poids et mesures	140
Trudel, E.	127
Tuckett, George T.	29, 30, 31, 32
Turgeon, P. L.	120
Tyrrell, Mlle M. J.	133
“Union Standard,” Thornbury	137
“United Canada”	135
Vachon, J. B.	121
Valade, F. X.	132

	PAGE.
Valin, J. E.	135
" Vallée d'Ottawa," La	136
Vancouver, division de l'accise	111, 112
do district du gaz	146
Ventes de terres, page 12	102, 103
Verner, F.	109
Victoria et Black Rock, passage d'eau	13
do B. and Ice Co.	27
do Phoenix B. Co.	29
do division de l'accise	112
do district du gaz	146
do division des poids et mesures	142
Villeneuve, J.	Annuité d'inspecteur-mesureur de bois.. 121
Villeneuve, J.	Appointements... 109
Vinaigre—Etat indiquant les mouvements	des fabriques en entrepôt... 90
Vincent, J. L.	Dépenses imprévues... 142
do	Inspection des denrées... 131
do	Appointements... 112
" Volksblatt," New-Hamburg	Abonnement... 137
Wainwright, F. G.	Appointements... 111
Wallace, G. H.	Commission... 116
Waller, J.	Appointements... 106
Walsh, D. J.	Distribution des saisies... 128, 129
do	Appointements... 107
Walsh, M.	Services professionnels... 143
Walsh, Wm.	Annuité d'inspecteur-mesureur de bois... 121
Wardell, R. S. R.	Appointements... 111
Warren, G. S.	Distribution des saisies... 126
" Watchman," The	Annonces... 131
Watkins, J. A.	Distribution des saisies... 125, 128, 129
do	Appointements... 109
Watson, J.	Appointements... 132
do	Frais de route et autres dépenses... 132
Webbe, C. E. A.	Appointements... 105
Wells, Edgar A. (lisez Wills)	Inspection des saisies... 131
Weir, James	Bordereau... 117
do	Appointements... 901
" Welland Telegraph," Welland	Abonnement... 136
" Western World"	do... 136
Westman, Thomas	Distribution des saisies... 124
do	Appointements... 107
do	Frais de voyages... 113
Weyms, C.	Appointements... 107
Wheatley, A. E.	do... 139
Whelan, W. F.	do... 120
Whitehead, Mlle J.	Dépenses imprévues... 134
Whittaker, W. W.	Appointements... 139
Warton Docks	Locataire... 13
Wickwire, W. N.	Remises... 28, 29
Williams, G.	Appointements... 112
Williams, J.	do... 144
Williams, S.	Locataire... 98
Williamson, A. M.	Commission... 116
Wills, Edgar A. (voir Wells)	Inspection des denrées... 131
Wilmot, J. B.	Appointements... 141
Wilson, D.	do... 105
Wilson, John	Locataire... 100
Wilson, M. S.	Remises... 26
Wilson, William	do... 29
Windsor, division de l'accise	Dépenses imprévues et appointements... 112
do do	do do... 108
do division des poids et mesures	do do... 140
Winnipeg, division de l'accise	do do... 111
do do du gaz	do do... 146
do do des poids et mesures	do do... 142
do " Free Press"	Abonnement... 137
Winslow, A.	Remises... 28
Winter, A. W.	Appointements... 108
Winter, C. F.	do... 135
do	Frais de voyages... 135
Wiser, J. P.	Remises... 27
Wiser, J. P., et Fils	Dépenses imprévues... 113
Wolfenden, W.	Appointements... 112, 146
Wood, l'hon. John F.	Appointements... 135
do	Frais de voyages... 135

Revenus de l'Intérieur—Accise.

	PAGE.
Woodward, G. W.	117
do	104
“World,” The, Chatham, N.-B.	136
“World,” The, Toronto	136
do	136
Wright, R. J.	140
Wright, Mlle S. E.	138
Wright, W. J.	147
Yarmouth, div. des poids et mesures	141
Yates, James M.	117
do	104, 105
Young, Levi	98
Bordereau	117
Appointements	104
Abonnements	136
do	136
Appointements	140
Services supplémentaires	138
Services professionnels	147
Dépenses imprévues et appointements	141
Bordereau	117
Appointements	104, 105
Locataire	98

RAPPORT, ETATS ET STATISTIQUE

DES

REVENUS DE L'INTÉRIEUR

DU

CANADA

RELATIFS À

L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN

1894

2^{ME} PARTIE

INSPECTION DES POIDS ET MESURES ET DU GAZ

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE

1894

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR

SUR

L'INSPECTION DES POIDS ET MESURES ET DU GAZ.

A l'honorable Contrôleur
du revenu de l'intérieur.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les services d'inspection des poids et mesures et du gaz, avec les tableaux statistiques ordinaires y relatifs, pour l'exercice terminé le 30 juin 1894.

1. Les droits perçus pendant l'exercice, pour l'inspection des poids et mesures, se sont élevés à \$38,631.52 ; pour l'exercice précédent le chiffre avait été de \$39,411.06.

2. La dépense totale a été de \$73,398.38 ; elle avait été de \$71,657.96 pendant l'exercice terminé le 30 juin 1893.

3. A l'annexe A se trouve un tableau de la dépense et de la recette de chaque division d'inspection.

4. Les annexes B, C et D donnent un état détaillé des poids, mesures et instruments de pesage présentés à la vérification, vérifiés ou rejetés, pendant l'exercice.

Voici un résumé des opérations du service :—

—	Présentés.	Vérifiés.	Rejetés.	Pourcent des rejets.
Poids du Canada.....	72,733	72,594	139	0.17
Mesures de capacité du Canada.....	85,481	84,675	806	0.94
do longueur.....	5,060	5,018	42	0.83
Balances à bras égaux.....	11,917	11,848	69	0.57
Romaines.....	4,443	4,405	38	0.86
Balances-basculées.....	23,554	23,255	299	1.22
Poids tolérés.....	1,259	1,252	7	0.55
Mesures tolérées.....	148	148

5. Je dois attirer votre attention sur ce que les dépenses pourraient être considérablement diminuées dans plusieurs des divisions sans nuire à l'efficacité du service, en réduisant le personnel des aides-inspecteurs.

INSPECTION DU GAZ.

6. La recette totale du service de l'inspection du gaz et des compteurs, pour l'exercice terminé le 30 juin 1894, a été de \$16,558.94, tandis qu'elle avait été de \$13,205.91 pour l'exercice terminé le 30 juin 1893.

7. La dépense totale a été de \$21,775.31, contre \$19,241.03.

8. A l'annexe E se trouve un relevé des dépenses et des recettes du service de l'inspection du gaz et des compteurs dans chaque district d'inspection.

9. On trouvera à l'annexe F un état du pouvoir éclairant et de la pureté du gaz inspecté durant l'exercice.

10. Là où l'inspection a été faite, le pouvoir éclairant a été constaté être comme suit :—

Endroit.	Nombre d'épreuves.	Trop faible.	Endroit.	Nombre d'épreuves.	Trop faible.
Barrie	11		Stratford	12	
Belleville	17		Sainte-Catherine	11	
Berlin	12	1	Saint-Thomas	12	
Brantford	11		Toronto	105	
Brockville	12		Windsor	12	
Chatham	12		Woodstock	12	
Cobourg	12		Montréal	106	
Cornwall	12		Québec	12	
Dundas	11		Sherbrooke	12	
Galt	12		Chatham, N.-B.	16	1
Guelph	12		Frédéricton	12	
Hamilton	12		Moncton	9	
Ingersoll	12		Saint-Jean, N.-B.	82	
Kingston	39		Halifax	24	
Lindsay	12		Pictou	12	
Listowell	12		Yarmouth	12	
London	35		Charlottetown	35	
Napanee	12	6	Winnipeg	12	
Ottawa	24		Nanaimo	5	
Owen-Sound	12		New-Westminster	6	
Peterborough	12		Vancouver	6	
Port-Hope	12		Victoria	25	
Sarnia	10				

PURETÉ.

11. Il n'a été fait d'expériences pour constater le degré de pureté du gaz que dans les villes d'Ottawa, Toronto, Montréal, Québec, Saint-Jean et Halifax.

12. A Ottawa, le nombre des épreuves a été comme suit :

Pour le soufre, 24 épreuves. Excès en aucun temps.

Pour l'ammoniaque, 24 épreuves. Excès deux fois.

Pour l'hydrogène sulfuré, 24 épreuves. Présence en aucun temps.

13. A Toronto :—

Pour le soufre, 24 épreuves. Excès en aucun temps.

Pour l'ammoniaque, 24 épreuves. Excès en aucun temps.

Pour l'hydrogène sulfuré, 105 épreuves. Présence en aucun temps.

Revenus de l'Intérieur—Poids et mesures et gaz.

14. A Montréal :—

Pour le soufre, 24 épreuves. Excès en aucun temps.
 Pour l'ammoniaque, 24 épreuves. Excès en aucun temps.
 Pour l'hydrogène sulfuré, 145 épreuves. Présence en aucun temps.

15. A Québec :—

Pour le soufre, 24 épreuves. Excès en aucun temps.
 Pour l'ammoniaque, 24 épreuves. Excès en aucun temps.
 Pour l'hydrogène sulfuré, 24 épreuves. Présence en aucun temps.

16. A Saint-Jean, N.-B.:—

Pour le soufre, 40 épreuves. Excès en aucun temps.
 Pour l'ammoniaque, 39 épreuves. Excès une fois.
 Pour l'hydrogène sulfuré, 86 épreuves. Présence en aucun temps.

17. A Halifax :—

Pour le soufre, 24 épreuves. Excès en aucun temps.
 Pour l'ammoniaque, 24 épreuves. Excès en aucun temps.
 Pour l'hydrogène sulfuré, 24 épreuves. Présence en aucun temps.

18. En sus de ce qui précède, l'épreuve pour constater la présence de l'hydrogène sulfuré a été faite avec les résultats suivants, à chacun des endroits ci-dessous, où le pouvoir éclairant du gaz a aussi été examiné :—

Endroit.	Nombre d'épreuves.	Présence.	Endroit.	Nombre d'épreuves.	Présence.
Barrie.....	11	Port-Hope	19
Belleville.....	17	Sarnia.....	10
Berlin.....	12	Stratford.....	12
Brantford.....	11	Sainte-Catharine.....	11
Brockville.....	12	Saint-Thomas.....	12
Chatham.....	12	Windsor.....	12
Cobourg.....	19	Woodstock.....	12
Cornwall.....	12	Sherbrooke.....	12
Dundas.....	11	Chatham, N.-B.....	16
Galt.....	12	Frédéricton.....	12
Guelph.....	12	Moncton.....	9
Hamilton.....	12	Pictou.....	12
Ingersoll.....	12	Yarmouth.....	12
Kingston.....	36	Charlottetown.....	35
Lindsay.....	12	Winnipeg.....	12
Listowel.....	12	Nanaimo.....	5
London.....	35	New-Westminster.....	6
Napanee.....	12	1	Vancouver.....	6
Owen-Sound.....	12	Victoria, C.-B.....	25
Peterborough.....	12			

19. Les détails de l'inspection des compteurs à gaz se trouvent à l'annexe G. Pour les deux derniers exercices ce service offre les chiffres suivants :—

	Présentés à la vérification.	Rejetés.
1892-93	10,194	165
1893-94	12,833	180

20. C'est avec plaisir que j'attire votre attention sur ce que les recettes de l'inspection du gaz ont dépassé, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1894, de \$7,865.15 celles de tout autre exercice précédent, excepté l'exercice terminé le 30 juin 1893, et je n'ai pas de doute qu'avant longtemps on pourra porter les recettes au chiffre des dépenses, et cela sans trop obérer les fabricants de gaz.

EDWD. MIALL,

Commissaire du revenu de l'intérieur.

OTTAWA, 5 novembre 1894.

Revenus de l'Intérieur—Poids et mesures et gaz.

ANNEXE A.

ÉTAT des recettes et des dépenses des poids et mesures, pour l'exercice qui a fini le 30 juin 1894.

Divisions d'inspection.	Inspecteurs et aides-inspecteurs.	DÉPENSES.							Recettes.
		Appointements.	Frais de saisie.	Aide dans des cas particuliers.	Loyer.	Frais de voyages.	Divers.	Totaux.	
<i>Province d'Ontario.</i>		\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Belleville...	Johnson, Wm... Slattery, Thos... Irwin, S.....	2,333 29	25 70	75 00	313 54	172 36	2,919 89	1,221 51
Hamilton ..	McKenzie, T. H. Freed, A. T.... McDonald, John Marentette, A.. Laidman, R. H.. Beattie, John... Fitzgerald, E. W. Wheatley, A. E.)	5,711 42	338 11	195 34	6,244 87	7,274 72
Kingston...	Macdonald, J. A. Whitteker, W. W. Griffin, W. W...)	2,400 00	135 00	393 29	235 41	3,163 70	1,381 79
London	Egan, Jas..... Coughlin, D.... Thomas, J. S....)	2,700 00	5 25	562 35	125 94	3,393 54	2,922 89
Orillia . . .	Bolster, Geo. I.. Lyons, John.... Elliott, T. H....)	2,300 00	597 25	45 75	2,943 00	957 87
Ottawa.....	Code, A..... Cosgrove, John.. Gorman, M..... Lynch, P.....)	3,000 00	2 40	349 99	711 90	137 60	4,201 89	1,768 32
Toronto	Piper, H..... Milligan, R. J.. Wright, R. J.... Todd, Thos.....)	3,400 00	718 43	93 34	4,211 77	3,807 28
Windsor ...	Haywood, W. J.. Hughes, R. A....)	1,800 00	578 73	51 77	2,430 50	1,731 08
	Totaux.....	23,644 71	33 35	559 99	4,213 60	1,057 51	29,509 16	21,065 46

ANNEXE A—*Suite.*ÉTAT des recettes et des dépenses des poids et mesures, etc.—*Suite.*

Divisions d'inspection.	Inspecteurs et aides-inspecteurs.	DÉPENSES.								Recettes.	
		Appointe- ments.	Frais de saisie.	Aide dans des cas particu- liers.	Loyer.	Frais de voyages.	Divers.	Totaux.			
<i>Province de Québec.</i>		\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	
Montréal...	Chalut, J. O.... Daoust, J. A.... Dorion, G. T.... Gervais, S..... Dillon, S..... Richard, J. U.... Baker, J. S..... Hébert, J. A. P. Tomlinson, W. M. Fournier, L. A..	7,097 20	761 11	275 07	8,133 38	8,552 41		
Québec....	Bourassa, P. E.. Kelley, M. J.... Pinhey, H..... Chabot, F. X.... Petit, J. B..... Guay, A..... Moreau, A.....	4,549 93	3 85	150 00	1,172 96	57 03	5,933 77	2,597 93		
T.-Rivières.	Olivier, J. A.... Provost, J. J.... Mongeon, C.....	2,199 96	208 32	32 86	2,441 14	1,203 53		
	Inspect. de district	1 50	1 50		
	Totaux.....	13,847 09	3 85	150 00	2,143 89	364 96	16,509 79	12,353 87		
<i>Province du Nouveau-Brunswick</i>											
Frédéricton.	Freeze, E. C.... Bois, Geo.....	733 32	25 75	6 91	765 98	113 88		
King..	Scovil, W. B.... Richard, D.....	1,400 00	273 50	19 53	1,693 03	654 26		
Saint-Jean..	Wilmot, J. B... Cowan, E. Bois, Geo.....	2,000 00	132 88	9 49	2,142 37	782 60		
	Inspect. de district	31 85	0 47	32 32		
	Totaux.....	4,133 32	463 98	36 40	4,633 70	1,550 74		
<i>Province de la Nouvelle-Ecosse.</i>											
Cap-Breton.	Tremaine, L. E... Ryan, J. B.....	800 00	167 23	35 62	1,002 85	296 05		
Halifax....	Kelly, E.....	1,600 00	375 00	224 97	126 28	2,326 25	956 76		
Pictou.....	McKay, J. Chisholm, J. J..	1,500 00	118 67	30 50	1,649 17	510 85		
Yarmouth..	Allison, C.....	1,000 00	169 72	21 67	1,191 39	259 02		
	Totaux.....	4,900 00	375 00	680 59	214 07	6,169 66	2,022 68		

Revenus de l'Intérieur—Poids et mesures et gaz.

ANNEXE A—Fin.

ÉTAT des recettes et des dépenses des poids et mesures, etc.—Fin.

Divisions d'inspection.	Inspecteurs et aides-inspecteurs.	DÉPENSES.							Recettes.
		Appointe- ments.	Frais de saisie.	Aide dans des cas particu- liers.	Loyer.	Frais de voyages.	Divers.	Totaux.	
		\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
<i>Province de l'Île du Prince-Edouard.</i>									
Charlotte- town.....	Reddin, Jas..... Hughes, Henry..}	1,800 00	194 95	44 63	2,039 58	387 35
<i>Province du Manitoba.</i>									
Winnipeg...	Huggard, R. T... Cowley, W. Costello, J. W. Ross, H. E. Paterson, A. C. Russell, W. W. Looby, John.....}	4,689 28	346 72	135 00	165 75	64 91	5,401 66	773 27
	Inspect. de district	358 35	358 35
	Totaux.....	4,689 28	346 72	135 00	524 10	64 91	5,760 01	773 27
<i>Province de la Colombie-Britannique.</i>									
Victoria....	Findley, Hugh... Leighton, W. K. }	1,150 00	300 00	394 20	84 57	1,928 77	478 15
<i>En général.</i>									
Insp. en chef des étalons	Johnstone, W. J..	2,000 00	259 80	69 25	2,329 05	
Insp. des fab. de balances	Magness, R.	750 00	570 97	2 14	1,323 11	
Dépenses imprévues.		2,006 02	2,006 02	
Impressions.		451 10	451 10	
Lithogra- phie.....		187 00	187 00	
Papeterie...		551 43	551 43	
	Totaux.....	2,750 00	830 77	3,266 94	6,847 71	

RÉCAPITULATION.

Ontario.....	23,644 71	33 35	559 99	4,213 60	1,057 51	29,509 16	21,065 46
Québec.....	13,847 09	3 85	150 00	2,143 89	364 96	16,509 79	12,353 87
Nouveau-Brunswick.....	4,133 32	463 98	36 40	4,633 70	1,550 74
Nouvelle-Ecosse.....	4,900 00	375 00	680 59	214 07	6,169 66	2,022 68
Île du Prince-Edouard.....	1,800 00	194 95	44 63	2,039 58	387 35
Manitoba.....	4,689 28	346 72	135 00	524 10	64 91	5,760 01	773 27
Colombie-Britannique.....	1,150 00	300 00	394 20	84 57	1,928 77	478 15
En général.....	2,750 00	830 77	3,266 94	6,847 71	
Grands totaux.....	56,914 40	37 20	346 72	1,519 99	9,446 08	5,133 99	73,398 38	38,631 52

ANNEXE

POIDS et mesures inspectés pendant l'exercice qui a fini le 30 juin 1893 ;
dans chaque division, dans chaque

DIVISIONS D'INSPECTION.	POIDS						MESURES DE		
	du Canada.		de troy.		divers.		du Canada.		
	Présentées à la vérification.	Vérifiées.	Rejetées.	Présentées à la vérification.	Vérifiées.	Rejetées.	Présentées à la vérification.	Vérifiées.	Rejetées.
<i>Ontario.</i>									
Belleville	1,295	1,295	...	1	1	...	930	930	...
Hamilton	12,939	12,936	3	39	39	3	5,479	5,450	29
Kingston	1,385	1,310	75	2	10,739	9,999	740
London	3,748	3,747	1	4	10,229	10,229	...
Orillia	1,305	1,305	2	1,148	1,147	1
Ottawa	2,773	2,770	3	19	2,765	2,764	1
Toronto	5,059	5,059	...	4	4	15	11,650	11,650	...
Windsor	3,140	3,137	3	1,754	1,753	1
Totaux	31,644	31,559	85	43	43	44	44,694	43,922	772
<i>Québec.</i>									
Montréal	20,645	20,635	10	32	32	88	20,638	20,628	10
Québec	8,018	7,986	32	863	859	4	3
Trois-Rivières	3,656	3,656	5	3,613	3,601	12
Totaux	32,319	32,277	42	32	32	956	30,324	30,299	25
<i>Nouveau-Brunswick.</i>									
Frédéricton	231	231	266	266	...
King	1,106	1,106	39	1,268	1,266	2
Saint-Jean	2,218	2,218	6	3,330	3,330	...
Totaux	3,555	3,555	45	4,864	4,862	2
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>									
Cap-Breton	439	433	6	64	494	489	5
Halifax	1,403	1,403	100	1,980	1,980	...
Pictou	1,001	1,001	3	944	944	...
Yarmouth	604	604	47	652	652	...
Totaux	3,447	3,441	6	214	4,070	4,065	5
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>									
Charlottetown	597	597	464	464	...
<i>Manitoba.</i>									
Winnipeg	610	608	2	842	840	2
<i>Colombie-Britannique.</i>									
Victoria	561	561	223	223	...

B.

nombres totaux des instruments présentés à la vérification, vérifiés ou rejetés,
province et dans tout le Canada.

CAPACITÉ	diverses.	MESURES DE LONGUEUR.											
		BALANCES, ETC.											
		Balances à bras égaux.			Romaines.			Balances-basculs, ponts à bascule, etc.					
Présentées à la vérification.	Vérifiées.	Rejetées.	Présentées à la vérification.	Vérifiées.	Rejetées.	Présentées à la vérification.	Vérifiées.	Rejetées.	Présentées à la vérification.	Vérifiées.	Rejetées.		
...	...	7	7	...	203	203	...	71	71	...	764	764	...
...	3	383	383	...	2,700	2,687	13	2,193	2,189	4	5,637	5,604	33
...	...	196	179	17	235	203	32	41	31	10	799	699	100
...	617	612	5	347	342	5	1,476	1,428	48
...	...	206	206	...	221	221	...	62	58	4	684	679	5
...	17	298	298	...	353	353	...	30	30	...	1,412	1,407	5
...	...	463	463	...	895	895	...	493	493	...	1,678	1,678	...
...	...	84	84	...	520	520	...	108	107	1	1,181	1,175	6
...	20	1,637	1,620	17	5,744	5,694	50	3,345	3,321	24	13,631	13,434	197
...	80	2,176	2,157	19	3,042	3,040	2	745	743	2	5,228	5,187	41
...	...	535	531	4	1,136	1,127	9	59	51	8	759	759	...
...	...	285	285	...	535	531	4	14	13	1	677	669	8
...	80	2,996	2,973	23	4,713	4,698	15	818	807	11	6,664	6,615	49
...	34	34	...	2	2	...	73	73	...
...	...	4	4	...	183	182	1	31	31	...	410	403	7
...	3	54	54	...	339	339	...	37	37	...	421	421	...
...	3	58	58	...	556	555	1	70	70	...	904	897	7
...	89	87	2	26	24	2	192	173	19
...	26	132	132	...	245	245	...	35	35	...	565	565	...
...	3	41	41	...	168	168	...	29	29	...	390	390	...
...	8	136	136	...	100	100	...	18	18	...	148	148	...
...	37	343	341	2	602	600	2	108	106	2	1,295	1,276	19
...	...	10	10	...	112	112	...	14	14	...	271	271	...
...	4	15	15	...	92	91	1	35	34	1	409	382	27
...	...	1	1	...	98	98	...	53	53	...	380	380	...

ANNEXE

Poids et mesures inspectés pendant l'exercice qui a fini le 30 juin 1894;
dans chaque division, dans chaque

RÉCAPIT

DIVISIONS D'INSPECTION.	POIDS									MESURES DE		
	du Canada.			de troy.			divers.			du Canada.		
	Présentés à la vérification.	Vérifiés.	Rejetés.	Présentés à la vérification.	Vérifiés.	Rejetés.	Présentés à la vérification.	Vérifiés.	Rejetés.	Présentés à la vérification.	Vérifiés.	Rejetés.
Ontario	31,644	31,559	85	43	43		44	43	1	44,694	43,922	772
Québec	32,319	32,267	52	32	32		956	952	4	30,324	30,299	25
Nouveau-Brunswick	3,555	3,555					45	45		4,864	4,862	2
Nouvelle-Ecosse	3,447	3,447					214	212	2	4,070	4,065	5
Ile du Prince-Edouard	597	597								464	464	
Manitoba	610	608	2							842	840	2
Colombie-Britannique	561	561								223	223	
Totaux	72,733	72,594	139	75	75		1,259	1,252	7	85,481	84,675	806

Revenus de l'Intérieur—Poids et mesures et gaz.

B—Fin.

nombres totaux des instruments présentés à la vérification, vérifiés ou rejetés,
province, et dans tout le Canada.

LATION.

CAPACITÉ		MESURES DE LONGUEUR.			BALANCES, ETC.								
diverses.					Balances à bras égaux.			Romaines.		Balance-basculés, ponts à bascule, etc.			
Présentés à la vérification.	Vérifiés.	Présentés à la vérification.	Vérifiés.	Finallement rejetés.	Présentés à la vérification.	Vérifiés.	Finallement rejetés.	Présentés à la vérification.	Vérifiés.	Finallement rejetés.	Présentés à la vérification.	Vérifiés.	Finallement rejetés.
20	20	1,637	1,620	17	5,744	5,694	50	3,345	3,321	24	13,631	13,434	197
80	80	2,996	2,973	23	4,713	4,698	15	818	807	11	6,664	6,615	49
3	3	58	58		556	555	1	70	70		904	897	7
37	37	343	341	2	602	600	2	108	106	2	1,295	1,276	19
.....	10	10	112	112	14	14	271	271
4	4	15	15	92	91	1	35	34	1	409	382	27
4	4	1	1	98	98	53	53	380	380
148	148	5,060	5,018	42	11,917	11,848	69	4,443	4,405	38	23,554	23,255	299

ANNEXE

Poids du Canada et mesures linéaires, de chaque dénomination, pendant l'exercice qui

DIVISIONS D'INSPECTION.	POIDS DU													
	Avoir													
	60 liv.	50 liv.	30 liv.	20 liv.	10 liv.	7 liv.	5 liv.	4 liv.	3 liv.	2 liv.	1 liv.	8 on.	4 on.	2 on.
<i>Ontario.</i>														
Belleville.....					4	28	84	103	242	232	137	126	122	
Hamilton.....	20				5	3	229	109	2,147	3,117	2,692	992	898	895
Kingston.....					3		58	108	108	215	229	175	155	132
London.....				1	3	15	107	267	351	684	626	419	393	341
Orillia.....							27	72	124	270	249	142	134	117
Ottawa.....					12	19	119	115	270	460	451	314	354	259
Toronto.....	2		1	8	33		131		653	1,001	946	577	528	441
Windsor.....					5	7	58	191	252	584	555	362	325	307
Totaux.....	2	20	1	9	61	48	757	946	4,008	6,573	5,980	3,118	2,913	2,614
<i>Québec.</i>														
Montréal.....	519	67	11	15	86	34	1,013	781	1,846	3,069	3,076	2,520	2,402	2,111
Québec.....		90	23	37	93	367	467	591	488	1,100	1,064	1,020	940	836
Trois-Rivières.....		13	4	7	13	6	308	194	382	556	531	507	470	341
Totaux.....	519	170	38	59	192	407	1,788	1,566	2,716	4,725	4,671	4,047	3,812	3,288
<i>Nouveau-Brunswick.</i>														
Frédéricton.....					1		8	26	7	42	37	29	26	24
King.....		44	5	7	11	7	43	129	103	224	178	112	88	78
Saint-Jean.....					3	22	73	211	110	469	368	282	239	216
Totaux.....		44	5	7	15	29	124	366	220	735	583	423	353	318
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>														
Cap-Breton.....		19	10	8	20	1	23	12	50	105	74	33	30	22
Halifax.....		47			1	27	45	103	62	304	261	156	139	117
Pictou.....						11	30	55	59	218	182	115	101	90
Yarmouth.....		1	1	1	1	6	15	53	20	137	104	70	64	60
Totaux.....		67	11	9	22	45	113	223	191	764	621	379	334	289
<i>Ile du Prince-Edouard</i>														
Charlottetown.....						2	16	28	44	164	128	80	79	68
<i>Manitoba.</i>														
Winnipeg.....		104				1	14	7	75	108	98	39	34	34
<i>Colombie-Britannique.</i>														
Victoria.....						1	7	1	41	46	102	81	75	67

C.

présentés à la vérification dans chaque division d'inspection, a fini le 30 juin 1894.

CANADA.										MESURES LINÉAIRES.												
du poids.																						
1 on.	8 dr.	4 dr.	2 dr.	1 dr.	½ dr.	Nombre total.	Poids de troy.	Divers poids.		6 pieds.	5 pieds.	1 verge.	½ verge.	2 pieds.	1 pied.	½ pied.	Chaines de 100 pieds.	Chaines de 66 pieds.	Galons ou rubans.	Nombre total.	Diverses mesures.	
103	68	26	11	8	1	1,295																
883	794	146	8	1		12,939		39														
108	61	19	9	5		1,385																
265	172	80	12	10	2	3,748																
104	49	11	4	1		1,305																
228	118	27	10	7	1	2,773																
367	238	89	23	21		5,059		4														
253	162	68	5	4	2	3,140																
2,311	1,662	466	82	57	6	31,644	43	44														
1,770	996	142	46	40	1	20,645	32	88														
639	228	33	2			8,018		863														
214	98	10	2			3,656		5														
2,623	1,322	185	50	40	1	32,319	32	956														
18	12	1				231																
65	18	4				1,106		39														
173	46	7				2,218		6														
256	76	12				3,555		45														
17	9	1				439		64														
108	19	9	2	3		1,403		100														
76	48	14	5	1	1	1,001		3														
48	17	6				604		47														
249	93	30	7	4	1	3,447		214														
58	19	6	2	3		597																
34	25	18	9	13		610																
51	15	3	1			561																

ANNEXE

Poids du Canada et mesures linéaires, de chaque dénomination, pendant l'exercice qui

DIVISIONS D'INSPECTION.	POIDS DU													
	Avoir													
	60 liv.	50 liv.	30 liv.	20 liv.	10 liv.	7 liv.	5 liv.	4 liv.	3 liv.	2 liv.	1 liv.	8 on.	4 on.	2 on.
<i>Ontario.</i>														
Belleville.....					4	28	84	103	242	232	137	126	122	
Hamilton.....	20			5	3	229	109	2,147	3,116	2,691	991	898	895	
Kingston.....				3		42	83	104	213	222	164	150	127	
London.....			1	3	15	107	267	351	684	626	418	393	341	
Orillia.....						27	72	124	270	249	142	134	117	
Ottawa.....				12	19	119	115	270	460	451	314	352	259	
Toronto.....	2	1	8	33		131		653	1,001	946	577	528	441	
Windsor.....				5	7	58	191	252	584	555	362	324	306	
Totaux.....	2	20	1	9	61	48	741	921	4,004	6,570	5,972	3,105	2,905	2,608
<i>Québec.</i>														
Montréal.....	519	67	11	15	86	34	1,013	780	1,846	3,067	3,074	2,519	2,401	2,110
Québec.....		90	23	37	92	364	467	585	488	1,095	1,055	1,015	937	835
Trois-Rivières.....		13	4	7	13	6	308	194	382	556	531	507	470	341
Totaux.....	519	170	38	59	191	404	1,788	1,559	2,716	4,720	4,663	4,041	3,708	3,286
<i>Nouveau-Brunswick.</i>														
Frédéricton.....					1		8	26	7	42	37	29	26	24
King.....		44	5	7	11	7	43	129	103	224	178	112	88	78
Saint-Jean.....					3	22	73	211	110	469	368	282	239	216
Totaux.....		44	5	7	15	29	124	366	220	735	583	423	353	318
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>														
Cap-Breton.....		19	10	8	20	1	21	50	105	74	37	28	22	16
Halifax.....		47			1	27	45	103	62	304	261	156	139	117
Pictou.....						11	30	55	59	218	182	115	101	90
Yarmouth.....		1	1	1	1	6	15	53	20	137	104	70	64	60
Totaux.....		67	11	9	22	45	111	261	246	733	584	369	326	233
<i>Ile du Prince-Edouard</i>														
Charlottetown.....						2	16	28	44	164	128	80	79	68
<i>Manitoba.</i>														
Winnipeg.....		104				1	14	7	74	108	97	39	34	34
<i>Colombie-Britannique.</i>														
Victoria.....						1	7	1	41	116	102	81	75	67

Revenus de l'Intérieur—Poids et mesures et gaz.

C—Suite.

inspectés et vérifiés dans chaque division d'inspection, a fini le 30 juin 1894.,

CANADA.										MESURES LINÉAIRES.												
du poids.																						
1 on.	8 dr.	4 dr.	2 dr.	1 dr.	½ dr.	Nombre total.	Poids de troy.	Poids divers.	6 pieds.	5 pieds.	1 verge.	¾ verge.	2 pieds.	1 pied.	½ pied.	Chaînes de 100 pds.	Chaînes de 66 pds.	Galons ou rrbans.	Totaux.	Mesures tolérées.		
103	68	26	11	8	1	1,295		39												7		
883	794	146	8	1		12,926														383		
108	61	19	9	5		1,310														383		
265	172	80	12	10		3,747														179	3	
104	49	11	4	1	1	1,305																
227	118	27	10	7		2,770														206		
367	238	89	23	21		5,059		4	15											298		
252	162	68	5	4	2	3,137														462	17	
2,309	1,662	466	82	57	5	31,559	43	43												84		
																				1,619	20	
1,768	996	142	46	40	1	20,635	32	88												1		
638	227	33	2			7,986		859												2,156	80	
214	98	10	2			3,656		5												531		
2,620	1,321	185	50	40	1	32,277	32	952												285		
																				2,972	80	
18	12	1				231																
65	18	4				1,106		39												4		
173	46	7				2,218		6												54	3	
256	76	12				3,555		45														
																				58	3	
9	1					433		62												32		
108	19	9	2	3		1,403		100												132	26	
76	48	14	5	1	1	1,001		3												41	3	
48	17	6				604		47												136	8	
241	85	29	7	4	1	3,447		212												341	37	
58	19	6	2	3		597														10		
34	25	18	9	13		608														15	4	
51	15	3	1			561														1		

ANNEXE

Poids du Canada et mesures linéaires, de chaque dénomination, pendant l'exercice qui

DIVISION.	POIDS DU												
	Avoir												
	60 liv.	50 liv.	30 liv.	20 liv.	10 liv.	7 liv.	5 liv.	4 liv.	3 liv.	2 liv.	1 liv.	8 on.	4 on.
<i>Ontario.</i>													
Hamilton.....										1	1	1	
Kingston.....							16	25	4	2	7	11	5
London.....												1	
Ottawa.....												2	
Windsor.....													1
Totaux.....							16	25	4	3	8	15	6
<i>Québec.</i>													
Montréal.....										2	2	1	1
Québec.....					1	3	6		5	6	5	3	
Totaux.....					1	3	7		7	8	6	4	
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>													
Cap-Breton.....							2					1	2
<i>Manitoba.</i>													
Winnipeg.....									1		1		

C—Fin.

inspectés et rejetés dans chaque division d'inspection, a fini le juin 1894.

CANADA.	MESURES LINÉAIRES.																	
	du poids.																	
	2 on.	1 on.	8 drs.	4 drs.	2 drs.	1 dr.	½ dr.	Totaux.	Poids divers.	1 verge.	½ verge.	2 pieds.	1 pied.	½ pied.	Chaines de 100 pieds.	Chaines de 66 pieds.	Galons ou rubans.	Totaux.
								3										
5								75	1	17								17
	1							1										
1	1							3										
								3										
6	2							85	1	17								17
1	2							10		19								19
1	1							32	4	4								4
2	3							42	4	23								23
	1							6	2	2								2
								2										

ANNEXE

MESURES de capacité du Canada, balances et instruments de pesage, de d'inspection, pendant l'exercice

DIVISIONS D'INSPECTION.	MESURES DE CAPACITÉ.									
	Canada.									
	Boisseau.	$\frac{1}{2}$ boisseau.	$\frac{1}{4}$ de boisseau.	Gallon.	$\frac{1}{2}$ gallon.	Pinte.	Chopine.	$\frac{1}{2}$ chopine.	Roquille.	$\frac{1}{2}$ roquille.
<i>Ontario.</i>										
Belleville.....	62	5	6	95	152	326	278	7	930
Hamilton.....	75	75	203	471	1,152	1,626	1,562	314	1	5,479
Kingston.....	443	3,233	1,464	1,712	1,075	1,423	1,328	55	1	10,739
London.....	237	327	1,609	1,339	3,700	2,458	59	10,229
Orrilla.....	2	11	20	180	317	379	225	13	1	1,148
Ottawa.....	24	73	412	640	768	565	214	63	2,765
Toronto.....	16	326	231	1,304	1,617	3,075	4,233	792	2	11,650
Windsor.....	30	60	91	266	399	545	309	54	1,754
Totaux.....	621	3,976	2,413	6,049	6,691	11,842	11,018	1,508	68	44,694
<i>Québec.</i>										
Montréal.....	1	649	1,270	3,239	3,679	5,054	5,658	3,450	736	20,638
Québec.....	6	157	61	943	1,244	1,268	1,385	714	289	6,073
Trois-Rivières.....	244	99	504	811	895	593	389	73	3,613
Totaux.....	7	1,050	1,430	4,686	5,734	7,217	7,636	4,553	1,098	30,324
<i>Nouveau-Brunswick.</i>										
Frédéricton.....	13	15	63	83	59	29	3	1	266
King.....	5	1	266	511	344	108	28	5	1,268
Saint-Jean.....	193	207	650	783	722	584	135	56	3,330
Totaux.....	211	223	979	1,377	1,125	721	166	62	4,864
<i>Nouvelle-Écosse.</i>										
Cap-Breton.....	6	2	75	165	142	67	34	3	494
Halifax.....	1	126	72	363	452	430	301	132	53	1,984
Pictou.....	35	33	178	296	242	116	29	15	944
Yarmouth.....	8	10	10	120	237	157	78	26	6	652
Totaux.....	9	177	117	736	1,150	1,021	562	221	77	4,070
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>										
Charlottetown.....	2	25	61	202	142	32	464
<i>Manitoba.</i>										
Winnipeg.....	72	1	59	157	384	149	16	3	842
<i>Colombie-Britannique.</i>										
Victoria.....	1	1	7	21	112	81	223

D.

chaque dénomination, présentés à la vérification dans chaque division qui a fini le 30 juin 1894.

Balances à bras égaux.	BALANCES.										Total.			
	Romaines à bras à divisions.						Ponts à bascule ou balances-bascules.							
	5 liv. et au-dessous.	de 5 liv. à 50 liv.	de 50 liv. à 100 liv.	100 liv. et au-dessus.	500 liv. et au-dessous.	de 500 liv. à 1,000 liv.	de 1,000 liv. à 2,000 liv.	2,000 liv. et au-dessus.	250 liv. et au-dessous.	de 250 liv. à 500 liv.		de 500 liv. à 2,000 liv.	de 2,000 liv. à 4,000 liv.	de 4,000 liv. à 6,000 liv.
44	159	65	2	3	1	298	55	256	73	30	52	1,038
1,166	1,534	2,162	29	2	3,378	331	1,534	202	86	97	10,530
63	172	41	300	137	256	37	16	53	1,075
167	450	339	8	487	53	678	119	23	116	2,340
54	167	61	1	310	11	270	25	6	62	967
45	318	27	3	642	119	515	41	62	33	1,895
272	623	478	10	3	702	72	549	162	25	168	2,866
151	369	102	6	515	75	375	104	30	82	1,809
1,862	3,792	3,275	58	9	3	6,632	853	4,433	763	278	663	22,520
800	2,230	12	742	2	11	2,027	1,176	1,619	134	124	147	9,017
119	828	13	176	59	216	352	168	4	12	7	1,954
32	489	12	2	14	204	207	230	14	19	3	1,226
951	3,547	25	190	815	2	11	2,447	1,735	2,017	152	155	157	12,197
7	7	2	35	17	17	2	2	109
40	125	18	29	2	205	105	84	4	6	6	624
65	274	39	183	118	98	9	4	14	797
112	406	18	70	2	423	240	194	15	10	22	1,530
18	58	1	12	25	129	32	16	1	1	12	307
34	195	8	8	32	1	1	283	96	123	20	18	25	845
41	127	29	223	83	67	3	4	10	587
35	69	6	18	109	23	8	1	5	2	260
117	449	9	26	104	1	1	1	744	234	214	25	28	49	1,997
29	82	1	13	81	49	103	5	14	19	397
19	73	34	1	141	34	138	33	18	45	536
43	55	42	7	4	204	18	120	7	9	22	531

ANNEXE

MESURES de capacité du Canada, balances et instruments de pesage, de pendant l'exercice qui

DIVISIONS D'INSPECTION.	MESURES DE CAPACITÉ										Nombre total.
	du Canada.										
	Boisseau.	$\frac{3}{4}$ boisseau.	$\frac{1}{4}$ de boisseau.	Gallon.	$\frac{1}{2}$ gallon.	Pinte.	Chopine.	$\frac{1}{2}$ chopine.	Roquette.	$\frac{1}{2}$ roquette.	
<i>Ontario.</i>											
Belleville.....	61	5	6	95	152	326	278	7	930
Hamilton.....	75	74	202	469	1,149	1,610	1,558	312	1	5,450
Kingston.....	430	3,065	1,109	1,637	1,024	1,387	1,291	55	1	9,999
London.....	237	327	1,609	1,339	3,700	2,458	59	10,229
Orillia.....	2	11	19	180	317	379	225	13	1	1,417
Ottawa.....	24	73	412	646	767	565	214	63	2,764
Toronto.....	10	326	231	1,304	1,617	3,075	4,293	792	2	11,650
Windsor.....	30	60	91	266	398	545	309	54	1,753
Totaux.....	608	3,802	2,058	5,972	6,642	11,789	10,977	1,506	68	43,922
<i>Québec.</i>											
Montréal.....	1	648	1,270	3,239	3,679	5,049	5,656	3,448	736	2	23,628
Québec.....	6	157	61	942	1,243	1,267	1,385	714	289	6	6,070
Trois-Rivières.....	243	96	500	811	892	593	388	73	5	3,601
Totaux.....	7	1,048	1,427	4,681	5,733	7,208	7,634	4,550	1,098	13	30,299
<i>Nouveau-Brunswick.</i>											
Frédéricton.....	13	15	63	83	59	29	3	1	266
King.....	5	1	266	511	342	108	28	5	1,266
Saint-Jean.....	193	207	650	783	722	584	135	56	3,330
Totaux.....	211	223	979	1,377	1,123	721	166	62	4,862
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>											
Cap-Breton.....	5	2	75	164	139	67	34	3	489
Halifax.....	126	72	363	452	480	301	132	53	1,980
Pictou.....	35	33	178	296	242	116	29	15	944
Yarmouth.....	8	10	10	120	237	157	78	26	6	652
Totaux.....	9	176	207	736	1,149	1,018	562	221	77	4,065
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>											
Charlottetown.....	2	25	61	202	142	32	464
<i>Manitoba.</i>											
Winnipeg.....	72	1	59	157	383	149	15	3	1	840
<i>Colombie-Britannique.</i>											
Victoria.....	1	1	7	21	112	81	223

D—Suite.

chaque dénomination, inspectés et vérifiés, dans chaque division d'inspection, a fini le 30 juin 1894.

Balances à bras égaux.	BALANCES.										Totaux.				
	Balances à bras égaux.			Romaines à bras à divisions.				Ponts à bascule ou balances-bascules.							
	5 liv. et au-dessous.	de 5 liv. à 50 liv.	de 50 liv. à 100 liv.	100 liv. et au-dessus.	500 liv. et au-dessous.	de 500 liv. à 1,000 liv.	de 1,000 liv. à 2,000 liv.	2,000 liv. et au-dessus.	200 liv. et au-dessous.	de 250 liv. à 500 liv.		de 500 liv. à 2,000 liv.	de 2,000 liv. à 4,000 liv.	de 4,000 liv. à 6,000 liv.	6,000 liv. et au-dessus.
44	159	65	2	3	1	298	55	256	73	30	52	1,038	
1,165	1,522	2,159	29	1	3,369	330	1,534	199	82	90	10,480	
49	154	31	271	106	236	30	13	43	933	
167	445	335	7	471	52	657	117	21	110	2,382	
54	167	61	308	11	267	25	6	62	679	
45	318	27	3	1	642	119	511	41	61	33	1,800	
272	623	478	10	3	2	702	72	549	162	25	168	2,866	
151	369	101	6	513	75	374	104	30	79	1,802	
1,947	2,757	3,277	57	8	3	6,574	820	4,384	751	268	637	21,980	
800	2,228	12	740	2	11	2,019	1,165	1,609	134	117	142	8,970
119	819	13	176	51	216	352	168	4	12	7	1,937	
31	486	12	2	13	202	205	226	14	19	3	1,213	
950	3,533	25	190	804	2	11	2,437	1,722	1,003	152	148	152	12,120
7	7	2	35	17	17	2	2	109	
39	125	18	29	2	203	101	83	4	6	5	615	
65	274	39	183	118	93	9	4	14	797	
111	406	18	60	2	421	236	193	15	10	21	1,521	
17	57	1	12	23	1	118	29	14	1	1	9	284	
34	195	8	8	32	1	1	1	233	96	123	20	18	35	845	
41	127	29	223	83	67	3	4	10	587	
25	69	18	109	23	8	1	5	2	260	
117	448	9	26	102	2	1	1	733	231	212	25	28	46	1,976	
29	82	1	13	1	81	49	103	5	14	19	397
19	72	34	141	30	126	31	16	43	507	
43	55	42	7	4	204	18	120	7	9	22	531	

ANNEXE

MESURES de capacité du Canada, balances et instruments de pesage, de pendant l'exercice qui

DIVISION D'INSPECTION.	MESURES DE CAPACITÉ										
	du Canada.										
	Boisseau.	$\frac{1}{2}$ boisseau.	$\frac{1}{4}$ de boisseau.	Gallon.	$\frac{1}{2}$ gallon.	Pinte.	Chopine.	$\frac{1}{2}$ chopine.	Roquille.	$\frac{1}{2}$ roquille.	Totaux.
<i>Ontario.</i>											
Hamilton		1	355	2	3	16	4	2			29
Kingston	13	173		75	51	36	37				740
London			1								1
Orillia					1	1					1
Ottawa					1						1
Windsor											1
Totaux	13	174	357	77	55	53	41	2			772
<i>Québec.</i>											
Montréal		1				5	2	2			10
Québec				1	1	1					3
Trois-Rivières		1	3	4		3		1			12
Totaux		2	3	5	1	9	2	3			25
<i>Nouveau-Brunswick.</i>											
King						2					2
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>											
Cap-Breton		1			1	3					5
<i>Manitoba.</i>											
Winnipeg						1		1			2

D—Fin.

chaque dénomination, inspectés et rejetés, dans chaque division d'inspection, à fini le 30 juin 1894.

BALANCES.													Total.	
Balances à bras égaux.				Romaines à bras à divisions.				Ponts à bascules ou balances-bascules.						
5 liv. et au-dessous.	de 5 liv. à 50 liv.	de 50 liv. à 100 liv.	100 liv. et au-dessus.	500 liv. et au-dessous.	de 500 liv. à 1,000 liv.	de 1,000 liv. à 2,000 liv.	2,000 liv. et au-dessus.	250 liv. et au-dessous.	de 250 liv. à 500 liv.	de 500 liv. à 2,000 liv.	de 2,000 liv. à 4,000 liv.	de 4,000 liv. à 6,000 liv.		6,000 liv. et au-dessus.
1	12			3		1		9	1	9	3	4	7	50
14	18			10				29	31	20	7	3	10	142
	5			4	1			16	1	21	2	2	6	58
				4				2		3				9
				1				2		1		1		5
													3	7
15	35			22	1	1		58	33	58	12	10	26	271
	2			2				3	11	10		7	5	45
	9			8										17
1	3			1				2	2	4				13
1	14			11				10	13	14		7	5	75
1								2	4	1			1	9
1	1			2				11	3	2			3	23
	1			1				5	4	12	2	2	2	29

ANNEXE E.

DÉPENSES et recettes de l'inspection du gaz, pour l'exercice qui a fini le 30 juin 1894.

Districts.	Inspecteurs.	DÉPENSES.					Totaux des dépenses.	Totaux des recettes.
		Appointements.	Aide dans des cas particuliers.	Loyer.	Frais de voyages.	Divers.		
		\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
<i>Ontario.</i>								
Barrie.....	Shanacy, M.....	100 00	4 55	104 55	53 75
Belleville.....	Johnson, Wm.....	250 00	50 00	42 48	342 48	56 25
Berlin.....	Lynes, K.....	100 00	10 80	110 80	127 00
Brockville.....	Giffin, W. W.....	100 00	28 43	128 43	199 75
Cobourg.....	Bickle, J. W.....	100 00	38 00	34 80	172 80	151 00
Cornwall.....	Mulhern, M. M.....	100 00	19 00	56 68	175 68	54 75
Guelph.....	Broadfoot, S.....	100 00	12 40	112 40	181 50
Hamilton.....	{ McPhie, D..... Dennis, A. W..... }	1,300 00	36 00	110 20	48 49	1,494 69	1,164 00
Kingston.....	Burrows, Wm.....	400 00	45 00	63 25	508 25	306 50
Listowel.....	Hawkins, A. St. G.....	100 00	60 00	0 55	160 55	70 75
London.....	Williams, J.....	1,000 00	110 00	216 85	85 00	1,411 85	1,153 75
Napanee.....	Elliott, Geo. M.....	100 00	6 00	106 00	69 00
Ottawa.....	Roche, H. G.....	900 00	200 00	112 55	1,212 55	305 50
Owen-Sound.....	Graham, W. J.....	200 00	125 00	325 00	123 50
Peterborough.....	Cahill, T.....	200 00	23 75	15 95	239 70	206 75
Sarnia.....	Hicks, W. H.....	20 00	6 55	26 55	67 00
Stratford.....	Rennie, Geo.....	100 00	100 00	166 50
Toronto.....	{ Johnstone, J. K..... Pape, James..... }	2,206 91	45 95	2,252 86	4,793 00
<i>Québec.</i>								
		7,356 91	646 00	407 80	574 43	8,985 14	9,250 25
Montréal.....	{ Aubin, A..... O'Flaherty, M. J..... }	2,200 00	77 50	120 00	13 25	86 98	2,497 73	4,903 44
Québec.....	{ Levasseur, N..... Moreau, A..... }	1,300 00	..	150 00	86 46	1,536 46	456 75
Sherbrooke.....	Simpson, A. F.....	100 00	100 00	57 00
<i>Nouveau-Brunswick.</i>								
		3,600 00	77 50	270 00	13 25	173 44	4,134 19	5,417 19
Frédéricton.....	Purdie, S. A.....	200 00	200 00	36 00
Moncton.....	Lawlor, R. A.....	300 00	56 52	33 00	389 52	34 00
Saint-Jean.....	Rowan, A.....	1,000 00	74 98	1,074 98	371 25
<i>Nouvelle-Écosse.</i>								
		1,500 00	56 52	107 98	1,664 50	441 25
Halifax.....	{ Miller, A..... Munro, H. D..... }	1,300 00	310 20	459 23	107 63	2,177 06	472 75
<i>Ile du Prince-Ed.</i>								
Charlottetown.....	Knight, Jos.....	200 00	27 00	227 00	46 50
<i>Manitoba.</i>								
Winnipeg.....	Huggard, R. T.....	200 00	..	135 00	30 16	365 16	212 50
<i>Col.-Britannique.</i>								
Nanaimo.....	58 31	230 74	289 05	33 00
New-Westminster.....	58 31	1 50	391 02	450 83	154 25
Vancouver.....	58 31	392 16	450 47	183 50
Victoria.....	Jones, R.....	200 00	325 00	116 83	641 83	347 75
Inspect. de district	Gill, Wm.....	43 50	43 50
		374 93	325 00	45 00	1,130 75	1,875 68	718 50

Revenus de l'Intérieur—Poids et mesures et gaz.

ANNEXE E—Fin.

DÉPENSES et recettes de l'inspection du gaz, etc.—Fin.

	DÉPENSES.					Totaux des dépenses.	Totaux des recettes.
	Appointe- ments.	Aide dans des cas par- ticuliers.	Loyer.	Frais de voyages.	Divers.		
<i>En général.</i>	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Dépenses imprévues.....				328 25	1,591 82	1,920 07	
Impressions					326 88	326 88	
Papeterie.....					99 63	99 63	
				328 25	2,018 33	2,346 58	

RÉCAPITULATION.

Ontario... ..	7,356 91		646 00	407 80	574 43	8,985 14	9,250 25
Québec	3,600 00	77 50	270 00	13 25	173 44	4,134 19	5,417 19
Nouveau-Brunswick	1,500 00			56 52	107 98	1,664 50	441 25
Nouvelle-Ecosse.....	1,300 00		310 20	459 23	107 63	2,177 06	472 75
Ile du Prince-Edouard.....	200 00				27 00	227 00	46 50
Manitoba	200 00		135 00		30 16	365 16	212 50
Colombie-Britannique.....	374 93		325 00	45 00	1,130 75	1,875 68	718 50
En général				328 25	2,018 33	2,346 58	
	14,531 84	77 50	1,686 20	1,310 05	4,169 72	21,775 31	13,558 94

ANNEXE

Pouvoir éclairant et pureté du gaz inspecté

BUREAU D'INSPECTION.	Pouvoir éclairant.					Soufre dans			
	Maximum	Minimum	Moyenne.	Intensité réglementaire.	Trop faible (nombr. d'épreuves.)	Total des épreuves.	Maximum.	Minimum.	Moyenne.
	Bougies.	Bougies.	Bougies.	Bougies.			Grains.	Grains.	Grains.
Barrie :—									
Juillet.....			19.76	16	0	1			
Août.....			21.20	16	0	1			
Septembre.....			23.09	16	0	1			
Octobre.....									
Novembre.....			22.76	16	0	1			
Décembre.....			20.14	16	0	1			
Janvier.....			20.58	16	0	1			
Février.....			19.31	16	0	1			
Mars.....			20.59	16	0	1			
Avril.....			23.85	16	0	1			
Mai.....			21.93	16	0	1			
Juin.....			21.03	16	0	1			
					0	11			
Belleville :—									
Juillet.....									
Août.....	23.13	18.16	20.23	16	0	3			
Septembre.....	21.76	20.89	21.20	16	0	4			
Octobre.....			22.42	16	0	1			
Novembre.....	24.97	22.23	23.60	16	0	2			
Décembre.....									
Janvier.....									
Février.....									
Mars.....									
Avril.....	21.85	19.06	20.75	16	0	7			
Mai.....									
Juin.....									
					0	17			
Berlin :—									
Juillet.....			16.52	16	0	1			
Août.....			16.04	16	0	1			
Septembre.....			16.37	16	0	1			
Octobre.....			16.05	16	0	1			
Novembre.....			12.43	16	1	1			
Décembre.....			16.47	16	0	1			
Janvier.....			18.10	16	0	1			
Février.....			16.74	16	0	1			
Mars.....			17.09	16	0	1			
Avril.....			18.54	16	0	1			
Mai.....			17.76	16	0	1			
Juin.....			18.00	16	0	1			
					1	12			

F.

pendant l'exercice qui a fini le 30 juin 1894.

100 pieds cubes.			Ammoniaque dans 100 pieds cubes.				Hydrogène sulfuré.			Observations.		
Tolérance réglementaire.	Excès de soufre (nombr. d'épreuves.)	Totaux des épreuves.	Maximum.	Minimum.	Moyenne.	Tolérance réglementaire.	Excès d'ammon. (nombr. d'épreuves.)	Tot. des épreuves.	Absence (nombr. d'épreuves.)		Présence (nombr. d'épreuves.)	Totaux des épreuves.
Grains.			Grains.	Grains.	Grains.	Grains.						
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									11	0	11	
									3	0	3	Epreuv. non satisfaisantes
									4	0	4	
									1	0	1	
									2	0	2	Pas d'épreuve.
												do
												do
									7	0	7	Pas de rapport.
												do
									17	0	17	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									12	0	12	

ANNEXE

Pouvoir éclairant et pureté du gaz inspecté

BUREAUX D'INSPECTION.	Pouvoir éclairant.					Soufre dans 100			
	Maxi- mum.	Minimum.	Moyenne.	Intensité réglementaire.	Trop faible (nom- bre d'épreuves.)	Total des épreuves.	Maxi- mum.	Mini- mum.	Moy- enne.
	Bougies.	Bougies.	Bougies.	Bougies.			Grains.	Grains.	Grains.
Brantford—			19.66	16	0	1			
Juillet.....			19.16	16	0	1			
Août.....			19.44	16	0	1			
Septembre.....									
Octobre.....			20.77	16	0	1			
Novembre.....			19.18	16	0	1			
Décembre.....			19.76	16	0	1			
Janvier.....			20.06	16	0	1			
Février.....			19.34	16	0	1			
Mars.....			19.23	16	0	1			
Avril.....			19.50	16	0	1			
Mai.....			19.28	16	0	1			
Juin.....					0	11			
Brockville—			23.00	16	0	1			
Juillet.....			21.62	16	0	1			
Août.....			22.62	16	0	1			
Septembre.....			21.74	16	0	1			
Octobre.....			21.70	16	0	1			
Novembre.....			21.36	16	0	1			
Décembre.....			20.26	16	0	1			
Janvier.....			21.73	16	0	1			
Février.....			21.10	16	0	1			
Mars.....			21.06	16	0	1			
Avril.....			19.90	16	0	1			
Mai.....			22.10	16	0	1			
Juin.....					0	12			
Chatham—			16.50	16	0	1			
Juillet.....			16.72	16	0	1			
Août.....			16.86	16	0	1			
Septembre.....			16.86	16	0	1			
Octobre.....			16.22	16	0	1			
Novembre.....			17.74	16	0	1			
Décembre.....			16.22	16	0	1			
Janvier.....			18.37	16	0	1			
Février.....			16.87	16	0	1			
Mars.....			17.14	16	0	1			
Avril.....			18.84	16	0	1			
Mai.....			16.60	16	0	1			
Juin.....					0	12			

F—Suite.

pendant l'exercice qui a fini le 30 juin 1894.

pieds cubes.			Ammoniaque dans 100 pieds cubes.					Hydrogène sulfuré.			Observations.	
Tolérance réglementaire.	Excès de soufre (nom. d'épreuve.)	Total des épreuves.	Maxi- mum.	Mini- mum.	Moy- enne.	(Tolérance réglementaire.	Excès d'ammon. (nom. d'épreuve.)	Total des épr.	Absence (nom. d'épreuves.)	Présence (nom. d'épreuves.)		Total des épreuves.
Grains.			Grains.	Grains.	Grains.	Grains.						
									1	0	1	Pas d'épreuves.
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	

ANNEXE

Pouvoir éclairant et pureté du gaz inspecté,

BUREAU D'INSPECTION.	Pouvoir éclairant.						Soufre dans 100			
	Maximum.	Minimum.	Moyenne.	Intensité réglementaire.	Proportion (nombre d'épreuves).	Totaux des épreuves.	Maximum.	Minimum.	Moyenne.	
	Bougies.	Bougies.	Bougies.	Bougies.			Grains.	Grains.	Grains.	
Cobourg—										
Juillet			18·52	16	0	1				
Août			22·33	16	0	1				
Septembre			19·23	16	0	1				
Octobre			21·21	16	0	1				
Novembre			19·00	16	0	1				
Décembre			18·34	16	0	1				
Janvier			19·20	16	0	1				
Février			18·05	16	0	1				
Mars			17·52	16	0	1				
Avril			17·55	16	0	1				
Mai			20·15	16	0	1				
Juin			18·27	16	0	1				
					0	12				
Cornwall—										
Juillet			20·49	16	0	1				
Août			18·30	16	0	1				
Septembre			20·98	16	0	1				
Octobre			20·31	16	0	1				
Novembre			19·58	16	0	1				
Décembre			17·32	16	0	1				
Janvier			17·85	16	0	1				
Février			17·21	16	0	1				
Mars			18·70	16	0	1				
Avril			18·31	16	0	1				
Mai			17·85	16	0	1				
Juin			18·69	16	0	1				
					0	12				
Dundas—										
Juillet			19·02	16	0	1				
Août			19·83	16	0	1				
Septembre			22·00	16	0	1				
Octobre			19·18	16	0	1				
Novembre			19·39	16	0	1				
Décembre			17·85	16	0	1				
Janvier			17·85	16	0	1				
Février			19·28	16	0	1				
Mars			19·23	16	0	1				
Avril			17·45	16	0	1				
Mai			18·06	16	0	1				
Juin			19·18	16	0	1				
					0	11				

F—Suite.

pendant l'exercice qui a fini le 30 juin 1894.

100 pieds cubes.	Ammoniaque dans 100 pieds cubes.								Hydrogène sulfuré.				Observations.			
	Tolérance réglementaire.			Tolérance réglementaire.			Excès d'ammon. (nomb. d'épruv.)			Absence (nomb. d'épruv.)				Présence (nomb. d'épruv.)		
	Grains.	Grains.	Grains.	Grains.	Grains.	Grains.	Totaux des épruv.	Totaux des épruv.	Grains.	Grains.	Grains.	Grains.		Totaux des épruv.	Totaux des épruv.	Totaux des épruv.
													1	0	1	Nil.
													1	0	1	
													1	0	1	
													1	0	1	
													1	0	1	
													1	0	1	
													1	0	1	
													1	0	1	
													1	0	1	
													1	0	1	
													1	0	1	
													1	0	1	
													1	0	1	
													1	0	1	
													1	0	1	
													1	0	1	
													1	0	1	
													1	0	1	
													1	0	1	
													1	0	1	
													1	0	1	
													1	0	1	
													1	0	1	
													1	0	1	
													1	0	1	
													1	0	1	

ANNEXE

Pouvoir éclairant et pureté du gaz inspecté

BUREAUX D'INSPECTION.	Pouvoir éclairant.						Soufre dans 100		
	Maxi-mum.	Minimum.	Moyenne.	Intensité régle-mentaire.	Trop faible (nom- bre d'épreuves.)		Maxi-mum.	Mini-mum.	Moy- enne.
	Bougies.	Bougies.	Bougies.	Bougies.	Total des épreuves.	Total des épreuves.	Grains.	Grains.	Grains.
Galt—									
Juillet.....			20.84	16	0	1			
Août.....			18.86	16	0	1			
Septembre.....			19.19	16	0	1			
Octobre.....			20.49	16	0	1			
Novembre.....			18.41	16	0	1			
Décembre.....			17.92	16	0	1			
Janvier.....			20.13	16	0	1			
Février.....			17.89	16	0	1			
Mars.....			21.02	16	0	1			
Avril.....			21.34	16	0	1			
Mai.....			21.56	16	0	1			
Juin.....			22.86	16	0	1			
					0	12			
Guelph—									
Juillet.....			21.04	16	0	1			
Août.....			22.36	16	0	1			
Septembre.....			23.11	16	0	1			
Octobre.....			24.43	16	0	1			
Novembre.....			24.15	16	0	1			
Décembre.....			22.71	16	0	1			
Janvier.....			22.72	16	0	1			
Février.....			21.10	16	0	1			
Mars.....			20.01	16	0	1			
Avril.....			20.15	16	0	1			
Mai.....			20.85	16	0	1			
Juin.....			23.28	16	0	1			
					0	12			
Hamilton—									
Juillet.....			17.70	16	0	1			
Août.....			17.85	16	0	1			
Septembre.....			18.14	16	0	1			
Octobre.....			17.03	16	0	1			
Novembre.....			17.71	16	0	1			
Décembre.....			18.00	16	0	1			
Janvier.....			16.97	16	0	1			
Février.....			17.99	16	0	1			
Mars.....			16.94	16	0	1			
Avril.....			17.50	16	0	1			
Mai.....			17.20	16	0	1			
Juin.....			18.00	16	0	1			
					0	12			

F—*Suite.*

pendant l'exercice qui a fini le 30 juin 1894.

pieds cubes.	Ammoniaque dans 100 pieds cubes.							Hydrogène sulfuré.			Observations.			
	Tolérance régle-mentaire.			Tolérance régle-mentaire.			Tolérance régle-mentaire.							
	Grains.	Excès d'ammon. (nombr. d'épreu.)	Total des épreu- ves.	Maxi-mum.	Mini-mum.	Moy- enne.	Excès d'ammon. (nombr. d'épreu.)	Total des épr.	Absence (nombr. d'épreuves.)	Présence (nombr. d'épreuves.)		Total des épreuves.		
	Grains.	Grains.	Grains.	Grains.	Grains.	Grains.	Grains.	Grains.	Grains.	Grains.		Grains.		

ANNEXE

Pouvoir éclairant et pureté du gaz inspecté

BUREAUX D'INSPECTION.	Pouvoir éclairant.						Soufre dans 100		
	Maxi-mum.	Minimum.	Moyenne.	Intensité régle-méntaire.	Trop faible (nom-bre d'épreuves.) Totaux des épreuves.		Maxi-mum.	Mini-mum.	Moy-enne.
	Bougies.	Bougies.	Bougies.	Bougies.			Grains.	Grains.	Grains.
Windsor—									
Juillet.....			17 70	16	0	1			
Août.....			16 86	16	0	1			
Septembre.....			16 50	16	0	1			
Octobre.....			16 57	16	0	1			
Novembre.....			16 86	16	0	1			
Décembre.....			16 36	16	0	1			
Janvier.....			16 36	16	0	1			
Février.....			17 70	16	0	1			
Mars.....			16 73	16	0	1			
Avril.....			17 01	16	0	1			
Mai.....			17 00	16	0	1			
Juin.....			16 86	16	0	1			
					0	12			
Woodstock—									
Juillet.....			22 20	16	0	1			
Août.....			22 37	16	0	1			
Septembre.....			22 70	16	0	1			
Octobre.....			23 84	16	0	1			
Novembre.....			21 09	16	0	1			
Décembre.....			21 51	16	0	1			
Janvier.....			24 17	16	0	1			
Février.....			22 53	16	0	1			
Mars.....			23 70	16	0	1			
Avril.....			22 21	16	0	1			
Mai.....			17 00	16	0	1			
Juin.....			23 05	16	0	1			
					0	12			
Montréal—									
Juillet.....	22 56	19 98	20 73	16	0	9	19 37	13 48	16 37
Août.....	26 07	20 61	22 66	16	0	9	19 34	17 58	18 46
Septembre.....	22 33	19 20	20 94	16	0	8	22 05	13 98	18 01
Octobre.....	22 38	20 01	20 77	16	0	9	17 95	17 08	17 51
Novembre.....	22 76	19 47	20 37	16	0	9	19 85	16 21	18 03
Décembre.....	21 30	19 42	20 31	16	0	9	17 30	16 89	17 09
Janvier.....	23 54	18 26	21 20	16	0	9	13 49	12 50	12 99
Février.....	20 84	20 01	20 16	16	0	8	23 40	19 88	21 64
Mars.....	21 66	20 00	20 78	16	0	9	20 52	19 16	19 84
Avril.....	20 31	20 00	20 06	16	0	8	28 55	18 43	23 49
Mai.....	22 68	19 88	20 88	16	0	10	28 90	26 62	27 76
Juin.....	23 85	21 44	22 58	16	0	9	21 31	19 05	20 18
					0	106			

F—Suite.

pendant l'exercice qui a fini le 30 juin 1894.

pieds cubes.			Ammoniaque dans 100 pieds cubes.						Hydrogène sulfuré.			Observations.	
Tolérance régle-méntaire.	Excès de soufre (nom. d'éprev.)	Totaux des épreuves.	Maxi-mum.	Mini-mum.	Moy-enne.	Tolérance régle-méntaire.	Excès d'ammon. (nom. d'éprev.)	Totaux des épr.	Absence (nom. d'épreuves.)	Présence (nom. d'épreuves.)	Totaux des épreuves.		
Grains.			Grains.	Grains.	Grains.	Grains.							
									1	0	1		
									1	0	1		
									1	0	1		
									1	0	1		
									1	0	1		
									1	0	1		
									1	0	1		
									1	0	1		
									1	0	1		
									1	0	1		
									1	0	1		
									12	0	12		
									1	0	1		
									1	0	1		
									1	0	1		
									1	0	1		
									1	0	1		
									1	0	1		
									1	0	1		
									1	0	1		
									1	0	1		
									12	0	12		
	35	0	2						0	2	13	0	13
	35	0	2						0	2	11	0	11
	35	0	2						0	2	11	0	11
	35	0	2						0	2	12	0	12
	35	0	2						0	2	12	0	12
	35	0	2						0	2	12	0	12
	35	0	2						0	2	12	0	12
	35	0	2						0	2	11	0	11
	35	0	2						0	2	12	0	12
	35	0	2						0	2	11	0	11
	35	0	2						0	2	15	0	15
	35	0	2						0	2	13	0	13
	0	24							0	24	145	0	145

ANNEXE

POUVOIR éclairant et pureté du gaz inspecté

Table with columns for BUREAUX D'INSPECTION, Pouvoir éclairant (Maximum, Minimum, Moyenne, Intensité réglementaire), and Soufre dans (Maximum, Minimum, Moyenne). Rows include Nanaimo, New-Westminster, and Vancouver with monthly data from July to June.

F—Fin.

pendant l'exercice qui a fini le 30 juin 1894.

Table with columns for 100 pieds cubes, Ammoniaque dans 100 pieds cubes, and Hydrogène sulfuré. It includes sub-columns for Maximum, Minimum, Moyenne, and Tolérance réglementaire for each category. Rows include monthly data for 1894 and summary rows for 'Usines à gaz ouvertes' and 'Nouveau bureau'.

Revenus de l'Intérieur—Poids et mesures et gaz.

ANNEXE G.

ÉTAT des gazomètres présentés pour la vérification, vérifiés, vérifiés après un premier rejet, et rejetés, pendant l'exercice qui a fini le 30 juin 1894.

Bureaux d'inspection.	Présentés pour la vérification.		Vérifiés.			Vérifiés après un premier rejet.			Rejetés.			Total vérifiés et rejetés.		
	Humides.	Secs.	Justes.	Rapides.	Lents.	Justes.	Rapides.	Lents.	Faux.	Rapides.	Lents.	Vérifiés.	Rejetés.	
Barrie.....	19	19		5	14							19		
Belleville.....	22	22	7	4	7				4			18	4	
Berlin.....	64	64	8	22	34							64		
Brantford.....	237	237	46	57	134							237		
Brockville.....	143	143	142			1						143		
Chatham.....	56	56	8	9	32			4	2		1	53	3	
Cobourg.....	42	42	6	19	17							42		
Cornwall.....	16	16	4	8	4							16		
Dundas.....	9	9			9							9		
Galt.....	115	115	6	38	71							115		
Guelph.....	134	134	3	39	89					1	2	131	3	
Hamilton.....	552	131	73	347						1		551	1	
Ingersoll.....	32	32	6	9	16					1		31	1	
Kingston.....	258	258	30	79	152					6		252	6	
Listowell.....	34	34	1	22	11							34		
London.....	381	381	75	110	181	2	1		2	9	1	369	12	
Napanee.....	27	27	4	11	12							27		
Ottawa.....	171	171		39	132							171		
Owen-Sound.....	89	89	85	2	2							89		
Peterborough.....	68	68	12	10	45						1	67	1	
Port-Hope.....	39	39	6	4	24		1	1		1	2	36	3	
Sarnia.....	34	34	28	1	5							34		
Stratford.....	169	169	38	24	106					1		168	1	
Sainte-Catherine.....	72	72	7	3	62							72		
Saint-Thomas.....	154	154	26	53	58		3	1	1	2		151	3	
Toronto.....	4,247	4,247	868	723	2,609				11	25	11	4,200	47	
Windsor.....	50	50	15	21	14							50		
Woodstock.....	173	173	32	66	75							173		
Montréal.....	3,754	3,754	362	517	2,860				5	2	8	3,739	15	
Québec.....	229	22	207	127	48	54						229		
Sherbrooke.....	10	10	4	3	3							10		
Saint-Jean.....	207	207	57	22	128							207		
Halifax.....	334	294	189	35	106	2			2			332	2	
Pictou.....	15	15	3	5	6				1			14	1	
Yarmouth.....	29	29	6	5	17					1		28	1	
Charlottetown.....	54	54	8	9	20				6	8	2	38	16	
Winnipeg.....	158	158	96	2	60							158		
Victoria.....	286	1	285	94	110	63				17	1	268	18	
Nanaimo.....	35	35	3	13	14	2	2		1			34	1	
New-Westminster.....	140	140	16	74	29				2	17	2	119	21	
Vancouver.....	175	175	38	36	81					3	17	155	20	
Total.....	12,833	317	12,511	2,485	2,595	7,856	7	7	6	37	95	48	12,653	180

RAPPORTS, ÉTATS ET STATISTIQUE

DES

REVENUS DE L'INTÉRIEUR

DU

CANADA

POUR

L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN

1894

PARTIE III

FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE

1895

Revenu de l'Intérieur—Substances alimentaires.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE
Rapport du commissaire	1
Rapports des analystes publics—	
District de Halifax	3
“ Saint-Jean, N.-B.....	3
“ Québec.....	4
“ Montréal.....	5
“ Ottawa.....	6
“ Toronto.....	6
“ London.....	8
“ Winnipeg.....	9
Annexe A—Inspection du cacao	10
“ B “ du chocolat.....	14
“ C “ du lait.....	18
“ D “ des teintures.....	31
“ E “ des vins.....	32
“ F “ de la moutarde.....	38
“ G “ du poivre.....	42
“ H “ du thé.....	48
“ I “ du miel.....	52
“ J “ de la cire d'abeilles.....	56
“ K “ des engrais.....	58
“ L “ du beurre.....	66
“ M—Bulletin n ^o 37—Engrais.....	72
“ N “ 38—Vins.....	82
“ O “ 39—Engrais offerts en vente.....	109

Revenu de l'Intérieur—Substances alimentaires.

INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES, DES DROGUES ET DES ENGRAIS.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 20 février 1895.

A l'honorable contrôleur du revenu de l'intérieur,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter les rapports des analystes publics concernant la falsification des substances alimentaires. Ces rapports sont accompagnés de tableaux préparés par l'administration, et dans lesquels on trouvera les résultats obtenus à l'analyse des différents échantillons qui y ont été soumis.

Suit un aperçu du nombre, de la nature et de la classification des échantillons analysés dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1894 :—

Nature.	Normaux.	Falsifiés.	Douteux.	Non classés.	Totaux.
Cacao	19	6	3	5	33
Chocolat.....	18	3	4	4	29
Lait.....	294	38	47	379
Vin	52	25	21	12	110
Teintures.....	5	1	6
Moutarde	5	29	34
Poivre.....	32	27	3	62
Miel.....	51	3	14	68
Cire d'abeille	8	8
Thé	31	13	7	51
Engrais.....	96	2	29	127
Beurre	95	13	6	114
Total	706	159	92	64	1,021

Les substances trouvées falsifiées sont en proportion beaucoup moins nombreuses que dans mon dernier rapport, ce qui permet d'espérer que l'œuvre de l'administration en exécution de la loi commence à avoir son effet.

Cela se fait surtout remarquer dans les laits, si l'on compare les chiffres accusés ci-dessus avec les statistiques de la dernière décade. En 1884, par exemple, 45 échantillons de laits sur 182 étaient trouvés falsifiés, quand en 1894 le nombre des falsifications est de 38 sur un total de 379 échantillons. Il est vrai que, cette année, 47 laits ont été trouvés douteux; mais comme la richesse butyreuse varie dans les différentes localités et dans différentes conditions, on pourrait arriver à la conclusion que pour un grand nombre et même la plupart de ces laits douteux, la pauvreté accusée résulte plutôt de causes naturelles que de fraudes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. MIALL,

Commissaire du revenu de l'intérieur.

Revenu de l'Intérieur—Substances alimentaires.

RAPPORTS DES ANALYSTES PUBLICS.

HALIFAX, 27 octobre 1894.

Monsieur le commissaire du revenu de l'intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur les échantillons de substances alimentaires, drogues, etc., analysés dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1894:—

—	Normaux.	Falsifiés.	Douteux.	Totaux.
Lait.....	29	2	11	42
Engrais.....	25	2		27
Vin.....	12		6	18
Miel.....	17	3		20
Beurre.....	11	6		17
Totaux.....	94	13	17	124

Les onze échantillons de lait que j'ai déclarés douteux sont ceux dont le beurre ou les principes fixes autres que le beurre n'atteignaient pas la limite voulue, mais ne s'en écartaient pas assez pour que ces laits pussent être déclarés falsifiés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

MAYNARD BOWMAN.

LABORATOIRE DE CHIMIE, 74 GERMAIN STREET,
SAINT-JEAN, N.-B., 31 juillet 1894.

Monsieur le commissaire du revenu de l'intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur les échantillons de substances alimentaires, etc., qui m'ont été soumis dans le cours de l'exercice clos le 30 juin 1894.

J'ai reçu quatre-vingt-douze échantillons:—

—	Normaux.	Falsifiés.	Douteux.	Totaux.
Cacao.....	5			5
Chocolat.....	4			4
Lait.....	22	3	1	26
Vin.....	12			12
Poivre noir.....	1	3		4
“ blanc.....	2	2		4
Moutarde.....		4		4
Thé.....	8	1		9
Beurre.....	12			12
Engrais.....	12			12
	78	13	1	92

Laits.

Sur les laits examinés trois échantillons seulement étaient pauvres en crème, mais aucun n'indiquait de coupage. Un échantillon du lait fourni à l'hôpital public a été trouvé de bonne qualité; il semble qu'il conviendrait de faire examiner souvent le lait fourni à cette institution.

Beurre.

Deux des échantillons de beurre ont donné des chiffres quelque peu anormaux pour l'iode absorbé et le nombre d'après Reichert, ce qui indiquait un léger mélange de gras étranger. La quantité présente devait cependant en être faible. Le beurre qui se vend aujourd'hui à Saint-Jean est bien supérieur à celui qui était soumis à l'analyse il y a quelques années.

Vins.

Quelques échantillons de vins étrangers semblaient indiquer que certain ferment s'était produit au dépens du sucre. Je n'ai pas remarqué la même chose dans les vins du pays.

Thé.

Un seul des thés examinés était notoirement mauvais. Il contenait des plantes marines et des feuilles étrangères, et était impropre à la consommation.

Engrais.

Les échantillons de différentes marques d'engrais que j'ai examinés étaient de bonne qualité et de richesse normale.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. F. BEST,

Analyste public.

QUÉBEC, 29 octobre 1894.

Monsieur le commissaire du revenu de l'intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'exercice terminé le 30 juin 1894.

Dépuis le mois de juillet 1893, j'ai analysé cent cinq échantillons.

	Normaux.	Falsifiés.	Douteux.	Totaux.
Vin.....	5	7	12
Lait.....	19	7	26
Teintures.....	5	1	6
Poivre.....	6	2	2	10
Moutarde.....	6	6
Thé.....	7	5	1	13
Engrais.....	16	16
Beurre.....	14	2	16
Totaux.....	72	20	13	105

Revenu de l'Intérieur—Substances alimentaires.

Lait.

Je note ici que le conseil d'hygiène et la ville de Québec se sont occupés de cet important article alimentaire, et qu'ils ont établi un bureau d'inspection. Le conseil d'hygiène, ou plutôt le conseil de ville n'agit pas sous l'empire de l'Acte de la falsification des substances alimentaires, mais en exécution de règlements de la ville. Le type adopté dans ces règlements est de 3'00 de beurre. Cette limite est moins élevée que celle fixée par le bulletin de l'administration. L'inspecteur a commencé ses travaux en août et les résultats en seront publiés dans quelques mois.

Beurre.

Les échantillons qui m'ont été soumis contenaient de l'eau mais pas d'oléomargarine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. FISET,

Analyste public.

MONTRÉAL, 8 novembre 1894.

Monsieur le commissaire du revenu de l'intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur l'inspection des substances alimentaires, des drogues, etc., pour l'exercice terminé le 30 juin 1894. Dans le cours de cette période j'ai examiné 186 échantillons que j'ai classifiés comme suit:—

	Normaux.	Falsifiés.	Douteux.	Totaux.
Lait	67	10	7	84
Vins	5	9	3	17
Cacaos	14	14
Condiments.....	2	15	17
Beurre	14	3	17
Thés	12	4	4	20
Engrais.....	17	17
Total	131	41	14	186

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. BAKER EDWARDS,

Analyste public.

OTTAWA, 24 octobre 1894.

Monsieur le commissaire du revenu de l'intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les analyses faites dans mon laboratoire dans le cours de l'exercice clos le 30 juin 1894.

—	Normaux.	Falsifiés.	Douteux.	Totaux.
Cacao.....	1	1	3	5
Chocolat.....	1	2	1	4
Lait.....	46	1	5	52
Vin.....	7	5	12
Poivre.....	8	8
Moutarde.....	4	4
Miel.....	14	14
Cire.....	4	4
Engrais.....	17	17
Beurre.....	11	1	12
Total.....	101	16	15	132

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F.-X. VALADE,
Analyste public.

SCHOOL OF PRACTICAL SCIENCE,
TORONTO, 5 novembre 1894.

Monsieur l'analyste en chef,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel.

J'ai analysé dans le cours de l'exercice qui a fini le 30 juin 1894, cent vingt-sept échantillons que j'ai classifiés comme suit :—

—	Falsifiés.	Douteux.	Normaux.	Totaux.
Cacao et chocolat.....	5	3	4	12
Lait.....	3	2	30	35
Vin.....	6	9	15
Poivre.....	1	9	10
Moutarde.....	1	4	5
Miel.....	20	20
Engrais.....	15	15
Beurre.....	2	3	10	15
	18	8	101	127

Cacaos et chocolats.

De chacune de ces substances j'ai examiné six échantillons. D'après le type de l'administration, un cacao était normal et cinq étaient falsifiés, tandis que trois chocolats étaient normaux et trois douteux.

Les termes cacao et chocolat ne paraissent pas être employés avec toute la rigueur à désirer, et plusieurs échantillons vendus comme cacaos étaient réellement des chocolats.

Revenu de l'Intérieur—Substances alimentaires.

Lait.

J'ai examiné trente-cinq échantillons de lait. J'en ai classé trente comme normaux, trois comme falsifiés par addition d'eau et deux comme douteux.

Vin.

J'ai examiné quinze échantillons de vin pour déceler la présence d'alcool et de sucre autres que ceux contenus dans le jus du raisin ou qui sont obtenus par la fermentation. Trois échantillons accusaient addition d'alcool, et quatre, addition de sucre étranger.

Poivre.

J'ai examiné dix échantillons: neuf étaient normaux et un falsifié. Le poivre falsifié contenait du sulfate de calcium.

Moutarde.

J'ai examiné cinq échantillons. Un était de la moutarde pure, les autres étaient de la moutarde mélangée avec de la farine. Si l'on permet un tiers de farine, un des échantillons n'atteignait pas ce type. La proportion de la falsification se trouvait d'un sur cinq.

Miel.

J'ai examiné vingt échantillons de miel. Les résultats des analyses ne me justifieraient pas de les classer comme falsifiées.

Engrais.

J'ai examiné quinze échantillons. Aucun n'était au-dessous des types établis.

Beurre.

J'ai examiné quinze échantillons de beurre. J'en ai trouvé deux falsifiés avec du gras étranger, et deux autres douteux.

Ces résultats indiqueraient que l'emploi de l'oléomargarine comme succédané frauduleux du beurre se répand dans mon district.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. H. ELLIS.

BUREAU DE L'ANALYSTE PUBLIC,
LONDON, 5 juillet 1894.

Monsieur le commissaire du revenu de l'intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin 1894. J'ai reçu et examiné dans le cours de cette période cent vingt-huit échantillons que j'ai classés comme suit :—

	Normaux.	Douteux ou au-dessous du type.	Falsifiés.	Totaux.
Chocolat.....	3	1	4
Cacao.....	5	5
Lait.....	37	21	4	62
Vin.....	2	10	12
Moutarde.....	4	4
Poivre noir.....	3	1	4
Poivre blanc.....	3	1	4
Thé.....	4	2	3	9
Engrais.....	11	11
Beurre.....	11	2	13
	79	25	24	128

Quant à la classification ci-dessus, je dois dire que tous les cacao à l'exception d'un contenaient de l'amidon ; trois contenaient du sucre, l'un d'eux plus de 40 pour 100 de sucre. Ne sachant pas s'ils avaient été ou non représentés comme étant du cacao pur, et comme l'étiquette de quelques-uns accusaient une addition d'amidon et de sucre, je ne les ai pas classés comme falsifiés. Peu d'articles offrent des conditions plus favorables à la falsification que le cacao sous les noms de " cacao soluble," de " préparation de cacao," etc., et il est de fait que cette denrée est fortement étendue de substances neutres.

Quant aux laits, je dois mentionner que j'ai classé comme douteux ou au-dessous du type tous ceux qui n'atteignaient pas les limites de 3.50 pour 100 de matières grasses autres que le beurre, et que je ne pouvais positivement déclarer falsifiés. Quelques-uns de ces laits n'étaient assurément pas falsifiés mais simplement de qualité inférieure, tandis que d'autres étaient probablement légèrement falsifiés. Il me paraît fort à désirer qu'on adopte pour le lait comme pour les autres denrées alimentaires le type recommandé par l'analyste en chef dans son rapport du mois de novembre 1891. Pour le vin, je me suis basé sur la proposition que le vin pur ne doit contenir que le jus fermenté du raisin.

Les moutardes étaient toutes très grandement falsifiées ; toutes l'étaient avec de la farine de blé. Je n'ai trouvé qu'un seul poivre falsifié. C'est un progrès sur le passé, alors que le poivre pur était l'exception.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FRANKLIN T. HARRISON.

Revenu de l'Intérieur—Substances alimentaires.

ST. JOHN'S COLLEGE,

WINNIPEG, 26 juillet 1894

M. le commissaire du revenu de l'intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter un tableau indiquant les résultats des analyses des échantillons qui m'ont été présentés dans le cours de l'exercice clos le 30 juin 1894.

	Normaux.	Falsifiés.	Non classés.	Totaux.
Cacao et chocolat.....			9	9
Lait.....	44	8		52
Vin.....			12	12
Moutarde et poivre.....	7	5		12
Miel.....			14	14
Cire d'abeille.....	4			4
Engrais.....			12	12
Beurre.....	12			12
	67	13	47	127

Il y a plusieurs de ces substances que je n'ai pu classer, soit comme normales, soit comme falsifiées, pour les raisons suivantes :—

Cacaos et chocolats.—Ces échantillons consistaient la plus part en différents mélanges avec de l'amidon ou avec de l'amidon et du sucre. Les préparations de cacao étaient en paquets et représentées comme mélanges. Dans un cas était présent un composé de potassium, le cacao ayant été évidemment préparé avec de l'alcali par le procédé dit méthode hollandaise. Comme aucune loi ne limite les proportions des substances étrangères dans ces mélanges, aucun de ces échantillons ne pouvait être déclaré falsifié

Vin.—La loi ne définit pas ce terme. Les procédés d'analyse en usage jettent très peu de lumière sur l'origine des échantillons.

Miel.—A part une seule exception qui présentait des doutes, les échantillons n'avaient subi aucune addition de glucose commerciale ou de sucre de canne. Il n'existe pas que je sache de méthode de décèler le sucre interverti qui serait ajouté au miel.

Engrais.—Tous les échantillons étaient conformes à la définition donnée par la loi, mais les proportions garanties des ingrédients essentiels n'étant pas connues à l'analyste lors de l'examen, il ne saurait comparer l'engrais à l'article qu'on le représente être.

Afin d'éviter quelques-unes des nombreuses erreurs qui se glissent dans les rapports annuels sur la falsification des substances alimentaires, je suggère que l'on envoie aux différents analystes les épreuves de leurs rapports respectifs et des tableaux qui contiennent les résultats de leurs analyses.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDGAR B. KENRICK.

ANNEXE A.—INSPECTION DU

Date de la prise d'échantillon.	Désignation de l'échantillon et nom du fabricant, s'il est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.							
				Humidité.	Beurre.	Extrait par l'alcool.	Insoluble dans l'alcool.	Cendre			
								Totale.	Insoluble dans l'eau.	Insoluble dans l'acide.	Acide phosphorique.
1893.	<i>Analyste, W. F. Best, St-Jean, N.-B.</i>			p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.
25 août.	Bensdorp's Royal Dutch.....	5717	6401	5.25	33.60			10.20	2.85		
25 do	Fry's.....	5718	6402	7.25	31.84			9.50	2.95		
25 do	Van Houten's Pure Soluble...	5719	6403	5.15	30.50			13.10	2.80		
28 do	Mott's Breakfast.....	5720	6404	7.25	27.95			5.95	3.20		
28 do	Baker & Co.'s Breakfast.....	5721	6405	4.25	28.90			6.05	3.25		
	<i>Analyste, le Dr J. B. Edwards, Montréal.</i>										
19 juillet	Baker's Breakfast.....	5401	11950	5.00	25.65	11.90	57.45	5.4			
20 do	J. Webb's Homœopathic.....	5403	11952	5.88	9.33	34.17	50.62	3.5			
20 do	Fry's Homœopathic.....	5406	11955	4.40	14.72	37.51	43.37	2.4			
20 do	Epps' Prepared.....	5402	11956	5.1	25.13	29.36	40.41	1.7			
7 août.	Van Houten's Pure Soluble...	5410	11959	5.12	27.72	11.15	56.01	9.2			
7 do	P. Mott et Cie, Halifax, N.-E.	5411	11960	8.74	12.21	16.97	62.08	5.7			
8 do	Bensdorp's Pure Soluble.....	5414	11963	5.35	29.66	11.50	53.59	7.4			
	<i>Analyste, le Dr F.-X. Valade, Ottawa.</i>										
19 juillet	Epps et Cie.....	7144	5972	4.78	25.22	70.00		1.72	0.80	0.00	
20 do	Todhunter et Mitchell's, Toronto.	7147	5975	5.89	11.17	82.94		2.54	1.44	0.14	
20 do	Epps et Cie, Angleterre.....	7148	5976	5.08	24.92	70.01		1.54	0.74	0.0	
21 do	W. Baker et Cie, Mass.....	7150	5978	3.36	26.92	69.72		5.30	3.08	0.10	
21 do	Epps et Cie.....	7152	5980	5.23	25.10	69.67		1.62	0.76	0.02	
	<i>Analyste, le Dr W. H. Ellis, Toronto.</i>										
25 do	Cadbury's, Angleterre.....	4796	5981	5.05	25.22			4.65	2.90		
25 do	Ellis et Keighley, Toronto....	4798	5983	3.45	12.00			1.60	0.92		
25 do	Todhunter et Mitchell, Toronto	4800	5985	3.25	17.70			1.32	0.57		
25 do	Acheté en vrac.....	4802	5987	3.62	12.75			1.67	1.05		
25 do	Cowan's, Toronto.....	4803	5988	3.65	11.80			2.05	1.20		
25 do	do do.....	4805	5990	4.10	12.85			2.05	1.20		
	<i>Analyste, F. T. Harrison, London, Ont.</i>										
26 do	Epps et Cie.....	6277	12535	5.4	26.0			1.65	.85	.05	.514
27 do	Todhunter, Mitchell et Cie....	6280	12538	4.3	20.7			1.7	.45	.02	.440
27 do	do.....	6281	12539	3.5	23.6			1.95	1.00	.15	.514
27 do	Bensdorp's, Amsterdam.....	6282	12540	4.8	31.6			6.5	2.5	.05	
27 do	Cowan et Cie, Toronto.....	6283	12541	5.9	24.5			4.4	2.9	.4	

CACAO—Etat tabulaire.

Sucre.	Sucre réducteur.	PROPRIÉTÉS DU BEURRE.		Vendeur.	Résidence.	Observations de l'analyste.
		Iode absorbé.	Potasse nécessaire à la saponification.			
p. 100	p. 100	p. 100	p. 100			
0.00				Jardine et Cie.....	St-Jean N.-B..	L'analyse ne décèle pas de matière végétale étrangère; non falsifié.
0.00				G. Robertson et Cie.	do	do
0.00				Puddington & Merritt	do	do
0.00				Rankine et Moulson.	do	do
0.00				McPherson, Frères..	do	do
			19.0	Fraser Frères.....	Montréal.....	Non falsifié, aux termes de la loi.
			18.8	F. J. Dundee.....	do	do
			14.1	A. Chabot.....	do	do
			19.2	do	do	do
			19.3	T. Parent.....	Québec	do
			19.5	Croteau, Frère et Cie	do	do
			19.5	G. B. Côté.....	do	do
25.88	Trace.			Stewart, Frères.....	Renfrew, Ont..	Non pas pur, mais assez bon produit; présence d'amidon.
29.95	1.91			J. B. Kemp.....	Pembroke, Ont..	Pas pur et mauvais; contient beaucoup d'amidon.
26.12	1.09			O'Meara et Howe...	do	Pas pur, mais assez bon; contient beaucoup d'amidon.
2.85	0.62			—, Rochon.....	Ottawa.....	Très bon produit; pas d'amidon.
25.49	2.45			F. Motte.....	do	Pas pur; assez bon; présence d'amidon.
14.70				J. L. Grant et Cie..	Toronto.....	Cacao pur dont environ les deux tiers du beurre ont été enlevés.
51.10				M. Somerville.....	do	Mélange d'environ 38 p. 100 de cacao, 47 p. 100 de sucre et 15 p. 100 d'amidon de maïs: une partie du beurre a été enlevée.
49.20				W. Mackarrow.....	do	Mélange d'environ 40 p. 100 de cacao, 40 p. 100 de sucre et 14 p. 100 d'amidon.
57.65				Millmann et Nellis..	Woodstock, Ont.	Mélange d'environ 41 p. 100 de cacao, 55 p. 100 de sucre et 4 p. 100 d'amidon; une partie du beurre a été enlevée.
50.60				Thornton et Fils...	do	Mélange d'environ 47 p. 100 de cacao, 39 p. 100 de sucre et 7 p. 100 d'amidon de maïs; une partie du beurre a été enlevée.
43.95				E. Morrish.....	Galt, Ont.....	Mélange d'environ 47 p. 100 de cacao, 39 p. 100 de sucre et 14 p. 100 d'amidon de maïs; une partie du beurre a été enlevée.
24.4	Auc'n	34.21	19.8	F. W. Fotheringham	Palmerston, Ont.	Présence d'amidon d'arrowroot; à l'épreuve par éther de Björklund le beurre est trouvé pur.
40.5	Un p.	37.2	19.8	J. Holloway.....	Harriston, Ont.	Indic. d'am. de maïs; à l'ép. de Björklund le beurre est trouvé suspect.
36.0	do	34.4	19.9	J. Sanders.....	do	Prés. d'amidon de maïs; l'épreuve de Björklund indique pureté du beurre.
Auc'n	Auc'n	33.3	19.96	J. Whitehead.....	Walkerton.....	Pas d'amidon étranger.
do	do	34.3	19.9	R. Marr.....	do	Présence d'amidon de maïs.

ANNEXE A—INSPECTION DU

Date de la prise d'échantillon.	Désignation de l'échantillon et nom du fabricant, s'il est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.							
				Humidité.	Beurre.	Extrait par l'alcool.	Insoluble dans l'alcool.	Cendre			
								Totale.	Insoluble dans l'eau.	Insoluble dans l'éthide.	Acide phosphorique.
1893.	<i>Analyste, le professeur E. B. Kenrick, Winnipeg.</i>			p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	
7 août.	Rowntree's, Angleterre	6629	12325	6·34	27·85	8·08	1·27	
7 do	Mott et Cie, Halifax	6631	12327	7·13	23·05	4·92	3·45	
7 do	Todhunter, Mitchell et Cie...	6634	12330	5·11	19·37	2·00	0·71	
7 do	Epps et Cie.....	6635	12331	5·78	26·35	1·45	0·93	
7 do	do	6637	12333	6·00	23·56	1·50	0·93	

CACAO—État tabulaire—Fin.

PROPRIÉTÉS DU BEURRE.				Vendeur.	Résidence.	Observations de l'analyste.
Sucre.	Sucre réducteur.	Iode absorbé.	Potasse nécessaire à la saponification.			
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.			
Auc'n	J. G. Hargrave et Cie.	Winnipeg.....	Contient un composé de potassium ajouté ; non falsifié.
do	D. McLean et Cie...	do	Non falsifié.
38·63	Wright et Wright...	do	Contient une grande proportion d'amidon de maïs ; non falsifié, le produit portant l'étiquette "cacao et autres substances hautement nutritives"; ces dernières sont de l'amidon de maïs et du sucre. Non falsifié ; contient, selon l'indication de l'étiquette, du sucre et de l'arrowroot.
26·42	T. Lusted et Fils...	Stonewall, Man.	
25·70	S. O. Baily.....	do ..	do do

ANNEXE B.—INSPECTION DU

Date de la prise d'échantillon.	Désignation de l'échantillon et nom du fabricant, s'il en est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.										
				Humidité.	Beurre.	Extrait par l'alcool.	Insoluble dans l'alcool.	Cendre						
								Totale.	Insoluble dans l'eau.	Insoluble dans l'acide.	Acide phosphorique.			
				p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.				
<i>Analyste, W. F. Best, Saint-Jean, N.-B.</i>														
29 août.	Fry et Fils, Angleterre	5722	6406	3 00	20 2	1 05	40
29 do	Rowntree et Cie, Angleterre	5723	6407	1 75	28 0	1 50	70
29 do	Mott et Cie, Halifax	5724	6408	5 75	36 80	3 00	1 35
29 do	Cadbury, Paris	5725	6409	1 20	31 50	1 44	60
<i>Analyste, le Dr J. B. Edwards, Montréal.</i>														
19 juillet	Baker et Cie, Mass.	5402	11951	3 54	44 81	10 50	41 15	3 00
19 do	Edsons, Diamond	5404	11953	2 39	24 60	55 60	17 41	2 00
19 do	Chocolat Poulli, Poulain, France	5405	11954	1 04	21 59	60 88	16 49	1 70
19 do	Chocolat, Menier	5408	11957	1 54	20 42	62 70	15 34	1 60
7 août.	W. Thomas, Halifax	5409	11958	6 26	26 54	12 70	54 50	2 70
7 do	Fry's Diamond	5412	11961	2 66	17 18	57 23	22 93	1 20
8 do	C. de Gourmet, Trebacien	5413	11962	2 35	18 05	65 51	14 09	2 20
<i>Analyste, le Dr F.-X. Valade, Ottawa.</i>														
19 juillet	Todhunter et Mitchell, Toronto	7145	5973	1 54	22 84	75 62		1 20	0 52	0 0
19 do	Mott et Cie, Halifax	7146	5974	2 56	20 24	77 20		2 70	0 80	0 0
19 do	Fry et Fils, Angleterre	7149	5977	1 71	19 54	78 75		0 88	0 42	0 10
21 do	Cowan, Toronto	7151	5979	1 75	22 67	75 58		0 94	0 44	0 04
<i>Analyste, le Dr W. H. Ellis, Toronto.</i>														
25 do	Todhunter et Mitchell, Toronto	4797	5982	1 30	23 85	1 42	0 77
25 do	Mott et Cie, Halifax	4799	5984	2 82	24 20	2 15	1 35
25 do	Fry et Fils, Angleterre	4801	5986	2 20	20 30	0 97	0 57
26 do	Menier, France	4804	5989	1 10	21 10	1 45	0 57
27 do	Mott et Cie, Halifax	4806	5991	2 85	22 15	2 30	1 30
27 do	Cowan, Toronto	4807	5992	2 17	21 70	1 45	0 70
<i>Analyste, F. T. Harrison, London, Ont.</i>														
26 do	Mott et Cie, Halifax	6276	12534	4 07	19 2	1 9	1 25	15	63
26 do	Todhunter et Mitchell, Toronto	6278	12536	1 5	26 0	1 5	9	05	63
27 do	Fry et Fils, Angleterre	6279	12537	45	25 0	1 0	55	05	33
28 do	Cowan, Toronto	6284	12542	75	23 1	1 10	75	25	36

CHOCOLAT—Etat tabulaire.

Sucre.	Sture réduite.	PROPRIÉTÉS DU BEURRE.		Vendeur.	Résidence.	Observation de l'analyste.	
		Lot absorbé.	Potasse nécessaire à la saponification.				
p. 100	p. 100	p. 100	p. 100				
50 0	Hadress Clarke	Saint-Jean, N.-B.	L'analyse ne décèle pas de matière végétale étrangère; non falsifié; contient 10 p. 100 d'amidon ajouté.	
55 0	Warden et Williams	do	do	
0 0	Vanwart, Frères	do	do	
50 0	W. A. Porter	do	do	
						
				19 1	Fraser, Frères	Montréal	Non falsifié, aux termes de la loi.
				16 3	F. J. Durdée	do	do
				18 1	A. Chabot	do	do
			
				19 6	W. McGowan et Fils	do	do
				18 5	T. Parent	Québec	do
				19 4	Croteau, Frère et Cie	do	do
				19 4	G. B. Côté	do	do
			
49 91	1 18	Stewart Frères	Renfrew, Ont.	Pas pur et de qualité inférieure; beaucoup d'amidon.	
43 12	2 63	French et Gorman	do	Pas pur et au-dessous du type; beaucoup d'amidon.	
54 53	0 80	A. Millar	Pembroke, Ont.	do	
55 95	2 54	Rochon	Ottawa	Pas pur, mais assez bon; présence d'amidon.	
			
59 10	J. L. Grant et Cie	Toronto	Pur; pas d'am. étranger; mélangé d'envir. 47 p. 100 de cacao et 53 p. 100 de sucre.	
44 50	W. Somerville	do	Très peu d'amidon de blé; mélange d'envir. 60 p. 100 de cacao et 40 p. 100 de sucre.	
55 45	W. Mackarrow	do	Mélangé d'envir. 30 p. 100 de cacao, 53 p. 100 de sucre et 17 p. 100 d'arrowroot.	
57 65	Thornton et Fils	Woodstock, Ont.	Mélangé d'env. 45 p. 100 de cacao et 55 p. 100 de sucre; pas d'amidon étranger.	
45 15	E. Morrish	Galt, Ont.	Mélangé d'envir. 60 p. 100 de cacao et 40 p. 100 de sucre; très peu d'amidon de blé.	
58 30	J. Struthers	do	Mélangé d'envir. 45 p. 100 de cacao et 55 p. 100 de sucre; très peu d'amidon de maïs.	
			
36 0	Auc.	34 34	19 1	D. W. Dalmage	Palmerston, Ont.	L'épreuve de Björklund indique un beurre pur; l'analyse ne décèle pas d'amidon étranger.	
53 5	Auc.	36 0	19 8	J. W. Fotheringham	do	do	
63 3	Auc.	35 1	19 9	John Holloway	Hamilton, Ont.	L'épreuve de Björklund indiqu. un beurre pur; l'anal. ne déc. pas d'am. étranger.	
63 0	Auc.	34 7	19 7	V. Crofford	Walkerton, Ont.	Pas d'amidon étranger.	

ANNEXE B.—INSPECTION DU

Date de la prise d'échantillon.	Désignation de l'échantillon et nom du fabricant, s'il est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.							
				Humidité.	Beurre.	Extrait par l'alcool.	Insoluble dans l'alcool.	Cendre			
								Totale.	Insoluble dans l'eau.	Insoluble dans l'acide.	Acide phosphorique.
1893.	<i>Analyste, Prof. E. B. Kenrick, Winnipeg.</i>			p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.
7 août.	Mott et Cie, Halifax.	6630	12326	7.57	29.38	2.60	1.62
7 do ..	Rowntree, Angleterre	6632	12328	5.22	40.13	2.77	1.95
7 do ..	Fry et Fils do	6633	12329	3.25	20.52	1.15	0.55
8 do ..	Rowntree do	6636	12332	1.80	19.45	1.70	0.63

Revenu de l'Intérieur—Substances alimentaires.

CHOCOLAT—État tabulaire—*Suite.*

Sucre.	Sucre réducteur.	PROPRIÉTÉS DU BEURRE.		Vendeur.	Résidence.	Observations de l'analyste.
		Iode absorbé.	Potasse nécessaire à la saponification.			
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.			
Auc'n	J. G. Hargrave.....	Winnipeg.....	Contient une grande quantité d'amidon de blé; non falsifié.
Auc'n	E. Hunter et Cie.....	do	Contient de l'amidon de blé; non falsifié
53.33	D. W. McLean et Cie	do	Contient du sucre et de l'amidon d'arrow-root; non falsifié.
59.05	T. Lusted et Fils. ...	Stonewall, Man.	Contient une grande quantité de sucre et une petite quantité d'amidon étranger; non falsifié.

ANNEXE C.—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES, DROGUES, ETC.—État tabulaire—Suite.

LAIT.

Date de la prise d'échantillon.	Nom de l'analyste.	District.	Numéro d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE				Vendeur.	Résidence.	Observations de l'analyste
					Beurre.	Autres matières solides.	Total des matières solides.	Densité.			
1893.											
20 oct.	M. Bowman.	Halifax, N.-E.	7926	12732	86 57 4	55 8 88	13 43 1	0324 A. Graham	New-Glasgow, N.-E.	Normal.	
20 do	do	do	7927	12733	87 85 3	74 8 41	12 15 1	0312 D. Fraser	do	Au-dessous de la moyenne en principes fixes autres que le beurre.	
20 do	do	do	7928	12734	87 94 3	59 8 47	12 06 1	0321 F. McDonald	do	Au-dessous de la moyenne en principes fixes.	
20 do	do	do	7929	12735	87 44 3	76 8 80	12 56 1	0226 D. C. McDonald	do	Normal.	
20 do	do	do	7930	12736	86 24 4	69 9 07	13 76 1	0323 J. F. McKenzie	do	Au-dessous de la moyenne en principes fixes autres que le beurre.	
20 do	do	do	7931	12738	86 16 5	69 8 75	13 84 1	0308 J. Connolly	do	Au-dessous de la moyenne en principes fixes.	
20 do	do	do	7932	12739	86 86 4	27 8 87	13 14 1	0320 T. Trotter	do	do	
20 do	do	do	7933	12740	86 77 4	16 9 07	13 23 1	0329 W. Thompson	Antigonish, N.-E.	do	
20 do	do	do	7934	12741	87 59 3	98 8 03	12 01 1	0231 Ann Pescoe	do	Au-dessous de la moyenne en principes fixes autres que le beurre.	
20 do	do	do	7935	12742	87 85 3	25 8 90	12 15 1	0328 Mme J. O. Brien	do	Au-dessous de la moyenne en beurre.	
20 do	do	do	7936	12743	87 82 3	23 8 93	12 18 1	0326 W. G. Cunningham	do	do	
20 do	do	do	7937	12745	86 91 4	20 8 89	13 09 1	0317 M. K. Dickson	Pictou, N.-E.	Normal.	
20 do	do	do	7938	12746	86 73 4	34 8 93	13 27 1	0324 J. A. Gordon	do	do	
20 do	do	do	7939	12747	87 75 3	54 8 71	12 25 1	0315 Mme Breen	do	do	
20 do	do	do	7940	12748	88 17 3	49 8 34	11 83 1	0306 J. O. Grady	do	Au-dessous de la moyenne en principes fixes autres que le beurre.	
20 do	do	do	7941	12749	87 96 3	18 8 86	12 04 1	0332 W. McKay	do	Au-dessous de la moyenne en beurre.	
20 do	do	do	7942	12750	86 64 4	41 8 95	13 36 1	0315 F. McIntosh	do	Normal.	
20 do	do	do	7943	12751	87 69 3	62 8 69	12 31 1	0314 J. English	do	do	
20 do	do	do	7944	12752	87 13 3	62 8 65	12 27 1	0315 G. Barmhill	do	do	
20 do	do	do	7945	12753	87 29 3	69 9 02	12 71 1	0327 T. B. Smith	Truro, N.-E.	do	
20 do	do	do	7946	12754	87 82 3	34 8 84	12 18 1	0328 Crowe et Smith	do	Au-dessous de la moyenne en beurre.	
20 do	do	do	7947	12755	87 05 3	94 9 01	12 95 1	0324 do	do	Normal.	
20 do	do	do	7948	12756	86 43 4	28 9 29	13 57 1	0332 H. W. Lane	do	do	
20 do	do	do	7949	12757	87 08 4	13 8 79	12 92 1	0314 J. H. Kents	do	do	
20 do	do	do	7950	12758	87 88 4	23 7 80	12 12 1	0277 E. Leithbridge	Dartmouth, N.-E.	Coupé.	
20 do	do	do	7951	12759	86 81 4	49 8 70	15 19 1	0305 D. Tulloch	do	Normal.	
20 do	do	do	7952	12760	87 01 4	17 8 82	12 99 1	0313 W. Settle	do	do	
20 do	do	do	7953	12761	86 11 4	94 8 95	13 89 1	0318 L. R. Archibald	do	do	
20 do	do	do	7954	12762	86 14 5	81 8 05	13 86 1	0236 J. A. Fraser	do	Au-dessous de la moyenne en principes fixes autres que le beurre.	
20 do	do	do	7955	12763	87 68 3	66 8 63	12 34 1	0316 D. A. McDonald	do	Normal.	
20 do	do	do	7956	12764	87 57 3	54 8 89	12 43 1	0317 W. W. Pickings	do	do	
20 do	do	do	7957	12765	88 19 3	48 8 37	11 89 1	0309 do	do	Au-dessous de la moyenne en principes fixes autres que le beurre.	
20 do	do	do	7958	12766	88 29 3	96 7 75	11 71 1	0268 J. Fleming	Halifax.	do	
20 do	do	do	7959	12767	86 63 4	22 9 10	13 32 1	0326 Casey et M'vren	do	Coupé.	
20 do	do	do	7960	12768	87 16 3	96 8 88	12 84 1	0314 Church of England Coffee Rooms	do	Normal.	
20 do	do	do	7961	12769	86 63 4	41 8 96	13 38 1	0321 Mlle Ramer	do	do	
20 do	do	do	7962	12770	88 26 3	18 8 56	11 74 1	0315 J. M. Currie	do	Normal.	
20 do	do	do	7963	12771	85 97 4	81 9 22	14 03 1	0330 J. P. Murray	do	do	
20 do	do	do	7964	12772	86 06 5	42 8 52	13 94 1	0300 D. Aikenhead	do	Au-dessous de la moyenne en beurre.	
20 do	do	do	7965	12773	87 06 4	24 8 70	12 94 1	0308 J. McDonald	do	do	
20 do	do	do	7966	12774	87 17 3	94 8 80	12 83 1	0326 G. Edmunds	do	do	
20 do	do	do	7967	12775	86 83 4	39 8 78	13 17 1	0316 S. F. Upham	do	do	

ANNEXE C.—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES, DROGUES, ETC.—État tabulaire—Suite.

LAIT.

Date de la prise d'échantillon.	Nom de l'analyste.	District.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.						Vendeur.	Résidence.	Observations.
					Eau.	Beurre.	Autres matières solides.	Total des matières solides.	Densité.	Centre.			
					l. 100.	l. 100.	l. 100.	l. 100.	sp. 100.				
17 oct.	W. F. Best.	St-Jean, N.-B.	5726	6410	86.96	3.28	9.76	13.04	1.0345	0.80	D. W. Pilkington.	St-Jean, N.-B.	Non falsifié; mais devrait probablement être classé comme pauvre en [beurre].
17 op	do	do	5727	6411	86.10	4.00	9.90	13.90	1.034	0.84	J. Galbraith.	do	Non falsifié.
17 op	do	do	5728	6412	86.56	4.00	9.44	13.44	1.033	0.74	Mme R. Tyner.	do	do
17 op	do	do	5729	6413	86.68	4.00	9.32	13.32	1.033	0.90	John Myers.	do	do
17 op	do	do	5730	6414	86.34	4.10	9.56	13.66	1.033	0.86	G. Turnbull.	do	do
17 op	do	do	5731	6415	82.92	8.28	8.80	17.08	1.028	0.78	T. Desmond.	do	do
17 op	do	do	5732	6416	85.00	5.60	9.40	15.00	1.023	0.84	W. Orden et Williams.	do	do
17 op	do	do	5733	6417	87.64	3.80	8.54	12.34	1.030	0.74	T. Owens.	do	do
17 op	do	do	5734	6418	86.98	2.80	10.22	13.02	1.0302	0.72	J. McCauley.	do	Falsifié; pauvre en beurre, probablement mal échantillonné.
17 op	do	do	5735	6419	85.50	5.08	9.42	14.50	1.0338	0.80	W. Baxter.	do	Non falsifié.
17 op	do	do	5736	6420	89.20	2.70	8.10	10.80	1.0297	0.74	A. E. McCauley.	do	Falsifié par enlèvement de la crème.
17 op	do	do	5737	6421	85.76	7.00	7.24	14.24	1.0233	0.78	C. W. Stewart.	do	Non falsifié.
17 op	do	do	5738	6422	86.74	3.84	9.40	13.24	1.0343	0.80	H. McKnight.	do	do
17 op	do	do	5739	6423	87.98	2.52	9.50	12.00	1.0343	0.80	W. H. Stackhouse.	do	Falsifié; pauvre en beurre.
17 op	do	do	5740	6424	84.60	6.32	9.08	15.40	1.0313	0.80	J. Kerr.	do	Non falsifié.
17 op	do	do	5741	6425	86.69	4.50	8.81	13.31	1.0323	0.71	S. McConnell.	do	do
17 op	do	do	5742	6426	87.51	2.96	9.53	12.49	1.0363	0.77	Urquhart et Harrison.	do	Falsifié par enlèvement de la crème.
17 op	do	do	5743	6427	87.53	3.54	8.91	12.45	1.0313	0.69	D. H. Spragg.	do	Non falsifié.
17 op	do	do	5744	6428	88.63	3.20	8.17	11.71	0.8120	0.61	W. Alston.	do	do
17 op	do	do	5745	6429	87.13	4.10	8.77	12.87	1.0333	0.75	H. F. Sharpe.	do	do
17 op	do	do	5746	6430	85.61	5.00	9.89	14.39	1.0343	0.69	S. Creighton.	do	do
17 op	do	do	5747	6431	86.93	3.86	9.21	13.07	1.0353	0.75	C. H. Morrison.	do	do
17 op	do	do	5748	6432	83.45	5.96	8.50	14.55	1.0312	0.65	R. R. Patchell.	do	do
17 op	do	do	5749	6433	86.81	4.16	9.03	13.19	1.0333	0.51	H. McAfee.	do	do
17 op	do	do	5750	6434	87.51	3.56	8.93	12.49	1.0333	0.63	Gen. Public Hospital.	do	do
17 op	do	do	5751	6435	82.23	8.42	8.85	17.77	1.0302	0.65	J. H. Carrell.	do	do

Revenu de l'Intérieur—Substances alimentaires.

ANNEXE C.—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES, DROGUES, ETC.—État tabulaire—Suite.

LAIT.

Date de la prise d'échantillon.	Nom de l'analyste.	District.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.				Vendeur.	Résidence.	Observations de l'analyste.	
					Eau.	Beurre.	Autres matières solides.	Total des matières solides.				Densité.
					p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.				
1893.												
2 nov.	Dr M. Fiset	Québec.	7601	13049	87 70 3	83 8	47	12 30	1-0320	H. Desroche	Québec.	Bon.
2 do	do	do	7602	13050	87 88 3	60 8	52	12 12	1-0330	D. Drolet.	do	do
2 do	do	do	7603	13051	87 17 4	23 8	60	12 83	1-0330	Mlle Carney	do	Falsifié; étendu d'eau.
2 do	do	do	7604	13052	89 61	2 36	8-03	10 39	1-0360	O. Bourget.	do	Bon.
2 do	do	do	7605	13053	87 73 4	35 7	92	12 27	1-0330	J. Fagny.	do	do
2 do	do	do	7606	13054	87 24 4	63 8	73	12 76	1-0329	J. Gingras.	do	do
2 do	do	do	7607	13055	87 06 4	69 8	25	12 94	1-0320	M. Langlois	do	do
2 do	do	do	7608	13056	87 38 4	04 8	58	12 62	1-0330	J. Bumierre	do	Falsifié.
2 do	do	do	7609	13057	88 98 3	25 7	77	11 02	1-0294	F. Mauffeite.	do	Bon.
2 do	do	do	7610	13058	86 24 4	90 8	86	13 70	1-0333	B. Guerin	do	do
2 do	do	do	7611	13059	88 29 4	63 7	68	11 71	1-0284	J. Poufot	do	do
2 do	do	do	7612	13060	85 77 5	04 9	19	14 23	1-0343	P. Faucher.	do	do
2 do	do	do	7613	13061	86 41 4	74 8	85	13 59	1-0323	F. Rochette.	do	do
2 do	do	do	7614	13062	90 11 0	81 9	08	9 80	1-0363	F. Bégin.	do	Falsifié.
2 do	do	do	7615	13063	88 91 3	34 7	75	11 09	1-0302	A. Audette.	do	En partie écrémé.
2 do	do	do	7616	13064	87 44 3	69 8	87	12 56	1-0335	H. Gingras.	do	Bon.
2 do	do	do	7617	13065	86 54 4	66 8	80	13 46	1-032	P. T. Kelly	do	do
2 do	do	do	7618	13066	87 72 3	51 8	77	12 28	1-0333	J. Tintean.	do	do
2 do	do	do	7619	13067	88 87 2	82 8	31	11 13	1-0332	J. Tousaint.	do	Falsifié.
2 do	do	do	7620	13068	87 67 3	78 8	55	12 33	1-0333	P. Gibault.	do	Bon.
2 do	do	do	7621	13069	88 69 3	23 8	11	11 34	1-0302	F. Villeneuve.	do	Falsifié.
2 do	do	do	7622	13070	89 25 1	60 9	15	10 79	1-0363	J. Villeneuve.	do	do
2 do	do	do	7623	13071	87 73 3	66 8	61	12 27	1-0333	Mme Villeneuve	do	Bon.
2 do	do	do	7624	13072	86 17 4	68 9	15	13 53	1-0331	Mme Paradis	do	do
2 do	do	do	7625	13073	87 04 4	15 8	81	12 96	1-0332	J. B. Renaud.	do	do
2 do	do	do	7626	13074	85 40 5	62 8	98	14 60	1-0323	D. Pagueau.	do	do

LAIT.

Date de la prise d'échantillon.	Nom de l'analyste.	District.	Numéro de l'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.				Vendeur.	Résidence.	Observations de l'analyste.	
					Eau.	Beurre.	Autres matières.	Densité.				
1893.					p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.				
17 oct.	Dr J. B. Edwards.	Montréal.	5481	13031	86.42	4.41	9.17	13.58	1.0344	V. Sanguay	St-Hyacinthe	Normal.
17 do	do	do	5482	13032	87.28	3.66	9.06	12.72	1.0340	J. Mathieu	do	do
17 do	do	do	5483	13033	86.39	4.56	9.02	13.61	1.0335	H. Tache	do	Lait riche, falsifié, probablement par environ 10 p. 100 d'eau.
18 do	do	do	5484	13034	88.14	4.24	9.03	11.80	1.0288	W. Alhard	St-Henri	Normal
18 do	do	do	5485	13035	87.35	4.10	8.35	12.65	1.0316	F. X. St. Denis	do	do
18 do	do	do	5486	13036	88.50	3.90	7.60	11.50	1.0288	Mme J. Labreche	do	Lait riche, probablement étendu d'environ 10 p. 100 d'eau.
18 do	do	do	5487	13037	87.37	3.99	8.94	12.63	1.0314	W. Hay	do	Normal.
19 do	do	do	5488	13038	86.73	4.89	8.38	13.27	1.0294	O. Mondoux	Hull, Qué.	Lait riche.
19 do	do	do	5489	13039	87.14	4.07	8.79	12.86	1.0319	J. Marion	do	Normal; riche qualité.
19 do	do	do	5490	13040	85.79	5.29	8.99	14.21	1.0314	M. Goinette	do	do
19 do	do	do	5491	13041	87.72	4.15	8.13	12.28	1.0314	J. Renaud	do	Normal.
19 do	do	do	5492	13042	87.30	4.65	7.96	12.61	1.0294	T. Labelle	do	do
21 do	do	do	5493	13043	87.35	4.18	8.47	12.65	1.0306	S. Noël	St-Laurent, Ont	do
21 do	do	do	5494	13044	88.40	3.62	7.98	11.60	1.0317	E. Boileau	do	do
21 do	do	do	5495	13045	87.28	3.96	8.06	12.62	1.0317	J. Corbeil	St-Léonard	do
21 do	do	do	5496	13046	88.61	3.39	8.07	12.39	1.0306	J. Archambault	Montréal	do
21 do	do	do	5497	13047	90.55	0.84	8.61	9.45	1.0342	D. Ruell	do	Falsifié par l'enlèvement de 10 p. 100 de crème.
21 do	do	do	5498	13048	88.27	3.46	8.27	11.73	1.0296	J. Leonard	do	Normal.
13 sept.	Dr F. X. Valade.	Ottawa.	7153	12949	87.79	4.15	8.06	12.21	1.0316	A. Kennedy	Ottawa.	Normal.
13 do	do	do	7154	12950	87.09	3.91	8.00	12.91	1.0339	E. Chugg	do	do
13 do	do	do	7155	12951	86.50	4.78	8.74	13.50	1.0333	R. Bayne	do	do
13 do	do	do	7156	12952	87.50	4.18	8.32	12.50	1.0332	A. Christie	do	do
13 do	do	do	7157	12953	87.08	4.17	8.15	12.82	1.0323	Beil, Frères	do	do
13 do	do	do	7158	12954	86.67	4.35	8.98	13.33	1.0341	R. Magee	do	do
13 do	do	do	7159	12955	82.88	9.39	7.73	17.12	1.0265	W. L. Scott	do	En partie crème.
14 do	do	do	7160	12956	85.79	5.11	8.92	14.03	1.0369	H. E. Billings	do	Normal.
14 do	do	do	7161	12957	86.36	4.75	8.89	13.64	1.0358	J. White	do	do
14 do	do	do	7162	12958	87.31	3.97	8.72	12.69	1.0358	W. J. Fenton	do	do
14 do	do	do	7163	12959	87.86	3.68	8.46	12.14	1.0347	R. Reed et Cie	do	do
20 do	do	do	7164	12960	87.50	4.40	8.55	12.95	1.0336	R. Honeywell	do	do
20 do	do	do	7165	12961	86.95	4.39	8.66	13.05	1.0337	G. Gardiner	Smith's Falls, Ont.	do
21 do	do	do	7166	12962	87.08	3.69	9.23	12.92	1.0351	J. Murphy	do	do
21 do	do	do	7167	12963	87.05	3.87	8.63	12.50	1.0339	W. H. Edwards	do	do
21 do	do	do	7168	12964	87.14	4.09	8.77	13.86	1.0337	J. Barringer	do	do
21 do	do	do	7169	12965	86.89	4.09	8.69	13.19	1.0349	J. C. Wright	do	do
21 do	do	do	7170	12966	87.14	4.17	8.69	12.86	1.0347	J. J. McGee	do	do
21 do	do	do	7171	12967	86.67	4.82	8.51	13.23	1.0347	A. J. Bushfield	do	do
21 do	do	do	7172	12968	87.29	4.68	8.66	12.71	1.0336	A. Abbott	do	do
21 do	do	do	7173	12969	87.49	4.19	8.32	12.51	1.0328	A. Abbott	do	do
21 do	do	do	7174	12970	86.57	4.92	8.21	13.13	1.0324	T. Kilburn	do	do
21 do	do	do	7175	12971	88.46	4.07	7.48	11.55	1.0304	W. Davison	do	Normal; mais au-dessous de la moyenne en matières solides autres que le beurre.
21 do	do	do	7176	12972	87.36	4.14	8.50	12.64	1.0329	J. Smith	Prescott.	Normal.
23 do	do	do	7177	12973	86.94	4.06	9.00	13.06	1.0356	Mlle Elliott	Ottawa.	do
23 do	do	do	7178	12974	86.44	4.54	9.02	13.56	1.0362	Mme M. Hillyard	do	do
12 oct.	do	do	7179	13001	86.14	5.01	8.55	13.56	1.0333	J. C. Hyett	Renfrew, Ont.	do
12 do	do	do	7180	13002	86.48	4.58	8.94	13.52	1.0349	A. A. Wright et Cie	do	do
12 do	do	do	7181	13003	87.08	4.39	8.59	12.92	1.0334	Fromagerie	do	do
12 do	do	do	7182	13004	86.64	4.83	8.53	13.36	1.0335	do	do	do
13 do	do	do	7183	13005	87.00	4.30	8.61	12.92	1.0350	do	do	do
13 do	do	do	7184	13006	87.65	4.15	8.20	12.35	1.0321	Geo. Elliott	do	do
13 do	do	do	7185	13007	86.52	4.93	8.33	12.48	1.0334	J. Blain	do	do
13 do	do	do	7186	13008	87.71	3.72	8.51	12.35	1.0352	John Elliott	do	Probablement coupé.
13 do	do	do	7187	13009	88.15	2.98	8.22	11.85	1.0357	J. Shannon	do	Normal.
13 do	do	do	7188	13610	87.29	4.49	8.22	13.47	1.0357	Fromagerie	do	do
13 do	do	do	7189	13611	86.53	5.19	8.25	13.05	1.0350	A. Miller	do	do
13 do	do	do	7190	13612	86.95	4.21	8.84	13.07	1.0332	T. Hovey	do	do
13 do	do	do	7191	13613	86.93	4.44	8.63	12.28	1.0345	T. Willis	do	do
13 do	do	do	7192	13614	87.72	3.76	8.42	11.76	1.0316	L. Clelland	do	do
13 do	do	do	7193	13615	88.24	3.76	8.07	11.46	1.0311	T. Stobhart	Peterborough	Donneur.
20 do	do	do	7194	13652	88.54	3.61	7.85	11.46	1.0310	do	do	Probablement coupé.
20 do	do	do	7195	13653	87.54	4.40	8.80	12.52	1.0325	S. R. Price	do	Normal.
20 do	do	do	7196	13654	86.97	4.31	8.72	13.03	1.0330	W. C. Dixon	do	do
20 do	do	do	7197	13655	86.97	4.31	8.72	13.03	1.0330	Mme S. Mills	Ottawa.	En partie écrémé.
27 do	do	do	7199	13656	88.67	2.62	8.71	11.33	1.0350	W. Warnock	do	do
27 do	do	do	7200	13657	87.09	5.05	7.86	12.91	1.0304	J. C. Wolf	do	Normal.
27 do	do	do	7201	13658	86.54	4.96	8.50	13.46	1.0320	J. C. Wolf	do	do
27 do	do	do	7202	13659	87.95	3.37	8.63	12.05	1.0348	John McKeellar	do	An-dessous de la moyenne.
27 do	do	do	7203	13660	87.39	4.37	8.94	12.41	1.0315	Geo. Hurdman	do	Normal.
27 do	do	do	7204	13661	86.73	4.75	8.18	12.93	1.0321	R. Whelan	do	do

ANNEXE C—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES, DROGUES, etc.—État tabulaire—Suite.

LAIT.

Date de la prise d'échantillon.	Nom de l'analyste.	District.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.				Vendeur.	Résidence.	Observations de l'analyste.
					Beurre.	Autres matières solides.	Total des matières solides.	Beurre.			
1893.											
17 oct.	D. W. H. Ellis	Toronto	4808	13616	86-21	4-57	9-22	13-79	R. B. Burckell	Toronto	Normal.
17 do	do	do	4809	13617	87-19	3-82	8-99	12-81	T. Hollowell	do	do
17 do	do	do	4810	13618	86-65	4-02	9-33	13-35	G. O. Roache	do	do
17 do	do	do	4811	13619	88-06	3-54	8-40	11-94	J. Haarbidge	do	Peu en principes fixes.
17 do	do	do	4812	13620	88-71	4-05	9-23	11-29	J. McMahon	do	Falsifié avec de l'eau.
17 do	do	do	4813	13621	89-84	4-05	9-11	13-10	J. Ward	do	Normal.
17 do	do	do	4814	13622	89-93	4-36	9-28	14-07	A. Anderson	do	do
17 do	do	do	4815	13623	86-95	3-33	9-12	13-05	J. Good	do	do
17 do	do	do	4816	13624	86-77	4-29	8-84	13-23	J. A. Keane	do	do
17 do	do	do	4817	13625	87-59	3-53	8-88	12-41	A. Stewart	do	do
17 do	do	do	4818	13626	87-31	3-61	9-08	12-69	Downey, Frères.	do	do
17 do	do	do	4819	13627	86-37	4-17	9-46	13-63	W. McFarlane	do	do
17 do	do	do	4820	13628	87-54	3-48	8-98	12-46	W. Harvey	do	do
17 do	do	do	4821	13629	84-40	6-48	9-12	15-60	S. Price et Fils.	do	do
17 do	do	do	4822	13630	86-76	3-88	9-36	13-24	Thos. Nolan	do	do
17 do	do	do	4823	13631	85-27	5-74	8-99	14-73	Mary Close	do	do
17 do	do	do	4824	13632	87-14	3-66	9-20	12-86	T. Prendergast	do	do
17 do	do	do	4825	13633	87-44	3-33	9-13	12-56	Butterm, Frères.	Hamilton	Falsifié avec de l'eau.
17 do	do	do	4826	13634	87-54	3-33	9-19	12-46	Frank Butterm	do	Normal.
17 do	do	do	4827	13635	80-64	2-88	8-84	10-36	John Kirton	do	Falsifié avec de l'eau.
17 do	do	do	4828	13636	87-20	3-96	8-84	12-80	J. McMichael	do	Normal.
17 do	do	do	4829	13637	88-04	3-23	8-73	11-96	Farmers' Dairy Co.	do	do
17 do	do	do	4830	13638	87-01	3-90	9-09	12-09	J. S. McDonough	do	do
17 do	do	do	4831	13639	87-25	3-58	9-27	12-85	A. Inch	do	do
17 do	do	do	4832	13640	88-53	3-00	8-47	11-47	J. Rea	do	Coupé ou de qualité inférieure.
17 do	do	do	4833	13641	88-53	3-11	8-94	11-54	J. Newman	do	Normal.
17 do	do	do	4834	13642	88-86	3-35	7-79	11-14	W. Deane	do	Falsifié avec de l'eau.
17 do	do	do	4835	13643	88-53	3-25	8-22	11-47	J. O. Ryckman	do	Normal.
17 do	do	do	4836	13644	86-87	4-01	9-12	13-13	Mme A. Donald	do	do
17 do	do	do	4837	13645	87-37	3-84	8-79	12-63	Mme E. Wells	do	do
17 do	do	do	4838	13646	87-81	3-41	8-78	12-19	J. Lee	do	do
17 do	do	do	4839	13647	87-10	3-87	9-03	12-90	W. H. Wilks	do	do
17 do	do	do	4840	13648	87-30	4-00	8-70	12-70	G. Williams et Fils.	do	do
17 do	do	do	4841	13649	86-75	4-24	9-01	13-25	T. Brooks	do	do
17 do	do	do	4842	13650	87-58	3-84	8-58	12-42	Hy. Smith	do	do
17 do	do	do	4837	13645	87-37	3-84	8-79	12-63	Mme E. Wells	do	do
17 do	do	do	4838	13646	87-81	3-41	8-78	12-19	J. Lee	do	do
17 do	do	do	4839	13647	87-10	3-87	9-03	12-90	W. H. Wilks	do	do
17 do	do	do	4840	13648	87-30	4-00	8-70	12-70	G. Williams et Fils.	do	do
17 do	do	do	4841	13649	86-75	4-24	9-01	13-25	T. Brooks	do	do
17 do	do	do	4842	13650	87-58	3-84	8-58	12-42	Hy. Smith	do	do

Date de la prise d'échantillon.	Nom de l'analyste.	District.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.				Vendeur.	Résidence.	Observations de l'analyste.
					Beurre.	Autres matières solides.	Total des matières solides.	Beurre.			
1893.											
4 sept.	F. T. Harrison	London, Ont.	6285	12543	88-13	3-23	8-64	11-87	I. 0329 D. Corroll	London, Ont.	Au-dessous de la moyenne.
4 do	do	do	6286	12544	88-38	3-54	8-08	11-69	I. 0311 W. J. Spettigue	do	Très pauvre en principes fixes.
4 do	do	do	6287	12545	87-23	4-17	8-60	12-77	I. 0317 G. H. Summers	do	Pur et de bonne qualité.
4 do	do	do	6288	12546	87-53	3-40	8-98	12-48	I. 0346 W. Thornborn	do	Au-dessous de la moyenne.
4 do	do	do	6289	12547	88-53	3-16	8-32	11-48	I. 0320 John Geary	do	Au-dessous de la moyenne.
4 do	do	do	6290	12548	88-96	3-00	8-04	11-04	I. 0303 J. J. Hatch	do	Très inférieur; probablement coupé.
4 do	do	do	6291	12549	87-48	3-45	8-95	12-52	I. 0322 W. Wilkinson	do	Pur et de bonne qualité.
4 do	do	do	6292	12550	87-00	4-45	8-56	13-00	I. 0320 G. Handley	do	do
4 do	do	do	6293	12551	88-86	2-59	8-56	11-14	I. 0328 Mme Ann Hackett	do	En partie écramé ou de qualité très inférieure.
4 do	do	do	6294	12552	88-40	3-59	8-51	11-60	I. 0326 W. J. Spettigue	do	Au-dessous de la moyenne.
5 do	do	do	6295	12553	87-80	3-54	8-66	12-20	I. 0324 J. Lindsey	do	Pur.
5 do	do	do	6296	12554	87-55	3-84	8-61	12-45	I. 0322 Johnson et Gilbert	do	do
5 do	do	do	6297	12555	88-17	3-60	8-23	11-83	I. 0314 S. Kelly	do	Au-dessous de la moyenne.
5 do	do	do	6298	12556	87-79	3-62	8-59	12-21	I. 0321 G. Keibel	do	do
5 do	do	do	6299	12557	89-71	2-14	8-15	10-29	I. 0312 J. Sanderson	do	do
5 do	do	do	6300	12558	88-34	3-42	8-24	11-66	I. 0315 F. Dunsford	do	do
5 do	do	do	6301	12559	87-93	3-34	8-73	12-07	I. 0329 F. A. Fitch	do	Au-dessous de la moyenne en beurre.
6 do	do	do	6302	12560	88-86	2-92	8-22	11-14	I. 0320 J. W. Cannon	Ingersoll	Au-dessous de la moyenne; de qualité douteuse.
6 do	do	do	6303	12561	88-43	3-28	8-29	11-57	I. 0315 J. Hooper	do	Au-dessous de la moyenne.
6 do	do	do	6304	12562	87-84	3-40	8-26	12-16	I. 0310 R. J. Dutton	do	Au-dessous de la moyenne en beurre.
6 do	do	do	6305	12563	87-63	3-40	8-31	12-31	I. 0336 D. A. Becknell, jeune	do	do
6 do	do	do	6306	12564	88-59	2-91	8-50	11-41	I. 0323 A. Windrim	London, Ont.	Falsifié avec de l'eau.
6 do	do	do	6307	12565	88-67	3-45	7-88	11-33	I. 0301 A. Bruce	do	Au-dessous de la moyenne.
6 do	do	do	6308	12566	88-25	3-45	8-30	11-75	I. 0311 W. Cox	do	Falsifié avec de l'eau.
6 do	do	do	6309	12567	89-57	3-03	7-40	10-43	I. 0282 C. Dobbie	do	do

ANNEXE C.—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES, DROGUES, ETC.—État tabulaire—Fin.

LAIT.

Date de la prise d'échantillon.	Nom de l'analyste.	District.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.				Vendeur.	Résidence.	Observations de l'analyste.
					Faun.	Beurre.	Autres matières solides.	Total des matières solides.			
					p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.			
1893.	E. B. Kamrick	Winnipeg	6676	12384	86.79	4.17	9.04	13.21	A. Cameron	Virden	Normal.
6 déc.	do	do	6677	12385	85.00	5.26	9.74	15.00	G. Rothnie	do	do
6 do	do	do	6678	12386	86.96	3.73	9.31	13.04	D. Anderson	Broadview	do
7 do	do	do	6679	12387	82.74	8.20	9.06	17.26	J. Upeck	do	do en partie crème.
7 do	do	do	6680	12388	86.13	4.64	9.23	13.87	R. Beale	do	Normal.
7 do	do	do	6681	12389	86.63	3.77	9.60	13.37	J. Conn	Indian-Head	do
8 do	do	do	6682	12390	85.44	5.56	9.00	14.56	J. Brown	do	do
8 do	do	do	6683	12391	86.30	4.54	9.16	13.70	G. Broder	Régina	do
8 do	do	do	6684	12392	86.84	3.81	9.35	13.16	J. W. Glover	do	do
8 do	do	do	6685	12393	88.53	3.22	8.25	11.47	R. Ronkin	do	Au-dessous de la moyenne.
8 do	do	do	6686	12394	85.17	5.74	9.09	14.83	J. McPherson	do	Normal.
8 do	do	do	6687	12395	86.43	4.58	8.99	13.57	T. Watson	do	do
8 do	do	do	6688	12396	90.05	3.68	6.27	9.95	R. J. Tait	Winnipeg	Coups.
8 do	do	do	6689	12397	86.37	4.42	9.21	13.63	J. H. Elliott	do	Normal.

Revenu de l'Intérieur—Substances alimentaires.

ANNEXE D.—INSPECTION DES TEINTURES—État tabulaire.

Date de la prise d'échantillon.	Nom de la teinture et du fabricant.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.				Vendeur.	Résidence.	Observations de l'analyste.
				Densité.	Total des matières solides.	Alcool en volume.	Alcool en poids.			
1893.										
	<i>Analyste, le Dr M. Fisch, Québec.</i>									
29 nov.	Taint de colombo, Lyman Bros. & Co., Toronto	7639	13113	.9356	1.012	51.52	43.90	J.-E. Ivernois.	Québec	Normale.
29 do	do de fleurs d'arnica.	7640	13114	.9057	2.956	67.46	59.75	do	do	Forté en alcool; la ph. des E.-U., ne prescrit que 45.5 p. 100; non falsifiée.
29 do	do gentiane composée	7641	13115	.9545	3.352	46.20	38.94	do	do	Quelque peu faible en alcool; juste au-dessous de la limite prescrite.
29 do	do myrrhe	7642	13116	.8553	3.128	83.48	77.56	do	do	Non falsifiée bien qu'atteignant à peine la limite minima prescrite.
29 do	do gingembre	7643	13117	.8542	0.452	83.58	77.67	do	do	Normale.
29 do	do rhubarbe	7644	13118	.9463	3.92	50.34	42.79	do	do	do

ANNEXE E.—INSPECTION DES

Date de la prise d'échantillon.	Désignation du produit et nom du fournisseur s'il est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE						
				Densité		Alcool			Grammes en 100 c.c.	
				Du vin.	Du distillé.	En poids.	En volume.	Esprit de preuve.	Résidu sec.	Sucre réduit en dextrose.
1894.	<i>Analyste, M. Bowman, Halifax.</i>					p. 100.	p. 100.	p. 100.		
3 janv.	Claret, de l'Île Saint-Pierre.....	7973	12784	1.0064	.9854	8.87	11.26	2.16
3 do	Porto, Ontario Grape and Wine Co. . .	7974	12785	1.0367	.9815	11.34	14.80	10.71	8.16
4 do	Xérès pale, Tobin, Halifax.....	7975	12786	0.9959	.9789	13.75	17.26	2.80	1.71
4 do	Porto do	7976	12787	1.0200	.9802	12.47	16.02	7.99	6.66
5 do	Xérès do	7977	12788	0.9874	.9769	15.59	19.40	1.76	0.51
5 do	Pommard, Clarke, Bordeaux.....	7978	12789	0.9934	.9830	10.71	13.42	2.02
5 do	Sauterne do	7979	12790	0.9966	.9865	8.21	10.32	1.90
5 do	Saint-Julien, Champion, Bordeaux . .	7980	12791	0.9944	.9863	7.98	10.00	1.46
6 do	Chablis do	7981	12792	0.9940	.9854	8.98	11.26	1.65
6 do	Saint-Estèphe, de Pontaud, Bordeaux	7981	12793	0.9959	.9856	8.84	11.10	1.99
6 do	Bataillay, Barton, Bordeaux.....	7982	12794	0.9966	.9872	7.73	9.70	1.82
7 do	Porto français do	7984	12795	1.0074	.9754	16.37	20.76	6.02	6.06
8 do	Médoc do	7985	12796	0.9964	.9863	8.34	10.48	1.96
9 do	Beaune, Calvet, Beaune.....	7986	12797	0.9943	.9817	11.67	14.64	2.53
9 do	Sauterne, Barton, Bordeaux.....	7987	12798	0.9994	.9840	9.92	12.48	2.68	0.77
9 do	Steinwein, Krote, Coblenz.....	79.8	12799	0.9925	.9842	9.87	12.34	1.59
9 do	Chateau Florimon do	7989	12800	0.9964	.9870	7.85	9.86	1.93
9 do	Liebfraumilch, Schultz, Frankfort..	7990	14201	0.9977	.9863	8.33	10.48	2.18	0.15
1893.	<i>Analyste, W. F. Best, St-Jean, N.-B.</i>									
17 nov.	Sauterne, Calvet, Bordeaux.....	5752	6436	0.9999	9.50	11.79	2.83	0.83
17 do	Champagne, Mumms extra.....	5753	6437	1.0111	9.71	12.05	6.4	3.87
17 do	Nierstein.....	5754	6438	0.996	7.93	9.86	1.45	0.0
17 do	Claret (Margaux), Johnston, Bordeaux.	5755	6439	0.997	7.93	9.86	1.75	0.63
17 do	Sauterne, Hanappier, Bordeaux.....	5756	6440	1.00	7.93	9.86	3.10	0.50
17 do	Medoc, Paachie, Cognac.....	5757	6441	0.996	9.36	11.51	1.67	0.45
17 do	St. Augustine, Pelee Island Wine Co. (canadien).	5758	6442	1.029	11.62	14.37	11.31	10.0
17 do	Catawba (sucré) Pelee Island Wine Co.	5759	6443	1.034	10.85	13.43	12.12	11.63
17 do	Catawba (canadien), Niagara Falls Wine Co.	5760	6444	1.031	13.15	16.24	12.15	11.11
17 do	Concord (canad.) Niagara Falls Wine Co.	5761	6445	1.020	13.92	17.17	9.13	7.14
17 do	Vin canadien, Ontario Wine Co. (rouge foncé).	5762	6446	1.051	13.15	16.24	16.93	16.66
17 do	Champagne, Mumm, Reims.....	5763	6447	1.004	11.62	14.37	4.95	3.57
	<i>Analyste, le Dr M. Fiset, Québec.</i>									
28 do	Saint-Estèphe, de Pontaud, Bordeaux	7627	13101	0.9971	7.13	8.88	2.20
28 do	Saint-Julien, Johnston, Bordeaux.....	7628	13102	0.9968	7.80	9.70	1.94
28 do	Canadien, Tournier, Sandwich, O....	7629	13103	1.0387	12.08	14.93	11.65	9.60
28 do	Sauternes.....	7630	13104	0.9999	7.87	9.78	2.52	0.53
28 do	Saint-Julien.....	7631	13105	0.9966	6.57	8.18	1.55	0.18

VINS—État tabulaire.

L'ANALYSE.	Polarisation.	Acidité (grammes en 100 c.c.)				Cendre (grammes en 100 c.c.)	Vendeur.	Résidence.	Observations.
		Total en acide tartrique.	Fixe en acide tartrique.	Volatile en acide acétiq.					
- 0.20	0.43	0.20		J. R. Siteman	Halifax.	Non falsifié.	
- 7.35	0.24	0.31		D. Johnston.....	do	Douteux.	
- 1.55	0.24	0.15		A. J. Finlay.....	do	do	
- 4.10	0.34	0.11		R. T. Forristal.....	do	do	
- 0.40	0.27	0.11		F. J. Courtney.....	do	Non falsifié.	
- 0.05	0.35	0.10		Kelly et Glassee.....	do	do	
0.00	0.51	0.15		do	do	do	
0.00	0.26	0.20		C. Au Coin.....	do	do	
- 0.20	0.42	0.11		A. McDougall et Fils.	do	do	
- 0.25	0.35	0.18		do	do	do	
- 1.10	0.35	0.19		Dillon, Frères.....	do	do	
- 6.25	0.31	0.10		J. Scott et Cie.....	do	Douteux.	
- 0.00	0.37	0.21		do	do	Non falsifié.	
- 0.23	0.35	0.17		L. J. Hesslein.....	do	Douteux.	
- 0.95	0.47	0.17		do	do	do	
- 0.05	0.40	0.17		do	do	Non falsifié.	
- 0.10	0.42	0.20		do	do	do	
+ 0.20	0.51	0.18		do	do	do	
- 0.3	0.27		W. A. Finn.....	St-Jean.	Non falsifié; rien n'indique du sucre étranger ou de l'alcool.	
- 1.50	0.1		J. Horn et Cie.....	do	Non falsifié; mais contient du sucre étranger.	
0.00	0.23		T. Furlong.....	do	Non falsifié; rien n'indique de l'alcool étranger.	
- 0.10	0.22		T. J. Cronan.....	do	Non falsifié; ni alcool ni sucre étrangers.	
- 0.20	0.22		do	do	Non falsifié; ni alcool ni sucre étrangers.	
- 0.20	0.24		T. W. Bell.....	do	Non falsifié; ni alcool ni sucre étrangers.	
- 2.5	0.10		E. G. Scovil.....	do	Non falsifié; indication de sucre d'addition.	
- 4.0	0.15		do	do	Non falsifié; indication de sucre en quantité excessive.	
- 5.5	0.10		F. Smith.....	do	Non falsifié; indication de sucre en quantité excessive et d'alcool.	
- 5.5	0.14		do	do	Non falsifié; indication de sucre en quantité excessive et d'alcool.	
- 5.2	0.28		J. Ward.....	do	Non falsifié; indication de sucre en quantité excessive et d'alcool.	
- 1.5	0.10		E. H. Conroy.....	do	Non falsifié; sucre en quantité excessive et probablement alcool.	
.....	0.655	0.253		H. Beauty.....	Québec.	Pauvre en alcool.	
.....	0.582	0.187		do	do	do	
.....	0.060	0.144		L. N. Bergeron.....	do	Les acides fixes, le total des matières solides, la densité et le sucre sont tous si élevés que je soupçonne l'addition d'alcool étranger et peut-être du sucre et d'acide tartrique.	
.....	0.495	0.156		do	do	Bon.	
.....	0.525	0.232		H. A. Paré.....	do	Un peu pauvre en alcool.	

ANNEXE E.—INSPECTION DES

Date de la prise d'échantillon.	Désignation du produit et nom du fournisseur, s'il est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE						
				Densité		Alcool.			Grammes en 100 c.c.	
				Du vin.	Du distillé.	En poids.	En volume.	Esprit de preuve.	Résidu sec.	Sucre réducteur en dextrose.
1893.	<i>Analyste, le Dr M. Fisct, Québ. — Suite</i>					p. 100.	p. 100.	p. 100.		
28 nov.	Sauterne, Vigneau, Bordeaux.....	7632	13106	0.9984	8.57	10.65	2.40	0.71
28 do	Canadien, Ontario Wine Co., Sainte-Catherine.....	7633	13107	1.002	13.35	16.24	4.49	2.20
28 do	Saint-Estèphe de Pontaud, Bordeaux.....	7634	13108	0.9949	9.07	11.26	2.00	0.14
28 do	Sauterne, Lanoire, Bordeaux.....	7635	13109	1.0079	10.77	13.34	4.74	2.33
28 do	Graves, Johnston, Bordeaux.....	7636	13110	0.9968	7.60	9.45	1.81	0.30
28 do	Madère, Lacaux, Limoges.....	7637	13111	1.0019	14.82	18.25	4.47	3.65
28 do	Médoc Vieux.....	7638	13112	0.9966	7.93	9.86	2.00	0.12
	<i>Analyste, le Dr J. B. Edwards, Mont'l.</i>									
17 do	Médoc.....	5501	13075	.9937	9.43	10.70	2.22	traces
17 do	Saint-Julien, Brisson, Bordeaux.....	5502	13076	.9957	7.33	9.13	2.29	do
17 do	Saint-Estèphe, Courtillon, Bordeaux.....	5503	13077	.9953	8.00	9.95	1.89	do
17 do	Médoc.....	5504	13078	.9952	8.35	10.38	1.10	do
21 do	Porto, embouteillé par le vendeur.....	5505	13079	1.0160	13.23	16.33	9.66
21 do	Xérès do.....	5507	13080	.9954	14.00	17.26	4.16
21 do	Porto do.....	5506	13081	1.0104	6.64	8.27	4.84
21 do	Xérès do.....	5508	13082	.9898	13.23	16.23	2.79
21 do	Canadien (rouge) Ontario Wine Co., Sainte-Catherine.....	5509	13083	1.0520	9.79	12.14	17.58
21 do	Porto.....	5510	13084	1.0055	16.00	19.90	7.53
21 do	Xérès.....	5511	13085	.9983	14.00	17.26	5.75
24 do	Sauterne, Lanoire, Bordeaux.....	5513	13086	.9974	6.90	8.70	1.86
24 do	Canadien.....	5514	13087	1.0354	5.94	7.40	9.25
24 do	Porto canad., Hamilton, Brantford.....	5515	13088	1.0419	10.53	13.05	12.35
24 do	Sauterne, Barton, Bordeaux.....	5516	13089	.9848	10.73	13.35	2.55
24 do	Xérès.....	5512	13090	.9945	14.91	18.36	4.01
24 do	Canad., Emery, St-Roch de Richelieu.....	5517	13091	1.0281	11.69	14.46	11.81
	<i>Analyste, le Dr F.-X. Valade, Ottawa.</i>									
16 nov.	Saint-Julien, Barton, Bordeaux.....	7205	13662	0.9965	0.9868	8.03	10.99	17.51	1.96	0.294
16 do	Sauterne do.....	7206	13663	0.0995	0.9855	9.035	11.215	19.65	2.60	1.218
16 do	Nierstein, Deinhard, Allemagne.....	7207	13664	0.9959	0.9863	8.43	10.47	18.35	1.835	0.840
16 do	Moselle do.....	7208	13665	1.0125	0.9848	9.50	11.79	20.65	5.615	4.530
16 do	Liebfraumilch do.....	7209	13666	0.997	0.9860	8.67	10.77	18.885	2.35	0.218
16 do	Claret (canadien), Pelee Island Co.....	7210	13667	1.0397	0.9838	10.27	12.72	22.30	11.70	1.215
16 do	Catawba, Pelee Island Co.....	7211	13668	1.0268	0.9816	12.00	14.84	26.00	9.28	8.640
16 do	do do.....	7212	13669	1.0256	0.9803	12.92	15.96	27.97	9.47	9.350
16 do	Claret (canadien) do.....	7213	13670	1.0398	0.9837	10.31	12.77	22.38	11.75	10.940

VINS—État tabulaire—Suite.

Polarisation.	L'ANALYSE.				Vendeur.	Résidence.	Observations de l'analyste.
	Acidité (grammes en 100 c.c.)			Cendre (grammes en 100 c.c.)			
	Totale en acide tartrique.	Fixe en acide tartrique.	Volatille en acide acétique.				
.....	0.697	0.199	M. W. Coleman.....	Québec.....	Bon.
.....	0.735	0.288	do	do	Densité, alcool et acides volatiles un peu élevés.
.....	0.705	0.228	J. McCove.....	do	Acides volatiles un peu élevés.
.....	0.630	0.207	A. Grenier.....	do	Fort en alcool et en sucre.
.....	0.690	0.207	do	do	Bon.
.....	0.487	0.210	E. Roumilhac.....	do	do
.....	0.630	0.216	do	do	do
.....	535	488	037	222	L. S. Desrosiers.....	Montréal.....	Non falsifié.
.....	648	505	115	268	A. A. Labrecque.....	do	do
.....	470	383	063	284	J. Marchand.....	do	do
.....	822	520	249	288	M. Rodrigue et Cie.....	do	Non falsifié, mais altéré et tournant à l'aigreur.
.....	485	347	110	248	F. Giroux.....	do	Falsifié aux termes de la loi ; le résidu sec contient de la glycérine et du sucre de canne.
.....	517	249	213	542	do	do	Falsification douteuse ; contient du caramel et trop d'alcool.
.....	258	176	0658	132	T. Gauthier.....	do	Falsifié aux termes de la loi ; contient du sucre de canne, du caramel et des colorants étrangers.
.....	264	2028	063	152	Levesque et Pichette.....	do	Falsification douteuse ; contient du caramel et trop d'alcool.
.....	1.240	735	404	586	do	do	Falsifié par addition d'ingrédients étrangers ; du sucre de canne, du caramel, de la glycérine et probablement du whisky.
.....	3.116	197	091	150	M. Kilkerry.....	do	Falsifié et renforcé par de l'alcool ; contient du sucre, du caramel et trop d'alcool.
.....	523	249	218	230	do	do	Falsification douteuse ; contient du caramel et trop d'alcool.
.....	608	273	268	314	P. Daoust.....	do	Non falsifié ; pas de sucre de canne.
.....	520	152	293	180	do	do	Falsifié ; contient de la glycérine, de la glucose et du caramel.
.....	630	423	1668	120	N. Collis et Cie.....	do	Falsifié.
.....	570	417	132	240	Murphy, Frères.....	do	Falsification douteuse ; traces du sucre de canne.
.....	411	267	115	525	do	do	Falsification douteuse ; trop d'alcool.
.....	882	682	162	282	N. Morin et Cie.....	do	Falsifié.
.....	0.672	0.179	0.306	Bate et Cie.....	Ottawa.....	Fon falsifié.
.....	0.723	0.142	0.335	do	do	do
.....	0.737	0.099	0.223	do	do	do
.....	0.817	0.144	0.166	do	do	do
.....	0.765	0.930	0.226	do	do	Assez bon.
.....	0.690	0.171	0.1333	do	do	Non falsifié.
.....	0.705	0.081	0.130	do	do	Renforcé par du sucre.
.....	0.592	0.081	0.103	D. Walsh.....	do	do
.....	0.690	0.186	0.136	do	do	do

ANNEXE E—INSPECTION DES

Date de la prise d'échantillon.	Désignation de l'échantillon et nom du fournisseur, s'il est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE						
				Densité		Alcool.			Grammes en 100 c.c.	
				Du vin.	Du distillé.	En poids.	En volume.	Espirite de preuve.	Résidu sec.	Sucre réducteur en dextrose.
1893.	<i>Analyste, le Dr F.-X. Valade—Suite.</i>					p. 100.	p. 100.	p. 100.		
16 nov.	Saint-Julien, Barton, Bordeaux.....	7214	13671	0.9965	0.9868	8.07	10.03	17.58	1.96	0.270
16 do	Porto.....	7215	13672	1.0116	0.9765	16.12	19.83	34.74	7.28	6.520
16 do	Xérès.....	7216	13673	0.9928	0.9762	16.35	20.10	35.23	3.17	2.380
	<i>Analyste, le Dr W. H. Ellis, Toronto.</i>									
28 do	Vin du Rhin, Jeiter, Bingen.....	4843	14017	.9921		11.949	14.75		2.71	non d.
28 do	Hungarian, Borter, Hongrie.....	4844	14018	.9937		9.26	11.50		2.08	do
28 do	Vin du Rhin, Jeiter, Bingen.....	4845	14019	.9884		12.80	15.80		2.076	do
28 do	Villanye, I, gouvernement hongrois.	4846	14020	.9941		13.06	16.15		2.654	0.298
28 do	Porto (Can.), Niagara Falls Wine Co.	4847	14021	1.0376		10.09	12.50		14.34	13.660
28 do	Xérès do do	4848	14022	1.0224		11.42	14.15		10.26	9.370
28 do	Canadien, Pelee Island Wine Co.....	4849	14023	1.9909		9.20	11.40		1.468	non d.
28 do	Nierstein, Kock, Frankfort.....	4850	14024	.9958		8.53	10.63		2.30	0.198
28 do	Xérès, Deinhard, Allemagne.....	4851	14025	.9918		9.596	11.90		1.844	0.125
28 do	Laubenhien (Rhin), Allemagne.....	4852	14026	.9963		7.496	9.30		2.34	0.108
28 do	Canadien, Cooksville Wine Co.....	4853	14027	.9932		11.68	14.45		7.625	5.042
28 do	Médoc, Merman, Bordeaux.....	4854	14028	.9964		7.495	9.30		2.182	0.158
28 do	do do	4855	14029	.9949		7.983	9.90		1.97	0.120
28 do	Saint-Julien, Bordeaux.....	4856	14030	.9970		7.491	9.30		3.664	0.178
28 do	Xérès (Misa), Misa, Espagne.....	4857	14031	.9925		15.51	19.10		3.619	3.12
	<i>Analyste, F. T. Harrison, London, Ont.</i>									
21 do	Porto.....	6347	14005	1.0133		16.75	21.40		9.24	7.18
21 do	Canadien, Niagara Falls Wine Co.....	6348	14006	1.0533		9.77	12.96		16.50	11.9
21 do	Ile Canarie.....	6349	14007	.9952		14.16	17.76		3.54	1.00
21 do	Porto.....	6350	14008	1.0145		16.25	20.76		9.16	6.57
21 do	Claret, Barton, Bordeaux.....	6351	14009	.9963		7.92	9.93		2.05	traces
21 do	Canadien, Greening, Hamilton.....	6352	14010	1.0503		11.27	14.90		15.91	11.9
21 do	Teragonne.....	6353	14011	1.0105		12.92	16.44		6.91	4.95
21 do	Xérès.....	6354	14012	.9946		13.91	17.44		3.23	1.92
21 do	Xérès d'Espagne.....	6355	14013	.9962		13.89	17.44		3.56	1.87
21 do	Angelica de la Californie.....	6356	14014	1.0326		13.97	18.19		12.49	10.8
21 do	Canadien, Ile Pelée.....	6357	14015	1.0155		12.10	15.48		7.95	5.71
21 do	Saint-Julien, Barton, Bordeaux.....	6358	14016	.9969		7.53	9.46		1.93	aucun
	<i>Analyste, le professeur E. B. Kenrick, Winnipeg, Man.</i>									
24 do	Nierstein, Deinhard, Allemagne.....	6690	12366	.9954		7.10			1.74	
24 do	Claret, Johnston, Bordeaux.....	6691	12367	.9968		8.14			1.96	
24 do	Canadien (vin rouge), Niagara Falls Wine Co.	6692	12368	1.0515		9.80			14.85	
24 do	Canadien (vin blanc), Niagara Falls Wine Co.	6693	12369	1.0362		8.37			11.29	
24 do	Sauterne, Barton, Bordeaux.....	6694	12370	1.0023		7.81			3.64	
24 do	Claret, Johnston do	6695	12371	.9956		8.53			2.00	
24 do	do Barton do	6696	12372	.9961		7.89			1.88	
24 do	do do	6697	12373	.9958		8.64			2.12	
24 do	Sauterne, Johnston, Bordeaux.....	6698	12374	.9964		9.14			2.10	
24 do	do Labrunie do	6699	12375	.9981		10.23			2.83	
24 do	Canadien (vin rouge), Niagara Falls Wine Co.	6700	12376	1.0487		9.93			14.03	
24 do	Chablis.....	6701	12377	.9933		8.86			1.64	

VINS—État tabulaire—Suite.

L'ANALYSE.	Vendeur.	Résidence.	Observations de l'analyste.	RÉSULTATS DE						
				Acidité (grammes en 100 c.c.)		Grammes en 100 c.c.				
				Polarisation.	Totale en acide tartarique.	Fixe en acide tartarique.	Volatile en acide acétique.	Cendres (grammes en 100 c.c.)		
				0.644	0.126	0.283	D. Walsh.....	Ottawa.....	Non falsifié.	
				0.494	0.072	0.186	do	do	do mais sucré.	
				0.442	0.111	0.360	do	do	Non falsifié.	
				0.765	0.022	0.19	E. A. Wilkinson.....	Toronto.....		
				0.690	0.089	0.17	152 rue King, est	do		
				0.645	0.048	0.188	do	do	On a ajouté de l'alcool.	
				0.0	0.675	0.091	do	do	do	
				-27.6°	1.005	0.060	do	do	Contient du sucre étranger.	
				-25.08°	0.802	0.105	do	do	do	
				0.712	0.105	0.120	Gianelli et Cie.....	do		
				0.44°	0.637	0.432	16 rue King, ouest.	do		
				0.22°	0.585	0.117	do	do		
				0.22°	0.840	0.057	do	do		
				-12.6°	0.862	0.192	N. Mara.....	do	Contient environ 5 pour 100 de sucre étranger.	
				0.6°	0.847	0.254	79 rue Yonge.....	do		
				-0.24°	0.70	0.10	do	do		
				-0.48°	0.798	0.124	do	do		
				-2.2°	0.510	0.062	Mitchie et Cie.....	do	Contient environ 3 p. 100 de sucre étranger et d'alcool d'addition.	
				.421	.310	.089	John Garvey.....	London.....	Renforcé, et on y a ajouté quelque matière saccharine.	
				.810	.676	.107	do	do	Sucré.	
				.718	.484	.187	do	do	Renforcé.	
				.507	.403	.083	do	do	Renforcé et contient de la matière saccharine d'addition.	
				.604	.463	.113	James Wilson.....	do	Pur.	
				.824	.681	.115	do	do	Sucré.	
				.558	.365	.155	do	do	Addition de matière saccharine et probablement d'alcool.	
				.378	.260	.095	do	do	Renforcé.	
				.466	.363	.083	E. B. Smith.....	do	do	
				.316	.238	.062	do	do	do et contient de la matière saccharine d'addition.	
				.704	.469	.188	do	do	Addition de matière saccharine.	
				.680	.420	.207	do	do	Pur.	
				Pouvoir spécif. rotatoire						
					.476	0.066	0.217	Richard et Cie.....	Winnipeg.....	Non falsifié.
					.427	0.106	0.243	do	do	do
					.561	0.119	0.174	do	do	do
				-4.72°	.456	0.069	0.130	Velie, Carey et Cie..	do	do
				-0.46°	.449	0.150	0.234	do	do	do
				0.	.477	0.090	0.256	do	do	do
				0.	.422	0.085	0.249	Cie de la B.-d'Hudson	do	do
				0.	.409	0.120	0.278	do	do	do
				+0.06°	.435	0.124	0.251	do	do	do
				-0.23°	.394	0.183	0.260	G. F. et G. Galt....	do	do
				-6.46°	.553	0.095	0.158	do	do	do
				0.	.439	0.096	0.185	A. Colquhon.....	do	do

ANNEXE F.—INSPECTION DE LA

Date de la prise d'échantillon.	Désignation du produit et nom du fournisseur, s'il est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.																
				Humidité.	Cendre				Sulfure.	Azote.	Huile									
					Totale.	Soluble dans l'eau.	Soluble dans l'acide hydrochlor.	Insolub. dans l'acide hydrochlor.			Totale.	Fixe.	Volatile.							
														p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	
1894.	<i>Analyste, W. F. Best, Saint-Jean, N.-B.</i>																			
4 jan.	Mélange, Colman, Londres, Ang.	5772	6456	5.10	3.90									30.00						
4 do	do	5773	6457	6.68	9.55									12.00						
4 do	do	5774	6458	7.96	5.64									21.25						
4 do	do	5775	6459	9.03	3.94									11.30						
	<i>Analyste, le Dr M. Fiset, Québec.</i>																			
3 do		7662	13120	6.42	4.97	1.34	3.42	0.21		1.30				17.25						
4 do		7663	13121	6.34	4.06	0.97	2.95	0.14		1.07				17.40						
4 do		7664	13127	6.10	5.06	1.82	2.98	0.26		1.14				17.85						
4 do		7665	13130	5.98	5.40	2.74	2.50	0.16		1.32				19.95						
4 do	Préparation, Colman.	7666	13131	6.02	4.36	1.92	2.33	0.11		1.24				18.10						
4 do	do	7667	13132	5.68	5.11	2.15	2.80	0.16		1.17				16.35						
	<i>Analyste, le Dr J. B. Edwards, Montréal.</i>																			
11 do		5528	13145	6.15	5.00	0.80								6.76						
11 do	Préparation, Keene, Ang.	5529	13146	6.00	3.35									17.65						
11 do	do	5530	13147	5.65	3.20									18.33						
11 do		5531	13148	4.85	3.25	1.25		2.00						20.59						
11 do	Préparation, Keene, Ang.	5532	13149	5.80	3.35									18.09						
11 do	do	5533	13150	6.40	2.90									4.74						
11 do		5534	13151	7.55	2.30									4.05						
	<i>Analyste, le Dr F.-X. Valade, Ottawa.</i>																			
30 do		7225	13682	7.15	3.20	0.75	2.20	0.25		Mat. organ. seulem.				17.32						
30 do	Ewing, Montréal	7226	13683	8.67	4.00	0.35	3.65			do				8.05						
30 do	do	7227	13684	7.55	2.85	0.20	2.55	0.10		do				7.57						
30 do	Préparation, Ewing, Montréal.	7228	13685	7.72	2.50	0.50	2.00			do				5.75						
	<i>Analyste, le Dr W. H. Ellis, Toronto.</i>																			
18 do	Préparation, Keene, Ang.	4868	13696	5.30	3.400	0.575				2.268				21.27						
18 do	D. S. F. do	4869	13697	4.60	4.325	1.025				0.640				35.914						
18 do	Préparation, Todhunter, Toronto.	4870	13698	5.95	2.650	0.250				3.024				7.876						

MOUTARDE—État tabulaire.

Date de la prise d'échantillon.	Désignation du produit et nom du fournisseur, s'il est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	Humidité.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.									Matières étrangères observées au microscope.	Observations de l'analyste.
					Cendre				Sulfure.	Azote.	Huile				
Extrait alcoolique.	Quantité probable de moutarde.	Vendeur.	Résidence.	Totale.	Soluble dans l'eau.	Soluble dans l'acide hydrochlor.	Insolub. dans l'acide hydrochlor.	Totale.			Fixe.	Volatile.	Matières étrangères observées au microscope.	Observations de l'analyste.	
									p. 100.	p. 100.					p. 100.
p. 100	p. 100														
.....	C. et E. Macmichael	St-Jean								Couleur et farine	Falsifiée par addition de farine.			
.....	Robertson et Cie.	do								Couleur, farine, mais	do farine et mais.			
.....	G. M. Barker	do								Curcuma et farine	Falsifié; mélange caractérisé.			
.....	C. D. Trueman	do								do	do			
17.35	J. B. Lelièvre	Québec								Beaucoup d'amidon de blé, curcuma.	Falsifiée.			
17.10	U. Binet	do								do	do			
15.90	O. Gagnon	do								Amidon de blé et curcuma.	do			
19.25	J. E. Blais	do								do	do			
16.70	N. Chouinard	do								do	Mélange caractérisé.			
17.85	U. Rhéaume	do								do	do			
.....	75.00	Gardner et Rhodes	Montréal								Curcuma, poivre de cayenne, amidon de blé, mais.	Falsifiée; impropre à servir de médicament.			
.....	80.00	Currie, Frères	do								Curcuma et farine de pois	Vendue comme préparation; impropre à servir de médicament.			
.....	85.00	D. McGowan et Fils	do								do et farine de blé et de pois.	do			
.....	90.00	Bigaouette et Frère	do								Curcuma et farine de blé et de pois.	Falsifiée.			
.....	85.00	S. Lyons	do								do do	do vendue comme préparation; impropre à servir de médicament.			
.....	75.00	V. Raby	do								Curcuma, farine de blé et de pois.	do			
.....	75.00	A. Laniel	do								do	Falsifiée; impropre à servir de médicament.			
.....	52.98	MM. Baskerville	Ottawa								Amidon de blé et curcuma.	Falsifiée; manque d'environ 4 pour 100 d'huiles fixes.			
.....	24.62	S. H. Eagleson	do								Curcuma, amidons de pois et fèves.	Falsifiée; manque d'environ 14 p. 100 d'huiles fixes; probablement préparée avec du tourteau et de l'amidon d'addition.			
.....	23.16	F. A. Scott	do								Amidon et un peu de curcuma.	Falsifiée; manque d'environ 14.5 pour 100 d'huiles fixes.			
.....	17.58	B. C. Rainsford	do								do	Falsifiée; manque d'environ 16.5 pour 100 d'huiles fixes.			
.....	66.66	Chas. Schmidt	Toronto								Farine et curcuma	Mélange de moutarde avec un tiers de farine non falsifiée.			
.....	do	do								Quelques rares grains d'amidon de blé.	Normale.			
.....	50.00	W. M. Mulligan	do								Farine et curcuma.	Falsifiée; environ moitié farine huile en partie enlevée.			

ANNEXE F—INSPECTION DE LA

Date de la prise d'échantillon.	Désignation du produit et nom du fournisseur, s'il est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.											
				Humidité.	Cendre				Soufre.	Azote.	Huile				
					Totale.	Soluble dans l'eau.	Solub. dans l'acide hydrochloriq.	Insolub. dans l'acide hydrochlor.			Totale.	Fixe.	Volatile.		
														p. 100.	p. 100.
1894.	<i>Analyste, le Dr W. H. Ellis, Toronto—Suite.</i>			p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.
18 janv.	Hood, Toronto	4871	13699	5.40	3.970	1.150			2.576	9.523	7.848	1.675			
18 do	Préparation, Keene, Ang.	4872	13700	5.00	3.230	0.025			3.864	20.070	19.630	0.440			
	<i>Analyste, F. T. Harrison, London, Ont.</i>														
18 do	Préparation, Gorman, London, Ont.	6359	14032	7.52	3.50	0.60	2.45	.45	0.45	3.83	9.50				
19 do	do	6360	14035	6.88	3.30	0.65	2.30	.35	0.48	3.83	9.90				
19 do	Préparation, Adams, London, Ont.	6361	14038	5.65	3.30	0.42	2.73	.15	0.75	3.66	19.23				
19 do	Préparation, Magell, London, Ont.	6362	14040	6.00	3.05	0.08	2.45	.52	0.33	3.17	9.40				
	<i>Analyste, prof. E. B. Kenrick, Winnipeg, Man.</i>														
13 do	Préparation, Dyson, Winnipeg.	6708	12399	7.01	2.61	1.00					3.20				
16 do	Préparation, Keene, Angl.	6707	14508	6.65	2.93	0.13					15.03				
16 do	Préparat'n, Thompson, Winnipeg.	6709	14505	8.14	6.90	0.75					6.73				
16 do	Mélange, Keene, Angleterre	6711	14507	7.57	3.34	0.58					16.02				

MOUTARDE—État tabulaire—Suite.

Date de la prise d'échantillon.	Extrait alcoolique.	Quantité probable de moutarde.	Vendeur.	Résidence.	Matières étrangères observées au microscope.	Observations de l'analyste.
.....	66.66	66.66	A. G. Pearce.....	Toronto . . .	Farine et curcuma . . .	Falsifiée ; environ un tiers de farine ; huile en partie enlevée
.....	66.66	66.66	J. F. Morriott . . .	do	do	do
8.22	40.50	40.50	Ferguson et Cie... .	London.	Beaucoup de farine de blé.	Falsifiée.
8.03	40.50	40.50	W. Horner	do	do	do
8.75	60.65	60.65	J. C. Frebilecock . . .	do	do	do
6.12	30.40	30.40	T. Caudrett, Frères . . .	do	do	do
.....	T. H. Oddson.....	Selkirk.....	Amidon de blé et curcuma.	Falsifiée avec de la farine et du curcuma.
.....	Cie de la Baie-d'Hudson.	Portage-la-Prairie.	do	Contient de la farine et du curcuma ; vendu comme préparation.
.....	T. Jean	St-Boniface... .	do	Falsifiée avec de la farine et du curcuma.
.....	Cie de la Baie-d'Hudson.	Winnipeg... .	do	do

ANNEXE G—INSPECTION DU

Date de la prise d'échantillon.	Désignation du produit et nom du fournisseur, s'il est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.								
				Humidité.	Cendre					Huile totale.	Extrait à l'éther de pétrole.	Extrait alcoolique.
					Totale.	Soluble dans l'eau.	Soluble d'acide hydrochlorique.	Insol. dans l'acide hydrochlorique.	p. 100			
1894.	<i>Analyste, W. F. Best, St-Jean, N.-B.</i>			p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100
3 janv.	Noir, importé en grains	5764	6448	10.80	5.30			9.60				
3 do	do	5765	6449	10.80	5.10			6.96				
3 do	Noir	5766	6450	10.50	5.06			9.15				
3 do	do	5767	6451	10.14	3.60			6.00				
3 do	Blanc, importé en grains	5768	6452	10.10	2.64			6.40				
3 do	do Lordly, Saint-Jean	5769	6453	10.54	1.32			4.40				
4 do	do Dearborn, Saint-Jean	5770	6454	10.36	1.24			5.25				
4 do	do Ryan, Saint-Jean	5771	6455	10.00	2.20			5.65				
	<i>Analyste, le Dr M. Fiset, Québec.</i>											
4 do	Blanc, Boisseau, Québec	7645	13119	10.24	2.92	0.61	1.90	0.41				
4 do	do	7648	13122	10.30	2.30	0.70	1.34	0.26				
4 do	Noir, Turcotte, Québec	7649	13123	10.32	5.66	3.08	2.03	0.55				
4 do	Blanc	7650	13124	11.60	1.57	0.55	0.77	0.25				
4 do	do	7651	13125	10.98	2.62	0.69	1.75	0.18				
4 do	Noir	7652	13126	10.16	5.89	2.83	2.30	0.76				
4 do	do	7654	13128	10.50	6.57	3.21	2.19	1.17				
4 do	Blanc	7655	13129	9.58	3.93	1.53	1.69	0.71				
5 do	Noir, N. Rioux, Québec	7659	13133	11.70	6.11	1.93	2.85	1.33				
5 do	do	7660	13134	10.14	6.40	2.46	2.88	1.06				
	<i>Analyste, le Dr J. B. Edwards, Montréal.</i>											
8 do	Blanc, Brosseau, Montréal	5518	13135	13.00	2.90	1.00	1.65	0.25		12.4		
8 do	Noir do do	5519	13136	10.35	8.35	2.95	3.35	2.05		14.10		
8 do	Blanc, Duffy do	5520	13137	11.45	3.15	0.55	2.45	0.15		9.90		
8 do	Noir do do	5521	13138	10.20	4.00	2.35	1.20	0.45		10.70		
10 do	Blanc, Laporte do	5522	13139	9.65	5.30	2.90	2.10	0.30		8.80		
10 do	Noir do do	5523	13140	7.70	11.15	0.85	3.25	7.05		4.30		
10 do	Blanc, Ewing do	5524	13141	11.05	2.25	0.45	1.50	0.30		11.80		
10 do	Noir, mélange, Ewing, Montréal	5525	13142	8.40	5.45	1.60	3.50	0.35		4.70		
11 do	Blanc	5526	13143	10.55	3.25	0.75	2.20	0.30		7.60		
11 do	Noir	5527	13144	8.80	4.00	2.0	1.50	0.50		8.80		

POIVRE—État tabulaire.

Vendeur.	Résidence.	Matières étrangères observées au microscope.	Observations de l'analyste.
Wm. Kennedy	St-Jean	Moins de 10 p. 100 de son.	Falsifié par addition d'une petite quantité de son.
Puddington et Merritt.	do	Pas de matières étrangères.	Non falsifié.
M. L. Bonnell	do	Léger mélange de son.	Falsifié.
Harry Clark	do	do	do par environ 10 p. 100 de son.
Pardine et Cie.	do	Pas de mélange observé.	Non falsifié.
Worden et Williams.	do	do	do
M. H. Gallagher	do	Léger mélange de son.	Falsifié par 10 p. 100 de son.
Rankin et Moulson	do	do	do 10 ou 15 p. 100 de son.
J. B. Lelièvre	Québec	Pas d'amidon ni tissus étrangers.	Non falsifié.
U. Binet	do	do	do
T. C. Lefrançois	do	Un peu de coque de coco torréfiée.	Douteux; un peu grossièrement moulu.
do	do	Pas d'amidon ni tissus étrangers.	Non falsifié; grossièrement moulu.
O. Gagnon	do	do	Non falsifié.
do	do	do	do
J. E. Blais	do	Pas d'amidon étranger; un peu de poivre de cayenne et de farine de lin.	Poussière de poivre; beaucoup de sable; contient beaucoup de bois et de la terre.
do	do	Amidon de blé et riz et grab. de poivre de cayenne.	Falsifié; trop jaune; beaucoup de sable.
U. Rhéaume	do	Pas de tissus étrangers.	Non falsifié; beaucoup de sable; grossièrement moulu.
W. Choireard	do	De la coque de coco torréfiée.	Douteux; grossièrement moulu.
H. Poirier, 1,938 rue Ste-Catherine.	Montréal.	Pas d'amidon étranger.	Non falsifié.
do	do	Pas d'amidon étranger; trop de pédoncules de poivre.	do
Dufresne et Monge-genis, 257 rue St-Laurent.	do	Siliques de moutarde et maïs moulu.	Falsifié dans une proportion de 10 p. 100.
do	do	do do	do do
J. B. Bourke, 3,362 rue Notre-Dame.	do	Amidon de blé et balayures de moulin.	do d'environ 20 p. 100.
do	do	Balayures de moulin; farine et sable.	do de 20 à 25 p. 100.
Berthelot, Frères, 3,250 rue Notre-Dame.	do	Siliques de moutarde, balayures de moulin et riz moulu.	do d'environ 20 p. 100.
do	do	Maïs, balayures de moulin et tourteau de colza.	do de 20 à 25 p. 100.
Vanier, Frères, 2,004 Ste-Catherine.	do	Amidon de maïs et de blé et balayures de moulin.	do d'environ 20 p. 100.
do	do	Farine de blé, balayures de moulin et siliques de mout.	do de 20 à 25 p. 100.

ANNEXE G.—INSPECTION DU

Date de la prise d'échantillon.	Désignation du produit et nom du fournisseur, s'il est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.							
				Humidité.	Cendre				Huile totale.	Extrait à l'éther de pétrole.	Extrait alcoolique.
					Totale.	Insoluble dans l'eau.	Soluble d. l'acide hydrochlorique.	Insol. dans l'acide hydrochlorique.			
				p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.
1894.	<i>Analyste, le Dr F.-X. Valade, Ottawa.</i>										
3 janv.	Blanc, Bate, Ottawa.	7217	13674	10·7	1·75	0·25	1·55	0·15	18·80
3 do ..	Noir do do	7218	13675	7·45	4·25	1·55	2·25	0·45	16·67
3 do ..	Blanc, Barton, Toronto.....	7219	13676	10·85	1·70	0·25	1·10	0·35	19·38
3 do ..	Noir do do	7220	13677	10·42	4·15	2·30	1·45	0·40	21·15
3 do ..	Blanc, Hamilton Spice Co.	7221	13678	9·60	2·85	0·85	1·85	0·15	17·63
3 do ..	Noir do do	7222	13679	8·15	8·35	3·95	3·65	0·75	16·32
3 do ..	Blanc, Bate, Ottawa.....	7223	13680	10·00	1·25	0·40	0·45	0·40	18·97
3 do ..	Noir do do	7224	13681	9·60	5·05	2·45	1·85	0·75	21·46

POIVRE—État tabulaire—*Suite.*

Vendeur.	Résidence.	Matières étrangères observées au microscope.	Observations de l'analyste.
T. R. Davis, 287 rue Rideau.	Ottawa.....	Amidons de blé et de maïs et microbes.	Falsifié avec des amidons de blé et de riz.
do ..	do	Amid. de blé, de sarrasin, de fèves, et poivre de cayenne.	do avec des amid. de blé, de sarrasin et de fèves, et du poiv. de cayenne.
George Forde, rue Rideau.	do	Amidons de blé et de riz.	do avec des amidons de blé et de riz.
do ..	do	Amidon de riz	do avec de l'amidon de riz.
P. L. Foisy, coin Dalhousie et Clarence.	do	do	do
do ..	do	Amidon de sarrasin.....	do avec de l'amidon de sarrasin.
W. Madden, coin Queen et Sherwood	do	Amidon de riz	do avec de l'amidon de riz.
A. Rochon, 25 Duke	do	Amid. de blé, de sarrasin, de riz et de fèves.	do avec des amid. de sarrasin, de blé, de fèves et de riz.

ANNEXE G—INSPECTION DU

Date de la prise d'échantillon.	Désignation du produit et nom du fournisseur, s'il est connu.	Numéro de l'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.									
				Humidité.	Cendre				Azote.	Huile volatile.	Extrait à l'éther	Piperine et résine.	
					Totale.	Soluble dans l'eau.	Soluble d. l'acide hydrochlorique.	Insol. dans l'acide hydrochlorique.					
1894.	<i>Analyste, le Dr W.H. Ellis, Toronto.</i>			p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
18 janv.	Blanc, Jardine, Toronto...	4858	13686	9.125	2.075	0.575	...	2.240	1.398	8.776	7.378		
18 do	Noir do	4859	13687	8.875	6.200	2.900	...	2.436	1.533	12.797	11.264		
18 do	Blanc, Blain, Toronto...	4860	13688	7.450	15.822	3.297	...	2.100	0.308	6.682	6.374		
18 do	Noir do	4861	13689	9.300	5.40	1.750	...	2.240	0.461	9.593	9.132		
18 do	Blanc, Dalton, Toronto...	4862	13690	8.725	3.175	0.675	...	2.128	0.807	9.178	8.371		
18 do	Noir do	4863	13691	8.150	7.50	2.050	...	2.184	0.663	11.141	10.478		
18 do	Blanc do	4864	13692	8.650	2.75	0.550	...	2.072	0.132	8.447	8.265		
18 do	Noir do	4865	13693	8.550	6.300	3.200	...	2.296	0.626	9.562	8.936		
18 do	Blanc, Toronto Spice Co...	4866	13694	9.200	3.375	0.600	...	2.072	0.264	7.495	7.231		
18 do	Noir do	4867	13695	8.450	6.350	2.000	...	2.268	0.793	9.956	9.163		
	<i>Analyste, F. T. Harrison, London, Ont.</i>												
18 do	Noir, Mayell, London...	6363	14033	12.25	3.95	1.70	1.69	.56		
18 do	Blanc do	6367	14034	12.95	2.25	.23	1.70	.32		
19 do	Blanc, Gorman, London...	6368	14036	12.60	1.15	.08	0.77	.30		
19 do	Noir do	6364	14037	8.10	4.65	2.25	2.12	.28		
19 do	Noir, Mayell, London...	6365	14039	9.40	4.00	1.97	1.72	.31		
19 do	Blanc, Gorman, London...	6369	14041	10.95	1.80	0.24	1.31	.25		
20 do	Noir do	6366	14042	11.50	4.18	1.90	1.63	.65		
20 do	Blanc	6370	14043	10.70	3.25	.50	2.50	.25		
	<i>Analyste, le professeur E. B. Kenrick, Winnipeg.</i>												
13 do	Noir, Gorman, London...	6702	12398	8.62	4.78	2.73	5.67	...		
13 do	Blanc, Sutherland, Winnipeg.	6704	1240	8.40	2.25	0.98	Trace.	...		
13 do	do	6705	14501	10.85	3.25	1.10	3.55	...		
13 do	Noir, Ewing, Montréal...	6706	14502	10.24	5.80	1.92	5.60	...		
13 do	Blanc, Dyson, Winnipeg...	6708	14504	11.18	3.03	1.23	3.80	...		
13 do	Noir, Williams, Winnipeg.	6710	14506	14.15	5.90	1.90	5.55	...		
13 do	Blanc, Pure Gold Co., Toronto.	6712	14508	12.40	2.55	0.47	2.50	...		
13 do	Noir do	6713	14509	11.60	7.00	2.42	5.10	...		

POIVRE—État tabulaire—*Suite.*

Vendeur.	Résidence.	Matières étrangères observées au microscope.	Observations de l'analyse.
R. Howell, 472 Ave Spadina.	Toronto	Non falsifié.
do	do	do
C. B. Bridgland Ave Spadina.	do	Falsifié par un mélange de 10 p. c. de sulfate de chaux.
do	do	do
E. W. Short, 328 Ave Spadina.	do	Non falsifié.
do	do	do
do	do	do
T. Snowball, 73 rue Huron.	do	do
do	do	do
do	do	do
W. Rae, 49 Ave Grange.	do	do
do	do	do
Ferguson et Cie, rue Dundas.	London	Pas d'amidon ni tissus étrangers.	Non falsifié.
Anderson et Bernard	do	Pas de substance étrang.	do
W. Horner, rue Richmond.	do	do	do
J. C. rue Trebilcock, Dundas.	do	Grabeaux en excès	De pureté douteuse.
W. H. McCutcheon, rue Dundas.	do	Tissus de poivre et pédoncules.	Non falsifié.
J. Fitzgerald, rue Dundas.	do	Beauc. de farine de riz et un peu de tissus étrang.	Falsifié par addition de farine.
John Lawson, rue Dundas.	do	Pas de substances étrangères.	Non falsifié.
John Garvey, rue das.	do	do	do
P. Magunsson	Selkirk, Man.	Non falsifié.
J. G. Dagg	do	Amidon de maïs	Falsifié ; contient principalement de la farine.
Snyder et Miller	Portage-la-Prairie.	Non falsifié.
J. E. Brown	do	do
A. Phaneuf	St-Boniface	Amidon de maïs	Falsifié avec de la farine.
T. Pelletier	do	Non falsifié.
J. G. Hargrave	Winnipeg.	do
W. Q. Cappel	do	do

ANNEXE H—INSPECTION

Date de la prise d'échantillon.	Désignation du produit et nom du fournisseur, s'il est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.							
				Humidité.	Extraits.	Théine.	Tannin.	Cendre			Densité d'une décoction de 10 p. 100.
								Totale.	Soluble dans l'eau.	Soluble d'acide hydrochlorique.	
				p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	
1894.	<i>Analyste, W. F. Best, St-Jean, N.-B.</i>										
22 fév...	Ping Suey	5776	13152	5.40	2.10	4.47	9.00	3.80			1.015
22 do	Hyson junior.....	5777	13153	6.60	2.70	5.75	7.20	3.20			1.016
22 do	Poudre à canon.....	5778	13154	6.10	1.35	8.21	8.40	3.65			1.015
22 do	Congo.....	5779	13155	10.00	0.45	5.50	8.50	3.00			1.006
22 do	English Breakfast.....	5780	13156	7.15	1.65	9.50	6.10	3.85			1.014
22 do	Panzong, noir.....	5781	13157	7.50	1.95	9.45	6.05	3.85			1.012
22 do	Noir.....	5782	13158	7.50	1.80	7.03	5.70	3.60			1.010
22 do	Congo.....	5783	13160	7.00	1.80	8.21	7.65	4.80			1.013
22 do	Souchong.....	5784	13163	6.80	1.65	7.58	6.10	3.95			1.012
	<i>Analyste, le Dr M. Fiset, Québec.</i>										
26 fév...	Ping Suey	7668	14044	3.70	28.80	1.44	7.36	11.09	3.37	5.29	2.43
26 do	do	7669	14045	4.34	28.50	1.62	3.94	8.68	3.88	3.38	1.42
26 do	do	7670	14046	4.84	34.24	3.86	5.91	8.42	4.20	3.30	0.92
26 do	do	7671	14047	4.30	30.24	2.36	1.97	11.96	3.37	6.20	2.39
26 do	do	7672	14048	5.32	38.64	3.42	10.12	7.58	4.52	2.56	0.50
29 do	do	7673	14049	5.80	38.00	3.50	8.94	6.96	4.52	2.18	0.26
26 do	Hyson junior.....	7674	14050	5.56	33.12	2.82	5.65	8.26	3.89	3.02	1.35
26 do	do	7675	14051	5.40	30.16	2.22	5.91	8.42	3.58	3.58	1.26
26 do	do	7676	14052	4.92	31.40	3.58	6.31	6.74	4.40	2.08	0.26
26 do	Ping Suey, Gunpowder.....	7677	13166	4.18	31.80	2.12	4.60	9.36	3.50	4.08	1.78
26 do	do	7678	13167	3.98	31.84	2.10	2.50	9.90	3.64	4.76	1.50
26 do	Poussière de thé du Japon.....	7679	13168	4.41	30.80	2.20	4.34	14.48	2.80	4.40	7.28
26 do	Ping Suey, poudre à canon.....	7680	13169	4.44	29.08	2.30	4.47	10.58	3.04	5.00	1.64
	<i>Analyste, F. T. Harrison, London, Ont.</i>										
21 fév...	Ping Suey	6371	14044	3.35	29.8	2.3	6.34	9.80	2.75	4.70	2.35
21 do	do	6372	14045	3.80	29.4	2.2	4.61	7.25	2.60	3.45	1.20
31 do	do	6373	14046	4.15	34.4	2.7	8.83	7.05	2.70	3.30	1.05
21 do	do	6374	14047	3.75	30.2	2.3	6.34	10.10	2.35	5.65	2.10
21 do	do	6375	14048	4.60	33.4	2.5	10.75	6.20	3.45	2.30	0.45
21 do	Hyson junior.....	6376	14049	5.15	35.4	2.3	11.13	6.20	3.68	2.17	0.35
21 do	do	6377	14050	4.85	30.2	2.2	6.72	7.45	3.00	2.85	1.60
21 do	do	6378	14051	4.80	29.0	2.0	6.52	7.35	2.85	3.20	1.30
21 do	do	6379	14052	4.45	30.2	2.7	10.17	5.95	3.70	1.93	0.32

DU THÉ—État tabulaire.

Vendeur.	Résidence.	Examen au microscope.	Observations de l'analyste.
A. E. Taylor	Montréal ..	Feuilles bien roulées.....	Non falsifié.
Thos. Wynde.....	do	Feuil. brisées principalem.....	do
F. A. Langlais.....	do	Feuilles bien roulées.....	do
L. S. Rivet.....	do	Grandes quantités de plantes marines, coquilles de mollusques; feuilles de thé brisées et tiges.	Falsifié.
Assn. Tea Co.....	do	Feuilles brisées principalement.	Non falsifié.
C. U. Speneral.....	do	do	do
J. B. Rosseau.....	Québec.....	do	do
W. Noreau.....	do	do	do
Lavoie et Latuliffe.....	do	do	do
Jackson et Hallett.....	Guelph.....	Dépôt sale, feuilles brisées, trop de pétioles.....	Falsifié; trop de matières minérales; probablement du <i>lie tea</i> ou faux thé.
McEldery et McCrea.....	do	do	Douteux; peut contenir du <i>lie tea</i> ; paraît être coloré.
W. F. Cockshutt.....	Brantford ..	Feuilles, collantes, vieilles et brûlées.	Bon.
E. Chrysler.....	do	do	Falsifié; trop de matières minérales.
John Walker.....	Paris.....	Quelques feuilles vieilles.....	Bon.
R. R. Fulton et Cie.....	Woodstock..	Trop de pétioles.....	do
W. A. Wilson.....	do	Quelq. feuilles vieill. et brûlées.	Assez bon.
Fitzgerald, Scandrett et Cie.....	London.....	Trop de pétioles.....	do
W. H. McCutcheon.....	do	Assez net; quelques feuilles paraissent vieilles.	Bon.
Morrow et Ewing.....	Montréal ..	Feuilles noircies et vieill., cendre, cont. de la brique en poudre.	Falsifié; trop de matières minérales.
do	do	Feuilles, grandes, brûlées et brisées.	do
D. S. Goodlaugh.....	do	On n'en distingue pas le caractère.	do
do	do	Feuilles, collantes, brisées et brûlées.	do
Jackson et Hallett.....	Guelph.....	Feuilles la plupart brisées et paraissant putréfiées, en partie faux thé.	Falsifié; goût très inférieur.
McEldery et McCrea.....	do	Fragment de bois et terre, feuilles très brisées.	De qualité inférieure.
W. F. Cockshutt.....	Brantford ..	Contient des tissus étrangers, des baies et des graines; feuilles en bon état.	Bon arôme.
E. Chrysler.....	do	Contient du faux thé.....	Falsifié; goût très inférieur.
John Walker.....	Paris.....	Pas de feuilles étrangères.....	Pur.
R. R. Fulton.....	Woodstock..	do	Pur et de bonne qualité, quoique vieux.
W. A. Wilson.....	do	Contient beaucoup de colorant.	De qualité inférieure.
Eitzgerald, Scandrett et Cie.....	London.....	Contient beaucoup de colorant, aussi trop de tiges et de pétioles.	do
W. H. McCutcheon.....	do	Pas de substances étrangères.....	Excellent thé de goût fin.

ANNEXE H.—INSPECTION

Date de la prise d'échantillon.	Désignation du produit et nom du fournisseur, s'il est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.				
				Humidité.	Extrait.	Théine.	Cendre	
							Totale.	Soluble dans l'eau.
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.				
1894.	<i>Analyste, le Dr J. B. Edwards, Montréal.</i>							
17 fév.	Ping Suey	5535	13152	4.15	30.60	1.54	8.55	3.80
17 do	Hyson junior	5536	13153	3.45	25.10	1.60	7.45	3.20
19 do	Poudre à canon	5537	13154	4.9	26.00	2.5	7.85	3.20
20 do	Congo	5538	13155	8.4	10.20	1.01	8.20	3.50
20 do	English Breakfast	5539	13156	5.40	28.50	3.40	5.95	3.70
20 do	Panzong noir	5540	13157	5.40	26.00	2.25	6.10	3.85
20 do	Noir	5541	13158	5.9	22.2	2.00	5.68	3.45
20 do	Poudre à canon	5542	13159	4.50	27.10	1.50	9.70	4.15
24 do	Congo	5543	13160	5.65	22.10	1.70	6.00	2.40
24 do	Ping Suey	5544	13161	4.80	27.90	2.40	7.45	4.95
24 do	do	5545	13162	4.5	25.0	1.0	8.10	3.10
24 do	Souchong	5546	13163	5.15	25.60	3.20	5.85	3.65
24 do	Ping Suey	5547	13164	4.6	30.0	1.4	8.85	3.00
24 do	do	5548	13165	4.65	28.80	2.00	8.45	2.60
20 mars.	Poudre à canon	5549	13170	3.9	29.6	1.00	7.90	3.60
20 do	do	5550	13171	4.5	29.60	2.60	8.10	3.20
20 do	do	5551	13172	4.0	28.6	1.4	8.70	3.60
20 do	do	5552	13173	4.00	29.40	1.80	8.60	3.65
20 do	do	5553	13174	4.85	26.60	2.40	8.60	3.50
20 do	do	5554	13175	4.4	28.6	2.6	8.30	3.35

DU THÉ—État tabulaire—Suite.

Vendeur.	Résidence.	Examen au microscope.	Observations de l'analyste.
A. E. Taylor	Montréal.....	Feuilles de thé, fragments de quartz et sable.	Non falsifié.
Thos. Wynde	do	Feuilles très brisées, fragments de quartz.	Non falsifié, mais de qualité inférieure.
T. A. Langlois	do	Pas de feuilles étrangères.	Non falsifié.
L. S. Rivet	do	Feuilles brisées et brûlées, beaucoup de pétioles, coquilles, sable et fibres de bois.	Falsifié avec des matières et des feuilles étrangères.
Association Tea Co.	do	Feuilles véritables, thés mêlés	Non falsifié.
C. U. Spenarel	do	Pas de feuilles étrangères	do
W. Noreau	Québec	Feuilles très brisées.....	do
Léon Gaboury	do	Feuilles brisées et poussière de thé.	Douteux, de qualité inférieure.
J. B. Rosseau	do	Feuilles très brisées.....	do
do	do	Feuilles de thé naturelles	Non falsifié.
do	do	Contient des feuilles étrangères.	De mauvaise qualité; probablement falsifié au pays d'origine.
Lavoie et Latuliffe..	do	Feuilles brisées et poussière de thé.	Non falsifié.
Chas. Lacaille et Cie	Montréal.....	Beaucoup de pétioles, de poussière et de feuilles brisées.	Falsifié; argile en excès; de qualité inférieure.
do	do	Feuilles brisées, poussière de thé et fragments de graines.	Thé inférieur; non falsifié.
D. Stroud et Cie....	do	Pas de feuilles étrangères, poudre de thé et fragments brûlés.	Thé formé de fragments agglomérés avec de la gomme et fortement coloré; non falsifié.
Morrow et Ewing. . .	do	Pas de feuilles étrangères, poussière de thé et argile	Non falsifié; d'assez bonne qualité sous le rapport de la théine.
do	do	Pas de feuilles étrangères	Fabriqués avec des feuilles de thé, de la poussière et de la gomme; non falsifié.
do	do	Pas de feuilles étrangères, feuilles de thé et poussière de thé granulée avec de la gomme.	Thé préparé; non falsifié.
do	do	do	do
do	do	do	do

ANNEXE I.—INSPECTION DU

Date de la prise d'échantillon.	Désignation du produit et nom du fournisseur, s'il est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE				
				Humidité.	Glucose.	Sucre de canne.	Matières solides autres que le sucre.	Glucose après intervention.
1894.	<i>Analyste, M. Bowman, Halifax, N.-E.</i>			p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.
20 mars.	W. W. Black, Truro, N.-E.	7991	14202	19.24	72.72
20 do	do do	7992	14203	17.90	74.90
20 do	A. Johnston, Stratford, Ont.	7993	14204	17.55	75.18
20 do	E. G. Orrett, Jamaica.	7994	14205	19.32	74.62
20 do	M. J. Lewis, Willowbank, N.-E.	7995	14206	19.28	68.36
20 do	7996	14207	26.85	65.10
21 do	Canadian Honey Co., Halifax.	7997	14208	17.88	71.56
21 do	7998	14210	30.57	59.52
21 do	7999	14211	17.82	72.20
21 do	— Kerry, Montréal.	8000	14212	20.94	68.49
22 do	W. D. Black, Truro.	8001	14213	20.11	66.05
6 avril.	do	8002	14214	19.04	70.42
6 do	— Evans, Montréal.	8003	14215	17.21	76.17
6 do	W. D. Black, Truro.	8004	14216	23.78	67.96
6 do	do	8005	14217	29.05	66.22
6 do	— Brown, Halifax.	8006	14218	19.17	71.51
6 do	do	8007	14219	18.25	72.01
6 do	W. D. Black, Truro.	8008	14220	25.84	68.49
7 do	P. Geric, Ont.	8009	14221	18.70	75.70
7 do	8010	14222	19.06	68.49
	<i>Analyste, le Dr F.-X. Valade, Ottawa.</i>							
16 fév.	D. Scott, Riceville, Ont.	7229	13701	39.1	45.88	5.73	9.29	51.92
16 do	7230	13703	37.45	40.62	11.03	10.90	52.24
16 do	G. Kemp, Navan, Ont.	7231	13704	32.58	44.53	6.32	16.57	51.18
17 do	D. O'Mera, Bowesville, Ont.	7232	13708	35.60	47.91	2.56	13.93	50.62
17 do	7233	13709	34.75	44.85	6.01	14.39	51.18
17 do	7234	13710	34.88	44.85	6.08	14.18	51.27
17 do	A. Hoshal, Beamsville, Ont.	7235	13711	33.58	45.31	4.42	16.69	49.96
17 do	G. Kemp, Navan, Ont.	7236	13712	37.28	50.84	8.90	13.00	60.22
17 do	do do	7237	13713	35.45	46.22	4.48	13.85	50.94
17 do	do do	7238	13714	36.25	39.69	10.95	15.11	49.23
17 do	7239	13715	33.28	47.20	0.70	18.82	47.93
17 do	7240	13716	32.98	47.07	2.13	17.82	49.31
17 do	7241	13717	31.30	48.24	1.33	19.13	49.64
17 do	7242	13718	29.40	48.89	2.61	19.10	69.01

MIEL—État tabulaire.

L'ANALYSE.			Vendeur.	Résidence.	Observations de l'analyste.
Cendre.	Polarisation.				
	Avant intervention.	Après intervention.			
p. 100					
.....	- 1.2	Chas. E. Huggins.	Halifax	Non falsifié.
.....	- 0.6	R. N. MacDonald.	do	do
.....	- 2.8	E. W. Crease.	do	do
.....	- 4.1	do	do	do
.....	- 1.8	Jas. Scott et Cie.	do	do
.....	- 2.2	Simson Frères	do	do forte proportion d'eau.
.....	- 2.3	Bauld et Gibson.	do	do
.....	- 1.1	Hattie et Mylins.	do	Falsifié par de l'eau.
.....	- 2.0	Geo. A. Steams.	do	Non falsifié.
.....	- 0.6	J. R. Rawley.	do	do
.....	- 2.1	H. A. Taylor.	do	do
.....	- 1.7	C. McNab.	Dartmouth	do
.....	+ 0.9	T. M. Power.	Halifax	do
.....	- 3.4	H. W. Cameron.	do	do mais très sale et impropre à la
.....	- 2.7	Irwin et Fils.	do	Falsifié par de l'eau. [nourriture.]
.....	- 1.4	M. D. Logan.	do	Non falsifié.
.....	- 2.1	Brown Frères et Cie.	do	do
.....	- 2.5	A. H. Buckley.	do	do
.....	- 3.0	Forsyth, Sutcliffe et Cie	do	do
.....	- 0.8	Buckley Frères.	do	do
0.02	J. Casey.	Ottawa.
0.10	F. H. Cluff.	do
0.01	do	do
0.02	S. B. et J. A. Kennedy	do
0.05	do	do
0.08	C. Moreland.	do
0.04	Latremoirville et Cie	do
0.05	W. Cunningham.	do
0.02	W. Borthwick.	do
0.02	J. Bambrick.	do
0.09	F. H. Cluff.	do
0.06	W. H. Wooding.	do
0.08	D. McLeod.	do
0.06	G. J. Millar.	do	Miel nouveau, peut contenir une quantité
					considérable de saccharose.

ANNEXE I.—INSPECTION DU

Date de la prise d'échantillon.	Désignation du produit et nom du fournisseur, s'il est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE				
				Humidité.	Glucose.	Saccharose par réduction.	Matières solides autres que le sucre.	Glucose après intervention.
1894.	<i>Analyste, le Dr W.H. Ellis, Toronto.</i>			p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100
12 avril.	W. D. Black, Truro, N.-E.	4873	14202	20.35	76.65	0.86		77.56
12 do	do do	4874	14203	19.59	72.82	5.94		79.07
12 do	A. Johnston, Stratford Ont.	4875	14204	15.37	78.26	0.59		79.07
12 do	E. G. Orrett, Jamaïque.	4876	14205	21.078	76.65	0.43		77.15
12 do	M. J. Lewis, Willowbank, N.-B.	4877	14206	20.54	75.44	2.49		78.06
12 do	do do	4878	14207	27.98	68.98	3.45		72.62
12 do	Canadian Honey Co., Halifax.	4879	14208	19.17	75.34	2.49		77.96
12 do	do do	4880	14210	31.14	61.52	4.59		66.36
12 do	do do	4881	14211	17.45	73.02	6.71		80.08
12 do	Kerry, Watson et Cie.	4882	14212	20.56	75.64	2.29		78.06
12 do	W. D. Black, Truro, N.-E.	4883	14213	19.82	77.36	1.82		79.47
12 do	do do	4884	14214	19.16	75.34	4.98		80.58
12 do	— Evans, Montréal.	4885	14215	17.60	69.59	6.42		76.35
12 do	W. D. Black, Truro, N.-E.	4886	14216	24.26	73.33	0.57		74.43
12 do	do do	4887	14217	28.65	67.27	2.87		70.30
12 do	Brown et Webb, Halifax.	4888	15218	18.28	71.40	5.74		77.46
12 do	do do	4889	14219	18.34	74.83	2.58		77.56
12 do	W. D. Black, Truro, N.-E.	4890	14220	15.17	71.41	1.53		73.02
12 do	P. Gerrie, Ont.	4891	14221	18.41	76.25	2.11		78.46
12 do	do do	4892	14222	19.45	77.96	0.76		78.77

Date de la prise d'échantillon.	Désignation du produit et nom du fournisseur, s'il est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE				
				Humidité.	Glucose ou sucre réducteur.	Sucre de canne par intervention et réduction.	Sucre de canne par polarisation avant et après intervention.	Glucose après intervention.
1894.	<i>Analyste, le professeur E.B. Kenrick, Winnipeg.</i>			p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100
26 fév.	D. Scott, Riceville, Ont.	6714	13701		76.8	3.05	2.39	
26 do	do do	6716	13703		71.6	4.71	5.33	
26 do	G. Kemp, Navan, Ont.	6717	13704		69.8	3.83	3.87	
26 do	D. O'Meara, Bowesville.	6721	13708		74.5	1.45	1.82	
26 do	do do	6722	13709		69.3	2.41	2.26	
26 do	do do	6723	13710		68.6	3.69	5.50	
26 do	A. E. Hostal, Beamsville.	6724	13711		73.8	2.81	3.22	
26 do	E. Kemp, Navan, Ont.	6725	13712		72.4	4.13	4.54	
26 do	do do	6726	13713		63.0	4.18	5.71	
26 do	do do	6727	13714		69.4		1.61	
26 do	do do	6728	13715		70.0	2.87	2.91	
26 do	do do	6729	13716		75.3	4.48	4.83	
26 do	do do	6730	13717		72.4	4.12	5.35	
26 do	do do	6731	13718		56.5	17.87	17.51	

MIEL—État tabulaire—Suite.

L'ANALYSE.			Vendeur.	Résidence.	Observations de l'analyste.
Cendre.	Polarisation.				
	Avant intervention.	Après intervention.			
p. 100.					
0.04	-10	-19.5	Chas. E. Huggins.	Halifax	Non falsifié ; polarisation à 22° 0' C.
0.02	-13.6	-16.8	R. N. McDonald.	do	do
0.04	-15.3	-21.4	E. W. Crease	do	do
0.17	-18.2	-20.9	do	do	do
0.11	-11.9	-15.6	Jas. Scott et Cie	do	do
0.10	-12.3	-15.7	Simson Frères.	do	do
0.06	-13.8	-15.0	Bauld et Gibson.	do	do
0.05	-6.9	-11.0	Hattie et Mylins	do	do
0.03	-8.7	-18.0	J. R. Rowley	do	do
0.06	-9.3	-16.2	Geo. A. Stearns.	do	do
0.01	-17.5	-20.1	H. A. Taylor	do	do
0.04	-11.1	-17.9	Colin McNab	do	do
0.02	-3.9	-18.2	T. M. Powers.	do	do
0.08	-19.6	-18.0	I. W. Cameron.	do	do
0.03	-15.2	-16.5	Irwin et Fils.	do	do
0.06	-8.5	-15.9	M. D. Logan	do	do
0.03	-11.8	-18.0	Brown Frères et Cie.	do	do
0.04	-15.1	-18.3	A. H. Buckley	do	do
0.04	-12.0	-17.0	Forsythe, Sutcliffe et Cie	do	do
0.04	-6.3	-15.4	Buckley Frères.	do	do

L'ANALYSE.		Vendeur.	Résidence.	Observations de l'analyste.
Cendre.	Pouvoir rotatoire.			
p. 100.				
	-16.4	J. Casey	Ottawa	Non falsifié.
	-9.7	F. H. Cluff	do	do
	-10.8	do	do	do
	-13.6	S. B. et J. A. Kennedy	do	do
	-12.7	C. Moreland	do	do
	-8.6	Latremouille et Cie	do	do
	-13.3	do	do	do
	-9.7	W. Cunningham	do	do
	-9.3	W. Borthwick.	do	do
	-12.8	J. Bambrick	do	do
	-8.9	F. H. Cluff	do	do
	-7.6	W. H. Wooding.	do	do
	-7.9	D. McLeod.	do	do
	+ 0.81	J. G. Miller.	do	Falsifié avec du sucre de canne ou produit d'abeilles nourries de sucre de canne.

ANNEXE J.—INSPECTION DE LA

Date de la prise d'échantillon.	Désignation du produit et nom du fournisseur, s'il est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RESULTATS DE			
				Point de fusion.	Densité.	Iode absorbé.	Épreuve par l'acide sulfurique.
1894.	<i>Analyste, le Dr F.-X. Valade, Ottawa.</i>					p. 100.	
17 fév.	7243	13702	62.2°C	0.9625	Se carbonise
17 do	E. Caverley, Line, P.O., Ont	7244	13705	62.0°C	0.9625	do
17 do	do do	7245	14706	61.5°C	0.9625	do
17 do	McLatchie, Ottawa	7246	13707	61.5°C	0.9625	do
	<i>Analyste, le professeur E. B. Kenrick, Winnipeg.</i>						
26 do	6715	13702	63°C	0.9655	6.18
26 do	E. Caverley, Line, P.O., Ont.....	6718	13705	63°C	0.9655	6.22
26 do	do do	6719	13706	63.3°C	0.9660	6.53
26 do	McLatchie, Ottawa	6720	13707	62°C	0.9660	7.80

CIRE—État tabulaire.

L'ANALYSE.	Vendeur.	Résidence.	Observations.
Épreuve par le carbonate de sodium.			
Pas d'émulsion permanente.	F. H. Cluff	Ottawa	Non falsifiée.
do	W. H. Wooding	do	do
do	D. McLeod	do	do
do	G. J. Millar	do	do
.....	F. H. Cluff	do	Non falsifiée ; satisfait aux épreuves qualitatives prescrites par la pharmacopée britannique.
.....	W. H. Wooding	do	do
.....	D. McLeod	do	do
.....	G. J. Millar	do	do

ANNEXE K—INSPECTION DES

Date de la prise d'échantillon.	Désignation du produit et nom du fournisseur, s'il est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.					
				Azote, total.	Azote exprimé en ammoniacque.	Acide phosphorique			Total.
						Soluble.	Rétrogradé.	Insoluble.	
1893.	<i>Analyste, M. Bowman, Halifax, N.-E.</i>			p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.
24 nov...	<i>Ceres, Jack et Bell, Halifax.</i>	7968	12776	2.79	3.41				8.31
24 do ..	<i>General fertilizer, Archibald et Fils, Truro, N.-E.</i>	7969	12780	0.66	3.68				5.44
24 do ..	<i>Popular phosphate, Jack et Bell.</i>	7970	12781	1.87	1.38				7.03
24 do ..	<i>Potato fertilizer, Jack et Bell.</i>	7972	12783	1.50	3.48				6.42
14 mai ..	<i>Potato phosphate, Jack & Bell.</i>	8011	14224	3.60	2.79				7.58
14 do ..	<i>Ceres, Jack et Bell.</i>	8012	14225	2.52	2.48				10.22
14 do ..	<i>Pacific guano, Guano Co., Boston.</i>	8013	14226	4.25	5.82				11.88
14 do ..	<i>Eureka phosphate, Pidgeon Company, Windsor.</i>	8014	14227	3.32	2.86				8.56
14 do ..	<i>Carter's phosphate, Carter, Londres, A.</i>	8015	14228	2.93	1.44				19.44
19 do ..	<i>Bowker's bone meal, Bowker, Boston.</i>	8016	14229	4.37					20.66
19 do ..	<i>Potato phosphate, Chemical Fertilizer Co., Saint-Jean.</i>	8017	14230	3.75	6.02				12.12
19 do ..	<i>Imperial superphosphate, Chemical Fertilizer Co., Saint-Jean.</i>	8018	14231	3.22	6.39				11.09
19 do ..	<i>Apple-tree phosphate, Jack & Bell.</i>	8019	14232	3.81	2.99				6.95
19 do ..	<i>Ground bone, Churchill, Yarmouth.</i>	8020	14233	5.20					20.14
19 do ..	<i>Bone meal, Fertilizer Chemical Co.</i>	8021	14234	4.83					20.01
19 do ..	<i>Potato fertilizer, Bradley, Boston.</i>	8022	14235	3.02	5.48				10.68
19 do ..	<i>Bone fertilizer, Millar.</i>	8023	14236	3.91	0.39				19.62
19 do ..	<i>New method, Bradley, Boston.</i>	8024	14237	3.73	5.74				10.86
30 do ..	<i>Bone fertilizer, Millar, Nouvelle-Ecosse.</i>	8025	14238	3.01	1.05				16.59
30 do ..	<i>Potato fertilizer, Millar, Nouvelle-Ecosse.</i>	8026	14239	2.79	7.89				8.39
30 do ..	<i>Potato manure, Pidgeon, Nouv.-Ecosse.</i>	8027	14240	3.81	1.52				5.46
30 do ..	<i>Ground bone, Pidgeon, Nouvelle-Ecosse.</i>	8028	14241	4.98					23.84
30 do ..	<i>do do</i>	8029	14242	3.84					21.16
30 do ..	<i>Excelsior grain fertilizer, Salter, Nouvelle-Ecosse.</i>	8030	14243	3.51	1.84				5.42
30 do ..	<i>Potato fertilizer, Salter, Nouvelle-Ecosse.</i>	8031	14244	3.21	5.26				6.42
30 do ..	<i>Ground bone, Archibald et Blanchard.</i>	8032	14245	3.93					20.82
30 do ..	<i>do Archibald et Fils, Truro.</i>	8033	14246	3.99					20.22
	<i>Analyste, W. F. Best, Saint-Jean, N.-B.</i>								
6 avril..	<i>Standard Coe, New-York.</i>	5785	6460	1.71	2.07				14.66
6 do ..	<i>Grass and grain, Coe, New-York.</i>	5786	6461	1.08	2.17				14.97
6 do ..	<i>Superphosphate, Reid, Saint-Jean.</i>	5787	6462	2.37	2.87				19.32
6 do ..	<i>Bone Meal, Provincial Fertilizer Co.</i>	5788	6463	3.20	3.87				27.63
16 do ..	<i>Royal Canadian, Nichol's Chemical Co.</i>	5789	6464	4.52	5.46				12.77
23 do ..	<i>Eureka phosphate, Pidgeon Fertilizer Co.</i>	5790	6465	2.34	2.83				10.69
23 do ..	<i>Pilgrim, Reese, Baltimore.</i>	5791	6466	0.68	0.83				13.38
23 do ..	<i>Standard, Coe, New-York.</i>	5792	6467	1.43	1.73				14.92
23 do ..	<i>Bradley's XL, Bradley, Boston.</i>	5793	6468	2.40	2.90				14.70
23 do ..	<i>Imperial superphosphate, Provincial Fertilizer Co.</i>	5794	6469	1.26	1.52				16.07
23 do ..	<i>Ceres, Jack et Bell.</i>	5795	6470	2.11	2.55				12.02
23 do ..	<i>Potato manure, Pidgeon Fertilizer Co.</i>	5796	6471	4.06	4.91				8.60

ENGRAIS—État tabulaire.

Potasse.	Humidité.	Vendeur.	Résidence.	Observations de l'analyste.
1.12	19.48	De Wolfe et Cie.	Kentville, N.-E.	Falsifié; pauvre en potasse.
0.96	23.83	Archibald et Fils	Truro, N.-E.	Falsifié; pauvre en acide phosphorique et en potasse.
1.37	21.61	Jack et Bell	Halifax	Non falsifié.
1.93	24.64	do	do	Falsifié; pauvre en potasse et en acide phosphorique.
4.50	18.75	Robert Settle.	Dartmouth.	
2.10	14.26	do	do	
2.52	12.96	E. M. Walker.	do	
1.75	15.00	T. Gentles et Fils.	do	
	4.90	Saunders.	Halifax.	
	6.26			
1.42	17.73	Farmers' and Citizens Co-operative Co.	Yarmouth	
2.90	16.45			
7.02	19.87	E. Allan	Milton, Yarmouth.	
	10.12	F. et C. Coop et Cie.	Yarmouth	
	7.38	do	do	
1.86	14.77	E. Burnham.	Digby, N.-E.	
	7.65	do	do	
3.57	16.00	do	do	
3.75	8.65	C. Millar.	Middleton, N.-E.	
5.42	16.31	do	do	
4.25	17.29	Owen Wheelock	do	
	10.10	Pidgeon Fertilizer Co.	Windsor	
	8.29	J. B. North, agent.	Hantsport, N.-E.	
2.74		Henry Salter	do	
2.12		Inglis Smith	Falmouth, N.-E.	
	9.69	Archibald et Blanchard	Truro, N.-E.	
	9.61	S. Archibald et Fils.	do	
2.31	12.00	John McMulkin	Saint-Jean, N.-E.	
3.85	6.10	do	do	
1.05	4.45	J. Homcastle et Cie	do	
	9.30	de B. Carritte.	do	
5.15	10.30	L. et C. White et Cie.	Sussex, N.-B.	
2.40	18.70	James A. Campbell	do	
7.20	11.15	David Semple.	Florenceville-Est	
1.60	11.20	Union Foundry Co	Woodstock, N.-B.	
1.00	15.20	W. F. Dibblee.	do	
5.00	7.45	D. Hoegg.	Frédéricton	
2.15	12.10	Geo. Hatt et Fils	do	
2.41	11.25	J. F. Vanbuskirk	do	

ANNEXE K.—INSPECTION DES

Date de la prise d'échantillon.	Désignation du produit et nom du fournisseur, s'il en est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.							
				Azote total.				Acide phosphorique			
				Azote exprimé en ammoniacale.	Soluble.	Rétrogradé.	Insoluble.	Total.			
1893.	<i>Analyste, le Dr M. Fiset, Québec.</i>			p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
20 avril.	Guano, Steele, Toronto.	7681	12976	2.04	0.64	5.27	25.90	31.81			
20 do.	Bone dust, Steele, Toronto.	7682	12977	4.40	0.80	4.96	16.15	21.91			
20 do.	Champion, Grant, Ingersoll.	7683	12978	7.46	0.96	3.84	10.23	15.03			
20 do.	Ingersoll fertilizer, Grant, Ingersoll.	7684	12979	9.25	1.11	3.21	10.87	15.19			
20 do.	Farmers' pride, Freeman, Hamilton.	7685	12980	3.08	1.60	2.40	5.11	9.11			
20 do.	Animal fertilizer, Freeman, Hamilton.	7686	12981	5.06	2.56	4.15	6.40	13.11			
20 do.	Bone meal, Works, Détroit.	7687	12982	3.39	0.80	7.19	20.79	28.78			
20 do.	Superphosphate, Provincial Fertilizer Works, Saint-Jean.	7688	12983	0.00	7.84	3.98	7.68	19.50			
20 do.	Prolifé brand, Provincial Fertilizer Works, Saint-Jean.	7689	12984	2.21	4.64	2.23	3.04	9.91			
25 do.	Guano, importé.	7690	12985	3.92	3.51		21.90	24.94			
25 do.	Fertilizer, Keith, Toronto.	7691	12986	6.96	1.28	0.16	1.76	3.20			
21 mai.	Bone meal, Bowker, Boston.	7692	14229	4.10	2.40	3.23	16.95	22.58			
21 do.	Imperial potato phosphate, Provincial Chemical Works.	7693	14230	2.01	7.20	0.83	6.87	14.90			
21 do.	Imperial Superphosphate, Provincial Chemical Works.	7694	14231	2.71	7.99	2.97	4.00	14.96			
21 do.	Apple tree phosphate, Jack et Bell.	7695	14232	3.27	4.64	2.80	3.67	11.11			
21 do.	Ground bone, Churchill, N.-E.	7696	14233	4.60	0.48	2.64	20.63	23.75			
	<i>Analyste, le Dr J. B. Edwards, Montréal.</i>										
12 avril.	"Special," Standard Fertilizer Co.	5555	13176	3.80	5.28	1.28	4.31	10.87			
12 do.	"Standard," do	5556	13117	2.08	6.72	2.55	5.28	14.55			
12 do.	"Victor," Nichols, Capelton, Qué.	5557	13178	2.9	6.24	0.95	3.36	10.33			
12 do.	"Reliance," do	5558	13179	1.79	5.28	2.87	3.68	11.83			
12 do.	"Royal Canadian," Nichols, Capelton, Qué.	5559	13180		9.43	1.61	2.39	13.43			
12 do.	"Sol P. Guano," Pacific Guano Co.	5560	13181		6.88	3.03	1.60	11.51			
12 do.	"Royal Canadian," Nichols	5561	13182	4.70	7.51	1.76	2.72	11.99			
12 do.	"Pacific Guano," Guano Co., Boston.	5562	13183	2.72	5.28	4.14	2.57	11.99			
12 do.	"Victor," Nichols, Capelton, Qué.	5563	13184	2.47	8.31	1.13	3.39	11.83			
12 do.	"Reliance," do	5564	13185	2.39	7.35	1.13	4.31	12.79			
12 do.	"Royal Canadian," Nichols, Capelton, Qué.	5567	13186	4.35	9.11	0.33	2.55	11.99			
12 do.	"Special," Standard Co.	5568	13187		5.12		3.77	8.89			
12 do.	"Standard," do	5569	13188	0.852	6.24	1.27	3.68	11.19			
12 do.	"Bone Phosphate," Nichols	5565	13189		11.99	3.21	3.98	19.18			
12 do.	"Bone Meal," Freeman, Hamilton	5566	13190	5.33		8.48	14.07	22.55			
12 do.	"No. 1 Fertilizer," Standard Co.	5570	13191		8.00	2.23	3.20	13.43			
12 do.	"Fruit Tree Fertilizer," Standard Co.	5571	13192	2.64	4.48	2.23	4.80	11.51			

ENGRAIS—État tabulaire—Suite.

Potasse.	Humidité.	Vendeur.	Résidence.	Observations de l'analyste.
7.94		J. Pike	Woodstock, Ont.	L'acide phosphorique, l'ammoniacale et la potasse sont calculés sur la matière sèche dans ces échantillons.
6.40		do	do	
5.28		J. L. Grant et Cie.	Ingersoll	
6.44		do	do	
3.20		John Tanton	London	
4.52		do	do	
6.72		Pearce et Cie.	do	
6.05		Canadian Manufacturing Co.	do	
6.82		do	do	
7.06		George Keith	Toronto	
10.32		do	do	
5.82		Farmers' and Citizens' Co-operative Co.	Yarmouth	
17.34				
16.60				
19.46		E. Allan	Milton	
9.34		Farmers' and Citizens' Co-operative Co.	Yarmouth	
6.23	11.00	Boright and Tel	Cowansville, Qué.	Non falsifié.
2.99	15.4	do	do	do
3.96	10.75	Luck et Mitchell	Sherbrooke, Qué.	do
2.29	11.95	do	do	do
10.05		do	do	do
	13.80	Codure fils et Cie	do	do
6.85	10.70	H. A. Channel	Stanstead	do
2.70	14.30	C. H. Taylor	do	do
3.13	11.00	Allen, Taylor et Cie.	Waterloo	do
2.97	9.75	do	do	do
4.13	11.25	do	do	do
7.13	13.75	Robinson et Tenny	do	do
2.280	15.00	do	do	do
12.6		Wm. Evans, rue McGill	Montréal	Faussement appelé bone phosphate; le produit est d'origine minérale et ne contient pas d'ammoniacale, et peut en conséquence être classé comme falsifié.
	7.20	do	do	Non falsifié.
1.78	17.4	Brodie et Harvie, rue Bleury	do	Suspect.
8.86	9.9	do	do	Non falsifié.

ANNEXE K—INSPECTION DES

Date de la prise d'échantillon.	Désignation du produit et nom du fournisseur, s'il est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.							
				Azote total.				Acide phosphorique			
				Azote exprimé en annuaire.	Soluble.	Rétrogradé.	Insoluble.	Total.			
1893.	<i>Analyste, le Dr F.-X. Valade, Ottawa.</i>			p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
12 avril.	"Special," Standard Fertilizer Co.	7247	13176	3.49	5.43	1.59	2.72	9.75			
12 do.	"Standard," do	7248	13177	2.70	7.19	2.55	3.83	13.59			
12 do.	"Victor," Nichols, Capelton, Qué.	7249	13178	2.64	5.43	2.97	1.91	10.32			
12 do.	"Reliance," do	7250	13179	1.28	6.87	0.63	2.87	10.39			
12 do.	"Royal Canadian," Nichols, Capelton, Qué.	7251	13180	3.37	9.91	1.119	1.59	12.63			
12 do.	"Sol P. Guano," Pacific Guano Co., Boston.	7252	13181	2.23	7.51	0.959	1.12	9.59			
16 do.	"Royal Canadian," Nichols	7253	13182	3.91	7.35	1.119	1.92	10.39			
16 do.	"Pacific Guano," Guano Co., Boston.	7254	13183	2.35	5.56	3.67	1.63	10.87			
16 do.	"Victor," Nichols, Capelton, Qué.	7255	13184	1.99	7.51	2.07	1.91	11.51			
16 do.	"Reliance," do	7256	13185	2.07	5.43	3.35	3.19	11.99			
16 do.	"Royal Canadian," Nichols, Capelton, Qué.	7257	13186	4.21	7.83	2.87	0.79	11.51			
16 do.	"Special," Standard Co.	7258	13187	3.09	5.43	0.95	2.39	8.79			
16 do.	"Standard," do	7259	13188	2.60	6.07	2.39	2.87	11.35			
28 do.	"Bone Phosphate," Nichols	7260	13189	0.306	10.39	4.00	3.68	18.07			
28 do.	"Bone Meal," Freeman, Hamilton.	7261	13190	5.08	12.00	11.19	23.19				
28 do.	"No. 1 Fertilizer," Standard Co.	7262	13191	1.20	7.20	3.19	3.04	13.43			
28 do.	"Fruit Tree Fertilizer," Standard Co.	7263	13192	2.41	3.20	1.71	5.28	10.19			
	<i>Analyste, le Dr. W. H. Ellis, Toronto.</i>										
1er juin.	"Bone and Potash," Freeman, Hamilton	4893	14053	3.18	3.86	4.59	1.799	2.30	8.70		
1er do.	"Potato Manure," do	4894	14054	4.05	4.91	5.59	2.463	1.79	9.85		
1er do.	"Pure Bone," do	4895	14055	4.20	5.09	Trace	9.72	13.69	23.41		
1er do.	"Early Vegetable," do	4896	14056	3.46	4.20	7.33	1.62	1.024	9.98		
1er do.	"Sure Growth," do	4897	14057	2.74	3.32	5.93	3.09	0.95	9.98		
1er do.	"Blood Manure," Davies, Toronto.	4898	14058	5.67	6.88	0.366	5.61	5.24	11.19		
1er do.	"Nitrate of Soda," Steele.	4899	14059	15.65							
1er do.	"Thomas Ph. Powder," Albert, London.	4900	14060	0.10	0.12	0.00	2.94	6.97	9.91		
1er do.	"Royal Canadian," Nichols.	8401	14061	3.93	4.77	7.26	2.33	1.02	10.62		
1er do.	"Bone Meal," Detroit	8402	14068	1.48	1.79	0.00	9.08	21.36	30.45		
1er do.	"Farmers Pride," Freeman, Hamilton.	8403	14069	3.08	3.74	2.46	3.86	2.62	8.956		
1er do.	"Grape Food," do	8404	14070	3.86	4.68	3.597	6.511	1.152	11.26		
1er do.	"Animal Fertilizers" do	8405	14071	6.07	7.36	2.198	3.816	3.582	9.59		
1er do.	do Rowlin, Hamilton.	8406	14079	7.81	9.48	0.533	7.984	2.56	11.06		
1er do.	"Bone meal" do	8407	14080	6.22	7.55	0.399	9.33	3.838	13.56		

ENGRAIS—État tabulaire—Suite.

Potasse.	Humidité.	Vendeur.	Résidence.	Observations de l'analyste.
5.12	17.35	Boright et Tel.	Cowansville, Qué.	
1.74	16.55	do	do	
2.86	13.50	Luck et Mitchell.	Sherbrooke.	
3.34	12.00	do	do	
4.52	11.35	do	do	
3.59	14.75	Coderre, fils et Cie.	do	
4.08	10.50	H. A. Channel.	Stanstead	
2.57	14.00	C. H. Taylor	do	
3.15	14.40	Allen, Taylor et Cie.	Waterloo, Qué	
2.45	11.15	do	do	
3.94	10.77	do	do	
6.32	13.65	Robinson et Tenny.	do	
2.43	14.80	do	do	
0.039	14.35	Wm. Evans, rue McGill.	Montréal.	
0.193	7.80	do	do	
1.56	16.18	Brodie et Harvie, rue Bleury.	do	
9.43	9.00	do	do	
2.95	9.90	Freeman	Hamilton, Ont.	
5.23	5.90	do	do	
0.23	8.10	do	do	
8.69	8.87	do	do	
1.95	11.65	do	do	
0.309	4.67	Wm. Pennie.	Toronto	
	1.450	Steele Briggs.	do	
0.174	0.100	Marcon Co.	do	Contient 95 p. 100 de nitrate de soude.
6.56	7.25	do	do	
0.097	3.050	J. S. Pearce et Cie.	London.	
2.39	2.275	John Tanton et Cie.	do	
5.50	3.275	do	do	
0.54	3.55	do	do	
0.348	6.350	John S. Pearce et Cie.	do	
0.328	5.150	do	do	

ANNEXE K.—INSPECTION DES

Date de la prise d'échantillon.	Désignation du produit et nom du fournisseur, s'il est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.					
				Azote total.	Azote, exprimé en ammoniac.	Acide phosphorique			
						Soluble.	Rétrogradé.	Insoluble.	Total.
1894.	<i>Analyste, F. T. Harrison, London, Ont.</i>			p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.
18 avril.	"Guano," Steele, Toronto.....	6380	12976	2.00	2.43	.57	8.21	14.38	23.16
18 do.	"Bone Dust," Steele, Toronto.....	6381	12977	3.05	3.70	.32	5.95	13.82	29.09
18 do.	"Champion," Grant, Ingersoll.....	6382	12978	7.05	8.56	.83	4.04	7.99	12.86
18 do.	"Ingersoll Fertilizer," Grant, Ingersoll.	6383	12979	7.40	8.99	.96	4.07	8.53	13.56
18 do.	"Farmers' Pride," Freeman, Hamilton.	6384	12980	3.57	4.34	2.05	2.82	4.47	9.34
18 do.	"Animal Fertilizer," do	6385	12981	4.66	5.66	2.17	6.28	2.55	11.00
18 do.	"Bone Meal," Detroit.....	6386	12982	2.98	3.62	.38	4.85	21.62	26.35
18 do.	"Superphosphate," Fertilizer Works, London.	6387	12983	7.16	2.31	7.29	16.76
18 do.	"Prolific Brand, Fertilizer Works, London.	6388	12984	2.04	2.48	3.34	1.41	3.71	8.96
18 do.	"Guano," imported.....	6389	12985	2.92	3.55	2.30	5.12	15.61	23.03
18 do.	"Fertilizer," Keith, Toronto.....	6390	12986	5.96	7.24	.39	1.82	.39	2.60
	<i>Analyste, le professeur E. B. Kenrick, Winnipeg.</i>								
12 do.	"Standard," Coe, New-York.....	6732	6460	1.72	7.38	2.30	2.75	12.43
12 do.	"Grass and Grain," Coe, New-York....	6733	6461	1.31	7.48	3.57	2.92	13.97
12 do.	"Superphosphate," Reid, St-Jean.....	6734	6462	2.88	1.65	4.55	7.75	13.95
12 do.	"Bone Meal," Fertilizer Works.....	6735	6463	3.25	0.31	9.70	14.30	24.31
17 do.	"Royal Canadian," Nichols.....	6736	6464	4.65	8.93	1.03	1.40	11.36
17 do.	"Eureka Phosphate," Pidgeon.....	6737	6465	2.01	2.88	3.30	2.47	8.65
28 do.	"Pilgrim Brand," Reeves, Baltimore...	6738	6466	1.29	2.45	6.71	0.95	10.11
28 do.	"Standard," Coe.....	6739	6467	1.86	7.88	2.68	2.10	12.66
28 do.	"Bradley's X. L.," Bradley, Boston....	6740	6468	2.51	8.73	1.82	1.73	12.28
28 do.	"Imperial Superphosphate," Fertilizer Works, St-Jean, N.-B.	6741	6469	1.69	7.40	1.35	3.02	11.77
28 do.	"Ceres," Jack et Bell, Halifax.....	6742	6470	2.21	5.01	0.67	3.20	8.88
28 do.	"Potato Manure," Pidgeon, N.-E.....	6743	6471	2.70	3.15	1.72	2.15	7.02

ENGRAIS—État tabulaire—Suite.

Potasse.	Humidité.	Vendeur.	Résidence.	Observations de l'analyste.
40	6.60	J. Pike.....	Woodstock, Ont.....	
5.70	do	do.....	do.....	
2.11	4.95	J. L. Grant et Cie.....	Ingersoll.....	
5.40	do	do.....	do.....	
2.47	2.10	John Tanton.....	London.....	
50	3.05	do.....	do.....	
5.05	do	Pearce et Cie.....	do.....	
9.95	do	Canadian Chemical Manufacturing Co.....	do.....	
2.22	4.60	do.....	do.....	
2.50	6.10	Georg. Keith.....	Toronto.....	
.92	10.65	do.....	do.....	
1.21	John McMulkin.....	Saint-Jean, N.-B.....	Non falsifié.
1.67	do.....	do.....	do
1.02	J. Horncastle et Cie.....	do.....	do
.....	de B. Carrite.....	do.....	do
5.71	S. et C. White et Cie.....	do.....	do
2.06	J. A. Campbell.....	Sussex.....	do
2.82	D. Semple.....	do.....	do
1.67	Union Foundry Co.....	Florenceville-Est.....	do
.....	W. F. Dibblee.....	Woodstock, N.-B.....	do
1.82	D. Hoegg.....	do.....	do
.....	Frédéricton, N.-B.....	do
2.37	Geo. Hatt et Fils.....	do.....	do
.....	J. F. Vanbuskuk.....	do.....	do

ANNEXE L.—INSPECTION DU

Date de la prise d'échantillon	Nom du fournisseur, s'il est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE					
				Matière grasse.				Propriétés	
				Eau.				Densité.	Point de fusion.
1894.	<i>Analyste, M. Bowman, Halifax, N.-E.</i>			p. 100	p. 100	p. 100	p. 100		
11 juill.	Yarmouth Creamery Co.	8034	14247	10.15	87.29	1.80	0.76	.8647	
11 do	8035	14248	8.08	82.96	7.46	1.50	.8646	
11 do	J. D. Kelly, Yarmouth	8036	14249	10.13	84.53	3.78	1.56	.8654	
11 do	Mme C. Melawson	8037	14250	13.08	79.39	7.53	1.00	.8654	
11 do	8038	14251	12.51	81.13	5.15	1.21	.8647	
11 do	8039	14252	12.50	79.95	6.03	1.52	.8647	
11 do	8040	14253	11.91	74.62	12.30	1.17	.8630	
11 do	8041	14254	8.82	86.17	3.77	1.24	.8654	
11 do	8042	14255	10.50	82.99	5.55	0.96	.8657	
11 do	8043	14256	11.08	81.43	6.17	1.32	.8650	
11 do	8044	14257	8.79	83.78	6.27	1.16	.8644	
11 do	8045	14258	8.09	87.56	3.06	1.29	.8649	
11 do	8046	14259	11.33	84.18	3.34	1.15	.8652	
11 do	8047	14260	15.69	76.70	6.42	1.19	.8640	
11 do	8048	14261	12.74	83.37	3.04	0.85	.8654	
11 do	8049	14262	11.28	81.06	6.65	1.01	.8647	
11 do	8050	14263	12.09	84.87	2.22	0.82	.8641	
	<i>Analyste, W. F. Best, Saint-Jean, N.-B.</i>								
19 mai	J. W. Davidson, Marché, Saint-Jean ..	5797	6472	9.08	87.90	2.00	1.02		
19 do	5798	6473	10.58	84.50	4.12	0.80		
19 do	N. Beatty, Wells, N.-B.	5799	6474	4.50	90.00	4.24	1.26		
19 do	E. Whittaker, Hampton, N.-B.	5801	6475	10.16	87.64	1.24	0.94		
19 do	S. Allison, Marché, Saint-Jean	5802	6476	10.88	83.48	4.32	1.32		
19 do	S. B. Raymond, Springfield	5803	6477	9.70	87.20	2.14	0.98		
25 do	B. L. Moore, Moose Mills, N.-B.	5804	6478	11.46	84.54	3.54	0.96		
25 do	L. Maxwell, Old Ridge	5805	6479	8.52	86.20	4.02	1.26		
25 do	A. Polley, Bog Road	5806	6480	11.60	76.10	11.00	1.30		
28 do	Mme McDowell	5807	6481	13.44	82.30	3.78	0.48		
28 do	Mme Burns	5808	6482	12.96	80.26	5.92	0.86		
28 do	C. Maxwell, Bayside	5809	6483	13.54	82.76	2.94	0.76		
	<i>Analyste, le Dr M. Fiset, Québec.</i>								
24 do	C. Langlois et Cie., Montréal	7697	13201	11.88	84.40	2.48	1.15	.8642	34.50
24 do	7698	13202	10.56	86.22	2.42	0.83	.8670	33.5
24 do	7699	13203	13.09	83.49	1.72	1.69	.8642	35.0
24 do	V. Rathier, Saint-Etienne	7700	13204	12.29	83.41	3.25	1.07	.8632	35.0
24 do	8201	13205	8.68	88.24	2.33	0.75	.8652	36.0
24 do	8202	13206	14.38	83.01	1.69	0.95	.8740	33.5
24 do	8203	13207	8.14	84.84	6.06	0.96	.8628	31.5
24 do	8204	13208	11.94	81.66	5.51	0.88	.8654	36.0
24 do	P. Parent, Saint-Isidore	8205	13209	11.15	85.66	1.93	1.27	.8650	33.0
24 do	8206	13210	8.61	87.55	2.30	1.54	.8620	36.0
24 do	8207	13211	12.28	83.93	2.37	1.41	.8660	35.0

BEURRE—État tabulaire.

L'ANALYSE.				Vendeur.	Résidence.	Observations de l'analyste.
de la matière grasse.						
Nombre d'après Koettstorfer	Nombre d'après Reichert.	Iode absorbé.				
			p. 100.			
.....	R. C. Parker	Yarmouth, N.-E.	Non falsifié.
.....	W. C. Wyman	do	do
.....	F. & C. Cooperative Co	do	do
.....	Geo. Taylor	Weymouth	Falsifié; contient trop d'eau.
.....	G. J. Hoyt	do	do
.....	C. Burrill et Cie.	do	do
.....	D. O. Sproule	Digby, N.-E.	do
.....	E. Bernan	do	contient trop de sel.
.....	Turnbull et Welsh	do	Non falsifié.
.....	J. J. Richards	Halifax	do
.....	L. Doyle et Cie.	do	do
.....	R. O'Neil	do	do
.....	J. P. Buckley	do	do
.....	Hutcheson et Power	do	Falsifié; contient trop d'eau.
.....	do	do	do
.....	Lang et Reynolds	do	Non falsifié.
.....	Shea et Richards	do	do
.....	14.8	38.86	John Foster	St-Jean	Non falsifié.
.....	12.4	39.14	S. McConnell	do	do
.....	13.8	39.94	Vanwart Bros	do	do
.....	14.5	34.78	J. T. Raymond	do	do
.....	13.8	36.40	E. Dibblee	do	do
.....	14.8	36.44	R. Ritchie	do	do
.....	14.7	34.53	H. E. Hill	St. Stephens	do
.....	14.9	35.31	F. E. Rose	do	do
.....	14.9	38.93	E. M. Ganong	do	do
.....	14.8	39.56	J. S. Maloney	St. Andrews	do
.....	12.7	41.98	Hunt et Greenlaw	do	Non falsifié; traces possibles de matières grasses étrangères.
.....	13.5	42.94	G. D. Grimmer	do	Non falsifié.
224	14.8	J. Nault	Trois-Rivières, Q.	Rance et acide au litmus; passable.
227	14.05	L. T. Coressier	do	Rance; couleur jaune; réaction acide; passable.
228	15.24	E. Berard	do	Pas très bon ni de goût ni d'odeur; couleur pâle; acide; trop d'eau.
227	16.42	Z. Gauthier	do	Sent un peu rance; jaune; réaction acide; passable.
227	16.07	Giroux et Pottisier	do	Assez bon de goût et d'odeur; couleur pâle; acide.
226	15.30	J. B. Dion	Québec	Très peu de goût; couleur pâle; réaction acide; trop d'eau; pas très bon.
233	16.53	E. Létourneaux	do	Bon goût et bonne odeur; jaune; neutre, bon.
234	16.42	Pierre Côté	do	Ni bon goût ni bonne odeur; couleur pâle; réaction acide; passable; trop d'eau.
219	14.85	G. A. Brochee	Lévis	Goût et odeur passables; couleur pâle; légèrement acide; assez bon.
225	13.11	Goulet et frère	do	Légèrement rance; couleur pâle; légèrement acide; assez bon.
226	13.23	C. Tanguay	do	Assez bon de goût et d'odeur; couleur pâle; légèrement acide; assez bon.

ANNEXE L.—INSPECTION DU

Date de la prise d'échantillon.	Nom du fournisseur, s'il est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE						
								Propriétés		
				Eau.	Matière grasse.	Sel.	Caséine.	Densité.	Point de fusion.	
1894.	<i>Analyste, le Dr M. Fiset, Québec—Fin.</i>			p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.			
24 mai...	J. Pageau, Tewkesbury, Qué.	8208	13212	15.19	81.12	2.57	1.11	.8634	38.0	
24 do		8209	13213	11.24	85.21	2.99	0.55	.8637	39.0	
24 do		8210	13214	7.72	88.15	2.90	1.23	.8636	35.0	
24 do		8211	13215	9.89	87.45	1.77	0.89	.8640	37.5	
24 do		8212	13216	10.86	85.85	2.39	0.91	.8641	33.5	
	<i>Analyste, le Dr J. B. Edwards, Montréal.</i>									
21 do	Langlois et Cie, Montréal.	5572	13193	8.99	87.60	2.57	0.83	.867		
21 do	W. Champagne do	5573	13194	8.42	86.14	2.90	2.54	.865		
21 do	Langlois et Cie do	5574	13195	9.05	86.12	3.76	1.07	.865		
21 do	Bell et Cie do	5575	13196	8.99	85.61	4.82	.58	.866		
21 do	Langlois et Cie do	5576	13197	8.12	86.49	3.96	1.43	.867		
21 do	McQueen et Cie do	5577	13198	6.66	85.52	6.91	.91	.864		
1er juin.	J. Mulveny, Shipton, Québec	5579	13217	9.61	85.50	4.10	.79	.865		
1er do	J. Wheeler, Richmond do	5580	13218	11.24	83.82	3.73	1.21	.864		
1er do	A. Lampros do do	5581	13219	15.04	73.32	10.40	1.24	.868		
1er do		5582	13220	10.84	80.71	4.36	4.03	.863		
1er do		5583	13221	14.07	82.55	2.06	1.82	.892		
1er do	H. Porter, Brompton, Québec.	5584	13222	9.76	83.72	5.39	1.13	.864		
5 do	H. Hibert, Saint-Cyprien.	5585	13223	8.50	86.39	3.10	2.01	.867		
5 do		5586	13224	9.58	85.98	3.70	.74	.867		
5 do	P. Dupuis, Saint-Luc.	5587	13225	10.97	84.83	3.05	1.15	.866		
5 do		5588	13226	9.08	84.84	5.25	.83	.867		
5 do		5589	13227	8.97	82.00	6.99	2.04	.866		
	<i>Analyste, le Dr F.-X. Valade, Ottawa.</i>									
19 mai		7264	12989	7.07	87.18	3.20	2.54	.865		
19 do		7265	12990	6.83	86.19	5.20	1.77	.864		
19 do		7266	12991	10.53	84.80	2.47	2.19	.864		
19 do		7267	12992	8.03	84.88	4.81	2.28	.866		
19 do		7268	12993	6.92	80.23	2.05	1.80	.873		
19 do		7269	12994	7.61	87.47	2.56	2.35	.864		
19 do		7270	12995	7.28	89.51	2.08	1.12	.863		
19 do		7271	12996	5.92	90.37	1.71	1.99	.864		
19 do		7272	12997	8.33	87.20	1.89	2.08	.864		
19 do		7273	12998	10.53	84.88	2.97	1.61	.866		
19 do		7274	12999	8.93	80.39	8.95	1.73	.865		
19 do		7275	13000	7.73	87.72	2.83	1.72	.867		

BEURRE—État tabulaire—Suite.

L'ANALYSE.				Vendeur.	Résidence.	Observations de l'analyste.
de la matière grasse.						
Nombre d'après Koettstorfer	Nombre d'après Reichert.	Iode absorbé.				
		p. 100.				
225	15.70			G. Drolet	Québec	Goût et odeur passables ; couleur jaune ; légèrement acide ; trop d'eau.
222	16.05			P. Rousell	do	Goût et odeur passables ; couleur jaune ; bon.
226	13.95			do	do	Ni bon goût ni bonne odeur ; un peu pâle ; légèrement acide ; pas très bon.
225	15.30			E. Turcotte	do	Rance ; couleur pâle ; pur.
226	14.50			S. Smith	do	Ni bon goût ni bonne odeur ; couleur pâle ; réaction acide ; pur.
	30.30	40.74		Jos. Dagenais	Montréal	Non falsifié, avec un peu trop d'eau.
	32.5	38.87		G. Malepart	do	do
	30.15	37.54		Geo. Neil	do	do
	30.15	37.15		J. U. Rivet	do	do
	32.2	39.96		D. Corbeil	do	do
	26	37.67		J. Deslaurier	do	do
	28.5	43.99		John Parks	Richmond	do
	32.8	34.67		D. Bédard	do	do
	28.7	46.30		L. Gutras	do	Falsifié aux termes de la loi ; excès de sel et d'eau, et pauvre en matière grasse.
	21.2	32.56		Bray Bros	Sherbrooke	Non falsifié, mais contient trop d'eau.
	31.8	37.32		D. W. Levenson	do	do
	28.5	39.20		W. H. Fuller	do	do
	30.9	35.18		L. Moreau	Saint-Jean	do
	34.20	32.92		E. Courville	do	do
		32.11		G. Dupuis	do	do
	31.51	39.51		P. Lagarde	Montréal	do
	28.5	36.14		J. Bruchise	do	do
	14.2	39.57		J. Hiscock	Kingston, Ont.	Non falsifié.
	14.7	34.79		J. Ridder et Cie	do	do
	14.3	33.39		J. Crawford	do	do
	16.5	34.17		J. J. Behan	do	do
	13.8	36.91		W. McConkey	Brockville	do
	14.1	36.86		R. R. Dowsley	do	do
	14.6	37.91		T. Brown	do	do
	14.3	36.61		T. A. Wood	do	do
	13.1	32.97		J. H. Bradley	Prescott	do
	15.2	39.33		D. McDermott	do	do
	15.1	42.19		C. Whitney	do	Assez bon ; contient trop de sel et donne un chiffre élevé pour l'iode absorbé.
	14.8	33.52		R. A. Scott	do	Non falsifié.

ANNEXE L.—INSPECTION DU

Date de la prise d'échantillon.	Nom du fournisseur, s'il est connu.	Numéro de l'acte d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE					
				Propriétés					
				Eau.	Matière grasse.	Sel.	Caséine.	Densité.	Point de fusion.
1894.	<i>Analyste, le Dr W. H. Ellis, Toronto.</i>			p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
23 juin		8408	13801	8 80	87 72	1 60	1 88		
23 do		8409	13802	11 69	84 90	1 29	2 12		
23 do		8410	13803	9 96	84 91	3 33	1 80		
23 do		8411	13804	9 48	86 25	2 62	1 65		
23 do		8412	13805	10 34	83 13	4 43	2 10		
23 do		8413	13806	8 98	87 00	2 51	1 51		
23 do		8414	13807	6 88	79 30	6 88	2 71		
23 do		8415	13808	11 52	82 63	3 92	1 88		
23 do		8416	13809	9 80	86 80	1 71	1 69		
23 do		8417	13810	8 50	87 10	2 17	2 28		
23 do		8418	13811	11 41	85 46	1 46	1 67		
23 do		8419	13812	9 74	84 89	3 94	1 43		
23 do		8420	13813	14 03	82 72	2 02	1 23		
23 do		8421	13814	12 56	83 90	1 25	2 29		
23 do		8422	13815	11 57	84 53	2 33	1 47		
	<i>Analyste, F. T. Harrison, London Ont.</i>								
23 juin		6391	14062	9 86	82 76	6 48	90	8686	
23 do		6392	14063	9 85	84 50	4 46	1 19	8686	
23 do		6393	14064	10 98	85 16	2 79	1 07	8675	
23 do	J. Broderick, cultivateur.	6394	14065	12 80	83 93	2 58	69	8688	
23 do	G. Overholt d)	6395	14066	8 20	88 69	2 08	1 03	8690	
23 do		6396	14067	10 92	84 87	3 83	38	8679	
23 do		6397	14072	15 48	80 00	3 64	88	8675	
23 do		6398	14073	11 28	82 42	5 26	1 04	8679	
23 do	T. B. Adams, Harrow, Ont.	6399	14074	11 31	83 90	4 09	70	8678	
23 do	E. Zeller.	6400	14075	8 66	84 03	6 48	83	8683	
23 do	W. Borrowman, Anderson, Ont.	6401	14076	13 70	75 50	9 51	1 28	8680	
23 do		6402	14077	15 87	81 01	2 07	1 05	8672	
23 do	Mme Brazill, Belle Rivière, Ont.	6403	14078	16 12	75 64	7 33	91	8684	
	<i>Analyste, le professeur E. B. Kenrick, Winnipeg, Man.</i>								
4 juin	Mme Platt, Letellier, Man.	6744	14510	9 92	83 77	6 04	1 17		
4 do	Mme McCarthy, Emerson.	6745	14511	14 68	81 36	2 36	1 60		
4 do	Frany et Harder, Silverfield.	6746	14512	9 81	86 73	2 32	1 14		
4 do		6747	14513	10 69	81 53	6 11	1 67		
4 do	Mme R. Coates, Silver Plains.	6748	14514	12 70	80 78	5 22	1 30		
4 do	Mme T. Best, Morris.	6749	14515	15 07	81 27	2 14	1 52		
4 do		6750	14516	8 60	85 83	4 19	1 38		
4 do		6751	14517	11 73	84 95	2 07	1 25		
4 do	Sutherland, Winnipeg.	6752	14518	8 52	87 82	2 18	1 48		
4 do	Mme Cook, Headingby.	6753	14519	11 02	85 18	2 40	1 40		
4 do	S. Corbett, Springfield.	6754	14520	10 79	85 44	2 37	1 40		
4 do		6755	14521	9 90	87 78	0 89	1 43		

BEURRE—État tabulaire—Fin.

L'ANALYSE.				Vendeur.	Résidence.	Observations de l'analyste.
de la matière grasse.						
Nombre d'après Koettstorfer	Nombre d'après Reichert.	Lode absorbé.				
		p. 100.				
3 34	40 8	P. J. Haffey	Toronto	Falsifié avec des matières grasses étrangères.		
4 66	36 5	M. Mulligan	do	Douteux.		
4 50	38 9	W. M. Thompson	do	do		
5 76	34 0	J. Nelson	do	Non falsifié.		
6 66	34 9	Kelly, Frères	do	do		
4 98	35 2	W. Forster	do	do		
2 97	38 2	W. H. Wing	do	Falsifié avec des matières grasses étrangères.		
5 77	33 3	J. Taylor	do	Non falsifié.		
6 18	34 7	W. Forster	do	do		
5 91	38 6	Epicerie Graydon	do	do		
6 35	26 5	P. Macdonald	do	do		
5 99	41 5	J. Carson	do	do		
5 79	35 8	W. Fry et Cie.	do	do		
5 89	35 2	Brown et Maxwell	do	do		
4 60	37 7	Kelly Bros.	do	Douteux.		
2 44	16 56	29 05	L. K. Binkley	Niagara Falls.		
2 43	14 79	32 66	Wm. Spence	do		
2 44	13 69	28 73	A. Buckley	do		
2 42	15 37	40 08	Merrinan, Frères.	Ste-Catherine		
2 39	15 55	29 93	J. M. Butler	do		
2 46	14 36	36 59	R. T. Hill	do		
2 46	15 12	41 63	J. Kennedy	Sarnia		
2 45	15 33	34 09	R. Kennedy	do		
2 43	14 63	39 55	F. Hutton	Windsor.		
2 54	12 41	41 59	F. H. Mann	do		
2 48	15 50	41 84	C. R. Dougall	do		
2 44	14 83	36 86	W. J. Cherney	do		
2 45	14 53	39 45	C. A. Edsell	do		
15 97	29 80	McGirr et Hinton	Emerson, Man.	Non falsifié.		
15 66	36 48	McLean et McBean	do	do		
15 78	34 14	E. Primerer et Cie.	Gretna.	do		
15 09	36 20	M. Woodenger	do	do		
15 92	34 95	C. J. Kircher	Morris	do		
15 84	35 60	Laurie, Frères	do	do		
14 19	39 42	Schultz	Morden	do		
14 60	41 96	T. M. Tobias	do	do		
14 17	39 26	S. Ling	Winnipeg.	do		
12 20	41 81	Hodges et Cie.	do	do		
15 37	38 06	John Dyke	do	do		
15 75	35 55	A. Gibson	do	do		

ANNEXE M.

BULLETIN No 37.—ENGRAIS—1894.

Monsieur E. MIALL,

Commissaire du revenu de l'intérieur.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter un aperçu des résultats obtenus dans ce laboratoire à l'analyse des échantillons d'engrais qui en conformité de la loi ont été envoyés à l'administration par les fabricants ou fournisseurs comme représentant les engrais qu'ils se proposent d'offrir en vente au Canada dans le cours de l'année courante. J'y joins quelques remarques et explications dont quelques-unes ont déjà trouvé place dans des rapports précédents afin d'éviter la nécessité de renvoyer le lecteur à ces derniers et afin de rendre le présent aperçu plus intelligible.

Le nombre de marques analysées était de 82 en 1893; cette année le chiffre en est réduit à 60, par suite principalement de ce que certains fabricants américains se sont abstenus d'envoyer des échantillons de leurs produits. Les tableaux publiés ci-devant contenaient pour l'avantage du public une colonne où était consigné le prix de vente comptant. L'administration a toujours de la difficulté à se procurer ce renseignement des fournisseurs, et, cette année, deux seulement ont fourni les chiffres voulus. Pour cette raison, et vu que la loi n'exige pas la publication de ce renseignement, le présent tableau ne contient pas cette colonne. D'un autre côté, comme la loi le prescrit, le tableau donne la valeur relative de chaque engrais, et cette valeur a été calculée de la même manière qu'elle l'a été pour les engrais mentionnés dans les rapports précédents. Il n'a pas été fait de changement dans les valeurs des principes utiles, et il devient ainsi possible de constater d'année en année s'il y a eu modification dans la valeur d'une marque quelconque. Les prix suivants, qui correspondent à peu près à la valeur en gros des ingrédients utiles sur les marchés du Canada, sont ceux qui ont servi dans les calculs:—

	Centins par livre.
Azote en sels ammoniacaux ou nitrate.....	14
Azote organique dans la poudre d'os, le poisson, le sang ou les autres débris d'abattoirs.....	14
Acide phosphorique soluble dans l'eau.....	7
do do dans le citrate d'ammonium.....	6½
do insoluble tel que contenu dans la poudre d'os et les débris d'abattoirs.....	6
do insoluble tel que contenu dans la poudre phosphatée de Thomas.....	2½
do insoluble tel que contenu dans le phosphate minéral en poudre.....	2
Oxyde de potassium tel que contenu dans les potasses ou perlasses.....	7
Oxyde de potassium dans les cendres de bois.....	6
do dans les sels potassiques riches.....	5¼
do dans le kaïnite.....	5½

Comme il est impossible dans l'analyse de distinguer entre l'acide phosphorique insoluble d'apatite ou de phosphate minéral et celui qui contiennent les os, on accepte la déclaration du fabricant relativement aux matières employées et le calcul est fait en conséquence. Cette déclaration entraîne aussi la proportion consignée à la colonne de l'acide phosphorique utilisable, l'acide phosphorique insoluble d'apatite n'étant pas comptée comme utilisable. Quant à la colonne où sont données les valeurs relatives, il y a lieu de faire observer que ces chiffres n'indiquent aucunement le prix auquel le produit devrait être vendu au consommateur, parce que, entre autres raisons, il n'a été tenu aucun compte du coût de la fabrication. Les autres chefs du tableau ne nécessitent aucune autre explication.

Dans un rapport précédent (Bulletin n° 22, 1894), je parlais de la manière dont le coût des engrais est augmenté par l'admixture de substances contenues dans l'azote, et je faisais remarquer qu'avec un peu de soin le cultivateur peut se dispenser

Revenu de l'Intérieur—Substances alimentaires.

de ce surcroît de dépense, en ménageant l'azote de sa ferme, qu'il peut même augmenter par la culture de plantes ayant la propriété de s'appropriier l'azote de l'atmosphère. Néanmoins, les fabricants d'engrais semblent encore être dans la nécessité de faire entrer ce principe fertilisant en quantité considérable dans leurs produits, et de le faire payer. Dans le cas des engrais mêlés mentionnés dans l'aperçu tabulaire, ce surcroît varie de \$8 à \$14 par tonneau, et c'est autant que le cultivateur a à payer, s'il achète l'engrais, et qu'il pourrait tout aussi bien économiser dans ses propres écuries ou produire sur sa propre ferme.

Il est tout à fait raisonnable de compter qu'en général 50 pour 100 de l'azote que contient le fumier d'écurie dans ce pays repasse dans l'atmosphère sans avoir été utilisé ou est autrement perdu par incurie. Si l'on calcule que chaque animal produit en moyenne une quantité de 36,000 livres de fumier par année, et que ce fumier contient 0.4 pour 100 d'azote, il s'en suit une perte de 72 livres d'azote, d'une valeur de \$10.08 pour chaque tête de bétail. On peut prévenir cette perte si l'on répand tous les jours dans l'étable une couple de livres de plâtre moulu par animal. Ce plâtre se mêle au fumier et s'enlève avec lui. Pareille pratique exemptera le cultivateur de la nécessité d'acheter des engrais artificiels.

Non seulement le fermier peut-il ainsi garder tout l'azote contenu dans le fourrage qu'il donne à ses bestiaux, mais il peut encore augmenter la quantité qui s'en trouve dans le sol de ses champs et dans ses produits. Pendant plus d'un siècle les chimistes agricoles ont discuté la question de savoir si les plantes peuvent s'assimiler l'azote libre de l'atmosphère, mais on peut aujourd'hui la regarder comme parfaitement résolue dans l'affirmative, pour ce qui est des légumineuses telles que les fèves, les pois, lentilles, vesces, trèfle, alfa, etc. Même les grands agronomes anglais, sir J. B. Lawes et sir Henry Gilbert, qui avaient jusque là été de l'opinion contraire, ont aujourd'hui admis que cette absorption de l'azote est complètement prouvée. C'est à une grande assemblée de chimistes agricoles tenue à Halle, en Allemagne, dans le cours de septembre 1891, que sir Henry Gilbert a fait cet aveu. Ainsi, la science moderne a confirmé non seulement la pratique agricole de nos jours, mais encore l'expérience de l'antiquité, car W. Strecker signale un passage de Pline où on lit : "Le lupin demande si peu de fumure qu'il la remplace véritablement; la vesce fertilise la terre. On peut semer le froment là où le lupin et la vesce ont poussé, parce que ces légumineuses enrichissent la terre."

On ne doit cependant pas supposer que l'utilisation de l'azote de l'atmosphère par les plantes légumineuses puisse se faire dans des sols très pauvres ou des sols qui manquent des constituants inorganiques voulus. Ces derniers doivent en pareils cas être fournis sous forme de potasse avec de l'acide phosphorique, comme cela a été fait avec grand succès par Schultz de Lupitz (*voir* Bulletin n^o 22, p. 12). Il n'est pas sans intérêt de remarquer que parmi les engrais spéciaux offerts en vente cette année, il n'en est pas qui soient plus particulièrement appropriés aux plantes légumineuses. On pourrait à très bon marché préparer un engrais de cette sorte avec de la kainite et du simple superphosphate, et selon moi un pareil mélange serait très profitable pour nos cultivateurs dans la culture des fèves, des pois, du trèfle, etc., en des sols appauvris.

D'après les résultats des plus récentes études pratiques, il n'est pas nécessaire de fournir l'azote dans l'engrais. L'atmosphère est là prête à fournir gratuitement au cultivateur tous les principes organiques que demande sa culture, pourvu qu'il se montre habile et intelligent dans l'art de s'emparer de l'azote, de le retenir sur sa ferme et de l'utiliser par une rotation de récoltes bien ordonnée. S'il parvient à cela, tout ce qu'il aura à fournir, pour suppléer aux pertes que subit sa ferme dans la vente de ses animaux ou de ses produits, sont les principes inorganiques ou minéraux qu'ils renferment, et particulièrement l'acide phosphorique et la potasse.

J'ai préparé le présent rapport pour qu'il pût vous être présenté aussi promptement que possible. J'ai l'honneur de recommander sa publication immédiate, afin qu'il puisse être entre les mains des fabricants et des fermiers avant que ces derniers achètent leurs engrais du printemps.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

THOMAS MACFARLANE,

Analyste en chef.

5 mars 1894.

RÉSULTATS de l'examen de 60 échantillons

Numéro de l'échantillon.	Nom du fabricant.	De qui reçu.	Matière première.	Noni ou marque de l'engrais.
407	Clark's Cove Fertilizer Co.	C. O. Dewey, agent, Boston, Mass.		King Philip guano for potatoes Garanti Trouvé.
408	H. et E. Albert, Londres, Ang.	The Steele, Briggs, Maroon Seed Co., Toronto.		Thomas Phosphate Powder Garanti Trouvé.
409	Pacific Guano Co., Boston, Mass.	Geo. Hatt et Fils, Frédéricton, N.-B.		Soluble Pacific Guano. Garanti Trouvé.
410	Jas. L. Grant et Cie, Ingersoll, Ont.	Jas. L. Grant et Cie, Ingersoll, Ont.	Sang, débris et os de cochons.	Ingersoll Fertilizer Garanti Trouvé.
411	do	do	do avec certaines proportions de sels potassiques.	Champion Fertilizer Garanti Trouvé.
412	The Standard Fertilizer and Chemical Co., Smith's-Falls, Ont.	R. J. Brodie, géran.	Apatite, noir de raffinerie et acide sulfurique.	Superphosphate of Lime Garanti Trouvé.
413	do	do	Apatite, acide sulfurique, noir de raffiner., os moulus, sels ammoniacaux, potassiques et magnésiques et nitrate de soude.	Special Fertilizer Garanti Trouvé.
414	do	do	do	No. 1 Fertilizer Garanti Trouvé.
415	do	do	do	Fruit Tree Fertilizer Garanti Trouvé.
416	do	do	do	Standard Fertilizer Garanti Trouvé.
417	do	do	Sang desséché, débris d'abattoirs, os, phosphate, plâtre et sel potassique.	XXX Fertilizer Garanti Trouvé.
418	do	do	Os moulus purs.	Bone Meal Garanti Trouvé.
419	do	do		Nitrate of Soda Garanti Trouvé.
420	The Nichols Chemical Co., Capelton, P. Q.	Fabricants.	Apatite du Canada rendue soluble par l'acide sulfurique, sulfate d'ammon. et chlorure de potassium.	No. 1 Superphosphate Garanti Trouvé.
421	do	do	do	Capelton Superphosphate Garanti Trouvé.
422	do	do	do	Reliance Garanti Trouvé.
423	do	do	do	Victor Garanti Trouvé.
424	do	do	do	Royal Canadian Garanti Trouvé.

d'engrais du commerce pour 1894.

Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.										Valeur relative du tonneau de 2,000 livres.
	Azote		Acide phosphorique					Potasse.	Humidité.		
	Total, y compris l'acide nitrique et l'ammon., lorsqu'il y en a.	Total exprimé en ammoniaque.	Soluble dans l'eau.	Rétrogradé.	Insoluble.	Total.	Total utilisable.				
	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	% c.	
407	3.47	1½ à 2½ 4.21	5 à 7 6.23	1½ à 2 2.40	1½ à 2 2.24	8 à 11 10.87	6½ à 9 8.63	3 à 4 6.48	8.45	29.26	
408	1.89	2.30	0.0	8.57	7.80	16.37			0.25	20.33	
409	3.95	2.75 à 3.50 4.79	7 à 9 5.88	1½ à 3 4.61	2 à 4 1.08	10½ à 16 11.57		2 à 3½ 1.68	15 à 18.75 0.50	27.65	
410	6.68	9.00				3.90			6.80		
411	7.97	9.66	Trace.	5.95	8.76	14.71	14.71		8.05	40.57	
412	6.68	9.00				3.90		5.00	6.80		
413	7.68	9.33	Trace.	5.11	7.36	12.47	12.47	3.15	7.45	39.28	
414	1.84	2.23	11.64	2.12	5.56	14 à 16 19.32	12 à 14 13.76		5.95	26.43	
415		3½ à 4½ 4.04	8.76	1.05	3.62	10 à 12 13.43	8 à 10 9.81	6 à 9 8.05	4.45	34.86	
416	2.41	1½ à 2½ 2.93	10.68	1.47	5.12	12 à 14 17.27	9 à 11 12.15	1 à 1½ 1.95	5.40	27.61	
417	2.74	2 à 3 3.33	8.64	1.40	3.84	10 à 12 13.88	8 à 10 10.04	8 à 10 9.81	4.30	33.53	
418	2.78	2½ à 3½ 3.37	9.72	1.67	4.60	11 à 13 15.99	9 à 11 11.39	2 à 2½ 2.82	5.01	28.36	
419	4.53	3.00	3.65	0.83	4.28	8.76	4.48	2	7.55	26.71	
420	5.44	4½ 6.61	0.96	6.40	13.24	23½ 20.60	20.60		5.30	40.88	
421	15 à 16 14.49	17.60							0.20	38.57	
422			10.87	2.24	4.16	17.27	11 à 14 13.11		12.00	19.79	
423							8 à 10 9.14		11.75	13.54	
424	2.14	2 à 3 2.60	2.68	4.80	2.56	10.04	6 à 7 7.43	2 à 3 2.55	12.70	19.68	
425	2.19	2 à 3 2.66	7.36	1.28	3.32	11.96	7 à 9 8.64	3 à 4 3.57	10.50	23.17	
426	3.48	4 à 5 4.22	7.80	1.79	2.24	11.83	9 à 11 9.59	5 à 6 5.33	9.50	29.51	

RÉSULTATS de l'examen de 60 échantillons

Numéro de l'échantillon.	Nom du fabricant.	De qui reçu.	Matière première.	Nom ou marque de l'engrais.
426	W. Davies Co., Limited, 130 rue King ouest, Toronto.	do	Sang, os et débris d'abattoirs.	Compound Fertilizers Garanti Trouvé
427	The Pidgeon Fertilizer Co., Windsor, N.-E.	do	Os, noir de raffinerie, acide sulfurique, nitrate de soude et sels potassiques.	Eureka Phosphate Garanti Trouvé
428	do	do	do	Eureka Potato Manure Garanti Trouvé
429	do	do	Os.	Ground Bone Garanti Trouvé
430	The Canadian Chemical Mfg. Co., London, Ont.	do	Superphosphate de calcium tiré d'apatite canadienne, acide sulfurique, sulfate d'ammoniaque, sulfate de pot. et sulfate de sodium.	Superphosphate Fer. No. 1 Garanti Trouvé
431	do	do	do	Prolific Brand Complete Fertilizer Garanti Trouvé
432	do	do	do	Challenge Brand High Grade Complete Fertilizer Garanti Trouvé
433	Thos. Reid, Saint-Jean, N.-B.	do	do	Superphosphate Garanti Trouvé
434	G. C. Miller, Middleton, N.-E.	do	Os moulus, os dissouts, nitrate de soude et nitrate de potasse.	Miller's Complete Bone Fertilizer Garanti Trouvé
435	do	do	Os moulus fin, noir animal dissout, nitrate de soude et chlorure de potassium.	Miller's Special Bone Fertilizer for Fruit and Potatoes Garanti Trouvé
436	do	do	Os dissouts, noir animal dissout, nitrate de soude et sulfate de potasse.	Miller's Special Potato Fertilizer Garanti Trouvé
437	Henry Salter, Hantsport, Comté de Hants, N.-E.	do	Os en poudre, acide sulfurique, potasse.	Excelsior Orchard Brand Garanti Trouvé
438	do	do	Nitrate de soude, sulfate d'ammon., cendres de bois dur et sulfate de chaux.	Excelsior Potato Fertilizer Garanti Trouvé
439	S. Archibald et Fils, Truro, N.-E.	do	Os	Archibald's Ground Bone Garanti Trouvé

d'engrais du commerce pour 1894—Suite.

Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.										Valeur relative du tonneau de 2,000 liv. \$ c.
	Azote		Acide phosphorique					Potasse.	Humidité.		
	Total, y compris l'acide nitrique et l'ammon., lorsqu'il y en a.	Total exprimé en ammoniaque.	Soluble dans l'eau.	Rétrogradé.	Insoluble.	Total.	Total utilisable.				
	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100		
425											
426	7.16	8.70	14.07	0.32		8.00	15 à 17				
427	7.04	8.55				9.16	14.39	0.37	17.00	9.60	20.15
428		3 à 4	6 à 8	10 à 12	2.24	7.36		2½ à 3	9.07	32.01	
429	2.56	3.11	3.52	1.60		7.36		1.24	15.90	18.17	
430		4 à 5				5.88		6 à 8			
431	3.21	3.90	2.56	1.02	2.30	5.88		4.11	12.40	20.98	
432		3.05 à 4				24.12	23½ à 24	0.1 à 0.2	9.65	40.79	
433	3.98	4.83		7.68	16.44	24.12					
434			8.12	1.80	6.20	16.12			14.85	16.19	
435											
436	2.04	2.48	4.48	1.60	3.52	9.60	6 à 7	2 à 3	6.65	17.43	
437		2 à 3				10.23	7 à 9	3 à 4	7.45	20.97	
438	2.59	3.14	4.92	1.47	3.84	10.23	6.39	3.22	7.45	20.97	
439		5.95	0.39	2.96	10.15	13.50					
440	2.91	3.55	0.16	4.73	7.55	12.44		1.39	24.15	25.04	
441		3½ à 4½	0.45	4.67	14.07	19.25 à 21		2½ à 3	7.10	34.62	
442	3.29	4.00				19.19		1.74			
443		3 à 4				16.25 à 17		6 à 8			
444	2.85	3.47	3.65	3.70	8.96	16.31	16.31	3.96	10.00	32.81	
445		4 à 5				9 à 11	8 à 10	6½ à 8	17.40	22.30	
446	2.51	3.05	7.99			7.99	7.99	5.79			
447			Trace.	3.04	1.92	4.96	4.96	5.83	10.25	18.32	
448	1.41	1.71				4.96	4.96				
449		0.86	2.40	1.12	0.16	3.68	3.68	3.18	10.60	10.34	
450	0.71	0.86				3.68	3.68				
451											
452	3.69	4.48		6.08	12.79	18.87	18.87		8.90	33.58	

RÉSULTATS de l'examen de 60 échantillons

Numéro de l'échantillon.	Nom du fabricant.	De qui reçu.	Matière première.	Nom ou marque de l'engrais.
441	do	do	do	<i>Archibald's General Fertilizer</i> Garanti Trouvé
442	F. Rowlin, Hamilton, Ont.	do	Os, sang, chairs, sulfate de chaux et potasse.	<i>Rowlin's Complete Fertilizer</i> Garanti Trouvé
443	do	do	do	<i>Bone Meal</i> Garanti Trouvé
445	do	do	do	<i>Potato Manure</i> Garanti Trouvé
447	W. A. Freeman, Hamilton, Ont.	do	do	<i>Freeman's Pure Bone Meal</i> Garanti Trouvé
448	do	do	Sang desséché, os, nitrate de soude, acide sulfurique, sulfate de potasse et d'ammoniaque.	<i>Freeman's Dissolved Bone</i> Garanti Trouvé
449	do	do	do	<i>Freeman's Sure Growth</i> Garanti Trouvé
450	do	do	do	<i>Freeman's Park and Lawn Dressing</i> Garanti Trouvé
451	do	do	do	<i>Freeman's Potato Manure</i> Garanti Trouvé
452	do	do	do	<i>Freeman's Bone and Potash</i> Garanti Trouvé
453	do	do	do	<i>Freeman's Celery and Early Vegetable</i> Garanti Trouvé
454	do	do	do	<i>Freeman's Non-acid Fertilizer</i> Garanti Trouvé
455	do	do	do	<i>Freeman's Grain and Grass Manure</i> Garanti Trouvé
456	The Steele, Briggs, Marcon Seed Co., Toronto, Ont.	do	do	<i>Nitrate of Soda</i> Garanti Trouvé
457	do	do	Noir animal, acide sulfurique, sulfate d'ammoniaque, sulfate de potasse	<i>Lawn Fertilizer</i> Garanti Trouvé
458	do	do	do	<i>Standard Plant Food</i> Garanti Trouvé

d'engrais de commerce pour 1894—Suite.

Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.									
	Azote		Acide phosphorique					Potasse.	Humidité.	Valeur relative du tonneau de 2,000 livres.
	Total, y compris l'acide nitrique et l'ammon. lorsqu'il y en a.	Total, exprimé en ammoniaque.	Soluble dans l'eau.	Rétrogradé.	Insoluble.	Total.	Total utilisable.			
	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	g c.	
440	2.19	2.66	0.77	1.92	2.24	4.93	4.93	5.67	20.40	
441	1.76	2.14	1.41	1.66	2.05	5.12	5.12	4.21	21.30	15.94
442	4.57	6 à 7 5.55	Traces.	2.72	2.88	10 à 11 5.60	5.60	4 à 5 5.99	7.75	25.29
443	2.98	3.62	Traces.	8.15	12.48	28.30 20.63	20.63	0.12	9.45	40.84
444	3.98	4 à 5 4.83	Traces.	2.43	2.88	8 à 10 5.31	5.31	5 à 7 9.52	6.85	28.76
445	5.24	3 à 5 6.37	0.08	6.72	16.71	23 à 25 23.51	23.51		7.60	43.57
446	4.05	3 à 4 4.91	5.44	5.29	4.79	18 à 20 15.52	15.52		2.75	31.59
447	4.12	3½ à 5 5.01	5.99	3.93	1.92	8 à 10 11.84	11.84	3 à 4 5.18	2.25	32.79
448	4.68	2½ à 4 5.69	4.64	2.08	0.48	8 à 10 7.20	7.20	2 à 3½ 3.57	12.05	26.62
449	3.50	3 à 4 4.25	5.60	3.36	1.60	8 à 10 10.56	10.56	5 à 7 8.69	4.55	33.05
450	2.46	2 à 3 2.99	3.92	2.08	3.28	9 à 10 9.28	9.28	6 à 8 16.18	1.55	36.01
451	6.56	6 à 8 7.97	5.76	0.57	0.79	9 à 10 7.12	7.12	6 à 8 10.18	1.55	42.19
452	4.92	5 à 6 5.98	1.12	3.52	9.76	12 à 14 14.40	14.40	3 à 4 0.99	3.80	32.68
453	2.26	2 à 3 2.75	4.32	2.64	0.96	9 à 11 7.92	7.92	1 à 2 4.95	2.30	22.16
454	15.12	18.36							0.15	42.34
455	2.17	2.64	1.28	4.80	2.56	8.64	8.64	1.89	15.40	17.23
456	3.49	4.23	1.92	4.16	2.40	8.48	8.48	3.32	7.70	22.23

RÉSULTATS de l'examen de 60 échantillons

Numéro de l'échantillon.	Nom du Fabricant.	De qui reçu.	Matières premières.	Nom ou marque de l'engrais.
460	do	do	do	Trouvé
461	do	do	do	<i>Strawberry phosphate.</i> Garanti
462	Jackson Johnson, Warkworth, Ont.	do	Os et nitrate de soude...	Trouvé
463	do	do	do	<i>Johnson's Canadian Bone Meal No. 5, for Lawns and Flowers.</i> Garanti
466	The Nichols Chemical Co., Capelton, Qué.	do	do	Trouvé
467	Bradley Fertilizer Co., Boston, Mass.	do	Os, noir animal, guano phosphatique, sang desséché, chair et poisson, sulfate d'ammoniaque, nitrate de soude, sulfate de potasse et acide sulfurique.	<i>Johnson's Canadian Bone Meal No. 7.</i> Garanti
468	do	do	do	Trouvé
469	Nova Scotia Fertilizer Co., Halifax, N.-E.	do	Os, sels ammoniacaux, potasse, acide sulfurique.	<i>Special High Grade Superphosphate.</i> Garanti
470	W.P. Churchill, Brookl'n, Yarmouth Co., N.-E.	do	do	Trouvé

d'engrais du commerce pour 1894—Fin.

Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.									Valeur relative du tonneau de 2,000 livres.
	Azote		Acide phosphorique					Potasse.	Humidité.	
	Total, y compris l'acide nitrique et l'ammon., lorsqu'il y en a.	Total exprimé en ammoniaque.	Soluble dans l'eau.	Retrogradé.	Insoluble.	Total.	Total utilisable.			
	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	
459	3.71 à 4.24							4.70 à 5.21		\$ c.
460	2.89	3.52	3.20	0.82	3.97	7.99	7.99	4.81	17.45	23.45
461	2.25	2.73	3.33	1.27	2.56	7.16	7.16	7.55	15.50	23.81
462	2.92	3.54	3.33	1.34	2.69	7.36	7.36	6.53 à 8.00	16.95	23.29
463	8.22	9.98		4.79	11.20	15.99	15.99		7.75	42.68
466	4.04	4.91		6.40	15.03	21.43	21.43		9.05	37.67
467	0.30	0.38	13.76	3.35	4.32	21.43	17.11	0.50	8.75	26.71
468	2.07 à 2.90	2½ à 3½	8.32	1.12	1.76	10 à 12		1 à 2		
469	2.10	2.55	6 à 8	2.08	1.44	10 à 12	8 à 10	1½ à 2½	13.65	23.47
470	1.86	2.26	6.88	2.01 à 2.68		10.40	10.40	1.18	15.30	20.52
470	2.36	2.87	3.33	1.98	5.24	10.55	10.55	1.89	12.15	22.12
470	3.80	4.62		3.39	17.08	20.47	20.47		8.60	35.55

ANNEXE N.

BULLETIN N° 38.—VINS.

Monsieur E. MIAL,

Commissaire du revenu de l'intérieur.

MONSIEUR,—En conformité des instructions que vous avez données aux inspecteurs des substances alimentaires en novembre 1893 et en janvier 1894, un nombre considérable d'échantillons de vins canadiens et de vins importés ont été recueillis dans les districts les plus importants et soumis aux analystes officiels. On a aussi prélevé et analysé dans les différents districts les nombres d'échantillons suivants:—

A Halifax.....	18
Saint-Jean.....	12
Québec.....	12
Montréal.....	17
Ottawa.....	12
Toronto.....	15
London.....	12
Winnipeg.....	12
Total.....	<u>110</u>

Dans la plupart des cas les actes d'analyse donnent l'opinion de l'analyste sur la nature ou la pureté des vins examinés. D'après ces opinions les échantillons peuvent se classer à peu près comme suit:—

Normaux, purs, non falsifiés.....	50
Renforcés, édulcorés, bons, douteux, etc.....	44
Falsifiés.....	7
Echantillons sur lesquels il n'a pas été exprimé d'opinion.....	9
Total.....	<u>110</u>

D'après cet aperçu et la nature des opinions elles-mêmes, on peut raisonnablement conclure que les différents analystes ont dû adopter divers types de pureté, et on peut croire que dans certains cas l'absence d'opinion exprimée indique l'absence de type. Ces conclusions s'accordent parfaitement avec les faits, car il n'est pas mentionné de type dans la circulaire (G. 120) adressée aux analystes en 1884, et il n'a été depuis lors pris aucune mesure pour "établir un type de qualité ou déterminer les limites de variabilité" des vins par arrêté du conseil, ainsi que prescrit par l'article 19 de la loi sur la falsification des substances alimentaires. Le public et les analystes ne paraissent pas, en Angleterre ou aux États-Unis, être plus avancés qu'ils ne le sont au Canada sur la question d'un type légal pour le vin. Il n'en est pas de même sur le continent de l'Europe, où des lois sur le sujet ont été rendues en France, en Allemagne et autres pays.

Les principales dispositions de la loi française de 1889 sont les suivantes:—

(1) Nul ne pourra expédier, vendre ou mettre en vente, sous la dénomination de *vin*, un produit autre que celui de la fermentation des raisins frais. (2) Le produit de la fermentation des mares de raisins frais avec addition de sucre et d'eau; le mélange de ce produit avec le vin, dans quelque proportion que ce soit, ne pourra être expédié, vendu ou mis en vente que sous le nom de *vin de sucre*. (3) Le produit de la fermentation des raisins secs avec de l'eau ne pourra être expédié, vendu ou mis en vente que sous la dénomination de *vin de raisins secs*; il en sera de même du mélange de ce

produit, quelles qu'en soient les proportions, avec du vin. (4) Les fûts ou récipients contenant des vins de sucre ou des vins de raisins secs devront porter en gros caractères: *Vin de sucre, vin de raisins secs*. (5) Les titres de mouvement accompagnant les expéditions de vins, vins de sucre, vins de raisins secs, devront être de couleurs spéciales. (6) Toute addition au vin, au vin de sucre, au vin de raisins secs, du produit de la fermentation ou de la distillation de froment, riz, orge et autres matières sucrées, constitue une falsification de denrée alimentaire.

La loi allemande de 1892 ne paraît pas être aussi rigoureuse que la loi française, parce qu'elle permet l'usage du sucre dans une légère proportion sans que le produit perde le droit au nom de "vin." Le nom de "vin naturel" (Naturwein) se donne aux produits de la fermentation du jus de raisin auxquels il n'a été ajouté ni sucre ni alcool.

En général les autorités sur le sujet semblent tendre aujourd'hui à regarder le vin comme "le breuvage produit de la fermentation alcoolique du jus de raisins frais sans addition." Telle est la définition adoptée par la société suisse des chimistes-analyses. König cite, en lui donnant son adhésion, la proposition de Neubauer que "le nom de vin appartient exclusivement au breuvage qui se forme quand on permet au jus de raisins de fermenter et de se clarifier selon les règles de l'art et de la science." Au sujet de sa falsification, König fait les observations suivantes: "Il n'y a pas à nier que plusieurs additions que l'on fait au vin et plusieurs des traitements qu'on lui fait subir sont de nature à le bonifier plutôt qu'à lui nuire, mais sous ce rapport il est très difficile de préciser. Dans l'intérêt de la fabrication du produit pur, il est à désirer que les vins ainsi traités puissent se distinguer par un terme ou par un autre des véritables vins naturels. Il peut se faire, par exemple, qu'on préfère un vin de sucre à certain vrai vin naturel, de même que plusieurs personnes préféreraient employer de l'oléomargarine plutôt que du beurre rance, mais le produit devrait porter son nom véritable, afin que l'acheteur sache ce qu'on lui présente." Le principe posé dans cette citation est simplement celui sur lequel repose la disposition de la loi sur les falsifications, qui dit que si l'article est une imitation, ou s'il est vendu sous le nom d'un autre article, il est réputé falsifié aux termes de la loi.

Le présent rapport est une première tentative d'apporter quelque lumière sur le sujet, et a pour objet de faire voir jusqu'à quel point les différents vins vendus au Canada ont été renforcés ou ont subi des additions de sucre. Il faudra remettre à plus tard de s'occuper d'autres questions qui se rattachent à leur composition, telles que par exemple, leur acidité. Il y aura aussi à examiner certaines autres falsifications dont ces produits peuvent être l'objet. Comme dans les rapports précédents, je donne ici un état tabulaire où sont indiqués les résultats de l'analyse des cent-dix échantillons ci-dessus mentionnés, ainsi que de quatorze échantillons additionnels. Cet état est le tableau I, et contient dans une colonne les numéros de série de ceux des échantillons dont l'analyse a été suivie de calculs qui ont donné les résultats consignés au tableau II, à la fin du présent rapport.

TABLEAU I.—Résultats de l'examen

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	Marque.	NOM ET ADRESSE DU		Densité	
			Vendeur.	Fabricant ou fournisseur, d'après le vendeur.	du vin.	du vin déalcoolisé.
1893.			<i>Halifax, N.-E.</i>			
3 janvier ..	12784	Bordeaux	J. R. Siteman, 115 rue Water.	Représenté comme imp. de l'île St-Pierre	1'0064
	12785	Porto	D. Johnston, 102 rue Cornwallis.	{ Ontario Grape & Wine Company.	1'0367
	12786	△érés pâle	A. J. Finlay	Importé par J. Tobin et Cie, Halifax.	0'9959
	12787	Porto	R. T. Forristall, rue Rottenburg.	Importé par J. Tobin et Cie, Halifax.	1'0200
5 do ..	12788	Porto	F. T. Courtney, rue Brunswick.	Pedro Domecq Xerly de la Frontern.	0'9874
	12789	Pommard	Kelly et Glassie, rue Hollis.	Clark et Cie, Bordeaux.	0'9934
	12790	Sauterne	Kelly et Glassie, rue Hollis.	Clark et Cie, Bordeaux.	0'9966
	12791	Saint-Julien	C. AuCoin, rue Water	Champion et Cie, Bordeaux.	9944
6 do ..	12792	Chablis	A. McDougall et Fils, rue Hollis.	Importé	9940
	12793	Saint-Estephe	A. McDougall et Fils, rue Hollis.	de Pontaud et Cie, Bordeaux.	9959
8 do ..	12794	Batailley	Dillon, Frères, rue Sackville.	Barton et Guestier, Bourdeaux.	9966
	12795	Porto français	J. Scott et Cie, rue Granville	1'0074
8 do ..	12796	Médoc	J. Scott et Cie, rue Granville	Barton, Bordeaux	9964
9 do ..	12797	Beaume	L. J. Hesslein	J. Calvet et Cie, Beaume, 1881.	9943
9 do ..	12798	Sauterne	L. J. Hesslein	Barton, Bordeaux	9944
9 do ..	12799	Steinwein	L. J. Hesslein	F. Krote, Coblentz	9925
		Vin blanc sec			0'9927	1'0083
9 do ..	12800	Château Florimon	L. J. Hesslein	Importé, embouteillé par le vendeur.	9964
9 do ..	14201	Vin du Rhin (Lieb- fraumilch).	L. J. Hesslein	Schultz et Wagner, Frankfort.	9977

Là où, ci-dessus, deux lignes sont en regard d'un numéro d'échantillon, la seconde indique les résultats

Les autres résultats énoncés sont ceux qu'a déclaré

de 124 échantillons de vin.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.											OBSERVATIONS.	Numéro de série de l'échantillon dans le tableau II.
Alcool			Total des principes fixes.	Sucres réduits en dextrose.	Polarisation.	Acidité			Cendre.			
en poids.	en volume.	Esprit de preuve				à 100° C.	à 100° C.	à 100° C.		à 100° C.		
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.			
8'87	11'26	2'16	0'2	0'43	0'20	Non falsifié.		
11'34	14'80	10'71	8'16	7'35	0'24	0'31	Douteux.	18	
11'46	14'18	24'85	11'995	9'501	0'6300	0'090	0'432	Sucre étranger employé.		
13'75	17'26	2'80	1'71	1'55	0'24	0'15	Douteux.	8	
13'23	16'33	28'62	3'235	2'051	0'420	0'420	0'1068	Additionné d'alcool.		
12'47	16'02	7'99	6'66	4'1	0'34	0'11	Douteux.	11	
12'31	15'21	26'66	8'90	7'855	0'5025	0'360	0'114	Additionné d'alcool.		
15'59	19'40	1'76	0'51	0'40	0'27	0'11	Non falsifié.		
10'71	13'42	2'02	0'05	0'35	0'10	do		
8'21	10'32	1'90	0'0	0'51	0'15	do		
7'80	9'70	17'00	2'120	0'277	0'6750	0'4365	0'1428	do		
7'98	10'00	1'46	0'0	0'26	0'20	do		
8'98	11'26	1'65	0'2	0'42	0'11	do		
8'84	11'10	1'99	0'25	0'35	0'18	do		
7'73	9'70	1'82	0'19	0'35	0'10	do		
16'37	20'76	6'02	6'06	6'25	0'31	0'10	Douteux.		
8'34	10'48	1'96	0'0	0'37	0'21	Non falsifié.		
11'67	14'64	2'53	0'20	0'35	0'17	Douteux.		
9'92	12'48	2'68	0'77	0'95	0'47	0'17	do		
9'87	12'34	1'59	0'05	0'40	0'17	Non falsifié.	40	
9'21	11'44	20'04	1'62	0'146	0'5775	0'492	0'0684			
7'85	9'86	1'93	0'10	0'42	0'20	do		
8'33	10'48	2'18	0'15	0'20	0'51	0'18	do		

obtenus par Mr A. McGill, adjoint de l'analyste en chef, Ottawa.

Mr Bowman, analyste officiel, Halifax.

TABLEAU I.—Résultats de l'examen

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	Marque.	NOM ET ADRESSE DU		Densité	
			Vendeur.	Fabricant ou fournisseur, d'après le vendeur.	du vin.	du vin déalcoolisé.
			<i>Saint-Jean, N.-B.</i>			
17 nov...	6436	Sauterne	M. A. Finn	J. Calvet et Cie. Bordeaux.	0.999 0.9997	1.0137
17 do ..	6437	Champagne Mumm's Extra.	J. Horn et Cie.	G. H. Mumm et Cie. Reims.	1.011	1.0288
17 do ..	6438	Vin du Rhin (Nierstein).	T. Furlong	Importé en bouteilles	0.996 0.9966	1.0091
18 do ..	6439	Bordeaux Supérieur Margaux.	T. J. Cronan	Johnston et Fils. Bordeaux.	0.997 0.9972	1.0096
18 do ..	6440	Sauterne	T. J. Cronan	Hanappier et Cie. Bordeaux.	1.00 1.0012	1.0133
18 do ..	6441	Bordeaux (Médoc)	T. W. Bell, succ. de	A. Paachie et Cie. Cognac.	0.996 0.9959	1.0092
21 do ..	6442	Vin rouge canadien St-Augustin.	E. G. Scoville	Pelee Island Wine Company.	1.029 1.0299	1.0457
	6443	Catawba sucré.	E. G. Scoville	Pelee Island Wine Company.	1.034 1.0339	1.0472
	6444	Catawba canadien	F. Smith	Niag. Falls Wine Co. T. G. Bright et Cie.	1.031 1.0306	1.0466
	6445	Vin rouge canadien Concord.	F. Smith	Niag. Falls Wine Co. T.G. Bright et Cie.	1.020 1.0197	1.0380
24 do ..	6446	Vin canadien (rouge foncé).	J. Ward	Ontario Grape Growing and Wine Co., Sainte-Catherine.	1.051 1.0441	1.0596
25 do ..	6447	Champagne.	E. H. Conroy	Jules Mumm et Cie, Reims.	1.004 1.0048	1.209

La première ligne en regard de chaque numéro d'échantillon ci-dessus indique les

Les résultats donnés dans la seconde ligne ont été obtenus par Mr A. McGill,

		Québec.			
28 nov...	13101	Bordeaux—Chateau Houissant St-Estéphe.	H. Beautey	0.9971 0.9967	0.0105
	13102	Bordeaux—St-Julien	H. Beautey	0.9968 0.9971	1.0097
29 do ..	13103	Canadien	L. N. Bergeron	1.0387 1.0384	1.0573

de 124 échantillons de vin—Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.												Observations.	Numéro de série de l'échantillon dans le tableau II.
Alcool				Total des principes fixes.	Sucres réducteurs en dextrose.	Polarisation.	Acidité			Cendre.			
en poids de	en volume.	Esprit de preuve.	p. 100.				Total expri-mée en acide tartrique.	Fixe exprimée en acide tartrique.	Volatile expri-mée en acide acétique.		p. 100.		
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.			p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.			
9.50	11.79	19.11	2.83	0.833	0.3	0.675	0.489	0.1488	0.27	Non falsifié.	43		
8.79	10.91	19.11	2.94	0.833	0.3	0.675	0.489	0.1488	0.27	do	43		
9.71	12.05	21.42	6.4	3.87	1.50	0.675	0.489	0.1488	0.1	do	64		
9.86	12.22	21.42	6.410	3.87	1.50	0.675	0.489	0.1488	0.1	do	64		
7.93	9.86	16.71	1.45	0.0	0.0	6000	0.4990	0.0804	0.23	do	64		
7.67	9.54	16.71	1.990	0.107	0.0	6000	0.4990	0.0804	0.23	do	64		
7.93	9.86	16.42	1.75	0.625	0.10	7875			0.22	do	68		
7.53	9.37	16.42	2.04	0.625	0.10	7875			0.22	do	68		
7.93	9.86	17.89	3.10	0.50	0.20	0.7800	0.653	0.1020	0.22	do	53		
8.21	10.21	17.89	2.930	0.50	0.20	0.7800	0.653	0.1020	0.22	do	53		
9.36	11.61	18.20	1.67	0.45	0.20	0.4950	0.363	0.1056	0.24	do	49		
8.36	10.38	18.20	1.950	0.165	0.20	0.4950	0.363	0.1056	0.24	do	49		
11.62	14.37	22.55	11.31	10.0	2.5	0.6450	0.450	0.1920	0.11	Non falsifié.	25		
10.38	12.37	22.55	10.61	10.160	2.5	0.6450	0.450	0.1920	0.11	Emploi de sucre étranger.	25		
10.85	13.43	21.57	12.12	11.63	4.0	0.6830	0.3885	0.2350	0.10	Non falsifié.	30		
9.93	12.31	21.57	11.63	10.840	4.0	0.6830	0.3885	0.2350	0.10	Emploi de sucre étranger.	30		
13.15	16.24	25.51	12.15	11.11	5.5	0.6375	0.4800	0.1260	0.15	Non falsifié.	16		
11.77	14.56	25.51	11.19	9.965	5.5	0.6375	0.4800	0.1260	0.15	Emploi de sucre étranger.	16		
13.92	17.17	27.21	9.13	7.14	5.5	0.7120	0.5655	0.1176	0.14	Non falsifié.	23		
10.69	15.12	27.21	8.57	7.00	5.5	0.7120	0.5655	0.1176	0.14	Emploi de sucre étranger.	23		
13.15	16.24	23.86	16.93	16.16	5.2	0.7515	0.5615	0.1524	0.28	Non falsifié.	20		
11.00	13.62	23.86	14.590	12.833	5.2	0.7515	0.5615	0.1524	0.28	Emploi de sucre étranger.	20		
11.62	14.37	23.04	4.95	3.57	1.5	0.7125	0.5625	0.1200	0.10	Non falsifié.	24		
10.62	13.15	23.04	4.62	3.57	1.5	0.7125	0.5625	0.1200	0.10	Emploi de sucre étranger.	24		

résultats déclarés par Mr Best, analyste officiel, Saint-Jean, N.-B.

adjoint de l'analyste en chef, Ottawa.

7.13	8.88	17.89	2.204	0.282	0.253	0.6375	0.4320	0.1644	Un peu pauvre en alcool.	51
8.21	10.21	17.89	2.265	0.282	0.253	0.6375	0.4320	0.1644	do	51
8.80	9.70	15.99	1.94	2.232	0.187	0.5785	0.4455	0.1056	do	71
7.33	9.13	15.99	2.232	2.232	0.187	0.5785	0.4455	0.1056	do	71
12.080	14.93	25.34	11.654	9.596	0.144	0.9450	0.7800	0.1320	Peut-être additionné d'alcool étranger.	17
11.690	14.46	25.34	12.257	11.230	0.144	0.9450	0.7800	0.1320	Emploi de sucre.	17

TABLEAU I.—Résultats de l'examen

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	Marque.	NOM ET ADRESSE DU		Densité	
			Vendeur.	Fabricant ou fournisseur, d'après le vendeur.	du vin.	du vin déalcolisé.
<i>Québec—Suite.</i>						
nov. ...	13104	Sauterne	L. N. Bergeron.....	Importé.....	0.9999 1.0003 1.0122
do ..	13105	Bordeaux—St-Julien	H. A. Paré.....		0.9966 0.9971 1.0770
do ..	13106	Sauterne.....	M. W. Coleman.....	Vigneau et Cambour, Bordeaux.	0.9984 0.9991
do ..	13107	Canadien	M. W. Coleman.....	Ontario Grape Growing Company, St. Catharines.	1.002 1.0033 1.0180
30 do ..	13108	Bord'x—St-Estèphe	J. McCone		0.9949 0.9945 1.0106
30 do ..	13109	Sauterne	A. Grenier	P. Lannière et Fils, Bordeaux.	1.0079 1.0085 1.0249
30 do ..	13110	Graves	A. Grenier.....	N. Johnston et Fils..	0.9968 0.9977 1.0097
30 do ..	13111	Madère.....	E. Roumilhac.....	Lacaux et frère, Limoges.	1.0019 1.0035 1.0268
30 do ..	13112	Médoc Vieux.	E. Roumilhac.....	Reby frères.....	0.9966 0.9971 1.0101

La première ligne en regard de chaque échantillon ci-dessus indique les résultats

Les résultats donnés dans la seconde ligne ont été obtenus par Mr A. McGill,

<i>Montréal.</i>						
17 nov. ...	13075	Bordeaux, Médoc...	L. S. Desrosier.....	Vendu comme vin importé. Lanoire.	0.9937 0.9938 1.0090
17 do ..	13076	Bordeaux, St-Julien	A. A. Labrecque....	J. Brisson et Cie, Bordeaux.	0.9957 0.9953 1.0089
17 do ..	13077	Bord'x, St-Estèphe.	J. Marchand.....	Courtillon Lamonde et Cie, Bordeaux.	0.9953 0.9952 1.0081
17 do ..	13078	Bordeaux, Médoc...	M. Rodrigue et Cie..	Embouteillé p. la Cie Générale des Importations de Montréal.	0.9952 0.9955 1.0131
21 do ..	13079	Vin d'Oporto.....	F. Giroux.....	Embouteillé par le vendeur.	1.0160 1.0131 1.0323
21 do ..	13080	Xérès	F. Giroux.....	do ..	0.9954 0.9956 1.0169

de 124 échantillons de vin—Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.												Observations.	Numéro de série de l'échantillon dans le tableau II.
Alcool					Total des principes fixes.	Polarisation.	Acidité			Cendre.			
en poids.	en volume.	Esprit de preuve.	Sucre réducteurs en dextrose.	p. 100.			p. 100.	p. 100.	p. 100.		p. 100.		
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.			p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.			
7.87	9.78	16.71	2.524	0.528	0.5025	0.2955	0.156	0.1656			Bon.	66	
7.67	9.54	14.88	1.546	0.179	0.4800	0.2865	0.252	0.1548			Un peu pauvre en alcool.	76	
8.57	10.65	18.04	2.396	0.709	0.6525	0.4875	0.199	0.1320			Bon.	50	
8.29	10.30	18.04	2.355	0.447	0.7275	0.4965	0.288	0.1848			(Indications d'alcool et d'acide volatil un peu fortes. Emploi de sucre étranger et addition d'alcool.	10	
13.35	16.24	27.15	4.49	2.199	0.6375	0.4530	0.228	0.1476				Indications un peu fortes d'acide volatile.	61
12.54	15.49	27.15	5.358	3.403	0.615	0.3915	0.207	0.1788			Alcool et sucre en forte prop. Emploi de sucre étranger.		37
9.07	11.26	16.86	1.996	0.135	0.6825	0.5035	0.207	0.1416				Bon.	70
7.73	9.62	16.86	2.105	0.233	0.6825	0.5035	0.207	0.1416			Bon.	70	
10.77	13.34	20.81	4.738	2.83	0.615	0.3915	0.207	0.1788			Alcool et sucre en forte prop. Emploi de sucre étranger.	37	
9.57	11.87	20.81	5.588	4.531	0.615	0.3915	0.207	0.1788				Bon.	70
7.60	9.45	16.28	1.81	0.300	0.6825	0.5035	0.207	0.1416			Bon.	70	
7.47	9.29	16.28	2.025	0.374	0.6825	0.5035	0.207	0.1416			Bon.	70	
14.82	18.25	33.26	4.466	3.654	0.5025	0.3135	0.210	0.1512			Bon. Additionné d'alcool.	3	
15.42	18.98	33.26	5.938	4.336	0.5025	0.3135	0.210	0.1512				Bon.	3
7.93	9.86	16.42	2.002	0.12	0.6150	0.4200	0.216	0.1260			Bon.	69	
7.53	9.37	16.42	2.110	0.190	0.6150	0.4200	0.216	0.1260			Bon.	69	

déclarés par le Dr M. Fiset, analyste officiel, Québec.

adjoint de l'analyste en chef, Ottawa.

9.43	10.70	20.65	2.22	traces	0.535	0.488	0.376	0.222			Non falsifié.	38
9.50	11.79	20.65	2.050	0.293	0.5475	0.4005	0.1176	0.268			do	57
7.33	9.13	17.29	2.29	traces	0.648	0.505	0.115	0.2040			do	63
7.93	9.86	17.29	1.950	0.194	0.6600	0.4050	0.2040	0.284			do	63
8.00	9.95	16.86	1.892	traces	0.470	0.383	0.063	0.284			do	63
7.73	9.62	16.86	1.670	0.181	0.5475	0.3120	0.1884	0.288			do mais tourné.	44
8.35	10.38	18.81	1.097	traces	0.822	0.520	0.249	0.288			do	44
8.64	10.73	18.81	2.070	0.160	0.7725	0.4005	0.2976	0.288			do	44
13.23	16.33	27.64	9.66	7.117	0.485	0.347	0.110	0.248			Falsifié.	9
12.77	15.77	27.64	7.980	7.117	0.5025	0.3390	0.1308	0.248			Addition d'alcool.	9
14.00	17.26	29.92	4.16	1.118	0.517	0.249	0.213	0.542			Falsification douteuse.	6
13.85	17.08	29.92	3.570	1.118	0.4575	0.1200	0.2700	0.542			Addition d'alcool.	6

TABLEAU I.—Résultats de l'examen

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	Marque.	NOM ET ADRESSE DU		Densité	
			Vendeur.	Fabricant ou fournisseur, d'après le vendeur.	Du vin.	Du vin déalcoolisé.
21 nov....	13081	Vin d'Oporto....	Montréal—Fin. T. Gauthier.....	Embouteillé par le vendeur.	1·0104 1·0061 1·0149
21 do ..	13082	Xérès.....	Lévesque et Pichette.	do ..	·9898 0·9902 1·0113
21 do ..	13083	Vin rouge canadien.	Lévesque et Pichette.	Ontario Grape Co., St. Catharines.	1·0520 1·0522 1·0675
21 do ..	13084	Porto	M. Kilkerry..	Importé.....	1·0055
21 do ..	13085	Xérès.....	M. Kilkerry.....	do	·9933 0·9922 1·0145
24 do ..	13086	Sauterne	P. Daoust.....	O. Lanoire et Lefort, Bordeaux.	·9974 0·9939 1·0089
24 do ..	13087	Canadien	P. Daoust.....	1·0354 1·0327 1·0416
24 do ..	13088	Canadien, Porto de l'île Pelée.	N. Collis et Cie.	J. S. Hamilton et Cie, Brantford.	1·0419 1·0424 1·0589
24 do ..	13089	Sauterne.....	Murphy, Frères....	Barton et Guestier, Bordeaux.	·9848 0·9906 1·0108
24 do ..	13090	Xérès.....	Murphy, Frères....	Connu sous le nom de McKenzie's Sherry.	·9945 0·9941 1·0133
24 do ..	13091	Canadien	N. Morin et Cie....	H. Emery, St-Roch de Richelieu.	1·0281 1·0282 1·0452

La première ligne en regard de chaque échantillon ci-inclus indique les résultats

Les résultats donnés dans la seconde ligne ont été obtenus par Mr A. McGill,

1893.			Ottawa.			
16 nov....	13662	Bordeaux-St-Julien	MM. Bate et Cie....	Barton et Guestier, Bordeaux.	0·9965 0·9965 1·0095
16 do ..	13663	Sauternes.....	do do ..	Barton et Guestier, Bordeaux.	0·9995 0·9999 1·0139
16 do ..	13664	Nierstein	do do ..	Deinhard et Cie, Allemagne.	0·9959 0·9952 1·0092
16 do ..	13665	Moselle mousseux ..	do do ..	Deinhard et Cie, Allemagne.	1·0125 1·0130 1·0285

de 124 échantillons de vin.—Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.												Observations.	Numéro de série de l'échantillon dans le tableau II.
Alcool						Acidité				Condre.			
En poids.	En volume.	Esprit de preuve.	Total des principes fixes.	Sucres réducteurs en dextrose.	Polarisation.	Totale exprimée en acide tartrique.	Fixe exprimée en acide tartrique.	Volatiles exprimés en acide acétique.					
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.				
6·64	8·27	4·84	·258	·176	0658	·132	Falsifié.	74		
6·71	8·36	14·66	3·83	1·711	0·3675	0·2415	0·1008	Fermenté en bouteille.			
13·23	16·23	2·79	·264	·2028	·063	·152	Falsification douteuse.	7		
13·77	16·98	29·76	2·452	1·808	0·1665	0·0774	0·1188	Addition d'alcool.			
9·79	12·14	17·58	1·240	·735	·404	·586	Falsifié	36		
9·57	11·87	20·81	16·260	12·930	1·2600	0·6945	0·4524	Emploi de sucre étranger.			
16·00	19·90	7·530	·3116	·197	·091	·150	Falsifié; renforcé par de l'alcool.	4		
15·33	18·88	33·08	7·692	6·592	0·3600	0·2535	0·0852	Addition d'alcool.			
14·00	17·26	5·75	·523	·249	·218	·230	Falsification douteuse.	46		
8·43	10·47	18·35	3·165	1·954	0·5025	0·2505	0·2016			
6·90	8·70	1·86	·608	·273	·268	·314	Non falsifié.	75		
6·64	8·27	14·15	1·812	0·292	0·6225	0·300	0·258			
5·94	7·40	9·25	·520	·152	·293	·180	Falsifié	77		
5·69	7·09	12·48	9·892	7·681	0·8625	0·2565	0·4848			
10·53	13·05	15·13	·630	·423	·1668	·120	do	33		
9·79	12·13	21·27	14·005	13·465	0·6520	0·4595	0·1548	Emploi de sucre.			
10·73	13·35	2·55	·570	·417	·132	·240	Falsification douteuse.	31		
9·93	12·31	21·57	2·355	0·710	0·6150	0·4530	0·1296	Emploi probable de sucre étranger.			
14·91	18·36	4·008	·411	·267	·115	·525	Falsification douteuse.	5		
14·18	17·48	30·64	3·772	2·158	0·4050	0·2610	0·1152	Addition d'alcool.			
11·69	14·46	11·81	·882	·682	·162	·282	Falsifié.	27		
10·15	12·58	22·06	10·945	8·750	0·8625	0·6420	0·1764	Emploi de sucre étranger.			

déclarés par le Dr J. B. Edwards, analyste officiel, Montréal.

adjoint de l'analyste en chef, Ottawa.

8·035	9·99	17·505	1·96	0·2945	0·672	0·1794	0·3067	Non falsifié.	65
7·67	9·5	16·71	2·063	0·219	0·5775	0·4125	0·1320	
9·035	11·215	19·655	2·60	1·2185	·723	·1419	·335	do	48
8·36	10·38	18·20	2·87	0·215	·6675	·5235	·1152	
8·43	10·47	18·35	1·835	·084	·757	·099	·2233	do	59
7·87	9·78	17·14	2·035	0·117	·6675	·5745	·0744	
9·50	11·79	20·65	5·615	4·53	·817	·144	·1667	Assez bon.	14
2·08	14·93	26·17	6·385	not dt	·6900	·609	·0648	Emploi de sucre étranger ou addition d'alcool.	

TABLEAU III.—Résultats de l'examen

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	Marque.	NOM ET ADRESSE DU		Densité	
			Vendeur.	Fabricant ou fournisseur, d'après le vendeur.	Du vin.	Du vin déalcoolisé.
			<i>Ottawa—Suite.</i>			
16 nov...	13666	Liebframulch.....	MM. Bate et Cie....	Deinhard et Cie, Allemagne.	0.997 0.997	1.0110
16 do ..	13667	Bordeaux canadien..	do do ..	Pelee Island Co.....	1.0397 1.0250	1.0435
16 do ..	13668	Catawba.....	do do ..	do do ..	1.0268 1.0262	1.0448
16 do ..	13669	do	D. Walsh	do do	1.0256 1.0101	1.0416
16 do ..	13670	Bordeaux canadien..	do	do do	1.0398 1.0282	1.0470
16 do ..	13671	Bordeaux--St-Julien	do	Barton et Guestier..	0.995 0.999	1.0095
16 do ..	13672	Vin d'Oporto.....	do	1.0116	
16 do ..	13673	Xérès	do	0.9928 0.9930	1.0168

Là où, ci-dessus, deux lignes sont en regard d'un numéro d'échantillon, la seconde indique les résultats

Les autres résultats énoncés sont ceux qu'a déclarés

<i>Toronto.</i>						
25 nov...	14017	Vin du Rhin.....	E. A. Wilkinson, 152 rue King, E.	Jeiter et Millar, Bingen sur le Rhin.	0.99218	
25 do ..	14018	Hongrois.....	E. A. Wilkinson, 152 rue King, E.	A. M. Borter, Hongrie.	0.99376	
25 do ..	14019	Vin du Rhin.....	E. A. Wilkinson, 152 rue King, E.	Jeiter et Millar	0.98844	
25 do ..	14020	E. A. Wilkinson, 152 rue King, E.	Gouvernement hongrois.	0.99411	
25 do ..	14021	Porto canadien.....	E. A. Wilkinson, 152 rue King, E.	Niagara Falls Wine Company.	1.0376	
25 do ..	14022	Xérès canadien.....	E. A. Wilkinson, 152 rue King, E.	Niagara Falls Wine Company.	1.0224	
27 do ..	14023	Canadien	Gianelli et Cie, 16 rue King, O.	Pelee Island Wine Co	0.9909	
27 do ..	14024	Gianelli et Cie, 16 rue King, O.	Kock, Frankfort....	0.99578	

de 124 échantillons de vin—*Suite.*

RESULTATS DE L'ANALYSE.											OBSERVATIONS.	Numéro de série de l'échantillon dans le tableau II.
Alcool					Acidité							
En poids.	En volume.	Esprit de preuve.	Total des principes fixes.	Sucres réducteurs en dextrose.	Polarisation.	Acidité			Cendre.			
						Totale exprimée en acide tartrique.	Fixe exprimée en acide tartrique.	Volatile exprimée en acide acétique.				
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.			
8.675	10.775	18.885	2.35	218		765		093	2267		Non falsifié.	52
8.21	10.21	17.89	2.225	0.199		6605		5265	1068			
10.27	12.725	22.30	11.701	1.215		690		171	1333		Addition de sucre.	13
12.15	15.02	26.33	9.858	9.118		6900		5310	1272		Emploi de sucre étranger ou addition d'alcool.	
12.00	14.84	26.00	9.28	8.64		705		081	130		Addition de sucre.	19
11.38	14.09	24.69	9.125	9.041		6450		4965	1188		Emploi de sucre étranger.	
12.92	15.96	27.97	9.47	9.35		532		081			Addition de sucre.	12
12.23	15.12	26.49	10.125	11.034		4875		3825	084		Addition d'alcool.	
10.31	12.77	22.38	11.75	10.94		690		186	1367		Addition de sucre.	15
12.00	14.84	26.00	10.533	9.139		6750		5130	1296		Addition d'alcool.	
8.07	10.03	17.58	1.96	0.27		644		126	2833		Non falsifié.	62
7.63	9.62	16.86	2.025	0.272		5525		3975	1320			
16.12	19.83	34.74	7.28	6.52		494		072	1867		Non falsifié, mais sucré.	
16.35	20.105	35.23	3.17	2.38		442		111	360		Non falsifié.	2
15.83	19.49	34.13	3.44	2.333		0.3525	0.2370	0.0924			Addition d'alcool.	

obtenus par Mr A. McGill, adjoint de l'analyste en chef, Ottawa.

le Dr F.-X. Valade, analyste officiel, Ottawa.

11.949	14.75		2.71			0.765		0.022	0.19		
9.26	11.50		2.08			0.690		0.089	0.17		
12.80	15.80		2.076			0.645		0.048	0.188		Addition d'alcool.
13.059	16.15		2.654	0.298	0.0°	0.675		0.091	0.209		do
10.09	12.50		14.34	13.66	27.6	1.005		0.06	0.188		Addition de sucre.
11.42	14.15		10.26	9.37	25.08	0.802		0.105	0.146		do
9.20	11.40		1.468	undet.	undet.	0.712		0.105	0.120		
8.53	10.63		2.30	0.198	0.44	0.637		0.432	0.24		

TABLEAU I.—Résultats de l'examen

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	Marque.	NOM ET ADRESSE DU		Densité	
			Vendeur.	Fabricant ou fournisseur, d'après le vendeur.	Du vin.	Du vin déalcoolisé.
27 nov ...	14025	Xérès.....	Toronto—Fin. Gianelli et Cie, 16 rue King, O.	Deiniard et Cie.....	·99186
27 do ...	14026	Vin du Rhin.....	Gianelli et Cie, 16 rue King, O.		·99630
27 do ...	14027	Canadien.....	N. Mara, 79 rue Yonge.	Cooksville Wine Co. Cooksville.	·9932
27 do ...	14028	Médoc.....	N. Mara, 79 rue Yonge.	Merman et Cie, Bordeaux.	·99646
27 do ...	14029		N. Mara, 79 rue Yonge.	Merman et Cie, Bordeaux.	·99493
27 do ...	14030	Saint-Julien.....	N. Mara, 79 rue Yonge.	St-Julien, Guithern et Cie, Bordeaux.	·9970
27 do ...	14031	Xérès (Misa).....	Mitchie et Cie, rue King.	Misa et Cie, Espagne	·99254

Les résultats indiqués ci-dessus sont ceux qu'a

			London, Ont.		
21 nov ...	14005	Porto.....	John Garvey.....	Importé.....	1·0133
21 do ...	14006	Canadien.....	John Garvey.....	Niagara Falls, Wine Company.	1·00533
21 do ...	14007	Ile Canarie.....	John Garvey.....	De l'île Canarie.....	·9952
21 do ...	14008	Porto.....	John Garvey.....		1·0145
21 do ...	14009	Bordeaux.....	James Wilson.....	Barton et Guestier, Bordeaux.	·99637
21 do ...	14010	Canadien.....	James Wilson.....	T. D. Greening et Cie, Hamilton.	1·0503
21 do ...	14011	Teragonne.....	James Wilson.....		1·0105
21 do ...	14012	Xérès.....	James Wilson.....	T. G. Gordon, Im- porté.	·99463
22 do ...	14013	Xérès.....	E. B. Smith.....	Importé d'Espagne,	·99627
22 do ...	14014	Angelica.....	E. B. Smith.....	De Californie.....	1·0326
22 do ...	14015	Canadien.....	E. B. Smith.....	Pelee Island.....	1·0155
22 do ...	14016	Saint-Julien.....	E. B. Smith.....	Barton et Guestier, Bordeaux.	·99693

Les résultats ci-dessus sont ceux qu'a déclarés Mr F. T. 94

de 124 échantillons de vin—Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.											Observations.
Alcool					Acidité						
En poids.	En volume.	Esprit de preuve.	Total des principes fixes.	Sucres réducteurs en dextrose.	Polarisation.	Totale exprimée en acide tartrique.	Fixe exprimée en acide tartrique.	Volatils exprimés en acide acétique.	Cendre.		
9·596	11·90	1·844	0·125	0·22	0·585	0·117	0·232		
7·496	9·30	2·34	0·108	0·22	0·840	0·057	0·224		
11·680	14·45	7·625	5·042	12·6	0·862	0·192	0·159	Contient environ 5 % de sucre étranger.	
7·495	9·30	2·182	0·158	0·6	0·847	0·254	0·245		
7·983	9·90	1·97	0·12	0·24	0·70	0·10	0·18		
7·491	9·30	3·664	0·178	0·48	0·798	0·124	0·464		
15·512	19·10	3·619	3·12	2·2	0·510	0·062	0·462	Contient environ 3 % de sucre et d'alcool d'addition.	

déclarés le Dr W. H. Ellis, analyste officiel, Toronto.

16·75	21·40	9·24	7·18	·421	·310	·089	·178	Renforcé et additionné de matière saccharine.
9·77	12·96	16·30	11·9	·810	·676	·107	·190	Edulcoré.
14·16	17·76	3·54	1·00	·718	·484	·187	·500	Renforcé.
16·25	20·76	9·16	6·57	·507	·403	·083	·217	Renforcé et additionné de matière saccharine.
7·92	9·93	2·05	Trace.	·604	·463	·113	·301	Pur.
11·27	14·90	15·91	11·9	·824	·681	·115	·143	Adulcoré.
12·92	16·44	6·91	4·95	·558	·365	·155	·238	Addition de matière saccharine et probablement d'alcool.
13·91	17·44	3·23	1·92	·378	·260	·095	·362	Renforcé.
13·89	17·44	3·56	1·87	·466	·363	·083	·432	do
13·97	18·19	12·49	10·8	·316	·238	·062	·155	Renforcé et additionné de matière saccharine.
12·10	15·48	7·95	5·71	·704	·469	·188	·118	do
7·53	9·46	1·93	Auc'n	·680	·420	·207	·341	Pur.

Harrison, analyste officiel, London, Ont.

TABLEAU I.—Résultats de l'examen

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	Marque.	NOM ET ADRESSE DU		Densité	
			Vendeur.	Fabricant ou fournisseur, d'après le vendeur.	du vin.	du vin déalcoolisé.
1893.			<i>Winnipeg.</i>			
24 nov....	12366	Vin du Rhin, Niers- tein.	Richard et Cie.....	Deinhard et Cie, Allemagne.	0·9954 0·9959	1·0089
24 do	12367	Bordeaux	Richard et Cie.....	Johnston et Fils, Bordeaux.	0·9968	
24 do	12368	Vin rouge canadien.	Richard et Cie	T. G. Bright, Niagara Falls.	1·0515 1·0509	1·0675
24 do	12369	Vin blanc canadien.	Velie, Carey et Cie..	T. G. Bright, Niagara Falls.	1·0362 1·0363	1·0514
24 do	12470	Sauterne	Velie, Carey et Cie..	Barton et Guestier...	1·0053	
24 do	12371	Bordeaux	Velie, Carey et Cie..	Johnston et Fils, Bordeaux.	0·9956	
24 do	12372	Bordeaux (Panillac).	Cie de la Baie-d'Hud- son.	Barton et Guestier...	0·9961 0·9969	1·0088
24 do ...	12373	Bordeaux	Cie de la Baie-d'Hud- son.	Embout. par la Cie de la Baie-d'Hud- son, Winnipeg.	0·9958	
24 do	12374	Sauterne.....	Cie de la Baie-d'Hud- son.	Johnston et Fils, Bordeaux.	0·9964	
24 do	12375	Sauterne.....	G. F. et G., Galt....	P. A. Labrunie et Fils, Bordeaux.	0·9981	
24 do	12376	Vin rouge canadien.	G. F. et G., Galt....	T. G. Bright, Niagara Falls.	1·0487 1·0491	1·0644
24 do	12377	Vin du Rhin (Cha- blis).	A. Colquhoun.. . . .	C. Many et Cie	0·9933 0·9942	1·0079

Là où, ci-dessus, deux lignes sont en regard d'un numéro d'échantillon, la seconde indique les résultats
Les autres résultats énoncés sont ceux qu'a déclarés

de 124 échantillons de vin—*Suite.*

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.											Observations.	Numéro de série de l'échantillon dans le tableau II.
Alcool.				Total des sucres réducteurs en dextrose.	Polarisation.	Acidité			Cendre.			
En poids.	En volume.	Esprit de preuve.	Total des principes fixes.			Totale exprimée en acide tartrique.	Fixe exprimée en acide tartrique.	Volatile exprimée en acide acétique.				
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.			
7·10			1·74			0·476	0·066	0·217		Non falsifié.	56	
8·00	9·95	17·43	1·790	0·171		0·6075	0·4630	·1116				
8·14			1·96			0·427	0·106	0·243		do	26	
9·80			14·85	5·82		0·561	0·119	0·174		do		
10·31	12·77	22·38	14·915	14·486		0·7725	0·5640	0·1668		Emploi de sucre étranger.		
8·37			11·29	4·72		0·456	0·069	0·130		Non falsifié.	34	
9·79	12·13	21·27	11·710	10·986		0·6225	0·4995	0·0984		Emploi de sucre étranger.		
7·81			3·64	0·46		0·449	0·150	0·234		Non falsifié.	73	
8·58			2·00			0·477	0·090	0·256		do		
7·89			1·88			0·422	0·085	0·249		do	73	
7·13	8·88	15·56	1·875	0·243		0·5700	0·4350	0·1080				
8·64			2·12			0·409	0·120	0·278		do	29	
9·11			2·10	0·06		0·435	0·124	0·251		do		
10·23			2·83	0·23		0·394	0·183	0·260		do	29	
9·93			14·03	6·46		0·553	0·095	0·158		do		
9·93	12·31	21·57	14·475	13·028		0·7650	0·6030	0·1296		Emploi de sucre étranger.		
8·86			1·64			0·439	0·096	0·185		Non falsifié.	54	
8·07	10·03	17·58	1·488	0·097		0·6075	0·4485	0·1272				

obtenus par M. A. McGill, adjoint de l'analyste en chef, Ottawa.
e professeur E. B. Kenrick, analyste officiel, Winnipeg.

TABLEAU I.—Résultats de l'examen

Numéro de l'échantillon.	Marque.	Nom et adresse du fournisseur.	RÉSULTATS DE				
			Densité		Alcool.		
			Du vin.	Du vin déalcoolisé.	En poids.	En volume.	Esprit de preuve.
V. 1.	Vin de messe	E. Girardot et Cie, Essex, Ont.	0·9967	1·0133	p. 100. 10·15	p. 100. 12·58	p. 100. 22·06
V. 2.	do	A. C. Tournier do ..	0·9932	1·0073	9·07	11·26	19·73
V. 3.	do	E. Girardot et Cie do ..	0·9956	1·0084	8·00	9·95	17·43
V. 4.	do	A. C. Tournier do ..	0·9972	1·0105	8·36	10·38	18·20
V. 5.	Sauterne sucré	E. Girardot et Cie do ..	1·0093	1·0241	9·21	11·44	20·04
V. 6.	do	A. C. Tournier do ..	1·0252	1·0376	7·27	9·04	15·85
V. 7.	Sauterne Catawba ..	E. Girardot et Cie do ..	0·9902	1·0074	10·85	13·43	23·54
V. 8.	do	do do ..	0·9902	1·0070	10·85	13·43	23·54
V. 9.	do	do do ..	1·0000	1·0156	9·79	12·13	21·27
V. 10.	Sauterne	do do ..	0·9953	1·0082	9·29	11·52	20·19
V. 11.	Bordeaux	A. C. Tournier do ..	0·9959	1·0093	8·50	10·56	18·50
	Bordeaux	Bate et Cie, Ottawa ..	0·9968	1·0097	7·87	9·78	17·14
	Porto (Commen- dador).	do do ..	1·0117	1·0356	16·31	20·06	35·14
V. 12.	Niagara	Niagara Falls Wine Co.	0·9979	1·0101	7·60	9·45	16·57

de 124 échantillons de vin—Suite.

L'ANALYSE.							OBSERVATIONS.	Numéro de série de l'échantillon (dans le tableau II.
Total des principes fixes.	Sucres réducteurs en dextrose.	Polarisation.	Acidité			Cendre.		
			Totale exprimée en acide tartrique.	Fixe exprimée en acide tartrique.	Volatile exprimée en acide acétique.			
p. 100.	p. 100.		p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
2·775	1·415	0·7050	0·4740	0·1850	Emploi de sucre étranger.	28
1·835	0·248	0·7500	0·4920	0·2220		42
1·902	0·622	0·6070	0·4410	0·1810	Emploi probable de sucre étranger.	55
2·120	0·992	0·6450	0·4450	0·1600	Emploi de sucre étranger.	47
5·208	3·928	0·7280	0·4150	0·2500	Emploi de sucre étranger.	41
8·098	7·477	0·7650	0·4080	0·2860	do do	72
1·510	0·248	0·6600	0·4770	0·1460	do do	21
1·600	0·238	0·6600	0·5010	0·1270	do do	22
3·328	2·100	0·7420	0·5020	0·1920	do do	35
1·980	0·244	..	0·8550	0·7530	0·0820		39
2·062	0·272	0·7120	6·5830	0·1030		45
2·110	0·228	0·6525	0·3825	0·2160		58
7·890	6·825	0·4275	0·3285	0·7920	Addition d'alcool.	1
2·065	0·8400	0·1416		
.....	0·933	0·4530	Addition probable d'alcool.	67

Dans ce tableau I, sont donnés le nom et la provenance du produit, et en regard de la plupart des échantillons se trouvent deux lignes distinctes de résultats d'analyses; la première indique ceux obtenus par l'analyste de district et la seconde ceux qui ont été trouvés au laboratoire central. Soixante-trois de ces vins, en bouteilles semblables aux échantillons soumis aux analystes publics, ont été examinés par M. A. McGill, bachelier-ès-arts, etc., premier adjoint de l'analyste en chef. M. McGill a aussi analysé quatorze échantillons d'autres vins, et les résultats de ces analyses sont aussi donnés à la fin du tableau. Sur la ligne où sont énoncés les résultats déclarés par les analystes de district, se trouveront aussi leurs observations sur les différents produits. Dans quelques-uns des cas où une seconde ligne indique les résultats obtenus par M. McGill, il a été possible de mentionner si le vin avait été renforcé ou si l'on avait employé du sucre dans sa fabrication. Les opinions ainsi énoncées sont basées sur des considérations qu'il convient d'exposer ici.

Les vins qui contiennent une proportion d'alcool dépassant celle qui correspond à 26 pour 100 d'esprit de preuve, sont considérés comme ayant été renforcés, parce que l'expérience démontre qu'il est impossible de produire, même avec le moût le plus riche, un vin qui en contienne davantage. La limite ci-dessus a été choisie comme celle au-delà de laquelle les vins importés au Canada ont à payer un surcroît de taxe, mais elle a aussi scientifiquement sa raison d'être. Elle correspond à 12 pour 100 d'alcool en poids et à 14.84 pour 100 d'alcool en volume. Selon Von Babo, les vins tirés de moûts naturellement riches en sucre, et dans la fermentation desquels l'alcool produit a un effet antiseptique et empêche la transformation complète du sucre, ne contiennent jamais plus de 14 ou 15 pour 100 d'alcool en volume. D'un autre côté, Thudichum dit qu'il a "fait plusieurs expériences sur du moût de raisins espagnols dans le but de constater quel est le maximum d'alcool qui puisse s'obtenir par la fermentation. * * * Sur plus de trente produits nul ne contenait plus de 22 pour 100 d'esprit de preuve."* Cela équivaut à 10.15 pour 100 d'alcool en poids et à 12.58 pour 100 d'alcool en volume. Il est donc évident que la limite de 14.84 pour 100 d'alcool en volume est suffisamment élevée, surtout quand on songe qu'elle correspond théoriquement à 23.48 de sucre de raisins dans le moût d'origine, ce qui dépasse de beaucoup la moyenne. Selon de récentes analyses de jus de raisins, le contenu de sucre varie de 12.8 à 26.8 pour 100, et même dans le cas des raisins portugais et italiens, aucune analyse dont on ait publié les résultats n'accuse plus de 23.6 pour 100.

Pour juger s'il a été employé du sucre dans la fabrication, il devient nécessaire de considérer certains détails qui se rattachent à la production du vin de même que la composition moyenne du jus de raisins. Selon la théorie généralement acceptée concernant la fermentation, 100 parties de sucre de raisins doivent donner 51.11 parties d'alcool anhydre en poids. Mais en pratique, selon Pasteur, il y a une perte de 4 ou 5 pour 100 de sucre qui se convertit en produits autres que l'alcool et principalement en glycérine. La chose est confirmée dans un travail récent sur les moûts et les vins des régions vinicoles de la Prusse par le Dr P. Kulisch. Entre autres données précieuses, l'auteur fait connaître la contenance de sucre des différents moûts et les proportions de sucre et d'alcool des divers vins produits dans les différents clos pendant l'année 1892, laquelle en somme a été considérée comme une bonne année pour la viticulture. Les moyennes pour les différentes régions sont aussi calculées, et je les reproduis ici :—

	Sucre dans les moûts employés, grammes en 100 cc.	Dans les vins produits, en poids, grammes en 100 cc.	
		Sucre.	Alcool.
Main et Rheingau, y compris la vallée de Kinzig.	18.96	0.17	8.60
Vallée de la Nahe et de la Glau.....	16.82	0.14	8.28
Vallée du Rhin en aval de la Rheingau.....	17.42	0.09	8.36
Région de la Moselle.....	16.96	0.13	7.71
Moyennes totales.....	17.54	0.13	8.24

* *Proceedings of the Royal Colonial Institute*, vol. VII, p. 317.

Revenu de l'Intérieur—Substances alimentaires.

On voit par ces chiffres que 47·33 pour 100 seulement d'alcool ont été, dans ces vins, obtenus du sucre de raisins des moûts employés, après allowance faite pour la faible quantité de sucre restée rebelle à la fermentation. Si cependant, pour ne pas sortir des limites de la certitude, nous comptons qu'on peut obtenir 50 pour 100 d'alcool, et que les moûts de raisins ne donnent pas en moyenne plus de 20 pour 100 de sucre, nous avons là une base sur laquelle nous pouvons sûrement nous appuyer pour juger si les vins qui sont portés aux tableaux précédents ont subi ou non une addition de sucre dans le cours de leur fabrication. Il est évident que 20 pour 100 de sucre dans le moût est une limite suffisamment élevée si l'on a égard aux moyennes suivantes données par König pour les jus de raisins de différents pays :—

	pour 100 de sucre.
Dans les moûts des régions du Rhin.....	19·71
“ “ alsaciens	18·82
“ “ autrichiens	17·31
“ “ tyroliens.....	21·30
“ “ italiens	17·85
Moyenne totale.....	19·00

Si donc après qu'on a doublé le poids de l'alcool contenu dans l'échantillon, et ajouté son sucre, le total dépasse 20 pour 100, il y a tout lieu de conclure qu'il a été employé du sucre étranger dans la fabrication. C'est sur ce fait qu'est basée la note "emploi de sucre étranger", lorsqu'elle se trouve dans la colonne des observations. Il va sans dire, qu'en ces cas la possibilité de la présence d'alcool d'addition n'est pas exclue.

On remarquera dans le tableau II que non seulement les analyses de M. McGill ont déterminé le montant total des principes fixes (ce qui équivaut à "résidu sec" ou "matières sèches"), mais encore la densité du vin déalcoolisé. Ce nombre rend possible de déterminer indirectement les principes fixes en appliquant les tables en usage à cette fin, méthode que préfèrent certaines autorités, surtout pour les vins sucrés. Ces tables sont celles de Balling, de Schultze, d'Elion et de Hager. Celles de Balling et de Hager ont eu la préférence en l'espèce. La table de Balling a été souvent employée pour doser les matières sèches du moût de raisins d'après sa densité ; les tables Schultze-Osterman et Elion sont basées sur des expériences faites avec des moûts de bière, mais celle de Hager est spécialement pour le vin. Il est intéressant de comparer les estimations faites au moyen des tables de Balling et de Hager avec les déterminations directes sur fibre d'amiante exécutées par M. McGill. Ce dernier opère sur 20^{cc} de vin qu'il fait dessécher à une température variant de 95° à 100° C. Cette comparaison peut se faire à l'aide du tableau II qui fait suite au présent rapport, et au sujet duquel il convient de faire les observations suivantes.

Dans ce tableau II, les chiffres des colonnes 1, 2, 3, 6 et 7 sont tirés du tableau I. La colonne 4 donne le montant total des principes fixes ou matières sèches contenus dans chaque échantillon, calculé d'après la table de Balling. La colonne 5 donne le résidu sec calculé d'après la table de Hager. (Untersuchungeon de Hager II., p. 373.) On remarquera que dans la grande majorité des cas, les chiffres d'après Hager s'accordent intimement avec les résultats déterminés par l'analyse et portés à la colonne 6. Dans la colonne 7 est indiquée la quantité de sucre réducteur contenue dans chacun des échantillons. En déduisant ces nombres de ceux du résidu sec dans la colonne 6, on obtient ceux de la colonne 8 qui donnent la quantité de principes fixes autres que le sucre contenue dans 100^{cc} de chaque échantillon. Cette colonne semble avoir son importance, parce que la quantité des principes fixes en question doit nécessairement subir une réduction dans les cas où il y a addition d'eau, de sucre ou d'alcool dans le cours de la fabrication du vin. En consultant la collection König d'analyses de véritables vins blancs ou rouges de France ou du Rhin, on verra que cette quantité de matières solides non saccharines tombe rarement au-dessous de 2 pour 100. Même dans les vins blancs et bordeaux secs importés mentionnés dans le tableau, cette quantité est rarement au-dessous de 1·75 centièmes. Quand elle ne va qu'à 1·5 pour 100, on a donc raison de soupçonner qu'il y a eu addition de substance étrangère

sur tout si des indications obtenues d'autres parts portent à la même conclusion. Il a déjà été question de pareilles indications à propos du tableau I, et elles sont exprimées dans les colonnes 9 et 10 du tableau II. La première donne la proportion du sucre employé à la production du vin : les nombres ont été obtenus au moyen de la formule mentionnée ci-dessus (pour-cent d'alcool en poids $\times 2 +$ pour-cent de sucre). Pour les raisons déjà énoncées, quand ces chiffres dépassent 20 pour 100, le vin est suspect. La colonne 10 indique le rapport entre les matières solides autres que le sucre selon les chiffres de la colonne 8 au sucre total accusé dans la colonne 9. D'après les analyses de vins purs publiées par König et Kulisch, on constate que ce rapport dépasse rarement 10 de sucre à 1 de matières solides non saccharines.

Le tableau II donne les échantillons dans l'ordre de leur force alcoolique, les plus forts étant placés à la tête de la liste. Ce sont la plupart des xérés et des portos importés, et qui contiennent de 16 à 12 pour 100 d'alcool en poids (=de 19.68 à 14.84 pour 100 d'alcool en volume ou de 34.5 à 26.0 pour 100 d'esprit de preuve). Viennent ensuite les vins canadiens, qui, à peu d'exception près, contiennent de 12 à 8 pour 100 d'alcool en poids (=de 14.84 à 9.95 pour 100 d'alcool en volume ou de 26.00 à 17.43 pour 100 d'esprit de preuve). Plusieurs paraissent contenir une quantité de sucre plus grande que de nécessité, quelques-uns allant même jusqu'à 14 pour 100, tandis qu'aucun des vins importés ne dépasse 8 pour 100. Les sauternes et les bordeaux importés sont en général plus faibles que les vins canadiens, et varient de 10 à 7 pour 100 d'alcool en poids (=de 12.40 à 8.72 pour 100 d'alcool en volume ou de 21.73 à 15.27 pour 100 d'esprit de preuve), mais ils accusent aussi moins d'additions artificielles. Il y a cependant un ou deux bordeaux canadiens dont la composition se rapproche beaucoup de celle des échantillons du produit importé.

Je recommande respectueusement la publication du présent rapport et

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS MACFARLANE,

Analyste en chef.

OTTAWA, 23 juin 1894.

TABLEAU II

RÉSULTATS ADDITIONNELS

CALCULÉS D'APRÈS LES

ANALYSES DE 77 ÉCHANTILLONS DE VINS

TABLÉAU II.—Résultats additionnels calculés

d'après les analyses de 77 échantillons de vin.

Numéro de l'échantillon.	Fabricant, embouteilleur ou vendeur.	Numéro de série.	Densité à 15° C.	Grammes d'alcool en 100 cc.	Densité du vin déalcoolisé.
B-1	Porto Commendador.....	Bate et Cie, Ottawa.....	1 0'117	16 31	1'0356
13673	Xérés.....	D. Walsh, Ottawa.....	2 0'9930	15 83	1'0168
13111	Madère.....	Lacaux et Frères, Limoges.	3 1'0035	15 42	1'0268
13084	Porto.....	M. Kilkerry, Montréal..	4 1'0100	15 33	1'0320
13090	Xérés.....	Murphy, Frères, Montréal	5 0'9941	14 18	1'0133
13080	Xérés.....	F. Giroux, Montréal....	6 0'9956	13 85	1'0169
13082	Xérés.....	Lévesque et Pichette, Montréal.	7 0'9902	13 77	0'0113
12786	Palesheny, importé.....	J. Tobin et Cie, Halifax.	8 0'9964	13 23	1'0167
13079	Porto.....	F. Giroux, Montréal....	9 1'0131	12 77	1'0323
13107	Vin canadien.....	Ontario Grape Co.....	10 1'0033	12 54	1'0180
12787	Porto, importé.....	J. Tobin et Cie, Halifax.	11 1'0202	12 31	1'0390
13669	Catawba, canadien blanc..	Ile Pelée.....	12 1'0101	12 23	1'0416
13667	Bordeaux, canadien.....	Ile Pelée.....	13 1'0250	12 15	1'0435
13665	Moselle mousseux.....	Deinhardt.....	14 1'0130	12 08	1'0285
13670	Bordeaux, canadien.....	Ile Pelée.....	15 1'0282	12 00	1'0470
6444	Catawba, canadien blanc..	Niagara Falls Co.....	16 1'0306	11 77	1'0466
13103	Canadien.....	Fournier.....	17 1'0384	11 69	1'0573
12785	Grape Porto.....	Ontario Grape Co.....	18 1'0363	11 46	1'0542
13668	Catawba, canadien blanc..	Ile Pelée.....	19 1'0282	11 38	1'0448
6446	Vin canadien rouge foncé.	Ontario Wine Co.....	20 1'0441	11 00	1'0596
W-7	Sauterne Catawba.....	Girardot, Sandwich.....	21 0'9902	10 85	1'0074
W-8	Sauterne Catawba.....	Girardot, Sandwich.....	22 0'9902	10 85	1'0070
6445	Vin canadien rouge.....	Niagara Falls Co.....	23 1'0197	10 69	1'0380
6447	Champagne.....	Mumm.....	24 1'0048	10 62	1'0209
6442	Ste-Augustine, canadien	Mumm.....	25 1'0299	10 38	1'0437
12368	Vin canadien rouge.....	Niagara Falls Co.....	26 1'0509	10 31	1'0675
13091	Canadien.....	H. Emery, Saint-Roch..	27 1'0282	10 15	1'0452
W-1	Vin de messe.....	Girardot, Sandwich.....	28 0'9967	10 15	1'0133
12376	Vin canadien rouge.....	Niagara Falls Co.....	29 1'0491	9 93	1'0644
6443	Catawba sucré.....	Felee Island Wine Co..	30 1'0339	9 93	1'0472
13089	Sauterne, sec.....	Barlow et Guestier.....	31 0'9906	9 93	1'0108
6437	Champagne.....	Mumm.....	32 1'0129	9 86	1'0288
13088	Porto, lies Pelées.....	J. S. Harrington et Cie, Brantford.	33 1'0424	9 79	1'0589
12369	Canadien pâle.....	Niagara Falls Co.....	34 1'0363	9 79	1'0514
W-9	Sauterne Catawba.....	Girardot.....	35 1'0000	9 79	1'0156
13083	Vin canadien rouge.....	Ontario Grape Co.....	36 1'0522	9 57	1'0675
13109	Haut Sauterne, sec.....	Lamière, Bordeaux.....	37 1'0085	9 57	1'0249
13075	Médoc, bordeaux.....	Lanoire.....	38 0'9938	9 50	1'0090
W-11	Bordeaux canadien.....	Girardot, Sandwich.....	39 9'9953	9 29	1'0082
12799	Steinwein, sec blanc.....	Krote, Coblenz.....	40 0'9927	9 21	1'0083
W-5	Sauterne sucré.....	Girardot.....	41 1'0093	9 21	1'0241
W-3	Vin de messe.....	Tournier.....	42 0'9932	9 07	1'0073
6436	Sauterne, sec.....	Calvet.....	43 0'9997	8 79	1'0137
13078	Médoc, bordeaux.....	Rodrique, Montréal....	44 0'9955	8 64	1'0131
W-2	Bordeaux.....	Importé, Tournier.....	45 0'9959	8 50	1'0093
13085	Xérés.....	M. Kilkeny, Montréal....	46 0'9922	8 43	1'0145
W-4	Vin de messe.....	Tournier.....	47 0'9972	8 36	1'0105
13663	Sauterne, sec.....	Barton et Guestier.....	48 0'9999	8 36	1'0139
6441	Bordeaux.....	DeLasa, cave privée....	49 0'9959	8 36	1'0092
13106	Sauterne, sec.....	Vigneau, Bordeaux.....	50 0'9991	8 29	1'0127
13101	St-Estéphe, bordeaux.....	Beaudry, Québec.....	51 0'9967	8 21	1'0105
13666	Liebframlich, 1876, blanc sec.	Deinhardt.....	52 0'9970	8 21	1'0110
6640	Sauterne, sec.....	Hanappier, Bordeaux....	53 1'0012	8 21	1'0133

Total des principes fixes	Grammes.		Différences.	Sucre réducteur et sucre calculé d'après l'alcool en 100 cc. du moût d'origine.	Rapport du sucre aux matières solides autres que le sucre ramené à l'unité.	Observations.	Numéro de série.	
	Selon Balling.	Selon Hager.						
4	5	6	7	8	9	10		
8 828	7 77	7 890	6 825	1 065	39 445	37 04	Addition d'alcool.	1
4 200	3 66	3 440	2 333	1 107	33 993	30 71	do	2
6 681	5 85	5 938	4 336	1 602	35 176	21 95	do	3
7 950	6 97	7 692	6 592	1 100	37 252	33 87	do	4
3 225	2 92	3 772	2 158	1 614	30 518	18 91	do	5
4 225	3 68	3 570	1 118	2 452	28 818	11 75	do	6
2 825	2 48	2 452	1 808	0 644	29 348	45 57	do	7
4 175	3 64	3 235	2 051	1 184	28 511	24 08	do	8
8 024	7 04	7 980	7 117	0 863	32 657	37 82	do	9
4 500	3 96	5 358	3 403	1 955	28 483	31 56	do et emp. de suc. étr.	10
9 657	8 50	8 900	7 855	1 045	32 475	14 08	do	11
10 285	9 02	10 125	11 034	?	35 494	?	do	12
10 738	9 46	9 858	9 118	0 740	33 418	45 16	do et emp. de suc. étr.	13
7 097	6 23	6 385	Non dosé	—	—	—	do	14
11 571	10 18	10 533	9 139	1 394	33 139	23 77	do	15
11 476	10 10	11 190	9 965	1 225	33 505	27 35	Emploi de sucre étranger.	16
14 023	12 36	12 257	13 230	1 027	34 610	33 70	do	17
13 285	11 70	11 995	9 501	2 494	32 421	13 00	do	18
11 047	9 73	9 125	9 041	0 084	22 760	378 57	do	19
14 571	12 85	14 590	12 833	1 767	34 883	19 74	do	20
1 854	1 63	1 510	0 248	1 262	21 938	17 39	do	21
1 750	1 54	1 600	0 238	1 362	21 938	16 10	do	22
9 413	8 29	8 570	7 000	1 570	28 380	18 07	do	23
5 225	4 58	4 620	Non dosé	—	—	—	do	24
11 261	9 92	10 160	10 610	0 450	30 920	68 71	Emploi de sucre étranger.	25
16 418	14 50	14 915	14 486	0 429	35 106	81 83	do	26
11 142	9 81	10 943	8 730	2 195	29 050	18 23	do	27
3 325	2 92	2 775	1 415	1 860	21 715	15 97	do	28
15 697	13 86	14 475	13 028	1 447	32 888	22 73	do	29
11 619	10 22	11 330	10 840	0 490	30 700	62 65	do	30
2 700	2 37	2 355	0 710	1 645	20 670	12 56	Emploi probable de sucre étranger.	31
14 404	12 71	14 005	13 465	0 540	33 045	61 20	Emploi de sucre étranger.	33
12 619	11 12	11 710	10 986	0 724	30 666	42 34	do	34
3 900	3 42	3 328	2 100	1 228	21 680	17 65	do	35
16 418	14 50	16 260	12 930	3 330	32 070	9 63	do	36
6 219	5 45	5 588	4 531	1 057	23 671	22 39	do	37
2 250	1 98	2 050	0 293	1 757	19 293	10 98	do	38
2 050	1 81	1 980	0 244	1 736	18 824	10 84	do	39
2 075	1 83	1 620	0 146	1 474	18 566	12 59	do	40
6 024	5 29	5 208	3 928	1 280	22 348	17 46	Emploi de sucre étranger.	41
1 825	1 61	1 835	0 248	1 587	13 388	11 59	do	42
3 425	3 00	2 940	Non dosé	—	—	—	do	43
3 275	2 87	2 070	0 160	1 910	17 440	9 13	do	44
2 325	2 04	2 062	0 272	1 790	17 272	9 64	do	45
3 625	3 18	3 165	1 954	1 211	18 814	15 53	Emploi probable de sucre étranger.	46
2 625	2 31	2 120	0 992	1 128	17 812	15 79	do	47
3 475	3 04	2 870	0 215	2 655	16 935	6 38	do	48
2 300	2 02	1 950	0 165	1 785	16 885	9 45	do	49
3 175	2 79	2 355	0 447	1 908	17 027	8 92	do	50
2 625	2 31	2 265	0 282	1 983	16 702	8 42	do	51
2 750	2 42	2 225	0 199	2 026	16 619	8 20	do	52
3 325	2 92	2 930	Non dosé	—	—	—	do	53

TABLEAU II—

Numéro de l'échantillon.	Fabricant, embouteilleur ou vendeur.	Numéro de série.	Densité à 15° c.	Grammes d'alcool en 100 cc.	Densité du vin déalcoolisé.	
						1
12377	Chablis, sec blanc.....	A. Colquhoun, Winnipeg	54	0.9942	8.07	1.0079
W-3	Vin de messe.....	Girardot, Sandwich.....	55	0.9956	8.00	1.0084
12366	Nierstein, sec blanc.....	Deinhard et Cie.....	56	0.9959	8.00	1.0089
13076	Saint-Julien, Bordeaux.....	Brisson, Bordeaux.....	57	0.9953	7.93	1.0089
B-2	Bordeaux ordinaire.....	Bate et Cie, Ottawa.....	58	0.9968	7.87	1.0097
13694	Nierstein, sec blanc.....	Deinhard et Cie.....	59	0.9952	7.87	1.0092
12790	Haut Sauterne.....	Clarke, Bordeaux.....	60	0.9907	7.80	1.0091
13108	Saint-Estèphe, Bordeaux.....	J. McCone, Québec.....	61	0.9945	7.73	1.0106
18671	Saint-Julien, Bordeaux.....	Barton et Guestier.....	62	0.9969	7.73	1.0095
13077	Saint-Estèphe, Bordeaux.....	Courtyllon, Bordeaux.....	63	0.9952	7.73	1.0081
6438	Nierstein, sec blanc.....	F. Furlong, St-Jean, N-B.	64	0.9966	7.67	1.0091
13662	Saint-Julien, Bordeaux.....	Barton et Guestier.....	65	0.9965	7.67	1.0095
13104	Sauterne, sec blanc.....	Bergeron, Québec.....	66	1.003	7.67	1.0222
W-13	Niagara, sec blanc.....	Niagara Falls Wine Co.	67	0.9979	7.60	1.0101
6439	Margaux, Bordeaux.....	Johnston, Bordeaux.....	68	0.9932	7.53	1.0096
13112	Médoc (vieux) Bordeaux.....	Roumillac, Québec.....	69	0.9971	7.53	1.0101
13110	Graves, sec blanc.....	Johnston, Bordeaux.....	70	0.9977	7.47	1.0097
13102	Saint-Julien, Bordeaux.....	Johnston, Bordeaux.....	71	0.9971	7.33	1.0097
W-6	Sauterne sucré.....	Tournier.....	72	1.0252	7.27	1.0376
12372	Panillac, Bordeaux.....	Cie de la Baie d'Hudson, Winnipeg.....	73	0.9969	7.13	1.0088
13081	Porto.....	Gantier, Montréal.....	74	1.0061	6.71	1.0149
13086	Sauterne.....	Lanoire, Bordeaux.....	75	0.9939	6.64	1.0089
13105	Saint-Julien, Bordeaux.....	Paré, Québec.....	76	0.9971	6.36	1.0077
13087	Canadien.....	Daoust, Montréal.....	77	1.0327	5.69	1.0416

Suite.

Total des principes fixes		Grammes.		Différences.	Sucre réducteur et sucre calculé d'après l'alcool en 100 cc. du moût d'origine.	Rapport du sucre aux matières solides autres que le sucre ramenées à l'unité.	Observations.	Numéro de série.
Selon Baling.	Selon Hager.	Matières solides en 100 cc. d'après le procédé à la chrysolite.	Sucre réducteur en 100 cc. exprimé en dextrose.					
4	5	6	7	8	9	10		
1.975	1.75	1.488	0.097	1.391	16.237	11.67	Addition probable d'alcool.	54
2.100	1.85	1.902	0.622	1.280	16.622	13.00	Emploi probable de sucre étranger.	55
2.225	1.96	1.790	0.117	1.673	16.117	9.63		56
2.225	1.96	1.850	0.194	1.756	16.054	9.13		57
2.425	2.14	2.110	0.228	1.881	15.969	8.48		58
2.300	2.02	2.035	0.117	1.918	15.857	8.27		59
2.275	2.00	2.120	0.277	1.843	15.877	8.61		60
2.650	2.33	2.105	0.233	1.872	15.693	8.33		61
2.375	2.09	2.025	0.272	1.753	15.732	8.97		62
2.205	1.79	1.670	0.181	1.489	15.641	10.50		63
2.275	2.00	1.990	0.107	1.883	15.447	8.20		64
2.375	2.09	2.063	0.219	1.841	15.559	8.43		65
3.050	2.68	3.250	0.865	2.385	16.205	6.80		66
2.525	2.23	2.065	0.933	1.132	16.133	14.25	Addition probable d'alcool.	67
2.400	2.11	2.040	Non dosé.	—	—	—		68
2.525	2.23	2.110	0.190	1.920	15.255	7.94		69
2.425	2.14	2.025	0.374	1.651	15.314	9.28		70
2.425	2.14	2.232	0.165	1.077	14.825	7.17		71
9.316	8.21	8.098	7.477	0.621	22.017	35.45	Emploi de sucre étranger.	72
2.200	1.94	1.875	0.243	1.632	14.503	8.88		73
3.725	3.27	3.830	1.711	2.119	15.131	7.14	Fermenté en bouteille.	74
2.225	1.96	1.812	0.292	1.520	13.572	8.93		75
1.925	1.70	1.550	0.355	1.195	13.075	10.95		76
10.285	9.02	9.892	7.681	2.191	19.061	8.69		77

ANNEXE O.

BULLETIN N° 39.—ENGRAIS EN VENTE, 1894.

Monsieur E. MIALL,

Commissaire du revenu de l'intérieur.

MONSIEUR,—Le 5 mars dernier je vous présentais mon rapport sur les engrais agricoles pour 1894, dont l'administration avait reçu des échantillons à la date du 31 janvier. Depuis lors, en conformité de vos instructions, quatre-vingt-trois échantillons ont été pris sur les engrais offerts en vente dans différentes parties du pays. Les analystes officiels ont examiné ces échantillons, et le tableau qui accompagne le présent rapport contient les résultats qu'ils ont obtenus à l'analyse.

On trouvera dans ce tableau, en regard du nom de chaque marque, trois lignes de chiffres. La première donne les détails garantis par le fabricant ; la seconde, les résultats d'analyse accusés par les analystes de district ; la troisième est fournie par l'analyse des types déposés au département au commencement de l'année. Dans les cas où il n'a pas été soumis d'échantillons par le fabricant ou le vendeur, la première et la troisième ligne sont en blanc. Je regrette de dire que sur les quatre-vingt-trois échantillons recueillis vingt-neuf sont dans ce cas ; et je prends la liberté d'attirer votre attention sur les progrès que fait dans le pays la vente illégale d'engrais non déposés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOMAS MACFARLANE,

Analyste en chef.

2 août 1894.

RÉSULTATS de l'examen

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	NOM ET ADRESSE DU		Nom ou marque de l'engrais.	Azote	
		Vendeur.	Fabricant ou fournisseur, d'après le vendeur.		Total, y compris l'acide nitrique et l'ammoniac, lorsqu'il y en a.	Total exprimé en ammoniac.
1894.		<i>Dartmouth, N.-E.</i>			pour 100.	pour 100.
12 mai.	14224	R. Settle.....	Jack et Bell, Halifax	<i>Potato Phosphate—</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	3·71 à 4·24 3·60 2·89	3·52
12 "	14225	R. Settle.....	do ..	<i>Ceres Superphosphate—</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	2·01 à 2·68 2·52 2·36	2·87
12 "	14226	E. M. Walker.....	Pacific Guano Co., Boston.	<i>Pacific Guano—</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	2·75 à 3·50 4·25 3·95	4·79
14 "	14227	T. Gentles et Fils.....	Pidgeon Fertilizer Co., Windsor, N.-E.	<i>Eureka Phosphate—</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	3 à 4 3·32 2·56	3·11
14 "	14228	Saunders, Halifax.....	Carter, Londres, Ang.	<i>Carrier's Fertilizer—</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 2·93
		<i>Yarmouth, N.-E.</i>				
16 "	14229	Farmers' and Citizens' Co-operative Co.	Bowker Fertilizer Co., New-York et Boston.	<i>Bowker's Bone Meal—</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 4·37
16 "	14230	Farmers' and Citizens' Co-operative Co.	Provincial Chemical Fertilizer Co., St-Jean, N.-E.	<i>Potato Phosphate—</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 3·75
16 "	14231	Farmers' and Citizens' Co-operative Co.	do ..	<i>Imperial Superphosphate—</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 3·22
32 "	14232	E. Allan.....	Jack et Bell, Halifax	<i>Apple Tree Phosphate—</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	3·25 à 4·03 3·81 2·92	3·54
16 "	14233	Farmers' and Citizens' Co-operative Co.	W. P. Churchill, Yarmouth.	<i>Ground Bone—</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	5·20 4·62 3·80	4·62
16 "	14234	Farmers' and Citizens' Co-operative Co.	Provincial Chemical Fertilizer Co.	<i>Bone Meal—</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 4·83
		<i>Digby, N.-E.</i>				
17 "	14235	E. Burnham.....	Bradley Fertilizer Co., Boston.	<i>Potato Fertilizer—</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 3·02
17 "	14236	E. Burnham.....	G. C. Miller, Middleton, N.-E.	<i>Bone Fertilizer—</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	3½ à 4½ 3·91 3·29	4·00

de 83 échantillons d'engrais.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.								Numéro de l'échantillon.	Analyste.
Acide phosphorique					Potasse.	Humidité.			
Soluble dans l'eau.	Rétrogradé ou citrate soluble.	Insoluble.	Total.	Total utilisable.					
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.			
2·79	0·82	3·97	7·58	7·99	4·70 à 5·21	18·75	14224	Maynard Bowman, analyste officiel, Halifax.	
3·20			7·99	7·99	4·81	17·45			
2·48			10·22		2·14 à 2·44	14·26	14225	do	
3·33	1·98	5·24	10·55	10·55	2·10	12·15			
7 à 9	1½ à 3	2 à 4	10½ à 16		2 à 3½	15 à 18·75	14226	do	
5·82			11·88		2·82	12·96			
5·88	4·61	1·08	11·57		1·68	0·50	14227	do	
6 à 8			8·56	10 à 12	1·75	15·00			
2·86			8·56		1·75	15·00	14227	do	
3·52	1·60	2·24	7·36	7·36	1·24	15·90			
1·44			19·44			4·90	14228	do	
			20·66			6·26	14229	do	
6·02			12·12		1·42	17·73	14230	do	
6·39			11·09		2·90	16·45	14231	do	
2·99			6·95		6·53 à 8·00	19·87	14232	do	
3·33	1·34	2·69	7·36	7·36	6·93	16·95			
			20·14			10·12	14233	do	
			20·47	20·47		8·60			
			20·01			7·38	14234	do	
5·48			10·68		1·86	14·77	14235	do	
0·39			19·25 à 21		2½ à 3	7·65	14236	do	
0·45	4·67	14·07	19·62	19·19	1·74	7·10			

RÉSULTATS de l'examen

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	NOM ET ADRESSE DU		Nom ou marque de l'engrais.	Azote	
		Vendeur.	Fabricant ou fournisseur, d'après le vendeur.		Total, y compris l'acide nitrique et l'ammon. lorsqu'il y en a.	Total, exprimé en ammoniaque.
1894.		<i>Digby, N.-E.</i> —Suite.			p. 100.	p. 100.
17 mai.	14237	E. Burnham.....	Bradley Fertilizer Co.	<i>New Method</i> — Garanti..... Trouvé..... Type.....		3.73
		<i>Middleton, N.-E.</i>				
19 do	14238	G. C. Miller.....	Vendeur.....	<i>Bone Fertilizer</i> — Garanti..... Trouvé..... Type.....		3½ à 4½ 3.01 4.00
19 do	14239	G. C. Miller.....	do.....	<i>Potato Fertilizer</i> — Garanti..... Trouvé..... Type.....		3.29 4 à 5 2.79 3.05
19 do	14240	O. Wheelock.....	Pidgeon Fertilizer Co., Windsor, N.-E.	<i>Potato Manure</i> — Garanti..... Trouvé..... Type.....		2.51 4 à 5 3.81 3.90
21 do	14241	Pidgeon Fertilizer Co., Windsor, N.-E.	Vendeurs.....	<i>Ground Bone</i> — Garanti..... Trouvé..... Type.....		3.21 3.05 à 4 4.98 4.83
		<i>Hantsport.</i>				
21 do	14242	J. B. North.....	Pidgeon Fertilizer Co.	<i>Ground Bone</i> — Garanti..... Trouvé..... Type.....		3.98 3.05 à 4 3.84 4.83
21 do	14243	H. Salter.....	Vendeur.....	<i>Excelsior Grain Fertilizer</i> — Garanti..... Trouvé..... Type.....		3.98 3.51
21 do	14244	J. Smith, Falmouth, N.-E.	H. Salter, Hantsport.	<i>Potato Fertilizer</i> — Garanti..... Trouvé..... Type.....		0.71 3.21 0.86
		<i>Truro, N.-E.</i>				
23 do	14245	Archibald et Blanchard.	Vendeurs.....	<i>Ground Bone</i> — Garanti..... Trouvé..... Type.....		3.93
23 do	14246	S. Archibald et Fils...	do.....	<i>Ground Bone</i> — Garanti..... Trouvé..... Type.....		3.69 3.99 4.48
		<i>St. John, N.-B.</i>				
5 avril.	6460	J. McMulkin.....	E. Frank Coe, New-York.	<i>Standard Fertilizer</i> — Garanti..... Trouvé..... Type.....		1.72
5 do	6461	J. McMulkin.....	do.....	<i>Grass and Grain Fertilizer</i> — Garanti..... Trouvé..... Type.....		1.31

Revenu de l'Intérieur—Substances alimentaires.

de 83 échantillons d'engrais—*Suite.*

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.							Numéro de l'échantillon.	Analyste.
Acide phosphorique					Potasse.	Humidité.		
Soluble dans l'eau.	Rétrogradé ou citrate soluble.	In-soluble.	Total.	Total utilisable.				
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
5.74			10.86		3.57	16.00	14237	Maynard Bowman, analyste officiel, Halifax.
1.05			19.25 à 21		2½ à 3		14238	do
0.45	4.67	14.07	16.59 19.19	19.19	3.75 1.74	8.65 7.10		
7.89			9 à 11	8 à 10	6½ à 8		14239	do
7.99			8.39 7.99	7.99	5.42 5.79	16.31 17.40		
1.52			5.46	5 à 6	6 à 8		14240	do
2.56	1.02	2.30	5.88	5.88	4.25 4.11	17.29 12.40		
			23½ à 24		.01 à .02		14241	do
	7.68	16.44	23.84 24.12			10.10 9.65		
			23½ à 24		.01 à .02		14242	do
	7.68	16.44	21.16 24.12			8.29 9.65		
1.84			5.42		2.74		14243	do
5.26			6.42		2.12		14244	do
2.40	1.12	0.16	3.68	3.68	3.18	10.60		
			20.82			9.69	14245	do
			20.22			9.61	14246	do
	6.08	12.79	18.87	18.87		8.90		
7.38	2.30	2.75	12.43		1.21		6460	Le professeur E. B. Kenrick, analyste officiel, Winnipeg
7.48	3.57	2.92	13.97		1.67		6461	

RÉSULTATS de l'examen

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	NOM ET ADRESSE DU			Azote	
		Vendeur.	Fabricant ou fournisseur, d'après le vendeur.	Nom ou marque de l'engrais.	Total y compris l'acide nitrique et l'ammon., lorsqu'il y en a.	Total exprimé en ammoniaque.
					p. 100.	p. 100.
1894.		<i>Saint-Jean, N.-B.</i>				
5 avril.	6462	J. Horncastle et Cie....	T. Reid, Saint-Jean.	<i>Reid's Superphosphate—</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 5.95 2.88 2.91 3.55
5 "	6463	Provincial Chemical Fertilizer Co.	Vendeurs.....	<i>Bone Meal—</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 3.25
		<i>Sussex, N.B.</i>				
12 "	6464	S. H. White et Cie.	Nichols Chemical Co.	<i>Royal Canadian—</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 4.65 3.48	4 à 5 4.22
12 "	6465	J. A. Campbell.....	Pidgeon Fertilizer Co., Windsor, N.-E.	<i>Eureka Phosphate—</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 2.01 2.56	3 à 4 3.11
19 "	6466	D. Semple, Florenceville-Est.	J. S. Reese et Cie, Baltimore, Md., E.-U.	<i>Pilgrim Brand—</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 1.29
		<i>Woodstock, N.-B.</i>				
20 "	6467	Union Foundry Co.	E. Frank Coe.....	<i>Standard Brand—</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 1.86
20 "	6468	W. F. Dibblee et Fils. .	Bradley Fertilizer Co.	<i>Bradley's X L Superphosphate—</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	2.07 à 2.90 2.51 2.10	2½ à 3½ 2.55
		<i>Frédéricton.</i>				
21 "	6469	D. W. Hoegg.....	Provincial Chemical Fertilizer Works, Saint-Jean.	<i>Imperial Superphosphate—</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 1.69
21 "	6470	G. Hatt et Fils.....	Jack et Bell, Halifax	<i>Cereals Superphosphate—</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 2.21 2.36	2.01 à 2.68 2.87
21 "	6471	J. F. Vanbuskirk.....	Pidgeon Fertilizer Co., Windsor, N.-E.	<i>Potato Manure—</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 2.70 3.21	4 à 5 3.90

de 83 échantillons d'engrais—Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.								Analyste.
Acide phosphorique					Potasse.	Humidité.	Numéro de l'échantillon.	
Soluble dans l'eau.	Rétrogradé ou citrate soluble.	In-soluble.	Total.	Total utilisable.				
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
0.39	2.96	10.15	13.50	6462	Le professeur E. B. Kenrick.
1.65	4.56	7.75	13.95	1.05		
0.16	4.73	7.55	12.44	12.44	1.39	24.15		
0.31	9.70	14.30	24.31	6463	
8.93	1.03	1.40	11.36	9 à 11	5 à 6	6464	
7.80	1.79	2.24	11.83	9.59	5.71	9.50	
6 à 8	3.30	2.47	10 à 12	2½ à 3	6465	
2.88	1.60	2.24	8.65	7.36	2.06	15.90	
3.52	1.60	2.24	7.36	7.36	1.24	6466	
2.45	6.71	0.95	10.11	2.82	
7.88	2.68	2.10	12.66	1.67	6467	
8.73	1.82	1.73	10 à 12	1 à 2	6468	
8.32	1.12	1.75	12.28	11.20	2.16	13.65	
7.40	1.35	3.02	11.77	1.82	6469	
5.01	0.67	3.20	8.88	2.14 à 2.44	6470	
3.33	1.98	5.24	10.55	10.55	2.37	12.15	
3.15	1.72	2.15	7.02	5 à 6	6 à 8	6471	
2.56	1.02	2.30	5.88	5.88	4.11	12.40	

RÉSULTATS de l'examen

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	NOM ET ADRESSE DU		Nom ou marque de l'engrais.	Azote	
		Vendeur.	Fabricant ou fournisseur, d'après le vendeur.		Total y compris l'acide nitrique et l'ammoniaque lorsqu'il y en a.	Total exprimé en ammoniac.
1894.		Covansville, P. Q.			p. 100.	p. 100.
10 avril.	13176	Boright et Teel	Standard Fertr. Co., Smith's Falls, Ont.	Special Fertilizer— Garanti..... Trouvé..... Type.....	3½ à 4½ 3 80 4 04	3 33
10 "	13177	Boright et Teel	do	Standard Fertilizer— Garanti..... Trouvé..... Type.....	2½ à 3½ 2 08 3 37	2 78
		Sherbrooke.				
11 "	13178	Lucke et Mitchell	Nichols et Cie, Capelton, Ont.	Victor— Garanti..... Trouvé..... Type.....	2 à 3 2 09 2 66	2 19
11 "	13179	Lucke et Mitchell	do	Reliance— Garanti..... Trouvé..... Type.....	2 à 3 1 79 2 60	2 14
11 "	13180	Lucke et Mitchell	do	Royal Canadian— Garanti..... Trouvé..... Type.....	4 à 5 3 48 4 22	3 48
11 "	13181	Coderre Fils et Cie	Pacific Guano Co., Boston.	Soluble Pacific Guano— Garanti..... Trouvé..... Type.....	2 75 à 3 50 3 95 4 79	3 95
		Stanstead, P. Q.				
12 "	13182	H. A. Channell	Nichols et Cie, Capelton.	Royal Canadian— Garanti..... Trouvé..... Type.....	4 à 5 4 70 4 22	3 48
" 12	13183	C. H. Taylor	Pacific Guano Co., Boston.	Pacific Guano— Garanti..... Trouvé..... Type.....	2 75 à 3 50 2 72 4 79	3 95
		Waterloo, P. Q.				
13 "	13184	Allan, Taylor et Cie	Nichols et Cie, Capelton, Qué.	Royal Canadian— Garanti..... Trouvé..... Type.....	4 à 5 2 47 4 22	3 48
13 "	13185	Allan, Taylor et Cie	do	Reliance— Garanti..... Trouvé..... Type.....	2 à 3 2 39 2 60	2 14
13 "	13186	Robinson et Tenny	do	Royal Canadian— Garanti..... Trouvé..... Type.....	4 à 5 4 35 4 22	3 48
13 "	13187	Robinson et Tenny	Standard Chem. Fertilizer Co., Smith's Falls, Ont.	Special— Garanti..... Trouvé..... Type.....	3½ à 4½ 3 33 4 04	3 33
13 "	13188	Robinson et Tenny	do	Standard Fertilizer— Garanti..... Trouvé..... Type.....	2½ à 3½ 2 78 3 37	2 78

de 83 échantillons d'engrais—Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.							Numéro de l'échantillon	Analyste.
Acide phosphorique					Potasse.	Humidité.		
Soluble dans l'eau.	Rétrogradé ou citrate soluble.	Insoluble.	Total.	Total utilisable.				
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
10 à 12	8 à 10	6 à 9	10 à 12	8 à 10	6 à 9	11 00	13176	Le Dr J. B. Edwards, analyste officiel, Montréal.
5 28	1 28	4 31	10 87	9 81	6 23	11 00		
8 76	1 05	3 62	13 43	9 81	8 05	4 45		
11 à 13	9 à 11	2 à 2½	11 à 13	9 à 11	2 à 2½	15 04	13177	
6 72	2 55	5 28	14 55	11 39	2 99	15 04		
9 72	1 67	4 60	15 99	11 39	2 82	5 01		
7 à 9	3 à 4	3 à 4	7 à 9	3 à 4	3 à 4	10 75	13178	
6 24	0 95	3 36	10 55	8 64	3 96	10 75		
7 36	1 28	3 32	11 96	8 64	3 57	10 50		
6 à 7	2 à 3	2 à 3	6 à 7	2 à 3	2 à 3	11 95	13179	
5 28	2 87	3 68	11 83	7 48	2 29	11 95		
2 68	4 80	2 56	10 04	7 48	2 55	12 70		
9 à 11	5 à 6	5 à 6	9 à 11	5 à 6	5 à 6	10 05	13180	
9 43	1 61	2 39	13 43	9 59	5 33	10 05		
7 80	1 79	2 24	11 83	9 59	5 33	9 50		
7 à 9	1½ à 3	2 à 4	10½ à 16	2 à 3½	15 à 18 75	13 80	13181	
6 88	3 03	1 60	11 51	1 68	13 80	0 50		
5 88	4 61	1 08	11 57	1 68	0 50	0 50		
9 à 11	5 à 6	5 à 6	9 à 11	5 à 6	5 à 6	10 70	13182	
7 51	1 76	2 72	10 23	6 85	6 85	10 70		
7 80	1 79	2 24	11 83	9 59	5 33	9 50		
7 à 9	1½ à 3	2 à 4	10½ à 16	2 à 3½	15 à 18 75	14 30	13183	
5 28	4 14	2 57	11 99	2 70	14 30	0 50		
5 88	4 61	1 08	11 57	1 68	0 50	0 50		
9 à 11	5 à 6	5 à 6	9 à 11	5 à 6	5 à 6	11 00	13184	
8 31	1 13	2 39	11 83	3 13	3 13	11 00		
7 80	1 79	2 24	11 83	9 59	5 33	9 50		
6 à 7	2 à 3	2 à 3	6 à 7	2 à 3	2 97	9 75	13185	
7 35	1 13	4 31	12 79	7 48	2 97	9 75		
2 68	4 80	2 56	10 04	7 48	2 55	12 70		
9 à 11	5 à 6	5 à 6	9 à 11	5 à 6	5 à 6	11 25	13186	
9 11	33	2 55	11 99	4 13	4 13	11 25		
7 80	1 79	2 24	11 83	9 59	5 33	9 50		
10 à 12	8 à 10	6 à 9	10 à 12	8 à 10	6 à 9	13 75	13187	
5 12	0	3 77	8 89	7 13	7 13	13 75		
8 76	1 05	3 62	13 43	9 81	8 05	4 45		
11 à 13	9 à 11	2 à 2½	11 à 13	9 à 11	2 à 2½	15 00	13188	
6 24	1 27	3 68	11 19	11 39	2 28	15 00		
9 72	1 67	4 60	15 99	11 39	2 82	5 01		

RÉSULTATS de l'examen

Revenu de l'Intérieur—Substances alimentaires.

de 83 échantillons d'engrais—Suite.

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	NOM ET ADRESSE DU		Nom ou marque de l'engrais.	Azote	
		Vendeur.	Fabricant ou fournisseur, d'après le vendeur.		Total, y compris l'acide nitrique et l'ammoniaq. lorsqu'il y en a.	Total exprimé en ammoniaque.
1894.		Montréal.			p. 100.	p. 100.
26 avril.	13189	W. Evans.	Nichols et Cie.	Bone Phosphate—Garanti. Trouvé. Type.		
26 "	13190	W. Evans.	W. A. Freeman, Hamilton.	Bone Meal—Garanti. Trouvé. Type.	5.24	3 à 5 5.33 6.37
27 "	13191	Brodie et Harvie.	Standard Fertilizer Co., Smith's Falls, Ont.	No. 1 Fertilizer—Garanti. Trouvé. Type.	2.41	1 1/2 à 2 1/2 2.93
27 "	13192	Brodie et Harvie.	do	Fruit Tree Fertilizer—Garanti. Trouvé. Type.	2.74	2 à 3 2.64 3.33
27 "	14053	W. A. Freeman, Hamilton, O.	Vendor.	Bone and Potash—Garanti. Trouvé. Type.	2.46	2 à 3 3.86 2.99
27 "	14054	W. A. Freeman, Hamilton, O.	do	Potato Manure—Garanti. Trouvé. Type.	3.50	3 à 4 4.91 4.25
27 "	14055	W. A. Freeman, Hamilton, O.	do	Pure Bone Meal—Garanti. Trouvé. Type.	5.24	3 à 5 5.09 6.37
27 "	14056	W. A. Freeman, Hamilton, O.	do	Early Vegetable—Garanti. Trouvé. Type.	6.56	6 à 8 4.20 7.97
27 "	14057	W. A. Freeman, Hamilton, O.	do	Sure Growth—Garanti. Trouvé. Type.	4.12	3 1/2 à 5 3.32 5.01
19 "	14058	Wm. Rennie, Toronto.	W. Davies, Toronto.	Blood Manure—Garanti. Trouvé. Type.	7.04	8.70 6.88 8.55
19 "	14059	Steele, Briggs, Co., Toronto.	Marcon	Nitrate of Soda—Garanti. Trouvé. Type.	15.12	19.00 18.36
19 "	14060	Steele, Briggs, Co., Toronto.	Marcon	H. et E. Albert, Londres, Angleterre. Thomas Phosphate Powder—Garanti. Trouvé. Type.	0.10	0.12
19 "	14061	Steele, Briggs, Co., Toronto.	Marcon	Nichols Chem'l. Co., Capelton, Que. Royal Canadian—Garanti. Trouvé. Type.	3.48	4 à 5 4.77 4.22

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.								Numéro de l'échantillon.	Analyste.
Acide phosphorique					Potasse.	Humidité.			
Soluble dans l'eau.	Rétrogradé ou citrate soluble.	In-soluble.	Total.	Total utilisable.					
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.			
11.99	3.21	3.98	19.18	15 à 17	12.60		13189	Le Dr J.B. Edwards.	
14.07	0.32		14.39	14.39	17.00				
			23 à 25				13190		
0.08	8.48	14.07	22.55		7.20				
	6.72	16.71	23.51	23.51	7.60				
			12 à 14	9 à 11	1 à 1 1/2		13191		
8.00	2.23	3.20	13.43	1.78	17.4				
10.68	1.47	5.12	17.27	12.15	1.95	5.40			
			10 à 12	8 à 10	8 à 10		13192		
4.48	2.23	4.80	11.51	10.04	8.86	9.9			
8.64	1.40	3.84	13.88	10.04	9.81	4.30			
			9 à 10		6 à 8		14053		
4.60	1.80	2.30	8.70	9.28	2.96	9.90		Le Dr W. H. Ellis,	
3.92	2.08	3.28	9.28	9.28	16.18	1.55		analyste officiel,	
			8 à 10		5 à 7		14054	Toronto.	
5.60	2.46	1.79	9.85	10.56	5.23	5.90			
5.60	3.36	1.60	10.56	10.56	8.69	4.55			
			23 à 25				14055		
trace.	9.73	13.69	23.42	23.51	0.23	8.10			
0.08	6.72	16.71	23.51	23.51		7.60			
			9 à 10		6 à 8		14056		
7.33	1.63	1.024	9.98	7.12	8.69	8.88			
5.76	0.57	0.79	7.12		10.18	1.55			
			8 à 10		3 à 4		14057		
5.93	3.09	0.96	9.98		1.95				
5.99	3.93	1.92	11.84	11.84	5.18	2.25			
			8.00				14058		
0.37	5.61	5.25	11.20	9.16	0.31	4.68			
			9.16		0.37	9.07			
						1.45	14059		
						0.15		Contient 95 p. 100 de nitrate de soude.	
							14060		
0.0	2.94	6.97	9.91		0.17	0.100			
0.0	8.57	7.80	16.37			0.25			
				9 à 11	5 à 6		14061		
7.26	2.33	1.03	10.62		6.57	7.21			
7.80	1.79	2.24	11.83		5.33	9.50			

RÉSULTATS DE L'EXAMEN

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	NOM ET ADRESSE DU		Nom ou marque de l'engrais.	Azote	
		Vendeur.	Fabricant ou fournisseur, d'après le vendeur.		Total, y compris l'acide nitrique et l'ammoniaque lorsqu'il y en a.	Total exprimé en ammoniaque.
1894.					p. 100.	p. 100.
19 avril.	14068	J. S. Pearce et Cie, Lon.	Michigan Carbon Works, Détroit.	<i>Bone Meal</i> —Garanti..... Trouvé..... Type.....	1.48	1.79
19 "	14069	J. Tanton, London.....	W. A. Freeman, Hamilton.	<i>Farmer's Pride</i> —Garanti..... Trouvé..... Type.....	3.08	3.74
19 "	14070	J. Tanton, London.....	do do	<i>Grape Food</i> —Garanti..... Trouvé..... Type.....	3.86	4.68
19 "	14071	J. Tanton, London.....	do do	<i>Animal Fertilizer</i> —Garanti..... Trouvé..... Type.....	6.07	7.36
19 "	14079	J. S. Pearce et Cie.....	F. Rowlin, Hamilton	<i>Animal Fertilizer</i> —Garanti..... Trouvé..... Type.....	7.81	9.48
19 "	14080	J. S. Pearce et Cie	do do Woodstock, Ont.	<i>Bone Meal</i> —Garanti..... Trouvé..... Type.....	6.22 2.98	7.55 3.62
18 "	12976	J. Pike.....	Steele, Briggs, Marcon Co., Toronto.	<i>Guano</i> —Garanti..... Trouvé..... Type.....	2.00	2.43
18 "	12977	J. Pike.....	do	<i>Bone Dust</i> —Garanti..... Trouvé..... Type.....	3.05	3.70
18 "	12978	J. L. Grant et Cie, Ingersoll, Ont.	Vendeurs.....	<i>Champion</i> —Garanti..... Trouvé..... Type.....	6.68 7.05 7.68	9.00 8.56 9.33
18 "	12979	J. L. Grant et Cie, Ingersoll, Ont.	do	<i>Ingersoll Fertilizer</i> —Garanti..... Trouvé..... Type.....	6.68 7.40 7.97	9.00 8.99 9.66
18 "	12980	J. Tanton	W. A. Freeman, Hamilton.	<i>Farmer's Pride</i> —Garanti..... Trouvé..... Type.....	3.57	4.34
18 "	12981	J. Tanton.....	W. A. Freeman, Hamilton.	<i>Animal Fertilizer</i> —Garanti..... Trouvé..... Type.....	4.66	5.66
18 "	12982	Pearce et Cie.....	Michigan Carbon Works, Détroit, Mich.	<i>Bone Meal</i> —Garanti..... Trouvé..... Type.....	2.98	3.62

de 83 échantillons d'engrais—*Suite.*

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.							Numéro de l'échantillon.	Analyste.
Acide phosphorique					Potasse.	Humidité.		
Soluble dans l'eau.	Rétrogradé ou citrate soluble.	Insoluble.	Total.	Total utilisable.				
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
0.00	9.08	21.37	30.45		0.097	3.05	14068	Dr W. H. Ellis.
2.47	3.87	2.62	8.96		2.40	2.26	14069	
3.60	6.51	1.15	11.26		3.50	3.28	14070	
2.20	3.82	3.58	9.60		0.54	3.55	14071	
0.53	7.98	2.56	11.07		0.35	6.35	14079	
0.40 traces.	9.33 8.15	3.83 12.48	28.30 13.56 20.63	20.63	0.33 0.12	5.15 9.45	14080	
0.57	8.21	14.38	21.16		0.40	6.60	12976	F. T. Harrison, analyste officiel, London, Ont.
0.32	5.95	13.82	20.09			5.70	12977	
0.83 trace.	4.04 5.11	7.99 7.36	3.90 12.86 12.47	12.47	5.00 2.11 3.15	6.80 4.95 7.45	12978	
0.96 trace.	4.07 5.95	8.53 8.76	3.99 13.56 14.71	14.71		8.05	12979	
2.05	2.82	4.47	9.34		2.47	2.10	12980	
2.17	6.28	2.55	11.00		0.50	3.05	12981	
0.38	4.35	21.62	26.36			5.05	12982	

RÉSULTATS de l'examen

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	NOM ET ADRESSE DU		Nom ou marque de l'engrais.	Azote	
		Vendeur.	Fabricant ou fournisseur, d'après le vendeur.		Total, y compris l'acide nitrique et l'an.mon. lorsqu'il y en a.	Total exprimé en ammoniac.
18 avril.	12983	London, Ont. Canadian Chemical Fertilizer Works.	Eux-mêmes	Superphosphate— Garanti Trouvé Type		
18 " "	12984	Canadian Chemical Fertilizer Works.	do	Prolific Brand— Garanti Trouvé Type	2:00 2:48 2:04	
19 " "	12985	Geo. Keith	Importé	Guano— Garanti Trouvé Type	2:04 2:48 2:92	3:55
19 " "	12986	Geo. Keith		Fertilizer (made from oil cake)— Garanti Trouvé Type		5:96 7:24
16 mai.	14229	Farmers' and Citizens' Co-operative Co.	Bowker Fertilizer Co. Boston.	Bowker's Bone Meal— Garanti Trouvé Type		4:10
16 " "	14230	Farmers' and Citizens' Co-operative Co.	Provincial Chemical Fert. Co., St-Jean, N.-B.	Potato Phosphate— Garanti Trouvé Type		2:01
16 " "	14231	Farmers' and Citizens' Co-operative Co.	do	Imperial Superphosphate— Garanti Trouvé Type		2:71
16 " "	14232	E. Allan	Jack et Bell, Halifax, N.-E.	Apple Tree Phosphate— Garanti Trouvé Type		3:25 à 4:03 3:27 2:92 3:54
16 " "	14233	Farmers' and Citizens' Co-operative Co.	W. P. Churchill, Yarmouth, N.-E.	Ground Bone— Garanti Trouvé Type		4:60 4:62

de 83 échantillons d'engrais—Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE							Numéro de l'échantillon.	Analyste.
Acide phosphorique					Potasse.	Humidité.		
Soluble dans l'eau.	Rétrogradé ou citrate soluble.	Insoluble.	Total.	Total utilisable.				
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
				11 à 13			12983	F. T. Harrison.
7:16 8:12	2:31 1:80	7:29 6:20	16:76 16:12	9:92		9:95 14:85		
3:84 4:48	1:41 1:60	3:71 3:52	8:96 9:60	6 à 7 6:08	2 à 3 1:87	2:22 4:60 6:65	12984	
					2:50	6:10	12985	
2:30	5:12	15:61	23:03				12986	
0:39	1:82	0:39	2:60		0:92	10:65	14229	Le Dr M. Fiset, analyste officiel, Québec.
2:40	3:23	16:95	22:58			5:82	14230	
7:20	0:83	6:87	14:90		4:29	17:34	14231	do
7:99	2:97	4:00	14:96		1:41	16:60	14232	do
4:64 3:33	2:80 1:84	3:67 2:69	11:11 7:36	7:36	6:53 à 8:00 7:99 6:93	19:46 16:95	14233	do
0:48	2:64 3:39	20:63 17:08	23:75 20:47	20:47		9:34 8:60		

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

DU

CANADA

POUR L'ANNÉE CIVILE

1894

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE

1895

Agriculture.

TABLE DES MATIÈRES.

RAPPORT DU MINISTRE :

	PAGE.
I. Observations générales.....	v
II. Agriculture :—	
Récoltes.....	v-vi
Commerce de bétail.....	vii
Importations.....	vii
Quarantaine du bétail dans la province de Québec et les provinces maritimes.....	vii
do en Ontario.....	viii
do au Nord-Ouest.....	viii
do en Colombie-Britannique.....	ix
Exportations de bétail.....	x
Envoi de bétail canadien en Europe.....	xi
Maladies des animaux.....	xi
Interdiction de l'entrée en Angleterre du gros bétail canadien.....	xii
Tuberculose.....	xii
Tuberculine.....	xiii
Maladie des bêtes à cornes dite de Pictou.....	xiii
Autres maladies.....	xiv
Gale des moutons.....	xiv
Maladies des porcs.....	xiv
Transport de bêtes à cornes des Etats-Unis en transit par le Canada.....	xiv
Les herd-books et stud-books canadiens aux Etats-Unis.....	xiv
Convention des commissaires du bétail du Massachusetts.....	xv
Arrêtés du conseil de l'année 1894.....	xv
Fermes expérimentales.....	xv
Laiteries.....	xvii
Beurre (exportation).....	xxi
Fromage do.....	xxi
Volaille et œufs.....	xxii
Foin pressé.....	xxiii
Pommes.....	xxiv
Culture du lin.....	xxv
Lards salés et fumés.....	xxvi
Entomologie.....	xxvi
La plante fourragère <i>Lathyrus</i>	xxviii
Mauvaises herbes.....	xxviii
Spécimens des bois du Canada.....	xxviii
Mousse à litière.....	xxviii
Vers à soie.....	xxix
Ginseng.....	xxix
Miel.....	xxx
Education des abeilles.....	xxx
"Pharmacopée Britannique".....	xxx
Arrow-root d'Australie.....	xxxii
Expositions :—	
Exposition d'Anvers.....	xxxii
do universelle Colombienne.....	xxxii
do internationale de Tasmanie.....	xxxij
do d'Atlanta.....	xxxii
do des Territoires du Nord-Ouest.....	xxxii
Sociétés d'agriculture.....	xxxii
Archives publiques.....	xxxiii

	PAGE.
III. Brevets d'invention.....	xxxiii
IV. Droits de propriété littéraire et artistique, marques de commerce, dessins de fabrique et marques de bois.....	xxxvii-viii
V. Police sanitaire	xxxviii
Travaux de l'année.....	xli
Variole.....	xlii-xliii
Résumé des rapports sur les quarantaines, etc.....	xliv-xlvii
VI. Statistique.....	xlvii
Statistique sanitaire.....	xlviii
do criminelle	xlix
Recensement.....	xlix
Annuaire (résumé statistique). . .	li
Statistique générale.....	li
LISTE DES ANNEXES :	
Quarantaine.	
do des bestiaux.	
Divers.	

Agriculture.

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

1894.

A Son Excellence le très honorable sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen : vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, en la pairie d'Ecosse : vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, en la pairie du Royaume-Uni ; baronet de la Nouvelle-Ecosse, etc., etc., gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de présenter le rapport du ministère de l'agriculture jusqu'au 31 octobre 1894.

I.—OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les lois relatives à l'administration de ce département qui ont été adoptées dans la session dernière, sont au nombre de deux :

Le chapitre 36, 57-58 Victoria, intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale."

Et le chapitre 37, 57-58 Victoria, intitulé : " Acte à l'effet de réprimer les ventes et marchés frauduleuses."

Le présent rapport offrira une vue générale des opérations des diverses branches de mon département, sous leurs titres respectifs. Il m'est agréable de reconnaître ici l'efficacité de tous les services.

II.—AGRICULTURE.

L'été de 1894 a été marqué, dans plusieurs régions du Canada, par une sécheresse extraordinaire. Dans le centre et l'ouest d'Ontario, les temps secs ont commencé un peu avant la récolte des blés d'automne, mais ces grains importants n'en ont point souffert. Le rendement a été bon, et même supérieur au rendement moyen des années passées. A l'égard des grains semés au printemps, la continuité de la sécheresse a eu sur eux cet effet, que la paille est restée courte, sans que les épis, toutefois, aient été sensiblement affaiblis. Partout, en Ontario, les froments prin

taniers ont dépassé le rendement moyen ; mais l'orge et l'avoine, bien que plus riches qu'en 1893, ont donné moins que les autres années. La récolte du foin a été légèrement au-dessous de la moyenne ; et sur la fin de l'été, la chaleur avait tellement desséché les pâturages, que la production laitière en a diminué un temps, jusqu'à ce que des pluies aient rendu enfin à l'herbe sa fraîcheur. Dans l'est d'Ontario, la terre a reçu une quantité suffisante de pluie pendant toute la saison ; et les récoltes des champs y ont été encourageantes. La récolte des fruits n'a pas été très abondante, mais, par contre, elle est en général de bonne qualité.

Dans la plupart des localités de Québec, la récolte des foins a été satisfaisante. L'avoine l'orge, les pois, le blé ont eu de bons rendements ; les échantillons sont plus beaux et leurs grains plus remplis qu'en années ordinaires. L'industrie beurrière et fromagère continue à prendre de l'extension dans cette province, et surtout les résultats obtenus en cette branche d'exploitation rurale sont encourageants.

Les provinces maritimes ont eu une bonne récolte de foin, serrée en temps propice ; mais par suite de la sécheresse prolongée qui a régné, après la fenaison, la paille a été courte et même en plusieurs endroits les céréales ont moins donné qu'on ne s'en était espéré ; seulement, le grain était bien développé et bien plein. Les surfaces consacrées à la culture des fruits, surtout dans la Nouvelle-Ecosse, s'étendent rapidement, et cette industrie, d'après les rapports, y est lucrative.

Au Manitoba, la récolte de blé a été meilleure que l'on ne s'y était attendu sur les premières apparences de la végétation ; et la qualité de grain exceptionnellement bonne. Les très bas prix auxquels le blé s'est maintenu ont eu une influence fâcheuse sur cette culture, et poussent beaucoup de cultivateurs à s'adonner davantage à la production d'autres récoltes, à l'élevage des moutons, des bêtes à cornes, des porcs, des volailles, ainsi qu'à la fabrication des laitages, notamment du beurre.

Dans l'est des Territoires du Nord-Ouest, les pluies ont été plus rares qu'au Manitoba ; et la sécheresse y a bien diminué le rendement moyen des céréales ; en certaines localités cependant, où il était tombé des ondées partielles, les récoltes ont été belles. Dans la plupart des régions du nord et de l'ouest de ces territoires, elles ont été très satisfaisantes.

Dans le climat littoral de la Colombie-Britannique, pour les sections qui n'ont pas été atteintes par les inondations désastreuses du mois de juin, l'année a été bonne. Mais les récoltes ont été pauvres dans les districts secs de l'intérieur, faute de pluies. Sur les basses terres situées dans les vallées des rivières et submergées pendant un temps, les récoltes en croissance ayant été détruites, les cultivateurs ont fait de secondes semailles de céréales aussitôt après le retrait des eaux ; mais les grains n'ont pu parfaitement mûrir. Le progrès des cultures de fruits dans la province est remarquable. Les houblonnières deviennent de plus en plus nombreuses. On s'occupe aussi davantage de l'élevage du bétail et de la fabrication des produits de laiterie.

Agriculture.

COMMERCE DE BÉTAIL.

IMPORTATIONS.

Les importations et inspections en Canada d'animaux vivants, pendant l'année dernière, d'après les rapports, se totalisent ainsi:—

Bêtes à cornes, 4,132; moutons, 36,771; cochons, 197; chevaux et mulets, 1,663. Ces importations se sont faites par les voies suivantes:—

	Bêtes à cornes.	Moutons.	Porcs.	Chevaux et mulets.
<i>Par mer.</i>				
Québec et Pointe-Lévis.....	17	299	22
Halifax.....	8	2	9
Saint-Jean, N.-B.....	2
Victoria, C.-B.....	*261	†29,897	180
<i>Par terre.</i>				
Ontario (Point Edward).....	22	44
Emerson et Gretna.....	262	363	131	671
Manitou.....	19	236
Deloraine.....	800	11
Fort-MacLeod.....	213
Maple-Creek.....	256	150
Montagne de Bois.....	48
Lethbridge.....	58	5,410	4
Estevan.....	181
Milk-River (Police à cheval du N.-O.).....	3,043
Kootenay, C.-B.....	3	141
Grand totaux.....	4,132	36,771	197	1,663

NOTE.—*200 pour la boucherie.

†Tous pour la boucherie.

QUARANTAINE DU BÉTAIL DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC ET LES PROVINCES MARITIMES.

Le tableau ci-dessous des importations de reproducteurs par les voies de Québec, d'Halifax et de Saint-Jean indique le nombre total des arrivages et le pays de leur destination:—

Pour le Canada—	1893.	1894.
Bêtes à cornes.....	12	27
Moutons.....	1,911	189
Porcs.....	17	22
Pour les Etats-Unis—		
Bêtes à cornes.....
Moutons.....	1,100	112
Porcs.....	2

Aucune constatation de maladie parmi ces animaux, qui sont sortis de quarantaine en état de santé parfaite, les bêtes à cornes après 90 jours de détention et les moutons au bout de 15 jours.

QUARANTAINE DU BÉTAIL EN ONTARIO.

Les importations d'animaux reproducteurs, à la quarantaine de Point-Edward, ont consisté en 22 bêtes à cornes, évaluées \$1,850, et 44 porcs, évalués \$1,270.

Le règlement de quarantaine du bétail n'admettant pas d'exceptions, il avait été décidé que les bêtes à cornes canadiennes présentées à l'Exposition universelle colombienne de Chicago seraient soumises, à leur retour en Canada, aux détentions ordinaires, et on avait en conséquence préparé des installations spéciales à Point-Edward pour les y recevoir et soigner. Il me fait plaisir d'ajouter que toutes sont restées en parfaite santé durant leur séjour en quarantaine jusqu'à leur sortie, à l'exception d'une seule, qui est morte d'une maladie ordinaire.

On a eu la preuve que la détention était judicieuse dans le cas des porcs revenus de Chicago, parmi lesquels, je regrette de le dire, le choléra a éclaté le 1er novembre, qui a duré jusqu'au 10 décembre 1893. L'affection était d'un type virulent; mais par un prompt isolement et un large emploi des substances désinfectantes, on a pu réduire la mortalité à un très faible chiffre, bien que quelques bêtes d'une rare qualité aient succombé aux effets du mal.

QUARANTAINE DU BÉTAIL AU NORD-OUEST.

Le nombre des animaux introduits, dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest pendant l'année, par les différents "ports" d'entrée, où ils ont subi l'inspection, est indiqué dans le tableau général ci-dessus, d'après les relevés des vétérinaires-inspecteurs attachés à ces stations. M. McFadden, vétérinaire-inspecteur à Emerson, m'informe que la qualité et la condition des animaux amenés par là étaient meilleures que les années précédentes. La ligne du Saut du chemin de fer canadien du Pacifique, laquelle traverse la frontière à North-Portal, ayant donné aux colons venant du South-Dakota ou des Etats voisins une voie pour entrer dans notre Nord-Ouest, ils ne sont plus obligés de faire passer leurs animaux par Emerson. D'où, à ce dernier point, une notable diminution dans le mouvement des admissions en quarantaine.

La réserve à fins de pâturages-quarantaines qu'un arrêté du conseil, du 17 septembre 1892, avait créée le long de la frontière, dans les Territoires du Nord-Ouest, a subi un changement en mai dernier; un nouvel arrêté, du 9 de ce mois, l'a délimitée comme il suit: "la réserve comprendra tout l'espace de forme triangulaire, borné à l'ouest par le cours principal de la petite rivière aux Saules; à l'est, par la fourche septentrionale de la même rivière; et au nord, par un ruisseau ou coulée qui se jette à cette fourche." Les causes qui nécessitaient le changement étaient l'éloignement où la réserve primitive se trouvait de la partie orientale du district qu'elle desservait, les difficultés d'accès, la rareté de l'eau, et les inconvénients auxquels la situation de la réserve soumettait la police à cheval chargée de l'exécution du règlement quarantenaire, et à laquelle il était difficile de surveiller efficacement cette région du pays.

Aux termes d'un arrêté du conseil, pris le 24 octobre 1894, il n'est permis aux importateurs de faire entrer des animaux aux quarantaines de North-Portal et d'Emerson, en hiver, qu'à leurs seuls risques et dépens; jusque-là, toute importation était interdite entre le 30 septembre et le 31 mars.

Agriculture.

QUARANTAINE DU BÉTAIL EN COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Le nombre de bêtes à cornes importées dans la Colombie-Britannique a été de 264, dont 261 sont venues par mer à Victoria et 3 ont été amenées par terre à Kootenay.

Le tableau suivant présente les chiffres comparatifs des importations de 1893 et de 1894:—

	1893	1894
A Victoria—		
Bêtes à cornes.....	7	261
Moutons.....	29,274	29,897
Chevaux.....	173	144
Cochons.....	2	—
Mulets.....	8	36
A Kootenay—		
Bêtes à cornes (de ferme).....	49	3
Chevaux.....	8	141

Il a paru désirable, dans l'intérêt des colons qui en venant s'établir dans la province de la Colombie-Britannique, amènent du bétail, de créer des stations de quarantaine à certains endroits, le long de la frontière internationale.

Vu la nature très montagnaise du pays et son inaccessibilité partout ailleurs qu'à certains points où il existe des passages, sentiers ou routes conduisant à l'intérieur, les lieux suivants ont été choisis comme les plus propres à servir de stations :

New-Westminster,	Fort-Shepherd,
Douglas,	Waneta,
Huntingdon,	Bedlington,
Osoyoos,	Kootenay.

Tous sont sièges de douane, hormis Fort-Shepherd.

On a demandé aux préposés de leurs douanes les informations les plus complètes sur le caractère du pays environnant, et un rapport sur les emplacements les mieux situés où établir les quarantaines.

ADMISSION D'ANIMAUX DE BOUCHERIE DANS LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Le printemps dernier, sur la nouvelle que l'interruption forcée des trains du C. P. R. par les inondations, produisait une disette de viande de boucherie à Vancouver et aux alentours, je crus devoir proposer un arrêté de Votre Excellence en conseil, contenant des arrangements temporaires pour permettre l'importation des États-Unis de bêtes à cornes destinées à être abattues dès leur arrivée à Vancouver. En l'absence de toute maladie contagieuse sur le littoral pacifique, et sous l'autorité de "l'Acte concernant les épizooties," l'arrêté qui fut pris à cette occasion autorisait à choisir et garnir de l'outillage nécessaire des lieux convenables pour l'abattage des animaux qui seraient importés pour les besoins immédiats de la consommation ; à condition que l'on aurait soin, après avoir bien fait entourer de clôtures les lieux choisis de les déclarer "infectés," et que les animaux menés à ces enclos n'en sortiraient pas vivants. Grâce à ces facilités, étendues à Nanaïmo, Kaslo et Nelson, les populations ont pu être approvisionnées de subsistances dont elles allaient manquer totalement. La permission toute temporaire d'importer le gros bétail sans le soumettre à aucune quarantaine, a été révoquée le 25 juillet, c'est-à-dire aussitôt après le rétablissement, dans la province, du transport des bêtes de boucherie expédiées par les autres provinces du Canada.

EXPORTATIONS DE BÉTAIL.

Voici, pour l'année civile de 1894, les exportations au Royaume-Uni de bétail vivant, relevées par les inspecteurs et entièrement effectuées par le port de Montréal:—

Bêtes à cornes.....	82,217
Moutons.....	121,304

Le tableaux comparatif ci-dessous donne les chiffres du mouvement d'exportation au Royaume-Uni pendant les dix dernières années:—

	Bêtes à cornes.	Moutons.
1884.....	61,843	67,197
1885.....	69,158	38,534
1886.....	64,555	94,297
1887.....	64,621	35,473
1888.....	60,828	46,167
1889.....	85,053	58,983
1890.....	122,182	43,780
1891.....	118,947	32,157
1892.....	98,755	15,932
*1893.....	80,899	1,780
1894.....	82,217	121,304

*Dix mois seulement.

Il est à remarquer que l'exportation de moutons, l'année dernière, s'est accrue considérablement. C'est la preuve que la viande de notre mouton est en grande réputation sur les marchés anglais.

Au rapport du professeur McEachran, pas un animal embarqué ne présentait le moindre signe de maladie contagieuse. Les inspections se sont toujours strictement effectuées avant l'embarquement. Les inspecteurs ont détenu ou rejeté 80 bêtes à cornes et 17 moutons. Des premières, 16 s'étaient estropiées ou contusionnées en cours de route; 2 étaient trop vieilles, 2 atteintes de tuberculose, 1 de la gale et 59 d'actinomykose. Les moutons écartés étaient estropiés et contusionnés. Comme les animaux qu'on avait réunis pour l'exportation venaient de toutes les provinces canadiennes, excepté la Colombie-Britannique, l'absence parmi eux d'affections pulmonaires montre que notre bétail est sain. Dans chaque cas l'inspection s'est faite de jour.

M. McMillan, M.V., autorisé par mon département à inspecter les animaux expédiés de l'île du Prince-Edouard, rapporte qu'il a dûment examiné, avant embarquement, 629 bêtes à cornes, 161 chevaux et 718 moutons, et les a trouvés en parfaite santé.

Agriculture.

Le tableau suivant, tiré des Rapports sur le commerce et la navigation depuis l'exercice 1873, indique l'exportation totale d'animaux pour l'ensemble du Canada :—

Année.	Chevaux.		Bêtes à cornes.		Moutons.	
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		\$		\$		\$
1874.....	5,399	570,544	39,623	951,269	252,081	702,564
1875.....	4,382	460,672	38,968	823,522	242,438	637,561
1876.....	4,299	442,338	25,357	601,448	141,187	505,538
1877.....	8,306	779,222	22,656	715,750	209,899	583,020
1878.....	14,179	1,273,728	29,915	1,152,334	242,989	699,337
1879.....	16,629	1,376,794	46,569	2,096,696	308,093	988,045
1880.....	21,393	1,880,379	54,944	2,764,437	398,746	1,422,830
1881.....	21,998	2,094,037	63,277	3,461,871	354,155	1,372,127
1882.....	20,920	2,236,637	62,106	2,256,330	311,669	1,228,957
1883.....	13,019	1,633,291	66,396	3,898,028	308,474	1,388,056
1884.....	11,505	1,617,829	89,263	5,681,082	304,403	1,544,005
1885.....	12,310	1,640,506	144,441	7,508,643	335,207	1,264,811
1886.....	16,951	2,232,623	92,661	5,916,551	359,488	1,184,106
1887.....	19,081	2,350,926	116,490	6,521,320	443,628	1,595,350
1888.....	20,505	2,563,407	100,748	5,012,788	395,320	1,283,537
1889.....	17,874	2,226,892	102,980	5,714,526	360,939	1,276,918
1890.....	16,709	2,007,533	81,478	6,952,185	316,013	1,276,999
1891.....	11,868	1,872,564	117,765	8,744,769	299,587	1,150,865
1892.....	11,306	1,484,431	107,180	7,749,399	331,278	1,429,067
1893.....	13,887	1,588,007	107,225	7,745,103	362,455	1,288,540
1894.....	9,414	1,173,006	86,063	6,499,717	234,100	849,651

ENVOI DE BÉTAIL CANADIEN EN EUROPE.

On a tout récemment appelé mon attention sur un article paru dans un journal de France, annonçant l'arrivée d'une consignation de bêtes à cornes du Canada à Villette, près de Saint-Malo. Informations prises, j'ai constaté qu'il avait été en effet expédié 834 bêtes à cornes en France, que la tentative avait été heureuse, et que les animaux avaient été trouvés de bonne qualité. Le seul désavantage qu'il y ait à poursuivre l'opération, c'est le taux élevé que l'on exige pour assurer le bétail.

Il a été fait aussi une expédition de 2,761 bêtes à cornes à Anvers, sur laquelle les expéditeurs ont réalisé un gain important. Le professeur McEachran est d'avis que les envois à ces deux nouveaux débouchés ouverts à notre commerce d'animaux sur le continent européen, augmenteront pendant la saison prochaine, si l'embargo belge est levé.

MALADIES DES ANIMAUX.

Les agents des quarantaines à bétail rapportent qu'il n'existe en Canada aucune maladie de nature sérieuse, à l'exception de la tuberculose et de la maladie dite de Pictou sur les bêtes à cornes. A l'égard des cas d'affections moindres, signalés à mon département, les enquêtes qui se sont faites par mes ordres au premier avis, ont constaté que c'étaient des affections ordinaires, communes aux bestiaux de tous les pays.

INTERDICTION DE L'ENTRÉE EN ANGLETERRE DU GROS BÉTAIL CANADIEN.

L'interdiction de la pénétration du gros bétail canadien à l'intérieur des Îles Britanniques, et par conséquent l'abattage de nos bêtes à cornes à l'arrivée, décrétés par le *Board of Agriculture* impérial en 1892 à cause de la prétendue présence de la pleuro-pneumonie contagieuse, continuent toujours. Cette question a fait le sujet d'une correspondance volumineuse, et d'une enquête laborieusement menée par le *Board of Agriculture*, qui s'étaient adjoint des assesseurs. Les dépositions ont été nombreuses; mais les résultats, résumés dans le procès-verbal du *Board*, sont, à ce que l'on trouve, très loin de justifier le parti qui a été pris.

Les investigations ordonnées en Canada, après chaque fait dénoncé dans l'année, ont invariablement abouti à cette constatation: qu'il n'y a point de pleuro-pneumonie contagieuse chez nos animaux. La chose pourrait-elle donc rester toujours ignorée, s'il en était autrement? D'après la correspondance, le nombre de bêtes à cornes dont les poumons avaient été gardés, parce que suspects d'atteintes de pleuro-pneumonie, est d'une douzaine sur 193,860 bêtes abattues au port d'arrivée, depuis le commencement; mais l'investigation spéciale du *Board* a porté sur six animaux débarqués, en 1894, par les steamers *Toronto*, *Laurentian*, *Lake Superior*, *Mongolian* et *Assyrian*; et même je puis dire que l'enquête a fini par se restreindre, pratiquement, au cas de deux animaux débarqués du *Toronto* et du *Mongolian*. Les témoignages recueillis à propos de leurs poumons par le *Board*, trahissent de grandes divergences d'opinions entre les experts. Le *Board*, en son procès-verbal, affirme pourtant que les apparences des spécimens, cette fois-ci, sont plus approchantes de la pleuro-pneumonie que dans le cas des autres affections pulmonaires connues que l'on trouve chez les bêtes à cornes; qu'aucune des apparences relevées là ne saurait être regardée comme étrangère à la pleuro-pneumonie; enfin que ces apparences non plus n'indiquent point ni ne peuvent faire soupçonner la présence d'une affection différente, encore inobservée. Mais, d'autre part, les experts officiels de mon département sont d'avis que cette affirmation est absolument inconciliable avec les constatations effectuées en Canada, qui, sans exception, vont clairement à montrer que les lésions dans les poumons examinés avaient été produites par une variété de pneumonie dite de route et non contagieuse, due aux fatigues et au confinement du transport. Rien d'autre ne peut s'accorder ici avec les faits; et cette vue est aussi celle de vétérinaires européens ayant une haute autorité. J'accompagnerai ce présent rapport de celui que j'ai eu l'honneur d'adresser à votre Excellence sur la correspondance avec le gouvernement impérial à fins de transmission officielle au marquis de Ripon, et qui sera imprimé sous forme d'appendice pour l'instruction du parlement canadien. Il contient une exposition aussi concise que possible du *case* du Canada, avec la relation de tous les faits connus qui s'y rattachent.

TUBERCULOSE.

Le professeur McEachran me rapporte que cette maladie existe en Canada, mais que le nombre de troupeaux atteints y est moindre, proportionnellement, que dans les autres pays, en fondant son opinion sur l'examen des poumons d'animaux tués aux abattoirs. Selon le professeur Andrew Smith, le bétail est généralement très sain dans la province d'Ontario; les rares cas de maladies ordinaires dont il a eu avis sont décrits en détail dans son rapport annuel ci-annexé. M. Saunders, directeur des

Agriculture.

fermes expérimentales, me fournit aussi un compte-rendu d'une enquête qu'il a faite, d'après mes instructions, à toutes ces fermes, sur la présence de la tuberculose, et du résultat des épreuves exécutées par lui en collaboration de vétérinaires au moyen de la tuberculine.

TUBERCULINE.

A la suite de représentations que la tuberculose prenait de l'extension dans nos troupeaux de bêtes à cornes, j'ai donné ordre de faire venir directement d'Allemagne un approvisionnement de tuberculine du Dr Koch. Déjà, quelques mois auparavant, avait eu lieu à la ferme expérimentale centrale un essai officiel de cette lymphé, dont les résultats avaient été consignés dans un bulletin intitulé: "Tuberculose;" l'expérience tentée alors avait démontré que l'injection de tuberculine est d'un effet sûr pour établir le diagnostic de la maladie. La tuberculose règne dans toute l'Europe et est aussi très répandue dans les Etats-Unis. L'intérêt des propriétaires de bétail atteint, leur commanderait donc d'isoler rigoureusement leurs bêtes suspectes, et d'abattre celles qui ont la maladie. Par mesure de précaution, un arrêté du conseil a réglé que les préposés aux quarantaines à bestiaux au Canada devront soumettre à l'épreuve par tuberculine toutes les bêtes à cornes qui seront introduites dans le pays, afin de s'assurer si elles sont indemnes de la tuberculose à tout degré. Aucun animal qui offrira les réactions que provoque la lymphé et qui marquent la présence de la tuberculose, ne pourra être admis en libre pratique. En pareil cas, le propriétaire sera tenu soit de le remener au lieu d'où il vient, soit de le faire abattre sans indemnité. Jusqu'à présent ce règlement a eu l'effet d'empêcher l'entrée de nombre d'animaux atteints, que l'on importait de bonne foi pour améliorer nos races bovines.

MALADIE DES BÊTES À CORNES DITE DE PICTOU.

Il y a une légère diminution, comparativement à l'année 1893, dans le nombre des animaux abattus comme atteints de cette maladie, soit 105 contre 125. Les vétérinaires-inspecteurs Townsend, de New-Glasgow, et Chalmers, de Truro, Nouvelle-Ecosse, m'ont fourni un tableau indiquant les noms des propriétaires, le nombre de bêtes abattues et les indemnités payées. Ce tableau se trouvera aux annexes de ce rapport.

Le professeur Adami, de l'université McGill, m'a adressé un compte-rendu préliminaire de ses investigations pour déterminer la nature de la maladie; les nombreuses expériences qu'il a faites jettent une importante lumière sur une affection qui sévit depuis tant d'années dans le district de Pictou. Il montre d'abord qu'elle est essentiellement locale, ne se rencontrant que dans certains cantons de la Nouvelle-Ecosse. Après avoir décrit son mode d'opérations, il en vient à conclure qu'elle est endémique, ou pour parler plus exactement, que c'est une enzootie de nature infectieuse, due à quelque germe communiqué par l'animal malade à son voisin sain jusqu'à ce moment. L'opinion, longtemps accréditée, qui l'attribuait à une plante sauvage: la jacobée (*Senecio Jacobæa*), est fautive, comme M. Adami en donne la preuve. Ses observations lui permettent de dire que l'évidence de la nature bacillaire de la maladie justifie pleinement le règlement en vigueur depuis quelque temps; et selon lui, ce règlement, bien qu'il ne soit pas tout à fait suffisant pour étouffer l'infection, est néanmoins très propre à l'empêcher d'étendre son foyer. Il est convaincu qu'il

a pu enfin trouver la cause de la maladie, qui est un micro-organisme pathogène, et il promet un rapport supplémentaire, très détaillé, où il indiquera toute une série de moyens prophylactiques. Son rapport actuel se trouve ci-après aux annexes.

ACTINOMYKOSE (SARCOMÉ DE LA MACHOIRE).

Le professeur McEachran a constaté la présence de cette maladie parmi des animaux domestiques et des animaux de ranches.

ERGOTISME GANGRENEUX.

Il y en a eu des cas, attribuables à une mauvaise alimentation, durant le printemps, dans une partie du comté de Grey, en Ontario. Cette maladie n'était pas nouvelle, et, voilà dix ans, elle était devenue commune dans les Etats du Sud-Ouest. Elle est grave, mais point contagieuse. Le professeur Smith dit qu'il est facile de la prévenir en évitant d'employer les foinS ergotés, le champignon qui, paraît-il, cause la maladie se montrant surtout sur le paturin des prés (*blue or June grass*). On n'a pas eu de peine à réprimer cette manifestation par un traitement vétérinaire.

GALE DES MOUTONS.

Cette maladie qui s'étendait, comme le disait mon précédent rapport, dans les Territoires du Nord-Ouest, y est maintenant arrêtée; et très peu de troupeaux ou d'endroits restent encore "contaminés." Le professeur McEachran rapporte qu'il y a eu des déplacements de moutons qui se trouvaient dans les circonscriptions réputées contaminées l'année dernière, sans qu'il se soit produit aucun accident morbide à la suite de ces mouvements. M. Evans, préposé de quarantaine à Lethbridge, rend compte de toutes les opérations touchant la gale dans un rapport que je donne aux annexes.

MALADIES DES PORCS.

Il ne m'a été rapporté aucun cas de choléra des porcs cette année, et les rares cas de maladies ordinaires dont j'ai eu avis étaient tous attribuables à des causes locales et n'étaient point de nature sérieuse.

TRANSPORT DE BÊTES À CORNES DES ÉTATS-UNIS EN TRANSIT PAR LE CANADA.

L'inspection du bétail des États-Unis traversant le territoire canadien s'est faite d'une manière satisfaisante; et les rapports des agents chargés de cette inspection attestent que l'on s'est conformé aux prescriptions réglementaires. M. Allen, inspecteur du bétail qui transite, déclare qu'il en a passé ainsi plus de deux millions de têtes, de l'ouest à l'est, pendant l'année 1894, et que ce mouvement a nécessité l'emploi de 36,719 wagons. Les parcs établis à Fort-Erié et à Lyn, où l'on fait boire et reposer les animaux, sont bien enclos et parfaitement isolés. Tout animal canadien en est écarté. Voir aux annexes les rapports sur le service d'inspection du bétail qui a passé par notre territoire en transit de l'ouest à l'est.

LES HERD-BOOKS ET STUD-BOOKS CANADIENS AUX ÉTATS-UNIS.

Le comité permanent spécial de l'agriculture et de la colonisation de la chambre des Communes, pendant la session dernière, et une délégation des diverses associations de l'industrie du bétail vivant du Dominion, ont représenté à mon département, au sujet de l'introduction dans les États-Unis des animaux à généalogie, que les arrêtés pris par la Trésorerie de ce pays en 1892 et 1893, contiennent

Agriculture.

certaines listes de herd-books admis et publiés en Angleterre, comprenant ceux de la Nouvelle-Zélande, l'Empire Ottoman, la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Algérie, etc., mais ne mentionnent pas les registres de filiation des races bovines et chevalines du Canada; d'où il suit que nos animaux de race pure ne peuvent être introduits aux Etats-Unis sans avoir été inscrits sur les registres qui s'y tiennent. On m'a aussi représenté que le *standard* du herd-book canadien des courtes-cornes est même plus élevé que le leur; que l'association des éleveurs de courtes-cornes aux Etats-Unis l'admet et qu'elle permet l'inscription par transfert d'animaux portés sur ce registre; en outre qu'il en est de même pour le stud-book des clydesdales du Canada. Or, l'omission qui m'était signalée établit injustement une disparité de traitement à l'égard de ce pays, et en vue d'obtenir du département du trésor des Etats-Unis une modification de ses arrêtés qui remette les herd-books et les stud-books canadiens avec ceux des pays que j'ai précédemment nommés, le ministre britannique à Washington a été prié de vouloir bien faire à cet effet des représentations auprès de l'autorité compétente. La réponse reçue d'elle ne lève pas encore la difficulté. Je l'insère dans l'appendice ci-après, avec mon rapport à Votre Excellence.

CONVENTION DES COMMISSAIRES DU BÉTAIL DU MASSACHUSETTS.

On a appelé mon attention, vers la fin de l'été, sur une convention des commissaires du bétail de l'Etat de Massachusetts, convoquée à Worcester en cet Etat, pour le 25 octobre, et dont l'objet devait être une communication mutuelle de vues sur l'inspection des animaux et autres questions de quarantaine du bétail. Le professeur McEachran y avait été invité, je lui ai donné commission de s'y rendre. Son rapport se trouve ci-après dans l'appendice. La réunion a discuté en détail divers modes d'action contre telles maladies qui, de temps en temps, se déclarent sur le bétail, et qui touchent tant d'intérêts différents. Les commissaires ont informé le professeur McEachran qu'ils le mettraient au fait des opérations effectuées à la suite de leur réunion, et qu'ainsi s'établirait un échange d'idées entre les vétérinaires du Canada et ceux des Etats-Unis.

ARRÊTÉS DU CONSEIL DE L'ANNÉE 1894.

Les annexes ci-après comprennent un précis des arrêtés pris en conseil depuis mon dernier rapport relativement aux quarantaines à bestiaux, et qui, avec une liste semblable publiée l'année dernière, fait suite à l'annexe n° 32 de mon rapport de 1892.

FERMES EXPÉRIMENTALES.

Dans tout le Canada, les cultivateurs prennent un intérêt de plus en plus marqué aux expérimentations agricoles de ces établissements en raison de leur caractère pratique et de la confiance qu'elles méritent. J'en vois la preuve manifeste dans l'augmentation considérable du mouvement de visiteurs à toutes les fermes, dans le nombre inusité de lettres où l'on demande soit des renseignements sur des points particuliers, soit les rapports ou les bulletins qui se publient.

Pendant l'année, environ 12,000 personnes ont visité les opérations en cours à la ferme expérimentale centrale. Beaucoup d'entre elles sont venues de différentes régions d'Ontario et de Québec, dans des excursions spéciales, organisées sous le patronage d'instituts, clubs ou cercles agricoles. Les chemins de fer offrent pour

l'occasion une réduction des prix; elles ont su en profiter, et elles ont vu ici de leurs yeux, pendant la végétation, les variétés multiples et promettantes de plantes des champs ou des jardins qui sont en essai; la laiterie, les bêtes à cornes, les pores, les volailles, etc. Quand il y avait lieu, les chefs de la ferme donnaient aux visiteurs réunis les explications désirables sur les travaux qui se font à nos stations agronomiques. Les cultivateurs ont pu aussi examiner bien des produits intéressants et utiles recueillis sur ces fermes, aux expositions plus importantes tenues à Toronto, à Québec et à Ottawa, où leurs groupes toujours instructifs étaient une grande attraction.

On a poursuivi les expériences sur la valeur relative de certains amendements appliqués à des cultures spéciales. Les rapports annuels des fermes les feront connaître. On a aussi continué les expériences pour déterminer les résultats de l'ensemencement hâtif et tardif des céréales; et mis en essai parallèlement différentes variétés de froment, d'orge, de pois et de racines, semées dans le même temps et les mêmes conditions, afin d'en comparer la précocité et la fructification.

Les tentatives de production de variétés nouvelles d'avoine, orge, blé et pois se continuent avec des résultats encourageants. On a repris également les essais de production, avec le maïs et autres substances nutritives, de qualités améliorées d'ensilage pour la nourriture des bestiaux durant l'hiver; et les expériences d'alimentation des jeunes bœufs et des pores faites dans l'intention d'indiquer aux cultivateurs et aux éleveurs les modes de nourrissage les plus économiques.

Toutes les fermes expérimentales continuent à distribuer des échantillons des variétés de céréales et de pommes de terre qu'elles ont trouvées être les plus fécondes et les meilleures. Elles ont ainsi porté dans maintes localités ces variétés supérieures, qui s'y substituent rapidement d'ores et déjà aux espèces prolifiques employées jusqu'à ce moment. Le cultivateur en apprécie les avantages et sait gré aux fermes distributrices du service important qu'elles lui rendent. Il se distribue aussi des graines et plants d'arbres forestiers et autres, d'essences vigoureuses, utiles, conformes à la nature des prairies du Nord-Ouest; et les colons les reçoivent avec une grande satisfaction.

Les essais de variétés nombreuses de fruits à Ottawa ont augmenté la liste des produits utiles qui peuvent se cultiver profitablement dans notre pays; et sur les données fournies au public depuis que la ferme centrale fonctionne, quantité de gens se mettent à ce genre d'exploitation, dont les promesses sont très encourageantes. L'année dernière, en certaines localités fructicoles importantes, on a exécuté sur le pommier et le prunier des expériences d'arrosage avec des fongicides appropriés pour prévenir ou arrêter les ravages de maladies fongueuses fatales aux récoltes de fruits. Ces expériences ont eu beaucoup de succès. La recherche par l'entomologiste et botaniste des variétés de graminées et de trèfles les plus propres à constituer une prairie abondante dans les différentes parties du Canada, ont produit de bons résultats, et provoqué, partout des demandes d'informations. Le même spécialiste a repris ses recherches sur les insectes nuisibles et les mauvaises herbes. Le chimiste a donné de nouvelles lumières sur la composition des sols en Canada, sur la valeur nutritive des herbes et autres plantes fourragères, et analysé les eaux de puits employées par des cultivateurs à l'abreuvement de leurs animaux et aux usages domestiques. En ce qui concerne la volaille, on a poursuivi les expériences; les résultats des croisements de races pour la production des œufs

Agriculture.

et de la viande, ont été publiés. D'après mes instructions, on a commencé, l'année dernière, des éducations d'abeilles, dans le but d'obtenir des informations utiles à une industrie importante, qui se développe chez nous.

A la ferme de Nappan, N.-E., on a essayé des grains, racines, graminées et autres récoltes des champs avec succès, distribué divers échantillons des meilleures espèces aux cultivateurs, et présenté des échantillons semblables aux expositions. A Brandon, Manitoba, et à Indian-Head, Territoires du Nord-Ouest, nouvelles recherches aussi, pour déterminer la valeur et l'utilité relatives de nombreuses sortes de produits agricoles pouvant réussir dans les climats de ces districts, et pour déterminer les modes les plus profitables et les plus économiques de transformer les blés et autres grains que les cultivateurs ont eu trop en produits animaux concentrés, tels que viandes de bœuf, lards, etc. Les plantations étendues de zones-abris d'arbres forestiers, créées sur ces fermes, y ont une influence si favorable sur les récoltes, qu'elles éveillent un vif intérêt parmi les cultivateurs, dont beaucoup déjà se mettent à suivre l'exemple qui leur est ainsi donné. L'année dernière, sur toutes les fermes expérimentales on a ajouté encore aux nombreuses variétés d'arbres et arbustes utiles et d'agrément en essai ; judicieusement groupées et disposées autour des bâtiments, sous la surveillance personnelle du directeur, ces plantations embellissent des lieux faits pour fixer les regards.

A l'établissement agronomique d'Agassiz, Colombie-Britannique, les vastes vergers et plantations d'arbres fruitiers que l'on a formés dans la vallée et sur les coteaux attirent l'attention chaque année davantage, à mesure que toutes ces variétés rapportent. Le jeune verger de pruniers a abondamment donné dans la saison dernière, et plusieurs variétés de pommiers ont été très fécondes aussi. Les petits fruits sont venus en profusion. On compte à l'heure actuelle 1,200 variétés de ces plantes à fruits sur la ferme. Les expérimentations s'étendent en outre à un grand nombre de produits des champs que l'on y cultive pour s'assurer si l'introduction en serait avantageuse dans les campagnes.

Le rapport annuel des fermes expérimentales contient d'amples détails sur presque tous les essais. Le public peut se le procurer en s'adressant au directeur.

Durant l'été, le directeur, d'après mes instructions, a fait soumettre toutes les bêtes à cornes sur les fermes succursales à l'épreuve de la tuberculine ; et tous les animaux qui ont offert des signes de tuberculose ont été détruits. On a ainsi étouffé dans les troupeaux cette maladie insidieuse. Les bâtiments occupés par ces animaux ont été entièrement désinfectés.

LAITIÈRES.

L'exploitation, durant l'année, en a été très rémunératrice. Comparativement à 1893, le fromage a éprouvé une légère baisse, attribuable surtout au rapport qu'il s'en fabriquait, dans l'été, en Angleterre, une quantité inusitée ; mais la demande s'est maintenue. Le fromage canadien est en grande réputation comme étant sain, pur et d'un goût fin. Il y a bien moins de différence aujourd'hui qu'au commencement entre les qualités et valeurs des fromages produits par les provinces ou leurs diverses régions. Les procédés de fabrication sont devenus on peut dire uniformes en Canada ; et pendant que les districts primitivement arriérés égalent presque à cette

heure les plus avancés, par la qualité de leurs produits et le cours que ceux-ci obtiennent dans les marchés, les districts mêmes qui d'abord l'emportaient sur les autres ont encore gagné à l'amélioration générale de la production. Les feuilles commerciales imprimées à l'étranger reviennent fréquemment avec éloge sur ce fait, que la production des fromages adultérés est absolument interdite en Canada.

Il y a eu de l'accroissement dans la production des beurreries coopératives. Les prix du beurre en Angleterre ont été bas ; le seul article qui s'y vende au prix maximum est celui qui n'a point perdu le goût de frais. Il faut donc trouver de meilleurs moyens de transport dans l'été, ou employer plus généralement l'emmagasinage froid pour tenir le beurre dans une température approchante ou au-dessous du degré de congélation, quand le beurre est vieux de quelques jours. Il importe extrêmement que le beurre canadien acquière et garde le même renom d'excellence que le fromage.

Comme à l'ordinaire, le commissaire de l'industrie laitière et ses adjoints ont assisté à un grand nombre d'assemblées : réunions de cultivateurs, conventions tenues par des associations d'exploitants de laiteries, conférences, etc., convoquées pour discuter certaines questions se rapportant aux exploitations agricoles et laitières.

Dans les provinces maritimes, les trois conférences agricoles, que Votre Excellence a honorées par sa présence et aidées de sa parole, ont redoublé l'intérêt des populations rurales pour les méthodes d'exploitation laitière les plus avantageuses. Les comptes-rendus de ces assemblées, exceptionnellement nombreuses, si enthousiastes, ont aussi attiré l'attention, dans tout le pays et jusqu'en Angleterre et aux Etats-Unis, sur les richesses agricoles de ces provinces, comme sur les rares beautés d'une nature que borde une mer aux brises balsamiques.

Le climat canadien, en obligeant pendant au moins six mois de nourrir à l'étable les bestiaux, invite les propriétaires à se donner davantage à la culture du maïs-fourrage. Soit qu'on l'emploie sec ou traité en ensilage, le maïs constitue un aliment juteux, sain et économique pour les vaches à lait ; et la possibilité d'en avoir un rendement abondant pre-que partout en Canada va mettre nos fermiers sur le même pied, sinon en meilleure situation, pour ce qui est du coût de production, que leurs concurrents des pays mêmes où les vaches peuvent pâturer pendant une plus longue période de l'année. En certaines régions, on cultive aussi pour leur nourriture la gourgane (*Faba vulgaris var equina*) avec un succès satisfaisant. C'est ainsi qu'à la ferme expérimentale centrale on a récolté jusqu'à douze tonnes par acre de cette vesce en vert.

L'innovation introduite dans l'industrie laitière par l'aménagement des fromageries pour la fabrication du beurre en hiver, c'est-à-dire d'octobre à mai, fait du progrès. Le commissaire de l'industrie laitière avait, en 1891, établi deux stations en Ontario. Dans l'hiver de 1893-1894, on a compté sept de ces stations-beurreries, conduites par le service de la laiterie de mon département ; et l'on a aménagé des locaux pour en avoir dix à l'œuvre pendant l'hiver de 1894-95, y compris les écoles de laiterie ouvertes à Saint-Hyacinthe, à Québec, et à Kingston. Un grand nombre de propriétaires de fromageries ont monté dans leurs établissements des beurreries d'hiver. Cette nouvelle industrie peut être maintenant regardée comme bien établie en Ontario et bien introduite dans les autres provinces. Ce que rapportent directe-

Agriculture.

ment les ventes de beurre n'est pas le seul avantage que les campagnes tirent de l'extension de cette exploitation d'hiver. Elle permet aussi d'augmenter ou d'améliorer le gros bétail sur les fermes particulières, et d'y élever et engraisser quantité de porcs avec le lait écrémé ou le petit-lait.

Voici un aperçu des principales opérations qui se font dans les différentes provinces.

En Ontario, des stations-beurreries d'hiver fonctionnent à Wellman's-Corners et à Chesterville; et les mesures sont prises à Renfrew pour y faire du beurre. A Kingston, on a institué une école de laiterie, rattachée à l'école des mines et d'agriculture que possède la ville. J'ai autorisé le commissaire de l'industrie laitière à se charger de la diriger cet hiver. Il se donnera là une courte série de leçons, plus spécialement aux fromagers et aux beurriers qui ont déjà travaillé une saison dans les fromageries ou les beurreries. Chaque cours comprendra un enseignement pratique de deux semaines; et tout élève pourra suivre les deux cours.

Dans la province de Québec, le sous-commissaire a tenu des assemblées toute l'année. L'hiver, il a fait des conférences à l'école de laiterie de Saint-Hyacinthe. Cette école, établie par l'association laitière provinciale en 1892, est sous la direction du commissaire fédéral. L'association contribue à son entretien pour une somme de \$1,000 par année. Pendant l'hiver de 1893-94, 268 élèves se sont présentés à l'école et y ont suivi les cours sur la fabrication du fromage, la préparation du beurre et l'essai du lait. On a reçu, pour l'hiver 1894-95, autant de demandes d'admission aux leçons que le local permet d'en accueillir.

Il y aura cet hiver une station-fromagerie à Lennoxville. La fabrication du fromage est en grand progrès dans la province. Le produit québécois, qui se vendait il y a quelques années un *cent* au moins par livre en moyenne au-dessous des prix obtenus alors pour le fromage d'Ontario, a trouvé acheteur toute la saison dernière en la province de Québec à des prix presque égaux à ceux pratiqués dans le même temps en Ontario. Il y a aussi un progrès notable dans la façon de mettre en boîtes et marquer les fromages.

Une laiterie ambulante a été envoyée au nouveau-Brunswick, sous la conduite immédiate de deux maîtres fromagers, fort entendus aussi dans la fabrication du beurre. Son personnel a tenu des réunions publiques, où se sont données des instructions pour bien fabriquer le beurre, "illustrées," par des opérations sur place, dans les comtés suivants: Saint-Jean, Charlotte, Sunbury, King, Queen, Albert, Westmoreland, Kent, Northumberland, Ristigouche, Gloucester, York, Carleton, Victoria et Madawaska. Soixante-huit localités en tout ont été visitées avant l'hiver.

Depuis 1892-93, il y a une station laitière expérimentale dans la Nouvelle-Ecosse sur la ferme expérimentale de Nappan. Les habitants des alentours ont fourni l'argent pour les constructions; et le département de l'agriculture, les appareils à faire le fromage et le beurre. Le fromage se fabrique pendant les mois chauds d'été, et le beurre pendant le reste de l'année. Nombre de nouvelles fromageries et crémeries se sont ouvertes à l'été, et l'on voit que la pratique de l'exploitation coopérative se popularise tous les jours.

L'île du Prince-Edouard n'avait encore, en 1891, qu'une petite fromagerie en activité. En 1892, on créait une station laitière succursale à New-Perth. Cet humble commencement a pris ensuite un développement très rapide sous la forme coopérative. On comptait, à l'été, 16 fromageries et 2 crémeries, sous la direction du commissaire de l'industrie laitière. Elles ont fabriqué 12,022 boîtes de fromage. Le produit net des ventes, après que les frais de la préparation ont été prélevés, se remet aux cultivateurs qui fournissent le lait. Au moment où j'écris ces lignes, tout le fromage n'est pas vendu ; la plus grosse part en est destinée aux marchés d'Angleterre. La valeur totale de la production de ces fromageries, pendant la saison écoulée, peut aller à \$80,000.

La fabrication du beurre des crémeries coopératives prend de l'extension. A la vérité, les prix relativement bas auxquels le beurre s'est tenu ont nui à ses progrès ; mais comme les conditions où l'on se trouve dans l'île sont propices à la production des beurres délicats et fins, de bonne garde, on peut sans doute compter la voir croître et se développer. Il doit se faire une expédition d'essai en Angleterre.

Quand le temps de la fabrication du fromage a été fini à la station laitière de New-Perth, l'appareil pour préparer le beurre a été installé aussitôt, et l'on s'y est mis à fabriquer avec toute apparence d'obtenir un bénéfice satisfaisant.

La culture du maïs-fourrage se répand beaucoup dans l'île ; les principaux fermiers commencent à avoir des silos ; et tout présage un grand développement des diverses branches de laiterie.

Dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, deux laiteries ambulantes ont fonctionné durant l'été. Elles ont visité 63 centres. Aux réunions, l'assistance était de trente à cent cultivateurs.

On a fabriqué du beurre à la station laitière de Moose-Jaw. Une association locale y a construit et monté, pour la plus grande partie, une beurrerie, que le commissaire est autorisé à conduire moyennant la rétribution ordinaire par livre. Le produit net des ventes, déduction faite des frais de fabrication, sera distribué entre les patrons ou coopérateurs en proportion de la quantité et d'après la qualité du lait ou de la crème fournis par eux. A la fin de la saison, en octobre, ils ont dit qu'ils pourraient assurément fournir au moins la moitié plus de lait à la saison prochaine. Dans la période la plus active de 1894, l'établissement produisait environ 300 livres de beurre par jour.

Partout au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, les cultivateurs s'adonnent davantage à l'exploitation des vaches laitières ; et ils se procurent par là des sources de revenu plus certaines que ne peuvent l'être celles auxquelles leur attention se limitait jusqu'à ce moment.

Les vallées que renferme la Colombie-Britannique sont admirablement propres aux exploitations de laiterie ; mais il n'a pas été possible au service départemental de fournir son aide à l'industrie laitière de cette province, autrement que par le moyen de lettres et des distributions de rapports et bulletins. On veut donner la même aide à la Colombie qu'aux autres provinces pendant la saison prochaine.

Agriculture.

L'importance et le développement que prennent les exportations de nos produits de laiterie ressortent des tableaux suivants (année terminée le 30 juin) :—

CANADA—Exportation des produits de laiterie—Production domestique.

BEURRE.

Année.	Quantité.	Valeur.	Exporté en Angleterre.	Aux Etats Unis.	En France.	En Allemagne.	Aux autres pays étrangers.	Aux provinces de l'Am B. N.	Aux Antilles anglaises.
	Livres.	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1868.....	10,649,733	1,698,042	534,707	1,015,702	1,496	14,870	95,777	26,986
1880.....	18,535,362	3,058,069	2,756,064	111,158	24,710	163,290	2,847
1881.....	17,649,491	3,573,034	3,333,419	58,522	30,574	143,935	6,584
1882.....	15,161,839	2,936,150	2,195,127	529,169	32,052	169,270	10,538
1883.....	8,106,447	1,705,817	1,330,585	206,154	29,446	131,341	8,291
1884.....	8,075,537	1,612,481	1,395,652	46,618	16,455	151,224	2,532
1885.....	7,330,788	1,430,905	1,212,768	16,695	15,172	21,473	161,862	2,835
1886.....	4,668,741	832,355	652,863	17,545	17,577	142,485	1,885
1887.....	5,485,509	979,126	757,261	17,207	23,789	180,238	631
1888.....	4,415,381	798,673	614,214	13,468	5,226	164,329	1,436
1889.....	1,780,765	331,958	174,027	7,879	22,921	124,349	2,782
1890.....	1,951,585	340,131	184,105	5,059	29,342	119,989	1,636
1891.....	3,768,101	602,175	440,060	10,054	20,447	24,021	101,649	5,944
1892.....	5,736,696	1,056,058	877,455	6,038	5,160	27,207	133,770	6,428
1893.....	7,036,013	1,296,814	1,118,614	7,539	1,175	35,042	127,412	7,032
1894.....	5,534,621	1,095,588	936,422	6,048	1,125	28,560	109,263	14,170

FROMAGE.

1868.....	6,141,570	620,543	548,574	68,784	891	1,954	340
1880.....	40,368,678	3,893,366	3,772,769	114,507	170	5,710	210
1881.....	49,255,523	5,510,443	5,471,362	28,500	14	10,027	540
1882.....	50,807,049	5,500,868	5,571,076	18,436	242	8,196	2,318
1883.....	58,041,387	6,451,870	6,409,859	24,468	202	15,480	1,863
1884.....	69,755,423	7,251,989	7,207,425	24,866	188	19,248	262
1885.....	79,655,267	8,265,240	8,178,953	86,978	205	15,899	1,207
1886.....	78,112,927	6,754,626	6,729,134	15,478	80	90	156	9,139	549
1887.....	73,604,448	7,108,978	7,065,983	30,667	211	11,982	165
1888.....	84,173,267	8,928,242	8,834,997	83,153	5	828	9,087	172
1889.....	88,534,887	8,915,684	8,871,205	31,473	1,582	11,208	216
1890.....	94,260,187	9,372,212	9,349,731	6,425	370	2,154	12,777	755
1891.....	106,202,140	9,508,800	9,481,373	13,485	1,954	9,104	2,884
1892.....	118,270,052	11,652,412	11,593,690	39,558	2	2,124	12,942	4,096
1893.....	133,946,365	13,407,470	13,360,237	23,578	2,689	18,669	2,297
1894.....	154,977,480	15,488,191	15,439,198	9,552	173	3,036	21,948	14,284

Le tableau suivant, dont les éléments sont empruntés aux comptes rendus du *Board of Trade* d'Angleterre, pour les huit années dernières (finissant le 31 décembre), indique les quantités totales de beurre et de fromage importées en Angleterre et les valeurs totales de ces importations.

BEURRE.			FROMAGE.		
Année.	Quantité.	Valeur.	Année.	Quantité.	Valeur.
	Qtz.	£ stg.		Qtz.	£ stg.
1886.....	1,543,566	8,141,438	1886.....	1,734,890	3,871,359
1887.....	1,513,134	8,010,274	1887.....	1,836,789	4,514,382
1888.....	1,671,433	8,913,045	1888.....	1,917,616	4,546,408
1889.....	1,927,842	10,244,636	1889.....	1,907,999	4,490,970
1890.....	2,027,717	10,598,848	1890.....	2,144,074	4,975,134
1891.....	2,135,607	11,591,181	1891.....	2,041,317	4,815,369
1892.....	2,183,009	11,965,190	1892.....	2,232,817	5,416,784
1893.....	2,327,474	12,753,593	1893.....	2,007,462	5,160,918

Il a été publié, par mon ordre, dans l'été, un bulletin sous le titre : "Beurre et fromage," lequel contient un compte rendu spécial des opérations dans cette branche de production, et indique les marchés qui s'offrent au Canada pour les deux articles, ainsi que les mesures prises par les pays producteurs de fromage et de beurre pour s'assurer ces débouchés. Le bulletin a été extrêmement demandé, et le département en a fourni des exemplaires à tous ceux qui en ont fait la demande.

VOLAILLE ET ŒUFS.

Depuis la publication de mon rapport l'année dernière, comme je recevais fréquemment des lettres de personnes en quête de renseignements touchant l'industrie de la volaille, j'ai fait imprimer un bulletin sur le commerce canadien de volaille et d'œufs, que le public a montré beaucoup d'empressement à se procurer. Les chiffres contenus dans ce bulletin indiquent une augmentation dans l'exportation d'œufs. Naturellement, notre marché le plus important est le marché domestique; mais les relevés de 1893, établissent que le Canada a expédié au dehors, cette année-là, 6,805,432 douzaines d'œufs, évaluées à \$868,807; de la volaille vivante pour la valeur de \$61,127; et pour \$20,840 de volaille morte. Les deux principaux débouchés du Canada, à beaucoup près, sont l'Angleterre et les Etats-Unis; l'Angleterre plus particulièrement, qui achète le gros de notre production. En 1893, le Canada a exporté à ce dernier pays 4,104,632 douzaines d'œufs, évaluées à \$538,944, alors qu'il en envoyait aux Etats-Unis 4,021,637 douzaines, évaluées à \$510,594. Jusqu'à 1890, les Etats-Unis ont été en tête de notre clientèle; mais leur importation a très considérablement diminué depuis la mise en vigueur du tarif McKinley, adopté en 1891, comme en témoigne le tableau suivant:—

	Œufs—Douz.	Valeur.
1882.....	11,728,518	\$1,793,167
1883.....	14,683,061	2,584,279
1884.....	14,698,338	2,356,313
1885.....	14,029,474	2,095,437

Agriculture.

	Œufs—Douz.	Valeur.
1886	14,465,764	1,893,672
1887.....	13,682,914	1,930,844
1888.....	15,255,558	2,262,815
1889.....	15,370,061	2,345,715
1890.....	14,917,912	2,065,086
1891.....	8,095,675	1,177,831
1892	4,021,637	510,594

En 1888, nos expéditions en Angleterre avaient été de 2,379 douzaines d'œufs, évaluées \$262; en 1889, elles étaient descendues à 98 douzaines, évaluées \$18. L'effet de la loi McKinley est bien visible, dans les trois années 1891, 1892 et 1893. Voyant qu'il perdait le marché américain, le Canada a tout de suite dirigé son attention vers l'Angleterre, et voici quelles ont été ses expéditions à ce pays :—

	Œufs—Douz.	Valeur.	Volaille et gibier.
1891.....	649,476	\$ 84,589	\$1,002
1892	3,987,655	592,218	3,349
1893.....	4,104,632	538,944	5,304

Ainsi, il n'y a maintenant qu'à activer le mouvement de ce côté, car nous avons dans l'Angleterre un débouché pour toute la quantité d'œufs que nous pourrions y expédier. Elle tire aujourd'hui son approvisionnement de la France, de la Russie, de la Suède, du Danemark, de l'Allemagne, de la Hollande, de la Belgique, du Portugal, de l'Espagne, du Maroc, des Etats-Unis et du Canada. Entre ces fournisseurs, l'an dernier, venait la France en premier lieu, avec un apport de 35,121,740 douzaines d'œufs; ensuite l'Allemagne, avec 27,513,400 douzaines; puis la Belgique, avec 19,857,680 douzaines. Les Etats-Unis n'ont envoyé que 421,250 douzaines. L'importation totale en Angleterre s'est élevée à 111,394,190 douzaines, évaluées \$18,480, 276. La France a fourni près d'un tiers de la quantité introduite; les expéditions de l'Allemagne représentent environ le quart de la valeur totale; celles de la Belgique le cinquième à peu près. Il existe donc un grand marché pour les œufs en Angleterre, à des prix rémunérateurs; ce qui devrait stimuler nos commerçants à se faire une plus large part des bénéfices.

FOIN PRESSÉ.

Dans mon rapport pour 1893, je disais que le foin canadien pressé en balles était très recherché en Angleterre, où il se vendait au prix de 4 à 5 livres sterling la tonne de 2,240 livres. Ces prix se sont maintenus jusqu'à l'été dernier, à cause de la sécheresse qui a failli détruire la récolte en Angleterre. Il y a eu, toutefois, des pluies assez tôt pour la sauver et faire baisser le prix de ce fourrage; mais j'apprends que la mauvaise qualité du produit va peut-être ramener une hausse, d'autant plus que tout le bon foin est déjà vendu. Bristol paraît être l'un des principaux entrepôts de ce commerce; et M. Down, qui y habite et qui prend intérêt au mouvement d'exportations de notre pays, m'écrit qu'il est vraiment curieux de voir venir à Bristol, de dix milles à la ronde, des fermiers acheter du foin canadien. Il m'informe que les commerçants là-bas vendent comme étant du Canada quantité de foin inférieur qui, en réalité, provient d'autres pays, et il insiste beaucoup sur la nécessité d'apposer sur chaque balle expédiée d'ici l'étiquette: "Foin canadien." M. Down rapporte qu'en mai dernier on a

vendu, une fois, en prétendant l'avoir tiré du Canada, un produit plus que médiocre, reçu d'Irlande et de l'Amérique du Sud. Il y a plus: de vrai foin canadien, expédié par la voie de New-York, passe à Bristol pour être des Etats-Unis. Il importe extrêmement que nos expéditions soient excellentes; outre qu'un produit médiocre serait de mauvaise dé faite, il ne faudrait pas beaucoup d'envois mal composés pour compromettre très gravement la réputation du foin canadien. J'apprends aussi que des expéditeurs ont envoyé en Angleterre du foin haché; mais comme il était coupé de deux à cinq pouces de long et que d'ailleurs il était gros, il ne pouvait acocomoder le marché anglais. M. Down assure que notre exportation prendrait un très grand accroissement, si l'on avait soin de ne faire que des expéditions convenables.

POMMES.

Le commerce de pommes, déjà très important chez nous, est susceptible, selon moi, d'un bien autre développement. M. Down, dans les informations qu'il a adressées à mon département, mentionne plusieurs grosses cargaisons de ces fruits qui étaient arrivées de New-York à Bristol. Il trouve la pomme canadienne supérieure, et pour cette raison, il croit qu'elle se vendrait mieux sur le marché anglais. "Pour la vendre avantageusement, dit-il, il faudrait que l'emballage en fût fait avec goût, je dirais même sous une forme agréable aux yeux; car il est certain que l'acheteur veut aujourd'hui un bel arrangement des fruits dans les envois qu'on lui déballe. C'est l'opinion des notables commerçants en fruits de cette ville." M. Down n'en doute point, les fruits canadiens d'automne, tels que la fameuse, la pomme-neige et la saint-laurent, seraient fort prisés en Angleterre, s'ils étaient emballés comme le sont ceux expédiés par l'Europe continentale et l'Australie, et s'y vendraient à un prix très rémunérateur.

L'arrivage des pommes d'Australie et d'Italie, en grandes quantités, avait eu lieu dans les premiers mois de l'été; elles se sont vendues à des prix bien satisfaisants, ayant été emballées avec soin. Ces fruits, à leur arrivée en Angleterre, étaient parfaitement sains; ils étaient placés dans des petites boîtes d'environ 50 livres, chacun enveloppé de papier, à la façon des oranges. Ils se sont vendus environ deux pence la livre. M. Down conseille d'emballer les pommes du Canada comme on fait celles-là, et dans des boîtes contenant le même poids de fruits; il ne faut jamais, ajoute-t-il, envoyer des barils de pommes à nu et en ballotement, parce qu'alors les pommes arrivent meurtries. Si les exportateurs veulent prendre pied dans les marchés anglais, qu'ils soignent bien l'emballage.

Voici le mode que recommande un des principaux commerçants anglais:—"Les boîtes devraient contenir juste un boisseau de pommes, lequel peut peser de 40 à 45 livres, selon l'espèce. Pour que le fruit ne soit pas meurtri, il faudrait le mettre en boîte dans le verger, en le maniant avec précaution, car il y a sur sa peau une fleur comme sur le raisin, quoique moins épaisse ou moins apparente. Classez les pommes suivant leur grosseur, pour n'en mettre que de pareilles dans la même boîte. Que jamais la boîte n'en contienne à la fois des grosses et des petites. S'il restait de l'espace que vous ne pourriez remplir par de rangs de pommes semblables aux autres, remplissez-le avec du papier. Pour boucher un vide n'y introduisez point une petite pomme, car elle déprécierait tout le reste. Après avoir disposé les fruits en rangs réguliers dans la boîte jusqu'au ras des côtés, faites bien attention de ne point meurtrir les pommes en dessus par une trop forte pression du couvercle. Il vaudrait

Agriculture.

mieux perdre un peu de place, que vous remplirez de papier, pour que les pommes restent bien fixes dans la boîte. Une pomme qui aura été meurtrie pendant l'emballage peut pourrir avant l'arrivée ici, alors tout le reste se dérangerait; ayez soin que le rang que vous faites soit plein avant de passer au suivant. L'uniformité de grosseur compense n'importe quel défaut. Comme les pommes s'achètent à l'œil, la boîte ayant la plus belle apparence est celle qui se vend le plus cher. Le meilleur papier pour l'emballage est un papier josph blanc et fort. Ce papier donne à la boîte une agréable apparence de propreté et n'ôte rien à la fraîcheur du fruit. Il faut envelopper chaque pomme séparément. L'uniformité de grosseur et la régularité des rangs, avec en dessus la tête de la pomme, donneront une meilleure apparence à la boîte que tout autre mode d'emballage connu."

CULTURE DU LIN.

Je voudrais signaler à l'attention une branche de production agricole dont le développement à cette heure promet d'acquérir une grande importance, je parle de la culture du lin, tant pour la graine que pour la fibre. Le fermier trouverait beaucoup d'avantage à cultiver cette plante, au Manitoba, pour en vendre la graine, et à Ontario, pour en vendre la graine et la filasse. Cette année, la graine de lin, (le rendement en est d'environ dix boisseaux par acre en Ontario, outre la fibre qui y a son prix, et du double à peu près dans le Manitoba, où, par contre, la fibre est sans valeur) s'est vendue une piastre au minimum le boisseau. Les colons mennonites du Manitoba produisent de la graine de lin en grandes quantités, qu'ils expédient en Ontario. Les fabriques à lin de Baden, comté de Waterloo, en ont acheté pour \$150,000 à ceux de Pembina, cette année. On y extrait l'huile de la graine, et le résidu, mis en tourteaux, s'exporte en Europe. Les moulins que je mentionne expédient 100 tonnes de ces tourteaux, par semaine, en Angleterre. J'apprends qu'il s'en consomme très peu en Canada; de fois à autres, seulement, en envoie la charge d'un wagon à la province de Québec pour la nourriture du bétail; et ils s'y vendent \$25 la tonne, ou environ 1 cent $\frac{1}{2}$ la livre. Un boisseau de graine peut donner 40 livres de tourteaux; le reste est de l'huile pure, avec quelque déchet. Les mennonites sèment le lin comme ressource supplémentaire, quand ils ne peuvent plus continuer les semailles de froment dans le mois de mai, ou ils en ensemencent leurs labours neufs, se contentant pour cela d'un simple hersage. Ils n'emploient à cet ensemencement qu'un demi-boisseau de graine par acre; l'expérience leur a enseigné qu'il faut que la plante soit clairsemée pour taller et produire le plus de graine possible. D'ailleurs, cette graine étant très menue, un demi-boisseau fournit plus de semence, sur le pied de l'acre, qu'un boisseau et demi de blé ou peut-être deux et même davantage. Si l'on veut cultiver la plante pour sa filasse, la terre ne doit pas être trop grasse; il ne faut jamais semer sur fumier neuf. La richesse du sol, au Manitoba, paraît-il, est la cause pour laquelle la fibre du lin n'y est pas forte comme en Ontario. Il en est de même dans plusieurs contrées occidentales des États-Unis, où des centaines de mille boisseaux de semence se mettent en terre pour la graine seule, la fibre n'y étant pas susceptible d'être utilisée. Le directeur de la fabrique de Baden a exprimé l'opinion, fondée sur l'expérience, que le lin ne devrait pas être regardé comme une plante épuisante pour le sol; seulement, il est nécessaire de nettoyer parfaitement la terre des mauvaises herbes. Cette condition est plus essentielle que la richesse des sols, qui, si elle augmente la fécondité de la plante en graine, n'est pas favorable à la croissance de sa fibre. Il résulte bien de là que la

culture pour la graine doit être plus particulièrement avantageuse sur les grasses prairies du Manitoba et du Nord-Ouest. A cause de la sécheresse dont le Manitoba a souffert l'été dernier, le lin semé en mai par les mennonites n'a levé qu'au mois de juin; mais ensuite la pousse a été très rapide et la graine a bien mûri. Cette rapidité de croissance doit ajouter encore à la valeur de la plante dans les saisons courtes du Nord-Ouest canadien; et si la graine récoltée là possède les propriétés de celle de Riga, qui se récolte sur des sols et dans un climat semblables, elle peut acquérir une importance très grande comme article d'exportation en raison de la demande croissante des produits de l'industrie linière.

LARDS SALÉS ET FUMÉS.

Je suis informé que les expéditions canadiennes de lard, soit salé ou fumé, trouvent facilement acheteurs en Angleterre; cela étant, nos producteurs verront toute la nécessité d'apporter une attention spéciale au soin et à l'engraissement de leurs pores. Il faut aussi expédier le *bacon* dans un état sec; éviter tout excès de salage en préparant le lard, et bien exécuter le fumage; car de là dépend en grande partie le succès de la vente. Flèches et jambons devraient tous être marqués "Canadien." Si nos producteurs parvenaient à introduire dans le marché anglais un article de bonne qualité sous une marque spéciale, et persistaient à mettre cette marque en crédit et faveur, il y a toute apparence qu'il se créerait une exportation lucrative pour les commerçants et pour les fermiers. Mais je ne saurais trop appuyer sur la nécessité de bien choisir la marchandise et de la bien emballer, car voilà que la Nouvelle-Zélande se présente dans le marché anglais. J'apprends que, comme premier essai de préparations destinées à ce marché, un petit envoi de *bacon* de la colonie australasienne, arrivé en Angleterre pendant l'année, a trouvé tout de suite preneurs au prix d'environ 50 shillings le quintal; et l'on dit qu'il sera suivi par d'autres consignations. Il existe, à Christ-Church, N.-Z., des établissements montés pour la préparation de la chair de porc, et qui ont toutes les installations modernes de production active. Les éleveurs y ont un débouché pour leur lard frais. L'envoi dont je parle consistait en *bacon* de porcs dits "des laiteries." Je le répète, le succès des expéditions canadiennes dépendra de la qualité de la marchandise et de l'attention donnée à sa préparation.

ENTOMOLOGIE.

La valeur de cette science, appliquée à l'horticulture, a été signalée à mon attention très spécialement l'année dernière. Les insectes font bien du tort toujours aux champs et aux jardins. L'entomologiste officiel traite ce sujet dans un rapport qui se trouve en l'appendice consacré aux fermes expérimentales. Les faits suivants montrent à quel point l'on se préoccupe d'arrêter les dégâts des insectes et d'empêcher que les espèces nuisibles ne s'introduisent dans les régions encore indemnes. Pendant l'année, j'ai été informé des mesures prises à cet effet par le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique, et sollicité d'agir de concert avec lui pour défendre cette province contre des invasions funestes aux arbres fruitiers, et qui pourraient y pénétrer soit des Etats-Unis ou des provinces orientales. Bien convaincu de l'importance d'une action commune, j'ai fait faire une enquête, de laquelle il résulte que l'*aphis* à laine est depuis déjà plusieurs années établi dans la Colombie-Britannique, et que la *San Jose scale* se trouve en quantités inquiétantes dans les Etats de l'Orégon

et de Washington, dont le climat est semblable à celui de la Colombie-Britannique. Interdire la pénétration dans le pays d'une maladie ou d'un fléau s'attaquant à la vie végétale, n'est rien autre chose qu'une application du principe en vertu duquel on empêche l'importation des maladies contagieuses parmi les animaux ou parmi les hommes. Toute la question est de savoir si l'on peut prévenir cette pénétration et par quels moyens. La législature de la Colombie-Britannique a adopté, il y a deux ans, et modifié cette année, une loi intitulée : "Acte concernant le Conseil d'horticulture, 1894," qui autorise le *Board of Agriculture* provincial à faire un règlement à fins d'inspection et, en tant que de besoin, à notifier aux propriétaires ou à leurs agents, etc., d'avoir à examiner, désinfecter ou détruire dans un délai déterminé les choses suspectes ou aptes à transmettre des germes nuisibles aux vergers et aux plantes à fruits. Le secrétaire du *Board of Agriculture* provincial m'informe que cette disposition a été rendue publique par la voie de la presse et par affichage aux palais de justice et bureaux de poste dans toute la Colombie-Britannique ; qu'en outre il a été adressé une circulaire aux commerçants.

Sur la fin de la saison, j'ai eu avis de l'arrivée en Colombie d'un wagon chargé, de pommes venant d'Ontario, dans lesquelles, à l'inspection, s'étaient trouvées des larves de pyrales des pommes ; les propriétaires avaient eu ordre soit d'expédier cet envoi hors du pays soit de le détruire en le faisant brûler. La validité de l'Acte provincial relatif au conseil d'horticulture, pour ce qui était de cette décision, ayant été contestée, le département de la justice a été aussitôt consulté administrativement, et son opinion a été que l'Acte ne donnait point aux inspecteurs le pouvoir de détruire ou de renvoyer le wagon de pommes. L'entomologiste officiel, invité alors à dire son sentiment, a déclaré qu'une personne intelligente n'aurait aucune peine à reconnaître les pommes contenant la larve de la pyrale dans un baril et à les trier. Cette séparation pouvait, selon lui, s'exécuter d'une façon sûre pour tous les barils de pommes alors rendus en Colombie. On m'a informé ensuite que le triage avait été effectué sous la surveillance d'un membre du *Board*. J'ai, dans le même temps, donné des instructions destinées à avertir les expéditeurs de ne plus envoyer en Colombie-Britannique de pommes pouvant renfermer des larves de pyrales, et à les engager à n'acheter qu'aux producteurs qui, conformément aux avis de l'entomologiste, arrosent leurs arbres avec une solution arsénicale en temps utile ; il est facile d'obtenir la liste de ces personnes en s'adressant aux associations d'horticulture. Je crois que les mesures dont je parle protégeront parfaitement la Colombie-Britannique contre l'introduction d'insectes redoutables, sans nuire au commerce interprovincial ; j'ajoute que je prends le plus grand intérêt à tous les efforts que fait le département provincial de l'agriculture pour écarter ces fléaux des fruits.

Les opérations auxquelles l'entomologiste du Dominion se livre d'après mes instructions, sont appréciées aussi à l'étranger. Voici en quels termes l'*Insect Life*, publié par le département de l'agriculture à Washington, parle de lui :

"Il s'est mis en peine d'une chose que négligent trop nos entomologistes officiels, qui est de se tenir en relations avec les cultivateurs et de faire dans les Instituts agricoles des causeries sur les insectes nuisibles ; il s'est formé ainsi comme une clientèle très nombreuse parmi les agriculteurs les plus intelligents du Dominion. En entomologie dite économique, le Canada n'est nullement en arrière des États-Unis, grâce en grande partie aux efforts personnels de son entomologiste, secondé d'ailleurs et toujours encouragé par le directeur des stations agronomiques."

J'ai fait publier un bulletin d'instructions sur l'arrosage, avec les résultats des essais exécutés en 1894 dans les régions fruitières d'Ontario; et j'espère que les producteurs de fruits sauront mettre à profit les informations qu'il contient.

LA PLANTE FOURRAGÈRE *Lathyrus*.

Au commencement de l'année, j'ai reçu une demande de renseignements sur la plante fourragère connue en Europe sous le nom de *Lathyrus sylvestris*, et l'ai communiquée au directeur de la ferme expérimentale centrale, dont le rapport est imprimé ci-après, aux annexes. La plante paraît attirer l'attention en Europe par ses propriétés nutritives, ainsi que par son abondante végétation et la puissance qu'on lui attribue de s'assimiler le nitrogène atmosphérique. Elle a été et est encore l'objet d'expérimentations à la ferme centrale et à d'autres stations agronomiques.

MAUVAISES HERBES.

Mon attention a été appelée sur le dommage énorme que l'introduction du chardon de Russie dans ce pays occasionnerait immanquablement aux cultures; et ayant reçu du Manitoba des spécimens de ce chardon, j'ai fait répandre dans les campagnes du Manitoba et du Nord-Ouest une circulaire où la plante est décrite, pour que les cultivateurs, autant que possible, en connaissent le port et la nature. M. McFadden, agent vétérinaire du département à Emerson, écrit qu'elle s'est montrée dans certaines localités du Manitoba et qu'afin d'empêcher qu'elle ne soit portée à Emerson, où elle ne se rencontre pas encore, il fait nettoyer avec soin les wagons à bestiaux avant leur passage à la frontière. Le gouvernement provincial du Manitoba a recommandé des mesures promptes, rigoureuses et obligeant de l'arracher aussitôt qu'elle viendrait à apparaître. Le département de l'agriculture des Etats-Unis, dans un bulletin, évalue la perte moyenne attribuable au seul chardon de Russie, sur 940,000 acres ensemencés en blé, à cinq boisseaux au moins par acre. A quoi il faut ajouter le dommage causé aux autres récoltes, qui est considérable. J'ai confiance qu'avec la coopération des populations rurales, on réussira, sinon peut-être à détruire tout à fait la funeste plante, du moins à la circonscrire dans d'étroites limites. L'appendice contient un rapport là-dessus du botaniste officiel.

SPÉCIMENS DES BOIS DU CANADA.

M. W.-C. Phipps, *lecturer for "The City and Guilds"* de Londres, ayant demandé des spécimens de nos bois, dont il voulait se servir comme "d'illustrations" dans ses conférences de l'hiver, j'avais chargé mon département de les lui fournir. Informations prises, il n'était resté au département aucun spécimen propre à cet usage de ceux qui avaient été présentés aux expositions par le Canada; mais le directeur du service géologique, auquel je me suis adressé, m'a très obligeamment procuré des spécimens de nos bois les plus importants. J'en donne la liste dans l'annexe n° 19. Ils ont été envoyés à M. Phipps, qui les exhibera au public de ses conférences.

MOUSSE À LITIÈRE.

Je signalais l'an dernier la demande croissante, en Angleterre, de la mousse de marais appelée *moss litter*, espèce de sphaigne qui abonde dans nos savanes, et dont on ferait un commerce profitable. A ce propos, je disais que l'on pourrait s'en

Agriculture.

servir avantageusement pour l'emballage des œufs destinés à l'exportation, étant molle et souple, et qu'au lieu de devenir inutile après le déballage, elle se vendrait facilement comme litière, car on l'emploie beaucoup de la sorte maintenant en Angleterre. On peut aussi, à cause de sa faculté d'absorber l'humidité, s'en servir pour l'emballage des fruits et autres produits de conservation difficile.

VERS À SOIE.

J'ai reçu, au commencement de l'année, une lettre que m'adressait M. Kopsch, de Shanghai, Chine, sur la possibilité de naturaliser en Canada le chêne et le chêne-chataignier cultivés dans la Chine septentrionale pour leurs feuilles, dont se nourrissent les vers à soie. La lettre compare le climat du nord de la Chine avec le nôtre, montre la ressemblance, et conclut que l'industrie séricole, florissante là-bas, pourrait également se pratiquer avec succès chez nous. J'ai reçu ensuite deux paquets de glands du *Quercus Mongolica* et du *Quercus castanæfolia*, que j'ai fait transmettre au directeur de la ferme expérimentale, avec l'ordre d'essayer cette semence, pour s'assurer ultérieurement si l'on pourrait au moyen de la feuille élever ici le ver à soie.

L'*Agricultural Gazette* de la Nouvelle-Galles du Sud se félicite de l'intérêt que l'on prend dans cette colonie aux progrès de l'industrie naissante de la soie, et exprime l'opinion que la production de la soie y deviendra un jour aussi importante que la production de la laine. Après avoir indiqué les diverses espèces de vers, et parmi elles, celle qui serait la plus facile à acclimater, il ajoute qu'il existe chez les colons un désir toujours plus prononcé de joindre à leurs autres exploitations de culture la production de la soie.

Aux États-Unis, cette expérience a aussi été tentée; mais là une difficulté se présente, c'est la somme de travail et les frais que nécessite l'industrie séricole à ses commencements, dans un pays où les salaires sont élevés, comparativement à la dépense équivalente de début chez la population dense de l'Empire chinois.

M. Kopsch avait joint à sa lettre une petite brochure publiée par la Douane maritime impériale de Chine sur le ver à soie sauvage du pays; je le mets dans l'appendice du rapport.

GINSENG.

Je recevais, le printemps dernier, une lettre de la Chine, engageant à faire plus de cas du ginseng, et à ce propos, je rappelle ici que sa racine a donné lieu autrefois en Canada à des affaires considérables d'exportation. Dans la lettre il est dit:—"Le département de l'agriculture montre le désir d'encourager les entreprises qui peuvent enrichir le Canada ou accroître ses ressources. J'ose vous indiquer le commerce du ginseng. Cette plante, que les États-Unis nous envoient, mais qui est probablement originaire du Canada, est très demandée en Chine; et si la variété coréenne, qui vaut presque son poids d'argent, pouvait se cultiver chez vous, elle trouverait un vaste marché en Chine et pourrait devenir l'objet d'une exportation très avantageuse."

Le professeur Macoun, de la commission géologique, m'informe qu'en 1891-92, en 1893 et probablement aussi pendant la saison dernière, le sol des forêts, à l'ouest de Belleville, a été fouillé par des chercheurs de ginseng, qui en ont tiré et ont emporté de grandes quantités de cette racine. C'est en 1890, dit-il, qu'on a recommencé de faire chez nous des affaires assez importantes en ginseng. Cette année-là, les expéditions se sont élevées à \$100,000 environ; les localités situées sur le chemin de fer,

entre Kingston et Pembroke, y figuraient pour \$20,000. La racine se vendait de \$3 à \$3.50 la livre. Depuis plusieurs années, les Etats-Unis exportent de très fortes parties de ginseng, le Wisconsin et le Minnesota étant les principaux producteurs. La guerre en Chine, où il est toujours recherché, a fait sensiblement monter les prix. La racine de cette plante, qui croît sans culture en Canada, pourrait donc devenir pour nous un précieux article d'exportation.

MIEL.

Le secrétaire d'Etat m'a communiqué, le printemps dernier, une lettre de M. Pettit, de Belmont, représentant une association d'apiculteurs, sur la nécessité de prévenir, par une mesure législative, l'adultération de ce produit et la vente des faux miels. La lettre mentionnait les cas nombreux de falsification que l'on avait découverts en 1893 et disait qu'une quantité considérable d'un article frauduleux—le miel de sucre—se plaçait sur les marchés, ce qui ne pouvait que nuire à la réputation de tous nos produits alimentaires, et plus particulièrement de nos miels, dont l'industrie en pleine croissance ne trouverait bientôt plus de débouchés au dehors, si elle n'était pas protégée par une législation efficace. Après examen, j'ai constaté que l'initiative à prendre en l'espèce appartenait au département du revenu de l'intérieur, et j'ai renvoyé la demande au contrôleur de ce département.

ÉDUCATION DES ABEILLES.

Dans l'appendice de mon rapport se trouve une lettre de M. R.-F. Holterman, rédacteur du *Beekeeping Journal*, qui exhorte vivement à établir un rucher à la ferme expérimentale centrale et fait valoir les principaux motifs en faveur de cette création. J'y avais déjà pensé, l'éducation des abeilles me paraissant être une industrie profitable que les agriculteurs, aussi bien que les horticulteurs, peuvent joindre à leur exploitation ordinaire. Après avoir bien considéré les choses, j'ai autorisé l'établissement, à la ferme expérimentale centrale, d'un rucher, afin que l'on y puisse obtenir par des observations sur place des données sûres qui seront rendues publiques. J'en ai confié la direction à l'entomologiste, dont le rapport annuel contient les résultats acquis après une première année d'expérience. Un contremaître de la ferme est chargé, sous ses ordres, du soin des abeilles. Il y a déjà vingt essaims, convenablement logés dans les mois d'été, près des bâtiments de la volaille. Ces éducations attirent beaucoup l'attention; les fermiers notamment, qui visitent notre station expérimentale, examinent le rucher avec un très vif intérêt.

PHARMACOPÉE BRITANNIQUE.

J'ai reçu communication, au cours de l'été, d'une dépêche circulaire impériale, renfermant une lettre du président du "General Council of Medical Education and Registration" d'Angleterre, lequel invitait les autorités médicales des colonies à coopérer à la préparation d'une édition de la *British Pharmacopœia*. En examinant l'objet de cette lettre, je me suis assuré que nos associations médicales en possession de toute l'autorité en pareille matière, sont les conseils provinciaux dits des médecins, lesquels ont des attributions et une organisation semblables à celles du "General Council of Medical Education and Registration" d'Angleterre. Comme les matières éducationnelles et médicales relèvent des provinces, j'ai recommandé d'envoyer une copie de la lettre en question au "registraire" du conseil médical de chaque pro-

Agriculture.

vince, et d'inviter celui-ci à formuler les additions ou changements qu'il lui paraîtrait à propos de faire à la *Pharmacopœia*, avec prière de me les adresser pour transmission aux autorités impériales. Ma recommandation a été exécutée; mais jusqu'à présent je n'ai reçu aucune réponse des secrétaires de ces conseils.

ARROW-ROOT D'AUSTRALIE.

Dans mon rapport, l'année dernière, je mentionnais une expédition faite dans un but d'essai par le gouvernement de Queensland, Australie, de fruits du pays, et les résultats qu'elle avait eus; j'ajoutais qu'il était venu, en même temps que les fruits, cinq boîtes d'arrow-root, dont j'avais fait distribuer le contenu entre plusieurs grandes maisons d'épicerie pour en connaître la valeur marchande par la vente. Je sus ensuite que l'arrow-root alimentait un commerce assez important dans la droguerie, et s'employait aussi beaucoup dans la fabrication des biscuits; des échantillons furent adressés par mon ordre à différentes maisons opérant dans ces parties. Les lettres que j'en ai reçues sont reproduites ci-après à l'annexe n° 6 (Divers). D'après elles, au double point de vue de la valeur médicinale et nutritive, le produit d'Australie peut être considéré comme l'égal de la variété des îles Bermudes, et devrait en conséquence avoir la même valeur commerciale ou à peu près; mais, vu la petite quantité d'arrow-root des Bermudes qui s'importe et se vend en Canada, il est douteux que l'article australien y devienne jamais l'objet d'un commerce considérable. Comme je le disais l'an dernier, à propos des fruits d'Australie, le fret à payer, en raison de la distance, rendra toujours les expéditions peu lucratives.

EXPOSITIONS.

EXPOSITION D'ANVERS.

L'arrangement dont je parlais dans mon rapport, l'année dernière, pour la participation du Canada à l'exposition d'Anvers cette année, s'est trouvé inexécutable; et après mûre délibération, le conseil a décidé, en avril dernier, que le Dominion ne pourrait pas y être représenté par le gouvernement.

EXPOSITION UNIVERSELLE COLOMBIENNE.

On avait compté que les opérations, relativement à l'exposition universelle colombienne, seraient terminées de bonne heure au printemps, mais, pour des causes échappant au contrôle de mon département, la fin en a été retardée.

Les diplômes ont exigé une grande attention, car non seulement les noms et les adresses étaient, dans beaucoup de cas, inexactement donnés, mais quelquefois aussi le libellé des récompenses était de nature à porter préjudice aux exposants, exportant ou qui pouvaient espérer d'exporter leurs produits. En outre, plus d'une récompense que l'on savait avoir été recommandée par les jurés, avait été omise dans les listes expédiées par la commission.

Les rectifications ont occasionné une correspondance active. La première liste des récompenses avait été reçue dans les premiers jours d'avril; la dernière n'est venue qu'à la mi-septembre. La commission des récompenses, après avoir annoncé, à la clôture de l'exposition, que les médailles et les diplômes seraient prêts à distribuer au milieu de l'été, a récemment informé mon département que, par suite de la

difficulté qu'elle avait à se procurer le parchemin nécessaire du Japon, qui était en guerre, il lui fallait remettre la distribution à une autre époque.

Le rapport du commissaire exécutif du Canada a été publié.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE TASMANIE.

La question de savoir si le Canada paraîtrait à l'exposition internationale convoquée à Hobart dans la Tasmanie pour le mois de novembre (1894) se présenta à moi l'hiver dernier. Le conseil décida, après avoir bien considéré toutes choses, que le Canada ne pouvait s'y faire représenter, vu l'époque, dans des conditions favorables; mais que, cependant, le public serait prévenu de cette exposition par un avis inséré à la *Gazette du Canada*, afin que les particuliers disposés à y prendre part en fussent mis à même. Le département, après cette annonce, n'a reçu que cinq demandes d'exemplaires du règlement concernant l'exposition; ils ont été fournis aussitôt.

EXPOSITION D'ATLANTA.

Le consul général des Etats-Unis, m'a remis une invitation, adressée au Canada, de participer à l'exposition des Etats à coton et internationale qui se tiendra à Atlanta, en Géorgie, l'automne prochain. Le conseil, auquel j'ai soumis cette invitation, a décidé que, sans entreprendre de se faire représenter à l'exposition, le gouvernement la signalerait aux particuliers par voie d'annonce publiée officiellement dans la *Gazette du Canada* et les journaux.

EXPOSITION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Le conseil a aussi décidé que les \$25,000 votées par le Parlement, à la session dernière, sous le titre de "contribution à une exposition dans les Territoires du Nord-Ouest," seraient employées de la manière suivante :—

Quinze mille piastres à fournir des prix pour les concours et dix mille à payer les dépenses ordinaires, l'exposition devant avoir lieu à Regina. Le lieutenant-gouverneur a été avisé de cette décision. Je suis persuadé que cette exposition aura le plus heureux effet, en faisant encore plus généralement connaître les richesses et les facultés productives de cette contrée, notamment en agriculture, en élevage, en industrie laitière et dans les arts, les manufactures et les exploitations des forêts, des mines et des pêches.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Mon procédé d'action, dans la distribution du crédit de \$7,000 alloué par le parlement aux sociétés d'agriculture du Nord-Ouest, a été le même que les années antérieures.

Les sociétés comptant plus de cinquante souscripteurs et qui certifient que toutes les souscriptions ont été versées, peuvent seules avoir part à la subvention. Le chiffre des allocations particulières dépend du nombre des sociétés qui fournissent les relevés exigés par la loi; et la négligence de quelques-unes, en ne le faisant pas en temps utile, retarde l'émission des chèques de répartition. J'inviterais donc toutes les sociétés à expédier leurs états avec diligence, car il suffit qu'une ou deux y manquent pour que les autres souffrent délai et retardement.

Agriculture.

ARCHIVES PUBLIQUES.

Le travail, dans cette division, continue à se faire avec soin et méthode. Comme la transcription à Londres des documents relatifs aux deux Canadas jusqu'à l'année 1842, c'est-à-dire pour la période immédiatement antérieure à l'union des deux provinces, est presque terminée, il a paru opportun d'entreprendre l'examen des documents concernant les autres provinces. Le résultat de cet examen est consigné dans un appendice à mon rapport.

Les copies, à mesure qu'elles se font à Londres, me sont transmises. Elles sont déposées aux Archives, où les investigateurs des choses d'histoire les peuvent consulter. La division reçoit incessamment des remerciements d'eux, ce qui prouve que l'objet pour lequel on l'a instituée, a été bien accompli et qu'elle est appréciée.

Outre les papiers de Londres, les archives ont reçu un versement de documents copiés à Paris; ces volumes sont maintenant en état d'être communiqués, et déjà plusieurs personnes qui s'intéressent aux faits historiques ou littéraires ont eu accès à cette précieuse collection manuscrite.

III.—BREVETS D'INVENTION.

On verra, en parcourant le tableau comparatif ci-dessous, quelles ont été les opérations du bureau des brevets, annuellement, depuis 1884.

ÉTAT comparatif des opérations du bureau des brevets, depuis l'année 1884
jusqu'au 31 octobre 1894.

Années.	Demandes de brevets.	BREVETS ET CERTIFICATS DÉLIVRÉS.			Caveats.	Cessions de brevets.	Droits perçus, y compris ceux des dessins de fabrique et marques de commerce.
		Brevets.	Certificats.	Totaux.			\$ cts.
1884.....	2,681	2,456	167	2,623	238	1,772	69,530 69
1885.....	2,518	2,233	214	2,447	222	1,075	69,075 21
1886.....	2,776	2,610	250	2,860	187	1,322	73,949 29
1887.....	2,874	2,596	254	2,850	219	1,335	76,132 74
1888.....	2,747	2,257	282	2,539	240	1,159	74,508 37
1889.....	3,279	2,725	356	3,081	221	1,437	87,158 60
1890.....	3,560	2,428	369	2,797	248	1,307	94,027 16
1891.....	3,233	2,343	393	2,736	215	1,231	86,960 59
1892.....	3,176	3,417	415	3,832	242	1,500	86,713 05
*1893.....	2,614	3,153	292	3,445	229	1,345	71,863 52
1894.....	3,291	2,756	462	3,218	301	1,445	90,146 19

* Dix mois seulement.

ÉTAT DÉTAILLÉ des recettes du bureau des brevets.

Années.	Brevets.	Cessions.	Caveats.	Copies.	Abonne- ments au <i>Patent Record.</i>	Avis de demandes de brevets.	Divers.	Totaux
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1884.....	58,524 33	2,471 07	1,198 60	898 25	165 22	63,257 47
1885.....	57,777 31	2,225 63	1,226 65	895 89	50 75	62,176 23
1886.....	62,263 45	2,692 50	1,054 11	1,047 90	94 91	67,176 23
1887.....	62,924 44	2,715 88	1,169 50	1,044 31	86 08	67,940 21
1888.....	60,436 78	2,562 22	1,257 40	971 98	18 13	65,246 51
1889.....	72,411 30	3,027 90	1,205 47	1,267 60	134 45	78,046 72
1890.....	78,192 61	3,202 00	1,320 15	931 83	504 19	84,150 78
1891.....	72,664 26	2,411 95	1,124 60	782 29	340 53	77,723 63
1892.....	71,840 84	2,794 66	1,270 13	793 32	236 52	89 96	195 33	77,216 76
*1893.....	58,441 91	2,633 71	1,244 70	796 15	285 13	337 81	110 73	63,850 19
1894.....	73,061 77	3,142 74	1,793 40	764 07	347 21	1,449 80	123 57	80,682 56

Les recettes du bureau au 31 octobre ont excédé de \$40,766.31 ses dépenses, ainsi que le montre le tableau suivant :

Recettes.		Dépenses.	
	\$ cts.		\$ cts.
Argent comptant.....	80,682 56	Salaires.....	31,936 96
Remboursements.....	1,905 54	<i>Patent Record</i>	6,073 75
			38,010 71
		Excédent de recettes.....	40,766 31
Recette nette.....	78,777 02		78,777 02

Les brevetés résidaient dans les pays dont suivent les noms :

Pays.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
Canada.....	607	610	687	639	565	609	620	606	671	685	661
Angleterre.....	94	85	140	153	152	203	116	122	298	206	177
Etats-Unis.....	1,714	1,408	1,730	1,740	1,425	1,788	1,623	1,519	2,227	2,061	1,731
France.....	9	7	8	11	21	18	10	10	26	24	24
Allemagne.....	11	11	20	29	33	51	23	36	106	88	108
Autres pays.....	21	22	25	24	61	56	36	50	89	89	55
Totaux.....	2,456	2,233	2,610	2,596	2,257	2,725	2,428	2,343	3,417	*3,153	2,756

* Dix mois seulement.

Agriculture.

Les brevetés canadiens appartenant aux provinces suivantes :—

Provinces.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
Ontario.....	389	397	462	442	354	383	425	394	464	437	404
Québec.....	151	150	152	141	128	129	125	140	131	151	162
Nouveau-Brunswick.....	26	16	23	18	19	22	20	16	19	23	13
Nouvelle-Ecosse.....	24	33	21	26	35	30	17	22	16	29	15
Ile du Prince-Edouard.....	2	7	3	4	2	2	3	1	1	3	2
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	12	13	20	16	18	32	14	28	22	26	38
Colombie-Britannique.....	5	4	6	2	9	11	16	5	18	16	27
Totaux.....	607	610	687	639	565	609	620	606	671	*685	661

*Dix mois seulement.

Etat indiquant le nombre de brevets délivrés sous l'empire de l'Acte de 1892, 55-56 Victoria, chapitre 24, lequel permet aux brevetés de payer les droits pour six, douze ou dix-huit ans; et le nombre de brevets originairement accordés pour cinq et dix ans, auxquels ont été ajoutés, depuis leur délivrance, des certificats de paiement des droits.

Années.	Durée pour laquelle les droits ont été payés à la délivrance du brevet.			Brevets auxquels ont été ajoutés, après leur délivrance, des certificats de paiement.	
	6 années.	12 années.	18 années.	6 années.	12 années.
1892 (Six mois finissant le 31 décembre).	2,141	3	35	3
1893 (Dix mois finissant le 31 octobre).	3,098	9	46	3
1894 (Douze mois finissant le 31 octobre).	2,701	9	46	4
				5 années.	10 années.
1892 (Six mois finissant le 30 juin).....				387	25
1893 (Dix mois au 31 octobre).....				279	10
1894 (Douze mois au 31 octobre).....				433	25

Par l'acte passé à la session de 1892, 55-56 Victoria, chapitre 24, la durée des brevets depuis son entrée en vigueur est de dix-huit ans; le brevet était accordé auparavant pour quinze années; toutefois, l'inventeur ou le requérant est libre, en ne payant qu'un droit partiel ou proportionnel, de réduire le terme à douze ou à six. On espère qu'en raison de l'extension de la durée des brevets, les demandes seront beaucoup plus nombreuses. L'acte précité porte aussi que le requérant n'aura pas à fournir de modèles, si le commissaire ne l'exige; et l'on croit qu'en dispensant ainsi l'inventeur ou le requérant de déposer ces représentations, qui pourraient être quelquefois très coûteuses, on augmentera encore le nombre des demandants.

Le nombre d'avis déposés conformément à l'article 8 s'est élevé à 751; et la recette de ce chef à \$1,449.80.

Cinq brevets ont été renouvelés pendant l'année terminée le 31 octobre.

Dans plusieurs cas, les porteurs de brevets ayant fait connaître et démontré au bureau qu'ils ne pouvaient, par suite de circonstances ne dépendant pas d'eux, se conformer aux prescriptions de l'article 37 de l'*Acte des brevets*, le délai dans lequel ils devaient commencer à exploiter leurs inventions a été prolongé. On a pareillement accordé à d'autres une prorogation de délai pour importer des objets brevetés, lorsqu'il a été présenté de suffisantes raisons de donner ce privilège. Il y a eu ainsi 1,192 prorogations de délai pour la mise en exploitation, et 956 pour l'importation.

Ceux qui demandent des brevets ne sauraient mettre trop d'attention à la préparation de leurs requêtes; ce travail est d'ordinaire fort utilement fait par des agents spéciaux (*patent solicitors*), non seulement en Canada, mais aussi dans les autres pays possédant une législation sur les brevets.

Le nombre des demandes sur lesquelles les examinateurs ont fait leurs rapports, a été, pendant l'année écoulée, de 3,617.

Le bureau apporte le plus grand soin et la plus grande diligence à l'examen de toutes les demandes; et chaque fois que l'invention alléguée ne présente pas les conditions voulues par la loi, la demande est refusée.

Soixante brevets ont été refusés pour défaut de nouveauté.

Bien que 9,426 personnes seulement aient inscrit leurs noms sur le registre des visiteurs, le musée des modèles a été visité par au moins trois fois ce nombre.

On a changé la manière de publier le *Patent Record*. Ce catalogue descriptif s'imprime maintenant à l'imprimerie de l'Etat, où l'ouvrage se fait mieux et revient à meilleur marché; caractères, papier et illustrations, tout est supérieur à ce que l'on avait auparavant. Autre avantage, les illustrations ne sont pas placées à la fin du *Record*, mais elles précèdent la réclamation pour tous les brevets. Les abonnements sont perçus aujourd'hui par le bureau; auparavant, tout le profit qu'ils donnaient allait à l'entrepreneur. On tire aussi quelque revenu de la vente d'anciens numéros.

A la session de 1892, le comité mixte de la bibliothèque parlementaire a autorisé la translation au bureau des brevets de tous les ouvrages publiés par les bureaux d'Angleterre et de France concernant les brevets émanés d'eux.

Ces publications, avec les ouvrages qu'il y avait déjà au bureau des brevets, forment une collection d'environ 3,000 volumes, qui est maintenant installée, dans une pièce bien éclairée et commode, à côté du musée. La bibliothèque est ouverte aux inventeurs et au public généralement. Par sa nature spéciale, elle est très utile non seulement au public, mais plus particulièrement aux examinateurs et aux autres employés du bureau des brevets, pour l'exécution de leurs fonctions respectives.

Agriculture.

IV.—DROITS DE PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE, MARQUES DE COMMERCE, DESSINS DE FABRIQUE ET MARQUES DE BOIS.

État comparatif des opérations de cette division, de 1868 au 31 octobre 1894 inclus :—

Année.	Lettres reçues.	Lettres envoyées.	Enregistrements de droits d'auteur.	Certificats de droits d'auteur.	Enregistrements de marques de commerce.	Certificats de marques de commerce.	Enregistrements de dessins de fabrique.	Certificats de dessins de fabrique.	Enregistrements de marques de bois.	Certificats de marques de bois.	Enregistrements de cessions.	Droits perçus.
												\$ c.
1868.....	110	128	34	34	32	32	6	6	183 00
1869.....	198	211	62	62	50	50	12	12	418 00
1870.....	473	463	66	66	72	72	23	23	190	190	877 00
1871.....	562	562	115	115	106	106	22	22	105	105	1,092 00
1872.....	523	523	87	83	103	103	17	17	64	64	11	927 00
1873.....	418	549	122	38	95	95	30	30	69	69	20	940 50
1874.....	1,027	1,027	134	55	163	163	30	30	41	41	19	1,339 50
1875.....	943	986	131	50	149	149	31	31	21	21	15	1,175 00
1876.....	1,175	1,240	178	57	238	238	47	47	17	17	33	1,758 25
1877.....	1,190	1,236	138	37	227	227	50	50	18	18	31	1,732 70
1878.....	1,210	1,285	193	61	223	223	40	40	10	10	14	1,671 25
1879.....	1,104	1,127	184	69	154	154	41	41	13	13	24	2,434 82
1880.....	1,145	1,292	185	98	113	113	40	40	19	19	28	3,806 15
1881.....	1,172	1,307	225	94	156	156	38	38	30	30	22	4,772 70
1882.....	1,192	1,264	224	87	160	160	45	45	21	21	64	4,956 40
1883.....	1,173	1,286	253	100	160	160	66	66	24	24	33	5,397 72
1884.....	1,186	1,186	281	120	196	196	68	68	14	14	49	6,273 22
1885.....	1,542	1,542	555	125	209	209	48	48	16	16	54	6,898 98
1886.....	1,544	1,544	574	101	203	203	54	54	17	17	58	6,795 42
1887.....	1,543	1,543	554	167	245	245	105	105	16	16	56	8,192 53
1888.....	1,655	1,889	566	167	288	288	71	71	29	29	71	9,262 86
1889.....	1,721	1,987	616	178	280	280	88	88	26	26	49	9,111 88
1890.....	1,766	2,169	688	222	293	293	68	68	21	21	104	9,876 38
1891.....	1,651	2,385	541	174	307	307	129	129	11	11	51	9,236 96
1892.....	1,773	2,300	536	159	294	294	30	30	27	27	66	9,496 29
1893.....	1,432	2,070	475	126	257	257	41	41	19	19	55	8,013 33
1894.....	1,882	2,720	546	216	311	311	39	39	20	20	77	9,463 63

Le nombre total des enregistrements de droits de propriété littéraire ou artistique, marques de commerce, dessins de fabrique et marques de bois, pendant l'année expirée le 31 octobre 1894, a été de 916, à savoir : 546 enregistrements de droits d'auteur, 311 enregistrements de marques de commerce, 39 de dessins de fabrique et 20 de marques de bois. Il a été, en outre, délivré ou fait 216 certificats de droits d'auteur, 27 enregistrements de droits provisoires d'auteur, et 15 certificats y relatifs; 9 enregistrements de droits temporaires d'auteur et 1 certificat. On a compté 77 enregistrements de cessions de droits de toute nature.

Correspondance de cette division dans l'année: 1,882 lettres reçues et 2,720 envoyées.

Droits perçus, même période, \$9,463.63.

DIVISION DES DROITS D'AUTEUR ET DES MARQUES DE COMMERCE.

État détaillé des recettes du 31 octobre 1893 au 31 octobre 1894.

Mois.	Marques de commerce.	Droits d'auteur.	Dessins de fabrique.	Marques de bois.	Cessions.	Copies.	Totaux.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Novembre	980 00	67 75	9 50	8 00	5 50	2 50	1,073 25
Décembre	684 25	54 00	8 50	4 00	5 00	4 50	760 25
Janvier	895 00	61 38	4 00	8 00	4 25	972 63
Février	390 00	55 00	20 00	2 00	7 00	3 60	477 60
Mars	840 00	45 50	35 00	12 00	12 50	6 50	951 50
Avril	755 00	52 50	45 00	4 00	4 00	6 00	866 50
Mai	721 20	77 00	35 00	2 00	7 00	1 50	843 70
Juin	604 55	63 50	20 00	2 00	22 50	19 50	732 05
Juillet	590 65	75 50	15 00	2 00	7 00	2 40	692 55
Août	720 60	27 50	19 00	2 00	31 00	5 00	805 10
Septembre	495 00	53 50	15 00	2 00	10 00	3 50	579 00
Octobre	630 00	28 00	15 00	4 00	22 00	10 50	709 50
Grands totaux, ...	8,306 25	661 13	237 00	48 00	141 50	69 75	9,463 63

V.—POLICE SANITAIRE.

Durant l'année, nos services quarantaires ont eu à parer à des menaces d'invasion du choléra et de la variole, sur notre littoral atlantique, du côté de l'Europe; de la peste à bubons, sur nos rivages occidentaux, du côté de la Chine; et de la variole, encore sur nos frontières terrestres, du côté des Etats-Unis.

Les précautions prises et la surveillance exercée par le personnel des quarantaines, suivant mes instructions, ont empêché, je le dis ici avec satisfaction, l'entrée dans notre pays de toute maladie soit contagieuse ou infectieuse.

Le renouvellement des installations aux différentes stations maritimes fédérales, sur les côtes atlantique et pacifique, et l'érection de bâtiments neufs avec appareils désinfecteurs améliorés, m'ont engagé à nommer le Dr Montizambert conseiller professionnel du département en matière quarantenaire et surintendant général des quarantaines du Dominion; il continuera d'avoir son siège à la Grosse-Île durant le temps de la navigation, mais devra au besoin, sur mon ordre, se transporter à quelque port que ce soit, en Canada ou au dehors, à toute époque de l'année. Les mesures spéciales établies en 1893, d'après mes instructions, contre l'introduction du choléra dans le pays, ont été remises en usage cette année; elles ont encore, comme je l'ai dit, détourné le fléau. La preuve de leur nécessité est dans les faits suivants, que j'emprunte au rapport de l'*Imperial Local Government Board* pour l'année 1892, paru récemment. Je les donne parce qu'ils indiquent comment l'épidémie a cheminé pour envahir l'Europe, et que je désire consigner ici brièvement, à titre de renseignements précieux pour l'avenir, les moyens de défense employés. Il y avait, dit le rapport, trois foyers d'infection: Paris, la Russie asiatique et l'Arabie. Du premier, le choléra, après avoir suivi la vallée de la Seine, s'est étendu jusqu'en Belgique; du second foyer, en traversant l'Afghanistan, la Perse, le Turkestan russe, et suivant la nouvelle ligne de chemin de fer entre Samarcand et Ada sur le rivage oriental de la mer Caspienne, il a gagné le Volga, l'a remonté et par là a pénétré dans la Russie d'Europe.

Agriculture.

Sa marche en Russie montre d'une façon remarquable comment les rivières servent de voies au mouvement des hommes peuvent porter au loin le fléau, et combien les eaux contaminées ont d'action malfaisante, quand elles sont employées à l'alimentation. A Paris, dans les faubourgs riverains de la Seine, le nombre des accidents cholériques est en rapport avec le degré de pollution du fleuve par les issues d'égoût. Des quarante-huit communes qui font usage de cette eau, vingt-huit ont été envahies par le choléra, et la mortalité dans celles qui se trouvent au-dessous de l'embouchure de l'égoût principal a été quatorze fois environ plus grande que dans celles qui prennent l'eau au-dessus de Paris. En Allemagne, les deux gouvernements, impérial et prussien, s'étaient prémunis contre l'introduction de la contagion, surtout par des mesures applicables aux immigrants nombreux qui passent des provinces russes infectées aux ports du nord-est de l'Allemagne, Hambourg notamment. Malgré tout, cependant, quatre cas venant de ce dernier endroit, ont été portés en Ecosse, dont l'un a eu une terminaison fatale, et l'on a compté ensuite trente-cinq cas en Angleterre, la plupart ayant eu leur origine à Hambourg; mais grâce aux précautions prises, la maladie ne s'est point communiquée à d'autres personnes.

J'enprunte au rapport les lignes suivantes :

“ Pendant tout le printemps et tout l'été, on avait très soigneusement tenu note, au département médical, de la marche progressive du choléra asiatique, d'abord vers et jusque delà la frontière orientale de l'Europe en Russie, puis d'une province russe à une autre, dans la direction de la Baltique et des frontières d'Allemagne et de Hongrie. Et comme la maladie allait évidemment pénétrer dans les provinces russes ayant des populations juives, qui, à cette époque, dirigeaient vers l'Angleterre un assez nombreux exode par les voies allemandes, il devint urgent d'en avertir les autorités des ports anglais où venait débarquer cette émigration ou transmigration. Le 25 juillet, l'on commença une inspection médicale rapide de nos ports; elle se continua jusqu'à la fin d'octobre. Nos principaux ports de l'est furent visités les premiers, après quoi l'on passa au littoral du sud. Mais, sur ces entrefaites, le choléra atteignit Hambourg, un peu après le milieu d'août. Le *Board* en fut informé le 23, et l'avis immédiatement communiqué par voie télégraphique aux ports en relation avec la ville hanséatique. L'inspection fut poursuivie et même étendue. Nombre de ports furent visités sur toute notre ligne littorale. Quand il y avait nécessité, on pressait les autorités locales d'augmenter les moyens en leur possession pour l'examen des navires venant de l'étranger, et d'établir les mesures prophylactiques nécessaires en cas qu'il se produisît des accidents cholériques ou cholériformes à leur bord. Les inspecteurs portèrent aussi leur attention sur un grand nombre de circonscriptions littorales sises en dehors des districts de ports et dont le commerce par cabotage pouvait exiger des précautions spéciales. C'est ainsi qu'ils ont visité plus de cent circonscriptions, comprenant toutes celles de ports pour en faire l'inspection et conférer avec leurs autorités sanitaires.”

Le rapport énumère les arrangements établis en cas d'introduction du choléra; indique l'avis donné par l'inspecteur au nom du *Board*, et explique, autant que possible, ce qui s'est fait après cet avis. Par tout cela les autorités sanitaires locales avaient été mises sur leurs gardes; et malgré les trente-cinq cas de choléra portés en Angleterre entre le 25 août et le 18 octobre, la maladie, je le répète, ne s'est pas introduite dans le pays. Sur ces trente-cinq cas, onze ont eu une terminaison fatale.

Cette expérience si importante, faite en défendant l'Angleterre contre tant d'invasions, expérience en tout semblable à celles des deux années antérieures et fondée sur une pleine connaissance du mode de propagation d'une maladie meur

rière, n'est, certes, pas de nature à diminuer nos efforts pour la protection du Canada; elle doit être aussi, pour les conseils sanitaires provinciaux, un nouveau motif de demeurer en alerte, au cas où il surviendrait quelque accident cholérique par une cause imprévue, et de faire aussitôt alors isoler le malade et détruire par le feu ou stériliser par la vapeur les germes de choléra renfermés dans les vêtements souillés ou contaminés.

Sur la fin de l'année 1893, et durant l'hiver de 1893-1894, le choléra avait été en quelque sorte sporadique dans la Russie méridionale et la Turquie. On m'informe qu'à part de rares exceptions en France, il n'y en eut point de cas dans l'Europe occidentale; mais cette année, quand sont revenues les chaleurs, on a vu la maladie reprendre sa marche vers l'ouest, passant de Russie en Prusse; Autriche, Hongrie, puis achevant de franchir la distance jusqu'en Hollande et en Belgique. Le rapport du Dr Montizambert (V. aux annexes) donne d'intéressants détails touchant une enquête faite par le gouvernement espagnol sur l'épidémie à Lisbonne. En ce qui concerne le Canada, je suis persuadé que les mesures défensives appliquées avec un soin si attentif, telles que la désinfection des bagages d'immigrants et celle des entreponts et cales des navires à passagers venant d'un pays européen contaminé, ont arrêté les germes cholériques dans nos ports. Le Dr Montizambert écrit :— "Il y a cette preuve de succès, au point de vue de la défense contre les menaces du choléra, qu'il ne s'est point montré en Canada." "Il est impossible, remarque-t-il encore, de dire quelle aurait pu être sa dissémination dans ce pays, si les effets des immigrants venus des lieux contaminés n'avaient pas été stérilisés avant leur entrée." Cette stérilisation du bagage s'est opérée aux terminus d'eau profonde des chemins de fer, immédiatement après le débarquement des immigrants. Par conséquent, elle n'occasionnait aucun retard aux navires indemnes. Les étiquettes que l'on attache aux bagages des immigrants et qui en constatent l'inspection exécutée sous la surveillance du Dr Montizambert, sont maintenant acceptées par les inspecteurs sanitaires à tous les points de notre frontière terrestre. Conformément au règlement adopté par la conférence internationale de Dresde, tous les navires qui n'avaient eu ni décès ni symptômes cholériques, ont été, après inspection, admis à la libre pratique, fussent-ils partis d'un port infecté, après, toutefois, la désinfection du bagage, comme je l'ai dit. Il m'a été rapporté que, selon une opinion qui s'accrédite, le choléra asiatique deviendrait endémique en Europe. Le Dr Montizambert y fait allusion, et à ce propos il montre que le danger de le voir s'introduire en Canada étant constant, il nous faut user constamment de vigilance dans nos ports maritimes pour notre sauvegarde.

L'*American Public Health Association*, laquelle comprend la majeure partie des médecins sanitaires et des autres principaux agents des services quaranténaires des Etats-Unis, du Canada et du Mexique, a tenu sa réunion annuelle à Montréal en septembre dernier, et à la clôture de ses travaux, plus de trois cents de ses membres ont fait une excursion à la Grosse-Île dans le but d'examiner les installations qui y sont établies pour la détention des passagers, la désinfection et stérilisation des vêtements et l'isolement des personnes atteintes par une maladie infectieuse, le système des certificats qui s'y donnent, tous les détails du régime appliqué dans cette station et sa succursale de Québec. Les visiteurs ont été pleinement satisfaits, et même l'un d'eux a été jusqu'à dire. "Nous pensions, en allant là, trouver matière à critiquer, mais il n'y avait vraiment qu'à admirer."

Agriculture.

L'administration efficace d'un service important comme l'est la police sanitaire aura nécessairement une influence heureuse sur les communications internationales, en particulier sur le trafic entre le Canada et les Etats qui l'avoisinent, en faisant cesser les empêchements et les retards, cause de tant d'inconvénients pour la foule des voyageurs.

J'ai déjà décrit, dans mon rapport sur l'année 1892 nos différentes stations de quarantaine. Je crois à propos d'ajouter à ce que je disais alors de celle de la Grosse-Ile des détails supplémentaires sur la condition où elle est depuis que ses installations sont complètes.

STATION DE LA GROSSE-ILE.

Le bâtiment affecté à la désinfection des bagages contient trois étuves chemisées, construites en fer, mesurant chacune 25 pieds de long sur $8\frac{1}{2}$ pieds de haut et $8\frac{1}{2}$ pieds de large. On peut y traiter à la fois le bagage de plus de cent immigrants. De chaque étuve un tramway conduit au quai, sur lequel circulent des trucks qui transportent dans des cages rectangulaires en fil métallique les objets à désinfecter. Si l'immigrant n'a pas assez de bagage pour remplir une cage, on lui donne un sac en grosse toile pour mettre ce qu'il en a, et l'on remplit ensuite la cage de ces sacs particuliers. Chaque immigrant reçoit un *tag* portant un numéro correspondant à celui de l'étiquette attachée à la cage ou au sac qui contient ses effets usuels, afin qu'il puisse les ravoïr sans peine. Lorsqu'un truck est chargé de cages, on le conduit à l'une des chambres à cloisons de fer; on introduit la vapeur dans la chemise et on l'y laisse jusqu'à ce que la chaleur sèche, au milieu de l'étuve, atteigne 208° à 210° F.; comme au moment de l'admission de la vapeur, celle-ci dépasse déjà le point d'ébullition, elle ne dépose aucune humidité sur les vêtements en désinfection. Aussitôt que la vapeur dans la chemise est à la température de 208° à 210° F., on met en jeu une machine pneumatique, dont on arrête l'action lorsqu'il n'y a plus qu'une demi-atmosphère dans la chambre, avec environ quinze livres de pression au pouce cube; pression suffisante pour que la vapeur pénètre les vêtements en toutes leurs parties. Alors on augmente la température de la vapeur jusqu'à 220 et 230 degrés F., et après y avoir soumis les effets une demi-heure, on ouvre les tuyaux d'évacuation, pour qu'il s'échappe autant de vapeur que possible de son seul effort; ensuite, les tuyaux d'échappement se ferment et la pompe à faire le vide rentre en jeu; enfin l'air froid est introduit pour remplir le vide. Cela fait, on sort le truck et son contenu est rendu aux propriétaires. Durant les opérations de désinfection, la température de la vapeur dans l'étuve s'enregistre automatiquement sur un cadran, bien exposé à la vue. L'opération terminée, on écrit sur le cadran le nom du navire, etc., auquel il se rapporte, et on conserve cette pièce pour la consulter ultérieurement, s'il y avait lieu. Tous les objets en caoutchouc, fourrure, cuir ou autre substance qui ne peut être soumise à la vapeur se désinfectent à l'aide de pulvérisations abondantes d'une solution de sublimé au millième. La station possède aussi des appareils de désinfection par l'acide sulfurique.

À l'étage au-dessus des étuves sont les salles de toilette, aux cloisons de fer zingué, chacune pourvue d'un appareil à doucher. L'avantage de la douche est qu'elle enlève toute la saleté au moment du contact; tandis que si la personne se lave dans un bain ordinaire, il monte sur l'eau de cette ordure, qui, au sortir du bain, reste appliquée au corps.

Les maisons de détention sont des bâtiments séparés pour les passagers de cabine, ceux de seconde classe et ceux d'entrepont. Elles offrent, autant que possible, les commodités que l'on a sur les steamers. Chacune est admirablement éclairée, et contient salle à manger, salons, chambre de toilette, dortoir et chambres à coucher garnies de lits en fer galvanisé. A part les couchettes, les steamers ont à fournir les literies pour leurs propres passagers. Il y a place pour 124 personnes dans la maison affectée aux passagers de cabine; pour 200 dans la maison de passagers de deuxième classe; et pour 1,500 dans celle des passagers d'entrepont.

Un autre bâtiment contient les bains. Ceux-ci sont en fer émaillé, et les autres garnitures en fer galvanisé, matière choisie parce qu'elle n'est point absorbante. Là aussi se trouve le laboratoire bactériologique.

L'hôpital est placé à environ un mille et demi de ce groupe d'édifices. C'est une construction en briques, qui peut recevoir 100 malades. Il existe, en outre, des baraquements à usage d'hôpital en cas de besoin exceptionnel.

On compte quarante bâtiments sur l'île. Inutile de dire que partout règne la plus parfaite propreté. Deux bateaux à vapeur ont été employés pendant la navigation: l'un continuellement, de jour et de nuit, au service de l'inspection; l'autre au transport des appareils nécessaires pour la désinfection chimique des navires. Ce dernier bateau aussi débarque les passagers, etc., des navires en quarantaine, transporte les malles et les approvisionnements, conduit à Québec les convalescents sortis des hôpitaux; et on s'en sert comme de bateau de réserve pour le service d'inspection.

VARIOLE.

Elle a été très répandue en Europe; apportée à la Grosse-Île en mai dernier, elle y a été aussitôt arrêtée et étouffée sur place. Il s'en est produit une manifestation très marquée dans les États-Unis au printemps, et les cas étaient devenus si nombreux, l'épidémie si menaçante, qu'avec l'assentiment du Conseil il m'a fallu établir un service temporaire d'inspection médicale et de vaccination sur la frontière intérieure entre les États-Unis et le Canada. Des médecins-inspecteurs ont été chargés de ce service aux ports d'entrée suivants, savoir: en Ontario, à Windsor, Sarnia, Fort-Erié, Niagara-Falls; en Québec, à Lacolle, Sutton, Coaticooke, Cookshire, Lennoxville; dans le Nouveau-Brunswick, à McAdam-Junction; dans le Manitoba, à Emerson et Gretna; et dans les Territoires du Nord-Ouest, à Estevan, tête du chemin de fer nouvellement ouvert. A tous ces points, l'inspecteur devait aller à bord des trains venant des États-Unis, inspecter tous les voyageurs, opérer les vaccinations jugées nécessaires par lui, et empêcher l'entrée du bagage ou des personnes lorsque l'intérêt de la santé publique commanderait, justifierait cette mesure préventive. Après la disparition relative de la variole au delà de la frontière, j'ai suspendu partiellement ce service le 31 août; à la fin de septembre, j'ai pu le supprimer tout à fait. Outre les précautions prises par les médecins-inspecteurs dont je viens de parler, une circulaire avait été adressée à chaque douanier sur la frontière, pour lui rappeler qu'il était aussi, sous le règlement en vigueur, officier de quarantaine, pleinement autorisé à mettre à exécution toutes les prescriptions de l'Acte. Chacun était invité à exercer la plus constante vigilance. A la première nouvelle d'un cas de maladie infectieuse, on devait m'en aviser par voie télégraphique.

Agriculture.

Enfin, des instructions générales indiquaient les modes d'action. Les rapports mensuels de ces agents témoignent qu'ils ont apporté un soin extrême à leur service d'examen, tout en faisant attention de n'entraver que le moins possible le mouvement des voyageurs. Aucune personne venant des Etats-Unis, si elle n'offrait les marques d'avoir été vaccinée, n'a passé la frontière sans se soumettre à la vaccination.

STATION DE SAINT-JEAN, NOUVEAU-BRUNSWICK.

La station de quarantaine établie sur l'île aux Perdrix, dans le port de Saint-Jean, N.-B., a reçu un outillage sanitaire approprié aux besoins modernes, et, quand certaines réparations à ses édifices, etc., auront été faites, elle sera en état d'efficacité parfaite. L'appareil comprend une étuve à vapeur avec chemise et compartiments, des jauges, un manomètre à communication électrique, un panier de treillis avec tringle de transport, une chaudière de six chevaux-vapeur, des baignoires et deux chaudières en fer à laver les vêtements en usage, posées sur fourneau de briques. Le 1er juillet dernier, le Dr W. S. Harding, qui comptait quarante-sept années de services à la quarantaine de Saint-Jean, d'abord sous le gouvernement de la province et ensuite sous le gouvernement fédéral, a été admis à la retraite, et le Dr J. C. March nommé, par arrêté du conseil, pour lui succéder, à dater du commencement de l'année végétative.

STATION D'HALIFAX, NOUVELLE-ÉCOSSE.

La station sanitaire d'Halifax, à Lawlor's-Island, est sur un excellent pied. Il m'est rapporté que le quai en eau profonde est une construction solide et commode et que les locaux sont assez spacieux pour recevoir à la fois, hors des cas bien exceptionnels, toute quantité de personnes, malades ou saines, à mettre en isolement. Le nouvel appareil de désinfection est maintenant complet et fonctionne d'une façon tout à fait satisfaisante. Les moyens fournis pour nettoyer et désinfecter le navire même, pendant qu'il est à quai, sont aussi très efficaces.

STATION DE SYDNEY, NOUVELLE-ÉCOSSE.

Le havre de Sydney renfermant plusieurs ports accessibles, il était difficile à un seul inspecteur d'y exécuter son service sans soumettre les navires à une détention plus ou moins longue. Il y en vient de toutes les parties du monde pour faire du charbon ou des vivres; après s'être approvisionnés, ils reprennent leur voyage, vers leurs ports de déchargement, par le Saint-Laurent; mais comme déjà ils ont touché à Sydney, ils sont alors censés venir d'un port canadien et ne tombent pas sous le coup des règlements quaranténaires. Dans ces circonstances, un inspecteur-adjoint, le Dr. H. B. Macpherson, a été attaché cette année au port de North-Sydney; et il est en relation, pour son service, avec le Dr McLeod, médecin-inspecteur à Sydney. Il en résulte que le havre aujourd'hui est strictement placé sous le régime des ports-stations organisés. Jusque-là, les préposés de la douane, qui aux yeux du règlement sont des quasi-officiers sanitaires, étaient fréquemment appelés à faire leur fonction à ce titre.

STATION DE QUARANTAINE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Cette quarantaine, établie à William-Head, a fonctionné très efficacement, par les soins du Dr McN. Jones, chargé du service de l'inspection et de la désinfection.

On a installé sur le quai un fourneau fumigatoire à soufre; le bateau de santé *Earl* a été mis en bon état, et quand la station aura été pourvue de quelques autres aménagements, dont elle a encore besoin, elle sera dans une condition parfaite.

RÈGLEMENT QUARANTENAIRE.

Une revision du règlement était devenue nécessaire: j'ai fait faire une édition revue et modifiée de ses dispositions; et le 10 septembre dernier, il a été pris, sous l'autorité du chapitre 68 des Statuts Révisés, un arrêté en conseil portant approbation de ce règlement, qui, aussitôt après, a été mis en circulation.

CONVENTION HYGIÉNIQUE DE DRESDE.

Le gouvernement avait été informé, vers la fin de l'année 1893, par les autorités impériales que les délégués de Sa Majesté à Dresde avaient signé la convention pour le Royaume-Uni seulement, mais qu'il était libre aux colonies britanniques et possessions étrangères d'y adhérer; au mois d'avril dernier, le Foreign-Office a demandé qu'on lui fit connaître à ce sujet l'intention du gouvernement canadien. Après avoir examiné avec soin les procès-verbaux des délibérations de la conférence, et les conclusions dont elle était tombée d'accord, j'ai jugé que les mesures adoptées pour combattre l'introduction du choléra pouvaient s'appliquer fort utilement dans notre service sanitaire, et j'ai exprimé à Votre Excellence en conseil l'avis que le Canada donnât son adhésion à la convention de Dresde. A la suite d'un arrêté pris en conseil le 25 août, cette adhésion a été dûment notifiée au très honorable Secrétaire d'Etat du département des colonies.

CONGRÈS MÉDICAL DE ROME.

Les commissaires du Congrès international des médecins ayant invité le Canada à prendre part à sa réunion à Rome, Italie, dans les mois de mars et avril, je soumis l'invitation au conseil. Celui-ci ne crut pas devoir permettre à aucun médecin sanitaire de nos quarantaines maritimes de s'absenter de son poste à cette époque de l'année; et il décida d'autoriser le Dr W. Tobin, d'Halifax, N.-E., alors à Paris, à aller représenter le Canada au congrès. M. Tobin se rendit à Rome et assista aux séances. Son rapport détaillé sur les délibérations, s'étend spécialement sur les sujets les plus importants qu'il y a entendu traiter et les principaux mémoires qu'on y a lus. La quarantaine a occupé l'attention des congressistes, notamment en ce qui avait trait au choléra et aux mesures défensives adoptées dans les ports maritimes. A ce propos, le Dr Tobin constate que l'Italie avait été sauvée, l'été précédent, de tous les dangers d'une épidémie étendue, par l'application du système de l'isolement et de la désinfection.

RÉSUMÉ DES RAPPORTS SUR LES QUARANTAINES, ETC.

Le résumé suivant des rapports fournis par les médecins directeurs des différentes stations sanitaires fera connaître leurs opérations pendant l'année écoulée, et montrera aussi combien ils sentent la nécessité d'une grande vigilance pour détourner les maladies contagieuses de nos rivages.

Le Dr F. Montizambert, surintendant des quarantaines du Canada, m'informe, dans un rapport spécial sur les services du Saint-Laurent, que des cas de variole,

Agriculture.

fièvre entérique (typhoïde), rougeole et diphtérie ont été soit déclarés ou constatés sur plusieurs navires à l'arrivée; qu'il y a eu, dans l'année, 106 admissions aux hôpitaux de la Grosse-Ile, et 4 décès par rougeole. La variole a été arrêtée et étouffée à la station. La désinfection du bagage des immigrants venant de pays ou régions infectés du choléra asiatique s'est faite scrupuleusement. Dans son rapport général le Dr Montizambert fait une revue de divers sujets, entre autres des maladies contagieuses régnant en certains pays européens d'où nous sont venus des navires pendant l'année; il indique la marche du choléra en Europe; s'arrête à décrire la peste à bubons ou peste chinoise et donne touchant cette maladie de très nombreux détails. Il décrit aussi l'extension de la variole en Europe et aux Etats-Unis, ainsi que les centres où elle s'est surtout manifestée, et il signale le fait qu'elle est encore très répandue au-delà de nos frontières.

Le règlement revisé par mes ordres et exécutoire à présent dans tous les ports maritimes ou intérieurs du Canada, a mis, au rapport du Dr Montizambert, nos services d'inspection médicale, d'isolement et de désinfection en harmonie avec les exigences de la science moderne. En Angleterre, l'ancien système de quarantaine est aboli, sauf en quelques cas très spéciaux. Pour citer les paroles mêmes du surintendant, "la caractéristique de l'ancien système, c'était la détention prolongée; celle du système moderne est la désinfection promptement accomplie. Cette différence, toutefois, est déjà si généralement connue, que l'antique appellation devient moins sujette, d'année en année, à tromper les esprits." Il est ensuite assez longuement question des inoculations préventives employées contre le choléra, et du traitement par l'anti-toxine et pour prévenir la diphtérie. Le Dr Montizambert décrit aussi le nouveau procédé d'assainissement électrolytique. La conférence sanitaire internationale qui s'est tenue à Paris dans l'année, doit avoir, selon lui, des résultats d'une importance extrême pour le Canada, comme pour les Etats-Unis, dont les délégués ont beaucoup insisté sur l'urgence d'un règlement applicable aux mouvements des émigrants qui se dirigent vers l'Amérique. Le rapport se termine par une mention de la réunion de l'*American Public Health Association*, qui a eu lieu à Montréal en septembre; la visite faite à la Grosse-Ile par un grand nombre de délégués venus à cette réunion est décrite aussi avec les impressions toutes favorables que ces visiteurs étrangers ont eues du service à cette station, de son outillage et de ses procédés.

Le Dr Wickwire, médecin-inspecteur à Halifax, Nouvelle-Ecosse, rapporte qu'il s'est passé, dans l'année, fort peu d'événements notables. Il n'a été envoyé personne à l'hôpital, les cas de maladie qu'il y a eu, d'ailleurs ordinaires et bénins, ne demandaient pas l'isolement. On a désinfecté avec soin, à sa station, les bagages et autres effets de tous les passagers provenant de pays plus ou moins contaminés.

Le Dr Harding, médecin-inspecteur à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, jusqu'au 30 juin dernier, n'a pas trouvé un seul cas de maladie contagieuse sur les 95 navires inspectés par lui; et le Dr March, son successeur à partir du 1er juillet, rapporte qu'il a inspecté 56 navires venus de la mer et en a visité, non officiellement, 176 autres, caboteurs pour la plupart. Dans deux cas, il a fallu nettoyer et désinfecter le navire.

Le Dr McLeod, médecin-inspecteur à Sydney, N.-E., a inspecté 106 navires, à leur arrivée. Les inspections ne peuvent s'y exécuter avec trop de soin, parce que, comme le dit le Dr McLeod, les navires, en repartant du havre de Sydney, gagnent

leurs ports de déchargement par la voie du Saint-Laurent, et sont de ce moment inscrits comme venus d'un port canadien; d'où il résulte qu'ils cessent d'être assujétis au règlement quarantenaire.

Le Dr Macpherson, médecin-inspecteur à North-Sydney, a visité 29 navires. Aucune maladie infectieuse ou contagieuse.

Le Dr Conroy, médecin-inspecteur à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, a visité dans l'année 41 navires qui arrivaient de ports étrangers. Tous étaient indemnes.

Le Dr McMillan, médecin-inspecteur à Pictou, N.-E., a visité 19 navires. Point de maladie à bord.

Le Dr P. A. McDonald, médecin-inspecteur à Point-Hawkesbury, N.-E., a visité 80 navires; ils n'avaient aucun cas de maladies contagieuse ou infectieuse.

Le Dr. J. Macdonald, médecin-inspecteur à Chatham, a inspecté 125 navires tous indemnes.

Le Dr J. Pelletier, médecin-inspecteur à Matane, Québec, a inspecté 5 navires, les autres qui ont touché à ce port ayant déjà été visités à Sydney ou ailleurs. Il constate une diminution dans les arrivages à ce port et en explique les causes.

Le Dr M. N. Jones, surintendant des quarantaines de la Colombie-Britannique, a inspecté tous les navires sujets à la visite médicale. Peu de faits à signaler. Dans le mois de mars, le steamer *Empress of India*, arrivé sans cas de maladie, déclara avoir mis à terre au Japon deux passagers d'entrepont atteints de la variole, mais d'une nature bénigne. Il fit désinfecter le navire et les passagers; ceux-ci avaient été vaccinés et avaient toutes les apparences d'être en parfaite santé. La désinfection faite, il permit au navire de se rendre à Vancouver, où, six ou sept jours après, pendant que les passagers attendaient leur passage aux Etats-Unis, il se manifesta parmi eux un cas léger de variole. Cet accident, dit le Dr Jones, se produisit dix-huit ou dix-neuf jours après ceux survenus au Japon. Le Dr Jones me rapporte aussi qu'au commencement de juin, en apprenant que la peste bubonique était à Hong-Kong, il avait prévenu les pilotes que tout navire d'outre-mer serait inspecté à distance de Vancouver, et le bagage entièrement désinfecté. Cet avis a été suivi; et, d'autre part, comme les autorités japonaises ne laissaient point entier dans leurs ports de passagers venant de la Chine sans exiger une rigoureuse désinfection, cette précaution a dû beaucoup empêcher l'extension de la maladie redoutable. La peste bubonique n'a pas été apportée sur nos rivages.

Le Dr Duncan, médecin-inspecteur des navires du Sound à Victoria, Colombie-Britannique, n'a eu aucun cas de maladie infectieuse ou contagieuse. Il inspecte les steamers employés à transporter les passagers qui viennent des ports américains, et dont le nombre s'élève à 1,000 en moyenne par mois.

Le Dr Gauvreau, qui est chargé de la visite des paquebots-postes à Rimouski, Québec, a fait 29 inspections jusqu'à la date de ce rapport. Ses inspections facilitent beaucoup les opérations ultérieures du Dr Montizambert, à qui il signale ceux des steamers visités ayant à bord des cas de nature à nécessiter des mesures sanitaires.

Le Dr A. C. Smith, médecin du lazaret de Tracadie, Nouveau-Brunswick, rapporte qu'il y a en ce moment 21 internés dans l'établissement: 12 hommes et 9 femmes. Aucun décès dans l'année. Aucun nouveau cas de lèpre non plus. Les

Agriculture.

travaux aux bâtiments neufs sont poussés avec activité; une fois terminés, ces locaux seront d'une grande utilité aux Dames religieuses, qui s'appliquent avec un zèle infatigable à améliorer la condition d'êtres infortunés, séparés par un mal affreux du reste du monde.

VI.—STATISTIQUE.

La division des statistiques au département de l'agriculture est constituée en vertu de l'Acte d'union, lequel mentionne spécialement le recensement et les statistiques parmi les matières qui rentrent dans les attributions propres du parlement fédéral.

Celui-ci, exerçant son pouvoir, a adopté le chapitre 21 des Actes 42 Victoria.

Cette loi forme les chapitres 58 et 59 des Statuts révisés de 1886. Le chapitre 60 autorise à recueillir les statistiques criminelles.

Le chapitre 15 des Actes de 1890 dispose que le soin de recueillir et publier des statistiques du travail appartiendra au ministre de l'agriculture, en vertu de l'autorité générale qui lui est conférée par le chapitre 59 des S. R. du Canada.

Comme il se publie, apparemment parce que la loi n'est pas bien entendue, toute sortes de statistiques non officielles, voici en substance ce que contient le chapitre 59:—

L'article premier prescrit "le recueillement, l'élaboration et la publication de statistiques vitales, agricoles, commerciales, criminelles et autres" par les soins du ministère de l'agriculture.

L'article quatre autorise le ministre de l'agriculture à faire, avec tout lieutenant-gouverneur en conseil ou toute organisation provinciale de statistique, des arrangements pour obtenir des données statistiques, recueillies d'après le système provincial en usage.

L'article cinq est conçu en ces termes:—

"Le ministre de l'agriculture, en recueillant des statistiques, conformément aux dispositions du présent acte, pourra requérir tous officiers publics de lui fournir les copies de papiers et documents et les renseignements qu'il sera en leur pouvoir respectivement de lui donner,—et ce, moyennant ou sans indemnité, ainsi qu'il sera réglé de temps à autre par le gouverneur en conseil."

L'article six pourvoit à la publication de résumés statistiques des rapports et documents soit départementaux ou autres de nature publique.

Par l'article sept, le gouverneur en conseil peut autoriser le ministre de l'agriculture à faire faire des recherches statistiques spéciales sur certaines matières, localités ou autres sujets.

L'article huit porte que le ministre de l'agriculture fera contrôler toutes les données statistiques qu'il aura reçues, et, autant que possible, suppléer ce qui pourrait manquer, et corriger les défauts ou les inexactitudes qui pourraient se découvrir dans ces renseignements.

Article neuf:—

"Quiconque donnera sciemment quelque renseignement faux, ou pratiquera quelque supercherie en fournissant les renseignements prévus par le présent Acte, sera passible, sur conviction par voie sommaire devant deux juges de paix, d'une amende de cent piastres au plus."

Un autre article donne tout pouvoir au gouverneur en conseil de nommer des commis ou employés à titre temporaire pour un temps indéterminé.

L'intention, le but des Actes précités est évidemment de créer un bureau de statistique, rattaché au ministère de l'agriculture, où s'opère la centralisation des statistiques générales du pays, et dont les fonctionnaires aient toutes les facilités nécessaires pour se procurer les éléments numériques utiles, soit des divers départements de l'administration fédérale, soit de ceux des gouvernements provinciaux, soit par des recherches particulières.

La publication de statistiques officielles par le bureau fédéral, comme le prescrit le statut, assurerait l'uniformité des travaux, qui, en outre, s'exécuteraient dans de bien meilleures conditions d'exactitude et d'économie.

Le public paraît apprécier le travail qui s'accomplit ici, à en juger par les demandes de statistiques, beaucoup plus nombreuses aujourd'hui que les années passées. En préparant ces données, on s'applique à fournir les renseignements les plus exacts qu'on puisse avoir. Le bureau du statisticien est devenu en quelque sorte un "office d'informations" pour toutes les parties du monde.

Mais, en répondant aux demandes, le statisticien s'est vu plus d'une fois forcé d'avouer qu'en diverses branches statistiques le Canada n'est pas aussi avancé que les autres pays.

C'est de statistique agricole que le public s'enquiert surtout. Les réponses ont été nécessairement peu satisfaisantes jusqu'ici, puisqu'il n'existe encore aucun système pour la recueillir par tout le Canada. Si l'on pouvait adopter un bon plan, permettant de publier promptement des données contrôlées, on rendrait d'inappréciables services aux cultivateurs et aux hommes d'affaires.

STATISTIQUE SANITAIRE.

En ce qui concerne la statistique vitale, le mode en usage jusqu'à 1891 pour la recueillir, n'a pas encore pu être remplacé par un système plus satisfaisant.

Dans Ontario, Québec, le Nouveau-Brunswick, la Colombie-Britannique, le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, les autorités provinciales et territoriales ont adopté des lois touchant la statistique sanitaire. Le chapitre 59 des Statuts révisés, à l'article quatre que j'ai précédemment cité, autorise mon département à s'assurer, par un accord avec ces autorités, le moyen de mieux recueillir toute nature de statistiques, sans restreindre en rien, cependant, son pouvoir d'opérer sur le domaine provincial au défaut d'organisations provinciales.

La communauté d'action serait, assurément, préférable à tout autre système que les autorités fédérales pourraient instituer. Au lieu d'être disparates, les statistiques seraient ainsi consacrées par une mutuelle approbation.

On pourrait suivre le même plan pour la statistique agricole; chaque province aurait ses propres relevés, qu'elle imprimerait, et le Dominion aurait les siens destinés au monde entier. Le très grand intérêt que le public porte à la statistique des récoltes en Angleterre, aux Etats-Unis, en France, en Allemagne, en Australie, et l'importance des transactions qui se font sur ses données dans tous ces pays, nous montrent combien il importe que nous aidions, par des informations si utiles, au succès de notre commerce et de notre agriculture.

Agriculture.

STATISTIQUE CRIMINELLE.

Le chapitre 60 des Statuts révisés donne spécialement le pouvoir de recueillir les statistiques criminelles. L'an dernier, la division de statistique, à mon département, a reçu des relevés de 281 personnes. En voici le compte par province :—

Ile du Prince-Edouard.....	6
Nouvelle-Ecosse.....	43
Nouveau-Brunswick.....	33
Québec.....	40
Ontario.....	136
Manitoba.....	6
Colombie-Britannique.....	11
Territoires du Nord-Ouest.....	6
Total.....	281

La compilation, publiée en forme d'appendice, montre que le nombre d'individus reconnus coupables d'infractions justiciables du jury s'est élevé à 4,630 en 1893 contre 4,040 en 1892, soit à la proportion de 9.36 par 10,000 habitants en 1893 contre 8.23 en 1892. Si aux premiers chiffres on ajoute le nombre des condamnations sur procédure sommaire, on a pour résultat total 35,653 condamnations en 1893, contre 35,407 en 1892. Ce qui représente une condamnation pour 139 personnes en 1893 et pour 140 en 1892, c'est-à-dire une faible augmentation.

Le mode de compilation a été modifié en plusieurs points, de façon à rendre plus exactes les données de la statistique criminelle. Pour la première fois, les rapports de la police à cheval ont été dépouillés très soigneusement, et l'on en a extrait des tableaux comprenant toute la période de 1883 à 1893 inclus. Grâce à ces innovations, les statistiques criminelles de 1893 sont les plus complètes que mon département ait encore publiées.

Dans les premiers temps, la matière que l'on compilait était disposée en tableaux autrement qu'elle ne l'est depuis 1884. On n'utilisait pas encore les relevés sous la forme de groupements comparatifs; aussi a-t-on recommencé la compilation des faits antérieurs à cette année-là pour la coordonner avec celles des années subséquentes.

RECENSEMENT.

Le troisième volume du recensement est imprimé; et le quatrième livré à l'imprimerie.

La classification des établissements industriels et manufactures d'après la valeur des produits manufacturés comme dans les recensements de 1881 et 1891, a été un travail difficile, qui a occupé le personnel plus d'une année. L'examen, exécuté avec un grand soin, a embrassé 125,900 établissements industriels. Les résultats témoignent de la sagesse et de l'utilité de l'œuvre accomplie.

Voici les groupements adoptés: groupe 1, établissements d'une production annuelle de moins de \$2,000; groupe 2, d'une production annuelle de \$2,000 à \$12,000; groupe 3, d'une production annuelle de \$12,000 à \$25,000; groupe 4, d'une production annuelle de \$25,000 à \$50,000; groupe 5, d'une production annuelle de \$50,000 ou au-dessus.

Le nombre d'établissements industriels examinés est de 125,891, et les tableaux qui y sont relatifs présentent les détails suivants:—1° nombre; 2° capital fixe, divisé en capitaux placés (a) en terrains, (b) en bâtisses, (c) en machines et outillages; 3° capital actif; 4° employés: (a) hommes au-dessus de 16 ans, (b) femmes au-dessus de 16 ans, (c) garçons au-dessous de 16 ans, (d) filles au-dessous de 16 ans; 5° montant payé pour gages ou salaires; 6° valeur des matières premières; 8° valeur des articles produits.

Ces groupements, qui ont mis en lumière quantité de faits très importants, donnent enfin les plus utiles informations sur le progrès et les développements de ces industries mécaniques et manufacturières.

Suit un des relevés:—

CANADA.

Etablissements industriels et manufactures groupés d'après la valeur des articles produits.

	1881.		1891.		Augmentation en 1891 sur 1881.	Pour cent de l'augmentation.
	Valeur des produits manufacturés.	Pour cent de la valeur totale.	Valeur des produits manufacturés.	Pour cent de la valeur totale.		
	\$		\$		\$	
Groupe 1.....	20,734,080	6·7	32,255,192	6·7	+ 11,521,112	+56·0
do 2.....	64,939,604	20·9	93,260,957	19·6	+ 28,321,353	+43·6
do 3.....	36,808,242	11·9	47,709,005	10·1	+ 10,900,763	+29·6
do 4.....	33,482,170	10·9	42,238,542	8·8	+ 8,756,372	+26·1
do 5.....	153,767,771	49·6	260,795,190	54·8	+107,027,419	+69·6
Totaux.....	309,731,967	100·0	476,258,886	100·0	+166,527,019	+53·7

L'augmentation en 1891, dans la production totale des cinq groupes, s'élève à \$166,527,019 ou à 53·7 pour 100; celle du groupe 5, composé des établissements manufacturant des produits pour \$50,000 ou plus, est de 69·6 pour 100.

A remarquer aussi que le groupe 1, comprenant toutes les petites industries, représente 6·7 pour 100 de la production totale, tant en 1881 qu'en 1891. Ces deux faits montrent combien étaient peu fondées les critiques formulées contre le recensement de 1891, qui, d'après ces critiques, devait avoir une plus forte proportion de petites industries que celui de 1881; d'où la conclusion que l'augmentation accusée par le recensement de 1891 donnait une idée inexacte de l'augmentation réelle.

Tous les groupes ont pris des développements tout à fait satisfaisants; et le pays a sujet de s'en féliciter.

L'annexe relative au recensement contiendra là-dessus de plus amples informations.

Agriculture.

ANNUAIRE (RÉSUMÉ STATISTIQUE).

L'Annuaire pour l'année 1893 a été préparé, imprimé, distribué. Il a été entièrement refondu et l'on y a introduit beaucoup de matières nouvelles. Malgré tout le soin apporté dans les distributions, on n'a pu satisfaire à toutes les demandes; car il nous en vient aujourd'hui de France, d'Allemagne, des Etats-Unis, du Japon et autres pays étrangers aussi bien que des différentes parties de l'Empire Britannique. Celles d'Australie sont très sensiblement plus nombreuses que les années passées.

L'Annuaire se publie sous l'autorité du chapitre 59 des Statuts révisés, article 6.

Il a été envoyé plusieurs milliers de circulaires concernant diverses matières mentionnées dans l'Annuaire; et je le dis avec plaisir, les gouvernements provinciaux, les hommes d'affaires, les agriculteurs et le public généralement, se sont empressés de répondre à ces lettres. On a reçu ainsi une collaboration gratuite très considérable.

STATISTIQUE GÉNÉRALE.

Il s'est fait une très grande somme de travaux statistiques autorisés par l'article 7 du chapitre 59 des Statuts révisés.

Les résultats de l'examen de la richesse forestière du Canada sont imprimés et paraîtront sous forme d'annexe du présent rapport.

Les renseignements que contient cette annexe ont été puisés à un grand nombre de sources diverses, notamment dans les états relatifs aux terres de la Couronne provinciales, les rapports des départements fédéraux de l'intérieur, des affaires des sauvages, des douanes, du revenu de l'intérieur, des chemins de fer et canaux, les rapports de la commission géologique, les recensements de 1871, 1881 et 1891, les tableaux du commerce du Canada, du Royaume-Uni et des Etats-Unis, les procès-verbaux d'enquêtes faites par des comités parlementaires et autres données fournies par des experts. On a aussi consulté les états de recensement des Etats-Unis dressés par les soins de M. Sargent et les rapports du service forestier du département de l'agriculture des Etats-Unis dirigé par M. B.-E. Fernow. Pour nous procurer des statistiques forestières exactes relativement au continent européen, lord Rosebery, alors secrétaire aux affaires étrangères, a obtenu des représentants britanniques dans les différents pays les rapports officiels sur leurs forêts. Il m'est agréable de reconnaître ici l'empressement avec lequel les autorités provinciales ont bien voulu fournir à mon département, à sa demande, des informations supplémentaires, en dehors de leurs rapports officiels. Avec beaucoup de travail et de soin, on a pu extraire de cette diversité d'éléments un ensemble de résultats propres à donner une vue des choses aussi complète et juste que possible dans les circonstances.

La division de statistique a publié plusieurs bulletins, entre autres un sur la volaille et les œufs et un aussi sur le beurre et le fromage. Ces deux bulletins ont été très recherchés, et des milliers d'exemplaires en ont été distribués sur la demande de personnes désireuses de les avoir. La division de statistique a adressé aux propriétaires de fromageries et beurreries une circulaire demandant certains détails sur les opérations en fromage et en beurre de l'année 1894. De nombreuses réponses ont été reçues, et quand elles auront été compilées on sera en mesure de donner à tous les intéressés des informations statistiques qui devront leur être très utiles.

On a fait une enquête sur la culture de la vigne en Canada ; et ses résultats, une fois rassemblés et coordonnés, auront un intérêt général.

On a aussi recueilli des renseignements sur la culture du lin en Canada.

La division s'est également occupée de l'industrie betteravière, et possède déjà sur ce sujet une somme considérable de faits statistiques.

En 1893, le marquis de Ripon transmettait à Son Excellence le gouverneur général une lettre du comité du commerce du Conseil privé impérial ou *Board of Trade*, annonçant que M. Bateman, son principal secrétaire, allait visiter le Canada pour s'y procurer certains renseignements statistiques. Elle me fut communiquée, vu sa nature, et postérieurement M. Bateman, à son arrivée ici, eut une longue entrevue avec le statisticien fédéral. Ce passage d'une lettre que le fonctionnaire britannique écrivit ensuite à celui-ci, fera connaître ce que comportaient ses recherches: "De toutes les questions de statistique canadienne, concernant le commerce intérieur et extérieur, que nous avons discutées ensemble, les principales sont:—

1° L'évaluation des importations et des exportations;

2° La mention de la provenance des marchandises importées et la mention de la destination de celles exportées;

3° La classification de ces marchandises."

Les vues et les recommandations du *Colonial Office* sur ces trois points sont contenues dans un rapport du comité, communiqué au gouvernement canadien, avec un mémoire présenté par M. Bateman à l'*Imperial Statistical Institute* dans sa réunion biennale tenue à Chicago, et une copie de la résolution adoptée par cette société. Le mémoire donne les informations les plus récentes sur ce qui se fait dans d'autres pays pour établir un système de comparaison des statistiques commerciales. M. Bateman exprime dans sa lettre l'espoir qu'il sera possible de réaliser les vœux émis par le comité du *Colonial office*, en ce qui concerne la classification et l'évaluation, ou tout au moins de fournir un relevé supplémentaire des exportations et des importations. Il attache une grande importance à la publication en Canada de renseignements plus complets sur la provenance des marchandises importées ou exportées, et sur le commerce avec les Etats-Unis. Toute proposition tendant à écarter les difficultés existantes serait reçue par lui avec plaisir.

La chose vaut bien que l'on s'en occupe; et je suis en correspondance ministériellement avec les autorités d'autres pays au sujet des moyens dont nous pourrions convenir pour fournir les informations voulues.

Le tout respectueusement soumis,

A. R. ANGERS,

Ministre de l'agriculture.

Département de l'agriculture,

OTTAWA, 31 décembre 1894.

Agriculture.

LISTE DES ANNEXES.

QUARANTAINE.

		PAGE.
N 1.	Rapport du surintendant général des quarantaines canadiennes	F. Montizambert, M.D., F.R.C.S. 3
2.	Rapport sur la station de quarantaine de la Grosse-Île....	" " 17
3.	" " d'Halifax	W.-N. Wickwire, M.D. 18
4.	" " Saint-Jean, N.-B.	{ J.-E. March, M.D. } 19
		{ W.-S. Harding, M.D. }
5.	" " Sydney, N.-E.	W. McK. McLeod, M.D. 21
6.	" " Charlottetown, I. P.-E.	P. Conroy, M.D. 22
7.	" " Pictou, N.-E.	John McMillan, M.D. 23
8.	" " Pt-Hawkesbury, N.-E.	P.-A. Macdonald, M.D. 24
9.	" " Chatham, N.-B.	J. Macdonald, M.D. 25
10.	" " Matane.	J.-B. Pelletier, M.D. 26
11.	" " William-Head, C.-B.	W. McN. Jones, M.D. 27
12.	" " North-Sydney, N.-E.	H.-B. McPherson, M.D. 29
13.	" " Rimouski.	P.-A. Gauvreau, M.D. 30
14.	" " sur la léproserie de Tracadie.	A.-C. Smith, M.D. 31
15.	" " sur la quarantaine de Victoria, C.-B.	G.-H. Duncan, M.D. 33

QUARANTAINE DES BESTIAUX.

1.	Rapport sur les quarantaines de Québec et des provinces maritimes.	Prof. D. McEachran, F.R.C.V.S., D.V.S. 34
2.	" " Pointe-Lévis, Québec "	J.-A. Couture, M.V.F. 38
3.	" " Saint-Jean, N.-B. "	J.-H. Frink, M.V. 42
4.	" " Halifax, N.-E. "	Wm Jakeman, M.V.F. 43
5.	" " d'Ontario "	Andrew Smith, F.R.C.V.S. 44
6.	" " Pointe-Edouard (Ont.) "	E.-P. Westell, M.V. 46
7.	" " Emerson, Manitoba "	D.-H. McFadden, M.V. 48
8.	" " Victoria, C.-B. "	M.-G. Blanchard, M.V. 56
9.	" " sur l'épizootie de Pictou.	{ Geo. Townsend } 61
		{ T. Chalmers. }
10.	" " sur les quarantaines à bestiaux des T. du N.-O.	Robert Evans, M.V. 64
11.	" " " à Manitou.	M. Young, M.V. 67
12.	" " " Maple-Creek.	J.-L. Poett, M.V. 70
13.	" " " Fort-MacLeod.	T.-H. Wroughton, M.V.F. 73
14.	" " " Montagne à Bois.	F.-D. MacDonald, M.V. 74
15.	" " sur l'inspection du bétail en transit.	T.-A. Allen, M.V. 75
16.	" " de l'inspecteur du bétail, Windsor.	Jas Bowler, M.V. 77
17.	" " du sous-inspecteur du bétail, Windsor.	R.-F. Golden, M.V. 79
18.	" " sur la quarantaine à bestiaux de Deloraine.	Jos. Dann, M.V. 81
19.	" " " d'East-Kootenay.	Chas Clarke. 82
20.	" " sur les parcs à bétail de Lyn, Ont.	Wm Stafford, M.V. 83
21.	" " sur le transit du bétail des E.-U.	L. Slater, M.V. 84
22.	" " sur l'exportations de bestiaux, I. P.-E.	J.-L. McMillan, M.V. 90
23.	" " sur l'épizootie de Pictou.	Prof. Adami, M.A., M.D. 91
24.	" " Quarantaines à bestiaux des T.N.-O.	Col. Herchmer, C.P.N.O. 95

DIVERS.

N ^o		PAGE
1.	Rapport sur la convention de la commission du bétail de Massachusetts.....	Prof. D. McEachran, F.R.C.V.S.. 99
2.	“ du Haras National	R. A. Turenne..... 105
3.	“ sur les cas de tuberculose survenus aux fermes expérimentales.	Wm Saunders..... 107
4.	“ de l'institut vaccino-gène de la province de Québec de l'entomologiste officiel sur l'introduction de la pyrale des pommes dans la Colombie-Britan... ..	E. Gauvreau, M.D..... 112
5.	“ sur l'arrow-root d'Australie	Jas Fletcher..... 116
6.	“ sur les vers à soie sauvages de la Chine.....	H. B. Small 117
7.	“ sur les vers à soie sauvages de la Chine.....	H. Kopsch, F.R.G.S..... 122
8.	Acte à l'effet de réprimer les ventes et marques fraudu- leuses 135
9.	Acte modifiant de nouveau l'acte d'inspection générale... 137
10.	Rapport sur le congrès international de médecine tenu à Rome en 1894.....	W. Tobin, F.R.C.S.I..... 138
11.	Rapport sur le bétail canadien expédié au marché britan- nique.....	Jas Chalmers 142
12.	Rapport du botaniste officiel sur le chardon de Russie....	Jas Fletcher 143
13.	“ sur le commerce canadien à Bristol.....	J.-W. Down..... 144
14.	Instructions sur la manière de pratiquer l'épreuve par tuberculine.....	Prof. McEachran, F.R.C.V.S.... 148
15.	Précis des arrêtés du conseil, 1894, concernant la quaran- taine du bétail..... 150
16.	Observations sur la production du miel.....	R.-F. Holterman. 151
17.	Rapport sur une plante fourragère (<i>Lathyrus Sylvestris</i>)..	Prof. W. Saunders..... 153
18.	Raisins du Canada en Angleterre..... 155
19.	Spécimens de bois canadien..... 157
20.	Rapport sur l'industrie du lin en Canada.....	John Lowe..... 158
21.	Registres canadiens de filiation des races bovine et che- valine aux Etats-Unis 160

ANNEXES

QUARANTAINE.

N^o 1.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT GÉNÉRAL DES QUARANTAINES CANADIENNES.

M. F. MONTIZAMBERT, M. D. EDIM., F.R.C.S., D.C.L.

31 octobre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel jusqu'au 31 octobre 1894, comme surintendant général des quarantaines du Canada.

Elles ont eu, cette année, à faire face à toutes sortes de menaces, et de toutes parts : sur le littoral atlantique, menaces de choléra asiatique et de variole par l'Europe ; sur le littoral pacifique, menaces de peste bubonique par la Chine ; et sur la frontière intérieure, menaces d'invasions varioliques par les États-Unis.

Choléra asiatique.—Cette épidémie a régné dans certaines régions de l'Europe toute cette saison. Elle a surtout exercé ses ravages en Russie, en Pologne et en Autriche-Hongrie. L'hiver dernier, elle s'était conservée, avait couvé en plusieurs provinces du sud et du sud-ouest de la Russie et en Turquie. Durant les mois froids, il n'y en eut pas d'accidents dans l'Europe occidentale, excepté peut-être dans les départements du Finistère et du Morbihan, en France, où l'épidémie de l'an dernier n'avait pas été entièrement étouffée. Au retour des chaleurs, on a vu le choléra recommencer à se répandre des provinces occidentales de Russie vers l'ouest. Sa réapparition en Pologne ne tarda pas à être suivie de son extension par delà la frontière dans la Prusse, notamment en Silésie ; dans l'Autriche-Hongrie, surtout en Galicie ; et ultérieurement dans la Hollande et la Belgique.

Il vint de Madrid, le 10 mai, un télégramme contenant un rapport du Dr Montaldo. Ce médecin avait été envoyé à Lisbonne par le gouvernement espagnol pour faire une investigation au sujet de l'épidémie dans la ville. Il rapportait que, pendant l'été de 1893, une sérieuse épidémie de choléra avait parcouru toute la colonie portugaise de Saint-Vincent, l'une des îles du Cap-Vert, et avait fini par acquérir les caractères du vrai choléra asiatique, et devenir extrêmement grave. La mortalité avait été grande. Mais le gouvernement portugais, si rigoureux à l'égard des pays étrangers, au point d'établir une quarantaine contre les arrivages espagnols parce qu'il y avait des cas suspects en France l'année dernière, ne prit lui-même aucune précaution sanitaire, dit le Dr Montaldo, contre les arrivages de Saint-Vincent. Tous les navires de cette colonie entraient librement dans le port de Lisbonne, par ordre de l'autorité supérieure ; c'est ainsi qu'y vint le *Santa Tome*, avec à son bord des accidents cholériques avérés. Naturellement, la maladie gagna la ville ; elle s'y étendit très rapidement ; des milliers de personnes en ont été atteintes. Elle était par bonheur d'une espèce bénigne. Mais il est toujours à craindre que, comme à Saint-Vincent, elle ne soit suivie d'une épidémie de vrai choléra.

Vu que des émigrants de ces pays infectés pouvaient apporter en Canada des hardes et effets usuels souillés de déjections cholériques, et que la manipulation et le lavage de ces vêtements dans les lieux de leur destination, à l'intérieur, seraient véritablement une cause de danger pour ce pays et pour tout le continent, tous les colis de bagage en provenance des pays infectés de choléra, se trouvant, à l'arrivée, soit dans la cale ou les entreponts des navires à passagers, ont été, par vos ordres, durant la saison entière, stérilisés à la vapeur aux ports d'arrivée, avant d'être admis à passer outre.

La liste des pays infectés s'est modifiée plus d'une fois suivant les mouvements de l'épidémie. Elle a compris Constantinople, toute la Russie, la Pologne, la Hollande, la Belgique, le Portugal, et des régions de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de la France.

Jusqu'à quel point le choléra est étouffé, on ne peut encore faire là-dessus que des suppositions. Il y a, toutefois, cette preuve de succès, au point de vue de la défense contre ses menaces, qu'il ne s'est point montré en Canada.

La stérilisation du bagage s'est opérée toujours, aux terminus d'eau profonde des chemins de fer, immédiatement après le débarquement des immigrants. Par conséquent, elle n'occasionnait aucun retard aux navires indemnes. Tous les navires qui n'avaient eu ni décès ni accidents cholériques, étaient, après inspection, admis à la libre pratique, fussent-ils partis d'un port infecté. Décision conforme au règlement adopté par la conférence internationale de Dresde.

A ce propos, je ferai la remarque que le gouvernement des Etats-Unis, quoiqu'il ait redemandé cette année et obtenu de vous la permission de stationner des médecins-inspecteurs aux quarantaines sur le Saint-Laurent, n'en a pas cependant envoyé. Il faut conclure de là, je pense, que les autorités américaines ont trouvé que notre régime quarantenaire et nos opérations de l'année dernière avaient été à tout le moins satisfaisants.

La conférence de Dresde en 1893 a décidé que les chiffons expédiés en gros et sous les conditions ordinaires applicables à ces objets considérés comme marchandise, ne seraient pas réputés susceptibles et partant seraient exempts de toutes les restrictions pour cause de choléra. Les expériences bactériologiques, poursuivies depuis lors, ont confirmé la croyance que le micro-organisme produisant le choléra asiatique périt promptement par la dessiccation. Les opérations d'étendage, triage, etc., que subissent les chiffons avant leur mise en balles dans les magasins collecteurs, durent généralement des semaines, ou même des mois. Pendant tout ce temps, naturellement, ils deviennent secs. Cet état est essentiel pour la conservation même des chiffons qui se mettent en balles; autrement, ils viendraient à s'échauffer, fermenter ou moisir. Il s'ensuit que les chiffons en balles ne paraissent pas nécessiter, en temps de choléra, par crainte d'infection, les mêmes mesures prohibitives qui seraient opportunes pour préserver le pays d'une épidémie de variole ou de toute autre maladie infectieuse causée par des micro-organismes que le dessèchement ne fait point périr. J'ai donc pu vous recommander, en février dernier, de modifier, d'après la décision de la conférence sanitaire de Dresde et le précédent établi depuis par l'Angleterre, la prohibition des chiffons provenant des pays infectés de choléra, de façon à admettre librement les chiffons mis en balles comprimées par la force hydraulique, cerclées de fer et portant des marques et des numéros d'origine. La siccité tue le micro-organisme du choléra. Or, qui dit chiffons en balles dit chiffons secs. Il n'y a donc pas lieu de prohiber cette marchandise, d'où qu'elle provienne, pour cause de choléra.

Plusieurs journaux de médecine ont sérieusement discuté si le choléra asiatique ne devient pas endémique en Europe, et plus spécialement en Russie, où, cette année, la troisième année de sa manifestation, il a acquis une plus grande malignité que les deux années précédentes. Ainsi, durant la semaine terminée le 8 septembre, 6,376 cas nouveaux et 3,192 décès avaient été signalés dans la Russie proprement dite, et la moyenne hebdomadaire des cas nouveaux dans la Pologne russe, à cette époque, était de 5,000, avec une mortalité d'environ cinquante pour cent. Ce qui peut expliquer peut-être cette longue persistance de la maladie, c'est que sa tendance naturelle à s'éteindre est contrariée par les facilités continuelles d'introduction des principes morbifiques dans les vastes pays rattachés aujourd'hui par tant de voies de rapide communication. Les observations faites cette année ont encore confirmé la croyance en l'axiome, que le choléra est une maladie née de la saleté que des individus sales transportent dans des localités sales et qui se répand ensuite surtout par l'eau polluée qui est employée aux usages domestiques. Et voilà pourquoi la prudence veut encore que les efforts des services sanitaires se continuent sans relâche.

S'il est vrai que le germe cholérique se domestique pour ainsi dire en Europe, et que par suite le danger de le voir s'introduire en Canada devienne constant, nos précautions doivent être constantes aussi; elles doivent être surtout actives durant

Agriculture.

certaines saisons. Le choléra ne peut nous venir des foyers actuels que par les navires. La vigilance, dans les ports maritimes, est donc la meilleure sauvegarde.

Peste à bubons.—La première grande épidémie de cette maladie dont l'histoire fasse mention éclata au 6^e siècle. Cette épidémie est ordinairement désignée sous le nom de *peste de Justinien*, parce qu'elle dura pendant presque tout le règne de cet empereur. Elle paraît avoir pris naissance dans la Basse-Egypte en 542. De ce point de départ, elle se répandit rapidement dans l'Asie-Mineure. Elle visita Constantinople, où, un temps, la mortalité emporta 10,000 personnes environ par jour. Dans les soixante-dix années de son existence, à cette époque, le terrible fléau parcourut toutes les parties du monde connu, et fit des millions de victimes. Au 14^e siècle, il tua, sous le nom de peste noire (*Black Death*), 13,000,000 de personnes dans la Chine, 24,000,000 dans les autres pays orientaux, et 25,000,000 au moins en Europe. C'est aussi la *Great Plague* de Londres, qui arriva en 1665, et fit, au compte de Defoe, périr 100,000 personnes—et la peste dite de Marseille et de Toulon, en 1720. Sa dernière apparition en Europe a eu lieu en Dalmatie et en Turquie dans les années 1840 et 1841. La peste à bubons n'a jamais cessé d'exister dans la Chine, où elle se montre plus ou moins fréquemment, et d'où elle s'étend parfois jusqu'en Perse, en Arabie et dans la Russie asiatique.

Les autorités sanitaires prétendent que la médecine préventive est parvenue à éteindre le fléau en Europe, grâce au développement de l'usage du régime des quarantaines relativement aux habitats indigènes de la maladie. Hirsch, dans son Manuel de pathologie géographique et historique, dit : "Je ne saurais concevoir que celui qui examine les faits sans prévention et considère l'état de la peste en Orient, puisse un moment hésiter à attribuer avant tout la disparition du fléau sur le territoire européen, à l'effet d'un régime quarantenaire bien ordonné."

Pour revenir aux dernières manifestations, il paraîtrait que la peste existe dans la province de Yunnan, Chine méridionale, depuis au moins quinze ans, sous la forme sporadique le plus souvent, mais aussi parfois sous une forme épidémique et maligne. On peut en inférer, brièvement, qu'elle s'est avancée d'étape en étape du Yunnan, le long des confins méridionaux du Kwang-se, jusqu'à Pakhoi, d'où elle a gagné la ville de Canton vers le nord, en traversant la province de Kwang-tung. De Canton, elle a été bientôt portée, en mai dernier, à Hong-Kong par des gens atteints de la maladie ou chez qui elle était en incubation. Le trajet par steamer, entre les deux ports, dura environ huit heures, et au fort de l'épidémie, tous les jours il y avait des décès en cours de route. Dans le Yunnan, suivant M. Rocher, on voit périr en grande quantité des animaux tels que cochons, chèvres, rats, etc., avant que la maladie attaque l'homme. A Canton, on a observé que les rats avaient été les seuls animaux atteints. Une mortalité exceptionnelle s'était mise sur eux deux ou trois semaines avant les premiers cas signalés de peste. Pareille mortalité parmi les rats, dans un quartier de ville encore sain, était toujours, au rapport du Dr Alex. Rennie, de Canton, suivie d'une apparition de la maladie.

Yersin remarqua aussi que, dans le laboratoire où il faisait ses autopsies d'animaux, il y avait beaucoup de mouches mortes. L'examen révéla que leurs corps contenaient le bacille pestilentiel, et un cobaye (*Guinea pig*), auquel on avait inoculé de leur substance, mourut moins de quarante-huit heures après, avec les lésions spécifiques de la maladie. Il est donc à croire que les mouches peuvent propager la peste en infectant, par le contact de leurs pattes et par leurs excréments, les aliments, etc., comme cela arrive certainement pour le choléra.

En ce qui concerne l'espèce humaine, quoique toutes les classes aient eu leurs mortalités, certaines conditions de vie, cependant, semble accroître la susceptibilité morbide. En premier lieu, la majeure partie des personnes atteintes se composait de femmes et d'enfants, surtout d'enfants du sexe féminin, c'est-à-dire de personnes vivant peu hors de la maison; ensuite, les habitants des chambres situées à l'étage supérieur échappaient mieux à la maladie que ceux occupant le rez-de-chaussée; troisièmement enfin, la population batelière, environ 250,000, âmes vivant et dormant sur l'eau, jouissait d'une immunité presque absolue, si bien que beaucoup de gens d'aisance ou de fortune, ayant vu cela, allaient faire des séjours temporaires dans des barques sur le fleuve.

Le gouvernement japonais envoya une commission à Hong-Kong, chargée d'étudier la peste d'après les méthodes modernes, sa nature bactériologique plus spécialement, et ses traits pathologiques et chimiques. Les recherches bactériologiques devaient se faire par les soins du bactériologue bien connu Kitasato. La pathologie et la médecine étaient confiées au professeur Aoyama.

Le Dr Yersin, ancien aide au laboratoire de M. Pasteur, fut envoyé au commencement de juin dernier à Hong-Kong par le ministre des colonies de France.

Les rapports préliminaires de ces deux observateurs : Kitasato et Yersin, ont été publiés respectivement dans le *Weekly Abstract* du 16 septembre, et dans les *Annales de l'Institut Pasteur*, du 25 septembre 1894.

Voici, suivant eux, les principaux symptômes de la maladie qui a ravagé Hong-Kong :—Après une période d'incubation qui dure de trois à cinq jours (peut-être un peu davantage, des médecins disent jusqu'à huit jours), le malade se plaint de ressentir une fièvre intense, fièvre souvent accompagnée de délire et de l'enflure d'une ou plusieurs glandes lymphatiques (bubons). Les tuméfactions peuvent précéder l'augmentation de température, coïncider avec ce mouvement ou le suivre, et occasionnent de vives douleurs. La glande qui est le plus souvent affectée est une glande de la chaîne crurale; ensuite une inguinale, puis une axillaire (Kitasato); dans soixante-quinze pour cent des cas, les tuméfactions glandulaires se manifestent aux aines; et dix fois sur cent aux aisselles (Yersin); quelquefois il y a aussi gonflement d'une glande cervicale. Ces bubons acquièrent la grosseur d'un œuf de poule, et deviennent noirâtres; d'où le nom de *peste noire*. La langue est chargée d'un enduit blanc grisâtre ou brun foncé. Céphalalgie et perturbations cardiaques ordinairement; vomissement et diarrhée quelquefois; ces deux derniers accidents sont presque toujours les signes avant-coureurs de la mort. Les malades qui sont encore vivants après cinq ou six jours peuvent guérir. Leur température ne baisse qu'au bout d'une semaine, et leur convalescence est lente. Il arrive fréquemment que la mort suit de près le début de l'attaque; alors elle se produit en moins de quarante-huit heures.

Kitasato et Yersin ont chacun distingué et cultivé un micro-organisme particulier, qu'ils décrivent. Kitasato a trouvé le sien dans le sang, les bubons, la rate et tous les autres organes internes. Il prétend que ce micro-organisme répond à tous les postulats de Koch: il se rencontre dans chaque cas de cette maladie; il ne se trouve point dans les autres maladies infectieuses; et il est possible avec ce bacille de provoquer dans les animaux les mêmes symptômes que la maladie présente dans les êtres humains. D'où le savant japonais conclut que ce bacille est la cause de la peste à bubons, et que, par conséquent, celle-ci est une maladie infectieuse, produite par un bacille spécifique. A la date de son rapport, Kitasato n'avait pas encore pu observer la formation de spores.

Il constate que les bacilles peuvent pénétrer dans l'économie par trois voies: la respiration, une blessure externe et le canal digestif. Les exemples des deux premières abondent, à ce qu'il dit; les exemples de la dernière ne sont pas certains; mais, comme il a découvert le bacille dans le tube intestinal et que les expériences pratiquées sur les animaux par l'alimentation montre qu'elle a par elle-même des résultats marqués il en conclut que l'absorption intestinale est aussi une voie possible d'infection. La durée limitée de sa mission l'a obligé de remettre à une époque ultérieure la plupart de ses expériences touchant le pouvoir de résistance des bacilles aux agents physiques et chimiques. Il a établi, toutefois, que, sous verre, les bacilles mettent plus de quatre jours à périr et qu'ils périssent après quelques heures d'exposition immédiate à la lumière du soleil. Des cultures sur thé de bœuf, soumises durant trente minutes en bain-marie à une température portée à 80° C., ont toutes été détruites. D'autres aussi, en quelques minutes, qui avaient été mises dans l'appareil à vapeur, chauffé à 110° C. Des cultures auxquelles on avait mélangé 0.5 pour 100 d'acide phénique (carbolique), après plus de deux heures, ou 1 pour 100 d'acide, après une heure, n'ont pris aucun développement. Des cultures sur thé de bœuf, contenant 0.5 pour 100 de chaux vive, se développent faiblement après deux heures; d'autres contenant 1 par 100 de la même substance cessèrent de croître. Enfin celles qui étaient restées mélangées plus de deux heures, même en ne contenant que 0.5 pour 100 de chaux vive, n'offrirent aucun signe de croissance.

Agriculture.

A Canton, avec une population que l'on dit être de 1,000,000 d'habitants, il y a eu 180,000 décès dans les six mois de février à juillet dernier. La mortalité ordinaire y est d'environ 1,000 décès par mois ; en sorte qu'il y a apparence que 174,000 personnes sont mortes de la peste à Canton durant ces six mois. D'après un rapport officiel, le nombre des décès par la peste, à Hong-Kong, jusqu'au 1^{er} août, s'est élevé à 2,504, dans une population de 200,000 âmes. Mais comme Chinois et Chinoise, aux premières atteintes du mal, se hâtaient de passer sur la terre ferme, s'ils le pouvaient, la mortalité réelle, parmi les habitants de la ville insulaire, a été probablement beaucoup plus considérable.

La mortalité moyenne, parmi les personnes atteintes, aurait été de 80 à 90 pour 100 ; mais Yersin la porte à un chiffre plus élevé encore—à 95 pour 100, même dans les hôpitaux.

Quoique la maladie se soit plus particulièrement attaquée aux Chinois, elle ne s'est pas, cependant, limitée à eux. Le professeur Aoyama et un de ses aides l'a contractèrent, mais ils purent s'en tirer, plus heureux qu'un médecin japonais établi à Hong-Kong, qui en mourut, ou encore que cet autre martyr de la science sur un autre théâtre, le professeur Oertel, de l'Institut hygiénique de Hambourg, lequel, le 22 du mois dernier, succombait aux effets du choléra asiatique, à la suite d'une expérience faite avec de l'eau infectée puisée dans la Vistule. Sur les trois cents volontaires, du 1^{er} régiment de la "Shropshire Light Infantry", employés aux opérations de nettoyage et d'assainissement à Hong-Kong, le capitaine G. C. Veasey, le sergent Humphreys et quatre hommes de troupe, ainsi qu'un soldat de la "Royal Artillery", prirent la peste. Le capitaine Veasey en mourut, et aussi un ingénieur de navire anglais nommé George Dalton.

Il ne s'est point introduit de cas de la maladie en Canada, dans l'année. Jusqu'à quel point cela devrait être attribué aux ordres donnés par vous, pour la stérilisation à la vapeur des vêtements de tous les passagers chinois, à leur arrivée aux quarantaines colombiennes, il est naturellement impossible de le dire.

Le fléau est cessé. Le port de Hong-Kong a été, dit-on, déclaré sain le 3 du mois passé.

Les rapports publiés sur l'épidémie prouvent que cette maladie est infectieuse. Néanmoins, vu la proportion relativement petite d'Européens atteints—même dans le personnel de la santé et des hôpitaux—sa nature infectieuse semblerait dépendre, au moins en grande partie, des conditions locales et de la prédisposition individuelle. Elle paraît être une maladie des pauvres, attribuable aux suites de la pauvreté : encombrement excessif et mauvais état des logements ; manque de ventilation, saleté de la personne, nourriture malsaine ou insuffisante, etc. Elle rentre dans le vrai type des maladies infectieuses, étant une maladie de malpropreté, due à la présence d'un bacille. C'est en quoi l'épidémie chinoise présente un intérêt plus spécial, pour les mesures à mettre en pratique contre elle. On est heureux de savoir que, jusqu'à présent, les observations ont montré que le bacille de la peste ne produit pas de spores, car la vitalité de la forme de micro-organisme dite végétative est bien plus facilement destructible que celle du spore ; et que ce bacille périt quand il est soumis à certaine température, que l'on peut toujours atteindre avec les appareils de désinfection à la vapeur de nos quarantaines. Mais il nous reste beaucoup à apprendre sur la vie de ce micro-organisme, sa résistance au dessèchement, la possibilité qu'il se transporte vivant dans des marchandises (nattes de paille, broderies, tissus de toutes sortes, qui se font à des petites boutiques chinoises, où pourrait se trouver un malade, chiffons, etc.), son pouvoir de résistance à la fumigation ou aux autres modes de désinfection mis en usage lorsque la vapeur ne peut être employée.

Variole.—Elle a été très répandue en Europe cette année, et s'est notamment manifestée dans Rotterdam, Paris, Londres et Dublin.

Cette maladie fut apportée à la quarantaine du Saint-Laurent en mai dernier, mais elle y fut aussitôt arrêtée et étouffée.

Une manifestation très marquée de variole avait lieu dans les Etats-Unis. Vers la mi-avril, on l'a signalée dans seize Etats ; les cas en étaient surtout nombreux dans quelques grands centres, tels que New-York, Brooklyn et Chicago. Entre le 1^{er} janvier et le 31 mai (1894), il y a eu 1,739 cas varioliques à Chicago et 501 décès :

en janvier, 128 cas; en février, 233; en mars, 305; en avril, 544; en mai, 529. Dans ces circonstances, je devais vous représenter l'importance d'établir sans retard un service d'inspection médicale et de vaccination sur la frontière aux stations de quarantaine non organisées; c'est ce que j'ai fait.

La situation reste à peu près stationnaire aux Etats-Unis. Il n'est pas improbable que la maladie reprenne des proportions épidémiques pendant l'hiver qui approche; car pour la variole, différente en cela du choléra, l'hiver est la saison où elle prend le plus d'extension.

Règlements quaranténaires.—Le régime de l'inspection médicale des navires venant du dehors, avec mise en isolement et désinfection s'il y a eu de la maladie à bord, a été déclaré d'une application générale dans tous les ports canadiens par vos règlements quaranténaires; et il se pratique suivant tous les progrès réalisés par la science moderne. En Angleterre, la dernière trace de l'ancienne "quarantaine" a disparu cette année. Elle n'était plus applicable qu'à la peste et à la fièvre jaune. La détention d'autrefois, ce procédé suranné, est partout remplacée à présent par l'inspection médicale, qui se fait au port. Il est presque fâcheux même que l'on garde le mot de "quarantaine." Ce mot est l'expression d'une idée que la science a dépassée. Sa conservation fait que les méthodes modernes, héritières du nom, ont à souffrir des objections qui s'attachaient aux anciennes. Le caractéristique de l'ancien système, c'était la détention prolongée. Celle du système moderne est la désinfection promptement accomplie. Cette différence, toutefois, est déjà si généralement connue, que l'antique appellation devient moins sujette, d'année en année, à tromper les esprits.

Inoculations préventives contre le choléra.—Parmi les derniers développements, et les plus importants, de la médecine préventive, il convient de proclamer l'extension de l'immunisation contre diverses maladies infectieuses par l'inoculation des micro-organismes mêmes qui en sont la cause, ou des produits chimiques de leur action vitale, ou du sérum d'animaux qui sont naturellement ou que l'on a rendus artificiellement réfractaires au mal. À l'égard du choléra asiatique, Klemperer et Haffkine ont été dans cette direction les principaux investigateurs. Le résultat de leurs travaux est encore *sub judice*. Haffkine a du moins établi l'innocuité de sa méthode, par de soigneuses observations sur lui-même et sur d'autres médecins. Il a pratiqué ses inoculations sur plusieurs milliers de personnes dans l'Inde. Les résultats, là où ils paraissent avoir été mis à l'épreuve, sont jusqu'à présent quelque peu discordants. Témoins les faits suivants. Dans une irruption circonscrite à un hameau, près de Calcutta, où Haffkine avait inoculé 116 personnes, sur une population exposée de 200 habitants, les seuls cas, au nombre de 10, qu'il y a constatés, se sont produits parmi les personnes non inoculées; pas une des autres n'a été atteinte.

Le chirurgien-major Macrae, du service médical indien, a fait connaître dans le *British Medical Journal* les résultats d'une expérimentation de la vaccination anticholérique, suivant la méthode d'Haffkine, à la prison de Gaya, pendant une épidémie de choléra, en juillet dernier. Comme tous les prisonniers, à l'apparition de la maladie, n'avaient pas consenti à se soumettre à l'inoculation, il y avait là deux groupes en contraste, composés d'individus d'âges différents et des deux sexes, vivant dans les mêmes conditions, et ne différant qu'en ce point, à savoir que les uns étaient inoculés et les autres non. Des 433 personnes renfermées dans la prison, 215 avaient été inoculées. Le Dr Macrae conclut des résultats de cette expérience, que durant les premiers jours les inoculations n'ont à peu près aucune influence préventive, mais que leur effet semble augmenter ensuite graduellement. (M. Haffkine, dans ses publications, a dit et répété que, d'après ses prévisions, l'inoculation ne devait avoir son plein effet qu'après dix jours accomplis à partir de la première injection); et qu'au bout de quelques jours leur bienfaisant effet pour un temps ne fait pas doute, encore que les constatations n'éclaircissent point sur la durée probable de cette immunisation.

Une dépêche du 11 du mois dernier, adressée de Calcutta au *London Times*, porte que, durant la dernière épidémie cholérique à Lucknow, plusieurs soldats à qui l'on avait inoculé le virus Haffkine, ont été atteints de la maladie et que la proportion pour cent de mortalité parmi eux a été la même que parmi les malades ordinaires. Depuis, par contre, le Dr Simpson, médecin de la salubrité publique à Cal-

cutta, a adressé un mémoire supplémentaire à la municipalité de la ville. Il y fait connaître en détail l'expérience acquise durant les trois mois précédents à Calcutta, et les observations recueillies dans les épidémies récentes à Cawnpore et Dinapore. Le Dr Simpson, d'après un télégramme du correspondant du *Times*, déclare que la dernière expérience apporte une nouvelle preuve de l'efficacité du système d'inoculation préventive de Haffkine. Il passe en revue les événements relevés à Lucknow et arrive à cette conclusion, que l'insuccès de la méthode dans la ville avait été grandement exagéré, qu'à tout prendre les suites de cette manifestation cholérique montraient seulement la nécessité d'employer un virus plus puissant, et d'avoir un laboratoire spécial pour sa préparation, ce qu'il n'y a pas là.

Un autre point qui demande attention est la durée de l'immunité communiquée à l'individu. Dans les observations citées par le Dr Simpson, très peu de jours s'étaient écoulés entre la vaccination et l'apparition du choléra. L'épreuve, on peut dire, n'a donc pas été suffisamment rigoureuse.

Haffkine inocule sous la peau à des cobayes de petites doses de son "virus fort" —exsudation péritonéale contenant des vibriions du choléra, qui a été intensifiée en passant dans l'économie de vingt à trente cobayes successivement; et il pratique une seconde injection quelques jours après la première. Puis si l'animal est encore inoculé une fois, à quelques jours d'intervalle, intra-péritonéalement, avec des doses du "virus fort"—ce qui tuerait infailliblement en douze heures environ les cobayes non immunisés—cet animal demeure alors en vie. Voilà en gros les opérations sur lesquelles Haffkine a établi son système de vaccination anti-cholérique.

Mais le Dr Klein, dans son mémoire sur les "Antagonismes des microbes," inséré au rapport du *Local Government Board* de Londres, paru récemment, conclut de ses propres expériences que l'opinion de Haffkine et de ses partisans, "sur la nature cholérique spécifique de l'affection introduite dans l'économie du cobaye par l'injection intra-péritonéale du bacille du choléra, est absolument insoutenable." Le Dr Klein prétend que la maladie provoquée chez le cobaye n'est autre qu'une péritonite aiguë et intense, une inflammation locale, et non pas le choléra asiatique; et que la même chose exactement se produit, en employant avec les mêmes procédés mainte autre espèce de bactérie qu'il mentionne. Et puisque ni le *bacillus prodigiosus*, ni le *vibrio* de Finkler, ni le *staphylococcus aureus*, par exemple, ne donnent le choléra au cobaye, le trouble que détermine le vibriion du choléra, trouble identique à leurs effets, ne doit pas davantage être regardé comme l'équivalent du *Cholera Asiatica*. De plus, les micro-organismes de Haffkine sont cultivés sur de l'agar-agar solide, puis recueillis à la surface en la ratissant, mis dans du bouillon stérile et injectés ensuite soit vivants ou après avoir été stérilisés. Et Klein appelle l'attention sur ce fait, que, dans toutes ces expérimentations, ce sont les bactéries elles-mêmes qui sont employées pour l'injection, sans les produits chimiques élaborés par elles dans leur nutrition (leurs ptomaines, toxines, albumoses, etc.). Ce poison intra-cellulaire est donc seul mis en usage. Klein insiste sur la distinction fondamentale à faire entre le poison intra-cellulaire et les toxines produites par les microbes dans les cultures artificielles ou dans l'économie. Il doute si, en rendant un animal capable de supporter le poison intra-cellulaire d'un microbe particulier, l'animal acquiert simultanément la faculté de supporter les produits chimiques (toxines, albumoses, etc.) que le microbe est apte à produire dans les organes de la nutrition ou à même les tissus où il loge. Le fait est que Klein a eu, par des expériences directes, l'évidence qu'un cobaye immunisé par l'injection intra-péritonéale, contre le poison cholérique intra-cellulaire, à la suite d'injections sous-cutanées répétées de poison cholérique intra-cellulaire, reste sujet et succombe aux effets de l'injection des toxines produites par le microbe dans une culture sur gélatine. Et comme Haffkine emploie, pour ses inoculations, le poison intra-cellulaire seul, l'immunisation ne peut être efficace que contre une certaine quantité ou dose de poison intra-cellulaire. Ainsi donc, selon Klein, elle ne comprend pas du tout, comme conséquence nécessaire, le pouvoir d'empêcher le vibriion du choléra de se multiplier dans les intestins du corps humain.

Traitement par l'anti-toxine et pour prévenir la diphtérie.—La sérothérapie est à l'ordre du jour depuis que Behring et Kitasato ont démontré l'efficacité du sérum d'animaux immunisés contre le tétanos et la diphtérie. Dans une série de publications,

Behring, aidé de Verniche, Boer, Kossel et Knorr, a fait connaître comment il avait immunisé ainsi des animaux, comment leur sérum agissait sur les toxines, et en explique le pouvoir préventif et thérapeutique sur des cobayes et des lapins empoisonnés par la toxine diphtérique ou infectés de bacilles vivants. Ultérieurement, Behring et Ehrlich, avec la collaboration de Boer, Kossel et Wassermann, ont publié les premiers résultats de la sérothérapie appliquée à des êtres humains. Et maintenant Viquerat, poursuivant les expériences d'autres chercheurs qui ont employé le sérum du chien et de la chèvre, prétend à son tour guérir la tuberculose au moyen du sérum des ânes ou des mulets, animaux naturellement indemnes de cette maladie.

M. E. Roux, chef de service à l'Institut Pasteur, a fait une communication d'un grand intérêt sur la sérothérapie au congrès hygiénique international de Buda-Pesth, dans le mois dernier. La diphtérie est une maladie bien propre à être traitée par l'anti-toxine. C'est une affection d'origine toxique. Avant que le poison produit par le bacille diphtérique accomplisse son œuvre, survient ce signe prémoniteur: la fausse membrane. C'est parce que la diphtérie est d'abord une affection locale, dont le point initial est visible, qu'il est facile de la combattre par l'emploi de l'anti-toxine.

Roux, comme Behring, Ehrlich et Aronson, a trouvé que de tous les animaux capables de fournir en grande quantité du sérum anti-diphtérique, le cheval est celui que l'on peut vacciner le plus aisément. Les chevaux sont rendus indemnes au moyen d'inoculations sous-cutanées soit de bacilles diphtériques vivants et virulents, soit de toxine diphtérique, injectés en doses progressives. Par suite, la température est plus élevée durant un ou deux jours, sans, en apparence, altérer la santé de l'animal. Après nombre d'expériences heureuses sur des lapins et des cobayes, le 1er février dernier, Roux commença son traitement de la diphtérie à l'Hôpital des enfants malades, de Paris. On avait eu soin d'immuniser plusieurs chevaux pour être sûr d'avoir tout le sérum nécessaire. Roux ne fit aucune sélection de cas. Point d'innovation non plus dans le traitement local. Le sérum fut le seul élément nouveau apporté par lui. Pendant les quatre mois précédents, la mortalité totale, dans les quartiers affectés aux diphtériques, avait été en moyenne de 51.71 pour 100. Du 1er février au 24 juillet, et les choses étant toujours dans les mêmes conditions, on inocula 448 enfants admis en traitement; sur ce nombre il en mourut 110, soit 24.5 pour 100. La différence de 51.71 à 24.5 pour 100 représente le gain obtenu. Or, dans ces mêmes mois de février, mars, avril, mai et juin (1894), il y avait eu, à l'hôpital Trousseau à Paris, 520 admissions de diphtériques, dont pas un ne reçut le traitement par la sérum. Là, 316 de ces malades décédèrent, soit 60 pour 100. D'après ce chiffre, l'épidémie pendant les expériences de Roux, ne paraît pas, assurément, avoir été bénigne.

Baginsky et Katz, de l'hôpital du *Kaiser & Kaiserin Friedrich*, à Berlin, rapportent que, du 14 mars au 25 juillet (1894), ils y ont traité 163 cas de diphtérie par l'anti-toxine d'Aronson. Sur les inoculés, 23 moururent, soit 14.37 pour 100. Des relevés antérieurs, comprenant 1,081 cas, avaient accusé une mortalité de 38.9 pour 100.

Mais, au point de vue de la médecine préventive, voici ce qu'il y a eu de particulièrement important. A l'Hôpital des Enfants malades, on donnait systématiquement à chaque enfant, au moment de son entrée, une simple injection sous la peau, entre le défaut des côtes et la hanche. Si l'examen bactériologique révélait que la maladie n'était pas la diphtérie, on ne répétait point l'injection. Or, 128 enfants souffrant de maux de gorge, sans être diphtériques, avaient été inoculés de la sorte. Ils demeurèrent plusieurs jours exposés à la contagion sans prendre l'infection. Forte preuve de la valeur prophylactique ou protectrice du sérum.

Tout récemment encore, Katz a inoculé 72 enfants, qui s'étaient trouvés exposés à la maladie. Sur ce nombre 8 seulement ont été attaqués, et si faiblement, que l'attaque a toujours été sans suites fâcheuses.

Procédé Hermite d'assainissement électrolytique.—Ce mode d'assainissement s'est fort accrédité depuis douze mois. Signalé au public, pour la première fois, l'année dernière, à l'Exposition hygiénique du Havre, déjà il est connu partout. Pour la désinfection par ce procédé, on emploie de l'eau salée ou eau de mer, décomposée par

l'électricité. Cette eau électrolysée contient probablement comme principal élément actif, de l'acide hypochloreux, un puissant désodorant ou liquide blanchissant, et en même temps,—d'après les expériences que le Dr Mark Armand Ruffer, du *British Institute of Preventive Medicine*, a faites sur les *excreta* d'un malade de la fièvre typhoïde à Lorient,—un véritable désinfectant ou germicide. Il se peut fort bien que ces propriétés soient dues à la combinaison de l'oxigène naissant et de la chlorure. La solution électrolytique dite hermitine a été soumise à une expérimentation en grand instituée à Worthing, en Angleterre, dans les premiers mois de la présente année. Le *Lancet*, rendant compte de son essai, élève cette objection à son usage pour la stérilisation des issues d'égout, que les matières d'égout absorbent rapidement la teneur de chlorure de la solution, et que la même observation s'applique aux eaux ménagères et savonneuses, lesquelles " tuent " promptement les composés de chlorure oxygénée; et il signale la dépense que ce moyen d'assainissement imposerait aux villes de l'intérieur, puisqu'il faudrait soit y transporter l'eau de mer soit l'y préparer artificiellement. A l'Exposition hygiénique qui s'est tenue à Boulogne-sur-Mer, cette année, M. Hermite a présenté un petit appareil automatique pour faire son fluide désinfectant, appareil destiné aux navires, hôpitaux, hôtels, fabriques, maisons de campagne, maisons de ville, etc., éclairés électriquement. Un appareil automatique suffisant pour un hôtel de moyenne grandeur n'est pas plus gros qu'un seau à charbon. Placé au haut de l'édifice, il tient le réservoir servant à nettoyer les tuyaux de canalisation constamment pleins d'eau salée électrolysée. De l'installer n'est pas plus difficile que de poser une nouvelle lampe électrique; car on n'a qu'à le mettre en communication avec le courant au moyen de deux petits fils métalliques. Le coût de cet appareil, à ce qu'il paraît, n'est pas excessif, et la dépense du courant électrique est minime.

Ce mode d'assainissement est, je crois, particulièrement applicable sur les navires à passagers, surtout les navires à émigrants. Il faut y employer de grandes quantités de désinfectants coûteux, dont l'odeur est souvent désagréable; et malgré cette désinfection, l'air qu'on y respire est en bien des occasions puant et insalubre.

L'emploi de l'appareil automatique d'Hermite à électrolyser l'eau de chasse des cabinets d'aisances, et celle servant au lavage des hôpitaux, entreponts, ponts, passages, etc., de bord, serait non seulement très avantageux pour la santé des passagers et de l'équipage, mais aussi épargnerait beaucoup d'argent.

Les objections du *Lancet* ne sauraient donc s'appliquer à l'usage du procédé électrolytique sur les navires. Il n'y a point là de contact avec de ces issues d'égout capables de " tuer " le désinfectant; l'eau de mer ne coûterait rien, et la dépense pour avoir le courant électrique nécessaire ne serait pas sensible.

Conférence sanitaire internationale de Paris, 1894.—Cette conférence sanitaire internationale, la neuvième, s'est réunie à Paris le 7 février 1894. Elle était composée de représentants de seize Etats, à savoir, de tous les gouvernements européens, la Suisse exceptée, de la Perse, des Etats-Unis, de l'Egypte, des possessions britanniques de l'Inde et des Strait-Settlements des Pays-Bas.

Cette conférence aura des résultats beaucoup plus importants qu'aucune de ses devancières. Tandis que les autres s'en étaient tenues aux questions plus immédiatement relatives au choléra dans l'Asie occidentale et l'Europe orientale, cette dernière a abordé le sujet plus difficile de prévenir le transport de l'infection cholérique de l'Inde par les pèlerins allant à la Mecque.

Je vais donner des extraits d'un mémoire du Dr Stephen Smith—l'un des trois délégués des Etats-Unis—qui a été lu devant la *Medical Association* de New-York le 10 du présent mois et publié dans le *Medical Record* le 13.

L'initiative d'une action internationale, pour sauvegarder la santé générale des peuples, fut prise en 1847 par le gouvernement de la France, qui a toujours été au premier rang parmi les nations d'Europe pour l'avancement de la science sanitaire. Avant de convoquer une conférence internationale, le gouvernement français nomma des médecins sanitaires en Orient. Les postes d'observation ainsi créés étaient à Constantinople, à Smyrne, à Beyrouth, à Alexandrie, au Caire et à Damas. Les renseignements qu'ils fournirent sur la situation sanitaire de ces villes servirent de base à la conférence qui eut lieu à Paris en 1851, à laquelle prirent part les délégués

de douze Puissances. Leurs délibérations amenèrent l'atténuation des mesures quaranténaires appliquées dans les ports de la Méditerranée et préparèrent l'adoption de principes rationnels de prophylaxie maritime.

Depuis cette époque, neuf conférences sanitaires internationales ont été convoquées; six se sont tenues. Les premières ont eu peu de fruit immédiat. Le champ était nouveau, pour ainsi dire inexploré. De plus, des questions diplomatiques s'élevaient entre-temps, qui empêchaient alors le commun accord des Etats, essentiel au succès. Ces réunions, néanmoins, ne pouvaient qu'établir une plus grande confiance mutuelle, et que conduire avec le temps à des décisions toujours plus efficaces. Ce résultat est devenu bien apparent à la conférence de Venise, septième de la série, tenue en 1892. Elle était convoquée pour examiner les moyens d'empêcher la communication directe entre l'Europe et les régions contaminées de l'Inde, par la voie de l'Egypte et des ports méditerranéens. La conférence réussit, 1° à régler la durée et le mode de la quarantaine du canal de Suez; 2° à interdire le passage du canal aux navires contaminés; 3° à imposer la désinfection pour les navires suspects; 4° à organiser le conseil d'Alexandrie, où l'influence européenne est prépondérante.

Le progrès dans le sens de la création d'une législation internationale a été plus marqué encore à la huitième conférence sanitaire, qui s'est réunie à Dresde au mois de mars 1893. Le programme des travaux contenait les points suivants: 1° Quel est le devoir d'un gouvernement quand des cas de choléra sont signalés sur son territoire? 2° Comment doit-il se protéger quand le choléra sévit dans un Etat voisin? La conférence décida que la déclaration obligatoire des maladies contagieuses est nécessaire et que les mesures indispensables pour s'opposer à sa dissémination doivent se prendre. Elle formula tout un ensemble de mesures sanitaires, tendant à procurer le maximum de protection pour la santé publique avec le minimum de gêne pour le commerce et le mouvement des voyageurs; elle fixa la durée de la détention et de l'isolement; elle établit la distinction entre la *surveillance médicale* et l'*observation*; enfin, elle permit aux passagers arrivés d'un port contaminé de se rendre à sa destination, mais en le soumettant à une observation rigoureuse durant la période d'incubation du germe cholérique.

Ces deux conférences ont bien prouvé qu'il était possible d'obtenir une entente internationale pour assurer la protection de l'Europe contre l'invasion du choléra, au moyen de conventions qui, tout en apportant de strictes restrictions au commerce, n'étaient point, cependant, incompatibles avec les lois et coutumes des Puissances contractantes.

La science moderne a démontré que les germes du fléau asiatique ne se sont jamais répandus hors de leur foyer natal, que par l'agence de l'homme. Il était avéré, en effet, que la transmission de l'infection cholérique de l'Inde à l'Europe, se commençait par les pèlerinages des musulmans se rendant de l'Inde à la Mecque et à d'autres villes. De là les pèlerins européens en portaient les germes en Europe. Il était évident que les mesures et lois internationales mises en vigueur ne suffisaient pas. Huit fois déjà, entre 1871 et 1893, le choléra avait éclaté à la Mecque. Les Etats européens pouvaient-ils se préserver avec certitude de l'épidémie, tant que celle-ci continuerait d'être librement importée à la Mecque, et qu'on laisserait les pèlerins d'Europe visiter cette ville et en revenir sans les soumettre à une surveillance sanitaire convenable?

Ces considérations ont animé le gouvernement français, toujours diligent dans ses efforts pour conjurer efficacement les chances d'épidémies cholériques, à convoquer une nouvelle conférence, qui est la neuvième de la série et la quatrième tenue en France. L'objet, cette fois, était d'élaborer des mesures propres à empêcher, au moyen d'une convention intercoloniale, la transmission du choléra hors de son habitat d'origine, par les pèlerinages. C'était la tâche la plus grande, la plus importante qu'un Etat ou un groupe d'Etats eût encore entreprise.

Il y eut divergence d'opinion, dès le début, entre les délégués techniques, sur la meilleure méthode prophylactique à appliquer contre une épidémie cholérique; la divergence s'accusa encore davantage dans des discussions au cours des séances.

Voici les opinions différentes qui furent émises à cette conférence:—

Agriculture.

1. Les délégués français estimaient que l'on ne devait point permettre que le choléra se transporte d'un lieu dans un autre soit par les voyageurs et leurs effets, soit par les marchandises; et par conséquent ils réclamaient l'application de mesures sanitaires capables d'affranchir voyageur, bagage et marchandise de la contagion cholérique, en cours de transit, pour qu'elle ne pût arriver à l'Europe. Leur avis a été appuyé par toutes les délégations, à l'exclusion des représentants de la Grande-Bretagne et de ses dépendances.

2. La délégation britannique soutint que le meilleur moyen à prendre pour empêcher la diffusion du choléra, était d'améliorer les circonstances sanitaires dans lesquelles pourraient se trouver les villes, villages et habitations; elle laissait libre carrière à la contagion pestilentielle sur les voies de terre et les voies de mer. Elle condamna toutes barrières opposées à l'entrée du choléra dans les Etats, surtout toutes formes de quarantaine qui retardent l'arrivée des navires dans les ports et le débarquement de leurs cargaisons. Cet avis ne fut défendu que par la délégation de la Grande-Bretagne.

3. Le délégué représentant les possessions britanniques de l'Inde exprima le sentiment que le choléra était dû à ce que l'on désigne sous le nom d'influence épidémique, puissance mystérieuse qui échappe au contrôle humain; en conséquence, il défendait le principe de non-intervention. Mais il fut seul à le faire.

La conférence s'employa assidûment à ses travaux pendant tout près de deux mois.

Le code destiné à régir les mouvements d'immigrants ou de voyageurs partis ou arrivant de régions infectées du choléra, que la conférence a adopté au terme de ses travaux, est fondé sur les principes les plus avancés de la science sanitaire. Lorsqu'il aura été enfin accepté par les Puissances d'Europe et d'Asie et les Etats-Unis, et sera devenu pratiquement la loi internationale, il marquera le commencement d'une ère qui verra l'extinction de ces pestes errantes, fléaux de la race humaine.

Il me reste à signaler une chose qui intéresse particulièrement les populations américaines. Comme cette conférence de Paris a été convoquée pour établir, par voie d'entente internationale, des règles communes de protection contre le fléau asiatique, que transportent les pèlerins de la Mecque, il a paru aux délégués des Etats-Unis, ou à la majorité d'entre eux, que l'occasion serait opportune pour examiner la question si étroitement connexe de l'importation du choléra dans les Etats-Unis par les émigrants européens. Evidemment les règles sanitaires applicables aux voyageurs d'Asie, si elles étaient capables d'empêcher la propagation du choléra de l'Inde en Europe par les pèlerins, empêcheraient aussi, en étant bien exécutées, l'introduction de l'infection d'Europe en Amérique par l'émigrant.

Mue par cette considération, la délégation saisit la conférence, en sa troisième séance, d'une communication écrite. L'exposé constatait que le fléau était toujours arrivé d'Europe aux Etats-Unis par les transports d'émigrants. Tout le danger d'une invasion cholérique aux Etats-Unis, lorsque le choléra sévit en Europe, ressort des faits suivants:—

1. Les énormes quantités d'émigrants qui débarquent sur ces rivages chaque année. En 1893, le chiffre de ceux arrivés au seul port de New-York fut de 357,857. En certaines années, il a atteint le demi-million.

2. Ces immigrants, pour la plupart, appartiennent aux classes les plus misérables et les plus malpropres de tous les coins de l'Europe. Non seulement ils sont très sales en leur personne et leurs vêtements; mais ils apportent avec eux du bagage et des objets de ménage dans un état extrême de saleté et tout à fait propres à cacher des germes de maladies contagieuses et infectieuses dans toute leur puissance.

3. La rapidité avec laquelle les grands navires à passagers effectuent maintenant la traversée de l'océan—et c'est sur ces navires justement que le gros de l'immigration arrive au port de New-York—fait qu'un émigrant ayant pris en lui le germe cholérique en Europe peut librement se domicilier en pleine ville de New-York avant que la période d'incubation soit bien finie.

Pour conjurer le danger, les États-Unis n'ont qu'un moyen : une quarantaine rigoureuse. Une sanitation, une organisation hygiénique de chaque ville, village et demeure particulière telle que l'on pût supprimer les mesures de protection dans leurs ports, serait impossible. Si par une entente internationale, on en venait à imposer et appliquer des règles sanitaires qui assurent la propreté de la personne et du bagage de l'émigrant européen s'embarquant pour l'Amérique, le maintiennent dans des conditions prophylactiques suffisantes pendant le voyage et portent une garantie raisonnable qu'il ne recèle point le germe du choléra, les entraves encore nécessaires, en ce qui concerne les passagers et le commerce, seraient en grande partie enlevés par le gouvernement américain.

La communication priaît la conférence d'élargir son programme de manière à y comprendre l'élaboration de règles sanitaires internationales sur le traitement à appliquer aux émigrants des classes laborieuses qui s'embarquent dans les ports européens à destination de l'Amérique.

Dans une séance ultérieure, les délégués des États-Unis proposèrent ces points en détail, à la demande de la conférence. Leurs propositions furent à très peu près celles qui déjà se discutaient à l'égard des pèlerins, à savoir :—

1. Mesures à adopter pour que les émigrants parviennent indemnes aux ports d'embarquement. Chacun d'eux devrait obtenir de l'autorité locale un passeport ou certificat attestant le bon ou le mauvais état sanitaire du lieu de sa provenance, la route qu'il a suivie jusqu'au port du départ, et, autant que possible, l'état de sa santé pendant le transit. Le passeport, pour le pèlerin, contenait à peu près les mêmes attestations.

2. Mesures à prendre dans le port de départ pour empêcher l'importation des germes de choléra à bord des navires, soit par les personnes, soit par les effets usuels des émigrants. Ces mesures correspondaient à celles adoptées par la conférence pour les pèlerins aux ports de départ, savoir : détention pendant plusieurs jours dans des quartiers spéciaux, où les prescriptions du bain et de la désinfection pourraient s'accomplir pour détruire tous les principes possibles d'infection.

3. Mesures à appliquer aux navires à émigrants avant l'embarquement, pour que les conditions sanitaires à bord soient les meilleures possibles pendant le voyage. L'excellent règlement sanitaire adopté par la conférence pour les navires à pèlerins pourrait s'appliquer, après quelques modifications, aux navires à émigrants.

4. Mesures à prendre, pendant la traversée, soit pour le bon état sanitaire du navire, de l'équipage et des émigrants, soit pour étouffer promptement un foyer d'infection qui viendrait à se développer à bord. Les prescriptions établies par la conférence à l'égard des navires à pèlerins en cours de route sont très suffisantes.

5. Mesures à prendre au port d'arrivée, lesquelles comprendraient les modifications nécessaires dans nos règlements quaranténaires pour les approprier aux conditions nouvelles créées par le règlement international, à l'égard des émigrants susceptibles d'apporter l'infection cholérique.

La communication des délégués américains fut écoutée avec une grande attention par tous les membres de la conférence. On reconnut qu'il existait en effet, entre les modes de propagation du choléra de l'Inde en Europe par les pèlerins et de l'Europe en Amérique par les émigrants, une analogie si étroite que le même règlement sanitaire international applicable aux uns pouvait l'être presque totalement aux autres. Les délégués de plusieurs États entrèrent aussitôt dans les vues des délégués américains, et témoignèrent qu'ils étaient disposés à consulter leurs gouvernements respectifs, afin d'en obtenir le pouvoir d'élargir le programme, suivant la demande des représentants des États-Unis. D'autres, tout en reconnaissant l'extrême importance des considérations contenues dans la communication, exprimèrent l'avis que la conférence, ayant été convoquée pour un objet spécial, ne devait pas y joindre l'étude d'autres questions, si approchantes qu'elles en fussent ; et ils proposèrent de remettre à une nouvelle conférence, cette étude des questions envisagées par les délégués américains. La délégation britannique s'opposa à ce qu'elles fussent discutées à la présente conférence, et aussi à la convocation d'une nouvelle conférence pour traiter la question de l'émigration ; appuyant ses objections sur l'opinion déjà énoncée à plusieurs reprises par elle, que ce n'était point par des entraves imposées au commerce

qu'il fallait chercher à prévenir l'extension du fléau asiatique, mais par le soin que chaque État apporterait à assurer à ses populations des demeures si saines que le germe cholérique n'y pût jamais s'y développer. Il est à remarquer qu'à une séance où l'officier médical distingué qui représentait le *Local Government Board* de l'Angleterre revint sur cette opinion, le délégué technique ou médical de la Grèce répondit que son gouvernement n'avait pas les moyens de procurer aux demeures de la population le degré d'assainissement possible en Angleterre, et qu'il lui fallait, en conséquence, conserver son système quarantenaire pour se défendre contre l'invasion du choléra. Parlant de la valeur de la sanitation domestique, comparée à celle de la quarantaine stricte, il rappela à la délégation britannique qu'il y avait eu, l'année dernière, plusieurs apparitions de choléra en Angleterre, suivies de décès, tandis que depuis quarante ans, il ne s'en était point produit une seule en Grèce, quoique le fléau ait, bien des fois, envahi les régions environnantes.

Après une longue discussion, la conférence décida de ne rien changer à son programme; mais presque unanimement elle émit l'opinion qu'il conviendrait de convoquer une nouvelle conférence, si le gouvernement des États-Unis en faisait la demande, pour formuler des règles sanitaires internationales au sujet de l'émigration européenne vers l'Amérique.

Aux yeux de quiconque a pratiquement étudié les problèmes de protection contre les grandes épidémies, telles que le choléra asiatique, et de leur extinction, l'importance pour les États-Unis d'obtenir la coopération des gouvernements européens afin de soumettre, avant son embarquement à destination de nos ports, l'émigrant à une prophylaxie efficace, ne saurait être exagérée. D'après le projet proposé, la surveillance exercée sur l'émigrant commencerait à son domicile d'Europe et le suivrait pendant son cheminement jusqu'à sa destination. Son passeport, délivré en Europe par l'officier sanitaire local, et visé à toutes les étapes de son voyage, ne servirait pas qu'à constater son état indemne d'infection et son état de santé, mais il constituerait l'unique garantie en vertu de laquelle il serait libre de voyager en chemin de fer jusqu'au port de départ, et de prendre passage sur un steamer se rendant aux États-Unis. Il est manifeste qu'une pareille convention internationale ne laisserait venir sur nos rivages que des émigrants sains et dans des navires sains. Cela aurait infailliblement deux conséquences: 1° le choléra ne pourrait plus jamais être apporté par l'émigrant européen; 2° notre quarantaine se réduirait à une courte détention pour l'examen des passeports et l'interrogation et inspection nécessaire pour s'assurer si les capitaines des navires ont fidèlement observé le règlement sanitaire international.

Toutes ces conditions intéressent vivement le Canada comme les États-Unis, et c'est pourquoi j'ai fait cette longue citation du mémoire du Dr Smith.

Ayant eu connaissance d'un premier rapport succinct de la conférence de Paris, paru le printemps dernier, j'ai eu l'honneur, au mois de mai, de soumettre à votre considération ce fait, que les délégués des États-Unis avaient posé aux conférenciers la question de l'émigration; et de vous prier très respectueusement d'examiner—en voyant le pas fait vers la solution de cette question et le principe adopté—s'il ne serait pas à propos de tirer avantage de ces circonstances en faisant les démarches qui vous paraîtraient les meilleures pour assurer au plus tôt la convocation d'une conférence des puissances européennes avec le Canada et les États-Unis, dans le but de régler internationalement les mouvements d'émigrants vers l'Amérique.

American Public Health Association, 1894.—La vingt-deuxième réunion de cette association a eu lieu à Montréal. Séance d'ouverture le 25 du mois dernier. J'ai eu l'honneur d'assister aux délibérations, suivant vos instructions, à titre de représentant du gouvernement du Dominion. Les présences de délégués des États-Unis, du Mexique et du Canada furent très nombreuses. Il y eut lectures et discussion de plusieurs mémoires importants.

Après la clôture de la réunion, les délégués ont fait une excursion dans le fleuve Saint-Laurent, pour en visiter les quarantaines. Plus de trois cents personnes, des délégués principalement, ont eu alors l'occasion d'examiner nos installations. Déjà, à une séance du soir de la réunion, j'avais expliqué le système quarantenaire usité en Canada, employant une lanterne magique pour en "illustrer" les principaux détails, de sorte que les délégués ont été à même d'apprécier plus promptement à leur valeur les divers appareils et procédés de nos stations.

Je suis heureux de dire que le sentiment général qui m'a été exprimé est un sentiment de satisfaction. Et c'est là une chose bien importante au point de vue pratique. Jusque tout récemment, aussitôt qu'une épidémie éclatait en Europe, il y avait tendance, chez tels de nos voisins des États-Unis, à marquer la crainte que la maladie n'envahît leur pays par le Canada; et quelquefois alors ils se hâtaient sur la frontière d'imposer des inspections et des délais exorbitants, qui entravaient circulation et commerce.

Cette occasion de montrer à tant d'officiers des organisations sanitaires fédérales et d'État ce que notre régime quarantenaire est véritablement, a été tout à fait heureuse. Elle aura ce bon résultat qu'ils auront acquis la certitude que nous nous protégeons bien, et eux avec nous; et que les passagers venant par la voie du Saint-Laurent peuvent être admis dans les États-Unis en sûreté et librement, tout comme s'ils y arrivaient *viâ* de New-York ou de Boston. Pareil résultat doit être évidemment très avantageux aux compagnies canadiennes de transport soit par steamers soit par chemins de fer.

Un article de rédaction sur ce sujet, dans le *Mail* de Toronto du 6 de ce mois, dit: "A la réunion tenue après la visite de la station et de la sous-station de Québec, tous ceux qui ont pris la parole ont exprimé la plus entière approbation des aménagements et des méthodes mises en usage pour la protection de la santé publique. Il importe infiniment au commerce du Dominion que, dans toute la partie occidentale de ce continent, les populations apprennent, aient la certitude que les autorités chez nous ne permettent à aucun immigrant de s'introduire ou de passer sur le territoire, pour peu qu'il soit soupçonné de porter les germes d'infection de ces maladies redoutables et de ces épidémies dont les ravages peuvent être si désastreux. Les visiteurs, à la Grosse-Île, ont vu de leurs yeux quelle attention l'on apporte, d'après les instructions gouvernementales, à éteindre celles qui approchent par mer, et qu'à cet effet l'on emploie les procédés les plus récents et les plus perfectionnés sans regarder à la dépense. Ce n'est pas là peu de chose, quand surtout des intérêts énormes sont en jeu dans l'intercourse journalier de deux pays. Peut-être aucune assemblée tenue en Canada cette année n'a-t-elle égalé en importance la réunion de l'*American Health Association*. Ses membres sont venus, ils ont vu, ils ont dépouillé toutes leurs préventions, et ils sont retournés dans leurs homes lointains en emportant en leur esprit l'évidence de ce fait, que leurs intérêts sont aussi bien sauvegardés du côté du Saint-Laurent que si la surveillance y était exercée sous l'empire des lois d'État ou des lois fédérales les plus rigides."

Et, dans un article récent de la *Gazette* de Montréal, je découpe ces lignes: "Nos quarantaines à présent fonctionnent d'une façon absolument parfaite; nos visiteurs—les membres de l'Association hygiénique du continent nord-américain—déclaraient ces jours derniers qu'elles sont les mieux outillées, non seulement de l'Amérique, mais du monde entier. Il est juste, assurément, d'en féliciter M. Angers et le gouvernement."

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. MONTIZAMBERT, M.D. d'Edim., F.R.C.S., D.C.L.

Surintendant général des quarantaines du Canada.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

Agriculture.

N° 2.

RAPPORT SUR LA STATION DE QUARANTAINE DU SAINT-LAURENT.

GROSSE-ÎLE.

(M. F. MONTIZAMBERT, M.D., EDIM., F.R.C.S., D.C.L.)

31 octobre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur le service de la quarantaine dans le Saint-Laurent jusqu'à la présente date, suivant vos instructions.

Les navires sur lesquels il y a eu des maladies infectieuses que l'on m'a déclarées ou dont j'ai constaté la présence à bord sont, dans l'ordre des arrivées: les steamers *Pickhuben, Anvers, Baumwall, Oregon, Numidian, Polaria, Parisian, Mongolian, Sarmatian et Mongolian.*

Maladies: variole, fièvre entérique (typhoïde), rougeole et diphtérie.

Il y a eu, dans l'année, jusqu'à la date de ce rapport, cent six admissions aux hôpitaux de la quarantaine.

Quatre malades traités en hôpital sont morts, tous les quatre de la rougeole.

La variole avait été apportée par le steamer *Oregon*, capitaine Gibson, parti de Liverpool le 4 mai, avec quinze passagers de chambre, dix de seconde classe, soixante-quatorze d'entrepont, dix conducteurs de bestiaux et soixante-neuf hommes d'équipage, et qui s'était présenté à la quarantaine le quinze mai. La maladie a été arrêtée et étouffée à la station.

Sous-stations à Québec et à Lévis.—La désinfection du bagage de tous les immigrants venant de pays ou régions infectés du choléra asiatique, s'est faite scrupuleusement pendant la saison, conformément à vos instructions. La liste des pays proclamés a varié suivant l'extension de l'épidémie. Elle a compris Constantinople, toute la Russie, la Pologne, la Belgique, la Hollande, le Portugal, et certaines régions de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de la France. Il est impossible de dire quelle aurait pu être la dissémination du choléra en Canada, si les effets des immigrants venus des lieux contaminés n'avaient pas été stérilisés de la sorte avant leur entrée.

Sous-station de Rimouski.—J'ai été visiter de temps à autre cette sous-station avancée, revenant chaque fois sur les paquebots-poste, et inspectant ces navires avec soin entre Rimouski et la Grosse-Île.

Visite de l'*American Public Health Association.*—Plus de trois cents membres de cette association ont visité les quarantaines laurentiennes le 29 septembre, après la réunion annuelle, qui s'était tenue à Montréal. Les délégués ont exprimé leur satisfaction de nos installations et de notre police sanitaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. MONTIZAMBERT, M.D. Edim., F.R.C.S., D.C.L.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N^o 3.

RAPPORT SUR LA STATION DE QUARANTAINE D'HALIFAX, (N.-E.)

M. W.-N. WICKWIRE, M.D.)

HALIFAX, N.-E., 1er novembre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire mon rapport annuel jusqu'au 31 octobre 1894.

L'année a été relativement exempte de maladie à cette station. Nous n'avons eu personne à admettre ou mettre en quarantaine. Il y a bien eu quelques cas de maladie parmi les immigrants et les autres passagers sur des steamers et des voiliers, mais aucun n'était de nature à nécessiter le débarquement.

Pendant l'hiver, les paquebots-postes et les autres steamers ont amené une nombreuse immigration. On a pratiqué strictement la désinfection des bagages et effets de toutes personnes venant de pays que l'on savait être plus ou moins contaminés.

Dans l'été peu d'immigrants ont passé par ici; mais la désinfection a toujours été accomplie lorsqu'elle a paru à propos, conformément aux instructions reçues en différents temps de votre département et du surintendant général des quarantaines du Canada.

Il a été fait des travaux considérables d'aménagement à la station durant l'année. Après qu'il aura été donné ordre à certains petits détails, et que les hôpitaux auront été pourvus de la literie, des meubles, etc., nécessaires, la station possèdera des installations et un outillage suffisants. Le quai en eau profonde est une construction solide et commode; et les locaux sont assez spacieux pour recevoir à la fois, hors des cas bien exceptionnels, toute quantité de personnes, malades ou saines, qui devraient être mises en isolement. Le nouvel appareil de désinfection est maintenant complet et fonctionne d'une façon tout à fait satisfaisante. Les moyens fournis pour désinfecter et nettoyer le navire même pendant qu'il est à quai, sont convenables et seront efficaces.

Je puis ajouter que l'inspection réglementaire s'est exécutée avec toute l'attention voulue.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. N. WICKWIRE, M.D.,

Médecin-inspecteur.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,

Ottawa.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DE SAINT-JEAN, N.-B.

(MM. J.-E. MARCH, M.D., ET W. S. HARDING, M.D.)

SAINT-JEAN, N.-B., 31 octobre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire mon rapport pour l'année expirant ce 31 octobre 1894.

Dans l'année qui vient de prendre fin, le Dr W. S. Harding, après de longues années de services utiles, a dû se retirer pour motif d'âge, et le 1^{er} juillet je suis entré en fonctions.

Ci-joint je donne, comme partie du présent rapport, celui de M. Harding sur les opérations des huit premiers mois de la période.

Grâce à la complaisance du percepteur des douanes d'ici, j'ai pu examiner moi-même les manifestes de tous les navires venus de ports situés hors du Canada, pendant l'année, jusqu'à ce jour. Les résultats de cet examen ont été vérifiés, autant que possible, par les agents des différentes lignes de paquebots qui s'arrêtent à notre port. Je trouve qu'il a débarqué journellement à Saint-Jean, en moyenne, 206 personnes, arrivant de l'étranger, soit en total, pour l'année, 74,096. Ce monde est venu sur 1,267 navires de toute espèce, représentant un tonnage enregistré de 433,123 tonneaux.

Les rapports montrent d'une façon frappante que la période la plus dangereuse correspond à la période la plus active. Juin, juillet, août et septembre sont les mois où est arrivé le gros des passagers; il en est venu vingt-sept fois plus en août qu'en janvier.

Du 1^{er} juillet au 31 octobre, j'ai inspecté 56 navires à la station extérieure de l'île aux Perdrix.

Ils venaient de ports situés au sud du cap Hatteras ou à l'est de Terre-Neuve.

J'ai visité 176 autres navires.

La nuit du 30 juin, mouilla la barque *Don Enrique*. Le capitaine Wright déclara qu'il était parti de Rio-Janeiro le 14 mai. Le 18, John Bentley, bon matelot, tombait malade, et le 22 il mourait, et le cadavre était jeté à la mer. Des détails qui me furent donnés par le capitaine je conclus que cet homme avait succombé à la fièvre jaune. Il n'y avait pas eu d'autre maladie à bord. Le navire fut entièrement assaini, et sortit de quarantaine le 2 juillet.

Le 16 septembre, la barque danoise *Aurorita*, partie de Saint-Nazaire, port infecté du choléra, arrivait dans un état de malpropreté extrême. Elle fut nettoyée à fond, tous les effets usuels, objets de literie, etc., à son bord désinfectés à la vapeur; après quoi elle sortit, le 17 septembre, de quarantaine.

Il n'y a pas eu d'autres navires détenus pendant la période comprise dans ce rapport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. E. MARCH, M. D.

Médecin-inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

SAINT-JEAN, N.-B., 5 novembre 1894,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire connaître que, pendant les six mois de l'année 1894 qui ont pris fin le 30 juin, il est arrivé au port de Saint-Jean et que j'ai inspecté à cette station 75 navires.

Ils n'avaient aucun cas de maladie infectieuse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. S. HARDING, M.R.C.S., Angl.
Ex-médecin-inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N^o 5.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DE SYDNEY, N.-E.

(M. W. McK. McLEOD, M.D.)

SYDNEY, CAP-BRETON, 31 octobre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur le service de la quarantaine à cette station pendant l'année jusqu'à la présente date.

L'inspection des navires s'est faite avec beaucoup d'attention, et jusqu'ici, je n'ai point trouvé de maladie de nature à exiger la mise en quarantaine. Voici les arrivages : 54 navires transatlantiques, 52 cisatlantiques, total : 106. C'étaient des steamers pour la plupart ; et tous de fort tonnage et de grand tirant d'eau. Les navires américains venaient principalement des Etats du Sud, du Mexique, des Antilles, de l'Amérique-Centrale et de l'Amérique du Sud ; les navires transatlantiques venaient de ports du Royaume-Uni et de France, de Hambourg, Anvers, Rotterdam, etc., etc., avec aussi un bon nombre partis de ports espagnols, italiens et autres situés dans la Méditerranée et jusqu'au Levant, à la mer Noire, etc. Pour importants que soient ces derniers arrivages, comme formant partie de la marine marchande transatlantique sur laquelle il nous faut exercer notre police, la catégorie des transocéaniques comprend encore un nombre déjà considérable et toujours grossissant d'année en année de navires qui nécessitent une vigilance toute spéciale, je veux parler de ceux qui viennent de l'Extrême-Orient, des Philippines, etc., en passant par le canal de Suez et le détroit de Gibraltar. De Sydney ils se rendent à leurs ports de déchargement *via* du Saint-Laurent ; mais comme ils sont alors en partance d'un port canadien, ils cessent d'être assujétis à nos règlements quaranténaires.

Le soin avec lequel M. Peters m'a constamment prévenu de l'approche des navires mérite que j'en fasse mention ici. La valeur des communications du poste aux signaux de Low-Point n'est plus à constater. Je suis heureux aussi de vous dire que je n'ai trouvé de maladie d'aucune sorte sur les navires que j'ai inspectés.

Les édifices à Point-Edward sont, à tout prendre, en bon état, ainsi que les terrains.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WM McKENZIE McLEOD
Surintendant médical de la quarantaine à Sydney, C.-B.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 6.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DE CHARLOTTETOWN, ILE
DU PRINCE-EDOUARD.

(M. P. CONROY, M.D.)

CHARLOTTETOWN, ILE DU P.-E., 31 octobre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire mon rapport sur les opérations de quarantaine, à cette station, pendant l'année, jusqu'à ce jour.

Il a eu 41 arrivages des ports étrangers, à savoir :—

D'outre mer.....	4
Des Indes-Occidentales.....	6
Des États-Unis.....	20
De Terre-Neuve.....	1

Tous ces navires ont été inspectés avec soin et trouvés parfaitement indemnes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. CONROY, M.D.
Médecin-inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

Agriculture.

N° 7.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DE PICTOU, NOUVELLE-ECOSSE.

(M. JOHN McMILLAN, M.D.)

QUARANTAINE, PICTOU, 31 octobre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous rapporter qu'il n'y a pas eu de maladie à cette station.

J'ai inspecté dix-neuf navires étrangers pendant l'année prenant fin.

Les locaux sont en bon état d'entretien, prêts à être occupés à toute heure. Dans mon précédent rapport annuel, j'ai dit qu'il faudrait avoir un quai pour les débarquements en tout temps. Actuellement, il n'est possible d'aborder qu'à marée haute.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN McMILLAN, M.D.
Médecin-inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N^o 8.RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DE PORT-HAWKESBURY, NOU-
VELLE-ÉCOSSE.

(M. P.-A. MACDONALD, M.D.)

PORT-HAWKESBURY, N.-É., 31 octobre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire mon rapport annuel pour 1894.

Je vous informe avec plaisir qu'il ne s'est pas présenté un seul cas de maladie contagieuse ou infectieuse à cette station pendant la présente année.

Quatre-vingts voiliers et steamers de ports étrangers ont été visités ; mais pas un n'a été mis en quarantaine.

Une ligne de steamers a débarqué à ce port 1,257 passagers, venant de différents points des États-Unis.

Les instructions et règlements de votre département ont été fidèlement exécutés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. A. MACDONALD, M.D.,

*Médecin-inspecteur.*A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

Agriculture.

N^o 9.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DE CHATHAM, NOUVEAU-BRUNSWICK.

(M. J. MACDONALD, M. D.)

CHATHAM, N.B., 31 octobre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire mon rapport annuel pour 1894.

Depuis que je vous ai adressé mon dernier rapport le 31 octobre 1893, j'ai eu à inspecter 127 navires.

Je suis heureux de vous annoncer que je n'ai trouvé aucune maladie soit contagieuse ou infectieuse sur ces bâtiments, qui, aussitôt après mon inspection, ont tous été admis à la libre pratique.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. MACDONALD,
Médecin-inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N^o 10.

RAPPORT SUR LA SOUS-STATION DE QUARANTAINE DE MATANE.

(M. J.-B. PELLETIER, M.D.)

(Textuel.)

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire mon rapport pour l'année finissant le 31 octobre 1894. J'ai fait l'inspection de cinq vaisseaux seulement cet été, les autres ayant été inspectés dans divers ports, là où ils avaient d'abord touché pour opérer leur déchargement; et j'ai le plaisir d'ajouter qu'aucun d'eux n'avait de maladie contagieuse à bord.

La raison de cette diminution dans le nombre des vaisseaux visitant le port de Matane, provient surtout du manque d'eau ce printemps, lequel a empêché la descente des billots, le sciage, et par suite l'exportation des madriers à l'étranger.

Néanmoins, j'ai la satisfaction d'ajouter qu'il se fait cet automne de grands préparatifs pour les chantiers de l'hiver prochain, et qu'on est en droit d'espérer qu'un plus grand nombre de vaisseaux visiteront notre port l'an prochain.

Les instructions du département ont été fidèlement remplies.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. B. PELLETIER, M.D.,

Médecin-inspecteur.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DE WILLIAM-HEAD, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

(M. W. McN. JONES, M.D.)

WILLIAM-HEAD, C.-B., 1er novembre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les opérations de cette station jusqu'au 31 du mois dernier.

L'année, ici du moins, a été relativement exempte d'accidents notables. Deux seuls, méritent d'être signalés avec quelque détail.

1. Le 13 mars, le bâtiment à vapeur *Empress of India* arriva avec 350 passagers et 212 hommes d'équipage, de Yokohama, après onze jours de mer. J'obtins du capitaine et du médecin les affidavits ordinaires sur l'état sanitaire du navire: ces certificats portaient que les infirmeries du bord n'avaient eu à recevoir et n'avaient reçu aucun malade; et que, de fait, il n'y avait pas eu de maladie sur le navire; qu'à Yokohama, deux des passagers d'entrepont paraissant avoir une atteinte de variole d'un type bénin, ceux-ci avaient été débarqués sans retard; qu'on les avait désinfectés ainsi que le navire; et qu'ils n'étaient revenus qu'après plus de vingt-quatre heures. Je visitai avec soin les passagers; ils étaient tous vaccinés et apparemment en parfaite santé.

A ce moment, douze ou treize jours s'étaient écoulés depuis les accidents varioliques.

Il ne s'était produit aucune autre manifestation morbide. Je permis au navire de se rendre à Vancouver, où, six ou sept jours après, il se produisit un cas bénin de variole à son bord pendant que les passagers étaient en détention dite de transit pour être dirigés sur les Etats-Unis, c'est-à-dire dix-huit ou dix-neuf jours après l'apparition de la maladie à Yokohama. La période d'incubation de la variole varie entre cinq et vingt-six jours. (J'ai eu moi-même sous mon observation des cas d'incubation de cinq à vingt-trois jours.) Conséquemment, il ne faut pas plus regarder les quatorze jours comme un talisman qu'autrefois la quarantaine des quarante jours. D'aucuns ont dit que j'aurais dû détenir les passagers jusqu'à l'accomplissement des quatorze jours à compter de l'apparition du dernier cas de la maladie. Mais quelle aurait été l'utilité pratique de cette décision? J'aurais détenu ce grand navire avec sa riche cargaison et une population, à son bord, de cinq cent soixante-deux âmes, pour la futile raison qu'une absence de manifestation variolique pendant quatorze jours garantit de toute contagion ultérieure!

2. Dans les premiers jours de juin, j'eus avis qu'il y avait une épidémie de peste bubonique à Hong-Kong, et je donnai aussitôt l'ordre aux pilotes d'amener tous les navires qui viendraient d'Orient à William-Head, où ils seraient inspectés à suffisante distance de Victoria et les bagages convenablement désinfectés. Les pilotes obéirent. A l'arrivée du premier steamer de Hong-Kong (le *Sikh*, 23 juin), tout le bagage des passagers d'entrepont fut stérilisé par le moyen de la vapeur portée à la chaleur de 216° à 220° et au-dessus. Mais je constatai peu après que cela n'était pas nécessaire, parce que les autorités japonaises usaient de plus de précaution encore que nous-mêmes, en ce qu'elles ne laissaient débarquer aucun passager de Chine qu'après dix jours accomplis depuis l'ancre levée au port de départ chinois, et même alors exigeaient la désinfection de tous les passagers et de leur bagage au débarquement.

Je reçus des rapports particuliers par écrit de l'officier sanitaire à Hong Kong, outre les rapports ordinaires imprimés; les capitaines et officiers des lignes d'Orient prenaient toutes les précautions pour empêcher les communications à Hong-Kong; seuls les officiers les plus nécessaires étaient admis à descendre à terre; quant aux passagers chinois, ils restaient tous consignés à bord.

Ce que voyant, je discontinuai le retardement inutile et vexatoire qui était causé à ces navires, jusque-là forcés de se détourner de leur route régulière pour venir au mouillage de William-Head. Le dernier qu'on ait amené ici y est venu le 27 juillet.

Il paraît bien à présent que les médecins du C. P. R. et du *Northern Pacific* pratiquent strictement la vaccination aux ports de départ.

Le fourneau fumigatoire à soufre est installé sur le wharf.

Le steamer *Earle* a été mis en convenable état sous le double rapport de la marche et du logement; l'équipage et moi-même nous couchons à bord lorsque le service nous appelle à Victoria. Je joins à ce rapport la liste des arrivages d'outre mer et des caboteurs.

3. L'officier de santé de Victoria, et à ce que j'ai pu apprendre les autorités municipales voudraient que Hong Kong fût permanemment considéré comme port infecté, parce que, disent-ils, la plupart des immigrants chinois viennent de Canton ou de ses alentours, et que, dans cette ville qui est la plus sale de toute la Chine, la petite vérole est endémique et partant susceptible de s'en transporter dans les bagages. Ils demandent que tous les bagages arrivant de Chine soient désinfectés. Mais il en devrait être de même pour ceux en provenance du Japon, où la variole est épidémique en beaucoup de localités, et aussi pour toutes cargaisons. Je ne pense pas que la chose pût se réaliser sans occasionner une perte trop disproportionnée de commerce.

Mois.	Steamers britanniques	Steamers étrangers.	Voiliers britanniques	Voiliers étrangers.	Caboteurs.
1893.					
Novembre.....	10	43	2	7	126
Décembre.....	9	40	1	9	120
1894.					
Janvier.....	9	44	1	4	58
Février.....	8	40	4	5	89
Mars.....	5	41	2	9	97
Avril.....	8	62	2	4	105
Mai.....	8	75	10	9	117
Juin.....	6	91	5	4	111
Juillet.....	11	101	1	3	114
Août.....	4	99	5	7	121
Septembre.....	11	91	28	1	126
Octobre.....	8	90	21	4	136
Totaux.....	97	816	82	66	1,320

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

McNAUGHTON JONES,
Surintendant des quarantaines en Colombie-Britannique.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

Agriculture.

N° 12.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DE NORTH-SYDNEY.

(M. H.-B. McPHERSON, M.D.)

NORTH-SYDNEY, 31 octobre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire mon rapport suivant votre demande. Pendant l'année terminée le 31 octobre, j'ai inspecté, pour les constatations sanitaires vingt-deux navires, qui tous venaient de ports étrangers.

Ils n'avaient pas un seul cas de maladie infectieuse ou contagieuse, et ont été admis à la libre pratique et à l'entrée à la douane.

Les règlements sont toujours strictement observés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. B. McPHERSON, M.D.
Médecin-inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N^o 13.

RAPPORT SUR LA SOUS-STATION DE RIMOUSKI.

(M. P.-A. GAUVREAU, M.D.)

RIMOUSKI, QUÉBEC, 31 octobre 1894.

(Textuel.)

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire mon rapport sur l'année 1894 comme suit:—

J'ai fait l'inspection de 29 paquebots-poste; j'en ai envoyé 3 à la Grosse-Ile:—

1^o Le steamer *Parisian*, capitaine Ritchie, le 16 juin, ayant à son bord un passager de seconde, malade des fièvres typhoïdes.

2^o Le steamer *Mongolian*, capitaine Barrett, le 24 juin. Une jeune fille de treize ans, passager d'entrepont, avait une fièvre intense et un violent mal de gorge. Par prudence, je l'ai envoyée à la Grosse-Ile, et j'ai reçu, dans cette circonstance, l'approbation du surintendant.

3^o Le steamer *Mongolian*, capitaine Barrett, le 6 octobre courant. Un homme de l'équipage avait les fièvres typhoïdes.

L'application des règlements au sujet de la désinfection des bagages venant des nombreux pays et districts infectés, a rendu l'inspection à être faite ici beaucoup plus minutieuse, car c'est sur cette classe de vaisseaux (paquebots-poste) que nous arrivent en plus grand nombre les immigrants.

Pour ne citer qu'un cas, je dirai que, sur le steamer *Vancouver*, capitaine Williams, arrivé ici le 21 septembre, il y avait 112 émigrés russes.

Le service des signaux est très défectueux ici. Il est arrivé plusieurs fois cet été qu'un steamer n'a pas été signalé, avant son apparition en face du quai de Rimouski, et en maintes circonstances j'ai trouvé chez moi, de retour de l'inspection d'un vaisseau, un télégramme signalant le dit vaisseau dans le bas du fleuve.

Je consigne ces faits dans mon rapport, parce qu'on est toujours prêt en certains lieux à faire porter à l'officier de quarantaine la responsabilité du retard éprouvé par un vaisseau.

Il est débarqué à Rimouski durant cette saison, outre les malles pour le Canada, la Chine et le Japon, 236 passagers, se dirigeant pour la plupart vers les provinces maritimes.

Le tout humblement soumis,

P. A. GAUVREAU, M.D.

Médecin-inspecteur.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT SUR LA LEPROSORIE DE TRACADIE, NOUVEAU-BRUNSWICK.

(M. A.-C. SMITH, M.D.)

TRACADIE, N.B., 31 octobre 1894.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le rapport suivant sur la léproserie de Tracadie pour les douze mois terminés aujourd'hui.

Il y a, à l'heure actuelle, vingt-neuf internés : douze hommes et neuf femmes. Voici leur âge : huit, neuf, treize, quatorze, quinze, (2), dix-neuf, vingt-trois, trente (2) trente et un (2), trente-quatre, trente-cinq (2), quarante et un, quarante-trois, cinquante, cinquante-trois, cinquante-huit et quatre-vingt-un ans. Ainsi ils vont de l'extrême jeunesse à l'extrême vieillesse. Sur ces vingt-neuf internés, cinq sont dans la première période ou période initiale de la maladie ; dix dans la seconde période et six dans la troisième ou période finale. Il y a eu moins d'affections ordinaires que de coutume, et pas un seul décès pendant l'année. Le nombre des admissions diminué aussi très notablement. On en a compté une seulement cette fois. Il n'existe pas de cause bien particulière à quoi l'on puisse attribuer cette réduction à l'unité ; elle est probablement fortuite. Il reste trois lépreux hors du lazaret, que l'on y amènera aussitôt que le nouvel hôpital en construction sera achevé. Ils sont en surveillance, et j'ai pris des mesures pour qu'ils ne soient pas employés à la préparation de la morue, etc., ou à d'autres besognes publiques.

Il ne s'est rien passé de d'ordinaire durant l'année. L'institution conserve toujours son caractère primitif dans la réalisation du dessein de ses organisateurs. Ce n'est pas seulement un lieu de détention pour empêcher la propagation d'une maladie infectieuse, en réduisant le nombre de ses foyers, mais aussi un asile pour les lépreux indigents dont la vie s'y consume moins malheureuse. Leurs amis sont par là déchargés d'un répugnant fardeau, et la population entière sauvégardeée contre une menace dangereuse.

Je surveille attentivement les résultats des traitements spéciaux de la lèpre dans le monde, d'après les rapports qui se publient ; et je constate que jusqu'ici l'on n'a pu découvrir de remède radical, quoique, comme chez nous, on emploie partout des palliatifs au besoin, pour atténuer ou modérer les souffrances, et rendre ainsi l'existence plus supportable. Le nouveau traitement japonais (Goto) de la lèpre, annoncé au monde médical, a été expérimenté avec soin dans le *settlement* des lépreux à Hawaii, mais sans effet utile.

Les Dames religieuses, une communauté de nobles femmes qui sont les infirmières du lazaret de Tracadie, et passent leurs jours dans ce "cimetière de vivants", contentes d'accomplir leur devoir sans en faire parade devant le public, s'appliquent là avec un zèle infatigable à améliorer la condition de pauvres déshérités de toute joie humaine ; et le visiteur, venu d'un monde plus heureux, admire qu'ils se montrent à lui tranquillement résignés à leur sort inévitable.

La lèpre est une maladie dont la bacille a été reconnu, et il est établi maintenant qu'elle n'est pas héréditaire. Ici comme ailleurs, la maladie s'attaque surtout à des individus d'intelligence inférieure, dénués des comforts de la vie, et vivant dans des conditions favorables à la contagion. Les conditions contraires occasionnent une exception proportionnelle de la maladie.

Comme je le disais dans un précédent rapport, le lazaret n'est pas une prison. Les lépreux obtiennent la plus grande somme possible de liberté, et il est rare qu'ils s'éloignent des terrains dépendant de la maison sans permission.

Les travaux aux bâtiments neufs sont poussés avec activité ; la main d'œuvre est si soignée qu'elle est un sujet de surprise et d'admiration pour tous les visiteurs

comme pour ceux qui sont plus particulièrement intéressés à l'institution. Les édifices seront prêts à l'automne prochain.

Aucun nouveau cas de lèpre ne s'est produit dans l'année. Les conditions hygiéniques de notre population française se sont améliorées ces années dernières et par suite la maladie va en diminuant. Quand les hospitalisés qui sont dans la deuxième et la troisième période du mal auront succombé, le nombre des lépreux se trouvera bien notablement réduit.

La lèpre au Cap-Breton ne réclame pas quant à présent d'attention spéciale de la part du département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

A. C. SMITH, M. D., &c.,
Médecin-inspecteur et consultant du lazaret de Tracadie.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

Agriculture.

N° 15.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DE VICTORIA, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

(M. G.-H. DUNCAN, M.D.)

VICTORIA, C.-B., 20 novembre 1894.

MONSIEUR,—En vous présentant mon premier rapport annuel après ma nomination à l'emploi d'officier de quarantaine du port de Victoria, je dois tout d'abord vous exprimer mon regret de n'avoir reçu qu'aujourd'hui même, à cause de mon voyage au Japon et en Chine, votre lettre du 12 octobre, par laquelle vous me demandiez de vous adresser le plus tôt possible mon rapport jusqu'au 31. Je m'empresse de vous rendre compte de mon service.

Permettez-moi de reconnaître la complaisance avec laquelle vous avez bien voulu accepter mon frère pour mon substitut durant mon absence. Mon départ pour l'Orient avait été si précipité que je n'avais eu le temps de communiquer mes intentions qu'au Dr Jones, surintendant des quarantaines de la Colombie-Britannique.

J'ai poussé jusqu'à Hong Kong, port terminal en Chine des steamers du C. P. R. et du Northern-Pacific; et j'ai visité en chemin tous les ports d'escale sur la ligne de ces navires; en sorte que j'ai pu bien voir les demeures, coutumes et habitudes de ces émigrants, qui sont le gros de l'afflux que le Dominion reçoit sur son rivage occidental. Les connaissances acquises par moi dans ce voyage me seront infiniment utiles pour mes opérations de quarantaine.

Comme vous le savez, mon inspection ne s'adresse qu'aux steamers des Etats-Unis, venant des ports du Puget Sound. Il y a service journalier (mardis exceptés) par le *City of Kingston*, entre Tacoma et Victoria, avec halte à Seattle et au port de Townsend; et par le *Rosalie*, entre Seattle et Victoria, avec halte au port de Townsend; et service tri-hebdomadaire, entre le port d'Angeles et Victoria, par le steamer *Evangel*. En outre, de fois à autres, des steamers à passagers nous amènent, dans les mois d'été, des excursionnistes.

Les relevés qui ont été envoyés chaque mois à votre département indiquent le mouvement des passagers entre les ports du Sound et celui-ci; leur nombre moyen est d'environ 1,000 par mois.

Je suis heureux de dire que, bien qu'ils fussent en grande partie composés de la population flottante des ports desservis, il ne s'est découvert aucune maladie infectieuse ou contagieuse parmi eux, pendant l'année terminée le 31 octobre 1894; pas un seul navire n'a été mis en quarantaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. H. DUNCAN, M.D.,

Médecin-inspecteur.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

QUARANTAINE DES BESTIAUX.

N° 1.

RAPPORT SUR LES QUARANTAINES À BESTIAUX DE LA PROVINCE DE QUÉBEC ET DES PROVINCES MARITIMES.

(PROFESSEUR D. McEACHRAN, F.R.C.V.S., V.S. Edim., D.V.S. McGill,
Inspecteur en chef.)

MONTRÉAL, 31 octobre 1894.

MONSIEUR,—Je vous adresse avec plaisir mon rapport annuel, contenant aussi ceux des inspecteurs locaux de Québec, des provinces maritimes et des Territoires du Nord-Ouest, et je suis heureux de pouvoir vous dire que le Canada a continué d'être entièrement exempt de pleuro-pneumonie bovine contagieuse, et que les cas de tuberculose ont été peu nombreux. Comme en témoignent les rapports ci-joints, grâce à l'état sanitaire bien remarquable du bétail en Canada, il y a eu fort peu d'enquêtes vétérinaires; et aucune maladie contagieuse ne s'est produite qui ait nécessité l'application des règlements quaranténaires, à l'exception d'une épizootie (gale des moutons) dans les Territoires du Nord-Ouest.

EXPORTATIONS D'ANIMAUX VIVANTS.

L'exportation des bêtes à cornes, comme le montrent les chiffres suivants, qui viennent au 31 octobre, présente une légère augmentation sur les chiffres de l'année dernière, et l'exportation de moutons a énormément augmenté.

EXPORTATIONS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

	Bêtes à cornes	Moutons.
1890.....	122,182	43,780
1891.....	108,947	32,157
1892.....	98,755	15,932
* 1893.....	80,895	1,781
* 1894.....	82,217	121,304

* Exportations du 1er novembre au 1er novembre.

De tous ces animaux pas un seul n'a offert le moindre signe suspect de maladie contagieuse, et jusqu'à ce jour, 31 octobre, les inspecteurs n'ont détenu ou rejeté que 80 bêtes à cornes et 17 moutons.

Agriculture.

ANIMAUX REJETÉS À L'INSPECTION.

Bêtes à cornes.

Atteints d'actinomycose (grosse mâchoire).....	59
do de tuberculose.....	2
do de la gale.....	1
Estropiées et blessées.....	16
Trop vieilles ou en mauvaise condition.....	2

Moutons.

Estropiés et blessés.....	17
---------------------------	----

Quand l'on considère que les animaux exportés venaient de toutes les régions de Québec, d'Ontario, du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, le fait que l'on n'a point découvert parmi eux de maladie des poumons doit paraître une preuve assurée que les troupeaux canadiens sont indemnes.

Les inspections au port de Montréal ont été faites d'une manière satisfaisante par le professeur M. C. Baker, aux parcs du C.P.R., et le professeur Charles McEachran, à ceux du Grand-Tronc.

Tous les animaux destinés pour l'exportation sont détenus pendant douze heures de jour pour donner aux inspecteurs le temps d'en faire avec soin l'inspection.

Il a été expédié 834 bêtes à cornes à Saint-Malo en France. Cette expédition a trouvé marchand à des prix rémunérateurs; notre bétail se vendrait bien en France; seulement, le taux élevé de l'assurance à payer nuit à leur exportation à ce pays.

Les expéditions à Anvers ont compris 2,761 têtes. Elles ont été profitables à l'expéditeur.

Selon toute probabilité, les opérations de ces deux côtés vont se continuer et prendront de l'accroissement l'année prochaine.

IMPORTATIONS DE BESTIAUX SUR PIED.

Le relevé suivant indique les importations pendant l'année:—

		Bêtes à cornes.....	17
Quarantaine de Québec.	{	Moutons.....	299
		Porcs.....	22
Quarantaine d'Halifax.	{	Bêtes à cornes... ..	9
		Moutons.....	2
Saint-Jean, N.B.		Bêtes à cornes.....	2

Destinations:—

	N.-E.	N.-B.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	E.-U.
Bêtes à cornes	2	6	20
Moutons	2	2	33	151	3	110
Porcs	22

Je suis heureux de vous faire connaître que tous les animaux importés par la voie de ces quarantaines étaient en parfaite santé à leur sortie.

La détention a été observée très rigide, les bêtes à cornes ayant été détenues trois mois et les moutons quinze jours, sous l'observation journalière de l'inspecteur.

J'ai le plaisir de témoigner ici que l'inspecteur J. A. Couture, M. V. F., à Québec, M. Wm Jakeman, M. V. F., à Halifax, et M. J.-H. Frink, M. V., à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, ont fait de la façon la plus satisfaisante leurs fonctions d'inspecteur.

MALADIES DU BÉTAIL.

Epizootie de Pictou.

En parcourant, aux annexes, les rapports sur les opérations de quarantaine, pour cette maladie par les inspecteurs George Townsend, de New-Glasgow, et T. Chalmers, de Truro, N.-E., vous verrez qu'il y a une légère décroissance dans les chiffres comparativement à l'année dernière: 105 contre 125 en 1893.

Il m'est bien agréable d'ajouter que le professeur Adami a découvert le microbe de cette maladie, qui est décrit soigneusement dans son rapport ci-annexé.

TUBERCULOSE.

Je regrette d'avoir à vous rapporter que cette maladie paraît prendre encore de l'extension en Canada, à en juger d'après la fréquence des avis et communications à ce sujet. Il est remarquable, cependant, que le pourcentage de troupeaux affectés est probablement moindre en Canada qu'en tout autre pays; c'est ce qui ressort du petit nombre de cas que l'on a rencontrés dans l'examen de centaines de poumons aux abattoirs et boucheries.

Il est tout à fait possible encore d'extirper chez nous la maladie, en dépensant une somme d'argent relativement petite pour les inspections, les achats de tuberculine et les indemnités. Je conseillerais fortement d'inviter le parlement à voter le crédit nécessaire, afin que l'on puisse délivrer ce pays d'un fléau pire assurément que la pleuro-pneumonie contagieuse.

Toute bête à cornes importée, avant de sortir de quarantaine, est soumise maintenant à l'épreuve de la tuberculine.

Actinomykose.

Cette maladie paraît devenir plus commune sur les fermes et sur les ranches. Les inspecteurs aux parcs de Montréal n'ont pas rejeté moins de 59 bêtes qui en étaient atteintes, alors qu'ils n'ont eu à rejeter que deux bêtes tuberculeuses.

Gale des moutons dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le rapport ci-joint de l'inspecteur Robert Evans montre que les mesures prises pour réprimer cette épizootie réussissent bien. Il reste très peu de troupeaux infectés, qui, du reste, sont en surveillance. On a pu expédier des milliers de moutons des circonscriptions contaminées, et l'inspection a constaté qu'ils étaient parfaitement sains.

Point de pleuro-pneumonie en Canada.

Malgré la prétendue découverte, faite de nouveau par le personnel vétérinaire du gouvernement impérial, de cas de pleuro-pneumonie parmi les bêtes à cornes de provenance canadienne, les recherches les plus actives pratiquées sur les fermes et dans les localités d'où les animaux malades étaient sortis, n'ont pu y retrouver de traces de la maladie. On n'en a pas trouvé davantage en examinant les poumons de milliers d'animaux dans les abattoirs. Donc, autant qu'il est possible de le savoir, la pleuro-pneumonie n'existe pas en Canada. Après la publicité donnée au maintien

Agriculture.

de l'embargo contre le bétail canadien et à une prétendue découverte nouvelle de cas sur trois steamers canadiens, le *Toronto*, le *Mongolian* et le *Laurentian*, de Montréal, la question a été si bien discutée dans les cercles agricoles et les journaux, que si l'épizootie existait réellement, elle serait immanquablement divulguée et reconnue.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. McEACHRAN,
Inspecteur-vétérinaire en chef.

À l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N^o 2.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DE LA POINTE-LÉVIS.

(M. J.-A. COUTURE, M. V. F.)

QUÉBEC, 26 octobre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli le relevé annuel des importations d'animaux vivants qui ont passé par la quarantaine à bestiaux de la Pointe-Lévis.

Le nombre de bêtes à cornes importées, du 1^{er} novembre 1893 à ce jour, est de 17.

Il est venu à la quarantaine, pendant la même période, 299 moutons et 22 porcs.

Les bêtes à cornes et les cochons sont restés en Canada. A l'égard des moutons, 112 étaient à destination des États-Unis et 187 à celle du Canada. De ces derniers 33 étaient pour la province de Québec, 151 pour Ontario et 3 pour le Manitoba. Tous les animaux étaient sains.

J'ai dressé un état détaillé des importations de bestiaux, et je le joins à ce rapport

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. A. COUTURE,

Inspecteur-adjoint.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ÉTAT des bêtes à cornes importées à la quarantaine à bestiaux de la Pointe-Lévis, 1894.

Date de l'arrivée.	Steamer.	Ligne.	Port de départ.	Ayrshires.			Propriétaires.	Adresses.	Date de la partance.	Date de la sortie de quarantaine.
				Tau-reaux.	Vaches.	Veaux.				
1894.										
30 juillet...	Sarnia.....	Dominion.....	Liverpool.....	3	1	4	Robert Hall.....	Edmonton. Ont.....	20 juillet..	17 octobre.
2 sept.	do	do	do	1	5	7	R. D. Dundas.....	Springville, Ont.....	24 août....	En quarant.
2 do	do	do	do	6	6	6	J. H. Douglas.....	Warkworth, Ont.....	24 do ..	do
			Total.....			17				

ÉTAT des cochons importés à la quarantaine à bestiaux de la Pointe-Lévis, 1894.

Date de l'arrivée.	Steamer.	Ligne.	Port de départ.	Race berkshire.		Race yorkshire.		Propriétaires.	Adresses.	Date de la partance.	Date de la sortie de quarantaine.
				Ver-rats.	Total.	Ver-rats.	Total.				
1894.											
18 juillet...	Hamilton.....	Dominion.....	Bristol.....	7	14	21		J. G. Snell.....	Edmonton, Ont.....	7 juillet..	31 juillet.
18 do	do	do	do		1	1	1	Jos. Featherstone..	Straightville, Ont...	7 do ..	31 do
	Total.....					21	1				
	Grand total.....						22				

J. A. COUTURE, M.V.F.,
Inspecteur-adjoint.

ÉTAT des moutons importés à la quarantaine à bestiaux de la Pointe-Lévis

Date de l'arrivée.	Steamer.	Ligne.	Port de départ.	Shropshires.			Oxfords.			Cotswolds.			Hampshires.			Lincolns.		
				Béliers.	Brebis.	Total.	Béliers.	Brebis.	Total.	Béliers.	Brebis.	Total.	Béliers.	Brebis.	Total.	Béliers.	Brebis.	Total.
				1893.														
7 nov.	Sarnia	Dominion.	Liverpool.	1	25	25												
7 do	do	do	do		50	51												
1894.																		
21 mai.	Sarnia	Dominion.	Liverpool.	3		3												
22 do	Texas	do	Bristol			2	60	62										
27 juin	Lake Winnipeg.	Beaver.	Liverpool.															
27 do	do	do	do															
18 juillet	Hamilton	Dominion.	Bristol						6	12	18							
27 do	Lake Superior.	Beaver.	Liverpool.	5	38	43												
27 do	do	do	do	1	5	6			3	2	5	4	2	6				
27 do	do	do	do	1		1												
27 do	do	do	do	1		1												
27 do	do	do	do	1		1												
27 do	do	do	do	2	8	10												
29 do	Memphis.	Dominion.	Bristol				4	4	8									
13 août.	Mexico.	do	do															
14 do	Toronto.	do	Liverpool.															
14 do	do	do	do															
14 do	do	do	do						1	2	3	4	2	6				
18 do	Numidian.	Allan.	do	1	3	4												
2 sept.	Sarnia	Dominion.	do															
				15	129	144	6	64	70	10	16	26	9	7	16	2	10	12

du 7 novembre 1893 au 25 octobre 1894.

Dorsets.	South Downs.	Leicester.	Suffolks.	Grand total.	Propriétaires.	Adresses.	Date de la partance.	Date de la sortie.					
									Béliers.	Brebis.	Total.		
							1893.	1893.					
				25	J. N. Greenshields.	Danville, Qué.	27 oct.	22 nov.					
				51	W. S. Hawkshaw.	Glenworth, Ont.	27 do	22 do					
							1894.	1894.					
					3	J. A. MacMillan.	Brandon, Man.	10 mai.	5 juin.				
					62	W. B. Cockburn.	Aberfoyle, Ont.	11 do	6 do				
					12	J. J. England.	Caro, Michigan.	15 juin.	11 juillet.				
					6	C. H. Marshall.	Vergennes, Vt.	15 do	11 do				
					18	J. G. Snell.	Edmonton, Ont.	7 juillet.	31 do				
					48	G. E. Breck.	Paw-Paw, Mich.	18 do	11 août.				
					11	Wm Newton.	Pontiac, Mich.	18 do	11 do				
					6	Geo. Allen.	Allerton, Ill.	18 do	11 do				
					1	W. Ferrin.	Rochester, N.-Y.	18 do	11 do				
					1	M. Levering.	Lafayette, Ind.	18 do	11 do				
					4	Jas Peirce.	Troy, Ohio.	18 do	11 do				
					10	H. W. Keyes.	Newberry, Vt.	18 do	11 do				
					11	W. B. Cockburn.	Aberfoyle, Ont.	18 do	11 do				
					7	J. A. McGillvery.	Uxbridge, Ont.	3 août.	28 do				
					6	F. W. Barrett.	Wadsworth, N.-Y.	4 do	30 do				
					3	Geo. Allen.	Allerton, Ill.	4 do	30 do				
					9	Ira G. Hiller.	Four-Towns, Mich.	4 do	30 do				
					8	Hon. M. H. Cochran.	Hillhurst, Qué.	9 do	1er sept.				
					2	J. H. Douglas.	Warkworth, Ont.	24 do	27 do				
2	9	11	3	6	9	1	7	8	3	3	299		

J. A. COUTURE, M.V.F.,
Inspecteur-adjoint.

No. 3.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE À BESTIAUX DE SAINT-JEAN, N.-B.

(M. J.-H. FRINK, M.V.)

SAINT-JEAN, N.-B., 31 octobre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire mon rapport annuel sur les opérations de cette quarantaine.

L'importation d'animaux étrangers a été très limitée, car il n'en est venu en tout que deux : un taureau holstein importé par l'honorable A. G. Blair, attorney-général, et une autre bête à cornes importée par le Dr Stevens, de l'Etat de New-York. Après le terme de quarantaine accompli, ces animaux sont partis en parfaite santé. Au mois d'avril, je reçus avis du percepteur des douanes de Saint-Stephens, N.-B., qu'une maladie que l'on supposait être la tuberculose, avait attaqué plusieurs troupeaux dans le comté de Charlotte; et que celui de M. B.-L. Moore, de Moore's-Mills, présentait le cas typique de l'affection. Je me rendis à Moore's Mills, suivant des instructions départementales. Un rapide examen me suffit pour me convaincre que ce n'était point là la tuberculose. Il y avait treize animaux établés, souffrant d'une maladie qui se manifestait par la toux, la fièvre, une éruption cutanée pustuleuse et des membranes muqueuses visibles. Tout dénotait jusqu'à l'évidence qu'elle était contagieuse. J'adressai une description détaillée et exacte des symptômes, avec des spécimens pathologiques, à l'inspecteur en chef, qui constata que l'affection n'était autre que la *variola vaccinia* ou cow-pox. La ferme Moore fut déclarée infectée, et douze jours après, la quarantaine put être levée. Une bête était morte, et l'autopsie avait révélé que sa mort était due aux effets de cette forme de variole dite hémorrhagique. D'autres troupeaux, dans le voisinage, eurent à souffrir de la maladie, mais aucun aussi gravement que celui-là, dont le propriétaire perdit beaucoup d'argent parce que son troupeau se composait presque totalement de vaches laitières, et qu'il lui fallut en détruire le lait pendant la maladie. J'allai visiter aussi un troupeau dans un endroit nommé Pomeroy Bridge, où l'on disait que la maladie sévissait avec virulence; mais, examen fait, je trouvai les animaux en santé ou à peu près; et je ne crus pas devoir prendre de mesures d'action à leur égard. J'ai reçu un approvisionnement de tuberculine, la nouvelle substance employée à diagnostiquer la tuberculose. Mais je n'ai pas encore pu en faire usage, quoique j'aie toute raison de croire que l'affection existe dans des troupeaux qui fournissent du lait à la ville; leurs propriétaires ne veulent point encore consentir aux épreuves, de peur de perdre leur commerce. Je tiendrai dûment note de toutes mes expérimentations et épreuves.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES H. FRINK,
Inspecteur-vétérinaire.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE À BESTIAUX D'HALIFAX,
NOUVELLE-ÉCOSSE.

(M. WM JAKEMAN, M. V. F.)

HALIFAX, 25 octobre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint mon rapport annuel, comme surintendant de la quarantaine de bestiaux au port d'Halifax, pour l'année 1894.

Animaux exportés.

Aucun.

Animaux importés.

1893.

6 novembre.—Par le steamer *Portia*, de New-York, deux juments, type de race, pour M. Pugsley, Amherst, N.-E.

20 novembre.—Par l'*Express*, de New-York, deux mérinos pour M. W.-H. Lawson, South-Rawdon.

1894.

4 mars.—Par le steamer *Halifax*, de Boston, une jument, appartenant à M. Gibbons, Halifax, N.-E.

25 mars.—Par la steamer *Halifax*, de Boston, une pouliche d'un an, propriété de M. Foster, Halifax, N.-E., et un étalon en route pour l'Île du Prince-Edouard.

29 mars.—Par le steamer *Carthogenian*, six têtes race ayrshire, appartenant à MM. Dawes et C^{ie}, Montréal, Canada.

2 avril.—Par le steamer *Halifax*, de Boston, un étalon pur sang, appartenant au syndicat Windsor.

3 juin.—Par le steamer *Olivette*, de Boston, un cheval appartenant à M. McDougall.

9 juin.—Par le steamer *Corean*, ligne Allan, de Glasgow, Ecosse, une vache, un taureau, deux chiens, appartenant à M. D.-C. Stacey, Brockville, Ontario.

12 juin.—Par le steamer *Portia*, de Terre-Neuve, un cheval, appartenant à John Currie.

14 octobre.—Par le steamer *Halifax*, de Boston, un cheval, appartenant à M. Parsons.

21 octobre.—Par le steamer *Halifax*, de Boston, un cheval, appartenant à M. Fullerton.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WM JAKEMAN, M. V. F.,
Inspecteur-vétérinaire.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N^o 5.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE A BESTIAUX D'ONTARIO.

(M. ANDREW SMITH, F. R. C. V. S.)

TORONTO, 31 octobre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire mon rapport sur l'état sanitaire du bétail dans la province d'Ontario durant l'année expirant aujourd'hui, 31 octobre 1894. Cet état dans toute la province a été très bon, à peu d'exceptions près.

Dans le comté de Grey, pendant l'hiver, il y a eu des bêtes à cornes atteintes de l'ergotisme gangreneux, par suite d'une mauvaise alimentation, comme en font foi les cas suivants.

Le mardi, 27 mars, j'ai visité les districts de Markdale et de Flesherton, pour y faire des investigations au sujet d'une maladie parmi leurs bêtes à cornes.

La première ferme où je me suis rendu est celle de Donald McCormack, lot 15 de la 10^e con. de Glenelg; douze bêtes à cornes en tout y ont été malades plus ou moins; cinq sont mortes ou ont été abattues. La maladie avait commencé à se manifester vers la fin de janvier. J'ai trouvé cinq animaux atteints, un très gravement et dont la jambe droite de derrière avait une escarre au-dessus du pied. La ferme de M. McCormack est une très mauvaise terre, et les bestiaux y sont mal soignés.

J'ai ensuite visité la ferme de George Leech, où une vache et une génisse d'un an étaient malades. La génisse avait perdu par suite de mortification une portion de l'une de ses jambes de derrière et la plaie se recouvrait de granulations. La vache avait les deux jambes de derrière entreprisées. On allait détruire ces animaux.

Chez M. John H. Hayes, lot 101 de Glenelg, j'ai trouvé une vache en voie de guérison. M. Hayes avait deux autres bêtes atteintes, qu'il lui a fallu tuer quelque temps après. A la ferme de M. Blair, lots 24 et 25 dans Artemesia, plusieurs animaux étaient malades. M. Blair a dix-sept vaches, dont treize ont été attaquées. Une vache l'était très gravement et M. Blair la fit abattre en ma présence. Ce cultivateur possède une bonne ferme, et son bétail est généralement bien soigné; mais le foin dont il l'avait nourri pendant l'automne et au commencement de l'hiver était très ergoté.

D'après des lettres de MM. Cunnington et Otterwell, médecins-vétérinaires de Markdale et de Flesherton, et les entretiens que j'ai eus avec eux, sur la maladie en question; et aussi d'après mon examen des fourrages et des cas que j'ai vus, j'estime que la maladie doit être attribuée à des causes locales, et qu'elle présente tous les caractères, et bien marqués, de l'ergotisme gangreneux. La chose n'est pas nouvelle, mais elle se produit rarement en Ontario. Il y a quelques années, on en signalait quelques cas dans le comté de Perth, et voilà vingt ans environ, elle avait apparu dans l'ouest de la province. En 1884, elle sévit en différentes parties de l'Illinois, du Missouri et du Kansas.

Ces herbes ergotées, employées d'une façon continue et dans certaines conditions, finissent par affecter l'économie générale, et leur action sur la fibre musculaire gêne la circulation du sang, et occasionne ainsi une contraction capillaire et la gangrène, plus spécialement dans les parties éloignées du centre du système circulatoire, telles que les parties inférieures des membres et quelquefois la queue. Quand cette action se localise, l'irritation acquiert une plus grande intensité. La maladie débute par causer un léger dérangement des organes digestifs, suivi d'un dépérissement général; après quoi, les jambes et les pieds deviennent très sensibles, un peu fiévreux d'abord, puis anormalement froids; la circulation du sang devient mauvaise et la gangrène commence.

Agriculture.

Le foin, cause principale de la maladie dans les cas mentionnés ci-dessus, est une espèce de paturin communément appelé foin de juin (*June grass*) et que l'ergot attaque promptement en certaines saisons.

La maladie est de nature grave, mais il est facile de la prévenir, puisqu'on n'a qu'à éviter d'employer le foin qui est ergoté, ou toute autre graminée portant des indices d'ergot.

Le traitement des cas graves d'ergotisme gangreneux est difficile; mais tout ce qui tend à améliorer la condition générale de l'animal, par exemple l'usage d'aliments sains, notamment de racines, telles que le navet, ou, en quantité modérée, la carotte, en les combinant avec des ingrédients médicinaux, peut avoir un effet salutaire; avec aussi l'emploi local des antiseptiques, au besoin. Les herbes sujettes à s'ergoter devraient être coupées de bonne heure, avant que l'ergot se forme sur leurs tiges.

Les médecins-vétérinaires que je nomme ci-dessus ont donné de bons conseils aux cultivateurs. J'espère qu'on n'aura point de peine à venir à bout de la maladie et qu'au retour du printemps elle sera disparue; elle n'est pas contagieuse, et par conséquent il ne faut pas s'alarmer. Les fermiers dont les animaux sont malades n'en sont pas moins à plaindre; quelques-uns ont éprouvé des pertes sérieuses.

Il y a eu des cas de maladie et de la mortalité parmi les bêtes à cornes, en diverses localités d'Ontario, à la fin de l'été dernier et pendant l'automne; dans tous ces cas les symptômes étaient à peu près les mêmes, ainsi que les apparences à l'autopsie. Les causes morbifiques ne paraissent pas faciles à expliquer. Il existe de l'inflammation dans les trois premiers estomacs le plus souvent. Qu'elle soit produite par l'ingestion d'aliments âpres et délétères, après une longue sécheresse, d'herbes vénéneuses ou d'autres poisons, cela n'est pas clair.

L'été dernier, M. Sweetapple et d'autres inspecteurs, reçurent mission de votre département de faire une enquête minutieuse dans les localités d'Ontario d'où étaient sorties des bêtes à cornes qui avaient été expédiées en Angleterre. Ils visitèrent les fermes mêmes où ces animaux avaient été élevés et nourris, et inspectèrent soigneusement le bétail qui s'y trouvaient encore. Nulle part, ils ne découvrirent de cas pouvant se prendre pour de la pleuro-pneumonie contagieuse, ni rien qui pût faire croire qu'elle eût déjà existé dans le pays. Au reste aucune autre sorte de pleuro-pneumonie.

Plusieurs cas de tuberculose bovine ont été signalés pendant l'année, et en quelques mois l'épreuve par la tuberculine employée comme moyen de diagnostic, a donné des résultats fort satisfaisants.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ANDREW SMITH, F.R.C., V.S.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N^o 6.RAPPORT SUR LA QUARANTAINE À BESTIAUX DE POINTE-EDOUARD,
ONTARIO.

(M. E.-P WESTELL, M.V.)

SARNIA, 31 octobre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire mon rapport annuel sur les bestiaux—bêtes à cornes et porcs—qui ont été reçus à la quarantaine d'Ontario, à Pointe-Edouard, du 31 octobre 1893 au 31 octobre 1894.

L'importation de bêtes à cornes a été bien inférieure à celle des années précédentes. Il n'est venu que vingt de ces animaux à la quarantaine.

Outre les bêtes à cornes et les porcs, nous avons aussi reçu en quarantaine un bison, importé par Mossom, Boyd et Cie, de Bobcaygeon, qui l'avaient acheté fort cher en Californie, E.-U., dans l'intention de l'accoupler avec la vache Galloway, et d'appréter la peau de leurs produits en couvertures de voiture, cette fourrure étant très estimée pour la beauté et la fermeté de son poil.

L'importation de porcs a été un peu plus considérable que les années dernières, et a consisté principalement en animaux de la race Chester blanche améliorée.

J'ai le plaisir de déclarer que toutes les importations reçues ici étaient parfaitement saines.

Ci joint vous trouverez un état détaillé des animaux qui ont passé par cette station.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

E. P. WESTELL, M.V.,
Inspecteur.

ETAT des bêtes à cornes reçus à la quarantaine à bestiaux d'Ontario pendant
l'année expirée le 31 octobre 1894.

Date de l'entrée.	Holsteins.		Durhams.		Jerseys.		Races croisées, etc.	Sortie.	Evalu-ation.	Consignation et leurs adresses.
	M.	F.	M.	F.	M.	F.				
1893.									\$ cts.	
23 nov.							1 bison (taureau.)	20 février...	750 00	Mossom, Boyd & Cie, Bobcaygeon, Ont.
7 déc.					1			6 mars ...	50 00	Jno. W. Robinson, St-Mary's, Ont.
1894.										
4 jan.		3						3 avril....	75 00	Wm C. Blackburn, Chatham.
28 do	1	4						27 do	300 00	Geo. Rice, Currie's-Cor., Ont.
2 mars.							3 vaches de colon.	30 mai....	60 00	H. Coyle, St-Catherine, Ont.
14 avril.						2		13 juillet...	125 00	W. Rolph, Markham, Ont.
18 do							2 vaches de colon.	17 do ...	40 00	Mme M. A. St-Charles, Madoc, Ont.
9 mai.					1			6 août....	75 00	W. Rolph, Markham, Ont.
30 juin.					1			27 sept.	100 00	do do
11 août.			1					Enc. en qua.	200 00	D. B. Burch, Lambeth, Ont.
5 sept.						2		do	75 00	G. N. Mathewson, Sarnia, do
Totaux.	1	7	1	2	5	6		1,850 00	

E. P. WESTELL, M.V., *Inspecteur.*

Agriculture.

RELEVÉ des importations de porcs reçus à la quarantaine d'Ontario pendant l'année expirant le 31 novembre 1894.

Date de l'entrée.	Race chester blanc.		Pologne-China.		Duroc Jerseys.		Berkshires.		Cheshires.		Essex.		Valeur.	Sortie.	Consignataires et leurs adresses.
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.			
1893.															
20 déc.	1	1											45 00	11 janv.	Wm Buttler, Ingersoll, Ont.
21 do					1	1							50 00	12 do	W. E. Buttler, Dereham Centre.
23 do		2											50 00	15 do	Wm Buttler et fils, Ingersoll.
26 do				1									30 00	17 do	Wm Hill, Clifford, Ont.
1894.															
3 janv.						1							50 00	24 do	Peter Lamarsh, Wheatley, Ont.
10 do	1												35 00	31 do	A. Logan, Watford, Ont.
18 do	1												25 00	7 février	H. George, Crompton, Ont.
3 fév.			1										75 00	26 do	R. McMullin, Leamington, Ont.
14 do							1						75 00	6 mars	C. T. Garbett, Claremont, do
23 do					2								100 00	14 do	Peter Lamarsh, Wheatley, do
23 do					1								50 00	14 do	Tape Frères Ridgetown, do
23 do					1								25 00	18 mai	James Gonsell, Highgate, do
23 avril					1								30 00	20 juin	A. J. Taylor, Glencoe, do
31 mai	1							1					20 00	2 juillet	J. H. Holmes, Norwich, do
9 juin.													35 00	2 do	Jos. Barkey, Stouffville, do
9 do	1												20 00	2 do	A. L. Hoover, do
10 do	1												30 00	4 do	J. Loughhead, Markdale, do
13 do	1												40 00	5 do	C. Hamilton, Pictou, N. E. do
14 do						1							25 00	12 do	D. Stickle, Kippen, Ont.
21 do													45 00	13 oct.	H. George, Crompton, Ont.
21 sept.	1												45 00	13 do	Jos. Featherston, Fort-Credit, Ont.
22 do											2		35 00	16 do	Wm Hannah, Bewdley, Ont.
25 do	1												100 00	18 do	G. J. Snell et frère, Gulph, Ont.
28 do							1						20 00	20 do	G. S. Richardson, Sarnia, do
30 do		1											50 00	22 do	G. J. Snell et frère, Guelph, do
3 oct.								1					40 00	24 do	Wm Fortune, Kamloops, B. C. do
4 do	1												25 00	25 do	Wm Hill, Clifford, Ont.
5 do													50 00	29 do	Oliver Drury, Fargo, Ont.
8 do													50 00	do	George Defoe et Herron, Springfield, Ont.
9 do													50 00	Y et in quar.	
Totaux.	10	8	5	5	3	6	3	1	1			2	1,270 00		

E. P. WEBSTELL, M. V., Inspecteur.

Nombre total, 44.

N° 7.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE À BESTIAUX D'EMERSON.

(M. D.-H. MCFADDEN, M.V.)

EMERSON, 31 octobre 1894.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, j'ai l'honneur de vous adresser mon onzième rapport annuel sur les opérations effectuées à la quarantaine à bestiaux et aux postes d'inspection d'Emerson et Gretna, pour l'année prenant fin ce 31 octobre 1894.

Je joins à ce rapport les tableaux ordinaires contenant :

- 1° Un état des chevaux et mulets importés, avec mention des noms des importateurs, des provenances et des destinations.
- 2° Un état des bêtes à cornes importées, avec les mêmes détails.
- 3° Un état des moutons, mêmes détails.
- 4° Un état des porcs.

5° Un tableau comparatif indiquant par totalisations les importations d'animaux pendant les cinq années dernières, qui accuse une uniformité remarquable pour les classes respectives des chevaux, moutons et porcs en 1894 et 1893, tandis que les chiffres offrent, pour les bêtes à cornes, une diminution marquée sur 1893. Cela peut sans doute être attribué à l'ouverture de la ligne du Sault du C.P.R., laquelle traverse la frontière à North-Portal, par où un grand nombre de colons venant du Nord-Dakota et d'autres Etats pénétrant dans le Nord-Ouest canadien. Jusque-là, tout l'afflux des immigrants, avec leurs animaux et effets, entrait en Canada par Emerson et Gretna.

Je me réjouis de pouvoir dire que les animaux cette fois étaient d'une qualité bien supérieure et en bien meilleure condition que ceux des années précédente, notamment les bêtes à cornes. Cette constatation doit être agréable à votre département, d'autant plus que les chiffres portent une addition importante à nos existences en bestiaux. Ce qui l'est certainement pour moi et pour mes subalternes, c'est qu'au lieu d'avoir à compter, comme l'année précédente, six animaux morts en quarantaine, presque tous par suite du mauvais état où ils étaient à leur entrée, la mortalité en 1894 s'est réduite à un seul animal, une petite génisse appartenant à M. John C. Land. Elle fut atteinte d'entérite le 23 août, et malgré tous mes soins, mourut le lendemain. Pour m'assurer de l'exactitude de mon diagnostic, j'ouvris le cadavre, et je trouvai que la mort avait été causée par une inflammation des petits intestins.

A cause de certains bruits d'apparition de la tuberculose, j'ai été attentif à tous symptômes de cette maladie; mais jusqu'ici je n'en ai rencontré aucun signe. Presque toujours les animaux se refaisaient dans la quarantaine et en repartaient en bonne condition. C'est ce qu'attestent leurs propriétaires dans les reçus qu'ils nous ont donnés, suivant l'usage, à l'expiration de la période de détention, et qui sont conservés à la quarantaine.

Il y a ici, à l'heure actuelle, cinquante et un animaux, tous en bon état.

Peut-être n'est-ce pas le lieu de parler des herbes malfaisantes. Mais, appliqué à exécuter les instructions prévoyantes que votre département m'adressait l'an dernier, j'ajouterai, cependant, que j'ai eu l'œil sur les terrains à Emerson et à Gretna, pour en faire extirper dès sa première apparition le redoutable chardon de Russie. Il ne s'y est pas encore montré; mais comme malheureusement, on l'a trouvé dans d'autres localités de la province, on peut raisonnablement présumer que son absence dans ma circonscription est attribuable à l'accablissement des prescriptions de votre département, qui exigent que tous les wagons à bestiaux soient parfaitement

Agriculture.

nettoyés avant de passer la frontière. Il n'est pas besoin de dire que le gouvernement provincial a adopté de promptes et rigoureuses mesures pour détruire cette plante si nuisible aussitôt qu'on vient à la découvrir.

Comme dans le passé, je dois reconnaître la constante courtoisie et le concours toujours empressé des employés de la douane de sa Majesté et des agents des chemins de fer avec qui mes fonctions me mettent en contact.

J'ai l'honneur, d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. H. McFADDEN,
Vétérinaire-inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

**État détaillé des chevaux et mulets inspectés aux quarantaines d'Emerson et
Gretna, 1894.**

Date.	Propriétaires.	Provenances.	Destinations.	Nombre.
1893.				
2 nov	J. Starak	Canton, N.-D.	Edmonton, T.N.-O.	3
2 do	J. C. Longstreet.	Iowa, E.-U.	Winnipeg.	5
3 do	Uncle Tom's Cabin.	Pembina, N.-D.	do	5
3 do	C. W. Pacholke	Glaston do	Edmonton, T.N.-O.	6
4 do	W. E. Armstrong	Yankton do	do	5
4 do	W. H. Camack	Jessop, Néb.	do	4
5 do	C. J. Carter	Benson, Minn.	do	2
5 do	James Carr	do	do	2
5 do	W. D. Ferree	do	do	2
5 do	James Blade.	Freeland, Minn.	do	5
6 do	J. McKenzie.	St-Louis, Wis.	Portage la Prairie.	1
7 do	P. Brelard	Neche, N.-D.	St-Francois Xavier.	1
7 do	T. J. Cunningham	Crystal, N.-D.	Edmonton, T.N.-O.	4
8 do	T. J. Cunningham	do	do	4
8 do	R. A. Hurlbart	do	do	4
8 do	C. J. Blougren	do	do	3
8 do	H. Chapman	Forest River, N.-D.	Lacombe, T.N.-O.	2
11 do	George Gunn	Osnabruck, N.-D.	Dominion City.	3
13 do	M. Klyne	Bathgate, N.-D.	Emerson	2
13 do	C. M. Dobson	Ithaca, Néb.	Wetaskewan, T.N.-O.	5
15 do	H. E. Woolley	Hoxie, Kansas	Olds, T.N.-O.	2
24 do	G. W. Streeter	St-Clare, S.-D.	Lacombe, T.N.-O.	6
27 do	A. W. Reah	Stewart, Iowa	Minnedosa.	4
28 do	O. Empsey	Carlisle, N.-D.	Emerson	11
1er déc	Jno. McLaren	Pembina, N.-D.	Lac Dauphin.	3
1 do	A. Quincee	do	do	8
1 do	D. H. McFadden.	do	Emerson	1
2 do	A. Smith	Neche, N.-D.	Gretna	1
4 do	D. J. Swinton	Buffalo, N.-D.	Stonewall.	4
4 do	J. Spencer	do	do	1
7 do	H. Juneau	McIntosh, N.-D.	Edmonton, T.N.-O.	4
11 do	A. J. Jones	Neche, N.-D.	North Portal do	1
12 do	C. F. Krossa.	Creston, Néb.	Edmonton do	4
9 do	P. Herbert.	Neche, N.-D.	Gretna	1
20 do	L. Pare	Wylie, Minn.	Edmonton, T.N.-O.	3
1894.				
22 janv.	W. Cox	Neche, N.-D.	Gretna	2
25 do	Frank Chase	Joliette, N.-D.	Bird's Hill.	2
8 fév.	A. F. Crowe	Grand-Forks, N.-D.	Winnipeg.	1
8 do	P. Thompson	Carilleer, N.-D.	Arden	2
12 do	S. M. Webb	Pembina, N.-D.	Winnipeg	1
23 do	B. Lancton	Bala-City, Kansas.	Calgary, T.N.-O.	6
2 mars	J. Funk	Neche, N.-D.	Gretna	2
3 do	H. Cope	Dalton, Iowa	Carberry	6
8 do	W. Watson	Hamilton, N.-D.	Lethbridge	6
12 do	P. Thompson	Carilleer, N.-D.	Arden	5
13 do	W. Machdanz	Neche, N.-D.	Letellier	4
21 do	D. Minorgan.	Minneapolis, Minn.	Rosser	1
23 do	P. Neufeldt.	Butterfield, Minn.	Rosthern, T.N.-O.	5
26 do	Wm. Bennett.	Brunswick, Néb.	Edmonton, T.N.-O.	3
26 do	T. Swan	do	do	3
26 do	R. M. Barber	do	do	3
26 do	Jacob Rufus.	Scotland, S.-D.	Portage-la-Prairie	10
27 do	C. Sutherland	Minto, N.-D.	Owen Sound, Ont.	1
27 do	R. Pelletier.	Crookston, Minn.	Edmonton, T.N.-O.	1
29 do	F. R. Saylan.	Perkham, Minn.	Wetaskewan do	7
5 avril	A. Waldecke	Randolph, Minn.	Niverville	6
6 do	R. Baer	Denison, Iowa.	Gladstone	6
7 do	S. J. McDonald.	Aberdeen, S.-D.	Edmonton	8
7 do	Christie & Fares.	Carmen, Ill.	Emerson	17
12 do	A. Klyne.	Leroy, N.-D.	Wolseley, T.N.-O.	2
12 do	M. Klyne	do	do	8
15 do	Joseph Watson	St-Louis, Minn.	Winnipeg.	4

Agriculture.

ÉTAT détaillé des chevaux et mulets inspectés aux quarantaines d'Emerson et de Gretna—*Suite.*

Date.	Propriétaires.	Provenances.	Destinations.	Nombre.
1894.				
18 avril	F. Bain	Neche, D.-N.	Portage du Rat	3
24 do	H. Schmidt	St-Paul, Minn.	Morris	3
26 do	A. Proctor	Randolph, Wis.	Winnipeg	1
30 do	W. Bredson	Arkansas, E.-U.	do	10
7 mai	H. A. Meyer	Red Wing, Minn.	Arden	2
7 do	J. W. Meyer	do	do	2
7 do	P. C. Meyer	do	do	2
7 do	C. H. Meyer	do	do	2
8 do	O. Schultz	Neche, D.-N.	Gretna	1
8 do	H. Ritz	do	do	1
8 do	M. Long	do	do	1
11 do	H. H. Huntly	Stephen, Minn.	Winnipeg	2
11 do	A. D. Huntly	do	do	1
18 do	Gullick Iverson	do	Wetaskewan	2
18 do	G. W. Newton	Bathgate, D.-N.	Edmonton	3
21 do	E. Hinsell	Fergus Falls, Minn.	Innisfail	2
23 do	J. Haberstock	Marion Junction, D.-S.	Langenburg, T.N.-O.	2
23 do	P. Ratgeber	do	do	2
23 do	G. Haas	do	do	3
23 do	J. A. Johnston	Crookston, Minn.	Wetaskewan	3
23 do	O. M. Tinseth	do	do	6
23 do	K. Reich	Marion Junction, D.-S.	Langenburg, T.N.-O.	2
24 do	O. Thompson	Belmont, D.-N.	Edmonton	2
24 do	J. R. Reif	Buxton, D.-N.	do	6
6 juin	R. Grandy	Neche, D.-N.	Gretna	2
6 do	Hugh Camerie	Polk Co., Minn.	Winnipeg	3
8 do	Jno. C. Land	do	Wetaskewan	4
8 do	M. Williams	Schuyler, Neb.	Daim-Rouge, T.N.-O.	15
8 do	S. Gilmour	David City, Neb.	do	5
8 do	T. E. Comers	Doon, Iowa.	Edmonton	4
8 do	S. Watt	Sioux City, Iowa.	do	2
8 do	D. C. Ebersole	do	do	2
8 do	G. W. Streeter	Santa Clara, D.-S.	Lacombe	3
9 do	H. W. Hunt	Inkster, D.-N.	Innisfail	7
9 do	Evan Alstadt	Minnesota	Wetaskewan	2
11 do	J. McFadden	Neche, D.-N.	Lac Dauphin	4
11 do	E. J. McFadden	do	do	4
12 do	T. Klaasen	Madison, Minn.	Edmonton	11
13 do	P. Jeffrey	Boone, Iowa	Portage la Prairie	2
13 do	H. B. Stranger	Wheaton, Minn.	Carman	2
14 do	C. Lindahl	Foston, Minn.	Wetaskewan	2
18 do	D. Baxter	Hillsboro', D.-N.	Edmonton	4
18 do	C. Benson	Caledonia, D.-N.	do	2
29 do	G. Murray	Grafton, D.-N.	Winnipeg	2
29 do	J. T. Cable	do	do	4
29 do	W. R. Elliott	Grand Forks, D.-N.	do	2
2 juillet.	J. Gibbon	Scotland, D.-S.	Wetaskewan	9
2 do	Thos. McGill	Dighton, Kan.	Daim-Rouge	4
3 do	A. Gibbon	Scotland, D.-S.	Wetaskewan	4
4 do	H. VanBuren	Neche, D.-N.	Morden	2
11 do	S. Murray	Grand Forks, D.-N.	do	1
13 do	G. Thompson	Crandon, D.-N.	Winnipeg	2
13 do	T. Zigler	Athol, D.-S.	do	1
16 do	M. Finseth	Polk Co., Minn.	Wetaskewan	1
16 do	J. Jennings	do	do	5
22 do	J. Simpson	Grand Forks, D.-N.	Winnipeg	2
22 do	J. T. Cable	do	do	7
23 do	W. H. Jennings	Moorehead, Minn.	do	1
28 do	P. C. Donovan	Pembina, D.-N.	Gretna	1
30 do	do	do	do	2
31 do	do	Cavilier, D.-N.	do	1
31 do	do	do	do	1
1er août.	do	Neche, D.-N.	do	1
7 do	James Foley	Minto, D.-N.	Emerson	2
15 do	O. St. Godard	Fort Benton, Mont.	Lac Manitoba	22

ÉTAT détaillé des chevaux et mulets inspectés aux quarantaines d'Emerson et de Gretna.—Fin.

Date.	Propriétaires.	Provenances.	Destinations.	Nombre.
1894.				
15 août.	W. St. Godard	Fort-Benton, Mont	Lac Manitoba	20
15 do	S. Bélanger	do	do	16
17 do	S. Wigt.	Fremont, D.-S	Rosenfeldt	8
17 do	P. Kleinsassar	do	do	4
19 do	John A. Slea.	Lacoma, D.-N	Winnipeg	1
26 do	Thos. Ruttle	Grand Forks, D.-N.	do	1
29 do	C. Winton	Yankton, D.-S	Wetaskewan	3
29 do	J. E. Maley	Neche, D.-N	Brandon	1
30 do	W. P. Upton	Grand Forks, D.-N.	Winnipeg	3
3 sept.	T. Murah	Parker, D.-S.	Rosthern, T.N.-O.	4
3 do	H. Kimble	do	do	3
3 do	P. Peters	do	do	2
3 do	P. Eichendorf	do	do	6
6 do	R. Grandy	Omaha, Néb.	Brandon	2
8 do	A. Kimston	Ola, D.-S.	Oak Lake	2
8 do	W. H. Campbell	Cozad, Néb.	do	2
8 do	A. Lense	Brule, D.-S.	do	2
8 do	J. Frew	Cozad, Néb.	do	2
13 do	A. G. Cudanning	Edinburgh, D.-N	Winnipeg	5
17 do	L. J. Freeman	Appleton, Minn.	Kinnisto, T.N.-O	2
22 do	T. L. McCrea	Neche, D.-N	St-Jean-Baptiste.	9
22 do	G. M. Webb	Grand Forks, D.-N	Winnipeg	4
24 do	N. Parks	Dalton, Minn.	Wetaskewan	2
24 do	H. F. Parks	do	do	4
24 do	P. A. Parks	do	do	1
24 do	G. E. Parks	do	do	1
24 do	J. E. Smith	do	do	1
25 do	Gavin Thompson	Spring Co., D.-N	LaSalle, Man	5
29 do	C. E. Vaughan	Moorehead, Minn.	Wetaskewan	6
30 do	James Buchanan	Parkeston, D.-N.	Winnipeg	5
5 oct.	P. C. Moran	East Grand Forks.	Wetaskewan	7
5 do	O. Didrichson	do	do	1
9 do	Herbert W. Husband	Hallock, Minn.	St-François-Xavier.	1
10 do	B. Proule	Fisher's Landing	Wetaskewan	2
12 do	A. H. Schmidt	Freeman, D.-S.	Rosthern	4
12 do	E. Bédard	Grand Forks, D.-N.	Edmonton	3
12 do	L. Hébert	Tyner, D.-N.	La Broquerie.	2
12 do	C. Bar	Washington, D.-N	Prince-Albert.	6
12 do	K. Aavoldson	Morken, Minn.	Wetaskewan	3
12 do	T. Aavoldson	do	do	2
12 do	H. A. Simondson	do	do	2
13 do	C. Waldren	Freeman, D.-S.	Gretna	6
15 do	O. M. Mickelson	Stephen, Minn.	Edmonton	4
15 do	Paul Bouen	Neche, D.-N.	Emerson	1
16 do	F. Spenst	Parker, D.-S.	Rosthern	4
16 do	O. Shultz	Coldwater, Mich	Gretna	2
17 do	J. J. Johnston	Neby, Minn.	Wetaskewan	2
19 do	J. N. Jorening	Crookston, Minn	do	6
19 do	Thos. Potts	St-Vincent.	Emerson	2
22 do	R. Stewart	Oaks, D.-N	Lacombe	3
22 do	S. Smart	Worton, Kan	do	3
23 do	Geo. W. Newton	Bathgate, D.-N.	Leduc, T.N.-O	4
24 do	S. Pelletier	Wylie, Minn.	Edmonton	1
24 do	A. Rabe	do	do	3
24 do	J. Richot	Leroy, D.-N	Carman	3
31 do	Jos. LaBlanc	St-Vincent	St-Norbert	2

671

D. H. McFADDEN, M.V.,

Inspecteur.

EMERSON, le 31 octobre 1894.

Agriculture.

État détaillé des bêtes à cornes inspectées à la quarantaine d'Emerson en 1894.

Date.	Propriétaires.	Provenances.	Destinations.	Bœufs.	Bovillons.	Tauxeaux.	Vaches.	Genisses.	Veaux.	Naisances en quarantaine.	Morts en quarantaine.	Total
1893.												
3 nov	Frederick et Fils	Argyle, Minn.	Le Duc, T. N.-O.	5		3	5	6	7			
5 do	James Bland	Freeland, Minn.	Edmonton, T. N.-O.				3	2				
6 do	T. J. Cunningham	Crystal, D.-N.	do				3					
16 do	George Sholte	do	Innisfail, T. N.-O.				1	4				
23 do	Odannah Empy	Carlisle, N.-D.	Spring-Bank				3	1				
1894.												
10 mars	H. Muchdantz	Neche, N.-D.	Lettelier, Man				1			1		
20 do	E. J. et J. McFadden	do	Gladstone, Man		15	3	13	17		1		
6 juin	Hugh Comrie	Polk Co., Minn.	Winnipeg				3		2			
7 do	G. W. Streeter	St-Claire, D.-S.	Lacombe, T. N.-O.				10	4	3	5		
8 do	Jno. C. Land	Polk Co., Minn.	Wetaskewan, T. N.-O.		1		5	3	1	1		
14 do	C. Lindahl	Foston, Minn.	do				5		2	2		
2 juillet	Alex. Gibbon	Scotland, D.-S.	do	1		1	6	5				
14 do	Nels Jennings	Polk Co., Minn.	do	2		2	15	5	3	1		
25 do	O. C. Thomson	Trail Co., D.-N.	Edmonton				6	5				
27 do	Oikstadt et Iverson	Foston, Minn.	Wetaskewan				7	8	2			
22 sept.	T. L. McCrea	Neche, D.-N.	Saint-Jean-Baptiste				3	4	6			
24 do	Parks et Smith	Dalton, Minn.	Wetaskewan			1	7	5	3			
29 do	C. E. Vaughan	Moorhead, Minn.	do			1	2	1				
30 do	J. Buchanan	Parkeston, D.-S.	Winnipeg				1					
24 oct.	G. Pelletier	Wylie, Minn.	Edmonton				1	1				
27 do	A. Rabe	do	do				4	2	2			
24 do	J. Richot	Le Roy, D.-N.	Carman				2	2				
24 do	Andrew Stewart	Pembina, D.-N.	Emerson				4	2				
			Total	5	19	13	108	75	30	11	1	262

D. H. McFADDEN, M. V.,
Inspecteur.

EMERSON, 31 octobre 1894.

ÉTAT détaillé des moutons inspectés aux quarantaines d'Emerson et de Gretna
en 1894.

Date.	Propriétaires.	Provenances.	Destinations.	Nombre de moutons
1893.				
1 nov.....	J. Giesbrecht.....	Neche, D.-N.....	Rhineland, Man.....	6
15 do	Fraser et Fils.....	Montana.....	Emerson.....	200
26 do	Geo. Forstall.....	Neche, D.-N.....	Saint-Malo, Man.....	125
7 déc.....	Hy. Juneau.....	McIntosh, Minn.....	Edmonton.....	22
1894.				
18 mai.....	Gulick Iverson.....	Minnesota.....	Alberta.....	10
	Total.....			363

D. H. McFADDEN, M. V.,
Inspecteur.

EMERSON, 31 octobre 1894.

Agriculture.

ÉTAT détaillé des cochons inspectés aux quarantaines d'Emerson et de Gretna en 1894.

Date.	Propriétaires.	Provenances.	Destinations.	Nombre.
1893.				
4 novembre	W. H. Camack	Issah, Néb.	Edmonton	1
7 do	Saml. Frederick	Argyle, Minn.	LeDuc, T. N.-O.	7
8 do	J. F. Cunningham	Crystal, D.-N.	Edmonton	4
13 do	C. M. Dobson	Ithaca, Néb.	Wetaskewan	5
16 do	G. G. Allen	Minnesota.	Emerson	1
16 do	G. F. Fietz	Neche, N.-D.	Wetaskewan	2
16 do	J. Kien	do	do	2
16 do	O. Empey	Carlisle, D.-N.	Emerson	4
24 do	G. W. Streeter	St-Claire, D.-S.	Lacombe	5
12 décembre	C. F. Krossa	Creston, Néb.	Edmonton	3
29 do	S. A. Whitson	Bathgate, D.-N.	Gretna	6
1894.				
21 février	W. W. Fraser	St-Vincent, Minn.	Emerson	2
13 mars	H. Machdanz	Neche, D.-N.	Letellier	3
26 do	T. Swan	Brunswick, N.-B.	Edmonton	3
16 do	R. M. Barber	do	do	3
7 avril	S. G. McDonald	Aberdeen, D.-S.	do	1
7 do	Christie et Fares	Carmen, Ill.	Emerson	1
12 do	M. Klyne	LeRoy, N. D.	Wolseley	2
12 do	R. Martineau	do	do	2
16 mai	G. Gibbs	Cavileer, D.-N.	Wetaskewan	6
18 do	D. Fraser et fils	Northcote, Minn.	Emerson	1
2 juin	T. D. et R. Woodward	Etats-Unis	Colombie-Britannique	1
11 do	J. McFadden	Neche, D.-N.	Lac Dauphin	3
11 do	E. F. McFadden	do	do	9
3 juillet	A. Gibben	Scotland, D.-S.	Wetaskewan	21
19 do	G. G. Allen	Minto, D.-N.	Emerson	1
20 do	D. Fraser et Fils.	Neche, D.-N.	do	1
11 août	W. Feddin	Elizabeth, Ill.	Prince-Albert, T. N.-O.	2
24 septembre	N. Parks	Dalton, Minn.	Wetaskewan	1
29 do	C. E. Vaughan	Moorhead, Minn.	do	10
12 octobre	E. Bedard	Grand Forks	Edmonton	3
12 do	C. Bar	Washington	Prince-Albert	5
20 do	J. Krenz	Hyde Park, D.-N.	Edmonton	2
24 do	A. Rabe	Wylie, Minn.	do	5
24 do	J. Ritchot	LeRoy, D.-N.	Carman, Man.	3
	Total			131

D. H. McFADDEN, M.-V.,
Inspecteur.

EMERSON, 31 octobre 1894.

TABLEAU comparatif des inspections aux quarantaines et aux stations d'inspection d'Emerson et de Gretna pour les années 1890 à 1894 inclusivement.

Année.	Bêtes à cornes.	Chevaux.	Moutons.	Cochons.
1890	229	732	137	258
1891	1,022	1,767	123	275
1892	1,199	1,375	495	111
1893	568	680	398	120
1894	262	671	363	131

D. H. McFADDEN, M.V.,
Inspecteur.

EMERSON, 31 octobre 1894.

N° 8.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE À BESTIAUX DE VICTORIA, (C.-B.)

(M. M.-G. BLANCHARD, M. V.)

VICTORIA, C.-B. 1^{er} novembre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous rendre compte de mon service pendant les douze mois expirés le 31 octobre 1894.

Le nombre d'animaux que j'ai inspectés pendant l'année a atteint la moyenne ordinaire; il a été de 29,897 moutons, 261 bêtes à cornes, 144 chevaux et 36 mulets. Il n'y a pas eu d'importation de cochons, à cause de la dépense qu'entraînent les vingt et un jours de quarantaine. Les moutons importés étaient pour la boucherie et tous ont été abattus dans le cours de six semaines. Parmi les bestiaux, 200 étaient destinés à la production de la viande, 61 à l'élevage et à la production du lait. Il y avait deux vaches jersey; les autres animaux appartenaient à différentes races, le plus grand nombre à la race Durham.

Le premier juin, le "Victoria Colonist" annonçait, sur une dépêche reçue d'Ottawa, disait-on, qu'un ordre en conseil avait été adopté pour l'admission des bestiaux dans la province sans quarantaine, pourvu qu'ils fussent abattus à la frontière. La grande inondation ayant suspendu la circulation des trains et emporté les poteaux de télégraphe, je ne reçus la confirmation de cette nouvelle que le 6. L'inspecteur des douanes, M. J.-S. Clute, de New-Westminster, me fit savoir qu'elle était exacte; ses instructions toutefois ne s'étendaient qu'à Vancouver. M. Robert Porter, se fondant sur cette annonce du journal, avait importé 15 bêtes à cornes pour la boucherie dès le 3. Je les mis en quarantaine dans un parc près de son abattoir en attendant des instructions du département.

Le 5 juin, neuf bêtes pour la boucherie arrivèrent à l'adresse de McIntosh et Cie, Vancouver. Comme je n'avais pas reçu d'instruction, je mis ces animaux en quarantaine, à côté du lot de M. Porter. Le 6 juin, le percepteur des douanes de ce port fut autorisé par l'inspecteur Clute à laisser diriger sur Vancouver les bestiaux de McIntosh et Cie, pour y être abattus. M. Clute avait reçu des instructions spéciales à ce sujet. Le lendemain les bestiaux furent expédiés. Le 8, je reçus du département une dépêche télégraphique conçue dans ces termes; "Admettez sans quarantaine, dans parc fourni par la ville, bestiaux destinés à abattage immédiat." Aussitôt, je relâchai les bestiaux de M. Porter, qui les mena à son abattoir. Le 10, il lui arriva une consignment de 36 bêtes, dont 10 furent envoyées le même jour à McIntosh et Cie, Vancouver.

Le 12, les animaux reçus l'avant-veille ayant été abattus, 20 autres furent débarqués et admis dans son parc. Il arriva aussi 44 bêtes pour D. Burns de Vancouver; je les inspectai et elles furent acheminées à destination. Le 14, B. Van Valkenburgh reçut vingt bêtes; je les plaçai dans un parc sur la North-Dairy Farm.

Le 16 juin, R. Porter reçut 64 bêtes, dont quelques-unes furent abattues pour être livrées aux autres bouchers de la ville.

Le 12 juillet, des instructions me parvinrent me disant d'appliquer de nouveau le règlement quarantenaire à partir du 25 de ce mois.

Dans tous ces cas, lorsque des animaux sont restés à ce port, j'ai fait exécuter l'ordre suivant son esprit. Les importateurs d'ailleurs ne demandaient pas mieux que de s'y conformer, car sans la concession du département, ils eussent été dans l'impossibilité d'approvisionner les villes, les communications avec l'intérieur de la province ayant été interrompues par la grande crue qui avait envahi la voie ferrée et emporté les ponts des rivières sur les routes charretières.

Le 20 juillet, M. Heal, de Royal-Oaks, Saanich, annonça un cas ayant une apparence suspecte de tuberculose. Cette appréhension, heureusement, ne fut pas

Agriculture.

confirmée. Je fis une épreuve avec la tuberculine, et j'en transmis le 8 août un rapport au département.

Le 26 octobre, George McRae importa 23 vaches et 14 veaux, que je mis en quarantaine dans le parc qui avait servi pour le lot importé par lui le 13 mars.

Suit un état détaillé des animaux que j'ai inspectés et de ceux qui ont été mis en quarantaine, pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

M. G. BLANCHARD, M.V.,
Vétérinaire-inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture.
Ottawa.

ÉTAT détaillé des bêtes à cornes mises en quarantaine pendant l'année expirée le 31 octobre 1894, par M. G. Blanchard, M.V., vétérinaire-inspecteur.

Importateurs.	Provenances	Race.	Nombre.	Situation des parcs d'isolement.	Date de l'entrée.	Date de la sortie.
L. Tait.....	Washington	Jersey	1	Rue Simcoe.....	1894.	1894.
Geo. McRae....	do	Courtes-cornes.....	22	Grange et lot attenant sur route de Cedar-Hill.....	5 janv.	5 avril.
Capit. Myers....	Orégon.....	Jersey	1	Route Dallas.....	15 mars.	13 juin.
*Geo. McRae....	do	Courtes-cornes.....	37	Grange et lot attenant sur route de Cedar-Hill.....	26 mai..	24 août.
					26 oct..	

* Encore en quarantaine.

M. G. BLANCHARD, M.V.,
Vétérinaire-inspecteur.

ÉTAT détaillé des animaux inspectés à Victoria, C.-B., pendant l'année expirée le 31 octobre 1894, par M. G. Blanchard, M.V.

Date de l'inspection.	Importateurs.	Provenances.	Destinations.	Moutons.	Bêtes à cornes.	Cochons.	Chevaux.	Mulets.
1894.								
2 nov.	J. Parker	Washington	Victoria	405				
15 do	do	do	do	594				
18 do	R. P. Rithet	Californie	do				1	
22 do	R. Porter et Fils.	Washington	do	79				
25 do	C. H. Dumbleton	Oregon	do				2	
26 do	R. Porter et Fils.	Washington	do	197				
28 do	J. Parker	do	do	715				
1er déc.	R. Porter et Fils.	do	do	296				
13 do	J. Parker	do	do	200				
13 do	W. A. Dyer	Californie	do				1	
14 do	R. Porter et Fils.	Washington	do	356				
20 do	J. Parker	do	do	31				
26 do	R. Porter et Fils.	do	do	332				
30 do	J. Parker	do	do	204				
1894.								
2 janv.	R. P. Rithet	Californie	do				3	
5 do	L. Tait	Oregon	do		1			
10 do	J. Parker	Washington	do	202				
14 do	do	do	do	409				
17 do	do	do	do	199				
20 do	R. Porter et Fils.	do	do	188				
27 do	J. Parker	do	do	570				
29 do	do	do	do	228				
30 do	R. Porter et Fils.	do	do	180				
30 do	J. Parker	do	do				6	
31 do	"Uncle Tom Cabin Co."	do	Transit.				3	
4 février.	J. Parker	do	Victoria				2	
6 do	do	do	do	589				
9 do	R. Porter et Fils.	do	do	185				
16 do	J. Wright	do	do	184				
17 do	D. McRae	do	Vancouver.	200				
21 do	J. Parker	do	Victoria	398				
28 do	do	do	do	400				
1er mars.	J. Wright	do	do	400				
7 do	J. Parker	do	do	400				
11 do	J. Wright	do	do	185				
13 do	J. Parker	do	do	188				
13 do	D. McRae	do	Vancouver.	200				
13 do	J. B. Robbins	do	do				2	
15 do	Geo. McRae	do	Victoria		22			
15 do	J. Parker	do	do	187				
16 do	do	do	do	288				
22 do	Jas. Wright	do	do	371				
22 do	J. Jones	do	do				10	
29 do	J. Parker	do	do	166				
30 do	do	do	do	213				
31 do	J. Wright	do	do	187				
5 avril.	J. Parker	do	do	487				
10 do	Jas. Wright	do	do	375				
11 do	D. McRae	do	Vancouver.	200				
12 do	J. Parker	do	Victoria	75				
12 do	do	do	do				2	
14 do	do	do	do	150				
18 do	do	do	do	199				
20 do	do	Oregon	do	200				
20 do	Jas. Wright	do	do	189				
22 do	J. Parker	do	do	395				
23 do	C. Spratt	Californie	do				1	
26 do	J. Wright	Oregon	do	401				
3 mai.	J. Parker	do	do	200				
4 do	J. Gosnell et Cie.	Washington	do				1	
11 do	Jas. Wright	Oregon	do	211				
12 do	T. A. Barlow	do	do				2	
	A reporter			13,208	23		36	

Agriculture.

ÉTAT détaillé des animaux inspectés à Victoria, C.-B., pendant l'année expirée le
31 octobre 1894, par M. G. Blanchard, M. V.—*Suite.*

Date de l'inspection.	Importateurs.	Provenances.	Destinations.	Moutons.	Bêtes à cornes.	Cochons.	Chevaux.	Mulets.
1894.	Report.			13,208	23		36	
12 mai.	J. Parker	Orégon	Victoria	357				
12 do	J. McIntosh	do	Vancouver.	212				
16 do	Jas. Wright	do	Victoria	643			1	
20 do	J. McIntosh	do	Vancouver.	112				
20 do	J. Parker	do	Victoria	230				
23 do	Chas. Jolly	Washington	Nanaimo.				4	
23 do	B. French	do	do				11	17
24 do	M. M. Teater	do	Victoria				1	
24 do	Jas. Wright	Orégon	do	152				
25 do	T. A. Barlow	do	do				2	
25 do	J. Parker	do	do	202				
26 do	Capt. Myers	do	do		1			
26 do	Capt. Irving	do	do				2	
28 do	Jas. Wright	do	do	630				
1er juin.	do	do	do				1	
3 do	R. Porter et Fils.	Washington	do		15			
5 do	J. Parker	Orégon	do	478				
5 do	J. McIntosh	Washington	Vancouver.		9			
7 do	J. Parker	Orégon	Victoria	602				
10 do	R. Porter et Fils.	Washington	do		36			
12 do	do	do	do		20			
12 do	J. Wright	Orégon	do	419				
12 do	D. Burns	Washington	Vancouver.		44			
14 do	B. Van Volkenburgh	do	Victoria		12			
15 do	J. S. McMillan	do	do	22				
16 do	J. Parker	Orégon	do	300				
16 do	R. Porter et Fils.	Washington	do		64			
16 do	J. Parker	Orégon	do	412				
19 do	— Ash	Washington	do				1	
20 do	L. Goodacre	do	do	20				
20 do	do	do	do	20				
22 do	A. Taylor	do	do				2	
22 do	W. McKeon, jeune	Orégon	do				1	
23 do	J. Wright	do	do	415				
28 do	J. McIntosh	do	Vancouver.	325				
28 do	L. Goodacre	do	Victoria.	326				
28 do	R. E. Davis	Washington	do	77				
30 do	— Metcalfe	do	do	18				
3 juillet.	R. E. Davis	do	do	30				
3 do	R. Porter et Fils	Orégon	do	15				
4 do	— King	Colombie-Brit.	do				1	
6 do	L. Goodacre	Washington	do	18				
7 do	R. Porter et Fils	do	do	31				
10 do	do	do	do	67				
11 do	Jas. Wright	Orégon	do	117				
11 do	B. C. Cattle Co.	Washington	do	70				
12 do	L. Goodacre	Orégon	do	359				
12 do	J. McIntosh	do	Vancouver	300				
13 do	L. Goodacre	do	Victoria.	90				
13 do	Jas. Wright	do	do	410				
14 do	R. Porter et Fils	Washington	do	25				
18 do	Jas. Wright	Orégon	do	440				
24 do	do	do	do	372				
24 do	J. Cameron	Washington	do				1	
25 do	L. Goodacre	Orégon	do	178				
25 do	J. McIntosh et Cie.	do	Vancouver	150				
26 do	Sells Circus	Etats-Unis.	Etats-Unis				50	8
26 do	B. Van Volkenburgh	Orégon	Victoria.	122				
29 do	F. L. Sullivan	Washington	do				1	
31 do	J. Anderson	Orégon	do	329				
2 août.	Jas. Wright	do	do	437				
4 do	A. B. Noyes	Washington	do				2	
	A reporter			22,740	224		117	36

ÉTAT détaillé des animaux inspectés à Victoria, C.-B., pendant l'année expirée le
31 octobre 1894, par M. G. Blanchard, M. V.—Fin

Date de l'inspection.	Importateurs.	Provenances.	Destinations.	Moutons.	Bêtes à cornes.	Cochons.	Chevaux.	Mulets.
1894.	Report.....			22,740	224		117	36
5 août.	L. Goodacre	Orégon	Victoria	407				
7 do	Ralph Bowen	Washington	do				2	
7 do	Jas. Jackson	Orégon	do	110				
9 do	Jas. Wright	do	do	438				
14 do	L. Goodacre	do	do	192				
18 do	Jas. Jackson	do	do	105				
19 do	C. Butler	do	do	101				
22 do	L. Goodacre	do	do	597				
23 do	J. Brown	Washington	do				1	
26 do	J. Wright	Orégon	do	398				
28 do	J. Hyland	Washington	do				1	
4 sept.	L. Goodacre	Orégon	do	417				
5 do	R. E. Davis	Washington	do	23				
5 do	Jas. Jackson	Orégon	do	110				
6 do	J. Crawford	Washington	do				1	
7 do	H. Cheeney	do	Vancouver				1	
8 do	Jas. Wright	Orégon	Victoria	60				
11 do	S. McDonald	Washington	do				1	
11 do	F. W. Kyler	do	do				1	
11 do	J. D. Rainey	do	do				1	
11 do	C. W. Arland	do	do				1	
11 do	F. Wickenshaw	do	do				1	
11 do	J. C. Charlton	do	do				1	
11 do	J. E. Johnson	do	do				1	
11 do	F. E. Davis	do	do				1	
12 do	L. Goodacre	Orégon	do	419				
13 do	A. B. Noyes	do	do	220				
14 do	Jas. Wright	do	do	392				
18 do	L. Goodacre	do	do	400				
18 do	Jas. Jackson	do	do	100				
21 do	L. Goodacre	do	do	400				
23 do	J. Parker	do	do	109				
26 do	Jas. Wright	do	do	150				
28 do	Jas. Jackson	do	do	107				
2 octobre.	Jas. Wright	do	do	196				
2 do	A. J. McDonald	Washington	do				1	
3 do	Jas. Jackson	Orégon	do	97				
3 do	R. Breeze	Washington	do				1	
9 do	J. C. Schermerhorn	do	do				2	
10 do	J. Parker	Orégon	do	300				
11 do	R. E. Davis	Washington	do	8				
11 do	Jas. Wright	Orégon	do	402				
12 do	Jas. Jackson	do	do	100				
19 do	L. Goodacre	do	do	208				
20 do	Jas. Jackson	do	do	197				
25 do	R. Porter	do	do				1	
25 do	Andrew Fitz	Washington	Vancouver				7	
26 do	Geo. McRae	Orégon	Victoria		37			
30 do	Jas. Wright	do	do	394				
31 do	Old Kentucky Co.	do	Transit				1	
				29,897	261		144	36

M. G. BLANCHARD, M. V.,
Inspecteur.

Agriculture.

N° 9.

RAPPORT SUR L'ÉPIZOOTIE DE PICTOU.

(MM. G. TOWNSEND ET T. CHALMERS.)

NEW-GLASGOW, 1er novembre 1894.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous adresser les tableaux ci-inclus relatifs aux cas de maladie de Pictou qui se sont produits parmi les bêtes à cornes de cette région. Ces tableaux indiquent le nombre des bêtes abattues sur nos certificats, la date de l'abattage, le nom des propriétaires et les indemnités à eux payées.

Nous avons appris que le professeur McEachran vous a fait un rapport sur cette maladie, et nous nous bornons à mettre sous vos yeux, l'exposé de nos opérations.

Nous avons l'honneur d'être,
Monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

GEO. TOWNSEND,
T. CHALMERS.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture
Ottawa.

OPÉRATIONS de quarantaine des inspecteurs Geo. Townsend et T. Chalmers, relatives à l'épizootie de Pictou, pendant l'année 1893.

Date.	Noms des propriétaires.	Adresse.	Mois.	Nombre d'animaux abattus.	Mâles.	Femelles.	Indemnité
							\$ c.
1893.							
2 nov...	Angus McDonald	Dinnaglass	Nov.	3		3	15 00
3 do ..	Alex. McDonald	Doctor's-Brook	do	1		1	10 00
8 do ..	Donald Sutherland	New-Glasgow	do	1		1	10 00
8 do ..	Dan. Campbell	Antigonish	do	1		1	10 00
1er déc...	Grant Robertson	Churchville	Déc.	1		1	10 00
8 do ..	Angus McDonald	Malignant-Cove	do	1		1	7 00
11 do ..	Angus P. McDonald	W. Merigonish	do	1		1	5 00
1894.							
21 janv...	Robt. P. P. Fraser	McLennan's-Brook	Janv...	1		1	10 00
Février	T. D. McDonald	Plymouth-Road	Fév	1		1	10 00
3 mars...	John Murray	do	Mars...	1		1	10 00
10 do ..	Simon Murray	Granton	do	1		1	10 00
20 do ..	John McGilvrey	McAra's-Brook	do	1		1	10 00
30 do ..	R. W. McGilvrey	Bailey's-Brook	do	1		1	5 00
30 do ..	Hugh McGillivrey	do	do	1		1	5 00
31 do ..	M. Cashen	Antigonish	do	1		1	5 00
2 avril ..	Alex. McDonald	McAra's-Brook	Avril	1		1	10 00
5 do ..	Martin Welsh	Fairmont	do	2			10 00
12 do ..	Patrick Delaney	Egg-Mount	do	1			7 00
26 do ..	Angus J. T. McVicar	W. Merigonish	do	1		1	10 00
28 do ..	Martin Welsh	Fairmont	do	1			5 00
14 mai ..	M. Cashen	Antigonish	Mai	1		1	7 00
20 do ..	Mme Collingwood	Fisher's-Grant	do	1		1	10 00
22 do ..	Alex. McDonald	Drs. -Brook	do	1			7 00
24 do ..	W. G. Johnstone	McLennan's-Brook	do	1		1	10 00
24 do ..	Ronald McDonald	Antigonish	do	1		1	10 00
30 do ..	Martin Welsh	Fairmont	do	1			5 00
31 do ..	Aurthur Johnstone	Granton	do	1		1	10 00
2 juin ..	Donald Cameron	Rivière Sutherland	Juin	1		1	5 00
4 do ..	Alex. McDonald, aîné	McAra's-Brook	do	2		2	12 00
4 do ..	John Leadbetter	Thorburn	do	1		1	10 00
5 do ..	Alex. T. Halliday	Green-Hill	do	1		1	10 00
7 do ..	Mme Margret Mitchell	French-River	do	1		1	10 00
8 do ..	W. H. Kirk	Antigonish	do	1		1	10 00
9 do ..	John Murray	Plymouth-Road	do	1		1	10 00
10 do ..	Capit. Geo. McPherson	Pictou-Landing	do	1		1	10 00
10 do ..	Alex. T. Halliday	Green-Hill	do	1		1	7 00
12 do ..	Wm. Sutherland	W. Merigonish	do	1		1	10 00
12 do ..	Kenneth McMillan	Eureka	do	1		1	10 00
12 do ..	Daniel K. McDonald	Westville	do	1		1	12 00
15 do ..	Mme Collingwood	Fisher's-Grant	do	1		1	10 00
16 do ..	J. C. Munro	Thorburn	do	1		1	15 00
16 do ..	Wm. McKenzie	Fisher's-Grant	do	1		1	5 00
21 do ..	John Murray	Plymouth-Road	do	1		1	10 00
21 do ..	John Robertson	Churchville	do	1		1	10 00
22 do ..	Mme Ellen Robertson	do	do	1		1	10 00
23 do ..	M. Cashen	Antigonish	do	1		1	10 00
25 do ..	John Robertson	Churchville	do	1		1	10 00
26 do ..	Rod. W. McGillivray	Bailey's-Brook	do	1		1	7 00
26 do ..	Archibald McDougall	Knoydart	do	1		1	11 00
1er juillet	Rod. Robertson	Churchville	Juillet	1		1	10 00
1er do ..	Alex. Campbell	Westville	do	1		1	10 00
2 do ..	J. J. Marshall	do	do	1		1	10 00
2 do ..	Hugh McIntosh	McLennan's-Brook	do	1		1	10 00
3 do ..	D. A. McDonald	Ponds	do	1		1	10 00
5 do ..	Angus McDonald	Bailey's-Brook	do	1		1	10 00
6 do ..	John McDonald	Clydesdale	do	1		1	10 00
7 do ..	H. J. Townsend	New-Glasgow	do	1		1	10 00
8 do ..	Arch. Lamont	Glenshee	do	1	1		5 00
9 do ..	Alex. McDonald	Big-Marsh	do	1		1	10 00
10 do ..	Mme Alex. McDonald	Arisaig	do	1		1	10 00
10 do ..	John D. McGillivray	Bailey's-Brook	do	1		1	10 00
13 do ..	Colin Ross	Maryvale	do	1		1	10 00
16 do ..	Wm. McPherson	Arisaig	do	1		1	10 00

Agriculture.

OPÉRATIONS de quarantaine des inspecteurs Geo. Townsend et T. Chalmers, relatives
à l'épizootie de Pictou, pendant l'année 1893—*Fin.*

Date.	Noms des propriétaires.	Adresse.	Mois.	Nombre d'ani- maux abattus.	Mâles.	Femel- les.	Indem- nité.
							\$ c.
1894.							
17 juillet.	John Colloch	Granton	Juill.	1		1	10 00
18 do ..	John Hingley	French-River	do	1		1	10 00
19 do ..	M. Cashen	Antigonish	do	1		1	10 00
20 do ..	John McIntosh	Piedmont-Valley	do	1		1	10 00
23 do ..	Angus Cameron	New-Glasgow	do	1		1	10 00
26 do ..	James D. Robertson	Churchville	do	1		1	10 00
26 do ..	Mme Ellen Robertson	do	do	1		1	10 00
27 do ..	Rév. Wm. Stewart	McLennan's-Brook	do	1		1	15 00
29 do ..	T. D. McDonald	Plymouth-Road	do	1		1	10 00
30 do ..	Martin McDonald	Maryvale	do	1		1	10 00
2 août.	Dan. A. McDonald	Big-Marsh	Août.	1		1	10 00
7 do ..	Angus McIsaac	Maryvale	do	1		1	10 00
8 do ..	F. Vacheresse	Plymouth-Road	do	1		1	10 00
9 do ..	Hugh McDougall	Maryvale	do	1		1	5 00
10 do ..	Alex. T. Halliday	Green-Hill	do	1		1	10 00
14 do ..	Wm McDonald	French-River	do	1		1	10 00
15 do ..	Mme Wm Smith	New-Glasgow	do	1		1	10 00
17 do ..	John McDonald	Maryvale	do	1		1	10 00
18 do ..	Mme Chas McVicar	Merigonish-O	do	1		1	10 00
22 do ..	John S. Fraser	Brookville	do	1		1	10 00
23 do ..	Wm McKenzie	Fisher's-Grant	do	1		1	10 00
25 do ..	Adam Mitchell	Blue-Mount	do	1		1	10 00
27 do ..	Duncan McKinnon	Lismore	do	1		1	10 00
10 sept.	Dan. W. McGillivray	Bailey's-Brook	Sept.	1			7 00
9 do ..	Donald McDonald	Point-Betty	do	1	1		10 00
12 do ..	Donald D. McPherson	McAra's-Brook	do	1		1	10 00
14 do ..	Dan. C. Campbell	Antigonish	do	1		1	5 00
30 do ..	James Robson	Piedmont-Valley	do	2		2	20 00
21 oct.	James Conn	Alma	Oct.	1		1	10 00
22 do ..	Adam Mitchell	Montagne-Bleue	do	1		1	10 00

INSPECTIONS FAITES PAR L'INSPECTEUR THOS CHALMERS, TRURO, N.-E.

14 avril ..	John McInnes	Bay-View, Pictou	Avril ..	1		1	
20 do ..	Geo. Reddy	Pictou	do	1		1	
18 sept. ..	Wm Leithhead	Logan's-Tannery	Sept.	1		1	
20 do ..	Wm McKeam	Lyon's-Brook	do	1		1	
25 do ..	John Morrison	Pictou	do	1		1	
1er oct. ..	Duncan Kankine	Hardwood-Hill	Oct.	1		1	
16 do ..	Alonzo Myers	Logan's-Tannery	do	1		1	

GEORGE TOWNSEND,
Vétérinaire-inspecteur.

NEW-GLASGOW, N.-E., le 1^{er} novembre 1894.

N° 10.

RAPPORT SUR LES QUARANTAINES À BESTIAUX DES TERRITOIRES
DU NORD-OUEST.

(M. ROBERT EVANS, M. V.)

LETHBRIDGE, 1er novembre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour les douze mois expirés le 31 octobre.

Après le 1er novembre 1893, je n'ai pas eu à mettre de bestiaux en quarantaine ; il n'est plus arrivé en ce district que quelques chevaux. Le 6 décembre, en conformité des instructions du professeur McEachran, je partis pour Maple Creek afin d'inspecter les troupeaux de moutons de ce district, quelques-uns étant atteints de la gale. Depuis ce temps jusqu'à aujourd'hui, j'ai été constamment occupé à cette tâche. Entre mon arrivée à Maple Creek et la Noël, j'ai inspecté les troupeaux des éleveurs dont les noms suivent :—

James Dixon, Blair frères., Quick et Martin, W. L. Nicol, M. Parson, William Brown, Covell et Hassett, Joseph Mutrie, A. Wallace, Olsen frères., John Cumberland, Thomas Johnston, I. Gourlay, Bertram et Farr. La gale s'était déclarée dans le troupeau de M. Brown ; les agneaux étaient en très-mauvais état. Le troupeau de M. Joseph Dixon avait été parqué avec celui de M. Brown pendant l'été, mais il avait été ensuite baigné par trois fois et je n'y découvris point de signes de l'affection ; je le tins en observation jusqu'à l'époque de la tonte avant de le déclarer sain. Le troupeau de M. Nicoll se composait de moutons gras ; il avait souffert de la gale pendant l'été, mais avait été baigné à plusieurs reprises. Je le tins pour suspect. Plus tard, la gale reparut, mais grâce à un traitement énergique, elle n'eut aucune conséquence fâcheuse.

Chez M. Mutrie, 600 moutons avaient été récemment amenés des pâturages de M. Nicoll. Ils avaient été baignés et étaient supposés être exempts de souillure. La gale cependant se montra de nouveau au printemps, mais ne causa pas de pertes sérieuses.

Le troupeau de M. Thomas Johnson avait aussi été atteint de la maladie. Il fut baigné à plusieurs reprises ; la dernière fois, aussi tard qu'en décembre. D'après les apparences, l'opération avait été bien faite, cependant la désinfection des parcs me parut imparfaite. Je visitai ce troupeau deux fois pendant l'hiver. Au printemps, le mal se manifesta de nouveau. J'ai trouvé en bon état sanitaire tous les autres troupeaux de la région. Rien ne m'a fait voir qu'ils aient été en aucun temps exposés à la contagion. Comme les troupeaux de MM. Cavill et Hassett se trouvaient très à proximité du troupeau infecté de M. Brown, je les ai tenus en isolement jusqu'à une époque avancée de la saison.

Entre Noël et le premier janvier, j'ai visité les troupeaux de moutons de la colonie mormonne. Ils étaient exempts de maladie. Deux troupeaux hivernaient dans des *sheds* qui avaient servi l'hiver précédent et dont la désinfection ne me sembla pas satisfaisante. Des inspections subséquentes me prouvèrent toutefois que mon appréhension était sans fondement. A la fin de mars, je les relâchai de la détention quarantenaire. Dans la première partie de janvier, je fis l'inspection du troupeau de M. Peter Robertson, dans le voisinage de Medicine-Hat. La maladie existait et se répandait rapidement dans ce troupeau, composé de 1,800 têtes. Pendant l'été, on l'avait plusieurs fois baigné, mais sans beaucoup de succès. Je recommandai l'usage de l'onguent mercuriel, qui eut un excellent effet. Je visitai ensuite le troupeau de M. Walton et le trouvai en bonne condition. J'allai inspecter le ranche de la Petite-Plume, où parquaient 5,000 moutons dont un grand nombre infectés. Je n'ai pu constater la véritable origine de leur infection. M. Clarke, le régisseur, croyait que

Agriculture.

le mal était venu par le troupeau de M. Robertson, parqué dans le rang voisin. J'ai appris que la compagnie du ranche avait acheté de M. Nicoll 1,100 agneaux que l'on avait cru sains, mais je soupçonne fort que plusieurs étaient atteints et que la contagion a été communiquée par eux.

Comme ce troupeau était très nombreux, que le mal était avancé et que le traitement pratiqué avait été bien insuffisant, la compagnie a subi une grosse perte.

Je me rendis de là au ranche de Lethbridge, situé près de la station d'Irvine. Il comptait 1,200 moutons, achetés de M. Nicoll. On les avait baignés après leur arrivée à Irvine, mais la gale se montra parmi eux pendant l'hiver.

J'allai de ce point à Walsh, où j'inspectai le troupeau de M. Nicol : 1,400 têtes, celui des frères McElpin : 1,200 têtes, et celui de la compagnie de Sarnia : 3,000 têtes. J'ai constaté la présence de la maladie dans le troupeau de M. Nicol et dans celui de la compagnie de Sarnia. Celui de MM. McElpin était en bonne condition sanitaire. Pendant l'hiver, les pâtres de M. Nicol ont combattu le mal avec grand succès en employant un onguent à l'acide carbolique. La compagnie de Sarnia n'a pas aussi bien réussi. En me rendant à Maple-Creek, j'inspectai à Kincarth 2,800 moutons appartenant à la compagnie C. A. C. et C. et les trouvai exempts de maladie.

Peu après mon arrivée à Maple-Creek, je reçus instruction d'aller à Battleford. On avait rapporté que la gale sévissait dans ce district. A Battleford, j'appris du Dr Paré, propriétaire du troupeau infecté, que celui-ci se trouvait sur la terre de Bourassa, au lac aux Brochets, où nous nous rendîmes ensemble. Le troupeau était dans un état pitoyable; tous les moutons étaient atteints et un grand nombre, par un froid intense, n'avaient plus que quelques touffes de toison. Plusieurs étaient morts et d'autres allaient succomber. Le Dr Paré avait acheté en octobre 260 têtes d'un nommé Sinclair, de Saskatoon, et 200 autres de James Scott, de Qu'Appelle. Ces moutons furent menés de Saskatoon à Battleford, et en novembre dirigés vers le lac. Le traitement a été difficile à cause des grands ravages de la maladie et de la rigueur du climat. Les mesures énergiques que j'adoptai ne furent pas sans résultats pénibles; plus de 200 bêtes moururent soit de la maladie soit par suite du traitement.

Après que son troupeau fut arrivé à Battleford, M. Paré vendit à L. R. Noël un bélier, qui fut envoyé à l'établissement de Bresaylor. J'allai examiné ce bélier et constatai que le mal était chez lui en plein développement; quelques brebis en étaient atteintes, mais légèrement. Je recommandai l'onguent mercuriel. Ce traitement eut un résultat favorable, et il ne survint aucune perte. Tous les autres petits troupeaux de l'établissement furent trouvés sains. Celui de O. Ford, de 200 têtes; celui de Mahaffy et Clinkshill, de 250 têtes, et celui de David Latta, de 300 têtes, dans les montagnes à l'Aigle, étaient également en bonne condition sanitaire.

A mon retour de Battleford, je vis M. Sinclair, qui m'apprit qu'il avait acheté des moutons de Darke et Balderston de Regina, en 1892. Il les avait baignés plusieurs fois avant de les vendre, le plus grand nombre à Paré et le reste à E. J. Wooldridge, de Dundurn-Station. Je me rendis à ce dernier endroit, où je trouvai le troupeau de M. Wooldridge, au nombre de 250 têtes, en très mauvais état. La contamination venait évidemment des bêtes acquises de Sinclair. Je lui dis comment traiter ses moutons pendant l'hiver, et il n'a pas subi une grosse perte.

Revenant par Regina, je recherchai quels moutons avaient apporté le mal et j'appris que Darke et Balderston avaient fait un achat de Philbrick, celui qui avait amené de l'Idaho le premier troupeau galeux, dont une partie avait été envoyée à Regina et vendue à différentes personnes dans cette ville. Me guidant sur cette information, je constatai la présence de l'infection chez les propriétaires suivants dans la vallée de la Qu'Appelle: Algernon Mort, 50 têtes; James Lauder, 36 têtes; Ralph Lee, 30 têtes; Mme Lindsay Ewing, 9 têtes. A. Caruthers (au sud de Regina) 175 têtes. La Compagnie de meunerie Western (à Regina) 7 têtes. Dans tous ces cas, la contagion remontait au troupeau de Philbrick. Le traitement local a tenu le mal en échec jusqu'au printemps dans ces petits troupeaux; alors je les fis tous passer par l'immersion, et au mois de juin, ils paraissaient être guéris.

Dans le district de Maple-Creek, les opérations actives ont commencé de bon printemps. J'ai surveillé moi-même les immersions des troupeaux de Mutrie, de

Nic ol, de Grant (du ranche de Sarnia), de la Compagnie Lethbridge, de celle de la Petite Plume, de Peter Bobertson, et autres. J'ai vu à ce que l'on préparât bien les solutions, qu'elles eussent le degré de force voulu et que chaque bête fut maintenue dans le liquide pendant deux à trois minutes. C'est en cela que consiste le succès de l'opération. L'immersion doit se faire de bonne heure, et avant la tonte pour que la laine s'imbibe du liquide, qui ne s'évapore que lentement par un temps frais et dont la peau de la bête est alors parfaitement saturée. En mai, je retournai à Battleford, les troupeaux de MM. Paré et Noël étaient en bien meilleur état. Je les fis passer au bain de nouveau; on les mena dans des parcs sains; je crois que le mal ne reparaitra pas parmi eux. En septembre et en octobre, MM. Gordon et Ironsides achetèrent plusieurs milliers de moutons à Medicine Hat, à Walsh et à Maple-Creek pour le marché anglais. Un certain nombre de ces moutons devant être tirés de troupeaux infectés, j'aidai à faire le choix des bêtes et je leur fis ensuite subir l'immersion; je veillai aussi à leur embarquement sur les wagons. Dernièrement, le troupeau de M. Brown a été baigné par mes soins, et tous les autres troupeaux affectés le seront avant leur mise en hivernement; la plupart vont être placés dans des locaux propres, nouvellement aménagés. On ne peut guère s'attendre que la maladie ne reparaitra dans aucun des troupeaux, mais je crois qu'il sera facile de l'enrayer.

Vers le 1^{er} octobre, je reçus instruction d'aller à la rencontre et de faire inspection d'une bande de 3,500 moutons que M. Berridge amenait du Montana vers Calgary. Je partis pour Calgary et rencontrai le troupeau dans le voisinage de High River, où j'en fis l'inspection. Je le trouvai net et sain.

Le 17 octobre, j'inspectai à Coutts 1,010 moutons amenés du Montana par Wagner, Simms et Davis, ils étaient en bonne condition; le 19, j'inspectai au même lieu 900 moutons pour J. G. Gordon. Ils venaient aussi du Montana et étaient à destination de la Colombie-Britannique. J'inspectai 4 chevaux pour M. E. McAbre. Ce sont là toutes les inspections que j'ai faites à la frontière. Au cours de l'éché plusieurs chars chargés de moutons ont été dirigés de Walsh sur Winnipeg. J'ai, dans chaque cas, inspecté personnellement ces moutons et veillé à leur embarquement. Le 16 octobre, j'inspectai à Dunmore 200 moutons engraisés appartenant à A. Good; ils étaient destinés au marché de Winnipeg. Il n'a pas été permis d'autres ventes ou transports de moutons dans le district affecté, depuis le commencement de mes opérations.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ROBERT EVANS, M.V.

Inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

NOTE—Depuis que le rapport qui précède a été adressé au département de l'agriculture, M. Evans a fait savoir que la maladie a été entièrement extirpée des Territoires du Nord-Ouest.

Agriculture.

N° 11.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DU BÉTAIL À MANITOU.

(M. M. YOUNG, M.V.)

MANITOU, 6 novembre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les inspections que j'ai opérées aux différents endroits placés sous ma surveillance. En comparant le tableau de l'immigration de l'année dernière avec celui de la présente année, on verra que le nombre des immigrants à ces endroits a augmenté de plus de 30 pour cent; le nombre des bestiaux importés s'est accru dans la même proportion, et au delà, et je puis dire sans exagération qu'il eût été doublé, si ce n'eût été de la mise en vigueur du règlement actuel de quarantaine.

Dans les districts des Etats-Unis d'où l'on peut le plus attendre une émigration vers le Canada, les bestiaux ne peuvent se vendre qu'à des prix très bas. Pour bien des familles ce serait chose ruineuse de venir en Canada sans y amener quelques vaches à lait, dont elles dépendent en grande partie pour leur subsistance; et ce serait chose presque aussi ruineuse de les y amener lorsque s'applique le règlement prescrivant la détention quarantenaire de quatre-vingt-dix jours.

Les immigrants qui venaient s'établir dans cette région sont arrivés ayant quelques animaux, surtout des vaches; ils ignoraient le règlement quarantenaire. Ils ont eu la bonne fortune de se procurer des logements temporaires dans "la réserve des deux townships." J'ai pu mettre leur bétail en quarantaine dans l'enceinte de leurs terrains sans leur causer les frais onéreux de nourriture ou de garde. Les animaux que j'ai inspectés à l'expiration des quatre-vingt-dix jours étaient en bon état sanitaire et je les ai relâchés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

M. YOUNG, M.V.
Inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture.
Ottawa.

État détaillé des animaux inspectés par M. Young, M. V., pendant l'année expirée le 31 octobre 1894.

Date.	Propriétaires.	Provenances.	Destinations.	ANIMAUX INSPECTÉS.				Lieu de l'inspection.	Observations.
				Cher-vaux.	Mulets.	Bêtes à cornes.	Moutons.		
1893.									
11 nov.	R. J. Nelson.	Grand-Forks, Dakota.	Glenboro', Man.	2				Manitou.	Ramenés des E.-U. sous un "chattel mortgage."
17 do	G. Deannel.	Cavalier Co. do	Saint-Léon do	2				Carwright.	En quarantaine de 90 jrs.
19 do	R. Branwell.	do do	Sec. 16, 1, 15, Man		5			Manitou.	Ramenés aux E.-U. par la police à cheval.
22 do	Jno. Perry.	do do	Manitou do	1				do	Ramenés des E.-U. sous un "chattel mortgage."
27 do	J. B. Brandes.	Langdon do	Morden do	1				do	Relâchés de quarantaine après 90 jours.
28 do	C. Guerin.	do do	Wakopa do	1				Wakopa.	Mis en quarantaine, mais saisis ensuite par shérif des E.-U.
29 déc.	J. Bissett.	Cavalier Co. do	Snowflake do	1				Manitou.	
1894.									
1er janv.	J. Bissett.	Cavalier Co., Dakota.	Snowflake do	4				Manitou.	
30 do	Almond A. Willard.	Wyoming Ter., E.-U.	Tr 1, R. 7, O, Man	1				do	
20 fév.	Alf. Paradis.	St-Johns, Dakota.	St-Alphonse do	4				Carwright.	
26 do	J. Butters.	Milton do	Lac Dauphin do	2				Manitou.	
6 mars.	Abram Deitson.	Langdon do	Tr 1, R. 6, O. do	3				do	
1 avril.	Philip Scott.	St-Johns do	Wakopa do	1				Killarney.	
6 do	Jas Wall.	Crystal do	Clearwater do	2				Clearwater.	
26 do	Margaret C. Cleveland.	St-Johns do	Wakopa do	2				Killarney.	
10 mai.	Robt Baxter.	do do	Lena do	2				do	
14 do	J. E. Kinnard.	do do	Killarney do	1				do	
14 do	J. E. Kinnard.	do do	Red-Deer, T.N.-O. do	5	2			do	
14 juin.	S. L. Brown.	Nebraska, E.-U.	Killarney, Man.	25				do	
29 do	Clifford Martin.	Et Benton, E.-U.	Crystal-City, Man	4				S. 24, 1, 12.	
6 juill.	Jas Cotler.	Crystal, E.-U.	Crystal-City, Man	4				Killarney.	
10 do	Hy Sullivan.	Bismarck, Dakota.	Neepawa do	5				do	
10 do	Jacob Attrell.	do do	do do	4				do	
10 do	Jno Oleson.	do do	do do	5				do	
10 do	C. H. Ames.	do do	do do	4				do	
10 do	Mary Attrell.	do do	do do	11				do	
12 do	N. G. Nylander.	do do	do do	8				do	
20 do	D. Robertson.	Gettysburg do	Minnedosa do	4				do	
20 do	Jno. Saretson.	Aberdeen do	Crystal-City do	2	4			Crystal-City.	En quarantaine pour 90 jours.
31 do	Jno. Chubb.	do do	Lac Manitoba, Man	2				Killarney.	
21 do	Susie B. Allen.	Aberdeen do	Rounthwaite do	2				do	
21 août.		St-Johns do	Wakopa do	3				do	

M. YOUNG, V.S., Inspecteur.

MANITOU, 5 novembre 1894.

20 sept.	Sim Arenowsky	Dakota-sud	Wapella	8				do	
22 do	Jas McConnell.	Nevada, E.-U.	Glenboro	108				do	
24 do	D. J. Garrison.	Dakota-nord.	Carwright	3				do	
19 oct.	D. Baxter.	St-Jean, Dakota-nord.	Lena	1				do	
24 do	Jas Wall.	Crystal do	Clearwater	5		6		Clearwater.	Mis en quarantaine pour 90 jrs. sur qt. N.O. 28, 2, 12.
24 do	D. D. Robertson	Aberdeen, Dakota-S.	Crystal-City			4		Crystal-City.	Relevés de quarantaine après 90 jours.
29 do	Sid. Evans.	Hanna, Dakota-N.	Ruttanville					Manitou.	
30 do	Colin McNair.	St-Jean, do	Wakopa	4				Killarney.	
30 do	J. J. Ross.	do do	do	1				do	
30 do	D. H. Green.	do do	do	2				do	
30 do	Jas Green.	do do	do	2				do	

N° 12.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE À BESTIAUX DE MAPLE-CREEK.

(J. L. POETT, M. V.)

MAPLE-CREEK, 31 octobre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que les règlements quaranténaires ont été pleinement mis à exécution dans ce district pendant l'été dernier, sous la surveillance de la police à cheval du Nord-Ouest. Un enclos de quarantaine, connu sous le nom de "terrain de la quarantaine," a été établi près de la traversée de dix milles de Battle-Creek. Ce terrain est herbeux et traversé par la rivière dite Middle-Fork, comme le fait voir le dessin ci-annexé.

Deux cent dix-sept bêtes à cornes de ranche, appartenant à la compagnie C.A.C., ont été retenues pendant quatre-vingt-dix jours à Crane Lake dans un espace enclos sur la ferme de la compagnie.

L'ordre pour la mise en quarantaine de ce troupeau à cet endroit, avait été adressé, d'après instructions spéciales, au surintendant G. B. Moffatt, du corps de police montée, officier commandant du district de Maple-Creek. J'ai inspecté les bêtes et les ai trouvées exemptes de toute maladie contagieuse ou infectieuse et n'en présentant aucun indice. L'officier commandant a été informé du fait et le troupeau a été relâché au bout des quatre-vingt-dix-jours.

Un troupeau de trente-neuf vaches laitières a aussi été gardé en observation dans le parc voisin de Ten-Mile-Crossing. Il avait été amené par un colon venant du Montana, nommé Liedman.

En inspectant les bêtes, j'ai eu soin de m'assurer de leur température thermométrique, que j'ai trouvée normale. Elles seront relâchées, si je constate à l'expiration des quatre-vingt-dix jours qu'elles sont en bonne condition sanitaire.

Le district placé sous ma surveillance s'étend, à l'est, jusqu'à la ville de Swift-Current; à l'ouest, jusqu'à la ville de Medicine-Hat; au sud, à la frontière internationale, et au nord, à la fourche de la rivière LaBiche.

Des bandes de chevaux et de bestiaux errent dans ce vaste district. Les règlements en vigueur exigeant une inspection soigneuse des bestiaux par des médecins vétérinaires de profession, attachés pour ce service spécial au corps de police, rendent pratiquement impossible l'apparition de maladies contagieuses ou infectieuses, sans que la connaissance en parvienne aussitôt aux autorités policières.

J'inspecte au port de Maple-Creek les animaux et les bagages des colons qui passent la frontière, et je transmets un rapport de ces inspections au percepteur des douanes de ce district.

Dernièrement, 1,400 têtes de bétail ont été achetées pour la boucherie dans le district de Maple-Creek. Après avoir pratiqué pendant plusieurs années comme médecin vétérinaire dans le Nord-Ouest et dans l'Ontario occidental, je suis absolument convaincu que la pleuro-pneumonie n'existe point et n'a jamais existé dans les Territoires. Les membres de la profession vétérinaire et les ranchers reconnaissent tous que les troupeaux des Territoires du Nord-Ouest sont singulièrement exempts des affections pneumoniques. Les pertes que subissent parfois les ranches, et qui se produisent particulièrement parmi les jeunes veaux, ont pour vraies causes la tympanite gastrique et la dysenterie aiguë, affections dues à la pâture des herbes humides plantureuses qui bordent les nombreux lacs d'eau douce dont sont parsemées les prairies dans ce district et dans plusieurs autres parties du Nord-Ouest.

Je dois vous dire que beaucoup de bestiaux américains vaguant dans le voisinage de la frontière, passeraient sur notre territoire sans les tournées des escouades volantes de la police montée.

Agriculture.

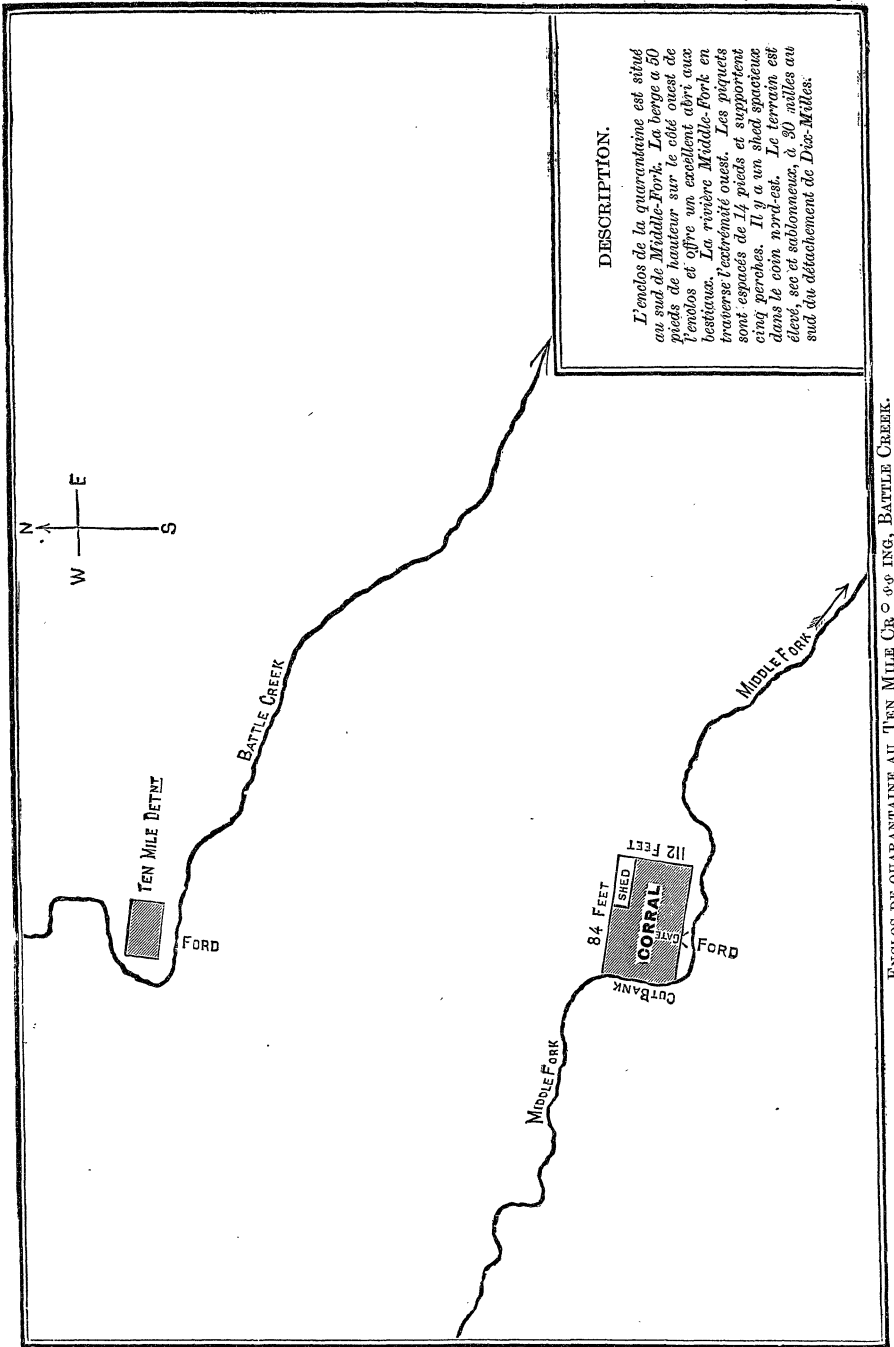
Cent cinquante chevaux, appartenant à M. Dickie, de Wyoming, ont été inspectés ici ces jours derniers et seront cantonnés dans le voisinage du lac Bull Head, au sud de Medicine-Hat.

Avant de terminer ce rapport, je suis bien aise de pouvoir vous informer qu'on a réussi à extirper la maladie de la morve, qui s'était déclarée parmi les chevaux du ranche de M. Ozerart dans l'été de 1893, et qu'il n'y a pas eu de nouveaux cas cette année.

J'ai l'honneur d'être monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. POETT, M.R.C.V.S.,
Vétérinaire de district.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.



DESCRIPTION.

L'enclos de la quarantaine est situé au sud de Middle-Fork. La berge a 50 pieds de hauteur sur le côté ouest de l'enclos et offre un excellent abri aux bestiaux. La rivière Middle-Fork en traverse l'extrémité ouest. Les piquets sont espacés de 14 pieds et supportent cinq perches. Il y a un shed spacieux dans le coin nord-est. Le terrain est élevé, sec et sablonneux, à 30 milles au sud du détachement de Dix-Milles.

ENGLOS DE QUARANTAINA AU TEN MILE CR O O O ING, BATTLE CREEK.

Agriculture.

N° 13.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE À BÉTAIL DE FORT-MACLEOD.

(M. T. WROUGHTON, M.V.)

FORT-MACLEOD, 13 octobre, 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :—

Le samedi 18 août 1894, je reçus de l'officier commandant le district de Macleod une communication m'informant que des chevaux appartenant à M. Jas Macdonald, expédiés des Etats-Unis, étaient en route pour la Colombie. J'inspectai ces chevaux, au nombre de 172, le dix-neuf août.

Le lundi 3 septembre 1894, je reçus instruction d'inspecter 41 têtes de bestiaux venant du Territoire de Washington à destination de Fort-Steele, C.-B., appartenant à MM C. Hughston, Walter Archibald, James Cummins et Walter Furmas.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

T. H. WROUGHTON, M.V.F.,
Inspecteur vétérinaire.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 14.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE À BÉTAIL DE LA MONTAGNE
À BOIS.

(M. F.-D. McDONALD.)

MONTAGNE À BOIS, 31 octobre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que j'ai inspecté l'année dernière 47 chevaux amenés ici du Montana par M. Acer St-Goddart; aussi un cheval amené du Montana par M. John McGillis. J'ai laissé entrer ces chevaux, qui étaient en bon état sanitaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. D. McDONALD,
Inspecteur vétérinaire.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

Agriculture.

N° 15.

RAPPORT SUR L'INSPECTION DES PORTS DE TRANSIT POUR LE BÉTAIL.

(M. T.-A. ALLEN.)

LONDON, 1er novembre 1894.

MONSIEUR,—J'ai beaucoup de plaisir à vous adresser mon troisième rapport annuel, à cause surtout de la manière satisfaisante dont les règlements ont été observés pendant l'année.

Sarnia.

Comme le fait voir le tableau détaillé, un très grand nombre d'animaux sont dirigés sur ce port par le tunnel St-Clair. Sur la ligne-mère 858,310 animaux ont été expédiés sur St-Alban pour entrer aux Etats-Unis par St-Armand, Québec; 334, 344 sont passés par la voie de St-Thomas et du Fort-Erié. Ils ont été inspectés par M. Westell dans les parcs du tunnel de Sarnia.

Windsor.

Les animaux sont amenés à ce port par les chemins de fer G. T. R., et M. C. R. Les arrivages du dernier ont été de 253,376 têtes; ceux du premier de 638,642 têtes; le transport se fait *viâ* Chatham, Glencoe, St-Thomas et Fort-Erié.

Toutes les bêtes sont inspectées sur le bateau à l'arrivée à Windsor, et on ne permet pas qu'elles soient débarquées avant d'avoir été inspectées. On ne laisse entrer ni ici ni à Sarnia les bêtes mortes ou atteintes de maladie.

Fort-Erié.

Les parcs du G. T. R. et du M. C. R. sont maintenant assez bien clos. Les animaux ne peuvent y pénétrer que sur deux points qui sont gardés avec soin. Fort-Erié est la plus importante station sur la route; on gare et on forme ici les trains chargés et les trains vides, ce qui prend un certain temps.

Nettoyage et désinfection des wagons vides.

Les wagons ont été, à très peu d'exceptions, bien nettoyés et désinfectés. Ceux qui sont revenus non nettoyés ont été arrêtés à Fort-Erié et renvoyés à Black-Rock pour y subir les opérations nécessaires; ils ont été retournés aux Etats-Unis avec toute la diligence possible.

Parcs à bestiaux de Lyn.

Ces parcs sont bien clos, parfaitement isolés et tenus en excellent ordre.

Il a passé ici 3,052 chevaux; 261 seulement ont été mis à terre pour manger, boire et se reposer. Le trajet de Chicago à Montréal est certainement trop long pour qu'on le fasse sans descendre les chevaux du train et sans les abreuver. On a débarqué ici un plus grand nombre d'animaux l'année dernière que l'année précédente. Près de 12,000 bêtes à cornes et beaucoup de moutons étaient à destination de ce point-ci, qui est devenu un marché actif.

Observations générales.

Les employés des chemins de fer paraissent bien disposés à exécuter les règlements; quelques-uns, cependant, s'en sont écartés dans certains détails, soit par ignorance ou par inadvertance, soit à cause de la hâte du service. Les irrégularités signalées ont été promptement rectifiées.

Je puis dire qu'en somme, le transit des bestiaux américains par notre territoire s'exécute d'une manière tout à fait satisfaisante et ne donne aucune prise à la critique.

Nous retirons un avantage important de ce grand mouvement de trafic. Pendant l'année qui a pris fin au 31 octobre 1893, plus de deux millions de têtes de bétail ont transité de l'ouest à l'est. Le nombre a été à peu près le même l'an dernier. Il a fallu pour le transport 36,719 wagons, ou, en comptant vingt wagons par train, 1,835 trains pendant l'année. Chaque train a un conducteur, qui a soin des bestiaux, deux serre-freins, un mécanicien et un chauffeur. Ces employés ont un bon salaire. Le trafic est presque doublé par le retour des wagons vides.

Aux pares de Lyn, quatre à cinq mille piastres ont été payés aux cultivateurs pour du fourrage pendant les mois de février, mars et avril, l'an dernier.

On n'a constaté dans aucun cas qu'une maladie quelconque ait été communiquée à des bestiaux canadiens.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOS A. ALLEN, *M. V.*,
Inspecteur du bétail en transit.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture.
Ottawa.

ÉTAT indiquant le nombre d'animaux transités par le Canada en 1894.

NOMBRE D'ANIMAUX ENTRÉS À WINDSOR.

—	Wagons.	Bêtes à cornes.	Cochons.	Moutons.	Veaux.	Chevaux.	Totaux.
Par M. C. R.	10,837	114,647	242,977	319,364	5,090	1,564	683,642
Par G. T. R.	2,564	12,365	62,245	173,675	4,622	469	253,376
Totaux.....	13,401	127,012	305,222	493,039	9,712	2,033	937,018

NOMBRE D'ANIMAUX ENTRÉS À SARNIA.

Via Fort-Erié.....	10,177	156,619	74,941	102,359	*	425	334,344
Pour St-Armand, Qué.....	10,057	11,475	843,625	583	*	2,627	858,310
Totaux.....	20,234	168,094	918,566	102,942	3,052	1,192,654
Grand total.....	33,635	295,106	1,223,788	595,981	9,712	5,085	2,129,672

* Compris dans le chiffre des bêtes à cornes.

Agriculture.

N° 16.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DE BÉTAIL À WINDSOR, ONTARIO.

(M. JAMES BOWLER, M.V.)

WINDSOR, 1^{er} novembre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon quatrième rapport sur les opérations d'inspection; il couvre la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 1894. J'ai inspecté le bétail vivant des États-Unis en entrepôt, et aussi le bétail importé pour des localités du Canada, qui a été traversé au port de Windsor, et expédié par le Canada Southern, *via* le Michigan-Central, le Grand-Tronc, le Pacifique canadien, le Wabash et Détroit, le Grand-Haven et Milwaukee. Je constate avec plaisir que les animaux sont arrivés ici en bonnes conditions de propreté et d'hygiène. Je suis heureux de pouvoir dire qu'on ne m'a pas signalé un seul cas de choléra des porcs cette année. L'inspection des animaux traversés à ce port se fait avec toutes les précautions voulues.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES BOWLER, M.V.,
Inspecteur du bétail.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ÉTAT mensuel des bestiaux examinés en 1894 par les D^{rs} F. W. Mathews, R. F. Golden et James Bowler, de Port-Windsor.

BÉTAIL EN TRANSIT ET EN ENTREPOT.

Mois.	Wagons	Bêtes à cornes.	Cochons.	Moutons.	Veaux.	Chevaux.	Mulets.	Chevrenils.	Cerfs.
1893.									
Novembre	1,221	10,815	38,900	28,324	490	65
Décembre	1,063	10,129	29,664	27,207	297	73
1894.									
Janvier	947	6,932	23,059	47,529	299	41
Février	1,026	7,648	16,436	59,929	369	215
Mars	1,210	7,114	33,292	77,726	681	537
Avril	1,126	8,764	21,244	61,588	1,055	324
Mai	844	7,789	13,103	36,988	939	271
Juin	738	9,903	12,121	8,169	1,180	290
Juillet	1,348	14,935	49,601	12,763	1,484	181
Août	980	10,901	23,498	25,476	817	111
Septembre	1,688	18,893	30,151	49,464	735	178
Octobre	1,424	13,190	34,891	57,876	673	148
Total	13,615	127,013	325,960	493,039	8,919	2,434	49	3	9

ÉTAT mensuel des bestiaux examinés en 1894 par les D^{rs} F. W. Mathews, R. F. Golden et James Bowler, de Port-Windsor—*Fin*.

BÉTAIL POUR LE CANADA.

Mois.	Wagons	Bêtes à cornes.	Cochons.	Moutons.	Veaux.	Chevaux.	Mulets.	Chevreuils.	Cerfs.
1893.									
Novembre.....	5					12			
Décembre.....	6					26			
1894.									
Janvier.....	4			6		57			
Février.....	1					1			
Mars.....	3					7			
Avril.....	2					3			
Mai.....	19			1,410		159			
Juin.....	12			859		108			
Juillet.....	8					114			
Août.....	24			3,455		20			
Septembre.....	29			2,169		150			
Octobre.....	8			336		45			
Total.....	121			8,235		702			

JAMES BOWLER, M.V.,
Inspecteur du bétail.

Agriculture.

N° 17.

RAPPORT DU SOUS-INSPECTEUR DE BÉTAIL À WINDSOR.

(M. R.-F. GOLDEN, M.V.)

WINDSOR, 31 octobre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon quatrième rapport annuel, comme sous-inspecteur de bétail à ce port d'entrée, sur les opérations de l'année qui a pris fin le 31 octobre 1894.

J'espère que vous serez satisfait des états ci-joints qui contiennent les renseignements que j'ai à vous transmettre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ROBT F. GOLDEN, M.V.
Sous-inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

ÉTAT indiquant par mois le nombre des bestiaux transités par voie du port de Windsor sur les différents chemins de fer, pendant l'année expirée le 31 octobre 1894.

Mois.	Wagons.	Bestiaux.	Cochons.	Moutons.	Chevaux.
	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.
1893.					
Novembre	422	4,039	14,516	11,833	30
Décembre	250	1,389	11,910	10,449	33
1894.					
Janvier	316	3,235	4,620	10,900	4
Février	380	3,577	5,601	17,697	42
Mars	362	2,421	7,082	27,696	141
Avril	257	2,128	6,349	14,982	113
Mai	179	1,894	3,658	9,323	59
Juin	155	2,561	2,696	3,163	101
Juillet	282	4,134	3,685	4,520	40
Août	349	4,576	7,535	9,252	23
Septembre	485	6,114	9,393	12,532	16
Octobre	421	4,630	8,697	16,743	23
Total	3,878	40,638	85,742	149,090	625

ETAT indiquant par mois les importations de bestiaux pendant l'année expirée le 31 octobre 1894.

Mois.	Chevaux.	Moutons.
	Nombre.	Nombre.
1893.		
Novembre	6
Décembre	6
1894.		
Janvier	5
Février	1
Mars	3
Avril	1
Mai	40	1,410
Juin	1	500
Juillet	3
Août	20	2,805
Septembre	32	2,340
Octobre	8	306
Total	126	7,361

ROBT F. GOLDEN, M.-V.,
Sous-inspecteur.

WINDSOR, ONT., 31 octobre 1894.

Agriculture.

N° 18.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE À BESTIAUX DE DELORAINE.

(M. JOSEPH DANN, M.V.)

DELORAINE, 31 octobre 1894.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, en forme de tableau, sur les inspections que j'ai opérées pendant l'année qui a pris fin le 31 octobre 1894.

Vous verrez qu'il n'est entré ici ni bêtes à cornes ni cochons pendant l'année et que je n'ai eu à inspecter que des chevaux et des moutons.

Je constate avec plaisir que tous les animaux inspectés étaient exempts de maladie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOSEPH DANN,
Inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ETAT détaillé.

Date de l'inspection.	Importateurs.	Provenances.	Chevaux.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.
1894.			Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
9 mai...	H. Laird.....	Minnesota.....	2
28 juin...	George Hay.....	Bismark, Dakota.....	2
8 sept...	Samuel Leach.....	Botteneau do.....	1
14 do...	E. Gagnon.....	Lordsburg do.....	2
3 oct...	A. J. McDonald.....	Botteneau do.....	800
9 do...	H. Swanson.....	do do.....	4
	Total.....	11	800

JOSEPH DANN, M.V.,
Inspecteur.

N° 19.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE À BESTIAUX DE EAST-KOOTENAY, C.-B.

(M. CHARLES CLARKE.)

FORT STEELE.

EAST-KOOTENAY, C.-B., 6 novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser, conformément à votre demande, l'exposé de mes opérations, comme inspecteur-vétérinaire à ce poste, pour l'année écoulée.

J'ai inspecté 141 chevaux, appartenant presque tous à des propriétaires de mines venant des États-Unis. Tous ces chevaux étaient en bonne condition sanitaire, sans aucun indice de maladie contagieuse.

Le 15 février, j'ai inspecté trois bêtes à cornes : une vache et deux génisses ; elles étaient saines ; elles avaient été amenées en contrebande des États-Unis dans ce district.

Il n'est point passé par ce poste de colons ayant des bestiaux, pendant la saison.

J'ai la satisfaction de pouvoir dire qu'il n'y a aucune maladie épizootique contagieuse ou infectieuse dans cette vallée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CHARLES CLARKE,
Sous-percepteur des douanes.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N^o 20.

RAPPORT SUR LES PARCS À BÉTAIL DE LYN.

(M. WILLIAM STAFFORD, M.V.)

LYN, 31 octobre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les bestiaux américains qu'on a débarqués aux parcs de Lyn pour les faire manger, boire et se reposer.

Le règlement officiel concernant le transport des provenances américaines a été strictement observé.

Les parcs sont en bon état. Les bestiaux canadiens en sont tenus éloignés. Toutes les bêtes mortes ont été, à l'arrivée, enfouies dans les cours isolées, sous ma direction.

Il est venu 835 wagons, contenant 13,855 bêtes à cornes; 13 wagons contenant 261 chevaux, et 7 wagons contenant 1,200 moutons. Tous ces animaux, qu'on a débarqués, ont été alimentés et abreuvés dans nos parcs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WILLIAM STAFFORD,
Gardien des parcs à bétail de Lyn.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 21.

RAPPORT SUR LE TRANSIT DU BÉTAIL DES ÉTATS-UNIS.

(M. L. SLATER, M.V.)

SAINT-THOMAS, 31 octobre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon quatorzième rapport annuel sur le mouvement de transport du bétail venant des États-Unis en transit et en entrepôt, de Windsor à Buffalo-Est sur le Michigan-Central (section canadienne), et sur la *loop line* du Grand Tronc (section sud) de Windsor à Buffalo-Est, ainsi que de Sarnia à Glencoe par l'embranchement de King's-Court, et vers l'est par la *loop line* à Buffalo-Est. Tous les trains arrêtent à Saint-Thomas pour changer les locomotives, examiner le matériel roulant et prendre de nouvelles équipes d'hommes de service.

Michigan Central (section canadienne).

BESTIAUX.—Cette compagnie a transité sur cette route, pendant les douze mois derniers, un grand nombre de bestiaux américains destinés à l'exportation. Le transport s'est opéré sans accident au moyen de wagons bien aménagés, munis de freins à air comprimé et de tendeurs à vis, qui reçoivent chacun seize bêtes. Ces wagons appartiennent aux compagnies M.-C.R. et N.-Y.C. et H.R. R.R., qui en dirigent le service.

COCHONS.—Les cochons expédiés des États-Unis sont transités sur cette route dans des wagons qui en renferment chacun de quatre-vingt-dix à cent. Ces wagons sont pourvus de frein à air comprimé et de tendeurs à vis.

MOUTONS.—Les moutons s'expédient des États-Unis par cette route dans des wagons à deux étages, qui en reçoivent ordinairement cent vingt chacun. Ces wagons sont garnis comme ceux à bestiaux.

CHEVAUX.—Les chevaux sont transités sur cette route dans des chars-palais à chevaux divisés en vingt-deux stalles, dont chacune sert pour un cheval.

ESPÈCES DE BÉTAIL CONFONDUES.—Il y a dans le tableau ci-annexé une colonne sous cette en-tête. Elle donne le chiffre des bêtes à cornes, porcs, moutons et veaux transportés ensemble dans le même wagon, et destinés aux marchés de l'Est pour la boucherie.

VOILAILLES.—Pendant les deux dernières années, les wagons employés pour le transport des volailles vivantes ont été notablement perfectionnés. Ils sont maintenant pourvus de cages en fil de fer, qui contiennent chacune deux douzaines de volailles; ils ont une capacité de huit tonnes, sont garnis comme les chars à bestiaux et entrent dans les mêmes trains. D'autres animaux mentionnés dans le tableau ci-annexé ont aussi passé en transit, sans aucun accident, dans des wagons convenablement appropriés.

Trains à bestiaux faisant arrêt à Saint-Thomas.

Tous les trains transportant sur cette route des bestiaux américains de Windsor à East-Buffer subissent un examen à Saint-Thomas dans le parc de la gare où l'on change de locomotives et d'équipes de service pour continuer le trajet. L'examen prend une trentaine de minutes.

Isolement.

Les trains de bestiaux américains, pendant leur arrêt dans le parc de la gare de Saint-Thomas pour l'examen des chars et le changement des locomotives, sont tenus isolés de tous autres trains. Les déjections qui s'échappent des chars au passage

Agriculture.

sont enlevées avec soin et je les fais brûler. Les compagnies de chemins de fer ont eu, pendant les douze mois expirés le 31 octobre, un trafic actif de transit d'animaux américains, le mouvement ayant été de 1,602 trains, qui ont circulé sans aucun accident. Les règlements du département ont été bien observés sous ma surveillance.

Ligne courte du Grand-Tronc, section sud.—Bestiaux.

La compagnie du chemin de fer Grand Tronc transporte les bestiaux américains en transit, de Sarnia et de Windsor, par des routes qui passent à Saint-Thomas; elle emploie pour ce service des wagons dits wagons-étables, qui ont des auges à eau et des rateliers à foin servant à abreuver et alimenter les bestiaux pendant le trajet, et qui sont munis de freins à air comprimé et de tendeurs à vis. Ces wagons reçoivent chacun seize bêtes engraisées; et on en réunit vingt-quatre pour former un train.

On se sert pour le transport des porcs venant des États-Unis de wagons anciens, mais qui ont reçu des installations d'invention récente; ils arrivent de Windsor et de Sarnia à Saint-Thomas chargés de quatre-vingt-quinze porcs chacun, et circulent en transit avec les wagons à bestiaux.

Les moutons s'expédient généralement par cette route dans des wagons à deux étages. Le nombre en a été moins considérable que les années dernières; leur transport est fait sans accident.

Des bêtes à cornes, moutons et cochons, ou des moutons et veaux sont souvent mis ensemble dans le même wagon. Le tableau fait voir que beaucoup de wagons ayant de ces chargements ont circulé avec les autres wagons à bestiaux. Ces espèces confondues sont destinées à l'approvisionnement des marchés de l'Est.

Volailles vivantes.

Cette route paraît être appréciée pour le transport des volailles vivantes. Elle offre un trajet plus direct par le tunnel et l'embranchement de King's Court et Glencoe, et par Saint-Thomas à l'est; le service se fait avec rapidité; les wagons sont pourvus de cages en fils métalliques, qui reçoivent chacune deux douzaines de volailles, la capacité des wagons étant de 18,000 livres.

Inspection des trains.

Les trains qui transportent du bétail venant des États-Unis font arrêt dans le parc de la gare à Saint-Thomas pour qu'on y change de locomotives et qu'on y examine le matériel roulant; de nouvelles équipes de service se prennent à Windsor pour Buffalo-Est. Les trains de Sarnia qui arrivent à Saint-Thomas par l'embranchement King's Court et Glencoe, ne changent point ici de locomotives ni d'équipes, mais leur matériel roulant est examiné: cela prend quarante-cinq minutes.

Isolément.

Les trains de bestiaux, pendant leur arrêt dans le parc de la gare de Saint-Thomas pour l'examen du matériel roulant et le changement des locomotives, sont tenus soigneusement isolés de tous autres trains. Les fientes qui s'échappent des chars au passage sont enlevées et détruites afin de prévenir tout danger de contagion possible par ces matières.

Trains.

Le nombre de trains de bestiaux américains arrivés de Sarnia à Saint-Thomas par l'embranchement de King's Court et Glencoe, a été de 1,064; le nombre de trains arrivés de Windsor a été 661; ce qui fait un total de 1,725 trains arrêtés ici.

Je reçois avis par le télégraphe du départ des trains de Windsor sur le Michigan Central, section canadienne, et aussi des départs de Windsor et de Sarnia sur la *loop line* du Grand Tronc, section sud; je suis en mesure d'examiner les trains à leur pas

sage ici pour Buffalo-Est; et je vois à l'observation ponctuelle des règlements établis par le département de l'agriculture et que les compagnies de chemins de fer sont tenues d'observer.

Michigan Central, section canadienne.

Le bétail local réuni ici vient jusque d'Essex à l'ouest sur la ligne principale, et de Cartwright, sur l'embranchement Saint-Clair, pour être expédié à Toronto et à Montréal. Il est amené ici par des trains locaux, puis transféré de la division canadienne du Michigan Central au Pacifique canadien, en route pour Toronto et Montréal. Le bétail local est toujours tenu complètement isolé des trains de bestiaux qui passent en transit.

Ligne courte du Grand Tronc, section sud.

Le bétail local fourni par le district qui avoisine Saint-Thomas a été transporté de ce port à Toronto et à Montréal par la voie de Glencoe, et à l'est sur la ligne principale du Grand Tronc; des chars locaux sont affectés à ce transport; ils sont tenus isolés des trains de bestiaux américains se dirigeant à l'est par cette route.

Expéditions de bétail local à Buffalo.

Des agneaux à destination de Buffalo, provenant d'endroits à l'ouest de Saint-Thomas dans les comtés d'Essex, de Kent et d'Elgin, de la contrée traversée par la ligne principale, de Cartwright et autres lieux, sur l'embranchement Saint-Clair jusqu'à Saint-Thomas, ainsi que de stations sur le Pacifique canadien, sont expédiés par cette route dans des wagons locaux exclusivement affectés à cet usage. La *loop line* du Grand Tronc a aussi amené dans les parcs de Saint-Thomas des chargements d'agneaux provenant de points à l'ouest de Saint-Thomas et destinés au marché de Buffalo. En septembre, octobre, novembre et pendant les deux mois suivants, il se fait un mouvement considérable de trafic d'agneaux dans ce district, comme l'indique le tableau annexé, du bétail dirigé sur Buffalo.

Expédition à l'Ouest.

Le tableau des expéditions vers l'ouest, comprend des bestiaux acheminés de New-York et des Etats de l'Est par cette route sur les Etats de l'Ouest, quelques wagons de chevaux de provenance canadienne et quelques wagons de moutons envoyés à l'ouest pour la reproduction.

Le service de transit des bestiaux américains, le changement des locomotives et l'examen des wagons dans les parcs du Michigan-Central et du Grand-Tronc, à Saint-Thomas, s'exécutent très systématiquement, en vue de la sûreté des animaux. Les déjections qui s'échappent des wagons pendant l'arrêt des trains dans les parcs des gares, sont enlevées avec attention et brûlées par des serviteurs des compagnies. Les wagons qui reviennent vides à l'ouest ont été soigneusement nettoyés et désinfectés avant leur retour. Ils sont toujours tenus isolés des autres trains pour éviter tout danger possible de contagion.

Le temps a été très beau pendant la plus grande partie de l'année. Nous avons eu, le 12 février, une tourmente de neige qui a bloqué les chemins de fer et arrêté le transport des bestiaux pendant deux jours. Pas un seul accident n'est arrivé aux nombreux trains que nous avons eu en circulation au cours de l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. SLATER,
Inspecteur du bétail sur pied, Saint-Thomas.

Agriculture.

A DESTINATION DE L'EST.

TABLEAU indiquant le nombre de wagons d'animaux de chaque espèce.

Date.	Compagnie.	Bêtes à cornes.	Cochons.	Moutons.	Chevaux.	Bétail vivant, espèces confondues.	Volailles vivantes.	Mulets.	Veaux.	Cerfs.	Bétail vivant et utensiles de ménage.	M.-C., div. canad.	G.-T., L.-L., div. sud.	Totaux.
1893.														
30 nov.	M.-C., div. canad..	517	218	65	14	128	8	1				954		
30 do	G.-T., L.L., div. sud	654	88	158	3	271	15						1,189	2,143
31 déc.	M.-C., div. canad..	525	214	71	11	92	3					916		
31 do	G.-T., L.L., div. sud	588	80	135	2	199	8						1,012	1,928
1894.														
31 janv.	M.-C., div. canad..	359	137	184	8	124		1				813		
31 do	G.-T., L.L., div. sud	720	54	124	2	217	4						1,115	1,928
28 fév.	M.-C., div. canad..	401	94	225	13	86	3		1			823		
28 do	G.-T., L.L., div. sud	680	43	180	11	120	2				1		1,037	1,860
31 mars.	M.-C., div. canad..	350	109	309	36	132	1				1		938	
31 do	G.-T., L.L., div. sud	779	68	212	14	117	1						1,191	2,129
30 avril.	M.-C., div. canad..	449	93	193	22	149			3		1		910	
30 do	G.-T., L.L., div. sud	868	70	169	11	139	2						1,259	2,169
31 mai.	M.-C., div. canad..	409	67	88	21	77							662	
31 do	G.-T., L.L., div. sud	832	48	99	3	91	2						1,075	1,737
30 juin.	M.-C., div. canad..	537	76	14	16	59							702	
30 do	G.-T., L.L., div. sud	820	36	30	8	100							994	1,696
31 juil.	M.-C., div. canad..	828	342	29	19	71	7	2	8			1,306		
31 do	G.-T., L.L., div. sud	356	24	51	4	117							552	1,858
31 août.	M.-C., div. canad..	477	155	59	11	117	3					822		
31 do	G.-T., L.L., div. sud	928	40	80	2	143	1						1,194	2,016
30 sept.	M.-C., div. canad..	877	155	130	15	208	6		1			1,392		
30 do	G.-T., L.L., div. sud	776	124	184	5	235	14						1,337	2,729
31 oct.	M.-C., div. canad..	649	198	198	8	203	6				3	1,265		
31 do	G.-T., L.L., div. sud	713	149	222	4	272	17						1,377	2,642
		15,092	2,682	3,209	262	3,461	103	4	13	3	6	11,503	13,332	24,835

L. STATER,
Inspecteur.

TABLEAU des expéditions diverses de bétail local de Saint-Thomas à Montréal et à Toronto par le chemin de fer Grand Tronc; aussi de localités à l'est et à l'ouest de Saint-Thomas sur la *loop-line* du Grand Tronc, division sud, et de localités à l'ouest de Saint-Thomas, sur le Michigan-Central, division canadienne, à Montréal et à Toronto, par la voie du chemin de fer canadien du Pacifique,—avec indication du nombre des wagons.

Date.	Compagnie.	Montréal.				Toronto.					M.-C., div. canad. G.-T., L.-L., div. sud.	Total.
		Bêtes à cornes.	Cochons	Moutons.	Chevaux.	Bêtes à cornes.	Cochons	Moutons.	Chev.	Bétail v. esp. conf.		
1893.												
30 nov.	M.-C. div. canadienne.	1				10					11	11
1894.												
31 janv.	M.-C., div. canad.					1				1	2	2
31 mai.	M.-C., div. canad.	3	1	*10						14	14	14
		4		*10	1	1	1		1	18		
30 juin.	M.-C., div. canad.	1									1	19
30 do	G.-T., L.L., div. sud.	12		2		9	4	1		28		
31 juil.	M.-C., div. canad.	16				2					18	46
31 do	G.-T., L.L., div. sud.	29	2	*31		19		1	1	89		
31 août.	M.-C., div. canad.			6								
31 do	G.-T., L.L., div. sud.	7	1	2		9		2				110
30 sept.	M.-C., div. canad.	11	1		1	1				14		
30 do	G.-T., L.L., div. sud.	1		1		3					5	19
31 oct.	M.-C., Div. canad.	3	3		1	11	4		3	25		
31 do	G.-T., L.L. div. sud.	2		2		1		1			6	31
		90	8	64	3	67	9	5	6	201	51	252

* Etats-Unis.

BÉTAIL LOCAL EXPÉDIÉ À BUFFALO.

EXPÉDITIONS diverses de bétail vivant à Buffalo, de localités sur la *loop-line* du Grand Tronc, division sud, et sur le Michigan-Central, section canadienne, et de localités sur le Pacifique-Canadien *viâ* Saint-Thomas et du Michigan-Central, avec indication des espèces de bétail et du nombre des wagons.

Date.	Compagnie.	Local Agneaux.	Local Chevaux.	M.-C., div. canad.	G.-T., L.L., div. sud.	Total.
1893.						
30 nov.	M.-C., div. canadienne.	15	1	16		
30 do	G.-T., L.L., div. sud.	15			15	31
31 dec.	M.-C., div. canadienne.	39		39		
31 do	G.-T., div. canadienne.	52			52	91
1894.						
31 janv.	M.-C., division canadienne.	13		13		
31 do	G.-T., L.L., division sud.	6			6	19
28 février.	M.-C., division canadienne.	2		2		
28 do	G.-T., L.L., division sud.	1			1	3
31 août.	M.-C., division canadienne.	2		2		2
30 sept.	M.-C., division canadienne.	13		13		
30 do	G.-T., L.L., division sud.	2			2	15
31 oct.	M.-C., division canadienne.	18		18		
31 do	G.-T., L.L., division sud.	13			13	31
		191	1	103	89	192

Agriculture.

À DESTINATION DE L'OUEST.

EXPÉDITIONS vers les Etats de l'Ouest de bétail vivant en transit des Etats de l'Est et de localités canadiennes, par le Michigan-Central, section canadienne, et par la *loop-line* du Grand Tronc, division sud ; avec indication du nombre des wagnos.

Date.	Compagnie.	Chevaux transités.	Chevaux de localités canadiennes.	Mulets.	Moutons transités.	Moutons de localités canadiennes.	Bétail vivant et effets de ménage.	Chevaux de course.	M.-C., div. canad'ne.	G.-T., L.L., div. sud.	Totaux.
1893.											
30 nov..	M.-C., div. canad...	15							15		15
31 déc..	M.-C., div. canad...	6	1		1	1			9		9
1894.											
31 janv.	M.-C., div. canad...	4	2						6		6
26 fév..	M.-C., div. canad...	4							4		
23 do	G.-T., L.L., div.sud	1								1	5
31 mars.	M.-C., div. canad...	6							6		6
30 avril.	do	9							9		9
31 mai..	do	7						9	16		16
30 juin..	do	5							5		5
31 juil..	do	5							5		5
31 août..	do	3	2			1			6		
31 do	do					1				1	7
30 sept.	G.-T., L.L., div. sud	10							10		10
31 oct..	M.-C., div. canad..	5	1	2			2		10		10
		80	6	2	1	3	2	9	101	2	103

L. SLATER,
Inspecteur du bétail vivant.

N° 22.

RAPPORT SUR LES EXPORTATIONS DE BESTIAUX DE L'ILE DU
PRINCE EDOUARD.

(M. J.-L. McMILLAN, M.V.)

CHARLOTTETOWN 31 octobre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur ce que j'ai accompli ici depuis ma nomination.

Il n'y a pas eu dans cette province d'importations ni d'exportations d'animaux pendant les mois de février, mars et avril.

Dans le mois de mai, j'ai inspecté 376 bêtes à cornes, 61 chevaux et 190 moutons, qui ont été exportés de Charlottetown. J'ai aussi soumis à l'épreuve de la tuberculine 11 bêtes à cornes appartenant à M. Coffin, chez lesquelles on remarquait une élévation de température. J'ai inspecté en juin 76 bêtes à cornes, 20 chevaux et 24 moutons; en juillet, 67 bêtes à cornes, 35 chevaux et 194 moutons; en août, 55 bêtes à cornes et 34 moutons; en septembre, 20 bêtes à cornes, 5 chevaux et 138 moutons. Tous ces animaux ont été exportés de Charlottetown.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES L. McMILLAN,
Médecin vétérinaire.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR L'ÉPIZOOTIE DE PICTOU.

(M. J.-G. ADAMI, M.A., M.D.)

Ancien "fellow" du Jesus College, Cambridge, professeur de pathologie à l'Université McGill, Montréal.

MONTRÉAL, 1er novembre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que, conformément à vos instructions, qui m'ont été communiquées par l'intermédiaire du professeur Duncan McEachran, je suis parti le 24 juillet 1894 pour la Nouvelle-Ecosse, où j'ai passé cinq semaines à faire des études sur la maladie appelée l'épizootie de Pictou. J'ai depuis continué mes études au laboratoire pathologique de l'université McGill, et bien qu'elles soient loin d'être complètes, je crois utile de vous faire connaître le résultat acquis jusqu'à présent.

Si je suis en mesure de vous présenter ce rapport préliminaire, je le dois à la coopération bienveillante du Dr George Townsend, inspecteur vétérinaire de New-Glasgow, et au travail incessant de mon aide de laborataire, M. E.-W. Hammond. Je dois reconnaître également les services empressés que m'a rendus M. Cunningham, d'Antigonish, l'évaluateur du district.

J'ai constaté, à mon arrivée dans le district infecté, que la maladie sévissait surtout dans le voisinage de New-Glasgow et d'Antigonish. Je me suis arrêté dans la première de ces villes, et j'y ai établi un laboratoire provisoire. Quand un cas se déclarait, le docteur Townsend m'en informait aussitôt, et j'allais faire l'examen de la bête atteinte. J'ai poursuivi ces examens jusqu'à ce que, par le nombre des cas observés et par la constatation de l'identité de leurs résultats, j'eusse acquis la conviction que de plus longues recherches et de nouvelles autopsies n'étaient point nécessaires. J'ai scrupuleusement recherché et étudié les faits qui se rattachaient à quatorze cas évidents et j'ai pratiqué l'autopsie dans sept de ces cas.

Les symptômes de la maladie et les apparences *post mortem* font voir que le mal est insidieux à son début et relativement lent à se développer. Cela ressort :

1° De l'absence de fièvre, excepté, comme l'a observé le Dr Wyatt Johnson, dans des cas très rares.

2° Des conditions du foie dans les cas très typiques.

3° De la condition des ulcères de l'estomac proprement dit, dans ces mêmes cas. Une maladie aiguë, si elle est de nature zymotique ou infectieuse, est accompagnée d'une grande fièvre, sauf les cas où la mort arrive avec, pour ainsi dire, la rapidité de l'éclair. Il n'y a certainement rien de tel dans l'épizootie de Pictou. Ici, d'après les observations du Dr Townsend, la température tend à baisser au-dessous du degré normal plusieurs jours avant la mort. Quant à la condition du foie et du quatrième estomac, le premier ne montre parfois qu'une simple dégénérescence graisseuse, tandis que le second est couvert d'ulcères récents, ces deux apparences indiquant que la mort est venue à une période relativement peu avancée de la maladie; mais, dans la majorité des cas, le foie présente une formation nouvelle très développée de tissu fibreux et une cicatrisation marquée de nombreux petits ulcères gastriques. Il a fallu très probablement des mois plutôt que des semaines pour que ces conditions pathologiques aient pu se produire au degré où on les observe. L'épizootie de Pictou semblerait donc être en général de nature chronique.

Cause de la maladie.

Malgré les expériences concluantes du Dr William McEachran, on persiste à croire dans la région affectée que la cause directe de la maladie est une herbe

grossière composite, la jacobée, (*senecio jacobæa*) appelée "le diable puant" (*stinking willie*). S'il était nécessaire de démontrer à nouveau que cette opinion est erronée, je ferais observer que :

1° Dans les comtés de Pictou et d'Antigonish, des fermes depuis longtemps envahies par la jacobée sont et ont toujours été exemptes de la maladie ;

2° Vers le sud, la sphère de croissance de la plante s'étend à plusieurs milles au delà de la sphère d'activité de la maladie ;

3° On rencontre des fermes où ce senecion est très rare et où cependant nombre de vaches sont mortes.

4° La plante a fait son apparition dans des lieux où la maladie est restée inconnue. Les faits suivants ne sont susceptibles, suivant moi, que d'une seule explication.

1° Quand la maladie s'est déclarée sur une propriété, elle se répand lentement en attaquant l'un après l'autre tous les animaux qui s'y trouvent.

2° Quoique le mal se rencontre dans des limites qu'on peut regarder comme très restreintes, puisqu'elles ne comprennent que certaines parties des deux comtés de Pictou et d'Antigonish, néanmoins il s'étend lentement, sans que ce progrès puisse s'expliquer par aucune cause appréciable, si ce n'est par le contact ou le mélange de bêtes venant de cette région avec celles des districts nouvellement affectés. Ainsi pendant les douze derniers mois, l'affection a gagné à l'intérieur vers la Montagne Bleue.

3° De soigneuses investigations ne m'ont pas fait découvrir un seul cas où j'aie pu clairement reconnaître une origine indépendante à la maladie sur une terre ou dans une région isolée de tout contact avec les animaux d'un district affecté.

4° Quoique l'étendue affectée soit relativement petite, néanmoins la maladie, dans une année donnée, ne se montre pas sur toute la superficie de cette étendue. De nombreux cas se produiront à une extrémité, tandis qu'il n'y en aura que peu ou point à l'autre extrémité de cette région. Ainsi, par exemple, il y a deux ans, Pictou fut le foyer principal de la maladie ; cette année, pas un seul cas jusqu'au mois d'octobre n'a été signalé à plusieurs milles autour de Pictou, tandis que Maryville et New-Glasgow peuvent être considérés comme les deux foyers.

Tous ces faits ne peuvent s'expliquer raisonnablement qu'en regardant l'épizootie de Pictou comme une maladie endémique, ou plus correctement, eu zootique, de nature zymotique ou infectieuse, ayant pour cause un germe qui passe d'un animal malade à son voisin qui était sain. Lorsqu'elle se déclare sur une ferme, cette maladie affecte les uns après les autres les autres les animaux moins forts, susceptibles d'en être atteints, de sorte que, dans le cours d'une couple d'années, tous ceux en état de receptivité ont été atteints. Il résulte de cela que la maladie peut avoir un temps d'arrêt dans un district, tandis qu'elle sévit dans un autre où elle s'est introduite plus tard.

Le bacille de l'épizootie de Pictou.

Les résultats d'une étude bactériologique donnent lieu à croire que le mal a pour cause la présence d'un bacille. Chez chaque animal examiné après la mort, j'ai découvert soit dans les tissus mêmes, ou dans des milieux stérilisés où avaient été semées quelques gouttes de sang, de jus hépatique, de liquide péricardique, ou de bile de l'animal, un bacille terne, de forme ronde, d'un caractère particulier. J'en donnerai une description plus détaillée dans un autre rapport. Qu'il me suffise pour le présent de dire que le microbe découvert appartient à une série d'espèces caractérisées par une grande variation dans leur longueur et leur apparence générale, suivant les matières où elles sont cultivées et la durée de leur culture. Il se rattache à la forme désignée sous le nom de bacille-protée. Cultivée sur du bouillon solidifié et gélatinifié au moyen d'agar-agar ou de colle de poisson japonaise, et contenant un pour cent de glycérine, il forme, au bout de dix-huit heures, de petites colonies laiteuses, composées principalement de bacilles très courts, un peu plus longs que larges, auxquels se trouvent mêlés quelques autres parfaitement sphériques, qui ne se distinguent point des microcoques. Si l'on cultive ces derniers dans un bouillon

Agriculture.

alcalin, il se ternit dans la même période et on n'y discerne plus qu'une forme beaucoup plus longue, un vrai bacille ; et, comme dans les tissus du corps, les bacilles sont souvent unis par couples. Si, pendant quelques jours l'on tient scellés aux deux bouts de petits tubes capillaires remplis de bile ou d'un autre fluide contenant des microbes, ceux-ci, dans cette condition, étant privés en grande partie d'oxygène, se développent en longues chaînes lâches de quatre à six membres, chacun étant plus gros et plus long que ceux observés dans les conditions précédentes. Si une goutte de bile est déposée à la surface d'un tube stérilisé d'agar-agar glyceriné, la forme très courte reparaît. Le Dr Martin, démonstrateur de pathologie à l'université McGill, a fait des études sur le mode de croissance des bacilles et il confirme ces observations. Il a constaté que, lorsque la culture se fait sur un bouillon gélatiné, le milieu se liquéfie lentement au bout de dix à quatorze jours. La culture sur la pomme de terre paraîtrait dépendre de l'espèce de celle-ci. Les premiers essais ont été infructueux. Dernièrement, on a obtenu de petites cultures jaunâtres avec certaines qualités de pommes de terre. Sur le sérum du sang, il se produit une abondante croissance qui offre toutes les formes, depuis le coccus jusqu'à la longue chaîne.

Inoculation du bacille.

Des cultures pures de ce bacille, inoculées à des lapins sous la peau dans les veines ou dans la cavité abdominale, ou bien mélangées à leur nourriture, ont causé leur mort dans un temps variant de trente-six heures à trois semaines. Onze lapins soumis à l'expérience sont morts presque tous après quatorze jours ; un seul a résisté plus de deux mois. Un seul non inoculé, tenu en compagnie des inoculés, est mort en moins d'un mois. J'ai tiré de tous ces lapins, à l'exception de celui qui avait résisté le plus longtemps, des cultures du bacille. Les conditions observées à la mort étaient de l'émaciation, de l'hémorragie dans la région du cœur et dans les viscères abdominaux, un certain grossissement des glandes lymphatiques abdominales, la dégénérescence prononcée des cellules du foie accompagnée du relâchement de la vésicule du fiel. Il n'y avait point d'ascite abdominale, ce qui s'explique par ce que le désordre du foie n'était pas dans un état suffisant d'avancement pour causer les perturbations de circulation dans l'abdomen. Chez ces lapins inoculés, comme chez les animaux morts de la maladie, la rate a toujours été trouvée ferme, sans hypertrophie.

L'inoculation sous-cutanée a été pratiquée sur deux moutons. L'un a été tué deux jours après. A l'examen post-mortem, je n'ai remarqué aucune perturbation particulière, si ce n'est une légère hémorragie de la partie supérieure des intestins et un léger grossissement des glandes lymphatiques abdominales. Bien que j'aie observé des bacilles dans le sang frais de cet animal, je n'ai pu en tirer de cultures. Il me reste à faire l'examen bactériologique complet des tissus.

L'autre mouton a été tué trois semaines après l'inoculation. Le fluide tiré du péricarde et un petit abcès froid qui s'était développé près des glandes mammaires ont fourni une riche culture de bacille. Il y avait eu hémorragie dans les régions du cœur et du foie ainsi qu'à la jonction des petits et des gros intestins. La vésicule du fiel était presque remplie d'une bile légèrement verdâtre ; le foie présentait une apparence normale, sauf l'hémorragie, mais, à la manipulation, je l'ai trouvé plus friable que normal.

Ainsi, pour les lapins et les moutons, la marche de la maladie paraît être lente, et c'est ce qui a lieu également pour les bestiaux. Quatre bêtes à cornes de deux ans ont été inoculées : deux par l'introduction de sept canules de cultures pures dans la cavité péritonéale ; deux en leur faisant ingérer une forte quantité (chacun une chopine) de bouillon de culture. Sur ces quatre bêtes, trois sont encore vivantes et paraissent bien portantes au moment où je vous transmets ce rapport. Je m'attendais à cela. L'une des deux auxquelles on a fait prendre le bouillon de culture par la bouche a été tuée au bout d'une semaine. A l'extérieur, elle paraissait être en excellente condition ; à l'autopsie, j'ai trouvé des hémorragies dans la membrane muqueuse du quatrième estomac. J'ai obtenu de bonnes cultures typiques du bacille

avec le sang du cœur, le jus du foie et le fluide du péricarde. Je ne puis m'expliquer la présence des bacilles dans les tissus après ce nombre de jours, que par leur pénétration à travers les parois de l'estomac et que par leur nature pathogénique. Si ces cultures eussent été innocives, elles se seraient promptement transformées. Un seul des quatre animaux a été tué; les trois autres sont encore vivants. Je regarde cette découverte de bacilles vivants comme une preuve satisfaisante de leur nature pathogénique.

Les seules autres possibilités seraient :

(1) Que le même micro-organisme contaminant se fût introduit dans mes bouillons de culture et à Pictou et à Montréal.

(2) Que j'eusse rencontré un animalcule parasite dans les organes du bétail et légèrement pathogénique chez le lapin. Ces deux suppositions paraissent dénuées de toute vraisemblance.

Je donnerai dans un rapport détaillé les résultats de l'expérience faite sur les autres bêtes à cornes.

Ces observations sur des lapins, des moutons et des bêtes à cornes, et la découverte du bacille chez des animaux morts de la maladie, ou tués quand elle avait atteint sa période aiguë, me font conclure que l'épizootie de Pictou est une maladie zymotique ou infectieuse due à la présence ou à la croissance dans l'organisme de l'animal d'un micro-organisme particulier, d'un bacille.

Comment cet organisme pénètre dans le système, comment il produit ses effets, de quelle manière l'infection passe d'un animal à l'autre, et enfin, quels sont les moyens à employer pour extirper le mal, ce sont là des questions que j'aborderai et discuterai *in extenso* dans mon prochain rapport.

En attendant, je constate avec satisfaction que la preuve acquise sur la nature bacillaire de la maladie, justifie pleinement les règlements dont l'application a eu lieu depuis deux ans. Bien qu'ils ne contiennent pas tout ce qu'il faudrait pour l'éradication du mal, ils servent très bien à le restreindre. J'espère pouvoir, sous peu, transmettre au département un ensemble de suggestions sur le sujet de mesures préventives à prendre contre cette maladie.

J. GEORGE ADAMI.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 24.

RAPPORT DU COMMISSAIRE DE LA POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST SUR LES QUARANTAINES À BESTIAUX ÉTABLIES DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

COLONEL HERCHMER, COMMISSAIRE,

REGINA, 14 novembre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur les quarantaines à bestiaux du Nord-Ouest. Elles sont stationnées, une à Estevan (Wood-End) et une dans chacun des districts de Wood Mountain, Maple Creek, Lethbridge et Macleod.

Wood End est à huit milles de Estevan, station du Pacifique canadien, où l'on entre un grand nombre de bestiaux de colons venant par la ligne du Sault, et possède une quarantaine très complète. Les animaux sont d'abord examinés à North-Portal sur la frontière, et, s'ils sont trouvés sains, on les dirige sur Estevan, où on les rassemble dans un parc bien clos, pour les mener à Wood-End. Toutes les précautions sont prises pour empêcher qu'ils ne viennent en contact avec d'autres bêtes. Arrivés à Wood-End, ils sont placés dans un corral établi en plein bois, parfaitement abrité, pourvu de toits-abris et ayant toujours de l'eau. En été, chaque troupeau est mené au large de grand matin par des bouviers et ramené avant la tombée de la nuit. En hiver, les troupeaux sont nourris au foin dans le corral; on donne aux animaux faibles du grain haché et de la pâtée de son. La quarantaine est sous la surveillance de l'inspecteur Wilson; il a sous lui le sergent-major Mitchell, M.V. et des constables chargés du soin des troupeaux. L'année dernière, nous avons bâti une maison très commode pour les hommes; le département de l'agriculture en a fourni les matériaux. Nous avons fait une grosse récolte de foin, qui a été beaucoup plus que suffisante pour la consommation. Nous avons eu la précaution, l'été dernier, de recouvrir les meules qui nous restaient, et elles ne se sont pas détériorées. Comme la quarantaine doit recevoir des animaux tout l'hiver, notre approvisionnement de foin sera probablement épuisé avant le printemps. Nous avons eu à Estevan un approvisionnement suffisant pour alimenter les animaux à leur sortie des wagons et pour les garder un jour ou deux, dans le cas où le mauvais temps empêcherait de les mener de suite à Wood-End. Je me propose de stationner, l'an prochain, le médecin-vétérinaire à Portal, d'où il pourra visiter la quarantaine deux fois par semaine. Comme ce sous-officier ne sert point dans la police, il devrait être payé en entier par votre département. Son emploi revient à \$2.75 par jour. De même les deux conducteurs de troupeaux attachés à la quarantaine devraient être payés par votre département. Ils coûtent au corps de police \$1.75 par jour et leur service dépend exclusivement du service quarantenaire.

Les bestiaux passés par cette quarantaine pendant les deux années que j'en ai eu la charge, ont été de qualité médiocre, à l'exception d'un troupeau de galloways et de quelques autres animaux. Un colon qui amenait des animaux le mois dernier en a vendu douze pour \$25, plutôt que d'avoir à payer 12½ cents pour leur nourriture. Après m'être bien renseigné, j'ai acquis la conviction qu'il vaudrait bien mieux, en fin de compte, que les colons n'amènassent pas de bestiaux, si ce n'est des bêtes de race pour la reproduction. Le prix qu'ils auraient de leurs animaux dans les endroits d'où ils émigrent, avec le coût du transport de ceux-ci, leur permettrait de se pourvoir avec avantage de bestiaux dans les Territoires. De plus, pendant les quarante jours de quarantaine, le colon n'a point de lait de ses vaches, ce qui est une dure privation pour sa famille. Je crois donc que la prohibition de l'importation serait avantageuse pour le colon. Le Manitoba et le Nord-Ouest abondent en bestiaux de bonne qualité. Les vaches ne sont guère en demande; on peut avoir de bonnes vaches partout au prix

de \$20 à \$30 ; et des génisses de deux ans au prix de \$15 à \$20. Je demande respectueusement que votre département prenne un arrangement avec des commerçants connus dans chaque district pour qu'ils se procurent, en vue de les vendre aux colons, à un prix convenu, un certain nombre de vaches et de génisses, au commencement du printemps prochain ; que toutes ces bêtes soient, avant livraison, soumises à l'inspection d'un vétérinaire ; que l'importation de bestiaux par les colons soit prohibée, excepté celle des bestiaux de race ; que tous les agents d'immigration soient avertis à temps de ces nouvelles dispositions. On créerait ainsi un marché pour nos producteurs et l'on couperait court à l'introduction d'espèces appauvries, qui, même après des années d'élevage attentif, resteron t encore inférieures à nos propres troupeaux. La plupart des animaux importés sont de pauvre apparence, ayant l'arrière-train étroit, la tête et le col rudes, les cornes épaisses, et dénotent la longue reproduction en consanguinité d'une race médiocre à l'origine.

Entre novembre 1893 et avril 1894, il n'a pas été reçu de bestiaux aux quarantaines dont j'ai la charge. Entre avril et le 31 octobre, les propriétaires suivants ont mis des animaux en quarantaine à Estevan :—A. Pfettscher, 5 ; Peter Bafter, 2 ; J. F. Nelson, 6 ; A. C. Campbell, 14 ; R. S. Campbell, 4 ; John Marhern, 3 ; F. S. Gine, 7 ; F. Connor, 3 ; P. F. Olsen, 12 ; J. P. Strong, 21 ; Wm Miller, 16 ; E. A. Dawes, 16 ; F. M. Ramsey, 14 ; C. Thomas, 7 ; O. J. Lovering, 18 ; J. H. Lovering, 18 ; S. Larson, 7 ; H. Dittbernen, 2 ; H. R. McDougall, 6 ; total, 181.

Plusieurs animaux étaient maigres et débiles, ayant été mal hivernés et venant de faire un long trajet. Quelques vaches étaient si vieilles qu'elles pouvaient à peine brouter l'herbe, l'une n'avait pas de dents, et bien qu'on lui ait donné une nourriture liquide avec des feuilles d'arbre fraîches, elle est morte au cours des quarante jours.

Je regrette d'avoir à mentionner le fait que quelques animaux ont été atteints d'une espèce d'anthrax en quarantaine. Malgré les soins immédiats du médecin-vétérinaire, cinq bêtes sont mortes sur quinze qui avaient été atteintes. Les seules autres bêtes que nous avons perdues sont la vache édentée et quelques jeunes veaux dont les mères avaient souffert dans le trajet et étaient tarées.

A Wood Mountain, un petit troupeau, appartenant à Briggs et Gaudry, était passé en errant sur le territoire américain. Ramené de notre côté, ce troupeau a été mis en quarantaine pour quatre-vingt-dix jours.

A Maple Creek, la compagnie de ranche C. et C., et quelques autres compagnies ayant ramené 217 bêtes à cornes passées en vaguant sur le territoire américain, ont obtenu l'autorisation de les placer en quarantaine sous la garde de la police, à Crane Lake, sur une ferme que la première compagnie possède en ce lieu. Un colon du nom de John Linder, de Chinook, Montana, a amené 39 têtes de bétail, qui ont été mises en quarantaine à l'endroit désigné. Cette station a été transférée par vos instructions de Kennedy's Post à la fourche de Willow Creek, où la situation est plus avantageuse pour le fourrage et pour l'eau, et bien supérieure pour le service de la police.

A la quarantaine située au sud-est de Lethbridge, il n'a été reçu que peu de bêtes à cornes : 46 têtes appartenant à un nommé Waters et 12 têtes appartenant à un nommé Patterson. Ces deux troupeaux venaient du Montana. Ils n'étaient pas inférieurs à la qualité ordinaire et avaient, par conséquent, la même valeur que les nôtres.

Agriculture.

Le tableau ci-dessous donne le nombre de bestiaux entrés, et soignés par la police, à la quarantaine située au sud de Macleod.

ÉTAT des bestiaux reçus à la quarantaine de Milk River pendant l'année 1894.

Date.	Nom du propriétaire.	Provenance.	Destination.	Reçus.				Totaux.	Plus—Veaux.		Perdus, morts, etc.			Total, relâchés.	
				Taureaux.	Vaches.	Génisses.	Bouvillons		Veaux.	Taureaux.	Vaches.	Génisses.	Bouvillons		Veaux.
1894.															
11 mai.	Reid, W.	Château, Mont.	Pincher-Creek	1	15	14	5	8	43	7				2	48
20 do	Miller, F. C. L.	Spokane, Wash.	Wetaskawin		3	1		1	5	1					6
20 do	Folifer, J. G.	do	do		2	5		2	9						9
20 do	Folifer, F.	do	do		1	12	2	1	16	1					17
23 juin.	Wolf, F.	Utah	Cardston	1	4	2		4	11						11
23 do	Wolf, Mme F.	do	do		5	4		5	14						14
23 do	Daines, Mme S.	do	do		4	5		2	11						11
23 do	Daines, Annie	do	do		6			4	10						10
23 do	Reader, Mme A.	do	do		3			3	6						6
23 do	Duce, G.	do	do		6	6		2	14	2					16
23 do	Wolf, M.	do	do		2	5	3	1	12	1					13
6 juill.	Parker, J. S.	Chesterfield, Id.	do		5	4	10	5	24						24
6 do	Parker, Mme J.	do	do		5	4	4	1	14	4					18
6 do	Parker, W. A.	do	do		4	8		1	13	1					14
6 do	Lytle, L.	do	do						18						18
6 do	Lytle, Mme L.	do	do		8			1	9						9
6 do	West, J. N.	do	do	*	1	20	20	18	12	91	1	1		1	90
6 do	West, F. W.	do	do	*	12	4	5		21						21
6 do	West, Mme J.	do	do	*	8	6			14						14
12 do	Foucher, F.	Genesee, Idaho.	Wetaskawin	1	3	5		1	10						10
12 do	Foucher, C.	do	do		3	8	5	1	17	2			1		18
12 do	Ketly, W. F.	Moscov, Idaho.	Innisfail	1		9	6		16						16
12 do	Ketly, Mme M.	do	do		5		1	3	9	1					10
12 do	Lockyer, T. G.	McCarmon, Id.	Fish-Creek		3	2		1	6						6
14 do	Ranch Cie Coch-rane		Bail Cochrane*	4	159	111	2121	84	2479				90	20	2369
24 do	Clarke, W. R.	Stavelly, Wyom.	Cardston		6	1		1	8						8
24 do	Jenkins, T. D.	Marhville, Id.	do		9	3		5	17	2					19
24 do	Webster, S.	Stavelly, Wyom.	do		7				7	1					8
24 do	Webster, L.	do	do		1	3		3	7						7
24 do	Webster, W.	do	do		10	4			14						14
24 do	Baird, J.	do	do		9			5	14	1					16
24 do	Baird, Mme E.	do	do		1		15		16						16
24 do	Craycroft, F. O.	do	do		1	3	1		5						5
24 do	Craycroft, MmM	do	do				3		3						3
25 do	Crose, F.	do	Fish-Creek		2	3			5						5
25 do	Rolph, Mm M. A.	do	do		4	4		2	10						9
30 do	Leavitt, J. B.	Auburn, Wyom.	do		5	1		1	7						7
30 do	Leavitt, Mme J. B.	do	do		4				4						4
30 do	Rowlings, Mm. S.	do	do		1	7	4		4	16					16
30 do	Rawlings, S. L.	do	do		10				10						10
16 août.	Myer, Mme F.	Nébraska.	Lacombe.		2				2						+2
24 do	Baner, J. K.	Washington T.	Calgary		3				6						+6
				12	378	251	2235	167	3043	26	1	1	91	24	2953

*Bestiaux vaguant au large, mis en pâture par propriétaires.

†Non relâchés—les 90 jours ne sont pas expirés.

RECAPITULATION.

Reçus.							Perdus, morts ou abattus.						
	Taureaux.	Vaches.	Génisses.	Bouvillons	Veaux.	Total.		Taureaux.	Vaches.	Génisses.	Bouvillons	Veaux.	Total.
Animaux domestiques— Mis en pâture aux frais du gouvernement	7	179	110	71	71	438	Animaux domest. — Morts de maladie				1	2	4
Animaux en liberté— Mis en pâture par les propriétaires	5	199	141	2164	96	2605	Animaux en liberté— Morts de maladie		1				
							Tués par les loups				18	21	
							Abattus par le proprié- taire pour faire de la viande				12		
							Egarés et perdus				60		112
Total.						3043	Totaux						116

Les 2,121 bouvillons importés des Etats-Unis par la compagnie Cochrane ont été gardés par les pâtureurs de cette compagnie sous la surveillance de la police, ces animaux étant destinés à la spéculation.

On n'avait remarqué de symptômes de maladie chez aucun des animaux à leur arrivée, bien que plusieurs soient morts de l'anthrax peu de temps après. Nous inoculons présentement des bêtes à Wood-End pour la tuberculose. Je vous transmettrai un rapport sur cette opération qui exige à la fois du temps et de l'argent.

Wood-End est le seul poste quarantenaire du Nord-Ouest où nous ayons des abris pour l'hiver avec provision de foin. Aux autres postes, on ne reçoit pas d'animaux entre le 1er octobre et le 1er avril.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. W. HERCHMER,
Commissaire P.N.O.

A l'Honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORTS DIVERS

N° 1.

RAPPORT DU PROFESSEUR McEACHRAN SUR LA CONVENTION DE LA COMMISSION DU BÉTAIL DE MASSACHUSETTS.

MONTRÉAL, 31 octobre 1894.

MONSIEUR,—Je suis arrivé à Worcester, Massachusetts, E.-U., le 26 octobre au matin, pour assister à la convention de la commission du bétail de Massachusetts.

Elle se composait du bureau dont le professeur Stockbridge est président, du maire et des notabilités de la ville, y compris le sénateur Walker et autres personnages politiques, de tout le personnel d'inspection, comptant au-delà de deux cents membres, et de nombreux vétérinaires.

Des discours furent prononcés par le président, le maire et le sénateur Walker.

Le professeur Lyman, de la section vétérinaire d'Harvard, lut une étude sur les épizooties; le professeur Osgoode un travail sur la tuberculose; après quoi ont eu lieu des discussions pleines d'intérêt sur des sujets mis en avant par des délégués dans l'assistance. Le professeur Osgoode a parlé des mesures qui vont être prises pour détruire la tuberculose et de l'autorité législative qui assure la mise en pratique de ces mesures. On va tenter un effort énergique pour délivrer les troupeaux de ce fléau, l'Etat donnant aux commissaires d'amples pouvoirs et fournissant les moyens pécuniaires nécessaires. Les opérations vont commencer dans les comtés de Nantucket, Dukes et Barnstable. Chaque troupeau sera soumis à l'épreuve de la tuberculine; tous les animaux atteints de maladie ou de contamination seront abattus, et les propriétaires recevront une indemnité égale à la moitié de la valeur qu'avaient leurs animaux en état de santé.

Une quarantaine rigoureuse sera maintenue contre les Etats voisins et le Canada.

A la séance de l'après-midi, j'en l'honneur d'être appelé à porter la parole. Il me fait plaisir de dire que mes observations ont été bien accueillies, et on m'a prié de livrer mon discours à la publicité.

Je suis heureux d'avoir eu l'occasion d'assister à cette réunion, où il s'est dit bien des choses dont je pourrai tirer profit pour le département. Les commissaires me tiendront au courant de leurs travaux et du résultat des méthodes qu'ils vont employer pour surmonter les difficultés qui ne manqueront point de se présenter dans l'exécution d'un projet qui touche à de nombreux intérêts. Je mets sous ce pli le procès-verbal des séances de la convention.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. McEACHRAN,
M. R. C. V. S.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA CONVENTION.

“ Les fermiers du Massachusetts qui ont assisté à la convention du *Board of Cattle Commissioners* de l'Etat doivent être, à cette heure, bien éclairés sur un sujet d'une importance capitale pour eux. Les commissaires dits du bétail avaient ré-olu de faire une conférence ou convention où ils leur parleraient de la tuberculose et des autres maladies contagieuses des animaux, leur exposeraient les intentions du *board* relativement aux mesures propres à exterminer ces maladies redoutables et provoqueraient leurs avis.

“ Etaient présents à la séance d'ouverture: le professeur Levi Stockbridge, d'Amherst, président du *board*, le Dr Charles P. Lyman, son secrétaire, le Dr F. H. Osgood, M. Maurice O'Connor, d'Holyoke, M. Leander F. Herrick, de Millbury. Etaient là aussi le secrétaire William R. Sessions, du *Board of Agriculture* de l'Etat, et le maire Henry A. March. On comptait que le gouverneur Greenhalge pourrait venir; mais après une attente de quelques minutes, il a fallu commencer la séance: un télégramme a appris ensuite qu'il ne lui était pas possible de se rendre jusqu'à Worcester.

“ Le professeur Stockbridge, ayant déclaré la séance ouverte, a présenté le maire à l'assemblée. Avec sa bonne grâce ordinaire, son honneur a souhaité cordialement la bienvenue aux membres de la convention. “ Des conventions telles que la vôtre, a-t-il dit, ne peuvent que produire d'excellents résultats, par les relations qu'elles établissent entre les personnes, comme par la discussion des questions qui les touchent. Il y a dans la législation actuelle concernant les épizooties, des parties qui ne s'entendent pas bien clairement. Il y a, par exemple, ces deux points: faut-il appliquer aux porcs le traitement édicté à l'égard des bêtes à cornes? Les bureaux sanitaires peuvent-ils, dans les villes, faire choix d'inspecteurs sans le concours des aldermen? Le gouverneur Greenhalge s'intéresse beaucoup aux travaux de la commission du bétail. Tout dernièrement, à Athol, il disait: “Trois importants facteurs rattachent l'Etat à l'industrie agricole locale: le *Board of Agriculture*, l'*Agricultural College* et la *Cattle Commission*. Celle-ci s'est donné une tâche d'une utilité extrême, qui est “ d'exterminer la tuberculose: cela est plus important, en effet, que la découverte “ du passage du Nord-Ouest. L'amélioration de l'état de la vache a pour conséquence “ l'amélioration de l'état de l'homme, puisque de l'élevage de la vache dans les bonnes “ conditions dépendent la vie de votre famille, de votre enfant et la vôtre.” Votre convention aura non seulement le meilleur fruit, mais j'espère aussi que vous emporterez chez vous les plus agréables impressions de votre séjour dans notre ville.”

“ Ces paroles du maire Marsh ont été vivement applaudies. Puis la convention s'est mise à l'œuvre. Des mémoires ont été lus par deux membres: le Dr Lyman et le Dr Osgood, l'un sur les maladies des animaux à l'exception de la tuberculose, et l'autre celui du Dr Osgood, sur la seule tuberculose. Le Dr Osgood ayant développé dans cette étude un projet de prescriptions générales destinées à étouffer la maladie, elles ont, étant radicales, mis presque en inquiétude quelques fermiers parmi les plus attachés aux anciennes méthodes. La lecture de chaque mémoire a été suivie d'une discussion générale, le *board* ayant invité les assistants à exprimer en toute liberté leur avis. A une heure, on a suspendu la séance pour aller dîner. A la réunion de l'après-midi, le temps s'est passé en observations faites par de notables vétérinaires et autres personnes, et en discussions. Il y aura une démonstration pratique de l'œuvre du *board*: on va abattre chez Bartlett six vaches atteintes de tuberculose, et les membres de la convention seront témoins de l'expérience.

“ Le professeur Stockbridge, en ouvrant la séance du matin, avait, en peu de mots, exposé l'objet de la convention. Elle était convoquée pour délibérer sur les maladies transmissibles et contagieuses, dont la plus importante était la consomption. “ Je préfère employer ici ce mot de consomption, dit-il, parce que tout le monde sait ce qu'il signifie. Cette maladie se communique de l'homme à l'homme, de l'homme à l'animal, de l'animal à l'homme, de l'animal à l'animal. Point de différence, pour ce qui est de la propagation et transmission; seulement, l'homme possède le pouvoir de la contrôler. Il peut en prévenir l'extension par ses lois. Son devoir, avant tout, est de protéger les hommes, et ensuite les animaux indemnes. C'est à quoi tendent les lois qui ont été faites, les meilleures dans l'espèce; et pour leur exécution, nous

sollicitons le concours des villes, grandes et petites, nous les sollicitons de nommer des personnes compétentes chargées de collaborer avec la commission. Nombreuses sont les objections, nombreux les doutes qui s'élèvent. Si l'on veut mener l'œuvre à bien, il faut les résoudre, établir l'accord, l'unanimité dans les efforts. Voilà tout l'objet de cette convention : nous entendre, expliquer au public ce que les *Cattle commissioners* voudraient réaliser, leurs méthodes pour étouffer sur place et prévenir les contagions. Nous vous invitons donc tous à exposer vos griefs, vos objections, ce qui vous arrête, afin que nous puissions vous fournir les éclaircissements ou les directions voulues ; afin aussi que nous puissions nous entr'aider mutuellement. J'ai le plaisir de vous présenter le D^r Charles P. Lyman, membre du *board*, qui va lire un mémoire bien propre à vous intéresser."

"Le D^r Lyman parla des maladies contagieuses, en exceptant la tuberculose. Il expliqua qu'il fallait se convaincre qu'elles avaient pour principe un germe spécifique, dont elles dépendaient absolument. Ce germe était comme une semence, et ne produisait que l'affection conforme à sa propre espèce et nature. De même que certains sols et climats sont plus favorables au développement de la graine, de même les germes des maladies contagieuses trouvent en certains animaux un terrain plus propice. Diverses influences aussi contribuent à la croissance et à la propagation des germes morbifiques. Entre autres, le séjour prolongé dans des étables humides, le manque d'exercice convenable, l'insuffisance du cube d'air, une alimentation trop peu saine et nourrissante, ou trop riche et trop copieuse. Encore que les maladies contagieuses ne se transmettent pas aux petits, ceux-ci cependant héritent d'une disposition à les contracter ; il n'est donc pas à désirer que l'on élève des animaux issus de parents qui ne sont pas sains.

"Les maladies que je me borne ici à vous indiquer sont la morve et le farcin, la pleuro-pneumonie contagieuse, la fièvre texienne, la fièvre aphteuse, la rinderpest, le choléra des porcs et la rage. La pleuro-pneumonie et la fièvre aphteuse ne sont pas établies dans les Etats-Unis, et je ne les mentionne que pour le cas où elles viendraient à s'y montrer. La pneumonie a fait des apparitions chez nous il y a longtemps déjà ; mais on la combattit si bien et avec tant de persévérance, qu'on finit par l'exterminer. Le Massachusetts est le premier Etat qui ait pu étouffer la maladie sur son territoire ; et là où elle existe encore, il ne faut guère espérer d'en venir à bout qu'en appliquant énergiquement les méthodes du Massachusetts. La fièvre aphteuse a paru une fois seulement dans la Nouvelle-Angleterre, et a été promptement arrêtée par les mesures héroïques du D^r E. F. Thayer. A l'égard de la fièvre dite texienne ou espagnole, elle est assez bien connue dans la Nouvelle-Angleterre. Il y a une loi qui la concerne, et l'efficacité des services du département national de l'agriculture doit nous être une garantie de sécurité.

"Le choléra se déclare de fois à autres et cause des pertes très importantes. La morve et le farcin sont des maladies propres à l'espèce chevaline, bien que l'homme soit exposé à contracter la première et puisse succomber à ses effets. Les germes de ces deux maladies sont presque identiques. Les foyers ordinaires de contagion sont les étables, les mangeoires, les auges d'abreuvement et les poteaux d'attache. La morve est lente à se manifester, et n'est pas toujours signalée à l'autorité, parce que l'animal atteint continue de travailler d'une façon satisfaisante et qu'au reste le propriétaire ne se pique point de devenir un bienfaiteur public au point de perdre l'argent que sa bête lui a coûté.

"La rage, mal terrible et le plus souvent suivi de mort, est propre au chien ; quelquefois, cependant, elle se développe spontanément aussi chez le chat. Elle est inoculable à l'homme et à tous les animaux à sang chaud. Il y en a eu deux apparitions dans le Massachusetts depuis vingt ans. Quand un chien a mordu une personne, on devrait au lieu de le tuer, le tenir enfermé jusqu'après constatation des suites. S'il survenait un autre accident rabannique, il faudrait museler tous les chiens. Une législation récente autorise les commissaires du bétail à faire exécuter cette mesure, et comme membre du *board*, je n'hésiterais pas à user de mon pouvoir."

"Après la lecture du mémoire, le président a invité les assistants à faire au Dr Lyman les questions qu'ils jugeraient à propos. Plusieurs lui ont été adressées alors,

auxquelles il a répondu. On lui a demandé un remède contre le choléra du porc ; il a recommandé, comme ayant de bons effets, la soude blanche et la quinine. Il croit que la nourriture contribue fort peu à donner ou à développer la maladie.

TUBERCULOSE CHEZ LES BÊTES À CORNES.

“ Le mémoire lu après les réponses du Dr Lyman, a provoqué un très vif intérêt. Il est du Dr. Osgood, et contient une étude entière de l'affection tuberculeuse, de ses causes, de ses symptômes, des moyens de la découvrir. Grâce au *Board of animal Industry* établi à Washington, la commission avait pu obtenir une excellente qualité de tuberculine et faire plus de 1,000 épreuves avec cette substance. Chaque fois qu'à la suite d'une réaction perceptible l'autopsie s'est pratiquée, elle a invariablement confirmé le diagnostic. En conséquence, la commission propose qu'à l'avenir on prenne pour règle l'épreuve par tuberculine. Elle a décidé d'adopter un régime absolu pour étouffer la maladie, et pris un arrêté exécutoire à compter du 15 novembre 1894.

Voici la substance de cette décision :—

“ 1. Prescriptions quaranténaires applicables aux bêtes à cornes venant d'au-delà des frontières du pays ;

“ 2. Réglementation du commerce des bêtes à cornes à Brighton, Watertown et Somerville, ce qui comprend tous les animaux élevés dans le pays ou provenant du dehors ;

“ 3. Inspection systématique de tous les troupeaux sur le territoire de l'Etat, à commencer au Cap ; avec destruction des animaux atteints, désinfection des lieux contaminés, et mise en usage d'un régime de quarantaine.

“ Les pares à animaux de Brighton et Watertown, et les terrains et bâtiments de la *New England Dressed Beef and Wool Company* à Somerville sont constitués comme stations de quarantaine. Tout le gros bétail, à l'entrée par une station de quarantaine, sera immédiatement mis en quarantaine et y restera, aux frais des propriétaires ou consignataires, durant une période d'au moins 24 heures, dans laquelle on le soumettra à l'épreuve par la tuberculine. L'épreuve devra être faite par le *Board of cattle commissioners*, ou par un de ses membres ou un de ses agents dûment autorisés, et sans frais à la charge du propriétaire. Tout animal qui, après cette inspection, sera déclaré exempt de la tuberculose et de toute autre maladie contagieuse, sera marqué à feu du sceau de la commission. La marque se placera sur la corne droite si l'animal a des cornes et sur la face antérieure du sabot droit de devant. Les animaux de race sans cornes seront marqués sur l'épaule droite et sur la face antérieure du sabot droit de devant.

“ Les bêtes à cornes traversant le territoire, qui auront été expédiées en consignation de points situés hors de ses limites pour être exportés de l'Etat, ne seront pas examinées comme le prescrit cet arrêté ; mais elles resteront en quarantaine jusqu'à ce qu'elles soient transportées hors des dites limites. Celles amenées sur le territoire, qui seront consignées directement à l'abattoir de Brighton pour y être abattues, seront enfermées à part pour la constatation de leur identité et ne seront relâchées qu'après l'examen prescrit ci-dessus, si ce n'est pour être immédiatement abattues. Il sera du devoir de toute personne ou corporation ayant l'intention de conduire sur le territoire de l'Etat du gros bétail venant de points situés hors de ses limites, d'en donner avis par écrit au *Board of Cattle Commissioners*, ayant soin d'indiquer dans cet avis la ville ou cité où elle entrera et l'époque de l'arrivée. Les animaux seront immédiatement mis en quarantaine aux frais du propriétaire ou consignataire, et y resteront jusqu'à ce qu'ils aient été examinés et marqués ou soient détruits.

“ Le Cap étant le point de départ, les bureaux sanitaires et les propriétaires de bêtes à cornes des comtés de Nantucket, Dukes et Barnstable seront prévenus sans retard que, depuis novembre jusqu'à ce que le *board* ou un de ses membres les laissent aller, toutes bêtes à cornes doivent être considérées comme étant en quarantaine sur les terrains de leurs propriétaires, et que les bureaux sanitaires sont tenus de voir

Agriculture.

à ce que toutes les prescriptions du *board*, relatives à la désinfection des terrains et locaux, soient exécutées dans les vingt-quatre heures après leur réception.

“ Les gérants et agents de chemins de fer pénétrant ou situés sur le territoire de l'Etat recevront immédiatement avis qu'aucune bête à cornes amenée dans les limites du Massachusetts d'un Etat ou Territoire des Etats-Unis, du district de Columbia ou du Canada, ne pourra être débarquée, hors le cas d'accident, à d'autres endroits que les stations de quarantaine désignées par le *board*, si ce n'est sur un permis par écrit signé du *board* et d'un de ses membres.

“ Des investigations soigneuses faites par le *board* lui permettent d'ajouter son témoignage à ceux de tous les investigateurs qui ont soumis à une sérieuse expérimentation l'usage de la tuberculine depuis sa découverte en 1891, et qui s'accordent à reconnaître son utilité pour constater l'existence de la tuberculose. Convenablement préparée et employée, elle est sans inconvénient chez les animaux sains; c'est, du reste, le seul moyen connu par lequel on puisse obtenir un diagnostic certain dans les premiers degrés de la maladie. Les membres du *board* croient que l'Etat sera plus que dédommagé de sa part de dépense par l'augmentation de demande et de valeur d'un produit dès lors réputé indemne, sans parler de la diminution qui devra se produire dans les statistiques publiques de la mortalité parmi la population. Il suffit, pour montrer l'importance de cette dernière considération, de rappeler que la proportion moyenne de décès par tuberculose dans la famille humaine est de 14 p. 100, et en même temps que la maladie est de celles que l'on peut prévenir.

“ Ceux qui exercent l'industrie laitière, dans les Etats de l'Est, et qui tous sont bien au fait de la tuberculose, guettent avec impatience le moment où s'ouvrira enfin un marché qui leur fournisse des animaux absolument exempts de cette affection. Par ailleurs, les hommes sensés se demandent : Où pouvons-nous nous procurer le lait, le beurre et le fromage, en étant sûrs de ne point apporter le germe de la consommation à nos enfants? ”

“ Cette communication du Dr. Osgood a été suivie d'une discussion d'environ une heure. M. Joseph H. Walker, membre du Congrès, auditeur attentif des deux mémoires, a été invité alors à prendre la parole. Il approuve la décision prise par le *board* et lui promet que l'on supportera volontiers les dépenses que son action officielle pourrait occasionner.

Qui les paiera? a demandé une voix.

L'Etat devrait s'en charger, a répondu M. Walker.

Persisterez-vous dans cette idée? a continué la voix.

Vous n'avez pas besoin de me dire de rester fidèle aux sentiments que j'exprime, répond aussitôt le congressman. Eh bien! mon ami, les fermiers sont, dans une certaine mesure, responsables de l'état de choses auquel il nous faut mettre ordre; mais, néanmoins, l'Etat devrait prendre à sa charge une part de la dépense. Je le dis à la commission: *Go ahead*, poussez votre besogne. A tout prix nettoyez de la maladie nos campagnes. Exterminez la tuberculose, les résultats auront vite fait de rembourser ce qu'on aura dépensé pour cela.”

“ M. William R. Sessions, secrétaire du *Board of Agriculture* de l'Etat, après avoir été tout d'abord en doute sur le sentiment public à l'égard de ce qui faisait l'objet de cette discussion, déclara qu'en voyant le nombre des assistants et l'intérêt manifesté par eux à la délibération, le temps lui paraissait arrivé d'agiter la matière et d'agir. Suivant lui, l'Etat devrait payer une partie de la valeur de l'animal abattu, pour assurer ainsi le concours des propriétaires de bêtes à cornes à la commission.

“ Le professeur D. M. McEachran, M.R.C.V.S., doyen du département vétérinaire de l'université McGill de Montréal, félicite l'assemblée sur l'attitude de l'Etat à l'égard des maladies contagieuses, et applaudit la commission de son esprit progressif et de sa courageuse initiative.

“ Ensuite, M. Noah Cressy, de Hartford, Connecticut, le Dr Madison Bunker, de Newton, et M. R.-F. Deming, de Pepperel, font quelques courtes observations.

“ Puis le Dr Osgood a appelé M. J.-W. Brigham, de Sutton, à donner son avis comme représentant des fermiers. M. Brigham a raconté ce qu'il sait par expérience de la commission du bétail, qui peut avec raison en être contente; mais il ne

s'est pas arrêté là. Il a exprimé son sentiment que le *board* voulait faire de bonne besogne; seulement, il pensait que la réalisation des intentions exposées par ses membres serait trop onéreuse pour les contribuables.

“Le Dr Osgood lui a répondu que la commission avait déjà un crédit ouvert, et qu'elle tenait cette convention pour s'éclairer sur la façon dont elle pouvait l'employer le plus utilement.

“Oui, a répliqué le fermier, vous avez l'argent. Je ne dis pas le contraire. Ce que je veux savoir, c'est qui va supporter la dépense. Je ne blâme personne d'entre vous; mais nous autres, cultivateurs, nous sommes tout simplement en votre puissance. La législation de l'hiver dernier était la plus radicale qu'on eût décrétée depuis longtemps. L'année prochaine, la législature penchera peut-être davantage encore dans le même sens; je n'en suis pas sûr cependant.”

“Sur la proposition du Dr Wood, la convention vote des remerciements aux Dr Osgood et au Dr Lyman pour leurs mémoires, et la convention s'ajourne.”

Agriculture.

N° 2.

(Textuel.)

RAPPORT DU HARAS NATIONAL POUR L'ANNÉE 1894.

MONTRÉAL, 31 octobre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur les services des reproducteurs du haras national dans les fermes expérimentales pendant la saison de monte de 1894.

FERME EXPÉRIMENTALE DE NAPPAN, N.-E.

L'étalon normand "Marquis de Puisaye" (1er prix, Laprairie, 1889; 1er prix, Sherbrooke, 1889; diplôme, Sherbrooke, 1889; 3e prix, Toronto, 1889; 2e prix, Montréal, 1891; 13e prix, *World's Fair*) est parti le 25 avril pour Nappan, N.-E., d'où il a rayonné dans tous les alentours, jusqu'à son retour à Montréal le 2 août. Le nombre de ses services a été de 43. Moyenne d'âge des juments, 11 ans.

FERME EXPÉRIMENTALE D'AGASSIZ, C.-B.

L'étalon clydesdale "Galant Modèle", 7726 (1er prix à Kilmaccolm, Ecosse, 1889; 3e prix à Greenock, Ecosse, 1889; 1er prix à Huntingdon, 1889; 1er prix à Ottawa, 1889; 1er prix à Sherbrooke, 1889; 2e prix à Huntingdon, 1890; 1er prix à Sherbrooke, 1890; 3e prix à Montréal, 1891) est parti le 25 avril pour Agassiz, d'où il a rayonné jusqu'à Chilliwack, jusqu'au 24 août, époque de son retour à Montréal. A cause de l'inondation de la vallée Fraser, le séjour annuel de ce reproducteur à Agassiz a été prolongé de deux semaines. Le nombre de ses services a été de 35. La moyenne d'âge des juments servies était de 7 ans.

FERME EXPÉRIMENTALE D'INDIAN-HEAD, ASSINIBOÏA.

L'étalon clydesdale "Barlocco" (7,461, 1,667) parti le 25 avril, est revenu le 25 août, après un séjour de quatre mois à la ferme expérimentale d'Indian-Head. Il y a donné 83 services à des juments dont la moyenne d'âge était de 6 ans et demi. Indian-Head a toujours été la ferme expérimentale où les services de nos étalons ont été le plus appréciés, ainsi qu'Ottawa et Nappan. Les prix remportés par cet étalon sont les suivants :—1er prix, Huntingdon, 1890; Montréal, 1890; Ottawa, 1891; 9e prix, *World's Fair*; 1er prix, Québec, 1894.

FERME EXPÉRIMENTALE DE BRANDON, MANITOBA.

L'étalon percheron "Clément" (32,172) 4, parti le 25 avril, est revenu à Montréal le 25 août. Il a donné 41 services, à des juments dont la moyenne d'âge était de 9 ans. Cet étalon avait remporté le 1er prix au concours de Brandon en 1893 et l'a remporté de nouveau en 1894, tandis que trois de ses produits remportaient également des premiers prix dans leurs classes respectives.

FERME EXPÉRIMENTALE D'OTTAWA.

L'étalon normand "Général Frotté", parti le 27 avril, est revenu le 14 août. Il a donné à Ottawa 63 services, tandis que la moyenne d'âge des juments était de 9 ans et demi. Cet animal a été universellement apprécié. Il a remporté le 1er prix à Montréal en 1892, le 3e à Québec en 1894 et le 13e à Chicago, *World's Fair*.

L'étalon percheron "Bonne Chance" (32,170) 5: (1er prix à Brandon, 1891; 11e prix à Chicago, *World's Fair*; 1er prix à Québec, 1894), a donné 30 services à Ottawa. Deux de ses poulains ont eu un premier prix aux expositions régionales.

La moyenne de naissances a été de 70 p. 100. Elle était de 71.28 p. 100 en 1893.

RÉSUMÉ.

Les étalons du haras national ont donné cette année dans les différentes fermes expérimentales un total de 295 services, soit une moyenne de 49 par tête, ce qui fait un chiffre supérieur même à celui de l'année 1892. 1893 a marqué en effet le maximum de la crise-chevaline. Les causes en étaient dues en grande partie à l'application de l'électricité aux tramways modernes. Le prix des chevaux communs en a été si sensiblement réduit que le prix de vente n'égalait plus le coût de revient. Ajoutons à cela la barrière restrictive du bill McKinley, et nous avons les causes prédominantes de la crise subie ces dernières années par l'élevage.

Il faut pourtant faire remarquer que le prix des bons chevaux est resté sensiblement le même, et que le nouveau tarif va enfin redonner un peu de confiance à nos éleveurs. Ils ont commencé à le témoigner cette année et à approuver de plus en plus ce système des haras, si critiqué au début, qui met à leur disposition des reproducteurs irréprochables, à un prix peu élevé, sans toutefois rivaliser avec ceux de l'industrie privée.

Une loi qui soumettrait tout étalon à l'autorisation d'une commission compétente, qui imposerait tout reproducteur, ce qui ferait vite disparaître la foule tarée d'animaux qui infestent nos campagnes, et qui rendrait cet argent aux cultivateurs sous la forme de subsides aux propriétaires des meilleurs étalons ou poulinières en service actif; une loi, enfin, qui créerait des dépôts d'étalons, toujours de même race, dans différents cantons du Dominion, et à la disposition de tous les éleveurs, voilà qui nous donnerait la meilleure, la première race chevaline d'Amérique, et peut-être du monde.

Dans l'espoir que cette grande pensée sera un jour favorisée par les premières autorités du pays, en présence des résultats déjà acquis par les humbles efforts de notre compagnie,

Je demeure, monsieur le ministre,
Votre très obéissant serviteur,

R. AUZIAS TURENNE,
Directeur du Haras national.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

Agriculture.

N° 3.

RAPPORT SUR LES CAS DE TUBERCULOSE SURVENUS AUX FERMES EXPÉRIMENTALES.

(PROFESSEUR SAUNDERS.)

FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE,
OTTAWA, 18 octobre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous rendre compte du résultat des enquêtes que j'ai faites récemment, selon vos instructions, aux fermes expérimentales succursales, sur l'existence de la tuberculose parmi leurs bêtes à cornes. J'ai tâché d'exécuter vos instructions avec tout le soin voulu; j'ai soumis chaque animal (moins quelques très jeunes veaux) à l'épreuve par la tuberculine, et pleinement convaincu déjà, après de nombreuses expériences, de la sûreté de cette épreuve, j'ai fait abattre ceux qui offraient la réaction indiquant la présence de la maladie. L'animal abattu a été ouvert dans chaque cas, et chaque fois on a découvert des tubercules dans ses organes.

J'arrivais à Brandon, Manitoba, le 19 juillet. Le gros bétail sur la ferme se composait de 4 animaux de races croisées et de vingt-quatre de race pure. Voici le détail des derniers :—

	Vaches.	Génisses.	Taureaux.
Durhams.	4	2	2
Ayrshires.....	2	—	3
Holsteins.....	2	1	2
Galloways.....	2	1	1
Herefords.....	—	1	1

Je constatai la température normale des animaux le soir du 19 juillet, ainsi que le lendemain matin, et dans la matinée du même jour, 20 juillet, je fis les injections de tuberculine. Après quoi, je pris note de la température de chaque animal, de trois heures en trois heures, pendant toute une période de vingt-quatre heures. Des vingt-huit bêtes soumises à l'épreuve, vingt et une marquèrent une élévation de température au-dessus de la chaleur normale, de deux à six degrés. Celles-ci furent tuées le lendemain, leurs organes examinés; et je notai mes observations sur les tubercules découverts chez elles. Quant aux sept chez lesquelles l'injection n'avait point déterminé de fièvre sensible, elles peuvent être assurément considérées comme parfaitement saines. Dans mes opérations, j'ai eu l'assistance du Dr F. Torrance, M.V., de Brandon, et du Dr S. J. Thompson, de Carberry, Manitoba.

Des animaux abattus, dix-neuf étaient de race pure, et deux de race croisée. Neuf avaient été élevés dans le Manitoba, et douze venaient d'Ontario. La plupart étaient en bonne condition, et je ne fus pas peu surpris, de même que le surintendant de la ferme et les vétérinaires présents, de constater à tant d'animaux paraissant sains et vigoureux les signes morbides. Sans la tuberculine, il eût été impossible le plus souvent de découvrir la moindre indice de la maladie.

Suit la liste des bêtes abattues, avec mention de la race, de l'âge et de la valeur de chaque animal :—

	Age.	Valeur.
1. "Ross of Sydendam," vache durham.....	8 ans	\$100
2. "Cowslip," do	4 do	75
3. "Rose of Darlington," do	4 do	75
4. "Fashion," do	3 do	50

	Age.	Valeur.
5. "Countess of Brandon," génisse durham....	1½ ans	\$100
6. "General H," taureau do	3 do	200
7. "Jewell," vache ayrshire.....	5 do	125
8. "Middlesex," taureau do	3 do	100
9. "Dandy Jack," do	1½ do	50
10. "Brandon Prince," do	1 do	25
11. "Queen of Waterloo," vache holstein.....	6 do	150
12. "Princess of Holland," génisse holstein....	1½ do	40
13. "Holland Prince," taureau do	3 do	200
14. "Violet," vache galloway	8 do	200
15. "Hannah B," do	6 do	100
16. "Juno," génisse do	2 do	50
17. "Chester," taureau do	7 do	100
18. Génisse hereford, non enregistrée.....	1 do	20
19. Taureau do do	2 do	30
20. "Lily," vache croisée.....	Agée	20
21. Taurillon, race croisée.....	1 do	12
Total.....		\$1,822

Noms, âges et valeur des sept bêtes restantes.—

	Age.	Valeur.
1. Veau durham.....	6 mois	\$ 25
2. "Brandon Hero," taurillon durham	1 an	50
3. "Dandy," vache ayrshire.....	5 do	125
4. "Leda," vache holstein.....	5 do	150
5. "Manitoba Prince," taureau holstein.....	1 do	50
6. "Daisy," vache race croisée.....	Agée	20
7. Veau race croisée.....	4 mois	10
Total.....		\$430

Après avoir fait enfouir comme il fallait les cadavres des animaux malades, et donner des instructions pour la désinfection des bâtiments contaminés, je me rendis à Indian Head, où j'arrivai le 21 juillet au matin. Il y avait sur cette ferme un troupeau de 39 bêtes, dont 3 veaux au-dessous de deux mois; 9 de ces animaux était de race mêlée et 30 de race pure. Etat de ces trente par race:—

	Vaches.	Génisses.	Veaux.	Taureaux.
Durhams.....	4	2	3	2
Holsteins.....	5	1	2	1
Polled Angus (Angus sans cornes).	6	...	2	2

Chacun des animaux (à l'exception des trois jeunes veaux) fut soumis à l'épreuve. Observation de la température normale par deux fois, à trois heures d'intervalle, le 23 juillet; injection de tuberculine à 5 heures du soir; ensuite constatation de la température, toutes les trois heures, pendant vingt et une heures. Chez treize animaux il se produisit une augmentation très marquée de température, semblable à celle que je venais d'observer à Brandon; les vingt-trois autres n'avaient point de mouvement de fièvre appréciable. On abattit les premiers, et l'autopsie révéla qu'ils étaient plus ou moins tuberculeux. Sur le nombre, il y en avait dix de races pures, et trois de races mêlées; quatre qui avaient été élevés à Indian Head et neuf qui étaient venus d'Ontario. J'avais pour m'assister dans ces opérations le Dr. F. Torrance, M.V., de Brandon, Manitoba, et le Dr. J. Harris, de Moosomine, T. du N.-O. Les animaux abattus étaient gras, presque tous vigoureux, avec les apparences de la santé, sans aucun symptôme physique d'affection. Les cadavres furent enfouis en terre comme à Brandon, et je donnai mes instructions pour la désinfection des bâtiments.

Agriculture.

Suit la liste des noms et races des animaux ainsi tués, avec leur âge et leur valeur :—

	Age.	Valeur.
1. "Cowslip," vache Durham.....	7 $\frac{1}{2}$ ans	\$100
2. "Rosebud" do	6 $\frac{1}{2}$ do	100
3. "Nellie Elgins" do	3 $\frac{1}{2}$ do	100
4. "Red Knight," taureau Durham ..	3 $\frac{1}{2}$ do	100
5. "Veau Holstein," (femelle)	8 mois	40
6. "Pride of Eastview," (vache Angus sans cornes)	8 ans	100
7. "Stella" do do	7 do	100
8. "Daisy of Eaton," do do	5 $\frac{1}{2}$ do	100
9. "Lady Eaton," do do	3 $\frac{1}{2}$ do	100
10. "Stella of Assiniboia," do do	3 do	75
11. "Nellie," génisse race croisée.....	2 do	30
12. Taurillon croisé.....	2 do	30
Veau croisé (mâle).....	5 mois	10
Total.....		\$985

Dans le mois d'août j'ai été visiter la ferme expérimentale de Nappan, Nouvelle-Ecosse, dans le but d'y faire les mêmes épreuves. Comme le dit le Bulletin n° 20, page 31, on nous avait signalé un cas de tuberculose dans son troupeau, celui d'une vache Durham qui, après avoir offert des symptômes de la maladie, avait été abattue pendant l'été précédent (1893) et trouvé tuberculeuse. A mon arrivée, il y avait là 39 bêtes à cornes; 18 de races croisées et 21 de races pures; la plupart en bonne condition avec toutes les apparences d'être saines.

Voici à quelles races appartenaient les animaux non croisés :—

	Vaches.	Génisses.	Veaux.	Taureaux.
Durhams.....	5	2	...	1
Ayrshires.....	3	1	...	1
Holsteins.....	3	1	...	1
Jerseys.....	2

Le matin du 23, on prit note de la température normale de chaque animal, et l'on pratiqua les injections de tuberculine, le même jour, à 1 heure de l'après-midi. Ensuite, il y eut toutes les trois heures pendant dix-huit heures des constatations de la température, qui décelèrent l'existence de la maladie chez dix animaux. La réaction était moins accentuée qu'elle ne l'avait été chez les bêtes à cornes des autres fermes; mais, à l'autopsie, il se découvrit clairement des tubercules dans les organes, la plupart dans la période initiale. Des dix animaux détruits, cinq étaient de races croisées et cinq de races pures. Un de ces derniers provenait de l'ouest d'Ontario, un avait été acheté dans le Nouveau-Brunswick, et le reste élevé soit sur la ferme soit dans d'autres localités de la Nouvelle-Ecosse.

J'ai eu, dans ces investigations, l'aide du Dr George Townsend, M. V. de New-Glasgow; du Dr Wm Jakeman, M. V. d'Halifax; et du Dr F. G. Hall, M. V. d'Amherst, N.-E.

Suit la liste des noms et races des animaux abattus, avec leur âge et leur valeur :—

	Age.	Valeur.
1. "Farn Duchess," vache Durham.....	6 ans	\$75
2. "Bass" génisse do	1 "	25
3. "Duchess of Nappan" génisse Durham	1 "	10
4. "Nappan's Fashion" do do	1 "	150
5. "Kate Romana," vache jersey.....	5 "	50

	Age.	Valeur.
6. "Old Tingley" race croisée.....	10 ans	\$20
7. "Susie do do	6 "	40
8. "Mary do do	3 "	50
9. "Mally", génisse do	1 "	15
10. "Wild Eyes", jeune taureau jersey.....	2 "	15
Total		\$450

Leurs cadavres furent enterrés et désinfectés avec de la chaux comme aux autres fermes ; et en repartant je donnai l'ordre d'assainir les bâtiments.

AGASSIZ, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Le 13 septembre 1894, jour même de mon arrivée à Agassiz, en Colombie-Britannique, je commençais l'épreuve sur les bêtes à cornes de la ferme, au nombre de dix-huit, dont trois croisées et quinze de pures races. Voici les races de ces quinze :—

	Vaches.	Génisses.	Veaux.	Taureaux.
Durhams.....	2	2	...	1
Ayrshires	2	2	1	2
Holsteins.....	2	2

Les constatations préliminaires de la température normale se terminèrent le matin du 14, et le même jour, vers 1 heures de l'après-midi, s'opérèrent les injections de tuberculine. Dans les vingt-quatre heures suivantes, je fis observer la température de trois heures en trois heures. Il y eut fièvre chez cinq animaux. Tous les cinq étaient de race pure ; trois venaient d'Ontario, deux du Manitoba. Ils furent tués le lendemain et à l'autopsie, trouvés tuberculeux. Chez douze d'entre eux la maladie était avancée ; elle commençait chez les autres.

Liste des noms et races des animaux tués, avec indication de leur âge et de leur valeur :—

	Age.	Valeur.
1. "May Gwynne", vache durham.....	9 ans.	\$150
2. "Cheam Gwynne" do	4 do	150
3. "Duke of Barrington", 18, taureau durham....	3½ do	200
4. "Violet", vache ayrshire.....	6 do	100
5. "Netherland Prince", 2 ^e taureau holstein.....	3½ do	100
Total.....		\$700

Les animaux abattus furent enfouis en terre comme ceux des autres fermes ; et toutes les instructions données pour la désinfection des bâtiments.

RÉSUMÉ SOMMAIRE POUR L'ENSEMBLE DES FERMES SUCCURSALES.

Voici le nombre total et la valeur totale des animaux détruits :—

	Nombre.	Valeur.
A Brandon, Manitoba.....	21	\$1,822
A Indian-Head, Territoires du Nord-Ouest.....	13	985
A Nappan, Nouvelle-Ecosse	10	450
A Agassiz	5	700
Totaux.....	49	\$3,957

Agriculture.

Tableau indiquant la proportion des animaux abattus, toutes races, à ceux qui avaient été soumis à l'épreuve par tuberculine :—

	Soumis à l'épreuve.	Abattus.
Durham.....	32	17
Ayshires.....	17	5
Holsteins.....	24	5
Galloways.....	5	4
Herefords.....	2	2
Angus sans cornes.....	10	5
Jerseys.....	2	1
Croisés.....	37	10
Totaux.....	119	49

Il résulte de ces chiffres qu'aucune des races soumises à l'épreuve n'a été trouvée indemne, et que la tuberculose existe aussi dans le bétail croisé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WILLIAM SAUNDERS.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 4.

RAPPORT DE L'INSTITUT VACCINOGENE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

(M. E. GAUVREAU, M.D., M.S.F.H.)

QUÉBEC, 24 octobre 1894.

MONSIEUR,—Comme notre Institut fournit, depuis plus de huit ans, du vaccin au gouvernement pour l'usage des asiles, prisons et quarantaines, dans tout le Dominion, et aussi des réserves indiennes, j'ai pensé qu'il serait utile et opportun de faire connaître brièvement nos méthodes et procédés de vaccination animale.

Avant de les décrire, j'expliquerai en peu de mots le mode en usage à d'autres instituts vaccinogènes; on peut en voir les détails dans Vaillard, Warlomont et l'ouvrage de Seaton sur la vaccination. Voici la méthode qui est généralement employée pour obtenir la lymphé. Entre le cinquième et le sixième jours après l'inoculation de la génisse, lorsque les pustules sont mûres, l'opérateur, à l'aide de pincettes Chambon, Lanoix ou Bellusi, presse fermement la pustule vaccinale à sa base afin d'en extraire la plus grande quantité possible de lymphé. Le fluide qui s'en écoule est ensuite mis dans des tubes de verre ou appliqué sur des pointes d'ivoire.

D'après les expériences que je pratique constamment depuis huit années, c'est-à-dire depuis que je m'occupe spécialement de cette matière, j'incline à croire que la méthode ci-dessus est défectueuse, puisque, en comprimant les pustules comme on le fait généralement, il s'échappe avec la lymphé du sang, des particules de tissu et parfois du pus, si la compression est exercée à plusieurs reprises sur la même pustule. Cette compression répétée détermine une hyperémie dans la partie sur laquelle elle se pratique, et, comme conséquence, hâte la suppuration, qui normalement ne devrait se produire qu'entre le sixième et le septième jour. Et, en effet, si l'on examine le vaccin recueilli de cette façon et mis sur les pointes d'ivoire, on trouve qu'il a une couleur jaune foncé, signe certain qu'il contient des substances étrangères.

Après ces remarques sur l'ancienne méthode, je passe au mode que l'expérience m'a amené à adopter. D'abord, toute l'opération s'accomplit sous l'application des principes d'antisepsie les plus strictes. Les étables, les génisses, les pointes, les instruments, les mains de l'opérateur et de ses aides sont stérilisés. Les génisses doivent être de jeunes animaux en parfaite santé, de trois à douze mois d'âge. Des génisses de couleur claire, rousse ou blanche sont préférables à celles d'une couleur sombre, d'autant plus que ces dernières, en raison de l'abondance de pigment que contient leur épiderme, sont souvent difficiles à inoculer. Il est très rare qu'une génisse soit attaquée de la phtisie avant l'âge de douze mois, et le fût-elle, que le risque de transmission de la maladie par l'inoculation varioleuse serait à peu près nul. C'est ce que montre clairement M. Strauss dans un précieux traité dont j'emprunte les lignes suivantes:—

“ L'infection tuberculeuse par le vaccin est improbable, et même presque chimérique, pour une foule de raisons, qui peuvent se résumer ainsi : 1° Les jeunes vaches sont très rarement tuberculeuses et, partant, ne peuvent transmettre une maladie dont elles ne sont pas atteintes. 2° Quand bien même la génisse serait phtisique, le sérum de la pustule vaccinale a toute chance de ne point contenir de germe tuberculeux. 3° Si néanmoins, par impossible, le vaccin employé contenait le germe tuberculeux, le mode d'insertion adopté et le défaut de profondeur de la blessure vaccinale, si légère, seraient tout à fait défavorables au développement de ce germe.”

L'animal soumis à l'inoculation doit être en bonne santé; avant l'opération, il est examiné par un médecin-vétérinaire, et il l'est encore au moment où l'on va recueillir la lymphé. Il ne subit le premier examen qu'après un repos d'au moins vingt-quatre heures à l'étable; car quelquefois, à la suite d'un voyage plus ou moins

long et fatigant, il peut être affaibli, paraître abattu ; mais cela n'annonce pas toujours un état morbide ; tout cet abattement disparaît vite après un peu de repos.

L'inoculation de la génisse comprend une série d'opérations qui se pratiquent dans l'ordre suivant : 1° on rase le poil sur un point choisi ; 2° on scarifie la surface de la peau ; 3° on insère le virus vaccinal en chacune des scarifications. Pour exécuter ces opérations, il faut au préalable lier l'animal de manière à le rendre immobile ; et lorsque l'inoculation est faite, on en lave la place avec une solution antiseptique, puis on l'essuie avec un linge stérilisé. Entre le cinquième et le sixième jour après l'inoculation, alors que les pustules sont en maturité, l'opérateur pèse dessus légèrement, pour rompre les membranes. En quelques heures, la lymphé se met à couler par grosses gouttes, blanches et très limpides. L'opérateur recueille les gouttes sur un petit pinceau de poils de chameau, qui auparavant a été stérilisé, et à l'aide de ce pinceau les applique sur les pointes d'ivoire, fichées dans un appareil. Il est formé de deux baguettes de bois revêtues de bandes en caoutchouc et jointes par des vis, qui peuvent se serrer à volonté pour tenir en position les pointes. Les baguettes ont trois pieds de longueur et reçoivent 150 pointes. Une personne qui a l'habitude de sa besogne met ordinairement cinq minutes à garnir de pointes les baguettes, et deux ou trois minutes suffisent au médecin pour enduire de lymphé les 150 pointes. En trente-six heures, au mois de juin dernier, j'ai chargé 25,000 pointes, ayant auprès de moi deux aides seulement. La même besogne sous l'ancien système aurait nécessité le travail de neuf ou dix médecins, et en outre, les pointes auraient été exposées à être contaminées par les mains des opérateurs. En ne comprimant pas les pustules, en laissant tout simplement la lymphé couler de soi-même jusqu'à la période suppurative exclusivement, et aussi en l'étendant sur les pointes avec un pinceau stérilisé, nous sommes presque sûrs d'avoir un vaccin chimiquement pur et si limpide qu'il est à peine perceptible sur l'ivoire ; en quoi il est bien différent de celui recueilli suivant l'ancien mode, qui est si visible, à cause de sa teinte jaune foncé.

La chaleur et la froidure ont une influence marquée sur l'évolution des pustules. En temps chaud, la lymphé peut se recueillir le quatrième jour, tandis que le froid en retarde la maturation, si bien qu'en hiver on ne la recueille qu'au sixième jour. Disons en passant que l'évolution de la pustule vaccinale est plus rapide dans les bovidés que dans l'homme. Règle générale, l'éruption chez la vache est rendue à son complet développement et la lymphé peut être utilisée après cinq fois vingt-quatre heures.

Les résultats remarquables produits par cette méthode m'ont porté, monsieur, à vous l'exposer comme je viens de le faire. Nous avons à Montréal, cette année, obtenu un succès tel qu'il n'y en a point encore eu de comparable au monde dans les annales de la vaccination. En effet, en examinant les rapports, au sujet de la première vaccine, en Europe comme en Amérique, on trouve que le vaccin, dans 15 à 20 p. 100 des cas mentionnés, n'avait pas pris ; or ici, à Montréal, en juin dernier, sur 17,000 pointes employées, pendant deux semaines, nous n'avons pas eu un seul insuccès à consigner : toutes les éruptions étaient aussi belles qu'on puisse le désirer.

J'ai le plaisir, de plus, d'appeler votre attention sur ce fait notable, que l'institut vaccinogène, dont je vous ai expliqué la méthode, est une institution d'Etat, et la seule de son genre en Amérique qui soit sous le contrôle gouvernemental. Le public y trouve une double garantie, premièrement, en raison de la surveillance exercée par les agents du pouvoir exécutif, et en second lieu, à cause des conditions dans lesquelles l'établissement s'administre et de la subvention que la législature vote pour son entretien, ce qui fait que le directeur ne saurait être tenté, dans un désir de gain ou de spéculation, de vendre, par exemple, 3,000 pointes sachant que 2,000 seulement sont imprégnées de bon vaccin. L'institut est aussi placé sous le contrôle spécial du conseil de santé de la province. Le médecin-vétérinaire officiel, Dr J. A. Couture, examine deux fois les génisses vaccinifères, avant l'inoculation et au moment où l'on va recueillir la lymphé. La seconde fois, s'il trouve l'animal en état de santé parfaite, il donne son certificat à cet effet. Les opérations pour recueillir la lymphé et pour en enduire les pointes d'ivoire, sont ensuite sujettes à l'inspection des deux médecins-inspecteurs du conseil de santé, les Drs Catellier et Beaudry. Enfin dernière précaution, un spécimen de la lymphé fournie par chaque génisse est envoyé

au Dr Wyatt Johnson, chargé de s'assurer si elle est pure au moyen d'un examen bactériologique.

Ce rapide exposé, monsieur, vous donnera sans doute une idée favorable du fonctionnement de l'institut sous ma direction; je l'espère, non point parce que j'ai moi-même élaboré les méthodes suivies dans l'établissement, quoique je puisse bien avouer que je m'y suis employé avec un intérêt incessant et un ardent désir d'être utile; mais parce que cet institut offre un exemple frappant des avantages d'un contrôle gouvernemental sur ces institutions; contrôle devenu général en Europe et que je souhaite vivement voir aussi s'établir partout sur notre continent américain. Nous possédons de nombreux certificats de médecins des Etats-Unis comme du Canada, qui attestent la valeur de notre vaccin; j'en insère ici quelques-uns, qui contiennent les opinions de médecins éminents et de grand renom.

On trouve votre vaccin excellent. Il n'y a qu'à le faire connaître pour qu'il soit apprécié. Je le recommande à notre bureau sanitaire local.

Tout à vous,

JOHN COVENTRY, M. D.

Windsor, Ontario, 6 juillet 1894.

Votre vaccin est le meilleur dont j'aie encore fait usage. J'ai eu des pointes de Washington, de Boston, de Chicago, de Cleveland et de Palmerston, mais jamais je n'ai compté moins de vaccinations avortées et plus de résultats tout-à-fait satisfaisants que depuis que je me sers des vôtres. Sur 500 pointes que vous m'avez procurées, 4 seulement n'ont point produit d'effet.

Agréez, etc.,

JOS. O. RÉAUME, M.D.

Windsor, Ontario, 16 juillet 1894.

Je suis beaucoup plus content de votre vaccin que de tous ceux que j'ai eus jusqu'à présent des établissements vaccino-gènes des Etats-Unis. Je n'ai jamais vu de bras malade par son inoculation; ses effets ne sont point intenses; il est très rare qu'il ne prenne pas et jamais il ne produit de ces singuliers boutons "framboisés" qui sont si fréquents quand on emploie le vaccin américain et qui n'ont aucune vertu protectrice. Jamais encore, à ma connaissance, il n'a eu de résultat fâcheux. Pour ma part, si je pouvais toujours avoir de votre vaccin, je n'en emploierais pas d'autre; et en ce moment c'est le seul dont je fasse usage dans ma pratique à New-York.

Croyez-moi bien, cher monsieur,

Votre serviteur,

R. RUSSELL, M. D.

2979, Decatur Avenue, Bedford Park, New-York City, 17 mai 1894.

Il vous sera peut-être agréable de savoir que les pointes de vaccin fournies par vous, sont, dans mon opinion, les meilleures et les plus pures que l'on puisse avoir. Je n'en ai jamais vu d'inefficaces, lorsqu'elles étaient employées fraîches et comme il fallait.

Bien à vous,

F. J. AUSTIN,
Médecin sanitaire.

Sherbrooke, P. de Q., 8 octobre 1894.

Agriculture.

Veillez me faire tenir un autre approvisionnement de votre admirable vaccin ; chaque pointe de votre dernier envoi a pris avec tous les effets typiques. J'ai idée que, si vous pouviez faire connaître ce vaccin aux médecins d'Ontario, vous obtiendriez une grande part de leur patronage. Adressez donc une circulaire à tous les médecins de cette province en y joignant des attestations. Je vous fournirai un certificat qui recommandera fortement votre vaccin.

Cordialités,

THOMAS NICHOL, M. D.

Montréal, 8 avril 1889.

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous informe que la lymphé vaccinale que vous m'avez fournie a fait beaucoup plus que répondre à mon attente. Je m'en suis servi au moins cinquante fois le printemps dernier, sans un seul échec. Je n'en puis dire autant du vaccin que j'ai eu d'autres fermes vaccino-gènes. J'ai une très grande expérience en matière de vaccination, ayant été vaccinateur public, à une époque de ma vie professionnelle, pendant quinze ans, dans une section étendue de la ville de Montréal. Votre lymphé me donne toute satisfaction.

Bien à vous,

F. WAYLAND, M.D., L.R.C.P.L.,

Doyen de la faculté de médecine à l'université de Bishop's College.

Montréal, 1er juin 1887.

Depuis le 4 septembre 1891, le bureau de santé de Montréal se sert exclusivement de vaccin fourni par votre institut, et je suis heureux de vous annoncer que les 10,000 pointes qu'il a eues de vous ont été employées par nos médecins-vaccinateurs et d'autres médecins, avec les résultats les plus satisfaisants. Cette attestation devrait suffire pour recommander votre vaccin à ceux qui n'en ont pas encore fait usage.

Votre serviteur dévoué,

L. LABERGE, M. D.

Officier de santé.

BUREAU DE SANTÉ, HÔTEL DE VILLE,
MONTRÉAL, 3 février 1892.

Nous espérons que les courtes notes qui précèdent suffiront, sans plus amples détails, à montrer que, quand toute la série des opérations s'effectue strictement d'après les principes de l'antisepsie, aucun résultat nuisible n'est à craindre de l'usage du vaccin recueilli; pourvu que les médecins ensuite, en faisant la légère mais importante opération de la vaccination sur l'enfant, n'oublie pas que toute égratignure ou incision, si petite soit-elle, est une porte ouverte à la mort, et ne néglige jamais les soins de propreté ni les moyens antiseptiques que le praticien se fait un scrupuleux devoir d'employer dans toute grande opération chirurgicale.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ED. GAUVREAU, M.D., M.S.F.H.,

Directeur de l'Institut vaccino-gène du gouvernement de la province de Québec.

A l'honorable,
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N^o. 5.RAPPORT DE L'ENTOMOLOGISTE OFFICIEL SUR L'INTRODUCTION
DE LA PYRALE DES POMMES DANS LA COLOMBIE-
BRITANNIQUE.M. JAMES FLETCHER., F.R.S.C., (*entomologiste officiel.*)

OTTAWA, 3 novembre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous rendre compte du danger d'introduction d'insectes nuisibles aux fruits dans les régions qui y ont échappé jusqu'à présent, en réponse à votre demande de renseignements sur ce sujet.

La pyrale des pommes est de tous les insectes le plus nuisible aux pommiers.

M. Anderson, le statisticien de la Colombie-Britannique, affirme positivement qu'elle ne se rencontre pas dans cette province. Il l'a déclaré dans une lettre officielle au département.

Si cela est vrai à l'heure actuelle, le gouvernement colombien fait sagement de prendre tous les moyens pour prévenir l'introduction de cet insecte. Cependant, à l'égard de l'envoi de fruits de l'Est présentant des signes d'atteintes, qui a été arrêté par application de la nouvelle loi, une interprétation moins stricte des prescriptions édictées pouvait peut-être paraître admissible. L'histoire naturelle de la pyrale des pommes étant bien connue, l'on sait que les insectes qui sont présentement dans les fruits à l'état de larves ne produiront des insectes parfaits qu'au printemps prochain. Comme les pommes sont de difficile conservation, il est hors de doute que la consignment dont il s'agit aura été consommée à cette époque; et je pense que si l'on avait soin de détruire les barils et de faire trier les pommes avec soin par quelqu'un d'entendu, pour mettre dans d'autres barils celles intactes, et détruire les pommes piquées de la pyrale, on ne courrait aucun risque d'introduire cet insecte.

Cette opinion, bien entendue, ne regarde que le cas actuel. Il y aurait certainement du danger s'il se faisait plus tard des envois de pommes d'hiver. Le plus sage serait de donner avis aux expéditeurs et aux acheteurs, aussitôt que possible, de la loi en vigueur dans la Colombie-Britannique, afin qu'ils puissent faire leurs achats des producteurs d'Ontario qui ont adopté l'usage du vert de Paris pour garantir leurs fruits contre les atteintes de la pyrale. Cet usage se répand rapidement partout en Ontario, et l'on pourrait, je n'en doute pas, se procurer les adresses de ceux qui déjà prennent cette précaution, en les demandant au secrétaire de la *Fruit Growers' Association* d'Ontario.

J'ajoute que, dans cette région-ci, la pyrale des pommes pond une fois et quelquefois deux pendant une saison; deux fois dans celle de London, Ontario; et en Californie jusqu'à trois et quatre fois. Il est probable que si elle s'introduisait dans la Colombie-Britannique, le nombre de ses pontes serait le même qu'en Californie.

Ce fait montre combien il importe à la Colombie-Britannique d'empêcher par tous les moyens qu'un pareil insecte ne pénètre et ne se propage dans ses vergers.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES FLETCHER, F. R. S. C.,
Entomologiste Officiel du Dominion.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT SUR L'ARROW-ROOT D'AUSTRALIE.

OTTAWA, 31 octobre 1894.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous informer que ce département a reçu, comme envoi d'essai, cinq caisses d'arrow-root, qui lui étaient adressées, par le gouvernement du Queensland, de Brisbane, Australie; et que, pour en constater la qualité et la valeur marchande, le tout a été distribué, suivant vos instructions, entre les grandes maisons d'épicerie suivantes: Eby, Blaine et Cie, Toronto; Perkins, Ince et Cie, Toronto; Kavanagh, Ottawa; D. Masson et Cie, Montréal; Christie, Brown et Cie, Toronto; W. C. Gibson et fils, Ottawa; Hooper et Cie, Toronto; R. W. Elliott, Toronto; Kenneth Campbell, Montréal; H. F. McCarthy, Ottawa; E. Giroux, Québec.

Voici les réponses de ces personnes aux questions qui leur ont été faites ensuite au sujet du produit:—

MM. Eby, Blaine et Cie répondent: "L'arrow-root est plutôt un article du commerce de la droguerie que de l'épicerie. Il nous est peu demandé; et nous n'avons pu vendre qu'une petite partie de la quantité à nous envoyée. Nous tâcherons de vous donner des informations précises plus tard."

MM. Perkins, Ince et Cie nous écrivent: "Les épiciers vendent très peu de cette fécule, dont le commerce est surtout fait par les droguistes. La quantité qui s'en vend sur le marché de Toronto est très peu considérable, et on la tire presque toute de Londres. Nous ne pensons pas qu'elle puisse être l'objet d'un commerce direct notable de Queensland avec ce pays. L'arrow-root reçu nous paraît de fort belle qualité. Le spécimen que nous en avons envoyé à l'hôpital de Toronto a été trouvé bien supérieur à l'article dont on y fait ordinairement usage, et qui est un produit de Saint-Vincent, se vendant de 12 cents et demi à 15 cents la livre. Le produit de Queensland devrait valoir beaucoup plus, quoiqu'il soit difficile de le vendre plus cher."

MM. E. Masson et Cie répondent: "Nous avons offert au commerce l'arrow-root envoyé d'Australie, et ensuite à un des établissements de Montréal qui consomment le plus de cette substance; mais on préfère au produit australien celui de Saint-Vincent. Chacun de nous en a fait essai chez soi et voici l'opinion commune: 'C'est très agréable au goût, mais on dirait plutôt de l'amidon de maïs que de l'arrow-root.'"

Comme l'arrow-root alimente un commerce assez important dans la droguerie, le département avait adressé des échantillons à MM. Giroux de Québec, McCarthy d'Ottawa, Kenneth Campbell de Montréal, Hooper et Cie de Toronto, et aussi, sur l'information que cette substance s'employait beaucoup dans la fabrication des biscuits, à MM. Christie, Brown et Cie de Toronto, et à MM. Gibson d'Ottawa. Je donne leurs réponses.

Droguistes.

M. R.-W. Elliott, droguiste en gros de Toronto, à qui MM. Eby, Blaine et Cie avaient remis un des échantillons, rapporte que l'ayant passé au professeur Shuttleworth, analyste, celui-ci lui écrit: "Sous le microscope, le grain de la matière d'amidon est très sensiblement plus gros que dans les autres qualités en usage ici. Après cuisson, on a une masse gélatineuse qui ressemble plus à un empois qu'à l'arrow-root soit de Jamaïque ou de Saint-Vincent. Le produit australien est net, et constituerait, sans nul doute, une nourriture saine, mais comme arrow-root, il serait peu vendable." D'où MM. Eby, Blaine et Cie concluent qu'il ne semblerait

pas être égal de qualité aux produits similaires en faveur sur notre marché. D'ailleurs, suivant eux, l'arrow-root n'est pas une marchandise assez demandée pour que l'on puisse espérer d'en établir un commerce important.

MONTRÉAL, 7 juin 1894.

Rapports fournis par M. Kenneth Campbell.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire mon rapport sur l'arrow-root d'Australie, dont j'ai entrepris l'examen, à la demande du département.

Mon retard est dû à la difficulté d'engager les hôpitaux, etc., à prendre suffisamment intérêt aux essais. Il a fallu souvent renvoyer d'autres échantillons, et même alors sans résultat.

Le microscope montre que la substance n'est pas véritablement l'arrow-root.

C'est le *tous-les-mois* du commerce, qui, je me rappelle, se vendait voilà des années un assez bon prix, mais qui à présent est à peine connu.

Le Dr J. B. Edwrads, dont je donne ci-joint le rapport, partage mon opinion.

Au point de vue de la valeur médicinale et nutritive, l'arrow-root d'Australie peut être considéré comme l'égal de la variété des îles Bermudes.

Il devrait avoir, en conséquence, la même valeur marchande à peu près.

Mais il est douteux, vu la petite quantité d'arrow-root des Bermudes qui s'importe et se vend, que l'article australien devienne jamais l'objet d'un commerce considérable.

Halifax est le principal port d'entrée pour cette marchandise, et la note ci-annexée que je tiens de la complaisance du préposé aux statistiques de cette ville, montre le peu d'importance de l'importation.

Quoique les médecins préconisent l'emploi des amidons pour l'alimentation des enfants, je ne pense pas que sa consommation à cet usage arrive jamais à l'emporter sur celle de l'arrow-root des Indes-Occidentales.

Jusqu'à quel point il pourrait se substituer au corn-starch, dont il se consomme de très grandes quantités annuellement, cela dépendrait du prix auquel il serait possible de le vendre chez nous.

La-dessus, ne sachant pas ce qu'il coûte, je ne saurais me prononcer; mais il pourrait très probablement, je pense, être employé à tous les mêmes usages que cet amidon de maïs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

KENNETH CAMPBELL,

P.S.—Je mets sous ce pli tous les rapports que j'ai pu recueillir. K.C.

2669 RUE SAINTE-CATHERINE, avril 1894.

MM. KENNETH CAMPBELL ET CIE.

CHERS MESSIEURS,—Comme vous me l'avez demandé, j'ai examiné le paquet d'arrow-root d'Australie que vous m'avez remis, et je certifie avec plaisir que c'est un amidon pur, nourrissant et sain. J'en ai donné comme aliment à des enfants et j'en ai aussi fait un examen microscopique.

Votre dévoué,

D. F. GURD, M.D.

WESTERN HOSPITAL, 25 avril 1894.

A MM. KENNETH CAMPBELL ET CIE,

CHERS MESSIEURS,—Nous avons fait de l'essai l'échantillon d'arrow-root que vous avez bien voulu nous envoyer, et nous le trouvons de très bonne qualité.

GEO. FISK, M.D.

Médecin interne.

Agriculture.

ROYAL VICTORIA HOSPITAL,
MONTRÉAL, 11 mai 1894.

A MM. CAMPBELL ET CIE, Montréal.

CHERS MESSIEURS,—*Re arrow-root* d'Australie. Aussitôt après avoir reçu votre échantillon d'*arrow-root*, je l'ai remis à un de nos médecins, en le priant d'en faire l'analyse avec soin et de me rendre compte du résultat. Malheureusement, voilà quatre semaines qu'il est alité, ayant eu une attaque de fièvre typhoïde, et je n'ai pu retrouver les notes de son examen. Mais il va mieux et me dit de mémoire que l'échantillon lui a paru excellent, et tout à fait convenable à notre marché. Notre cuisinier, après un essai de cet *arrow-root*, dit aussi qu'il est très bon.

Bien à vous,

JOHN J. ROLSON.

MONTRÉAL, 27 avril 1894.

A MM. CAMPBELL ET CIE, Montréal.

MESSIEURS,—A l'égard de l'échantillon d'*arrow-root* de Queensland que vous m'avez envoyé pour que je l'examine, je trouve que c'est un spécimen d'amidon extrêmement net, et qui indique une préparation faite avec soin. Pour sa saveur, je n'en puis rien dire, parce qu'il avait dû être évidemment en contact avec des drogues à odeur forte dont il s'était imprégné. Avez-vous un autre échantillon à m'envoyer? je voudrais en vérifier la saveur.

Votre dévoué serviteur,

W. H. CHAPMAN, *Droguiste*.

LABORATOIRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR, BUREAU
DE L'ANALYSTE PUBLIC, MONTRÉAL, 12 mars 1894.

MM. CAMPBELL ET CIE, Montréal.

MESSIEURS,—J'ai examiné vos deux échantillons d'*arrow-root*. L'un est de bon *arrow-root* je dirais des Bermudes *Maranta Arundinacæa*; l'autre étiqueté "d'Australie" est ce qu'on appelle *tous-les-mois*, extrait de la *Canna-Edulis*, ou de l'*arrow-root* dite *Canna*. Il vaut l'*arrow-root* des Bermudes; d'aucuns le préfèrent, lui trouvant un goût plus délicat.

Comme aliment léger pour malades, il n'est pas moins nutritif que l'autre.

J. BAKER EDWARDS.

"MONTREAL GENERAL HOSPITAL,"
MONTRÉAL, 29 mai 1894.

MM. CAMPBELL ET CIE, Montréal.

CHER DR CAMPBELL,—Après avoir examiné le spécimen d'*arrow-root* que vous avez bien voulu m'envoyer, je vous communique mes observations. Sa texture est quelque peu cristalline; sa couleur moins blanche que celle de cette substance d'ordinaire. Après avoir été préparé au lait et à l'eau séparément, il a acquis une bonne consistance, avec une couleur jaune très pâle et un goût agréable.

Mis à côté de l'*arrow-root* dont nous nous servons, et qui nous coûte 10 cents $\frac{1}{2}$ la livre en caisse, je ne le trouve pas aussi blanc. Il ne fait pas une bouillie aussi épaisse, employé en égale quantité. Mais c'est une préparation plus nette. Quant à sa faculté nutritive, le spécimen n'était pas assez copieux pour me permettre de l'expérimenter.

A vous fidèlement,

R. MACKENZIE, M.D.

Surintendant.

Etats des importations d'arrow-root des Indes-Occidentales, au port d'Halifax, pendant l'année terminée le 31 décembre 1893.

	Livres.	\$
Des Bermudes.....	736	167
De la Dominique....	1,975	119

Toronto, 9 juin 1894.

CHER MONSIEUR,—Nous recevons votre lettre du 8, où vous demandez notre opinion sur l'arrow-root d'Australie que vous nous aviez remis en mars dernier.

En réponse, permettez-moi de vous dire que nous ne pouvons trouver trace de réception d'un échantillon venant de vous ou de votre lettre jointe à cet échantillon.

Nous avons eu un échantillon de farine par l'intermédiaire de notre agence de Montréal; nous avons rendu compte de l'examen qui en a été fait.

Il est bien possible que M. Christie, qui est allé en Europe, ait reçu votre envoi avant son départ, car c'est lui qui s'occupe de ces choses-là; mais, comme je l'ai dit, nous n'avons rien pu retrouver, malgré toutes nos recherches.

Bien à vous,

CHRISTIE, BROWN ET CIE, *per* T. Edmonds.

OTTAWA, 14 juin 1894.

CHER MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 8, nous vous informons que l'échantillon d'arrow-root est de très bonne qualité. Si le prix n'est pas trop élevé, nous pourrions traiter pour de petites parties.

Vos serviteurs,

W. C. GIBSON ET FILS.

OTTAWA, 28 juin 1894.

CHER MONSIEUR,—En réponse à votre honorée lettre du 11 juin, relative à l'échantillon d'arrow-root qui nous a été expédié, nous vous informons que nous avons su d'une bonne source qu'il se vend à peine une demi-tonne de cette marchandise en Canada dans toute une année.

L'arrow-root des Indes-Occidentales s'achète au prix de deux pence trois farthings la livre en caisse, et de quatre pence la livre en bocaux de verre d'une livre, à Londres, Angleterre.

Pour les usages de manufacture, l'amidon de maïs remplace maintenant l'arrow-root, qui n'est plus employé qu'en traitement médical.

L'échantillon que vous m'avez adressé est de bonne qualité, mais il n'a pas tout à fait la couleur du produit des Indes-Occidentales.

Notre correspondant nous dit que les demandes d'arrow-root diminuent tous les ans.

Bien à vous,

CHRISTIE, BROWN ET CIE, *par* T. Edmonds.

444 SPADINA AVENUE,

TORONTO, 2 juillet 1894.

CHER MONSIEUR,—Relativement à l'échantillon d'arrow-root d'Australie, que vous avez bien voulu nous envoyer, j'ai l'honneur de vous écrire que nous le trouvons excellent, et l'égal du meilleur arrow-root des Bermudes. De nos anciens clients, à qui nous en avons distribué des paquets, disent qu'ils en sont contents aussi

Agriculture.

L'arrow-root est assez peu demandé en Canada, et pourrait l'être davantage, à cause des qualités précieuses qu'il possède.

Si le produit que vous m'avez envoyé pouvait se vendre un peu meilleur marché que celui des Bermudes, il n'y a pas de raison pour que l'Australie n'obtienne pas une notable part des transactions.

Vos obéissants serviteurs,

HOOPER ET CIE.

Au secrétaire
du Département de l'agriculture,
Ottawa.

Il reste encore à recevoir les réponses d'autres personnes à qui des échantillons ont été envoyés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. B. SMALL,
Secrétaire du département de l'agriculture.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 7.

LES VERS À SOIE SAUVAGES DE LA PROVINCE DE SHANTUNG.

Rapport reçu de la douane maritime impériale de Chefoo, Chine, par le département de l'agriculture.

SHANGHAI, 24 mars 1894.

MONSIEUR,—Je suis chargé de vous demander votre opinion sur la possibilité d'introduire en Canada le chêne et le chêne-châtaignier qui nourrissent de leur feuille les vers à soie dans le nord de la Chine, en vue d'établir chez vous l'industrie de leur culture et de l'éducation du ver à soie. Le climat de la Chine septentrionale et celui du Canada sont assez semblables. M'étant procuré des quantités considérables de glands et de graines de chêne-châtaignier, je vous en envoie un paquet que je vous prierais de faire mettre en terre et soigner après qu'ils seront levés, si l'introduction de ces plantes et ultérieurement celle du ver à soie vous paraissent être dignes de quelque attention officielle. Je vous envoie en même temps une brochure, à la fois scientifique et pratique, sur l'éducation du ver à soie et le traitement des vers nourris avec la feuille du chêne. Dans la supposition que le département de l'agriculture voudra encourager des entreprises propres à enrichir le Dominion de nouvelles productions, j'ose ajouter que je crois fermement que l'industrie séricole peut devenir florissante en Canada. Je serais très heureux d'avoir votre avis sur ce que ma proposition peut avoir d'utile et d'acceptable.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. KOPSCH, F. R. G. S.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

VERS À SOIE.

Selon Cuvier et d'autres naturalistes, le *Bombyx Mori*, ce ver à soie de la France et de l'Italie, est originaire des provinces septentrionales de la Chine. Quoiqu'il ne se rencontre guère plus en son état sauvage primitif, le P. A. David et aussi, je pense, Prezewalsky ont trouvé le véritable insecte sauvage en Mongolie. Je possède quelques petits cocons de soie, d'un jaune pâle, qui m'ont été apportés des régions montagneuses du Shan-tung oriental par les indigènes, lesquels prétendent que ce sont les cocons du ver à soie sauvage, vivant sur le mûrier sauvage (*Morus sylvestris*.) Ces cocons, étroits et dont une extrémité se termine en pointe, mesurent 2-50 centimètres de longueur, et ont de 4 à 6 millimètres seulement de diamètre. Quoique la soie soit très fine, elle est peu employée, étant d'ailleurs rare.

Les régions du centre et de l'ouest produisent de très belles soies jaunes et blanches, obtenues du *Bombyx Mori*. Les localités autour de Chi-nan-fu et de Chi-ning-chou ont été de tout temps fameuses pour leurs étoffes de soie, telles que taffetas, gazes et damas, qui, au témoignage de certains livres du pays, sont les meilleurs de la Chine.

Au moyen âge, le Shan-tung était une des provinces les plus renommées pour la production de la soie. Marco Polo parle du grand commerce de soieries qu'il y avait dans l'ouest de cette province, et plus spécialement à Yen-chou-fu et Chi-nan-fu. "On voit, ici, dit-il, des gens qui font un négoce très considérable, et l'abondance de soie y est pour bien dire merveilleuse."

Plus tard, en 1344-45, le moine Odoric disait de Chi-ning-chou : “ Elle est plus riche en soie que peut-être aucun lieu du monde.”

Dans les environs de Ning-hai-chou, on élève une espèce de ver à soie qui, à ce qu'il paraît, a été importée de Corée. Ses cocons sont presque sphériques, mesurant 2 centimètres 52 de longueur sur 2 centimètres de diamètre. Ils ont une belle couleur paille et sont très estimés.

Ces soies s'exportent peu de Chefoo, hormis peut-être en écheveaux ; mais ce port étant un très important marché pour ce que l'on appelle les pongées de Shan-tung, nous allons entrer dans quelques détails au sujet de cette soie, dont des millions de ballots sont exportés annuellement en France et en Angleterre.

Historique.—Le Shoo-king, dans le *Tribut de Yü*, dit : “ Les tribus sauvages de Lai apprirent la culture, et elles se mirent à apporter dans leurs paniers la soie du mûrier des montagnes.” C'est la première mention que l'on trouve des soies sauvages “ Yen-ssu ” de la Chine et du Shan-tung. Dans le *Wu-hsing* (les Cinq Éléments) ou Chronologie des événements de Shan-tung, nous lisons : “ Sous le règne de Yuan-ti, (l'an 39 avant J.-C.) dans l'est du Mo-shan, les vers à soie sauvages filèrent leurs cocons, dont on recueillit plus de 10,000 piculs ; et avec cette soie l'on fabriqua des vêtements.” Un autre livre, le *Tang-hui-yao*, dit qu'en l'an 640 après J.-C., les mêmes vers, suivant le *Wu-hsing*, firent leurs cocons dans le district de Chin-fu.

Or, quelle était cette soie mentionnée par ceux que je cite d'après les textes chinois ? Mes recherches m'amènent à répondre que c'était certainement notre pongée de Shan-tung. Le territoire qu'habitaient les tribus sauvages de Lai est celui même qui est occupé aujourd'hui par les deux préfectures de Lai-chow-fu et Teng-chou-fu, où se trouve la montagne de Lai, près de la ville de Lai-yang ; et tous ces noms évidemment sont dérivés des tribus originaires du Lai. La montagne Mo, mentionnée dans la Chronologie, a conservé son nom et se trouve à sept li N.-E. de Ning-hai-chou. Le nom actuel de la soie pongée Yeh-ts'an-ssu, la soie crue sauvage du commerce, signifie littéralement soie des vers sauvages ; et les deux préfectures ci-dessus sont encore en grande réputation pour la production de cette soie, que leurs annales désignent par le nom même de Yen-ssu. Le principal marché pour les meilleures qualités est Chang-vi-hsien, situé dans la préfecture de Lai-chou.

Comme leur nom l'indique, ces vers à soie sont sauvages, c'est-à-dire qu'ils sont élevés en plein air, sur les chênes, dont ils mangent la feuille. C'est une espèce vigoureuse, car ni le froid ni la pluie ne paraissent les affecter ; et on les cultive dans le nord jusqu'à la Mandchourie.

Chose à noter, le naturaliste Pline l'ancien parle d'une chenille séricaire, se nourrissant de la feuille du chêne, dans Cos, une des îles de l'archipel Grec ; ses cocons se filaient. Ce que Pline dit de l'éducation de ce ver, du ramollissement des cocons dans l'eau et de leur dévidage ensuite, ainsi que de la souplesse des tissus appropriés au vêtement d'été, tout cela indique clairement le ver à soie.

Les marchandises en soie mentionnées par Marco Polo, le moine Odoric, Nieuhoff et les écrivains jésuites, comprenaient sans doute la pongée, puisque le pays qu'ils avaient visité la produisait encore. Nieuhoff (1655) s'appuie évidemment sur le Père Martini, lorsqu'il dit : “ C'est une chose rare et qui va même jusque dans l'excès, et un témoignage que la nature est fort prodigue envers cette nation en ce que la soie y croît d'elle-même dans les arbres et dans la campagne sans être filée par des vers à soie domestiques, mais par d'autres qui ne ressemblent pas mal aux chenilles ; ils ne la tirent pas en rond ni en ovale, mais bien à fil très long, qui sort peu à peu de leur bouche ; cette soie est fort blanche ; le fil s'attachant aux arbrisseaux et aux buissons et poussé d'un côté et d'autre par le vent, on l'amasse, et on en fait des draps de soie comme si c'était véritablement du fin lin, et bien qu'ils soient un peu plus gros que ceux qui sont faits de soie filée dans la maison, c'est qu'ils sont plus serrés et plus forts.” Le Père Duhalde (1735) tient le même langage, mais ajoute : “ Ces vers sont sauvages et mangent indifféremment la feuille du mûrier et des autres arbres. Ceux qui ne se connaissent pas aux soieries, prendraient celles-ci pour quelque gros tissu de lin ou quelque espèce grossière de droguet. Elles sont de couleur grise, se lavent comme du linge, se nomment “ Chien-chou ” et sont l'objet d'un commerce

considérable. Quoique peu jolies d'apparence, leur usage pour le vêtement est répandu parmi toutes les classes.

Toutes ces descriptions, évidemment, s'appliquent au même produit, le "chien-chou," ou pongée de Shan-tung. Les Chinois disent que le ver qui fournit cette soie peut vivre sur diverses espèces d'arbres. C'est ce que je vais maintenant examiner.

La chenille ou ver du chêne, la *Bombyx Pernyi*, vit en effet sur quatre sortes d'arbres au moins, dont trois variétés de chêne.

Dans le Shan-tung, il vit sur un chêne d'une espèce particulière. La feuille de cet arbre est tout-à-fait semblable à celle du châtaignier; quand il est vieux, son écorce devient élastique et rugueuse, et ressemble au liège, à tel point que dans les temps où il ne porte pas de glands, on aurait peine à y reconnaître un chêne. J'ai rencontré bien des vieilles gens, dans le pays, qui le confondaient d'abord avec le châtaignier. Ce chêne répond à la description qu'en donne le père d'Incarville d'après Tournefort: *Quercus Orientalis Castaneefolia, glande reconditâ in capsulâ crassâ et squammerosâ.* Encore qu'il vienne naturellement sur toutes les collines du Shan-tung, on la cultive cependant d'une manière spéciale pour la nourriture des vers à soie. La cupule ou godet du gland—*tsao tiou*—remarquable par ses longues écailles courbées en dehors, et très riche en tanin, s'emploie, en mélange avec du sulfate de fer, à produire une teinture noire comme celle du *Quercus vallonea* de Turquie et de l'Asie-Mineure. Miguel affirme même que le *Quercus serrata* de la Chine et du Japon, n'est autre que le *Quercus castaneefolia* de Géorgie, regardé par C. Koch et Grisebach comme le même que le *Q. vallonea*, au lieu que le Dr Hooker les distingue l'un de l'autre.

Dans tous les cas, vu la ressemblance des feuilles et de l'aspect général, on ne saurait donner un meilleur nom à notre chêne de Shan-tung que celui de "chêne à feuilles de châtaignier," *Quercus castaneefolia*, et son nom chinois de *hsiang-li*, indique cette ressemblance, car il signifie proprement "chêne-châtaignier." On appelle souvent, toutefois, cet arbre soit *Quercus serrata* soit *Quercus sinensis*. A l'égard du *Quercus serrata* du Japon et de la Mandchourie, étudié par Thunberg, Miguel a reconnu que c'est véritablement le *Q. castaneefolia*, et le Dr Hance, à qui l'on avait envoyé des spécimens de la feuille du chêne du Chefoo, a identifié cette espèce avec le *Q. serrata*, en sorte qu'il est hors de doute que tous ces noms se rapportent au même arbre. Il faut donc arriver à cette conclusion que le *Quercus serrata* (Thumb) ou le *Q. sinensis*, (Bge) est le véritable *Quercus castaneefolia*, (C.A.M.) étroitement allié au *Quercus vallonea*, (Ktz) et le chêne que l'on cultive spécialement dans le Shan-tung pour la nourriture de la chenille du *Bombyx Pernyi*.

Le nom chinois exact de ce chêne n'est pas facile à trouver, les ouvrages botaniques du pays abondant en synonymes et la distinction des espèces étant fondée sur deux différences imaginaires.

Mais le *Quercus castaneefolia* n'est pas le seul arbre avec la feuille duquel on puisse nourrir le *Bombyx Pernyi*, dans le nord du Chi-li et la Mandchourie, on utilise aussi une espèce de chêne connue sous le nom de *Quercus Mongolica*, (Fisch.,) dont nous possédons quelques représentants dans le Shan-tung. La feuille ressemble à celle de *Quercus robur* d'Europe; le gland est entièrement recouvert par les *squamme* de la cupule, qui ont l'apparence de poils et sont très serrées, au lieu d'être plus ou moins réfléchies. La description que De Candolle donne de la cupule (qui est soyeuse à l'intérieur); "*squammas ombracatas, adpressas, dorso convexas,*" est très exacte. "Ces filaments plumeux prêtent à la cupule l'apparence d'un petit bonnet fourré. Les feuilles sont luisantes en dessus, opaques et glaucescentes en dessous; jeunes, elles sont pointillées de poils blancs et courts; quand elles ont acquis tout leur développement, elles ont aussi, pour l'ordinaire, quelques longs poils mous, placés le long de la côte et des premières nervures; mais ces poils ne sont guère visibles qu'à l'aide d'une lentille." L'arbre est très commun dans le district de Newchwang, où l'on en fait une culture spéciale pour la nourriture du ver à soie; il y est appelé *siaoch'ing-kang*, c'est-à-dire chêne à petites feuilles. Dans le Kuei-chou, il est connu sous le nom de *fu-li*.

La troisième espèce de chêne sur laquelle peut vivre ce ver à soie, mais qui est assez rare dans le Shan-tung, est le *Quercus dentata* (Thunbg), aux feuilles immenses,

mesurant souvent jusqu'à trente centimètres de longueur et même davantage, qui se revêtent d'une belle teinte d'un rouge pourpré en automne. Le dessous des feuilles et les jeunes branches sont garnis d'une pubescence duveteuse. La cupule du gland ressemble à celle du *Quercus Mongolica*, étant couverte aussi de longs filaments plumeux, mais le gland est plus gros. Cet arbre, commun sur les coteaux voisins de Newchwang, porte les noms de *ta-ch'ing-kang-liu* et *ta-yeh-tso-shu*, c'est-à-dire "chêne à grandes feuilles"; on l'appelle encore *hu-po-lo*.

Il y a aussi un arbrisseau touffu appelé *shih*, qui n'a rien de commun avec le chêne, et dont on emploie la feuille en Mandchourie à nourrir les vers à soie de chêne, dont la soie alors est, dit-on, d'une meilleure qualité. Dans le Shan-tung, on ne les nourrit avec les feuilles de *shih* que là où celles de chêne manquent.

"Vu la ressemblance étroite du *Quercus Mongolica* et du *Quercus dentata* au *Quercus robur* d'Europe, il n'y aurait apparemment aucune difficulté à bien naturaliser en Europe le ver à soie de chêne de la Chine." Des essais se sont pratiqués en Italie et en France sur les chênes indigènes de ces deux pays, qui ont prouvé la possibilité de nourrir l'insecte avec les feuilles de ces cupulifères européens, en sorte que le problème de l'acclimatation du *Bombyx Pernyi* y est facilement soluble.

Dans ce qui précède, on a vu que les missionnaires jésuites savaient que les Chinois manufacturaient trois sortes de tissus de soie avec les cocons de vers entièrement différents du *Bombyx mori*, élevés autrement et nourris avec les feuilles de diverses espèces d'arbres, parmi lesquelles, d'après les descriptions qu'ils en font, il faut reconnaître le *Zanthoxylum*, ou poivrier de la Chine, et, dans l'arbre dont ils disent que c'est un frêne, l'*Ailanthus glandulosa*. Du Halde dit aussi que ces vers étaient nourris par l'empereur K'ang-hsi avec les feuilles du chêne de Mandchourie près de Gehol. C'est la plus ancienne mention du ver à soie de chêne de la Chine qui se rencontre dans les livres étrangers.

Vers 1849 ou 1850, M. H. Major, de Shanghai, adressa des spécimens de cocons de soie de chêne au muséum de la chambre de commerce de Lyon, où l'on constata qu'ils étaient identiques à ceux de la Chine septentrionale qui s'y trouvaient déjà, et qui avaient été envoyés de cette contrée, il y avait alors probablement cent ans, par les missionnaires catholiques. En 1851, le R. P. F. Annibal Fantoni, missionnaire catholique en résidence dans la province de Shan-tung, envoya au roi d'Italie des cocons, des soies en écheveaux et des étoffes de soie, obtenus du ver à soie de chêne. En 1856, le même missionnaire en présenta d'autres spécimens à l'exposition internationale de Turin. Le gouvernement italien le récompensa en lui conférant les ordres de Saint-Maurice et de Saint-Lazare; et la phalène du chêne ayant été, après examen, trouvée d'espèce nouvelle, différente de toutes celles connues alors, elle fut appelée du nom de l'importateur *Bombyx Fantoni*, nom qu'elle porte encore en Italie. Le prêtre franciscain, qui avait envoyé des cocons aussi à la Société d'acclimatation, reçut d'elle le titre de membre à vie en reconnaissance de ce service.

Quelques années après, un missionnaire français, M. l'abbé P. Perny, des Missions étrangères, apporta en France des cocons qu'il pensait être absolument semblables à ceux dont je viens de parler, et le nom de l'insecte fut derechef changé en celui de *Bombyx Pernyi*. Je retrouve encore le même bombyx décrit comme une espèce nouvelle dans une petite brochure publiée en 1869 par M. Guérin-Meneville.

En 1866, le Dr McCartee, après une courte résidence à Chefoo, a écrit un mémoire "Sur des vers à soie de la Chine"; en examinant de leurs papillons obtenus de sériciculteurs, il avait reconnu là le *Saturnia Myletta* du *Naturalist's Library* de Jardine, appelé aussi *Attacus* ou *Bombyx Mylitta*, le papillon tusseh de l'Inde.

Tous ces noms à présent sont oubliés, et dans les publications les plus récentes, l'insecte, reconnu enfin comme étant un *Attacus* (à cause des quatre yeux qu'il y a sur ses ailes) et trouvé différent de l'*Attacus Mylitta*, se désigne toujours sous le nom d'*Attacus Pernyi*.

Description du papillon.—Le papillon est un magnifique insecte de la famille des *Bombycidae*, *genus Attacus*. Il mesure environ 15 centimètres, les ailes étendues. Son corps est peint de nuances dorées et brun rose; ses ailes, couvertes d'un duvet velouté et doux, portent chacune un œil ou point rond et transparent, formé du tissu membraneux nu. Ces marques distinctives, bordées de jaune, sont entourées d'un

cercle ou d'un ovale, dont une moitié est faite d'une double ligne noire et jaune, et l'autre d'une double ligne rose et blanche. Ces deux dernières lignes, plus larges que les deux premières, allongent le cercle de leur côté, et lui donnent plutôt une forme ovale. Au dessous des points, les ailes offrent une double ligne transversale, blanche et noire chez les femelles, rose et brune chez les mâles. De plus, il y a deux lignes de couleur rose et blafarde, situées près du corps. La bordure ou nervure supérieure des deux ailes d'en haut est d'un rose poudré de blanc. Les mâles sont plus petits que les femelles, et leurs antennes sont quatre fois plus grosses que celles de ces dernières.

Les œufs.—Les œufs sont ronds, d'un brun foncé ou couleur de châtaigne, et légèrement déprimés. Ils ont de diamètre de deux et demi à trois millimètres, et sont extrêmement fermes et durs. Il en faut 135 pour faire un gramme pesant. Ils sont couverts d'une espèce de gomme, par le moyen de quoi ils sont solidement fixés sur les feuilles ou les branches et rendus impénétrables à l'humidité. Au dire des Chinois, chaque femelle dépose environ cent œufs; en Italie elle en donne jusqu'à cent cinquante en moyenne. Il y a quelquefois des œufs blancs dans le nombre, mais qui sont aussi bons que les bruns. Les mauvais œufs sont faciles à distinguer en ce qu'ils sont ridés, flasques et perdent de leur poids. Une partie des œufs restent dans l'abdomen du papillon, car on compte que la quantité moyenne entière est d'environ 218. "Il numero medio delle uova contenute nell'addome di ogni farfalla è di 218."

Le ver.—A son éclosion, le ver est un petit insecte noir, que l'on appelle *maio*, fourmi noire, ou *hei-t*, à cause de sa petitesse; il a quatre ou cinq millimètres de long. Après le premier changement de peau, *muta* en italien, mue en français, il revêt une couleur vert clair. Au moment où il va filer son cocon, voici comment je le trouve décrit par M. Meadows dans son rapport consulaire sur le port de Newchwang: "La chenille alors est une chrysalide au corps vert, de neuf à dix centimètres, avec une tête couleur brun pâle, sur laquelle se trouvent six ou huit petites taches noires (probablement les yeux). Son corps est composé de douze anneaux, et sur huit de ces anneaux se voient huit paires de pattes garnies de crochets, dont cinq paires que j'appellerai pattes de derrière, placées à la partie postérieure du corps, et trois paires, celles de devant, situées à la partie antérieure. Au dernier anneau il y a une paire des pattes de derrière, précédée d'abord de deux anneaux sans pattes puis de quatre anneaux avec pattes. Ces cinq paires de pattes de derrière sont moins longues que celles de devant, et extérieurement paraissent formées de la même matière verte et molle dont le corps est composé, étant seulement garnies à leur extrémité d'une substance dure de la couleur brun pâle de la tête (c'est comme un petit cercle de fines griffes aiguës). Les trois paires de pattes de devant sont courbes, effilées et entièrement formées de la substance dure d'un brun pâle. Les cinq paires de pattes de derrière servent à marcher, et permettent à l'animal de se tenir au pétiole ou tige de la feuille (et avec une telle force qu'il serait plus facile de rompre l'insecte en plusieurs morceaux que de l'en détacher), tandis que les appendices de devant servent de mains, à l'aide desquelles il relève le bord de la feuille jusqu'à ses mâchoires. Un peu au dessus des pattes, de chaque côté du corps, apparaît sur chaque anneau une tache bleu clair, garnie de quelques poils, et au-dessus de ces taches bleues, jusqu'au dernier anneau, une raie brunâtre; les deux raies vont s'élargissant et se rejoignent, en prenant une teinte plus foncée, à l'anneau caudal. Sur les quatre ou cinq derniers anneaux, des deux côtés, la raie ou bande brune est ornée de deux points dorés ou d'un jaune métallique. Elle ne s'étend pas jusqu'aux trois anneaux antérieurs; mais ceux-ci ont chacun deux taches de couleur d'azur sur les deux côtés, l'une au-dessus de l'autre. C'est vers le deuxième et le troisième anneau, à compter de la tête, que le corps de l'animal est le plus gros; il s'amenuise un peu vers la queue."

Cocons.—Les cocons de l'*Attacus Pernyi* sont très gros, ayant pour l'ordinaire cinq centimètres de longueur et trois de diamètre, sous la bourlette; on en trouve même de plus volumineux. Ils sont de forme ovoïde et de couleur nankin ou jaune d'ocre; souvent le cocon porte l'empreinte de la feuille de chêne à laquelle il tenait; son enveloppe extérieure se termine à une de ses extrémités, correspondant toujours à la tête de la chrysalide, par un cordon qui le fixe à la branche. La matière du cocon peut facilement se séparer en trois ou quatre couches distinctes, qui paraissent

se rapporter aux changements de la peau de l'insecte. Pour sortir de sa prison, le papillon ne coupe ni n'endommage d'aucune façon la soie dont elle est faite. Le filament de l'extrémité correspondant à la tête de la nymphe, est plié et replié en quantité de boucles que joint et tient unies une espèce de gomme, répandue dans toute la coque et qui la rend imperméable à l'eau. Au moment de percer sa prison, le pavillon sécrète une save, probablement de nature alcaline, qui dissout la gomme; et en donnant des coups et poussant avec sa tête, il ouvre sans peine le cocon sans briser un seul fil et s'enfuit. Le bord de l'ouverture, fortement coloré en brun par le liquide amollissant, ressemble alors au bout d'un tricôt d'où l'on aurait retiré les aiguilles, en sorte qu'avant et après l'éclosion, le cocon peut se dévider facilement; mais ce n'est que dans ces dernières années qu'en France on a découvert un moyen de le dévider après l'avoir ouvert. Ce moyen consiste à introduire de force une chrysalide artificielle, en caoutchouc vulcanisé, fixée à une broche, sur laquelle le cocon tourne.

Education du ver à soie.—Le lecteur étant ainsi suffisamment au fait des métamorphoses de l'insecte, nous allons maintenant dire comment les sériciculteurs de Shan-tung élèvent le ver à soie sauvage. J'emprunte les renseignements suivants du grand ouvrage intitulé *Chinese Botany* et aussi des témoignages d'environ vingt éducateurs recueillis par écrit avec soin par mon *teacher* chinois.

1. *Choix du terrain.*—Le meilleur terrain pour la culture des chênes est un humus ou loam riche; ensuite, un sol moitié sablonneux moitié argileux. Les sols calcaires ou sablonneux sont mauvais, parce que la feuille y est petite et dure. Si le sol est pierreux, les vers qui tombent à terre des arbres dans l'été, y sont tués par la chaleur; pour éviter cela, on conseille de laisser croître l'herbe entre les arbres. Les vers, au dire des indigènes, se déplaisent à l'humidité et aiment une atmosphère sèche, quoiqu'une pluie passagère ne leur fasse pas de tort. Pour la production des cocons de printemps on choisit ordinairement le versant méridional des coteaux. Vers l'été, cette exposition devient trop chaude, et on lui en préfère une au nord. Les indigènes, interrogés sur la raison du changement, répondent que le nord et le sud sont soumis à l'influence l'un de Yin et l'autre de Yang, les deux principes de création ou de vie, les puissances génératives de la nature, qui jouent un grand rôle dans toutes les superstitions chinoises et servent à expliquer tout ce dont ces hommes ne peuvent entièrement se rendre compte.

Les deux espèces de chênes employés sont le *Quercus dentata* et le *Quercus castaneefolia*, le dernier surtout, dont on recueille soigneusement les glands. Après avoir pratiqué dans le sol deux petits trous, profonds d'un pied ou environ, et distants de deux à trois pieds l'un de l'autre, on dépose dans chacun quelques glands, qu'on a eu soin auparavant de tremper dans du sang de porc, qui agit comme engrais; mais les indigènes disent qu'il empêche les rats de manger cette semence. On ajoute, pour engraisser, de la poudre de tourteau de fèves, et entre les lignes on sème du grain pour utiliser le terrain. On ne laisse jamais les arbres se développer en hauteur au delà de cinq ou six pieds, afin de pouvoir y déposer commodément les vers et ramasser les cocons, outre que les feuilles sont alors plus tendres que celles des arbres qui ont avec le temps atteint toute leur grandeur. Aussi, au bout de cinq ou six ans, les coupe-t-on près des racines, et pour obtenir une meilleure qualité de feuille, cette opération se répète ensuite tous les deux ans. Par là on se procure dans les années suivantes une abondance de jeunes pousses hautes de quelques pieds seulement, couvertes de feuilles larges et tendres, et appelées *huo-ya* ou *t'ou-ya*. Ces feuilles servent plus particulièrement à nourrir les jeunes vers; les vieux vers, entre le troisième et le cinquième âge, auxquels on les donnerait à manger, ne tarderaient pas à mourir de diarrhée; mais on a pour ces derniers une autre plantation de chênes, dont on laisse les branches pousser sans soin pendant deux à trois ans. Elles sont appelées en conséquence *erh-ya* ou *san-ya*, c'est-à-dire rejets de la seconde ou de la troisième année.

Ainsi, dans une plantation bien conduite, il y a toujours deux catégories d'arbres, qui se coupent alternativement des deux années l'une, et sont employés tour à tour comme suit, pour les deux récoltes de cocons.

Pour mieux expliquer les choses, nous supposerons une plantation de cent chênes. Il faudra d'abord qu'ils soient divisés en deux séries, chacune desquelles devant se

couper séparément, à un an d'intervalle. Des cent arbres, cinquante coupés, par exemple, en novembre 1876, serviront à procurer la seconde production de cocons en août 1877 et la première production annuelle en mai 1878; tandis que les cinquante autres arbres, coupés en novembre 1877, seront employés à la seconde production annuelle de 1878 et de la première production annuelle en mai 1879.

Une fois cette exploitation établie, elle se continue par le recoupage tous les ans de la section des buissons qui a servi à deux productions successives de cocons en l'espace de deux ans. Quand la seconde production d'une section a lieu au printemps, on effectue le recoupage en juillet, aussitôt après que les cocons ont été levés, et quand elle a lieu en août, on recoupe en novembre. De cette façon, les deux sections sont utilisées alternativement, tous les ans, pour chaque production de cocons, tout en laissant aux arbres le temps de repousser les nouvelles branches nécessaires.

On donne les glands aux pourceaux; mais en temps de disette on en fait une farine dont on nourrit la population affamée; et il n'est pas alors jusqu'aux feuilles qui ne se mange. On choisit les jeunes feuilles, et après les avoir fait sécher, on les met tremper dans l'eau; quand elles y ont pris une couleur jaune, on les égoutte, et on les mange assaisonnées avec du sel et de l'huile. Les jeunes branches coupées annuellement servent de combustible, et le vieux bois est converti en excellent charbon de bois, appelé *tsò-tan* à Chefoo. Les Chinois ne veulent rien perdre; toutes les parties de ce chêne sont utilisées par eux, et ils assurent qu'il peut supporter la coupe périodique durant un siècle.

2. *Éducation des vers.*—Voyons comment se pratique l'éducation du ver à soie.

Les cocons d'automne—*Ch'iu-chien*—conservés pour obtenir la graine (œufs), doivent être tenus durant l'hiver à une température uniforme, en faisant attention de ne les pas exposer à une chaleur supérieure à 15° centigrades, sous l'influence de laquelle ils s'ouvriraient. Dans le Shan-tung, la température moyenne des maisons chinoises, en hiver, varie entre 2° au-dessus de zéro C., et 2° au-dessous.

Les habitants ne semblent pas s'inquiéter beaucoup de l'action du froid sur les cocons, et souvent ils les tiennent dans des chambres où jamais il n'est fait de feu. Ils prétendent même que, dans les hivers froids, le papillon se développe mieux et est plus vigoureux.

À l'approche du printemps, quand les chênes commencent à pousser leurs bourgeons—ils fleurissent vers le 15 avril et feuillent dans les premiers jours de mai—les cocons choisis pour la reproduction sont enfilés ensemble sur des fils et suspendus par rangées le long des murs de la chambre. Il faut prendre bien garde à ne pas blesser la chrysalide avec l'aiguille et aussi à ne point passer le fil dans le bout correspondant à la tête du papillon, dont autrement la sortie serait impossible. On évite ces deux accidents en enfilant le cocon aussi près que possible de l'extrémité dépourvue de l'appendice ressemblant à un cordon. Dans cette opération, tout cocon trop léger ou ne rendant aucun son lorsqu'on l'agite à son oreille, doit être rejeté, la chrysalide qu'il renferme étant morte. Il faut choisir environ la moitié du nombre parmi les plus gros et les plus pesants, qui contiennent les femelles. En certains endroits, on n'enfile pas les cocons, mais on les place tout simplement sur des claies de bambou; mais les éducateurs disent avec raison que ce mode est désavantageux en ce que souvent le papillon tire le cocon dans les interstices et meurt alors parce qu'il ne peut plus se dégager.

Si la pousse des feuilles est tardive, les indigènes savent comment retarder l'éclosion des cocons; ne possédant pas la glacière de nos éducateurs, ils déposent les cocons dans un trou profond, creusé en terre, qu'ils recouvrent soigneusement. Au contraire, voici comment on emploie la chaleur à avancer l'éclosion. Les fils de cocons, longs chacun d'environ un pied, ayant été suspendus par les deux bouts joints ensemble, on colle avec soin du papier sur les portes et les fenêtres de la chambre, pour empêcher les vents ou les courants d'air froid de pénétrer. Ensuite on chauffe la chambre au moyen d'un poêle ou *kang* avec des tiges de sorgho, ou encore au moyen d'un brasero à charbon de bois, placé au milieu de la pièce. Il faut que le charbon soit fait de chêne. Si l'on brûlait du bois de "*yu-tung-shu*" (*Oleococca Vernicia*), sa fumée tuerait les papillons. D'après la *Chinese Botany*, on tient ainsi les cocons dans une température modérée pendant environ quarante-trois jours—du *li-ch'un*, 6 février, au *ch'un-fen*, 20 mars. Dans le Shan-tung, cette opération, qui s'appelle

hung-chien, c'est-à-dire chauffage des cocons, commence généralement vers le 20 mars et dure quatre ou cinq jours. Si la température est trop élevée, les œufs du papillon deviennent rouges ; si elle est trop basse, ils deviennent blancs ; et alors ils ne fournissent pas de bons vers. Les maisons des Chinois étant basses, ordinairement faites avec de la terre et couvertes de paille, avec pour toutes ouvertures une porte et une ou deux fenêtres, il y a toujours une certaine humidité dans l'air. Dans des maisons différentes des leurs, il serait nécessaire d'humecter légèrement les cocons pour, en les attendrissant, les rendre plus faciles à ouvrir. Vers le 5 avril, les papillons éclosent, ordinairement de 6 à 7 heures du soir. On les laisse pendant quelques heures sécher leurs ailes, puis on les met dans des paniers à accouplement de la façon suivante : une centaine de femelles sont mises dans un panier rond, et autant de mâles dans un second panier semblable (ces paniers sont revêtus intérieurement de papier pour préserver du froid les papillons) ; cela fait, le panier contenant les mâles se pose renversé sur celui des femelles, et les papillons s'accouplent. Au bout de trois ou quatre heures, on place dans d'autres paniers les insectes maintenant accouplés. Dans le Kuei-chow, l'usage, en opérant cette translation, est de remettre ensemble quelques couples seulement dans chaque nouveau panier. Si les insectes sont trop folâtres et ne s'accouplent pas, on les expose pendant quelques minutes à la fumée d'un feu de chêne. Après vingt-quatre heures écoulées, on sépare les mâles des femelles—qui autrement enfleraient et mourraient—et on donne les mâles à la volaille. Il y a même des indigènes qui les mangent. Si les femelles sont plus nombreuses que les mâles, on emploie ceux-ci à féconder un second lot ; mais, en pareil cas, une petite partie seulement des œufs sont rendus féconds.

Les femelles fécondées sont ensuite déposées dans un grand panier, dont le fond est extérieurement couvert d'une couche de glaise séchée au soleil, et tout le dedans revêtu de papier, à l'exception du couvercle, laissé nu pour donner de l'air. Ces paniers, fabriqués avec des rameaux de saule ou des petites branches de chêne, ont sept ou huit pouces de hauteur sur un pied et demi à deux pieds de largeur. Si les femelles sont lentes à pondre, on les y excite en exposant le dessous du panier à une chaleur et à une fumée légères. Elles mettent environ une journée à faire leur ponte, après quoi on les donne à manger aux poules ; les indigènes ne les mangent jamais, parce que, disent-ils, elles ne sont pas agréables au goût comme les mâles. Environ 100 femelles ayant été placées dans le panier, et chacune d'elles pouvant produire une centaine d'œufs, il en résulte que le panier représente au moins une production de 50,000 œufs, appelés *luan*. De ce nombre, déduction faite des mauvais œufs et des jeunes vers qui périssent, on peut obtenir un total de près de 30,000 cocons, ce qui est regardé comme une excellente récolte ; 20,000 cocons passent pour être un bon résultat ; et 10,000 pour un chiffre médiocre. D'après certaine autorité, si les cocons n'avaient pas reçu la chaleur convenable, toute la récolte pourrait être perdue.

Vers le 18 avril, le panier renfermant les œufs est placé, supporté par un petit trépid, sur le *hang* ou poêle, dans lequel on fait un feu doux chaque matin. Tous les jours, on perce quelques œufs avec une aiguille pour en examiner le contenu. Si l'on voit dedans la forme du ver, on cesse les feux un ou deux jours, et les vers ne tardent pas à éclore. Entre la ponte et l'éclosion il se passe environ douze jours, quelques-uns disent de quinze à vingt-cinq jours ; dans le fait, la durée varie suivant la température, dont la plus favorable peut être de 21° C. C'est la température d'avril, quand le temps est beau. Les Chinois, d'ailleurs, ont un procédé pour hâter l'éclosion, qui est de jeter de l'eau chaude par gouttes dans le panier, puis, de le placer, couvert, sur le *hang* chauffé ; les œufs traités ainsi éclosent cinq ou six jours plus tôt.

Nous voici rendus au commencement de mai, et les chênes sont garnis de feuilles jeunes et tendres. C'est le moment de transporter les vers sur les coteaux et de les répandre dans les arbres. Deux méthodes sont usitées pour nourrir les petits insectes dans leur premier âge. La première, appelée *shui-chang*, consiste en ceci : On coupe des jeunes branches de chêne de deux ou trois pieds, que l'on plante dans la vase ou le sable humide sur les bords de quelque ruisseau des collines. D'après la seconde méthode, appelé *han-tun*, on se contente d'attacher en javelles les branches, et de les mettre ensuite par les bouts coupés dans une cuve ou autre vaisseau contenant de

l'eau. Dans les deux cas, il faut faire attention de choisir un lieu bien abrité et pas trop exposé au vent. L'eau conserve vertes et fraîches les feuilles sur lesquelles sont les vers, pendant leur premier âge. Après quatre ou cinq jours, les vers ont leur premier sommeil, où ils changent de peau; alors ils prennent une couleur verte et sont en état d'être remisés sur les arbres. Il y a des éducateurs qui aussitôt que les vers sont éclos, portent les paniers sur les collines et les placent au milieu de jeunes branches de l'arbre appelé *Huo-ya*, où les vers ne tardent pas à se répandre. Ces vers à soie n'ont pas l'instinct nomade de beaucoup de chenilles; au contraire, ils demeurent sur l'arbre tant qu'il y a des feuilles à manger. Après quoi, on les en ôte soit en coupant les branches, soit à l'aide d'un pinceau de poils doux, et on les porte sur d'autres arbres. Les vers de printemps ont ordinairement quatre sommeils, appelés *mien*, à la suite de chacun desquels ils éprouvent un changement de peau; l'éducation, qui a nom *Tui-p'i*, comprend les quatre âges du ver. Chaque sommeil dure un jour, deux s'il pleut. Quelquefois les vers printaniers ont cinq de ces sommeils et renouvellements, que j'appellerai "moults", de l'italien *muta* (un changement de peau ou de plume); mais alors la génération d'automne qui proviendra d'eux n'en aura que quatre. Par contre, si les vers de printemps ont quatre "moults" seulement, leur génération automnale en aura cinq. Ainsi, entre deux récoltes de cocons, les vers ont toujours neuf "moults", dans cet ordre, par génération:—

1er "moult" durant de	4 à 5	jours,
2e " " " "	7 à 8	" "
3e " " " "	9 à 10	" "
4e " " " "	10 à 11	" "
5e " " " "	12 à 13	" "

ce qui représente, de la naissance au coconnement, une durée d'environ 45 jours.

Les Chinois ont remarqué que le ver, avant de se dépouiller, fixe ses pattes de derrière à la branche ou à la feuille au moyen d'une espèce de gomme ou matière soyeuse, et ils se gardent bien d'y toucher durant son sommeil. Après chaque sommeil, les vers mangent avec avidité; mais on ne doit pas les laisser dévorer les jeunes feuilles rouges et tendres des jeunes pousses, parce qu'elles leur donneraient la diarrhée. Aux heures chaudes du jour et en temps de pluie, ils se tiennent habituellement au-dessous des feuilles. La pluie, toutefois, ne paraît pas leur faire de mal, et on les voit boire avidement les gouttelettes de la rosée. Après leur dernier sommeil, le 4^{me} ou le 5^{me}, telle est leur voracité qu'ils consomment chacun jusqu'à sept feuilles en vingt-quatre heures. Aussi grossissent-ils rapidement. A ce moment leur nom *tsan*, vers, est changé en celui de *chuang-piao*, gros vers gras. Dix jours plus tard ils cessent de manger; leur brillante couleur verte se ternit légèrement, et leur corps diminue de volume. Ils se disposent à filer. Ils rattachent d'abord ensemble quelques feuilles par un tissu lâche de matière soyeuse, et cet échafaudage achevé, ils construisent au milieu leurs cocons, à quoi ils mettent deux ou trois jours; mais les éducateurs ont pour règle de ne lever les cocons qu'après le cinquième jour, afin que la formation du cocon et de la nymphe soit complète. La première récolte est prête vers le 21 juin.

Tant que les vers se nourrissent sur les arbres, il est nécessaire de faire bonne garde pour empêcher les oiseaux de les manger. L'oiseau qui semble surtout à craindre est la caille commune, laquelle vient ici à milliers dans les mois de mai et de juin. Les indigènes les écartent par de fréquentes décharges de fusils et des explosions de pétards, ou encore en frappant tout le jour sur un bambou creux. Il faut aussi défendre avec soin la plantation contre les insectes. Il existe une scolopendre ou mille-pieds, connue sous le nom de *yi-ch'ung*, qui est très friande du ver à soie. Sur les arbres ceux-ci ne sont pas attaqués par les fourmis; mais qu'il en tombe un à terre, aussitôt ces petits insectes se réunissent autour de l'infortuné et le dévorent sur place ou le portent à leur habitation. Les crapauds et aussi, à ce que l'on soupçonne, les couleuvres, aiment les vers à soie. Une espèce d'œstre, peut-être l'*uji-Ujymya sericaria* des Japonais,—dépose ses œufs dans le corps même du ver, qui tombe bientôt victime de cet ennemi interne; si le ver réussit à filer son cocon, l'œstre perce la coque soyeuse et la rend impropre au dévidage. On n'admet pas de femelle dans la

plantation parce que sa présence, disent les indigènes, est nuisible aux vers qui auraient, selon eux, de l'aversion pour le sexe faible.

Les émanations du *Yu-tung-shu* (*Oleococca vernicia*) leur étant mortelles, cet arbre doit être détruit aux alentours. Les cocons du printemps sont plus légers, plus minces que ceux d'automne, la soie en est plus fine, et la seconde couche est d'une teinte très pâle. Comme il s'y trouve aussi un peu de matière gommeuse, la soie que l'on en obtient est de première qualité, et les indigènes assurent qu'elle prend à la teinture des couleurs brillantes.

Seconde récolte.—Les cocons, après avoir été tirés des arbres, sont étalés pour que la gomme et les feuilles sèchent. Puis on enlève les feuilles mortes et les cocons sont prêts à dévider. Ceux que l'on réserve pour la seconde production annuelle sont alors enfilés comme j'ai dit précédemment à propos de la première production, et pendus dans une chambre fraîche à une température estivale, celle d'environ 30° C, étant très suffisante. Douze ou quinze jours après la levée des cocons sur les arbres, les papillons s'en dégagent et la série d'opérations pour les accoupler, les mettre dans les paniers, etc., se recommence; seulement, les paniers d'accouplement ne se garnissent pas intérieurement de papier, à cause de la température élevée de la saison; et les papillons femelles, quand on les sépare des mâles, au lieu d'être placés dans des paniers, sont attachés avec un fil passé autour des ailes inférieures. Ce fil long de quelques pouces est ensuite fixé à des branches nouvellement coupées avec leurs feuilles, qui sont pendues par le bout coupé dans une pièce fraîche et bien aérée. C'est sur ces branches et ces feuilles que la femelle dépose ses œufs. Huit à douze jours s'écoulent, les vers sont éclos et l'on porte les branches tout droit aux chénaïes. Environ soixante-dix jours après, c'est-à-dire vers le 8 septembre, la seconde récolte est en état. Pour ramasser cette fois les cocons, appelés *Chiu-chien*, cocons d'automne (ceux de la première récolte se nomment *Ch'un-chien*, cocons de printemps), on choisit un jour clair et sec. Les cocons d'automne, destinés par la nature à résister à l'inclémence de l'hiver, sont plus épais que les autres, la substance en est plus gommeuse, et comme les vers se sont nourris de vieilles feuilles, la soie est moins belle et de couleur moins claire que celle des *Ch'un-chien*.

Près de Wen-teng-hsien, où l'on a les meilleurs cocons, 2,000 cocons bien formés pèsent de 17 à 18 cattys, avec la chrysalide dedans; ils donnent environ 1 catty (601.28 grammes) de soie.

Maladies des vers à soie.—Les livres chinois et les récits des indigènes en mentionnent trois :

1o Le *yi*. On trouve le ver mort qui pend à un petit fil de soie.

2o Le *pau* ou maladie tachetée, dans laquelle le ver est couvert de petits points noirs, et dont il ne tarde pas à mourir.

D'après l'ordinaire théorie des influences, on attribue le *yi* au froid et le *pau* à la chaleur excessive. Le *pau* est considéré comme contagieux.

3o La troisième maladie, très vraisemblablement la même qui est connue en France sous le nom de muscardine, est due à un parasite vivant dans le corps du ver. Voici comment elle est décrite : si la température passe subitement du chaud au froid ou *vice versa*, les vers à leur troisième âge apparaissent le corps partout couvert de fils soyeux, qui, dit-on, sont la matière de soie exsudant des pores de la peau. Cette maladie, ("flying silk") tue les vers en un ou deux jours.

Vers portant chance.—Il y a des vers, assez singulièrement marqués ou tachetés, qui sont regardés comme faits pour porter chance; et si un éducateur peut découvrir parmi ses insectes quelque chenille de couleur plus sombre ou bien d'un jaune clair ou d'un brun clair avec des poils rougeâtres, il se réjouit de ce présage d'une riche récolte.

Comme le montre ce que je dis précédemment, l'*Attacus Pernyi*, étant d'espèce "bivoltine", passe l'hiver dans le cocon, tandis que le ver à soie de mûrier le passe dans l'œuf. Quelques variétés sont bivoltines cependant.

Ce caractère particulier du ver à soie de chêne a occasionné de nombreuses difficultés dans les tentatives faites pour acclimater ce ver en différents pays. Très souvent les cocons, en traversant la température chaude des tropiques, venaient trop tôt à maturité; les papillons les ouvraient et mouraient.

Les Chinois eux-mêmes ne sont pas parvenus sans peine à établir cette production de la soie de chêne dans leurs provinces méridionales. Le court récit suivant de leurs efforts ne sera peut-être pas dépourvu d'intérêt.

Un mandarin chinois, nommé Ch'en Hseng-ngan, natif de Shan-tung, étant préfet de Tsun-I-fu, dans la province de Kuei-chou, remarqua que les chênes sur le territoire de sa préfecture étaient semblables à ceux de son lieu natal. Désireux d'être utile à la population qu'il gouvernait, de se montrer réellement "père et mère du peuple" comme les magistrats chinois aiment à s'intituler, il donna mission à certains de ses officiers d'aller lui chercher des cocons et des ouvriers en soie de chêne à Shan-tung. Les envoyés, s'étant procuré les cocons, se remirent en route pour revenir; mais malheureusement ils furent trop longtemps par les chemins et la chaleur fit ouvrir les cocons comme on traversait le Hunan. C'était en 1739. L'année suivante, avec plus de précautions, les cocons furent apportés en bon état; par malheur encore, l'été fut entièrement chaud, et les indigènes ne surent pas protéger les vers suffisamment contre la chaleur; presque tous les vers en moururent et les cocons obtenus n'ayant pas eu la température convenable, ce second essai manqua complètement aussi. Le préfet ne perdit ni patience ni courage; il renvoya chercher à Shan-tung des cocons et des ouvriers expérimentés, et tenta cette fois l'expérience dans ses propres jardins, prenant lui-même le plus vif intérêt aux opérations. Enfin il réussit, et l'an huitième du règne de Kien-Lung, en 1744, ses efforts furent récompensés par un succès assuré: la récolte monta à huit millions de cocons. L'industrie de la soie est aujourd'hui florissante dans les districts montagneux du Kuei-chou, où partout se fait entendre le bourdonnement des dévidoirs et des métiers à tisser. L'auteur chinois, dans son admiration de l'œuvre, compare le renom des pongées de Kuei-chou à la réputation des damas de Su-chou ou des brocarts de Szu-ch'uan. Il ajoute que cette soie se mélange avec celle du mûrier pour la confection des crêpes de Cheh-Kiang.

L'introduction des cocons de cette espèce en Europe a éprouvé des difficultés semblables; mais aujourd'hui on les trouve cultivés en France, en Italie et dans d'autres pays. Cependant, le prix institué pour la pleine réussite de l'acclimatation et de l'utilisation pratique, n'est pas décerné encore. La Société d'acclimatation promet £40 à qui pourra présenter cinquante verges de pongée faite entièrement de soie de cocons élevés en France; le concours est ouvert depuis 1880.

Le cocon de soie de chêne étant d'une nature fort différente de celle du cocon du *sericaria mori*, les opérations de leur tirage ou filage diffèrent nécessairement aussi. Cela demande quelques mots d'explication. Il y a deux modes d'obtenir la soie des cocons: le premier s'appelle *kuang*, ou tirage; le second, *fang*, ou filage.

1. *Tirage*.—L'enveloppe extérieure de bourre ayant été enlevée, les cocons sont traités par le carbonate de soude ou le carbonate de potasse. Les Chinois appellent *shui-kuang* la première méthode, c'est-à-dire tirage à l'eau. Environ 1,600 cocons sont mis dans un chaudron de fer avec une demi-livre de soude crue, *tu ch'ien*, et assez d'eau pour les couvrir. Ce carbonate de soude vient du centre et de l'ouest du Shun-tung, ou de la Mandchourie. La meilleure qualité se vend de soixante à soixante-dix cashes le catty. On substitue souvent à cette substance une forte lessive préparée en traitant par l'eau chaude les cendres de bois de chêne soigneusement conservées à cet effet. Quand la gomme des cocons a été bien ramollie ou dissoute par les alcalis, on en détache le bout du fil, et ayant réuni les bouts de cinq à douze cocons on les dévide ensemble.

D'après le second mode appelé *hian-kuang* ou tirage à sec, les cocons, qu'on a d'abord fait bien tremper dans une lessive de cendre de chêne, sont ensuite passés avec soin à l'eau claire, puis dévidée à sec, étant placés sur une table, ou bien encore dans un panier qui se met au-dessus d'un vase contenant de l'eau bouillante: de là le nom de "soie tirée à la vapeur" que les étrangers donnent à cette méthode.

La couche interne du cocon ne se dévide jamais, mais avec la bourre, constitue le déchet de soie, article très employé ici pour ouater les vêtements et les couvre-pieds, et qui s'exporte aussi en Angleterre, où il est converti en produits communs, tels que velours à bas prix, etc. Les chrysalides mortes sont pour les indigènes un mets délicat.

2. *Filage*.—Les cocons de printemps, d'une qualité de soie plus fine, sont ordinairement soumis au tirage sur dévidoir tandis que ceux d'automne se filent. Le filage s'opère soit à la main seulement, soit à l'aide d'une machine à filer. Les coques percées de printemps comme celles d'automne, on les appelle alors *mao-chien*, le subissent. Après que les restes de la chrysalide en ont été extraits au moyen d'un crochet de fer, on fait bouillir les cocons dans de l'eau avec de la soude et on les passe à l'eau claire; cela fait, on en tourne l'intérieur en dehors, puis on les dispose l'un sur l'autre, jusqu'au nombre de dix environ, au bout d'une petite canne ou baguette de bambou, servant de quenouille. Un crochet de fer, recouvert des deux moitiés d'un tube de bambou et légèrement plombé, forme le fuseau. Le fil est débrouillé et tordu avec les doigts, exactement comme nos grand'mères faisaient pour le lin ou le chanvre avant l'invention de la jenny. On peut voir tous les jours des hommes occupés à cette besogne dans les rues de Chefoo.

Le rouet en usage, qui ressemble beaucoup au nôtre et comme lui se meut à l'aide du pied, se nomme *fong-chih*.

Le nom de la roue sur laquelle le fil de cocon s'envide est *pang-chih*; en dialecte cantonais, *bung ch'e*. C'est là, très vraisemblablement, l'origine du mot *pongee*, en français pongée.

Les fils employés pour tissus se divisent maintenant en fils dévidés à l'eau ou à la vapeur et en soie filée avec les doigts ou le rouet. Les meilleurs, les plus durables tissus dits *piece-goods* sont ceux faits de soie filée, mais ils ne sont jamais exportés.

Les tissus de pongée de Shan-tung, lesquels se manufacturent sur un métier de forme primitive, mesure ordinairement cinq changs de long, soit 15 mètres 75 (1 chang=10 pieds=3 mètres 15); mais il y a aussi des pièces de 6 à 7 changs. La largeur de l'étoffe, quoique variable, n'est jamais de plus de 2 pieds environ. Ces marchandises s'achètent au poids, marqué à la lisère et qui varie entre 25 et 38 ou 40 taëls (1 taël=37 grammes 58), soit, entre 1 kilogramme et 1 kilogramme et demi; la pièce se vend, suivant sa longueur, de 3 à 8 dollars. Une pièce suffit à faire deux robes à la façon chinoise, et une pièce et demie, une robe à l'europpéenne. Les tisserands sont payés au prix moyen de 350 cashes par pièce. Un ouvrier habile met trois jours pour en faire une; l'ouvrier ordinaire jusqu'à cinq ou six jours. On peut donc dire que les tisserands en pongée gagnent moyennement de 70 à 116 cashes par jour; le salaire d'un bon maçon ou tailleur de pierre est de 150 à 210 cashes.

La pongée de Shan-tung ressemble à l'étoffe de soie dite Tusseh de l'Inde, avec laquelle on l'a confondue souvent; cette dernière, pourtant, me semble être d'une teinte plus foncée, d'un grain plus fin et plus brillant. La pongée de Shan-tung pourrait plutôt être confondue avec les pongées japonaises, fabriquées avec la soie d'*Attacus yama-mai*; mais elle passe pour leur être supérieure en lustre et en souplesse, outre que le tirage du cocon est plus facile.

Comme la pongée se vend au poids, le producteur indigène souvent trompe l'acheteur en amidonnant ou gommant sa marchandise. Pour les pièces qui ne sont pas d'une couleur égale, elles sont teintées en couleur ambrée avec l'écorce de manglier; après quoi, elles ressemblent aux qualités les meilleures. Les tissus de soie de seconde qualité aussi sont teintés en gris, en brun ou en d'autres couleurs sombres; la seule jolie teinte étant une sorte de gris ter ou gris perle.

Des essais ont été tentés à Bruxelles pour voir si l'on ne pourrait pas fabriquer des bas avec la bourre de soie; mais, malheureusement, l'article se rapetisse au lavage à tel point que les essais n'ont pas été continués. Depuis quelques temps, l'Allemagne importe une imitation de la pongée de Shan-tung, en grande quantité, de France, où elle se manufacture, et que l'on estime supérieure aux étoffes chinoises.

La valeur de la soie de chène est encore une question discutée: le seul point important, pratiquement, qui ait été constaté jusqu'ici est qu'il est fort difficile de l'employer en mélange avec le produit du ver à soie ordinaire. On n'a pas encore trouvé de moyen de la blanchir; et son affinité pour les mordants étant très faible, il est impossible de la teindre avec plein succès, les seules couleurs qu'elle prenne bien sont le noir et différentes teintées de gris—probablement à cause de l'acide tannique qui entre dans sa composition. On a fait de cette soie, une fois, à Lyon, une magni-

fique étoffe de couleur noire, semée de larmes d'or; et je lis dans le *Bulletin de la Société d'acclimatation* que l'année dernière (1876), à Lyon encore, on a pu en fabriquer de beaux châles à brillantes couleurs. Les soies expédiées de Shan-tung sont hygroscopiques à un haut degré; mais cela paraît dû à la façon assez grossière dont les Chinois exécutent le dévidage des cocons, en y employant la potasse ou la soude en quantité excessive. J'ai vu des échantillons de cette soie tirée en Chine par des Européens; ils avaient un lustre, un brillant supérieur, et ne présentaient pas, il m'a semblé, le défaut que j'indique. Un grand atelier de dévidage, sous la conduite d'étrangers, est en voie d'installation à l'heure actuelle près de Chefoo. Les cocons de soie de chêne y seront traités d'après les méthodes européennes les plus perfectionnées.

Ma conclusion est que, si les sériciculteurs chinois étaient dirigés par des hommes de science dans la manipulation de cette soie, celle-ci sans aucun doute deviendrait chez eux un produit fort important. Et si, comme j'en suis persuadé, l'acclimatation des vers de chêne réussit en Europe, elle y créera aussi une source abondante de richesse partout où se cultivera le chêne; car la soie de chêne est tout spécialement propre à faire des étoffes à bas prix, solides, d'un bon user et qui peuvent être lavées, comme la toile, sans se tacher.

A. A. FAUVEL,
Douane maritime impériale.

N° 8.

ACTE À L'EFFET DE RÉPRIMER LES VENTES ET MARQUES FRAU-
DULEUSES.

(CHAP. 37, 57-58 VICTORIA.)

Sa Majesté, par et avec l'avis et le consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète ce qui suit :—

1. Personne ne marquera, étamera ou étiquetera aucun des articles ni aucun colis contenant quelqu'un des articles mentionnés dans la première colonne de l'annexe A du présent Acte, des mots "pur," "véritable," "naturel," ou de mots équivalents, ni ne vendra ou n'offrira ou exposera en vente aucun article ou colis ainsi marqué, estampé ou étiqueté, à moins que cet article ou le contenu de ce colis ne soit pur dans le sens indiqué à la seconde colonne de la dite annexe.

2. Personne ne vendra ou n'offrira ou exposera en vente, aucun article ni aucune substance pour usage domestique sous le nom ou la désignation contenu dans la première colonne de l'annexe B du présent acte, à moins que cet article ou substance ne soit exempt de falsification ou de mélange de matière étrangère, et à moins qu'il ne possède les éléments et caractères distinctifs énoncés dans la seconde colonne de la dite annexe.

3. Quiconque enfreindra quelqu'une des dispositions des articles un ou deux du présent acte sera passible, pour chaque infraction, d'une amende de cent piastres, dont une moitié appartiendra au poursuivant et l'autre moitié appartiendra à la Couronne.

2. L'amende par le présent imposée pourra être recouvrée, et l'on pourra contraindre à son paiement de la manière prévue par l'Acte du Revenu de l'intérieur à l'égard des amendes encourues sous son empire, et comme si elle était imposée par le dit acte.

3. L'amende par le présent imposée ne s'appliquera pas à l'égard du troisième article mentionné à l'annexe B avant le premier jour d'octobre de la présente année mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

4. Le gouverneur en conseil pourra ajouter tous articles mentionnés aux annexes du présent acte, et établir leur degré de pureté, et il pourra aussi retrancher tous articles de ces annexes; et l'arrêté en conseil à cet effet sera publié dans quatre numéros successifs de la *Gazette du Canada*, après quoi il aura le même effet que si ces articles eussent été inclus dans les annexes primitives.

2. Tout arrêté en conseil fait en vertu des dispositions du présent article ne sera exécutoire que jusqu'à la fin de la session alors suivante du parlement.

5. Le ministre du Revenu de l'intérieur pourra ordonner à tout préposé du revenu de l'intérieur ou des douanes de se procurer des échantillons de tout article ou substance mentionné aux dites annexes; mais dans ce cas la manière de se procurer ces échantillons sera celle prescrite à l'égard de l'obtention d'échantillons sous l'empire de l'Acte concernant la falsification des substances alimentaires, des drogues et des engrais agricoles; et les dispositions des articles six à treize inclusivement du dit acte s'appliqueront, en tant qu'elles seront applicables et ne seront pas incompatibles avec le présent acte, et seront réputées avoir force et vigueur au sujet des dits articles comme si ces articles étaient des substances alimentaires au sens du dit acte.

6. Le chapitre trente-deux des statuts de 1891, intitulé: *Acte à l'effet de réprimer les marques frauduleuses*, est par le présent abrogé.

ANNEXE A.

1	2
Blanc de plomb sec.....	Carbonate de plomb basique préparé par corrosion de plomb métallique.
Blanc de plomb à l'huile.....	Blanc de plomb broyé dans l'huile de lin pure, dans la proportion de 90 à 92 pour 100 du premier et de 8 à 10 pour 100 de la dernière.

ANNEXE B.

1	2
Vert de Paris.....	Insecticide contenant au moins 50 pour 100 d'acide arsénieux et au moins 30 pour 100 d'oxyde de cuivre, et complètement soluble dans l'ammoniaque aqueux.
Miel.....	La matière de fleurs et autres exsudations saccharines de plantes recueillies par les abeilles et déposées dans des alvéoles construites, au moins en partie, par les abeilles elles-mêmes.
Vinaigre.....	Liquide plus ou moins coloré, consistant essentiellement en acide acétique impur dilué, obtenu par l'oxydation du vin, de la bière, du cidre ou d'autre liquide alcoolique.

Agriculture.

N° 9.

ACTE MODIFIANT DE NOUVEAU L'ACTE D'INSPECTION GÉNÉRALE.

(CHAP. 36, 57-58 VICTORIA.)

Sa Majesté, par et avec l'avis et le consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète ce qui suit :—

1. L'alinéa coté (b) du premier paragraphe de l'article deux de l'*Acte d'inspection générale*, chapitre quatre-vingt-dix-neuf des Statuts révisés, est par le présent abrogé et remplacé par le suivant :—

“(b) Blé et autres grains, et foin.”

2. L'article quarante-quatre du dit acte est par le présent modifié par addition des paragraphes suivants :—

“3. La classification du foin sera comme il suit :—

“Le foin de mil de première qualité (*prime*) sera composé de mil pur, parfait sous le rapport de la couleur, sain et bien séché ;

“Le mil n° 1 sera du mil mélangé de pas plus d'un huitième de trèfle ou d'autres herbes fourragères cultivées, de bonne couleur, sain et bien séché ;

“Le mil n° 2 sera du mil qui ne contiendra pas plus d'un tiers de trèfle ou d'autres herbes fourragères cultivées, et sera de bonne couleur, sain et bien séché ;

“Le mil n° 3 se composera d'au moins cinquante pour cent de mil, et le reste sera du trèfle ou d'autres herbes fourragères cultivées, de couleur passable, sain et bien séché ;

“Le trèfle n° 1 sera du trèfle mélangé de pas plus d'un quart de mil ou d'autres herbes fourragères cultivées, de bonne couleur, sain et bien séché ;

“Le trèfle n° 2 sera du trèfle mélangé de pas plus d'un quart de mil ou d'autres herbes fourragères cultivées, de couleur passable, sain et bien séché ;

“Le foin non classé comprendra toute espèce de foin mal séché, taché ou en mauvaise condition ;

“Le foin d'exportation sera du foin pressé en bonne condition pour l'exportation régulière, sain et bien séché.

“4. Le tarif de l'inspection du foin sera comme il suit :—

“Pour chaque tonne, vingt centins.”

N° 10.

RAPPORT SUR LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE MÉDECINE
TENU A ROME EN 1894.

(M. W. TOBIN, F. R. C. S.)

HALIFAX, N.-E., 25 novembre 1894.

Honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que, selon l'autorisation que vous aviez bien voulu me donner dans vos lettres des 30 janvier et 15 mars 1894, j'ai assisté au congrès international de médecine qui s'est tenu à Rome en mars et avril derniers.

Il est fâcheux que la réunion n'ait pu avoir lieu en septembre 1893, date primitivement indiquée mais ensuite changée à cause du choléra qui régnait épidémiquement en Italie cet été-là : il est probable que le contingent américain eût été plus nombreux. Quoi qu'il en soit, tout compte fait, environ sept mille médecins et savants, dont beaucoup avec leurs familles, se sont trouvés à Rome en cette occasion, parmi lesquels cent trente du Canada et des États-Unis.

Il y avait eu des arrangements spéciaux établis par la plupart des lignes de transit dans toute l'Europe et par plusieurs compagnie de transatlantiques, pour faciliter le voyage aux congressistes. A ce propos, le *North German Lloyd*, la Compagnie Transatlantique et la *Hamburg and American Line*, sur ce côté-ci de la mer, ont droit à de cordiaux remerciements de notre part.

A mon arrivée à Rome, je présentai mes lettres de créance aux autorités auxquelles j'avais à les remettre ; et de ce moment j'eus part aux attentions et aux politesses qui se témoignent en pareil cas à tout représentant d'une autre nation.

Le roi d'Italie en personne ouvrit solennellement le congrès, le 29 mars, au théâtre Cestanzi, en présence du corps diplomatique, des ministres de la couronne et des représentants médicaux des divers pays. La vaste salle était remplie d'une brillante assemblée, comprenant les délégués, leurs familles et nombre de spectateurs venus sur invitation spéciale. Sa Majesté, son premier ministre et le ministre de l'instruction publique adressèrent les paroles de bienvenue aux délégations étrangères, et celles-ci, par la bouche de leurs membres les plus distingués, y firent des réponses convenables.

Les travaux commencèrent immédiatement après l'organisation des sections. La besogne purement professionnelle devait consister dans des conférences générales en réunions plénières, et dans des lectures de mémoires et des discussions sur les diverses branches de la médecine, chirurgie, etc., en séances de sections.

Les séances générales avaient lieu toutes les après-midis au théâtre de la *Via di Geneva*, situé dans le centre de la ville ; l'assistance y était considérable. Tous les jours quelque homme éminent des pays représentés faisait une conférence. Voici la liste des sujets traités. Je résumerai ensuite brièvement les mémoires qui peuvent intéresser le public en général ; les autres, c'est-à-dire le plus grand nombre, ayant un caractère trop technique pour les personnes étrangères à la profession médicale. Je donne d'abord les titres :—

“ Sur Morgagni et l'idée anatomique ” par le Dr Virchow, de Berlin.

“ Sur l'organisation de la science, ” par le professeur Foster, de l'université de Cambridge, Angleterre.

“ Sur la croissance et la régénération de l'organisme, ” par Julius Bizzorero, de l'université de Turin.

Agriculture.

“ Du rôle de l'Etat dans les recherches bactériologiques modernes,” par V. Bates, professeur de pathologie expérimentale à l'université de Bucharest.

“ Sur l'hypertrophie idiopathique du cœur, etc.,” par le professeur Laache, de l'université de Christiania, Norvège.

“ Sur l'adaptation de l'organisme aux changements pathologiques,” par le professeur Northangel, de Vienne.

“ Sur le rôle de la débilite nerveuse dans la production de la fièvre,” par le professeur Bouchard, de Paris.

“ Sur le *Non Nocere*,” par le Dr Jacobi, de New-York.

“ Sur la substance basiale du protoplasme et sa modification par la vie,” par le Dr Danedenski, de Saint-Petersbourg.

“ Sur la relation de la chimie à la pharmacothérapie et à la matière médicale,” par le professeur Stokvis, d'Amsterdam.

Dans sa conférence “ Sur l'organisation de la science,” le professeur Foster a dit, en commençant, que la tendance présente, dans les sciences, est au spécialisme. Une “ intégration ” est nécessaire, c'est-à-dire une réorganisation sur des bases qui rapprochent les travailleurs. Partout, à l'heure actuelle, que d'efforts individuels perdus! A bien des travaux de recherches profiterait l'action accomplie de concert; elle permettrait par exemple, les grandes enquêtes statistiques, ou des enquêtes sur telle et telle matière par des spécialistes dans les différentes parties du monde.

De mener ainsi les enquêtes techniques ou savantes en commun, a ajouté le professeur, coûterait moins cher aux gouvernements.

Il a proposé ensuite la création d'un tribunal international chargé de fixer la nomenclature scientifique, et aussi “ l'internationalisation ” des travaux comme ceux que la Station zoologique exécutée à Naples.

Enfin, il a suggéré au congrès de prendre l'initiative de la confection d'un index universel de littérature scientifique, un pareil ouvrage devant être d'une utilité inappréciable, en ce qu'il sauverait des recherches et un temps infinis aux travailleurs de la science chez tous les peuples.

La conférence du Dr Bates, de l'université de Bucharest, sur le rôle de l'Etat dans les recherches bactériologiques modernes, était éminemment pratique et intéressante pour les Américains; car elle traitait de matières discutées à la réunion de l'*American Medical Association* à Washington voilà quatre ans, et au Congrès médical pan-américain, tenu aux Etats-Unis cette année.

Le Dr Bates s'étendit d'abord sur l'importance de l'hygiène pour l'Etat au point de vue économique. Il s'arrêta ensuite sur l'insuffisance des pouvoirs exécutifs que possèdent les médecins sanitaires, et sur celle de leur rétribution. Il recommanda la fondation d'institutions sanitaires dotées par l'Etat, où les médecins pussent obtenir l'instruction hygiénique la plus complète possible, et cita comme exemple l'institution de ce genre établie en Roumanie.

Chacune devrait avoir: 1° un département vétérinaire pour l'étude des maladies des animaux, à eux particulières ou communicables à l'homme; 2° un département de vaccination préservative pour les animaux et pour l'homme; 3° un département de recherches bactériologiques; 4° un département chimique chargé de l'analyse de l'air, des aliments et de l'eau; 5° un département pathologique, pour l'examen autoptique des cadavres reçus des hôpitaux avec lesquels l'institution s'affilierait. Celle-ci devrait aussi être présidée par un médecin compétent, ayant sous lui un personnel enseignant, chargé de former les officiers de santé subalternes. En outre, il faudrait soit y faire des leçons publiques pour vulgariser les éléments de l'hygiène, soit y préparer des maîtres, diplômés par l'institution, pour les écoles publiques. Il va sans dire qu'il y aurait une bibliothèque, un laboratoire, des salles de cours, un amphithéâtre, etc.

Le Dr Bates a recommandé de plus la création dans chaque Etat d'un ministère de la santé publique, possédant un chef professionnel, et une administration sanitaire soumise au ministre mais sans être sujette à son instabilité politique. Une pareille administration, en effet, ne saurait dépendre du sort des partis au pouvoir; elle devrait être convenablement rétribuée, et posséder, en cas d'urgence, le droit de conduire le service.

Il a fort appuyé sur l'importance des recherches bactériologiques dans l'intérêt de la santé publique.

La bactériologie nous a mis à même de combattre efficacement les maladies : 1° en nous apprenant les précautions à employer contre la contamination microbique de l'air, des aliments, du sol et de l'eau; 2° en assurant ou rectifiant notre diagnostic de maladies telles que la tuberculose, le choléra, la variole, et les épizooties; 3° en nous donnant la vaccination préventive contre les maladies qui peuvent se communiquer par les bactéries de l'homme à l'homme ou des animaux à l'homme, comme l'hydrophobie, la morve, le choléra, la diphtérie (charbon du mouton, etc.). Les progrès de la médecine ces années dernières sont surtout dus à la science bactériologique. Dans son propre intérêt, l'Etat doit en encourager libéralement l'étude.

Le Dr Jacobi, de New-York, a fait une très intéressante conférence sous sa devise: *Non Nocere*.

Il a dénoncé le tort que la profession éprouve de diverses façons: par le faux spécialisme, l'empirisme, la prescription de médecines ou remèdes "patentés" au lieu des préparations pharmaceutiques, l'engouement pour les façons nouvelles de traitement et les panacées telles que la tuberculine, l'élixir de vie, etc. Il a parlé de l'abus du traitement dit expectant qui consiste à ne rien faire, et, d'autre part, de l'excès de mesures opératoires et de drogage. Il a mentionné plusieurs erreurs commises en thérapeutique, dans le traitement médical ou chirurgical des enfants plus spécialement, et terminé sa conférence, rédigée avec une grande habileté, très intéressante et menée au point d'actualité, en revenant sur ces mots du commencement *Non nocere*, faire le moins de mal possible.

Les sections se réunirent dans les salles spacieuses des cinq pavillons de l'édifice neuf de la *Polyclinie*, situé près de l'ancien *Campus Martius*. Elles étaient dix-neuf en tout, embrassant l'anatomie, la physiologie, la médecine interne, la chirurgie, la médecine légale, l'hygiène, etc. Chaque section élut son président, son vice-président et ses secrétaires pour les quatre langues officielles employées dans les délibérations: l'anglais, le français, l'allemand et l'italien.

Au début, la confusion ne fut pas petite dans les diverses sections, en partie à raison de l'absence de système, en partie à cause du caractère polyglotte des réunions. Peu des visiteurs anglais comprenaient l'italien, encore que la plupart parlaient le français et plusieurs l'allemand. Les secrétaires ne pouvaient suffire à la tâche; aussi leurs comptes rendus étaient-ils bien incomplets. Le Journal Officiel ne donna jamais rien autre chose que les seuls titres des mémoires qui devaient se lire. Comme les dix-neuf sections avaient leurs séances en même temps, je ne puis vous présenter ici qu'une idée des travaux.

Celles qui ont surtout attiré l'attention, sont les sections relatives à la chirurgie, à la médecine interne, à la médecine légale et aux diverses spécialités. Dans les sections de la médecine interne et de la pathologie, il y eut des débats intéressants sur la tuberculine, la vaccine et la variole, la morve et le cancer. La fièvre paludéenne, commune aux Etats-Unis, a été le sujet d'un mémoire écrit par un jeune Canadien distingué, le Dr Hewetson, de l'université Hopkins, à l'aide de matériaux que la clinique du Dr Osler lui avait fournis.

A la section de l'hygiène, on parla sur la quarantaine, et il parut que l'utilité de la quarantaine terrestre était hors de toute contestation. La question de savoir comment peut être arrêté le choléra ayant été soulevée, des congressistes montrèrent que l'Italie avait été sauvée dans l'été d'une épidémie cholérique déjà bien étendue par les mesures d'isolement, de désinfection, etc., prises à ses ports maritimes. On mena les membres de cette section visiter les levées qui se construisent le long du Tibre et qui, on l'espère, amélioreront la condition sanitaire de la ville.

Les séances de la section de la médecine et de la chirurgie militaires ont eu une nombreuse assistance de chirurgiens d'armée. On y a décrit les blessures caractéristiques qui sont faites par le nouveau fusil à petit calibre récemment mis en usage, et l'on a discuté sur leurs suites. La section a visité la principal hôpital militaire de Rome, où elle a vu des spécimens de brancards comme ceux employés en Allemagne et en France. Dans le voisinage de la *Polyclinie*, l'Association des chevaliers de Malte

Agriculture.

possède un hôpital militaire transportable de cinquante lits, qui a beaucoup attiré l'attention.

En même temps que le Congrès, se tenait une intéressante exposition hygiénique dans Rome au *Palazzo di Belle Arte*; elle était très visitée.

En terminant ce rapport, que j'ai voulu faire aussi peu technique que possible, je ne saurais trop reconnaître la bienveillance hospitalière témoignée à tout le monde par le Roi, ses ministres, notamment le ministre de l'instruction publique Dr Bacelli, qui a dirigé les dispositions prises, le syndic, la municipalité de Rome, et la profession médicale en Italie généralement. Sa Sainteté le Pape avait bien voulu nous ouvrir les galeries du Vatican, et la ville nous donner libre accès à ses monuments, à ses collections d'œuvres d'art. Et des banquets, des excursions sans nombre par-dessus le marché. En un mot, l'on a tout fait pour nous rendre cette visite agréable et pour que nous en gardions mémoire.

Les seuls inconvénients, à ce congrès, ont été d'abord la multitude des participants, qui était difficile à manier, et ensuite le caractère polyglotte des débats, qui a été cause que bien des congressistes n'ont pu profiter de toutes les communications. Ce dernier inconvénient, paraît-il, ne tardera pas à mettre un terme à ces énormes réunions médicales.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. TOBIN, F.R.C.S.I., etc.,,
Délégué officiel du Canada au Congrès de Rome.

Honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 11.

RAPPORT SUR LE BÉTAIL CANADIEN EXPÉDIÉ AU MARCHÉ
BRITANNIQUE.

(M. JAMES CHALMERS.)

11, CHARLOTTE-STREET, PERTH, 16 mai 1894.

CHER MONSIEUR,—Je prends la liberté de vous adresser quelques observations sur le bétail canadien qui s'expédie à ce pays.

Pendant plus de vingt ans, j'ai exploité une ferme près d'ici; aujourd'hui, je suis retiré de cette exploitation. Mon expérience consiste dans le choix et l'engraissement des animaux canadiens pour la boucherie; et comme les marchands de bestiaux ont l'habitude d'offrir des prix pour les meilleurs animaux à leurs expositions, j'ai toujours été aux premiers rangs des nourrisseurs dans les concours. J'ai trouvé que les bêtes à cornes du Canada sont plus dociles, plus faciles à nourrir, et par conséquent profitent plus rapidement que celles venant d'Irlande. La difficulté était de me procurer un bon choix d'animaux sur lesquels je fusse assuré de faire un gain suffisant, d'autant plus que les bouchers voulaient payer les animaux canadiens et irlandais également 1 à 2 livres sterling de moins par tête que ceux du pays.

Un des meilleurs choix que j'aie faits fut un lot de bœufs noirs sans cornes élevés au Canada. Achetés par moi le 1er septembre dernier au prix de £18,10, je les ai revendus à la mi-janvier £26, après avoir obtenu le premier et le second prix du concours, qui se montaient à £1 par tête. Le tout fut si fort admiré des marchands de bestiaux, des juges et du public, qu'il me fallut fournir des preuves convaincantes de sa provenance canadienne.

Nos marchés d'animaux gras, tant domestiques qu'étrangers, sont sujets présentement à des fluctuations de prix considérables; mais sur le marché des bêtes à engraissement, il y a une grande demande de la meilleure classe de jeunes bœufs d'un à deux ans. Beaucoup de ceux-ci se vendent relativement plus cher au poids que les animaux engraisés.

Mais nos fermiers et les fermiers canadiens ont encore, je pense, à améliorer la formation et l'élevage de leurs troupeaux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES CHALMERS.

A l'honorable
Ministre de
Ottawa.

RAPPORT DU BOTANISTE OFFICIEL SUR LE CHARDON DE RUSSIE.

OTTAWA, 31 octobre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous répondre, à propos de la lettre qui m'a été communiquée sur le chardon dit de Russie, que cette plante nuisible à été découverte en effet dans le Manitoba et dans Ontario l'été dernier. Aussitôt après son apparition, et sur des instructions données par vous-même, la Ferme a préparé un court bulletin, contenant une description avec " illustration " de la plante, et indiquant le moyen le plus pratique de détruire cet ennemi sérieux.

Le bulletin, publié en anglais et en français presque dans le même temps, a été envoyé à chacun de nos correspondants de Manitoba et des régions adjacentes des Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'aux journaux canadiens. Par les soins obligants du commissaire des terres fédérales et du commissaire de la police à cheval, des exemplaires en ont aussi été distribués à leurs agences. Outre les mesures prises par votre département, j'apprends que le ministère de l'agriculture du Manitoba en prend également de son côté, pour débarrasser le pays de ce qui, autrement, deviendrait un fléau.

Que faut-il encore faire afin d'empêcher que ce chardon de Russie ne pénètre chez nous ? Il est remarquable que toutes les fois qu'on l'a rencontré, soit dans le Manitoba soit en Ontario, c'était le long de chemins de fer et dans des cours de chemins de fer. Il est donc à présumer que la plante s'introduit par des graines qui tombent des wagons de grain en cours de route, ou qu'elle est apportée dans le fourrage ou le grain employé sur les wagons de bestiaux, d'où on la jette sur le sol lorsqu'on nettoie ces voitures.

Cela étant, s'il était possible au département de l'immigration, de soumettre à l'examen, sur la frontière, la litière, le fourrage, etc., apportés par les colons qui viennent s'établir dans le pays, une pareille recherche préviendrait dans une certaine mesure les accidents d'introduction des semences de la plante. Je crois qu'elles nous viennent probablement, en grande partie, mêlées au grain grossier et sale apporté pour les bestiaux dans les wagons. Il n'y a guère à craindre, il me semble, qu'elles soient importées dans le foin ; car le chardon de Russie a pour caractéristique d'être une plante des terres incultes et ne doit pas pousser sur celles cultivées en foin, quoi qu'il puisse cependant s'en trouver des pieds peu développés dans des champs emblavés et que, par conséquent, la paille puisse en renfermer des semences mûres.

Malgré la découverte du chardon de Russie dans un ou deux endroits, en Ontario, je ne pense pas qu'on le voie se répandre et qu'il y ait le moindre danger que les campagnes de cette province en souffrent jamais.

Son principal mode de propagation est une tige morte qui se détache du sol tardivement dans l'automne, alors que la graine est mûre, et que le vent promène sur la terre en éparpillant partout la semence nuisible.

J'ai toute confiance que, grâce aux mesures actives prises par votre département et le gouvernement du Manitoba, pour faire connaître la plante aux cultivateurs et la détruire, partout où elle s'est montrée, on l'empêchera bien du durer en Canada.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES FLETCHER,
Entomologiste et botaniste.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture
Ottawa.

N° 13.

RAPPORT SUR LE COMMERCE CANADIEN A BRISTOL, EN 1894.

(M. J.-W. DOWN, de Bristol.)

BRISTOL, 31 octobre 1894.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous faire mon rapport sur certains points d'affaires commerciales entre ce district et le Canada. Généralement, parlant, je crois que l'on peut espérer que l'année s'améliore, et je serais bien trompé si les importations de provenance canadienne n'étaient pas beaucoup augmentées. Je me suis employé, en différents temps, à donner aux commerçants parmi lesquels je me trouvais toutes les informations voulues sur les marchandises que le Canada peut expédier à ce pays, et j'espère que mes efforts auront de bons résultats.

Fromage.

Les affaires dans cette partie sont actives. Je suis sûr que les ventes iront bien aussi longtemps que les fabricants et les expéditeurs canadiens traiteront le produit avec le soin convenable. La qualité du fromage est excellente, et le met au premier rang des articles similaires sur le marché.

Beurre.

Le beurre canadien ne me paraît pas être beaucoup recherché par les ménages. Il est venu des lots de qualité très inférieure, et les commerçants qui les ont reçus s'en sont plaints vivement à moi. Il se fait à Bristol un énorme commerce de beurre. Le Canada devrait y participer largement; mais mes efforts dans ce sens jusqu'à présent n'ont pas été très heureux. Les négociants de Bristol sont circonspects, et peu enclins à oublier les mauvais marchés qu'ils auront faits avec les producteurs d'au delà l'Atlantique. Je le dis à regret, plus d'un envoi de beurres canadiens s'est déjà trouvé presque invendable, et cela a fait grand tort. Avec les excellentes beurreries et les riches pâturages qu'il possède, le Canada devrait assurément pouvoir lutter ici avec les autres pays. Le succès dépend de ce seul mot: "qualité." Les Australiens ne ménagent rien pour mettre leur produit en réputation; il est temps que les Canadiens se hâtent s'ils ne veulent pas être écartés tout à fait. Le cours des beurres d'Australie et de la Nouvelle-Zélande varie entre 112 et 115 s.; et, pour ceux au-dessous de la première qualité, entre 101 et 109 s. On s'informe avec indifférence de la marchandise des États-Unis et du Canada, et l'on offre de leurs meilleurs produits 90 à 100 s. Le prix des beurres irlandais est tombé de 120 s. à 88. Le saindoux se vend pur (en seaux) 39 s. 6 d. à 41 s.

Lard.

La chair de porc soit salée ou fumée, s'est bien vendue. Il me fait plaisir de dire que l'article canadien prend faveur dans cette ville, encore que les consignations des États-Unis aient été très satisfaisantes et soient les plus recherchées pour le moment. Je réitère mon avis de n'expédier que du *bacon* dans un état sec. Le *bacon* et les jambons, convenablement préparés, séchés et fumés en Canada, se vendraient assurément à un bon prix en Angleterre, et seraient enlevés avec entrain par le commerce.

Agriculture.

Cotes.—*Long clear*, 35s. à 36s.; *short clear*, 34s. à 35s.; *shoot backs*, 36s. à 38s.; *clear bellies (square)*, 40s. à 42s.; *New-York bellies*, 36s. à 38s.; *New-York shoulders*, 34s. à 36s.; *London cut green sides*, 63s. à 66s.; *id. fumés*, 69s. à 72s.; jambons d'Angleterre 93s. les gros, et 100s. à 102s. ceux de 6 à 10 livres. Comme premier essai de préparations par le fumage, en Nouvelle-Zélande, pour le marché anglais, un petit envoi, arrivé à Londres il n'y a pas longtemps, ayant été mis en vente, a trouvé facilement preneur au prix d'environ 50s. le quintal. On dit que cette tentative d'introduire en Angleterre une marchandise au début même de sa production, a réussi, et que d'autres consignations vont venir. Des établissements pour le fumage de la chair de porc se montent en ce moment à Christ-Church, Canterbury, qui auront toutes les installations modernes de production active. La qualité du dernier envoi, composé de *bacon* de porcs dits des "laiteries," a été considérée comme très bonne; elle paraît avoir satisfait tous les acheteurs. Je surveillerai ce commerce et vous écrirai, s'il arrive quelque chose qui mérite de vous être communiqué.

COMMERCE DES COMESTIBLES.

Plusieurs grands négociants en comestibles de Bristol sont d'avis que le Canada pourrait s'assurer en quelque sorte le commerce du beurre, du fromage et du lard fumé sur ce marché, en ayant bien soin de n'expédier que des produits de première qualité. Ils disent que si les Canadiens se mettent à exporter, par exemple, les produits fabriqués aux sucreries, comme j'ai vu qu'ils le voulaient faire, et nous en envoient les beurres supérieurs, sans mélange avec des préparations médiocres, ils peuvent compter sur le succès. La difficulté à l'égard des beurres canadiens en barils est, paraît-il, l'inégalité de valeur entre ceux qui composent presque chaque envoi. Dans certains lots il y aura peut-être une douzaine de barils de bonne qualité, parmi beaucoup d'autres très médiocres, et ceux-ci déprécieront toute l'expédition. Sous le présent système suivi par les courtiers canadiens de mêler les beurres sans aucun choix, je conçois qu'il en soit ainsi, puisqu'il y a partout des bons, et des mauvais faiseurs de beurre. Or, en expédiant du beurre des sucreries, pareille chose n'arriverait plus; avec le soin voulu, il nous viendrait un article entièrement ou à peu près de qualité égale. Pour ce qui est du lard fumé, du jambon, etc., tous les commerçants disent comme moi que ces articles devraient être expédiés dans un état aussi sec que possible. Le salage ne doit pas être excessif, et le fumage doit être bien soigné, car les marchands me disent que la valeur de la marchandise tient en grande partie à cette dernière condition. Si j'entends exprimer des plaintes sur d'autres envois de fumaisons, je comparerai l'article canadien avec les meilleurs de celles du pays, et s'il était nécessaire, je me renseignerais et vous adresserais un rapport sur le mode usité ici pour la préparation de la chair de porc par le fumage, afin que les Canadiens puissent donner le plus possible à leurs produits cette saveur particulière qu'il faut pour ce marché. Chaque flèche de lard et chaque jambon devraient être marqués "Canadien." Ce commerce exige une surveillance attentive, ici comme à Montréal.

Je crois que Bristol reçoit plus de fromage, de beurre, de *bacon*, de foin et de bois du Canada qu'aucun autre port maritime anglais; et on peut compter qu'avec le temps bien d'autres articles s'expédieront à ce port de toutes vos provinces. Je regretterais de voir le commerce de beurre aller à d'autres pays; je fais tout en mon pouvoir pour accréditer les produits alimentaires canadiens, et j'espère activer les affaires dans cette partie, si les Canadiens veulent seulement se bien mettre en train, et prendre connaissance de mes avis de temps en temps. Dans le commerce de beurre, le Canada peut lutter avec le monde entier, sans crainte d'être repoussé des marchés anglais.

Pommes.

Les pommes d'Australie et d'Italie arrivent au commencement de l'été en quantités considérables et se vendent à des prix très satisfaisants. Il faut que les Canadiens fassent maintenant attention à l'emballage, car je suis convaincu que l'ancien

procédé ne convient plus. Il est inutile d'envoyer des barils de pommes en ballottage et meurtries. Ce qu'il faut pour ce marché ce sont de petites boîtes d'environ 50 livres de fruits. Ceux-ci doivent être enveloppés de papier à peu près comme le sont les oranges. Les pommes saines se vendraient maintenant 2d. la livre. Les envois d'Australie et d'Italie sont en parfaite condition. Le produit canadien ne tardera pas à être fort mal coté si l'on ne se hâte point de prendre les moyens de leur assurer un bon et loyal emballage et si l'on n'a pas soin de n'expédier que du fruit de garde. Des acheteurs de Bristol et de Cardiff se sont plaints à moi qu'il y avait trop de risques à courir en achetant des pommes du Canada, en raison du grand nombre de barils dont le dessus et le fond sont bons tandis que le milieu est sans valeur. Les maisons françaises et italiennes envoient à ce marché des produits magnifiques, pas meilleurs cependant que les fruits de choix canadiens. Mais les leurs sont emballés avec soin et en parfait état. Les détaillants qui préfèrent aujourd'hui évidemment les provenances européennes, reviendraient aux pommes canadiennes si je pouvais en conscience les leur recommander et en tenir le nom sur l'affiche pendant quelques saisons. Ce serait dommage que le Canada laissât ce commerce lui échapper. L'opinion des principaux marchands fruitiers de Bristol est que ses pommes d'automne, telle que la fameuse, la pomme-neige et la saint-laurent, seraient recherchées si elles venaient en petites caisses, sous un emballage fait avec attention et avec goût. Dans ces conditions, je le répète, il pourrait s'en opérer un commerce important. J'ai reçu nombre de lettres de négociants du Canada, qui s'informaient des perspectives d'affaires, en beurre, fromage, lard fumé, etc., sur les marchés anglais. Je suis sûr que les exportations canadiennes aux Îles-Britanniques continueront à s'accroître d'ici à bien des années.

Foin.

Nos foins, cette année, étaient très beaux sur pied; mais l'on a eu du mauvais temps pour les récolter. Je pourrais dire que la moitié au moins en a été sauvée en médiocre état, et une très grande quantité perdue. Presque tout le foin, en Angleterre, n'est bon cette fois qu'à servir de fourrage grossier. Le foin canadien se vendait en détail, au printemps, £6 la tonne (de 2,240 livres) et la paille valait alors £5 la tonne. Tout considéré, mon avis est que l'on peut compter ici, pour le foin de cette provenance, sur des prix fermes pendant tout l'hiver prochain. L'inconvénient est le nombre d'intermédiaires ou agents par les mains desquels passe ce produit et qui veulent avoir chacun leur commission, en sorte que le producteur canadien voit diminuer à proportion son profit. Une quantité considérable de foin canadien, expédiée du port de New-York, se vend ici sous le nom de foin des États-Unis; le Canada n'a donc pas à son crédit tout ce qu'il envoie. J'ai pu constater, par une enquête que j'ai faite avec soin, que presque tout le foin reçu à Bristol de New-York venait du Canada.

Orge.

Le Dominion perd, je crois, des milliers de piastres annuellement par la façon défectueuse dont s'opère la manipulation de l'orge. Il faudrait établir une distinction entre l'orge destinée à la confection du malt et l'orge à moudre. La différence dans leurs valeurs respectives sur ce marché, est de plusieurs shillings par *quarter*. Pourquoi cet article ne serait-il pas soumis à la même classification que le blé?

Bétail sur pied.

Il est fâcheux pour le Canada, à l'heure actuelle, que les restrictions mises à l'entrée du bétail d'engrais du Canada, se maintiennent, car les bêtes à engraissement ont plus de prix sur notre marché que les animaux gras de boucherie, au poids vif. Dans ces dernières années, qui ont été mauvaises, les fermiers ont fort négligé l'élevage; aussi l'Angleterre est-elle à court de moutons et de bêtes à cornes,—je dis à court de plusieurs milliers de têtes, comparativement à 1892. A ce propos, je vois

Agriculture.

que l'Australie tente un essai d'expédition d'animaux vivants. Le *Morie King* en a amené une vingtaine, qu'il a débarqués à Deptford en septembre. On dit que ces bœufs coûtaient à Sydney, Australie, de £4 4s. à £4 10s. Tenant compte du nombre de têtes que le navire pourrait amener en une fois, etc., quelqu'un a écrit dans nos journaux que les animaux, après avoir pâture un temps en Angteterre, disons quelques semaines, se vendraient de £15 à 20 sur le marché anglais. J'ai su depuis que l'expédition australienne s'était rendue avec perte de £3 à 5 par tête; l'entreprise, comme vous voyez, a été loin de donner les résultats qu'on en attendait. Autant que je sache, toutes les bêtes à cornes de cette provenance doivent être abattues, au débarquement, comme celles du Canada. D'après ce qui m'a été dit, la perte éprouvée sur les animaux expédiés d'Australie égale ce qu'ils y avaient coûté; et la nouvelle mise en circulation, que la viande de bœuf d'Australie pourrait se vendre à Bristol au prix de 2d. la livre avec profit est bien inexacte. Selon moi, nous n'avons rien à craindre de la sorte, et tant que les expéditeurs canadiens enverront ici de bonne viande, je suis sûr qu'ils en obtiendront un prix rémunérateur.

Je continuerai à être attentif à tout ce qui se rapporte au commerce canadien, et j'espère que mes services vous seront agréables.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. W. DOWN,
Agent du gouvernement canadien.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 14.

INSTRUCTIONS SUR LA MANIÈRE DE PRATIQUER L'ÉPREUVE
PAR TUBERCULINE.

BUREAU DE L'INSPECTEUR EN CHEF DU BÉTAIL.

MONTRÉAL, 7 décembre 1894.

1. *Tuberculine*.—Il ne faut pas exposer la lymphé à la lumière du jour ; il ne faut pas non plus qu'elle gèle. Enfin il faut que la bouteille qui la contient demeure bien bouchée pour que l'air n'y pénètre pas.

2. *Dose et sa préparation*.—La dose variera, selon la grosseur et l'âge de l'animal, entre quatre et dix gouttes, parfaitement mélangées avec neuf fois la même quantité d'une solution de un pour 100 d'acide carbolique (phénique) en eau distillée.

Ainsi :—

4 gouttes de tuberculine + 36 gouttes de la solution de 1 par 100 d'acide carbolique ; ou 6 gouttes de tuberculine + 54 gouttes de la même solution carbolique ; ou 8 gouttes de tuberculine + 72 gouttes de la même solution carbolique.

Instruments nécessaires.—(Clinique.)—Un ou plusieurs thermomètres Fahrenheit ; une seringue hypodermique avec trois fortes aiguilles hypodermiques ; un fin trocart avec canule ; une alène effilée ; une paire de ciseaux à tondre ou de ciseaux courbes ; et plusieurs pipettes de verre.

Désinfectants.—Une solution de cinq pour 100 d'acide carbolique pour y tremper instruments et mains ; une solution de un pour 100 d'acide carbolique (comme en l'instruction 2) ; et une solution de créoline avec laquelle laver la peau.

5. *Quand il ne faut pas faire usage de la tuberculine*.—Quand la température atmosphérique est très basse ou très haute. Quand l'animal souffre d'une maladie inflammatoire quelconque. Quand la température du corps est élevée de façon anormale pour quelque cause que ce soit. Quand la vache est en chaleur. Quand elle est sur son terme. Quand l'animal respire un air impur dans un bâtiment clos et mal ventilé, ou souffre du manque d'eau.

6. *Sûreté de l'épreuve*.—Quoique l'épreuve au moyen de la tuberculine ne soit pas infaillible, on peut y ajouter foi dans presque tous les cas où l'on a la précaution de ne l'employer que dans les circonstances convenables. Une augmentation de température de plus de $1\frac{1}{2}^{\circ}$ Fahrenheit indique la présence de la tuberculose. Si la maladie est trop avancée la réaction peut être insensible à la suite de l'injection, en raison de la surabondance de matière tuberculeuse qui se trouve déjà dans l'économie.

7. *Observation de la température du corps avant l'injection*.—On doit tenir l'animal dans une atmosphère tempérée et égale, durant plusieurs heures, avant d'observer sa température. Cette observation doit se faire toutes les trois heures pendant le jour qui précède l'injection ; par exemple, à 8 h. du matin, 11 h. du matin, 2 h. de l'après-midi et 8 h. du soir. Il faut avoir soin de laver le thermomètre avec une solution stérilisante avant de s'en servir pour un autre animal. Employer toujours le thermomètre de Fahrenheit, parce qu'il est le plus usité dans les pays de langue anglaise.

8. *Comment injecter la lymphé*.—La dilution ayant été opérée comme en l'instruction 2, et préservée avec soin de l'action de la lumière et de l'air, un aide coupe le poil tout près du cuir sur un endroit quelconque de la peau flasque en arrière de l'épaule ou sur le côté du cou. Ensuite il faut bien laver cet endroit avec une solution de créoline ou une solution de 5 pour 100 d'acide carbolique, et placer les instruments dans la solution désinfectante de 5 pour 100. L'aide alors perce la peau à l'aide de l'alène et l'opérateur aussitôt insère dans l'ouverture l'aiguille de la seringue hypodermique (tout cela pour que l'aiguille ne soit pas faussée ou brisée par la résistance de la peau épaisse), et il injecte dans le tissu cellulaire la solution de lymphé. Le meilleur temps pour pratiquer l'injection d'épreuve est 6 heures du soir.

Agriculture.

9. *Observation de la température après l'injection.*—Commencer à 6 heures du matin et continuer de trois en trois heures : à 9 heures du matin, à midi, à 3 heures de l'après-midi, à 6 heures et à 9 heures du soir. Marquer les résultats sur les feuilles très soigneusement, et les observations accomplies, expédier sans retard les feuilles, par voie postale, au département à Ottawa, ou, quand les épreuves sont pratiquées par des officiers de la police à cheval du Nord-Ouest, au commandant, qui les envoie à Ottawa.

10. Les résultats seront déterminés d'après ces feuilles par l'inspecteur en chef, qui adressera son rapport au Ministre de l'Agriculture sur les mesures à prendre. Au ministre il appartient de donner les ordres de fournir les états ou de procéder aux abattages.

D. McEACHRAN, F.R., C.V.S., Médecin-vétérinaire fédéral,
Inspecteur en chef.

N° 15.

PRÉCIS DES ARRÊTÉS DU CONSEIL CONCERNANT LA QUARANTAINE
DU BÉTAIL QUI ONT ÉTÉ PRIS DANS LES ANNÉES 1893 ET 1894.
SUIITE DE L'ANNEXE N° 47 DU RAPPORT DE L'AN DERNIER.

Arrêté du 13 décembre 1893.—Portant que celui du 28 octobre 1893, relatif aux quarantaines à bétail à l'ouest de la limite orientale du Manitoba, est modifié en exceptant de ses définitions les provinces du Manitoba et de la Colombie-Britannique.

Arrêté du 16 mars 1894.—Modifiant l'arrêté du conseil du 28 octobre 1893, afin de permettre l'entrée du bétail des colons et autre bétail sur des points situés à l'ouest de la province du Manitoba, après le 20 au lieu du 31 mars de chaque année.

Arrêté du 9 mai 1894.—Modifiant celui du 17 septembre 1892 qui a établi des réserves-quarantaines permanentes le long de la frontière entre le Canada et les États-Unis, depuis la limite occidentale du Manitoba jusqu'aux montagnes Rocheuses, pour les motifs suivants :—

“Les agents du gouvernement qui sont chargés de l'exécution du règlement quarantenaire dans les Territoires du Nord-Ouest, ont représenté que la réserve en question est impropre à l'objet auquel elle est destinée: 1° par son éloignement de la région orientale du district qu'elle dessert, en raison de sa situation à l'extrémité ouest du district; ce qui occasionne une perte de temps et une dépense notables aux colons qui amènent des bestiaux en suivant le chemin de Belknap qui en traverse l'extrémité est; 2° par les difficultés de l'accès à la réserve; 3° par la rareté de l'eau dans ses limites, où, à part la rivière Milk-River, laquelle ne peut être considérée comme offrant un lieu d'abreuvement à cause de ses bords élevés et taillés en précipices, il n'y a qu'une seule mare ou étang qui ne soit pas à sec en été; 4° par la rareté d'eau dans toute l'étendue de pays depuis le ruisseau Ross jusqu'à la petite rivière aux Saules et à la montagne des Cyprés, ce qui peut souvent empêcher de mener les bestiaux à leurs lieux de destination après la détention de 90 jours sur la réserve actuelle; et 5° par les inconvénients auxquels la situation de cette réserve soumet la police à cheval, particulièrement chargée de l'exécution du règlement quarantenaire dans les Territoires du Nord-Ouest, et qui éprouve en conséquence plus de difficulté à exercer utilement la surveillance sur cette région du pays.

“Les mêmes agents ont aussi représenté que l'espace de forme triangulaire, qui se trouve entre le principal bras de la rivière aux Saules et sa fourche septentrionale, ne présente aucun de ces inconvénients de la réserve actuelle, et ils émettent l'avis que l'intérêt public demande que l'on abolisse la présente réserve et qu'on lui substitue cette autre étendue de pays, avec les limites suivantes, à savoir: tout l'espace triangulaire borné à l'ouest par le cours principal de la petite rivière aux Saules, à l'est par la fourche septentrionale de la même rivière, et au nord par le ruisseau ou la “coulée” qui se jette dans cette fourche septentrionale.

L'arrêté du conseil du 17 septembre 1892, visé dans l'arrêté du 9 mai 1894, est modifié conformément à cet avis.

Arrêté du 24 octobre 1894.—Modifiant l'arrêté du 28 octobre 1893 (art. 1) de façon à permettre aux importateurs de bétail de faire entrer leurs animaux aux quarantaines établies à Emerson et North-Portal; les propriétaires étant avertis que tous les animaux admis entre les dates mentionnées demeureront entièrement à leurs risques et frais, et qu'à tous autres égards le règlement quarantenaire devra s'exécuter.

OBSERVATIONS SUR LA PRODUCTION DU MIEL.

(M. R.-F. HOLTERMAN.)

BRANTFORD, CANADA, 27 janvier 1894.

MONSIEUR,—Le temps est arrivé où, pour bien des raisons, nous devons à toute force nous attacher à l'éducation des abeilles et à la développer chez nous. Vous le savez : "il y a, comme le dit Shakespeare, un flux dans les affaires de ce monde, qui, pris à l'instant propice, conduit à la fortune." Voilà maintenant l'apiculture en faveur. Ontario a remporté de grands honneurs à Chicago. Ces succès vont nous assurer des marchés dans le monde. Les Iles-Britanniques seules importent 10 millions de livres de miel par année; l'Allemagne, des quantités considérables, je crois. En outre l'abaissement proposé à moins de $\frac{2}{3}$ de cent par quintal du droit sur le miel aux Etats-Unis, proposition qui très probablement ne sera pas combattue, nous y donnera un débouché pour les miels de première qualité. Or, notre miel est supérieur, et nous nous sommes mis chez nos voisins en excellente réputation par la pureté de notre produit. M. Allan Pringle, préposé aux expositions de miels d'Ontario à Chicago, a déclaré dans la réunion annuelle de l'association des éducateurs d'abeilles de la province, qu'il aurait pu, même avec les droits actuels, vendre 100 tonnes de miel à Chicago en peu de temps et au cours du marché canadien; que sera-ce après la réduction des droits? Une exploitation apicole expérimentale devrait à Ottawa s'employer à effectuer des essais tendant à améliorer la production du miel dans tout le pays et sous une forme plus convenable aux marchés étrangers. Ces essais auraient pour résultats d'apprendre à produire à meilleur marché et aussi de repandre l'usage des modes d'apiculture améliorés, tels que la ruche à rayons mobiles, préférable à l'ancienne boîte dont tant d'apiculteurs se servent à présent dans l'est d'Ontario et la province de Québec.

On sera toujours plus disposé à prêter attention à des résultats officiels qu'aux enseignements d'un particulier; en un mot, c'est la source officielle qui donnera le grand intérêt aux expériences. Cela étant, il faut que le but de l'entreprise soit d'augmenter très considérablement la production du miel en Canada, y compris le Manitoba, le Nord-Ouest, la Colombie-Britannique, etc. On peut élever dix fois plus d'essaims, et davantage encore. De cette façon, nous aurions d'abondantes expéditions à faire chaque année à l'étranger; et le pays verrait s'accroître d'autant sa richesse et ses moyens de production. D'ailleurs, les abeilles n'apportent aucun dérangement sur la ferme. Bien au contraire, les abeilles sont pour le cultivateur de fruits d'utiles agents de fécondation des fleurs. Par cela seul elles seraient déjà précieuses.

Il y a autre chose encore à considérer. Nous serions assurés d'avoir annuellement beaucoup de miel à exporter. En effet, telle est la diversité de nos sols, de notre flore, de notre climat, que s'il arrivait qu'un district n'eût guère de miel que pour sa consommation, d'autres toujours en auraient de surplus. Ensuite, on devrait signaler à l'attention la valeur du miel comme aliment; ce qui en augmenterait la demande dans le pays aussi bien qu'au dehors.

Un département des abeilles, dirigé dans la vue que j'indique, serait un bien immense pour le pays. Les apiculteurs devraient de la reconnaissance au ministre de l'agriculture; cette création, menée comme il faut, ferait époque dans l'histoire des industries agricoles en Canada, et suffirait par elle-même pour marquer votre ministère. Les frais d'établissement d'un rucher pourraient aller à 500 ou 600 piastres, maison à part. Ce rucher donnerait un très bon revenu en miel, en reines et en abeilles. Je suis porté à croire qu'il rapporterait par les ventes 50 pour 100 sur le stock, ce qui indemniserait en partie du salaire de l'apiculteur, que ne comprennent pas les chiffres ci-dessus.

Mais, si ce plan ne peut être réalisé, j'offre de conduire une "abeillerie" expérimentale comme celle que M. R.-L. Taylor dirige en ce moment à Lapeer, Michigan. Je convertirais en partie mon exploitation actuelle en établissement d'essais, où je pratiquerais avec mes essaims des expériences utiles aux éducateurs, et ensuite je vous en rendrais compte. Par ce moyen, vous profiteriez de mon travail sans avoir à monter un rucher et sans courir de risques.

Espérant que vous me pardonneriez cette longue lettre sur ce sujet qui m'intéresse vivement,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. F. HOLTERMANN,
Rédacteur du "Canadian Bee Journal."

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT SUR UNE PLANTE FOURRAGÈRE, LE *LATHYRUS SYLVESTRIS*.

(M. W. SAUNDERS.)

OTTAWA, 26 janvier 1894.

MONSIEUR,—En réponse à la question contenue dans votre lettre du 23 sur la plante fourragère appelée vesce des bois (Wood Vetchling Pea) ou *Lathyrus sylvestris*, j'ai à vous dire qu'elle est l'objet d'essais suivis à la ferme centrale depuis quatre ans, et d'essais plus ou moins importants aux fermes succursales depuis trois ans. Le surintendant de la ferme d'Agassiz, dans son rapport pour l'année 1891, disait :—

“ Nous avons reçu 100 pieds de cette nouvelle plante fourragère, qui ont été mis en terre dans l'automne de 1890. Environ soixante seulement ont pu passer l'hiver à cause du soulèvement du terrain, mais ils ont après poussé vigoureusement et porté, fruit cette année. Ces plants ayant émis de fortes racines, il n'est pas probable qu'ils souffrent de la gelée pendant l'hiver. En raison de la rareté des plants et de la semence, nous avons cru qu'il fallait laisser mûrir la graine, dont nous avons aujourd'hui vingt onces environ.

“ Les tiges étaient encore vertes et succulentes lorsque la graine a été recueillie ; nous les avons coupées et en avons offert à nos bêtes à cornes et à nos chevaux ; mais ils n'ont pas voulu en manger, et il nous a été impossible de faire sécher cette récolte à cause du temps qui était trop pluvieux. L'an prochain, nous nous proposons de mettre en silo celle que nous aurons. Si elle fait un bon ensilage, ce sera un fourrage précieux par la grande quantité que le terrain en peut donner. Cette année, les tiges ont atteint une hauteur moyenne de 4 à 6 pieds et demi. ”

Le rapport de la même ferme pour 1892 contient ce passage :—

“ Cette plante (*Lathyrus sylvestris*) a de nouveau poussé vigoureusement cette année, et comme nous avions reçu de nombreuses demandes de semence, nous avons laissé mûrir la graine afin d'en avoir une certaine quantité à distribuer.

“ La graine recueillie l'année dernière avait été distribuée en petites quantités dans toutes les régions de pâturage à sols secs de l'intérieur, et du côté de l'est jusqu'à Calgary, dans les Territoires du Nord-Ouest.

“ Nous en avons ensemencé une petite pièce sur la ferme en avril ; elle a levé, mais n'a atteint que 10 pouces environ de hauteur.

“ MM. W. Pearce et Oscar Moorehouse, de Calgary, à qui j'avais donné de la graine, m'informent qu'elle a atteint chez eux une hauteur de 6 à 10 pouces. ”

La plante n'a pas bien réussi sur les fermes de Brandon et d'Indian-Head, et ces stations n'ont pas rendu compte de leurs essais. Cependant, je ne crois pas qu'ils aient été décidés au point de me permettre d'en tirer des conclusions défavorables bles en ce qui concerne ces régions. La difficulté que nous éprouvons ici est d'engager les animaux à manger la plante. Ils s'y décident lorsque la faim les presse ou qu'ils n'ont pas d'autres aliments ; mais ils ne paraissent pas l'aimer. Les fournisseurs de la graine, qui ont intérêt à son succès, prétendent que les animaux acquièrent le goût de la vesce des bois par l'habitude et finissent par la manger avec plaisir ; mais nous ne l'avons pas encore cultivée en quantité suffisante pour prolonger assez longtemps l'expérience. Cette plante vient bien à la ferme centrale, donne abondamment, et paraît très vigoureuse. Seulement, la semence en est coûteuse et difficile à obtenir en certaine quantité. Le *Lathyrus sylvestris* porte ici peu de graine ; en Colombie-Britannique, il en a fourni davantage. Dans un numéro récent du grand

journal agricole de France, le *Journal d'Agriculture*, le rédacteur, questionné sur la valeur de la plante, conseillait aux cultivateurs de ne pas ajouter foi à ce que les agents leur en disaient. Je présume de là qu'elle n'est pas fort estimée en France. Il a été fait des distributions de la graine aux fermiers, à différents endroits de la Colombie-Britannique, et j'espère qu'elle pourra y être utile dans les terrains secs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WM SAUNDERS,
Directeur de la Ferme Expérimentale.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAISINS DU CANADA EN ANGLETERRE.

OTTAWA, décembre 1894.

Les extraits suivants de journaux d'Angleterre regardent une branche de notre industrie fruitière ; ils promettent un nouveau débouché aux produits de nos vignobles, avec la perspective de prix rémunérateurs.

Du "*Gardening World*" du 24 novembre 1894.)

" On a appelé récemment notre attention sur une très intéressante consignation de raisins reçue à Liverpool du Canada. Elle consistait dans deux paniers que M. Lowe, d'Ottawa, député du ministre de l'agriculture, avait envoyés à M. Ennis, gérant à Liverpool de la compagnie Allan. Expédiés par steamer le 13 octobre de Montréal, ils étaient arrivés le 23. En les ouvrant, on a trouvé les raisins en condition parfaite, bien colorés, très frais, et, pour des fruits venus en plein air, ayant une remarquable apparence savoureuse et tentante. Tel était du moins l'échantillon que nous avons vu à Londres, plusieurs jours après l'arrivée à Liverpool, et l'on nous assure que tout le reste était semblable. Le consignateur, paraît-il, avait envoyé déjà des raisins en Angleterre, mais, cette première fois, en commettant la faute d'emballer les grappes dans de la poudre de liège, qui leur ôta leur saveur. Celles que nous avons eues sous les yeux avaient été simplement arrangées avec soin dans des paniers ordinaires à fruits à mesure qu'elles étaient cueillies, et on les avait recouvertes, pour les protéger, d'une toile cousue par-dessus ; ainsi emballées, elles avaient fait admirablement le voyage. Il m'a paru y avoir une demi-douzaine de variétés dans le panier ; mais la majeure partie se composait de raisins de Salem, aux grains tirant sur le brun avec une peau quelque peu épaisse. C'est, croyons-nous, de toutes les variétés celle que les expéditeurs canadiens devraient envoyer de préférence.

" Dans une lettre écrite à M. Ennis le 12, M. Lowe disait que le raisin était bon en Canada à cette époque, et aussi savoureux, à son avis, que ce fruit peut l'être. Des experts, qui ont vu des raisins des quatre parties du globe, déclarent que le produit de plein air du Canada est au nombre des plus beaux ; au reste, il n'en peut être autrement, car les conditions climatiques de ce pays sont éminemment favorables au développement des qualités supérieures. La culture de la vigne est déjà, nous dit-on, une industrie importante en Canada, et qui y prend une extension rapide. Comme le statisticien officiel du département de l'agriculture du Dominion la montre, tandis que l'importation et la production de raisins pour le Canada en 1881 avaient été de 3,697,555 livres et de 424,848 livres respectivement, en 1891 la première était descendue à 1,081,792 livres et la seconde s'élevait à 12,252,331 livres, à plus de douze millions un quart en une seule année ; et il est probable que l'écart a continué d'augmenter depuis dans la même proportion. Si, comme on le croit, le raisin que nous avons vu peut être cultivé avec bénéfice, en coûtant un *penny* la livre au cultivateur, et qu'il puisse être expédié ici dans la condition où nous l'avons vu, il est certain qu'il va bientôt devenir l'objet d'un commerce considérable ; et nous conseillons à nos propres producteurs de raisins à bas prix de faire attention à la perspective devant eux."

(Du "*Land and Water*," du 24 novembre 1894.)

" Il est plus que probable que, dans un avenir rapproché, les raisins figureront sur la liste d'articles que nos amis du Canada nous fournissent déjà si libéralement. Il y a deux semaines, comme nous passions par Liverpool, ayant eu affaire dans les

bureaux de la Compagnie Allan de steamers, M. Ennis, gérant de cette ligne nous montrait des échantillons qu'il venait de recevoir de M. Lowe, député du ministère de l'agriculture à Ottawa, et qui sous tous les rapports étaient d'excellents spécimens d'une culture faite avec succès. Nous n'entendons pas dire qu'ils égalent nos raisins de serres. Ottawa est peut-être la limite septentrionale de la production utile de ces fruits. Il a les soleils d'été des meilleures régions à vignobles de France, avec des conditions favorables de sols; et ses hivers froids n'ont point d'inconvénients sérieux. Il est donc clair, que si les raisins comme ceux que nous avons vus peuvent arriver ainsi en paniers dans un état parfait de conservation, il va naître à l'automne tout un commerce de ces fruits canadiens en Angleterre. Article encore insignifiant, il peut devenir, il deviendra sans doute très important avant peu d'années."

Département de l'agriculture,
Ottawa.

Agriculture.

N° 19.

SPÉCIMENS DE BOIS FOURNIS À M. PHIPPS, CONFÉRENCIER POUR
LA CITÉ ET LES CORPORATIONS DE LONDRES.

ONTARIO.

1. *Tilia Americana*, Linnée..... (Tilleul d'Amérique.)
2. *Acer rubrum*, Linnée..... (Érable rouge.)
3. *Acer barbatum*, Linnée..... (Érable à sucre.)
4. *Fraxinus sumbucifolia*, Lambert (Frêne à feuilles de sureau.)
5. *Ulmus Americana*, Linnée..... (Orme d'Amérique.)
6. *Betula lenta*, Linnée..... (Bouleau-merisier.)
7. *Fagus ferruginea*, Alton..... (Hêtre.)
8. *Quercus alba*, Linnée..... (Chêne blanc.)
9. *Larix Americana*, Michaux..... (Mélèze d'Amérique.)
10. *Pinus strobus*, Linnée..... (Pin blanc.)
11. *Tsuga Canadesis*, Carr..... (Pruche du Canada.)

ILE VANCOUVER.

12. *Thuja gigantea*, Nuttall..... (Thuja d'Occident.)
13. *Pseudotsuga Douglasii*, Carr..... (Pin de Douglas.)

Département de l'agriculture,
Ottawa.

N° 20.

RAPPORT SUR L'INDUSTRIE DU LIN EN CANADA.

(M. JOHN LOWE, DÉPUTÉ DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE.

OTTAWA, novembre 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que, pendant un voyage fait par moi dans l'ouest d'Ontario cet automne, j'ai visité les manufactures de lin à Baden, comté de Waterloo, afin de recueillir *de visu* et en questionnant les chefs des renseignements sur l'industrie linière. M. Erbach, gérant de l'établissement, voulut bien, à la demande de M. Livingston, M. P., m'accompagner lui-même et me communiquer les faits contenus dans ce rapport.

En entrant dans la manufacture, il me montra tout d'abord les tourteaux qui s'y fabriquent avec la graine de lin pour la nourriture des bestiaux, et dont la maison exporte 100 tonnes par semaine aux Iles-Britanniques. Il me dit qu'il se consomme très peu de ces tourteaux en Canada, bien qu'il en expédiât de temps à autre la charge d'un wagon à Québec, au prix de \$25 la tonne, ou de 1 cent $\frac{1}{4}$ la livre. Ayant demandé combien un boisseau de graine de lin donnerait de tourteaux, M. Erbach me répondit. Environ 40. Le reste du boisseau (de 50 livres, poids statutaire) serait donc de l'huile pure. Le déchet, je pense, est insignifiant.

Ensuite, je vis que la graine se moulait à l'étage supérieur, d'où elle glissait en passant par une trémie jusque dans une sorte d'étuve, chauffée à la vapeur. La graine moulue est retirée de ce bassin à l'aide d'un appareil ingénieux et mise dans des boîtes carrées à doublure de toile forte, et ouvertes de chaque côté; ces boîtes ou matrices ont exactement la dimension du tourteau. Alors la substance dans la boîte est soumise à l'effort d'une presse hydraulique de la puissance de 300 tonnes au pouce cube, à ce que me dit M. Erbach. L'huile exprimée de la graine moulue et échauffée ruisselle à flots et descend d'elle-même dans un réservoir, d'où elle est pompée dans des barils. C'est là toute l'opération, aussi simple qu'efficace. Les tourteaux, à mesure qu'on les ôte de sous la presse, sont placés dans des sacs dont on lie les bouts, et les voilà prêts pour l'exportation. J'en palpai quelques-uns, ils étaient tout à fait secs. Je demandai à M. Erbach pendant combien de temps, dans l'année, sa maison pouvait expédier 100 tonnes de tourteaux par semaine. Toute l'année, me répondit-il, si seulement nous pouvions nous procurer assez de graine de lin. D'où venait donc la graine de lin? Il m'apprit que la compagnie ordinairement passait marché avec les cultivateurs du voisinage pour louer d'eux des pièces de terre préparées, c'est-à-dire labourées et hersées dès le printemps, au mois de mai, et qu'à cette époque elle en prenait possession, les ensemencait et, le temps venu, récoltait le lin. M. Livingston fils me dit que le prix payé—\$11 l'acre—représentait à peu près les dépenses égales de la préparation de la terre et de la récolte. Je ne pensai pas à lui demander quelle part il faisait pour le loyer.

M. Erbach m'a dit que la manufacture avait acheté, cette année, 150,000 boisseaux de graine aux mennonites du Manitoba, qui avaient semé du lin, comme ressource supplémentaire, quand il leur était devenu impossible de continuer les semailles du froment dans le mois de mai. Ils en avaient aussi ensemencé leurs labours neufs, se contentant après de faire un simple hersage, et sur ces rudes terrains mêmes la récolte était assez bien venue. M. Erbach avait payé aux colons mennonites de Pembina \$150,000 pour leur graine de lin.

J'ai aussi appris de lui que le lin dans le Manitoba se cultive pour la graine seulement, et qu'en raison de la richesse du sol, on y obtient presque le double de la récolte d'Ontario; mais aussi que la fibre de la plante au Manitoba est sans utilité; qu'il lui était arrivé d'en prendre une touffe entre ses mains et de la rompre d'un effort.

Il en est de même dans plusieurs contrées occidentales des Etats-Unis, où des centaines de mille boisseaux de semence se mettent en terre pour la graine seule, la fibre ne pouvant être utilisée.

M. Livingston, M.P., m'a dit que, dans le Manitoba, on ensemait un acre avec au plus un demi-boisseau de graine de lin ; qu'il ne fallait pas semer dru pour permettre au grain de taller et de produire ainsi le plus de graine possible. La graine de lin, en outre, étant petite, un demi-boisseau fournit plus de cette semence à l'acre qu'un boisseau et demi de blé ou peut-être deux ou même davantage.

D'après M. Livingston, fils, le terrain destiné au lin demande une préparation spéciale : si l'on cultive la plante pour sa filasse, la terre ne doit pas être trop grasse ; il ne faut jamais semer sur fumier neuf.

En ajoutant ce que vaut la filasse en Ontario au prix de la graine, le producteur de cette province retirerait de la culture du lin autant ou plus de profit que celui du Manitoba, lequel, s'en tenant à la graine, en obtient cependant 20 ou 22 boisseaux par acre, ou à très peu près le double du rendement que la plante donne en Ontario.

Il y a des mennonites, m'a dit M. Erbach, qui coupent le lin à l'aide de leurs moissonneuses-lieuses et le lient en gerbes comme le blé ; mais cette opération lui paraît inutile ; il vaut mieux employer la moissonneuse simple et la manipulation par masses libres. Au reste ce dernier procédé est plus économique.

Les mennonites à qui M. Erbach avait acheté pour \$150,000 de graine de lin dans l'automne, n'avaient point récolté moins de blé que leurs voisins, par la raison, que j'ai mentionnée précédemment, qu'ils n'avaient semé le lin qu'après leurs semailles de froment finies, ou que sur les labours neufs qui ne pouvaient encore se mettre en blé.

M. Livingston et M. Erbach m'ont tous deux exprimé l'opinion, fondée sur l'expérience, que le lin ne devrait pas être regardé comme une plante épuisante pour le sol, ainsi qu'on le se l'imagine généralement. Seulement, selon M. Livingston, il est nécessaire d'employer l'assolement ou la jachère pour nettoyer la terre des mauvaises herbes, parce que le lin veut une terre nette. Cette condition est plus essentielle que la richesse des sols, qui, si elle augmente la fécondité de la plante en graines, n'est pas favorable à la croissance de sa fibre. D'après cela, il paraît bien que la culture du lin doit être particulièrement avantageuse sur les grasses prairies du Manitoba et du Nord-Ouest.

Je tiens de M. Erbach que par l'effet de la sécheresse dont le Manitoba a souffert l'année dernière, le lin semé en mai chez les mennonites n'avait point levé avant les pluies survenues en juin ; mais qu'ensuite la pousse avait été très rapide et que la graine était venue à maturité. Cette rapidité de croissance devrait ajouter à la valeur de la plante dans les saisons courtes du Nord-Ouest canadien ; et si la graine récoltée là-bas, possédait les propriétés de celle de Riga qui se récolte sur des sols et dans un climat semblables, elle pourrait acquérir une importance très grande comme article d'exportation en raison des demandes croissantes de l'industrie du linoleum.

M. Erbach m'a dit que leur compagnie de Baden avait fourni de la graine de lin de la Baltique aux mennonites du Manitoba.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN LOWE,
Député du ministre de l'agriculture.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 21.

CORRESPONDANCE CONCERNANT LES REGISTRES CANADIENS DE
FILIACTION DES RACES BOVINE ET CHEVALINE AUX
ETATS-UNIS.

La correspondance suivante sur l'omission des herd-books et des stud-books canadiens dans les arrêtés du département du trésor des Etats-Unis, laquelle tend injustement à établir une disparité de traitement à l'égard de l'importation des animaux canadiens à généalogie dans ces pays, montre les démarches que le gouvernement canadien a faites pour obtenir la rectification désirée.

RAPPORT EN CONSEIL.

Le soussigné a l'honneur de faire rapport que, sur les représentations émises par le comité permanent spécial de l'agriculture et de la colonisation de la Chambre des Communes dans la session dernière, ainsi que sur celles exprimées à lui-même par une députation des diverses associations de l'industrie du bétail vivant du Dominion, il croit de son devoir de signaler à l'attention de Votre Excellence les arrêtés de la Trésorerie des Etats-Unis concernant l'importation des animaux à généalogie.

Les arrêtés des mois de janvier et mai 1892 et de mars 1893 contiennent la liste des herd-books admis et publiés, en Angleterre, dans la colonie de la Nouvelle-Zélande, l'Empire Ottoman, en France, en Belgique, en Allemagne, en Algérie, etc., et ne mentionnent point les registres de filiation des races bovines et chevalines du Canada.

L'omission de ces registres, qui jusque-là avaient toujours été admis par les autorités douanières des Etats-Unis, a surpris et désappointé les éleveurs canadiens; car elle a pour résultat d'empêcher l'entrée de nos animaux de race pure aux Etats-Unis depuis la date de la liste, à moins qu'ils ne soient inscrits préalablement sur les registres tenus dans ces pays.

La députation dont il est question ci-dessus a fait connaître au soussigné que le secrétaire de la trésorerie des Etats-Unis, l'honorable Charles Foster, avec qui l'on était entré en communication sur ce sujet, admettait que les registres canadiens avaient été omis, non parce que les *standards* des stud-books et des herd-books canadiens n'étaient pas à la hauteur voulue, mais parce que les associations de l'industrie du bétail vivant des Etats-Unis le désiraient.

On a représenté au soussigné que le *standard* du registre canadien de la race bovine des courtes-cornes est même plus élevé que celui des Etats-Unis.

L'association des éleveurs de cornes-courtes des Etats-Unis admet le herd-book du Canada et permet l'inscription aux Etats-Unis par transfert d'animaux portés sur ce registre.

Il en est de même pour le stud-book des clydesdales du Canada.

En présence de tous ces faits, il est constant que l'omission relevée dans les arrêtés du département du trésor des Etats-Unis établit injustement une disparité de traitement à l'égard du Canada.

La délégation composée de membres des diverses associations canadiennes exerçant l'industrie du bétail vivant, demande avec instance que Votre Excellence fasse, par l'intermédiaire du ministre britannique à Washington, des représentations pour obtenir, s'il est possible, du département du trésor des Etats-Unis une modification de ses arrêtés qui remette les herd-books et les stud-books canadiens avec ceux des autres pays, notamment de la colonie de la Nouvelle-Zélande, dont il reconnaît les *standards* d'excellence.

Agriculture.

Le soussigné recommande, en conséquence, de prier le ministre de Sa Majesté à Washington de vouloir bien faire au fonctionnaire compétent des représentations dans le sens de ce rapport, si celui-ci est approuvé.

Le tout respectueusement soumis,

A. R. ANGERS,
Ministre de l'agriculture.

Département de l'agriculture,
Ottawa, 1er août 1894.

M. Goschen au comte d'Aberdeen.

WASHINGTON, 25 octobre 1894.

MILORD,—Après avoir reçu la dépêche de Votre Excellence (n° 43) du 6 septembre, concernant l'omission des herd-books et des stud-books canadiens sur la liste des registres de cette nature contenue dans les arrêtés de la Trésorerie des Etats-Unis qui sont relatifs à l'importation des animaux à généalogie, j'ai immédiatement écrit au secrétaire de la Trésorerie, et, en le priant de me faire connaître le motif de l'omission, je lui ai exprimé l'espoir que les registres canadiens pourraient obtenir de nouveau l'admission officielle dont ils jouissaient précédemment dans les Etats-Unis.

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli copie de la réponse que m'a adressée l'*acting-secretary* de la Trésorerie et qui renferme l'explication, fournie par le secrétaire du département de l'agriculture, de l'omission dont il s'agit.

Votre Excellence verra là qu'il n'existe, apparemment, aucune disparité de traitement à l'égard du Canada dans les règles établies par le département de l'agriculture, en ce qui regarde l'inscription des animaux, et que, si le Canada a des races pures indigènes, et que les registres de filiation soient indiqués à l'attention du département, celui-ci les examinera et les admettra ou rejettera d'après les mêmes principes qu'il applique aux registres des autres pays.

Je serai bien obligé à Votre Excellence de vouloir bien m'informer si l'explication que donne le département de l'agriculture satisfait votre gouvernement ou si ce dernier a d'autres considérations à faire valoir, qui puissent vraisemblablement engager le gouvernement des Etats-Unis à modifier son règlement.

J'ai, etc.,

W. E. GOSCHEN.

Il a été adressé au comte de Kimberley une copie de la lettre ci-dessus.

M. Wike, faisant fonction de secrétaire de la Trésorerie des Etats-Unis, à M. Goschen.

TREASURY-DEPARTMENT,
WASHINGTON, 16 octobre 1894.

MONSIEUR,—Relativement à votre lettre du 14 du mois dernier, le département reçoit du secrétaire de l'agriculture l'explication suivante de l'omission :

“Après mûre considération, on a décidé de n'admettre aucun registre du continent américain, hors ceux des associations établies dans les Etats-Unis, à moins que ce ne soit un registre de races d'animaux originaires du pays même où il est dressé. Il en résulte que la liste ne mentionne point de registres de l'Amérique du Sud, de l'Amérique-Centrale, du Mexique ni du Canada. Il n'y a donc aucune disparité de traitement au détriment du Canada. Si ce pays possède quelque race d'animaux domestiques qui en soit originaire et si ses registres sont soumis à l'attention de ce département, celui-ci les examinera et les admettra ou les rejettera d'après les mêmes principes

qu'il applique aux registres des autres pays. Si ses races étaient toutes originaires d'Europe ou des Etats-Unis, leur filiation serait déterminée par les registres européens ou les nôtres.

"L'inscription sur le registre d'une association des Etats-Unis n'a rien de difficile pour l'éleveur canadien d'animaux de race pure. Comme le dit le rapport du Conseil privé, les principales associations du Canada et des Etats-Unis admettent mutuellement leurs registres et permettent les transferts d'animaux à généalogie sous une réglementation et une surveillance convenables. Il n'y a ni retard ni difficulté dans ce cas si la filiation est constatée. Je n'ai jamais entendu dire que l'on ait refusé l'inscription d'un animal canadien de race bien établie, et je ne crois pas possible un pareil refus. Les associations ont leurs règles fixes et imprimées pour l'inscription, et quand les conditions requises par elles sont remplies, l'inscription ne peut point se refuser."

S. WIKE,

Faisant fonction de secrétaire.

M. W.-E. GOSCHEN,
etc., etc., etc.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

ANNEXE AU RAPPORT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE POUR 1894.

RAPPORT

SUR LA

RICHESSE FORESTIÈRE DU CANADA

PAR

LE STATISTICIEN DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE

[N° 8a—1895.] *Prix* : 20 centins.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

BUREAU DES STATISTIQUES,

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE,

OTTAWA, décembre 1894.

MONSIEUR,—À votre demande, j'ai préparé un rapport sur la "richesse forestière du Canada."

Il comprend :

1° Le rapport proprement dit.

2° Les annexes énumérées à la liste ci-jointe.

3° Les tableaux statistiques mentionnés à la dite liste.

Je dois dire que les états où j'ai puisé mes renseignements ne sont pas assez complets pour permettre de faire une investigation parfaite. J'ai tiré le meilleur parti possible des ressources limitées mises à ma disposition.

Je n'ai pu obtenir en temps utile certains états qui m'auraient été d'un grand secours dans la préparation de ce rapport. Je pourrai peut-être me les procurer plus tard et, dans ce cas, ils pourront faire partie d'un rapport supplémentaire.

Je dois ici offrir mes remerciements à M. E. J. Toker, à qui j'avais confié le soin de recueillir les renseignements statistiques dont j'ai eu besoin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEORGE JOHNSON,

Statisticien.

L'honorable A. R. ANGERS,

Ministre de l'agriculture,

Ottawa.

RICHESSE FORESTIÈRE DU CANADA

RAPPORT

	PAGE.
Importance de la statistique forestière.....	1
Influence des forêts sur le climat, l'agriculture, les industries, etc.....	1
Valeur des produits forestiers.....	2
Consommation annuelle.....	2
Difficultés à surmonter dans la recherche de données certaines.....	2
Propriété des forêts.....	2
Données nécessaires.....	3
Forêts du Canada.....	4
Comparaison avec la superficie boisée des pays étrangers.....	4
Conditions des forêts.....	5
Opinions des experts, dans les différentes provinces, sur la richesse forestière du Canada.....	5-11
Estimation du gouvernement d'Ontario.....	12
Conclusions à tirer.....	16
Diminution dans la dimension du pin.....	17
Exportation du pin.....	18
Destruction du pin par les feux de forêts.....	20
Reproduction du pin dans la région sud de Québec, dans la Nouvelle-Ecosse, etc.....	21
Protection des forêts, mesures adoptées dans les différentes provinces.....	24
Les autorités fédérales et les forêts.....	28
Droits d'exportation.....	29
Tarif des Etats-Unis :—Produits forestiers.....	30
Exportation de billes de la Baie Georgienne au Michigan.....	32
Pâte de bois et bois à pâte.....	36

ANNEXES.

- Annexe "A"—Commission forestière de l'Etat de New-York, et Association forestière américaine.
- " "B"—Analyse des rapports des arpenteurs—Canada.
- " "C"—Opinions d'experts sur la richesse forestière du Canada.
- " "D"—Conservation des forêts.—Lettre de M. W. C. Edwards, M.P.
- " "E"—Pêcheries et forêts.—Lettre de M. S. Wilmot.
- " "F"—Abaissement du niveau du lac Ontario.—M. Kivas Tully.
- " "G"—Consommation de bois aux Etats-Uni.—M. B. E. Fernow.
- " "H"—Forêts de l'Europe.
- " "I"—Arbres du Canada.
- " "J"—Bois du Canada.—Force de résistance, gravité spécifique, etc.
- " "K"—Les bois du Canada et leurs usages économiques.—M. J. K. Ward.
- " "L"—La bataille des forêts.—M. B. E. Fernow.
- " "M"—Bois à pâte et pâte de bois.
- " "N"—Fabrication des allumettes.
- " "O"—Ressources forestières de la Colombie-Britannique.—R. E. Gosnell.
- " "P"—Réserves forestières aux Etats-Unis.
- " "Q"—Parcs du Dominion et réserves forestières.
- " "R"—Approvisionnement et consommation des produits forestiers aux Etats-Unis.
- " "S"—Le traité français dans ses rapports avec les produits forestiers.

TABLEAUX STATISTIQUES.

Tableau 1—Recensement des produits forestiers :

- (a) Produits forestiers, 1891 et 1881.
- (b) Etat comparatif des produits forestiers dans quatre provinces.
- (c) Scieries du Canada, par province.
- (d) Moulins à bardeaux du Canada, par province.
- (e) Industries de la fabrication du bois en Canada.
- (f) Etat comparatif des produits forestiers d'après le recensement, et valeur.

Tableau 2—Produits forestiers transportés par les chemins de fer et les canaux.

Tableau 3—Forêts de l'Europe, etc.

- (a) Forêts de l'Europe :—Superficie et propriété.
- (b) " " l'Amérique, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Australasie.
- (c) Importation et exportation, superficie en forêt.
- (d) Population et superficie en forêt, par tête.

Tableau 4—

- (a) Superficie des bois et forêts du Canada.
- (b) Quantité de pin en Canada.
- (c) Etendue des concessions de coupe dans les provinces et le Dominion.

Tableau 5—

- (a) Rapports des mesureurs de bois.
- (b) " " gouvernements provinciaux, faisant voir une diminution dans la dimension du bois.

Tableau 6—

- (a) Grande-Bretagne—Importation de bois, valeur.
 (b) “ “ “ “ quantité.

Tableau 7—

- (a) Etats du recensement, région sud de Québec, par comtés.
 (b) “ “ “ “ pin, épinette, etc.
 (c) “ “ “ “ pin équarri et billes
 de pin.
 (d) Agences des bois, région sud du Saint-Laurent, Qué.

Tableau 8—

- (a) Exportation des produits forestiers du Canada, par périodes triennales et par pays.
 (b) Exportation de bois et articles en bois.
 (c) Importation “ “

Tableau 9—Importations et exportations du Canada, par pays.

- “ 10—Exportation du Canada à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis—Produits de la forêt, des fabriques et des chantiers de construction de navires.
 “ 11—Exportation à la Grande-Bretagne—Pin blanc équarri.

Tableau 12—

- (a) Exportation des billes aux Etats-Unis.
 (b) Bois non manufacturé importé du Canada par les Etats-Unis.
 (c) Importation de billes des Etats-Unis.
 (d) Exportation de bois du Nouveau-Brunswick aux Etats-Unis—Articles de provenance non canadienne.

Tableau 13—Quantité et valeur des billes sur lesquelles des droits d'exportation ont été perçus, 1868–1891.

- “ 14—Montants payés comme droits d'exportation sur les billes.
 “ 15—Prix des produits forestiers expédiés du Canada aux Etats-Unis, 1868–1893.
 “ 16—Rapport de la Chambre de Commerce de Saginaw.
 “ 17—Etat des billes exportées de la Baie-Georgienne aux Etats-Unis, 1892–1893.
 “ 18—Consommation de bois en Canada, valeur et quantité.
 “ 19—Chargements de sciages expédiés du fleuve Saint-Laurent à la rivière Platte, pendant la saison de 1894.
 “ 20—Exportation de bois d'équarrissage, madriers, etc., du port de Québec, pendant cinquante ans, 1845–1894.

Addenda Page 311

Index..... Page 313

RICHESSE FORESTIÈRE DU CANADA.

Conformément aux instructions que j'ai reçues, j'ai fait tout en mon pouvoir pour recueillir des renseignements statistiques sur la richesse forestière du Canada.

L'influence des forêts sur le climat, sur les opérations agricoles, la pêche fluviale, les communications par eau, la santé des populations et sur le commerce et les industries d'un pays en général est si considérable, que l'examen de la valeur de nos grands bois présente plusieurs aspects, tous de grande importance.* Leur effet direct dépend des produits qu'elles rapportent, du capital qu'elles représentent, du travail qu'elles procurent. Leur effet mécanique se fait surtout sentir dans la distribution des pluies et la fixation du sol sur les terrains inclinés en retenant les sables mouvants et prévenant les avalanches. (*Voir Annexe P, opinion de Humboldt.*)

En Canada, le capital engagé dans les diverses industries dont l'existence dépend de l'approvisionnement de bois est de près de cent millions de dollars; les gages payés chaque année s'élèvent à plus de trente millions de dollars et l'on manufacture des produits pour une valeur d'environ cent dix millions de dollars. (*Voir statistiques, tableau I.*)

En outre, les chemins de fer et les canaux comptent sur la richesse forestière : les premiers pour leur approvisionnement de traverses† et tous les deux pour leur trafic, car le bois entre dans la proportion de près de $\frac{1}{2}$ pour les chemins de fer et de $\frac{2}{3}$ pour les canaux dans le total du fret qu'ils transportent. Il faut du bois pour le boisage des mines. Les navires, eux-mêmes faits principalement de bois, trouvent dans l'exportation des produits de nos forêts les cargaisons complètes qui maintiennent le fret à bas prix, car le bois compte pour près d'un quart dans nos exportations domestiques.‡ L'industrie du cuir a besoin du tanin que l'on trouve dans l'écorce des arbres; la fabrication des allumettes, les manufactures d'instruments agricoles, l'industrie relativement nouvelle de la fabrication de la pâte de bois, qui s'est tellement développée depuis dix ans qu'on y a engagé un capital de trois millions et qu'elle produit pour au delà d'un million de dollars annuellement, toutes dépendent de la richesse de nos forêts.

* Le rapport de janvier 1894 de la Commission sur les forêts de l'Etat de New-York dit : " De la conservation de nos forêts dépendent l'approvisionnement d'eau de nos rivières et de nos canaux, le pouvoir moteur de nos grandes manufactures, les avantages inappréciables offerts par nos sanitariums forestiers, les délicieux endroits où nous trouvons un refuge contre la chaleur des villes pendant l'été, l'existence du poisson et du gibier ; mais par dessus tout, de leur conservation dépend ce grand facteur dans notre économie politique, notre réserve de bois pour l'avenir." (*Voir annexe A.*)

† Y compris les voies de garage et les voies doubles, nous avons en Canada environ 18,590 milles de chemin de fer. A 3,000 traverses par mille, il nous en faudrait donc 55,770,000. En supposant qu'une traverse dure (7) sept ans, il en faudrait environ (8) huit millions chaque année pour les renouvellements ; et en admettant qu'il se fasse 300 milles de chemins nouveaux tous les ans, il en faudrait encore un million pour cette fin, soit environ (9) neuf millions de traverses annuellement. En supposant que l'on puisse tirer 50 pieds cubes de traverses d'un acre de forêt, on voit qu'il faudrait 3,340,000 acres pour fournir la quantité d'arbres jeunes et vigoureux nécessaire pour les 18,590 milles de chemin, et 530,000 acres pour les besoins de chaque année.

‡ Le Canada occupe le quatrième rang parmi les pays exportateurs de bois ; il n'est surpassé que par la Suède et la Norvège qui exportent pour \$37,135,000, par l'Autriche, qui exporte pour \$31,000,000, et par la Russie, qui exporte pour \$33,300,000. En faisant le calcul par tête de population, le Canada vient en second lieu, son exportation en 1891 s'étant élevée à \$24,574,869, ce qui égale \$5.08 par tête, et la Suède et la Norvège donnant \$5.50, l'Autriche 75 centins et la Russie 34 centins par tête.

On peut évaluer approximativement la valeur du bois consommé par tête de population. La valeur des produits de nos forêts, calculée d'après le recensement de 1891, était de \$80,071,415. Pendant l'année fiscale 1890-91, nos importations d'articles en bois se sont élevées à \$3,132,516, et nos exportations à \$27,207,547, ce qui laisse pour la consommation faite en Canada \$55,996,384, ou \$15.59 par tête. Quant à la quantité de bois employé, les rapports du recensement donnent un total de 2,045,073,072 pieds cubes pour la coupe de l'année. Il en a été exporté environ 30 pour 100, ce qui laisse 1,431,551,150 pieds cubes pour la consommation domestique annuelle. Ce chiffre équivaut à 296.2 pieds cubes par tête de la population. M. B. E. Fernow, * le chef de la division de sylviculture du département de l'agriculture des Etats-Unis, estime que la consommation par tête aux Etats-Unis est d'environ 350 pieds cubes annuellement.

Soit que nous considérons le capital engagé, le nombre de bras que l'on peut employer, et les divers usages que l'on fait du bois pour ajouter à notre confort et à notre commodité, ou que nous ayons en vue les intérêts permanents du commerce, ceux des colons, du revenu public et du pays en général, la forêt doit nous paraître comme un bien que nous devons conserver par un usage judicieux et administrer avec soin pour le transmettre, amélioré et plus riche encore, à notre postérité.

Considérées au point de vue le plus large, les forêts sont la plus belle héritage du Canada, car "les pays qui peuvent produire la nourriture, le combustible, les métaux et le bois aux salaires les plus élevés et au prix de revient le plus bas par unité de produit seront en mesure d'appliquer très effectivement aux autres branches de l'industrie productive les machines économisant le travail." † La nation qui voudrait obtenir cette combinaison ne saurait y arriver qu'en conservant ses forêts dans le meilleur état possible puisque, des quatre facteurs ci-dessus mentionnés, le bois est celui qui s'épuise le plus aisément; mais celle qui obtiendrait ce quadruple résultat arriverait avec le temps à la tête des nations.

DIFFICULTÉS À SURMONTER.

Au commencement même de nos recherches, nous avons rencontré les plus grandes difficultés à nous procurer des données certaines. Ces difficultés ont été augmentées par le fait que le contrôle et la propriété sont divisés.

Dans les provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique, les forêts sont, pour la plupart, la propriété des gouvernements provinciaux qui donnent des permis aux marchands de bois.

Dans la province du Manitoba, dans les territoires et dans la zone du chemin de fer de la Colombie-Britannique, (40 milles de large par 500 milles de long) le gouvernement du Dominion, remplaçant les gouvernements provinciaux, est propriétaire des terres de la couronne et des forêts qui les couvrent.

Dans la Nouvelle-Écosse, le système de permis n'existe pas, les arbres étant vendus avec le terrain; il ne reste pas beaucoup de terres boisées appartenant à la couronne. Il en est de même de l'île du Prince-Édouard.

* Circulaire n° 10 département de l'agriculture des Etats-Unis, division de sylviculture.

† Atkinson dans le *Forum*, février 1894.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

Dans les parties colonisées des provinces, les terres à bois sont des propriétés privées ; mais il n'y pas beaucoup de ce que l'on peut appeler des forêts, quoique les rapports du recensement indiquent que le tiers des terres occupées est en bois et en pâturages, ce qui laisserait environ un quart en bois debout.

Aux Etats-Unis, quoique depuis longtemps l'attention soit dirigée vers la sylviculture, il n'a jamais été fait un recensement exact de la superficie en forêt. "La superficie boisée est de moins de 500,000,000 d'acres. Si toute l'étendue de terrain que l'on ne peut classer comme terre déboisée ou comme fermes était en forêts, cette superficie ne dépasserait pas 850,000,000 d'acres ; mais le chiffre le moins élevé est probablement le plus près de la vérité." *

On peut dire la même chose du Canada. Quelques personnes affirment que nous n'avons pas de bois pour plus de dix ans ; † d'autres déclarent que nos forêts peuvent nous en fournir pendant 100 ans, peut être 200 ans à venir.

L'assistant commissaire des terres de la couronne d'Ontario fait remarquer que "bien que le département puisse donner la superficie des terres non vendues, lesquelles sont toutes plus ou moins couvertes de bois de différentes sortes, vu que cette province est très boisée, il est à peu près impossible d'établir la quantité de bois qui couvre les quatre-vingt-dix millions d'acres composant cette superficie non vendue." ‡

DONNÉES NÉCESSAIRES.

Les données nécessaires pour faire une étude complète de ce sujet sont :

1° Un état de la superficie boisée du Dominion donnant (a) celle en possession de particuliers, (b) celle sous le contrôle des différents gouvernements.

2° Des rapports sur la condition des bois en croissance dans les étendues forestières, vendues et non vendues, faits par des experts tels que les inspecteurs à l'emploi des gouvernements provinciaux et du Dominion, les garde-forestiers et autres personnes employées dans cette capacité par les divers grands exploitants de bois. §

N'ayant pas ces données, je me suis efforcé de me renseigner pour répondre, de la manière la plus satisfaisante possible, aux quatre questions suivantes :

1° Qu'avons-nous comme forêts ; quelle est leur étendue et la variété des bois qu'elles renferment ?

2° Se déboisent-elles vite ?

3° Quels sont les moyens employés pour le reboisement ?

4° Combien de temps durera l'approvisionnement ?

En d'autres termes, l'objet de ce rapport est de faire connaître la surface boisée de notre pays, les forces qui tendent à la destruction, la reproduction et la protection de nos forêts et quels moyens nous devons prendre pour enrayer les unes et favoriser les autres.

* B. E. Fernow, circulaire n° 10, division de sylviculture, département de l'agriculture des Etats-Unis.

† James Little sur la convention sylvicole, 1882, cité par H. B. Small, "Forêts Canadiennes."

‡ Lettre au statisticien.

§ On s'est efforcé de recueillir dans les rapports des inspecteurs et autres les renseignements qui s'y trouvent sur ce sujet. (Voir annexe "B".)

LES FORÊTS DU CANADA.

Originàirement, il y avait dans le Canada oriental une forêt continue s'étendant de la Nouvelle-Ecosse jusqu'au Lac-des-Bois, une distance de 2,000 milles, couvrant une superficie de 315 millions d'acres. A travers cette forêt coulaient les rivières Miramichi et Saint-Jean, le Saint-Laurent avec sa chaîne de lacs petits et grands et ses tributaires, le Saguenay, le Saint-Maurice, l'Ottawa et autres, autant de routes par lesquelles on se rendait dans des endroits différents pour coloniser, explorer, chasser et faire la coupe du bois.

En 1642, Montréal fut fondé et le pays commença à se coloniser d'une manière effective. Mais les deux mille habitants de cette région n'avaient guère d'autres moyens de dépouiller la terre de son bois que le feu, le plus puissant élément de destruction. Pendant deux cent cinquante ans la hache et la torche ont dévasté cette vaste forêt.

Le recensement de 1891 fait voir que, sur cette étendue de forêt, environ 30 millions d'acres ont été pris pour les fins de l'agriculture. Il est possible que sur vingt autres millions d'acres on ait réduit de beaucoup le nombre des arbres forestiers. Le reste est encore en forêt; mais une grande partie de cette étendue a déjà été visitée par l'exploitant en quête de bois pour le marché. Des incendies dûs à l'incurie, comme celui de Miramichi, ont ravagé une étendue de plus de trois millions d'acres, ne laissant que d'immenses pins noirs pour témoigner de leur passage après plus d'un demi-siècle. Les forêts ont ainsi été éclaircies sur toute l'étendue des 260 millions d'acres qui n'ont pas été mis en fermes et en pâturages. Des espaces immenses de terrain ont tellement souffert du feu que, dans plusieurs endroits, le sol a été brûlé jusqu'au roc et ne pourra se reconstituer avant que ce dernier ait subi, pendant un siècle, l'action désagrégeante du temps. Les lacs, les étangs et les cours d'eau sans nombre couvrent une bonne partie des 300 millions d'acres de superficie totale. Mais en supposant qu'une moitié de cette étendue soit occupée par l'eau et les rochers, il resterait une superficie de 150 millions d'acres de forêts (*voir table 4a*). D'après ce calcul, 45 par cent des provinces de l'est seraient encore en forêt.

En consultant le tableau 3 des statistiques, nous constatons que l'Allemagne a 26 pour cent de sa superficie en forêt et trouve cette étendue (un peu plus de 34 millions d'acres) presque suffisante pour répondre aux besoins d'une population de 50 millions, ses importations de bois et de produits forestiers n'étant que de 43 centins par tête, y compris les bois et articles en bois étrangers au pays; que l'Autriche-Hongrie, avec une étendue de forêts égale a 30 par cent de toute sa superficie, peut non seulement répondre aux besoins d'une population de 41 millions d'habitants, mais trouve encore moyen d'exporter pour 31 millions de dollars; que la Russie qui a, en Europe, une superficie de 1,341,122,560 acres, dont 37 pour cent en forêts, se suffit à elle-même et exporte en outre pour 33 millions de dollars de produits forestiers.

L'Autriche-Hongrie, avec un acre de forêt par tête de sa population, trouve moyen de subvenir à ses propres besoins, et réussit à exporter pour 75 centins par tête.

La Norvège, avec moins de dix acres de forêt par tête, répond à ses besoins, et exporte pour \$4.10 par tête.

La Suède, avec la même étendue, répond à ses besoins, et exporte pour \$6.00 par tête.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

Les Etats-Unis, possédant plus de 7 acres par tête, exportent, après avoir répondu à leurs besoins, pour 13 centins par tête.

Le Canada, qui possède plus de 163 acres par tête, après avoir satisfait aux demandes de son marché domestique, exporte pour \$5.08 par tête.

Ces chiffres indiquent que, dans le Canada-Est, la proportion de la superficie en forêts est suffisante pour les fins de l'agriculture, de l'approvisionnement d'eau, et au point de vue des considérations sanitaires.

Nous n'avons donc pas à nous occuper de ces différents points en ce qui concerne les forêts des quatre provinces. Les conditions ne sont pas les mêmes dans chacune d'elles, mais, considérée dans son ensemble, cette région est suffisamment pourvue de bois pour assurer à la partie déboisée du pays et à ses habitants tous les avantages directs et indirects de la forêt.

Les états comparatifs que nous venons de donner semblent, de prime abord, établir une position telle que le fardeau de la province doit retomber sur ceux qui prétendent que le Canada n'a pas assez de bois pour répondre aux besoins de sa population, de ses voisins et des autres étrangers qui cherchent à s'approvisionner sur son abondant marché. Mais la superficie en forêt, et la production *par acre ou par mille carré* sont choses différentes. Il reste toujours cette question : Dans quelle condition se trouvent nos forêts pour les fins du commerce ?

On a plusieurs fois essayé d'y répondre. La première tentative fut faite lors de la formation de la confédération canadienne. C'est un mémoire préparé par l'honorable Jas. Skead, d'Ottawa, et lu par lui devant la Convention de Détroit, en 1865.

M. Skead établissait que toute la superficie pinifère disponible, au nord du Saint-Laurent, était de 287,711 milles carrés. Il divisait cette étendue en différents territoires, comme suit :

	Superficie.
1. Le territoire du Saguenay.....	27,000 milles carrés.
2. " de la cité de Québec.....	8,000 "
3. " du Saint-Maurice.....	21,000 "
4. " du Bout de l'Île	9,600 "
5. " de la Vallée de l'Ottawa.....	87,761 "
6. " de la Rivière Rideau.....	2,350 "
7. " de la Rivière Trent.....	6,200 "
8. " de la Baie Georgienne... ..	12,800 "
9. " de la Rivière des Français et de la Rivières aux Tourtes.....	48,000 "
10. " du Saguenay jusqu'à Blanc Sablon.....	65,000 "
11. En sus, M. Skead ajoutait pour la pénin- sule du Canada-Ouest, aujourd'hui péninsule d'Ontario.....	24,000 "

On remarquera que M. Skead ne comprend dans cette liste aucune terre à bois à l'ouest de la rivière Nepigon.

Des divers territoires ci-dessus mentionnés, (parlant en 1865) il dit :

Le premier est riche en pin blanc et pin rouge, en épinette blanche, en bouleau et en épinette rouge ;

Le deuxième est passablement boisé ; il produit le pin rouge et le pin blanc, le bouleau, le cèdre blanc, l'épinette blanche et l'épinette rouge ;

Le troisième contient de grandes quantités de pin blanc, de pin rouge et de pin jaune, de l'épinette blanche, du bouleau, de l'érable, de l'orme, du frêne et de l'épinette rouge ;

On trouve dans le quatrième beaucoup de pin rouge et de pin blanc, de l'épinette blanche et de l'épinette rouge, et un peu de frêne ;

Le territoire n° 5, dit-il, " est la région principale du commerce de bois, et il en est ainsi depuis 1806, lorsque le premier train de bois laissa l'embouchure de la Gatineau." Il établit que durant les cinquante-neuf ans écoulés depuis cette date (jusqu'en 1865) " on n'a enlevé le bois marchand que sur une étendue d'un peu plus de 20,000 milles carrés." " Ce territoire contient du pin rouge et du pin blanc, le plus beau et le plus grand qu'il y ait sur le continent. Il produit aussi de l'épinette rouge et de l'épinette blanche, du frêne, du chêne blanc, de l'orme, du bouleau, et toutes les variétés de l'érable."

Il dit que le territoire n° 6 fournit le pin blanc et que le n° 7 contient en petite quantité du pin blanc et du pin rouge, du frêne, du chêne, du bouleau et de l'épinette rouge. Le huitième territoire produit du pin blanc et du pin rouge de choix, un peu de chêne, de l'orme, de l'érable et du bouleau. Le neuvième contient du pin blanc, de petite taille mais de bonne qualité, et beaucoup d'autres bois comme le bouleau, l'érable, le chêne, l'orme, l'épinette rouge et l'épinette blanche, le frêne et le cèdre blanc. Le territoire n° 10 fournit beaucoup de bois propre à la construction des navires et abonde en bouleau, érable, chêne, frêne et orme de la meilleure qualité. Le territoire n° 11 produit les plus beaux bois durs tels que le chêne, l'orme, le noyer noir, toutes les variétés de l'érable, le chataignier, le noyer dur, le sycamore, le tilleul et le frêne.

Pour ne pas donner trop d'étendue à mes observations, j'ai inséré dans l'annexe marquée " C " des extraits tirés du rapport sur nos forêts, fait en 1877 par l'honorable M. Joly ; le relevé fait en 1876 par M. James Little ; la déposition de M. Stewart Thayne, donnée en 1878 devant un comité permanent du parlement fédéral ; l'exposé fait par M. A. T. Drummond en 1879, le rapport de M. Marler au congrès sylvicole américain, tenu à Montréal en 1882, ainsi que des extraits d'une lecture faite à Montréal, en 1883, par l'honorable J. K. Ward. Toutes ces pièces contiennent des renseignements importants.

En 1885, ou vingt ans après que M. Skead eût publié son mémoire, le gouvernement britannique, voulant se renseigner sur le prétendu épuisement prochain des forêts du Dominion, demanda, par l'entremise du gouverneur général le comte de Lansdowne, qu'on lui fit des rapports sur les forêts du Canada.

Le lieutenant-gouverneur de l'Île du Prince-Edouard répondit : " Il n'existe plus de forêts d'un peu d'étendue dans la province de l'Île du Prince-Edouard ; elles ont été détruites par la hache du colon et par l'exploitant de bois."

Le lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse transmet deux rapports, l'un de M. James H. Austin, et l'autre de M. W. A. Hendry. M. Austin disait : " Je suis informé qu'il est tout probable que d'ici (juillet 1884) à six ans, ou même avant, il aura été fait un premier abattage sur toutes ou presque toutes les terres à bois de cette province ; mais il ne s'en suit pas que les forêts seront alors épuisées. Il est

établi que, en recevant des soins attentifs, les arbres trop petits pour être convertis en bois de service lors de la première coupe, sont devenus assez gros après quinze ou vingt ans pour que l'on puisse faire, en plusieurs endroits, un second abattage presque aussi considérable que le premier. Si ce n'était des feux, ces forêts dont on prend grand soin, ne seraient donc jamais dépeuplées." M. Austin ajoutait : "Le pin et l'épinette s'épuisent rapidement. Il y avait autrefois une quantité considérable de bois de pruche, mais on le détruit vite pour l'écorce. Les gros bouleaux ont été convertis en bois d'exportation et les feux ont rendu stériles de grandes étendues de terrain autrefois couvertes de pins et d'épinettes magnifiques."

M. Hendry parlait surtout des ravages causés par le feu, disant qu'en 1874 les deux tiers de la province avaient été brûlés dans l'espace de quinze jours et qu'il se souvenait que, pendant quarante-cinq ans, le feu avait fait chaque année plus ou moins de dommages. Mais le sol a un si grand pouvoir de reproduction que d'après lui "il n'y a aucune raison de craindre que nos forêts soient dépeuplées soudainement ou même à une époque déterminée; cependant il est vrai qu'elles s'épuisent graduellement, et il est bon de ne pas perdre de vue un tel fait."

M. Phipps répondit pour la province d'Ontario. Il y avait dans cette province, suivant lui, 1,800 milles carrés en forêts. "Il n'existe cependant aucune donnée sur laquelle on puisse se baser pour établir combien de temps il faudrait pour épuiser ce bois, au taux actuel de la consommation. Quant aux terres possédées par le gouvernement sur lesquelles on n'a pas permis jusqu'à présent de faire l'abattage, je crois, que les concessions de coupe vendues l'année dernière (1883) s'étendaient, au nord, jusqu'à 15 milles au delà du lac Nipissing. Au nord de ce point, s'étendant à l'est jusqu'à la rivière à l'Esturgeon et à l'ouest jusqu'à la rivière Michipicoten, il y a une contrée qui, si l'on en croit les rapports de ceux qui l'ont parcourue, contient environ 20,000 milles carrés de forêt où l'on trouve du bois marchand de grande valeur."

Sur la question générale, M. Phipps disait : "On ne peut faire aucun calcul certain sur la durée de l'approvisionnement de bois dans le Dominion du Canada, vu qu'il n'existe pas de données permettant d'établir la quantité de bois marchand actuellement sur pied. Pour y arriver, il faudrait faire des inspections couteuses et plus étendues que celles qu'on a faites jusqu'à présent. On peut cependant s'en faire une idée générale en constatant que l'on porte à environ 280,000 milles carrés la superficie totale des terres à bois dans le Dominion du Canada.

On remarquera que cette estimation est celle faite par M. Skead qui ne comprenait pas les forêts du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, celles de Québec au sud du Saint-Laurent, les forêts d'Ontario à l'ouest du lac Supérieur, ni celles de la Colombie-Britannique, sans parler de la région intermédiaire entre Ontario et la Colombie-Britannique.

QUÉBEC.

On confia à M. A. J. Russell (agent des terres de la couronne, à Ottawa, pendant 42 ans) le soin de faire les recherches concernant la province de Québec. Son rapport est plein de renseignements, comme d'ailleurs on devait s'y attendre, M. Russell étant un homme très habile et dans une situation exceptionnelle.

M. Russell dit qu'il y a dans Québec, sur la côte nord du Saint-Laurent, "une région forestière d'au delà de 177,800 milles carrés en superficie. La plus grande partie de ce territoire, n'étant propre à aucun autre fin, doit pour toujours rester en forêt et augmenter en valeur à mesure que le bois devient ailleurs plus rare."

Entrant dans plus de détails, M. Russell ajoute : "La première section, ou section du golfe, de cette vaste région forestière, s'étendant de la limite est de la province jusqu'au 65° degré de longitude à l'ouest, couvre 32,000 carrés." "Si peu qu'elle soit connue, les rivières intérieures n'ayant pas été relevées, elle paraît jusqu'à présent sans valeur comme pays productif de bois de commerce. Dans cette région, le bois étant généralement petit et peu abondant, les rivières obstruées par des cararactes et des rapides, le sol hérissé de montagnes, l'exploitation forestière sera très coûteuse comparée à la valeur du bois après son extraction; mais les travaux dispendieux à faire sur les rivières seront bien moins nécessaires pour la descente des billes et des traverses de chemin de fer que pour le bois carré. Le bois que l'on trouve est le bouleau, le sapin et l'épinette."

Le territoire voisin, compris entre le 65° degré de longitude ouest et une ligne nord-ouest partant de l'embouchure de la rivière Manicouagan, et ayant un front sur le golfe et le fleuve Saint-Laurent d'environ 180 milles et une profondeur maximum, de l'embouchure de la Manicouagan jusqu'à la hauteur des terres à sa source, d'environ 250 milles, couvre une superficie d'environ 48,860 milles carrés. Cette région diffère du territoire ci-dessus décrit en ce que ses rivières ont, en général, été explorées. Elle contient du bois de bonne qualité en plus grande abondance, surtout dans la partie méridionale, et de beaux pins çà et là.

M. Russell parle comme suit de ces deux régions qui, réunies, couvrent une superficie de 80,600 milles carrés : "La qualité généralement inférieure du bois et, quelquefois, son manque absolu sont dus à la pauvreté et au peu de profondeur du sol, ou même à son absence complète là où des feux successifs ont entièrement détruit la mince couche de matière végétale qui couvrait le roc, et non pas à la rigueur à climat qui convient très bien à la croissance de l'épinette blanche et assez bien à celle de l'épinette rouge.

Quoique ce bois soit généralement petit, on peut en extraire de grandes quantités de ce vaste territoire, avec profit pour certains usages, vu que les bois qui ont plus de valeur deviennent rares et coûteux."

D'après M. Russell, la troisième grande division de cette région forestière du nord commence à une ligne nord-ouest partant de l'embouchure de la rivière Manicouagan, et s'étend à l'ouest jusqu'à la pente orientale du bassin de la rivière Gatineau, comprenant la rivière Saguenay, le Saint-Maurice et les territoires de l'Ottawa inférieur.

Cette division a une étendue de 81,128 milles carrés et diffère entièrement des deux autres. On en a exploité différentes parties avec succès depuis plusieurs années. Dans ces forêts, le pin de meilleure qualité est, ou plutôt a été, très abondant; elles se trouvent en arrière des anciens ou font place aux nouveaux établissements en progrès dans la province.

Dans la partie est de cette grande division centrale la rivière Portneuf, le Sault aux Cochons et les Escoumains ont produit, proportionnellement, beaucoup plus de bon bois, y compris du pin, que le territoire situé sur le côté est de la rivière Manicouagan, bien que ces terrains aient été autrefois dévastés par les feux de forêts. Ils étaient originairement bien boisés, mais on ne pourra en tirer que peu de bois à l'avenir.

Sur la rivière Betsiamites, le bois est très petit, et on rencontre partout d'immenses brûlés qui ne pourront donner du bois de quelque valeur que dans un avenir bien éloigné.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

Dans cette division centrale se trouve comprise la région du Saguenay qui couvre 24,000 milles de la superficie totale de 81,128 milles carrés. Le pin croît très au nord sur le Saguenay, le climat s'y prêtant. Mais les colonies que l'on a fondées autour du lac Saint-Jean ont extrait de grandes quantités de bois, et, suivant que le disait M. Russell en 1882, "la colonisation aura bientôt détruit ce qui reste du meilleur des forêts de cette région. Cependant, vu son caractère montagneux et l'immense étendue que traversent les eaux des tributaires du Saguenay, on y trouvera toujours, si l'on y apporte du soin, assez d'épinette et d'autres bois, même quand tout le pin aura été abattu, pour entretenir un commerce d'exportation considérable."

On peut voir par l'état suivant quelle est la nature des bois que l'on trouve dans la région du Saguenay: En 1856 et 1857, on abattit presque deux fois autant de pins que d'épinettes. Durant les vingt années suivantes, la proportion de l'abattage de l'épinette augmenta graduellement, et plus rapidement de 1878 à 1882. Durant ce dernier espace de temps il fut extrait presque treize fois autant de billes d'épinette que de billes de pin. La coupe annuelle du pin, de 1878 à 1882, tomba à près de la moitié de ce qu'elle avait été autrefois, ce qui indique que ce bois devient rare. L'épinette, au contraire, continue d'être abondante. De 1856 à 1881, l'abattage fait sur les terres de la couronne, dans la région du Saguenay, donna le résultat suivant: billes de pin, 1,164,844; d'épinette, 3,432,185; bois carré: 343 morceaux de pin blanc, 3,531 de pin rouge et 4,095 d'épinette et d'autres bois. La moyenne pendant ces vingt-six ans est de 45,000 billes de pin et de 132,000 billes d'épinette. En 1881, on fit 13,434 pièces de pin et 444,171 pièces d'épinette; en 1891, 34,099 pièces de pin et 537,191 pièces d'épinette. Pendant les vingt-six ans, la proportion a été de 25 morceaux de pin à 75 d'épinette; en 1881, elle était de trois morceaux de pin à 97 d'épinette; en 1891, de six morceaux de pin à 94 d'épinette. Ainsi, quoiqu'il y ait eu, en 1891, comparativement à la période de 26 ans, une grande augmentation dans la proportion de l'abattage de l'épinette à celui du pin, la comparaison entre 1891 et 1881 fait voir une proportion relativement plus grande dans la coupe du pin. Les chiffres nous démontrent que l'on a abattu 20,500 pins de plus en 1891 qu'en 1881 et indiquent combien plus vite ce bois diminue.

La section du Saint-Maurice est une autre subdivision de la partie centrale de la région forestière du nord de la province. Elle a une superficie de 16,000 milles carrés, arrosée par le Saint-Maurice et ses tributaires, et comprend aussi une grande étendue de terrain aride située sur la rivière Batiscan appartenant à la couronne. Le territoire du Saint-Maurice, quoique ne renfermant pas en arrière de ses anciens établissements sur le Saint-Laurent une région aussi considérable et aussi fertile que celle comprise dans le territoire du Saguenay au lac Saint-Jean, surpassait originairement ce dernier pour la valeur de ses forêts à cause de la plus grande proportion de pin que l'on trouvait sur le cours moyen et inférieur de la rivière et sur les tributaires qui s'y jettent.

Les quantités de bois coupé sur les terres de la couronne dans le territoire du Saint-Maurice, de 1856 à 1881 inclusivement, sont les suivantes: bois carré, pin blanc, 56,921 morceaux; pin rouge, 5,453 morceaux (jusqu'à 1864; il n'a pas été extrait de pin carré depuis); autres bois, 9,257 morceaux; billes de pin blanc, 4,190,895; billes d'épinette, 1,740,546. Durant les premières quinze années, on a coupé 2,110,527 billes de pin et 562,071 billes d'épinette; dans les derniers dix ans 2,080,368 billes de pin et 1,178,475 billes d'épinette. En 1881, le nombre des billes

de pin a été de 114,371 et celui des billes d'épinette de 112,224. En 1891, il a été coupé 190,220 billes de pin et 320,765 billes d'épinette. Le résultat de cette décade a ainsi donné raison à la remarque que faisait M. Russell en 1882 qu' "il devient plus difficile de maintenir l'ancienne supériorité du pin sur l'épinette," le pin ayant augmenté en dix ans de 66 par cent et l'épinette de près de 190 par cent.

Le quatrième district de la division centrale est le territoire ou l'agence de l'Ottawa inférieur, comprenant les terres de la couronne sur les tributaires nord de l'Ottawa inférieur. Il s'étend depuis la limite du territoire du Saint-Maurice jusqu'à la ligne de séparation des eaux de la vallée de la rivière du Lièvre de celles de la vallée de la Gatineau. Ce district comprend les vallées de la rivière de L'Assomption, de la rivière du Nord, de la rivière de la Petite Nation, de la rivière Blanche, de la rivière du Lièvre, et d'autres moindres tributaires de l'Ottawa. Il a une superficie totale de 11,256 milles carrés. Les rivières que nous venons de mentionner sont situées entièrement dans la zone pinifère, excepté la rivière du Lièvre dont la branche principale, pendant quarante milles en ligne droite de sa source, coule dans une région de peuplier, d'épinette rouge, d'épinette blanche et de bouleau, laquelle se prolongeant de Weymontateuch sur le Saint-Maurice et la Manouan, croise la rivière du Lièvre à la tête du lac Magonangoos et atteint à l'ouest les branches est et ouest de la rivière Gatineau dans le territoire du haut de l'Ottawa.

Dans ce district, les rapports faits sur les bois qui ont payé des droits à la couronne de 1856 à 1881 inclusivement donnent les quantités suivantes : pin blanc, carré, 106,398 morceaux : pin rouge, carré, 943 morceaux ; autres bois, principalement bouleau, 38,459 morceaux ; billes de pin blanc, 5,735,931 ; billes d'épinette, 383,354, soit près d'une bille d'épinette pour quinze billes de pin. Il a été abattu 95,155 arbres de pin blanc durant les premiers quinze ans, et 11,243 pendant les dix années suivantes, jusqu'à 1881 inclusivement ; pin rouge carré, 809 morceaux pendant les premiers quinze ans et 134 morceaux pendant les dix années suivantes ; autres bois carré, 22,125 morceaux dans les quinze premières années et 16,344 dans la période de dix ans ; billes de pin, 3,374,896 pendant les premiers quinze ans et 2,361,055 pendant les dix années suivantes. Ces derniers chiffres accusent une diminution d'environ 10 par cent dans la moyenne de la coupe annuelle des billes de pin. En 1881, les rapports faits au département des terres de la couronne sur la coupe du pin donnent 405,709 billes et en 1891, 451,538. On ne fit que 35,501 billes d'épinette pendant les premiers quinze ans, contre 347,853 pendant les dix années suivantes, ce qui donne, pour la période de dix ans, une augmentation près de dix fois plus forte que pour la période de quinze ans. La coupe de 1881 a été de 125,389 pièces et celle de 1891, de 249,077.

Il est digne de remarque que le nombre total des billes de pin extraites du territoire de l'Ottawa inférieur pendant toute cette période de temps dépasse d'environ un quart celui des pièces tirées du territoire du Saint-Maurice, quoique ce dernier ait une superficie presque double du premier.

Le territoire de l'Ottawa supérieur dans la province de Québec s'étend de la pente orientale du bassin de la rivière Gatineau jusqu'à la tête du lac Témiscamingue et à la ligne qui y est établie comme limite ouest de la province ; il a une extrême largeur, à l'ouest, de 200 milles, et 200 milles de profondeur au nord, depuis l'embouchure à la source de la Gatineau. De là, sur une longueur de près de 200 milles vers l'ouest, sa profondeur est pour ainsi dire inconnue, et jusqu'à ce que la position de

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

la hauteur de terre qui divise les eaux de l'Ottawa de celles de la Baie d'Hudson soit déterminée par une exploration faite à travers cette région, la superficie du territoire du haut de l'Ottawa ne peut être qu'approximativement portée à 29,523 milles carrés.

Parmi les tributaires nord de l'Ottawa supérieur, la Kippewa, la rivière du Moine, la rivière Noire, la rivière Coulonge et la Gatineau pendant les trois quarts de son cours, se trouvent toutes dans la zone pinifère et embrassent les forêts de pins de la province de beaucoup les plus belles par leur étendue et par la quantité et la dimension du bois qu'elles produisent.

M. Russell signale le fait qu'il a été établi que, sur un lot contenant 197 acres, on a coupé en quatre ans 17,383 billes de pin, soit environ 88 billes à l'acre. Les prix payés pour les concessions de coupe sont une preuve que le pin devait être abondant au moment où il écrit (1882): "il y a cependant des endroits, dit-il, où le bois dur prédomine, entremêlé de pin, et est de la plus belle qualité à cause de la richesse du sol où il croît disséminé. Mais vers la limite nord, où il est mêlé au peuplier, au bouleau et au cyprès, il diminue en taille et en qualité. La Gatineau, dans le dernier quart de son cours, traverse une large étendue de pays, couverte de peuplier, de bouleau, de cyprès et d'épinette rouge, qui s'étend vers la hauteur des terres. M. Russell nous fournit les statistiques suivantes:

PRODUIT total enregistré à l'agence du haut de l'Ottawa, de 1826 à 1881.

Provinces.	Pièces.		
	Pin carré.	Autres bois.	Billes de pin.
Ontario.....	7,173,182	494,824	22,005,108
Québec.....	3,955,166	209,338	19,507,159
Total.....	11,128,348	704,162	41,512,267

Pendant cinquante-six ans on a coupé sur les terres à bois du haut de l'Ottawa (des deux côtés) une moyenne de 199,600 morceaux de pin carré et de 741,300 billes de pin. Pendant les quatorze années écoulées de 1867 à 1881 (cette dernière année comprise), la moyenne de la coupe annuelle a été de 203,000 morceaux de pin carré et de 2,500,000 billes de pin.

Si nous prenons les statistiques de la fin de l'année 1892, nous trouvons que pendant onze ans, 1882-1892, il a été produit en moyenne 64,414 morceaux de pin blanc carré et 3,807,800 billes de pin annuellement.

La conclusion à laquelle arrive M. Russell est la suivante: "La grande demande du marché et les feux dévastateurs dépouillent rapidement nos forêts de leur bois de valeur et nous devons bien nous rappeler que nous n'avons pas d'autres territoires sur lesquels nous puissions compter pour nous procurer le pin blanc qui constitue la principale richesse de notre commerce."

M. Russell parle comme suit de la région située au sud du fleuve Saint-Laurent : " Elle a une superficie d'environ 34,200 milles. Le pin vient bien dans la péninsule de Gaspé, y compris le comté de Bonaventure; mais comme, dans plusieurs endroits, le le merisier rouge, l'érable et d'autres bois durs prévalent généralement et croissent avec vigueur, le pin était autrefois moins abondant et il est maintenant rare, vu que l'on en a beaucoup abattu. Il y a beaucoup de merisier rouge et le cèdre de Gaspé est sans égal pour la dimension et la qualité. Le cèdre de première qualité abonde et le merisier augmente de valeur, maintenant que le noyer devient rare."

" A l'ouest, sur les tributaires de la Ristigouche, on a abattu beaucoup de pin pour en faire du bois carré. Les rivières qui se jettent dans le Saint-Laurent, quoiqu'on les exploite depuis longtemps pour les billes, fournissent encore une proportion considérable de pin."

L'abattage pratiqué sur les terres de la couronne dans toute la portion de la province située au sud du Saint-Laurent, de 1856 à 1881 inclusivement, a donné le résultat suivant:—Bois carré: 52,162 pièces de pin blanc, 3,828 de pin rouge, et 102,788 de tous autres bois. Des 52,162 pièces de pin blanc, 44,530 ont été coupées pendant les premiers quinze ans et 7,632 pendant les dix années suivantes. Des 102,788 pièces d'autres bois, 48,151 ont été coupées pendant les premiers quinze ans et 54,635 pendant les dix années suivantes. Pendant la même période de vingt-cinq ans, il a été coupé 1,563,353 billes de pin et 6,326,346 billes d'épinette rouge. Des billes de pin, 952,030 ont été coupées durant les premiers quinze ans et 611,323 pendant les dix années suivantes. Des billes d'épinette rouge, 2,793,894 ont été coupées durant les premiers quinze ans et 3,532,452 pendant les dix dernières années.

Mis en tableau, les chiffres se décomposent comme suit :

	Pièces.
Pin blanc, carré, moyenne annuelle, 1856-71.....	3,000
" " 1872-81.....	763
" " 1882-91.....	153
Billes de pin, moyenne annuelle, 1856-71.....	63,500
" " 1872-81.....	61,132
" " 1882-91.....	30,042
Billes d'épin. rouge, moy. annuelle, 1856-71.....	186,300
" " 1872-81.....	353,245
" " 1882-91.....	713,199

Le gouvernement de Québec nous a gracieusement fourni une carte faisant voir que la superficie de la province est de 129,000,525 acres. De ce nombre, 21,480,425 ont été vendus; on a donné des concessions de coupe sur 32,076,160 acres, et 75,443,840 acres sont vacants. La carte est en couleur et fait voir l'étendue des concessions de coupe dans chaque comté.

ONTARIO.

En 1893, le gouvernement d'Ontario fit faire un rapport donnant la quantité approximative de bois de pin sur les terres de la Couronne dans la province.

Ce rapport dit: " Il n'a pas été fait d'estimation de la quantité du pin croissant sur toutes les terres de la Couronne. Il y a une grande étendue de territoire située au nord du 48° parallèle de latitude et de la limite nord d'Ontario et entre le 85° degré de longitude ouest et la limite est du territoire en contestation, contenant 89,000

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

milles carrés ou environ, au sujet de laquelle on n'a fait aucune estimation. Il est connu qu'une grande partie de ce territoire ne produit pas de pin, que certaines parties en produisent et sur d'autres on n'a aucun renseignement. On a pris certaines étendues de terrain que l'on sait être pinifères et l'on a établi le calcul suivant :

	Milles carrés.
A l'ouest de la rivière Ottawa et au nord-ouest des limites vendues en 1872, entre le 80° et 85° degré de longitude ouest, et s'étendant au nord jusqu'au 48° parallèle de latitude.....	24,000
Entre l'agence d'Ottawa et les terrains vendus en 1881 dans le district de Nipissingue.....	410
	24,410

	Pieds.
Pour cette étendue de terrain, on a établi une moyenne d'un million de pieds, M. P., au mille	24,410,000,000
* Le colonel Dennis, ex-député-ministre de l'intérieur, a estimé le bois sur le territoire en contestation à.....	26,000,000,000
	50,410,000,000

Ily actuellement dans Ontario environ 20,000 milles carrés sur lesquels il y a des permis d'abatage ; on calcule qu'ils contiennent un demi-million de pieds au mille, soit.....

	10,000,000,000
--	----------------

Cette estimation donne un total de 60,410,000,000 pieds pour le territoire au sujet duquel on a fait des calculs. Il reste en outre l'étendue de terrain pour laquelle on n'a pas tenté de faire une estimation.

Valeur.

La valeur	de 50,410,000,000 de pieds à \$1.50	
	le mille, égale.....	\$ 75,615,000
Les droits, à \$1.00 par mille, s'élèvent à.....		50,410,000
		\$126,025,000
A ajouter, droit sur 10,000,000,000 de pieds calculés pour les terres sur lesquelles il ya permis d'abatage, à \$1.00 par mille.....		10,000,000
Faisant un total de.....		\$136,025,000

L'assistant-commissaire des terres de la Couronne fait les remarques suivantes au sujet de cette estimation :

“ L'estimation fut faite en 1887 par les officiers du département des terres de la Couronne après consultation. Le territoire situé au nord de celui vendu en 1872.

* Voir la lettre de M. Burgess au sujet de cette estimation, page 15 et suiv. (G. J.)

avait été pénétré en tous sens par des arpenteurs, des gardes forestiers, des explorateurs de bois et de mines et par d'autres personnes qui avaient de temps à autre fait connaître aux officiers du département et aux journaux les endroits où ils avaient vu du pin en assez grande quantité pour permettre de les classer parmi les régions pinifères; on établit alors une proportion raisonnable afin de pouvoir faire une estimation approximative de la quantité que l'on pouvait espérer trouver dans ces endroits, en tenant compte de certaines variations et des ravages faits par le feu. L'estimation que l'on a faite de ce territoire n'est pas élevée, un million de pieds de bois au mille donnant environ trois arbres moyens à l'acre. Le territoire n'est sans doute pas tout boisé, mais la moyenne que l'on donne est raisonnable.

"L'estimation pour le territoire en contestation est celle donnée par M^r J. Stoughton Dennis, ex-député ministre de l'intérieur, qui a sans doute basé ses calculs sur ce qu'il avait vu lui-même et sur ce que lui avaient rapporté d'autres personnes qui l'avaient parcouru et qui l'assimilaient aux portions plus anciennes de la province. L'estimation totale pour la province laisse hors de compte 89,000 milles carrés, non pas parce qu'il n'existe pas de bois sur cette étendue, car il y a des rapports qui permettent de croire qu'il y en a beaucoup en certains endroits, mais parce qu'il n'a jamais été fait par personne une exploration qui permette de se former une opinion sur ce que peuvent contenir ces terres.

"Depuis que cette estimation a été faite, il est devenu dû au département pour les droits sur le territoire soumis à la coupe, de 1887 à 1892 inclusivement, environ quatre millions et quart de dollars, l'équivalent de 4,250,000,000 de pieds de bois, M. P., ce qui laisserait encore sur ce territoire 5,750,000,000 de pieds de bois, M. P.; mais on pense que cette estimation est bien au-dessous de ce que l'on peut attendre de cette région, et le chiffre de 10,000,000,000 de pieds de bois, M. P. que l'on calculait exister sur le territoire sujet à la coupe, en 1887, est bien au dessous de la réalité. Des 26,000,000,000 de pieds de bois, M. P., que le colonel Dennis calculait être sur le territoire en contestation, il faut déduire environ 122,000,000 de pieds, M. P., abattus avec l'autorisation du département depuis 1884, et une quantité additionnelle abattue avec l'autorisation du gouvernement du Canada et au sujet de laquelle nous n'avons pas de données satisfaisantes.

"Des explorations et des estimations ont été faites en vue des différentes ventes, et depuis la vente de 1890 on en a exploré des parties du territoire en contestation non affectées par cette vente; mais il n'a jamais été fait, sur ce territoire, d'exploration d'un caractère général sur laquelle on puisse baser une estimation certaine. Comme nous l'avons déjà dit, l'exposé général du colonel Dennis, fait avant 1887, est entré dans l'estimation approximative qui fut faite à cette date et, ensuite, les commissaires anciens et actuels et le trésorier Ross s'en servirent dans la Chambre.

"Quant à la quantité de bois restant sur les concessions exploitées depuis de longues années ou seulement depuis peu, le département n'a pas de données suffisantes pour faire une estimation certaine sur aucune d'elles en particulier. Les changements causés par l'abattage, le feu, et ceux amenés par la croissance d'année en année, ne permettent pas au département d'exprimer une opinion plus précise que celle déjà donnée."

En 1893, M. Edwards, M.P., (voir *Hansard* 1893, p. 2942) disait:

"Il y a ceux qui croient que nos forêts de pin sont bien près d'être épuisées; il y a ceux qui croient qu'elles sont et ont été en grande partie dépouillées par les commerçants de bois. Cela n'est pas du tout exact, M. l'Orateur. Les forêts du Canada ont souffert d'une autre façon, et beaucoup plus souffert que par la hache du bûcheron. Je veux parler des feux de forêt, et des feux mis par les colons du pays, pas toujours par les colons de bonne foi, mais très souvent par les colons qui n'ont aucun droit. L'on peut dire avec certitude—et je suis sûr que tous les marchands de bois qu'il y a dans cette chambre, appuieront mon énoncé—que les richesses des forêts du Canada ont été détruites dix fois plus par cet agent, que par les marchands de bois; et ceux qui désirent protéger nos forêts, devraient encourager les soins qu'on doit y donner et décourager, par tous les moyens, cette colonisa-

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

tion illégitime. Si cela est fait, j'oserai dire que vous pouvez laisser couper notre bois, même tel qu'on le coupe aujourd'hui, et ce pays en aura pour au moins cent, peut-être deux cents ans encore."

Ces renseignements viennent jusqu'à une date récente, en autant que les deux provinces centrales sont concernées.

Quant à la province de la Colombie-Britannique, il est difficile d'avoir des renseignements. L'agent du gouvernement du Dominion estime qu'il y a dans la zone du chemin de fer 25,000,000,000 de pieds de bois, comprenant du pin "Douglass," du cèdre, de l'épinette rouge, du pin d'Alaska, de l'aune, de l'érable, de l'if et du mélèze, valant actuellement \$25,000,000. On trouvera dans l'annexe "O" les renseignements donnés par M^r R. E. Gosnell, au sujet des ressources forestières de la Colombie-Britannique.

NOTES SUR LES DONNÉES PRÉCÉDENTES.

En outre des remarques faites *en passant*, il peut être à propos d'en faire quelques autres sur ces différentes estimations.

M. Skead, en parlant de la Vallée de l'Ottawa, déclare que, pendant cinquante-neuf ans, jusqu'à 1865, "on n'a enlevé le bois marchand que sur une étendue d'un peu plus de 20,000 milles carrés." Il porte aussi la superficie de la région de la Vallée de l'Ottawa à 87,000 milles carrés. M. Russell dit que des explorations plus récentes ne donnent que 60,080 milles carrés de superficie. M. Skead, vû sa connaissance pratique du sujet et les moyens qu'il avait de se renseigner, ne doit pas se tromper sur la surface déboisée. Il paraîtrait donc qu'en 1865 un tiers de toute la superficie de la Vallée de l'Ottawa était dégarni de bois.

Au sujet de l'estimation de l'honorable M. Joly donnée dans l'annexe C, le passage suivant d'une de ses lettres, en date du 6 novembre 1893, indique sa manière de voir :

"Je n'ai aucune donnée qui me permette de comparer avec un peu d'exactitude l'étendue probable de forêts que possède encore la province de Québec avec l'estimation qu'en faisait l'honorable M. Jas. Skead en 1865. La superficie peut être encore à peu près la même, car elle ne pourrait avoir été diminuée que par les établissements qui ont été fondés depuis et qui ne couvrent pas une étendue considérable; mais la proportion du bois de valeur de ces régions doit être énormément diminuée. Vous pourriez vous faire une idée du bois de première qualité qui existe aujourd'hui, comparativement à 1865, en comparant les rapports des mesureurs de bois pour ces deux époques."

Quand au rapport fait à la législature d'Ontario, je dois dire que, m'étant adressé au département de l'intérieur pour avoir la correspondance contenant l'estimation qu'on attribue au colonel Dennis, afin d'en vérifier l'exactitude, je reçus du député-ministre la lettre suivante:—

OTTAWA, 30 décembre 1893.

CHER M. JOHNSON,—J'accuse réception de votre lettre du 22, relativement à l'estimation faite par le colonel Dennis, dans l'automne de 1878, au sujet du bois dans la partie d'Ontario alors connue comme le territoire en contestation. Je dois vous dire que cette estimation, quoique signée par le colonel Dennis, a réellement été faite par moi et qu'en transcrivant les notes que j'avais prises à la sténographie, j'ai, par erreur, ce que comprendront aisément les sténographes, écrit 26,000,000,000 au lieu du 2,000,000,000. Je dois ajouter que la lettre contenant l'estimation en question était adressée à Mr A. H. Dymond, qui était alors à faire pour le gouvernement d'Ontario, une brochure sur le Nord-Ouest d'Ontario, ses limites, ses ressources et ses voies de communications. Le colonel Dennis était alors malade; il n'examina pas les chiffres, et l'erreur passa inaperçue. Cependant, lorsque la

brochure fut publiée et qu'une copie nous eut été envoyée, je remarquai aussitôt la bévue que j'avais faite et, le 13 février 1879, le colonel Dennis écrivit à M. Dymond lui disant que bien que les chiffres fussent exacts dans les notes que j'avais préparées, j'avais, par inadvertance, fait une erreur en écrivant la lettre, et le priant instamment d'en faire la correction de telle sorte que le public ne fut pas induit en erreur. La semaine suivante, le colonel Dennis écrivit de nouveau à M. Dymond, insistant sur l'importance de la demande qu'il renouvelait. Malgré tout cela, cependant, le gouvernement d'Ontario paraîtrait avoir continué, par inadvertance sans doute, de faire l'erreur dans tous ses rapports et publications. Je dois vous dire qu'avant de porter mon estimation à 2,000,000,000 de pieds, j'avais consulté tous ceux qui pouvaient me renseigner sur le sujet, entre autres M. Hugh Sutherland, M. Simon J. Dawson, M. James Isbester, M. John Shields et M. Lindsay Russell, outre un bon nombre d'arpenteurs et d'explorateurs qui étaient alors plus ou moins directement attachés au département et avaient eu amplement l'occasion de se renseigner sur les ressources forestières de cette portion du pays. Il n'est rien venu à ma connaissance depuis lors pour justifier un changement dans ces chiffres; je suis très certain que 26,000,000,000 de pieds dépassent de beaucoup les ressources forestières actuelles de cette localité et que 2,000,000,000 de pieds serait aujourd'hui comme alors une juste estimation.

En un mot, l'estimation de 26,000,000,000 de pieds donnée à M. Dymond en 1878 était erronée; l'erreur fut découverte aussitôt que la brochure imprimée me fut parvenue et non seulement le compilateur en fut averti et informé de ce que devaient être les chiffres, mais on lui demanda encore avec instance de faire ce qui était nécessaire pour faire disparaître toute méprise pouvant résulter de la publication de ces chiffres erronés. Je dois ajouter que le ministre de l'intérieur s'occupe actuellement de ce sujet qui sera très probablement porté à la connaissance du gouvernement d'Ontario.

Bien sincèrement à vous,

(Signé.) A. M. BURGESS.

Il résulte de cette explication que l'estimation soumise à la législature d'Ontario en 1893 est trop élevée de 24,000,000,000 de pieds en quantité et de \$60,000,000 en valeur.

CONCLUSIONS À TIRER DES OBSERVATIONS PRÉCÉDENTES.

De ces observations il faut tirer les conclusions suivantes:—

- 1° Le pin de première qualité est presque entièrement disparu;
- 2° Il y a une quantité considérable de pin de seconde qualité;
- 3° Il y a encore un large approvisionnement d'autres bois;
- 4° Nous sommes peu éloignés du temps où, à l'exception de l'épinette, pour le bois, et de la Colombie-Britannique pour les provinces, le Canada cessera d'être un pays exportateur de bois.

Il paraît naturel que le pin de première qualité ait diminué dans une très grande proportion car, outre qu'il est exposé, comme tous les autres arbres forestiers, à la hache du bûcheron, à la torche du colon et aux feux de forêts, il ne croît pas aussi rapidement que les autres bois. Les forces destructives sont beaucoup plus grandes que les productives.

On peut établir l'exactitude de notre première conclusion à l'aide des trois choses suivantes:—

- (a.) La dimension du pin blanc telle que donnée dans les rapports des mesuriers.
- (b.) La dimension telle que donnée dans les états provinciaux assermentés par les marchands de bois et vérifiés par le département des terres de la couronne.
- (c.) La quantité expédiée sur le marché anglais où l'on exige le pin blanc de meilleure qualité.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

(a.) Une analyse des rapports des mesureurs pour le port de Québec et les autres ports du Saint-Laurent donne le résultat suivant :—

Description.	Moyenne de pieds cubes par morceau.						
	1865.	1870.	1875.	1880.	1885.	1890.	1893.
Pin blanc flacheux.....	80	56	57	61	57	58	58
Pin blanc carré.....	66	55	57	55	52	44	44
Pin rouge carré.....	59	39	37	39	38	39	39

(Voir Statistiques, tableau 5, pour détails.)

Ces chiffres indiquent qu'en 1865 la dimension moyenne du pin blanc flacheux était de 38 pour 100 plus forte qu'en 1893 ; que celle du pin blanc carré l'était de 50 pour 100 et celle de l'épinetté rouge de 51 pour 100. Une diminution de 27 et 33 pour 100 respectivement dans l'espace de 28 ans indique, si la dimension et la qualité vont ensemble, que nos forêts n'avaient déjà plus de pin marchand de première qualité il y a vingt-cinq ans.

Ces chiffres montrent aussi qu'il y a eu une uniformité de dimension remarquable depuis 1870.

(b.) Les rapports provinciaux *nous donnent les résultats suivants :—

BILLES DE PIN.

Province.	Dimension moyenne, mesure de planche.						
	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.
Ontario.....	122½	110	106½	103	96	94	98½
Québec.....	138	135	137½	139	141	164	127½

Ce tableau indique que, dans la province d'Ontario, le volume des billes a diminué tous les ans jusqu'à 1893, alors qu'il a augmenté légèrement. Il montre de plus que, dans la province de Québec, le volume a augmenté d'une manière générale jusqu'en 1893, alors qu'il a subitement diminué, et que le bois est généralement plus gros que dans la province d'Ontario.

Je suis certain que le chiffre "164" pour l'année 1892 est inexact, que les billes de pin du district du haut de l'Ottawa n'ont pas donné ce volume anormal et n'ont pas mesuré plus en 1892 que pendant les années précédentes. Je suis de plus informé que dans la province de Québec, on se sert de l'échelle de Scribner, tandis que dans Ontario on se sert de celle de Doyle, et que l'échelle Scribner donne au moins 10 par 100 de plus en moyenne. Ceci expliquerait, dans

*Rapports du gouvernement provincial sur les terres de la couronne.

une grande mesure, la différence qui semble exister entre les deux provinces pour l'année 1887, mais non pas celle des années suivantes. A propos du volume anormal des billes de la province de Québec en 1892, j'adressai la lettre suivante à l'agent des terres de la couronne pour Québec, à Hull :

OTTAWA, 3 janvier 1894.

CHER MONSIEUR,—Dans le rapport sur les terres de la couronne, publié en 1892 par le gouvernement de Québec, il apparaît que les billes de pin venant du haut de l'Ottawa avaient une moyenne de 199 pieds et le pin blanc carré une moyenne de 86 pieds. Dans les années précédentes, la moyenne était de 141 pieds pour les billes et de 49 pieds pour le pin carré, c'est-à-dire qu'avant 1892 la moyenne pour les billes était de moins de 150 et d'environ 50 pieds pour le pin carré.

Pouvez-vous m'expliquer cette grande augmentation dans la dimension, tant pour les billes que pour le bois carré en 1892, comparée avec celle des années précédentes.

Une prompt réponse obligera

Votre serviteur,

(Signé) GEORGE JOHNSON.

M^r H. McGRADY,

Agent pour Québec des terres de la couronne, Hull, P.Q.

M. McGrady soumit ma lettre au département des terres de la couronne à Québec, et l'agent des terres et l'assistant commissaire reconnurent tous les deux qu'il y avait erreur dans le rapport de 1892.

Il n'y a pas de doute qu'il y a eu augmentation dans la dimension des billes de pin en 1892 dans l'agence du haut de l'Ottawa, et la raison en est qu'on avait découvert au fond du district de très beaux pins qu'on a abattus. Les chiffres très-bas de 1893 paraissent aussi incertains que ceux très élevés de 1892.

(c.) Si l'on consulte les tableaux du commerce et de la navigation du Canada, on trouve que l'exportation totale de pin blanc, faite à tous pays, en 1865, s'élevait à 606,300 tonneaux, évalués à \$2,963,534, ou \$4.90 le tonneau. En 1893, elle était de 105,579 tonneaux, évalués à \$14 le tonneau.

En prenant l'année 1865 comme point de comparaison pour la production des équarrissages de pin blanc constatée d'après les rapports des années subséquentes, nous obtenons les chiffres suivants:—

EXPORTATION À TOUS PAYS.

Pin blanc.

	Ton.	Valeur.
1865	606,300	\$2,963,534
1877-79	282,250	2,737,194
1880-82	227,705	2,335,604
1883-85	219,379	2,771,776
1886-88	138,329	1,609,295
1889-91	157,245	2,260,517
1892	123,994	1,645,711
1893	105,789	1,481,155

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

Près de 99 pour cent de cette exportation vont à la Grande-Bretagne, ainsi que le fait voir le tableau suivant :—

	Ton.	Valeur.	Valeur par ton.
Tous pays, 1865.....	606,300	\$2,963,534	\$ 4 90
Grande-Bretagne, 1877-79, moyenne	279,243	2,715,914	9 72
do 1880-82 do	220,731	2,304,937	10 43
do 1883-85 do	216,210	2,752,456	12 73
do 1886-88 do	137,894	1,604,621	11 64
do 1889-91 do	156,265	2,239,090	14 32
do 1892.....	123,820	1,644,031	13 27
do 1893.....	105,579	1,479,255	14 00

Dans la quantité exportée, la diminution a été d'au delà de 82 pour cent; elle n'a été que d'un peu plus de 50 pour cent dans la valeur totale.

Comme opération commerciale, il semblerait que l'exportation de ces années dernières a été aussi bonne que celle de 1865, mais les frais d'exploitation ont été de 32 pour cent plus élevés.

Quant à la question principale qui nous occupe, à savoir si le pin blanc est de moindre dimension et, par conséquent, de qualité inférieure, on ne peut douter qu'il en soit ainsi, car c'est là la principale raison de la diminution de la demande qui en est faite par le Royaume-Uni. Les besoins de l'Angleterre sont aussi grands que jamais, mais l'exportation faite par le Canada diminue toujours, la moyenne du bois d'équarrissage étant de 9.20 par cent pour les années 1885-93 contre 21.91 pour les années 1872-77, et celle du bois de sciage étant de 23.14 par cent pour les années 1885-93 contre 27.54 par cent pour les années 1872-77. (Voir statistiques, tableaux 6 a et 6 b.)

Nous en venons maintenant aux autres conclusions tirées de l'étude des observations des experts. (Voir page 16.)

A la convention forestière tenue à Montréal en 1882, M. Marler, que l'on dit être une autorité en ce qui regarde nos forêts, communiqua un calcul faisant voir que, dans l'année du recensement de 1871, on avait abattu 22,271,384 arbres. Donnant cinquante arbres par acre, il montra que, chaque année, on dépouillait 445,428 acres de leurs arbres.

On a abattu, dans toute l'étendue de forêts du pays, en 1881 30,578,922, et en 1891 29,550,000 arbres, représentant, d'après ce calcul, 611,600 acres et 590,990 acres respectivement. En d'autres termes, en prenant la coupe de ces trois années comme une moyenne de l'abattage fait pendant les années intermédiaires, 16,480,000 acres de forêts (25,800 milles carrés.) ont été dépouillés pendant les trente années dernières pour répondre à la demande domestique et étrangère. Ceci paraît peu, comparé à toute la superficie forestière. En calculant cinquante arbres à l'acre, on laisse autour de chaque arbre trente pieds où il trouve l'air, la lumière et la nourriture du sol dont il a besoin; cet espace paraît suffisant puisque, dans tout verger bien planté, on donne trente trois pieds dans chaque direction aux pommiers qui ont besoin de beaucoup d'espace pour se développer et de beaucoup de soleil pour mûrir leurs fruits. Le calcul de M. Marler, basé sur le cubage d'une bille type, paraît raisonnable. Il est plutôt au-dessous de la vérité, car il ne fait pas entrer dans son estimation les perches pour clôtures, les traverses de chemins de fer, les poteaux télégraphiques, le bois à pâte et les bar-

deux faits à la main, qui ne sont pas mentionnés dans les rapports du recensement de 1871. Il n'accorde rien non plus pour les pertes par le feu et les terres stériles. Il est donc évident que, si l'on prend tout en considération, l'étendue de forêts où les forces destructives ont exercé leur action est de beaucoup plus considérable que les 25,800 milles carrés mentionnés par M. Marler dans son estimation.

Comme nous l'avons déjà dit, les chemins de fer du pays ont déjà extrait de nos forêts près de 60,000,000 de traverses.

M. Joly partage l'avis qu'il y a eu plus de pin de détruit par le feu qu'il n'y en a eu d'abattu et d'extrait par les marchands de bois. M. Edwards dit que, pour chaque pin abattu, il y en a eu dix de brûlés. Si cette assertion s'approche de la vérité, au moins 258,000 milles carrés de toute l'étendue forestière des quatre provinces situées à l'est de la limite orientale du Manitoba, ont été dépouillés de leur bois.

Mais 258,000 milles carrés forment bien près de l'étendue totale de nos forêts, estimée par M. Skead à 287,000 milles carrés.

Cependant, comme nous l'avons déjà fait remarquer, M. Skead n'a compris dans son estimation aucune portion de la province d'Ontario à l'ouest de la rivière Népigon, non plus que les provinces maritimes de l'est. En supposant que la superficie totale, y compris les lacs et les rivières, soit de 500,000 milles carrés, ces 258,000 milles carrés en forment la plus grande partie.

M. Marler, (déjà cité) en parlant, en 1882, de l'étendue de forêt située au sud du Saint-Laurent, dans la province de Québec, disait: " Depuis vingt ans, une douzaine de chemins de fer ont traversé cette partie du pays en tous sens et en ont fait une espèce de damier, et nous pouvons compter que dans dix ans on n'y trouvera plus de bois d'aucune sorte."

En jetant un coup d'œil sur la carte, il nous semble que cette région est peut-être, de tout le Canada, celle que nous pouvons étudier avec le plus d'avantage, 1^o pour voir jusqu'où s'est accompli la prophétie de M. Marler, 2^o pour constater, jusqu'à un certain point, le travail des forces reproductives.

La région de la province de Québec située au sud du Saint-Laurent offre des avantages particuliers pour l'étude de la forêt. Elle est traversée par plusieurs rivières comme la Métapédia, les rivières Matane, Rimouski, Madeleine, Trois-Pistoles, du Loup, Chaudière, Ouelle, du Sud, Saint-François, Yamaska, Richelieu, Châteauguay, etc. Des chemins de fer la parcourent dans tous les sens et la relie avec les grands centres du Canada et des États-Unis.

En divisant cette région en trois parties, nous pourrions aisément constater quel état elle présente. Ces trois subdivisions sont:—

1^o La région en bas de Lévis, comprenant les comtés de Bonaventure, Gaspé, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny et Bellechasse;

2^o Les comtés situés sur le Saint-Laurent comprenant Lévis, Lotbinière, Nicolet, Yamaska, Richelieu, Verchères, Chambly, Laprairie, Beauharnois et Huntingdon;

3^o Les comtés situés au sud et sur la frontière, comprenant Mégantic, Beauce, Drummond et Arthabaska, Richmond et Wolfe, Compton, Sherbrooke, Stanstead, Bagot, Sainte-Hyacinthe, Shefford, Brome, Missisquoi, Iberville, Rouville, Jaint-Jean, Napierville, Châteauguay, Dorchester, Soulanges et Vaudreuil.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

Les rapports du recensement pour ces comtés donnent les chiffres suivants :—

COUPE DU PIN.

Pour toute la région, en 1891.....	10,509,289	pieds cubes.
do 1881.....	8,958,886	do
do 1871.....	7,780,906	do

La différence de 1881 sur 1871 était de plus de 15 pour cent, et celle de 1891 sur 1881 de plus de 17 pour cent.

COUPE DU PIN DANS LES SUBDIVISIONS.

N° 1.

1891.....	5,727,354	pieds cubes.
1881.....	1,272,573	do
1871.....	1,033,213	do

N° 2.

1891.....	2,219,973	pieds cubes.
1881.....	1,936,853	do
1871.....	3,387,459	do

N° 3.

1891.....	2,561,962	pieds cubes.
1881.....	5,749,460	do
1871.....	3,360,234	do

On trouvera les détails dans le tableau statistique n° 7.

Ces rapports font voir :

- 1° Que durant vingt ans, la coupe a rapidement augmenté dans la première subdivision, au point qu'en 1891 elle dépassait de cinq fois celle de 1871 ;
- 2° Que, dans la seconde subdivision, la coupe de 1891 est un peu plus forte que celle de 1881, mais près d'un tiers moindre que celle de 1871 ;

3° Que, dans la troisième subdivision, la coupe de 1891 est de moitié moins forte que celle de 1881, tandis que celle de 1881 dépasse de 70 par cent celle de 1871 et que la coupe de 1891 est près d'un quart moindre que celle de 1871.

Ces chiffres montrent que la diminution dans l'abattage du pin généralement aurait été considérable pendant vingt ans si ce n'eût été des résultats obtenus dans la division du bas du Saint-Laurent. * Mais en prenant les deux subdivisions situées au-dessus de Lévis, on trouve que, bien que la coupe ait diminué d'environ deux millions de pieds cubes de 1871 à 1891, cependant, pendant la période intermédiaire, savoir celle de 1881, elle a dépassé de près d'un million de pieds la production de 1871. Sauf erreur, il paraît clairement établi que, dans une région où les concessions seigneuriales couvraient une grande étendue de territoire et où il

* Cette conclusion est confirmée par les rapports des agents des terres de la couronne pendant un certain nombre d'années. De 1856-71 la moyenne annuelle des pièces de pin carré était de 3,000 et celle des billes de pin de 63,500 : de 1872 à 1881, elle était 763 pour le pin carré, et de 61,132 pour les billes ; de 1882 à 1891, de 153 pour le pin carré et de 30,042 pour les billes.

Ces chiffres ne sont donnés que pour indiquer la marche des affaires. On ne doit pas les ajouter aux rapports du recensement pour faire voir la coupe totale, car on obtiendrait alors le double du total de la coupe.]

a été aliéné beaucoup de terres de la couronne, la croissance du pin aux dimensions utiles a été considérable et a plus que compensé la destruction par le feu. Il semble en être de même un peu partout. Il n'y a pas de doute qu'il y eut un temps où la hache et la torche détruisaient la forêt plus vite qu'elle ne pouvait se reproduire ; mais il faut admettre qu'aujourd'hui les moyens de protection et les forces reproductives sont aussi actifs que les forces destructives.

Les arbres géants sont en grande partie disparus. Ceux arrivés à leur pleine croissance ont été enlevés comme un fruit mûr ; depuis au-delà de trente ans nous dépendons chaque année d'avantage du bois plus jeune qui abonde. Ainsi les rapports des agents des terres de la couronne pour la province de Québec font voir que de 1866 à 1878 il a été extrait de la forêt 18,752,274 billes de pin, mesurant en moyenne $137\frac{3}{4}$ pieds m.p. et de 1878 à 1890, 27,965,278, mesurant en moyenne $138\frac{1}{4}$ pieds m.p.

Les rapports que l'on a sur les anciens comtés font voir que le pays se regarnit constamment de pin exploitable. Ainsi les comtés d'York d'Ontario ont donné, en 1871, 80,000 pieds cubes de pin blanc ; en 1881, 987,000 pieds cubes et en 1891, 562,000 pieds cubes. Les comtés de Durham ont produits, en 1871, 161,000 pieds cubes ; en 1881, 67,000 et en 1891, 111,000 pieds. Les comtés les plus anciens, ceux situés sur les bords du lac, paraissent ainsi se reboiser constamment et cela nous porte à croire que la reproduction est beaucoup plus active qu'on ne l'avait pensé. C'est aussi l'opinion des exploitants de bois et d'autres experts.

M. Russell, déjà cité, dit à ce sujet : " Sur les tributaires sud du Saguenay dont les sources s'entremêlent avec celles des tributaires du Saint-Maurice il y a beaucoup de bon sol, et là où le bois propre à faire des billes a été coupé les petits arbres qui ont été laissés, s'ils ne sont pas détruits par le feu, seront bientôt de dimension utile. J'ai pu m'assurer que ceci s'applique à toutes les régions forestières et je puis citer un cas où l'erreur n'est pas possible. Sur une concession de peu d'étendue et bien délimitée, le chef d'exploitation avait fait abattre tous les arbres propres à faire des billes ; huit ans après, les petits arbres qu'il avait laissés sur le terrain étaient devenus assez gros pour lui permettre de faire une seconde coupe qui lui donna un plus grand nombre de billes que le premier abattage. Sur la Gatineau, j'ai traversé un grand bois de jeunes pins rouges de belle venue ou trois fois déjà, depuis le commencement de l'exploitation des bois dans la région, on avait fait un abattage complet."

M. R. W. Phipps dit : " Depuis nombre d'années on discute l'épuisement possible des forêts du Canada et des opinions bien différentes ont été émises sur ce sujet par des personnes d'expérience et également bien renseignées. Il me semble que lorsque l'on a déclaré que dans cinq ou dix ans nos forêts seront épuisées, l'on a voulu dire que l'on ne pourra plus trouver de bois de la dimension de celui qui a été abattu jusqu'ici. Il est probable que sur une grande partie de ce territoire les plus gros arbres ont été coupés. Mais on doit se rappeler que la forêt a une grande force de reproduction, que les jeunes arbres remplacent continuellement les vides, et que, dans vingt ans, ceux qui sont aujourd'hui de taille moyenne seront alors assez grands pour fournir du bois de première qualité."

M. W. A. Hendry, de la Nouvelle-Ecosse, écrit : " Si l'on prenait des mesures énergiques pour mettre fin aux ravages causés par les feux de forêts et empêcher l'abattage des arbres ayant moins d'un nombre déterminé de pouces de diamètre, je suis sûr que la Nouvelle-Ecosse serait toujours un pays producteur et exportateur de bois, car nos meilleures terres à bois ne pourront jamais être mis en culture avantageusement. Comme exemple de l'étonnante fécondité de nos forêts, je pourrais citer une petite étendue de territoire de huit à dix milles carrés traversée par la rivière Sackville. Jusquin 1840, chaque maison dans Halifax avait été bâtie avec du bois

venant de cet endroit et chacun sait que, depuis, on en a tiré une quantité énorme de bois de chauffage, de bois de charpente, de madriers, planches, bardeaux, etc. Depuis trois ans, j'ai parcouru ce district en tous sens, et il paraît aussi loin d'être épuisé qu'il y a quarante ans. Les arbres ne sont pas gros, mais ils sont grands et sains; peu ont atteint deux pieds de diamètre."

M. Austin, aussi de la Nouvelle-Ecosse, dit: " Il est constaté que, en recevant des soins attentifs, les arbres qui sont trop petits pour être convertis en sciages lors d'une première coupe sont devenus assez gros, après quinze ou vingt ans, pour qu'on puisse faire un second abattage presque aussi considérable que le premier. Sans les feux, les forêts dont on prend grand soin ne seraient donc jamais dépeuplées."

Les rapports du recensement de la Nouvelle-Ecosse font voir que la quantité de pin, d'épinette et d'autres bois abattus en 1870 s'élevait à 15,494,000 pieds cubes, en 1880, à 27,745,000 pieds et en 1890, à 46,408,000 pieds cubes.

Les exportations faites de la province depuis 1877, par périodes de trois ans, ont été (moyenne annuelle):

1877-79, moyenne annuelle.....	\$	939,571
1880-82, do do		1,291,381
1883-85, do do		1,483,311
1886-88, do do		1,504,866
1889-91, do do		1,739,981
1892.....		1,604,779
1893.....		1,823,960

En supposant que la demande domestique ait augmenté avec la population, il est évident que l'augmentation qui ressort des tableaux du recensement est confirmée par les rapports du commerce. Il ne pourrait en être ainsi dans une province comme la Nouvelle-Ecosse qu'en admettant la faculté reproductive de la forêt dont parle M. Hendry comme facteur puissant.

Ainsi, les statistiques concordantes de deux régions—la partie méridionale de Québec et la Nouvelle-Ecosse, toutes deux colonisées depuis longtemps et bien pour vues de chemin de fer et de cours d'eau—venant corroborer l'opinion des experts que nous avons cités, il paraîtrait établi que, dans les vingt dernières années, la destruction de nos forêts a été contrebalancée par les forces protectrices et reproductives.

Les agences des terres de la couronne rapportent que, depuis 1867, 76,692,700 pièces de pin, dont 72,236,200 étaient des billes à sciage, ont été extraites des forêts du district du haut de l'Ottawa qui comprend la région s'étendant du bassin de la Lièvre jusqu'aux sources de l'Ottawa et de ses tributaires. De ces billes, 36,877,700 ont été coupées du côté de Québec et 35,358,500 du côté d'Ontario. Depuis 1806, alors que se fit le premier chargement, à l'embouchure de la Gatineau, les billes n'ont cessé de descendre l'Ottawa supérieur et ses nombreux affluents. De 1826 à 1867 on a flotté 6,315,000 billes et 7,480,000 morceaux de pin carré. Pendant tout ce temps les colons détruisaient la forêt pour se faire des établissements.

On porte à environ 30,000 milles carrés la superficie arrosée par l'Ottawa supérieur et ses tributaires. Pendant quatre-vingt-cinq ans ces 30,000 milles carrés, le centre même des pinières du Canada, ont fourni du pin dans une proportion toujours croissante. Pendant quarante ans, de 1826 à 1867, ils ont donné une moyenne annuelle de 354,000 morceaux; pendant quinze ans, de 1867 à 1881, une moyenne annuelle de 2,590,000 morceaux et pendant dix ans, de 1882 à 1891, une moyenne annuelle de 3,785,000 morceaux.

A une vente faite à Ottawa le 24 janvier 1894, une étendue de territoire située sur la rivière Coulonge et contenant 235 milles carrés, lacs et cours d'eau compris, s'est vendue \$1.40 l'acre. Les acheteurs avaient en outre à payer \$3 par mille carré pour le loyer annuel du terrain et un droit de coupe de 26 centins sur chaque bille de pin de la dimension type de 200 pieds, mesure de planche.

Dans le même temps, les journaux annoncèrent qu'une concession forestière de 205 milles carrés, sur le lac Témiscamingue, côté d'Ontario, avait été vendue moyennant \$2.32 l'acre.

Malgré les millions de pièces que l'on a extraites de nos forêts, il est évident que le pin existe encore en abondance puisque, même à ce prix, on trouve encore avantageux d'en faire l'exploitation et de le convertir en sciages. Le prix élevé que l'on paie pour les concessions est une preuve additionnelle de la valeur de nos forêts.

PROTECTION DES FORÊTS.

Des mesures ont été prises pour arrêter la destruction des forêts et aider à leur reproduction.

QUÉBEC.

La législature de Québec, par un acte adopté en 1883 et par un autre adopté en 1889, a divisé la province en vingt et un districts de surveillance contre le feu. Dans chacun d'eux, le commissaire a le pouvoir d'employer le nombre d'hommes nécessaire pour prévenir les feux de forêts. Le gouvernement affecte annuellement à cette fin une somme de \$5,000, et les porteurs de licences, qui ont aussi intérêt à ce que les bois soient conservés, sont obligés de verser une somme égale pour couvrir les dépenses nécessaires pour ce service. Comme mesure de protection contre le dépeuplement des forêts, les règlements de 1888 défendent aux porteurs de licences d'abattre les pins mesurant moins de 12 pouces et les arbres de toute autre espèce mesurant moins de 9 pouces à leur souche. Enfin, pour encourager la sylviculture, la législature de Québec adopta, en 1882, une loi donnant droit à quiconque plante un acre de terre en arbres forestiers à un permis d'acquisition de terrain qui l'autorise à acquérir, jusqu'à concurrence du montant de \$12, toute terre publique qui pourra être en vente.

Cependant, dans une lettre récente, l'honorable M. Joly nous fait entendre que la plantation des arbres n'a pas réussi autant qu'il l'espérait. On semble néanmoins y prendre plus d'intérêt depuis quelque temps.

Dernièrement, la législature a réservé une grande étendue de territoire dans la région du Saguenay et en a fait un parc portant le nom de Parc des Laurentides.

ONTARIO.

Le gouvernement d'Ontario a adoptée plusieurs mesures pour prévenir la destruction de la richesse forestière de la province par le feu.

En 1878 le "Fire Act" (chap. 23) a été adopté. Cet acte donne au lieutenant-gouverneur en conseil le pouvoir d'établir des districts de surveillance contre l'incendie dans les limites desquels, du 1^{er} avril au 1^{er} novembre, il est défendu d'allumer des feux dans les bois ou près des bois, à moins que ce ne soit pour faire de la terre, cuire des aliments, se chauffer, ou pour des fins d'industrie, et alors on ne peut le faire qu'en prenant les

précautions indiquées. Pour les défrichements, le feu doit être allumé et surveillé avec tout le soin possible et raisonnable et de manière à l'empêcher de gagner la forêt. Si l'on allume des feux pour cuire des aliments, pour se chauffer ou pour des fins industrielles, il faut choisir un endroit où il y ait le moins possible de matières inflammables, et on doit enlever ces dernières dans un rayon de dix pieds; il faut veiller à ce que le feu ne se répande pas et l'éteindre avant de partir. Si on laisse tomber une allumette, de la cendre de tabac, la bourre d'un fusil, etc., on doit en éteindre le feu avant de s'éloigner. Les contre-maîtres d'équipes forestières, les arpenteurs ou autres explorateurs doivent lire l'acte et l'expliquer à ceux sous leurs ordres. Les locomotives doivent être munies d'appareils améliorés destinés à empêcher le feu de s'échapper de leur cendrier ou de leur cheminée, et le conducteur doit voir à ce qu'elles en soient pourvues. La peine est une amende s'élevant à \$50, avec trois mois d'emprisonnement à défaut de paiement. Les compagnies de chemins de fer sont passibles d'une amende de \$100. Les agents des terres de la couronne, les agents pour les bois et forêts et les gardes-forestiers sont spécialement chargés de faire exécuter la loi.

La même année, le district de surveillance n° 1 fut établi en vertu de cet acte. On lui donna comme bornes: au sud le lac Huron, la baie Georgienne et une ligne irrégulière s'étendant de Midland Bay à la rivière Ottawa, sur la limite méridionale des forêts concédées; à l'ouest, la rivière Ottawa et la ligne de division entre Ontario et Québec; au nord, les limites de la province, et à l'est, la ligne "Salter" et son prolongement jusqu'à quelques milles à l'est du 84^e méridien, près de Bruce Mines, au nord de l'île Saint-Joseph.

En 1886, on créa le district n° 2 qui comprend toute la partie de la province d'Ontario située à l'ouest du district n° 1. La province entière est donc divisée en cinq districts et sujette au "Fire Act," à l'exception des anciens districts situés au sud des concessions de coupe.

L'année précédente, en 1885, on avait fait un progrès important en nommant des *fire-rangers*. Ces hommes sont chargés de protéger la concession de coupe là où le porteur de licence convient de payer la moitié des frais. Ils sont nommés par les concessionnaires, sauf l'approbation du département. Ils sont sous la surveillance et la direction des porteurs de permis et des agents et gardes-forestiers du gouvernement. Leurs devoirs consistent à expliquer aux colons et autres le "Fire Act," à faire observer la loi, à éteindre les feux, en se faisant aider quand cela est nécessaire, et à informer ensuite le département et le concessionnaire de l'étendue du dommage. Ils sont employés du commencement de mai à la fin de septembre.

Ce système a eu un succès dont témoigne son développement. En 1885, on employa trente-sept *fire-rangers* au coût de moins de \$4,000, dont la moitié fut payée par les porteurs de permis. En 1886, il y en avait quarante-cinq, pour lesquels il fut payé à frais communs une somme de \$10,000. Les exploitants de bois emploient en outre des gardes-forestiers ayant le pouvoir de faire exécuter la loi. En 1887, on employa cinquante-cinq *fire-rangers* au coût de \$15,000 et l'on dut en outre engager beaucoup de moude pour combattre les incendies. En 1888, la dépense commune fut de \$18,000; les gardes, au nombre de soixante-dix, eurent à combattre des feux dangereux. En 1889, ils étaient soixante-quinze et les dépenses s'élevèrent à \$15,000;

il y eut peu d'incendie. En 1890, pas de feu ; quatre-vingt-trois gardes, au coût de \$17,000. En 1891, il y avait quatre-vingt-dix-huit gardes sur les concessions de trente-sept exploitants de bois comprenant les plus grands concessionnaires. La saison fut sèche et il y eut des feux sérieux ; mais les gardes en firent connaître l'étendue, de sorte que les exploitants de bois purent faire abattre les arbres morts par le feu avant qu'ils eussent le temps de se vermouler, et le gouvernement put disposer du bois atteint se trouvant sur les terres non concédées de la couronne. Les frais se montèrent à \$20,000. En 1892, il y eut peu d'incendies et les dépenses communes du gouvernement et des exploitants de bois s'élevèrent à \$18,000.

La *Fête des Arbres*, proposée par les associations forestières, a été acceptée par le ministre de l'instruction publique qui accorde, ce jour-là, aux enfants fréquentant les écoles publiques, un congé pour planter des arbres. Comme plantation, le résultat n'est pas grand, mais on enseigne ainsi à la jeune génération que les arbres sont des amis qu'il faut protéger et non pas des ennemis qu'il faut détruire.

Dans la vente de concessions de coupe faite en 1890, les actes contenaient une clause stipulant que les billes ne devaient pas être enlevées, mais qu'elles devaient être converties en sciages sur place ; on empêchait ainsi que nos forêts ne fussent dépouillées en partie au profit des étrangers. Cette condition fut abandonnée lors de la vente de 1892.

Une mesure importante a été la mise en réserve de dix-huit townships dans le district Nipissingue pour en faire un parc national sous le nom de Parc Algonquin. Les deux tiers de ce territoire étaient déjà concédés pour la coupe et le dernier tiers le fut à la vente de permis de 1892, de sorte qu'il n'a pas les avantages d'une réserve forestière soumise à l'administration de l'Etat. Il n'y a eu que le pin de vendu ; tous les autres arbres ont été exceptés. Il en a été de même dans toutes les concessions vendues cette année là.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

En 1835, le Nouveau-Brunswick a adopté une loi pour prévenir la destruction des forêts par le feu. Cet acte est calqué sur le "Fire Act" de 1878 de la province d'Ontario ; les clauses principales sont identiques. Les deux lois diffèrent sur les points suivants : la période de restriction dans l'usage du feu s'étend du premier de mai au premier décembre ; l'espace que l'on doit déblayer autour des feux que l'on allume pour faire la cuisson des aliments doit avoir un rayon de cinq pieds au lieu de dix ; les personnes allumant des feux sur des terres qui ne leur appartiennent pas, ou qui laissent le feu se répandre sur des terres qui ne sont pas à elles, sont passibles d'amende dans le cas de négligence ; les compagnies de chemins de fer doivent avoir des cantonniers chargés de surveiller les feux et les éteindre, et lorsque leurs voies traversent les forêts elles doivent enlever sur leur parcours toutes les matières inflammables jusqu'au bord du bois ; les amendes sont de \$20 à \$200, et pour les compagnies de chemins de fer de \$50 à \$200 ; les inspecteurs des chemins, les commissaires des grandes routes, les membres du conseil de comté et les constables doivent, au cas où il y a des feux de forêts, dépêcher sur place des hommes pour arrêter le progrès de l'incendie et ceux qui refusent d'y aller sont passibles d'une amende de \$5 à \$20 ; les agents des terres de la couronne, les commissaires de concessions gratuites, les commissaires agissant sous l'autorité de l'Acte du travail, les mesureurs de bois, les gardes-pêche

et les assistants arpenteurs des terres de la couronne, sont tenus de faire exécuter la loi.

L'une des conditions du permis de coupe est qu'il ne sera abattu ni pin ni épinette dont on ne puisse tirer une bille d'au moins dix-huit pieds de long et dix pouces de diamètre au petit bout.

Le rapport du département des terres de la couronne pour le Nouveau-Brunswick, pour l'année 1888, dit : " La question de protéger nos forêts contre la destruction par le feu devient de plus en plus urgente. Chaque année les lignes de chemin de fer, les grandes routes, les pionniers et les colons, les sportsmen et les chasseurs, pénètrent plus avant dans ces vastes territoires, et le danger de voir nos bois incendiés par négligence ou accident grandit tous les jours. Dans d'autres pays producteurs de bois, tels que la Suède, la Norvège, la Russie, et dans quelques-uns des Etats-Unis, il existe des lois très sévères pour prévenir les feux et empêcher le gaspillage dans l'exploitation; on consacre de fortes sommes d'argent à l'application de ces lois et au maintien d'un service efficace de protection.

" Nos terres à lois sont la principale source de nos revenus, et la destruction des forêts rendrait nécessaire la taxe directe pour couvrir une partie des dépenses courantes du pays; mais, avec des soins et une bonne administration, ces terres continueront à nous donner, pendant un temps indéfini, un revenu aussi fort sinon plus fort que maintenant.

" En vue de ces faits, il semble que cette question mérite plus d'attention qu'on ne lui en a accordé jusqu'à ce jour, et nous pourrions tirer un enseignement utile de l'expérience des autres pays. Un montant raisonnable sagement appliqué à l'entretien d'un service de gardes pendant la saison où les feux sont les plus fréquents serait, j'en suis sûr, d'un grand avantage pratique. On devrait aussi prendre des mesures pour arrêter la destruction inconsidérée des jeunes arbres en croissance rapide causée par la négligence des hommes employés aux travaux d'exploitation.

La commission nommée pour s'enquérir de l'administration des terres de la couronne du Nouveau-Brunswick, dans son rapport en date du 2 mars 1892, faisait la recommandation suivante :—

" L'usage qui prévaut dans l'industrie de la pruche de permettre d'enlever l'écorce seulement et de laisser pourrir le reste de l'arbre abattu est, selon nous, très dommageable. Quoique, dans certaines parties de la province, ce bois n'ait actuellement que peu de valeur, comparé à l'épinette au pin et au cèdre, il n'est pas déraisonnable de croire qu'il en acquerra dans un avenir prochain. Les buches de pruche que l'on laisse dans les bois fournissent beaucoup d'aliments aux feux de forêts, et nous sommes informés d'une manière croyable que l'exploitation de l'écorce de pruche a été souvent la cause d'incendies qui ont détruit des bois de grande valeur appartenant au gouvernement. Un autre objection à cette industrie c'est la destruction des jeunes épinettes que l'on abat pour servir de fonds et d'étais dans la mise en corde de l'écorce de pruche. Si on laissait grandir ces épinettes, on en ferait plus tard des billes. On devrait faire des lois très sévères pour empêcher ceux qui font de l'écorce d'abattre ou de détruire l'épinette ou tout autre bois marchand; et dans le cas où l'on couperait et détruirait de ce bois, chaque arbre devrait être considéré et payé comme une bille."*

*Les recommandations faites par la commission ont eu un bon effet. D'après les permis de 1893 il est défendu à celui qui fait de l'écorce de couper de l'épinette ou du pin pour en faire des fonds et étais ou pour tout autre usage de cette nature et les arbres ainsi abattus doivent payer le droit de coupe comme bois marchand. Une autre clause défend de couper le pin et l'épinette ayant moins de 18pieds de long et dix pouces de diamètre au petit bout sous peine de payer double droit de coupe et de perdre sa licence. Par une autre clause enfin, les réglemens qui défendent que l'on garde des concessions de coupe dans un but de spéculation et sans les exploiter sont rendus plus sévères.

Les commissaires font aussi les recommandations suivantes :—

“ Nous recommandons que des explorations soient faites, là où elles sont le plus nécessaires, par des experts connaissant bien le bois sur pied, afin que le gouvernement connaisse la quantité approximative de bois que possède la province, les endroits où il faut faire l'abattage et les terres qui doivent être laissées en repos jusqu'à ce que les arbres aient atteint leur plein développement.”

“ Nous désirons déclarer que nous sommes convaincus que l'on a réellement nui au commerce de bois, à la bonne réputation de la province comme pays agricole et aux colons eux-mêmes, en permettant à ces derniers de s'établir sur des terres bien boisées, mais impropres à l'agriculture. Nous espérons que, à l'avenir, les terres boisées de la province seront conservées pour leurs fins légitimes.”

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Le chapitre 65 des Statuts révisés de la Nouvelle-Ecosse (cinquième série, 1884), est semblable au “ Fire Act ” du Nouveau-Brunswick. Les amendes sont de \$20 à \$400 et, dans le cas de compagnies de chemins de fer, de \$100 pour chaque offense. En outre des amendes, toute personne faisant du feu sur la terre d'une autre, ou laissant le feu allumé sur sa terre se répandre sur un terrain qui ne lui appartient pas, est passible du double des dommages causés soit à la couronne soit au propriétaire particulier.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Les Statuts de la Colombie-Britannique, 1890, contiennent une loi sous le titre de “ Bush Fire Act ” pour la protection de ses forêts.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Il existe, dans l'Ile du Prince-Edouard, une loi pour restreindre l'usage imprudent des feux qui peuvent mettre les bois en danger.

LES AUTORITÉS FÉDÉRALES ET LES FORÊTS.

Les autorités fédérales ont, en ce qui concerne les forêts, un intérêt indirect plutôt que direct. (Pour les réserves forestières du Dominion, voir annexe Q.) Le gouvernement fédéral, par exemple, a l'administration des pêcheries et cherche à conserver en bon état les pêches fluviales; mais les efforts du département de la marine et des pêcheries sont rendus plus ou moins infructueux par les circonstances défavorables qui augmentent chaque année et résultent du dépeuplement des forêts.

Le département de l'agriculture a le même intérêt dans la question, à cause de la relation intime qui existe entre la forêt et la ferme.

Le département des chemins de fer et canaux est aussi profondément intéressé dans la conservation des forêts, car si les innombrables rivières et ruisseaux qui entretiennent ce grand réservoir, le lac Ontario, venaient à s'appauvrir, cet accident amènerait un abaissement du niveau du fleuve qui reçoit la surabondance de ses eaux, d'où une plus faible alimentation des canaux et une moindre hauteur d'eau sur leurs seuils.

(Voir annexe F.)

Mais l'intérêt le plus immédiat des autorités fédérales dans les forêts résulte de ce qu'elles contrôlent les importations et les exportations du pays.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

Il en est spécialement ainsi dans les quatre provinces de l'est et dans la Colombie Britannique où les gouvernements provinciaux ont le contrôle des forêts, à l'exception de celles dans la zone du chemin de fer dans la Colombie-Britannique dont la production n'excède pas en valeur l'exportation faite par le pays dans une seule année. Les bois constituent environ un quart de toutes les exportations du pays.

Il devient donc nécessaire, pour se renseigner, d'examiner les états du commerce de plus près qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.

Dès le commencement, le parlement du Canada a adopté, par rapport aux forêts, la seule législation qu'il put adopter, à savoir: l'imposition d'un droit d'exportation pour restreindre la production. Le chapitre 44, cédula F, des Actes de 1886, imposait un droit de \$1 p. m. pieds m. p. sur l'exportation des billes à bardeaux, des billes à douves, des billes d'épinette et de pin, et de \$2 sur celle des billes de chêne.

Par le chapitre 35, actes de 1875, les droits sur l'exportation des billes à douves et des billes de chêne ont été abolis.

Par le chapitre 37, actes de 1886, et par le chapitre 33 des Statuts révisés du Canada, section 6 (tous deux sanctionnés le 2 juin 1886) le droit d'exportation sur les billes de pin fut porté à \$2 et celui sur les billes à bardeaux à \$1.50; le gouverneur en conseil était de plus autorisé à abolir complètement le droit sur les billes de pin ou à l'augmenter à \$3 par mille pieds, suivant que l'intérêt public nécessiterait un changement dans un sens ou dans l'autre.

Pendant les années fiscales terminées le 30 juin 1887 et 1888, le droit d'exportation sur les billes de pin resta à \$2 par mille pieds. Pendant l'année fiscale terminée le 30 juin 1889, ce droit fut porté à \$3 à compter du 13 novembre 1888.

Pendant l'année fiscale de 1890, le droit fut de \$2 et pendant celle de 1891, il fut de \$2 jusqu'au 13 octobre 1890, date à laquelle il fut aboli. Il n'a pas été imposé de nouveau depuis.

Aux Etats-Unis, les droits d'importation étaient, en 1874:—

- | | |
|---|-----------------------|
| 1. Bois dégrossi à la hache ou à la cie, ou bois de charpente pour quais ou bois à espars..... | 20 pour cent. |
| 2. Bois équarri et bois à deux faces de taille | 1 centin p. pd cube. |
| 3. Madriers, planches, voliges et autres sciages de pruche, de bois blanc, de sycomore et de tilleul..... | \$1 p. m. pds., m. p. |
| 4. Tous autres bois sciés..... | \$2 " m. p. |
| 5. Bois plané ou blanchi, 50 c. par m. pour chaque côté plané ou blanchi, en sus des autres droits..... | |
| 2. Bois plané sur un côté, à embouvetter, (droit additionnel)... | \$1 par m. |
| 7. Bois plané sur deux côtés, à embouvetter, (droit additionnel)..... | \$1.50 par m. |
| 8. Billes et bois en grume, (non manuf.) et bois pour navires, en franchise..... | |
| 9. Billes à bardeaux, à douves, à fongailles, en franchise | |
| 10. Bois de peuplier et autres, pour la fabrication du papier, en franchise..... | |

L'acte de 1883 ne fit aucun changement, si ce n'est qu'un droit de dix pour cent fut imposé sur la pâte de bois.

En 1890, en vertu du tarif McKinley des Etats-Unis, le bois dégrossi à la hache ou à la scie devait payer un droit d'importation de 10 pour cent et le bois équarri, $\frac{1}{2}$ centin par pied cube. Les articles 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 du tarif restaient les mêmes, excepté que le pin blanc, qui, par l'acte de 1883, payait un droit de \$2 par mille, fut admis à \$1. Cet acte contenait la disposition suivante: "mais dans le cas où un pays étranger imposerait un droit d'exportation sur le pin, l'épinette, l'orme, sur d'autres bois ou sur les billes à douves, le bois à bardeaux, ou les billes à fonçailles, exportés de ce pays aux Etats-Unis, le droit sur le bois scié restera le même que celui fixé par la loi en vigueur avant la passation de cet acte" (de 1890.)

L'effet de cette disposition fut que lorsque le tarif des Etats-Unis vint en vigueur le 6 octobre 1890, le gouvernement du Canada révoqua le droit d'exportation par une proclamation en date du 11 octobre 1890, et le droit d'importation des Etats-Unis sur les madriers de pin blanc fut réduit à \$1 au lieu de \$2 qu'il était auparavant.

Le droit sur les madriers d'épinette resta le même, bien que le gouvernement du Canada eût supprimé le droit d'exportation sur les billes d'épinette. Plus tard, les évaluateurs des Etats-Unis décidèrent que le pin Douglas de la Colombie-Britannique était un bois d'épinette et en conséquence sujet à un droit de \$2 et non pas de \$1 comme le pin blanc.

Par le tarif de 1890, la pâte de bois fut soumise à des droits d'importation variant de \$2.50 à \$7 la tonne,—une augmentation de 10 pour cent *ad valorem*. Ce côté particulier de la question sera traité plus tard.*

Il n'y a pas de doute que, dans le principe, ce fut pour diminuer la demande et laisser les forêts se reboiser que le Canada imposa un droit d'exportation sur les billes, etc.

L'examen des chiffres fait voir que le droit d'exportation a rapporté, depuis 1868, une somme totale de \$521,211; de ce montant, \$70,299 ont été payés avant

* Le tarif des Etats-Unis a été modifié depuis. Les taux du tarif de 1894 sont comme suit :—

BOIS ET ARTICLES EN BOIS, IMPOSABLES.

179. Osier ou saule, préparé pour l'usage des vanniers, vingt pour cent *ad valorem*; articles en osier ou en saule, vingt-cinq pour cent *ad valorem*; canne à chaises, ou roseaux, ouvrés ou manufacturés dix pour cent *ad valorem*.

180. Barriques et barils, vides, bois pour boîtes à sucre et d'emballage, non désignés spécialement dans cet acte, vingt-cinq pour cent *ad valorem*.

180½. Cure-dents en matière végétale, trente-cinq pour cent *ad valorem*.

181. Meubles de maison, en bois, finis en tout ou en partie, articles en bois ou dont le bois est la matière principale et ayant le plus de valeur, non désignés spécialement dans cet acte, vingt-cinq pour cent *ad valorem*.

BOIS ADMIS EN FRANCHISE.

672. Billes et bois en grume non manufacturés, non spécialement désignés dans cet acte.

673. Bois de chauffage, billes à fonds, à douves, à bardeaux, échals à houblon, perches pour clôtures, traverses de chemin de fer, membrures de navires, bordages pour navires, non spécialement désignés dans cet acte.

674. Bois dégrossi à la hache ou à la scie ou bois de charpente pour quais ou bois à espars.

675. Bois équarri ou à deux faces de taille.

676. Madriers, planches, voliges, et autres sciages, planés ou non, excepté les madriers, planches, etc., de cèdre, de gaïac, de gaulthérie, d'ébène, de buis, de grenadille, d'acajou, de bois de rose, de bois satiné, et tous les autres bois d'ébénisterie.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

1871, année pendant laquelle les montants ont été séparés de manière à pouvoir être répartis. Il reste donc \$450,911 qui se décomposent comme suit:—

Billes à bardeaux.....	\$ 43,034
Billes à douves.....	6,912
Billes de chêne.....	8,565
Billes d'épinette.....	185,734
Billes de pin.....	206,666
Total.....	\$ 450,911

Cette somme représente l'exportation de 30,769 cordes de billes à bardeaux et à douves et de 350,479 m. pieds m. p. de billots de sciage.

Sur les 30,769 cordes, il y en avait 6,911 de billes à douves; le reste était des billes à bardeaux. Des 350,479 m. pieds de billots de sciage, il y en avait 210,000 d'épinette, 4,283 de chêne; le reste était des billots de pin.

Le premier point qu'il faut examiner est celui de savoir si ce droit d'exportation a gêné et diminué le commerce; le second, s'il a influé sur les prix obtenus.

Les rapports du commerce et de la navigation nous donnent les chiffres suivants pour l'exportation des billes de pin pendant ces dernières années:—

Année terminée le 30 juin	M. pds.	Droits.
1884.....	974	\$2 p. m. pds.
do do 1885.....	380	2 do
do do 1886.....	2,869	2 do
do do 1887.....	6,350	2 do
do do 1888.....	468	2 do
do do 1889.....	10,839	4½ mois 2, reste du temps \$3.
do do 1890.....	32,144	2
do do 1891.....	36,699	3½ mois 2, puis révoqué.
do do 1892.....	73,963	Pas de droits.
do do 1893.....	127,084	do

677. Planches de revêtement en pin-

678. " " en épinette.

679. Moyeux de roues, billots pour formes de chaussures, wagons, et autres semblables, dégrossis ou sciés seulement.

680. Lattes.

681. Piquets et perches.

682. Bardeaux.

683. Douves de bois de toutes sortes, bois non manufacturé: Mais que tous les articles mentionnés depuis le paragraphe six cent soixante et douze jusqu'au paragraphe six cent quatre-vingt-trois inclusivement, quand ils sont importés d'un pays où il existe un droit d'exportation ou qui impose un droit de coupe différentiel sur aucun d'eux, seront sujets aux droits existant avant la mise en force de cet acte.

684. Les bois suivants, savoir: le cèdre, le gaïac, le bois de gauthérie, l'ébène, le buis, le bois de grenadille, l'acajou, le bois de rose, le bois satiné et toutes espèces de bois d'ébénisterie, en grume ou équarri; le bambou et le rotin non manufacturés; la racine ou le bois d'églantier, et les bois de même nature non manufacturés ou seulement coupés en morceaux propres pour les articles en lesquels on veut les convertir; le bambou, les roseaux, les cannes en bois des îles, de piment, d'orange, de myrte et autres bois non spécialement énumérés dans cet acte, en grume ou seulement coupés de longueur convenable pour manches de parapluies, de parasols, d'ombrelles, de fouets ou pour cannes.

PÂTE DE BOIS.

303. La pâte de bois moulue à la machine et la pâte de bois chimique, blanchie ou non blanchie, dix pour cent *ad valorem*.

Ce tableau fait voir que de 1884 à 1888, (ces deux années comprises) la quantité de bois exportée n'a excédé que de 200 m. pieds celle exportée dans la seule année 1889; qu'en 1889, l'exportation a soudainement augmenté; qu'en 1890, malgré le droit, d'exportation, elle a été près de trois fois plus élevée qu'en 1889; qu'en 1891, la révocation du droit n'a produit qu'une augmentation de 4,500 m. pieds et que depuis que le droit a été révoqué, l'exportation sans les droits faite pendant la première année complète a plus que doublé celle de 1890 et que celle faite pendant la seconde année complète l'a presque quadruplée.

Ces chiffres semblent indiquer que la demande venant de l'étranger pour les billes de pin a commencé durant l'année fiscale de 1889, malgré l'imposition du droit d'exportation, et qu'elle a augmenté tous les ans dans une proportion rapide. Le fait d'une augmentation en 1889, alors que pendant huit mois de l'année le droit était de \$3, l'augmentation plus forte encore en 1890, lorsque le droit était de \$2, et celle soudaine et considérable, comparée aux chiffres de 1884 à 1888, militent contre la prétention que la révocation du droit d'exportation a été la cause de l'accroissement du commerce. Il paraît plus juste de conclure que la demande croissante des dernières années aurait continué même si les droits eussent été maintenus. Il en résulte que, au point de vue des forêts, l'importation du droit d'exportation a été une tentative sans résultat pour la protection de nos bois, tandis qu'au point de vue financier, la révocation de ce droit a fait perdre environ \$100,000 au trésor fédéral.

On dira peut-être que cette expansion soudaine du commerce est due à la diminution dans le prix du bois ou celui du fret. Les rapports des chemins de fer indiquent que les prix pour le transport du bois sont restés les mêmes. Les rapports assermentés faits par les exploitants de bois aux autorités douanières font voir que le prix des billes de pin a peu varié, le prix moyen ayant été de \$8.52 en 1886; de \$7.75 en 1887; de \$8.25 en 1888; de \$8.70 en 1889; de \$8.14 en 1890; de \$8.54 en 1891; de \$8.81 en 1892; de \$8.32 en 1893. Pendant la période écoulée de 1881 à 1892 (douze ans) le prix moyen a été de \$8.30 p. m. pieds, et en 1893, il était de \$8.32. Pendant le même espace de temps, le prix moyen des billes d'épinette a été de \$5.07 et en 1893, il était de \$5.84.

L'expansion du commerce n'est pas due non plus à une variation dans les espèces de bois exporté. D'après les tableaux du commerce, il n'a pas été exporté de madriers de pin aux Etats-Unis en 1893, 1892 ou 1891. En 1890, il en a été exporté 42 étalons de cent; en 1889, 106; en 1888, 12; en 1887, 519; en 1886, 288. Il est donc évident que cette augmentation soudaine du trafic n'est pas due à un changement dans les classes de produits exportés.

En examinant les rapports, on trouve que la très grande partie de l'exportation des billes de pin vient d'Ontario. Des 280,729 pieds de billes de pin exportées de 1889 à 1893, 279,373 M. venaient de cette province.

Les mêmes rapports nous font voir que l'exportation se fait surtout du district de la Baie Georgienne à la côte orientale du Michigan.

Ci-suit un extrait du rapport sur les terres de la couronne d'Ontario, pour 1893 :—

“La quantité de bois en grumé exporté aux Etats-Unis pour y être scié a été plus grande que l'année précédente, mais elle n'approche pas du chiffre donné

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

par ceux qui prétendent connaître les faits mais qui ne les connaissent pas. La production totale des billes et du bois en grume pendant l'année a été, pour la province, de 742,491,791 pieds. De cette quantité, 210,682,802 pieds ont été exportés en billes aux Etats-Unis et, de plus, 24,250,000 pieds m. p. de la coupe de l'année dernière ont été exportés cette année, ce qui fait, pour l'année 1893, une exportation totale de 234,932,802 pieds de billes, coupées sur les terres concédées de la couronne. Ceci ne comprend pas les 10,000,000 pieds m. p. environ, coupés sur les terres du Dominion (réserves des sauvages) et exportés en billes pour être sciées aux Etats-Unis. On voit donc que l'exportation d'Ontario aux Etats-Unis ne dépassera pas 50 pour 100 des estimations qui ont paru de temps à autre dans la presse comme les conjectures des uns et les affirmations des autres. Le département a pris tous les moyens pour établir d'une manière certaine la quantité de bois exporté et nous croyons que les chiffres que nous donnons ici sont exacts."

M. Hardy dit que la quantité de billes en grume exportées aux Etats-Unis pendant l'année a été de 244,932,802 pieds, m. p. divisée comme suit :—

Coupe de la présente année... ..	210,682,802	pieds m. p.
De l'année précédente.....	24,250,000	do do
Coupe sur réserves des sauvages (environ)	10,000,000	do do
Exportation totale pour l'année 1893.....	244,932,802	do do

Ceci ne comprend pas l'exportation du bois coupé sur les propriétés privées.

Le montant ainsi donné par le département des terres de la couronne d'Ontario excède de beaucoup l'exportation de billes d'Ontario mentionnée aux tableaux du commerce et de la navigation du Canada pour l'année fiscale 1892-93 et qui se divise comme suit :—

Billes de pin.....	125,837,000	pds. m. p.
do d'orme.....	33,615,000	do
do de pruche.....	224,000	do
do de chêne.....	1,347,000	do
Toutes autres.....	4,054,000	do

Exportation totale d'Ontario pour l'année fiscale 1892-93..... 165,077,000 do

Il paraît donc y avoir une différence de 79,855,802 pieds, m. p., entre la quantité de billes exportées d'Ontario aux Etats-Unis pendant l'année 1893 d'après le département des terres de la couronne, et celle exportée d'Ontario à tous pays pendant l'année fiscale 1892-93 d'après les tableaux du commerce et de la navigation.

Cette différence doit provenir de l'une des deux causes suivantes : ou l'exportation des billes pendant la saison de navigation de 1893 a été beaucoup plus considérable que celle de 1892 ; ou bien les officiers de douane n'ont pas fourni un état complet des billes qui ont été exportées aux Etats-Unis. On pourrait faire une comparaison exacte si le département des douanes donnait le montant de l'exportation pour la saison de navigation de 1893.

Un état préparé par le département des douanes, (*voir* tableau statistique 17) contenant le nom des exportateurs de la baie Georgienne, porte à 143,788,158 pieds, l'exportation des billes pendant l'année fiscale de 1893 ; elle était de 57,840,978 en 1892. Ces chiffres ne paraissent pas s'accorder avec les tableaux du commerce et de la navigation qui ne donnent que 125,837,000 pieds de pin pour l'exportation de toute la province d'Ontario.

D'après le rapport du département des terres de la couronne d'Ontario, la coupe des billes de sciage en 1893 a donné le résultat suivant :—

Billes de pin.....	718,215,271	pieds.
do autres.....	8,095,124	do
Total.....	726,310,395	do

La quantité exportée étant de 210,682,802 pieds m. p., donne une proportion de 29 pour cent, susceptible d'augmentation comme cela est arrivé en 1893.

Sur la côte du Michigan il y a des centres de scieries, surtout dans la baie Saginaw qui s'ouvre de l'autre côté du lac, en face de la région de la baie Georgienne, à une distance convenable pour le flottage du bois. Ceux qui sont intéressés dans l'industrie des moulins à scie à Saginaw-City, Tawas, Bay-City et autres endroits situés sur cette baie, ont acheté des concessions de coupe dans la région de la baie Georgienne et, depuis 1890, y ont abattu du bois et l'ont flotté sur le lac Huron jusqu'à Saginaw-Bay, ajoutant ainsi une nouvelle source d'approvisionnement à celles qu'ils avaient déjà.

On a prétendu que s'ils ne pouvaient obtenir ce bois ils seraient forcés de fermer leurs scieries, et que si le Canada imposait un droit d'exportation sur les billes il en résulterait, 1° que nos forêts de la région de la baie Georgienne ne seraient pas dépeuplées 2° * que les exploitants de bois de Saginaw-Bay seraient forcés d'exercer une pression sur le gouvernement des Etats-Unis à l'effet d'obtenir, pour le bois et ses produits, un tarif plus avantageux pour le Canada.

Personne ne peut s'opposer, en alléguant l'intérêt public, à ce que les exploitants de bois de la Baie Saginaw ou autres achètent des concessions de coupe et abattent le bois, pourvu que l'on détermine la dimension du bois qui pourra être abattu, de manière à assurer le prompt reboisement des forêts. Il n'est pas juste de demander à la génération actuelle de renoncer à tirer profit des terrains boisés pour en faire bénéficier les générations futures. La génération présente doit avoir en vue de remettre ce précieux héritage non seulement dans le bon état où elle l'a reçu, mais augmenté et amélioré sous tous rapports; elle doit aussi avoir sa juste part dans les bénéfices. Les deux choses peuvent se faire simultanément. La nature a un si grand pouvoir de reproduction que, si nous l'aidons un peu, elle prendra soin de reboiser nos forêts.

Cependant, il est important de connaître jusqu'à quel point les exploitants de bois de la baie Saginaw dépendent de la baie Georgienne pour leur approvisionnement. On s'en rendra compte en apprenant quelle est la proportion de billes fournies par la baie Georgienne dans la quantité totale qu'ils se procurent.

En prenant les derniers rapports, nous trouvons qu'en 1892, Saginaw et Tawas ont importé 793,184,159 pieds de billes de sciage. Ce bois venait des endroits suivants :—

	Pieds.
Bois flotté sur les cours d'eau du Michigan.....	234,114,329
do de la baie Georgienne.....	184,500,000
do de points sur le haut du lac Michigan.....	63,500,000
Bois transporté par chemin de fer.....	311,069,830
Total.....	793,184,159

* Cette prétention n'a plus sa raison d'être, le tarif des Etats-Unis ayant été beaucoup modifié.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

On voit que cette seule baie, qui est loin de comprendre toutes les scieries de l'Etat, mais qui prend toute le bois exporté de la région de la baie Georgienne, tire du Canada à peine le quart de la quantité de bois dont elle a besoin.

En présence de ces faits, on ne peut guère affirmer que le pin est épuisé dans le groupe des états du Michigan, du Wisconsin et du Minnesota. Telle est cependant la prétention de ceux qui demandent l'imposition d'un droit d'exportation dans le but d'empêcher le déboisement rapide de nos forêts.

D'après le recensement de 1890, les produits des scieries du Michigan étaient évalués à près de de \$116,000,000, ou \$115,000,000 de plus que la valeur des billes de sciage exportées de la région de la baie Georgienne en 1892.

Au point de vue forestier, les arguments mis de l'avant semblent ne pas être basés sur les faits, mais avoir les faits contre eux.

Reste la question de savoir qui fera le sciage de ces billes. Seront-elles sciées sur le côté canadien ou sur le côté américain du lac Huron? Un droit d'exportation de \$2 ou \$3 n'empêcherait pas plus les propriétaires de scieries du Michigan de faire le sciage à l'avenir qu'il ne les en a empêchés en 1889 et 1890, lorsque le commerce augmenta soudainement. Pour enrayer cette exploitation, il faudrait que les droits fussent augmentés. S'il était possible de les augmenter tellement que les exploitants de bois de Saginaw Bay ne trouvassent plus de profit à faire remorquer leurs trains de bois à travers le lac, ils seraient forcés de s'approvisionner ailleurs. La région pinifère des trois états ci-haut mentionnés serait explorée avec plus de soin, et il ne faut pas oublier que les Etats du Sud n'ont pas moins de 207,000,000 d'acres, ou plus que la moitié de leur superficie totale, en forêts. Nous serions privés d'un marché pour notre bois et nos manufacturiers ne scieraient pas une bille de plus.*

Les circonstances où se trouve la région de la baie Georgienne sont si exceptionnelles que la meilleure et la seule autorité pour régler les questions qui la concernent est le gouvernement d'Ontario. Il peut le faire en adoptant une politique éclairée qui aurait en vue d'aider à la reproduction en prohibant l'abattage des arbres ayant moins d'un diamètre déterminé, en veillant aux incendies et en suivant un plan de reboisement des forêts basé sur l'étude des mesures adoptées en France et en Allemagne. Le gouvernement pourrait peut-être aussi mettre comme condition aux ventes de bois sur pied faites par la Couronne que les billes devront être sciées de ce côté-ci du lac; mais cette mesure serait d'une opportunité douteuse.

Il semble que l'on peut conclure avec raison de tout cela que le commerce de bois est d'une telle nature que les droits d'exportation, imposés ou révoqués, ont peu ou point d'effet sur les prix et qu'ils n'influent guère sur le volume du commerce.

Les autorités fédérales pourraient aider le gouvernement provincial d'une autre manière. Ainsi, le remorquage des trains de bois est un danger pour la marine marchande aussi bien sur un lac peu profond comme le lac Huron que sur l'océan, les trains de bois étant même plus exposés à se briser sur ce lac que sur les hautes mers.

* A moins que l'imposition d'un droit d'exportation plus élevé n'eût l'effet de forcer les exploitants de bois du Michigan à rechercher le pin du sud, tout en gardant leurs scieries dans le Michigan. Le coût du transport du pin du sud ferait peut-être hausser le prix du bois en général. Cela aurait un bon effet sur les scieries du Canada dont les produits seraient recherchés, même à ce prix élevé, pourvu que les Etats-Unis n'y missent pas d'obstacle en augmentant les droits d'exportation.

Dans une correspondance de Londres (Ang.) adressée au *Times* de New-York, on disait dernièrement que l'on faisait des efforts pour engager le Canada à interdire l'exportation de trains de bois le long des côtes de l'océan, en donnant comme raison que les navires de transport étaient mis en danger par les billots en partie immergés qui sont entraînés à la dérive. Le même danger existe sur le lac Huron où il y a un mouvement très actif de navigation. On considère le canal de Suez comme l'une des grandes voies commerciales, mais il passe encore plus de navires par le canal du Sault; en 1892, le total des navires a été de 12,580 pour ce dernier et de 3,559 pour le canal de Suez.

On se plaint aussi que le frottement qu'éprouvent les billots pendant le remorquage les dépouille de leur écorce et de leur aubier et que ces matières non-seulement détruisent les filets, mais qu'elles dépeuplent le lac Huron du poisson blanc et de la truite saumonée.

En vue de ces désavantages, on se convaincra que se serait favoriser la prospérité du Canada que d'interdire complètement le remorquage des billes.

PULPE DE BOIS ET BOIS À PULPE.

La fabrication de la pulpe de bois et l'exportation, non seulement de la pulpe mais du bois dont elle est faite, a atteint de grandes proportions et cette industrie est devenue très importante. Pratiquée d'abord en Allemagne, en 1846, elle fut introduite en Canada beaucoup plus tard. Le recensement de 1891 donne une production de 261,155 cordes de bois à pulpe. Il est impossible de faire de comparaison avec les années précédentes, car les recensements de 1881 et de 1871 ne font pas mention de bois à pulpe. Il y a comparativement peu de ce bois d'abattu sur les terres de la couronne; une grande partie provient des propriétés privées; on emploie aussi probablement pour cet objet du bois qui n'est pas classé sous cette désignation.

Le nombre des usines où l'on fabrique la pulpe de bois a beaucoup augmenté dans le Dominion. Il n'en est pas fait mention dans le recensement de 1871, mais les rapports des recensements de 1881 et 1891 accusent un progrès rapide :—

	Nombre.	Capital engagé.	Nombre des employés.	Salaires.	Matière brute.	Produits.
1881.....	5	\$ 92,000	68	\$ 15,720	\$ 9,400	\$ 63,000
1891.....	24	2,900,907	1,025	292,099	469,845	1,057,810

Cette industrie a aussi fait de grands progrès dans les autres pays. Le professeur Schlick, dans son "*Manual of Forestry*," de 1884, disait que la consommation annuelle du bois pour la fabrication de la pulpe en Allemagne, était de 40,000,000 de pieds cubes. Les rapports consulaires des Etats-Unis de 1887, disent que, en Norvège, l'exportation de la pulpe de bois s'est élevée de 8,540 tonnes en 1875, à 26,055 tonnes en 1880, et à 90,781 tonnes en 1885. Les mêmes rapports pour l'année 1891, disent de la Suède : "La production de la pulpe de bois a augmenté très rapidement durant ces dernières années. On la fabrique surtout avec l'épinette. Une grande partie est consommée dans le pays; cependant, en 1885, il en a été exporté 16,000 tonnes, et en 1889, l'exportation s'est élevée à plus de 52,000 tonnes."

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

La commission forestière de New-York, dit dans son rapport de 1891: “ Pendant les derniers huit ans, la quantité de bois que l'on a employé dans les usines à pulpe a augmenté de 500 pour 100. Pendant l'année qui vient de finir, 1891, la quantité de bois coupé dans les forêts du nord de New-York pour fabriquer de la pulpe, équivaut à un tiers de tout le bois abattu par les exploitants.”

En Canada, l'exportation, tant de la pulpe de bois que du bois à pulpe, a aussi beaucoup augmenté. Les tableaux du commerce et de la navigation n'en font pas mention avant 1890, mais après cette date on y trouve les chiffres suivants:—

	Pulpe de bois, valeur.	Bois à pulpe, valeur.
1890.....	\$ 80,005	\$168,180
1891.....	188,198	280,619
1892.....	219,458	335,303
1893.....	386,092	455,893

On a demandé l'imposition d'un droit d'exportation sur le bois à pulpe dans le double but de protéger nos forêts et de garder cette industrie en Canada, au lieu d'envoyer la matière brute pour être manufacturée en dehors du pays. On a fait ailleurs l'essai de ce droit d'exportation, mais sans beaucoup de succès. Le rapport consulaire des Etats-Unis pour 1890 dit, au sujet de la Norvège: “ Ces dernières années, les forêts ont été dépouillées de beaucoup de jeunes arbres que l'on a abattus, soit pour l'exportation, soit pour la fabrication de la pulpe dans les usines du pays. Le bois dit à cellulose, provenant de petits arbres et coupé très court pour échapper au droit d'exportation imposé sur le bois, est maintenant en grande demande sur les marchés étrangers.”

Il est évident que, pour être efficaces, les droits doivent s'étendre au bois propre à la fabrication de la pulpe, quelque soit sa forme et ses dimensions, même aux éclats, car autrement le bois pourrait être coupé de manière à éluder la loi.

Il faut aussi se rappeler que les bois dont on se sert pour la pulpe se reproduisent plus aisément et plus rapidement que les forêts de pins et croissent sur une bien plus grande étendue.

GEO. JOHNSON,

Statisticien.

ANNEXE "A."

COMMISSION FORESTIÈRE, ÉTAT DE NEW-YORK.

(*"Telegram"*, 24 janvier 1894.)

ALBANY, N.-Y., 24 janvier 1894.

La nouvelle commission forestière de l'Etat a soumis aujourd'hui à la législature un rapport spécial recommandant fortement l'émission d'obligations au montant de \$3,000,000, dans le but d'acheter de grandes étendues dans les forêts Adirondack et Catskill pour le parc de l'Etat. La commission dit: "De la conservation de nos forêts dépendent l'alimentation de nos rivières et de nos canaux, le pouvoir moteur de nos grandes manufactures, les avantages inappréciables offerts par nos sanitariums forestiers, les délicieux endroits où nous trouvons un refuge contre les chaleurs des villes pendant l'été, l'existence du poisson et du gibier; mais, par dessus tout, de leur conservation dépend ce grand facteur dans notre économie politique, notre réserve de bois pour l'avenir."

La grande forêt du nord de New-York couvre une étendue de 3,583,502 acres. Le parc Adirondack, ou la réserve projetée, comprend 2,807,760 acres, divisés comme suit: forêt vierge, 1,575,483 acres; forêts en exploitation 1,027,955 acres; espaces dégarnis de bois, 50,050 acres; brûlés, 13,430 acres; terrains inexploitable, 18,526; eau, 57,104 acres; prairies naturelles, 495 acres; terres améliorées, 64,717 acres. La différence en étendue entre la forêt entière et la réserve,—781,043 acres,—représente des surfaces boisées isolées que l'on peut difficilement faire entrer dans les limites du parc.

L'Etat possède 731,459 acres dans la forêt Adirondack, dont 551,093 acres se trouvent dans les limites de la réserve. En vendant les terres situées hors du parc et les concessions de coupe et en appliquant le produit de la vente à l'achat de terrains dans l'intérieur, l'on croit que l'Etat viendrait à posséder dans l'enceinte du parc 900,000 acres ou plus. On ne se propose pas d'acheter des terres améliorées, des terrains d'hôtel, ni des propriétés de haute valeur ayant front sur l'eau et occupées comme résidences d'été; on ne veut pas non plus acheter maintenant les terrains possédés par les clubs privés. La commission pense que, dans tous les cas, l'Etat devrait acquérir 1,200,000 acres, dont 677,955 sont en exploitation et 522,045 en forêt vierge.

On recommande que l'Etat achète 100,000 acres dans la région Catskill.

Le projet de loi que soumet la commission autorise le contrôleur de l'Etat à émettre pour \$3,000,000 d'obligations portant intérêt au taux de pas plus de quatre par cent, un vingtième des obligations devant être payé chaque année après l'émission. Les obligations seraient vendues par le contrôleur, au fur et mesure qu'il serait besoin, au pair, et les produits de la vente seraient employés à l'achat de terres pour le parc de l'Etat.

ASSOCIATION FORESTIÈRE AMÉRICAINNE.

(*"Telegram"*, 7 mars 1894.)

ALBANY, N.-Y., 7 mars.

L'Association Forestière Américaine s'est assemblée mardi à Albany, N.-Y. Le gouverneur Flower, au cours d'une adresse de bienvenue, a dit, entre autres choses:

"Bien avant qu'il n'existât de commissions forestières dans les divers états, les membres de votre association, par pur désintéressement, se sont réunis chaque année dans les grandes villes des États-Unis et du Canada et ont ainsi attiré l'attention

publique sur la nécessité de conserver les forêts. Il est résulté de ces premiers travaux que plusieurs de nos états ont établi des commissions forestières; le gouvernement fédéral s'est intéressé au mouvement et, par tout le pays, la célébration de la Fête des Arbres est l'occasion dont on profite pour inculquer dans l'esprit de milliers d'enfants fréquentant les écoles, les premiers principes de sylviculture.

"Il convenait que les associations sylvicoles représentées à ce congrès s'assemblent à Albany, car c'est dans l'Etat Empire que les idées promulguées par les associations ont pris naissance et ont porté leurs premiers fruits. Des quarante-quatre états de l'union, New-York a été le premier à établir un département de sylviculture et à le doter libéralement pour l'aider dans ses travaux. L'Etat de New-York a été aussi le premier à assumer le contrôle de ses terres publiques et à les soumettre à une administration systématique qui non seulement assure la conservation des forêts, mais garantit l'approvisionnement de bois pour l'avenir, tout en fournissant à l'Etat une source constante de revenu.

"Grâce aux avantages naturels et topographiques de l'Etat de New-York nous possédons d'immenses surfaces boisées qui ont pu, jusqu'à présent, être sauvées de la destruction. Dans la seule région de l'Adirondack, nous avons environ 3,700,000 acres de bois et nous en possédons une autre grande étendue dans la région Catskill. L'Etat de New-York est aussi particulièrement bien pourvu de cours d'eau et de lacs dont l'alimentation dépend dans une très-grande mesure de nos forêts. A ces dernières nous devons d'être exempts des longues périodes de sécheresse qui caractérisent les états non boisés de l'ouest. En 1885, on prit des mesures pour établir le parc Adirondack.

"La plus grande partie des terres boisées situées dans les Adirondacks que l'on pourrait convertir en forêts de réserve sont actuellement possédées par des particuliers ou des sociétés qui les conservent, non pour l'exploitation, mais, pour le présent du moins, comme lieux d'agrément et de sport. On a pensé que ces terres pourraient être converties en une réserve de l'Etat et que, par un arrangement entre ce dernier et les propriétaires, on parviendrait à atteindre le but que l'on poursuit: sauver nos forêts de la destruction. Si nous avons à cœur de conserver nos bois, nous n'hésiterons à payer des millions de dollars plutôt que de nous exposer à l'effet désastreux qui résulterait de leur disparition.

"Adoptant les idées et les suggestions des experts forestiers membres de nos associations, nous voulons que nos forêts non seulement protègent notre approvisionnement d'eau, et par là même l'agriculture et les intérêts du commerce, et fournissent à nos population des lieux de villégiature et des sanitariums, mais encore qu'elles produisent un revenu qui paie les frais de leur administration et laisse en outre un bon surplus. Notre commission a déjà vendu, cette année, des droits de coupe qui rapporteront à l'Etat au delà de \$50,000. Cette somme couvre plus que les dépenses du département.

"Cette question de vente de droits de coupe a été mal comprise. Dans quelques endroits on est resté sous l'impression que l'Etat permet l'abattage de tous les arbres ayant plus de douze pouces de diamètre. La loi actuelle, au contraire, ne permet l'abattage d'aucun des bois durs qui, soit dit en passant, constituent 60 par cent des bois de nos forêts.

"A ceux qui prétendent que la concession des droits de coupe est incompatible avec la conservation de la forêt, je dirai que l'application de ce système a parfaitement réussi en Europe; je leur signalerai aussi le fait que la commission forestière de l'état de New-York vend aujourd'hui des droits de coupe sur des milliers d'acres où il a déjà été fait trois abattages dans certains cas, et que, grâce à la tendance naturelle de l'épinette à se reproduire, ces forêts se sont repeuplées.

"Après le gouverneur Fowler, l'honorable J. Sterling Morton, secrétaire de l'agriculture des Etats Unis, s'est fait entendre. M. Morton est un homme de haute taille, de manières agréables, mais il a la voix faible. Il prouva que la sylviculture lui était familière et fut très intéressant. Il attribua le dépeuplement des forêts à l'irréflexion du bucheron qui a abattu les arbres indistinctement et à celle du chasseur qui a allumé des feux qui ont dévasté des étendues immenses de territoire. Il démontra que l'on devrait enseigner au peuple la sylviculture comme on enseigne

au malade à conserver sa santé. Il dit aussi qu'on avait rendu l'observance de la Fête des Arbres obligatoire dans les plaines afin d'assurer des abris aux habitants de ces régions. Tous les Etats, moins cinq, ont maintenant adopté cette fête pour reconnaître la nécessité des plantations. "L'homme qui aide à la reproduction des arbres est un bienfaiteur de sa race". Il y a aux États-Unis 466,000,000 d'acres de forêts, tandis que la Russie en contient 426,000,000. La consommation de bois qui se fait aux États-Unis pour tous usages représente chaque année le produit de 25,000 acres de terre.

"Le professeur B. E. Fernow, chef du Bureau de Sylviculture à Washington, dit que le pin blanc du Michigan a été abattu si inconsidérément que l'on ne pourra plus en couper dans ces forêts avant cinq ans. Environ \$40,000,000 ont été dépensés dans ce pays pour la conservation des bois et il faudra encore quatre fois ce montant pour remettre les forêts dans un état qui permette d'y faire l'abattage libre. Nos forêts renferment au delà de 425 variétés de bois, mais il n'y en a qu'environ 50 sur le marché."

ANNEXE " B "

ANALYSE DE RAPPORTS—ONTARIO.

RAPPORTS DES ARPEN TEURS PROVINCIAUX, TIRÉS DU RAPPORT SUR LES TERRES DE LA COURONNE, 1885.

Township Blezard, district Nipissingue. N. O. lac Nipissingue. Bien boisé d'épinette blanche et d'épinette rouge, de merisier, de sapin, de peuplier, de cèdre, d'érable. Dans la partie nord, quelques pins, de qualité inférieure, la plupart rabougris. "Contient peut-être un million de pieds." Brulé considérable.

Township Lorain, district Nipissingue. Sur le lac Témiscamingue. Pin blanc de valeur, sur partie S.-E. Partie S.-O. et N.-E. en brûlés, mais on y trouve encore beaucoup de pin blanc et de pin rouge. Partie N.-O. produit le sapin, le cèdre l'épinette blanche et la rouge, le bouleau blanc, le peuplier, etc.

Township Orlig, district Nipissingue. Près de la Mattawan. Erable, merisier, sapin, etc. Presque tout le pin coupé.

Township Bower, district Nipissingue. Parc Algonquin. Coin N.-E. partie en brûlés. Coin N.-O. dépourvu de pin. Sur le reste, beaucoup de grands pins et un peu de bois dur.

Township Clara, district Nipissingue. Près du parc Algonquin. Beaucoup de brûlés. Exploité depuis longtemps. Il reste peu de bois. Un peu de pin de qualité bien inférieure dans les trois concessions du sud.

Township Cameron, district Nipissingue. A l'est du parc Algonquin. Brûlés vieux de 30 ans. Était couvert de bon pin. Il en reste quelques bouquets. La seconde croissance est abondante. Pin résineux, peuplier, bouleau blanc, etc.

Township Trill, district Nipissingue. Rivière Espagnole. A l'O. et au N.-O. beau bois dur. Sur concessions 4, 5 et 6, quantité de pin, mais rabougris. Sur la partie S., merisier, érable, épinette blanche, sapin, épinette rouge et pin rabougris. Beaucoup de merisier rouge et d'érable. Pin de bonne qualité, disséminé par tout le township.

Township Levaek, district Nipissingue. Près de la rivière Espagnole. Une partie est couverte de pin et d'épinette rouge; le pin, d'après le plan, est grand, droit et sain. Une autre partie est couverte de bois mêlé: pin, épinette blanche, rouge, sapin, peuplier, merisier et érable. Une partie en brûlés, contient du peuplier et du pin résineux, petit.

Township Cartier, district Nipissingue. Rivière Espagnole. Pin épars dans les brûlés et dans les régions intactes du centre et du S. E. Au N. et surtout au N.-O., pin

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

rouge et pin blanc de haute taille, en quantité. Brûlés couverts de petit pin, de peuplier, de merisier et de cerisier.

Township Freswick, district Nipissingue. Parc Algonquin. N'a jamais contenu beaucoup de pin, maintenant en exploitation. L'est et le sud sont en brûlés. Sur le reste, dans les parties élevées, merisier, érable, hêtre; dans les terrains bas, épinette rouge, épinette blanche et cèdre.

Township Cascaden, district d'Algoma. Rivière Vermillion. La plus grande partie en brûlés. Seconde croissance ordinaire. Sur la partie S.-E., merisier, peuplier, épinette, sapin et érable. Quelques beaux pins, mais trop épars pour être de quelque valeur commerciale.

Township Dowling, district d'Algoma. Rivière Vermillion. Très peu de pin. Du merisier, du peuplier, du sapin, de l'épinette blanche, de l'épinette rouge, de l'érable, du cèdre, du frêne et du bois de fer. Concession 6, vieux brûlés recouverts de sapin, de merisier, de peuplier, d'aune et de coudrier.

Township Baldwin, district d'Algoma. Rivière Espagnole. Grand brûlé dans la partie S. Pin exploité et brûlé. Beaucoup de marais. Au N. et à l'O., un peu de pin de bonne qualité, de l'érable et autres bois durs.

Township Nairne, district d'Algoma, rivière Espagnole. Brûlés. Seconde croissance. Ancienne forêt de pin. Petit pin de Norvège sur les terrains bas du centre.

Township Gould, district d'Algoma. Rivière Mississauga. Un peu de pin parmi le bois dur, répandu par tout le township. Marais nombreux, cèdre, épinette blanche, sapin et merisier.

Township Algoma-Nord, comté de Renfrew. Presque tout en brûlés. Le pin a été abattu ou brûlé et le peu qui en reste est de qualité inférieure. Bouquets de bois dur. Petits marais où croissent l'épinette rouge et le cèdre.

Township Fraser, comté de Renfrew. Le pin a été exploité et brûlé.

Township O'Connor, district de la baie du Tonnerre. Bois épais. Les trois concessions du sud couvertes de pin des rochers, de peuplier; celles du nord, d'un peu d'épinette blanche, d'épinette rouge et de cèdre. Grand brûlé; seconde croissance touffue. Quelques beaux pins sur la limite O. et sur la partie O. de la limite N.

Township Gillies, district de la baie du Tonnerre. Brûlés vieux de soixante et dix ans. La seconde croissance se compose de peuplier, de merisier, d'épinette blanche, d'épinette rouge et de pin des rochers. Il y a du peuplier, de l'épinette blanche et de l'épinette rouge de dix à douze pouces de diamètre. Le pin des rochers atteint 12 pouces de diamètre; peut être converti en traverses de chemin de fer et bois de construction. Il y a quelques pins de taille moyenne sur la concession 3.

Township Iybster, district de la baie du Tonnerre. Même que le précédent, mais bois plus petit (seconde croissance).

RAPPORTS DES ARPENTEURS PROVINCIAUX, TIRÉS DU RAPPORT SUR LES TERRES DE LA COURONNE, 1886.

Township Head, comté de Renfrew. A l'est du parc Algonquin. Presque tout le pin est abattu ou brûlé. Un peu de bois dur. Seconde croissance ordinaire sur les brûlés.

Township Maria, comté de Renfrew. A l'est du parc Algonquin. Grande partie en brûlés. Seconde croissance.

Township Broder, district Nipissingue. Près de Sudbury. La plus grande partie en brûlés. Seconde croissance pauvre. Un peu de pin de qualité inférieure sur les concessions 2 et 3, lots 6 et 7, et sur les concessions 1 et 2, lot 12. Épinette blanche, épinette rouge, etc., etc.

Township Deacon, district Nipissingue. Parc Algonquin. Sur une moitié, beaucoup de beau pin et de bois dur. L'autre moitié en brûlés, seconde croissance.

Township Dill, district Nipissingue. Près de Sudbury. Au S.-E., bois mêlé et quantité de pin rouge et de pin blanc. Le N. et l'O. en brûlés.

Township French, district Nipissingue. Rivière Joeko. Sur la partie S. de la concession 233, presque tout le pin a été abattu. Sur la partie N., pin de bonne qualité, épars. Sur les coteaux il y a de l'érable, du merisier rouge, du sapin, du cèdre, un peu de pruche, du bois de fer, de l'orme et du chêne. Sur les terrains bas, on trouve de l'épinette blanche, de l'épinette rouge, du cèdre, du merisier, un peu de frêne et de l'orme. Sur le quart N.-E. brûlés, vieux de cent ans. Bois rabougri.

Township Ermatinger, district d'Algoma. Moitié S.-O., non brûlée. On y trouve surtout le merisier, l'érable, le pin (blanc, rouge et résineux) l'épinette et le sapin. La moitié N.-E., en brûlés. Mais il y a encore beaucoup de pin vert debout.

Township Grassette, district d'Algoma. Rivière Mississauga. Bois rabougri; petit sapin, épinette rouge, cèdre, épinette blanche, pruche et pin; un peu d'érable et de merisier. Sur la partie N.-O., quelques beaux pins, épars.

Township Montgomery, district d'Algoma. Rivière Mississauga. Bien boisé. Beau pin sur une grande étendue à l'extrémité ouest du lac Chiblow et sur trois quarts de mille dans la direction de l'ouest. Plus à l'ouest, il est plus rare. Pin de bonne qualité à l'extrémité sud du lac Bernard et à un quart de mille en arrière. Savanes ici et là, contenant cèdre, épinette rouge, épinette blanche, etc., etc.

Township Morgan, district d'Algoma. Rivière Vermillon. Grande quantité d'excellent pin au-dessus de la taille moyenne, droit et sain. Sapin, épinette rouge, merisier, érable, cèdre, épinette blanche. Brûlés dans les coins S.-E. et N.-E. On y trouve du peuplier, du merisier, de l'épinette, etc., etc.

Township Otter, district d'Algoma. Rivière Mississauga. Partie N.-O. en brûlés. Il s'y trouve du peuplier, du bouleau blanc, et des bouquets de bois dur. Les parties S. et S.-E. ne sont pas brûlées. Le bois est plus grand et consiste en érable, merisier rouge, cèdre, épinette rouge et pin. Le pin a été choisi pour la planche; il en est qui n'est pas sain : d'autre peut servir à faire des billes de sciage.

Ligne méridienne et ligne de base, district de la Baie du Tonnerre. Près de la réserve du Pic et de la rivière Blanche. Court à l'ouest 36 milles le long du chemin de fer du Pacifique, le croisant cinq fois sans jamais s'en éloigner de plus de deux milles et demi. A dix-huit milles, court 12 milles au nord, et ensuite à 24 milles, court encore six milles au nord jusqu'au lac Blanc. sapin, épinette blanche, épinette rouge, bouleau blanc, peuplier et quelques pins de Norvège.

Township Conmee, district de la Baie du Tonnerre. Rivière Kaministiquia. Le N.-O. et partie du N. en brûlés. Seconde croissance pauvre. Sur le reste, on trouve de grands peupliers, du merisier, de l'épinette et quelques pins blancs, trop peu nombreux pour qu'on y attache de l'importance.

Township Marks, district de la Baie du Tonnerre. Rivière Kaministiquia. Brûlés vieux de cent cinquante ans. Bouleau blanc et merisier blanc, épinette, peuplier, pin des rochers, épinette rouge et sapin en bouquets, très épais. L'épinette blanche, l'épinette rouge et le peuplier sont de grande taille. On rencontre aussi un peu de pin blanc.

Au nord de la rivière et du lac à la Pluie. Exploration de Bolger. Zone fertile sur la rivière à la Pluie, du lac des Bois au Fort Francis, 60 milles par 15; contenant surtout du peuplier de grande taille, du cèdre assez grand pour en faire des poteaux de télégraphe et des billes à bardeaux; de l'épinette blanche, de l'épinette rouge et du sapin. On y trouve aussi quelques pinières, "mais on ne peut pas dire que c'est un pays pinifère." Il y a du pin rouge et du pin blanc sur la Baie N.-O. du lac à la Pluie et de là, sur le bord des eaux, jusqu'au coin S.-E. du lac des Bois. Entre ces eaux et la baie nord du lac à la Pluie, il y a beaucoup de pin, mais il est petit et clair-semé. Il y a une quantité considérable de pins disséminés partout au nord du lac à la Pluie jusqu'au 49°, à l'est jusqu'à la rivière de l'île de Sable, et sur la Seine jusqu'aux chutes à l'Esturgeon. Il y a de beaux bouquets de pin rouge et de pin blanc près de la Seine, du pin des rochers, du peuplier et de l'épinette rouge.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

RAPPORTS DES ARPENITEURS PROVINCIAUX, TIRÉS DU RAPPORT SUR LES TERRES
DE LA COURONNE, 1887.

Township Lumsden, district d'Algoma. Rivière Vermillon. Des marais, de la roche et des brûlés. "Le bois a très peu de valeur; cependant, sur une petite étendue de la partie est du township, j'ai trouvé quelques pins de qualité passable."

Township Foster, district d'Algoma. Rivière Vermillon. Bien boisé partout. Pin rouge et pin blanc de taille moyenne et de bonne qualité. Des brûlés dans les coins N.-E. et N.-O.

Township Hyman, district d'Algoma. Rivière Espagnole. On y trouve surtout du pin, de l'épinette, du sapin, du cèdre et du merisier. Quantité considérable de bon pin marchand. Au sud de la rivière Espagnole, le terrain est rocheux; brûlés; seconde croissance de peuplier, de merisier et de pin. Quelques parties couvertes de bon pin.

Township Edgar, district Nipissingue. Rivière Petawawa. Au nord de la Petawawa, terrain rocheux et brûlés, excepté une petite étendue vers la limite ouest. Au sud, le terrain est plus uni; les feux ont laissé peu de bois vert; seconde croissance de peuplier et de merisier.

Township Anglin, district Nipissingue. Près du parc Algonquin. Le feu a détruit tout le bois de valeur, excepté sur quelques points; seconde croissance de peuplier, de cerisier, etc. Au sud du lac Lavielle, on trouve un sol rocheux ou croissent le bois dur et le pin de bonne qualité. Il reste peu de bois de valeur dans ce township.

Township White, district Nipissingue. Rivière Petawawa. Les parties S. et E. sont presque complètement dépourvues de bois; c'est une plaine sablonneuse couverte de pin des rochers, de petit peuplier, de bois blanc, etc. Au nord et au N.-O. le terrain est inégal; on y trouve du petit peuplier, du merisier, de l'aune, de l'osier, etc. A la jonction des rivières de la Perdrix Blanche et Lavielle, sur le côté ouest jusqu'à la limite sud et s'étendant jusqu'à un demi-mille en arrière, se trouve une étendue de bonne terre couverte de bois mêlé, pin, merisier et sapin. Dans les savanes, on trouve de l'épinette blanche et de l'épinette rouge mesurant jusqu'à douze pouces. La plus grande partie du township a passé au feu il y a vingt ans.

Township Garson, district Nipissingue. Au N.-O. du lac Nipissingue. Le pin rouge et le pin blanc abondent, ainsi que l'épinette blanche, le sapin, l'épinette rouge, le cèdre, l'érable et le merisier. Au S.-E. et au S.-O. il y a des brûlés.

Township Dymond, district Nipissingue. Au nord du lac Témiscamingue. Le bois est partout petit. Il consiste surtout en épinette blanche, épinette rouge, peuplier, bois blanc, cèdre et sapin. On y rencontre aussi un peu de merisier rouge, de l'orme et de la plaine. La partie nord a passé au feu il y a plusieurs années et il reste très peu de bois marchand.

Township Harley, district Nipissingue. Au nord du lac Témiscamingue. La plus grande partie du quart S.-O. est un terrain marécageux couvert d'épinette blanche et d'épinette rouge. Le quart S.-E. est couvert des mêmes bois et aussi de cèdre dans les endroits humides. Le coin N.-E. se compose de savanes et contient de l'épinette blanche, du cèdre, et de l'épinette rouge. Le reste de la partie nord est plus élevé; on y trouve du peuplier et un peu de pin, mais pas assez pour répondre aux besoins des colons.

Township Brethour, district Nipissingue. Au nord du lac Témiscamingue. On y trouve surtout de l'épinette blanche, du sapin, de l'épinette rouge et du merisier, du cèdre et du peuplier disséminés le long des cours d'eau; très peu de pin. Le coin N.-O. est brûlé. La seconde croissance est pauvre.

Township Bucke, district Nipissingue. Au nord du lac Témiscamingue. Bon cèdre le long du lac Témiscamingue. Ailleurs on trouve surtout du peuplier, du bois blanc, de l'épinette blanche et du sapin.

Township Hilliard, district Nipissingue. Au nord du lac Témiscamingue. Dans la partie S.-O. et dans une portion de la partie O. il y a un plateau couvert de bois de belle taille: pin blanc, merisier, peuplier, épinette rouge, épinette blanche et cèdre. A l'est de la rivière Blanche, seconde croissance, sans valeur commerciale. L'ouest

de la rivière Blanche est bien boisé d'épinette blanche et d'épinette rouge, de cèdre, de peuplier et de pin blanc, de belle venue et de valeur.

Township Harris, district Nipissingue. Au nord du lac Témiscamingue. Boisé d'épinette blanche, d'épinette rouge, de merisier, de sapin, de grand cèdre et d'un peu d'érable, de pin blanc et de pin rouge.

Township Casey, district Nipissingue. Au nord du lac Témiscamingue. Terrain marécageux, couvert surtout d'épinette blanche et d'épinette rouge.

RAPPORTS DES ARPENTEURS PROVINCIAUX, TIRÉS DU RAPPORT SUR LES TERRES
DE LA COURONNE, 1888.

Township Hess, district d'Algoma. Rivière Espagnole. La plus grande partie est bien boisée de bon pin blanc.

Township Monterief, district d'Algoma. Rivière Espagnole. Massif de bon pin de trois milles carrés, au centre et dans l'ouest du township. Beaucoup de brûlés. Seconde croissance d'épinette blanche, de sapin, de pin résineux et de bouleau blanc.

Limite d'Algoma et du Nipissingue. Ligne de base et ligne méridienne. Sur la ligne méridienne, 18 milles vers le nord partant de l'angle N.-E. du township Lumsden; 1^{er} mille, vieille forêt de bon bois; de là jusqu'au 8^e mille, brûlés contenant surtout du pin résineux, du merisier et du peuplier; sur moins d'un mille, vieille forêt; ensuite, un brûlé jusqu'au 14^e mille, puis jusqu'au 18^e mille, vieux bois consistant en merisier, épinette blanche, pin, peuplier, érable et cèdre. Le second brûlé est bien boisé. On trouve du pin le long du lac sur le premier mille, à l'est du 3^e mille, à l'ouest du 4^e mille; en forêt sur les 8^e et 9^e mille, à l'E. et à l'O. du treizième mille, au N. du quatorzième. Sur la ligne de base, 42 milles vers l'ouest partant de la limite du district, presque tout en brûlés. Il reste encore du vieux bois, surtout du pin résineux, de l'épinette blanche, de l'épinette rouge, du merisier, du peuplier et un peu d'érable. On trouve du pin sur le premier et le second mille et, au nord, sur les 8^e, 9^e et 10^e milles, un peu sur le 14^e, plus sur les 18^e, 19^e et 20^e milles et au nord. On en trouve une grande quantité de bonne qualité vers le sud, sur le lac Onaping. On prétend que le pays à l'extrémité N. du lac Onaping est presque tout couvert de pin. Du 21^e au 42^e mille, il y a du pin partout, en gros bouquets épars. Sur le lac Pogamasing et sur les lacs qui ont été traversés de l'ouest, on trouve le pin en quantité sur les bords et à quelque distance au nord.

Township Chamberlain, district Nipissingue. Au nord du lac Témiscamingue. Brûlés contenant du petit peuplier, du merisier, de l'aune et du cerisier. Il reste bien peu de bois d'un peu de valeur.

Township Kerns, district Nipissingue. Au nord du lac Témiscamingue. Bien boisé, surtout d'épinette rouge, d'épinette blanche, de sapin, de baumier de Gilead, de cèdre et de peuplier. On trouve du pin blanc sur les concessions 2 et 3, lots 9, 10 et 11.

Township Bronson, district Nipissingue. Sur la rivière Petawawa. Beaucoup de brûlés; seconde croissance ordinaire; Petit pin en bouquet près des lacs.

Township Dickson, district Nipissingue. Parc Algonquin. À l'est du lac Lavielle et du lac Clair; partie en brûlés et partie couvert de bon bois dur ainsi que de pin rouge et de pin blanc. Au sud et à l'ouest du lac Clair, bon bois dur et pin. Les parties N. et O. du township sont en brûlés et il y a seconde croissance ordinaire. On trouve de bon pin sur les bords des lac. Ce township a été beaucoup exploité, mais il reste encore du bois de valeur.

Township Armstrong, district Nipissingue. Au nord du lac Témiscamingue. Bien boisé, surtout d'épinette rouge et blanche, tant sur les hauteurs que sur les terrains bas. Très peu de pin et presque pas de bois dur.

Township Ingram, district Nipissingue. Au nord du lac Témiscamingue. Peuplier, osier, épinette rouge de petite taille, épinette blanche, sapin; îles couvertes d'épinette rouge et d'épinette blanche de bonne dimension. Il y a une bonne pinière de pins dans le coin N.-E. D'un côté situé sur la limite nord, on aperçoit, au nord

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

et à l'est, dans la partie du pays qui n'est pas explorée, une grande étendue de terrain couvert de pin qui paraît être de grande valeur.

Township Marter, district Nipissingue. Au nord du lac Témiscamingue. Brûlés et seconde croissance sans valeur marchande. Quelques restes de pin, autrefois abondant.

Township Hudson, district Nipissingue. Au nord du lac Témiscamingue. Seconde croissance, vieille de 75 ans. Le bois de plus valeur est le cyprès ou pin résineux, ayant de 6 à 10 pouces de diamètre, grand et serré. Il reste encore quelque chose de la vieille forêt.

Township Blythe, district Nipissingue. Au nord du lac Nipissingue. Bois généralement bon, excepté sur quelques terrains bas où l'on trouve de l'épinette blanche et de l'épinette rouge de petite taille. Sur les hauteurs, excepté 4,000 acres de brûlés, croissent le pin, l'épinette blanche, le merisier et l'érable. On trouve du bon pin sur la plus grande partie du township.

Township Stewart, district Nipissingue. Au nord du lac Nipissingue. Pin de bonne dimension et de bonne qualité, excepté dans les brûlés, au nord. Peu de bois dur.

Township Evanturel, district Nipissingue. Au nord du lac Témiscamingue. Pas de bon bois. Seconde croissance pauvre. Quelques savanes à cèdre.

Township Fitzgerald, district Nipissingue. Voisin du parc Algonquin. Sur la limite est, il y a 6,000 acres de bon bois dur. Dans le coin S.-O., il y a du pin blanc. Le reste en brûlés; seconde croissance.

Limite de la Baie de Tonnerre et du district de la rivière à la Pluie. Ligne de base, de l'angle N.-O. du township Strange au lac Agnès, île Hunter. Au sud de cette île, ligne méridienne entre la Baie de Tonnerre et le district de la rivière à la Pluie. Il y a du pin de bonne taille près du lac Waykwahbinonahm; aussi près du lac Bitchu et sur l'île Hunter. Les sauvages disent que le pin est plus abondant au sud de la ligne de base. Brûlés; seconde croissance de pin résineux, de merisier et de peuplier. Là où le feu n'a pas passé, il y a du pin résineux, du merisier et du peuplier pouvant servir pour les mines ou comme bois de chauffage. Un peu d'épinette rouge et d'épinette blanche.

Lacs situés à l'ouest du lac La Flèche, district de la Baie de Tonnerre. Du lac Rose jusqu'au lac Gunflint, vers l'ouest, terres bien boisées d'épinette, de peuplier, de merisier et de sapin. On rencontre, ici et là, en bouquets ou épars, du pin blanc et du pin rouge, plus de rouge que de blanc, mais pas en assez grande quantité pour donner de la valeur à la région. À l'est, à l'ouest et au nord du lac Gunflint jusqu'à l'île du Portage ou la rivière au Granit, brûlés contenant du peuplier, du merisier, du pin des rochers. De là au lac Seiganagah et sur ses bords S. et O., on rencontre de l'épinette blanche, du peuplier, du merisier, et un peu de pin rouge mesurant de 12 à 16 pouces.

La rive nord du lac est en brûlés jusqu'à deux milles de sa décharge. La partie S.-E. et quelques îles sont couvertes d'une quantité considérable de pin, surtout de rouge, mesurant de 12 à 20 pouces. À deux milles de la décharge le pin rouge est très abondant; on trouve aussi de l'épinette blanche, du peuplier et du merisier. Au lac Seiganagouse, brûlés au S.-E. et à l'E.; seconde croissance pauvre. À environ deux milles de l'extrémité est, on trouve de l'épinette blanche, du peuplier, du merisier, du pin des rochers et du pin rouge dans une plus grande proportion. À l'ouest du lac de l'Angle, il y a une zone de pin rouge. Du lac Seiganagouse, en allant vers l'ouest, on rencontre peu de brûlés, mais le pin rouge de bonne taille est très abondant, surtout près du lac du Gros-Rocher. Deux cent dix milles ont été parcourus.

RAPPORTS DES ARPEN TEURS PROVINCIAUX, TIRÉS DU RAPPORT SUR LES TERRES DE LA COURONNE, DE 1889.

Township Dack, district Nipissingue. Au nord du lac Témiscamingue. La moitié du township en brûlés; peuplier, épinette blanche, épinette rouge, sapin, osier et merisier. En forêt: épinette rouge, blanche, sapin, baumier de gilead, merisier et quelques pins de 6 à 24 pouces.

Township Robillard, district Nipissingue. Au nord du lac Témiscamingue. Épinette blanche, sapin, épinette rouge, cèdre, merisier, pin résineux. Pin blanc marchand dans la partie sud et le long de la rivière Blanche. Grands brûlés dans toute la partie nord.

Township Savard, district Nipissingue. Au nord du lac Témiscamingue. Dans les concessions 1, 2 et 3, du sapin, de l'épinette blanche, de l'épinette rouge, du peuplier, du baumier de gilead, tous de grande taille. Le reste en brûlés; du peuplier et du merisier sur les terrains élevés, de l'épinette blanche et de l'épinette rouge sur les terrains bas.

Township Henwood, district Nipissingue. Au nord du lac Témiscamingue. On y trouve surtout l'épinette rouge, l'épinette blanche, le bouleau blanc, le bois blanc et le pin. Au sud il y a des côtes rocheuses couvertes de pin résineux sans valeur commerciale. A l'est, au centre et au nord, pin blanc, pin rouge et pin résineux, de bonnequalité, épars. Deviendra un centre de commerce de bois très important.

Township Notman, district Nipissingue. Au nord du lac Nipissingue. Sapin, épinette blanche, épinette rouge, pruche, cèdre, merisier, érable, pin. Pin de bonne qualité marchande épars par tout le township.

Township Osborne, district Nipissingue. Au nord du lac Nipissingue. Le côté ouest et le coin sud-est en forêt. Merisier, sapin, épinette rouge, épinette blanche et un peu de pin. Dans le coin N.-O., savanes à épinette rouge et épinette blanche; arbres petits. Le reste est en brûlés; peuplier et cerisier, petits.

Township Hammell, district Nipissingue. Au nord du lac Nipissingue. Pin blanc en abondance autour de la plupart des lacs et répandu par tout le township, le plus gros et le meilleur se trouvant dans la partie S.-E. Massifs d'érable et de merisier. Bas-fonds couverts d'épinette rouge, d'épinette blanche et de cèdre.

Township Niven, district Nipissingue. Est contigu au parc Algonquin. Le coin S.-O. (environ 4,000 acres) est couvert d'un bois épais de pins, blancs et rouges, mesurant en moyenne 16 pouces, mais non pas de première qualité. Le reste, ancien brûlé où deux feux ont passé. Dans la partie S.-E., des côteaux entrecoupées, où croissent avec vigueur de jeunes pins, rouges et blancs.

Township Beauchamp, district Nipissingue. Au nord du lac Témiscamingue. Sapin, merisier, épinette blanche, épinette rouge, cèdre. Sur les lots 1 et 2 des concessions 2 et 3, il y a un peu de pin. Dans la partie S.-O., un bas-fond couvert de pin résineux. La partie N.-E. est rocheuse et en brûlés. Le long de la limite ouest, sur un mille ou deux en allant vers le sud, il y a une bonne pinière.

Township Marquis, district Nipissingue. Au nord du lac Témiscamingue. Forêt épaisse de grands peupliers, d'épinette blanche, d'épinette rouge, de merisier, de sapin. Les plus grands peupliers que l'on puisse voir. Pin blanc et cèdre dans le voisinage de la rivière Blanche, mais seulement en quantité suffisante pour les besoins des colons. Brûlés dans la partie S., s'étendant vers le N.-O.; aussi dans le coin N.-O.; pin résineux, petit.

Township Bryce, district Nipissingue. Au nord du lac Témiscamingue. Brûlés couverts de pin rabougri, de peuplier, de merisier, de sapin et d'épinette rouge. Quelques marais couverts de cèdre. Pin blanc par tout le township, mais ayant peu de valeur commerciale.

Township Pacaud, district Nipissingue. Au nord du lac Témiscamingue. Brûlés. Tout le bois de valeur disparu. Seconde croissance, vieille de vingt ans, sapin, épinette blanche, pin résineux, épinette rouge, merisier et peuplier.

Township Craig, district d'Algoma. Rivière Espagnole. Grand brûlé. Petite étendue en forêt, à l'ouest de la rivière Espagnole; un peu de pin d'excellente qualité, sapin, épinette blanche et merisier. Le long de la rivière Espagnole, en allant vers l'ouest, l'espace d'un mille, il y a du bon pin, noirci par le feu et dont on fait du bois de sciage.

Township Scoble, district de la Baie du Tonnerre. Rivière-aux-Tourtes. Presque tout en brûlés. Quelques bouquets de pins, surtout de pins de Norvège. De l'épinette blanche, de l'épinette rouge et du cèdre pouvant servir à faire des traverses de chemins de fer et du bois pour les mines. La partie nord couverte de peuplier, de

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

merisier et d'un peu d'épinette blanche pouvant être débitée en bois de chauffage ou convertie en pâte de bois.

RAPPORTS DES ARPENTEURS PROVINCIAUX, TIRÉS DU RAPPORT SUR LES TERRES DE LA COURONNE, 1890.

Township Shakespeare, district d'Algoma. Rivière Espagnole. Presque entièrement couvert de bois de valeur, surtout de pin, de sapin, d'épinette blanche, d'épinette rouge, de cèdre, de merisier et d'érable. Le pin est le bois le plus abondant. Parties des coins S.-E. et S.-O. en brûlés.

Township Totten, district d'Algoma. Rivière Espagnole. Sur la rivière, il y a une lisière, large de $\frac{1}{2}$ à $1\frac{1}{2}$ mille, boisée de pin résineux, d'épinette blanche et d'épinette rouge. Coin N.-E., 3,500 acres en brûlés. Le reste est bien boisé de bon pin blanc, de merisier, d'épinette blanche, de cèdre, d'érable, etc., etc. Le pin est assez abondant, surtout sur les lots 5 et 6 de la concession 3 et sur les lots 7 à 8 des concessions 4 et 5.

Township Barron, district Nipissingue. A l'est du parc Algonquin. Brûlés; quelques bouquets de bois dur. Le pin était bon, mais l'exploitation que l'on fait depuis des années a enlevé tout le plus gros bois.

Township Guthrie, district Nipissingue. A l'est du parc Algonquin. $\frac{1}{2}$ S.-O. est élevé; pin blanc, pruche, merisier, érable, hêtre, cèdre et sapin; croissance vigoureuse, $\frac{1}{2}$ N.-O. et $\frac{1}{2}$ E. en brûlés. Seconde croissance.

Township Appelby, district Nipissingue. A l'ouest du lac Nipissingue. La plus grande partie en brûlés. Seconde croissance de peuplier, de merisier, d'osier et d'aune. Bonne quantité de pin le long de la rivière la Veuve, aussi du chêne, de la plaine et du frêne.

Township Blaine, district Nipissingue. Au nord du lac Téminscamingue. La moitié nord en grande partie couverte d'épinette rouge, d'épinette blanche, de sapin, de cèdre, de peuplier, dont quelques-uns ont jusqu'à 24 pouces; mais en général bois petit. Le reste, brûlés vieux de 25 ans. Seconde croissance d'épinette rouge, blanche, de sapin, de pin résineux et de peuplier.

Township Charlton, district Nipissingue. Au nord du lac Nipissingue. La moitié, anciens brûlés. Seconde croissance de peuplier, de merisier et d'épinette blanche, et d'érable en quelques endroits. Le reste est couvert d'épinette blanche, de sapin, de merisier, d'épinette rouge, d'un peu d'érable et de pin blanc, petits et rabougris, excepté dans la partie E. Il y a de grands pins sur les lots 1, 2 et 3 des concessions 2, 3 et 4.

Township Clelland, district Nipissingue. Rivière Wahnapiatè. Grande quantité de pins de valeur, non encore exploités; croissance vigoureuse d'épinette blanche, de merisier, d'épinette rouge, de peuplier, de sapin et de pin résineux. Brûlés dans le coin N.-O. et au nord dans la direction du chemin de fer.

Township Garrow, district Nipissingue. Sur le chemin Téminscamingue. Bien boisé. Sur les hauteurs, du sapin et du pin; sur les terrains bas, de l'épinette rouge et du cèdre. Des étendues considérables couvertes de pin blanc et de pin rouge. Brûlés dans le coin N.-O. Seconde croissance de peuplier et de merisier.

Township Gladman, district Nipissingue. Au nord du lac Nipissingue. Partout, forêt épaisse de bois dur et de bois mou, excepté un brûlé de trois-quarts de mille carrés dans le coin N.-O. Quelques gros pins au nord et à l'est. A travers le township, dans la direction N.-O., savanes à épinette rouge et à épinette blanche. Vu de beaux pins dans le nord du township.

Township Hawley, district Nipissingue. Au nord du lac Nipissingue. Pin rouge et pin blanc, sapin, épinette blanche, épinette rouge et merisier. Très gros pins dans le coin N.-O.; le reste, médiocre. Brûlés; seconde croissance de peuplier, merisier, épinette rouge, épinette blanche et pin des rochers.

Township Lockhart, district Nipissingue. Au nord du lac Nipissingue. Pas de brûlés. La partie la plus élevée, au centre des concessions 1, 2, 3, contient surtout de

l'érable, du merisier et du sapin, les autres parties, de l'épinette blanche, de l'épinette rouge, du cèdre, du pin blanc, du pin rouge, du pin résineux, un peu de frêne, de l'orme et du bois-de-fer.

Township Lyman, district Nipissingue. Au nord du lac Nipissingue. Bon pin, surtout du pin blanc, épars sur la plus grande partie du township. Epinette blanche, épinette rouge, sapin, cèdre, peuplier, bouleau blanc, merisier rouge et érable. Un tiers du township, à l'ouest, en brûlés. Seconde croissance de peuplier, cerisier et de merisier.

Township Sharpe, district Nipissingue. Au nord du lac Témiscamingue. Peuplier, bouleau blanc, épinette blanche, épinette rouge, sapin, pin, cèdre, etc. Quelques pins, blancs et rouges, épars. Les deux tiers du township en brûlés vieux de vingt-cinq ans. De l'épinette rouge convenable pour traverses de chemins de fer, de l'épinette blanche, du peuplier et du merisier de bonne taille et un peu de cèdre.

Limite entre les districts du Lac-à-la-Pluie et de la baie du Tonnerre. Au nord, sur la limite, 120 milles de la ligne de base de Sewell; au 12^e mille, à l'est, 4 milles jusqu'au township Moss; au 30^e mille, à l'ouest, 12 milles au lac Magnétique. Sur une grande partie, brûlés vieux de 7 à 70 ans; seconde croissance de peuplier, merisier, cerisier épinette blanche, pin résineux, etc. Epinette rouge en grande abondance et pin résineux, convenables pour traverses de chemins de fer, surtout au nord du chemin de fer canadien du Pacifique, le long de la rivière des Anglais. Quelques bouquets de pins blancs, mais aucun de quelque valeur, au nord de la Seine. Plus ou moins de pins au sud et autour du lac Croche; beaucoup d'arbres épars au sud du lac Windigoostigwan.

RAPPORTS DES ARPENTEURS PROVINCIAUX, TIRÉS DU RAPPORT SUR LES TERRES
DE LA COURONNE, 1891.

Township Porter, district d'Algoma. Au nord du Sault-Sainte-Marie. Tout le township (excepté 1,000 acres en brûlés) est bien boisé de pin, cèdre, épinette blanche, érable, merisier, pruche, etc. Le pin est de bonne qualité, excepté sur les terrains rocheux de la partie nord-ouest où il est court et rabougré.

Township sur la ligne du chemin de fer canadien du Pacifique, de Pogamasing à la rivière la Femme, district d'Algoma. La plus grande partie est en brûlés. Il y a du pin de bonne dimension en quantité moyenne près de la station Ramsay et du lac au Chat. Près de la rivière la Femme, le pin est petit.

Township Fell, district Nipissingue. Au nord du lac Nipissingue. La partie S.-E. du coin N.-O. est en brûlés. Bois mêlé et de grosseur moyenne. Bonne épinette rouge, blanche, beaucoup de bouleau blanc et de peuplier; le pin est généralement petit.

Township Clancy, district Nipissingue. Près du parc Algonquin. Quoique exploité depuis longtemps, il reste encore beaucoup de pin blanc et de pin rouge de valeur marchande. La partie nord est marécageuse. Le reste est couvert de gros bois mêlé, merisier rouge, hêtre, bois de fer, pruche, érable, etc.

Township Bastedo, district Nipissingue. Au nord du lac Nipissingue. On a extrait beaucoup de pin, mais il en reste encore en abondance. Quantité considérable de bonne épinette blanche; bon cèdre dans les savanes; autres bois: bouleau blanc et merisier rouge, sapin, épinette rouge. Brûlés dans les concessions 3, 4, 5, 6. Seconde croissance ordinaire.

Township Gorham, district de la baie du Tonnerre. Brûlés, excepté une petite partie du coin N.E., et quelques espaces ici et là. Bois petit; merisier, peuplier, sapin, épinette blanche, cèdre, épinette rouge.

Township Ware, district de la baie du Tonnerre. Les trois quarts en brûlés; seconde croissance, bois petit: pin résineux, peuplier, merisier, aune, coudrier, quel-

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

ques étendues en prairie. En forêt: épinette blanche, épinette rouge, cèdre, sapin, merisier, peuplier et pin résineux. Pas de pin blanc.

Township Dorion, district de la baie du Tonnerre.—Brûlés; seconde croissance de peuplier, merisier, épinette rouge, épinette blanche, pin résineux, etc., de peu de valeur pour le marché.

Township Carpenter, district de la rivière à la Pluie. Savanes couvertes d'épinette blanche et d'épinette rouge, de petite taille, dans une grande partie du township. Le reste couvert de peuplier, d'épinette blanche, de baumier de gilead, d'épinette rouge, de bouleau et de sapin. Beaucoup de pin de bonne qualité en petits bouquets épars par tout le township.

Township Dobie, district de la rivière à la Pluie. Une partie se compose de savanes où croît l'épinette blanche. Le reste est couvert de peuplier, de baumier de gilead, d'épinette blanche, d'épinette rouge et de sapin.

Lignes de base le long de la Seine, district de la rivière à la Pluie. Du 30^e mille sur la limite de la baie du Tonnerre 60 milles vers l'ouest. Presque tout en brûlés vieux de 70 à 80 ans; seconde croissance de bouleau blanc, de peuplier, d'épinette blanche et de pin résineux. Cèdre, épinette blanche et épinette rouge, mais sans abondance. Pin, surtout pin blanc, de bonne taille, le long de la Seine, depuis le lac *Steep Rock* jusqu'aux chutes à l'Esturgeon; un peu de pin le long de l'Atikokan et sur quelques points le long de la seconde et de la troisième lignes méridiennes.

RAPPORTS DES ARPENTEURS PROVINCIAUX, TIRÉS DU RAPPORT SUR LES TERRES DE LA COURONNE, 1892.

Township Scadding, district Nipissingue.—Au nord-ouest du lac Nipissingue. Bien boisé sur parties non brûlées. Brûlés, avec seconde croissance de bouleau, de pin rouge et de peuplier. Dans la moitié sud, le pin est presque tout abattu; mais dans la moitié nord, surtout dans la partie est, il y a beaucoup de pin de valeur.

Township Street, district Nipissingue. Au nord-ouest du lac Nipissingue. La moitié ouest est bien boisée de pin blanc et de pin rouge, d'épinette blanche, de bouleau, d'érable, de pin des rochers, de sapin et de peuplier. La moitié est est en brûlés. Seconde croissance vieille de dix ou quinze ans: peuplier, bouleau et pin des rochers. Le bon pin est en grande partie sur les lots 8 à 11, concession 5, et sur les lots 7 à 11, concession 6.

Township MacLennan, district Nipissingue. Au nord-ouest du lac Nipissingue. Pin, sapin, épinette blanche, cèdre, bouleau, épinette rouge. Le pin de bonne qualité est abondant.

Township Falconbridge, district Nipissingue. Au nord-ouest du lac Nipissingue. Pin, cèdre, sapin, épinette blanche, épinette rouge, bouleau. Le pin de bonne qualité est exploité depuis longtemps; il reste encore une belle zone vers le nord et l'ouest du township.

Township McLaren, district Nipissingue. Au nord du lac Nipissingue. Le bois consiste surtout en pin, épinette rouge, épinette blanche, cèdre, bouleau, peuplier, sapin, de bonne taille et de bonne qualité. Quelques petits bouquets de bons pins dans le N.-E., et le S.-O.; ailleurs le bois est petit et rabougri.

Township Master, district Nipissingue. Près du parc Algonquin. Pruche, épinette rouge, épinette blanche, érable, hêtre, tilleul, bois de fer, etc. Une grande étendue en brûlés: peuplier, bouleau, etc. Le pin est presque tout disparu, car il y a longtemps qu'on l'exploite.

Township Thistle, district Nipissingue. Au nord du lac Nipissingue. Bois mêlé: pin, épinette rouge, épinette blanche, cèdre, sapin, peuplier, bouleau blanc, un peu de merisier rouge et d'érable à sucre. Une petite partie du coin S.-O., près de la limite ouest, en brûlés. Beaucoup de bonne épinette rouge, d'épinette blanche et de cèdre.

Township Vernon, district d'Algoma. Rivière Espagnole. Épinette blanche, bouleau, sapin, pin blanc, cèdre, un peu d'érable. Cinq lots en brûlés dans l'angle N.-O. Belles pinières dans la partie ouest: ailleurs le pin est petit et rabougri. Dans la partie est, une croissance vigoureuse de petits pins blancs.

Township Bigelow, district d'Algoma. Rivière Espagnole. Moitié en brûlés. Seconde croissance de pin résineux, de peuplier et de bouleau. Pin marchand dans le voisinage des limites E. et S. seulement.

Township Dunlop, district d'Algoma. Rivière Espagnole. Tout bien boisé d'épinette rouge, d'épinette blanche, de bouleau, de sapin, de cèdre et d'érable. Le pin a été beaucoup exploité, mais il en reste un peu sur les concessions 5 et 6.

Township Gough, district d'Algoma. Rivière Espagnole. Peu de brûlés, sur une lisière seulement, le long de la limite sud. Épinette blanche, épinette rouge, cèdre, pruche, etc., en grande quantité; bon bois pour traverses de chemins de fer, etc. Le pin est en partie abattu, mais il en reste beaucoup de bonne qualité.

Township Spohn, district de la rivière à la Pluie. Sur le lac des Bois. Couvert en grande partie de savanes à épinette blanche, à épinette rouge et à cèdre, Sur les terrains plus élevés, on trouve surtout du peuplier, du baumier de gilead, de l'épinette blanche, du bouleau et de l'épinette rouge. Le pin était autrefois abondant, mais il a été abattu; celui qui reste est inférieur et rabougri.

Townships non-subdivisés district d'Algoma. De la rivière la Femme à la station Windermere. "Le bois est celui commun à toute cette région du nord, savoir: épinette blanche, épinette rouge, pin des rochers, bouleau blanc, sapin, peuplier, cèdre, etc." Beaucoup de brûlés. Seconde croissance. Entre la rivière la Femme et Chapleau, beaucoup d'épinette blanche, de pin des rochers et d'épinette rouge, convenables pour traverses de chemins de fer. L'arpenteur dit: "Nous n'avons pas vu plus d'une quarantaine de pins, rouges ou blancs, durant toute notre exploration."

Des Chutes à l'Esturgeon au lac à la Pluie. Lignes de base. District du lac à la Pluie. Brûlés considérables le long de la ligne tirée et dans toute la région dans le voisinage du 49° Seconde croissance de bouleau, peuplier, épinette blanche, épinette rouge, pin résineux, vieille de sept à trente ans. Abondance d'épinette blanche, d'épinette rouge, de cèdre et de peuplier de bonne taille. A l'est du lac à la Pluie, terrain marécageux et rocheux. Le long du 49° jusqu'à la première ligne de rectification, terrain rocheux. Au sud de ce point, terrain uni, boisé de peuplier, d'épinette blanche, de cèdre, d'épinette rouge, etc.

Lacs dans le district de la baie du Tonnerre. Un peu de bon pin au S. et à l'E. du Northern Light Rock, sur le Northern Light Lake, s'étendant, au sud, jusqu'à l'île à l'Aigle; le reste, autour du lac, est en brûlés; seconde croissance, arbres petits. Sur les îles, surtout l'île à l'Aigle, bon pin en assez grande quantité, avec ce qu'on trouve sur la terre ferme, pour en faire une bonne concession de coupe. Sur la rive N.-E. du lac au Sable, un peu de pin de bonne qualité; autres bois, petits. Au nord, de l'épinette blanche et de l'épinette rouge. Sur le lac Wayk-wobionan, à l'extrémité est et sur les îles, il y a un peu de pin, ainsi qu'à la Baie au Sable, au lac Shebandowan et au lac à l'Eau Verte. Autour du lac Kashabowie, le bois est inondé par suite d'un barrage; en arrière, brûlés; seconde croissance, courte. Un peu de pin sur les îles du lac, mais pas assez pour l'exploitation.

RAPPORTS DES ARPENTEURS PROVINCIAUX, TIRÉS DU RAPPORT SUR LES TERRES DE LA COURONNE, 1893.

Township McCrossen, district de la rivière à la Pluie. Sur le lac des Bois. Le bois consiste principalement en épinette rouge, en épinette blanche, peuplier et cèdre. Il y a par-ci par là du pin blanc et du pin rouge, mais pas en grande quantité.

Township Pratt, district de la rivière à la Pluie. Près du lac des Bois. Ce township est presque entièrement couvert de savanes où l'on trouve surtout de l'épinette rouge et de l'épinette blanche; sur les terrains élevés, du peuplier, de l'épinette rouge, de l'épinette blanche, du bouleau, du sapin, du baumier de Gilead. Dans les parties les plus humides, on trouve de l'épinette blanche et de l'épinette rouge rabougri. On rencontre du pin blanc en quelques endroits, mais pas en quantité suffisante pour l'exploiter.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

Township Capreol, district Nipissingue. Sur le lac Wahnapiatae. La plus grande partie de la moitié sud est basse et marécageuse. Le bois consiste principalement en pin, épinette rouge, épinette blanche, cèdre, bouleau, érable et sapin. On rencontre par tout le township du pin de bonne qualité et assez gros. Sur les savanes, l'épinette blanche, l'épinette rouge et le cèdre sont de bonne taille, ainsi que le bouleau et l'érable sur les coteaux. Le reste du bois est petit et rabougré.

Township Crerar, district Nipissingue. Sur la rivière à l'Esturgeon. On a exploité le bois de ce township depuis de longues années et ce qu'il en reste, à l'exception de ce qui se trouve entre la rivière à l'Esturgeon et la rivière Tamagamingue, est de peu de valeur.

Township Davis, district Nipissingue. Près de la rivière à l'Esturgeon. Presque tout le township a récemment passé au feu. La partie du coin nord-est, excepté le bord du lac, est intacte, ainsi qu'une partie près de la limite nord, à quelque distance vers l'ouest du lac. Sur les brûlés, il y a une jeune croissance de bouleau, de peuplier et de pin des rochers sur les terrains élevés, et d'aune, de cèdre et d'épinette blanche sur les terrains bas. La forêt contient du bois mêlé; on y trouve du pin de 15 à 30 pouces, du bouleau, du bois blanc, de l'épinette blanche et de l'épinette rouge en certains endroits; mais il y a très peu de bois marchand.

Township Gibbons, district Nipissingue. Sur la rivière à l'Esturgeon. Près de la moitié du township en brûlés. Sur le reste, presque tout le pin a été enlevé; le bois qui reste consiste en épinette blanche, sapin, merisier, cèdre et épinette rouge. Un peu d'érable sur les hauteurs et de l'orme le long des cours d'eau.

Township Loughrin, district Nipissingue. Près de la rivière à l'Esturgeon. Presque tout le township a été brûlé il y a environ vingt ans; en conséquence, il n'y a pas de gros bois de valeur. La seconde croissance est forte et consiste en pin des rochers, peuplier, épinette blanche, merisier et épinette rouge. On trouve en certains endroits un grand nombre de pins morts.

Township Norman, district Nipissingue. Sur le lac Wahnapiatae. La partie nord du township, depuis la quatrième concession en allant vers le nord, est bien boisée de pin blanc et pin rouge de taille moyenne. La partie sud est couverte d'arbres rabougrés d'épinette blanche, de sapin, de pin résineux et de merisier; par-ci par-là, quelques pins blancs ou rouges de taille moyenne.

Township Stratton, district Nipissingue. Sur la rivière Petawawa. Presque tout ce district a été largement exploité depuis plusieurs années; il reste cependant une quantité considérable de pins de taille moyenne ou petite, épars par tout le pays et convenables pour le commerce, outre une quantité presque inépuisable d'autres bois marchands, tels que le tilleul, l'érable, l'épinette blanche, l'épinette rouge, etc. Grandes étendues de brûlés couverts d'une épaisse croissance de jeune peuplier, bouleau blanc, saule, cerisier, sapin, qui rend la marche très difficile.

Township Tennyson, district d'Algoma. Au nord de la rivière Espagnole. Ce township a eu beaucoup de valeur comme concession de coupe, mais aujourd'hui la plus grande partie du pin est abattue. Le township est très densément boisé, à l'exception des brûlés indiqués sur la carte. Le pin, l'épinette rouge, le sapin, l'épinette blanche et le cèdre sont les principaux bois, mêlés avec l'érable, le merisier, le peuplier et la pruche.

Townships non-subdivisés, district d'Algoma, le long du chemin de fer Canadien du Pacifique, de Windermere à la station Brimner. Le bois est celui commun à toute cette région, savoir: épinette blanche, bouleau blanc, épinette rouge, peuplier, sapin, cèdre, pin résineux et, ici et là, pin de Norvège et pin blanc. Ces deux dernières variétés se rencontrent seulement dans les townships nos 46 et 47 où il paraît y avoir abondance de pin rouge et de pin blanc. J'ai été informé, par quelqu'un qui a exploré cette partie du pays, que vers le nord le bois gagne beaucoup en qualité et en quantité et que, sur vingt milles dans cette direction, on trouve une quantité considérable de pin blanc et de pin rouge.

Township Booth, district de la Baie du Tonnerre. Sur la rivière Nepigon. Les trois cinquièmes de ce township sont couverts de bois mêlés et rabougris, le mélèze et le peuplier étant les plus communs. Il y a, le long des limites sud et ouest, une lisière de sapin, d'épinette rouge, de merisier et de peuplier et quelques bouquets de très belle épinette blanche. On rencontre accidentellement du pin blanc.

Township Purdom, district de la Baie du Tonnerre. Sur la rivière Nepigon. Une grande partie du terrain exploré est en brûlés. Cependant, on trouve encore en quelques endroits de l'épinette blanche, de l'épinette rouge et du cèdre de très belle qualité. Du pin blanc ici et là.

District de la rivière à la Pluie, lignes méridienne et de base, d'un point près de la Seine; au nord, cinquante-quatre milles sur la cinquième ligne méridienne, jusqu'à la station Taché, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique; ligne de base, dix-huit milles à l'est et trente milles à l'ouest, près de l'extrémité nord de la ligne méridienne. Le pays a été brûlé sur de grandes étendues en différents temps, mais on rencontre encore de belles forêts où le bois est de bonne taille. Sur les terrains plats et les savanes, de l'épinette blanche, de l'épinette rouge et quelquefois du cèdre. On rencontre parfois du pin résineux de grosseur convenable pour les traverses de chemins de fer. Les brûlés sont généralement couverts d'une nouvelle croissance de peuplier, de bouleau blanc, de pin résineux, d'épinette blanche, de cerisier, etc et souvent presque impénétrables.

RAPPORTS DES MAGISTRATS STIPENDIAIRES D'ONTARIO.

RAPPORT DE BORRON sur le bassin de la Baie d'Hudson, 1880. Documents de la session, Part. IV, n° 22.

“ Le territoire est naturellement divisé en trois zones assez bien définies.”

(Ont. N. du faite des terres.)

1° Le plateau du faite des terres, remarquable pour ses lacs. (Il pense qu'il a une largeur moyenne de 50 à 60 milles.)

2° La zone intermédiaire ou “les steppes”, remarquable pour ses rapides et ses chutes.

3° Le territoire plat s'étendant de la côte de la Baie James, vers le sud, jusqu'au point où commencent les steppes de la seconde zone ou zone intermédiaire. (Largeur de 50 ou 60 milles à la limite Est, à 200 milles à la limite ouest, à la chute Saint-Martin.)

Par les rivières Abbittibi et de l'Original (Missinaibi ou bras N.) “ Bois. Les essences commencent à changer avant qu'on atteigne le faite des terres; d'autres arbres remplacent le pin dans une certaine mesure. La dimension du bois diminue aussi généralement. Ce changement est soudain et par conséquent plus apparent un peu au delà du plus haut des “quinze portages,” à environ quinze milles de l'extrémité N.-E. du lac Témiscamingue. A l'extrémité inférieure de ce portage, j'ai remarqué des chênes ayant de huit à dix pieds de circonférence, et au portage suivant, j'ai vu des pins blancs mesurant six à huit pieds et des pins rouges mesurant cinq à six pieds de circonférence. Roche: gneiss; sol alluvial et, quoique contenant des cailloux épars, apparemment riche. A quelques milles de ce portage, à la décharge d'un lac appelé Mijizowaga, la route des canots laisse le cours principal de la rivière Ottawa, qui vient de ce lac, et va vers le nord, à travers une chaîne de lacs étroits, jusqu'à au faite des terres. Le changement défavorable, à partir de ce point, dans la nature et la dimension du bois doit être attribué, suivant moi, plutôt à quelque altération du sol qu'au climat lui-même. Le sol change souvent beaucoup sur un espace de quelques milles, mais rarement le climat. Je suis convaincu qu'il y a, tant sur le faite des terres que sur l'Ottawa et ses tributaires, d'immenses étendues de territoire où l'on ne saurait trouver un seul pin, ce bois ayant été abattu

ou brûlé. Ces régions pourraient cependant produire le pin en abondance, car le sol et le climat sont favorables; mais cette essence n'y peut venir parce que le sol est couvert d'autres arbres, comme le tremble, le peuplier et le merisier, qui conviennent peut-être mieux à un terrain récemment brûlé et qui réussissent à s'y implanter d'abord grâce à leur croissance plus rapide. Les régions situées de ce côté de la faite des terres, qui sont ou peuvent devenir propres à la production du pin plutôt qu'à toute autre, sont si étendues que, bien qu'on n'y trouve peu ou pas de pin, je n'ai aucune appréhension que la principale industrie du Canada périclite faute de matière. Sous le nom de sapin, on se sert presque exclusivement d'épinette blanche, à *Moose Factory* et aux autres postes sur ce territoire, pour la construction de maisons et autres objets. Ce bois est assez abondant sur les bords de l'Abbitibi et de la rivière à l'Original, non pas en bouquets mais épars. Il y a du pin aux environs du lac Abbitibi et du lac Missinaibi, mais il n'est ni abondant ni de grande taille. Le peuplier, le tremble, le merisier, le sapin, le cèdre, l'épinette rouge, l'épinette blanche, sont les principaux arbres forestiers que j'ai vus sur ce territoire; et bien qu'il y en ait amplement pour une nombreuse population, je ne crois que ce soit un centre avantageux pour l'exploitation de bois. Sous le titre de "*Climate and Timber*" le D^r Bell, dans son rapport géologique pour 1877-78, page 25 C, fait les remarques suivantes: "Le bois primitif sur le bras inférieur de la rivière à l'Original a été en grande partie brûlé durant les derniers cinquante ou soixante ans; mais là où les vieilles épinettes blanches ont échappé au feu, elles sont de plus grande taille que celles qu'on peut voir sur aucune autre partie de la route depuis la rivière Michipicoten. En ce qui regarde la distribution du bois, c'est un fait curieux que de petits ormes blancs se trouvent en bas du Long Portage de la branche Missinaibi de la rivière à l'Original, lorsque les derniers ont été vus en bas de la rivière Michipicoten, près du lac Supérieur. La limite nord du cèdre blanc est justement au sud de *Rupert House*. A la rivière de la Grande Baleine, le bouleau blanc n'existe qu'à l'état de grand arbuste. Les peupliers disparaissent entre Fort George et cette rivière. L'épinette rouge se rencontre presque aussi loin au nord que l'épinette blanche, que l'on trouve en dernier lieu sur la côte près de la partie nord du golfe Richmond. On dit cependant que l'épinette blanche croit encore bien plus au nord dans les endroits éloignés de la mer."

On remarquera que les points indiqués par le D^r Bell, à l'exception de "*Rupert House*", sont tous très au nord de *Moose Factory*. "L'épinette rouge que j'ai vue dans le bas des rivières Abbitibi et à l'Original avait rarement plus d'un pied de diamètre et était loin d'être abondante. L'épinette blanche qui, comme je l'ai déjà dit, est le bois dont on se sert principalement pour en faire des planches et du menu bois de charpente, est exploitable et j'en ai vu mesurant plus de six pieds de circonférence. Le peuplier de *Moose Factory* n'a généralement pas plus de quatre à cinq pieds de circonférence. Parmi les arbustes, on remarque surtout l'osier, l'aune et le cornouiller." (page 27-8.)

De l'Abbitibi M. Borron dit: "Sur une étendue considérable en bas du lac Abbitibi, le pays paraît très plat; les bords de la rivière sont même si peu élevés et couverts d'un bois chétif et rabougri si épais qu'on peut à peine la voir. Le pays est rempli de marécages." (page 17.)

En parlant de la rivière à l'Original (bras de la Missinaibi) il dit: "Depuis *Moose Factory* jusqu'au commencement du plateau de la faite des terres, que je place au-dessus de l'extrémité supérieure du portage de la colline Verte, le bois consiste principalement en tremble, peuplier, épinette blanche, sapin, merisier, épinette rouge et cèdre. Le sorbier d'Amérique est partout abondant." (page 19.)

RAPPORT DE LYON sur les terres du district de la rivière à la Pluie, de l'île Hunter, au nord, jusqu'au lac Joseph, à l'ouest, 1889. (Documents de la session, Part. IV n^o 22.)

"Toute la région est couverte de bois, excepté dans les endroits où le feu a passé. Le bois consiste principalement en peuplier, épinette blanche, chêne, orme, tilleul, cèdre, pin blanc, pin rouge, épinette rouge, pin de rochers et merisier. Dans quelques parties du district le bois est petit mais généralement droit et vigoureux.

Le pin est de taille moyenne et généralement sain. Le gouvernement fédéral a vendu trois concessions de coupe sur le bord du lac des Bois et du lac à la Pluie. On estime qu'elles contiennent 600,000,000 de pieds de bois." (page 44.)

"Outre le bois contenu dans les limites ci-dessus mentionnées, il y a sur ce territoire du pin en quantité considérable. On le trouve généralement sur le bord des lacs et des cours d'eau, d'où on peut l'extraire facilement et le flotter jusqu'au lieu où on veut le scier. Je n'essaierai pas de donner la quantité de pin et autres bois propres à l'exploitation, mais je n'hésite pas à dire qu'elle est très considérable."

RAPPORT DE LYON, 1880. (Documents de la session, Part. IV, n° 44.)

"Le gouvernement du Minnesota est à faire faire l'arpentage de la région au sud du lac à la Pluie et fera faire avant longtemps l'arpentage de celle sur la rive sud de la rivière à la Pluie. La mise en vente et la colonisation de ces terres seront d'un grand avantage pour les colons établis sur le côté canadien de la rivière. Il y a, sur le lac à la Pluie et sur les rivières américaines qui se déchargent dans la rivière à la Pluie, de grandes quantités de pin et d'autres bois de valeur qui devront trouver un débouché par le lac des Bois et le chemin de fer Canadien du Pacifique." (Page 56.)

RAPPORT DE E. B. BORRON sur les parties nord et ouest d'Ontario, 1880. (Documents de la session 1881, n° 44.)

"Ceux qui ont lu les recits de mes explorations pendant cette saison ont dû se convaincre que l'apparence fertile des terres situées sur les bords des rivières est bien trompeuse. Mainte et mainte fois nous avons constaté, en nous avançant dans l'intérieur des terres aux endroits où, sur le rivage, le sol et le bois présentaient la plus belle apparence, que le terrain devenait de plus en plus humide, qu'il était couvert d'une couche de mousse de plus en plus épaisse et généralement, à moins d'un demi-mille, nous arrivions à une tourbière. A mesure que ces mousses devenaient plus profondes, le peuplier, le tremble puis le merisier, étaient remplacés par l'épinette blanche, ou ce que l'on appelle genevrier dans ce pays, et par l'épinette rouge; le bois diminuait ensuite en dimension jusqu'à ce qu'il n'y eut plus guère que des arbustes clairsemés sur de vastes espaces. Partout où la tourbe avait atteint une certaine épaisseur les arbres, loin d'être sains et de belle venue, étaient rabougris, chétifs et souvent morts. Les expéditions que j'ai faites de *Moose Factory*, d'abord au centre de la région s'étendant entre les rivières à l'Original et Albany, en remontant la rivière Jag-a-wa, et ensuite dans la partie du pays qui s'étend sur le côté est de la rivière à l'Original, en remontant la rivière Abbitibi jusqu'à New-Post, de même que mes explorations sur la côte de la baie James, m'ont convaincu que ces tourbières sont très considérables, quand elles ne couvrent pas presque entièrement cette zone de pays plat qui borde l'extrémité sud de la baie James." (Page VII, 2.)

Parlant de la partie du pays située plus au sud, "remarquable par ses rapides et ses chutes," comme étant plus propre à la culture, M. Borron dit: "Je suis cependant porté à croire que, même dans cette zone, les marais couvrent une étendue assez considérable, plus particulièrement sur le côté est de l'Abbitibi; et je ne serais pas surpris d'apprendre que, dans cette direction, les tourbières s'étendent sans interruption depuis la baie Hannah sur la côte jusqu'à près du lac Abbitibi."

"Je ne connais aucun autre endroit dans le Dominion, ou même dans le monde entier, où les tourbières soient aussi considérables qu'elles paraissent l'être dans ce bassin de la Baie d'Hudson. Je crois fermement que pas moins de dix mille milles carrés du territoire appartenant à l'Ontario, sur le côté nord du faite des terres, sont couverts de couches de tourbe ayant souvent plus de six pieds d'épaisseur et atteignant probablement, en plusieurs endroits, vingt pieds et plus. Il n'y a pas que là qu'il s'en trouve, car je suis convaincu que chaque côté du terrain qui nous a été attribué en contient sur des étendues considérables." (Page xi.)

Par la rivière Michipicoten à la rivière Missinaibi. Rivière Missinaibi.—M.

Agriculture—Richesse forestière du Canada

Borron dit qu'il y a seulement "un peu de pin rouge au lac Brunswick." Les bords de la rivière sont souvent couverts d'épinette blanche, d'épinette rouge, de bouleau, de peuplier, etc.

Rivière Jag-a-wa. Région entre la rivière à l'Original et la rivière Albany. Du peuplier, du tremble et de l'épinette blanche sur les rives. La tourbe à sphagnés s'étend de chaque côté aussi loin que l'on peut voir de la cime des arbres les plus élevés.

Rivière à l'Original inférieure. Mêmes bois sur les rives. Tourbe en arrière.

Rivière Abbitibbi. Mêmes bois sur les rives; à un quart de mille, de la tourbe jusqu'à New-Post.

Rivière Rupert. Tourbières.

Rivière Abbitibbi, au-dessus du Long Portage. Le bois est meilleur, mais encore des tourbières en arrière des rives.

Lac Abbitibbi. Un peu de pin rouge près de la décharge du lac.

Par le lac Témiscamingue et la rivière Montréal au lac Tamagamingue.

Lac et rivière Tamagamingue. Bon pin blanc et pin rouge, mais beaucoup de brûlés. Revenu par le lac Nipissingue, etc.

EXPLORATIONS DU BASSIN DE LA BAIE D'HUDSON PAR BORRON. 1881 (Documents de la session, n° 53, 1882).

Bois.—Dans son rapport général, M. Borron s'exprime ainsi :

" Dans la partie du pays que l'on a désignée sous le nom de contrée argileuse plane, qui comprend tout le premier plateau et la majeure partie du second, la forêt en grande mesure restreinte à l'étroite lisière de bon sol qui se trouve sur le bord des rivières, des cours d'eau et des lacs. Les terrains alluviaux et les îles des rivières et des lacs sont généralement bien boisés. Le bois consiste en épinette blanche, tremble, peuplier, épinette rouge et bouleau blanc principalement. L'épinette blanche est le bois qui a le plus de valeur; c'est celui qui est le plus propre à être scié en planches et en menu bois de charpente et on l'emploie à cette fin, sous le nom de sapin (*fir*), dans tous les postes de la Compagnie de la Baie-d'Hudson situés sur la Baie James. Les plus gros arbres ont environ sept pieds de circonférence; mais sous le rapport de la nodosité, il est inférieur à notre pin blanc ou à notre pin rouge. Ce bois est actuellement et sera toujours de grande valeur pour les habitants du territoire; quoiqu'il ne soit pas encore recherché, il prendra plus tard sa place sur le marché, quand le pays sera ouvert et que l'autre bois deviendra plus rare et plus cher. On trouvait autrefois le pin blanc et le pin rouge en abondance sur la limite supérieure ou méridionale du second plateau et aussi sur la faite même des terres. J'ai vu à *New Flying Post* du beau pin de chaque variété, ainsi que de l'épinette blanche et de l'épinette rouge. Quelques-uns des plus gros arbres que j'ai mesurés avaient les dimensions suivantes à environ trois pieds du sol: pin blanc, huit pieds de circonférence; pin rouge, sept pieds; épinette blanche et épinette rouge, s x pieds*. Lors d'un voyage que je fis plus tard de *Flying-Post* à Matawagamingue, j'ai vu quelques pins blancs (restes de l'ancienne forêt) dont deux mesuraient dix et onze pieds de circonférence respectivement. Il m'a été impossible de constater la quantité du pin épargné par le feu dans le voisinage de *Flying-Post*, mais je suis convaincu qu'il est plus abondant et de meilleure qualité que partout ailleurs sur le côté nord du faite des terres. Quoi qu'il en soit, ce qu'il en reste ne représente qu'une très faible proportion des pinières qui ont été, temporairement du moins, détruites par le feu.

" Le tremble et le peuplier sont très abondants dans cette région et peuvent acquérir une grande valeur, vu l'usage que l'on fait de la pulpe de ce bois dans la fabrication du papier. L'épinette rouge, quoique en moindre quantité (si l'on ne tient pas compte des petits arbres qui croissent dans les marécages) acquerra aussi de la valeur lorsque le pays sera ouvert. L'épinette rouge de taille à faire des

* J'ai été informé par M. Thomas Moore, l'officier chargé de la surveillance de ce poste, qu'il croit, à quelques milles de là, de l'étable à sucre et du merisier rouge, et qu'il avait mesuré un pin blanc ayant deux brasses ou douze pieds de circonférence.

poteaux de télégraphe est très commune; celle de dimension propre à faire des traverses de chemins de fer est plus rare. Les plus gros arbres de cette espèce avaient rarement plus de six pieds de circonférence.

“Les autres bois sont si peu abondants et si clairsemés qu'ils n'ont aucune valeur apparente, à l'exception du cèdre blanc et du bouleau blanc que l'on trouve en plus ou moins grande quantité depuis le faite des terres jusqu'à quelques milles de la baie James. Les naturels apprécient beaucoup ces deux essences qui leur fournissent les meilleurs matériaux possibles pour la construction de leurs canots. On trouve un peu partout dans cette région, surtout dans la partie supérieure ou méridionale, sur les terrains sableux ou rocheux, une variété de pin qui atteint rarement une grande taille, qui a l'écorce rugueuse et ne pousse que quelques branches près de son sommet; elle produit une quantité assez considérable de gomme résineuse; le bois est jaunâtre et ne sert que comme combustible, usage auquel il convient assez quand il est sec. Dans le récit de mon voyage je l'appelle quelquefois “pin résineux” et quelquefois “pin à écorce rugueuse.”

Tourbe à sphagnées.—Dans d'autres parties de son rapport, M. Borron exprime l'opinion que les tourbières couvrent non-seulement le plateau inférieur, mais “aussi la très grande partie de la zone du plateau” située entre les longs portages et le faite des terres et qu'elle s'étend même au delà.

De Missinaibi à *Flying Post*, sur la branche de la Matagami (140 milles).

M. Borron parle aussi d'une zone de bois divers sur la route du portage entre ces deux branches. Il y aurait en arrière de la tourbe à sphagnées et du pin rouge sur un certain point. Près de *Flying*, il y a des bouquets de pin blanc et de pin rouge.

De *Flying Post*, vers l'est, jusqu'à Matawagamingue, sur la Mantagami (85 milles). Un peu de bon bois, quelquefois du pin.

En descendant la Matagami. Un peu de pin au départ. Ensuite, bois ordinaire sur les bords, tourbières dans l'intérieur, sur le second plateau au-dessus du long portage.

En remontant la rivière Albany. Bois pauvre, sur les bords; tourbières dans l'intérieur. A la rivière Chepy, un sauvage nous informa qu'il n'y avait que des marécages jusqu'à la rivière à l'Original.

RAPPORTS DES ARPENTEURS FÉDÉRAUX.—RAPPORT DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, 1885.

Exploration de M. Fawcett. Du Portage du Rat, le long de la rivière Winnipeg, jusqu'à la rivière des Anglais et, en remontant cette dernière, jusqu'à la rivière Albany. Bois—peuplier, pin rabougri, un peu d'épinette blanche, etc. A *Grassy Narrows*, quelques beaux pins, le premier bois de valeur qu'il ait vu. De chaque côté de la rivière, près du lac Seul, quantité considérable de bon pin, ressemblant au pin de Norvège; sur les bords du lac, de l'épinette blanche et de l'épinette rouge. On ne voit pas de pin au nord du faite des terres.

RAPPORTS DES ARPENTEURS FÉDÉRAUX.—RAPPORT DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, 1890.

Exploration de M. Ogilvie. De la rivière Ottawa à la Baie-d'Hudson. Pas de pin au delà de l'Abbitibbi; bois rare.

RAPPORTS DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE 1886. VOL. 2.

Exploration de la rivière Attawapishkat et de la rivière Albany par M. Bell. Du lac Seul à la Baie James. Autour du lac Saint-Joseph, le bois a été en grande partie détruit par des feux de forêts; la seconde croissance se compose soit de tremble ou de bouleau blanc avec un peu d'épinette blanche, soit entièrement de pin des rochers. Sur une partie de la rive et sur plusieurs îles où le feu n'a pas passé,

il y a de bon bois, savoir : de l'épinette blanche, de l'épinette noire, de l'épinette rouge, du tremble, du bouleau blanc, du pin des rochers, du peuplier, du cèdre blanc, etc. Sur le lac Lansdowne, on trouve de l'épinette blanche et de l'épinette rouge de bonne qualité. Sur la rivière Attawapishkat, de l'épinette blanche, diminuant en dimension vers le nord. Sur la rivière Albany, de l'épinette blanche, de l'épinette rouge, du pin des rochers et du cèdre en bouquets, mais beaucoup de brûlés. A l'intérieur, terrain marécageux. Pas de pin blanc.

RAPPORTS DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE, 1887-88. VOL. 3, II. H.

Rapport de M. Ingall sur la région minière de la Baie du Tonnerre, du 81° au 91°, et vers l'intérieur. Cette région est en grande partie rocheuse, couverte de forêts souvent très épaisses, et coupée de marécages nombreux et étendus. On y trouve de grands espaces couverts de bois exploitables, comme l'érable et le pin, mais la plus grande partie des essences n'ont de valeur que pour la consommation locale ou pour les opérations de mines. Les forêts se composent surtout de peuplier, de merisier, mêlés d'un peu de pin dans les terrains bas. Dans les parties marécageuses, on trouve surtout le sapin, l'épinette blanche et l'épinette rouge.

RAPPORTS DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE, 1887-88. VOL. 3, I. F.

Exploration de la région du lac à la Pluie. "On ne peut qualifier ce pays de région pinifère, quoique l'on trouve du pin sur quelques points." Les bois les plus communs sont l'épinette blanche, le cèdre, l'épinette rouge, le sapin et les bois durs.

QUÉBEC.

RAPPORTS DES ARPEN TEURS PROVINCIAUX.—RAPPORT SUR LES TERRES DE LA COURONNE, 1887.

Township Radnor et Seigneurie du Cap de la Madeleine, comté de Champlain. Peu de pin ; de l'épinette blanche, du cèdre, etc.

Rivières Towachiche, aux Eaux-Mortes, etc., comté de Portneuf. Un peu de pin en deux endroits. Epinette blanche marchande, etc.

Rivières Musquarro et Kegashka, comté du Saguenay. Bois trop petit pour le marché.

Lacs et rivières entre la Batiscan et la Métabetchouan, comté de Québec. Pin très rare. Epinette blanche et épinette noire.

Rivières Moise et Croche, comté de Québec. Bonne épinette blanche. Il n'est pas fait mention de pin. Rivières Upikamba, aux Ecorces, etc., comté de Chicoutimi. Epinette blanche marchande.

Rivière Métabetchouan, comté de Québec. Peu de bois marchand ; pas de pin.

Entre le Lac au Cèdre et le Lac Saint-Jean, comté de Chicoutimi. Un peu d'épinette blanche ; pas de pin, grands brûlés.

Township Marlow, partie près de la rivière Chaudière, comté de Beauce. Le pin a été enlevé ; il reste un peu d'épinette blanche.

Township Risborough, comté de Beauce. Même que le précédent.

Township Baskatongue, comté d'Ottawa. Peu de bois marchand.

Township Pope, Montagne du Diable, comté d'Ottawa. Pas de pin marchand ; un peu de bois mêlé.

Township McGill, comté d'Ottawa. Pas de pin. Un peu de bois mêlé.

Rivière du Diable, comté de Montcalm. Pas de pin ; bon bois mêlé.

RAPPORTS DES ARPENTEURS PROVINCIAUX.—RAPPORT SUR LES TERRES DE LA
COURONNE, 1888.

Township Fabre, comté de Pontiac. Les deux tiers en brûlés; plus de pin.

Township Guigues, comté de Pontiac. Moitié en brûlés; il reste un peu de pin sur la partie nord.

Township Boisclerc, comté de Pontiac. Moitié ouest en brûlés. Moitié est bien boisée; on y fait l'abattage du pin.

Rivière à l'Ours et ses tributaires, comté d'Ottawa. On a abattu beaucoup de pin; il en reste encore en quantité considérable, ainsi que de l'épinette.

Township Hincks, comté d'Ottawa. Principalement du bois dur. Le pin est épuisé.

Township Kiamika, comté d'Ottawa. Bois mêlé, un peu de pin.

Seigneurie de Batiscan, comté de Champlain. Un peu d'épinette blanche, de sapin, d'érable et de merisier.

Rivière Sainte-Anne, branche nord, comté de Portneuf. Principalement de l'épinette blanche, assez belle en certains endroits.

Rivière Métabetchouan, comté de Chicoutimi. Pas de bois marchand.

Townships Dallas et Taillon, comté de Chicoutimi. De l'épinette blanche principalement; un peu de pin rouge. Le pin blanc a été coupé.

Township Kenogame, comté de Chicoutimi. Principalement de l'épinette blanche et de l'épinette rouge. Quelques jeunes pins.

Township Ferland, comté de Chicoutimi. Epinette blanche, merisier et peuplier.

Rivière Sainte-Marguerite, comté du Saguenay. Bonne épinette blanche de dimension marchande.

Rivière à la Truite, comté du Saguenay. Bon bois marchand; principalement de l'épinette blanche.

Rivière Manitou. Bonne épinette blanche.

Township Tessier, comté de Rimouski. Dégarni du pin et de l'épinette blanche marchands.

Township Tourelle, comté de Gaspé. Petite épinette blanche, sapin et merisier.

Rivières Mont Louis, de l'Anse Pleureuse, Pierre et Claude, comté de Gaspé. Epinette blanche marchande, sapin et merisier par endroits.

Township Port Daniel, comté de Bonaventure. Un peu d'épinette blanche, de sapin, de merisier, etc. Un peu de pin au nord.

Township Coleraine, comté de Mégantic. Epinette blanche, sapin, merisier, etc., généralement petits.

RAPPORTS DES ARPENTEURS PROVINCIAUX.—RAPPORT SUR LES TERRES DE LA
COURONNE, 1889.

Townships Dallas et Dolbeau, comté de Chicoutimi. Epinette blanche marchande, sapin, etc. Un peu de pin.

Rivière Shipshaw, comté du Saguenay. Epinette blanche et merisier. Le meilleur bois a été coupé.

Rivière Péribonka, aux Epinettes et Betsiamites, comté du Saguenay. Epinette blanche et un peu de pin de peu de valeur sur la Péribonka.

Rivières Croche et Bostonais, comté de Portneuf. Epinette blanche, merisier et un peu de pin.

Rivières Petite Bastican et Blanche, comté de Portneuf. Epinette blanche petite, sapin et merisier.

Rivière Talayarde, comté de Portneuf. Sapin petit, merisier, et un peu d'épinette blanche.

Rivières aux Rats, Belle-Avance et du Milieu, comté de Champlain. Quelques beaux pins par endroits; bonne épinette blanche et bois dur.

Township Campbell (partie) comté d'Ottawa. Pruche, cèdre, bois dur. Peu de pin ou d'épinette blanche.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

Townships Moreau et Campbell, comté d'Ottawa. Pin presque tout coupé. En quelques endroits, la seconde croissance de pin fera bientôt d'excellent bois de construction. Bon bois dur, sapin, épinette blanche, etc.

Township Blake, comté d'Ottawa. Très beau pin, bonne épinette blanche, bois dur, etc.

Township Hineks, comté d'Ottawa. Bois mêlé. Beau pin, épinette blanche, bois dur, etc.

Township Northfield, comté d'Ottawa. Bon pin et autre bois.

Townships Guigues et Fabre, comté de Pontiac. Le pin a été coupé ou brûlé. Il reste un peu d'épinette blanche et de bois dur.

Township Gauthier, comté de Berthier. Épinette blanche, merisier, cèdre, etc.

Township Gagnon, comté de Chicoutimi. Pin marchand et autre bois en grande quantité.

Township Tourelle, comté de Gaspé. Un peu d'épinette blanche marchande, sapin, merisier.

Rivière Petite Mecatina, Labrador. La partie supérieure est bien boisée de belle épinette blanche, de sapin, d'épinette rouge et de merisier.

RAPPORTS DES ARPENTEURS PROVINCIAUX—RAPPORT SUR LES TERRES DE LA COURONNE, 1890.

Rivière et lac Manouan et rivière Péribonka, comté du Saguenay. Pas de bois propre à l'exploitation sur la Manouan; épinette noire (*black fir*) sur la Péribonca.

Rivière Goynish, comté du Saguenay. Pas de bois marchand.

Township Cap-Chat, comté de Gaspé. Cèdre, sapin, merisier; quelques arbres de bonne taille.

Rivières Sainte-Anne et Tourilli, comté de Québec. Épinette blanche, sapin, merisier, etc., de bonne qualité marchande; pas de pin.

Rivière Saint-Paul ou des Esquimaux, Labrador. Sur les bords, épinette, sapin, merisier, épinette rouge, de petite taille et pouvant servir pour espars ou comme bois de chauffage. Dans l'intérieur, tourbières.

RAPPORTS DES ARPENTEURS PROVINCIAUX.—RAPPORT SUR LES TERRES DE LA COURONNE, 1891.

Rivière Nabesipi, comté du Saguenay. Épinette blanche, sapin, de petite taille et sans valeur commerciale.

Rivières aux Rochers et Moïse, comté du Saguenay. Épinette blanche marchande, en petite quantité dans les coulées.

Rivières Goynish et Nabesipi, comté du Saguenay. Pas de bois marchand.

Township Melherbe, comté du Lac Saint-Jean. Épinette blanche, sapin et merisier, de bonne qualité; quelques pins seulement.

Rivière Casapsal, comté de Matane. Pas de bois de construction. Un peu d'épinette blanche, de cèdre, de sapin et de merisier de bonne qualité.

Rivière Hamilton, Labrador. Partie supérieure et tributaires, boisés.

RAPPORTS DES ARPENTEURS PROVINCIAUX.—RAPPORT SUR LES TERRES DE LA COURONNE, 1892.

Township Crespiel, comté du Lac Saint-Jean. Épinette blanche, sapin et merisier. "Les rivières à la Perche, de l'Épinette-Rouge, et aux Rats-Musqués traversent le township et c'est sur leurs bords que l'on trouve la plus grande quantité de bois marchand."

Un second rapport dit qu'il y a aussi du pin près des lacs.

Township Chavigny, comté de Portneuf. Le pin est presque tout coupé. Épinette blanche, érable, de bonne qualité.

Township Marmier, comté de Portneuf. Épinette blanche et merisier de qualité marchande, en abondance. Peu de pin.

Township Alton, comté de Portneuf. Bois marchand : épinette blanche, pruche, merisier, hêtre et érable ; le bois dur prédomine. L'épinette blanche a été abattue. On abat la pruche pour l'écorce et on laisse là le bois. Il n'a pas été vu de bon pin ; " le sol ne lui convient pas."

Rivière au Tonnerre, comté du Saguenay. Pas de bois marchand.

Rivière Magpie, comté du Saguenay. Épinette blanche marchande de bonne qualité et de grande taille, à huit milles de l'embouchure de la rivière.

RAPPORTS DES ARPEN TEURS PROVINCIAUX.—RAPPORTS SUR LES TERRES DE LA
COURONNE, 1893.

Rivière Jupitagon, comté du Saguenay. L'épinette blanche et le sapin sont les seuls bois que l'on rencontre ; les arbres ont environ dix pouces de diamètre.

Township Lauré et Trudel, dans les comtés de Québec et de Champlain. Les principales essences sont le sapin, l'épinette blanche et le bouleau. En certains endroits ils sont en assez grande quantité pour être utilisés comme bois marchands. On mentionne comme fait remarquable l'existence d'une érablière sur une montagne de la rivière Jeannotte, vu qu'il n'y a d'érables nulle part ailleurs dans la région.

Rivière Chaloupe, comté du Saguenay. Sapin, épinette blanche et bouleau de taille moyenne ; ce sont les seuls bois que l'on trouve sur les bords. Dans le haut de la rivière le bois, principalement du sapin et de l'épinette est petit et ne peut servir que comme bois de chauffage.

Rivière-Aux-Pins et rivière Adam, comté du Saguenay. La maison Price Frère et C^{ie} utilisent ces deux rivières pour flotter leur billots jusqu'au fleuve Saint-Laurent.

Rivière Petite Cascapédiac, comté de Bonaventure. " Sur la branche de l'est, à peu de distance des Fourches, et aussi sur le cours d'eau appelé Samarague, j'ai remarqué de riches bouquets d'épinettes blanches et de très belles pinières. J'aurais pu me croire dans la région du Saint-Maurice."

Rivière Odili et Consapsigan, tributaires du Saint-Maurice. Sur l'Odili le bois, épinette blanche, épinette rouge et bouleau, consistant en jeunes arbres qui croissent sur les cendres d'un vieux brûlé, est petit et de peu de valeur. Sur la rivière Consapsigan ou Jonglerie le bois, de taille moyenne, consiste surtout en bouleau, épinette blanche, épinette rouge et peuplier. Il n'y a pas de cèdre.

Rivière Saint-Paul ou des Esquimaux, comté du Saguenay. Le peu de bois que l'on trouve sur les bords de cette rivière est chétif et rabougri.

Rivière au Bouleau, comté du Saguenay. Le bois, en grande partie de l'épinette blanche, mesure de douze à vingt pouces de diamètre.

Rivière Mingan, comté du Saguenay. Pas de bois marchand. Depuis l'embouchure, sur une distance de vingt milles, on ne rencontre que des brûlés et des marécages. De là jusqu'à la source, on trouve du sapin, de l'épinette blanche et du bouleau de qualité inférieure. Un autre rapport dit que le feu a détruit tout le bois.

Grande et Petite rivière Bostonais, et autres tributaires du Saint-Maurice. Sur la Petite rivière Bostonais, on a établi des chantiers partout. Le jeune bois consiste en pin, en épinette blanche et en bouleau. Sur la Grande rivière Bostonais, le bois marchand a été coupé. L'épinette blanche, le bouleau et un peu de pin forment des bois très épais. Les cours d'eau et les lacs à Déchène et à Shay sont également bien boisés.

Entre la rivière Valin et le lac Moucouche, comté de Chicoutimi, l'épinette blanche est abondante, mais les plus gros arbres ont été abattus pour en faire des billes de sciage. Les autres bois sont le sapin et le bouleau. On voit aussi quelques pins.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

Rivière à l'Eau dorée, à la Truite et rivière Nipissis, comté du Saguenay. Le long du cours supérieur de la rivière à l'Eau dorée, de la rivière à la Truite et du cours inférieur de la rivière Nipissis, il existe de grandes quantités d'épinette blanche, de sapin et de bouleau. Dans le haut de la rivière Nipissis, le bois est plus rare et plus petit.

Rivières Odili et Consapsigan, Lac Clair et Lac des Iles, tributaires du Saint-Maurice. Sur une étendue de vingt-cinq milles le long de la rivière Consapsigan, là où le feu n'a pas passé, le bois consiste en bouleau, pin des rochers, sapin et épinette noire de peu de valeur, si ce n'est comme bois de chauffage. Sur l'Odili, le bois est en partie brûlé, mais il y a des bouquets de pauvre venue. Sur la rivière Croche, il croît du bouleau, de l'épinette blanche, du sapin et de l'orme. Les bords du Lac des Iles sont boisés d'épinette noire et de sapin. A la décharge du lac de l'Equerre, on trouve du sapin, de l'épinette blanche, du merisier, et quelques cèdres sur les bords du Saint-Maurice.

Rivières Etamamion et Darby, comté du Saguenay. Grand brûlés où l'on ne voit que de la roche. On trouve cependant du bois en certains endroits, mais il est petit et consiste en sapin, bouleau et épinette blanche.

Rivières Tom, Bastien, etc., comté de Champlain. Une compagnie américaine a abattu beaucoup de bois marchand. Partie en brûlés; seconde croissance pauvre.

Rivière Pebelognang, tributaire de la rivière Vermillon. Les bords de la rivière Vermillon, près de son embouchure, sont élevés, rocheux, et couverts d'épinette blanche, de sapin, de bouleau et de jeune pin des rochers. Sur la Pebelognang, le bois de sapin consiste surtout en bouleau, épinette blanche, épinette rouge, épinette noire, sapin, pin des rochers. On trouve ici et là quelques pins blancs, et du cèdre sur les bords du lac Sleigh. La région sur la branche sud-ouest de la rivière et autour des lacs Sleigh, Dorval, à Baude et Wekaumekouke est bien boisée de bois marchand, comme le pin et l'épinette blanche. Les incendies ont fait des ravages en plusieurs endroits.

Rivière du Pin, comté de Bellechasse. Au N.-E. et au S.-O. de la rivière du Pin il y a de l'érable, du merisier, du bouleau, de l'épinette blanche, du cèdre et du sapin; le cèdre et l'épinette blanche de plus belle qualité ont été abattus. Au N.-E. et S.-O. de la réserve du village, il y a très peu de bois.

Rivière French, tributaire du Saint-Maurice, comté de Champlain. Le pin rouge ou cyprés, l'épinette blanche, le sapin et le bouleau sont les bois qui prédominent. Près de l'embouchure de la rivière French, l'épinette blanche est assez grosse pour être exploitée avec avantage. Le pin a été abattu.

Ligne de base, de la rivière Grande Peribonca jusqu'à la rivière Mistassibi, au nord du lac Saint-Jean. Le bois marchand est maintenant très rare dans cette région; j'ai cependant rencontré de l'épinette blanche et du pin entre la rivière petite Peribonca et la Mistassibi; si l'on en juge par la partie que M. J. B. Scott exploite actuellement, cette région serait assez avantageuse pour le commerce de bois.

Bras du nord de la rivière Sainte-Anne et tributaires, comté de Portneuf. Tout le bois est petit et sans valeur marchande, si ce n'est comme bois de chauffage. Il faut cependant en excepter le bouleau blanc qui constitue en certains endroits une partie considérable de la forêt. Ce bois est très estimé pour l'ébénisterie. Les seules espèces de bois sont l'épinette (blanche et noire) le sapin, le bouleau blanc, et ici et là, un peu de bouleau noir et de merisier blanc. Sur certains points c'est l'épinette blanche qui prédomine et elle est toujours de petite dimension; ailleurs, ce sont le sapin et le bouleau blanc, ce dernier bois étant bien moins répandu que le bouleau noir et le merisier blanc.

Lac Bay, Ottawa supérieur, comté de Pontiac. Le pin blanc, le pin rouge et l'épinette sont abondants.

RAPPORT DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE, 1885. vol. I.

Exploration du lac Mistassini, etc. par M. Low.—Sur une distance de quarante-cinq milles sur la rivière Betsiamites ou Bersimis, les côtes sont bien boisées d'épinette blanche et d'épinette noire. Grands feux de forêts. Seconde croissance de peuplier,

de bouleau blanc, de pin des rochers et d'épinette; bois petit. Les bords du lac Pimpuakin et les coteaux sont couverts d'épinette et de merisier. Fait le portage jusqu'à la rivière et au lac Manouan; épinette et merisier de petite taille; la moitié environ est en brûlés. Sur la rivière Péribonca, là où le feu n'a pas passé, l'épinette blanche est plus grosse. A pied jusqu'au faite des terres. Des marécages presque partout; de l'épinette noire et du mélèze. Au lac Mistassini par la Témiscamie. Les terrains plus élevés, à l'extrémité sud, sont couverts d'épinette blanche, de peuplier et de merisier. Dans les savanes, on trouve l'épinette blanche et l'épinette rouge; dans les brûlés, le pin des rochers; sur la rivière Rupert, de la petite épinette blanche, du merisier, de l'épinette rouge, du pin des rochers. (*banksian pine*), etc. Du côté de la branche Martiu de la rivière Rupert, on trouve le même petit bois. En bas du lac Memiskow, le bois est meilleur jusqu'à Rupert House.

MANITOBA ET LES TERRITOIRES.

RAPPORTS DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE, 1886.

Alberta-nord, etc.—M. Tyrrell a fait l'exploration du pays situé entre le 51° et le 54° de latitude N. et le 110° et le 115° de longitude O., couvrant une superficie de 45,000 milles carrés. La région est en prairie et partie boisée. L'étendue en forêts est peu considérable: elle comprend les Buttes du Castor (*Beaver Hills*) et le district situé au sud-ouest d'Edmonton, au sud de la Saskatchewan et à l'ouest des lacs Pigeon et Bataille. Elle s'étend le long de la ligne ouest de ce district, ayant les Buttes du Castor comme limite. Sur les hauts coteaux de sable, on trouve de l'épinette blanche et du pin des rochers; entre ces coteaux, il y a des savanes, avec de l'épinette blanche de petite taille et du mélèze.

Du lac Winnipeg à la Baie-d'Hudson.—MM. Low et J. M. Macoun ont exploré la rivière Berens; ils n'ont trouvé que du bois rugueux et petit: de l'épinette noire, du pin des rochers, de l'épinette rouge, etc. Autour du lac Favorable et des Lacs au Sable et Severn, le bois est meilleur: épinette blanche et noire. En descendant la rivière Severn, même bois, mais plus petit.

RAPPORTS DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE, 1887-88.

District du Yukon, etc.—Le pin Douglas, l'épinette Engelmann, la pruche (*Tsuga Mertensiana*) et le cèdre rouge gigantesque ne se trouvent pas dans les vallées des rivières Stikine, des Liards et du Yukon supérieur. On y trouve en quantité l'épinette noire et le pin des rochers. Ce dernier bois est particulier à la vallée du Mackenzie. Sur la côte, au nord du 54°, le bois est petit et il a moins de valeur marchande. Le cèdre rouge cesse de croître à l'embouchure de la Stikine et on ne trouve guère de cèdre jaune à Stika. L'épinette blanche et l'épinette noire, de qualité assez bonne, convenables pour la construction, croissent par tout le district du Yukon, dans les vallées et les terrains bas. Les bas-fonds près de l'embouchure de la rivière Stikine produisent de l'épinette blanche et du peuplier de bonne qualité. Autour du lac Dease le pays est boisé, mais on y trouve peu de bois propre à l'exploitation. Sur le lac Francis, il y a de l'épinette blanche et de la noire, de bonne qualité. Sur le cours supérieur de la rivière des Liards et sur ses tributaires, le bois est généralement petit.

Montagne aux Canards et montagne Dauphin.—Il existe une forêt d'arbres conifères sur le sommet et sur les flancs nord et est de la montagne aux Canards et de la montagne Dauphin et sur l'étendue de pays comprise entre ces montagnes et les lacs Winnipigosis et Dauphin. Sur les rivières il y a des zones de bois dur et des bouquets épars.

RAPPORTS DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE, 1888-89.

Bassins du Yukon et du Mackenzie.—M. McConnell, qui a fait l'exploration de cette région, s'exprime ainsi: "Tout le pays situé entre la rivière de la Paix et la

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

rivière Athabaska au nord de la rivière aux Huards, couvrant une superficie d'environ 25,000 milles carrés, est généralement boisé, principalement d'épinette et de peuplier, et se distingue par le nombre de ses lacs, fondrières et marais." La vallée de la rivière des Liards est couverte d'épinette blanche, de pin des rochers (banksian pine) et de peuplier, de petite dimension. La région s'étendant le long de la rivière Nelson (un tributaire de la rivière des Liards), sur une distance de 100 milles jusqu'au Fort-Nelson, est bien boisée. On y trouve, dit-on, la meilleure qualité de bois de toute la vallée du Mackenzie. Sur la rivière de l'Esclave (Slave River), il y a des plaines unies couvertes d'immenses forêts d'épinette blanche, de pin des rochers (banksian pine), de mélèze et de peuplier. De Fort-Providence au Lac Bisteho, le pays, lorsqu'il n'est pas marécageux, est bien boisé d'épinette blanche et de pin des rochers. Sur le Mackenzie, depuis la rivière des Liards jusqu'à la rivière à l'Eau Noire (Black water river) il y a des forêts d'épinette blanche, des lacs et des marais. Jusqu'à la rivière à l'Ours (Bear river) et au Fort de Bonne Espérance, l'épinette est plus petite. Près de la rivière à l'Ours se trouve une plaine couverte d'arbres. Jusqu'à la rivière Peel, on rencontre des bouquets d'épinette, quelques-uns considérables.

Montagne du Porc-Epic et collines Pasquia.—M. Tyrell, dans son rapport sur l'exploration de cette région, dit: "Plusieurs parties des vastes plaines ou de la vallée entre la Montagne du Porc-Epic et les collines Pasquia sont maintenant couvertes d'épaisses forêts de grosse épinette qui, si on les protège de la destruction par le feu, donneront au Manitoba un abondant approvisionnement de bois.

EXPLORATIONS DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, 1877.

Troisième méridien principal.—Du lac de la Pêche au lac de la Plume, le pays est bien garni de bois dont une partie est de qualité marchande. Jusqu'à trois milles au sud du chemin de fer canadien du Pacifique, on rencontre du bois de bonne dimension et du peuplier de grande taille sur les terrains élevés. Les bois et les lacs se succèdent sur une distance de vingt-sept milles. Sur le troisième méridien, à la onzième ligne de base, les bouquets de bois abondent. Des Buttes-du-Tondre à Carleton, il y a vingt-quatre milles de pays montagneux, couvert de forêts épaisses; ensuite, peu de bois, excepté à la rivière Saskatchewan. De Carleton-House à Prince-Albert, le bois est rare jusqu'à ce que l'on atteigne une langue de terre entre les branches nord et sud et sur laquelle croissent en abondance l'épinette blanche et le peuplier. De là jusqu'à Prince-Albert, le pays est assez bien boisé. De Prince-Albert à l'établissement indien, 104 milles, peu de bois; de cet endroit au Fort à la Corne, 39 milles, pays bien garni de bois; du Fort à la Corne à Big-Hill, 60 milles, quelques bouquets de peuplier.

EXPLORATIONS DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, 1878.

Rivière Nelson.—Épinette blanche, petite; épinette rouge et pin des rochers (banksian pine) convenables pour traverses de chemins de fer, jusqu'au delà de la rivière Churchill

EXPLORATIONS DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, 1881.

Lac Winnipegosis.—Le professeur Macoun, en faisant l'exploration du pays situé autour du Lac Winnipegosis, a trouvé de grandes quantités de bon bois, épinette blanche, peuplier, etc.

EXPLORATIONS DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, 1882.

Montagne du Porc-Epic.—Le professeur Macoun, dans son rapport sur l'exploration de ce district, s'exprime ainsi: "La Montagne du Porc-Epic est couverte de belles forêts d'épinette blanche et de peuplier." On y voit aussi d'autres espèces de bois.

EXPLORATIONS DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, 1886.

Lac Winnipeg.—Dans son rapport d'exploration autour du lac Winnipeg, M. Wilkin dit "que cette région a peu de valeur pour l'exploitation". Il a trouvé un peu d'épinette blanche.

EXPLORATIONS DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, 1892.

District d'Edmonton.—M. Hubbell et d'autres arpenteurs, en rétablissant les marques de coins des anciens arpentages dans le district d'Edmonton, ont constaté qu'une grande partie de la contrée était densément couverte de peuplier entremêlé d'une certaine quantité d'épinette propre à la construction ou à faire du bois de sciage. Dans plusieurs des townships voisins des rivières Saskatchewan et à l'Esturgeon, et à l'est du lac aux Œufs, il croît de bon bois, principalement de l'épinette blanche. Les arpenteurs qui ont parcouru les autres townships parlent "d'endroits où l'on peut se procurer en quantité du bois de chauffage et du bois propre aux constructions"; "de prairies couvertes de saules et de peupliers"; "de savanes boisées d'épinette blanche," "de quantités considérables de bois de construction," etc.

District de Prince-Albert.—Dans le district de Melfort, autrefois district de Stony Creek, M. Ogilvie a trouvé du saule et du peuplier, impropres à l'exploitation, mais pouvant servir pour les clôtures et les maisons en troncs d'arbres. La moitié sud du township 43, rang 20, à l'ouest du second méridien, est couverte d'un bois épais. Le township 43, rangs 16 et 17, contient des bouquets épars d'épinette rabougrie et petite, le plus étendu ne couvrant pas plus de 240 acres, avec 6,000 pieds de bois à l'acre. Il y aurait environ 400 acres en tout, pouvant donner deux millions et quart de pieds de bois médiocre. On a rapporté qu'il y a de bon bois dans les townships au nord de ceux qui ont été arpentés, mais qu'il y a beaucoup de brûlés. Le peuplier est abondant à la tête de Melfort Creek. Au nord du lac Muskeg, il y a un lot d'épinette blanche de peu d'étendue. L'arpenteur Bélanger a trouvé dans le township 44, rang 17, le long de la limite sud, une zone de deux milles de large couverte de beau peuplier, et des bouquets d'épinette. Dans quelques autres townships, on trouve du peuplier et du pin rabougri.

Rivière-de-la-Paix et ses tributaires.—Au cours de ses explorations, M. Ogilvie a trouvé dans la vallée de l'Athabasca, depuis l'embouchure de la Pembina jusqu'au Fort-McMurray, beaucoup d'épinette et du peuplier propre à faire du bois de sciage. Ce bois est plus petit que celui que l'on emploie dans les provinces de l'Est, mais il est aussi bon que celui dont on se sert dans les Territoires. Du Fort-McMurray jusqu'au lac, il y a abondance d'épinette blanche marchande, mais la rivière coule dans la mauvaise direction, vers le nord en partant des établissements. D'après M. Ogilvie, le bois qui se trouve au delà de "Athabasca-Landing" et du Petit-Lac et de la Rivière de l'Esclave pourrait être flotté jusqu'au "Landing"; de là, il ne resterait que quatre-vingt-seize milles à parcourir pour le transporter à Edmonton. Une grande partie de l'épinette à cet endroit a été brûlée. Sur le Grand-Lac de l'Esclave et la partie inférieure de la rivière de la Paix, M. Ogilvie a trouvé beaucoup de beau bois, de même que sur les bords arctiques et sur le Mackenzie. Le bois de la vallée de la rivière des Liards et du Bras-Est est très gros. Depuis le Mackenzie jusqu'aux fourches du Bras-Est et la rivière Sicannie, 450 milles par les cours d'eau, il y a de nombreuses et grandes étendues couvertes d'épinette blanche, meilleure que celle qu'il a rencontrée jusqu'ici dans le pays. Le peuplier et le peuplier-baumier sont aussi très gros. A Fort-Nelson, il y a une immense platière couverte de ces arbres et d'épinette blanche. Entre la rivière Sicannie et la rivière de la Paix, le bois n'est bon qu'à faire des clôtures; mais en approchant de la rivière de la Paix, l'épinette blanche, le peuplier et le pin des rochers (banksian pine) deviennent plus gros. Sur la rivière de la Paix, entre le Fort-Saint-Jean et la rivière aux Boucanes, il y a de bon bois dans le fond de la vallée, mais seulement assez pour

à la demande locale. Sur les hauteurs, de chaque côté, le bois n'est propre qu'à faire des clôtures. Sur le chemin entre la traverse de la rivière de la Paix et le Petit-Lac-de-l'Esclave, le pays est couvert de bois, mais il y en a peu qui pourrait servir comme bois de sciage. Il en est probablement de même de tout le district. Autour du Petit-Lac-de-l'Esclave on pourrait tirer une grande quantité de bois de sciage. M. Ogilvie cite le comte de Sainsville qui dit, en parlant de la contrée avoisinant le delta du Mackenzie, qu'il n'existe pas de bois de grosneur exploitable près de la côte. Sur la montagne du Caribou, il y a de l'épinette blanche, petite, sur une étendue de 35 milles au nord et au sud, et de 20 milles à l'est et à l'ouest. Au nord du Grand-Lac-de-l'Esclave, jusqu'aux rivières Back et du Gros-Poisson et au Lac Beachey, la terre est stérile et sans bois marchand.

EXPLORATIONS DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, 1893.

Rivière du Daim-Rouge, Alberta-Nord.—Cette contrée, qui comprend les townships 37 et 38, rangs 23 et 24, est rocheuse, vallonnée et couverte en grande partie d'une épaisse forêt de peuplier et d'osier. On trouve des quantités considérables d'épinette blanche, par bouquets, le long de la rivière du Daim-Rouge qui entre dans le township 38, rang 24, près du coin sud-ouest des townships, se dirige un peu au nord-est en serpentant et traverse la limite ouest du township 38, rang 23, près du coin sud-ouest de la section 7. On rencontre de grandes étendues de bon peuplier blanc le long de la limite est des townships 37 et 38, dans le rang 22.

District d'Edmonton, Alberta.—La limite est des townships 53 et 54, rang 13, traverse, sur un espace d'environ 12 milles, une forêt épaisse composée principalement de peuplier et de saule d'une grosseur variant de 2 à 14 pouces de diamètre. Une grande partie de ce bois pourrait servir à faire des clôtures et, en quelque endroits, on pourrait en retirer des troncs pour la construction. La partie nord du township 54 est plus ouverte, avec des bouquets de petit peuplier et de saule. Le township 56, rang 13, est densément couvert de peuplier, d'épinette et de saule, assez gros pour servir aux constructions et faire des clôtures; il y a aussi beaucoup de brûlés. Le township 55 est plus ouvert; on y trouve du peuplier et surtout du saule rabougri. Le township 56, rang 12, est généralement ouvert; il y croît des bouquets de petit peuplier et du saule chétif. Le township 55 est un peu plus boisé; on y trouve des bouquets d'une seconde croissance de petit peuplier et de saule et d'épaisses broussailles. Le township 53 est densément couvert de peuplier et de saule, le premier ayant de 3 à 13 pouces de diamètre. Le township 54 est plus ouvert avec, ici et là, des bouquets de peuplier et du saule rabougri. Le township 56, rang 20, est couvert d'un bois épais de peuplier, d'épinette blanche et de pin des rochers, assez gros pour en faire du bois de sciage ou des pièces de construction. Sur le township 56, rang 21, on trouve en abondance l'épinette blanche et le peuplier; il y a aussi beaucoup de chablis. La plus grande partie du township 55, rang 21, est couverte de bouquets de peuplier et de saule et d'un peu d'épinette blanche. Les parties du township 46, rang 25, situées au nord et à l'ouest de Bigstone-Creek, sont densément boisées de peuplier, de saule, et de quelques bouquets d'épinette blanche.

Dans les contreforts des Montagnes-Rocheuses, Alberta-Sud.—Dans les townships 21 et 20, rangs 3 et 4, on trouve une quantité considérable de broussailles et quelques gros arbres. Dans les townships 32 et 33, rangs 5 et 6, il y a une bonne quantité de merisier et de saule chétif dans le fonds de la vallée de la rivière du Daim-Rouge.

District de la Saskatchewan, depuis les lacs de la Plume, au nord des collines Pasquia, et depuis les montagnes aux Noix vers l'ouest jusqu'à Humbolt.—La plus grande partie du territoire est plus ou moins couverte de bois et de broussailles. Sur la 10^e ligne de base, du rang 8 au rang 21, la contrée est décrite comme étant partie en prairie et partie boisée, quelquefois de broussailles épaisses et quelquefois de beau bois, épinette blanche, peuplier, etc., en quantité assez grande pour les besoins des colons, mais non pour l'exploitation. Sur la 11^e ligne de base, du rang 23 vers l'est jusqu'au rang 17, la contrée, d'après le rapport, est plus montagneuse et couverte de bois plus gros avec, ici et là, des prairies ondulées. Cette ligne traverse les collines Pasquia.

District des Buttes-du-Tondre, Saskatchewan.—Subdivision d'un certain nombre de townships depuis le versant nord des Buttes-du-Tondre jusqu'aux lacs de la Plume et au lac de la Pêche.—Les townships 32 et 34, rangs 11 et 15, font voir une contrée de prairie ondulée, avec ici et là des bouquets de bois, surtout du peuplier, quelquefois rabougri, souvent beau et exploitable.

District de Prince-Albert, Saskatchewan.—Dans la subdivision de quelques townships près des fourches de la Saskatchewan et sur le lac de la Poule-d'Eau, la contrée est décrite comme une prairie avec, ici et là, des bouquets de bon peuplier.

Sud-est de la Saskatchewan et Assiniboïa Nord-Est.—Sur les lignes extérieures et de restification de quelques townships entre les collines des Castors et la Montagne aux Noix, les lacs de la Plume et la rivière Assiniboïa, le pays est en grande partie en prairie ; broussailles et un peu de peuplier et d'épinette blanche de bonne qualité.

Townships 21 et 22, rang 15, à l'ouest du méridien principal.—Le bois exploitable n'est pas aussi abondant dans le township 22 que dans celui situé immédiatement au sud ; mais sur la plupart des sections, surtout sur celles avoisinant les cours d'eau, il y a du peuplier de bonne dimension et de l'épinette blanche et rouge, en quantité suffisante pour répondre à tous les besoins des colons. Le saule rouge, qui fait un excellent combustible, abonde aussi. Le township 21 comprend des étendues de terre ouverte entremêlées de bouquets de bois. Le bois tombé par suite des incendies constitue, avec celui qui est sur pied, un ample approvisionnement de combustible. Le bois qui couvre cette région est, en grande partie, du peuplier de dimension convenable pour la construction ; il y a aussi de l'épinette blanche et l'épinette rouge de grande taille, mais elle ne sont ni en assez grande quantité, ni convenablement situées pour l'exploitation.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

EXPLORATIONS DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, 1885.

Zône du chemin de fer.—M. Higginson, dans son rapport sur la zône du chemin de fer de la Colombie-Britannique, quarante milles de large sur cinq cents milles de long, depuis le sommet des Montagnes-Rocheuses jusqu'à la côte du Pacifique, a estimé le bois à 3,000,000,000 de pieds, mesure de planche. Le pin Douglas, l'épinette blanche, la pruche et le cèdre sont tous de bonne qualité, mais le cèdre est souvent creux. Le bois croît principalement dans les vallées, le long du lac et sur les versants s'étendant des creeks et des rivières ; le plus gros se trouve près de la côte sur le bras nord de Burrard Inlet, sur les rivières Pitt, Stave, et sur les lacs Lillooet et Harrison. Dans l'est, la plus grande étendue de forêt sur un seul point se trouve sur le versant oriental des montagnes Selkirk, le long de la rivière Columbia.

EXPLORATIONS DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, 1892.

Zône de chemin de fer.—M. Drewry rapporte que le long des rivières Illecillewaet et Incomappleux il y a des quantités considérables de bois de valeur ; sur la première de ces rivières les terres sont sous permis. Le bois consiste en sapin, épinette blanche, pruche et cèdre. Sur l'Incomappleux, à partir du creek Bataille en descendant, il y a beaucoup de gros cèdres entremêlés de quelques pins (*P. ponderosa*).

EXPLORATIONS DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, 1893.

Districts de Kamloops et de New-Westminster, zône du chemin de fer.—Le partie arpentée du township 4, rang 30, à l'ouest du 6^e méridien, est basse et densément boisée. Les montagnes à gauche de la vallée de la rivière au Saumon sont couvertes d'une herbe épaisse ; le bois y est rare. Les montagnes à droite sont

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

couvertes d'épaisses forêts et il n'y a que peu d'herbe. Les terrains arpentés dans la partie des townships 4 et 5, rang 27, à l'ouest du 6^e méridien sont couverts de gros bois. Les townships 3 et 4, rang 5, à l'ouest du 7^e méridien, sont humides et densément boisés. La partie arpentée du township 20, rang 10, à l'ouest du 6^e méridien, est passablement boisée de sapin, de cèdre et d'épinette blanche qu'on emploie actuellement pour les traverses de chemins de fer et pour d'autres fins. Les townships 20 et 21, rang 9, à l'ouest du 6^e méridien, depuis l'embouchure du ruisseau du Canot au lac Shuswap, sur une distance de deux milles en remontant le ruisseau, sont densément boisés de cèdre, de sapin et d'épinette rouge de magnifique qualité et de dimensions énormes.

RAPPORTS DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE, 1885, VOL. I.

Montagnes-Rocheuses-Sud.—M. Dawson, en faisant l'exploration du pays situé entre le 49° (la limite internationale) et le 51° 30', une étendue de 50 milles de large sur 200 milles de long, a constaté que le bois le plus commun était le pin noir et l'épinette blanche d'Engelmann, et le pin Douglas dans les vallées basses. Dans la vallée de la Tête-plate (Flathead) et sur le creek Mist, il a trouvé du pin noir et du peuplier. Dans la vallée de la Kootenay, il y a du pin Douglas, de l'épinette blanche, etc. Dans celle de la rivière de l'Élan, il y a beaucoup d'épinette de bonne qualité. Il croît aussi de bon bois dans la vallée de la Vermillon.

RAPPORT DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE, 1886, VOL. 2.

Île Vancouver-Nord.—M. Dawson rapporte que l'île Texada est généralement boisée, mais pas densément. Il y a du beau bois dans les vallées. Les versants des collines sont souvent nus et rocheux. Dans le voisinage de la baie Hardy, au sud du Port-du-Castor (Beaver Harbour), il y a d'immenses étendues de terrain bas et uni couvertes de gros bois. Sur le "Quotsino Sound," il y a des lisières de terrain bas, de larges vallées, des collines basses et arrondies, portant du bois de bonne qualité en quantités très considérables. On trouve du pin Douglas sur la partie supérieure du Sound, mais non sur la côte extérieure. Sur la côte de la Colombie-Britannique et de l'île Vancouver, le long des rivages et sur les hauteurs rocheuses, le bois est un peu inférieur. À l'intérieur, dans les régions unies et dans les vallées abritées, il y a beaucoup de beaux arbres pouvant fournir un approvisionnement de bois de construction presque inépuisable. Le pin Douglas est abondant sur les bords de l'île Vancouver et sur la terre ferme, mais non sur l'extrémité nord de l'île ni sur la côte ouest. Le cyprès jaune croît plus au nord. Sur toute l'étendue de l'île on trouve la pruche et le cèdre de l'ouest, l'épinette blanche de Menzies, le pin des rochers de l'ouest et l'if.

RAPPORTS DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE, 1886-7, VOL. 3, PARTIE 2.

Chaîne des Montagnes-Rocheuses.—Dans son rapport sur les Montagnes-Rocheuses proprement dites, M. Dawson s'exprime ainsi:—"Quelques-unes des vallées qui pénètrent cette chaîne, à l'est, portent peu de bois ou ont en partie l'aspect de prairies; mais, règle générale, les montagnes sont densément boisées partout où il existe une couche de sol assez épaisse pour supporter les arbres; et comme les pluies sont plus fréquentes et plus abondantes sur le versant occidental de la chaîne, les forêts de ce côté sont souvent très épaisses." La vallée entre cette chaîne et la suivante a, d'après lui, 700 milles de long. Il parle de la chaîne d'or (Gold range) sous différents noms et dit: "Les forêts des chaînes Purcell, Selkirk et Colombie consistent en bois épais et emmêlés et sont moins bien explorées que la partie correspondante des Montagnes-Rocheuses." Sur le grand plateau intérieur, dans la partie méridionale, il a trouvé beaucoup de pays ouvert; mais vers le nord, la contrée en devenant plus humide est généralement plus boisée. Parlant de la chaîne de la Côte

(Coast range), une continuation des Cascades des Etats-Unis, il s'exprime ainsi : "Règle générale, les montagnes sont très abruptes et densément boisées; sur les versants du côté de la mer, la flore est celle qui caractérise la côte ouest et correspond à une grande humidité, tandis que sur les flancs nord-est la forêt ressemble à celle des chaînes de l'intérieur."

RAPPORTS DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE, 1888-9, VOL. III.

Région de la Kootenay occidentale.—La limite du bois se trouve à une altitude de 7,000 pieds; quand on dépasse la hauteur de 5,000 pieds, on ne rencontre que des bois clairsemés, et au-dessus de ce point les pentes rocheuses et non abritées, ainsi qu'un bon nombre de plateaux étendus, sont presque complètement dépourvus d'arbres. Ailleurs, le pays est généralement boisé et l'on trouve une quantité de beau bois dans les vallées basses et les mieux protégées. La vallée de la rivière Colombie et le versant des montagnes sont bien couverts d'épinette blanche, de cèdre, de peuplier, etc. Il y a du bois de bonne qualité dans la vallée de la Kootenay et sur les pentes.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

RAPPORTS DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE, 1885, VOL. I.

Région du Nord.—Dans le massif silurien, sur les terrains élevés et secs, croissent l'épinette blanche, le sapin, le pin blanc, le pin rouge, etc.; sur les terrains marécageux, l'épinette blanche et la noire, etc.; sur les côtes, le merisier, l'érable, le hêtre et un peu d'épinette. L'épinette blanche, la pruche, le pin rouge et le pin blanc, sont communs dans la zone cristalline; les bois durs y sont rares. Il reste peu de bois le long de la baie de Fundy.

RAPPORTS DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE, 1886, vol. II.

Nord du Nouveau-Brunswick et sud-ouest de Québec.—Sur les terrains élevés et secs du massif silurien, M. Chalmers a trouvé de l'épinette blanche, du merisier rouge, de l'érable, du bouleau, du merisier blanc et un peu de pin rouge et de pin blanc; dans les terrains bas et les savanes, du cèdre, du mélèze et les différentes épinettes; sur les bords des rivières et dans les vallées, de l'orme, de l'épinette blanche, du cèdre, etc., et un peu de pin rouge. La région arrosée par la Ristigouche supérieure et par ses tributaires, est couverte d'une croissance épaisse d'épinette blanche, de merisier, d'érable, etc. Outre ces essences, on trouve de la pruche sur la formation carbonifère.

Parties de Northumberland, Victoria et Ristigouche.—Sur la formation précambrienne, il existe une épaisse croissance d'épinette noire. Le pin rouge et le pin blanc sont épuisés.

RAPPORTS DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE, 1886-7, VOL. 3, PARTIE 2.

Lac Témiscouata.—Dans le rapport de leur exploration, MM. Bailey et McInnes disent : "Toute la contrée située à l'est du lac Témiscouata et une grande partie de celle située à l'ouest de ce lac sont encore en forêt et sont le siège d'une importante exploitation."

Région Nord-Est.—M. Chalmers y a trouvé de la pruche, de l'épinette noire et de l'épinette blanche, du merisier, de l'érable, du hêtre, du peuplier, du pin rouge et du pin blanc, etc., sur les terrains élevés, et du cèdre, du mélèze, du frêne et de l'orme dans les savanes. La région a été ravagée par le grand incendie de Miramichi, en 1825, et il y a une nouvelle croissance de peuplier, etc. Sur les terrains sableux et

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

graveleux, il y a du pin rouge et de l'épinette noire, et de l'épinette blanche sur les berges des rivières. Les arbres poussées depuis le feu ont de 12 à 15 pouces.

RAPPORTS DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE, 1888-9, VOL. IV.

Partie méridionale.—M. Chalmers, en faisant ses explorations, a constaté que le comté de Charlotte, le comté de Saint-Jean, et les parties des comtés de King et de Queen au sud-ouest de la rivière Saint-Jean, étaient presque entièrement couverts de la forêt primitive, épinette blanche, pin, pruche, cèdre, etc. Dans le comté de Saint-Jean, on ne trouve presque plus de bois, excepté dans la partie est de la paroisse Saint-Martin où il y a de l'épinette noire, du pin, etc. La forêt s'étend dans le comté d'Albert jusqu'à la rivière de Shepody. Dans la région montagneuse du comté de King, au sud-est du chemin de fer Intercolonial, la forêt renferme à peu près les mêmes essences, mais il y a plus d'érable. Dans les comtés de King et de Westmoreland, à l'ouest de l'Intercolonial, on trouve le même bois, mais clair semé. Sur la surface carbonifère, dans les comtés de Queen, de Westmoreland et de Sudbury, il y a de l'épinette noire, de la pruche et du cèdre. Dans la partie septentrionale des comtés de Queen, de King et de Sudbury, la forêt est encore vierge, excepté dans les brûlés.

COMMISSION DES TERRES À BOIS DE LA COURONNE DU NOUVEAU-BRUNSWICK, 1892.

Rivières Renous et Dugarvon.—“ La forêt qui couvre une grande étendue sur le cours supérieur de ces rivières est encore vierge en grande partie, et a atteint un âge où, loin de s'améliorer, elle ne peut que diminuer de valeur. Ce bois devrait être abattu et mis sur le marché. On laisserait ainsi se repeupler d'autres forêts que l'on épuise, et on donnerait à leurs jeunes arbres le temps d'atteindre leur plein développements.

Ristigouche Supérieure.—“ Les documents que nous avons établis qu'il y a, dans le district de la Ristigouche Supérieure, 1,800,000 acres non encore explorés que l'on croit être bien boisés d'épinette blanche et de cèdre de belle qualité.”

Rive Nord.—“ L'approvisionnement de cèdre du Maine est aujourd'hui insuffisant pour répondre à la demande toujours croissante du marché des États-Unis. Comme nous avons dans cette province, et surtout sur la rive nord, les plus belles forêts de cèdre du pays, nous croyons que leur valeur devrait être mieux appréciée qu'elle ne l'est actuellement.”

NOUVELLE-ÉCOSSE.

RAPPORTS DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE, 1886, VOL. II.

Comtés d'Antigonish, de Guysborough et de Pictou.—Entre la partie supérieure de la rivière du Havre Isaac et le lac Lawlor, du côté de “Country Harbour” et vers l'ouest, il y a du bois dur de bonne qualité et, par endroits, des espaces couverts de rochers stériles. On expédie en Angleterre, surtout du Havre de Guysborough, une grande quantité de bois marchand; mais, dans la plus grande partie du pays, le bois est petit et il y en a à peine assez pour satisfaire à la demande locale. Le pin est exporté en pièces carrées ou en billes; il en est de même du chêne, de l'épinette rouge, du merisier et de l'érable.

Comtés de Guysborough et d'Halifax.—D'immenses incendies ont détruit les forêts le long des côtes et, en plusieurs endroits, bien avant dans l'intérieur. Il existe encore une grande forêt contenant du bon bois propre à la construction de navires dans la région des sources des rivières “New-Harbour,” “Isaac-Harbour,” “Indian,” “Liscomb,” “Eum-Secum,” “Moses,” “Quoddy,” “Salmon,” et “Sheet-Harbour.” Il se fait actuellement une exploitation considérable sur les rivières “Sheet-Harbour,” “Moses” et “Liscomb”.

ANNEXE "C."

OPINIONS D'EXPERTS SUR NOTRE RICHESSE FORESTIERE.

En 1878, l'honorable M. Joly fit à l'honorable ministre de l'agriculture, à Ottawa, un rapport sur les Forêts du Canada.

Quelques extraits de ce rapport nous feront voir ce qu'il pense de l'étendue de nos forêts. M. Joly signale les difficultés que présentent des recherches ayant pour objet d'établir les ressources de forêts croissant sur la moitié d'un continent qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique.

" Essayons de faire l'inventaire de la richesse forestière du Dominion, en commençant par l'ouest. Sur les bords du Pacifique, dans la Colombie-Britannique, le don abondant de la Providence est encore intact; les forêts ont été à peine touchées.

" Entre les Montagnes-Rocheuses et la province d'Ontario, il se rencontre ça et là des surfaces bien boisées, mais c'est l'exception. Ce bois sera nécessaire aux colons qui ne font encore que commencer à venir dans les prairies fertiles; aussi, je ne pense pas qu'il fournisse jamais un élément important à l'exportation.

" La grande forêt canadienne par excellence est plantée sur le territoire arrosé par l'Ottawa, le Saint-Maurice, le Saguenay et leurs affluents, c'est-à-dire dans un espace de plus de cent mille milles carrés. Avant de nous arrêter pour la considérer plus particulièrement, voyons le reste de nos massifs boisés dont aucun ne lui est comparable, ni sous le rapport de l'étendue, ni sous celui des ressources exploitables. Ils se trouvent dans la contrée de la baie Georgienne; les bassins du Muskoka et du Nipissingue; les Cantons de l'Est de la province Québécoise; sur la rive sud du Saint-Laurent jusqu'au golfe, et sur sa rive nord, depuis le Saguenay jusqu'à la Betsiamitz, et peut-être au delà jusqu'à Mingan; et dans la région traversée par le Saint-Jean, le Miramichi, le Ristigouche et leurs tributaires. Ces massifs sont, en plusieurs endroits, épars et isolés. Exploités depuis longtemps, à quelques exceptions près, (comme les forêts de la Betsiamitz, dans l'est, et quelques pinières nouvellement découvertes, dans l'ouest, sur les bords du lac Supérieur) ils ne pourront guère fournir désormais en quantités considérables des bois de pin de première qualité; mais ils renferment encore, ceux de l'est surtout, une immense végétation d'épinette, susceptible d'un abondant rapport si elle était traitée avec soin.

" Revenons maintenant à la grande forêt canadienne, à notre admirable région pinifère, avec son infini réseau d'eaux courantes et ses trois puissantes artères, l'Ottawa, le Saint-Maurice et le Saguenay. Commencerait-elle donc à présenter des signes d'épuisement? Jetez les yeux sur la carte de cette vaste région et voyez combien est retrécie maintenant la partie qui en reste encore intacte. En Ontario, les affluents les plus praticables de l'Ottawa, tels que les rivières Madawaska, Bonnechère, Mississipi, Pétéwawa, etc., s'exploitent depuis des années; les exploitants sont rendus à l'extrémité orientale du lac Nipissingue, qu'ils tournent déjà même, bien qu'ils ne puissent atteindre les eaux flottables de la Matawan, affluent de l'Ottawa, qu'en faisant un charroi par terre. Ils sont parvenus à un point encore plus élevé dans le nord, aux bords de la rivière Montréal.

" Sur le territoire québécois, ils sont rendus presque aux sources de tous les principaux tributaires de l'Ottawa, la rivière Rouge, la rivière du Lièvre, la Gatideau, avec son affluent dit des Gens de Terre; et aux lacs des rapides et Kakébourg. Ils font des coupes sur les bords de la Képawa et du lac Témiscamingue, situé environ trois cents milles au-dessus de la ville d'Ottawa.

" Dans le bassin du Saint-Maurice, sur le côté ouest, ils sont arrivés au lac Manovan; et sur le côté est, ils ont dépouillé les pinières des rivières Bostonais et Croche de la plus grande partie de leur gros bois, si bien qu'il faut aller maintenant chercher le matériel de choix aux sources de ces courants d'eau.

“ Quant à la région du Saguenay, elle renferme encore des ressources assez considérables en épinette; mais de forêts de pin, intactes ou à peu près, il n’y en a plus que de médiocres étendues, au sud du lac Saint-Jean, entre la Métabetchouan et les sources de la Croche, dans le voisinage des lacs Bouchette et des Commissaires. Il existe de faibles débris de pinnières au nord du lac Saint-Jean et sur la rivière Chipcha; d’autres dans la partie basse du Saguenay, sur la Sainte-Marguerite, la petite rivière Saint-Jean, etc. Sur le cours inférieur des grandes rivières qui tombent dans le lac Saint-Jean: la Chamouchouan, la Mistassini et la Péribouca, les bois de pins ont presque tous été coupés; et, depuis leurs sources lointaines jusqu’à cette partie, les eaux coulent dans le désert le plus désolé, œuvre des incendies qui ont dévoré la forêt et le sol végétal.

“ L’immense espace de plein bois entre l’Ottawa et le Saint-Maurice qui séparait, par une forêt en apparence inépuisable et d’une durée infinie, les exploitants répandus sur les côtés de ces rivières, cet immense massif, dis-je, est percé de part en part: le bucheron de l’Ottawa et celui du Saint-Maurice se sont rencontrés sur les rives du lac Manovan.”

M. Joly termine ainsi ses remarques sur la grande forêt canadienne:

“ Dans un court laps de temps, depuis le commencement du siècle, tout a été envahi et ravagé. Par un abattage inconsidéré, nous avons appauvri nos forêts si riches et, ce qui rend ce résultat encore plus malheureux, nous avons en même temps appauvri notre pays; car, par la force de diverses circonstances que nous examinerons tout à l’heure, notre exportation de bois ne rapporte pas au Canada autant qu’il aurait raison d’espérer. A la vérité, il nous reste en abondance des bois d’épinette et de pin ordinaire dont la production, s’ils sont exploités avec intelligence, excèdera, pendant des générations, le besoin de la consommation intérieure; mais le pin supérieur, nécessaire pour maintenir notre commerce d’exportation de bois à son point actuel, est devenu rare ou inaccessible, et nous devons, je le crains, nous préparer à une subite et forte réduction.”

En 1876, M. James Little publia une brochure sur la question de l’approvisionnement du bois. D’après lui “ la Colombie-Britannique est bien fournie d’une espèce de pin qui diffère considérablement de notre pin blanc, et d’autres bois marchands; mais que l’approvisionnement en soit considérable ou non, ce bois est si loin qu’il serait beaucoup moins dispendieux d’en expédier du nord de l’Europe que de cette province. On pourra l’utiliser dans une certaine mesure quand il existera un chemin de fer pour le transporter jusque dans la vallée de la Saskatchewan. Au nord-est des Montagnes Rocheuses, il y a du bois sur les rivières du nord qui se déchargent dans l’océan, mais il est aussi trop éloigné pour qu’on puisse en tirer profit ici dans l’est.”

“ Vient ensuite la province du Manitoba qui est dépourvue de bois, à l’exception de ce que l’on peut trouver sur la portion canadienne de la région de la Rivière-Rouge, autour du Lac-des-Bois, et de quelques bouquets de peu d’importance dans un pays se composant presque entièrement de prairies.”

“ Puis vient le pays rocheux et stérile situé au nord du lac Supérieur et qui borne la province d’Ontario à son extrémité nord-ouest. Il n’y a pas longtemps encore, cette province était une magnifique contrée forestière, probablement sans égale sur la surface du globe par l’abondance de son bois, surtout du pin de meilleure qualité qu’on y trouvait en quantité considérable. La partie de la province arrosée par les rivières qui se déversent dans les lacs Huron, St-Clair et Érié était extrêmement riche en bois marchands tels que le pin, le chêne, le noyer, le frêne, l’orme et le bois blanc. Ces bois sont maintenant presque tous disparus; à peine peut-on en trouver encore à l’ouest du chemin de fer du nord qui va de Toronto à Collingwood, sur la baie Georgienne.

“ La région du Muskoka, sur la baie Georgienne, qui n’est ouverte à la colonisation que depuis quelques années, est en voie d’être déboisée comme cela arrive pour les nouveaux établissements. On brûle le bois dur pour faire place à la charrie et le pin disparaît promptement sous la hache qui suffit à peine à alimenter la scierie. Toute cette région, y compris les rivières qui se déversent dans la baie Georgienne jusqu’au Sault-Sainte-Marie, ne contient pas autant de pin qu’on en extrait du Michigan

seul pendant une saison. De fait, il serait sage, si une telle mesure pouvait être mise en vigueur, de forcer toute la contrée située à l'ouest du point de partage des eaux de l'Ottawa à conserver pour son propre usage le peu de bois qui reste.

“ Nous arrivons maintenant à la vallée de l'Ottawa, qui est la seule région pinifère qui mérite considération dans l'étude de la question de l'approvisionnement du bois; et, si j'en crois les renseignements que j'ai obtenus à ce sujet de personnes qui ont passé presque toute leur vie sur ce territoire, j'ai toute raison de conclure que, au taux actuel de consommation, dix années suffiront pour épuiser le pays.

“ La vallée du Saint-Laurent, depuis Montréal jusqu'au golfe, n'a jamais été très riche en pin. Le Saint-Maurice en contenait plus que tout le territoire voisin; mais on a mis cette région à contribution depuis tant d'années, que je crois pouvoir dire sans crainte que l'on n'y trouverait plus maintenant assez de ce bois pour fournir à la consommation de l'Etat de New-York pendant une seule saison.

“ Je me permettrai maintenant quelques observations au sujet de notre approvisionnement d'épinette blanche, qui vient immédiatement après le pin pour la quantité consommée et qui entre en concurrence dans une mesure considérable avec les qualités inférieures de cette dernière essence. De ce côté de la Colombie-Britannique, l'approvisionnement d'épinette blanche est restreint principalement à la vallée du Saint-Laurent en bas de Montréal, aux townships de l'Est, à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick. Les townships de l'Est ont été largement exploités, tant pour la consommation locale que pour le marché étranger. Chaque cours d'eau a été dépouillé pour alimenter les scieries situées à l'intérieur et à Québec; et, en dehors des terres qui sont de propriété privée, surtout dans le district de Saint-François, il ne reste plus maintenant beaucoup de bois qui vaille la peine d'être flotté. Sur la rive nord du Saint-Laurent, l'épinette blanche est épuisée jusqu'à plusieurs milles en arrière et ce qui en reste est possédé en vertu de permis accordés par le gouvernement de la province. Il en est de même de toute la région en bas de Québec; il n'y a peut-être pas une seule rivière sur les bords de laquelle on ne voit de grandes scieries et, d'après toutes les apparences, cette essence disparaîtra aussi vite que le pin blanc dans la province.

“ La Nouvelle-Ecosse achève aussi d'épuiser ses forêts; quant au Nouveau-Brunswick, qui fabrique plus de madriers d'épinette blanche qu'il ne s'expédie à Québec de madriers d'épinette et de pin à la fois, et qui paraît décidé à se défaire de son bois à n'importe quel sacrifice, il ne doit plus en avoir beaucoup, si les renseignements que nous fournit à ce sujet la presse de cette province sont exacts. Le *Telegraph* de Saint-Jean, le journal le plus important de la province, nous donne une idée de l'état des choses: ‘Le fait, dit-il, que le bois devient de plus en plus rare sur les bords de la mer et des rivières navigables est devenu, depuis quelques années, une cause de grande préoccupation pour les habitants de la province. Jusqu'à dernièrement, bon nombre regardaient le pin et l'épinette comme un embarras et comme ne valant pas la peine d'être protégés. Mais le public a changé de manière de voir depuis qu'il a été constaté que la moitié des plus belles terres à bois ont été ravagées et que les neuf-dixièmes de celles qui restent ont été tellement exploitées qu'elles sont en grande partie dépouillées de leurs bois mous les plus précieux.’ Et cependant, en présence de cette condition des ressources forestières de la province qui a perdu toutes ses précieuses pinières, on sacrifie ce qui reste d'épinette blanche et on l'offre à l'encan sur les marchés anglais à des prix si bas qu'ils ne représentent pas la valeur du bois sur pied dans la forêt.

“ Dans un article paru récemment dans le *Timber Trades Journal* de Londres, il est fait mention d'une vente de 300 acres de bois; appartenant au comte de Cawdor, dans les montagnes de l'Ecosse, qui auraient rapporté £16,000 sterling, soit environ \$80,000, et cela après qu'on en eût retiré déjà des sommes considérables de plusieurs coupes antérieures. J'oserais dire qu'il n'y a pas d'étendue de trois cents acres dont le bois est actuellement sacrifié par des exploitants du Nouveau-Brunswick qui ne vaudrait autant dans cinq ans si l'on n'y touchait pas.

“ Dans cinq ans, il ne s'expédiera plus du port de Québec ni billes de pin, ni madriers de pin ou d'épinette, si ce n'est peut-être une petite quantité du pin de choix

qui est indispensable à la Grande-Bretagne pour divers objets et pour lequel elle devra payer des prix très élevés.

“ Dans cinq ans, le prix du bois de sciage, à l’exception de celui ci-dessus mentionné, sera plus élevé de ce côté de l’Atlantique qu’il ne l’est actuellement ou qu’il ne le sera alors dans la Grande-Bretagne.

“ Dans cinq ans, je me demande où l’on prendra le bois sur l’Ottawa pour approvisionner le Michigan et les états de Prairies de l’ouest; dans douze ans, les bois marchands des Etats-Unis et du Canada, de ce côté-ci du Pacifique, auront complètement disparu et, au lieu d’aller à l’étranger chercher des marchés pour y écouler à sacrifice le produit de nos forêts, nous serons forcés d’aller acheter ailleurs l’approvisionnement nécessaire pour la consommation domestique et nous demanderons alors aux navires qui transportent aujourd’hui nos produits forestiers dans d’autres pays de nous rapporter du bois de partout où ils pourront en trouver.”

En 1878, quelques témoins furent entendus devant le comité permanent de l’agriculture et de la colonisation du parlement fédéral du Canada sur la question forestière et les intérêts du commerce de bois. A la question suivante, posée par M. Trow, le président du comité:—“Pouvez-vous vous former une idée de la durée probable de notre approvisionnement actuel de bois, en supposant que la consommation, l’exportation et la perte restent les mêmes?” M. Stewart Thayne répondit: “Je n’aimerais pas à émettre une opinion à ce sujet pour trois raisons: 1° Je n’ai pas de données suffisamment sûres pour me former une idée juste sur une question si importante; 2° toute estimation qui ne tiendrait pas compte des bois sur pied, jeunes encore mais pouvant être disponibles d’ici à vingt ou trente ans pêcherait par la base; 3° Il y a, dans les provinces, un trop grand nombre de terres à bois qui, réunies, constitueraient une source abondante pour l’approvisionnement, quoiqu’elles soient de peu importance prises séparément, et qui seraient bientôt exploitées, bien qu’on paraisse aujourd’hui les avoir perdues de vue, s’il y avait moyen d’écouler avec avantage le bois qui les couvre. Tels sont les motifs qui m’empêchent de me prononcer d’une manière catégorique sur la durée de l’approvisionnement de bois. Cependant, je dois dire que, d’après les recherches que j’ai faites pour établir la quantité de bois marchand croissant actuellement dans toutes les parties du pays, je suis convaincu que les ressources disponibles sont bien moindres qu’on ne le croit généralement, surtout en ce qui regarde les essences qui conviennent au commerce d’exportation.”

Dans le rapport de la “Société d’horticulture de Montréal,” pour l’année 1879, M^r A. T. Drummond traite de la distribution et de la conservation des bois marchands du Canada. Voici ce qu’il dit au sujet des pins: “Le pin rouge et le pin blanc sont cependant les arbres qui commandent peut-être le plus d’intérêt. Le pin résineux ne se trouve qu’en certains endroits, et le pin gris,—quoiqu’il soit abondant dans la région du lac Supérieur, et de dimension marchande, suivant le professeur Robert Bell, le long du bras sud de la rivière Albany—n’est qu’un arbre chétif dans les régions plus accessibles. Il reste maintenant peu de pin dans la province de Québec, au sud du Saint-Laurent, bien qu’il s’en soit fait une grande exploitation il y a trente ans dans la région située au sud de Québec et à l’est de Sherbrooke. Dans la péninsule d’Ontario le pin est également rare, et ce qui en reste est de petite dimension. Si vaste que soit le territoire où nous trouvons le pin rouge ou le pin blanc, le fait que de grandes étendues de pays en sont actuellement presque complètement dépouillées doit nous mettre en garde et nous convaincre que nos forêts ne peuvent suffire à nos besoins de chaque année. Actuellement, les vallées de l’Ottawa et du Saint-Laurent fournissent la plus grande partie du bois de pin. Chaque année il s’en coupe presque autant sur le Saint-Laurent et ses tributaires en bas de Montréal que dans la vallée de l’Ottawa; mais, contrairement à l’impression générale et à ce que font voir les états de la douane, bien près des deux tiers du bois carré et des sciages manufacturés dans le haut de l’Ottawa sont extraits des forêts d’Ontario, ainsi que me l’a fait remarquer M^r A. J. Russell. On peut juger de l’abondance de cette essence dans ces deux vallées et de l’énorme quantité de pin que les exploitants tirent de nos forêts chaque année par le fait déjà mentionné que, pendant les années 1870-71 et 1872, le nombre moyen de

billes amenées sur les bords des petites rivières tributaires du Saint-Laurent et de l'Ottawa a été d'au delà de 5,250,000 annuellement."

En 1882, le congrès forestier américain s'assembla en la cité de Montréal. M. G. L. Marler, qui fait autorité dans la matière, y fit une lecture sur "Le dépeuplement de nos forêts."

"La province de Québec," dit-il, "est le principal territoire d'où l'on tire le bois marchand. Il y a dans la province deux grandes zones de terres à bois: l'une sur la rive sud du Saint-Laurent et l'autre, la plus considérable, sur la rive nord. La première s'étend depuis Gaspé, sur la baie des Chaleurs, qui divise la province de Québec du Nouveau-Brunswick, suit les hauteurs de la frontière jusqu'à ce qu'elle atteigne la source de la rivière Connecticut, puis la ligne du 45° degré de latitude nord jusqu'au Saint-Laurent qui la borne en front. Cette zone contient environ 30,000 milles carrés. La seconde s'étend depuis le Saguenay jusqu'à la rivière Ottawa, et de là jusqu'à 200 milles au nord du Saint-Laurent, et comprend environ 120,000 milles carrés.

"Il n'y a encore que quelques années, on ne pouvait atteindre ces immenses territoires boisés que par les cours d'eau qui les traversent: l'exploitant ne pouvait en dévaster que quelques milles de chaque côté des rivières et de grandes étendues de forêts n'avaient pas encore été attaquées par la hache. Mais depuis vingt ans, une douzaine de lignes de chemin de fer se croisent en tous sens sur la grande zone méridionale, et nous pouvons compter que dans dix ans tout le bois de ce vaste territoire sera épuisé.

"La zone septentrionale passe actuellement par les mêmes phases. Les rivières de la rive nord ne sont pas aussi nombreuses que celles de la rive sud du St. Laurent, mais elles ont plus de volume et pénètrent plus loin dans l'intérieur. Comme l'autre, cette zone est coupée par des chemins de fer."

Nous extrayons les passages suivants d'une conférence faite à Montréal, le 10 décembre 1883, par M. J. K. Ward:

"D'après les statistiques tirées des états du gouvernement et d'autres sources et la connaissance personnelle que j'ai des affaires, j'estime qu'il se fabrique annuellement dans le Dominion, à l'est des montagnes Rocheuses, environ 2,600,000,000 de pieds de bois, mesure de planche, consistant en bois carré et bois de sciage, traverses de chemin de fer, cèdre, etc.

"J'ai divisé comme suit le produit de toutes les provinces:—

"Ontario fournit 4,474,000 pièces, égalant 2,600,000 billes de pin, étalons de 200 pieds chacune, donnant 520,000,000 de pieds de sciages; 6,790,000 pieds cubes de pin rouge et blanc ou 81,000,000 de pieds, mesure de planche; bois de dimension, 23,000,000 de pieds, mesure de planche; bois dur, cèdre, etc., 5,000,000 de pieds, faisant en tout 635,500,000 pieds mesure de planche qui rapportent au gouvernement provincial \$501,000, pour droits de coupe et \$46,000 pour les rentes foncières. L'étendue de terre concédée est de 18,000 milles carrés.

"Dans Québec, il y a 48,500 milles carrés sous permis; ils produisent: 2,500,000 billes de pin, égalant 386,000,000 de pieds, mesure de planche, et 1,308,000 billes d'épinette blanche équivalant à 106,000,000 de pieds, mesure de planche; 3,110,000 pieds cubes de pin rouge et blanc égalant à 37,320,000 pieds, mesure de planche; 51,000 pieds de bois dur ou 611,000 pieds, mesure de planche; 143,000 pièces pour traverses de chemins de fer de 32 pieds chacune, faisant 4,576,000 pieds, mesure de planche; 4,500,000 pieds de cèdre; 760,000 pieds, mesure de planche, de pin et d'épinette blanche en grume; 175,000 pieds, mesure de planche, d'épinette rouge; 34,000 pieds de pruche; 5,000,000 de pieds de bois de corde, soit un total de 549,976,000 pieds, donnant à la province une recette brute de \$668,596.

"Dans le Nouveau-Brunswick, la coupe sur les terres du gouvernement est de 160,000,000 de pieds de bois de toutes sortes, surtout d'épinette; le pin de cette province, autrefois si renommé, est presque complètement épuisé. Comme il y a une grande étendue de terres privées dans cette province, je crois que l'on peut en toute sûreté porter la production du bois à 500,000,000 de pieds au moins, dont beaucoup plus des trois quarts sont exportés; le reste sert à l'usage domestique. Le territoire a une étendue de 17,500,000 acres, dont 10 millions sont concédés et

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

7,500,000 sont encore inoccupés. La province retire un revenu de \$152,000 pour droits de coupe, rentes foncières, etc.

“ On calcule que la Nouvelle-Ecosse produit environ 250,000,000 de pieds de bois et qu'elle en exporte pour la valeur de \$1,500,000 environ. Cette province fournit beaucoup de merisier et d'érable.

“ Le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest produisent environ 75,000,000 de pieds de bois.

“ Ces chiffres nous donnent un total de 2,010,476,000 pieds.

“ La différence entre ce total et 2,600,000,000 est comblée par le produit des terres privées, surtout dans le Nouveau-Brunswick et dans les townships de l'Est de Québec, et par celui de vingtaines, sinon de centaines, de petites scieries répandues par tout le pays et qui ne sont connues que dans les localités où elles sont en activité. Les trois quarts environ de ce total sont exportés et donnent un revenu de \$24,000,000.

“ Quant à l'étendue de territoire sur lequel se fait l'exploitation, il y a dans les trois provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick 75,500 milles carrés sous permis, outre environ 7,000 milles carrés possédés par des particuliers dans ces trois provinces et la Nouvelle-Ecosse, formant en tout 52,800,000 acres. Cela ne constitue pas cependant toute l'étendue boisée sur laquelle nous puissions compter pour notre approvisionnement futur. Les anciennes provinces de la Puissance couvrent une superficie d'environ 360,000 milles carrés; en en déduisant les terres sous permis, nous restons avec une superficie de 270,000 milles carrés ou 180,000,000 d'acres. Il n'y a comparativement qu'une petite proportion de cette étendue occupée pour les fins de l'agriculture, ce qui laisse un immense territoire certainement couvert de grandes quantités de bois pour l'exportation et l'usage domestique. Je n'ai pas le moindre doute que plus de la moitié de ce territoire est impropre à la colonisation et restera en forêts pendant longtemps. Au point de vue sanitaire, les forêts sont très utiles: elles attirent les pluies, retiennent les eaux dans leur lit naturel, et préviennent ainsi les crues et les baisses soudaines des rivières, causes de tant de dommage par les inondations et les sécheresses. Ne voit-on pas, dans les territoires déboisés, des rivières qui fournissaient autrefois de bons pouvoirs d'eau devenues aujourd'hui inutiles pour cet objet?

“ Pour en revenir à la question de l'étendue du territoire boisé qui doit nous fournir à l'avenir notre approvisionnement de bois marchand, il est presque impossible de trouver deux exploitants qui aient la même opinion. Le rendement de bois d'un espace donné de terrain est très problématique. J'ai vu tirer cinq, dix et même vingt milles pieds de bois d'un acre de terre, et j'ai entendu dire qu'on avait tiré d'un acre jusqu'à cinquante mille pieds; mais je crois ce cas très rare. On a calculé que nos terres à bois, dans Ontario et Québec, pourraient donner d'un à deux mille pieds à l'acre, et je crois cette estimation raisonnable. Or, en adoptant comme moyenne quinze cents pieds à l'acre, nous aurions, au taux de la production actuelle, un approvisionnement pour trente-sept ans à venir. En y ajoutant le rendement de la très grande étendue de territoire non encore concédé, nous avons raison de supposer que l'approvisionnement durerait cinquante ans, ainsi que je l'ai dit devant le Congrès forestier. Ces calculs se rapportent exclusivement au pin, à l'épinette blanche et aux essences dures, dont notre pays abonde. Ces bois, que l'on a jusqu'à ce jour comparativement négligés, seront de plus en plus employés dans l'industrie à mesure que le pin devient plus rare. Dans quelques années les arbres auront grossi et le territoire parcouru par l'exploitant qui n'a pris alors que les pièces de choix contiendra une grande quantité de bois qui sera apprécié.

“ Quant aux feux de forêts, nous avons raison d'espérer qu'ils seront moins fréquents que dans le passé et que, comme on le prétend en certain quartier, nous serons dédommés des pertes que les incendies nous ont fait subir par l'augmentation naturelle dans la dimension du bois. Il peut paraître étrange que pour la production annuelle des articles en bois, en supposant que le rendement soit de 1,500 pieds à l'acre, il faille parcourir 1,700,000 acres de terre ou une superficie égale à seize fois celle de l'île de Montréal.

“ Avant de terminer, qu'il me soit permis de rappeler cette partie de ma conférence devant le Congrès américain où je disais que le voyageur inexpérimenté qui

traverserait une forêt pourrait difficilement découvrir un emplacement de chantier, s'il ne rencontrait ça et là une souche, quelques copeaux, ou une tête d'arbre. Cela demande explication. Dans mon expérience de près de quarante ans d'exploitation des forêts, j'ai eu la bonne fortune de travailler surtout dans les régions dites à essences dures, où généralement le pin de meilleur qualité est très épars. Mais lorsque j'ai fait l'exploitation dans les pays à essences toujours vertes, où le pin domine, j'ai trouvé ce bois si pauvre qu'une très petite proportion pouvait être considérée comme de qualité marchande. Dans ces conditions le pays, examiné à distance, paraît être couvert de bois."

ANNEXE "D."

CONSERVATION DES FORETS.

ROCKLAND, ONT., 14 février 1894.

L'honorable

Commissaire des terres de la couronne,
Québec.

MONSIEUR,—J'ai eu plusieurs entrevues avec l'assistant-commissaire, relativement à la conservation des forêts de la province de Québec. Deux ou trois fois j'ai vainement tenté de vous rencontrer pour m'entretenir avec vous sur ce sujet. Lors de mon dernier voyage à Québec j'ai cherché à vous voir mais, malheureusement, vous étiez retenu chez vous par la maladie. J'eus cependant une longue entrevue avec M. Taché et, finalement, il me demanda de vous soumettre mes idées par écrit, ce que je vais essayer de faire.

La protection des forêts contre les ravages du feu est d'une importance majeure, tant pour la province que pour les porteurs de permis de coupe; l'abattage du bois fait avec précaution et discernement sur les terres concédées est aussi d'une grande conséquence pour la province, s'il ne l'est pas autant pour les exploitants.

Je m'efforcerais d'abord de traiter la première question, celle de la protection des forêts; en le faisant, je m'occuperai plus particulièrement de cette portion de la province que je connais mieux, savoir: la partie arrosée par les tributaires de l'Ottawa, depuis les rapides du Long Sault à Grenville jusqu'à la tête du lac Témiscamingue. Je crois qu'on peut se faire une juste idée de l'état du reste de la province par celui de cette région.

Avant l'arrivée du colon et de l'exploitant de bois, ce territoire était immensément riche en pin et contenait aussi, en quantité moindre, de l'épinette blanche, du cèdre, de la pruche et d'autres essences. Depuis soixante ans ou plus, et plus particulièrement peut-être depuis trente ou quarante ans, on n'a cessé d'abattre les arbres de pin pour le commerce. Comme résultat, la province a retiré un revenu annuel considérable et produit un article pour l'exportation à l'étranger qui a largement contribué à payer nos importations; cette exploitation a en outre donné du travail à un grand nombre de bras et créé un large marché domestique pour les produits de la ferme. Quant aux exploitants eux-mêmes, la plupart d'entre eux ont été malheureux; les uns se sont retirés du commerce sans le sou, les autres sont morts pauvres. Il en est comparativement peu qui aient eu quelque succès et le nombre de ceux qui ont été réellement heureux, après une lutte de plusieurs années, est très restreint.

Sans les feux de forêts, je crois pouvoir assurer que la province pourrait continuer à produire du bois dans la même proportion qu'aujourd'hui pendant des années à venir; car, considérant le pouvoir naturel de reproduction, je suis fermement convaincu que, s'il n'y avait d'autre cause de destruction que l'exploitation, le dépen-

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

ment des forêts serait à peine perceptible même aujourd'hui et que leur épuisement n'aurait lieu que dans un avenir éloigné, peut être dans cent ou deux cents ans.

Avec les ressources qu'elle posséderait aujourd'hui si elle n'eut subi de telles pertes, la province pourrait voir avec assurance le chiffre de sa dette; mais hélas! les incendies ont fait des ravages considérables dans ses forêts. Je ne crois pas exagérer en disant que, dans la région qui nous occupe actuellement, le feu a détruit vingt fois autant de bois marchand qu'il n'en a été abattu et extrait par l'exploitant; et je ne parle pas des jeunes pins et des autres petits bois brûlés en même temps, car le feu consume tout sans distinction tandis que le bûcheron prudent conserve les jeunes arbres pour l'avenir. Je n'irai pas jusqu'à dire que cette perte énorme pourrait être complètement conjurée, mais je prétends qu'on pourrait la diminuer considérablement.

Les causes de ces funestes incendies de forêts ne sont pas très nombreuses et la principale est l'occupation illégitime de terrains sur les concessions de coupe. On peut dire sans crainte que la province perd ainsi des centaines de millions de dollars. Les pêcheurs et les chasseurs en excursion, les défricheurs, les équipes de bûcherons, la foudre, sont aussi des causes de danger, quoiqu'à un degré moindre. Les sauvages sont peut-être responsables de quelques incendies, mais rarement j'en suis certain. Personnellement je ne connais pas un seul cas qui leur soit imputable. J'ai eu connaissance de deux ou trois feux que l'on n'a pu attribuer à d'autre cause qu'à la foudre; mais ces incendies doivent être rares, car la foudre est presque toujours accompagnée de pluie. Dans tous les cas c'est là le moindre des dangers et on ne peut le prévenir. Mais on peut se prémunir contre toutes les autres causes; et pour commencer par la première et la plus importante, vous me pardonneriez de dire qu'aucun moyen efficace n'a encore été employé pour la faire disparaître. Il y a quelques années, on a créé une nouvelle taxe appelée "taxe contre le feu" (*fire tax*); mais je suis parfaitement sincère en disant que je ne sache qu'on ait obtenu de cette mesure un résultat quelconque, si ce n'est le paiement du droit. Je n'ai jamais vu un garde contre le feu, et je n'ai jamais entendu dire qu'il y en eût, sur les concessions de coupe possédées par moi ou par d'autres exploitants de bois.

Et si vous me permettez de suggérer un remède pour le mal, le voici:

D'abord, je ne permettrais pas l'arpentage ou la délimitation de townships dans les districts boisés, surtout lorsque ces districts sont impropres à la colonisation. En second lieu, je ne permettrais à personne de s'établir sans titre sur les concessions de coupe sans l'approbation conjointe du commissaire des terres de la couronne et des porteurs de permis, et seulement quand ces établissements sont nécessaires comme postes pour les besoins des exploitants de bois. En agissant ainsi, on ferait disparaître la plus grande cause de danger. Mais j'irai plus loin; je suggérerais que des brigades contre le feu fussent organisées par toute la province, ces brigades devant être plus ou moins nombreuses suivant la valeur des bois à garder et les dangers possibles auxquels sont exposés les forêts que l'on veut protéger. L'organisation de ce système de protection demande une sérieuse étude et il serait difficile de le discuter par correspondance. C'est à vous de considérer si vous devriez nommer un chef pour toute la province, ayant sous ses ordres un sous-chef dans chaque district, et vous jugerez peut-être à propos de consulter les exploitants de bois à ce sujet. Mais pour les besoins de la discussion, prenons une région limitée, le district de la Gatineau, par exemple. Les Gilmour et nous-mêmes sommes les plus grands concessionnaires sur cette rivière. La grande question pour moi est de savoir s'il devrait y avoir deux organisations distinctes pour le district, ou une seule qui aurait la surveillance de la région entière. Chacun de ces projets a du pour et du contre et c'est un point qu'il faudrait considérer avec soin; mais en principe général, je diviserais le territoire en districts et nommerais pour chacun d'eux un gardien en chef ayant sous ses ordres un nombre d'hommes suffisant pour surveiller attentivement les districts colonisés qui avoisinent les concessions de coupe, pour garder les chemins qui conduisent aux concessions et les traversent, enfin pour empêcher de toute manière que le feu ne soit mis et pour éteindre les incendies qui pourraient se déclarer. Naturellement, ces gardiens devraient être autorisés à se faire aider quand cela serait nécessaire et possible.

Je suggérerais que les gardiens contre le feu soient choisis par les exploitants de bois et nommés par le commissaire des terres de la couronne, les exploitants et la couronne devant contribuer chacun pour une moitié au paiement des salaires. Il serait important de nommer des hommes de jugement qui créeraient une bonne impression parmi les colons et les convaincraient de la grande et importante vérité que leur salut dépend de la conservation des forêts et du commerce de bois pour deux raisons, savoir : 1° parce que l'exploitation des forêts leur fournit du travail et des marchés pour leurs produits et 2° parce qu'elle éloigne autant que possible la taxation directe qui deviendra inévitable quand les forêts auront complètement cessé de donner des revenus, ou quand ces revenus seront considérablement diminués. Les saisons influeraient beaucoup sur le nombre d'hommes requis; il faudrait naturellement moins de gardiens pendant une saison généralement pluvieuse que pendant une saison sèche, mais cette question pourrait être facilement réglée suivant le besoin.

Venons en maintenant aux dangers moindres. Je me demande s'il est sage de louer les lacs pour la pêche. Quant à moi, je préférerais qu'on ne le fit pas, car il y a là un danger; mais on devrait certainement défendre, autant que possible, la chasse sur les concessions de coupe pendant toute saison très sèche, excepté pour les sauvages; ce serait encore mieux si on pouvait aussi en éloigner les pêcheurs et les excursionnistes.

Quant aux fermes possédées par les exploitants de bois, le défrichement a été cause de grandes pertes dans le passé; mais je crois que ce danger n'existe plus aujourd'hui et que l'intérêt même des exploitants nous en garantit.

Les équipes de bucherons sont une autre source de grands dangers contre lesquels on doit se prémunir. Le plan que nous avons nous-même adopté est le suivant: pour chaque équipe pénétrant dans une région boisée nous nommons un homme digne de confiance et soigneux dont l'unique devoir est de veiller à ce qu'il ne se déclare pas d'incendies. Il parcourt en tous sens la contrée que l'on exploite et voit à ce que le feu ne soit pas mis par la négligence des fumeurs ou autrement; il surveille aussi les feux du camp, reste en arrière quand les travailleurs changent de campement et s'assure qu'il n'ont rien laissé qui puisse faire prendre le feu. Je crois que ce système, ou un autre analogue, devrait être appliqué à toute la province.

La seconde question dont il est fait mention au commencement de cette lettre est celle du discernement que l'on doit apporter dans l'abattage du bois sur les concessions de coupe. La condition de la région qui m'occupe et qui représente bien celle de toute la province est la suivante: le feu a ravagé la plus grande partie des plus belles pinieres; à l'exception de petites étendues, le plus beau bois a été abattu; ce qui en a été laissé à la province et aux exploitants actuels est ce qui reste du gros bois de pin de qualité généralement inférieure et les petits pins en croissance, ainsi que l'épinette blanche, la pruche, le frêne, le tilleul, etc. Ces bois, s'ils n'ont pas de valeur commerciale aujourd'hui, en auront dans un avenir prochain, s'ils sont préservés du feu. Quant aux opérations d'exploitation, je crois que les règlements et conditions devraient être tels que l'abattage ne dût se faire qu'avec le plus grand soin et la plus grande économie, l'exploitant devant veiller à ne rien perdre de ce qui peut être de quelque utilité, être attentif à sauver et conserver les jeunes arbres et faire tous ses efforts pour protéger nos forêts et l'industrie du bois.

Il n'est que trop vrai que la province a perdu des centaines de millions de dollars qui se sont en allés en fumée et il est de toute évidence que si cet état de choses dure encore quelques années nous verrons disparaître le commerce de bois et les revenus qui en proviennent. Les pertes subies par la province sont incalculables et il ne lui reste qu'une portion comparativement minime de sa richesse forestière. Cependant, par une administration soigneuse et prudente, ce qui en reste peut être conservé et acquérir une grande valeur. Pour obtenir ce résultat, les exploitants de bois et le département des terres de la couronne doivent unir leurs efforts, les divisions politiques et de parti doivent disparaître; tous doivent s'animer de patriotisme pour aider la province à sauver le commerce de bois. La situation est également grave et pour la province et pour les exploitants. Dans un très-grand nombre de cas, la richesse de ces derniers se compose des jeunes pins et des autres bois qui croissent

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

sur leurs concessions de coupe et, avant peu, la province devra largement compter sur cette source de revenus. La conservation, non seulement des jeunes pinières mais de toutes les forêts d'arbres toujours verts, est de la plus grande importance; car à mesure que le pin s'épuisera, les autres bois le remplaceront et, si mauvaise que soit la position aujourd'hui, on peut encore assurer à la province un revenu considérable pour plusieurs années à venir en prenant les précautions nécessaires.

Une autre cause de pertes pour la province et de dommage pour les porteurs de permis de coupe vient de ce qu'un grand nombre de personnes achètent des lots dans les townships arpentés, ostensiblement dans un but de colonisation, mais réellement en vue d'obtenir le bois sur pied à un prix nominal. Ainsi, toutes les concessions de coupe que nous possédons sont d'anciennes concessions qui ont été grandement éclaircies avant de devenir notre propriété. Quand nous avons acheté, c'est la quantité du bois autre que le pin qui nous a portés à payer le prix que nous avons donné; aujourd'hui, nous sommes poursuivis, tant sur la rivière de la Nation du Nord que sur la Gatineau, par des gens qui nous volent, de même qu'ils volent la couronne, en achetant à vil prix des lots sur lesquels nous avons payé la rente foncière pendant des années, qui nous frustrent de nos droits et qui obtiennent de la couronne de grandes quantités de bois à des prix insignifiants. Ce système et les incendies sont les deux grands ennemis de la province et des porteurs de permis; ce sont deux maux qui, dans le meilleur intérêt de la province, requièrent l'application immédiate d'un remède efficace.

En terminant, permettez-moi de vous dire que je suis chagrin de vous avoir dérangé par cette longue lettre. Ma seule excuse est que je prends cette question à cœur et que je désire vous exposer mes vues aussi bien qu'on peut le faire par la correspondance. Je n'ai dit que ce que je sais être vrai. Je m'afflige, chaque fois que je remonte la Gatineau, de voir les ravages faits par le feu dans une région autrefois si riche en pins et, en parcourant de jeunes forêts en pleine croissance, de prévoir qu'elles sont vouées à la même destruction. A mon avis, nul rapport, soit écrit soit verbal, ne saurait vous représenter toute l'importance de cette question. Rien ne serait plus utile que de vous rendre compte par vous-même de l'état des choses et je vous invite à le faire. Si vous pouvez disposer de quelques jours pour faire rapidement avec moi le tour du district de la Gatineau, nous voyagerons confortablement et vous vous convaincrez de la vérité de tout ce que j'avance. Ce voyage serait très utile à vous-même et de la plus grande importance pour la province. Je crois que M. Andrew Thompson, de Québec, consentirait à se joindre à nous pour faire cette tournée.

Vous prie de nouveau de pardonner la longueur de cette lettre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) W. C. EDWARDS.

ANNEXE "E."

PÊCHERIES ET FORÊTS.

OTTAWA, 27 janvier 1894.

M. GEO. JOHNSON, statisticien, etc.,

CHER MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre du 11 courant me demandant des renseignements sur la question de "l'influence du déboisement des forêts sur les pêches fluviales." Vous attirez mon attention sur une conversation que nous eûmes ensemble, en passant, sur ce sujet et au cours de laquelle nous en vîmes tous deux à la conclusion que le déboisement des forêts était très préjudiciable aux pêches fluviales.

Plusieurs années d'expérience et d'observation m'ont confirmé dans l'opinion que non seulement l'abattage du bois de nos forêts nuit aux pêcheries, mais qu'il cause aussi la destruction de plusieurs espèces de poissons, principalement de celles de qualité supérieure, telles que les salmonidés.

Plusieurs rivières et cours d'eau qui abondaient en saumons et en truites quand le pays était dans son état primitif ou lorsqu'on a commencé à le coloniser sont maintenant presque complètement dépeuplés de ces espèces choisies : ce résultat est attribuable au déboisement des forêts et au défrichement faits pour les fins de l'agriculture en général.

La disparition de ces espèces dépend de plusieurs causes. Le déboisement des forêts et l'ouverture d'une contrée font généralement diminuer les pluies qui sont en grande mesure absorbées par les terres défrichées et arables et réduisent ainsi le volume d'eau qui alimentait les rivières ; les arbres ayant été abattus, les rayons du soleil donnent en plein sur les cours d'eau ainsi réduits et les maintiennent à une température élevée qui les rend impropres et insalubres pour la truite et autres poissons d'abord indigènes à ces rivières. Ces cours d'eau sont maintenant remplis de différentes espèces de poissons de qualité inférieure tels que la barbe, le crapet, la perche, le brochet et autres poissons de même nature. La température trop élevée a chassé les poissons de qualité supérieure de leur habitat naturel où ils ne peuvent plus vivre.

Le déboisement des forêts, en favorisant les fins générales de l'agriculture, nuit au contraire à la pisciculture. Les boues des routes, les eaux d'égout et de drainage, les déchets des scieries et des fabriques, sont souvent déversés dans les rivières qui deviennent ainsi des drains publics, au lieu d'être comme autrefois des cours d'eau pure et limpide. Tous ces résultats nuisibles réunis provenant du déboisement ont, dans plusieurs cas et dans plusieurs localités en particulier, tellement changé la condition primitive des rivières qu'elles sont devenues impropres à l'habitation des espèces de poissons les plus précieuses ; ils ont même causé en certains endroits la destruction totale du poisson, autrefois si abondant et destiné par la nature à servir de nourriture à l'homme.

Outre ceux ci-dessus mentionnés, le déboisement des forêts a encore d'autres mauvais effets qui, unis à la soi-disant marche du progrès pour subvenir aux besoins de l'homme sans égard aux conséquences pour l'avenir, ont amené ce triste état de choses et fait naître un problème que l'on trouvera très difficile à résoudre.

Je suis, respectueusement votre,

(Signé) SAM. WILMOT,
Surint. général F.C.

ANNEXE "F."

ABAISSMENT DE NIVEAU DU LAC ONTARIO.

M. Kivas Tully, I.C., a fait samedi soir, le 10 février 1894, au "Canadian Institute" une intéressante conférence sur "Les variations du lac Ontario"; elle est la suite d'une conférence antérieure faite à la même institution le 22 mars 1879, et ce travail couvre une période de quarante années. L'exploration des grands lacs ayant été complétée par les Etats-Unis, M. Tully s'est trouvé en mesure de fournir des renseignements exacts sur le bassin, le niveau et la surface d'eau des lacs. Ceux donnés dans la conférence précédente n'étaient qu'approximatifs, quoique empruntés aux meilleures autorités. La grande diminution de près de trois pouces dans la moyenne de pluie et de neige tombées durant les dernières quinze années, comparativement aux vingt-cinq années précédentes, est attribuée à la destruction des forêts, que l'on s'est peu occupé de reboiser. La diminution dans la chute de neige est confirmée par l'abaissement de plus de trois pouces du niveau du lac Ontario depuis quinze ans. Les registres de l'observatoire météorologique font voir une diminution de 2,602 pouces, pour les dernières cinquante années les chiffres donnant 36,940 pouces comme moyenne de seize années en 1858, et 34,338 pouces comme moyenne de cinquante années en 1891. Ces faits méritent la sérieuse considération du public en général et surtout celle des cultivateurs car la diminution des pluies vent dire la défertilisation du sol (*L'Empire de Toronto*, 13 février 1894.)

ANNEXE "G."

CONSOMMATION DU BOIS AUX ETATS-UNIS.

(*Du bulletin n° 10, division des forêts, département de l'agriculture des Etats-Unis.*)

D'après des estimations basées sur le recensement et sur d'autres données, les Etats-Unis emploient annuellement 22,000,000,000 de pieds cubes de bois. De cette quantité énorme (environ 350 pieds cubes par tête), plus de 4,000,000,000 de pieds cubes du meilleur bois, (entre 30,000,000,000 et 40,000,000,000 de pieds mesure de planche) sont convertis en sciages. Il en entre environ 500,000,000 de pieds cubes dans la construction de chemins de fer, et autant dans celle des clôtures; mais la quantité de beaucoup la plus grande est consommée en combustible. Les feux de forêts qui ravagent chaque année les montagnes, surtout dans la partie occidentale du pays, détruisent aussi une quantité de bois que l'on ne peut déterminer; la destruction par cette cause et la consommation industrielle et domestique peuvent probablement s'évaluer à au delà de 25,000,000,000 de pieds cubes annuellement. Les trois dernières décades indiquent, chacune, une augmentation d'environ trente pour cent dans la consommation. La surface boisée est de moins de 500,000,000 d'acres. Si toute l'étendue de terrain que l'on ne peut classer comme terres déboisées ou comme fermes était en forêts, cette superficie ne dépasserait pas 850,000,000 d'acres; mais le chiffre le moins élevé est probablement le plus près de la vérité.

D'après les statistiques du gouvernement allemand et les données recueillies pour les forêts de propriété privée, nous savons que la croissance du bois par acre et par année ne dépasse pas en moyenne cinquante-cinq pieds cubes, quoique quelques

essences, dans des conditions favorables, puissent donner le double. Dans cet accroissement sont compris les branches et les petits arbres ayant au moins trois pouces de diamètre, dont on ne fait pas d'usage aux Etats-Unis. Si nous ne tenons compte que de la production du bois dont la dimension correspond à celui employé aux Etats-Unis, leurs arbres, à 125 ans, n'auraient pas pris un développement supérieur à trente-cinq pieds cubes par acre annuellement. La superficie actuelle des Etats-Unis, même si elle était bien boisée et bien administrée, ne pourrait donc pas produire assez pour la consommation annuelle ; mais nous savons qu'elle est négligée, peu peuplée et ne l'est que d'espèces pauvres. Les Etats-Unis consomment donc plus de bois qu'ils n'en produisent, probablement le double, et la disproportion grandit chaque année. En supposant qu'il y ait actuellement 10,000 pieds, mesure de planche, de bois sur pied sur chaque acre de la superficie en forêt,—une estimation exagérée, même en tenant compte de la grosseur énorme des arbres des forêts de la côte du Pacifique,—les Etats-Unis ne pourraient pas subvenir à leurs besoins pendant beaucoup plus de cent ans, durée nécessaire pour produire une bonne bille de sciage. La plupart du bois que l'on abat actuellement est vieux de plus de 200 ans. Il est probable que nos forêts seront épuisées bien avant qu'une égale durée ne se soit écoulée. Quant au pini blanc il n'en existe plus, relativement, et on peut en dire autant du noyer, du peuplier jaune et du frêne.

P. E. FERNOW,
Division forestière.

ANNEXE "H."

FORÊTS DE L'EUROPE.

Le tableau * des surfaces des forêts de l'Europe a été préparé d'après les données les plus récentes, surtout d'après les états obtenus expressément pour ce rapport, des représentants britanniques dans les différents pays par le secrétaire des affaires étrangères, lord Rosebery.

En Allemagne, en France et en Autriche, de même qu'en Suisse, en Italie, en Roumanie et dans d'autres pays les forêts publiques, et en grande partie les forêts de propriété privée, sont cultivées avec autant de soin et de science que la ferme la mieux administrée. On ne consume que le produit de l'année, sans jamais épuiser la forêt qui est au contraire conservée à perpétuité. Pour utiliser l'accroissement annuel et répartir l'approvisionnement, le meilleur mode est de diviser la forêt en sections renfermant chacune des arbres d'âges différents qui sont de la sorte bons à être coupés successivement. Au moment de l'abattage, on laisse quelques arbres de futaie pour faire semence et protéger les jeunes rejets qui prennent place par rotation. Lorsqu'il est nécessaire, on remplit les vides en faisant des plantations. Ce plan général de traitement que nous venons d'exposer brièvement est naturellement sujet à être modifié pour diverses causes, suivant que le juge à propos les agents forestiers. Un autre mode d'exploitation, appelé "jardinage," consiste à choisir chaque année et à abattre dans une forêt un certain nombre d'arbres qui ont atteint leur plein développement, en prenant soin de ne pas nuire au bois en croissance et de remplacer les arbres abattus par semis ou plantation. Même lorsque l'on se propose de diviser plus tard la forêt en sections, il faut adopter d'abord quelque mode d'exploitation de cette nature. Environ vingt-cinq pour cent des surfaces en forêts soumises à ce traitement suffisent à répondre aux besoins d'une population dense dans des pays d'Europe, et les forêts se conservent. En France, en Allemagne, en Autriche, en Italie, en Suisse et dans quelques autres pays, les propriétaires privés eux-mêmes en

* Voir tableau statistique 3a.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

peuvent abattre le bois de leurs forêts qu'après en avoir obtenu la permission de l'Etat et à la condition de faire de nouvelles plantations, surtout près de la source des cours d'eau, sur les coteaux d'où le sol est susceptible d'être entraîné par l'eau, dans les endroits qu'il faut protéger contre les avalanches, etc.

Dans quelques autres pays de l'Europe, comme la Norvège, la Suède et, jusque dernièrement, le nord de la Russie, on ne s'occupe guère de la culture ou de la conservation des forêts que l'on dépouille pour la consommation locale et pour l'exportation comme on le fait sur ce continent.

En vue de l'assertion souvent émise que nos pinières ne pourraient pas être traitées de manière à être conservées, il est intéressant et instructif de connaître la proportion de forêts conifères dans les pays d'Europe où l'on pratique avec succès la sylviculture scientifique.

PROPORTION DE FORÊTS CONIFÈRES.

PAYS.	Essences conifères.	Essences à feuilles caduques.
	par cent	par cent
Autriche.....	72	28
Hongrie.....	22	78
Belgique.....	33	67
France.....	33	67
Empire allemand.....	67	33
Hollande.....	40	60
Italie.....	31	69

Les statistiques forestières de quelques-unes des subdivisions des empires allemand et autrichien établissent d'une manière plus évidente encore cette grande proportion d'arbres conifères. La Bohême renferme 82 pour cent de pin, 12 pour cent de bois mêlé et 6 pour cent de bois dur. La Prusse a 67 pour cent d'arbres conifères; la Saxe, 86 pour cent; la Hesse, 39 pour cent; le Wurtemberg, 58 pour cent, et 9 pour cent de forêts mêlées. Les forestiers experts de l'Europe ne trouvent pas qu'il soit plus difficile de conserver ces forêts conifères (composées principalement de pin), tout en en retirant un approvisionnement annuel, que les forêts d'essences de bois dur.

Le tableau des surfaces en forêts dans les autres parties du monde fait voir que quelques-unes des colonies et dépendances Britanniques s'occupent de la conservation et de la reproduction de leurs bois. Dans l'Inde, où un système analogue a été établi, les forêts sont administrées avec succès par des agents forestiers habiles qui ont dû d'abord acquérir leur instruction dans les écoles de sylviculture de France et d'Allemagne. Il existe maintenant une institution semblable en Angleterre. En Australasie et dans l'Afrique méridionale les gouvernements ont aussi reconnu, comme nous le verrons plus tard, la nécessité de conserver et d'accroître leurs forêts.

ALLEMAGNE.

L'Allemagne occupe le premier rang parmi les pays qui pratiquent la sylviculture scientifique. L'administration et les modes de culture diffèrent quelque peu dans les divers états qui composent l'empire, mais le Royaume de Prusse fournit le type général de l'administration en usage. Les règles fondamentales de la régie de la forêt d'état sont exposées comme suit par Donner, l'*Oberland fürstmeister* ou chef du service forestier:—

“ Les règles fondamentales de la régie de la forêt d'état, sont :

“ 1° Se tenir strictement dans les limites d'un traitement conservatif.

“ 2° Obtenir, en suivant ce traitement, le plus fort rendement des produits les plus utiles dans le temps le plus court possible.

“ Dans l'administration de ses forêts, l'état s'estime tenu d'avoir en vue le bien commun de la population, tant en satisfaisant à la demande constante de bois de construction et autres produits forestiers, qu'en conservant à la forêt son utilité sous d'autres rapports. Il croit de son devoir d'administrer les forêts de l'état comme une propriété qu'il a en régie pour la nation, afin de satisfaire dans la mesure du possible à ses besoins présents et à venir.

“ Les forêts sont un legs du temps passé dont la valeur ne réside pas seulement dans les produits qu'elles donnent immédiatement, mais aussi et essentiellement dans les avantages qu'elles procurent à l'agriculture par leur influence directe sur le climat, la température, la conservation du sol, etc. Les forêts ont une valeur non seulement pour le temps présent et pour leur possesseur, mais aussi pour l'avenir et la nation toute entière.”

Une autre autorité dit de la Prusse :—

“ Le gouvernement a toujours défendu ses forêts contre une destruction plus ou moins rapide en ne permettant pas qu'elles passent entre les mains de propriétaires temporaires et moins prévoyants. Même au moment des plus grands embarras financiers, alors que la Prusse était écrasée et presque anéantie par la France, jamais on n'a sérieusement pensé à vendre les forêts de l'Etat.”

L'organisation du service forestier de la Prusse est sous la direction du ministère de l'agriculture, des domaines et forêts, et à pour chef immédiat le *Oberland forstmeister* ou chef du service forestier. A la direction centrale se trouve le “ bureau des inspecteurs forestiers et des plans d'exploitation.” Ce bureau est chargé d'établir des zones qui sont chacune sous la surveillance d'un officier exécutif; de subdiviser ces zones en blocs puis en sections; de faire l'inspection et l'évaluation des forêts et du matériel ligneux, fixer le rendement qui peut être convenablement utilisé et faire les plans d'exploitation qui sont révisés tous les cinq ou dix ans.

Chacune des trente-cinq divisions a un conseil qui surveille les opérations de sa sphère; l'*Oberforstmeister* et le *Forstmeister* en font partie; les 680 *Oberförsters* qui ont la gestion directe des forêts sont soumis à son inspection.

Voici comment sont formés les agents forestiers: après avoir pris leurs degrés dans un lycée ou gymnasium, ils font un an de travail pratique sous un *oberförster*, puis deux ans d'école forestière et un an de droit et d'économie politique dans une université. L'examen, s'il est heureux, est suivi de deux ans de voyages et de travaux. De ces deux années, cinq mois doivent être employés à l'administration pratique d'une zone sous un *oberförster*, quatre mois à la préparation de plans d'exploitation, et six mois à l'accomplissement de tous les devoirs d'un garde-forestier ordinaire. Vient ensuite l'examen final; si le candidat est heureux, il est fait assesseur forestier puis, avec le temps, *oberförster* chargé de la surveillance d'une contenance de 10,000 acres.

Sous leurs ordres sont les gardes-forestiers subalternes commis au soin de protéger la forêt, de faire les plantations et les abattages et jouissant aussi d'une instruction spéciale éprouvée.

Dans les autres parties de l'empire, les forêts de l'Etat sont soumises à un régime très approchant. Il y a plus de différence en ce qui regarde l'autre catégorie de propriétés forestières, les bois des municipalités et des autres corps publics. Partout cependant on empêche les méthodes de traitement imprévoyantes et ruineuses et toutes les forêts sont sous le contrôle des officiers de l'Etat.

Les forêts de propriété privée elles-mêmes sont sujettes à l'intervention de l'Etat et on y défend la déforestation dangereuse, surtout dans le cas de forêts dites “ forêts de protection.” Lorsque le propriétaire se refuse à se soumettre à ces restrictions, il est exproprié par l'Etat.

GRAND DUCHÉ DE HESSE.

Date.	Pays.	Par cent.	Forêts acres	Domaniales acres	Communales acres.	Privées, acres
1887.....	Hesse	G.D. 32	612,663.	170,895.	234,599	207,169

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

Il existe un service d'agents forestiers parfaitement organisé chargé de la surveillance des forêts privées comme de celle des forêts publiques.

On ne peut extirper d'arbres des forêts privées sans le consentement du ministre.

Les forêts régulières ou futaies comptent pour 86½ pour cent et les bois petits et moyens pour 13½ pour cent. Les forêts d'essences résineuses sont dans la proportion de 39 pour cent.—U.S. Con. Rep., Vol., 25, 1888, page 1.

*REVENU ET DÉPENSE DES FORÊTS DE L'ÉTAT.

Pays.	Surface en forêt.	Dépense totale.	REVENU.		DÉPENSE PAR ACRE.						Revenu net par acre.
			Brut.	Net.	Total.	Parcent de revenu brut.	Adminis- tration et protection	Frais de vente des produits.	Culture.	Chemins.	
Prusse.....	6,000,000	8,000,000	14,900,000	6,000,000	1.33	58	0.48	0.30	0.14	0.06	0.96
Bavière.....	2,300,000	3,150,000	5,880,000	2,730,000	1.37	53	0.64	0.37	0.11	0.11	1.19
Wurtemberg.....	470,000	1,025,000	2,260,000	1,235,000	2.17	45	0.87	0.92	0.22	0.33	2.63
Saxe.....	416,000	1,040,000	2,750,000	1,710,500	2.50	37	0.65	0.81	0.11	0.21	4.11
Bade.....	235,000	404,000	1,090,000	686,000	1.54	40	0.22	0.83	0.15	0.12	2.90
Ville de Zurich.....	2,760	14,000	26,000	12,000	5.00	54	1.14	2.10	0.16	1.14	4.40

* E. B. Fernow, U. S. For. Div. Bulletin n° 5.

FRANCE.

Depuis des siècles, on a compris en France la nécessité de conserver les forêts, qui, dès 1569, ont été l'objet d'une législation importante.

Les attributions conférées à l'administration des forêts sont exercées sous l'autorité du ministre de l'agriculture, qui est aussi président du conseil forestier, lequel comprend la direction des forêts et trois administrations. Ce conseil a sous ses ordres 36 conservateurs, chargés de la surveillance; 225 inspecteurs, conduisant les opérations; 242 sous-inspecteurs, agents actifs et chefs de cantonnements; 328 gardes généraux ayant des attributions analogues à celles de sous-inspecteurs. Le service compte en outre 3,500 gardes de différents grades.

Les études suivies pour le service de l'administration des forêts ne durent que le tiers ou le quart du temps employé à celles de ce genre en Allemagne; le personnel est cependant très effectif. Une école forestière a été instituée à Nancy; les élèves y passent deux ans. Il y a aussi une école professionnelle au Domaine des Barres pour les gardes-forestiers.

Les forêts communales et d'établissements publics couvrent 4,715,124 acres*; elles sont gérées par l'administration des forêts. Les communes et les établissements publics ne peuvent faire de coupes dans leurs forêts sans que l'administration en ait autorisé l'assiette. Les forêts communales ne peuvent être partagées entre les habitants.

Lorsque la contenance d'une forêt est de sept acres et trois quarts au moins, le quart de sa surface doit être tenue en réserve. Les gardes-forestiers choisis par les communes et les établissements publics doivent être agréés par l'administration; elle contrôle les exploitations et les ventes, etc. Les frais de gestion sont payés au moyen d'une taxe spéciale.

Les particuliers sont assujétis à des restrictions. Ils ne peuvent arracher ou

* Cette surface a été portée à 4,738,464 acres. Voir Rapport du ministre de l'Agriculture, 1894.

défricher leurs bois qu'après en avoir fait préalablement la déclaration à la Direction des forêts au moins quatre mois d'avance, durant lesquels elle peut prohiber le défrichement pour les motifs suivants : Si les bois sont reconnus nécessaires pour conserver le sol sur la pente d'une montagne ; pour soustraire des terrains à la dégradation et à l'inondation par des rivières et torrents ; pour assurer l'alimentation de sources et cours d'eau ; pour protéger les dunes et les rivages contre l'action érosive de la mer et l'envahissement des sables ; pour servir à la défense du territoire ; pour assainir des localités.

Le particulier qui défriche ses bois sans autorisation est passible d'une forte amende et peut être condamné, en outre, à rétablir les lieux en nature de bois. Sous ce régime prévoyant, les forêts en France ont, depuis des années, augmenté plutôt que diminué en capital ligneux. Des reboisements ont été opérés sur une étendue de plus de 350,000 acres dans les régions des Alpes, des Pyrénées et des Cévennes, où le service forestier a exécuté d'importants travaux pour contenir les eaux des torrents. Les plantations ont aussi été poursuivies en grand et systématiquement dans les régions des dunes et des landes, et elles ont transformé en une source de profit ce qui était autrefois une cause de danger et de destruction.

Malgré les soins scientifiques qu'elle apporte au traitement de ses forêts, la France n'en tire pas autant de bois d'œuvre qu'il lui en faut pour ses besoins. Ce fait est signalé dans une étude sur les forêts de la France par le major Bailey, expert en sylviculture, dont les statistiques ont été approuvées par la Direction des forêts. Voici ce qu'il dit :—

“ Sur une production ligneuse de 21,500,000 voies, le bois d'œuvre compte pour 4,000,000 de voies, le bois de feu pour le reste. Ce dernier produit suffit à la consommation nationale, mais il est loin d'en être ainsi du premier. Les importations de bois d'œuvre dépassent en effet les exportations de 2,062,432 voies, estimées à £6,408,000, c'est-à-dire que la production en bois d'œuvre ne va pas au tiers des besoins. L'importation de bois étrangers devient donc une question très importante, même pour la France, où les forêts occupent dix-sept pour cent du territoire.”— Major F. Bailey, R. E., Vol XI Trans. Scot. Arboric. Soc.

La Direction des forêts, dans un bulletin (août 1894) inséré au rapport du ministère de l'agriculture, donne les renseignements recueillis par elle sur les forêts soumises au régime forestier. La statistique des contenances établit la situation à la fin de l'année 1892.

Le service forestier exerce sa gestion sur :

	Acres.
Forêts domaniales.....	2,691,156
Forêts communales et d'établissements publics	4,738,464
Total.....	<u>7,429,620</u>

En comparant ce chiffre à la superficie totale de la France, on voit que le service forestier administre 5.6 pour 100, soit environ $\frac{1}{18}$ du territoire. Les bois et forêts des particuliers, formant plus de 16,000,000 d'acres, ne sont pas soumis au régime forestier ; cependant, ils jouissent de plusieurs de ses dispositions, de même qu'ils sont assujettis à quelques restrictions ou servitudes spéciales.

“ Bien que désignées, suivant l'usage, sous le nom de forêts, les propriétés qui composent le domaine géré par les agents forestiers ne sont pas entièrement boisées. Elles comprennent, indépendamment des forêts proprement dites, des étendues fort considérables de terrains à peine peuplés, ou même à l'état de vides, landes, rochers nus, etc. On a donc porté à part les contenances occupées par les périmètres de reboisement, les zones littorales de la région des dunes, les vacants ou pâturages, les zones d'abri des hautes régions montagneuses, les étangs, les tirés spécialement aménagés en vue de la chasse.”

Agriculture—Richesse forestière du Canada

“ Ce travail a donné les résultats suivants :

Désignation.	Surfaces totales.	Forêts proprement dites.	Surfaces improductives.	Proportion des surfaces improductives dans l'étendue totale.
	Acres.	Acres.	Acres.	
Forêts domaniales.....	2,691,156	2,206,175	484,981	18·0
Forêts communales et d'établissements publics	4,738,464	4,565,358	173,106	3·6
Total.	7,429,620	6,771,533	658,087	8·8

“ On remarquera que la proportion des surfaces improductives est cinq fois plus considérable dans les forêts domaniales que dans les forêts communales et établissements publics: 18 pour 100 d'une part, 3·6 pour 100 de l'autre. Ce fait est facile à expliquer.

“ Les propriétés appartenant aux communes et établissements publics ne sont placées sous la gestion du service forestier qu'à la condition de former des forêts susceptibles d'exploitation régulière, ou d'être constituées par des terrains dont la conversion en bois est relativement facile. Lorsqu'on y a englobé des portions improductives, c'est qu'il était nécessaire de soustraire ces terrains, par une surveillance efficace, à des causes de dégradation qui pouvaient avoir les plus graves conséquences sur l'existence des forêts, sur la sécurité des habitations et des cultures situées en contre-bas.

“ L'Etat, au contraire, en même temps qu'il est propriétaire de forêts productives, exerce un rôle d'utilité publique. Chargé d'arrêter la marche envahissante des dunes, de porter remède aux désastres provenant du déboisement des montagnes, il est détenteur et se rend même chaque année acquéreur de terrains qui, non seulement ne lui rapportent rien, mais sont pour lui une cause de dépenses en raison des frais de leur surveillance et des travaux destinés à les rendre accessibles, à enrayer leur dégradation, à les couvrir de végétation.

“ Mais si ces terrains ne rapportent rien à l'Etat, considéré comme propriétaire foncier, en revanche ils sont d'un profit inappréciable pour l'Etat, envisagé comme le représentant de la communauté des intérêts sociaux, puisqu'ils protègent les villages, les routes, les chemins de fer, les cultures contre l'envahissement des sables, les avalanches ou les torrents. C'est par millions que se chiffrent les dégâts des torrents; c'est par millions aussi que devrait s'évaluer le profit pour le pays des forêts improductives qui empêchent de nouveaux torrents de se former, ou ont éteint ceux qui récemment encore exerçaient leurs ravages.”

Suit un tableau extrait des tableaux d'ensemble, qui donne par département les surfaces soumises au régime forestier, et leur répartition en forêts domaniales et forêts communales et d'établissements publics, forêts proprement dites et surfaces improductives.

Ce tableau fait voir que la surface soumise au régime forestier est supérieure à 98,840 acres (40,000 hectares) dans 27 départements, situés au nord-est, à l'est, au midi, dans les régions des Alpes et des Pyrénées, l'un comprenant la Corse. Les surfaces soumises dans ces 27 départements s'élèvent à 72 pour 100 du total général.

Au bulletin du ministère de l'Agriculture (août 1894) sont annexées vingt cartes qui font ressortir par leurs teintes la situation des forêts dans les différents départements: elles montrent les surfaces totales, les surfaces improductives, les forêts domaniales, les forêts communales et d'établissements publics, les taillis simples, les taillis sous futaie, les taillis en conversion, les futaies, la production en matière et en argent, la production ligneuse en bois feuillus et en bois résineux.

On voit par ces cartes, surtout par celle des surfaces improductives gérées par l'administration des forêts, que les départements où ces surfaces acquièrent le plus

d'importance forment une bande partant des Alpes, suivant la limite sud du massif central, longeant les Pyrénées, puis remontant le long du golfe de Gascogne. Cette bande embrasse les régions où le service forestier exécute des travaux destinés à reboiser les montagnes ou à arrêter la marche des dunes.

Passant aux modes de traitement, on laisse de côté les surfaces improductives pour ne s'occuper que des forêts proprement dites.

Les forêts domaniales se répartissent suivant leurs modes de traitement, savoir :

	Acres.	Par 100.
Taillis simples, taillis sartés (1) ou taillis furetés (2)	55,798	2·5
Taillis sous futaie.....	645,017	29·2
Taillis en conversion.....	368,811	16·8
Futaies.....	1,136,549	51·5
Total.....	2,206,175	100

Comme le taillis simple ne fournit à la consommation que des bois de feu, marchandises de plus en plus délaissées, l'Etat a cherché depuis longtemps à diminuer la proportion de son domaine soumis à ce mode de traitement; elle n'est plus actuellement que de 2·5 pour 100.

Dans le Vaucluse et le Var l'essence dominante des forêts soumises au taillis simple est le chêne yeuse qui donne du bois de feu, du charbon et des écorces très estimées et se prête mal à la production du bois d'œuvre.

Les taillis sous futaie, avec une proportion de 29·2 pour 100, donnent des bois d'œuvre, bois de mines, bois de feu qui sont assurés de débouchés avantageux à proximité des grandes villes ou des bassins houillers, à condition cependant que ces taillis soient exploités à longues révolutions de façon à augmenter la proportion des bois d'œuvre.

Les taillis en voie de conversion en futaie couvrent 16·8 pour 100 de l'étendue totale.

“ Les futaies occupent plus de moitié (51·5 pour 100) des forêts domaniales. En tête, on trouve le département des Vosges avec ses futaies de sapin et de hêtre, la Corse avec ses futaies de pin, la Seine-Inférieure où le hêtre constitue l'essence dominante, l'Allier qui possède les plus belles futaies de chêne de la France; les Landes et la Gironde où les forêts de pin maritime de création récente occupent la chaîne des dunes. Les forêts communales et d'établissements publics se répartissent suivant leurs modes de traitement, savoir :—

	Acres.	Pour 100.
“ Taillis simples, taillis sartés, ou taillis furetés. ...	672,222	14·7
“ Taillis sous futaie.....	2,429,586	53·2
“ Taillis en conversion.....	45,338	1·0
“ Futaies.....	1,418,211	31·1
Total.....	4,565,358	100

“ La proportion des forêts communales et d'établissements publics, soumises au régime du taillis simple (14·7 pour 100) paraît assez élevée si on la compare à celle de 2·5 pour 100 qui existe dans les forêts domaniales. Mais il ne faut pas perdre de vue que, lorsqu'il s'agit de régler le traitement d'une forêt communale, l'administration doit tenir grand compte des besoins locaux et que dans les froides régions mon-

(1) Le sartage consiste à nettoyer le sol, à brûler les copeaux et fragments qui restent après l'abatage. Les cendres servent d'engrais pour la semence suivante faite entre les souches. Il se pratique surtout dans les Ardennes.

(2) Le furetage est un mode d'exploitation qui consiste à retrancher de la souche les brins qui ont l'âge de la coupe et à ne laisser que ceux qui sont les plus jeunes. On le pratique surtout dans la vallée de la Seine pour se procurer du combustible, et dans les massifs montagneux où le déboisement total pourrait devenir une cause de danger.

tagneuses où les transports sont très difficiles, un taillis simple de bois durs mettant à la portée d'une commune un combustible de bonne qualité peut rendre souvent plus de services qu'une futaie résineuse dont les produits, médiocres comme bois de feu, se vendraient mal comme bois d'œuvre faute de débouchés.

“Le taillis sous futaie est appliqué sur 53·2 p. 100 de la surface des forêts communales et d'établissements publics. C'est le mode de traitement préféré par les propriétaires qui hésitent à engager un capital superficiel considérable dans leurs domaines forestiers et tiennent cependant à en améliorer le rendement par la production d'une certaine quantité de bois d'œuvre, chêne principalement. Les régions tempérées de plaines et de collines conviennent particulièrement aux taillis sous futaie. Ces conditions se rencontrent dans le nord-est de la France ou d'autre part la propriété forestière communale est très étendue; ou s'explique donc parfaitement la place importante qu'occupent les taillis sous futaie dans l'ensemble des forêts communales et d'établissements publics.”

“Les taillis traités en vue de leur conversion en futaie n'occupent que 1 p. 100 de la surface totale des forêts communales et d'établissements publics. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. Les communes et établissements publics tiennent généralement à réaliser l'intégralité de leurs revenus forestiers dès que ceux-ci sont disponibles; leur situation financière, les besoins journaliers qui les pressent leur en font une nécessité. Or, on sait qu'on ne peut convertir un taillis en futaie qu'en augmentant considérablement le capital ligneux laissé sur pied, ce qui exige forcément, pendant une durée plus ou moins prolongée, l'accumulation d'épargnes forestières. Ces épargnes ne se constituent que par une diminution de revenu.

“Il s'en faut d'ailleurs que toutes les conversions en cours dans les forêts communales soient le résultat d'un but méthodiquement poursuivi. Bon nombre d'entre elles ne sont que la conséquence de circonstances que ni l'administration, ni les communes, n'ont créées. C'est ainsi que dans les Pyrénées, les Alpes, le massif central, certains taillis restés inexploités, faute de débouchés, et devenus trop âgés pour pouvoir repousser de souches, ont dû être élevés en futaie et seront plus tard régénérés par la semence.”

“Les forêts communales et d'établissements publics traitées en futaie (31·1 p. 100 de l'étendue totale) se rencontrent principalement dans les départements montagneux de l'est (massifs des Vosges, du Jura et des Alpes), dans ceux des Pyrénées et en Corse. Ces futaies ont pour essences principales les résineux plus ou moins mélangés de hêtres. Les communes possèdent très peu de futaies de chêne, les forêts communales de cette essence étant le plus souvent traitées en taillis sous futaie.”

La production en matière pendant l'année 1892 s'est élevée :

Pour les forêts domaniales :

Production ligneuse.....	96,135,860 pieds cubes.
Liège	257,497 lbs.
Ecorces à tan	31,237,859 do
Résines.....	4,170,662 do

Le tout évalué à \$5,047,645.

Pour les forêts communales et d'établissements publics :

Production ligneuse.....	169,439,958 pieds cubes.
Liège.....	673,285 lbs.
Ecorces à tan.....	51,051,702 do
Résines.....	1,806,229 do

Le tout évalué à \$6,377,704.

Ce qui donne pour l'ensemble des forêts soumise au régime forestier :

Production ligneuse.	265,575,798 pieds cubes.
Liège.....	930,782 lbs.
Ecorces à tan.....	82,289,561 do
Résines.....	5,976,891 do

Le tout évalué à \$11,425,349.

Le production moyenne par acre, calculée en ne tenant compte que des forêts proprement dites, est:

En matière (production ligneuse).

Forêts domaniales..... 43·58 pieds cubes.
Forêts communales et d'établissements publics. 37·11 do

En argent.

Forêts domaniales..... \$2,29
Forêts communales et d'établissements publics. 1,40

La supériorité du rendement des forêts domaniales est bien marquée. Les produits qu'elles fournissent sont à la fois plus considérables et de meilleure qualité.

La production en matière a varié avec les modes de traitement, ainsi que l'indique le tableau ci-après:

PRODUCTION PAR ACRE EN PIEDS CUBES.

	Taillis.	Taillis moyen.	Taillis en conversion.	Forêts de haute futaie.
Forêts domaniales.....	13·68	48·90	41·07	42·85
Forêts communales et d'établissements publics.....	17·87	49·01	23·52	26·28

La production des taillis simple est sensiblement plus élevée dans les forêts communales et d'établissements publics que dans les forêts domaniales. Cela tient à ce que l'Etat n'a maintenu en taillis simple que les forêts les plus médiocres.

En ce qui concerne les taillis sous futaie, il y a presque égalité de production.

Quant aux taillis en conversion leur rendement est beaucoup plus élevé dans les forêts domaniales. Les massifs que l'Etat veut convertir en futaie ont été choisis parmi ses meilleures forêts, celles où l'on comptait obtenir des bois de choix.

Les futaies domaniales ont un produit très supérieur aux futaies communales et d'établissements publics.

Sur l'ensemble de la production des forêts communales et d'établissements publics, on a : bois feuillus 81·3 p. 100 ; bois résineux 18·7 p. 100 ; bois d'œuvre 23·1 p. 100 ; (chêne 7·4 ; feuillus divers 2·1 ; résineux 13·6) ; perches et étonçons 1·3 ; bois de feu 75·6 p. 100 ; (feuillus 70·9 ; résineux 4·7).

AUTRICHE.

“Le gouvernement paternel de l'Autriche a adopté les lois les plus sévères relativement à la culture et à la conservation des forêts domaniales et des bois appartenant à des municipalités ou à des particuliers. Suivant nous, elles sont quelque peu autocratiques ; mais elles atteignent le but proposé, et les forêts de l'Autriche sont renommées pour les soins exemplaires apportés à leur conservation. Les statistiques les plus récentes portent à 28,406,532 hectares la surface productive de l'Empire ; les forêts en couvrent 9,227,061 hectares, dont 1,381,433 en bois durs, 6,587,853 en pin et 1,257,775 en broussailles. Les forêts couvrent environ un quart de l'empire et sont d'une grande valeur. Leur culture, leur conservation et l'admi-

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

nistration des lois qui s'y rapportent sont confiées au ministère de l'agriculture, au président provincial et à des capitaines de districts. Tous les officiers subalternes doivent subir un examen.

“ Dans chaque district il se tient un registre et l'on dresse des cartes indiquant le nombre d'acres en forêt, la condition, l'âge du bois et son état de croissance. Les dépenses de l'administration des forêts de l'état s'élèvent à 3,546,240 florins et les revenus à 3,951,650 florins, ce qui laisse un profit de 405,410 florins. Les forêts de l'état contiennent 952,689'96 hectares; les forêts municipales, 1,297,238'21 et les forêts de propriété privée, 6,977,133'03. Les plus grands propriétaires sont: l'empereur, 35,000 hectares; la famille impériale, 25,000; l'archiduc Albrecht, 115,000; le prince Johann Lichtenstein, 136,103; le prince J. A. Schwarzenberg, 110,718; le comte Schonborn, 124,563; le prince de Saxe-Cobourg, 74,181; le baron Von Sina, 60,000; le prince Esterhazy, 85,030.”—U.S. Cons. Rep. n° 131, 1891.

SUISSE.

“ Il existe un bureau fédéral de sylviculture, connu comme la troisième division du département du commerce et de l'agriculture, directement chargé de l'administration des districts forestiers fédéraux; les forêts situées en dehors de ces districts sont sous la direction des gouvernements cantonaux respectifs. L'inspecteur fédéral a le pouvoir de faire observer les lois et règlements de police de la Confédération et des cantons relatifs aux forêts. Dans tous les cantons, à l'exception de ceux de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne et de Genève, il y a un chef forestier de qui dépend toute l'administration. Presque chaque grande ville et commune a en outre des gardes-forestiers spéciaux, habiles et instruits, chargés de la surveillance attentive des forêts locales. Tous, cependant, sont sous les ordres et la direction immédiate du chef forestier cantonal, qui, lui-même, relève de l'autorité du département forestier fédéral.

La loi fédérale de mars 1876 protège particulièrement les forêts, et avant son adoption il existait dans la plupart des cantons des lois sévères contre le défrichement de nature à causer des dangers. Règle générale toute personne, commune ou établissement public désirant abattre du bois doit préalablement obtenir le consentement du directeur forestier, ou celui des officiers du gouvernement si l'abattage doit être fait en tout ou en partie dans les limites du district forestier fédéral. Le permis n'est donné qu'à la condition de replanter en rejets le terrain déboisé ou de payer une somme suffisante pour cet objet.”—U.S. Con. Rep. n° 74, fév. 1887, pages 428-9.

La Confédération Suisse a le droit de surveillance sur la police forestière et celui de faire des règlements pour la conservation des forêts. La surface en forêts de la Suisse est de 828,770 hectares. Le district sous la surveillance fédérale est situé au sud et à l'est d'une ligne presque droite s'étendant de l'extrémité est du lac de Genève à l'extrémité nord du lac de Constance. Il comprend environ 452,326 hectares, et les lois fédérales s'appliquent à toute forêt cantonale, communale et municipale située dans ses limites. Les forêts appartenant à des particuliers en sont exemptes, excepté quand, par leur situation, elles sont nécessaires pour la protection des localités contre les influences climatiques. En 1876, il fut décrété que cette surface en forêt ne serait jamais réduite; que les servitudes auxquelles elle était sujette, telles que droits de passage, d'affouage, devaient être rachetées; que les forêts publiques devaient être inspectées en vue des reboisements nécessaires, des subventions étant votées à cette fin. De 1881 à 1891, 2,057 servitudes ont été rachetées au prix de 726,938 francs; à la fin de l'année 1891 on avait fait la cadastration de 95,380 hectares de forêt, et planté 700,000,000 d'arbres. Des subventions sont aussi accordées aux districts forestiers libres, qui comprennent 3,827 kilomètres carrés de forêts. Dans la plupart des cantons l'administration est exercée par un département sous l'autorité d'un membre du gouvernement, assisté d'un chef forestier; mais dans quelques-uns elle l'est par un comité choisi directement par le peuple.—*Statesman's Year Book*, 1893, p. 1006.

RUSSIE.

Il y a environ cinquante ans, l'attention ayant été attirée sur le déboisement des forêts en Russie, des mesures furent prises pour organiser une administration des forêts de la couronne. Cependant, ce n'est que vingt ans plus tard que l'organisation actuelle fut établie; et si l'on considère la vaste étendue à gérer, il n'est pas surprenant que l'industrie forestière soit encore comparativement dans son enfance et qu'une grande partie des forêts n'ait pas encore été améliorée. Le service comprend 350 inspecteurs chargés de faire des plans pour l'exploitation des forêts dont ils ont déterminé les limites et établi les subdivisions nécessaires. Après dix ans, ces plans sont révisés et le travail pratique est fait, on les suivant, par un corps nombreux d'agents forestiers locaux. Les grandes forêts du nord n'ont cependant pas encore été soumises même à ce mode préliminaire de division. C'est dans les autres parties de l'empire, où les forêts sont plus accessibles et leur entretien plus urgent, que le service forestier a déjà fait beaucoup de bon travail. On ne s'est pas borné aux mesures de conservation, car dans les steppes, les prairies russes, on a fait d'immenses plantations qui couvrent maintenant 130 milles carrés, et auxquelles on ajoute, chaque année, environ trois milles carrés. On a de plus réussi à arrêter l'invasion des sables par la plantation d'essences convenables.

Tandis que l'on prend soin des forêts de la couronne celles appartenant aux établissements publics et aux particuliers ne sont pas exemptes de contrôle. En 1888 il a été adopté une loi pour la protection des surfaces boisées. En vertu de cette loi les forêts, dans toute la Russie d'Europe, peuvent être déclarées "futaies s'en réserve" (*preserved woodlands*) pour les raisons suivantes: parce qu'elles empêchent la formation des plaines de sable et leur envahissement sur les rivages de la mer ou les bords des rivières navigables, les canaux et les réservoirs artificiels: qu'elles protègent contre la marche des dunes les villes, les villages, les routes des terres en culture, etc.; qu'elles défendent les berges des rivières navigables, les canaux et les sources contre les éboulements, les inondations ou les dommages causés par les débâcles: parce que, lorsqu'elles croissent sur la pente des montagnes, elles fixent le sol et préviennent les éboulements de roc, les avalanches et les débordements des rivières. Peuvent aussi être déclarées "futaies en réserve" toutes les forêts qui protègent les fontaines et les sources des rivières et de leurs tributaires. Ces forêts réservées ne peuvent être converties en terres arables et l'abattage même ne peut y être pratiqué sans une permission officielle. Le système de traitement doit être approuvé par le comité forestier local afin qu'il y ait toujours reboisement après la coupe. Si les dépenses à faire sont considérables, les propriétaires peuvent transférer leurs forêts au gouvernement et ils ont le droit de les racheter dans dix ans en payant les dépenses faites et les intérêts.

Les forêts non comprises dans ces "futaies en réserve," quoiqu'elles soient possédées par des établissements publics ou des particuliers, sont elles-mêmes sujettes aux règlements. On ne peut y faire de défrichements sans donner une raison valable; les coupes totales qui pourraient épuiser la matière ligneuse et empêcher une seconde croissance sont défendues. Il n'est pas permis de faire paître les bestiaux dans les jeunes forêts. Pour rendre ces restrictions plus faciles, les propriétaires sont tenus de faire approuver les plans de coupe par le comité des forêts; dans le cas d'infraction aux règlements, ils sont obligés de replanter les terrains qu'ils ont déboisés illégalement ou s'ils négligent de le faire, le reboisement est fait par le comité aux frais du propriétaire.

Dans chaque gouvernement il y a un comité de protection des forêts sous la présidence du gouverneur général et composé des représentants de l'administration locale, des juges de paix, du conseil de comté et des propriétaires forestiers. Ce comité a le pouvoir de déclarer quelles seront les forêts qui devront être classées comme "futaies en réserve" et d'approuver les plans des propriétaires de forêts non réservées. Les plans des bois réservés sont faits aux frais du gouvernement et ceux des bois non réservés aux frais des propriétaires. Le gouvernement nomme dans

chaque province un inspecteur-instructeur dont le devoir est de renseigner ceux qui s'adressent à lui sur les questions forestières et de surveiller, sur les lieux autant que possible, les travaux forestiers. Le gouvernement a aussi établi des pépinières ou les propriétaires privés peuvent se procurer à bas prix de jeunes arbres et des graines. On permet aux propriétaires d'employer, pour gérer leurs forêts, les agents officiels qui conservent leur grade dans le service forestier, et l'on distribue chaque année aux propriétaires de forêts des médailles et des prix pour l'excellence de la culture et du mode de traitement.

On a pris des mesures suffisantes pour l'instruction. Il existe à Saint-Petersbourg un institut forestier où se donne l'enseignement théorique que l'on complète par des études pratiques sur le terrain pendant l'été. Le corps enseignant se compose de seize professeurs et sept assistants. Il existe un autre institut forestier à Nouvelle-Alexandrie, dans la province de la Vistule, et il y a des chaires de sylviculture dans nombre de collèges et d'écoles. Il y a en outre treize écoles inférieures où l'instruction se donne en grande partie au moyen du travail pratique dans les forêts; les élèves exercés joignent ensuite le service forestier du gouvernement ou sont employés par les propriétaires particuliers.

Des sociétés forestières, dues à l'entreprise privée, ont été formées à Saint-Petersbourg, à Moscou et à Riga et aident beaucoup répandre la connaissance de la sylviculture.

SUÈDE.

L'exportation de la Suède consiste principalement en sciages et se compose pour les quatre cinquièmes de madriers, chevrons et planches. Le reste consiste en bois carré, billes d'épinette blanche pour pilotis, bois de mâture et bois de mines. L'exportation du bois non manufacturé, de 1881 à 1885, a été en moyenne de \$25,864,000 par année, et celle du bois manufacturé d'environ \$4,500,000. La production de la pulpe de bois a augmenté très rapidement durant les dernières années. C'est surtout l'épinette blanche qu'on emploie à cette fin. La plus grande proportion de la pulpe de bois est consommée dans le pays; cependant, en 1835, il en a été exporté 16,000 tonnes, et en 1889, l'exportation a dépassé 52,000 tonnes.

“Plus d'un quart de toute la surface boisée de la Suède, soit 14,300,000 acres, appartient à la couronne. Cette étendue est évaluée à \$13,588,000, soit près de \$1 l'acre, et a donné en 1888 un revenu net de \$335,000. Ces réserves domaniales sont gérées avec un soin scrupuleux. Toute la Suède est divisée en districts forestiers et ceux-ci en “*revir*.” Chaque district est sous la surveillance d'un inspecteur forestiers en chef et chaque “*revir*” sous la protection d'un garde-forestier (*ranger*) et de quelques sous-gardes. On ne peut abattre que les arbres marqués par eux. De fait, les forêts de la couronne sont gérées d'après le principe que l'on ne doit abattre que le bois d'accroissement et que la forêt même—le capital ligneux pour ainsi dire—doit toujours rester debout sur toute les terres de la couronne impropres à la culture. De plus, le gouvernement fait faire de grandes plantations d'arbres sur les terrains incultes et déserts. Ces excellentes mesures officielles ont eu un effet marqué, surtout auprès des grands propriétaires de forêt privées; un grand nombre d'entre eux gèrent maintenant leurs bois de manière à n'en tirer que le revenu. Je suis donc convaincu que les vastes forêts de la Suède seront conservées, substantiellement, dans leur état actuel et que l'exportation de bois de ce pays—sa plus grande source de revenu—ne cessera d'augmenter et de prospérer.” U.S. Con. Rep., n° 125 1891, pages 227-8.

NORVÈGE.

Le consul français à Christiania fournit les renseignements suivants sur les forêts de la Norvège :—

“Les forêts * couvrent une surface de 19,752,393 maal, ou 4,803,216 acres, divisés comme suit :—

	Surface boisée.	Surface improductive.	Total.
Etat.....	7,748,967	9,895,738	17,644,705
Districts et communes....	1,762,348	345,840	2,107,688
Total.....	9,511,315	10,241,578	19,752,393

“La valeur moyenne d'un hectare (2.47 acres) de forêt est de 43 couronnes (environ \$11.60).—U.S. Con. Rep., Vol., 26, 1888, page 241.

“La richesse forestière de la Norvège décline depuis longtemps d'une manière constante. On calcule que les forêts de l'Etat et les forêts communales couvrent une étendue de 1,000,000 d'hectares ou 2,500,000 acres. Depuis 1866, le gouvernement a acheté environ 37,000 hectares de terres boisées dans différentes parties du pays, mais on suppose que les forêts de la Norvège ont diminué en surface dans une mesure égale par la destruction des bois de particuliers. La valeur des forêts publiques et communales est portée à \$4,000,000, et elles n'occupent que douze et demi pour cent de toute la surface boisée que l'on peut évaluer à près de 8,000,000 d'hectares ou 20,000,000 d'acres. Les forêts publiques représentent seize pour cent de la totalité de la surface boisée en Suède, cinquante et un pour cent en Bavière, soixante et dix pour cent à Bade, soixante et huit pour cent en Prusse, et trente-cinq et demi pour cent en France.”—U.S. Con. Rep., Vol. 122, 1890, p. 394.

“En 1874, on nomma une commission royale chargée de s'enquérir de la condition des forêts privées et de l'approvisionnement de bois dans le pays en général. Le rapport fut alarmant. On calcula que les cinq *stifts* ou provinces méridionales de la Norvège qui, réunies, couvrent environ 17,000,000 d'acres, avaient consommé, en 1875, 401,000,000 de pieds cubes de bois, tandis que la reproduction n'avait pas excédé 293,000,000 de pieds cubes, laissant pour l'année un déficit de 108,000,000 de pieds cubes. Quarante ans auparavant les statistiques forestières accusaient un bon surplus de production et, en 1855, la production était à peu près égale à la consommation. Le comité constata que la perte annuelle, déjà si grande, ne pouvait qu'augmenter chaque année, et que le gouvernement était impuissant à arrêter le déboisement des forêts. Quoique n'espérant pas de grands résultats de l'adoption de cette seule mesure, le comité recommanda au gouvernement d'acheter de grandes étendues de forêts privées, La diffusion de la connaissance technique de la sylviculture ne peut avoir qu'une influence limitée, bien que le gouvernement ait établi des écoles forestières dans différentes parties du pays. Le seul moyen de protection qui reste maintenant serait l'adoption d'une loi limitant les pouvoirs des propriétaires particuliers de vendre leurs bois et défendant la destruction des jeunes arbres. Il existe déjà une loi analogue France, en Italie, en Allemagne, en Suisse et, jusqu'à un certain point, en Suède. Le gouvernement a même proposé l'adoption d'une loi de cette nature en 1882, mais l'affaire en est restée là depuis, le sentiment public s'opposant fortement aux restrictions projetées. Finalement, la législation prit la chose en mains l'année dernière, et il y a maintenant beaucoup de personnes qui demandent avec instance l'adoption immédiate de mesures ayant en vue la conservation et la protection d'une partie au moins des forêts qui constituent encore un facteur important de la richesse nationale et la principale ressource d'une grande portion du pays. Depuis quelques années on a extrait des forêts un grand nombre de jeunes arbres de petite dimension, abattus soit pour l'exportation, soit pour la fabrication de la pulpe. Le bois dit à *cellulose*, provenant de petits arbres et coupé très court pour éviter les droits d'exportation sur le bois, est actuellement en grande demande sur les marchés étrangers.”—U.S. Con. Rep., n° 122, 1890, p. 394.

* Les forêts publiques apparemment, non les forêts privées.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

“Les deux tiers environ de l'exportation de bois de la Norvège, soit près de 1,200,000 pieds cubes par année, vont maintenant dans la Grande-Bretagne.” * * * En 1889, l'exportation faite à l'Australie était d'un tiers moindre que celle faite en 1888; mais le Cap de Bonne-Espérance et Port-Natal ont, dans le même temps, doublé leur consommation de bois de Norvège, qui s'est vendu à de bons prix.”—U.S. Con. Rep. n° 122, 1890, p. 395.

EXPORTATION DES PRODUITS DE LA FORÊT ET DE L'INDUSTRIE DU BOIS.

	Krones.
1866-70 moyenne	31,040,000
1871-75 do	44,950,000
1876-80 do	38,800,000
1881-85 do	42,860,000
1881 année	44,910,000
1882 do	45,890,000
1883 do	43,800,000
1884 do	40,520,000
1885 do	39,160,000

“Dans l'évaluation donnée ci-dessus des produits ligneux de la Norvège exportés en 1885, le bois d'œuvre proprement dit compte pour 31,236,000 krones, la pulpe de bois pour 5,664,000 krones, et les allumettes pour 1,802,000 krones.

EXPORTATION DE BOIS PENDANT LES DIX ANNÉES 1879-85.

	Bois plané Ton. enreg.	Sciages. Ton. enreg.	Bois équarri. Ton. enreg.	Bois rond. Ton. enreg.	Douves. Ton. enregist.	Bois à brûler. Ton. enreg.	Totaux. Ton. enreg.
1876	144,199	340,594	134,572	240,846	29,854	42,589	932,654
1877	158,279	314,186	101,479	197,292	28,151	31,121	830,508
1878	162,198	219,193	97,846	195,429	27,016	35,332	737,014
1879	164,770	176,893	102,134	207,417	26,148	29,496	706,858
1880	193,654	245,548	105,628	290,739	30,161	29,576	895,206
1881	227,088	228,951	80,016	280,429	34,405	31,102	881,991
1882	234,044	268,484	66,485	278,520	34,526	36,750	918,809
1883	247,667	244,150	66,165	303,007	43,977	40,190	945,156
1884	238,954	243,920	69,356	307,826	39,969	39,206	939,231
1885	245,936	236,011	59,441	242,666	33,928	42,405	860,387

“La quantité de bois d'œuvre exporté a été moins considérable en 1885, que pendant aucune des cinq années précédentes; elle a été moindre de 49,000 tonneaux de registre que l'exportation moyenne des années 1881-1885, mais elle a dépassé de 40,000 tonneaux de registre l'exportation moyenne des années 1876-1880. Durant les dernières années, l'exportation du bois scié et plané a généralement un peu dépassé 480,000 tonneaux de registre après avoir atteint, en 1882, 502,500 tonneaux, la quantité la plus forte exportée depuis 1873 et 1874, alors que l'exportation s'est élevée à 570,000 et 550,000 tonneaux respectivement. Pendant ces dernières années il s'est exporté en moyenne plus de bois plané que de sciages, tandis qu'en 1877, la proportion était d'un tiers de bois plané et de deux tiers de sciages. L'exportation du bois équarri, i.e., poutres, etc., a diminué régulièrement; en 1885, elle dépassait à peine la moitié de l'exportation moyenne des années 1876-1880, et un tiers de l'exportation moyenne des années 1871-1875. Il s'est aussi transporté moins de bois de mines en 1885 que pendant les années précédentes.—U.S. Con. Rep., vol. 22, 1887, p. 777.

“L'exportation de la pulpe de bois s'est élevée de 8,540 tonnes en 1875 à 26,055 tonnes en 1880 et à 90,781 tonnes en 1885.”—*Ibid.*, p. 778.

FORÊTS DES COLONIES ET POSSESSIONS BRITANNIQUES.

INDE.

La sylviculture est d'institution comparativement récente dans l'Inde. Il n'y a pas de doute qu'autrefois on conservait scrupuleusement dans plusieurs parties du pays des surfaces boisées considérables ; mais alors ces forêts étaient gardées comme réserves de chasse pour le plaisir des rois, des princes et de la grande noblesse. L'idée de conserver les forêts pour assurer pour toujours un approvisionnement de bois utile et même nécessaire à la population ; celle de maintenir boisée une partie du pays en vue des avantages que tout l'Empire pourrait retirer de l'existence même des forêts, n'ont jamais été conçues par les anciens gouvernements. Même dans les premiers temps de la domination britannique, la valeur économique des forêts n'était pas reconnue ; on les regardait plutôt comme un empêchement aux progrès de la culture et, conséquemment, à la prospérité générale de l'Empire. Ce temps est passé ; on admet aujourd'hui presque universellement que l'entretien et la conservation des bois sont nécessaires à la prospérité de l'agriculture et la protection des forêts est considérée comme un devoir de l'État.

Le déboisement inconsidéré des forêts a naturellement fait un tort incalculable, surtout dans les districts les plus peuplés où les nouveaux terrains étaient plus recherchés et où les forêts avaient souvent moins d'étendue que ne le demandait la condition du pays. De grandes surfaces, sans être dépouillées immédiatement, furent aliénées pour la colonisation et à titre de concessions, et soustraites ainsi pour l'avenir à l'action du gouvernement. La vie et la propriété étant protégées, les paysans et les bergers laissaient paître leurs troupeaux loin de leurs demeures. Les troupeaux augmentèrent en valeur et en nombre et il fallut bientôt de nouveaux espaces pour les pâturages ; on fit des défrichements par le feu, hâtant ainsi la destruction qui devait amener la disette. Les chemins de fer couvrirent bientôt le pays et firent disparaître les forêts dans la sphère de leur influence : il fallut pour les construire des quantités de matériel ligneux et l'on fit des abattages inconsidérés et excessifs ; les défrichements se pratiquèrent aussi activement sur leurs parcours.

Ce n'est que lorsqu'on s'aperçut que le bois allait manquer pour les travaux publics que l'on commença à se rendre compte de la valeur des forêts. On vit alors la gravité de la situation et on comprit qu'un sujet de cette importance devait être remis aux soins d'une organisation spéciale. C'est ainsi que fut créé le département de sylviculture.

Il était naturel que le gouvernement prit l'initiative et le premier pas à faire dans la nouvelle voie était d'établir l'étendue de forêt restant en la possession de l'État et les servitudes dont cette propriété était grevée. Les gouvernements orientaux, de qui le gouvernement britannique a hérité de ses forêts, n'ont jamais reconnu l'existence d'un droit de prescription ; mais, d'un autre côté, chacun était habitué, sans jamais en être empêché, à prendre dans la forêt ce dont il avait besoin, à faire paître ses troupeaux où il le jugeait convenable, à défricher le terrain qu'il avait choisi pour le mettre en culture. Dans ces conditions, il était impossible de soumettre les forêts à un traitement systématique, et il devint évident qu'il était urgent d'adopter une loi sur cette matière. Il était nécessaire que cette loi déterminât les forêts sur lesquelles l'État avait encore un droit absolu ; celles qui, tout en étant sa propriété, étaient soumises aux droits de prescription ou de concession ; celles enfin qui appartenaient aux particuliers ou aux établissements publics, mais où l'État avait des droits sur toutes ou sur certaines espèces d'arbres en croissance.

La première loi indienne sur les forêts fut adoptée en 1865, après que plusieurs actes et règlements locaux eussent été en vigueur pendant un temps plus ou moins long.

La loi de 1865 ayant été trouvée défectueuse sous plusieurs rapports importants dans son application, fut remplacé par celle de 1878. Même dans cette dernière on découvrit de suite des défauts, et des lois distinctes furent adoptées pour *Burma* et *Madras*, en 1881 et 1882 respectivement. Ces trois lois décrètent la formation et règlent le régime de réserves forestières domaniales, et pourvoient à la création de forêts de village. Elles contiennent des règlements de police nécessaires pour la

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

protection des forêts, de l'état et des produits forestiers. La loi Indienne sur les forêts règle en outre la création de forêts protégées. Les trois lois ci-dessus mentionnées décrètent encore que les forêts qui n'appartiennent pas à l'état seront soumises à son contrôle lorsque cela sera jugé nécessaire pour le bien général, ou lorsque le mode de traitement suivi par les propriétaires est de nature à nuire à la sûreté et à la prospérité publiques.

Les agents chargés de la surveillance des bois sont au nombre de 170 environ. La moitié d'entre eux ont suivi un cours scientifique de sylviculture et ont été nommés en Angleterre par le Secrétaire d'Etat de Sa Majesté. La plupart ont pris leur instruction en France, quelques-uns en Allemagne. En 1885, une école forestière a été établie en Angleterre à "Cooper's Hill," près de Windsor. Le cours est de trois ans. Trois mois de la dernière année sont consacrés à visiter les plus belles forêts de l'Europe. Il existe aussi dans l'Inde une école forestière pour les agents indigènes.

Par les mesures prises contre le feu, les règlements sur la pâture et la protection générale des bois, on parvient le plus souvent, après un temps plus ou moins long, à assurer une abondante reproduction des forêts les plus précieuses de l'Inde.

Le tableau suivant fait voir les résultats obtenus :—

Périodes quinquennales.	Revenu.	Dépense.	Surplus.
	Roupies.	Roupies.	Roupies.
1864-5 à 1868-9, moyenne annuelle.....	37,38,189	23,81,732	13,56,457
1874-5 à 1878-9 do do	66,55,913	45,76,372	20,79,541
1884-5.....	1,01,02,420	68,27,373	32,75,047

Il y a cinq ans, le Dr. Schlick a prédit que, si le gouvernement de l'Inde continue de traiter ses forêts comme par le passé, le surplus net dans vingt-cinq ans sera quatre fois plus élevé.

NOUVELLE GALLES-DU-SUD.

"Les forêts de la Nouvelle Galles-du-Sud n'excèdent probablement pas 30,000 milles carrés sur une superficie totale de 310,938 milles carrés. * * * La contrée située à l'est du grand faite des terres est estimée contenir 50,000 milles carrés, dont un quart environ est en forêt."

"Il y a dans la Nouvelle Galles-du-Sud quarante-sept variétés de l'*Eucalyptus*. Le mieux connu est le célèbre *Eucalyptus Globulus* (*blue-gum*). C'est le plus grand arbre du monde et il s'élève quelquefois jusqu'à 200 pieds avant de pousser une branche. Il atteint cependant une plus haute taille à Victoria et dans la Tasmanie que dans la Nouvelle Galles-du-Sud. Le plus grand qu'on ait coupé dans cette dernière colonie avait 360 pieds, tandis qu'on en a abattu un dans Victoria (à Healsville, à 37 milles de Melbourne) qui mesurait 480 pieds (14 pieds de plus que la cathédrale de Strasbourg). Ce géant de la forêt mesurait 100 pieds de circonférence. Dans la Tasmanie ces arbres atteignent souvent une hauteur de 400 pieds."

"La Nouvelle Galles-du-Sud possède environ cent variétés différentes de l'acacia." L'écorce est employée pour le tannage et on se sert du bois de quelques espèces dans l'ébénisterie.

Il existe différentes espèces de pin, mais ce bois est rare et inaccessible.

"A l'exception des réserves de l'état qui comprennent environ 5,400,000 acres, toutes les forêts ou terres de la couronne sont propriété commune dans la Nouvelle Galles-du-Sud, excepté pour le pâturage. Les réserves de l'état ne sont cependant

que temporaires; elles sont réduites de temps à autre soit parce que l'on constate, après une inspection faite avec soin, qu'elles ne contiennent que peu ou point de bois de construction, soit parce que le gouvernement cède à la pression exercée sur lui pour faire mettre les terrains en vente. Le gouvernement a aussi sous son contrôle de grandes surfaces en forêts non réservées, mais une fois qu'elles sont vendues il n'a plus rien à voir au bois d'œuvre qu'elle portent."

"Le droit d'abattre et d'enlever le bois d'œuvre sur des sections dans les forêts de l'état est vendu à l'encan ou sur soumission, à la mise à prix de £10 (\$48.66) par année par section de 640 acres, pour le terme d'une année seulement; à moins que les circonstances ne justifient le gouvernement d'étendre ce terme à trois ans, dans des cas spéciaux, et alors, outre le loyer de la section, il est imposé un droit régalien."

On donne aussi des permis de coupe sur les terres de la couronne à raison de 5s. (\$1.20) pour le bois d'œuvre ordinaire et de 10s. (\$2.40) pour le cèdre. La coupe du bois à brûler est gratuite pour la consommation mais non pour la vente.

Attaché au département des mines, il y a un bureau de conservation des forêts. Il se compose de 1 inspecteur, 28 gardes-forestiers et 10 aides. Ces agents n'ont pas suivi un cours scientifique comme dans l'Inde.

Les permis imposent des restrictions quand à la dimension des arbres qui peuvent être coupés. Il n'est pas permis d'abattre d'arbres à moins d'une chaîne et demie d'une rivière navigable.

Il a été fait peu de plantations.

Les importations sont considérables, ainsi que le fait voir le tableau suivant pour 1885-6:—

BOIS FAÇONNÉ.

	1885.		1886.	
	Pieds sup.	\$	Pieds sup.	\$
Royaume-Uni.....	3,522,771	159,840	6,404,526	314,760
Nouvelle-Zélande.....	5,304,866	218,245	5,376,615	198,945
Australie (reste).....	1,005,899	74,625	1,216,237	84,450
Norvège.....	5,423,341	218,600	5,762,179	207,675
Etats-Unis.....	3,436,799	178,325	4,479,598	187,350
Canada (C.-B.).....	767,319	30,165	113,577	4,000
Autres pays.....	3,850	2,265	208,443	10,585
Totaux.....	19,464,845	882,065	23,561,175	1,007,765

BOIS NON FAÇONNÉ.

	1885.		1886.	
	Pieds sup.	\$	Pieds sup.	\$
Royaume-Uni.....	1,732,186	61,580	1,519,040	58,225
Nouvelle-Zélande.....	10,537,974	287,880	8,465,653	220,385
Australie (reste).....	3,261,291	144,615	1,655,728	98,305
Norvège.....	785,595	27,975	1,039,042	31,020
Suède.....	477,314	23,850	513,004	21,000
Etats-Unis.....	19,728,436	581,140	25,761,156	686,395
Canada (C.-B.).....	9,485,774	272,675	1,808,416	40,000
Autres pays.....	172,209	9,980	281,576	9,205
Totaux.....	46,180,779	1,409,695	41,043,618	1,164,535

Agriculture—Richesse forestière du Canada

Le tableau suivant fait connaître quelques-uns des articles importés par la Nouvelle Galles-du-Sud en 1892, et la proportion qu'elle en a tirée du Canada et des Etats-Unis :—

Articles.	Canada.	Etats-Unis.
	\$	\$
Bois façonné.....	30,000	46,000
Bois brut.....	46,000	537,500
Portes.....		71,300
Douves.....		650
Lattes.....	1,775	12,475
Bardeaux.....		5,000

U. S. Cons. Rep. n° 155, 1893, p. 410.

VICTORIA.

Il y a plusieurs années l'attention publique fut attirée sur les abattages inconsidérés et excessifs qui se pratiquaient dans les forêts de Victoria et des autres parties de l'Australie. Non seulement le bois disparaissait par suite des défrichements faits pour la colonisation et la consommation domestique ordinaire, ou était détruit par les incendies de forêts, mais on faisait mourir une quantité innombrable d'arbres en les dépouillant de leur écorce pour couvrir, souvent, de simples huttes.

En 1876, il fut voté une loi, désignée sous le nom de "Loi des forêts de l'Etat." Elle pourvoyait : 1° à la nomination de conseils forestiers locaux qui devaient avoir la garde des réserves et des autres terres de la couronne; 2° à la nomination de gardes-forestiers par ces conseils forestiers locaux; et 3°, à la promulgation par le gouverneur général en conseil des règlements qui déterminaient les devoirs de ces conseils. Cette loi fut remplacée en 1884 par une autre qui règle la formation et l'administration des forêts de l'Etat et des réserves forestières, ainsi que le mode de traitement du bois d'œuvre et des autres produits forestiers non compris dans ces forêts et ces réserves.

Les forêts sont généralement exploitées d'après le système de permis, suivant les règles établies en vertu de cette loi. On donne des permis pour abattre le bois, le fendre, pour enlever les sous-bois, pour construire des scieries, pour faire paître les troupeaux, pour écorcer, etc.

Cette loi n'a pas donné les bons résultats qu'on en attendait. Les causes de cet insuccès sont le système défectueux de permis, la classification imparfaite des forêts de l'état, des futaies en réserve et des terres de la Couronne, le manque de gardes-forestiers professionnels pour diriger l'exploitation et, enfin, la négligence de garder en réserve les plus belles forêts naturelles.

AUSTRALIE-MÉRIDIIONALE.

"La plantation d'arbres forestiers et la conservation des bois et forêts sont à bon droit l'objet d'une sérieuse attention dans l'Australie-Méridionale. La colonie commence à en ressentir les avantages; durant l'année, il a été abattu une quantité considérable de bois pour traverses de chemins de fer et elle en a retiré un revenu de £2,660, en sus des dépenses d'administration. Depuis que le département a été établi, il y a dix ans, la colonie a retiré £59,043 de la vente du bois d'œuvre, des rentes de terres pour pâturages, etc., et elle a dépensé £58,216 en améliorations permanentes sur ses réserves forestières. Depuis le commencement le profit net réalisé par le département a été de £827. Les travaux vont toujours croissant et chaque année

accuse un progrès considérable. Le revenu de l'année dernière a été de £8,123, soit £1,606 de plus que celui d'aucune année précédente. Il n'y a pas moins de 165,324 acres en futaies en réserve dans les différentes parties de la colonie et, sur ce nombre, 6,685 acres sont clôturés pour le repeuplement. La valeur totale actuelle des améliorations permanentes faites par le département est estimée à £150,000, pour une dépense de £58,206 à répartir sur dix années et plus que remboursée par les ventes de bois, loyers de pâturages, etc."—U. S. Cons. Rep., vol. 23, 1887, p. 41.

COLONIE DU CAP.

"En 1880, la question du régime forestier fut soumise au parlement colonial. On fit observer que les agents forestiers n'avaient reçu aucune instruction spéciale, que l'exploitation en avait sérieusement souffert, et le parlement vota le traitement d'un homme expérimenté. On s'assura les services du comte de Vasselot, de l'école forestière française de Nancy, et dès le commencement de l'année 1881 il s'occupa de l'organisation du département actuel des forêts. Le comte de Vasselot adopta la méthode de diviser la forêt en blocs, subdivisés en sections. La coupe se pratique régulièrement en sections biennales; les arbres de la nouvelle croissance dans la première section ont ainsi le temps d'atteindre leur complet développement avant que l'exploitation de la dernière section ne soit terminée, et il ne sera plus nécessaire en aucun temps de suspendre l'abattage dans la forêt entière. La période de révolution pour les abattages a été fixée à quarante ans." U. S. Cons. Rep., vol. 24, 1887, p. 360.

"Pour bien faire comprendre la méthode actuellement employée dans la colonie pour l'administration et la conservation des forêts, il suffira de décrire le mode suivi dans la Knysna, la plus grande et la plus riche des forêts de la colonie du cap. La superficie totale de la Knysna est de près de 100,000 acres, dont environ les trois quarts ont été considérablement appauvris par des abattages faits sans discrétion. Le corps forestier qui l'administre se compose d'un conservateur, de trois officiers de grade supérieur et de six gardes-forestiers. Chaque officier de grade supérieur exerce sa surveillance sur une surface variant, suivant les circonstances, de 10 à 30,000 acres. C'est lui qui fait l'inspection du bois de haute futaie, arrête les limites des séries ou blocs et prépare les plans d'exploitation pour la formation des sections. Tous ces plans sont soumis au surintendant des bois et forêts et, lorsqu'ils sont approuvés, les lignes sont tirées, les sections inspectées et les arbres propres à être coupés sont comptés et frappés d'une marque officielle. Les gardes-forestiers parcourent les sections et rapportent les infractions à la loi. On emploie en outre, dans les différentes forêts, treize ouvriers forestiers dont les devoirs consistent à planter et transplanter les arbres; chacun d'eux doit élever au moins 40,000 jeunes arbres par année. * * * "En 1885, il y avait six ouvriers forestiers dans les forêts de "King William Town;" durant l'année il eurent en pépinière 138,080 plants et transplantèrent dans la forêt 63,885 jeunes arbres."—U. S. Cons. Rep., vol. 24, 1887, p. 360.

"Les pépinières du gouvernement contiennent maintenant au delà d'un million de plants."***

"Sur la plantation Tokai, située sur la chaîne "Table Mountain-Range," il a été cultivé des plants de 150 espèces différentes d'arbres d'au delà des tropiques. On se propose de reboiser entièrement les versants de ces montagnes et, en deux saisons, on a planté plus de 1,000 acres. Des plants provenant de ces pépinières sont distribués dans toute la colonie à un prix nominal." U. S. Cons. Rep., vol. 24, 1887, p. 360-1.

Le corps forestier se compose actuellement d'un surintendant, de trois conservateurs, de quatre aides conservateurs et du nombre nécessaire de gardes-forestiers.

AUTRES FORÊTS.

JAPON.

Les renseignements suivants, fournis par Heinrick Semler, font voir que le Japon sait protéger ses forêts :

“ Le Japon, dont la superficie totale est de 94,900,000 acres, en chiffres ronds, possède 28,700,000 acres de forêts. Ce peuple nous donne un bel exemple en matière de sylviculture. Les vieux seigneurs féodaux eux-mêmes comprenaient bien la valeur des forêts, comme ils l'ont fait voir en adoptant des lois protectrices rigoureuses. En abolissant le système féodal, lors de la récente guerre civile, le gouvernement du Mikado déclara que les forêts, en tant que propriété des seigneurs féodaux, devenaient la propriété de l'Etat et promulgua une loi forestière qui s'appliquait à tout le royaume. En vertu de cette loi les forêts du Japon sont divisées à peu près également entre l'Etat et les propriétaires particuliers. L'Etat administre ses forêts par l'entremise d'un service forestier qui a ses quartiers généraux à Tokio où se trouve aussi l'école de sylviculture. Fondée il y a moins de dix ans (en 1888), cette école est fréquentée par une moyenne de 150 élèves ; elle était récemment sous la direction du D^r Mayr, bien connu parmi les partisans de la sylviculture aux Etats-Unis par son ouvrage “The Forests of North America.” Une partie seulement des élèves comptent entrer au service de l'Etat.

“ Le service des forêts ne paraît pas satisfait de la proportion de terrains boisés que possède le pays ; il s'occupe activement de faire de nouvelles plantations et d'y introduire des espèces étrangères.

“ Le Japon fait une exportation notable de bois en Chine. D'un autre côté il importe du bois de l'Amérique du Nord, mais il espère pouvoir bientôt se passer de cette importation.”

COSTA-RICA.

“ Il est défendu d'abattre du bois dans la forêt nationale sans une permission de l'exécutif.

“ Il est défendu d'abattre les arbres le long des routes et ceux que l'on peut utiliser sans les abattre.

“ Les propriétaires de terrains traversés par des cours d'eau sur les bords desquels le bois a été détruit sont obligés par la loi de planter des arbres de chaque côté de ces cours d'eau sur une largeur de dix mètres dans toute l'étendue de leur propriété.

“ Les personnes coupables d'infraction aux règlements ci-dessus sont passibles d'une amende de pas moins de \$25 et de pas plus de \$100.”—U.S. Cons. Rep., n^o 119, 1890, p. 615.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

“ Tout le bois du pays se trouve au loin dans l'intérieur ou sur le cours supérieur des rivières, où il existe, dans leur condition primitive, des forêts d'essences dures les plus belles du monde, couvrant des milliers de lieues. Le Congrès Argentin a adopté des lois pour les protéger contre une armée de violateurs qui s'approprient pour vivre tout le bois qu'ils peuvent couper et flotter hors du pays. Les états de la douane ne font voir pour cette raison qu'une faible portion du bois d'œuvre qui laisse la Rivière-Plate pour les ports étrangers. Les chargements inscrits à la douane l'année dernière n'ont été que de \$339,020 contre \$394,848 en 1884.”—U. S. Cons. Rep., vol. 23, 1887, p. 311.

L'importation de “ sciages et articles en bois ” a été bien plus considérable et s'est élevée à la somme de \$5,906,805, dont \$4,219,611 de pin.”—Ibid. p. 327.

VENEZUELA.

“ Le fustique et autres bois sont expédiés en grandes quantités et des navires venant de l'Europe et des Etats-Unis sont constamment employés à ce commerce. L'année dernière, les Etats-Unis ont reçu de Maracaibo du fustique, du cèdre et du buis pour les valeurs respectives de \$37,734.19, \$8,484.85, et \$8,878.85.”—U.S. Cons. Rep., vol. 23, 1887, p. 545.

SIAM.

“ Le bois de teck est le bois le plus précieux du pays. On l'emploie en immense quantité dans l'orient pour la construction des maisons. Il n'a pas son égal pour les constructions navales et il s'en fait, pour cet objet, une grande exportation en Chine et en Europe. C'est le bois qui résiste le mieux à l'action du temps et aux ravages des termites. Il croît dans le nord du Siam et du Burmah, à une altitude de 1,200 à 1,500 pieds, et atteint son entier développement dans environ 120 ans. A dix ou quinze ans cet arbre est de taille à être abattu, quand on ne recherche pas la qualité du bois. On croit généralement que les forêts seront épuisées avant longtemps, vu qu'il n'existe pas de loi pour régler l'abattage ou ordonner la plantation de nouveaux arbres. La région du bois de teck a de 100 à 150 milles de large. Les forêts sont sous la surveillance des gouverneurs des provinces. Elles sont généralement louées pour dix ans et c'est l'intérêt du locataire d'abattre et d'enlever pendant ce temps le plus grand nombre possible de pièces, sur chacune desquelles il paie au gouverneur un droit de \$1.80.”—U.S. Cons. Rep., vol. 26, 1888, p. 553.

ANNEXE “ I ”.

ARBRES DU CANADA.

Le Canada a toujours été regardé comme un pays riche en bois. Cela était vrai pour le Canada d'autrefois, les provinces maritimes, Québec et Ontario, et on peut en dire autant aujourd'hui malgré les grandes trouées faites dans nos forêts par le commerce et la colonisation. Les territoires du Nord-Ouest, s'ils renferment de vastes prairies, ont aussi leur grande forêt du nord et la Colombie-Britannique est essentiellement un pays forestier.

L'arbre le plus important au point de vue du commerce est le pin blanc, le meilleur peut-être de tous les bois mous. Il contribue largement à notre exportation et constitue l'élément le plus précieux des forêts d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. L'épinette blanche, surtout dans la province de Québec et dans les provinces maritimes, fournit aussi beaucoup à notre commerce étranger qui prend de plus à notre pays une quantité considérable de pruche, d'épinette rouge, de cèdre et de différentes essences dures.

Nous donnons ci-après, sous le nom de chaque province, une description plus détaillée de nos bois.

ONTARIO.

L'arbre par excellence de la province d'Ontario, l'objet principal de notre exploitation, est le pin blanc ou pin de Weymouth (*P. strobus*). Outre qu'il s'en fait une grande consommation dans le pays, le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique en importent des quantités énormes, vu qu'il est sans égal pour les boiseries intérieures des maisons et pour autres fins. Qu'il soit en pinières épaisses ou mêlé à d'autres arbres, on le trouve partout dans les grandes vallées de l'Ottawa et de ses tributaires, sur la rivière Trent et sur les cours d'eau qui se jettent dans la baie Georgienne et le lac Huron. Quoique les feux de forêts et l'exploitation l'aient

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

beaucoup appauvrie, cette région pinifère est encore bien boisée. Autrefois, il y avait aussi beaucoup de pin au sud de ce district; mais la colonisation de cette partie de la province n'a rien laissé qu'on puisse qualifier du nom de pinière, quoiqu'on trouve encore un grand nombre de pins épars et même des massifs qui fournissent un ample approvisionnement à la consommation locale, comme le font voir les états du recensement. Vers le nord, le faite des terres forme la limite des forêts de pins qui vont déjà diminuant, et au delà de ce point on ne trouve ce bois qu'en de rares endroits et en petite quantité. À l'est, le pin blanc est rare jusqu'au nord du lac Supérieur; mais en avançant d'avantage vers l'est, on le retrouve encore, soit épars soit en massifs, sur les bords du Lac-à-la-Pluie, du Lac-des-Bois et de leurs affluents; il s'étend même, sur une petite distance, dans le coin sud-ouest du Manitoba, mais ces massifs ne sont pas à comparer avec la grande forêt de pin centrale.

Le pin rouge (*P. resinosa*) n'a pas autant de valeur que le pin blanc comme bois de sciage, mais il est très apprécié comme bois de construction, de mâture, etc. On le trouve à peu près dans la même région que son congénère et il croît souvent à ses côtés, mais en quantité beaucoup moindre. Vers la limite nord, il devient plus abondant que le pin blanc; il l'est encore d'avantage vers la limite est. Le pin du district de la rivière à la Pluie est principalement de l'espèce rouge.

La troisième espèce de pin que l'on trouve dans la province d'Ontario, le pin gris ou cyprès (*P. banksiana*), s'étend plus au nord et à l'est que le pin rouge ou le pin blanc. Quoiqu'il devienne quelquefois assez gros pour être de quelque utilité locale, sa qualité inférieure le rend impropre à l'exportation. Nous ne le mentionnons que parce que le nom de cet arbre est quelquefois donné dans des rapports qui peuvent erronément faire croire qu'il y a de riches forêts de pin blanc là où ce bois n'existe pas en réalité.

L'épinette blanche de bonne qualité abonde dans la province d'Ontario et on commence à l'employer d'avantage; mais la prédominance du pin dans les régions où se fait l'exploitation est cause qu'on néglige actuellement ce bois comme objet de commerce. L'usage croissant que l'on en fait dans la fabrication de la pulpe de bois, en grande partie pour l'exploitation, menace sérieusement de destruction cette essence précieuse. La pruche court le même danger par l'emploi que l'on fait de son écorce pour en obtenir du tanin; cet arbre, ainsi que l'épinette rouge, le cèdre et le sapin sont abondants et employés sur les lieux, mais il ne s'en exporte pas encore beaucoup.

Les bois durs sont très variés; ils sont abondants et employés à divers usages, tant au pays qu'à l'étranger. Ceux qui sont le plus estimés dans le commerce sont: le chêne, l'orme, l'érable, le hêtre, le merisier, le noyer tendre, le noyer dur, le bois blanc, le cerisier, etc. Il y a encore de riches forêts d'essences dures, bien qu'elles aient été éclaircies par les défrichements et ravagées par le feu.

Dans la péninsule sud-ouest d'Ontario il y avait autrefois une variété d'arbres précieux; les uns sont devenus rares, les autres sont presque entièrement disparus; on y trouvait le noyer noir, le tulipier, le platane, le châtaignier, le noyer tendre, le noyer dur, le chicot, etc.

Ci-suit une liste des arbres de la province avec leur nom botanique, anglais et français:—

O N T A R I O .

NOM BOTANIQUE.	NOM ANGLAIS.	NOM FRANÇAIS.
Abies balsamea.	Balsam fir.	Sapin baumier.
Acer dasycarpum.	Silver maple.	Érable blanc.
do nigrum.	Black maple.	do noir.
do Pennsylvanicum.	Striped maple.	do jaspé.
do rubrum.	Red or soft maple.	do rouge.
do saccharinum.	Sugar or rock maple.	do à sucre.
do spicatum.	Mountain maple.	do bâlard.
Alnus incana.	Alder.	Aune.

ONTARIO—*Fm.*

NOM BOTANIQUE.	NOM ANGLAIS.	NOM FRANÇAIS.
Asimina triloba.	Papaw.	Papayer.
Amelanchier Canadensis.	June berry.	Alisier.
Betula lenta.	Black birch.	Merisier rouge.
do lutea.	Yellow birch.	do blanc.
do papyrifera.	Canoe birch.	Bouleau blanc.
Carpinus Caroliniana.	Hornbeam.	Charme.
Carya alba.	Shell-bark hickory.	Noyer tendre.
do amara.	Bitter hickory.	do dur.
do microcarpa.	Small fruit hickory.	Petite noix.
do porcina.	Pignut hickory.	Noyer brun.
do tomentosa.	White heart hickory.	Noix blanche.
Castanea Americana.	Chestnut.	Châtaignier.
Celtis occidentalis.	Sugar berry.	Micocoulier.
Cornus Florida.	Dogwood.	Cornouillier.
Crataegus coccinea.	White thorn.	Aubépine.
do crus-galli.	Cockspur thorn.	do ergot de coq.
do tomentosa.	Black thorn.	Epine noire.
Fagus ferruginea.	Beech.	Hêtre.
Fraxinus Americana.	White ash.	Frêne blanc.
do pubescens.	Red ash.	do rouge.
do sambucifolia.	Black ash.	do noir.
do quadrangulata.	Blue ash.	do bleu.
do viridis.	Green ash.	do vert.
Gymnocladus Canadensis.	Coffee tree.	Chicot.
Juglans cinerea.	Butternut.	Noyer tendre.
do nigra.	Black walnut.	do noir.
Juniperus virginiana.	Red cedar.	Cèdre rouge.
Larix Americana.	Tamarack or larch.	Épinette rouge.
Liriodendron tulipifera.	Tulip tree.	Tulipier.
Morus rubra.	Mulberry.	Mûrier rouge.
Negundo aceroides.	Ash-leaved maple.	Érable à feuilles de frêne.
Nyssa multiflora.	Tupelo.	Tupelos.
Ostrya Virginica.	Ironwood.	Bois de fer.
Picea alba.	White spruce.	Petite épinette.
do nigra.	Black spruce.	Grosse épinette.
Pinus Banksiana.	Banksian or scrub pine.	Pin gris ou cyprès.
do resinosa.	Red or Norway pine.	Pin rouge.
* do rigida.	Pitch pine.	Pin à poix.
do strobis.	White or Weymouth pine.	Pin blanc.
Pirus Americana.	Mountain ash.	Cormier.
do coronaria.	Wild crab tree.	Pommier.
Platanus occidentalis.	Plane or buttonwood.	Platane de Virginie.
Populus balsamifera.	Balsam poplar.	Peuplier-Baumier.
do grandidentata.	Large-toothed poplar.	Peuplier à grandes dents.
do monilifera.	Cottonwood.	Liard.
do tremuloides.	Aspen.	Tremble.
Prunus Americana.	Wild plum.	Prunier rouge.
do Pennsylvanica.	Red cherry.	Cerisier rouge.
do serotina.	Black cherry.	do noir.
Quercus alba.	White oak.	Chêne blanc.
do bicolor.	Blue oak.	do bleu.
do coccinea.	Scarlet oak.	do écarlate.
do macrocarpa.	Burr oak.	do à gros fruits.
do palustris.	Prin oak.	do châtaignier des savanes.
do prinoides.	Yellow chestnut oak.	do châtaignier jaune.
do prinus.	Chestnut oak.	do châtaignier.
do rubra.	Red oak or black oak.	do rouge.
do tinctoria.	Yellow oak.	do noir.
Rhus typhina.	Sumach.	Sumac.
Salix nigra.	Black willow.	Saule noir.
Sassafras officinale.	Sassafras.	Sassafras.
Thuja occidentalis.	White cedar or arbor vitæ.	Cèdre blanc.
Tilia Americana.	Basswood.	Bois blanc.
do pubescens.	do	do
Tsuga Canadensis.	Hemlock.	Pruche.
Ulmus Americana.	White elm.	Orme blanc.
do fulva.	Red or slippery elm.	do rouge.
do racemosa.	Rock elm.	do des rochers.

* Sur les Mille-Iles seulement.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

QUÉBEC.

Comme dans la province d'Ontario, le pin blanc (*P. strobus*) est l'arbre le plus important au point de vue du commerce. L'Ottawa semble être le centre des riches pinières du Canada, qui sont aussi fertiles sur la rive gauche de cette rivière et sur ses affluents situés de ce côté que dans la partie de la grande vallée appartenant à la province d'Ontario. Sur le Saint-Maurice et sur ses tributaires, il existe aussi de belles forêts de pins; mais quoiqu'il en reste encore beaucoup dans les deux vallées, les exploitants ont dépouillé de grandes surfaces de tout le bois de dimension marchande. Dans le haut du Saguenay et autour du lac Saint-Jean, il y avait autrefois une certaine quantité de pin blanc; aujourd'hui il est presque entièrement disparu et, plus vers l'est et vers le nord, il n'y a plus que le pin gris pour représenter l'espèce. Sur le côté sud du Saint-Laurent, quoique le pays soit en grande partie colonisé et presque entièrement possédé par des particuliers, il doit encore exister ici et là des restes des anciennes pinières, car les états du recensement établissent que l'on apporte du pin sur le marché. Dans les autres provinces, on trouve le pin rouge et on l'exploite avec le pin blanc.

Les forêts d'épinette blanche de la province Québec sont aussi très riches et très étendues. On les exploite chaque année davantage, et ce bois compte pour une proportion toujours croissante dans nos exportations. L'épinette blanche s'étend beaucoup plus vers l'est que le pin, et c'est au delà de la vallée du Saint-Maurice et au sud du Saint-Laurent que croît le bois de plus de valeur. On trouve aussi en abondance l'épinette rouge, la pruche et le cèdre, mais ici encore la pruche est abattue et détruite pour l'écorce. Les essences dures, surtout le merisier et l'érable, fournissent aussi une grande quantité de bois marchand.

Nous donnons ci-après une liste des arbres de la province :—

QUÉBEC.

NOM BOTANIQUE.	NOM ANGLAIS.	NON FRANÇAIS.
<i>Abies balsamea.</i>	Balsam fir.	Sapin baumier.
<i>Acer dasycarpum.</i>	Silver maple.	Érable blanc.
do <i>Pennsylvanicum.</i>	Striped maple.	do jaspé.
do <i>rubrum.</i>	Red or soft maple.	do rouge.
do <i>saccharinum.</i>	Sugar or rock maple.	do à sucre.
do <i>spicatum.</i>	Mountain maple.	do bâtard.
<i>Alnus incana.</i>	Alder.	Aune.
<i>Amelanchier Canadensis.</i>	June berry.	Alisier.
<i>Betula lenta.</i>	Black birch.	Merisier rouge.
do <i>lutea.</i>	Yellow birch.	do blanc.
do <i>papyrifera.</i>	Canoe birch.	Bouleau blanc.
do <i>populifolia.</i>	Poplar-leaved birch.	do rouge.
<i>Carpinus Caroliniana.</i>	Hornbeam.	Charme.
<i>Carya alba.</i>	Shell-bark hickory.	Noyer tendre.
do <i>amara.</i>	Bitter hickory.	do dur.
<i>Celtis occidentalis.</i>	Sugar berry.	Micocoulier.
<i>Crataegus coccinea.</i>	White thorn.	Aubépine.
<i>Fagus ferruginea.</i>	Beech.	Hêtre
<i>Fraxinus Americana.</i>	White ash.	Frêne blanc.
do <i>pubescens.</i>	Red ash.	do rouge.
do <i>sambucifolia.</i>	Black ash.	do noir.
<i>Juglans cinerea.</i>	Butternut.	Noyer tendre.—(Noyer cendré.
<i>Juniperus Virginiana.</i>	Red cedar.	Cèdre rouge.
<i>Larix Americana.</i>	Tamarack or larch.	Épinette rouge.
<i>Ostrya Virginica.</i>	Ironwood.	Bois de fer.
<i>Picea alba</i>	White spruce.	Petite épinette.
do <i>nigra.</i>	Black spruce.	Grosse do
<i>Pinus Banksiana.</i>	Banksian or scrub pine.	Pin gris ou cyprès.
do <i>resinosa.</i>	Red or Norway pine.	Pin rouge.
do <i>strobus.</i>	White or Weymouth pine.	Pin blanc.
<i>Pirus Americana.</i>	Mountain ash.	Cormier.
<i>Populus balsamifera.</i>	Balsam poplar.	Peuplier-Baumier.
do <i>grandidentata.</i>	Large-toothed poplar.	Peuplier à grandes dents.
do <i>monilifera.</i>	Cottonwood.	Liard.
do <i>tremuloides.</i>	Aspen.	Tremble.
<i>Prunus Americana.</i>	Wild plum.	Prunier rouge.

QUÉBEC—Fin..

NOM BOTANIQUE.	NOM ANGLAIS.	NOM FRANÇAIS.
do Pennsylvanica.	Red cherry.	Cerisier rouge.
do serotina.	Black cherry.	do noir.
Quercus alba.	White oak.	Chêne blanc.
do macrocarpa.	Burr oak.	do à gros fruits.
do rubra.	Red or black oak.	do rouge.
Salix nigra.	Black willow.	Saule noir.
Thuya occidentalis.	White cedar or arbor vitæ.	Cèdre blanc.
Tilia Americana.	Basswood.	Bois blanc.
Tsuga Canadensis.	Hemlock.	Pruche.
Ulmus Americana.	White elm.	Orme blanc.
do fulva.	Red or slippery elm.	do rouge.
do racemosa.	Rock elm.	do des rochers.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Comme Ontario et Québec, le Nouveau-Brunswick possédait autrefois de riches forêts de pin rouge et de pin blanc; quoique l'on en trouve encore des massifs épars, l'approvisionnement est sensiblement diminué. Le bois de pin s'exporte encore en grande quantité; mais l'épinette blanche, qui non seulement est abondante, mais de bonne dimension et d'excellente qualité, fournit bien davantage au commerce. Le cèdre blanc ou *arbor vitæ* croît aussi avec profusion. Il se fait une grande exploitation de ce bois, de même que de pruche, dépinette rouge ou *hacmatac*, de sapin et de quantité de bois durs qui abondent dans la province.

Ci suit une liste des arbres du Nouveau-Brunswick:—

NOM BOTANIQUE.	NOM ANGLAIS.	NOM FRANÇAIS.
Abies balsamea.	Balsam fir.	Sapin baumier.
Acer Pennsylvanicum.	Striped maple.	Érable jaspé.
do rubrum.	Red maple.	do rouge.
do saccharinum.	Sugar maple.	do à sucre.
do spicatum.	Mountain maple.	do bâlard.
Amelanchier Canadensis.	June berry.	Alisier.
Betula lenta.	Black birch.	Merisier rouge.
do lutea.	Yellow birch.	do blanc.
do nigra.	Red birch.	Bouleau noir.
do papyrifera.	Canoe birch.	do blanc.
do populifolia.	Poplar-leaved birch.	do rouge.
Fagus ferruginea.	Beech.	Hêtre.
Fraxinus Americana.	White ash.	Frêne blanc.
do pubescens.	Red ash.	do rouge.
do sambucifolia.	Black ash.	do noir.
Juglans cinerea.	Butternut.	Noyer tendre.—(Noyer cendré).
Larix Americana.	Hackmatac or larch.	Épinette rouge.
Ostrya Virginica.	Iron wood.	Bois de fer.
Picea alba.	White spruce.	Petite épinette.
do nigra.	Black spruce.	Grosse épinette.
Pinus Banksiana.	Banksian or scrub pine.	Pin gris, ou cyprés
do resinosa.	Red or Norway pine.	Pin rouge.
do strobus.	White or Weymouth pine.	Pin blanc.
Pirus Americana.	Mountain ash.	Cormier.
Populus balsamifera.	Balsam poplar.	Peuplier-Baumier.
do grandidentata.	Large-toothed poplar.	Peuplier à grandes dents.
do monilifera.	Cotton wood.	Liard.
do tremuloides.	Aspen.	Tremble.
Prunus serotina.	Black cherry.	Cerisier noir.
Quercus macrocarpa.	Burr oak.	Chêne à gros fruits.
do rubra.	Red or black oak.	do rouge.
Salix nigra.	Black willow.	Saule noir.
Thuya occidentalis.	White cedar.	Cèdre blanc.
Tilia Americana.	Bass wood.	Bois blanc.
Tsuga Canadensis.	Hemlock.	Pruche.
Ulmus Americana.	White elm.	Orme blanc.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

La destruction du pin est encore plus avancée dans la Nouvelle-Ecosse que dans les autres provinces et presque tout ce qui reste de ce bois se trouve sur les propriétés privées. Cette essence est remplacée, en grande partie, tant pour l'usage domestique que pour l'exportation, par l'épinette blanche qui est abondante et de bonne qualité. L'épinette rouge et la pruche sont aussi largement employées et le sapin commence à être mieux apprécié. Contrairement à la province voisine, la Nouvelle-Ecosse ne possède pas de cèdre blanc; à peine en trouve-t-on quelques arbres épars près de la Baie de Fundy. Diverses essences de bois dur y croissent en abondance et sont employées pour les besoins locaux et le commerce étranger.

Liste des arbres de la Nouvelle-Ecosse :—

NOM BOTANIQUE.	NOM ANGLAIS.	NOM FRANÇAIS.
<i>Abies balsamea.</i>	Balsam fir.	Sapin baumier.
<i>Acer Pennsylvanicum.</i>	Striped maple.	Érable jaspé.
do <i>rubrum.</i>	Red maple.	do rouge.
do <i>saccharinum.</i>	Sugar maple.	do à sucre.
do <i>spicatum.</i>	Mountain maple.	do bâtard.
<i>Amelanchier Canadensis.</i>	June berry.	Alisier.
<i>Betula lenta.</i>	Black birch.	Merisier rouge.
do <i>lutea.</i>	Yellow birch.	do blanc.
do <i>papyrifera.</i>	Canoe birch.	Bouleau blanc.
do <i>populifolia.</i>	Poplar-leaved birch.	do rouge.
<i>Fagus ferruginea.</i>	Beech.	Hêtre.
<i>Fraxinus Americana.</i>	White ash.	Frêne blanc.
do <i>pubescens.</i>	Red ash.	do rouge.
do <i>sambucifolia.</i>	Black ash.	do noir.
<i>Juglans cinerea.</i>	Butternut.	Noyer tendre.
<i>Larix Americana.</i>	Tamarack or larch.	Épinette rouge.
<i>Ostrya Virginica.</i>	Iron wood.	Bois de fer.
<i>Picea alba.</i>	White spruce.	Petite épinette.
do <i>nigra.</i>	Black spruce.	Grosse épinette.
<i>Pinus banksiana.</i>	Banksian or scrub pine.	Pin gris ou cyprès.
do <i>resinosa.</i>	Red or Norway pine.	Pin rouge.
do <i>strobus.</i>	White or Weymouth pine.	Pin blanc.
<i>Pirus Americana.</i>	Mountain ash.	Cornier.
<i>Populus balsamifera.</i>	Balsam poplar.	Peuplier-Baumier.
do <i>grandidentata.</i>	Large-toothed poplar.	Peuplier à grandes dents.
do <i>monilifera.</i>	Cotton wood.	Liard.
do <i>tremuloides.</i>	Aspen.	Tremble.
<i>Prunus serotina.</i>	Black cherry.	Cerisier noir.
<i>Quercus macrocarpa.</i>	Burr oak.	Chêne à gros fruits.
do <i>rubra.</i>	Red or black oak.	do rouge.
<i>Salix nigra.</i>	Black willow.	Saule noir.
* <i>Thuja occidentalis.</i>	White cedar.	Cèdre blanc.
<i>Tilia Americana.</i>	Bass wood.	Bois blanc.
<i>Tsuga Canadensis.</i>	Hemlock.	Pruche.
<i>Ulmus Americana.</i>	White elm.	Orme blanc.

* Le long de la Baie de Fundy seulement.—Rare.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Une grande partie de cette île était autrefois densément boisée, mais aujourd'hui elle produit à peine assez de bois pour suffire à ses besoins. L'étendue de terres de la couronne qui reste inaliénée est peu considérable, et les forêts ne sont pas de première qualité. Le marché local est alimenté par le peu de pin qui reste encore, par les autres espèces conifères et quelques excellentes variétés de bois durs. Le cèdre blanc est très rare.

Liste des arbres de l'Ile du Prince-Edouard :—

NOM BOTANIQUE.	NOM ANGLAIS.	NOM FRANÇAIS.
<i>Abies balsamea.</i>	Balsam fir.	Sapin baumier.
<i>Acer Pennsylvanicum.</i>	Striped maple.	Érable jaspé.
do <i>rubrum.</i>	Red maple.	do rouge.
do <i>saccharinum.</i>	Sugar maple.	do à sucre.
do <i>spicatum.</i>	Mountain maple.	do bâtarde.
<i>Betula lenta.</i>	Black birch.	Merisier rouge.
do <i>lutea.</i>	Yellow birch.	do blanc.
do <i>papyrifera.</i>	Canoe Birch.	Bouleau blanc.
do <i>populifolia.</i>	Poplar-leaved birch.	do rouge.
<i>Fagus ferruginea.</i>	Beech.	Hêtre.
<i>Fraxinus Americana.</i>	White ash.	Frêne blanc.
do <i>sambucifolia.</i>	Black ash.	do noir.
<i>Larix Americana.</i>	Larch.	Épinette rouge.
<i>Ostrya Virginica.</i>	Iron wood.	Bois de fer.
<i>Picea alba.</i>	White spruce.	Petite épinette.
do <i>nigra.</i>	Black spruce.	Grosse épinette.
<i>Pinus strobus.</i>	White pine.	Pin blanc.
<i>Pirus Americana.</i>	Mountain ash.	Cormier.
<i>Populus balsamifera.</i>	Balsam poplar.	Peuplier-Baumier.
do <i>grandidentata.</i>	Large-toothed poplar.	Peuplier à grandes dents.
do <i>tremuloides.</i>	Aspen.	Tremble.
<i>Salix nigra.</i>	Black willow.	Saule noir.
<i>Tilia Americana.</i>	Bass wood.	Bois blanc.
<i>Tsuga Canadensis.</i>	Hemlock.	Pruche.
<i>Ulmus Americana.</i>	White elm.	Orme blanc.

MANITOBA ET LES TERRITOIRES.

La grande région occidentale du Canada, qui s'étend du lac des Bois aux Montagnes Rocheuses et de la frontière internationale à l'océan Arctique, contient une vaste étendue de prairies, mais elle n'est pas entièrement dépourvue de forêts. Les prairies elles-mêmes ne sont pas absolument découvertes, car les rivières et les cours d'eau sont bordés de peupliers de grande taille et d'autres arbres fournissant un bon bois de construction, et les coteaux sont couverts d'épinette blanche, de peuplier, etc. Ces bois alimentent les scieries locales et sont employés par la population des districts en voie de colonisation. Il s'importe aussi du bois de l'est et de l'ouest.

Au nord de la région des prairies il y a une belle forêt, composée en grande partie d'épinette blanche de la même espèce que celle que l'on trouve dans l'est du Canada, mais de qualité meilleure et atteignant une plus grande dimension. Le sapin blanc, le pin gris, le peuplier, etc., figurent aussi pour leur part dans cette grande forêt du nord qui, s'étendant au nord-ouest, sur le fleuve Mackenzie, atteint presque l'océan Arctique. Comme les eaux coulent vers le nord et qu'il n'y a pas de chemins de fer, cette forêt n'a pas encore été utilisée pour approvisionner les colons établis vers le sud.

A l'est, le Manitoba touche à la région forestière du Canada-Oriental et renferme quelques-unes des essences propres à cette dernière région. Ainsi, le pin blanc et le pin rouge, le cèdre blanc, le bois blanc, les érables et autres bois d'Ontario et de Québec se trouvent en petite quantité dans l'angle sud-ouest du Manitoba, jusqu'à ce que leur ligne de limite tourne vers le sud.

D'un autre côté, les territoires de l'ouest qui bordent les Montagnes Rocheuses, dont les sommets forment une ligne de séparation, ont quelques-unes des essences de l'intérieur de la Colombie-Britannique, tels que le pin Douglas, le pin blanc des montagnes, les épinettes, etc. Les marchands utilisent ces bois qui fournissent un approvisionnement précieux aux habitants des prairies voisines.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

Dans la partie ouest du Manitoba, et s'étendant plus ou moins dans les territoires avoisinants, il y a un petit groupe ou massif d'arbres qu'on ne trouve ni à l'est, ni à l'ouest, ni au nord. Ce sont l'érable à feuilles de frêne (*Negundo aceroides*), le frêne vert, puis le chêne à gros fruits que l'on retrouve après l'avoir longtemps perdu de vue; ils ont une grande valeur dans la région où ils croissent. L'érable à feuilles de frêne est aussi l'un des arbres favoris des colons des prairies qui ont le bon esprit de faire des plantations pour abriter leurs demeures et leurs champs.

Ci-suit une liste des arbres de cette région :

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

NOM BOTANIQUE.	NOM ANGLAIS.	NOM FRANÇAIS.
<i>Abies balsamea.</i>	Balsam fir.	Sapin baumier.
do <i>subalpina.</i>	Alpine balsam fir.	do des monts.
<i>Acer spicatum.</i>	Mountain maple.	Érable bâtarde.
<i>Betula papyrifera.</i>	Canoe birch.	Bouleau blanc.
<i>Fraxinus pubescens.</i>	Red ash.	Frêne rouge.
do <i>viridis.</i>	Green ash.	do vert.
<i>Larix Americana.</i>	Larch or tamarack.	Epinette rouge.
do <i>Lyalii.</i>	Mountain larch.	do des monts.
<i>Negundo aceroides.</i>	Ash-leaved maple.	Érable à feuilles de frêne.
<i>Picea alba.</i>	White spruce.	Petite épinette.
do <i>Engelmannii.</i>	Western black spruce.	Epinette noire.
do <i>nigra.</i>	Black spruce.	Grosse épinette.
<i>Pinus albicaulis.</i>	White bark pine.	Pin blanc.
do <i>Banksiana.</i>	Banksian pine.	Pin gris ou cyprès.
do <i>flexilis.</i>	Mountain white pine.	Pin blanc.
do <i>Murrayana.</i>	Black pine or cypress.	Cyprès.
do <i>resinosa.</i>	Red pine.	Pin rouge.
do <i>strobus.</i>	White pine.	Pin blanc.
<i>Pirus Americana.</i>	Mountain ash.	Cormier.
<i>Populus angustifolia.</i>	Black cottonwood.	Liard noir.
do <i>balsamifera.</i>	Balsam poplar.	Peuplier-Baumier.
do <i>monilifera.</i>	Cottonwood.	Liard.
do <i>tremuloides.</i>	Aspen.	Tremble.
do <i>trichocarpa.</i>	Black cottonwood.	Liard.
<i>Pseudotsuga Douglasii.</i>	Douglas fir.	Pin d'Oregon.
<i>Quercus macrocarpa.</i>	Burr oak.	Chêne à gros fruits.
<i>Salix flavescens.</i>	Willow.	Saule.
do <i>nigra.</i>	Black willow.	do noir.
<i>Thuja occidentales.</i>	White cedar.	Cèdre blanc.
<i>Tilia Americana.</i>	Basswood.	Bois blanc.
<i>Ulmus Americana.</i>	White elm.	Orme blanc.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

De toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, la Colombie-Britannique est, comme ensemble, le pays le plus densément couvert de bois marchands de toutes espèces. Elle ne possède pas le roi des arbres canadien, le pin blanc sans rival (*P. strobus*) mais, sous d'autres rapports, elle surpasse le reste du Dominion. Le pin Douglas est l'arbre le plus important. Il croît avec abondance et atteint des dimensions énormes sur l'île Vancouver, sur le littoral et, comme nous l'avons vu, il s'étend même sur quelques points dans l'intérieur jusqu'au versant oriental des Montagnes Rocheuses. Il est très recherché pour le marché et, outre ce qui est consommé dans le pays, il s'en exporte des quantités considérables, car il est très connu dans le commerce sous le nom de pin d'Oregon. Il produit de puissantes pièces de construction, des mâts superbes et des sciages de bonne qualité, quoique un peu grossiers. Le cèdre gigantesque, qui croît aussi sur les côtes de la mer, est très employé, surtout dans la fabrication du bardeau. Le cyprès jaune, un autre espèce

des côtes qui s'étend plus au nord, est aussi de grande venue et d'un beau grain. Le pin blanc des montagnes, là où il est accessible, est très employé; c'est le bois qui remplace le mieux notre pin blanc (*P. strobus*) quoiqu'il ne soit pas aussi bon; on peut en dire autant du pin jaune de l'ouest, un autre arbre de l'intérieur. Les épinettes ont beaucoup de prix, sont abondantes et très répandues. L'épinette blanche du Canada-Oriental, qui traverse le continent d'un océan à l'autre, s'étend au nord jusqu'aux limites de la province et, dans son habitat occidental, est même plus grosse et de meilleure qualité que dans l'est. L'épinette noire de l'ouest ou épinette d'Engelman, un arbre de l'intérieur, est aussi supérieure en dimensions et en qualité; il en est de même de l'épinette Sitka de la côte. Il y a plusieurs autres essences conifères précieuses. Les peupliers, sur quelques points, sont gigantesques. Les essences dures sont bien représentées; il y a entre autres une variété de chêne et quelques érables particuliers à cette côte. Le climat convient si bien à la croissance des arbres que même les essences qui ailleurs ne forment guère que des arbustes prennent ici du développement et de la valeur, comme l'aune rouge, le cornouiller, l'arbousier, le pommier, etc.

Liste des arbres de la Colombie-Britannique :—

NOM BOTANIQUE.	NOM ANGLAIS.	NOM FRANÇAIS.
<i>Abies amabilis.</i>	White fir.	Sapin blanc.
do <i>grandis.</i>	Western white fir.	Gros sapin.
do <i>subalpina.</i>	Mountain balsam.	Sapin des monts.
<i>Acer macrophyllum.</i>	Large-leaved maple.	Érable.
do <i>circinatum.</i>	Vine maple.	do
<i>Alnus rubra.</i>	Red alder.	Aune rouge.
<i>Arbutus Menziesii.</i>	Arbutus.	Arbousier.
<i>Betula occidentalis.</i>	Western birch.	Bouleau de l'ouest
do <i>papyrifera.</i>	Canoe birch.	do blanc.
<i>Cornus Nuttallii.</i>	Western dogwood.	Cornouiller.
<i>Juniperus Virginiana.</i>	Red cedar.	Cèdre rouge.
<i>Larix Americana.</i>	American larch.	Epinette rouge.
do <i>Lyallii.</i>	Mountain larch.	do des monts.
do <i>occidentalis.</i>	Western larch.	do rouge.
<i>Picea alba.</i>	White spruce.	Petite épinette.
do <i>Engelmannii.</i>	Western black spruce.	Epinette noire.
do <i>nigra.</i>	Black spruce.	Grosse épinette.
do <i>Sitchensis.</i>	Western white spruce.	Epinette blanche.
<i>Pinus albicaulis.</i>	White bark pine.	Pin blanc.
do <i>contorta.</i>	Scrub pine.	Cyprès.
do <i>monticola.</i>	White mountain pine.	Pin blanc.
do <i>Murrayana.</i>	Black pine.	Cyprès.
do <i>ponderosa.</i>	Yellow pine.	Pin jaune ou rouge.
<i>Pirus rivularis.</i>	Western crab apple.	Pommier à bouquet, de l'ouest.
<i>Populus balsamifera.</i>	Balsam poplar.	Baumier.
do <i>monilifera.</i>	Cottonwood.	Liard.
do <i>tremuloides.</i>	Aspen.	Tremble.
do <i>trichocarpa.</i>	Cottonwood.	Liard.
<i>Prunus emarginata.</i>	Cherry.	Cerisier.
do <i>mollis.</i>	do	do
<i>Pseudotsuga Douglasii.</i>	Douglas fir.	Pin Douglas.
<i>Quercus Garryana.</i>	Western white oak.	Chêne blanc de l'ouest.
<i>Salix lancifolia.</i>	Lance-leaved willow.	Saule.
do <i>lasiandra.</i>	Willow.	do
<i>Taxus brevifolia.</i>	Western yew.	If.
<i>Thuja gigantea.</i>	Giant cedar.	Grand cèdre.
do <i>excelsa.</i>	Yellow cypress or cedar.	Cèdre jaune.
<i>Tsuga Mertensiana.</i>	Western hemlock.	Pruche.
do <i>Pattoniana.</i>	Alpine hemlock.	do alpestre.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

DOMINION DU CANADA.

Nous donnons ci-après une liste des arbres indigènes du Canada avec leur nom botanique, anglais et français, et l'indication des provinces où ils croissent.

Quelques espèces étrangères sont si parfaitement acclimatées et si répandues que l'on pourrait les comprendre dans cette liste. Les plus remarquables de ces arbres exotiques sont:—

ARBRES ACCLIMATÉS.

NOM BOTANIQUE.	NOM ANGLAIS.	HABITAT.
Abies excelsa.	Norway spruce.	Epinette de Norvège.
Æsculus hippocastanea.	Horse chesnut.	Marronnier.
Populus alba.	White poplar.	Peuplier argenté.
do pyramidalis.	Lombardy poplar	do de Lombardie.
Robinia pseudo-acacia.	Locust treet.	Acacia.
Salix alba.	White willow.	Saule blanc.

On pourrait ajouter d'autres espèces à cette liste. A ce sujet on peut observer que l'érable à feuilles de frêne (*Negundo aceroides*) du Manitoba et des territoires a été planté dans les autres provinces, tandis que l'on fait dans les prairies des plantations de quelques-unes des espèces du Canada-Oriental.

La liste des arbres du Canada a été faite aussi complète que possible; mais il est probable qu'il faudra encore y ajouter des essences de la Colombie-Britannique, et l'habitat des différentes espèces peut s'étendre à d'autres provinces qu'à celles indiquées.

Je suis redevable au professeur John Macoun, de la commission géologique, pour la revision de ces listes.

ARBRES DU CANADA.

NOM BOTANIQUE.	NOM ANGLAIS.	NOM FRANÇAIS.	HABITAT.
Abies amabilis.....	White fir.....	Sapin blanc.....	Colombie-Britannique,
do balsamea.....	Balsam fir.....	Sapin-baumier.....	Toutes les provinces excepté la Colombie Britannique.
do grandis.....	Western white fir.....	Gros sapin.....	Colombie-Britannique.
do subalpina.....	Mountain balsam.....	Sapin des monts.....	C.-Britannique et les Territ.
Acer circinatum.....	Vine maple.....	Erable.....	Colombie-Britannique.
do dasycarpum.....	Silver maple.....	do blanc.....	Ontario et Québec.
do nigrum.....	Black maple.....	do noir.....	Ontario.
do macrophyllum.....	Large-leaved maple.....	do à grandes feuilles.....	Colombie-Britannique.
do Pennsylvanicum.....	Striped maple.....	do jaspé.....	Ont., Qué., N.-B., N.-E. et I.P.-E.
do rubrum.....	Red or soft maple.....	do rouge.....	Ont., Qué., N.-B., N.-E. et I.P.-E.
do saccharinum.....	Sugar or rock maple.....	do à sucre.....	Ont., Qué., N.-B., N.-E. et I.P.-E.
do spicatum.....	Mountain maple.....	do bâtard.....	Ont., Qué., N.-B., N.-E., I. P.-E., Man. et Terit.
Alnus incana.....	Alder.....	Aune.....	Ontario et Québec.
do rubra.....	Red alder.....	do rouge.....	Colombie-Britannique.
Amelanchier Canadensis.	June berry.....	Alisier.....	Ont., Qué., N.-B. et N.-E.
Arbutus Menziesii.....	Arbutus.....	Arbousier.....	Colombie-Britannique.
Asimina triloba.....	Papaw.....	Papayer.....	Ontario.
Betula lenta.....	Black birch.....	Merisier rouge.....	Ont., Qué. N.-B. N.-E., et I.P.-E.
do lutea.....	Yellow birch.....	do blanc.....	Ont., Qué., N.-B., N.-E., I.P.-E. et Ter. du N.-O.

ARBRES DU CANADA.—*Suite.*

NOM BOTANIQUE.	NOM ANGLAIS.	NOM FRANÇAIS.	DISTRIBUTION.
<i>Betula occidentalis</i>	Western birch.....	Bouleau de l'ouest.....	Colombie-Britannique.
do <i>papyrifera</i>	Canoe birch.....	do blanc.....	Toutes les provinces.
do <i>populifolia</i>	Poplar-leaved birch.....	do rouge.....	Qué., N.-B., N.-E. et I.P.-E.
<i>Carpinus Caroliniana</i>	Hornbeam.....	Charme.....	Ontario et Québec.
<i>Carya alba</i>	Shell bark hickory.....	Noyer tendre.....	do do
do <i>amara</i>	Bitter hickory.....	do dur.....	do do
do <i>microcarpa</i>	Small fruit hickory.....	Petite noix.....	Ontario.
do <i>porcina</i>	Pignut hickory.....	Noyer brun.....	do
do <i>tomentosa</i>	White heart hickory.....	Noix blanche.....	do et Québec.
<i>Castanea Americana</i>	Chestnut.....	Chataignier.....	do
<i>Celtis occidentalis</i>	Sugar berry.....	Micocoulier.....	do et Québec.
<i>Cornus Florida</i>	Dogwood.....	Cornouiller.....	do
do <i>Nuttallii</i>	Western dogwood.....	do de l'ouest.....	do
<i>Crataegus coccinea</i>	White thorn.....	Aubépine.....	do et Québec.
do <i>crus-galli</i>	Cocksbur thorn.....	do ergot de coq.....	do
do <i>tomentosa</i>	Black thorn.....	Épine noire.....	do
<i>Fagus ferruginea</i>	Beech.....	Hêtre.....	Ont., Qué., N.-B., N.-E. et I.P.-E.
<i>Fraxinus Americana</i>	White ash.....	Frêne blanc.....	Ont., Qué., N.-B., N.-E. et I.P.-E.
do <i>pubescens</i>	Red ash.....	do rouge.....	Ont., Qué., N.-B., N.-E. et I.P.-E.
do <i>sambucifolia</i>	Black ash.....	do noir.....	Ont., Qué., N.-B., N.-E. et I.P.-E.
do <i>quadrangulata</i>	Blue ash.....	do bleu.....	Ontario.
do <i>viridis</i>	Green ash.....	do vert.....	do Manitoba et Territ.
<i>Gymnocladus Canadensis</i>	Coffee tree.....	Chicot.....	Ontario.
<i>Juglans cinerea</i>	Butternut.....	Noyer tendre (noy. cend.).....	Ontario, Québec, N.-Brunswick et Nouvelle-Ecosse.
do <i>nigra</i>	Black walnut.....	do noir.....	Ontario.
<i>Juniperus Virginiana</i>	Red cedar.....	Cèdre rouge.....	Ontario, Québec et Colombie-Britannique.
<i>Larix Americana</i>	Tamarack or larch.....	Epinette rouge.....	Toutes les provinces.
do <i>Lyallii</i>	Mountain larch.....	do des monts.....	C.-Britannique et Territoires
do <i>occidentalis</i>	Western larch.....	do rouge de l'ouest.....	Colombie-Britannique.
<i>Liriodendron tulipifera</i>	Tulip tree.....	Tulipier.....	Ontario.
<i>Morus rubra</i>	Mulberry.....	Murier rouge.....	Ontario.
<i>Negundo aceroides</i>	Ash-leaved maple.....	Erable à feuilles de frêne.....	Ontario, Manitoba et Territoires.
<i>Nissa multiflora</i>	Tupelo.....	Tupelos.....	Ontario.
<i>Ostrya Virginica</i>	Iron wood.....	Bois de fer.....	Ont., Qué., N.-Brunswick, N.-Ecosse et Ile du P.-E.
<i>Picea alba</i>	White spruce.....	Petite épinette.....	Toutes les provinces.
do <i>Engelmannii</i>	Engelmann's black spruce.....	Epin. noire d'Engelman.....	Colombie - Britannique et Manitoba.
do <i>nigra</i>	Black spruce.....	Grosse épinette.....	Toutes les provinces.
do <i>Sitchensis</i>	Western white spruce.....	Epinette blanche de l'out.....	Colombie-Britannique.
<i>Pinus albicaulis</i>	White bark pine.....	Pin blanc.....	Colombie - Britannique et Territoires.
do <i>Banksiana</i>	Banksian or scrub pine.....	do gris.....	Ont., Qué., N.-Brunswick, N.-Ecosse, Man. et Ter.
do <i>contorta</i>	Scrub pine.....	do des rochers.....	Colombie-Britannique.
do <i>flexilis</i>	Rocky Mountain pine.....	do bl. des Mont. Roch.....	Territoires.
do <i>monticola</i>	White do.....	do des montagnes.....	Colombie-Britannique.
do <i>Murrayana</i>	Black pine or cyprès.....	do noir ou cyprès.....	Colombie-Britannique, Manitoba et Territoires.
do <i>ponderosa</i>	Yellow pine.....	Pin jaune.....	Colombie-Britannique.
do <i>resinosa</i>	Red or Norway pine.....	do rouge.....	Ont., Qué., N.-Brunswick, N.-E. (Man. angle S.-O.)
do <i>rigida</i>	Pitch pine.....	do résineux.....	Ontario.
do <i>strobus</i>	White or Weymouth pine.....	do blanc ou Weymouth.....	Ont., Qué., N.-B., N.-S., I. P.-E. (Man. angle S.-O.)
<i>Pirus Americana</i>	Mountain ash.....	Cormier.....	Ont., Qué., N.-Brunswick, N.-Ecosse et Manitoba.
do <i>coronaria</i>	Crab apple.....	Pommier à bouquet.....	Ontario.
do <i>rivularis</i>	Western crab apple.....	do de l'ouest.....	Colombie-Britannique.
<i>Platanus occidentalis</i>	Plane or button wood.....	Platane de Virginie.....	Ontario.
<i>Populus angustifolia</i>	Black cotton wood.....	Liard noir.....	Territoires.
do <i>balsamifera</i>	Balsam poplar.....	Peuplier baumier.....	Toutes les provinces.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

ARBRES DU CANADA—*Fin.*

NOM BOTANIQUE.	NOM ANGLAIS.	NOM FRANÇAIS.	DISTRIBUTION.
<i>Populus grandidentata</i> ...	Large-toothed poplar...	Peuplier à grandes dents.	Ont., Qué., N.-Brunswick, N.-Ecosse et Ile du P.-E.
do <i>monilifera</i>	Cotton wood.....	Liard.....	Toutes les provinces excepté l'Ile du Prince-Edouard.
do <i>tremuloides</i>	Aspen.....	Tremble.....	Toutes les provinces.
do <i>trichocarpa</i>	Cotton wood.....	Liard.....	Colombie-Britannique, Manitoba et Territoires.
<i>Prunus Americana</i>	Wild plum.....	Prunier rouge.....	Ontario et Québec.
do <i>emarginata</i>	Western cherry.....	Cerisier de l'ouest.....	Colombie-Britannique.
do <i>mollis</i>	Cherry.....	do.....	Colombie-Britannique.
do <i>Pennsylvanica</i>	Red cherry.....	do rouge.....	Ontario et Québec.
do <i>serotina</i>	Black cherry.....	do noir.....	Ontario, Québec, N.-Brunswick et Nouv.-Ecosse.
<i>Pseudotsuga Douglasii</i>	Douglas fir.....	Pin Douglas.....	Colombie-Britannique et Territoires.
<i>Quercus alba</i>	White oak.....	Chêne blanc.....	Ontario et Québec.
do <i>bicolor</i>	Blue oak.....	do bleu.....	Ontario.
do <i>coccinea</i>	Scarlet oak.....	do blanc de l'ouest.....	Ontario.
do <i>Garryana</i>	Western white oak.....	do do.....	Colombie-Britannique.
do <i>macrocarpa</i>	Burr oak.....	do à gros fruits.....	Ont., Qué., N.-Brunswick, N.-Ecosse, Man. et Ter.
do <i>palustris</i>	Prin oak.....	do châtaignier de savanes.....	Ontario.
do <i>prinoides</i>	Yellow chestnut oak.....	do châtaignier jaune.....	Ontario.
do <i>prinus</i>	Chestnut oak.....	do châtaignier.....	Ontario.
do <i>rubra</i>	Red or black oak.....	do rouge.....	Ontario, Québec, N.-Brunswick, et Nouvelle-Ecosse.
do <i>tinctoria</i>	Yellow oak.....	do noir.....	Ontario.
<i>Rhus typhina</i>	Sumach.....	Sumac (Vinaigrier).....	Ont., Qué., N.-Brunswick, N.-Ecosse et Ile du P.-E.
<i>Salix flavescens</i>	Willow.....	Saule.....	Manitoba et Territoires.
do <i>lanceifolia</i>	Lance-leaved willow.....	do.....	Colombie-Britannique.
do <i>lasiandra</i>	do.....	do.....	Colombie-Britannique.
do <i>nigra</i>	Black willow.....	do noir.....	Ont., Qué., N.-Brunswick, Ile du P.-E. et Man.
<i>Sassafras officinale</i>	Sassafras.....	Sassafras.....	Ontario.
<i>Taxus brevifolia</i>	Western Yew.....	If.....	Colombie-Britannique.
<i>Thuja excelsa</i>	Yellow cypress or cedar.....	Cèdre jaune.....	Colombie-Britannique.
do <i>gigantea</i>	Giant cypress.....	Cèdre géant.....	Colombie-Britannique.
do <i>occidentalis</i>	White cedar or arbor vita.....	Cèdre blanc ou arbre de vie.....	Ont., Qué., N.-Brunswick, Nouv.-Ecosse et Man.
<i>Tilia Americana</i>	Bass wood.....	Tilleul ou bois blanc.....	Ont., Qué., N.-Brunswick, N.-E., I.P.-E. et Man.
do <i>pubescens</i>	do.....	Tilleul pubescent.....	Ontario.
<i>Tsuga Canadensis</i>	Hemlock.....	Pruche.....	Ont., Qué., N.-Brunswick, N.-Ecosse et Ile du P.-E.
do <i>Mertensiana</i>	Western hemlock.....	do d'Occident.....	Colombie-Britannique.
do <i>Pattoniana</i>	Alpine hemlock.....	do d'Alpestre.....	Colombie-Britannique.
<i>Ulmus Americana</i>	White elm.....	Orme blanc.....	Ont., Qué., N.-Brunswick, N.-E., Man. et Ter.
do <i>fulva</i>	Red or slippery elm.....	do rouge.....	Ontario et Québec.
do <i>racemosa</i>	Rock elm.....	do des rochers.....	Ontario et Québec.

ANNEXE "J".

BOIS DU CANADA—FORCE DE RÉSISTANCE, PESANTEUR, ETC.

On n'a pas fait en Canada d'expériences faisant autorité pour établir la force, la pesanteur, etc., de nos bois.

M. Sargent, chef de la branche forestière du recensement des États-Unis pour 1880, a fait faire des recherches sur les bois de l'Amérique du Nord (le Mexique excepté) par M. Sharples, et les tableaux qui suivent sont extraits des données ainsi obtenues pour les essences que l'on trouve en Canada.

Dans la plupart des cas les spécimens ont été tirés du gros bout de l'arbre, sans nœuds et sans aubier, et peuvent être considérés comme représentant le meilleur bois. La valeur pour la construction a été établie au moyen d'essais faits à l'arsenal de Watertown, avec l'appareil d'épreuves en usage aux États-Unis.

Les échantillons dont on s'est servi pour déterminer la gravité spécifique avaient 100 millimètres de long et environ 35 millimètres sur les faces, et avaient été séchés à 100° centigrade, jusqu'à cessation de perte de poids.

La valeur relative combustible a été déterminée en déduisant le pourcentage de cendre du poids spécifique et en se basant sur l'hypothèse que la valeur réelle de la matière combustible est la même pour tous les bois.

Les échantillons destinés à établir la force du bois des diverses essences ont été coupés, sauf quelques exceptions, avant mars 1881 et séchés lentement et avec soin.

Ceux employés à déterminer la résistance à la flexion transversale avaient quatre centimètres carrés et étaient assez longs pour avoir la portée nécessaire sur les appuis. La pression hydraulique fut appliquée au moyen d'une tige en fer de 12 millimètres de rayon ayant son point d'action à égale distance des deux appuis.

Les échantillons soumis à la pression longitudinale avaient quatre centimètres carrés et 32 centimètres de long. Ils furent placés entre les tables de la machine et la pression fut appliquée graduellement jusqu'à rupture. Les chiffres donnés indiquent le nombre de kilogrammes requis pour produire la rupture.

Les échantillons soumis à la pression appliquée perpendiculairement aux fibres avaient 4 centimètres carrés et 16 centimètres de long. Ils furent placés sur la table de la machine et éprouvés au moyen d'un poinçon en fer ayant 4 centimètres carrés de face, couvrant toute la largeur du spécimen et un quart de sa longueur au centre.

Dans le tableau suivant le coefficient d'élasticité est calculé sur la seconde flexion; les mesures sont données en millimètres et le poids en kilogrammes.

La limite de résistance à la flexion transversale est la force, appliquée au milieu, requise pour briser un bois ayant 4 centimètres carrés et un mètre de long entre les appuis.

Dans les essais de compression la surface exposée était de 4 centimètres carrés. Pour obtenir la pression sur un centimètre carré il faut diviser les résultats par 16.

* Dans le rapport sur le recensement des États-Unis on trouve la note suivante: "Plusieurs circonstances affectent cependant la valeur du bois à brûler. Peu de foyers sont construits de manière à utiliser complètement la valeur combustible des bois résineux, et le carbone s'échappe sous forme de fumée sans avoir été consumé. Ainsi le pin, susceptible de produire plus de chaleur que le chêne ou le noyer, peut en donner considérablement moins en pratique, car il perd sous forme de fumée du carbone et de l'hydrogène, tandis que le noyer et le chêne, brûlant avec une flamme sans fumée, sont presque entièrement consumés. La cendre n'étant pas combustible influe sur la valeur combustible du bois dans la proportion de sa quantité. Le degré de siccité du bois influe aussi sur sa valeur combustible, mais pas autant qu'on le croit généralement.

TABLEAU des moyennes, gravité spécifique, valeur combustible et résistance.—(Chiffres tirés des états du recensement des Etats-Unis de 1880.)

Nom botanique.	Nom anglais.	Nom français.	Gravité spécifique.	Valeur combustible approximative relative.	Coefficient d'élasticité, kilogrammes sur millimètres.	Limite de résistance à la flexion transversale, en kilogrammes.	Limite de résistance à la pression longitudinale, en kilogrammes.	Résistance à la pénétration à 1.27 millimètres, en kilogrammes.
<i>Abies amabilis</i>	White fir.....	Sapin blanc.....	0.4228	42.18	1,260	338	7,480	1,029
do balsamea.....	Balsam fir.....	do.....	0.3819	38.02	819	220	5,851	1,202
do grandis.....	Western white fir.....	Gros sapin.....	0.3545	35.08	958	211	6,255	810
do subalpina.....	Mountain balsam.....	Sapin des monts.....	0.3476	34.61	762	202	4,829	1,015
<i>Acer circinatum</i>	Vine maple.....	Frable.....	0.6660	66.34	1,110	327	7,349	3,205
do dasycarpum.....	do.....	do blanc.....	0.5269	52.52	1,110	435	7,711	2,800
do nigrum.....	Black do.....	do noir.....	0.6915	68.66	1,027	410	8,803	4,149
do macrophyllum.....	Large-leaved maple.....	do à grandes feuilles.....	0.4909	48.83	780	292	6,100	2,397
do Pennsylvanicum.....	Striped do.....	do jaspé.....	0.5299	51.65	943	346	7,402	2,795
do rubrum.....	Soft or red do.....	do rouge.....	0.6178	68.75	1,465	490	9,907	4,019
do saccharinum.....	Sugar or rock do.....	do à sucre.....	0.6912
do spicatum.....	Mountain do.....	do bâtarde.....	0.5330
<i>Alnus incana</i>	Black alder.....	Aune.....	0.4607	47.93	1,060	346	6,644	1,870
do rubra.....	Red do.....	do rouge.....	0.4813	77.95	1,197	483	10,712	4,483
<i>Amelanchier Canadensis</i>	June berry.....	Alisier.....	0.7838	70.24	838	387	8,034	3,322
<i>Arbutus Menziesii</i>	Parrot.....	Arbousier.....	0.7052	39.61	482	167	3,395	1,098
<i>Asimina triloba</i>	Butter-bur.....	Papayer.....	0.3069	75.97	1,432	519	9,907	3,615
<i>Betula lenta</i>	Black birch.....	Menisier rouge.....	0.7617	65.34	1,618	533	9,907	2,581
do lutea.....	Yellow do.....	do blanc.....	0.6553	60.12	924	344	6,260	2,459
do occidentalis.....	Western do.....	Bouleau de l'ouest.....	0.6030	39.40	1,306	454	7,781	2,083
do populifolia.....	Canoe do.....	do blanc.....	0.5955	57.43	730	332	5,564	2,073
<i>Carpinus Caroliniana</i>	Poplar-leaved birch.....	Charme.....	0.5760	72.26	1,149	490	7,969	3,405
<i>Carya alba</i>	Hornbeam.....	Noyer tendre.....	0.7286	83.11	1,390	512	10,107	4,344
do amara.....	Shell-bark hickory.....	do dur.....	0.8872	74.74	1,030	470	8,357	3,878
do microcarpa.....	Bitter do.....	do Petite noix.....	0.7552	81.36	1,014	466	9,232	4,822
do pumila.....	Small fruit do.....	Noyer brun.....	0.8217	81.29	1,150	482	9,429	4,429
do tomentosa.....	Pignut do.....	Noix blanche.....	0.8218	44.95	856	297	6,198	1,698
<i>Castanea Americana</i>	White heart do.....	Chataigner.....	0.4504	72.08	685	337	6,739	3,472
<i>Celtis occidentalis</i>	Chestnut.....	Micocoulier.....	0.7287	80.98	821	386	8,553	4,875
<i>Cornus Florida</i>	Sugar berry.....	do.....	0.8153
<i>Cornus Florida</i>	Dogwood.....	do.....	0.8153

(a) La petite noix (*carya microcarpa*) est considérée par Sargent comme une variété du noyer tendre (*carya alba*) et n'a pas été distinguée de cette espèce dans les essais. Voir ci-dessus.

BOIS DU CANADA—Fin.
 TABLEAU des moyennes, valeur combustible et résistance.—(Chiffres tirés des états du recensement des Etats-Unis de 1880.)

Nom botanique.	Nom anglais.	Nom français.	Gravité spécifique.	Valeur combustible approximative relative.	Coefficient d'élasticité, sur kilogrammes, sur millimètres.	Limite de résistance à la flexion transversale, en kilogrammes.	Limite de résistance à la pression longitudinale, en kilogrammes.	Résistance à la pénétration à 1.27 millimètres, en kilogrammes.
Cornus Nuttallii	Western dogwood	Comonnier de l'ouest.	0.7481	74.44	1,081	423	10,603	3,883
Crataegus coccinea	White thorn.	Aubépine	0.8618					3,368
do ponderosa	do	do	0.7194	71.55	664	279	6,884	3,844
do resinosa	Cocksbur do	Épine de coq	0.7596	75.96	792	303	7,117	3,145
do tomentosa	Black do	Épine noire	0.6883	68.83	1,210	490	7,550	2,745
Fagus ferruginea	Beech	Hêtre	0.6543	65.43	1,015	367	7,535	3,272
Fraxinus Americana	White ash	Frêne blanc	0.6518	65.18	812	371	6,960	3,106
do pubescens	Red do	do rouge	0.6272	62.72	872	345	6,766	3,322
do sambucifolia	Black do	do noir	0.6318	63.18	774	346	7,980	3,521
do quadrangulata	Blue do	do bleu	0.7184	71.84	903	382	7,711	3,560
do viridis	Green do	do vert	0.6984	69.84	1,048	329	6,406	2,560
Gymnocladus Canadensis	Coffee tree.	Noyer tendre (noyer cendré).	0.4086	40.86	1,812	255	6,270	1,488
do nigra	Butternut.	do noir	0.6115	60.91	1,682	365	9,178	3,140
Juglans cinerea	Black walnut.	Cèdre rouge	0.4926	49.11	670	316	6,750	2,376
Juniperus Virginiana	Red cedar.	Épinette rouge.	0.6286	62.16	1,261	384	8,763	1,675
Larix Americana	Tamarack.	do	0.7407	74.00	1,688	524	11,623	2,385
do occidentalis	Western larch.	do	0.4280	42.20	926	280	5,955	1,296
Liriodendron tulipifera	Tulip tree.	Tulipier	0.5898	58.56	824	331	6,721	2,905
Morus rubra	Red mulberry.	Murier rouge	0.4928	49.28	582	226	5,151	1,781
Negundo aceroides	Ash-leaved maple.	Érable à feuilles de frêne.	0.6353	63.53	818	360	7,497	3,131
Nyssa multiflora	Tupelo.	Tupélos.	0.8284	82.42	1,373	484	8,669	3,696
Ostrya Virginica	Ironwood.	Bois de fer.	0.4051	40.38	1,023	319	5,489	1,117
Picea Abies	White spruce	Picéa épicéte.	0.3449	45.71	1,100	245	4,271	1,240
do nigra	Black spruce	Épinette d'Engelmann.	0.4287	42.80	980	277	5,653	1,160
do Sitichensis.	Western white spruce	do	0.4165	41.54	512	249	5,296	1,716
Pinus albiculis.	White bark pine.	Pin blanc	0.4761	47.61	942	278	6,329	1,609
do Banksiana.	Banksian or scrub pine.	do gris.	0.3815	38.15	1,585	423	9,868	2,382
do contorta.	Scrub pine.	do des rochers.	0.3815	38.15	1,585	423	9,868	2,382
do flexilis.	Rocky Mountain pine.	do blanc des montagnes Roc.	0.3815	38.15	1,585	423	9,868	2,382
do monticola.	White Mountain pine.	do	0.3808	38.39	950	260	5,349	1,071

(b) L'épicéte des monts (Larix Lyallii) appelée "une espèce rare et spéciale aux Montagnes Rocheuses du nord," n'a pas été éprouvée. Elle est plus abondante dans la Colombie-Britannique.

(c) Le tupélos (Nyssa multiflora) est compris par Sargent avec le N. Sylvatica, une espèce qui renferme différentes variétés.

Murrayana.	Black pine or cypress.	Pin noir ou cyprès.	0.4006	40.83	771	241	5,325	1,370
do ponderosa	Yellow pine.	Pin jaune.	0.4515	46.90	887	307	6,097	1,363
do resinosa	Red or Norway pine.	do rouge.	0.4894	48.41	1,132	341	7,274	1,323
do rigida	Pitch pine.	do résineux.	0.5191	51.39	851	267	6,219	1,104
do strobus	White or Weymouth pine.	Pin blanc ou de Weymouth.	0.7048	70.11	642	207	6,706	3,999
Pinus coronata.	Crab apple.	Pommier de l'ouest.	0.8316	56.52	864	271	7,207	2,645
do rivularis	Western crab apple	do	0.3678	36.51	458	171	4,332	1,265
Platanus occidentalis	Plane or buttonwood	Placane de Virginie.	0.3912	38.11	857	235	5,126	1,202
Populus angustifolia.	Black cottonwood	Liard noir.	0.3635	36.11	963	308	5,727	994
do balsamifera.	Balsam poplar.	Peuplier bannier	0.4682	46.11	994	328	5,651	1,327
do grandidentata.	Large-tooth poplar.	Peuplier à grandes dents	0.3839	38.53	994	289	5,285	1,281
do monilifera.	Cottonwood	Liard	0.4082	40.11	814	284	6,243	1,018
do tremuloides.	Aspen	Tremble.	0.3814	37.66	1,117	360	9,419	3,405
do trichocarpa.	White pine	Liard.	0.7315	72.02	827	290	7,507	1,280
Prunus Americana	Western cherry	Pommier de l'ouest.	0.5023	44.93	861	250	4,332	1,265
do do	do	do	0.5822	58.14	852	354	8,746	3,069
do serotina.	Red cherry	do rouge.	0.5157	51.53	1,283	376	8,289	3,288
Pseudotsuga Douglasii.	Black cherry	do noir.	0.4770	47.59	971	386	9,483	3,583
Quercus alba.	Douglas fir.	Pin Douglas	0.7692	74.99	906	388	7,850	3,534
do bicolor.	White oak.	Chêne blanc	0.7405	73.91	1,085	450	8,074	3,294
do coccinea.	Blue oak.	do bleu.	0.7405	73.91	811	375	8,846	3,846
do Garryana.	Scarlet oak	do écarlate.	0.7458	74.06	929	419	7,957	3,730
do macrocarpa.	Western white oak.	do blanc de l'Ouest.	0.6688	68.82	1,123	465	7,862	3,040
do palustris.	Burr oak	do à gros fruits.	0.8005	80.00	1,125	528	9,204	4,224
do prinoides	Yellow chestnut oak	do chatagnier des savanes.	0.7499	74.42	1,255	440	8,615	3,686
do rubra.	Chestnut oak	do chatagnier jaune.	0.6540	65.25	1,137	422	8,172	2,825
do tinctoria.	Red or black oak	do rouge.	0.7045	70.10	1,084	444	8,012	3,243
Rhus typhina.	Sumach.	do noir.	0.4357	53.91	1,362	388	7,484	2,019
Salix flavescens.	Black willow	Saumier (vinaigrier)	0.4517	45.73	1,305	200	4,581	1,311
do lasiocarpa.	Lance leaved willow.	Saule	0.4756	47.56				
do nigra.	Willow.	do	0.5042	50.38	519	257	6,110	2,144
Sassafras officinale	Black willow	Sassafras.	0.6391	63.78	761	460	7,734	4,223
Taxus brevifolia.	Sassafras	do	0.4782	47.66	1,029	342	7,281	1,618
Thuja excelsa.	Western yew	If.	0.3796	37.90	1,054	310	7,197	1,114
do occidentalis	Yellow cypress	Cèdre géant.	0.3164	31.53	583	219	4,903	957
Tilia Americana	Green cypress or cedar.	Cèdre blanc ou arbre de vie.	0.4074	40.47	840	232	5,768	1,044
do pubescens.	White cedar or arbor vita.	Tillul (bois blanc).	0.4299	42.20	811	239	6,487	1,950
do pubescens.	Dowry basswood	do pubescent	0.5182	51.61	1,375	307	8,162	1,314
Thuja Canadensis.	Hemlock	do d'occident.	0.4454	44.35	747	307	6,747	1,624
do Mertensiana.	Western hemlock	do	0.6506	64.54	747	364	8,074	2,370
do Patoniama.	Alpine hemlock	do	0.6506	63.77	963	371	7,191	2,590
Ulmus Americana.	White elm	Orme blanc.	0.6955	69.55	1,096	455	8,628	3,281
do fulva.	Red or slippery elm.	do rouge.	0.7263	72.20				
do racemosa.	Rock elm.	do des rochers.						

(d) *Pinus mitis* est classé par Sargent comme une variété de *P. emarginata*. Cette dernière essence n'a pas été soumise à l'épreuve.

(e) Dans les listes de Sargent le *Thuja Erecta* paraît sous le nom de *Chamaecyparis Nutkanensis*.

On voit qu'il n'y a pas d'arbre au Canada dont le bois, séché, soit plus pesant que l'eau. Aux Etats-Unis, d'après M. Sargent, les seuls bois plus lourds que l'eau appartiennent à la région semi-tropicale de la Floride ou aux régions arides du Mexique et de l'intérieur du Pacifique.

Les 24 essences les plus lourdes du Canada sont les suivantes :—

NOM BOTANIQUE.	NOM ANGLAIS.	NOM FRANÇAIS.
1. <i>Cratægus coccinea</i> .	White thorn.	Aubépine.
2. <i>Quercus prinoides</i> .	Yellow chestnut oak.	Chêne châtaignier jaune.
3. <i>Carya alba</i> .	Shell bark hickory.	Noyer tendre.
4. <i>Pirus rivularis</i> .	Western crab apple.	Pommier à bouquet de l'Ouest.
5. <i>Ostrya Virginica</i> .	Ironwood.	Bois de fer.
6. <i>Carya tomentosa</i> .	White heart hickory.	Noix blanche.
7. <i>do porcina</i> .	Pignut hickory.	Noyer brun.
8. <i>Cornus Florida</i> .	Dogwood.	Cornouiller.
9. <i>Amelanchier Canadensis</i> .	June berry.	Alisier.
10. <i>Quercus bicolor</i> .	Blue oak.	Chêne bleu.
11. <i>Cratægus tomentosa</i> .	Black thorn.	Epine noire.
12. <i>Betula lenta</i> .	Black birch.	Merisier rouge.
13. <i>Carya amara</i> .	Bitter hickory.	Noyer dur.
14. <i>Quercus prinus</i> .	Chesnut oak.	Chêne châtaignier.
15. <i>Cornus Nuttallii</i> .	Western dogwood.	Cornouiller de l'Ouest.
16. <i>Quercus alba</i> .	White oak.	Chêne blanc.
17. <i>do Garryana</i> .	Western white oak.	do do de l'Ouest.
18. <i>do macrocarpa</i> .	Burr oak.	do à gros fruits.
19. <i>do coccinea</i> .	Scarlet oak.	do écarlate.
20. <i>Larix occidentalis</i> .	Western larch.	Epinette rouge de l'Ouest.
21. <i>Celtis occidentalis</i> .	Sugar berry.	Micocoulier.
22. <i>Carpinus Caroliniana</i> .	Hornbeam.	Charme.
23. <i>Ulmus racemosa</i> .	Rock elm.	Orme des rochers.
24. <i>Prunus Americana</i> .	Wild plum.	Prunier rouge.

Les essences les plus légères sont les 12 suivantes :—

1. <i>Thuja occidentalis</i> .	White cedar.	Cèdre blanc.
2. <i>Picea Engelmanni</i> .	Engelmanns' spruce.	Epinette blanche d'Engelmann.
3. <i>Abies subalpina</i> .	Mountain balsam.	Sapin des monts.
4. <i>do grandis</i> .	Western white fir.	Gros sapin de l'Ouest.
5. <i>Populus balsamifera</i> .	Balsam poplar.	Peuplier baumier.
6. <i>Thuja gigantea</i> .	Giant cedar or cypress.	Grand cèdre ou cyprès.
7. <i>Populus trichocarpa</i> .	Western cottonwood.	Peuplier de l'Ouest.
8. <i>Abies balsamea</i> .	Balsam fir.	Sapin baumier
9. <i>Pinus strobus</i> .	White pine.	Pin blanc.
10. <i>Populus monilifera</i> .	Cottonwood.	Peuplier.
11. <i>Pinus monticola</i> .	White mountain pine.	Pin blanc des montagnes.
12. <i>Populus angustifolia</i> .	Black cottonwood.	Liard noir.

Les 24 essences qui offrent la plus grande résistance à la flexion transversale sont les suivantes :—

1. <i>Betula lutea</i> .	Yellow birch.	Merisier blanc.
2. <i>Quercus prinoides</i> .	do chestnut oak.	Chêne châtaignier jaune.
3. <i>Larix occidentalis</i> .	Western larch.	Epinette rouge de l'Ouest.
4. <i>Betula lenta</i> .	Black birch.	Merisier rouge.
5. <i>Carya alba</i> .	Shell bark hickory.	Noyer tendre.
6. <i>Acer saccharinum</i> .	Sugar maple.	Erable à sucre.
7. <i>Fagus ferruginea</i> .	Beech.	Hêtre.
8. <i>Carpinus Caroliniana</i> .	Hornbeam.	Charme.
9. <i>Ostrya Virginica</i> .	Ironwood.	Bois de fer.
10. <i>Amelanchier Canadensis</i> .	June berry.	Alisier.
11. <i>Carya tomentosa</i> .	White heart hickory.	Noix blanche.
12. <i>Carya amara</i> .	Bitter hickory.	Noyer dur.
13. <i>Carya porcina</i> .	Pignut hickory.	do brun.
14. <i>Quercus palustris</i> .	Prin oak.	Chêne châtaignier des savanes.
15. <i>Taxus brevifolia</i> .	Western yew.	If.
16. <i>Ulmus racemosa</i> .	Rock elm.	Orme des rochers.
17. <i>Betula papyrifera</i> .	Canoe birch.	Bouleau blanc.
18. <i>Quercus coccinea</i> .	Scarlet oak.	Chêne écarlate.
19. <i>do tinctoria</i> .	Yellow oak.	do jaune.
20. <i>do prinus</i> .	Chesnut oak.	do châtaignier.
21. <i>Acer dasycarpum</i> .	Silver maple.	Erable blanc.
22. <i>Cornus Nuttallii</i> .	Western dogwood.	Cornouiller de l'Ouest.
23. <i>Pinus contorta</i> .	Scrub pine.	Pin des rochers.
24. <i>Quercus rubra</i> .	Red or black oak.	Chêne rouge ou noir.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

Les essences qui ont le plus d'élasticité sont :—

NOM BOTANIQUE.	NOM ANGLAIS.	NOM FRANÇAIS.
1. <i>Larix occidentalis</i> .	Western larch.	Épinette rouge de l'Ouest.
2. <i>Betula lutea</i> .	Yellow birch.	Merisier blanc.
3. <i>Pinus contorta</i> .	Scrub pine.	Pin des rochers.
4. <i>Acer saccharinum</i> .	Sugar maple.	Érable à sucre.
5. <i>Betula lenta</i> .	Black birch.	Merisier rouge.
6. <i>Carya alba</i> .	Shell bark hickory.	Noyer tendre.
7. <i>Tsuga Mertensiana</i> .	Western hemlock.	Pruche de l'Ouest.
8. <i>Ostrya Virginica</i> .	Ironwood.	Bois de fer.
9. <i>Betula papyrifera</i> .	Canoe birch.	Bouleau blanc.
10. <i>Pseudotsuga Douglasii</i> .	Douglas fir.	Pin Douglas.
11. <i>Salix flavescens</i> .	Black willow.	Saule noir.
12. <i>Larix Americana</i> .	Tamarack.	Épinette rouge.
13. <i>Abies amabilis</i> .	White fir.	Sapin blanc.
14. <i>Quercus prinus</i> .	Chestnut oak.	Chêne châtaignier.
15. <i>Fagus ferruginea</i> .	Beech.	Frêne.
16. <i>Amelanchier Canadensis</i> .	June berry.	Alisier.
17. <i>Carya tomentosa</i> .	White heart hickory.	Noix blanche.
18. <i>Carpinus Caroliniana</i> .	Hornbeam.	Charme.
19. <i>Quercus rubra</i> .	Red oak.	Chêne rouge.
20. <i>Pinus resinosa</i> .	Red pine.	Pin rouge.
21. <i>Quercus prinoides</i> .	Yellow chestnut oak.	Chêne châtaignier jaune.
22. do <i>palustris</i> .	Prin oak.	do do des savanes.
23. <i>Populus trichocarpa</i> .	Western cottonwood.	Liard de l'Ouest.
24. <i>Acer dasycarpum</i> .	Silver maple.	Érable blanc.

Les bois offrant la plus grande résistance à la pression longitudinale sont au nombre de 24 :—

1. <i>Larix occidentalis</i> .	Western larch.	Épinette rouge de l'Ouest.
2. <i>Amelanchier Canadensis</i> .	June berry.	Alisier.
3. <i>Carya alba</i> .	Shell bark hickory.	Noyer tendre.
4. <i>Acer saccharinum</i> .	Sugar maple.	Érable à sucre.
5. <i>Betula lenta</i> .	Black birch.	Merisier rouge.
6. do <i>lutea</i> .	Yellow birch.	Merisier blanc.
7. <i>Carya tomentosa</i> .	White heart hickory.	Noix blanche.
8. <i>Ulmus racemosa</i> .	Rock elm.	Orme des rochers.
9. <i>Prunus Americana</i> .	Wild plum.	Prunier rouge.
10. <i>Carya porcina</i> .	Pignut hickory.	Noyer brun.
11. <i>Quercus prinoides</i> .	Yellow chestnut oak.	Chêne châtaignier jaune.
12. <i>Juglans nigra</i> .	Black walnut.	Noyer noir.
13. <i>Pinus contorta</i> .	Scrub pine.	Pin des rochers.
14. <i>Acer nigrum</i> .	Black maple.	Érable noir.
15. <i>Larix Americana</i> .	Tamarack.	Épinette rouge.
16. <i>Tsuga Mertensiana</i> .	Western hemlock.	Pruche de l'Ouest.
17. <i>Prunus serotina</i> .	Black cherry.	Cerisier noir.
18. <i>Ostrya Virginica</i> .	Ironwood.	Bois de fer.
19. <i>Ulmus fulva</i> .	Red elm.	Orme rouge.
20. <i>Quercus prinus</i> .	Chestnut oak.	Chêne châtaignier.
21. <i>Cornus Florida</i> .	Dogwood.	Cornouiller.
22. <i>Carya amara</i> .	Bitter hickory.	Noyer dur.
23. <i>Pseudotsuga Douglasii</i> .	Douglas fir.	Pin Douglas.
24. <i>Quercus alba</i> .	White oak.	Chêne blanc.

Les 24 essences qui offrent le plus de résistance à la pénétration à la profondeur de 1·27 millimètres sont les suivantes :—

1. <i>Cornus Florida</i> .	Dogwood.	Cornouiller.
2. <i>Carya porcina</i> .	Pignut hickory.	Noyer brun.
3. <i>Amelanchier Canadensis</i> .	June berry.	Alisier.
4. <i>Carya tomentosa</i> .	White heart hickory.	Noix blanche.
5. do <i>alba</i> .	Shell bark hickory.	Noyer tendre.
6. <i>Quercus prinoides</i> .	Yellow chestnut oak.	Chêne châtaignier jaune.
7. <i>Taxus brevifolia</i> .	Western yew.	If
8. <i>Acer nigrum</i> .	Black maple.	Érable noir.
9. do <i>saccharinum</i> .	Sugar maple.	do à sucre.
10. <i>Pirus coronaria</i> .	Crab apple.	Pommier.
11. <i>Cornus Nuttallii</i> .	Western dogwood.	Cornouiller de l'Ouest.
12. <i>Carya amara</i> .	Bitter hickory.	Noyer dur.

NOM BOTANIQUE.	NOM ANGLAIS.	NOM FRANÇAIS.
13. Quercus Garryana.	Western white oak.	Chêne blanc de l'Ouest.
14. Crataegus tomentosa.	Black thorn.	Épine noire.
15. Quercus macrocarpa.	Burr oak.	Chêne à gros fruits.
16. Ostrya Virginica.	Ironwood.	Bois de fer.
17. Quercus prinus.	Chestnut oak.	Chêne châtaignier.
18. Betula lenta.	Black birch.	Merisier rouge.
19. Quercus bicolor.	Blue oak.	Chêne bleu.
20. Fraxinus viridis.	Green ash.	Frêne vert.
21. Celtis occidentalis.	Sugar berry.	Micacoulier.
22. Carpinus Caroliniana.	Hornbeam.	Charme.
23. Prunus Americana.	Wild plum.	Prunier rouge.
24. Quercus alba.	White oak.	Chêne blanc.

COMPARAISON AVEC LES BOIS DES ETATS-UNIS.

Dans les tableaux, tirés des états du recensement des Etats-Unis de 1880, de la pesanteur, de la résistance, etc., des bois, il n'est pas fait mention des espèces canadiennes parmi les bois durs; il est donc impossible d'établir une comparaison entre les essences dures des deux pays.

Quant aux arbres conifères, pour plusieurs espèces et des plus précieuses, on a donné les résultats des essais faits sur des échantillons du Canada et des Etats-Unis afin d'établir les moyennes. Dans les tableaux précédents les moyennes sont réunies, mais dans celui que nous donnons ci-dessous elles ont été calculées séparément pour les deux pays, afin de faire la comparaison.

Le tableau suivant fait voir la gravité spécifique de quelques-unes des principales essences conifères du Canada et des Etats-Unis, les moyennes pour les deux pays étant données séparément:

COMPARAISON DE LA GRAVITÉ SPÉCIFIQUE MOYENNE DES BOIS DU CANADA ET DES ETATS-UNIS.

Nom botanique.	Nom anglais.	Nom français.	CANADA.		ETATS-UNIS.	
			Nombre d'échantillons.	Gravité spécifique.	Nombre d'échantillons.	Gravité spécifique.
<i>Côte de l'Atlantique.</i>						
Larix Americana.....	Tamarack.....	Epinette rouge.....	4	0.5764	4	0.6709
Picea alba.....	White spruce.....	" blanche.....	3	0.4060	2	0.4038
do nigra.....	Black spruce.....	" noire.....	3	0.4400	3	0.4768
Pinus Banksiana.....	Banksian pine.....	Pin des rochers.....	2	0.4744	1	0.4794
do resinosa.....	Red pine.....	Pin rouge.....	2	0.4587	6	0.4944
do strobus.....	White pine.....	Pin blanc.....	4	0.3678	6	0.3972
Thuya occidentalis.....	do cedar.....	Cèdre blanc.....	5	0.3160	4	0.3169
Tsuga Canadensis.....	Hemlock.....	Pruche.....	5	0.5527	6	0.4081
<i>Côte du Pacifique.</i>						
Picea Sitchensis.....	Western whitespruce.....	Epinette blanche de l'O.....	1	0.3816	4	0.4405
Pinus monticola.....	White mountain pine.....	Pin blanc des montagnes.....	1	0.4197	1	0.3619
Pseudotsuga Douglasii.....	Douglas fir.....	Pin Douglas.....	4	0.4864	17	0.5226
Thuya excelsa.....	Yellow cypress.....	Cèdre jaune.....	1	0.4999	3	0.4710

D'après ce tableau, sur la côte de l'Atlantique, les bois d'épinette rouge, d'épinette noire, de pin gris, de pin rouge, de pin blanc et de cèdre blanc du Canada ont été trouvés plus légers que les mêmes bois des Etats-Unis, et l'épinette blanche et la pruche plus pesantes. Sur la côte du Pacifique, le pin Douglas et l'épinette blanche de l'ouest canadiens ont été trouvés plus légers et le pin blanc des montagnes

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

plus lourd que les essences similaires des Etats-Unis. Tous les échantillons de cèdre jaune des Etats-Unis venaient de l'Alaska et étaient plus légers que ceux du Canada.

Le tableau suivant donne le coefficient d'élasticité, kilogrammes sur millimètres, des mêmes bois pour les deux pays :

COMPARAISON DU COEFFICIENT D'ÉLASTICITÉ DES BOIS DU CANADA ET DES ETATS-UNIS.

Nom botanique.	Nom anglais.	Nom français.	CANADA.		ETATS-UNIS.	
			Nombre d'échantillons.	Coefficient d'élasticité.	Nombre d'échantillons.	Coefficient d'élasticité.
<i>Côte de l'Atlantique.</i>						
Larix Americana.....	Tamarack	Épinette rouge.....	8	1,230	4	1,324
Picea alba.....	White spruce.....	“ blanche.....	6	1,121	2	729
Picea nigra.....	Black spruce.....	“ noire.....	6	1,032	3	1,207
Pinus Banksiana.....	Banksian pine.....	Pin gris.....	4	1,077	2	671
Pinus resinosa.....	Red pine.....	Pin rouge.....	2	944	6	1,195
Pinus strobus.....	White pine.....	Pin blanc.....	3	888	5	791
Thuja occidentalis.....	White cedar.....	Cèdre blanc.....	3	487	6	596
Tsuga Canadensis.....	Hemlock.....	Pruche.....	10	910	10	890
<i>Côte du Pacifique.</i>						
Picea Sitchensis.....	Western white spruce.....	Épinette blanche de l'O.....	2	1,128	7	957
Pinus monticola.....	White mountain pine.....	Pin blanc des montagnes.....	1	1,191	2	830
Pseudotsuga Douglasii.....	Douglas fir.....	Pin Douglas.....	6	1,316	30	1,277
Thuja excelsa.....	Yellow cypress.....	Cèdre jaune.....	2	1,206	7	978

Sur la côte de l'Atlantique, il a été constaté que l'épinette blanche, le pin gris, le pin blanc et la pruche du Canada avaient plus d'élasticité que les mêmes bois des Etats-Unis, et que l'épinette rouge, l'épinette noire, le pin rouge et le cèdre blanc canadiens avaient moins d'élasticité. Sur la côte du Pacifique les quatre essences canadiennes éprouvées ont été trouvées plus élastiques que les essences similaires des Etats-Unis.

Le tableau ci-dessous donne, en kilogrammes, la limite de résistance à la flexion transversale des mêmes bois pour les deux pays :

COMPARAISON DE LA RÉSISTANCE À LA FLEXION TRANSVERSALE DES BOIS DU CANADA ET DES ETATS-UNIS.

Nom botanique.	Nom anglais.	Nom français.	CANADA.		ETATS-UNIS.	
			Nombre d'échantillons.	Limite de résistance à la flexion transversale.	Nombre d'échantillons.	Limite de résistance à la flexion transversale.
<i>Côte de l'Atlantique.</i>						
Larix Americana.....	Tamarack.....	Épinette rouge.....	8	370	4	412
Picea alba.....	White spruce.....	“ blanche.....	6	323	2	307
Picea nigra.....	Black spruce.....	“ noire.....	6	298	3	360
Pinus Banksiana.....	Banksian pine.....	Pin gris.....	4	286	2	261
Pinus resinosa.....	Red pine.....	Pin rouge.....	2	315	6	350
Pinus strobus.....	White pine.....	Pin blanc.....	3	269	5	263
Thuja occidentalis.....	White cedar.....	Cèdre blanc.....	3	202	6	241
Tsuga Canadensis.....	Hemlock.....	Pruche.....	10	329	10	299
<i>Côte du Pacifique.</i>						
Picea Sitchensis.....	Western white spruce.....	Épinette blanche de l'O.....	2	281	7	276
Pinus monticola.....	White mountain pine.....	Pin blanc des montagnes.....	1	292	2	244
Pseudotsuga Douglasii.....	Douglas fir.....	Pin Douglas.....	6	352	30	381
Thuja excelsa.....	Yellow cypress.....	Cèdre jaune.....	2	416	7	321

Ainsi qu'on le voit par ce tableau, du côté de l'Atlantique, l'épinette blanche, le pin gris, le pin blanc et la pruche du Canada résistent plus, et l'épinette rouge, l'épinette noire, le pin rouge et le cèdre blanc canadiens résistent moins à la flexion transversale que les essences similaires des Etats-Unis. Sur la côte du Pacifique, le pin Douglas du Canada résiste moins, et les autres bois canadiens résistent plus à la flexion transversale que les mêmes essences des Etats-Unis.

Le tableau suivant fait voir la limite de résistance à la pression longitudinale en kilogrammes des mêmes bois pour les deux pays.

COMPARAISON DE LA RÉSISTANCE DES BOIS DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS À LA
PRESSION LONGITUDINALE.

Nom botanique.	Nom anglais.	Nom français.	CANADA.		ÉTATS-UNIS.	
			Nombre d'échantillons.	Résistance à la pression longitudinale.	Nombre d'échantillons.	Résistance à la pression longitudinale.
<i>Côte de l'Atlantique.</i>						
Larix Americana.....	Tamarack	Epinette rouge.....	8	8,531	6	8,653
Picea alba.....	White spruce.....	“ blanche.....	6	5,688	4	5,140
Picea nigra.....	Black spruce.....	“ noire.....	6	6,259	3	7,040
Pinus Banksiana.....	Banksian pine.....	Pin gris.....	4	6,959	2	5,069
Pinus resinosa.....	Red pine.....	“ rouge.....	2	7,666	6	7,143
Pinus strobus.....	White pine.....	“ blanc.....	8	5,386	5	5,470
Thuja occidentalis.....	White cedar.....	Cèdre blanc.....	10	4,635	6	5,316
Tsuga Canadensis.....	Hemlock.....	Pruche.....	10	5,918	10	6,367
<i>Côte du Pacifique.</i>						
Picea Sitchensis.....	Western white spruce	Epinette blanche de l'O..	2	5,647	7	5,655
Pinus monticola.....	White mountain pine	Pin blanc des montagnes	1	6,123	2	4,963
Pseudotsuga Douglasii.	Douglas fir.....	Pin d'orégon.....	7	8,136	28	8,703
Thuja excelsa.....	Yellow cypress.....	Cèdre jaune.....	2	7,995	6	7,044

Du côté de l'Atlantique, l'épinette blanche, le pin gris et le pin rouge du Canada offrent plus de résistance à la pression longitudinale que ceux des Etats-Unis, et l'épinette rouge, l'épinette noire, le pin blanc, le cèdre blanc et la pruche en offrent moins. Sur la côte du Pacifique, le pin blanc des montagnes et le cèdre jaune du Canada, et l'épinette blanche et le pin d'Orégon des Etats-Unis sont les bois qui offrent le plus de résistance à cette pression.

Le tableau suivant donne, en kilogrammes, la résistance à la pénétration à 1-27 millimètres des mêmes essences pour les deux pays:—

Agriculture—Richesse forestière du Canada

COMPARAISON DE LA RÉSISTANCE À LA PÉNÉTRATION, DES BOIS DU CANADA ET DES ETATS-UNIS.

Nom botanique.	Nom anglais.	Nom français.	CANADA.		ETATS-UNIS.	
			Nombre d'échantillons.	Résistance à la pénétration.	Nombre d'échantillons.	Résistance à la pénétration.
<i>Côte de l'Atlantique.</i>						
Larix Americana	Tamarack	Épinette rouge	8	1,467	6	2,215
Picea alba	White spruce	" blanche	6	1,058	4	1,358
Picea nigra	Black spruce	" noire	6	1,179	3	1,361
Pinus Banksiana	Banksian pine	Pin gris	4	1,569	2	1,690
Pinus resinosa	Red pine	" rouge	2	1,592	6	1,273
Pinus strobus	White pine	" blanc	8	1,046	5	1,431
Thuya occidentalis	White cedar	Cèdre blanc	10	969	6	936
Tsuga Canadensis	Hemlock	Pruche	10	1,491	10	1,138
<i>Côte du Pacifique.</i>						
Picea Sitchensis	Western white spruce	Épinette blanche de l'O.	2	1,146	7	1,165
Pinus monticola	White mountain pine	Pin blanc des montagnes	1	1,139	2	1,037
Pseudotsuga Douglasii	Douglas fir	Pin d'Orégon	7	1,392	28	1,650
Thuya excelsa	Yellow cypress	Cèdre jaune	2	1,674	6	1,600

Du côté de l'Atlantique, le pin rouge et la pruche du Canada offrent plus de résistance à la pénétration que ceux des Etats Unis; l'épinette blanche, l'épinette noire, le pin gris, le pin blanc et le cèdre blanc du Canada en offrent moins. Sur la côte du Pacifique, l'épinette blanche, le pin blanc et le pin Douglas du Canada résistent moins à la pénétration que les essences similaires des Etats-Unis. Le cèdre jaune de la Colombie-Britannique offre plus de résistance que celui de l'Alaska.

Récapitulons les résultats de ces divers essais. L'épinette rouge, l'épinette noire et le cèdre blanc du Canada sont plus légers, moins élastiques, résistent moins à la flexion transversale, à la pression longitudinale et à la pénétration que les mêmes essences des Etats-Unis; l'épinette blanche du Canada est plus pesante, plus élastique, résiste plus à la flexion transversale et à la pression longitudinale, mais moins à la pénétration; le pin gris a plus d'élasticité et résiste mieux à la flexion transversale et à la pression longitudinale, mais il est plus léger et résiste moins à la pénétration; le pin rouge résiste mieux à la pression longitudinale et à la pénétration, mais il a moins de poids, d'élasticité et de flexibilité; le pin blanc a plus d'élasticité et de flexibilité, mais il est plus léger et résiste moins à la pression longitudinale et à la pénétration; la pruche a plus de poids, d'élasticité, de flexibilité et résiste mieux à la pression longitudinale, mais elle offre moins de résistance à la pénétration. Parmi les arbres de la côte du Pacifique, l'épinette blanche du Canada a plus d'élasticité et de flexibilité, mais elle est plus légère et résiste moins à la pression longitudinale et à la pénétration que celle des Etats-Unis; le pin blanc des montagnes a plus de poids, d'élasticité, de flexibilité et de résistance à la pression longitudinale, mais il résiste moins à la pénétration; le pin Douglas est plus élastique, mais il est plus léger, moins flexible et offre moins de résistance à la pression longitudinale et à la pénétration. Le cèdre jaune de la Colombie-Britannique a plus de poids, d'élasticité, de flexibilité, et résiste plus à la pression longitudinale et à la pénétration que celui d'Alaska.

Mis en tableau, les résultats de ces essais sont les suivants : le signe + ou — est inscrit vis-à-vis le nom de l'essence suivant que le bois du Canada l'emporte ou non sur l'espèce similaire des Etats-Unis.

COMPARAISON ENTRE LES BOIS DU CANADA ET DES ETATS-UNIS.

Nom botanique.	Nom anglais.	Nom français.	Gravité spécifique.	Elasticité.	Limite de résistance à la flexion transversale.	Résistance à pression longitudinale.	Résistance à la pénétration.
<i>Côte de l'Atlantique.</i>							
<i>Larix Americana</i>	Tamarack.....	Epinette rouge.....	—	—	—	—	—
<i>Picea alba</i>	White spruce.....	“ blanche.....	+	+	+	+	—
<i>Picea nigra</i>	Black spruce.....	“ noire.....	—	—	—	—	—
<i>Pinus Banksiana</i>	Banksian pine.....	Pin gris.....	—	+	+	+	—
<i>Pinus resinosa</i>	Red pine.....	“ rouge.....	—	—	—	+	+
<i>Pinus strobus</i>	White pine.....	“ blanc.....	—	+	+	—	—
<i>Thuja occidentalis</i>	White cedar.....	Cèdre blanc.....	—	—	—	—	—
<i>Tsuga Canadensis</i>	Hemlock.....	Pruche.....	+	+	+	—	+
<i>Côte du Pacifique.</i>							
<i>Picea Sitchensis</i>	Western white spruce.....	Epinette blanche de l'O.....	—	+	+	—	—
<i>Pinus monticola</i>	White mountain pine.....	Pin blanc des montagnes.....	+	+	+	+	—
<i>Pseudotsuga Douglasii</i>	Douglas fir.....	Pin d'orégon.....	—	+	—	—	—
<i>Thuja excelsa</i>	Yellow spruce.....	Cèdre jaune.....	+	+	+	+	+

VALEUR DES BOIS POUR LE TANNAGE.

Le rapport du recensement des Etats-Unis pour 1880 donne un tableau qui fait voir la quantité de tanin contenue dans l'écorce des différents arbres de l'Amérique du Nord, et nous mentionnons ci-dessous celles de ces essences qui croissent en Canada.

Le rapport dit : “ Ces chiffres font voir la proportion de tanin ; ils n'indiquent pas la valeur réelle de telle ou telle écorce pour les fins du tannage. Cette valeur ne peut être constatée qu'au moyen de grandes expériences pratiques car, outre la proportion de tanin qu'elles contiennent, les écorces ont d'autres propriétés qui influent sur la valeur du cuir préparé avec elles. Ce ne sont donc que des calculs approximatifs qui serviront, dans certains cas, à indiquer des espèces non généralement employées pour le tannage, mais pouvant devenir une source d'approvisionnement de tanin. Dans chaque essai on s'est servi d'écorce dépouillée de son épiderme.

PROPORTION DE TANIN CONTENUE DANS L'ÉCORCE DES ARBRES DU CANADA.

Non botanique.	Non anglais.	Non français.	Tanin.
			p. c.
<i>Castanea Americana</i>	Chestnut.....	Châtaignier.....	6'25
<i>Picea nigra</i>	Black spruce.....	Epinette noire.....	7'20
<i>Picea Engelmanni</i>	Western white spruce.....	“ blanche.....	20'56
do.....	do do.....	“ “.....	17'01
do.....	do do.....	“ “.....	12'60
<i>Pseudotsuga Douglasii</i>	Douglas fir.....	Pin d'Orégon.....	13'79

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

PROPORTION DE TANIN CONTENUE DANS L'ÉCORCE DES ARBRES DU CANADA—*Fin.*

Nom botanique.	Nom anglais.	Nom français.	Total.
			p. c.
Quercus alba	White oak	Chêne blanc	5·99
do macrocarpa	Burr oak	“ à gros fruits	4·59
do prinus	Chestnut oak	“ châtaignes	6·25
do prinoides (old tree)	Yellow chestnut oak	“ “ jaune	4·33
do do (young tree)	do do	“ “ “	10·33
do rubra	Red or black oak	“ rouge ou noire	4·56
do tinctoria	Yellow oak	“ jaune	5·90
Tsuga Canadensis	Hemlock	Pruche	13·11
do Mertensiana	Western hemlock	“ de l'ouest	14·42
do do	do do	“ “	15·87
do Pattoniana	Alpine hemlock	“ alpestre	13·79

Il ressort de ces expériences que l'épinette blanche, le pin Douglas, la pruche de l'ouest et la pruche alpestre, tous arbres de la Colombie-Britannique, contiennent une plus grande proportion de tanin dans leur écorce que la pruche ordinaire.

ANNEXE “ K.”

LES BOIS DU CANADA ET LEURS USAGES ÉCONOMIQUES.

LECTURE PAR L'HONORABLE J. K. WARD, AU “COURS SOMMERVILLE.”

(*Montréal Herald*, 22 mars, 1893.)

En consentant à faire une lecture sur les arbres forestiers du Canada, leurs usages et leur valeur commerciale, je me suis engagé à traiter le côté pratique de la question plutôt que le côté théorique et technique. Ce que j'aurai à vous dire, je l'ai appris à la rude école de l'expérience et non dans les salles académiques ni auprès des hommes de science. Ayant passé plus d'un demi-siècle dans l'atelier ou dans la forêt, sur les lacs, les rivières ou dans les scieries vous ne trouverez pas, j'en suis convaincu, qu'il soit déplacé ou présomptueux d'essayer de vous faire part des connaissances acquises dans ces conditions.

Les arbres indigènes à notre pays et à notre climat sont de deux sortes : les conifères ou arbres toujours verts et les arbres à feuilles décidues ou qui renouvellent leur feuillage tous les ans.

Parmi les premiers se trouve le cèdre ordinaire, l'un des arbres les plus utiles de nos forêts. Il abonde dans presque chaque partie de la contrée boisée et on l'emploie beaucoup pour en faire des perches de clôtures, des piquets, des seuils de portes, des poteaux télégraphiques, des traverses de chemin de fer quand la ligne est droite, car il est très tendre pour résister à la pression dans les courbes. Il est très léger, dure bien et a un arôme agréable qui, dit-on, est un préservatif contre les mites ; pour cette raison, on se sert de ce bois dans la confection des tiroirs et des armoires. On en fait aussi, pour l'usage domestique et pour l'exportation, du bardeau à toiture que les townships de l'est expédient en grande quantité aux États-Unis.

La pruche n'est pas le moins important des bois verts. Elle croît en grande abondance dans presque toute la province et on la trouve généralement mêlée à d'autres essences. C'est le moins cher de nos bois de sciage ; il est fort et dure bien, s'il n'est pas exposé à l'imtempérie. On s'en sert pour les ouvrages grossiers

et on en fait du bois de revêtement, des planches de toitures pour recevoir le bardeau—de tous les bois c'est celui qui retient le mieux les clous—des poutres, des poteaux, des planchers d'étable, car on prétend que les rats ne peuvent le ronger parce qu'il est de nature piquante. Mais la grande valeur de cet arbre, quand il n'est pas trop loin des eaux navigables ou du chemin de fer, est son écorce qui est inestimable pour le tannage et qui se vend de \$4 à \$7 la corde près du lieu de chargement. Les arbres choisis pour leur écorce sont généralement abattus et dépouillés pendant les mois de juin et juillet, alors qu'ils s'écorcent facilement; mais ce travail n'est guère agréable pour ceux qui sont obligés de le faire, à cause des mouches noires et des moustiques qui abondent à cette saison, et ceux-là seuls qui ont eu l'expérience du bois à ce temps de l'année peuvent se faire une idée de ce qu'est ce fléau. Après avoir été dépouillé de son écorce l'arbre, s'il n'est pas trop loin de la rivière ou du moulin, est scié en billes et vendu au marchand de bois, ou il est transporté à la scierie pour être converti en bois de sciage, le propriétaire du moulin gardant une moitié du produit pour prix de son travail et le fermier vendant le reste ou le transportant chez lui pour son propre usage. On emploie l'extrait de pruche en médecine pour ses propriétés narcotiques.

Le baumier ou sapin a peu de valeur dans le commerce. Quand il est assez gros, on en fait du bois de sciage. Il croît généralement sur les terrains pauvres, mêlé à l'épinette blanche. C'est un arbre d'ornement, de forme pyramidale et gracieux et de couleur vert très foncé.

Notre épinette blanche ordinaire, l'un des mieux connus et des plus utiles des arbres toujours verts, croît en grande abondance depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'à l'Ottawa, dans la vallée du Saint-Laurent et de ses tributaires; mais on ne le voit guère à l'ouest du fleuve avant d'atteindre le lac Supérieur et le nord du Manitoba. Le bois de cet arbre est très employé dans les constructions; il est d'excellente qualité pour les planchers, les poutres, les portes, les châssis, les moulures, et pour les boiseries intérieures quand le pin blanc est rare. Comme il est en même temps fort et léger, on en fait aussi des vergues, des mâts, etc.

L'épinette noire de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick est beaucoup employée dans la charpente des navires et, quand elle est bien imprégnée de sel, on prétend qu'elle est presque aussi forte et durable que le chêne. J'ai vu une barque de la Nouvelle-Ecosse dont la charpente était aussi saine que le jour où elle avait été faite, après un service de huit années sous divers climats. L'épinette blanche est le bois favori des manufacturiers de la pulpe qui entre dans la fabrication du papier, quoiqu'ils se servent aussi d'autres bois. On préfère les jeunes arbres pour cet usage. On en abat un grand nombre pour fournir à la demande qui augmente rapidement. Une grande quantité de cette matière à l'état brut est expédiée aux Etats-Unis où elle est admise en franchise. Notre gouvernement, à mon sens, a manqué de sagesse en supprimant le droit d'exportation qui existait encore il y a un an ou deux; il contribue ainsi à hâter le déboisement de nos forêts et enlève au pays l'une de ses principales sources de richesse.

Après l'épinette noire, l'arbre le plus important est l'épinette rouge ou mélèze, désigné quelquefois sous le nom de *hackmatack*. C'est un arbre à feuilles décidues qui a perdu de sa valeur durant ces dernières années par le déclin dans la construction des navires à Québec; ce bois est excellent; il ne le cède guère au chêne pour la force et la durabilité et se travaille bien plus aisément. Il y a plusieurs années, j'en ai vendu à Québec à 25 centins le pied cube et il est difficile d'obtenir aujourd'hui 12 à 14 centins pour la même qualité de bois, même pour une petite quantité. Ce bois ne s'exporte pas. Ce qu'on en abat sert à faire des seuils de portes, des trottoirs, des petits bateaux et des chaloupes servant aux usages locaux. Les plus petits arbres sont convertis en traverses de chemin de fer et en bois de corde; c'est un combustible très estimé pour la production de la vapeur, à cause de son inflammabilité. Les courbes d'épinette rouge, faites avec la racine de l'arbre, ont de la valeur pour l'exportation.

Le pin rouge ou pin de norvège, un autre arbre conifère, se trouve en grande quantité sur l'Ottawa et ses tributaires, souvent mêlé au pin blanc; l'aubier est beaucoup plus épais que celui des autres pins; c'est un bois de prix, fort, élastique, très

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

employé dans ce pays pour les planchers et la charpente des voitures de chemins de fer; en Angleterre on s'en sert beaucoup pour faire des planchers, des poutres et des bordages de navires.

Nous en venons maintenant à l'arbre que tout exploitant de bois considère comme le roi de la forêt à cause de sa grandeur, de son utilité ou de sa valeur, au pin blanc ou pin liège, ou *pinus strobus* des botanistes, à l'essence servant à plus d'objets que nous n'en pouvons indiquer. Il nous donne la mince allumette, l'immense mât de navire, la caisse du piano; dans les arts, dans l'atelier, dans l'usine, chaque fois qu'il faut un bois tendre et facile à façonner, c'est le pin qu'on emploie. Comme article de commerce, il surpasse toutes les espèces rares et j'oserais dire que la vente du pin dépasse celle de tous les autres bois réunis. Il fournit plus de fret aux navires qui sillonnent le Saint-Laurent que toute autre marchandise; il donne plus d'emploi et fait gagner plus de gages que toute autre industrie de notre pays, à part l'agriculture. Le capital engagé dans cette exploitation, du moment où les hommes gagnent la forêt à l'automne pour abattre le bois jusqu'à ce qu'ils aient extrait et flotté aux moulins; dans la construction des scieries, des chalands et des bateaux à vapeur nécessaires pour le transport, et dans celle des usines où le bois est façonné pour les divers usages auxquels on le destine, est énorme. Cette industrie fournit aussi un trafic considérable aux chemins de fer. On peut dire sans crainte que la valeur de la production du pin seul, en Canada, est d'au moins \$25,000,000, ou deux fois et demie autant que celle de toute autre industrie manufacturière. Si l'on considère que 60 pour cent de ce montant est payé en gages presque entièrement à des hommes représentant une population considérable, on voit de suite l'importance qu'il y a de protéger et de conserver, par une mesure législative ou autrement, ce puissant élément de prospérité. Comment pouvons-nous assez vanter ce roi de la forêt à qui nous devons tant?

Lorsqu'il croît sur un terrain ouvert le pin n'a de valeur que pour l'ombre qu'il donne, ses branches latérales atteignant presque le sol. C'est dans la forêt épaisse, où la nature remplit l'office d'élagueur, qu'il faut chercher le grand arbre du commerce. Là, les branches dépérissent et tombent et le tronc monte et dépasse ses voisins, cherchant l'air et la lumière dont il est privé en bas. C'est à cette action de la nature que nous devons notre pin sans nœuds, si apprécié des ouvriers. A mesure que les branches tombent, le bois se développe et nous avons cet arbre superbe qui atteint souvent de 60 à 70 pieds sous les premières branches. J'ai vu un de ces arbres qui mesurait 40 pouces de diamètre à 70 pieds du sol, sans un nœud ou un défaut sur cette longueur. Cependant, il est naturellement très rare de trouver une bille, même du plus beau bois, sans nœuds ou défauts près du cœur; ce sont les restes des branches tombées quand l'arbre était jeune.

L'expérience m'enseigne que le pin blanc croît très lentement. On ne devrait abattre aucun arbre ayant moins de quatorze pouces à la souche. L'arbre a alors au moins cinquante ans et celui dont j'ai parlé tantôt devait en avoir cent cinquante. J'ai près de ma maison un pin blanc qui n'a pas gagné plus de trois pouces en vingt ans bien qu'il croisse dans un sol riche, trop riche peut-être. On trouve communément de grands bouquets de pin sur un sol pauvre et léger. Mais je crois que la majeure partie du pin dans ces conditions est exposé à se détériorer faute de nourriture suffisante. Le pin le plus beau croît généralement sur une terre plus forte, mêlé aux bois durs.

Il est pénible de songer que ce bois précieux peut manquer; car une fois disparu il l'est pour toujours et ne peut être reproduit de notre temps ni du temps de nos enfants. Il est possible, cependant, que le temps nous fournisse à sa place un bois artificiel ou que, plus tard, le métal remplace le bois.

Les bois durs, dont je dirai quelques mots en passant ne servaient guère autrefois que comme bois de chauffage, mais ils sont aujourd'hui très en usage; grâce aux machines perfectionnées inventées depuis quelques années, le travail du menuisier est devenu beaucoup plus simple et plus facile; il façonne le bois dur avec plus d'aise aujourd'hui qu'il ne travaillait le pin il y a cinquante ans, alors que

j'étais en apprentissage et que les planchers, les mortaises, les tenons, les moulures se faisaient à la main, avec l'épinette blanche sèche et remplie de nœuds. Les facilités que nous avons d'atteindre les bois durs et de les amener sur le marché compenseront, dans une certaine mesure, la disparition de l'essence favorite, disparition encore fort éloignée, je l'espère. Je puis ajouter que le magnifique cèdre de la Colombie-Britannique remplacera en grande partie le pin blanc dans la menuiserie et que le pin Douglas prendra avec avantage la place de nos bois de moindre qualité quand ils seront devenus rares et plus chers, si les chemins de fer diminuent leurs taux de transport vers l'Est de manière que ces bois puissent se faire concurrence; ce qui, je le crains, n'est pas près d'arriver.

Le dernier des bois mous sur lequel je veux attirer votre attention est le tilleul ou bois blanc. On le trouve généralement mêlé à d'autre bois. C'est un bel arbre, de haute taille haut et droit, ayant souvent de deux à trois pieds de diamètre. Il renouvelle ses feuilles tous les ans. Son bois est très employé par les carrossiers, les ébénistes, les menuisiers dans la confection des panneaux. Lorsqu'il est vert, le tilleul absorbe l'eau promptement et, si on le flotte avec d'autre bois, souvent il cale au fond et se perd. Les billes qui arrivent à destination sont saturées d'eau, etc., et ont perdu beaucoup de leur valeur comme bois de menuiserie. Pour manufacturer le bois blanc il faut le transporter directement du terrain à la scierie, quand la chose est possible. Le bois que l'on obtient ainsi est susceptible d'un beau poli, et quand il est travaillé avec soin, *laqué* et huilé, il a presque l'apparence du bois satiné. La portion commune ou rouge des billes sert surtout à faire des caisses d'emballage. Je ne sache pas qu'il s'exporte de ce bois; il est en grande partie fabriqué dans les petites scieries pour l'usage domestique.

Parmi les arbres à feuilles décidées, je citerai d'abord le hêtre, un bel arbre d'ombrage à écorce lisse, produisant une noix petite, triangulaire, d'un goût agréable. Ce bois sert à divers usages: on en fait des varlopes, des formes de cordonniers, des bobines et des navettes pour les filatures de coton et de laine. On l'emploie aussi comme bois de chauffage, car c'est un excellent combustible.

Le merisier, dont on compte plusieurs espèces parmi lesquelles on remarque surtout le merisier blanc, est très employé par les ébénistes et les charrons; dans la confection des escaliers, des rampes, des balustrades; dans la construction des navires, pour la charpente, les planchers et la carlingue, car il dure bien quand il est tenu mouillé. Il s'exporte aussi beaucoup en Europe, comme bois carré. C'est un arbre de dimensions considérables, atteignant souvent de 20 à 30 pouces de diamètre. Il est très apprécié comme bois de chauffage.

Depuis quelques années le bouleau a pris de la valeur là où il est facile de se le procurer; on l'utilise pour en faire du bois pour bobines à l'usage des filatures. Le bois, dont on ne prend que la partie blanche, est coupé en tronçons de un à trois pouces de face et de trois à quatre pieds de long. Durant ces dernières années on en a expédié en Angleterre et en Ecosse plusieurs chargements venant principalement du bas du Saint-Laurent. La partie rouge ou le cœur du bois étant inutile aux fabricants de bobines, on en fait du bois de chauffage ou on le laisse sur place. Il y a d'immenses quantités de ce bois dans l'intérieur du pays, mais trop loin des rivières ou des chemins de fer pour être d'aucune valeur. Le bouleau croît généralement sur un sol pauvre, mêlé au sapin, à la petite épinette blanche et au cèdre. Sec, c'est un bon bois de chauffage. Avec l'écorce, le sauvage fait son canot, le "cassot" avec lequel il recueille la sève de l'érable, son vase à boire, la couverture de son wigwam. Le merisier lui fournit contre la toux un précieux remède qu'il obtient en faisant bouillir la sève jusqu'à consistance de sirop; enfin, il fournit la proverbiale canne à pêche qui, quoique démodée, rend encore de bons services même dans nos jours de progrès. Quant au bouleau nain ou bouleau noir, on s'en servait autrefois comme de lien dans la construction des trains de bois; certaines maisons employaient dans une seule saison jusqu'à trente ou quarante milles de ces liens, représentant autant de jeunes arbres; mais cet usage disparaît.

L'orme est très admiré comme arbre d'ombrage et son bois est très estimé. L'orme des rochers que l'on trouve dans la province d'Ontario, fournissant un bois solide et

durable, est très apprécié pour planchéier la cale des navires et border les parties exposées au frottement des défenses. L'orme ordinaire sert à faire des douves; il a peu de valeur comme combustible.

Le chêne est l'un des bois les plus précieux du commerce. Le chêne blanc et le chêne bleu de la province d'Ontario sont fameux pour leur grosseur et leur longueur, ainsi que pour leur résistance et leur durabilité. Pour la construction des navires ils n'ont pas d'égal, si ce n'est peut être le chêne yeuse de Floride. Dans la confection des wagons et des articles demandant un bois résistant, le chêne est inappréciable et on l'emploie beaucoup pour les meubles de choix. Le chêne blanc que l'on trouve dans la province de Québec est petit et de peu de valeur; le chêne rouge est de bonne dimension; il fait d'excellents planchers intérieurs et on l'estime beaucoup pour la confection des meubles de ménage. On s'en sert aussi avec avantage dans la fabrication des douves pour tonneaux. Quand il est sec, il produit un feu très ardent et on dit qu'il brûle les poêles.

Le noyer noir est presque une chose du passé; cependant, il y a quarante ou cinquante ans, dans la contrée située entre Guelph, la rivière Saint Clair et le lac Érié, on abattait ce bois pour le brûler ou l'employait à tous les usages; on en faisait des piquets de clôture, des barrières, des enclos pour les porcs, etc. Sa valeur a tellement augmenté depuis ce temps que j'ai vu livrer à Troy, N.-Y. une bille de noyer noir qui coûtait trois cents dollars.

On compte plusieurs variétés d'érable. Nous ne nous occuperons que de deux espèces, celles qu'on désigne communément sous le nom d'érable tendre et d'érable dur. Le premier est un arbre de croissance rapide que l'on trouve tantôt sur les terrains bas, tantôt sur le versant des collines. Sec, il fait un bon bois de chauffage; scié, on l'emploie pour la confection des planchers, des meubles, des crosses de fusil et des formes de cordonniers. Il est comparativement tendre et facile à travailler. L'érable dur, communément connu sous le nom d'érable à sucre ou d'érable des rochers, est l'un des plus beaux et des plus utiles de nos arbres forestiers. C'est l'emblème national. On le trouve à peu près partout dans le pays, comme arbre d'ornement ou de commerce. Aucun autre essence ne le surpasse guère pour la beauté de son feuillage ou la symétrie de ses proportions. Qui n'a pas admiré l'élégance et la richesse des meubles faits d'érable piqué ou ondulé? On l'emploie partout où il faut un bois fort et durable. Le constructeur de moulins le préfère à tout autre de nos bois pour les boîtes et les coussinets, pour les arbres de couche sous eau ainsi que pour les dents des roues d'engrenage. L'exploitant de bois le recherche, car il lui fournit le meilleur matériel pour la confection des manches de haches, des aspects et des leviers à croc employés dans le flottage. Comme arbre sucrier il a aussi une grande valeur: il est une source de richesse pour le cultivateur, donne de l'ouvrage dans une saison où il y a peu d'autre chose à faire et fournit à la jeunesse les amusements des parties de sucre. Bien qu'il croisse lentement, il sera toujours l'arbre favori.

L'hickory, dont on compte aussi plusieurs espèces, est très apprécié pour ses qualités comme bois de chauffage. C'est peut-être le bois du pays qui fournit le plus de chaleur; il est considéré pour cette fin supérieur même à l'érable des rochers. Il est beaucoup plus abondant dans la province d'Ontario que dans celle de Québec. Pour la dureté et la résistance, il n'est surpassé par aucun autre de nos arbres forestiers; on s'en sert beaucoup dans la confection des manches de haches et les fabricants d'instruments aratoires l'emploient avec avantage quand il leur faut un bois solide en même temps que l'éger.

Avant de terminer, je désire attirer votre attention sur l'importance de faire tout en notre pouvoir pour conserver notre richesse forestière. Je crois ne pas être loin de la vérité en disant que la valeur annuelle des produits forestiers en Canada est d'au moins \$40,000,000.

Les forêts régularisent l'écoulement des eaux en les retenant dans les marais et les savanes et préviennent souvent ainsi des inondations qui pourraient être désastreuses.

ANNEXE "L."

"LA BATAILLE DES FORÊTS."

(Par le professeur B. E. Fernow.)

Dans un article paru dans la *New Science Review* en octobre 1894, M. Charles Barnard donne le rapport suivant des lectures faites devant l'Association américaine pour l'avancement de la science, à son assemblée du mois d'août :

La lecture faite à l'une des séances du soir par le professeur B. E. Fernow, chef du département de sylviculture à Washington, a été accompagnée d'un grand nombre de vues explicatives; quoique d'un caractère technique, elle traitait de sujets qui sont d'une importance vitale pour toute la population. Après avoir fait, d'une manière très détaillée et très instructive, l'histoire de l'origine et du progrès des vastes forêts qui couvraient autrefois la plus grande partie de ce pays et montré combien notre richesse forestière a été considérable, M. Fernow aborda la question de l'intervention de l'homme dans la lutte centenaire qui se poursuit sur toutes les terres forestières entre l'arbre faible et l'arbre fort, chacun luttant pour prendre pied dans le sol et avoir sa part d'air et de soleil.

La crue de la forêt commence sur les sables arides ou les rochers nus par une végétation de broussailles et de petites plantes qui, en mourant, forment de leurs débris l'humus ou sol où peuvent pousser des plantes meilleures et plus grandes. Les arbres forment le sol en déperissant et en retenant les eaux et les matières mourantes de toutes sortes. Une forêt en pleine croissance crée son propre sol à raison d'un pied par cinq cents ans. L'exploitant à qui il ne faut que quelques jours pour dépouiller de ses arbres un acre de forêt peut être cause que le sol, qui a pris deux mille ans à se former, sera totalement ruiné et détruit en quelques mois. Le travail de la nature qui suit la coupe ou l'incendie d'une forêt, le mode rationnel de le contrôler, les moyens convenables pour sauver nos richesses forestières, voilà en quoi consiste la science de la sylviculture. Une étude rapide et graphique de cette science constituait la partie la plus intéressante et la plus utile de la conférence du professeur Fernow.

La pluie tombant sur une terre couverte de bois rencontre une surface élastique et les feuilles en rompent la violence. Les arbres et la végétation croissant en-dessous d'eux agissent absolument comme une éponge, diminuent l'impétuosité de la chute de l'eau qu'ils retiennent, permettant à celle-ci de pénétrer lentement dans le sol sans l'endommager. Les forêts gardent l'humidité de l'air en prévenant une évaporation trop rapide. Les vents desséchants et la lumière directe du soleil agissent plus lentement dans les bois que sur les coteaux nus. Dépouillez la terre de ses arbres par la hache ou le feu, et la pluie frappera la terre avec force, s'amassera en ruisseaux rapides, labourera le sol et l'entraînera dans les bas-fonds. L'action est simple; les résultats sont dévastateurs. Des cours d'eau qui, dans la forêt, coulaient régulièrement durant la plus grande partie de l'année deviennent capricieux et incertains, tantôt roulant des flots impétueux, tantôt devenant de simples filets d'eau inutiles au meunier ou au batelier. Lorsque les forêts disparaissent, le sol précieux recouvrant le versant des montagnes est balayé avec une incroyable rapidité et perdu. Le sol parti, les pluies détachent des blocs de roche et couvrent de débris, de sable et de gravier la vallée autrefois fertile. La destruction commence partout du moment que les arbres s'en vont et augmente d'année en année jusqu'à ce que les montagnes ne soient plus que des amas de roche et les vallées, des déserts. Si nous ne voyons pas plus de grands espaces de terre ruinée, de versants de montagnes stériles; si notre pays n'est pas aussi appauvri et désolé que l'Espagne et quelques parties de la France, c'est simplement parce que nous ne sommes pas allés aussi loin qu'eux. La dévastation a déjà fait un progrès immense dans notre pays et le temps arrive où

Agriculture—Richesse forestière du Canada

les Etats, de concert ou séparément, devront intervenir pour contrôler le fermier, le meunier, le marchand de bois, dans leur œuvre barbare de destruction, et protéger cette grande source de richesses du pays. En nous voyant abattre nos bois avec tant de prodigalité, en lisant le récit des incendies injustifiables qui ravagent nos forêts, les écrivains étrangers ont bien raison de dire que nous sommes "un peuple barbare et non civilisé."

La science forestière nous procure les moyens de prévenir le mal et d'y remédier par la surveillance et le repeuplement des forêts. Le reboisement ou rétablissement en futaie est dispendieux et comparativement lent. Son adoption en grand dans ce pays aurait peut-être un résultat douteux. Mais nous pouvons et nous devons établir sans délai un système de contrôle des forêts.

Le mode de reboisement, tel que pratiqué en France sur les montagnes incultes et sans valeur, a été décrit au long et d'une manière intéressante par le professeur Fernow. Il n'est pas impossible qu'en y apportant quelques modifications on puisse l'appliquer avec avantage dans le pays, là où le prix du terrain permettrait la culture des arbres. Ces montagnes, complètement dépouillées de sol, sont lavées par les pluies et les débris sont entraînés sur les terres à leurs pieds. La première chose à faire est d'arrêter l'impétuosité des eaux d'orage en construisant sur le flanc de la montagne des clayonnages destinés à ralentir leur écoulement et à le diriger par une série d'étangs ou de petites cascades. Dans ces bassins de ralentissement ou de retenue, le sable s'amasse et forme de petits plateaux qui, en très peu de temps, peuvent soutenir une végétation de jeunes arbres robustes. Les racines affermissent ce nouveau sol et, dans un temps comparativement court, les versants incultes sont couverts de forêts naissantes. Lorsque la pente est très rapide et que les dégâts ont été considérables, on construit des barrages en maçonnerie, derrière lesquels on transporte de la terre pour donner prise aux jeunes arbres. Ces terrasses artificielles retiennent de suite les eaux, modèrent le débordement des rivières, préviennent les sécheresses, donnent en somme tous les avantages que donnerait la forêt. Ces travaux seraient-ils profitables dans ce pays? Cela dépendrait du coût de la main-d'œuvre, de la valeur du terrain, du produit ligneux, de l'abondance d'eau. Ils auraient tout au moins le résultat de prévenir la destruction d'autre bonne terre, de ménager l'eau et de régler le cours des rivières. Dans le New-Jersey, où l'eau est rare, il serait certainement avantageux de reboiser plusieurs milles carrés de versants de montagnes actuellement sans valeur. Le reboisement des coteaux stériles qui se trouvent dans le voisinage des grandes villes ne pourrait manquer avec le temps d'être rémunérateur, à cause de la valeur de l'eau retenue et recouvrée au moyen de la végétation forestière. Finalement, la production de bois viendrait s'ajouter à la production d'eau.

Le professeur Fernow a fortement insisté sur la surveillance des forêts. Nous devons, a-t-il dit, soumettre nos bois à un mode de contrôle, ou quelque jours nous manquerons de bois et d'eau; nous verrons nos fermes ruinées, le cours de nos rivières interrompu, nos grandes villes manquant d'eau et de bois. Le contrôle des forêts veut dire seulement surveillance intelligente de la coupe. Le fermier et le propriétaire de terres à bois prétendent avoir le droit de faire de leur bien ce que bon leur semble, mais l'exercice de ce droit ne doit nuire à personne. Quant il s'agit des forêts, le droit d'abattre les arbres est en conflit avec les droits de la communauté toute entière et avec ceux de la postérité qui a des droits moraux sinon légaux. Le traitement des forêts est une science. Comme, en France, le reboisement constitue l'une des fonctions du gouvernement, ainsi en Allemagne le contrôle des forêts est une attribution du gouvernement général. Des gardes-forestiers expérimentés—la police des bois—parcourent les forêts, protègent les arbres contre les incendies, décident quels sont ceux qui seront coupés chaque année, comment et quand chaque arbre sera abattu. Les essences sans valeur sont supprimées, celles qui sont appréciées dans le commerce sont conservées et protégées jusqu'à ce que les arbres soient de dimension marchande. Les coteaux nus, les fermes de peu de prix ou comparativement sans valeur, sont replantés d'arbres et on retire des produits ligneux des terres qui ne pouvaient produire autre chose. Dans ce pays, il faudra avant peu établir un mode de contrôle des forêts par l'Etat; le garde-forestier public devra bientôt arrêter la

main du fermier et de l'exploitant de bois. Nos législateurs doivent apporter toute leur habilité et tout leur savoir à l'étude de la question forestière qui est d'une importance vitale et qui touche à tant d'intérêts divers et opposés en apparence. Conserver la forêt ne veut pas dire qu'il faille ou laisser dépérir le bois ou le laisser croître inutilement. La sylviculture intelligente signifie simplement contrôle; conservation et protection d'abord, puis abattage bien entendu du bois, le plus riche produit que le sol ait jamais donné. En nous voyant rester inactifs pendant que les feux de forêts nous font perdre chaque année des millions, pendant que le bûcheron inintelligent a toute liberté de faire ce qu'il lui plaît d'un bien qui n'est réellement pas le sien, les étrangers ont bien raison de nous appeler "un peuple barbare."

Plusieurs courts essais se rapportant au sujet traité par le professeur Fernow ont été lus devant l'association sylvicole américaine qui s'est réunie au même temps que l'association américaine pour l'avancement de la science; tous, sauf un, traitaient de sylviculture. Celui qui faisait exception était un mémoire descriptif et illustré, par M. Horace C. Hovey, de Newport, Mass., sur les forêts pétrifiées de l'Arizona. Ce travail, récit très intéressant d'une visite à des restes géologiques curieux, n'avait aucun rapport direct à la sylviculture comme science. Il avait cependant beaucoup d'importance au point de vue de la géologie parce qu'il faisait connaître comment ces intéressantes et magnifiques reliques d'anciennes forêts sont follement détruites par des personnes qui n'ont, en les pillant, que leur gain en vue, et qu'il demandait qu'on eût recours à la loi pour protéger ce dépôt remarquable avant qu'il ne fut trop tard.

Tous les autres mémoires étaient écrits par des experts en sylviculture; leur valeur était de démontrer où en est cette science dans le pays. Dans tous nos états, les forêts sont aujourd'hui le sujet d'études sérieuses faites par les particuliers, les spécialistes et les commissions forestières sous le contrôle fédéral ou celui des états. Dans quelques cas le sujet est sous la direction de géologistes et de stations expérimentales. Les feux de forêts et les moyens de les prévenir forment aussi le sujet d'ardentes recherches dans plusieurs états, notamment dans le New-Jersey où l'on s'occupe d'établir un système complet de protection contre les incendies. Dans les assemblées, l'opinion générale semble être que nous devons prendre pour modèle les lois forestières de l'Allemagne et établir une organisation de gardes rétribués pour nous protéger contre les feux de forêts.

Tous les mémoires présentés à l'association, quoique techniques pour la plupart, parurent attirer la plus sérieuse attention du public, et il ressort des débats de l'association que le grand besoin du jour, dans ce pays, c'est l'instruction forestière. Ce n'est pas que la masse de la population soit insouciant, ni qu'elle voie d'un œil indifférent le fermier ou l'exploitant ruiner nos grands bois; mais le peuple ne se rend pas compte de la gravité de la question, ni des pertes énormes que nous occasionnons chaque année les feux de forêts. A l'œil inexpérimenté, le pays semble bien boisé. On rencontre rarement des régions montagneuses désolées, sans arbres, et la demande de bois est énorme. De cet état de choses il est résulté une indifférence publique qui se retrouve dans toutes nos législatures, et il est évident que l'association forestière désire que les éducateurs répandus par le pays fassent bien comprendre au public toute l'importance de la science de la sylviculture qui peut nous fournir les moyens de sauver du désastre ce qui nous reste encore de richesse forestière.

ANNEXE “ M ”

BOIS À PÂTE ET PÂTE DE BOIS.

(Extrait du rapport de la commission sur la réserve forestière.

L'industrie de la pâte de bois a pris naissance en 1846. Pendant les premières trente années ses progrès ont été très lents ; mais depuis 1876, la production de cette matière a rapidement augmenté. Dans sa période préindustrielle elle n'était connue que du chimiste. En 1840, on faisait de la cellulose dans le laboratoire ; mais elle n'a été manufacturée pour le commerce qu'en 1852. Le bois broyé fut employé pour la première fois dans la fabrication du papier par Keller, en 1846, en vertu d'un brevet obtenu en Saxe l'année précédente. Depuis, on a beaucoup amélioré les machines et les méthodes de broyage, l'objet principal en vue étant d'obtenir une fibre plus longue et plus fine. La fibre ligneuse est détachée au moyen de la pression mécanique exercée contre une meule tournante, en contact avec l'eau. Il n'est pas nécessaire de faire subir au bois de traitement chimique. Tout ce qu'il faut pour cette industrie, c'est du bois à bon marché, de l'eau en abondance et les machines convenables.

Plusieurs procédés, comme le procédé Sinclair, sont depuis longtemps en usage pour réduire en pâte les bois résineux coupés très fin. A l'exposition de Paris de 1880, l'un des articles les plus en vue exposés dans la section norvégienne était une pâte de bois ou papier mâché, fabriqué au moyen de ce procédé avec du bois de pin, et dont on avait fait des cartonnages, des panneaux moulés, etc. On a constaté de plus que, de cette façon, tout l'arbre de pin—branches, feuilles, etc.,—peut être converti en papier sans perte. Les petits arbres qui ne valent pas la peine d'être coupés pour en faire du bois à brûler sont maintenant utilement convertis en carton.

Au moyen des procédés chimiques employés pour la fabrication, on obtient une pâte de bonne qualité du peuplier hâtif et de l'épinette blanche. Le bois blanc, de croissance plus lente, fournit une pâte à papier blanche également bonne.

On peut aussi employer le chêne ; mais il donne un produit de qualité inférieure, qui a besoin d'être blanchi. L'un des grands avantages de cette méthode est que le tanin du chêne s'obtient comme dérivé. Les matières chimiques ajoutées à sa solution favorisent le procédé du tannage, et des peaux soumises à ce mélange se tanent parfaitement en dix jours. Cela paraît offrir au cultivateur de taillis de chêne, ou au planteur entreprenant de peupliers, une source importante de revenu, tandis qu'avec les arbres résineux il n'y a absolument rien à perdre.

Le traitement chimique de la fibre a donné naissance à deux procédés distincts : le procédé à la soude et le procédé à l'acide.

Le procédé chimique (cellulose) est employé comme accessoire avec les débris de sparte ou la pâte mécanique pour la fabrication du papier d'impression, du papier de couleur et de quelques espèces de papier à enveloppe. Elle constitue (d'après M. Routledge) un excellent succédané et se blanchit très bien. On fabrique aussi de belles indiennes exclusivement avec la pâte à l'acide.

La pâte mécanique s'emploie surtout comme accessoire pour la fabrication du papier à journaux, du papier d'impression commun, des papiers-tentures ; mais on en fait aussi plusieurs espèces de papier distinctes sans se servir d'autres ingrédients.

On l'emploie aussi beaucoup pour la fabrication du carton de pâte de bois et du carton brun dit carton “ breveté.” Le premier est fait avec la pâte de pin blanc, l'autre avec la pâte de pin brun.

La consommation du carton de pâte de bois augmente rapidement ; on l'emploie surtout pour la confection des boîtes, pour laquelle il est plus avantageux que le carton de paille.

Presque tous les bois peuvent être convertis en pâte, mais l'expérience enseigne que les conifères d'un certain âge sont préférables pour cet usage.

Pour la fabrication de la pâte chimique, les arbres d'environ vingt ans, ayant six à huit pouces de diamètre à la base du tronc, sont réputés les meilleurs. Avant cet âge le bois est plus sensible à l'action chimique, mais il produit une fibre de qualité inférieure. Plus âgé, il demande une action chimique plus puissante pour enlever l'écorce qui le recouvre et il n'offre aucun avantage particulier en compensation.

En Canada, on emploie à cet usage plusieurs espèces de bois parmi lesquelles on peut mentionner le pin, le peuplier, l'épinette blanche, le saule, le bois blanc, le cèdre, la pruche, l'érable et le merisier.

Après le broyage, la pâte du peuplier reste blanche, celle du bouleau devient rose, celle de l'érable prend une teinte pourpre et la pâte du bois blanc devient rougâtre.

La fabrication de la pâte de bois, par le procédé à la soude caustique comprend les différentes opérations suivantes: l'écorçage, le sciage, le fendage, le broyage, le bouillage, le lavage et blanchiment, le traitement de la matière pour la mise en vente.

L'INDUSTRIE DE LA PÂTE DE BOIS.

(Extrait de la "Canadian Trade Review," 24 novembre 1893.)

De toutes nos industries, la moins connue du public est peut-être celle qui consiste à convertir le bois en papier. La matière brute et le produit qu'on en retire sont d'une nature si différente que peu de personnes, en dehors du commerce, se rendent compte des procédés par lesquels le bois est converti en papier et de ce que l'on peut attendre de cette intéressante et extraordinaire conquête de la science. On comprend aisément que l'on fasse du papier avec des chiffons, car l'affinité des deux matières est naturelle; mais il est plus difficile de concevoir que l'épinette blanche qui croît aujourd'hui dans la forêt nous sera présentée dans quelques jours sous forme de papier d'emballage ou de journal.

Il y a deux espèces de pâte de bois: la pâte mécanique et la pâte chimique. La première s'obtient en broyant le bois entre des pierres; la seconde, en le faisant bouillir dans de grandes chaudières sous une forte pression de vapeur. Il y a deux modes de production: le procédé à la soude et le procédé à l'acide; la fibre ligneuse, coupée en copeaux, est bouillie dans une liqueur d'alcali ou de sulfate de chaux.

La valeur marchande de la pâte mécanique est de \$20 par tonne et celle de la pâte chimique, de 2 $\frac{3}{4}$ à 5 centins la livre, suivant la qualité de la fibre. La pâte mécanique sert généralement à faire le papier le plus commun; elle entre pour une moyenne de 80* à 90 pour 100 dans la fabrication du papier à journaux ordinaire; la pâte chimique, plus forte, sert à fabriquer les papiers de meilleure qualité, comme les papiers pour livres et à écrire. L'usage de ces deux articles a réduit de beaucoup le prix du papier et diminué d'un tiers celui des chiffons. Suivant la nature du bois broyé, par l'exposition au soleil ou même à l'atmosphère d'une chambre, la couleur de la pâte mécanique passe au jaune sale; il en est de même, jusqu'à un certain point, pour la pâte chimique préparée aux acides. Il en résulte que lorsque l'on désire avoir un papier qui garde sa couleur on n'emploie pas de pâte à l'acide, à cause de l'extrême difficulté d'éliminer du papier les traces de soufre. D'un autre côté, la pâte chimique préparée à la soude étant naturellement libre de toute matière corticale, ne contient que de la fibre pure et sert en conséquence à la fabrication des papiers de meilleure qualité. On eut d'abord beaucoup de difficulté à faire accepter ces pâtes aux fabricants et à vendre le papier fait en partie avec ces matières. Mais les idées ont maintenant changé et les fabricants, voyant que le public sait apprécier le papier de bonne qualité et à bon marché fait avec la pâte de bois, l'ont mis en grand usage. On fait maintenant de ce papier à Angus-Est et ailleurs en Canada.

* Cette moyenne de 80 pour 100 est trop élevée.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

La maison qui a introduit cette industrie dans le pays—MM. Angus et Logan—la pratique depuis dix ans ; et pendant ce temps toute la pâte fabriquée à leurs usines a été convertie en papier. Un certain nombre des fabriques de papier canadiennes manufacturent la pâte dont elles se servent. D'autres usines fabriquent la pâte chimique et la pâte *mécanique* de bois broyé et la vendent en Canada ou l'exportent aux Etats-Unis et en Angleterre. Comme nous le disions la semaine dernière, le droit sur cet article, aux Etats-Unis, est presque prohibitif—10 pour 100 sur la pâte mécanique, et de \$6 à \$8 par tonne sur la pâte chimique. Une corde de bois produit environ 900 livres de pâte chimique et environ 1,400 livres de pâte mécanique. On fabrique actuellement dans le Dominion environ cinquante tonnes de pâte au sulfite ou pâte à l'acide, cinquante tonnes de pâte à la soude et cent tonnes de pâte de bois broyé, par jour. Pour produire cette quantité de pâte au sulfite et à la soude il faut environ 225 cordes de bois par jour ou 70,000 cordes par année et environ 160 cordes de bois par jour ou 32,000 par année pour fabriquer la pâte mécanique.

La qualité et le poids du papier déterminent la quantité de pâte requise par tonne de papier. La fabrication et l'usage de la fibre chimique et mécanique aux Etats-Unis sont énormes comparés à la production de cet article en Canada et nos voisins se voient sur le point de manquer de bois d'épinette pour cette industrie. En conséquence, les grands propriétaires de fabriques et les capitalistes américains ont acheté de vastes étendues de terres boisées en Canada en vue de les repeupler des essences convenables ; ils achètent aussi tout le bois coupé qu'ils peuvent trouver. Les choses en sont au point qu'aujourd'hui les Etats-Unis achètent une grande partie de nos billes sans avoir à payer de droits d'exportation ; et grâce à notre imprévoyance, le seul profit que le pays retire c'est le prix du droit de coupe. Si le Canadien veut expédier une tonne de pâte aux Etats-Unis, il doit payer un droit d'entrée ; s'il veut exporter de l'épinette, on lui réclame \$2,00 d'impôt par 1000 pieds. Il en résulte que le gouvernement du Canada offre une prime au manufacturier des Etats-Unis et entrave d'autant l'industrie indigène. Les propriétaires de scieries et les fabricants de pâte se sont à maintes reprises adressés au gouvernement lui faisant voir la position désavantageuse qui leur est faite et que l'on peut définir en peu de mots. Le Canada possède la matière première nécessaire à une grande industrie manufacturière. Il a les hommes, l'expérience, le capital voulus pour convertir cette matière première en une marchandise de grande valeur. Les Etats-Unis ont besoin de cette matière première ; mais ils n'admettent chez eux le produit fabriqué que sur le paiement de droits exorbitants. Pour chaque dollar que le Canada retire de l'exportation de cet article il en aurait cent ou mille s'il l'employait chez lui, en utilisant la main-d'œuvre et le capital canadiens. Sommes-nous donc si peu soucieux de nos ressources, si indolents, si apathiques, si indifférents aux intérêts nationaux que de permettre à une nation rivale d'acheter à vil prix nos matières premières, d'enlever le travail à nos ouvriers, de stériliser nos capitaux, de réduire nos travailleurs à n'être plus que des scieurs de bois pour un voisin plus entreprenant ? Si nous ne sommes pas résignés à subir cette honte, nous imposerons sur les billes d'épinette et de pin blanc un droit d'exportation au moins égal à celui dont les Etats-Unis frappent notre pâte et nos sciages, soit \$4 par corde sur le bois à pâte.

BOIS D'ŒUVRE ET PÂTE DE BOIS DU CANADA.

(*New-York Journal of Commerce*, 1893.)

Le comité des voies et moyens a agi sagement en comprenant le bois en grume et les billes dans les articles admis en franchise ; mais nous avions espéré que les sciages et la pâte de bois seraient admis de même. Cette réflexion nous est inspirée par les remarques de l'honorable M. Foster, ministre des finances du gouvernement du Canada, qui laisse entendre que l'échange des produits forestiers entre le Canada et les Etats-Unis ne peut continuer à se faire dans les conditions peu satisfaisantes actuelles. Nos exploitants disent hautement qu'ils vont s'approvisionner de bois canadiens pour alimenter leurs usines du Michigan, maintenant qu'ils ont épuisé leurs

propres ressources, et c'est ce qui a forcé le gouvernement canadien de s'enquérir de la condition de ce commerce.

Bien que M. Foster ne paraisse pas dire absolument que ce soit l'intention de son gouvernement de rétablir le droit d'exportation, il ne nous laisse pas douter que c'est ce qui arrivera, si nous persistons à frapper de droits élevés les sciages et la pâte de bois du Canada. Cela ressort clairement de ses paroles : "Si les conditions restent les mêmes il deviendra du devoir du gouvernement, lors de sa prochaine session, de considérer avec soin si les intérêts du Canada et la production des sciages et de la pâte de bois généralement, pour le présent et l'avenir, ne requièrent pas l'application d'une décision énergique," et il laisse entendre qu'il s'agit de "l'imposition d'un droit d'exportation équivalent sur les billes exportées à tout pays qui frappe de droits élevés les sciages et la pâte de bois du Canada."

Il est bien avéré qu'il existe en Canada, au moins parmi les propriétaires qui ont été forcés de fermer leurs scieries, un mécontentement marqué pour ce qu'ils considèrent une préférence injuste de la part du gouvernement canadien en faveur des manufacturiers américains. Quelques-uns vont même jusqu'à demander l'imposition d'un droit d'exportation plus élevé que le droit d'importation imposé par les Etats-Unis sur les sciages et la pâte de bois du Canada. Nos exploitants ont toujours prétendu, tant qu'il y a eu du bois aux Etats-Unis, qu'il était raisonnable d'exiger un droit de \$2 par mille pieds pour protéger les scieries américaines; maintenant que les propriétaires de scieries du Michigan sont obligés de compter sur le bois du Canada pour l'avenir, les Canadiens soutiennent qu'il n'est que juste que la même mesure soit appliquée pour la protection des scieries canadiennes. Mais M. Foster ne paraît pas vouloir aller aussi loin, car il ne parle que d'un "droit d'exportation équivalent," et nous serions libres d'importer sans payer de droits les billes et le bois à pâte, pourvu que, en échange, nous admettions en franchise les sciages et la pâte de bois du Canada.

Plusieurs de nos hommes les mieux informés sont d'avis, abstraction faite des principes de protection ou de libre-échange, que le temps est venu de s'occuper très sérieusement de la condition de nos forêts, surtout de celles contenant de l'épinette blanche et du pin blanc, en vue d'en assurer la conservation afin que nous n'ayions pas à dépendre de la générosité d'autrui pour nos approvisionnementnes d'articles aussi indispensables que le pin blanc, l'épinette blanche et la pâte de bois. Même aujourd'hui la situation n'est pas rassurante. Il résulte en effet des renseignements puisés au bulletin extra du recensement de 1890 relatif à l'industrie de scierie dans nos états pinifères—le Michigan, le Wisconsin et le Minnesota—qu'à cette époque, à part ce qui appartenait au gouvernement fédéral et aux gouvernements d'états, il y avait à peine 50,000,000,000 de pieds de pin blanc, et que l'abattage fait pendant l'année du recensement a atteint le chiffre énorme de 10,670,000,000 de pieds ou plus d'un cinquième du tout. On faisait à ce sujet l'observation suivante : "Si l'on continue l'abattage dans cette proportion, les exploitants de concessions forestières ne trouveront plus de bois dans cinq ans. La quantité en réserve se trouve principalement, dit-on, sur les terres appartenant au gouvernement fédéral et aux gouvernements des états."

Les abattages que l'on a faits dans le Michigan depuis trois ans ont presque complètement épuisé le pin que possédaient les propriétaires de scieries dans la péninsule inférieure. La plus grande étendue de forêt détenue actuellement par un seul individu l'est par M. David Ward, de Détroit, qui refuse de la mettre en vente pour le présent; et tandis que la rivière Saginaw dépend en grande partie du marché canadien pour l'approvisionnement de ses moulins, la rivière Muskegon, la plus productive après la Saginaw, est qualifiée de "cours d'eau ruiné" dans un numéro récent du "Chicago Timberman"; triste peinture pour ceux qui se rappellent ce qu'était autrefois cette rivière. Muskegon même, l'un des centres où se faisait le plus grand commerce de bois du monde, n'a plus d'importance. Il y a quelques années à peine, ce district produisait annuellement au delà 750,000,000 de pieds de bois; on en retire actuellement environ 100,000,000 de pieds de qualité inférieure, les restes des grandes opérations de vidange du passé.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

On peut en dire autant du grand tributaire de la Saginaw, la Tittabawassee, dont on a tiré, en 1882, au delà de 600,000,000 de pieds de bois en billes. De fait, la péninsule inférieure du Michigan qui, jusqu'à l'année dernière, a donné plus de sciages de pin qu'aucun Etat de l'Union ne saurait être désormais considérée comme une région pinifère. En dehors du Wisconsin et du Minnesota, il ne reste donc plus que les forêts limitées de pin blanc des montagnes Alléghany au sud de la Pennsylvanie. Ce dernier état, comme ceux de New-York et de la Nouvelle-Angleterre, s'est défait de tout le pin blanc de valeur commerciale qu'il possédait, tandis que le Wisconsin et le Minnesota sont en train d'en faire autant du peu qu'il leur en reste. Nous pouvons donc dire que quant au pin blanc la situation est irréparable.

Les observations que nous venons de faire s'appliquent également bien à l'épinette blanche; cet arbre étant particulier au nord, nous devons nécessairement dépendre du Canada pour notre approvisionnement de cette espèce de bois, tant sous forme de sciages que sous forme de pâte, quo cela nous plaise ou non. Le professeur Sargent, dans ses rapports, donne la quantité d'épinette encore sur pied en 1880; il calculait alors que l'approvisionnement des Etats de la Nouvelle-Angleterre durerait dix ans au plus, et il doit être aujourd'hui à peu près épuisé si l'on a depuis continué à l'abattre comme auparavant. L'estimation qu'il a faite du pin blanc dans le Michigan est d'une exactitude presque mathématique, et nous devons donc accepter ses autres calculs avec confiance. Dans son estimation de la quantité de pin blanc dans le Michigan, il n'a compris que les arbres ayant douze pouces de diamètre à vingt pieds du sol; mais depuis six ans on a abattu des arbres que l'on aurait dû laisser croître pour l'approvisionnement futur et on a complètement dépouillé l'Etat de son bois de pin. Le pin blanc, l'épinette blanche et la pâte de bois devraient être admis en franchise.

DE LA COUPE DES BOIS CONVERTIBLES EN PÂTE.

(Rapport de la commission sur la réserve forestière.)

Les conditions étant les mêmes dans la région couverte par le parc Adirondack de l'Etat de New-York que dans les parties boisées de la province d'Ontario, en ce qui concerne la forêt même, il n'est pas sans intérêt, en vue de ce qui se passe dans notre propre province, de donner les extraits suivants tirés du rapport de la Commission forestière de New-York de 1891 sur l'industrie de la pâte de bois, la reproduction naturelle des forêts dans des circonstances favorables, etc.

“ La fabrication du papier avec le bois est une industrie comparativement nouvelle dans ce pays. Son développement rapide et l'augmentation qui en a résulté dans la consommation de produits forestiers importants méritent l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la sylviculture en Amérique. L'introduction de la pâte de bois dans le commerce a été bien accueillie par ceux qui s'occupent de la question forestière, parce qu'ils voyaient s'ouvrir par son emploi un marché pour certains bois de petite dimension dont la vente est nécessaire pour l'administration économique d'une forêt. Les résultats pécuniaires heureux obtenus dans l'administration des forêts de l'Europe sont dus, en grande partie, au fait qu'il existe un marché pour tout ce qui reste après que le gros bois est coupé; et l'inauguration de l'industrie de la pâte de bois a fait comprendre à nos forestiers que l'on pouvait dorénavant pratiquer l'élagage, vu que les frais en sont couverts par la vente des branches et fragments.

“ Mais la consommation de bois faite par les fabriques de pâte a pris un tel accroissement qu'elle met nos forêts en danger. Durant les huit dernières années, la quantité de bois employée pour cette industrie a augmenté de 500 pour 100. Pendant l'année qui vient de finir, 1891, le bois coupé dans la grande forêt du nord de New-York pour la fabrication de la pâte représente un tiers de ce qui a été abattu par les exploitants.

“ Ce n'est pas tant la grande consommation de ce produit forestier qui est à remarquer, mais le fait que tout le matériel ligneux provient de jeunes arbres. On ne peut tirer que peu de bois à pâte des branches et des têtes d'arbres qui restent après les abattages. Ce sont l'épinette blanche et le sapin que l'on emploie davantage, et vu leur croissance excurrente on ne peut se servir que du tronc de ces arbres.

“ Les moulins à pâte du côté est de la grande forêt emploient du bois dont le diamètre varie depuis quatorze jusqu'à six pouces. Du côté ouest, les moulins situés sur la rivière Black utilisent même les arbres de trois pouces de diamètre. On voit par là que la nouvelle industrie de la pâte de bois, bien qu'elle puisse être un facteur important dans la production forestière, indique une extinction rapide des variétés conifères.

“ Les usines situées sur l'Hudson supérieur emploient le peuplier dans une proportion de vingt-cinq pour cent et l'épinette blanche pour le reste; mais la proportion du peuplier employée diminue chaque année. Les moulins de la rivière Black se servent d'épinette blanche, de sapin, de peuplier et d'un peu de jeune pin de seconde croissance. On emploie la pruche en petite quantité lorsqu'elle est mêlée à d'autres essences. Cependant, dans la fabrication de la fibre chimique, les moulins à pâte au sulfite peuvent employer la pruche dans la proportion d'un tiers. L'épinette rouge entre aussi quelquefois dans la fabrication de la pâte; le papier qu'on en obtient est fort, mais de couleur foncée. On n'emploie ni cèdre ni bois dur. Sur l'Hudson, le bois à pâte est coupé de la même longueur que les billes et on le flotte avec elles sur les rivières. Le bois est coupé en longueurs de 13 pieds et envoyé au moulin recouvert de son écorce. La plus grande partie du bois à pâte destiné aux moulins de la rivière Black vient des comtés de Saint-Laurent et de Lewis, où il est coupé en longueur de quatre pieds, mesuré, vendu à la corde et transporté sur le chemin de fer de Carthage et Adirondack. Une grande proportion du bois coupé dans les comtés de Saint-Laurent et de Lewis est écorcé avant d'être extrait de la forêt; on s'exempte ainsi d'avoir dans les moulins des machines à écorcer. Ce bois se coupe dans la saison qui dure du 20 mai au 15 août; avant ou après ce temps l'écorce ne peut s'enlever.

“ On compte généralement qu'une corde de bois donne une tonne de pâte brune, poids sec; mais les résultats acquis indiquent qu'on n'en tire que 1,800 livres. Quand on emploie le procédé chimique, il faut deux cordes de bois pour faire une tonne de pâte sèche qu'on appelle aussi fibre chimique.

“ La pâte de bois ou cellulose, lorsqu'on a commencé à la fabriquer dans ce pays, ne servait qu'à faire le papier, et dans une proportion peu considérable. Mais l'industrie s'est développée avec une rapidité surprenante, et, aujourd'hui, presque tout le papier à journaux est tiré du bois. On a découvert pour la pâte d'autres usages et ces nouvelles adaptations se multiplient chaque année. Sous le nom de fibre durcie on l'emploie beaucoup dans la fabrication de cuvettes, seaux, barils, ustensiles de cuisine, cercueils, trains de voitures, meubles et matériaux de construction. Il y a dans cet Etat, à Oswego et Lockport, des usines qui fabriquent différents articles en fibre durcie, mais ils ne s'approvisionnent pas de bois dans la forêt de l'Adirondack. On se sert aussi de la pâte de bois dans la fabrication de la poudre.

“ Le Prof. B. E. Fernow, du “ Forestry Bureau ” à Washington, dit dans son dernier rapport annuel :—“ Tandis que l'on cesse d'employer le bois dans la construction des navires, le dernier torpilleur de la marine autrichienne a reçu une armature de protection en cellulose et nos nouveaux vaisseaux doivent en avoir une semblable. Cette armature a pour but de diminuer l'effet désastreux des projectiles, et d'un autre côté, des balles pour les carabines se font avec de la pâte de papier. En fait de produits alimentaires, on peut en tirer du sucre (glucose) et de l'alcool; on en fabrique avec succès des matières qui ont l'apparence du cuir, de la toile et de la soie. Dernièrement à Hambourg, Allemagne, un hôtel a été entièrement construit avec des matériaux dont la pâte forme la base; elle entre aussi comme base dans la composition d'un mortier de qualité supérieure, à l'épreuve de l'eau et du feu, et qui sert à couvrir et finir les murs.

“ L'Etat de New-York est à la tête de tous les autres états pour la fabrication de la pâte de bois; sur les 237 usines employées dans cette industrie aux Etats-Unis, New-York en compte soixante et quinze. Le Wisconsin vient ensuite avec vingt-six; puis le Maine avec vingt-quatre, et le New-Hampshire et le Vermont avec chacun dix-huit. Le Canada produit aussi une grande quantité de pâte et possède trente-trois usines; il fournit en outre beaucoup de bois aux usines des Etats-Unis.

“ Sur les soixante et quinze usines de l'Etat de New-York, soixante et quatre

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

s'approvisionnent exclusivement dans la grande forêt du Nord de New-York, ou ce que l'on appelle les bois Adirondacks."

DECLARATION DU MINISTRE DES FINANCES.

(Extrait de la "The Canadian Trade Review.")

Depuis notre article de la semaine dernière sur le pâte de bois, dans lequel nous protestions énergiquement contre l'exportation de nos matières premières aux Etats-Unis, le ministre des finances a déclaré que la question demandera la plus sérieuse considération du parlement à la prochaine session. Le Canada doit battre le fer pendant qu'il est chaud. Les Américains devront prendre nos billes ou fermer leurs usines à pâte, acheter notre bois manufacturé et notre bois à pâte ou fermer leurs moulins à papier de l'Etat de New-York et la Nouvelle-Angleterre. Si nous imposons un droit d'exportation, les Etats-Unis prendront encore une grande partie de nos produits, mais nous en tirerons un revenu. La vraie ligne de conduite à suivre, la seule raisonnable, c'est de garder les billes chez nous et de laisser les Américains acheter l'article manufacturé; ce qu'ils seraient bien forcés de faire, car leurs approvisionnements s'épuisent promptement.

SIR CHARLES TUPPER, BARONNET, ET LE COMMERCE DE LA PATE DE BOIS DANS LE ROYAUME-UNI.

(Circularaire. Ministère du commerce, Ottawa, 6 juillet 1893.)

MINISTERE DU COMMERCE, OTTAWA, 6 juillet 1893.

J'ai reçu instruction de l'honorable ministre du commerce d'attirer votre attention sur les renseignements que le haut commissaire à Londres a transmis à ce ministère relativement à la demande pour la pâte de bois et l'importation de cet article en Angleterre; ces renseignements sembleraient indiquer qu'avec les ressources à la disposition des fabricants de pâte de bois en Canada, il pourrait se faire un grand commerce avec les consommateurs de là-bas.

Ces renseignements peuvent se résumer comme suit:

La plus grande partie de la pâte de bois qui s'importe en Angleterre provient de l'Allemagne et de la Scandinavie.

Les meilleures pâtes au sulfite sont fabriquées en Allemagne, quoiqu'il s'en fabrique aussi de grandes quantités en Scandinavie et en Autriche; les pâtes de ce dernier pays sont de très bonnes qualités.

Les produits des fabriques les plus en renom en Allemagne commandent des prix élevés; l'étiquette que portent les échantillons de ces produits fait voir que le prix à Liverpool est de £11 5s. 0d., £12 5s. 0d., £12 10s. 0d., £12 15s. 0d., £13 5s. 0d., £13 10s. 0d. et £16, moins 2½ pour 100 par tonne.

Les échantillons de pâtes de bois au sulfite de Norvège sont marqués £12, £12 10s. 0d., £13 5s. 0d.; le prix des pâtes de bois de Scandinavie est de £12 5s. 0d., £12 10s. 0d., et de £13 5s. 0d.; de l'Autriche, £12 10s. 0d. et £13 10s. 0d. Les intéressés pourront voir ces échantillons à ce bureau.

En Norvège et en Suède il se fabrique diverses espèces de pâtes de bois, savoir: la pâte de bois à la soude et la pâte de bois à la mécanique; le prix de cette dernière pâte était, au 14 juin 1893, de 40s. à 60s. la tonne.

Les diverses qualités de pâte de bois sont innombrables, et il ne semble pas y avoir beaucoup de difficultés à trouver un marché pour tout ce qui se produit.

On dit que la consommation des pâtes de bois en Angleterre est présentement énorme et qu'elle augmente rapidement; il s'en est plus importé que jamais dans le cours de l'année dernière. L'emploi des chiffons a disparu en partie à cause des mesures restrictives auxquelles est soumise l'importation de cet article provenant des pays infectés du choléra; ces restrictions sont encore en vigueur et le seront pour un temps indéfini.

Il semblerait aussi qu'il existe une demande considérable pour la meilleure qualité de pâte de bois aux Etats-Unis, qui en importent de grandes quantités d'Allemagne, quoiqu'en même temps les Etats-Unis exportent de la pâte de bois en Europe; la quantité qui se fabrique ne suffit pas à la consommation sur place.

Ci-joint des citations de la lettre du haut-commissaire en date du 14 juin 1893.

W. G. PARMELEE,

Sous-ministre.

EXTRAIT DE LA LETTRE DE SIR CHARLES TUPPER.

J'ai pris des renseignements relativement à la demande qui existe dans ce pays-ci pour les pâtes de bois de diverses qualités, et je constate que la plus forte partie de ce produit est présentement importée d'Allemagne et de la Scandinavie.

Je me suis procuré des échantillons de pâtes de bois allemandes que je vous envoie, et je cite aussi une lettre que j'ai reçue de grands fabricants de papier et qui donne des explications sur ce sujet :

“ Les meilleures pâtes de bois au sulfite se fabriquent incontestablement en Allemagne. Il s'en fabrique aussi de grandes quantités en Scandinavie et en Autriche, celles du dernier pays étant aussi très bonnes. En Norvège et en Suède il se fabrique diverses espèces de pâtes de bois, savoir : la pâte à la soude et la pâte à la mécanique; cette dernière vaut de 40s. à 60s. la tonne et s'emploie dans la fabrication de papiers très communs à journaux ou à impression. Nous ne faisons pas usage de ces qualités. Les échantillons que nous vous expédions représentent à peu près les meilleures qualités de pâtes de bois au sulfite non blanchi. Nous en employons ici une grande quantité non blanchie, et lorsqu'il est nécessaire d'avoir des pâtes de bois blanchies, nous trouvons qu'il est beaucoup plus économique de les blanchir nous-mêmes que de les acheter tout blanchies à des prix très élevés.

“ Présentement, la consommation des pâtes de bois de ce pays est énorme, et elle augmente dans des proportions étonnantes; en conséquence, l'emploi des chiffons disparaît.

“ D'autres matières se sont aussi ressenties de l'emploi de la pâte de bois, tel que l'*esparto*, mais beaucoup moins que les chiffons.

De plus, il s'est acheté dans ce pays-ci et en Amérique plus de pâtes de bois pendant les douze mois qui viennent de finir, que jamais auparavant, à cause des mesures restrictives que les gouvernements ont imposées sur l'importation des chiffons provenant de pays infectés du choléra; ces restrictions sont encore en vigueur et le seront indéfiniment.

“ Les différentes qualités et marques de pâte de bois sont innombrables. Nous ne connaissons guère ici les espèces plus communes, mais d'après ce que nous apprenons, il ne semble pas y avoir de difficulté pour trouver à écouter tout ce qui se produit.”

Quant à la question de savoir si le Canada peut facilement écouler ses produits en Angleterre, je ne suis guère en état d'y répondre. J'ai cependant l'idée que voici : Je suis convaincu que dans un avenir rapproché le Canada deviendra un rival très redoutable pour l'Europe dans la fabrication des pâtes de bois. A mon avis, rien n'empêche que ceci n'arrive. Le Canada possède la matière première en quantité inépuisable. Avec cela, je ne vois pas pourquoi il ne viendrait pas, après un certain temps, faire la concurrence à l'Europe sur ses propres marches avec le surplus de sa production.

Déjà les Etats-Unis fabriquent une quantité considérable de pâtes de bois, pas assez, cependant, pour leur propre consommation. Pour le moment ils ne tiennent pas tête à l'Europe, même dans leur propre pays.”

M. JOHN DYKE, AGENT À LIVERPOOL, SUR LA PATE DE BOIS
CANADIENNE.

(Rapport du ministère du Commerce, 1893.)

Dans mes rapports précédents j'ai fait allusion au commerce que l'on pourrait faire avec la pâte de bois. Les importations continuent à augmenter; les chiffres

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

donnent 156,609 tonnes en 1891, 190,946 en 1892, et 215,584 en 1893, la valeur pour cette dernière année étant portée à £1,180,310. Je suis heureux de pouvoir dire que les fabricants canadiens ont bien commencé la saison de commerce l'année dernière ; j'ai fait tout en mon pouvoir pour les assister et j'espère que dans mon prochain rapport je pourrai dire qu'ils ont reçu une large part des sommes que l'Angleterre paie annuellement aux pays étrangers pour cet article.

LA PÂTE DE BOIS EN NORVÈGE ET EN SUÈDE.

(*Rapport du ministère du Commerce, 1893.*)

Il est survenu, en 1892, dans le prix moyen de la pâte de bois, une hausse variant entre 4s. 5d. et 8s. 11d. par tonne de pâte sèche, le prix moyen ayant été jusqu'alors de £3 18s. 11d. par tonne l. s. m. La Grande-Bretagne nous a acheté plus de pâte chimique et mécanique cette année que les années précédentes. Le nombre d'usines à pâte en opération est de 53. Le prix par tonne de pâte au sulfite sec a été, pour la première qualité, un peu au-dessus de £10, et de £9 15s. à £10 pour la deuxième qualité. La pâte au sulfate sec non mêlée est cotée entre £9 14s. et £10 pour la première qualité, et entre £9 3s. et £9 9s. pour la deuxième qualité. Onze usines produisent de la pâte au sulfite et quatre de la pâte au sulfate. La quantité de cellulose a été de 20,000 tonnes de cellulose sèche et 8,500 tonnes de cellulose humide, y compris la cellulose de la Suède.

LA COMMISSION DES TERRES DE LA COURONNE DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET LA PÂTE DE BOIS.

(*Rapport sur les terres de la couronne au Nouveau-Brunswick, 1892.*)

“ Nous sommes fermement convaincus que le montant du droit de coupe perçu sur les bois de la couronne est loin de représenter leur valeur actuelle et que, s'ils étaient cultivés, nous en retirerions dans quelques années un revenu beaucoup plus considérable et peut-être double. Nous basons notre opinion sur les faits suivants ; premièrement la diminution rapide de l'épinette blanche dans l'Etat de New-York et dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre lesquels, avec le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et une partie de la province de Québec, sont les seuls endroits de l'Amérique du Nord où ce bois croît en quantité appréciable ; deuxièmement, l'immense développement du commerce de la pâte de bois qui absorbe maintenant un tiers des billes d'épinette blanche que l'on tire de l'Etat de New-York et des Etats de la Nouvelle-Angleterre, et qui ont produit l'année dernière 1,250,000,000 de pieds superficiels ; bientôt il faudra il faudra venir chercher cette matière dans cette province ; troisièmement la probabilité que, dans un avenir prochain, le bois du Nouveau-Brunswick sera admis en franchise aux Etats-Unis ; quatrièmement, l'augmentation des prix qui devra nécessairement résulter d'une consommation plus forte unie à une production moindre dans l'état de New-York et les Etats de la Nouvelle-Angleterre, à cause de la rareté du bois.

“ A ce propos, nous ne saurions trop insister auprès de Votre Honneur sur la nécessité d'appliquer strictement la loi qui prohibe la coupe des arbres de dimension trop petite, pour la fabrication de la pâte et autres usages. Les fabricants de pâte nous informent qu'ils préfèrent les grosses billes pour leur matière première ; ce serait donc faire preuve d'une imprévoyance aveugle que d'abattre les arbres trop jeunes. Il est aussi venu à notre connaissance que les mesureurs de bois du gouvernement laissent passer de l'épinette blanche qui n'a pas la dimension légale et négligent d'attirer l'attention des exploitants sur cette violation de la loi. Pour réprimer cet abus, nous conseillons que l'on impose double droit de coupe en tel cas.”*

* La recommandation faite par la commission a eu son effet. D'après la nouvelle forme de permis de 1893 on ne peut abattre l'épinette blanche. (ou le pin), “ même pour en faire des pilotis, ” si ce bois a moins de 18 pieds de long et de 10 pouces de diamètre au petit bout, sous peine de paiement de double droit coupe et de déchéance de permis.

L'INDUSTRIE DE LA PÂTE DE BOIS.

ESQUISSE PAR M. J. H. LEFEBVRE, I. C., LUE DEVANT LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL, LE 9 NOVEMBRE 1894.

(De la Presse du 10 novembre 1894.)

La fabrication des pâtes de bois ou de la pulpe est devenue depuis quelques années une des industries les plus importantes. Elle s'est pour ainsi dire localisée dans la Scandinavie, dont la plupart des pays d'Europe sont tributaires pour l'alimentation de leurs fabriques de papier; mais elle peut être exploitée aussi avantageusement au Canada, principalement dans la province de Québec, et elle devrait attirer l'attention de nos capitalistes, auxquels elle offre un placement des plus sûrs et des plus lucratifs. Cette étude a pour objet d'indiquer sommairement ces avantages et le développement extraordinaire dont cette industrie est susceptible.

La guerre de sécession aux États-Unis a été l'origine, ou plutôt la cause déterminante, d'une véritable révolution dans la fabrication du papier. Suivant avec anxiété les péripéties de ce grand drame national, les Américains exigèrent de leur presse des nouvelles complètes et détaillées de ce qui se passait sur les champs de bataille. Le format des journaux fut nécessairement agrandi; les petites feuilles in-quarto furent remplacées par de grandes gazettes; on fonda des journaux dans tous les centres un peu importants; la publication des livres augmenta dans les mêmes proportions et bientôt les fabricants de papier se virent dans l'impossibilité de faire face à la demande toujours croissante des éditeurs de journaux et de livres.

Jusqu'à cette époque, on n'avait employé dans la fabrication du papier à journal que les chiffons, les déchets de filature et la paille. Le surcroît de demande occasionné par cet accroissement extraordinaire dans le format et le nombre des journaux de même que la hausse du prix de la matière première employée par les fabricants de papier, stimulèrent le génie inventif des Américains, qui essayèrent plusieurs succédanés des chiffons et autres matières similaires dans la fabrication du papier. Ils cherchèrent d'abord à utiliser certaines fibres végétales, telles que la paille et différentes herbes, surtout l'esparto, qu'ils traitèrent par le procédé à la soude, auquel ils finirent par soumettre le bois. Le nouveau procédé, perfectionné en Allemagne par le chimiste Mitschernich, opéra une transformation radicale dans la fabrication du papier, dont il diminua considérablement le coût.

Le papier de bois était inventé. Mais ce papier préparé chimiquement était encore trop cher pour permettre à la publication des journaux et des livres de prendre tout le développement dont elle était susceptible, ou qu'elle demandait. En poussant plus loin les recherches, on arriva à la pulpe moulue, ou pâte de cellulose, une des plus grandes découvertes de notre époque et qui a permis de fabriquer le papier exclusivement avec du bois. Aujourd'hui, presque tous les papiers à imprimer et une grande partie des papiers à écrire se font avec la pulpe de bois; celle qui est préparée chimiquement entre pour 30 à 40 pour 100, et la cellulose moulue, ou pulpe mécanique, pour 60 à 70 pour 100 dans leur fabrication. Grâce à ces découvertes, le prix du papier a diminué considérablement: ainsi le papier à journal qui se vendait de 15 à 16 centins la livre vers 1860, ne coûte aujourd'hui que 3 centins. C'est au moyen de ces découvertes et de l'utilisation du bois comme matière première, que l'on a créé le journal et le livre à bon marché et que l'on a multiplié les œuvres de l'imprimerie, qui a pris depuis une quinzaine d'années un développement si merveilleux.

On a donc abandonné l'emploi des chiffons et des autres matières aussi coûteuses pour faire le papier; depuis une dizaine d'années, cette industrie s'est complètement transformée et aujourd'hui il est pratiquement impossible de revenir à l'ancien système. Même dans les pays où l'on n'a pas de bois pour faire la pâte, les fabricants de papiers sont obligés d'importer ce produit ou de fermer leurs fabriques.

Trois choses sont indispensables au succès de l'industrie des pâtes de cellulose: du bois convenable, de forts pouvoirs d'eau et de la main-d'œuvre à bon marché.

Les bois propres à la fabrication de la pulpe sont l'épinette blanche, l'épinette noire, le sapin, le peuplier, le tremble et le pin. L'épinette et le sapin sont les

essences les plus précieuses, tant à cause des qualités spéciales de leur fibre que de leur couleur. Ces bois comparativement tendres se laissent facilement défibrer par les meules. Le peuplier et le tremble ont aussi cette propriété; mais ils contiennent presque toujours des nœuds et des veines noires qui gâtent la couleur du papier. Le pin ne s'emploie que dans la fabrication de la pulpe chimique. La pâte qu'il donne est bonne, mais les procédés requis pour la blanchir sont comparativement dispendieux. D'ailleurs, ce bois est d'un prix trop élevé pour entrer avantageusement comme matière première dans l'industrie du papier. Au point où en est rendu le prix du papier, il faut absolument des bois de peu de valeur aux fabricants de pulpe, et c'est pour cette raison que l'épinette et le sapin constituent les matériaux les plus avantageux, on peut même dire indispensables, à l'industrie de la pulpe.

Il faut aussi des pouvoirs d'eau considérables. Pour mettre en marche une usine capable de produire 25 à 30 tonnes de pulpe moulue par 24 heures, il faut une force motrice de 2,500 à 3,000 chevaux-vapeur. La production de cette force motrice au moyen de la vapeur serait d'un prix trop élevé et, en pratique, il est reconnu que la pulpe ne peut se fabriquer avantageusement que dans des endroits où l'eau peut fournir le pouvoir moteur.

Le bas prix relatif de la main-d'œuvre est aussi une condition essentielle au succès de cette industrie qui exige un grand nombre d'ouvriers, comparativement à la valeur de l'article fabriqué.

La Suède et la Norvège, qui possèdent ces trois éléments, monopolisent pour ainsi dire l'industrie de la pulpe et commandent les marchés de l'Europe. Ces deux pays fournissent à eux seuls plus de la moitié du bois et de la pulpe qu'emploient les papeteries de la Grande-Bretagne et du continent européen. En 1893, la Scandinavie a vendu à l'Angleterre et à la France 242,584 tonnes de pulpe et environ 200,000 tonnes aux autres pays d'Europe, ou un total approchant 500,000 tonnes.

Tous les éléments nécessaires au succès de la fabrication de la pulpe existent au Canada, qui offre des avantages particuliers. Nous avons dans nos immenses forêts de conifères un approvisionnement pratiquement illimité des bois les plus propres à la fabrication de la pulpe. Ces bois sont de qualité supérieure et très recherchés par les fabricants des Etats-Unis qui, en 1893, nous en ont acheté pour \$454,253. La preuve que les bois canadiens sont excellents pour la fabrication de la pulpe se trouve dans l'augmentation de la quantité que les Américains achètent chaque année pour alimenter leurs usines. L'exportation du bois de pulpe aux Etats-Unis a commencé il y a quatre ans. En 1890, nous en avons exporté pour \$57,197; pour \$170,636 en 1891; pour \$183,312 en 1892; et comme on l'a vu plus haut, pour \$454,253 en 1893. Les Tableaux du commerce et de la navigation pour 1894 ne sont pas encore publiés; mais il est connu que l'exportation durant cette année a été bien plus considérable qu'en 1893.

Sous le rapport de la quantité et de la qualité du bois, la position du Canada est donc supérieure à celle des Etats-Unis. Elle est aussi égale, sinon supérieure, à celle de la Scandinavie, qui a monopolisé jusqu'à présent l'industrie des pâtes de bois, laquelle industrie emploie 69 fabriques en Suède et en Norvège. S'il faut en juger par les prix obtenus en Angleterre, les bois du Canada font une meilleure pulpe que ceux des pays scandinaves, puisqu'en 1893 la pulpe canadienne s'est vendue en moyenne, en Angleterre, \$24.80 la tonne, au lieu de \$20.77 qu'a rapportés celle venant de Suède et de Norvège.

Quant aux pouvoirs d'eau, ils sont pour ainsi dire illimités dans les régions où les bois à pulpe sont en grande abondance, notamment dans la partie orientale de la province de Québec et plusieurs parties des provinces maritimes. La région du lac Supérieur offre aussi beaucoup de ressources sous ce rapport et les journaux annonçaient il y a quelques semaines que des capitalistes américains sont à prendre les mesures préliminaires pour utiliser les chutes de la rivière Kaministiquia, dans le but de monter une immense usine à pulpe.

Le prix de la main-d'œuvre dans plusieurs parties de la province de Québec, surtout dans la région située à l'est de Québec, n'est pas plus élevé qu'en Suède et en Norvège, et grâce aux facilités de transport qu'offrent les belles grandes rivières de cette contrée, le coût du bois serait aussi bas, sinon plus bas qu'en Scandinavie. Le

Canada est donc, pour ce qui concerne la matière première, la force motrice et la main d'œuvre, dans les conditions les plus avantageuses pour réussir dans l'industrie de la pulpe.

Pour qu'une industrie réussisse, il faut non seulement qu'elle soit dans les conditions voulues pour produire facilement, mais aussi qu'elle ait des marchés pour l'écoulement de ses produits.

Le marché des États-Unis nous est pratiquement fermé par le tarif américain, qui frappe la pulpe d'un droit de \$2.50, \$6.50 et \$7 la tonne suivant la qualité; mais nous avons libre accès à ceux de l'Angleterre, de la France, de la Belgique, qui sont immenses. En 1893, la Grande-Bretagne a importé 215,920 tonneaux de pulpe ou pâte de bois, et la France 106,049 tonnes, ce qui forme un total de 321,969 tonnes pour ces deux pays seulement. La Belgique, l'Espagne, l'Italie et les autres pays européens en ont importé pour le moins 200,000 tonnes, en sorte que l'importation totale excède 500,000 tonnes par année. Et cette importation augmente constamment. Ainsi les importations en Angleterre ont été de :

121,534 tonnes en 1888
156,609 tonnes en 1890
190,946 tonnes en 1892
215,920 tonnes en 1893,

ce qui fait une augmentation de 77 pour 100 sur 1888. Pour les huit mois finissant le 31 août 1894, les importations en Angleterre ont atteint le chiffre de 181,621 tonnes au lieu de 129,481 en 1893, ce qui représente une augmentation de plus de 40 pour 100. Cette augmentation d'ailleurs, pourra continuer encore longtemps dans la même proportion avant de produire l'encombrement du marché anglais. Ainsi en 1893, en sus des 215,920 tonnes de pâte de bois mentionnées plus haut, l'Angleterre a importé pour compléter l'alimentation de ses papeteries, 20,750 tonnes de chiffons de toile et de coton, 185,450 tonnes d'esparto et 30,258 tonnes de pulpe fabriquée au moyen de chiffons et autres matériaux, en tout 236,558 tonnes. Pourtant, cela n'a pas suffi à la fabrication du papier qui se consomme en Angleterre, puisque les livres bleus constatent que durant cette même année 1893, il a été importé dans ce pays 146,644 tonnes de papier et de carton. La production de la pulpe nécessaire pour fabriquer ce papier et ce carton emploierait dix-huit fabriques exigeant une force motrice de 2,500 à 3,000 chevaux-vapeur chacune. Et pour produire la pulpe capable de remplacer les 236,558 tonnes d'autres matières premières, importées pour compléter l'alimentation des papeteries de la Grande-Bretagne, il faudrait encore trente fabriques de la même capacité. Actuellement il n'y a que deux établissements au Canada qui produisent pour l'exportation en Angleterre : un dans la province de Québec, exploité par des Américains, et un dans la Nouvelle-Ecosse. On pourrait encore en organiser une quarantaine avant de pouvoir encombrer le marché anglais, et alors il resterait toujours les marchés des autres pays d'Europe, qui peuvent absorber annuellement plus de 200,000 tonnes.

Ces considérations, basées sur des faits actuels, peuvent donner une idée des marchés et de l'étendue du champ d'opération ouverts à l'industrie de la pulpe dans notre pays.

La transformation radicale qui s'est opérée depuis une dizaine d'années dans la fabrication du papier a fait de la pulpe de bois un article de nécessité première. Il est impossible de revenir aux anciens procédés de fabrication avec les chiffons; il faut absolument employer les pâtes de cellulose, et les pays qui n'ont pas les bois requis pour faire ces pâtes, ou n'ont pas ces bois en quantités suffisantes, sont tributaires de ceux qui ont du bois et des pouvoirs d'eau en abondance. Aussi le prix de cet article se maintient-il avec une fixité qui ne se rencontre dans aucun autre genre d'industrie. En prenant pour base de calcul les chiffres donnés par l'état officiel du commerce, la pulpe du Canada s'est vendue en Angleterre en 1893, à un prix moyen de \$24.80 la tonne. Le *World's Paper Trade Review* la cotait le 15 septembre dernier à £5 et £5 10s. suivant la qualité, ou de \$24.30 à \$26.90 la tonne. Dans les parties de la province de Québec situées à proximité des ports de mer, il est possible

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

de fabriquer la pulpe mécanique ou moulue, et de la livrer en Angleterre pour \$15 ou \$16 la tonne, ce qui laisse un bénéfice de \$8 à \$10 pour payer l'intérêt sur le capital employé et les frais d'administration. Une usine disposant d'un pouvoir d'eau de 2,500 chevaux-vapeur peut facilement produire 25 tonnes de pulpe par vingt-quatre heures et donner par conséquent de \$200 à \$250 de bénéfice par jour.

Quelles sont dans l'industrie manufacturière les exploitations capables de donner de pareils résultats ?

Ces considérations peuvent donner une idée de la perspective qu'offre l'industrie de la pulpe et l'attention qu'elle mérite de la part de nos capitalistes.

Il n'est pas une industrie qui puisse aider aussi directement à la colonisation que celle de la fabrication de la pulpe. Pour défricher sa terre, le colon est obligé d'abattre et de brûler sur place des quantités considérables d'épinettes et de sapins de dimensions trop petites pour faire du bois de sciage, mais très propres à faire de la pulpe. Dans les régions où il s'ouvrirait des moulins à pulpe, le colon trouverait donc à vendre tous ces petits bois et gagnerait de l'argent en défrichant, au lieu que actuellement il est obligé d'en dépenser. Il suffit d'exposer ces considérations pour faire voir l'impulsion que l'industrie de la pulpe pourrait donner à la colonisation et, en l'examinant à ce point de vue, il est permis de dire que c'est une industrie nationale dont l'importance s'impose à tous ceux qui s'intéressent à la colonisation.

L'exportation de la pulpe donnerait aussi un essor considérable à la navigation. Si nous parvenons seulement à fabriquer une centaine de mille tonnes de pulpe mécanique pour l'exportation, ce sera une couple de cent mille tonnes que nous ajouterons au mouvement de nos ports de mer.

Pour ce qui regarde l'industrie de la pulpe et du papier, le rôle que nous subissons de la part des Etats-Unis est tout simplement celui de dupes. Il est constaté que la moitié des billots d'épinette coupée chaque année chez nos voisins est utilisée pour la fabrication de la pulpe et du papier. On comprend facilement que de ce train les forêts s'épuisent promptement, d'autant plus que non contents de fabriquer pour la consommation domestique, les manufacturiers des Etats-Unis fabriquent aussi pour l'exportation, et sur une grande échelle. Les Tableaux du commerce et de la navigation constatent que, durant les trois dernières années, les Américains nous ont vendu en papier et en articles de papier, pour les sommes suivantes :

En 1891, pour.....	\$648,034
En 1892, pour.....	714,474
En 1893, pour.....	730,433

Durant les mêmes années, ils nous ont acheté, comme le montrent les chiffres cités plus haut, pour les valeurs suivantes en bois à pulpe :

En 1891, pour.....	\$170,636
En 1892, pour.....	183,312
En 1893, pour.....	454,253

De la comparaison de ces chiffres, il n'y a qu'une conclusion à tirer : c'est que les Américains viennent chercher notre bois pour manufacturer du papier qu'ils nous vendent ensuite, bénéficiant ainsi des profits et des avantages de la fabrication. Cela démontre assez clairement, il semble, le rôle de dupes que nous jouons dans cette affaire.

Il suffit de signaler cette anomalie pour démontrer qu'il est du devoir des gouvernements locaux de protéger l'industrie du pays en imposant un droit différentiel ou plus élevé sur la coupe du bois à pulpe destiné à l'exportation aux Etats-Unis. C'est précisément ce qu'a fait le gouvernement de Québec dans le cours de l'été, en faisant payer 15 centins de plus par corde pour la coupe du bois à pulpe expédié aux Etats-Unis. Malheureusement il est revenu sur cette bonne décision : les journaux annoncent qu'il a fait disparaître ce droit différentiel en rendant le tarif uniforme et augmentant de 15 centins la corde les droits sur le bois employé pour la fabrication de la pulpe dans le pays. C'est-à-dire qu'il a frappé tous les bois à

pulpe d'un droit de coupe uniforme de 40 centins la corde, au lieu de 25 comme auparavant. Cette surélévation de taxe est de nature à nuire considérablement au mouvement qui commence à se produire en faveur de l'industrie de la pulpe dans la province de Québec. Quinze centins de plus paraissent peu de chose de prime abord; mais quand on songe qu'une usine de capacité ordinaire consomme une quarantaine de cordes de bois par jour, ce qui fait \$6 pour cette addition de 15 centins, on est forcé d'admettre que cette surélévation de taxe est de nature à empêcher l'établissement des moulins à pulpe dans plusieurs endroits où il y a du bois et des pouvoirs d'eau, mais où les transports sont longs et coûteux. Il incombe à tous ceux qui s'intéressent au succès de l'industrie de la pulpe de prendre les mesures voulues pour forcer le gouvernement à supprimer cet obstacle, en rétablissant l'ancien tarif et la clause différentielle contre les Etats-Unis. Pourquoi aurions-nous tant d'égards pour les Américains qui ferment virtuellement l'accès de leur marché à la pulpe fabriquée au Canada et trouvent ainsi moyen de nous inonder du papier fabriqué avec notre bois ?

La province de Québec avec ses bois splendides et à bon marché, ses pouvoirs d'eau illimités, sa main-d'œuvre peu coûteuse, ses nombreux ports de mer, son fret océanique peu élevé, offre des avantages exceptionnels à la fabrication de la pulpe en vue de l'exportation en Europe, et peut soutenir victorieusement la concurrence de la Scandinavie sur les marchés du vieux monde.

Cette industrie est une des plus lucratives, des plus sûres, et mérite la plus favorable attention des capitalistes. Malheureusement, les Américains nous enlèvent la matière première en nous achetant nos bois à l'état brut et réalisent tous les bénéfices de la fabrication. Il importe de mettre fin à ce système ruineux pour nous, et les gouvernements devraient prendre les moyens d'empêcher la libre exportation du bois à pulpe aux Etats-Unis tant que ceux-ci n'admettront pas en franchise la pulpe fabriquée au Canada. La question se réduit à savoir si nous laisserons nos rivaux s'emparer de nos bois ou si nous les utiliserons nous-mêmes pour en retirer les profits dont bénéficient nos voisins.

PRODUITS DÉRIVÉS DU BOIS.

(Du "*New-York Evening Post*.")

Ceux qui s'intéressent à la conservation de nos bois et forêts paraissent en général ignorer que les nombreux produits secondaires de nos arbres ont autant de valeur que le bois d'œuvre. Jusqu'à une époque comparativement récente, ces produits n'étaient pas utilisés; on les laissait dépérir lorsqu'on s'était procuré le bois de construction. On commence à se rendre compte de l'importance réelle de nos bois, et à mesure que le pays se colonisera et que les matières ligneuses acquerront plus de valeur, plusieurs autres produits de la forêt non utilisés aujourd'hui seront convertis en argent.

Aucun pays ne s'est montré aussi prodigue que les Etats-Unis dans l'emploi du bois comme combustible, et c'est probablement l'une des principales causes de l'épuisement de nos forêts. Dans les pays de l'Europe on ne se sert pour bois de feu que des broussailles ou des branchages; mais ici, nous brûlons souvent le meilleur bois. Dans les neuf-dixièmes des districts ruraux, les cultivateurs se servent presque exclusivement de bois comme combustible, prenant les plus grosses branches et souvent le tronc des arbres. Un pareil gaspillage ne serait pas toléré un seul instant en Europe; on en serait aussi indigné que le cultivateur américain qui verrait son voisin se servir de bon foin ou de bonne paille pour cuire ses aliments. Quelques-unes de nos manufactures, des bateaux à vapeur et des chemins de fer se servent de bois comme combustible, ce qui en augmente beaucoup la consommation. Pendant que l'on gaspille ainsi le bois dans certaines parties du pays, on importe chaque année des quantités considérables de bois à brûler dont la valeur s'élève à environ \$500,000. Nous importons aussi pour au-delà de \$50,000 valant de cendre pour l'usage général, après avoir brûlé notre bois avec prodigalité et jeté les cendres avec d'autres déchets.

Une autre cause d'appauvrissement de nos forêts c'est la fabrication de ce qu'on appelle les "articles pour la marine," comprenant tous les produits résineux des conifères. Les Etats du Sud fournissent la plupart de ces produits et monopolisent ce commerce. Il s'en fabrique aussi en Russie, en France, en Autriche, en Portugal, à Ceylan et dans la Galicie, mais en insignifiante quantité comparée à ce qu'en produisent les Etats-Unis. Ces articles ne sont pas en aussi grande demande depuis que le fer et l'acier entrent dans la construction des navires, et l'on peut considérer que c'est un fait heureux vu la diminution rapide des produits résineux. Mais la térébenthine, la poix, le goudron, l'huile de goudron, sont tous plus ou moins employés dans les arts, la médecine et comme insecticides. Ces produits seront donc toujours en demande, même lorsque la construction des navires en bois sera devenu une industrie du passé.

La préparation de l'écorce à tan est l'une des plus importantes industries se rattachant à l'utilisation des produits de la forêt. La demande annuelle est considérable. Outre ce que le pays produit, nous importons du Canada pour environ \$250,000 d'écorce. Dans les régions du pays où croissent les arbres résineux, il a surgi une industrie nouvelle qui promet de prendre de grands développements. C'est l'utilisation, sur de vastes espaces, des billes et des souches de *pin gras* dont on a extrait toute la matière résineuse. Autrefois, on laissait pourrir ce bois sur place. Ce pin gras, comme on l'appelle, est coupé, mis en bottes et détaillé dans la plupart de nos villes de l'Est. Une machine a été inventée pour tailler les restes des billes et des souches de la longueur convenable. Les morceaux sont ensuite attachés en petits paquets et envoyés dans les villes sur des navires. On dit qu'au taux d'un centin la botte, les vieilles souches rapporteront ainsi presque autant que les arbres vendus comme bois d'œuvre.

L'emploi de l'épinette blanche pour la fabrication de la pâte de bois avec laquelle on manufacture presque tout le papier à journaux est bien connu et représente une industrie qui ne sera limitée que par l'approvisionnement. On a déjà fait de grandes trouées dans les forêts d'épinette et, si l'on n'adopte pas pour elles une culture systématique, la matière première pour ce papier à bon marché sera bientôt épuisée. En Allemagne, où l'on fabrique aussi la pâte de bois en grande quantité, la sylviculture est mieux comprise que dans ce pays et l'on cultive les forêts d'épinette blanche avec tant de soin que l'approvisionnement est toujours suffisant pour la demande. Au lieu d'y détruire les forêts d'épinette on les éclaircit seulement, ne prenant que les vieux arbres et laissant croître les jeunes que l'on conserve pour les besoins de l'avenir.

Les bois durs, de même que les bois tendres, nous fournissent plusieurs dérivés, et spécialement le charbon de bois pour nos usines de fer. Nous fabriquons aussi en quantité de l'huile de cèdre, de l'alcool de bois ou acide pyroligneux et de l'huile de sassafras. Ces produits des bois durs sont très employés dans la fabrication des peintures, des savons, des vernis, des médicaments, des parfums et des désinfectants. Les forêts de bois durs dans ce pays ont moins d'étendue que les forêts de bois tendres, mais elles sont également menacées d'une destruction complète. Il entre une quantité considérable de bois dans la fabrication des cercles, des barils, des cuves et des seaux et l'on n'emploie pour cet usage que les bois d'essence dure. Un fait curieux, c'est que la plupart des perches dont on se sert dans les houblonnières, dans celles du moins situées le long des grands lacs, sont importées du Canada. On se sert aussi de perches pour les vignes, mais on les prend généralement dans le pays.

Il y a plusieurs autres produits dérivés; ils ont actuellement peu de valeur, mais peuvent en avoir dans l'avenir. Réunis, ces produits sont d'une plus grande valeur que les bois d'œuvre extraits chaque année de nos forêts.

NOUVEAUX EMPLOIS DU PAPIER ET DE LA PÂTE DE BOIS.

(Du "*New-York Sun*.")

Rien n'a encouragé l'art du forestier, durant ces dernières années, comme la découverte de la fabrication du papier à l'aide de la pâte de bois. La pâte de bois fournit aujourd'hui de papier 20,000 publications hebdomadaires et quotidiennes. Le nombre de ces publications augmente tous les ans de 10 à 20 pour cent, et la consommation du bois d'épinette blanche qui en résulte est si considérable qu'elle menace les forêts d'une destruction complète, si des mesures intelligentes ne sont pas prises pour les protéger. En Allemagne, où la fabrication de la pâte de bois est encore plus considérable que dans ce pays, on pratique la sylviculture de telle manière que les forêts peuvent régulièrement répondre à la demande. C'est en vue d'imiter ce mode de culture et d'empêcher la destruction de nos forêts d'épinette blanche que les fabricants de papiers achètent les grandes étendues de terres couvertes de ces arbres.

Dans les arts et les métiers, tous les ans on emploie le papier à de nouveaux usages, de sorte que la demande augmente aussi vite que la production. Les archives du bureau des brevets de Washington font voir le nombre vraiment étonnant des différents usages auxquels sert le papier et des demandes de brevets sont faites pour d'autres découvertes étranges qui restent à l'état de projet.

On fait avec du papier des boîtes à cigares que l'on parfume avec de l'huile de cèdre pour faire croire qu'elles sont faites avec du bois de cèdre. Des médailles en papier pressé sont recouvertes d'une préparation qui leur donne l'apparence de l'argent ou du bronze. On fait aussi en pâte de papier des corniches, des panneaux, des frises, et l'on obtient ainsi des effets extérieurs et intérieurs d'architecture à un prix relativement bas.

La fabrication des roues de chars en papier n'est plus une nouveauté. Ce sont probablement les bons résultats qu'on en a obtenus qui ont fait naître l'idée de recouvrir de papier les vaisseaux de guerre en fer. Le problème que les inventeurs cherchent actuellement à résoudre, c'est la découverte d'une préparation de papier comprimé ou de coton de ramie comprimé qui formerait pour ces vaisseaux un doublage à l'épreuve des boulets. Les roues de chars et les tuyaux à vapeur confectionnés en papier sont susceptibles de recevoir des formes multiples propres à toutes les destinations. On pourrait aussi donner aux revêtements en papier des plaques de blindage l'apparence d'écaillles de poisson au moyen de petites plaques superposées en saillie. On ferait la surface polie ou rugueuse; le revêtement de papier, tout en donnant plus de force à la cuirasse d'acier, la protégerait contre la corrosion.

Un autre usage singulier auquel on se propose de faire servir le papier, c'est la fabrication des poteaux télégraphiques. Les poteaux en papier sont creux et sont faits de pâte de papier que l'on recouvre de silicate de potasse pour les conserver. On emploie actuellement avec succès des conduits électriques faits de pâte de papier et aussi des tuyaux pour l'eau et la vapeur, très forts et très durables. Les matériaux pour toiture en papier sont chose si commune qu'il est inutile d'en faire mention ici, non plus que des seaux, cuves, etc.

Les entrepreneurs de pompes funèbres emploient aujourd'hui des cercueils en pâte de papier pressée. Polis et peints, ces cercueils sont presque aussi beaux que ceux faits de bois. Ils se conservent plus longtemps en terre que les cercueils en bois ou en métal et peuvent être scellés hermétiquement, mieux que les lourds cercueils en métal.

On faisait autrefois de petits bateaux en papier pour servir de jouets aux enfants: on fabrique aujourd'hui avec la pâte de papier des navires grands, commodes et étanches. Ils résistent à la vague et sont plus légers que les navires en bois ou en métal. Les porte-cigares et les porte-crayons en papier sont communément en usage. Le papier entre, dans une certaine mesure, même dans la fabrication des tapis et des matelas. Ces derniers sont faits d'un mélange de pâte de papier et d'éponge commune, les ressorts étant enfoncés dans cette composition. On vient de mettre sur le marché des pailles artificielles, supérieures aux pailles naturelles pour boires les breuvages glacés, et aussi un papier de toile spécial pour l'impression des billets de banque.

ANNEXE " N "

FABRICATION DES ALLUMETTES.

(De la " *Montreal Gazette*," 21 novembre 1894.)

Il n'y a pas de pays qui soit aussi bien outillé que le Canada pour exercer cette industrie sur une grande échelle. Il a un approvisionnement sans égal des bois qui conviennent le mieux à cet objet ; la main-d'œuvre est abondante et peu chère, les pouvoirs d'eau sont nombreux et bien situés. D'excellentes lignes de transport lui permettent d'atteindre facilement les marchés intérieurs et aussi les marchés étrangers comme l'Amérique du Sud, les Indes occidentales, l'Australie, le Japon, la Chine, l'Angleterre et le continent. Il peut même faire concurrence aux manufactures locales des Etats-Unis. On se fait difficilement une idée de l'importance de cette industrie, répandue dans tout le monde et dans laquelle se trouve engagé un capital d'au delà de \$50,000,000. En France, elle est exercée en vertu d'une concession accordée à une compagnie par le gouvernement qui surveille les opérations, règle les prix, etc. Cette compagnie a un capital de 45,000,000 de francs égal à \$9,000,000, et emploie de 6,000 à 7,000 ouvriers. En Autriche, elle est encore plus considérable. L'Allemagne occupe aussi le premier rang, et la Belgique, la Norvège et la Suède opèrent en grand. En Angleterre, deux puissantes compagnies font d'énormes affaires et prennent en Canada une partie des matériaux dont ils ont besoin, mais non l'article fini ; l'Angleterre importe cependant pour \$1,500,000 d'allumettes que le Canada devrait lui fournir. Aux Etats-Unis, la production est considérable et sous le contrôle de la Compagnie d'allumettes Diamond (*Diamond Match Company*) de Akron, Ohio, qui possède des usines répandues par tout le pays et d'immenses forêts de pins où elle s'approvisionne. On peut se former une idée de la puissance de cette compagnie, qui a atteint de si grandes proportions en réunissant des usines séparées et en y faisant sans cesse de nouvelles additions, par le fait que dans les incendies de forêts de l'automne dernier elle a eu 90,000,000 de pieds de pin en forêt de consumés. Son dernier bilan accusait un capital engagé de \$9,000,000, un surplus accumulé de \$1,100,000 ; ses actions de \$100 valaient sur le marché de \$145 à \$147 et l'on assure que, malgré les temps difficiles, les recettes de la compagnie pendant l'année courante ont dépassé de \$1,000,000 celles de l'année précédente. Tous ces faits prouvent abondamment jusqu'à quel point cette industrie est lucrative ; ils sont d'ailleurs confirmés par une dépêche parue dans la presse, portant que le président de cette compagnie, M. Barber, considéré comme l'un des magnats du commerce aux Etats-Unis, est sur le point de partir pour Liverpool, Angleterre, pour y faire construire la plus grande usine du genre dans le monde. On dit aussi que M. Edwin Gould, fils de feu Jay Gould, ainsi que ses frères et ses associés, ont formé une nouvelle et puissante compagnie pour l'exploitation de cette industrie. Tout cela devrait certainement tendre à encourager et aider le développement, en Canada, d'une industrie si bien appropriée au pays et qui paraît exceptionnellement prospère.

ANNEXE "O."

RESSOURCES FORESTIÈRES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

(R. E. Gosnell dans le "World," C.-B.)

La Colombie-Britannique possède certainement la plus grande réserve forestière d'un seul tenant qui existe au monde. Jusqu'à présent, on n'y a abattu qu'une mince lisière de bois; et sans les feux de forêts qui ont dévasté une partie considérable de l'intérieur, dans la zone sèche, l'approvisionnement du bois marchand serait près du double de ce qu'il est aujourd'hui. Cependant, la grande quantité des bois de choix se trouve sur la côte, et les ravages causés par le feu y ont été beaucoup moindres que dans l'intérieur.

La côte, jusqu'à l'Alaska dans la direction du nord, est densément boisée. La forêt suit les échancrures du rivage, les vallées des rivières, et borde le flanc des montagnes. La coupe du bois se fait jusqu'à "Knight's Inlet," un point sur la terre ferme vis-à-vis l'extrémité nord de l'île Vancouver. Ici, le pin d'Orégon disparaît et fait place au cyprès ou cèdre. Au nord, après le cèdre, l'épinette blanche et la pruche sont les principales essences qu'on rencontre.

Les concessions de coupe les plus importantes se trouvent sur l'île Vancouver, principalement dans les vallées des rivières Cowichan, Chemainus, Nanaimo, Englishman, Petite Qualicum, Grande Qualicum, Comox, Oyster, Campbell, Salmon, Adams et Nimkish, sur les petites rivières French et Black, sur les tributaires de ces cours d'eau et dans la vallée de l'Alberni; dans le district de Westminster, le long des rivières Fraser et Pitt, sur le "Burrard" Inlet, dans Vancouver-Sud et sur le Sound "Howe"; sur les principales baies de la côte jusqu'à "Knight's Inlet," et sur les îles du golfe de Géorgie, surtout sur les îles Cracow, Valdez et Harwick.

Une description des divers bois de la Colombie-Britannique, donnant leur distribution, sera intéressante. Le pin Douglas (*Pseudotsuga Douglasii*) est ainsi désigné d'après le célèbre botaniste de ce nom, et non pas d'après sir James Douglas comme plusieurs se l'imaginent. Il est très répandu et se trouve partout, depuis la côte jusqu'au sommet de la chaîne des Montagnes Rocheuses. Sur la côte, il atteint des proportions énormes, est très grand et sans défauts; il s'élève quelquefois à une hauteur de 300 pieds et mesure cinquante pieds de circonférence à la base. Mais les plus beaux arbres ont en moyenne cent cinquante pieds de tronc sans branches et de cinq à six pieds de diamètre. C'est le principal bois de commerce. On l'appelle quelquefois pin d'Orégon. Il a environ la même gravité spécifique et la même force que le chêne, sert à un grand nombre d'usages et convient surtout pour les travaux de construction où la résistance est nécessaire. Le professeur Macoun le classe comme tenant le milieu entre l'épinette blanche et le sapin, et il est d'avis qu'il ferait une matière précieuse pour la fabrication du papier.

Le cèdre se divise en deux espèces: le cèdre rouge ou cèdre géant (*Thuja gigantea*), et le cèdre jaune ou cyprès (*Thuja cypressis*). * On trouve le premier partout dans la Colombie-Britannique; mais sur la côte il atteint toute sa majestueuse grandeur et dépasse tous les autres arbres. Outre que son bois est très apprécié dans le commerce pour les lambris et le bardeau, cet arbre est le meilleur ami du colon, car il lui fournit les matériaux pour se bâtir, faire ses meubles, ses clôtures, etc.

Le cèdre jaune a encore plus de valeur que le cèdre rouge. Il est très fort, extraordinairement durable, est susceptible d'un beau poli et atteint de grandes dimensions. On le trouve en grande quantité dans l'intérieur de l'île Vancouver, et sur le mont Benson il croît à une altitude de 1,200 pieds. Vers le nord de l'île,

**Thuja excelsa*.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

sur les îles de la reine Charlotte et sur la côte nord du continent, il croît en abondance sur les terrains moins élevés. C'est avec le cyprès que les sauvages Hydah construisent leurs grands canots de guerre, dont plusieurs ont jusqu'à huit pieds de de large, soixante pieds de long, et peuvent résister aux plus fortes vagues le long des côtes.

Après le cèdre, l'arbre le plus utile est probablement l'épinette blanche (*Picea Sitchensis*). On la trouve éparsée dans les forêts, mêlée au sapin et aux autres essences dans les terrains bas et marécageux et sur les deltas, mais nulle part en grande quantité. Elle atteint une circonférence presque égale à celle du pin Douglas, mais elle croît à une moindre hauteur et a plus de branches. C'est un très beau bois pour portes, moulures, etc., et on l'emploie beaucoup pour la fabrication des barils et des boîtes à saumon et à fruits. Il fournit aussi une matière excellente pour la fabrication du papier. L'épinette blanche *Menzies* devient plus abondante à mesure qu'on avance vers le nord.

La pruche (*Tsuga Mertensiana*) est commune et croît en abondance sur la côte. C'est un bois utile; mais comme on l'emploie aux mêmes objets que le pin Douglas, il ne viendra en usage que quand celui-ci sera épuisé. Le pin blanc des montagnes (*Pinus monticola*) a beaucoup de valeur, mais est peu abondant. Le sapin (*Abies nobilis*) est très répandu. On le trouve surtout dans les vallées de rivières, mais il a peu de valeur marchande. Outre l'if (*Taxus brevifolia*) et l'épinette rouge qui ont aussi leur importance, les arbres ci-dessus mentionnés constituent les principales variétés des arbres toujours verts de la Colombie-Britannique.

Parmi les arbres à feuilles décidues, on compte l'érable à grandes feuilles (*Acer macrophyllum*), l'érable à branches inclinées (*Acer circinatum*), l'aune rouge (*Alnus rubra*), le pommier à bouquet (*Pirus rivularis*), le chêne blanc (*Quercus Garryana*), deux variétés du liard (*Populus balsamifera* et *trichocarpa*), le tremble (*Populus tremoloides*), l'arbousier (*Arbutus Menziesii*), le merisier, le saule et le cèdre. L'érable, l'aune et l'arbousier font de beaux bois pour l'ébénisterie et, quoique peu abondants, sont très recherchés pour les boiseries intérieures. Le peuplier, communément appelé liard, est employé dans la fabrication de l'*Excelsior* et pourrait l'être également dans celle du papier. Le tremble est commun sur l'île Vancouver et dans la région du nord. Le chêne ne se trouve que dans la partie sud de l'île; il est rabougri et noueux. Il est peu utile, mais très pittoresque. Le pommier est abondant dans les endroits marécageux, autour des étangs, et sur le bord des rivières. Presque tous les bois durs que nous venons d'énumérer se rencontrent dans les terrains bas et leur présence est un signe de fertilité. Il n'existe pas d'endroit dans la Colombie-Britannique où il n'y ait pas assez de bois pour suffire à la demande locale. Ce qui caractérise ces forêts, c'est moins leur étendue que leur densité. On a extrait jusqu'à 500,000 pieds de bois d'un seul acre, et le rendement moyen est d'environ 75,000 pieds.

Il y a dans la province cinquante et une scieries qui font 3,000,000 de pieds de bois par jour. Sur ce nombre, il y en a trente-cinq sur la côte qui, journellement, donnent de 1,750,000 à 2,000,000 de pieds de bois. L'année dernière la coupe totale dans la province a été de 65,000,000 de pieds. On a calculé qu'il y a au-delà de 100,000,000,000 de pieds de bois debout et que les scieries actuelles, en fonctionnant continuellement et donnant la moyenne de production mentionnée ci-dessus, mettraient de cent cinquante à deux cents ans à épuiser ces ressources. Nous n'avons donc pas à nous inquiéter avec quoi, d'ici à quelque temps, nous construirons nos maisons.

Cependant, quand le canal de Nicaragua sera terminé et que le commerce étranger, actuellement languissant, aura repris son activité, la Colombie-Britannique, qui sera pratiquement la dernière région forestière à exploiter sur ce continent, pourra s'attendre à voir l'industrie du bois prendre un développement inouï jusque-là en Amérique. Quand ce temps viendra ceux qui ont de grandes concessions de coupe, et ils sont nombreux, feront une riche moisson.

RÈGLEMENTS CONCERNANT LES BOIS.

Les terres à bois de la Couronne arpentées et non concédées peuvent être louées aux personnes offrant le plus haut prix en argent comptant pour une période n'ex-

cédant pas vingt et un ans, sujettes au paiement d'une rente annuelle de 10 centins par acre et d'un droit régalian de 50 centins par mille pieds d'après le mesurage des billes. Le locataire s'il n'est pas actuellement engagé dans la manufacture du bois doit, pour conserver ses concessions de coupe, construire, dans les deux ans, une scierie capable de scier au moins mille pieds de bois par jour par étendue de 400 acres de terre compris dans le bail et donner, avant que le bail ne lui soit consenti, une garantie égale à 10 centins de l'acre qu'il remplira ces conditions.

Une concession de coupe de mille acres peut être accordée pour quatre ans sur paiement de \$10 par année et de 15 centins par pied d'arbre (excepté la pruche) ; et personne, sans permis, ne peut couper de bois sur les terres de la Couronne, excepté pour les besoins de l'agriculture et de l'exploitation des mines. On ne peut obtenir qu'un seul permis à la fois et il est incessible. On peut obtenir un permis spécial de 1,000 acres pour un an en publiant sa demande dans la gazette officielle et en payant \$50 au commissaire en chef des terres et des travaux.

EXPORTATION DE BOIS EN 1892.

Quarante-six navires en tout ont pris des chargements de bois, principalement à "Burrard Inlet," pour l'exportation. Ces chargements comprenaient 40,420,091 pieds, soit une moyenne de 878,697 pieds par navire. La valeur de l'exportation pour l'année a été de \$411,351 ou \$8,943 par navire en moyenne. Le tonnage brut des navires était de 50,306 tonneaux, donnant une moyenne de 1,311 tonneaux pour chaque navire.

Outre la consommation locale et l'exportation régulière par navires, la Colombie-Britannique trouve dans le Canada oriental un marché pour son bois et les produits qui en dérivent, tels que bardeau, boiseries pour maisons, bureaux et chars, espars, gros bois de construction, etc., et elle finira par exporter dans plusieurs autres parties du monde. Une autre industrie qui s'alimente du produit des forêts de ce pays et dont il a déjà été question, c'est la fabrication du papier. Les bois qui peuvent servir à cet objet sont le pin Douglas, l'épinette blanche, le peuplier, le bouleau et l'épinette rouge, et ils sont abondants dans cette province.

ANNEXE "P."

RÉSERVES FORESTIÈRES AUX ETATS-UNIS.

(Robert Underwood Johnson, "Review of Reviews," décembre 1894.)

On rapporte que quelqu'un ayant demandé au général Sherman s'il aimerait à être président il répondit : non, donnant pour raison que la présidence n'était pas réellement un poste de pouvoir. Plusieurs seraient tentés de différer d'avis. Ce que le président Cleveland vient de faire pour arracher le pays au système de dépouilles est un acte d'autorité d'une grande portée et d'une grande valeur. Le général lui-même a vécu assez longtemps pour voir le Congrès conférer à l'exécutif, au sujet du Bill McKinley, un pouvoir si nouveau et si considérable en matière de commerce international, que tous ceux qui n'étaient pas partisans en ont été alarmés et que le bill dut être révoqué. Quelques jours après la mort de M. Sherman, savoir : le 3 mars 1891, on ajouta notablement aux prérogatives du président par la disposition suivante :

"Le président des Etats-Unis pourra, de temps à autre, mettre à part et réserver dans tout état ou territoire possédant des terres publiques couvertes de forêts, toute étendue de ces terres publiques, couverte en tout ou en partie de bois ou de broussailles, ayant ou non une valeur marchande, comme réserve publique ; et le président devra, par proclamation, déclarer que telle réserve a été établie et en faire connaître les limites."

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

En vertu de cet acte,—pensée heureuse de l'assistant commissaire actuel des terres, l'honorable E. A. Bowers—le pouvoir qu'a le président d'être utile à son pays est si grand que plusieurs, ayant même de l'ambition, seraient satisfaits de l'avoir, avec ou sans la présidence. Et comme les actes de l'exécutif peuvent en tout temps être corrigés et même, si cela est désirable, annulés par le Congrès, les intérêts publics ne courent aucun danger.

Au contraire, cette loi sert grandement les intérêts publics et le président Harrison a usé avec intelligence et sagesse de la discrétion qu'elle lui accorde. A la suggestion du secrétaire Noble, qui lui-même était inspiré par les amis de la sylviculture, le président a établi une série de réserves dont la valeur est tout simplement incalculable pour les régions voisines moins élevées. Sans parler des terrains mis en réserve à cause de la grandeur de leurs paysages, comme l'imcomparable Grand Cañon du Colorado et la splendide région qui renferme le Mont-Rainier, indiquons les surfaces réservées en vue surtout de la conservation d'approvisionnement d'eau. Il a été établi cinq réserves de ce genre dans le Colorado et trois dans la Californie. La plus considérable est la "Réserve Sierra" s'étendant deux cents milles vers le nord en suivant l'altitude des montagnes jusqu'à la limite sud du parc national Yosemite. Cette étendue de forêt comprend au delà de 4,000,000 d'acres; on se rend mieux compte de ses proportions impériales en réfléchissant qu'elle est près de cinq fois aussi grande que le *Rhode Island*, et qu'elle égale la moitié du Connecticut et les deux tiers du New-Jersey. Sur ce territoire qui renferme des forêts magnifiques de sequoias et le magnifique Cañon de la rivière King, que John Muir, l'explorateur, appelle "le rival du Yosemite" il n'y a probablement pas un mille carré qui ne doive faire partie d'une réserve. Après Muir, qui connaît parfaitement cette région et qui le premier, je crois, a suggéré d'en faire une réserve, il n'y a pas de meilleure autorité sur le sujet que feu le Sénateur George Hearst. Je me rappelle encore avec quelle chaleur il me parlait, à Washington, en 1890, de l'avantage d'une pareille réserve. J'étais allé lui demander l'appui de son influence en faveur du projet du Parc National Yosemite qui, sans la comprendre dans les limites, devait s'étendre autour de l'ancienne concession faite à la Californie en 1864. Cette concession est bornée par une ligne courbe passant à un mille de la gorge et ainsi ne comprend pas les magnifiques points de vue qui avoisinent les chutes du Yosemite.

Campés sur les bords de la Tuolumne supérieure, en juin 1889, nous résolûmes, M. Muir et moi, de faire revivre l'ancien projet, déjà abandonné, d'établir une grande réserve dans cette région, et ce fut en somme le plan de M. Muir qui fut adopté par le congrès le 1er octobre 1890. Le nouveau parc est aussi grand que l'Etat du Rhode Island et vingt fois aussi grand que la concession de l'Etat. Lorsque je parlai de la chose au sénateur Hearst, il s'exclama: "Réserver la Tuolumne? Mais j'approuverais la mise en réserve de toute la Sierra, depuis Shasta. Cette région renferme peu de terre propre à l'agriculture; elle a été entièrement "prospectée" et, d'ailleurs, les droits de mine et autres droits privés seraient sauvegardés." Inutile de dire qu'en cherchant à faire accepter le projet du Parc National Yosemite, je n'ai pas manqué d'invoquer l'opinion de l'habile et prévoyant californien.

La manière favorable dont a été reçue la proclamation du président établissant les réserves prouve que le public embrasse l'opinion du sénateur Hearst. Ces réserves comprennent aujourd'hui au delà de 17,000,000 d'acres et sont au nombre de dix-sept, situées dans l'Arizona, la Californie, le Colorado, le Montana, le Nouveau-Mexique, l'Orégon, l'Utah, le Washington et le Wyoming. Cette détermination fut particulièrement bien reçue en Californie. On devait s'attendre à ce qu'elle aurait quelques adversaires. Les propriétaires de moutons qui voulaient faire paître leurs troupeaux sur le domaine public, en l'endommageant gravement; les exploitants de bois qui abattaient des arbres géants pour en vendre la graine à l'étranger à raison de \$8 la livre; les occupants frauduleux; tous ces gens-là furent naturellement indignés de ce qu'on portât atteinte à leur "droits acquis." Mais les personnes désintéressées et la nombreuse population des vallées, comprenant l'importance de la réserve pour leur approvisionnement d'eau, se réjouirent unanimement du salut de la vallée de San Joaquin. Sans irrigation, cette vallée était très pauvre; aujourd'hui, les parties conquises forment les terrains les plus fertiles du monde.

Le président Cleveland a, lui aussi, compris tous les avantages de pareilles mesures. Durant son administration il n'a été établi qu'une réserve, mais c'est la plus considérable qui existe. Elle est située dans l'Orégon, sur le sommet de la chaîne de la Cascade; elle renferme quelques 4,500,000 acres et sera pour l'Orégon ce que la réserve de la Sierra a été pour la Californie.

Il est grandement à espérer que le président trouvera moyen d'en établir une troisième dans la Californie du Nord, qui s'étendra du Yosemite au Mont Shasta et qui unira virtuellement les deux autres. Les grandes vallées du versant du Pacifique seront ainsi assurées à perpétuité d'un approvisionnement de bois et d'eau.

La question suivante surgit naturellement: Pourquoi n'étend-on pas ce système à tout l'ouest, jusqu'à ce que la source de toute rivière importante qui se trouve sous le contrôle national soit devenue le siège d'une réserve forestière? Comme nous l'avons vu déjà, le président a le pouvoir de le faire, et jusqu'à présent personne n'a élevé la voix contre la création de ces réserves. Considérons les raisons qui militent en sa faveur.

Il est presque superflu de signaler les périls qu'entraînerait la destruction des forêts. Humboldt a dit: "En abattant les arbres qui croissent sur le versant et le sommet des montagnes les hommes, sous tous les climats, exposent les générations futures à deux grands maheurs: le manque de combustible et le manque d'eau." La Chine, l'Inde, l'île de Chypre, la Syrie, l'Afrique du Nord et l'Afrique méridionale ont été victimes de cette imprévoyance. La perte de l'ascendant politique de l'Espagne est attribuée à la même cause, et les versants des montagnes de l'Andalousie, qui ne sont couverts que de maigres touffes d'oliviers, sont exposés alternativement à des inondations et des sécheresses destructives. Le même état de choses existe sur la limite méridionale de l'Autriche-Hongrie, dans de grandes portions de l'Italie, et surtout dans le midi de la France où, durant les trente années dernières, il a été dépensé trente-cinq millions de dollars pour reboiser les montagnes dévastées pour payer les guerres de Napoléon; et le reboisement n'est qu'à moitié fait. La diminution de profondeur des rivières de l'Europe-Centrale—de dix-sept à cinquante-cinq pouces en cinquante ans—est une preuve du sort qui nous attend s'il ne se fait un changement radical et pour le mieux dans l'administration de nos forêts. Dans notre pays même, la disparition de l'empire qui florissait dans l'Arizona et le Nouveau-Mexique et le débordement annuel du Mississipi, de l'Ohio et de la rivière Rouge sont le résultat de la déforestation. On peut se convaincre que nous n'exagérons pas le péril en parcourant un volume que tout législateur américain devrait savoir par cœur, le traité de George P. Marsh, intitulé: "The earth as modified by human action." Il y a quarante ans, M. Marsh disait: "Une désolation pareille à celle qui a dévasté plusieurs régions de l'Europe, autrefois belles et fertiles, menace une partie importante des territoires des Etats-Unis, à moins que l'on ne prenne promptement de mesures pour arrêter les causes de destruction déjà à l'œuvre." Que celui qui s'est tenu au courant des faits dise jusqu'à quel point cette prédiction s'est écartée de la vérité. Des autorités compétentes ont été jusqu'à dire que dans vingt-cinq ans nos forêts seraient virtuellement épuisées si le déboisement se continue dans la même proportion qu'aujourd'hui. Ce n'est pas seulement l'abattage inconsidéré qu'il faut craindre. Il y a dix-huit siècles, le poète Horace mettait ses compatriotes en garde contre les ravages qu'exercent dans les forêts les troupeaux de moutons. Cet avertissement a traversé les siècles et a été à peine entendu. Ce que nous avons le plus à craindre dans ce pays, ce sont les feux de forêts. Il n'était pas besoin des incendies récents qui ont éclaté dans le Nord-Ouest pour se convaincre que le domaine public est chaque jour exposé à un pareil danger. En parcourant en chemin de fer ce vaste pays, on rencontre çà et là des souches noircies et des nuages de fumée. Il ne se passe pas un été sans que des terres du gouvernement soient ravagées par les incendies. Et cependant notre population insouciance ne se rend pas compte de la situation critique du grand Nord-Ouest.

Le congrès n'adopte pas souvent de lois avant que l'esprit public ne se soit pénétré de leur utilité. Il faut donc répéter jusqu'à satiété que les forêts des montagnes ont d'autres services à rendre, et de plus importants, que ceux de fournir du bois. Elles sont une source de vie et de santé pour les régions inférieures. Leurs relations avec l'agriculture, le commerce, le climat, la vie sociale, sont intimes.

“ Nous pouvons considérer comme prouvé”, dit Marsh, “ que les forêts tendent à mitiger, au moins dans leur étendue, les extrêmes de température, d’humidité et de sécheresse.” Parlant de l’influence électrique des arbres, il fait la remarque que les orages de grêle qui sont presque toujours accompagnés de perturbations électriques “ paraissent être devenus plus fréquents et plus destructeurs, dans les pays particulièrement exposés à ce fléau, à mesure que les forêts y ont été abattues;” et il cite le fait qu’une compagnie d’assurance de l’Italie septentrionale a payé, en sept ans (1854-61) 6,500,000 francs de dommages causés par la grêle. Marsh fait encore observer que les arbres protègent contre les émanations marécageuses, qu’ils servent de brise-vents, et il déclare que leur disparition a eu une grande influence sur le climat, surtout dans l’Europe méridionale.

Sous un rapport important, la cause des réserves forestières a fait indirectement un progrès dans le congrès par l’octroi de 1,000,000 d’acres de terre aride à plusieurs des états de l’ouest pour des fins d’irrigation et de colonisation. Le Congrès s’est engagé par là même à s’occuper de la conservation de l’approvisionnement de l’eau, car autrement ce serait offrir une coupe vide à celui qui a soif. En présence d’un besoin aussi pressant, certains représentants des Etats de l’ouest ont bien mal agi à la dernière session en retardant, par des tactiques parlementaires, la mesure de conservation modérée (trop modérée même) connue sous le nom de Bill McRay. Ce projet de loi, qui est encore sur le feuillet de la Chambre des représentants, restreint et règle la vente du bois sur les terres réservées de manière à assurer l’objet et la perpétuité des réserves. La vente au plus haut enchérisseur est substituée au système actuel peu satisfaisant des permis de coupe de bois et la loi contient aussi de sages dispositions au sujet des besoins des colons de bonne foi. Au lieu d’hésiter un seul instant à adopter une loi qui est si clairement dans l’intérêt général de leurs commettants, ces représentants auraient mieux fait de s’unir pour pétitionner le président d’étendre le système de réserve aux états qu’ils représentent et pour obtenir des lois en vue d’assurer aux réserves, établies et à établir, le contrôle le plus effectif et le plus intelligent, un système d’administration par lequel on obtiendrait la même quantité de bois sans ruiner les forêts. En l’absence de lois de cette nature, les réserves n’existeront que de nom, et il doit être bien compris que le congrès ne peut pas éluder plus longtemps la responsabilité qui lui incombe.

Le bill McRae, tout admirable qu’il soit, ne sera probablement qu’une mesure temporaire; ce qu’il a de bon sera plus tard incorporé dans nos lois forestières permanentes. Ce qu’il nous faut, c’est une loi large, pratique et complète qui vise à l’avenir et se fonde sur les données scientifiques. Je crois que ces qualités se rencontrent dans le plan préparé par le professeur Charles S. Sargent, de la pépinière Arnold de l’Université Harvard, qui s’est acquis la réputation d’expert émérite par son rapport sur les forêts et son ouvrage intitulé: “ Silva of North America.” Ce plan compréhensif transfère les réserves au ministère de la guerre. L’armée doit protéger les forêts (non seulement en théorie) contre les dévastations lorsque le secrétaire de l’intérieur en fait la demande. Ne serait-il pas plus simple que l’autorité militaire eût l’initiative? Le défaut du système actuel de dualité est que l’intérêt permanent des réserves doit toujours être sacrifié aux exigences temporaires de l’ordre public. Une grève à Sacramento, ou une querelle insignifiante sur une réserve des sauvages, priverait le parc national Yosemite de la protection militaire efficace dont il jouit maintenant. Le parc national de Yellowstone est admirablement administré par un détachement de l’armée. Ces deux parcs nous montrent assez quel plan doit être suivi. Je crois que les dix-sept réserves forestières sont virtuellement sans service de surveillance. La raison principale de les mettre aussi entre les mains du département militaire est que c’est le seul moyen de les conserver et cultiver d’après les principes scientifiques. West Point offre un système d’éducation bien établi et des moyens d’instruction. L’intention n’est pas de convertir l’académie militaire en une école de sylviculture, mais de fournir les moyens pour qu’il y soit donné un enseignement systématique des principes de cette science, de telle sorte que tous les gradués en connaissent les éléments, tandis que quelques-uns d’entre eux seraient en état de surveiller les réserves avec intelligence, tout en remplissant leurs autres devoirs, et de diriger le travail pratique de détachements de gardes-forestiers employés sur les lieux. Laissera-t-on les forêts en proie aux

agents de destruction, ou établira-t-on une école civile offrant de nouvelles occasions de manipulation politique ? Le pays est fatigué du système de dépouilles, il met son seul espoir dans l'armée sur l'intégrité de laquelle il peut compter pour une administration honnête exercée dans l'intérêt public. C'est surtout pendant l'été, alors qu'on organise des expéditions et qu'on établit des camps pour le bien-être des troupes, qu'il faudrait une attention particulière. Connaître les éléments de la sylviculture, quels arbres il faut couper et quand il faut les abattre pour obtenir un rendement annuel sans détériorer la forêt est un enseignement qui doit être donné ; cela entre autant dans les attributions de l'armée en temps de paix que la construction des ponts et des docks. Nous voyons au parc national Yosemite un exemple de ce que peut faire un service de gardes. Là, un corps de cavalerie a mis fin aux déprédations des exploitants de bois et des troupeaux de moutons ; en quatre ans la forêt a repris son apparence naturelle tandis que pendant l'été dernier, au mépris de la loi, on a fait paître 500,000 moutons sur la réserve voisine, la Sierra, qui n'était pas protégée. Et cependant ces désordres auraient été facilement prévenus si l'on avait pu disposer d'un détachement de soldats.

La négligence du congrès de pourvoir au soin des forêts n'autorise pas le président à retarder la création de nouvelles réserves. Considérons un moment les circonstances favorables qui s'offrent à M. Cleveland. Quelle belle occasion de servir le pays et la postérité ! Que de dangers imprévus peuvent être détournés, d'avantages assurés aux générations futures. Les avertissements de la science sont graves, la loi confère d'amples pouvoirs. D'un trait de plume le président peut créer, aux sources du Missouri par exemple, une réserve qui, sans porter atteinte aux droits privés, protégerait les eaux de ce grand fleuve. Le pays ne pourrait manquer d'accueillir avec faveur un plan bien mûri pour l'établissement de pareilles réserves dans tout l'ouest. Une telle mesure éveillerait le patriotisme et le bon sens du congrès, deux qualités qui ne font jamais défaut dans une crise ; et la grandeur d'un pareil projet assurerait l'adoption d'une loi pour la police et la surveillance des réserves.

ANNEXE "Q."

PARCS DU DOMINION ET RÉSERVES FORESTIÈRES.

La découverte des eaux thermales près de la station de Banff a eu pour conséquence l'adoption d'un arrêté en conseil, le 25 novembre 1885, réservant une étendue de terre dans cette région. Subséquemment, en 1887, par acte du parlement (chap. 32), le "Parc des Montagnes Rocheuses", comprenant cette étendue de terre et ayant vingt-six milles de long sur dix de large, soit une superficie de 260 milles carrés, fut établi comme réserve permanente. Ce parc renferme des montagnes dont le sommet s'élève à près de 10,000 pieds. La rivière de l'Arc le traverse diagonalement, dans la direction de l'est, pendant près de quinze milles et y reçoit les eaux de ses tributaires la rivière Spray, la rivière Cascade et autres cours d'eau. Le lac Minnewanka ou lac du Diable, qui a plus de dix milles de long sur une largeur moyenne d'un demi-mille, se déverse dans la rivière Cascade par la rivière Minnewanka. Le lac Vermillon et d'autres petits lacs se relie aussi à la rivière de l'Arc. Près de l'extrémité nord-est du parc, la rivière du Fantôme le traverse en coulant vers l'est pendant environ douze milles et la branche sud de cette rivière est aussi en partie dans la réserve. Les forêts qui couvrent une grande partie du parc sont bien situées pour favoriser le cours de ces importantes rivières. Il est remarquable que ces forêts aient été à l'abri du feu depuis l'établissement de cette réserve. M. Geo. Stewart, A.F., le surintendant, dans ses rapports annuels, mentionne à plusieurs reprises le fait que les feux de forêts qui se sont déclarés en dehors du parc ne se sont pas étendu jusque dans son enceinte et il attribue ce résultat à deux causes : l'enlèvement du bois mort et l'existence de coupe-feu formés par les chemins que l'on a ouverts pour arriver aux différents points d'intérêt. C'est là une indication des moyens par lesquels on peut réduire à leur minimum les dangers de destruction par le feu. On a fait aussi des plantations considérables d'arbres forestiers. Les eaux thermales, la beauté des perspectives et les nombreux objets d'intérêt attirent un grand nombre de visiteurs, outre les valétudinaires qui recherchent cet endroit comme sanitarium.

En octobre 1886, par arrêté en conseil, quatre autres parcs de montagnes ou réserves furent établies dans les montagnes Rocheuses savoir :

1. Un parc au Mont Stephen, comprenant la région qui entoure la montagne et les endroits pittoresques qui l'avoisinent ;
2. Une réserve dans le voisinage de la montagne connue sous le nom de "Mont sir Donald," comprenant le détour du chemin de fer et le territoire adjacent.
3. Une étendue de terrain dans la Passe de l'Aigle, suffisante pour comprendre les lacs Griffin et des Trois Vallées et les points d'intérêt avoisinants.
4. L'amphithéâtre au sommet des monts Selkirk.

Ces réserves renferment toutes des forêts considérables qui protègent la source d'importantes rivières.

ANNEXE " R. "

APPROVISIONNEMENT ET CONSOMMATION DES PRODUITS FORESTIERS AUX ETATS-UNIS.

(Par M. B. E. Fernow, Rapports sur les forêts des Etats-Unis, 1893.)

Nous n'avons aucune donnée sur les produits qui peuvent être retirés des forêts vierges existant encore. La difficulté d'obtenir les renseignements même les plus imparfaits, excepté pour certaines espèces de bois comme le pin blanc, le pin à longues feuilles, le bois blanc, etc., est non seulement grande en elle-même pour plusieurs raisons, mais elle est encore augmentée par le fait que le mode d'emploi des matières change suivant leur dimension et par suite des moyens de transport et d'autres circonstances économiques. Ainsi la statistique donnée pour le pin blanc et le pin à longues feuilles par le recensement de 1880 était approximativement aussi exacte que possible, malgré ce qu'on a dit; mais si les approvisionnements, particulièrement ceux de pin blanc, ont dépassé l'époque à laquelle, d'après les chiffres du recensement, ils devaient être pratiquement épuisés, cela n'a été possible qu'en réduisant la bille marchande moyenne dans la proportion de 27 à 57 pour cent; ainsi, au Wisconsin par exemple, pendant l'année du recensement, la bille moyenne était de 200 pieds ou de 18 pouces de diamètre; en 1893, elle était descendue à 84 pieds ou 13 pouces de diamètre. La statistique du recensement est basée sur la pratique alors en usage de ne pas prendre de billes ayant moins de 10 pouces de diamètre, mais on exploite maintenant le bois n'ayant pas plus de cinq ou six pouces.

Rien ne peut mieux faire comprendre la diminution de l'approvisionnement du pin blanc que de mentionner le nombre de pieds en billes qui ont passé dans les neuf principales estacades de la péninsule inférieure du Michigan; en 1887 on en a compté 2,217,104,985 pieds, contre 505,134,656 pieds en 1893, soit une différence de près de 80 par cent, attribuable sans doute en partie aux modes de transport, mais faisant voir aussi d'une manière évidente que les approvisionnements s'épuisent.

ÉTENDUES DES SURFACES EN FORÊT.

Quoiqu'il nous soit impossible de donner, même approximativement, la quantité de bois sur pied et en croissance, nous avons sur les surfaces en forêt des données plus satisfaisantes qui, quoique loin d'être complètes, nous permettent cependant de nous faire une idée de l'étendue de nos ressources ligneuses. Mais ici encore, vu la connaissance incomplète que nous avons de la condition de ces surfaces, nous ne pouvons faire que des conjectures. Il faut tenir compte non seulement des terres garnies de bois prêt à être abattu pour la consommation immédiate, mais dans la seconde croissance il faut distinguer les surfaces qui nous promettent des produits de valeur des surfaces couvertes de broussailles qui, loin de produire du bois nouveau, empêchent au contraire la croissance des forêts et resteront toujours sans valeur.

Il pourra paraître étonnant à ceux qui n'ont pas étudiée la question de la colonisation de ce pays de constater par le tableau ci-joint que tandis qu'il n'y a que 18 pour cent de la surface du pays améliorée la partie orientale la mieux développée (l'est du Colorado) n'a que 29 par cent de terrain amélioré et que même la côte de l'Atlantique, colonisée depuis longtemps et que nous sommes portés à considérer comme entièrement occupée, contient encore 65 pour cent de terres non améliorées, dont 43 pour cent en bois, tandis que le pourcentage des terres boisées pour tout le pays est de 25. Nous aurions assez de bois pour satisfaire à nos besoins pendant

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

bien des années à venir si nous étions attentifs à en faire un usage rationnel et à reboiser les endroits dépeuplés par la coupe; mais la condition des étendues boisées où l'on a fait des abattages partiels est si pauvre par rapport à l'approvisionnement de bois *marc hand* que d'ici à longtemps on n'en doit pas tenir compte.*

Le tableau suivant, puisé aux meilleures sources et rectifiant les états antérieurs fournis par cette section, est destiné à faire connaître la proportion approximative des terres améliorées, des terres boisées et des terres incultes:—

* Dans une autre partie de son rapport, M. Fernow dit:—

“ Dans les forêts bien administrées de la Prusse (couvrant environ 35,000,000 d'acres) croissant en grande partie sur des terrains pauvres, la production ligneuse moyenne pendant un grand nombre d'années n'a pas été de plus de 21 pieds cubes par acre, en y comprenant les branches, les broussailles et les racines qui ne sont pas employés dans ce pays. Dans cette quantité, les matériaux utiles à l'industrie n'entrent que pour 14 pour cent ou à peine trois pieds cubes: et nous devons ajouter qu'aux Etats-Unis ces matériaux comprennent le bois à brûler. Dans les forêts domaniales de la Prusse (couvrant environ 8,000,000 d'acres) administrées d'une manière parfaite, la production atteint près de six pieds cubes à l'acre. Les forêts de l'Allemagne qui rapportent le plus sont celles de Baden (couvrant seulement 4,330,000 acres) qui donnent un peu plus de 50 pieds cubes de bois à l'acre annuellement. En supposant une moyenne plus forte de bois de grosseur, soit 20 pour cent, la production annuelle par acre du bois que nous avons coutume d'employer dans ce pays serait de dix pieds. Des hommes versés dans la question, qui croient que les rapports du gouvernement donnent une estimation trop basse de la croissance annuelle, ont calculé que les forêts donnaient jusqu'à 55 pieds cubes de bois par acre (voir rapport de la division de sylviculture, 1886, p. 184); de ce chiffre, une proportion de 27 pour cent représenterait le bois de plus de trois pouces de diamètre: mais même en acceptant cette estimation plus élevée, la production du bois de grosseur serait de moins de 15 pieds cubes par année. Et je répète, ce qui d'ailleurs est bien connu, qu'aux Etats-Unis nous employons très peu de petit bois, même pour le chauffage.

“ Si nous en venons maintenant à évaluer des forêts que nous connaissons mieux, nous pouvons en calculer la possibilité de production de la manière suivante, notre estimation étant plutôt large que restreinte.

“ Tout exploitant qui connaît bien les diverses régions forestières des Etats-Unis admettra que, en laissant de côté, à cause de sa condition exceptionnelle, la côte du Pacifique, une coupe de 20,000 pieds M. P. par acre dans nos forêts vierges serait une moyenne très exagérée; cette coupe représenterait, pourvu que l'on apportât une attention particulière à la préparation des matériaux, disons 2,000 pieds cubes de bois rond; et comme les arbres abattus pour donner ce bois ont au moins 150 ans—la plupart ont réellement plus de 200 ans—la production annuelle serait dans ces circonstances de 14 pieds cubes par acre, ou presque autant que les résultats les plus avantageux obtenus dans les forêts bien administrées de l'Allemagne.”

TERRES améliorées et terres boisées aux Etats-Unis.

	SURFACE.		POUR CENT.				
	Etendue totale des terres.	Terres améliorées : fermes.	Terres améliorées.	Forêt, broussailles et terres incultes.	Etendue probable en forêts.	Broussailles.	Pays découvert.
	Acres.	Acres.					
Etats-Unis.....	1,900,800,000	357,616,000	18	82	26		
Maine.....	19,132,000	3,044,000	15	85	64		
New-Hampshire.....	5,783,000	1,727,000	29	71	62		
Vermont.....	5,846,000	2,655,000	45	55	42		
Massachusetts.....	5,155,000	1,657,000	32	68	29		
Rhode-Island.....	694,000	274,000	39	60	40		
Connecticut.....	3,100,000	1,379,000	44	55	29		
Etats de la Nouv.-Angleterre.	39,710,000	10,736,000	27	73	52		
New-York.....	30,376,000	16,389,000	54	46	30		
Pennsylvanie.....	28,790,000	13,210,000	45	65	24		
New-Jersey.....	4,671,000	1,999,000	42	58	41		
Delaware.....	1,254,000	762,000	60	40	24		
Maryland.....	6,310,000	3,412,000	54	46	32		
Etats du Milieu, Atlantiques.	71,401,000	35,772,000	50	50	28		
Virginie.....	25,680,000	9,125,000	35	65	48		
Caroline du Nord.....	31,089,000	7,828,000	25	75	54		
Caroline du Sud.....	19,308,000	5,255,000	27	73	45		
Georgie.....	38,647,000	9,582,000	24	76	50		
Etats du Sud, Atlantiques...	114,724,000	31,790,000	27	73	49		
Côte de l'Atlantique.....	225,835,000	78,298,000	35	65	43		
Floride.....	34,713,000	1,145,000	3	97	58		
Alabama.....	32,986,000	7,698,000	23	77	53		
Mississippi.....	29,658,000	6,849,000	23	77	44		
Louisiane.....	29,069,000	3,775,000	13	87	45		
Etats du Golfe.....	126,426,000	19,467,000	16	84	50		
Texas.....	167,808,000	20,746,000	12	88	23		
Michigan.....	36,755,000	9,865,000	26	74	50		
Wisconsin.....	34,848,000	9,793,000	28	72	47		
Minnesota.....	50,691,000	11,128,000	21	79	36		
Etats forestiers du Nord.....	122,294,000	30,786,000	25	75	43		
Ohio.....	26,086,000	18,338,000	71	29	16		
Indiana.....	22,982,000	15,107,000	65	35	15		
Illinois.....	35,840,000	25,669,000	71	29	10		
Etats agricoles du Nord.....	84,908,000	59,114,000	69	31	13		
Etats des Lacs.....	207,202,000	89,900,000	43	57	31		

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

TERRES améliorées et terres boisées aux Etats-Unis.

	SURFACE.		POUR CENT.				
	Etendue totale des terres.	Terres améliorées :	Terres améliorées.	Forêt, broussailles et terres incultes.	Etendue probable en forêts.	Broussailles.	Pays découvert.
	Acres.	Acres.					
Virginie occidentale	15,772,000	4,554,000	28	72	52		
Kentucky	25,600,000	11,819,000	46	54	43		
Tennessee	26,720,000	9,362,000	35	65	55		
Arkansas	33,949,000	5,475,000	16	84	60		
Missouri	43,990,000	19,792,000	45	55	36		
Etats du Centre	146,031,000	51,002,000	35	65	48		
Iowa	35,504,000	25,429,000	71	29	13		
Dakota-Nord	45,308,000	4,658,000	10	90	1		
Dakota-Sud	49,696,000	6,959,000	14	86	2		
Nebraska	42,998,000	15,247,000	34	65	3		
Kansas	52,288,000	22,303,000	42	58	7		
Oklahoma	24,960,000	564,000	2	98			
Etats des Prairies	250,754,000	75,160,000	30	70	4		
Etats intérieurs	396,785,000	126,162,000	32	68	20		
Montana	92,998,000	915,000	1	99	18	20	61
Wyoming	62,448,000	476,000	0·7	99	12	16	71
Colorado	66,332,000	1,823,000	2·7	97	16	21	60
Nouveau-Mexique	78,374,000	263,000	0·3	99	6	21	72
Région orientale des Montagnes-Rocheuses	300,154,000	3,477,000	1	99	13	20	66
Idaho	53,945,000	606,000	1	99	20	40	39
Nevada	70,233,000	723,000	1	99		9	90
Utah	52,601,000	548,000	1	99	16	27	56
Arizona	72,268,000	104,000	0·1	99·9	14	12	74
Région occidentale des Montagnes-Rocheuses	249,047,000	1,981,000	0·7	99·3	8	22	69
Région des Montagnes-Rocheuses	549,201,000	5,458,000	1	99	10	21	68
Californie	99,827,000	12,222,000	12	88	18	27	43
Oregon	60,518,000	3,516,000	6	94	34	28	32
Washington	42,703,000	1,820,000	4	96	55	21	20
Côte du Pacifique	203,048,000	17,558,000	8	92	30	27	35

NOTE.—L'étendue des terres en fermes nous est fournie par le recensement de 1890. L'étendue en forêts, broussailles et terres incultes a été obtenue en retranchant les surfaces cultivées de la surface totale des divers états et est donnée comme pourcentage de la surface totale dans la colonne 4. L'étendue probable en forêts est basée sur des renseignements puisés à diverses sources. Quant à la partie occidentale du pays, la subdivision en forêts, broussailles et pays découvert est basée partie sur les chiffres recueillis par le colonel Ensign et publiés dans le bulletin 2 de cette division, partie sur la carte publiée avec le présent rapport, et partie sur les évaluations des quantités de bois marchand publiées dans le "Lumberman" de Puget-Sound.

INSUFFISANCE DES RESSOURCES FORESTIÈRES.

Il n'existe pas de statistique complète de la consommation des produits forestiers, mais nous appuyons nos estimations sur une base meilleure. Le rapport de l'année 1892 établissait que la consommation annuelle totale ne pouvait être de moins de 22,000,000,000 de pieds cubes de bois de toutes espèces, soit 350 pieds cubes par tête. On était arrivé à ce chiffre par une série d'évaluations soigneuses dont on indiquait la base. D'après les renseignements additionnels fournis par le onzième recensement, la consommation peut être portée à 24,000,000,000 de pieds. La quantité de bois consommé dans les moulins était portée à 4,000,000,000 de pieds cubes (il est maintenant établi que ce chiffre était trop bas de 15 par 100) représentant environ 30,000,000,000 de pieds M.P. ou de 20 à 25 par 100 de la consommation totale. On admettra sans difficulté que cette proportion constitue une moyenne exagérée des bois de sciage. En supposant que la croissance annuelle de ce bois soit de dix pieds cubes par acre, il faudrait au moins 400,000,000 d'acres de pleine forêt pour suffire à cette consommation. En y ajoutant le bois de chauffage qui provient en grande partie de gros arbres, on peut affirmer sans crainte qu'il faudrait la croissance annuelle d'une étendue triple pour suffire à la consommation actuelle. D'après cet exposé, très favorable à ceux qui prétendent que notre approvisionnement de bois est suffisant et inépuisable, il est évident que nos forêts ne peuvent suffire à une demande qui va toujours croissant.

QUANTITÉ ET VALEUR DES PRODUITS FORESTIERS.

La statistique du onzième recensement sur les produits du bois, préparée avec soin par M. George A. Priest, agent du recensement, n'a pas encore été publiée. Comme toute statistique de ce genre, les chiffres sont incomplets; ils restent toujours au-dessous de la vérité et demandent quelques additions. Cependant, ils prouvent que les estimations faites par l'auteur ne sont pas exagérées.

L'auteur doit à l'amabilité du surintendant du recensement, l'honorable Carroll D. Wright, l'autorisation de donner, avant la publication régulière du recensement, un exposé sommaire préparé en partie par M. Priest, et donnant approximativement la variété, la quantité et la valeur des produits forestiers consommés aux Etats-Unis pendant l'année du recensement.

MONTANT et valeur des produits forestiers consommés pendant l'année de recensement 1890.

Nature des produits.	Quantité.	Cubage estimatif du matériel forestier. (b.)	Valeur.	
I. Produits des moulins : (a)				
Matériaux pour instruments d'agriculture..pieds, M.P.	30,000,000	Pieds cubes.	\$582,000	
" " bobines, fuseaux..... "	49,000,000	688,000	
" " voitures..... "	66,000,000	1,306,000	
" " menbles..... "	94,000,000	1,435,000	
Tous autres sciages..... "	27,630,000,000	310,818,000	
Total des sciages,..... "	27,869,000,000	4,000,000,000	314,829,000	
Lattes..... pièces.	2,365,000,000	}	3,709,924	
Piquets et perches..... "	110,000,000		200,000,000	750,000
Bardeaux..... "	9,276,000,000		300,000,000	17,000,000
Douves..... "	1,178,000,000		175,000,000	7,762,000
Fonçailles..... "	183,000,000			4,934,000
Total des sciages et produits tirés directement des billes.....		4,675,000,000	348,984,924	
II. Construction de chemins de fer :				
Traverses (c)..... pièces.	80,000,000	400,000,000	
Bois rond ou équarri, pour ponts, chevalets, etc.....		80,000,000	
Poteaux télégraphiques.....		5,000,000	
Total.....		485,000,000	40,000,000	

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

MONTANT et valeur des produits forestiers consommés pendant l'année de recensement 1890—Fin.

Nature des produits.	Quantité.	Cubage estimatif du matériel forestier. (b.)	Valeur.
III. Bois exporté, non compris dans la subdivision I (d)			
Bois dégrossi, 6,900,000 pieds cubes.....		9,000,000	1,230,000
Billes et bois rond.....		2,500,000	2,000,000
Douves et billes à douves.....		500,000	1,500,000
		12,000,000	4,730,000
IV. Pulpe de bois : (b)			
300,000 tonnes de pulpe à papier, moulue.....		} 75,000,000	3,550,000
80,000 " " à la soude.....			
60,000 " " —fibre au sulfite.....			
50,000 " " pour autres objets.....			
V. Divers produits de la scierie, autres que les sciages provenant directement des billes, etc. (e).....			
		80,000,000	20,765,000
Total du matériel tiré des bois en bille.....			
		5,327,000,000	418,029,924
Le chiffre en regard de " produits divers " est une estimation trop basse, quoique basée sur les rapports du recensement ; nous pouvons en toute sûreté porter le total de la quantité et de la valeur du bois de service à.....			
		5,500,000,000	450,000,000
VI. Combustible, sous forme de bois (f).....			
		18,000,000,000	450,000,000
		250,000,000	7,000,000
VII. Bois employé pour les extraits de teinture et charbon de bois entrant dans la fabrication de la poubre (e).....			
		16,200,000	437,000
Montant total et valeur de la consommation du bois.....			
		23,766,000,000	907,437,000
VIII. Fournitures de marine :—(e)			
Térébenthine..... brls.	346,544	\$5,459,115	
Résine..... "	1,429,154	2,413,757	\$7,872,872
IX. e Alcool de bois..... gallons.			
	2,000,000	1,750,000	
Acide acétique dans l'acétate de chaux.....			
		360,000	2,110,000
X. Substances tannantes :—(e)			
Ecorce de pruche..... cordes.	1,056,000	6,925,000	
" " chêne..... "	322,150	2,783,500	
" " pruche pour extrait..... "	64,200	307,500	
Feuilles de sumac pour tannage..... tonnes.	3,300	198,800	
" " " " extrait..... "	3,750	112,000	
Diverses autres, non mentionnées.....		74,000	
			10,400,000
XI. Sucre d'érable (e)..... livres			
	32,952,927	3,300,000	
Sirop " (e)..... galls.	2,258,376	2,200,000	5,500,000
Valeur totale des produits dérivée.....			
			25,882,872
Valeur totale de tous les produits forestiers.....			
			933,319,872
A ajouter, 10 p. c. p. les omissions et les éval. trop basses (e).....			
			93,331,987
Valeur totale des produits des bois et forêts aux lieux de production, que l'on calcule avoir été consommés durant l'année de recensement 1890.....			
			1,026,650,859

(a) Ces données ont été extraites par M. Priest des rapports de 21,011 établissements (représentant probablement 70 pour cent de la quantité et 95 pour cent de la valeur des produits) dont 18,064 manufacturaient du bois de sciage comme produit principal, 702 manufacturaient du bardeau, 438 faisaient exclusivement des douves et fonçailles, et 1807 employaient d's billes dans la fabrication des différents produits mentionnés sous la désignation " divers "—et complétées par l'addition des quantités figurant aux relevés des douanes et non comprise dans les états du recensement.

(b) Estimation de la division de sylviculture.

(c) Données recueillies par la division de sylviculture.

(d) Rapports du bureau de la statistique, département du Trésor, E.-U.

(e) D'après les chiffres du onzième recensement.

(f) D'après les chiffres du dixième recensement et les données recueillies par la division de sylviculture

Le tableau suivant, indiquant la division des produits de la manufacture par régions et par espèces, a été dressé par M. Priest. Les quantités sont tirées de plusieurs rapports et, pour cette raison, diffèrent un peu entre elles.

Bois de différentes espèces, scié pendant l'année de recensement 1890.

Espèce.	Pieds, m. p.
Pin blanc.....	11,300,000,000
Épinette blanche et sapin.....	4,483,000,000
Pruche.....	3,390,000,000
Pin dur, cyprès, etc.....	5,516,000,000
Bois rouge.....	317,000,000
Bois dur et tous autres bois.....	5,517,000,000
	30,593,000,000

QUANTITÉ et valeur du bois scié dans les différentes parties des Etats-Unis, pendant l'année de recensement 1890.

*Régions.	Quantité (m. pieds.)	Valeur.
Groupe de l'Est.....	4,808,761	\$51,939,519
" central.....	3,129,988	44,407,296
" des lacs.....	8,250,702	98,110,488
" méridional.....	4,926,331	46,790,542
" du Pacifique.....	2,027,848	22,466,088
Divers territoires.....	866,796	11,306,807
Total.....	24,010,446	272,020,740

* Le groupe de l'Est comprend les Etats de la Nouvelle-Angleterre et de l'Atlantique-Nord ; le groupe central, l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, la Virginie occidentale, le Kentucky, le Tennessee, le Missouri ; le groupe des lacs, le Michigan, le Wisconsin, le Minnesota ; le groupe méridional, le Maryland, la Virginie, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, la Géorgie, la Floride, l'Alabama, le Mississippi, la Louisiane, l'Arkansas, le Texas ; le groupe du Pacifique, la Californie, l'Oregon, Washington ; divers, tous les autres Etats et territoires.

IMPORTATION de bois et de produits de bois par les Etats-Unis pour la consommation domestique.

	1891-92.	1892-93.
	\$	\$
En franchise.....	7,442,640	8,865,408
Imposables.....	14,364,100	17,163,589
Totaux.....	21,806,740	26,028,997

L'exportation de bois et des produits du bois faite par les Etats-Unis a été de \$42,729,407 en 1891-92 et de \$43,097,786 en 1892-93.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

EXPORTATION de bois et de produits de bois par districts, en 1892-93.

	*DISTRICTS.				Totaux.
	I.	II.	III.	IV.	
	\$	\$	\$	\$	\$
Matière brute.....	9,633,527	10,234,058	6,631,539	1,640,202	28,139,326
Produits manufacturés.....	13,085,593	221,940	558,392	390,020	14,255,945
Totaux.....	22,719,120	10,455,998	7,189,931	2,030,222	42,395,271

* Le district n° I comprend tous les Etats-Unis situés au nord de Baltimore et à l'est des Montagnes Rocheuses. Le district n° II comprend le territoire ayant son débouché sur les ports de l'Atlantique S. Le district n° III comprend le territoire adjacent aux ports du golfe et le district n° IV comprend la partie des Etats-Unis située sur la côte du Pacifique.

PROGRÈS DES INTÉRÊTS FORESTIERS PENDANT L'ANNÉE.

Nous avons eu pendant l'année plusieurs indices qui font espérer de bons résultats des efforts faits pour établir dans ce pays une administration rationnelle des forêts. Aux réserves existant déjà, le président a ajouté par proclamation celles de la Sierra Nevada et d'Ashland qui forment réunies 4,511,360 acres. Les Etats-Unis possèdent maintenant en réserves forestières une superficie de 17,564,800 acres.

LISTE des réserves forestières et des parcs nationaux des Etats-Unis.

N°		Etablies.	Superficie.
			Acres.
1	Réserve du parc National de Yellowstone (Wyo.).....	10 sept. 1891	1,239,040
2	“ du Plateau de la rivière Blanche (Colo.).....	16 oct. 1891	1,198,080
3	“ de la rivière Pecos (N.-Mex.).....	11 janv. 1892	311,040
4	“ de la Sierra (Cal.).....	14 fév. 1893	4,096,000
5	“ du Pacifique (Wash.).....	20 fév. 1893	967,680
6	“ de Pike's Peak (Colo.).....	18 mars 1892	184,320
7	“ de Bull Run, Orég.).....	17 juin 1892	142,080
8	“ de Plum Creek (Colo.).....	23 juin 1892	179,200
9	“ de South Platte (Colo.).....	9 déc. 1892	683,520
10	“ de San Gabriel (Cal.).....	29 déc. 1892	555,520
11	“ de Battlement Mesa (Col.).....	24 déc. 1892	858,240
12	“ de forêt et de pisciculture d'Afognak (Alaska).....	24 déc. 1892	inconnue.
13	“ du Grand Canyon (Ariz.).....	20 fév. 1893	1,851,520
14	“ du Canyon Trabuco (Cal.).....	25 fév. 1893	49,920
15	“ de San Bernardino (Cal.).....	25 fév. 1893	737,280
16	“ d'Ashland (Orég.).....	28 sept. 1893	18,560
17	“ Cascade Range (Orég.).....	28 sept. 1893	4,492,800
	Superficie en acres des réserves forestières.....		17,564,800

PARCS NATIONAUX.

18	Parc National de Yellowstone.....	1er mars 1872	2,142,720
19	“ Yosemite.....	1er oct. 1890	967,680
20	“ Sequoia.....	1er oct. 1890	161,280
21	“ Général Grant.....	1er oct. 1890	2,560

Il doit être pourvu à la protection et à la bonne administration actuellement nécessaires de ces réserves par l'adoption d'une loi qui, tout en étant moins compréhensive que celle projetée pendant le cinquante-deuxième congrès (S. 3235), est un acheminement vers une organisation plus parfaite et se recommande par sa simplicité. Ce projet de loi ayant été reçu favorablement par le comité des terres publiques et mis sur la liste des bills du Congrès, nous souhaitons son adoption prochaine, si nécessaire pour donner suite à la politique exprimée dans la proclamation. Il porte en premier lieu que l'armée pourra être employée pour la protection des bois de réserve. L'expérience qu'on en a faite dans le parc de Yellowstone et ailleurs démontre l'efficacité d'un tel service qui est en même temps avantageux pour les officiers et les troupes, vu qu'il rompt la monotonie de la vie de camp et habitue les hommes au service de campagne.

Une autre disposition importante est celle qui confère au secrétaire de l'intérieur l'autorité nécessaire pour réglementer l'usage et l'occupation des réserves et établit ainsi leur *status légal*. Le secrétaire peut aussi à sa discrétion, en faisant exercer une surveillance qui assure l'inviolabilité des forêts, permettre la vente du bois des réserves et des autres terres publiques propre à être coupé. Cette disposition de la loi, qui a été sévèrement critiquée, est de la plus haute importance et essentielle au succès de toute administration forestière. Son absence des statuts jusqu'à ce jour a été une cause de déprédations et de destruction, car la population a besoin de bois et si elle ne peut s'en procurer par des moyens légaux et légitimes, elle aura recours à des moyens malhonnêtes. Du moment qu'on attachera de la valeur au bois du domaine public, non seulement il deviendra possible de le vendre avantageusement, mais on pourra aussi en régler l'exploitation de façon que la condition présente et future des forêts n'en souffre pas et l'on s'intéressera à leur conservation. Ce n'est que par une loi de cette nature, tendant à régler l'exploitation des produits forestiers d'une manière rationnelle, que nous parviendrons à sauver de la destruction nos bois de l'ouest et à conserver dans les conditions qui en dépendent le sol et les cours d'eau.

Les fonds provenant de la vente du bois bon à couper ou d'autre source seront réservés pour établir graduellement un système d'administration plus complet et plus efficace, de sorte que les forêts elles-mêmes paieront les dépenses faites pour leur protection.

Les gouvernements des différents états commencent aussi à s'occuper plus activement de leurs intérêts forestiers. Le New-Hampshire a suivi en partie les recommandations que sa commission forestière d'investigation lui a faites en la rendant permanente (avec un nouveau personnel), en nommant des *fire-wardens* choisis dans les différentes villes, ou en autorisant les commissaires à en nommer de spéciaux, toutes les dépenses de ce service devant être portées au compte de la ville ou du comté.

L'Etat de New-York a adopté une nouvelle loi ayant en vue l'établissement final d'une grande forêt d'état et l'introduction de certaines méthodes destinées à l'utilisation de l'épinette blanche dans la réserve forestière actuelle de l'état. Cette dernière disposition pêche en ce qu'elle est basée sur l'idée fausse que la restriction de l'abattage aux arbres de certaine dimension est suffisante pour la protection des forêts.

La Pensylvanie a adopté une loi établissant une organisation pour examiner la condition des forêts, surtout à la source des rivières, et doit appliquer cette mesure activement. L'association forestière de la Pensylvanie, qui compte certainement l'élément le plus actif, le mieux initié aux affaires et le plus intelligent du mouvement forestier, a rendu cette mesure possible; l'association prospère, le nombre de ses membres augmente tous les jours et, grâce à la publication de son journal le *Forest Leaves* qui paraît maintenant presque régulièrement, elle est l'alliée la plus puissante de l'association nationale.

Le New-Jersey fait espérer qu'il se joindra bientôt aux Etats qui reconnaissent l'importance de leurs forêts. Son premier pas dans cette direction, fait à la suggestion du directeur de la commission géologique et sur les indications fournies par lui, a été de faire étudier par un comité de la commission sanitaire de l'Etat la nécessité de conserver et protéger les forêts sur les hauteurs.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

Le Maine ayant adopté une loi contre le feu assez satisfaisante, les états du Nord-Est de l'Atlantique paraissent vouloir établir des règlements pour l'aménagement de leurs forêts.

Dans l'ouest, nous constatons plutôt un mouvement rétrograde. Pour des raisons politiques, la Californie a trouvé nécessaire d'abolir sa commission forestière établie il y a huit ans et qui promettait de si beaux résultats garantis par le grand et intelligent travail fait par la première commission. Le Colorado a aussi pratiquement renoncé à donner suite à son projet d'aménager ses forêts en laissant sans salaire et sans moyen de continuer son travail un commissaire forestier compétent et utile.

Le Wisconsin est entré dans les rangs des Etats protecteurs de leurs forêts en créant une association forestière qui commence ses opérations d'une manière pratique en s'assurant la coopération active des exploitants de bois.

ANNEXE "S."

LE TRAITÉ FRANÇAIS, DANS SES RAPPORTS AVEC LES PRODUITS FORESTIERS.

Le traité commercial réglant les relations de la France et du Canada relativement à leurs tarifs douaniers est maintenant ratifié.

Les produits forestiers suivants (entre autres articles) importés directement du Canada bénéficieront de l'avantage du tarif minimum à leur entrée en France, en Algérie ou dans les colonies françaises :

Bois de construction, bruts ou sciés.

Pavés en bois.

Merrains.

Pâte de bois (cellulose).

Sucs tanins.

Meubles en bois communs.

Meubles, autres que sièges, massifs ou communs.

Lames de parquet en sapin ou autre bois tendre.

Bâtiments de mer, en bois.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

TABLEAUX STATISTIQUES.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

TABLEAU 1 (a.)

PRODUITS FORESTIERS de 1890-91.—(Etats du recensement 1891.)

Bois de construction.	Ontario.	Québec.	Nouv.-Brunswick.	Nouv.-Ecosse.	Ile du P.-E.	Manitoba.	Colombie-Britannique	Territoires.	Total, Canada.
Pin blanc, équarri, pds cubes.....	6,884,808	1,665,231	414,727	202,938	1,550	550	19,000	2,440	9,191,244
Pin rouge, équ., p. c.	595,879	317,609	2,805	148,055	2,651	100	336,890	2,410	1,406,399
Chêne, équar. "	1,765,544	68,863	1,412	26,226	400	32,035	600	1,895,080
Épinet. rouge, équ. ou à 2 fac	562,728	2,595,980	266,320	19,600	1,400	189,508	16,333	13,265	3,665,134
Meris. et érable, à 2 faces "	1,133,790	959,304	636,161	670,478	237,713	295	4,728	3,642,073
Orme "	2,686,725	166,781	430	1,040	1,880	6,334	1,232	2,864,422
Noyer noir, à 2 faces.. "	38,042	7,696	45,738
Autr. noyer, à 2 faces.. "	30,736	71,477	5,040	1,674	108,927
Noy. dur, 2 fac. "	316,977	49,786	9,192	3,500	700	6,300	386,455
Tous aut. "	4,811,878	11,437,966	883,679	2,206,675	338,503	323,110	740,905	763,488	21,506,204
Billes de pin... du re-	10,293,171	2,560,298	532,017	402,021	20,144	613	1,194,156	88,138	15,090,528
Billes d'é-cens., pinette, 100 pds et autr.) M. P.	11,660,690	10,757,148	4,619,901	4,793,477	469,310	270,384	908,053	59,594	33,538,557
Espars et mêts..... no.	40,685	50,498	187,965	22,836	2,318	200	18,638	323,140
Douves..... M.	29,550	44,628	8,026	9,103	788	2	163	92,260
Lattes..... cordes	97,684	172,594	11,471	9,598	1,011	716	313	25	293,412
Ecorce à tan. "	110,124	148,851	56,268	12,574	610	1,040	320	23	329,810
Bois de chauff. "	5,192,399	3,380,389	616,049	703,809	160,532	274,992	157,006	69,988	10,555,164
Piquets de clôt. no.	6,528,980	10,670,437	1,494,484	2,541,881	2,120,486	1,508,353	2,284,660	1,213,974	28,363,255
Trav. ch. de f. "	4,813,666	2,404,593	1,483,334	317,222	42,130	473,672	940,690	209,600	10,684,907
Poteaux de tél. "	220,818	97,265	12,634	40,777	10	305	22,002	50	393,861
Bois à pulpe. cord.	114,959	131,191	11,872	3,334	24	267	261,155
Bardeaux..... M.	610,374	175,625	34,359	88,267	19,169	548	10,386	1,008	939,736

PRODUITS FORESTIERS de 1880-81.—Etats du recensement 1881.

Pin blanc, équarri, pds cubes.....	12,262,570	4,840,462	130,762	124,451	1,524	2,168	1,945,708	18,610	19,326,255
Pin rouge équ. p. c.	1,848,927	654,721	31,954	35,726	342	19,382	11,500	2,602,552
Chêne équar. "	5,448,263	59,587	3,316	22,876	180	138,672	5,672,894
Épin. rouge, équ. à 2 faces "	1,515,360	2,707,745	256,389	106,069	11,270	32,792	23,950	4,653,575
Meris. et érable, 2 faces "	612,760	2,784,395	348,441	549,330	93,742	26,000	127	4,414,795
Orme, " "	2,925,382	163,049	2,400	1,393	290	99,454	3,191,968
Noyer noir, à 2 faces.. "	59,032	59,032
Autr. noyer, à 2 faces.. "	682,399	66,806	13	5,001	754,219
Noy. dur, 2 fac. "	26,377,811	7,998	630	300	880	387,619
Tous aut. "	14,200,058	14,382,814	2,371,061	4,091,517	797,851	622,059	436,792	54,806	48,956,958
Billes de pin... du re-	9,945,670	5,400,273	657,400	497,785	5,260	14,742	798,119	5,158	22,324,407
Billes d'é-cens., pinette, 100 pds et autr.) M. P.	7,621,610	8,182,434	5,001,069	2,250,593	192,083	240,033	2,483,024	54,738	26,025,584
Espars et mêts..... no.	23,721	104,248	54,406	8,703	196	900	67	192,241
Douves..... M.	22,857	3,585	955	13,147	1,177	10	148	2	41,881
Lattes..... cordes	50,265	31,881	3,434	5,585	814	279	6,053	98,311
Ecorce à tan. "	45,921	285,940	55,535	10,843	629	1,550	400,418
Bois de chauff. "	5,435,414	3,638,928	781,729	637,084	159,619	219,784	52,277	38,390	10,993,234

Les piquets de clôture, les traverses de chemin de fer, les poteaux de télégraphe, le bois à pulpe et les bardeaux n'ont pas mentionnés en 1881; ces colonnes ont été ajoutées pour la première fois dans le recensement de 1891.

TABLEAU

ÉTAT COMPARATIF des produits forestiers dans quatre provinces.

Année.	Pin équarri.		Chêne équarri.	Épinette rouge, équarrie ou à 2 faces.	Merisier et érable, équarris ou à 2 faces.	Orme équarri.	Noyer.		Pieds cubes de noyer dur.	Tous autres bois, équarris ou à 2 faces.	
	Blanc.*	Rouge.*					Noir.*	*Autres espèces.			
NOUVEAU-BRUNSWICK.											
1	1891	414,727	2,805	1,412	266,320	636,161	430	5,040	883,679		
2	1881	130,762	31,954	3,316	256,389	348,441	2,400		2,371,061		
3	1871	330,920	60,139	7,360	360,825	827,345	1,250	120	2,192,608		
NOUVELLE-ÉCOSSE.											
4	1891	202,938	148,055	26,226	19,600	670,478	1,040	1,674	9,192	2,206,675	
5	1881	124,451	35,726	22,876	106,069	549,330	1,393	13	630	4,091,517	
6	1871	238,638	22,020	96,494	116,816	518,727	200	2,265	240	3,088,003	
ONTA.											
7	1891	6,884,808	595,879	1,765,544	562,728	1,133,790	2,686,725	33,042	30,736	316,977	4,811,878
8	1881	12,262,570	1,848,927	5,448,263	1,515,360	612,760	2,925,382	59,032	682,399	377,811	26,200,058
9	1871	14,731,203	1,524,698	3,144,554	1,223,444	92,290	1,777,905	117,589	72,214	157,975	10,594,943
QUÉBEC.											
10	1891	1,665,231	317,609	68,863	2,595,980	959,304	166,781	7,696	71,477	49,786	11,437,966
11	1881	4,840,462	654,721	59,587	2,707,745	2,784,395	163,049	66,806	7,998	14,382,814	
12	1871	8,876,060	347,515	53,635	3,994,878	500,995	53,299	28,382	39,612	10,414,710	
TOTAL.											
13	1891	9,167,704	1,064,348	1,862,045	3,444,628	2,265,943	2,854,976	45,738	108,927	375,955	18,940,198
14	1881	17,358,245	2,571,328	5,534,042	4,585,563	4,294,926	3,092,224	59,032	749,218	386,439	47,045,450
15	1871	24,236,821	1,954,372	3,302,043	5,695,963	1,939,357	1,832,654	117,589	102,981	197,827	26,290,264
TOTAL.											
16	1891	23,540	342,051	33,035	220,506	242,340	9,446		10,500	2,166,006	
17	1881	1,968,010	31,224	138,852	68,012	119,369	99,744		5,001	1,180	1,911,508
CONTRIBUTION											
18	1891	1,900	336,890	600	16,333				6,300	740,905	
19	1881	1,945,708	19,382			26,000				436,792	

* 50 pieds cubes au tonneau.

1 (b).

—(Réduits en tonneaux d'après les états des recensements de 1891, 81, 71.)

Billes de pin.	Billes d'épinette et autres.	Espars et mâts.	Douves.	Lattes.	Ecorces à tan.	Bois de chauffage.	Piquets de clôture.	Traverses de chemin de fer.	Poteaux de télégr.	Bois à pulpe.	ardeaux.
†	†			++	++	§			**		
BRUNSWICK.											
532,017	4,619,901	187,965	8,026	11,471	56,268	616,049	4,483,452	4,450,002	126,340	11,372	34,359
657,400	5,001,069	54,406	955	3,434	55,535	781,729					
1,214,485	3,533,152	11,356	747	2,490	28,228	545,679					
ÉCOSSE.											
402,021	4,793,477	22,836	9,103	9,598	12,574	763,809	7,625,648	951,666	407,770	3,334	88,267
497,785	2,250,593	8,703	13,147	5,585	10,813	637,084					
477,187	897,595	10,631	11,811	924	12,388	526,472					
RIO.											
10,293,171	11,660,690	40,685	29,550	97,684	110,124	5,192,399	19,586,940	14,410,998	2,208,180	114,959	610,374
14,945,670	7,621,610	23,721	22,857	50,265	45,921	5,435,414					
5,713,204	1,255,090	4,876	20,964	15,095	30,854	4,519,320					
BEC.											
2,560,298	10,757,148	50,498	44,628	172,594	148,851	3,380,389	32,011,311	7,213,779	972,650	131,199	175,625
5,400,273	8,182,434	104,248	3,585	31,881	285,940	3,638,928					
5,011,532	3,628,720	94,822	1,184	7,148	91,051	3,121,612					
QUATRE PROVINCES.											
13,787,507	31,831,216	301,984	91,307	291,347	327,817	9,892,646	63,707,346	27,026,445	3,714,940	260,864	908,625
21,501,128	23,055,706	191,078	40,544	91,165	398,239	10,493,155					
12,416,468	9,314,557	121,085	34,706	25,657	162,521	8,713,083					
AUTRES PROVINCES.											
1,203,021	1,707,341	21,156	953	2,065	1,993	662,518	21,382,419	4,998,276	223,670	291	31,311
823,279	2,969,878	1,163	2,144	7,146	2,179	500,079					
DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.											
1,194,156	908,053	18,638		313	320	157,006	6,853,980	2,822,070	220,020	267	10,386
798,119	2,483,024	900		6,053	1,550	82,277					

† 40 pds cubes au tonneau. ‡ 128 pds cubes au tonneau. § 100 pds cubes au tonneau. ¶ 3 pds cubes à la pièce. ** 10 pds cubes à la pièce.

TABLEAU
SCIÉRIES du Canada—

SCIÉRIES. 1891.	Etablissements.	CAPITAL FIXE			Capital actif.
		En terrains.	En bâties.	En machines et outillages.	
1 Colombie-Britannique.....	67	891,435	437,311	944,631	2,399,142
2 Manitoba.....	31	17,308	57,025	104,950	312,025
3 Nouveau-Brunswick.....	496	437,873	738,420	1,120,070	2,329,545
4 Nouvelle-Ecosse.....	1,172	499,542	351,677	786,738	869,597
5 Ontario.....	1,895	2,355,168	2,615,883	5,403,534	15,375,446
6 Ile du Prince Edouard.....	172	30,438	41,390	97,462	42,663
7 Québec.....	1,815	1,856,663	1,628,986	2,493,640	5,433,279
8 Territoires.....	18	16,575	39,425	87,120	388,150
Total.....	5,666	6,105,002	5,910,117	11,038,145	27,149,847
1881.					
1 Colombie-Britannique.....	27				1,343,600
2 Manitoba.....	37				609,350
3 Nouveau-Brunswick.....	478				2,987,860
4 Nouvelle-Ecosse.....	1,190				1,640,487
5 Ontario.....	1,761				11,004,042
6 Ile du Prince-Edouard.....	165				199,919
7 Québec.....	1,729				7,637,975
8 Territoires.....	3				64,000
Total.....	5,390				*25,487,233

* Total capital.

TABLEAU
MOULINS à bardeaux en Canada—

MOULINS À BARDEAUX.					
1 Colombie-Britannique.....	9	2,300	6,200	20,800	7,500
2 Manitoba.....	1			2,200	2,200
3 Nouveau-Brunswick.....	126	15,820	36,305	112,159	109,710
4 Nouvelle-Ecosse.....	213	12,280	22,455	52,301	15,515
5 Ontario.....	295	96,188	90,225	295,027	286,812
6 Ile du Prince-Edouard.....	32	2,575	6,361	11,469	1,955
7 Québec.....	201	11,364	25,623	101,247	182,767
8 Territoires.....					
Total.....	877	140,527	187,169	595,203	606,459

1 (c.)

(Etats des recensements, 1891 et 1881.)

NOMBRE MOYEN DES EMPLOYÉS.				Montant collectif des salaires payés durant l'année, en \$	MOIS D'ACTIVITÉ.			POUVOIR MOTEUR EMPLOYÉ.				Matières employées, coût à l'usine, y compris le fret.	PRODUITS. VALEUR.
HOMMES.		FEMMES.			Tout le temps.	Moitié du temps.	Quart du temps.	VAPEUR-		Eau.	Tous autres pour-vois moteurs, électricité, gaz, etc.		
Au-dessus de 16 ans.	Au-dessous de 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	Au-dessous de 16 ans.					Machines.	Chevaux.				
1,542	12	2	697,868	43	13	11	86	6,865	743	10	1,060,176	2,212,910	
517	10	1	156,681	19	7	5	30	999	40		240,356	511,976	
6,266	560	4	1,448,837	254	118	123	178	11,232	9,694	163	3,785,836	6,673,701	
4,512	235	8	921,028	476	358	338	213	7,003	13,640	1	1,944,630	4,083,980	
22,484	1,342	24	6,577,006	1,039	477	380	1,387	52,434	26,701	82	14,554,541	26,987,259	
317	28	3	68,996	96	35	40	30	689	2,392	2	157,163	324,743	
12,169	1,044	20	2,662,319	716	431	773	456	22,054	45,591	422	4,959,148	10,082,891	
267	2		93,160	8	5	5	16	603	60	60	186,160	384,975	
48,074	3,233	61	12,625,895	2,651	1,444	1,675	2,396	101,879	103,861	740	26,888,010	51,262,435	
393	5		202,420								223,961	550,321	
563	13	6	208,190								513,158	885,173	
6,440	707	20	1,243,628								4,355,735	6,532,826	
3,970	156	34	549,480								1,446,858	3,094,137	
15,765	1,004	69	3,581,225								3,985,797	16,601,175	
385	16	17	58,262								127,194	240,153	
11,573	841	37	2,287,191								5,101,884	10,542,649	
44			16,600								43,802	95,318	
39,135	2,742	183	8,146,996								20,798,389	38,541,732	

1 (d.)

(Etats du recensement 1891.)

96	2		22,464	5	3	1	6	178	40		39,810	100,688
4			240		1		1	16			150	500
737	17	3	172,742	23	15	88	27	1,339	565		173,479	438,744
396	36		51,343	62	78	73	9	197	2,613	15	51,967	149,077
1,321	169	1	282,385	119	80	94	192	4,569	1,706	50	495,377	1,126,849
42	11		6,519	6	9	17	3	75	375		9,748	22,531
454	76	2	80,663	60	65	94	45	1,252	1,997		90,277	246,535
3,050	311	6	616,356	275	251	367	283	7,626	7,296	65	860,808	2,093,924

TABLEAU 1 (c.)

RECENSEMENT DE 1891.

Industries de la fabrication du bois.

Nature des industries.	Capital engagé.	Salaires.	Valeur de la production.
	\$	\$	\$
Potasseries.....	113,019	45,139	153,441
Vannerie.....	80,540	66,987	151,003
Construction de bateaux.....	421,395	179,092	477,522
Ebénisterie.....	6,094,435	2,432,771	7,706,093
Charpenterie et menuiserie.....	5,012,670	2,949,803	9,111,299
Carrosserie.....	8,029,621	2,999,572	9,744,416
Sculpture et dorure.....	72,174	42,845	136,430
Charbonnerie.....	56,831	22,696	91,874
Fabrication de boîtes à fromage	106,380	44,876	137,616
“ “ à cigares.....	19,500	6,000	15,000
“ cerceaux.....	502,346	166,039	498,440
Tonnellerie.....	1,896,931	744,534	2,382,072
Fabrication de moyeux et de rais de roue.....	106,895	30,010	135,400
“ “ voitures pour enfants et invalides.....	51,300	43,400	145,500
“ “ formes et chevilles à chaussures.....	67,000	28,630	72,500
Scieries à lattes.....	25,365	11,180	37,860
Fabrication d'espars et mâts.....	58,065	15,620	59,800
“ d'allumettes.....	336,650	143,064	434,953
“ boîtes d'emballage.....	137,305	68,900	293,869
“ seaux et cuves.....	192,130	36,280	99,962
“ patrons et de moules.....	3,700	4,250	10,100
“ mécanismes de pianos.....	11,000	10,800	29,500
“ cadres à gravures.....	289,962	122,014	564,579
Moulins à raboter.....	2,955,680	970,112	5,211,592
“ pulpe.....	2,900,907	292,099	1,057,810
Fabriques de pompes et de moulins à vent.....	519,890	163,325	601,513
“ réfrigérateurs.....	22,775	22,840	56,350
“ portes, chassis et persiennes.....	7,108,076	2,309,267	9,891,510
Scieries.....	50,203,111	12,625,895	51,262,435
Moulins à bardeaux.....	1,529,358	616,356	2,093,924
Construction de navires.....	2,045,456	998,615	3,101,275
Fabrication de vitrines.....	233,425	84,250	441,750
“ de voliges pour boîtes.....	73,677	28,127	99,714
“ de rouets.....	12,915	5,050	8,788
“ de bobines.....	63,400	25,000	50,000
“ de douves.....	724,242	296,008	814,339
“ de chars urbains.....	13,858	2,400	13,600
Tanneries.....	6,322,963	1,522,007	*11,422,860
Fabriques de valises, et de coffres.....	659,805	253,863	1,042,733
“ de machines à laver et à tordre le linge.....	93,260	46,800	164,998
Tournage du bois.....	469,510	204,265	621,096
Total.....	99,637,522	30,680,281	120,415,516

*Le produit est ici du cuir. Dans tous les autres cas le produit est du bois.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

TABLEAU 1 (f).

PRODUITS FORESTIERS (4 PROVINCES).—États du recensement 1891-'81-'71.

Article.	1891.		1881.		1871.		1891.	1881.	1871.
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Valeur d'après les états de la douane.		
		\$				\$	\$	\$	\$
Bois équarri—									
Pin blanc... ton.	183,354	2,420,298	347,165	3,558,442	484,738	3,635,535	14 40	10 25	7 50
“ rouge... “	21,287	209,038	51,428	421,710	39,090	287,702	9 82	8 20	7 36
Chêne... “	37,241	782,061	110,700	1,911,789	66,041	775,972	21 00	17 27	11 75
Épinet. rouge	68,900	482,300	91,712	550,274	113,919	404,412	7 00	6 00	3 55
Merisier et érable... “	45,319	376,941	86,000	574,270	38,800	257,247	* Voir note au bas de la page.		
Orme... “	57,100	762,285	61,845	749,561	36,653	344,538	13 35	12 12	9 40
Tout autre bois équarri... “	389,416	6,674,590	965,000	11,753,700	536,173	5,576,200	17 14	12 18	10 40
Billes de pin. no.	13,787,507	11,581,506	21,501,128	17,845,936	12,416,468	8,877,774	84c p. bil.	83c p. bil.	71½c p. bil.
“ autres... “	31,831,216	19,098,729	23,055,708	11,527,859	9,314,557	3,725,823	60c do	50c do	40c do
Espars et mâts. pos	301,984	256,686	191,078	171,971	121,085	227,640	85c	90c	1 88
Douves... M.	91,307	418,724	40,544	290,253	34,707	321,650	† Voir note au bas de la page.		
Bois à lattes. cord.	291,347	1,456,735	91,165	455,825	25,657	128,285	5 00	5 00	5 00
Ecorce à tan... “	327,817	1,475,176	398,239	1,792,576	162,521	731,346	4 50	4 50	4 50
Bois de chauff... “	9,892,646	21,269,189	10,493,155	21,825,762	8,713,083	19,168,783	2 15	2 08	2 20
Piquets à clôt. p.c.	63,707,346	2,123,578					10c		
Trav. de c. de f. “	27,026,445	1,803,763					20c		
Poteaux de télégraphie... “	3,714,940	315,770					85c		
Bois à pulpe. cord.	260,864	782,592					3 00		
Bardeaux... M.	908,625	1,908,112					2 10		

PRODUITS FORESTIERS DU DOMINION.—(États du recensement 1891-'81-'71).

Bois équarri—									
Pin blanc... ton.	184,000	2,649,600	386,525	3,961,881			14 40	10 25	
“ rouge... “	28,130	276,237	52,050	426,810			9 82	8 20	
Chêne... “	38,000	798,000	113,458	1,954,420			21 00	17 27	
Épinet. rouge	73,300	513,100	93,070	558,420			7 00	6 00	
Merisier et érable... “	50,166	417,255	88,300	604,769			* Voir note.		
Orme... “	59,300	791,655	63,840	773,749			13 35	12 12	
Tout autre bois équarri... “	433,000	7,421,620	1,003,156	12,218,440			17 14	12 18	
Billes de pin. no.	14,990,528	12,741,950	22,324,407	18,529,258			84c p. bil.	83c p. bil.	
“ d'épin. et autres... “	33,538,557	20,123,134	26,025,584	13,012,792			60c do	50c do	
Espars et mâts. pos	323,140	274,669	192,241	173,017			85c p. pc.	90c p. pc.	
Douves... M.	92,260	434,868	41,881	300,128			† Voir note.		
Bois à lattes. cord.	293,412	1,467,060	98,311	491,558			5 00	5 00	
Ecorce à tan... “	329,810	1,494,145	400,418	1,801,881			4 50	4 50	
Bois de chauff... “	10,555,164	22,693,602	10,993,234	22,865,926			2 15	2 08	
Piquets à clôt. p.c.	85,089,765	2,836,325					10c		
Trav. de c. de f. “	32,054,721	2,136,982					20c		
Poteaux de télégraphie... “	3,938,610	333,882					85c		
Bois à pulpe. cord.	261,155	783,465					3 00		
Bardeaux... M.	939,736	1,973,866					2 10		

Dans les quantités données en ton. : 50 pds cubes = 1 ton. de bois équarri ; 40 pds cubes = 1 ton. de billes. La bille du recensement (comme ci-dessus) de 100 pds M.P. = 8'3 pds cubes. La bille étalon, dans l'usage ordinaire = 200 pds.

* En 1891, $\frac{1}{10}$ d'érable à \$14.07, le reste de merisier à \$8.17 ; en 1881, $\frac{1}{10}$ d'érable à \$13.10, le reste de merisier à \$6.77 ; en 1871, $\frac{1}{10}$ d'érable à \$5.75, le reste de merisier à \$7.07. Estimation tirée des tableaux du Commerce et Navigation.

† En 1891, 280 M. à \$42, 91,980 M. à \$4.60 ; en 1881, 1,000 M. à \$42, 40,881 M. à \$7.34 par M.

TABLEAU 1 (f).

PRODUITS FORESTIERS DU CANADA, 1891.—(Etats du recensement, 1891).

Articles.	Quantité.	Valeur.	Valeur d'après les états de la douane.
\$			
Bois équarri—			
Pin blanc ton.	184,000	2,649,600	\$14.40 par ton.
“ rouge..... “	28,134	276,237	\$9.82 do
Chêne..... “	38,000	798,000	\$21.00.
Epinette rouge..... “	73,300	513,100	\$7.00.
Merisier et érable..... “	50,166	417,255	$\frac{1}{10}$ d'érable à \$14.07 ; le reste en boul. à \$8.17.
Orme..... “	59,300	791,655	\$13.35 par tonne.
Tout autre bois équarri. “	433,000	7,421,620	\$17.14 do
Billes—			
Pin..... no.	14,990,528	12,741,950	84c. par bille.
Epinette et autres..... “	33,538,557	20,123,134	60c. do
Mâts et espars pièces.	323,140	274,669	85c. par pièce.
Douves M.	92,260	434,868	* 280 M. à \$42 ; 91,980 M. à \$4.60.
Bois à lattes..... cordes.	293,412	1,467,060	\$5.00 par corde.
Ecorce à tan..... “	329,810	1,494,145	\$4.50 do
Piquets de clôture..... no.	28,363,255	2,836,325	† 10c. chaque.
Traverses de ch. de fer..... “	10,684,907	2,136,982	† 20c. do
Poteaux de télégraphe..... “	393,861	333,882	85c. do
Bois de chauffage..... cordes.	10,555,164	22,693,602	\$2.15 par corde.
Bois à pulpe..... “	261,155	783,465	\$3.00 do
Bardeaux..... M.	939,736	1,973,866	\$2.10 do

Dans les quantités données en ton. : 50 pds cubes = 1 tonne de bois équarri ; 40 pds cubes = 1 ton. de billes. Bille du recensement : 100 pieds M.P. = 8·3 pds cubes ; bille étalon, 200 pieds M.P.

* Proportion estimée d'après les tableaux du Commerce et de la Navigation à 280 M. pieds ; pour le reste, le prix a été obtenu aux sources locales.

† Valeur estimée.

PRODUITS FORESTIERS DU CANADA, 1881.—(Etats du recensement, 1881).

Bois équarri—			
Pin blanc tonnes.	386,525	3,961,881	\$10.25 par tonne.
“ rouge..... “	52,050	426,810	\$8.20 do
Chêne..... “	113,458	1,954,420	\$17.27.
Epinette rouge..... “	93,070	558,420	\$6.00.
Merisier et érable..... “	88,300	604,769	* $\frac{1}{10}$ d'érable à \$13.10 ; $\frac{7}{10}$ de boul. à \$6.77.
Orme..... “	63,840	773,740	\$12.12.
Tout autre bois équarri. “	1,003,156	12,218,440	\$12.18.
Billes—			
Pin..... nomb.	22,324,407	18,529,258	83c. par bille de 100 pds.
Epinette et autres..... “	24,025,584	13,012,792	50c. do do
Mâts et espars pièce.	192,241	173,017	90c.
Douves M.	41,881	300,128	† 1,000 à \$42, 40,881 à \$7.34 par M.
Bois à lattes..... cordes.	98,311	491,555	\$5.00 par corde.
Ecorce à tan..... “	400,418	1,801,881	\$4.50 do
Piquets de clôture..... nomb.			
Traverses de ch. de fer..... “			
Bois à pulpe..... cordes.			
Bardeaux..... M.			
Bois de chauffage..... cordes.	10,993,234	22,865,926	\$2.08.
Poteaux de télégraphe..... nomb.			

Dans les quantités données en ton. : 50 pds cubes = 1 ton. de bois équarri ; 40 pds cubes = 1 ton. de billes. L'estimation d'après les tableaux du Commerce. La bille de recensement est de 100 pieds M.P.

* Proportion calculée d'après tableaux du Commerce et de la Navigation.

† Proportion calculée d'après tableaux du Commerce et de la Navigation pour 1,000 M. Pour le reste, le prix a été obtenu aux sources locales.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

TABLEAU 1 (f.)

VALEUR COMPARATIVE des produits forestiers pour les quatre provinces, 1891-'81-'71.

(Tirée des états du recensement et des tableaux du commerce et de la navigation).

Articles.	1891.	1881.	1871.
	\$	\$	\$
Pin blanc	2,420,298	3,558,442	3,635,535
“ rouge.....	209,038	421,710	287,702
Chêne.....	782,061	1,911,789	775,972
Épinette rouge.....	482,300	550,274	404,412
Merisier et érable.....	376,941	574,270	257,247
Orme.....	762,285	749,561	344,538
Tout autre bois équarri.....	6,674,590	11,753,700	5,576,200
Billes de pin.....	11,581,506	17,845,936	8,877,774
“ autres.....	19,098,729	11,527,853	3,725,823
Espars et mâts.....	256,686	171,971	227,640
Douves.....	418,724	290,253	321,650
Bois à lattes.....	1,456,735	455,825	128,285
Ecorce à tan.....	1,475,176	1,792,576	731,346
Bois de chauffage.....	21,269,189	21,825,762	19,168,783
	67,264,258	73,429,922	44,462,907
Total des articles ci-dessus pour le Dominion.....	72,096,795	77,673,040
Pourcentage des quatre provinces.....	93·3	94·5
“ des autres provinces.....	6·7	5·5
Augmentation des quatre provinces en 1881 sur 1871.....	65 p.c.
Diminution en 1891 comparativement à 1881.....	8·4
“ du Dominion en 1891 comparativem. à 1881.....	7·18
Total p. le Dominion, avec articles extras. Voir feuil. A.	80,161,415

TABLEAU 2.—SCIAGES, ETC., TRANSPORTÉS PAR CHEMINS DE FER.

(Statistique des chemins de fer—Ministère des chemins de fer et canaux).

Année.	Bois de toutes sortes.		*Billes.	Bois de chauffage.
	Pieds.	Tonn.	Tonn.	Tonn.
1876.....	517,623,083	723,183	113,435
1877.....	464,250,672	833,713	145,165
1878.....
1879.....	393,117,149	986,169	181,350
1880.....
1881.....	728,903,172	1,197,972	265,896
1882.....
1883.....	889,934,325	1,183,354	560,152
1884.....
1885.....	1,689,887,638	2,350,519	490,297
1886.....	1,561,609,941	2,302,382	498,285
1887.....	1,816,968,458	2,548,807	200,000	540,821
1888.....	1,618,006,137	2,361,351	297,500	652,636
1889.....	1,946,986,627	2,587,503	267,000	1,078,379
1890.....	2,303,168,858	3,178,960	211,500	806,614
1891.....	2,301,741,757	3,191,806	76,800	946,175
1892.....	2,424,050,459	3,338,854	154,570	895,522
1893.....	2,321,317,135	3,417,446	82,670	1,064,812

*D'autres billes sont aussi comprises dans la colonne "Sciages de toutes sortes."

TABLEAU 2.—SCIAGES ET AUTRES PRODUITS FORESTIERS TRANSPORTÉS PAR LES CANAUX—D'APRÈS LES RAPPORTS DES MINISTÈRES DU REVENU DE L'INTÉRIEUR ET DES CHEMINS DE FER ET CANAUX.

TRAFFIC SUR LES CANAUX, PRODUITS FORESTIERS PAR ARTICLES. EXERCICES DE 1876 À 1893.

Années.	Bois de charnage.		Cercles et échelles à houblon.		Sciages.		Mâts, espars, poteaux de télégraphie.		Traverses de chemin de fer.		Billes de sciage.		Douve de toutes sortes.		Bardeaux.		Piquets et perches.		Bois équarr.		Bois de cons. et aut. bois en franchise.		Traverses à l'état brut.		Totaux.	
	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.
1876.	150	177	14,407	361,874	2,525	484,023	16,318	8,767	31,818	13,523	777	217	102,896	18,661	1,056,133											
1877.	340	21,345	367,658	2,331	648,907	16,115	7,692	45,832	13,846	811	179	128,137	23,195	1,267,508											
1878.	307	116	19,330	299,380	3,006	502,466	5,352	3,657	23,098	9,453	655	154	114,070	16,335	997,979											
1879.	422	34	12,230	295,748	392	450,925	7,670	6,106	14,566	3,554	864	206	65,622	11,988	870,327											
1880.	253	26	8,925	274,595	250	565,682	12,095	9,880	21,551	2,391	734	151	60,614	15,417	972,564											
1881.	309	133	14,485	236,437	1,531	706,940	11,418	16,188	34,414	5,624	643	1,842	119,445	15,045	1,168,484											
1882.	201	44	23,758	237,461	595	689,310	14,657	44,185	98,398	10,777	613	4,423	139,523	14,640	1,268,515											
1883.	104	48	15,213	203,539	179	764,615	11,281	63,358	124,187	13,346	769	474	94,394	18,257	1,309,754											
1884.	182	25	13,062	225,124	947	733,794	15,381	29,338	51,179	5,360	869	232	129,052	12,182	1,246,727											
1885.	136	10	13,876	171,001	99	699,652	10,700	11,295	34,754	2,267	838	52	100,362	6,482	1,060,481											
1886.	63	174,830	119,083	131	863,709	12,797	11,664	50,363	2,321	1,107	96	97,724	41,460	1,291,519											
1887.	74	30,738	119,083	119	867,788	31,337	17,159	38,257	1,305	1,391	323	60,414	10,908	1,186,050											
1888.	153	34,492	121,692	61	841,102	25,416	22,833	45,068	1,801	799	56	57,823	11,987	1,197,277											
1889†.	83	41,473	133,674	86	857,559	22,228	17,668	54,484	3,234	835	52	73,451	14,028	1,259,339											
1890.	49	42,678	130,069	109	876,702	19,450	23,380	41,506	1,032	755	78	118,048	13,462	1,083,448											
1891.	63	31,506	133,526	247	662,939	19,313	9,689	51,053	391	1,011	18	50,047	10,911	992,001											
1892.	118	1,128	50,487	135,885	4	718,484	15,544	13,621	48,466	724	1,203	30	93,729	10,043	1,170,867											
1893.	135	76,728	191,742	418
Total.....	3,432	1,731	480,399	3,802,758	13,630	12,611,035	288,966	341,227	872,065	92,408	15,723	8,638	1,688,510	47,942	251,771	20,529,295										
Moyenne.....	191	96	27,189	211,264	757	700,613	16,054	18,960	48,448	5,134	873	480	93,806	13,987	1,140,516											

†Le ministère des chemins de fer et canaux a recueilli ces statistiques pour 1889 et les années suivantes.

TABLEAU 2.—*Suite*.
 TRAFIC sur les canaux—Produits forestiers, par canaux—Exercices de 1876 à 1893.—(Rapports des ministères du revenu de l'intérieur et des chemins de fer et canaux.)

Années.	Canal Welland.	Canaux du St-Laurent.	Canal Chambly.	Canal de la Baie Burlington.	Canal Murray.	Canaux de l'Ottawa.	Canal Rideau.	Canal Saint-Pierre.	† Canaux de la Vallée de la Trent.	Totaux.
	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.
1876.	212,233	203,963	65,008	14,404		428,455	125,534	1,220	5,316	1,056,133
1877.	271,605	247,868	44,878	13,879		538,139	110,943		40,196	1,267,508
1878.	208,784	173,756	46,962	4,106		451,308	98,113		14,430	997,979
1879.	148,709	129,083	49,997	3,855		437,555	90,239		10,889	870,327
1880.	146,718	129,083	57,955	11,459		503,982	87,934		19,006	972,564
1881.	173,700	154,848	74,123	22,921		639,418	88,818	392	14,264	1,168,484
1882.	177,905	160,303	101,370	29,713		703,634	78,451	1,479	15,060	1,208,515
1883.	158,535	174,026	122,730	14,451		742,002	81,390	1,638	14,962	1,309,754
1884.	178,826	135,421	109,836	11,083		727,045	72,373	1,374	10,749	1,246,737
1885.	174,984	104,791	76,271	8,129		621,900	59,465	2,051	12,820	1,060,481
1886.	211,043	138,910	80,739	4,748		753,405	71,603	2,858	28,347	1,291,519
1887.	158,196	138,709	77,809			718,599	66,570	2,858	17,309	1,180,050
1888.	119,354	151,194	103,164			668,105	75,860	4,510	14,075	1,136,262
1889.	155,355	139,990	102,102			687,353	91,693	5,293	13,491	1,197,277
1890.	133,854	134,282	88,955		0,832	698,978	105,237	5,362	25,899	1,259,399
1891.	137,879	120,061	98,868		4,124	622,829	74,580	2,619	23,038	1,083,448
1892.	109,447	112,613	123,661		4,530	542,950	73,588	3,420	21,792	992,001
1893.	105,350	105,092	177,008		7,363	613,503	77,505	4,316	19,730	1,170,867
Totaux..	3,102,507	2,671,420	1,602,096	138,748	22,849	11,009,240	1,529,846	39,196	323,393	20,529,295

Total du fret transporté par les canaux, 1887-91. 14,535,530 tonn.
 Produits forestiers transportés durant la même période. 5,845,480 " = 40·2 pour 100.

* Le ministère des chemins de fer et canaux a recueilli ces statistiques pour 1889 et les années suivantes.

† Autrefois canaux du district de Newcastle.
 Dans les totaux pour 1889-90 et 1891, certaines quantités ont figuré deux fois dans la statistique des canaux préparée au ministère, mais cette erreur a été rectifiée pour le tableau ci-dessus.

TABLEAU 2.—*Suite.*

TRAFFIC sur les canaux—Produits forestiers—Exercice terminé en juin 1876.—(Rapport du ministère du revenu de l'intérieur.)

Articles.	Canal Welland.	Canaux du St-Laurent.	Canal Chambly.	Canal, Baie Burlington.	Canaux de l'Ottawa.	Canal Rideau.	Canal St-Pierre.	Can., dist. de Newca.-tê.	TOTAUX.
	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.
Ecorce	125	33			117				150
Courbes pour bâtiments	390	51							177
Flottes	300	5,324	303		2,359	6,031			14,407
Bois de chauffage	56,472	72,894	5,162	615	183,626	92,160		945	301,874
Cercles et échelas pour houblon	176	1,542		2,764	284,235	805			2,525
Sciages	73,305	62,625	46,138	621	284,235	9,864	1,220	3,872	484,023
Mâts, espars et poteaux de télégraphe	258	15,310	49	100		80			16,318
Traverses de chemin de fer	578	473	6,947						8,707
Billes de sciage	9,066	9,943			5,013	7,689		132	31,818
Douves de toutes sortes	7,385	4,241			566	1,331		107	13,523
Bardeaux	246	43			209	777		48	777
Piquets et perches	100	5		5		74		10	217
Bois équarri	64,132	19,706	5,908	10,239	2,160	481		150	102,896
Traverses à l'état brut		11,709	305		285	6,220		52	18,661
Totaux	212,233	203,963	65,008	14,404	428,455	125,534	1,220	5,316	1,056,133

TRAFFIC sur les canaux—Produits forestiers—Exercice terminé en juin 1877.—(Rapport du ministère du revenu de l'intérieur.)

Articles.	Canal Welland.		Canaux du St-Laurent.		Canal Chambly.		Canal, Baie Burlington.		Canaux de l'Ottawa.		Canal Rideau.		Canal St-Pierre.		Can., dist. de Newca.-tê.		TOTAUX.
	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	
Ecorce	40	78															340
Courbes pour bâtiments																	
Flottes	70	7,356								6,965	6,874						21,345
Bois de chauffage	62,084	62,637	840	548						140,094	73,152						357,058
Cercles et échelas pour houblon	448	101,629	54							21	1,049						2,331
Sciages	101,045	101,629	43,075	1,533						374,932	12,016						648,007
Mâts, espars et poteaux de télégraphe																	
Traverses de chemins de fer	1,117	15,766	96	253						1,394	3,455						16,115
Billes de sciage	6,632	17,451	267	894						4,396	7,682						17,682
Traverses de chemins de fer	10,903	8,757		318						1,633	4,396						45,852
Douves de toutes sortes	268	24		283						683	77						15,846
Bardeaux											104						811
Piquets et perches											1						179
Bois équarri	88,832	23,578	495	10,100						2,484	1,499						128,137
Traverses à l'état brut		14,308	20							1,327	7,900						23,195
Totaux	271,605	247,868	44,878	13,879	538,139	110,943				40,196							1,267,508

TABLEAU 2—Suite.
TRAFFIC sur les canaux—Produits forestiers—Exercice terminé en juin 1878.—(Rapport du ministère du revenu de l'intérieur.)

Articles.	Canal Welland.		Canaux du St-Laurent.		Canal Chambly.		Canal de la Baie Burlington.		Canaux de l'Ottawa.		Canal Rideau.		Canal St-Pierre.		Canaux du district de Newcastle.		Totaux.								
	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.							
Ecorce	34	58	3,752	2,350	2,642	34	380	422	34	12,280	3,506	5,874	295,748	892	450,925	7,070	6,106	14,566	3,554	864	206	65,622	11,988	870,327	
Courbes pour bâtiments	48,742	45	47,490	1,218	1,298,827	276	46	63,597	1,964	13,234	13,234	4,409	2,886	14,566	3,554	864	206	65,622	11,988	870,327	870,327	870,327	870,327	870,327	870,327
Bois de chauffage.	48,354	37,501	37,501	46,256	302,418	16	4,409	654	38	4,409	4,409	4,409	4,409	4,409	4,409	4,409	4,409	4,409	4,409	4,409	4,409	4,409	4,409	4,409	4,409
Cercles et échalas pour houblon.	47	1,194	1,194	18	16	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
Sciages	3,769	7,744	7,744	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
Mâts, espars et poteaux de télégraphe.	2,183	381	381	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Traverses de chemin de fer	8	92	92	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148
Billés de sciage.	4	148	148	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Douves de toutes sortes.	45,090	15,089	15,089	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Bardeaux	400	7,400	7,400	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
Piquets et perches.	148,709	129,083	129,083	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997
Bois équarri.	208,784	173,756	173,756	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962
Traverses à l'état brut.	208,784	173,756	173,756	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962
Totaux	208,784	173,756	173,756	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962

TRAFFIC sur les canaux—Produits forestiers—Exercice terminé en juin 1879.—(Rapport du ministère du revenu de l'intérieur.)

Articles.	Canal Welland.		Canaux du St-Laurent.		Canal Chambly.		Canal de la Baie Burlington.		Canaux de l'Ottawa.		Canal Rideau.		Canal St-Pierre.		Canaux du district de Newcastle.		Totaux.								
	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.							
Ecorce	34	58	3,752	2,350	2,642	34	380	422	34	12,280	3,506	5,874	295,748	892	450,925	7,070	6,106	14,566	3,554	864	206	65,622	11,988	870,327	
Courbes pour bâtiments	48,742	45	47,490	1,218	1,298,827	276	46	63,597	1,964	13,234	13,234	4,409	2,886	14,566	3,554	864	206	65,622	11,988	870,327	870,327	870,327	870,327	870,327	870,327
Bois de chauffage.	48,354	37,501	37,501	46,256	302,418	16	4,409	654	38	4,409	4,409	4,409	4,409	4,409	4,409	4,409	4,409	4,409	4,409	4,409	4,409	4,409	4,409	4,409	4,409
Cercles et échalas pour houblon.	47	1,194	1,194	18	16	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
Sciages	3,769	7,744	7,744	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
Mâts, espars et poteaux de télégraphe.	2,183	381	381	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Traverses de chemin de fer	8	92	92	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148
Billés de sciage.	4	148	148	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Douves de toutes sortes.	45,090	15,089	15,089	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Bardeaux	400	7,400	7,400	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
Piquets et perches.	148,709	129,083	129,083	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997	49,997
Bois équarri.	208,784	173,756	173,756	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962
Traverses à l'état brut.	208,784	173,756	173,756	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962
Totaux	208,784	173,756	173,756	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962	46,962

TABLEAU 2—Suite.

TRAFFIC sur les canaux—Produits forestiers—Exercice terminé en juin 1880.—(Rapport du ministère du revenu de l'intérieur.)

Articles.	Canal Welland.	Canaux du St-Laurent.	Canal Chambly.	Canal de la Baie Burlington.	Canaux de l'Ottawa.	Canal Rideau.	Canal St-Pierre.	Canaux du district de Newcastle.	Totaux.
	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.
Écorce.....	20	28			88	142			283
Courbes pour bâtiments.....		6							26
Flottes.....	47,354	3,832	1,038		1,599	2,456			8,925
Bois de chauffage.....		46,950	1,836	300	110,973	58,170			274,595
Cercles et échelas pour houblon.....		69			27	146			250
Sciages.....	57,816	48,081	54,409	1,831	388,063	15,084		898	565,682
Mâts, espars et poteaux de télégraphie.....	1,013	10,525	377		30	150			12,095
Traverses de chemin de fer.....	127	470	22			3,533			9,880
Billies de sciage.....	9,416	9,258			22	505			2,391
Douves de toutes sortes.....	1,147	51		560		633			734
Bardeaux.....	53	165	5		253	258			151
Piquets et perches.....	4	3	14		12	117			60,614
Bois équarri.....	29,588	17,981	199	9,260	2,241	320			1,025
Traverses à l'état brut.....	180	8,091	55		671	6,420			15,417
Totaux.....	146,718	145,510	57,955	11,459	503,982	87,934		19,006	972,564

TRAFFIC sur les canaux—Produits forestiers—Exercice terminé en juin 1881.—(Rapport du ministère du revenu de l'intérieur.)

Écorce.....	22				112	175			309
Courbes pour bâtiments.....	133								133
Flottes.....	4,416	4,416	4,286		1,214	4,329			14,489
Bois de chauffage.....	42,078	37,093	972		97,719	52,533			236,437
Cercles et échelas pour houblon.....	8	35	157		40	1,291			1,531
Sciages.....	45,292	55,065	65,376	1,183	530,908	8,425		392	706,940
Mâts, espars et poteaux de télégraphie.....	63	10,644		650		91			11,448
Traverses de chemin de fer.....	30	1,790	2,281		779	7,903			16,188
Billies de sciage.....	14,021	12,216			2,022	2,022			34,414
Douves de toutes sortes.....	3,132	1,559		287	2,275	646			5,624
Bardeaux.....	30	101	92		270	147			3
Piquets et perches.....	16	3	25	1,600	43	55			1,842
Bois équarri.....	68,790	23,381	744	19,201	5,462	1,392			119,445
Traverses à l'état brut.....		8,450	190		596	9,809			19,045
Totaux.....	173,700	154,848	74,123	22,921	639,418	86,818	392	14,204	1,108,484

TABLEAU 2—Suite.

Traffic sur les canaux—Produits forestiers—Exercice terminé en juin 1882.—(Rapport du ministère du revenu de l'intérieur.)

Articles.	Canal Welland.	Canaux du St-Laurent.	Canal Chambly.	Canaux de la Baie Burlington.	Canaux de l'Ottawa.	Canal Rideau.	Canal St-Pierre.	Canaux du district de Newcastle.	Totaux.
	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.
Ecorce.....		31	13		115	86			201
Courbes pour bâtiments.....		3,712	9,151		5,510	5,085			23,758
Flottes.....		89,662	2,484	60	101,763	43,500		8,858	237,461
Bis de chauffage.....	41,139	37			328				395
Cercles et échelas pour houblon.....		64,318	72,044	1,404	496,184	6,601	1,479	1,122	689,910
Scings.....	46,758	13,664			498				14,657
Mâts, espars et poteaux de télégraphie.....	1,019	11,759	15,306		1,241	13,785		985	44,185
Traverses de chemin de fer.....	6,196	5,866			73,109	2,467		1,300	88,398
Billes de sciage.....	5,511	1,571		2,656	10	329		25	10,077
Douves, toutes sortes.....	32	148	64		261	113			643
Bardeaux.....		2	89	4,100		94			4,423
Piquets et perches.....	76,735	12,073	2,369	21,493		480		2,775	139,523
Bois équarris.....	60	7,960	360		677				14,640
Traverses à l'état brut.....									
Totaux.....	177,905	160,303	101,970	29,713	703,634	78,451	1,479	15,060	1,268,515

Traffic sur les canaux—Produits forestiers—Exercice terminé en juin 1883.—(Rapport du ministère du revenu de l'intérieur.)

Articles.	Canal Welland.	Canaux du St-Laurent.	Canal Chambly.	Canaux de la Baie Burlington.	Canaux de l'Ottawa.	Canal Rideau.	Canal St-Pierre.	Canaux du district de Newcastle.	Totaux.
	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.
Ecorce.....		38				104			104
Courbes pour bâtiments.....		4,638	3,948		890	5,797			38
Flottes.....	31,813	30,477	2,812	120	89,897	43,047		5,373	15,213
Bois de chauffage.....		89			27	63			203,539
Cercles et échelas pour houblon.....		60,236	93,025	1,311	550,458	8,896	1,638	642	764,615
Scings.....	48,409	11,146			135				11,281
Mâts, espars et poteaux de télégraphie.....	2,166	19,818	22,601		5,572	12,390		811	63,358
Traverses de chemin de fer.....	9,514	21,404			1,647	1,647			124,187
Billes de sciage.....	8,502	2,275		2,370	60	139		7,420	13,346
Douves, toutes sortes.....	25	263	44	5	408	24			769
Bardeaux.....		10	9			76		366	474
Piquets et perches.....	58,122	13,480	151	10,645		1,322		350	94,394
Bois équarris.....		10,062	140		170	7,885			18,257
Traverses à l'état brut.....									
Totaux.....	158,555	174,026	122,730	14,451	742,002	81,390	1,638	14,962	1,309,754

TABLEAU 2.—Suite.

TRAFFIC sur les canaux—Produits forestiers—Exercice terminé en juin 1884.—(Rapport du ministère du revenu de l'intérieur.)

Articles.	Canal Welland.		Canaux du St-Laurent.		Canal Chamblay.		Canal de la Baie Burlington.		Canaux de l'Ottawa.		Canal Rideau.		Canal St-Pierre.		Canaux du district de Newcastle.		Totaux.	
	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.
Ecorce	25								92									182
Courbes pour bâtiments.		4,326																25
Flottes	39,894	32,370			1,978													5,860
Bois de chauffage	26	37,796			957													88,596
Cercles et échalas pour houblon.		13,356			88,028													333
Sciages		285			17,223													85
Mâts, espars et poteaux de télégraphie.		10,120			646													7,758
Traverses de chemin de fer		3,880			903													3,143
Billots de sciage		44			170													20
Douves, toutes sortes		3			4													35
Bardeaux		78,797			1,478													44
Piquets et perches					85													232
Bois équarris					185,421													1,830
Traverses à l'état brut					9,974													1,733
Totaux	178,826		185,421		109,836			11,083		727,065				1,374				72,373
																		10,749
																		1,246,727

TRAFFIC sur les canaux—Produits forestiers—Exercice terminé en juin 1885.—(Rapport du ministère du revenu de l'intérieur.)

Ecorce	10																	82
Courbes pour bâtiments		2,912																10
Flottes	27,908	22,886			565													1,749
Bois de chauffage		4			420													38,255
Cercles et échalas pour houblon.		71,063			68,664													49
Sciages		150			100													13,700
Mâts, espars et poteaux de télégraphie.		2,026			241													57
Traverses de chemin de fer		101			26													1,252
Billots de sciage		6,803			8													1,614
Douves, toutes sortes		2,026			1,003													888
Bardeaux		66,982			60													198
Piquets et perches					76,271													22
Bois équarris					104,791													524
Bois etc., en franchise					6,746													1,968
Traverses à l'état brut																		59,465
Totaux	174,994		104,791		76,271			8,129		621,960				2,051				12,829
																		1,060,481

TABLEAU 2.—*Suite.*

TRAFIC sur les canaux—Produits forestiers—Exercice terminé en juin 1886—(Rapport du ministère du revenu de l'intérieur.)

Articles.	Canal Welland	Canaux du St-Laurent.	Canal Chambly.	Canal de la Baie Burlington.	Canaux de l'Ottawa.	Canal Rideau.	Canal St-Pierre.	Canaux du district de Newcastle.	Totaux.
	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.
Ecorce
Courbes pour bâtiments
Flottes.	3,696	18,720	2,250	24,666
Bois de chauffage	29,709	22,512	441	83,070	23,300	15,297	174,330
Cercles et échals pour houblon	13	18	100	131
Sciages	98,672	55,676	73,804	2,179	593,698	39,289	2,664	2,727	863,709
Mâts, espars et poteaux de télégraphie.	12,594	9	194	12,797
Traverses de chemin de fer	183	336	6,267	1,130	3,621	127	11,664
Billes de sciage.	6,369	22,702	11,517	620	9,255	50,363
Douves, de toutes sortes	2,204	57	2,321
Bardeaux	189	137	128	3	473	66	91	1,107
Piquets et perches	7	30	4	46	96
Bois, équarr.	78,687	12,248	120	2,557	2,628	681	800	97,724
Bois, etc., en franchise	41,460	41,460
Traverses à l'état brut.	8,878	486	1,674	50	11,088
Totaux	211,043	138,910	80,709	4,748	753,405	71,603	2,664	28,347	1,291,519

TRAFIC sur les canaux—Produits forestiers—Exercice terminé en juin 1887—(Rapport du ministère du revenu de l'intérieur.)

Articles.	Canal Welland	Canaux du St-Laurent.	Canal Chambly.	Canal de la Baie Burlington.	Canaux de l'Ottawa.	Canal Rideau.	Canal St-Pierre.	Canaux du district de Newcastle.	Totaux.
Ecorce
Courbes pour bâtiments
Flottes	4,256	23,704	2,758	30,738
Bois de chauffage	15,045	13,625	360	62,703	18,096	9,254	119,083
Cercles et échals pour houblon	11	60	48	119
Sciages	84,866	61,637	72,692	603,513	39,241	2,858	2,981	867,788
Mâts, espars et poteaux de télégraphie.	21,027	10,256	25	31,337
Traverses de chemin de fer	2,406	1,946	4,468	3,049	4,989	211	17,150
Billes de sciage.	5,013	17,841	11,241	137	4,025	38,257
Douves, de toutes sortes	1,273	32	1,305
Bardeaux	1,305	139	264	417	33	143	1,391
Piquets et perches	1	25	43	323
Bois, équarr.	49,055	7,830	2,694	140	695	60,414
Traverses à l'état brut.	10,364	690	1,008	12,062
Totaux	158,196	138,709	77,809	718,639	66,570	2,858	17,309	1,180,050

TABLEAU 2—Suite.

TRAFFIC sur les canaux—Produits forestiers—Exercice terminé en juin 1888—(Rapport du ministère du revenu de l'intérieur.)

Articles.	Canal Welland.	Canaux du St-Laurent.	Canal Chambly.	Canaux de l'Outaoua.	Canal Rideau.	Canal St-Pierre.	Canaux du district de Newcastle.	Totaux.
	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.
Ecorce.....					104		45	153
Courbes pour bâtiments		4,786	430	28,696	580			34,492
Flottes.....	19,620	20,118	300	52,485	19,932		9,237	121,692
Bois de chauffage.		9		29	23			61
Cercles et échelas pour houblon.		63,292	92,668	559,632	48,576		1,381	816,738
Sciages.....	46,679	21,799		65				21,864
Mâts, espars et poteaux de télégraphe.	2,596	2,967	9,661	3,637	5,749		177	24,807
Traverses de chemins de fer.....	11,092	15,803		14,471	822		2,880	45,068
Billes de sciage.....	1,171	630						1,801
Donves, de toutes sortes.....	35	82	45	501	41		95	799
Bardeaux.....		10	8	5	33			56
Piquets et perches.....	38,161	11,626	52	7,724			260	57,823
Bois équarris.....		10,968		840				10,908
Traverses à l'état brut.....								
Totaux.....	119,354	151,194	103,164	668,105	75,860	4,510	14,075	1,136,262

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

TABLEAU 2.—Suite.

TRAFFIC sur les canaux—Produits forestiers—Exercice terminé en juin 1889.—(Rapport du ministère des chemins de fer et canaux.)

Articles.	Canal Welland.	Canaux du St-Laurent.	Canal Chambly.	Canaux de l'Ottawa.	Canal Rideau.	Canal St-Pierre.	Canal de la Vallée de la Trent.	Totaux.
	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.
Ecorce					83			83
Courbes pour bâtiments								
Flottes	429	4,694	333	35,187				41,473
Bois de chauffage	17,922	10,729	780	68,670	22,676		12,897	133,674
Cercles et échelas pour houblon		10		14	62			86
Sciages	74,289	53,049	92,678	555,932	59,412	5,293	449	841,102
Mâts, espars et poteaux de télégraphe	603	24,897			519			25,416
Traverses de chemin de fer	5,650	3,693	8,084	3,423	6,889		141	22,833
Billots de sciage	2,040	22,843		12,657	676		1,225	43,051
Douves de toutes sortes		1,192		1				3,234
Bardaux	23	69	87	548	44		74	835
Piquets et perches		21	126	11	20			52
Bois équarri	54,399	7,191		10,810	220		705	73,451
Traverses à l'état brut		11,612	14	100	261			11,987
Totaux	*155,355	†139,900	102,102	687,353	91,693	5,293	15,491	1,197,277
Produits admis en franchise	1,416	19,440						20,856

* Canal Welland—1,416 tonn. admis en franchise, ayant acquitté le droit et été inscrits aux canaux du Saint-Laurent.

† Canaux du Saint-Laurent—6,532 tonn. de sciages, 1,398 de douves, 11,510 de bois équarri, total, 19,440 tonn. admis en franchise, ayant acquitté le droit et été inscrits au canal Welland.

TABLEAU 2—Suite.

TRAFFIC sur les canaux—Produits forestiers—Exercice terminé en juin 1890—(Rapport du ministère des chemins de fer et canaux.)

Articles.	Canal Welland.	Canaux du St-Laurent.	Canal Chambly.	Canal Murray.	Canaux de l'Ottawa.	Canal Rideau.	Canal St-Pierre.	Canal de la Vallée de la Trent.	Totaux.
	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.
Ecorce.....					13			336	349
Courbes pour bâtiments.....									42,678
Flottes.....		5,524			32,746	4,358		50	130,069
Bois de chauffage.....	13,707	12,146	4,568	228	46,432	34,914		18,014	109
Cercles et échelles pour houblon.....		3			27	79			857,559
Sciages.....	80,898	50,040	81,955	85	584,731	53,779	5,362	709	22,298
Mâts, espars et poteaux de télégraphe.....	225	21,884			8			111	17,668
Traverses de chemin de fer.....	949	1,596	2,350		5,608	6,948		217	54,484
Billes de sciage.....	3,036	18,179			27,847	559		4,863	1,032
Donves de toutes sortes.....	860	156		8		8			755
Bardeaux.....	33	70	64		323	166		88	11
Piquets et perches.....	17	11	18		3	18			78
Bois équarri.....	94,129	12,799		6,500	1,240	1,880		1,500	118,048
Traverses à l'état brut.....		11,874				2,528			14,402
Produits admis en franchise.....	* 193,854	† 134,282	88,955	6,832	698,978	105,237	5,362	25,899	1,259,399
	290	10,179							10,469

* Canal Welland—290 tonn. de billes admis en franchise, ayant acquitté le droit et été inscrits aux canaux du Saint-Laurent.

† Canaux du St-Laurent—580 tonn. de flottes, 6,280 tonn. de sciages et 3,319 tonn. de bois équarri, total 10,179 tonn. admis en franchise, ayant acquitté le droit et été inscrits au canal Welland.

TABLEAU 2.—Suite.

TRAFFIC sur les canaux.—Produits forestiers—Exercice terminé en juin 1891.—(Rapport du ministère des chemins de fer et canaux.)

Articles.	Canal Welland.	Canaux du St-Laurent.	Canal Chambly.	Canal Murray.	Canaux de l'Ottawa.	Canal Rideau.	Canal St-Pierre.	Canal de la Vallée de Trent.	Totaux.
	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.
Ecorce.....					15	31		17	63
Courbes pour bâtiments.....		5,572						457	31,506
Flottes.....	13,332	12,667	8,833	1,506	23,880	1,597		16,416	133,526
Bois de chauffage.....		1			246	26,840			247
Cercles et échals pour houblon.....	56,585	39,840	85,620	854	512,422	38,343	2,619	418	736,702
Sciages.....	27	18,522	28	28	323	94	456	466	19,450
Mâts, espars et poteaux de télégraphe.....	207	1,004	4,223	153	12,090	5,301		402	23,380
Traverses de chemin de fer.....	4,750	0,562			13,328	658		2,199	41,506
Billés de sciage.....	150	9							159
Donves de toutes sortes.....	14	49	192	16	422			172	1,019
Bardeaux.....				7	11				8
Piquets et perches.....	62,804	10,981		1,560	5,460	741		1,613	83,159
Bois équarri.....		10,854			200	742		880	12,676
Traverses à l'état brut.....									
Totaux.....	* 137,879	† 120,061	98,868	4,124	622,329	74,530	2,619	23,038	1,083,448
Produits admis en franchise.....	326	6,067							6,393

* Canal Welland—25 tonn. de traverses de chemin de fer, 301 tonn. de billes de sciage, total 326 tonn. admis en franchise, ayant acquitté le droit et été inscrits aux canaux du Saint-Laurent.

† Canaux du Saint-Laurent—3,347 tonn. de sciages, 400 tonn. de piquets et perches, 2,320 tonn. de bois équarri, total 6,067 tonn. admis en franchise, ayant acquitté le droit et été inscrits au canal Welland.

TABLEAU 2.—*Suite.*

TRAFFIC sur les canaux.—Produits forestiers—Exercice terminé en juin 1892.—(Rapport du ministère des chemins de fer et canaux.)

Articles.	Canal Welland.	Canaux du St-Laurent.	Canal Chambly.	Canal Murray.	Canaux de l'Ottawa.	Canal Rideau.	Canal St-Pierre.	Canal de la Vallée de Trent.	Totaux.
	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.
Ecorce.....		13				73		32	118
Courbes pour bâtiments.....		4,204			1			1,127	1,128
Flottes.....	40	11,673	3		45,500	740			50,487
Bois de chauffage.....	9,321		24,629	342	43,772	31,944			135,885
Serices et échelas pour houblon.....					4			14,204	4
Sciages.....	70,122	42,389	97,075	852	414,472	33,539	3,420	1,070	662,989
Mâts, espars et poteaux de télégraphie.....		19,068			40	34		171	19,313
Traverses de chemin de fer.....	241	526	1,919	27	435	6,246		295	9,689
Billes de sciage.....	3,100	14,577			29,824	248		3,214	51,053
Douves de toutes sortes.....	383								391
Bardeaux.....	19	10	35	4	634	138		171	1,011
Piquets et perches.....					4	14			18
Bois équarri.....	26,131	10,769	4	3,305	8,044	515		1,283	50,047
Traverses à l'état brut.....		9,376			220	97		223	9,918
Totaux.....	6109,447	6112,613	123,661	4,530	542,950	73,588	3,420	21,792	992,001
Produits admis en franchise.....	263	5,826							6,089

a. Canal Welland—263 tonn. de billes de sciage admis en franchise, ayant acquitté le droit et été inscrits aux canaux du Saint-Laurent.

b. Canaux du Saint-Laurent—3,738 tonn. de scages, 128 tonn. de douves, 1,960 tonn. de bois équarri, total 5,826 tonn. admis en franchise, ayant acquitté le droit et été inscrits au canal Welland.

TABLEAU 2—Suite.

TRAFFIC sur les canaux—Produits forestiers—Exercice terminé en juin 1933.—(Rapport du ministère des chemins de fer et canaux.)

Articles.	Canal Welland.	Canaux du St-Laurent.	Canal Chamblay.	Canal Murray.	Canaux de l'Ottawa.	Canal Rideau.	Canal Saint-Pierre.	Canal de la Vallée de la Trent.	Totaux.
	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.
Ecorce	5	52	78	135
Courbes pour bâtiments	7,172	68,020	1,380	152	76,728
Flottes	4	13,271	82,204	229	40,857	36,875	12,144	191,742
Bois de chauffage	6,162	347	347	30	41	418
Cercles et échelas pour houblon	33,958	89,048	2,436	441,927	32,109	4,316	1,302	718,484
Sciages	107,388	13,092	441,415	54	1,978	15,544
Mâts, espars et poteaux de télégraphe	128	148	25	1,301	5,803	250	13,621
Traverses de chemin de fer	3,732	15,456	5,366	27,323	265	1,629	48,466
Billes de sciage	499	224	1	724
Douves de toutes sortes	25	31	43	72	449	101	482	1,203
Bardeaux	9	21	9	30
Piquets et perches	47,347	9,117	4,600	30,960	200	1,505	93,729
Bois équarris	7,618	1,600	615	210	10,043
Traverses à l'état brut	106,092	177,008	7,363	613,503	77,505	4,316	19,730	1,170,867
Totaux	165,350	el,142	1,142
Produits admis en franchise

c. Ont passé en franchise, ayant acquitté le droit et été inscrits au canal Welland.

TABLEAU 3 (a).
Forêts d'Europe.—Superficie et propriété.

Date.	Pays.	Pour cent en forêt.	Superficie en forêt.	Terres de l'Etat ou de la couronne.	Institutions municipales, etc.	Particuliers.	Non spécifié.	Observations.
			Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	
a. 1893	Autriche	32-58	24,172,360	2,347,868	3,524,264	18,300,228		
a. 1892	Hongrie	23-52	18,777,771	2,923,555	6,481,739	9,372,477		
a. 1893	Belgique	17-08	1,243,507	61,945	403,197	778,365		
d. 1892	Bosnie et Herzégovine.	45-00	6,699,456				6,699,456	
a. 1888	Bulgarie	4-64	1,135,905				1,135,905	
b. 1887	Danemark	4-80	469,490				469,490	
a. h. 1893	France	17-92	23,466,450	2,691,156	4,738,464	16,036,830		
a. c. 1893	Empire allemand	25-70	34,367,651	11,341,325	6,529,854	16,496,472		
a. c. 1889	Grèce	12-60	2,025,400	1,620,320		405,080		
a. a. 1891	Hollande	6-93	561,456				561,456	
a. a. c. 1892	Italie	14-31	10,131,235	425,835		9,705,400		
f. a. 1889	Norvège	24-53	19,288,626	2,314,635	578,659	16,395,332		
a. b. 1892	Portugal	5-25	1,163,841	53,964		1,109,877		
a. b. 1893	Roumanie	15-22	4,942,000	2,254,070		199,280,000	2,687,930	Propriétés municipales et privées.
a. c. 1892	Russie (Europe)	37-15	498,200,000	298,920,000			5,763,163	
g. 1891	Servie	48-00	5,763,163					
a. 1890	Espagne	13-03	16,354,941	722,656	15,632,285			Sur cette quantité il y a 629,850 acres de chênes-lièges.
h. 1890	Suède	40-65	44,480,000	14,300,000		30,180,000		Le rapport officiel du consul britannique donne 66-67 pour cent de forêt, soit 63,256,171, acres compris.
a. 1893	Suisse	20-12	2,059,018	86,161	1,394,942	577,915		Le consul britannique donne : superficie en forêt de l'Empire ottoman, 25,741,717 acres ; de l'Etat, 18,328,717 acres ; de particuliers, 7,413,000 acres.
d. 1892	Turquie (Europe)	8-93	3,500,000				3,500,000	
i. 1892	Royaume-Uni	4-00	2,695,000				2,695,000	
	Europe	30-26	721,497,271	340,063,490	39,283,404	318,637,976	23,512,401	

a. Rapports spéciaux des représentants britanniques.

b. L'Economiste Français, juillet 1888.

c. Schlich—*Manual of Forestry*, 1884.

d. *Stateman's Year Book*, 1893.

e. U. S. Cons. Rep., *Forestry in Europe*, 1887.

f. U. S. Cons. Rep., n° 122, 1890.

g. do do 143, 1892.

h. *Hazell's Annual*, 1893.

i. Rapport officiel sur les forêts (ministère de l'agriculture, France), 1894.

k. Rapport officiel sur les forêts (ministère de l'agriculture, France), 1894.

l. L'étendue des forêts privées est indiquée au cadastre de 1879-81.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

TABLEAU 3 (b)—STATISTIQUE FORESTIÈRE.

FORÊTS de l'Amérique, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Australa-ic.

Date.	Pays.	Pour cent en forêt.	Superficie totale en forêt.	Terres de l'Etat ou de la couronne.	Institu- tions mû- nicipales et particu- lières.	Observations.
			Acres.	Acres.	Acres.	
1894.	Canada	37·66	799,230,720			
1894.	Etats-Unis	23·29	450,000,000			
a. 1893.	Guyane anglaise ..	18·00	5,760,000			
b. c. 1893.	Inde	25·00	140,000,000	70,000,000	70,000,000	{ 33,000,000 acres, réserve de l'Etat, (à perpétuité). 22,000,000 acres, de l'Etat, protég. 15,000,000 acres, du gouvern., ne dépendant pas du dép. des forêts.
c. 1892.	Turquie d'Asie....		17,500,000			
i. 1888.	Japon	30·24	28,700,900			
d. 1887.	Alger	5·50	5,833,100	5,058,060	775,040	
e. 1887.	Colonie du Cap		224,000			
f. 1887.	N.-Galles-du-Sud..	10·00	19,230,000	5,400,000		
g. 1889.	Victoria			1,355,442		Etat, 664,710 acres; ressources fo- restières, 690,732 acres. Autres forêts non comprises.
g. 1889.	Australieméridion.			165,324		Comprenant 6,685 acres pour plan- tations. Autres forêts non com- prises.
h. 1882.	Nouvelle-Zélande	29·61	20,000,000	10,000,000	10,000,000	

a. L'hon. J. J. Quetch, Congrès forestier, exposition universelle.

b. "Manual of Forestry" de Schlick, 1884.

c. Statesman's Year Book, 1893.

d. U. S. Con. Rep.—"Forestry in Europe."

e. " " vol. 24.

f. Schlick—Proceedings Colon. Instit., vol. xxi. 1889-90.

g. U. S. Cons. Rep., vol. 23.

h. " " Commercial No. 25.

i. Heinrich Semler, 1888.

TABLEAU 3 (c).

Bois et produits forestiers importés et exportés par les pays indiqués et étendue de leurs forêts.

Pays.	Année.	Unité de valeur.	Exportations.	Equivalent en \$ des exportations.	Importations.	Equivalent en \$ des importations.	Exportations + ou - importations	Pour cent de la superficie en forêt.
				\$		\$	\$	p. 100.
Autric.-Hongrie.	1881	Gulden.	68,057,000	27,700,000	5,898,000	2,400,486	+ 25,300,000	30
do	1891	do	81,771,000	33,252,000	4,273,000	1,739,110	+ 31,513,000	30
Belgique.	1881	Franc.			49,658,000	9,584,000	- 9,584,000	17
do	1891	do			60,887,000	11,752,000	- 11,752,000	17
Canada.	1881	\$	23,643,000	23,643,000	2,206,400	2,206,400	+ 21,436,600	38
do	1891	\$	27,169,000	27,169,000	2,593,200	2,593,200	+ 24,575,000	38
Danemark.	1881	Kroner.	3,333,000	899,910	18,033,000	4,868,910	- 3,969,000	5
do	1891	do	3,311,000	893,970	19,463,000	5,265,000	- 4,371,030	5
France.	1881	Franc.	31,729,000	6,123,700	211,387,000	40,797,700	- 34,674,000	18
do	1891	do	47,362,000	9,140,900	251,257,000	48,492,600	- 39,351,700	18
Allemagne.	1881	Marc.	41,400,000	9,853,200	109,600,000	25,084,800	- 15,231,600	26
do	1891	do	51,800,000	12,328,400	137,600,000	32,448,800	- 20,120,400	26
Hollande.	1881	Gulden.			18,282,000	7,440,600	- 7,440,600	7
do	1891	do			23,562,000	9,590,000	- 9,590,000	7
Italie.	1881	Lire.			33,820,000	6,494,000	- 6,494,000	14
do	1891	do			26,483,000	5,084,740	- 5,084,740	14
Norvège.	1881	Kroner	37,802,000	10,206,540			+ 10,206,540	24
do	1891	do	30,422,000	8,213,900			+ 8,213,900	25
Roumanie.	1881	Lei.	6,902,000	1,158,400	7,377,000	1,423,800	- 265,400	15
do	1891	do	2,778,000	536,200	2,030,000	391,800	+ 144,400	15
Russie.	1881	Rouble.	29,635,000	23,115,300	2,200,000	1,711,600	+ 21,403,700	38
do	1891	do	43,306,000	33,778,680	4,428,000	3,453,840	+ 33,324,840	38
Espagne.	1881	Peseto.			31,610,000	6,100,100	- 6,100,100	13
do	1891	do			42,990,000	8,297,100	- 8,297,100	13
Suède.	1881	Kroner.	99,901,000	26,973,270	1,195,000	322,650	+ 26,650,600	40
do	1891	do	111,376,000	30,071,500	4,725,000	1,275,750	+ 28,794,750	40
Suisse.	1881	Franc.	8,341,000	1,609,800	3,826,000	738,420	+ 371,200	20
do	1891	do	6,033,000	1,164,400	7,972,000	1,538,600	+ 874,200	20
Royaume-Uni.	1881	£.			14,596,366	71,084,302	- 71,084,302	4
do	1891	£.			16,766,996	81,655,270	- 81,655,270	4
Etats-Unis.	1881	\$	18,600,000	18,600,000	11,652,000	11,652,000	+ 6,984,000	25
do	1891	\$	28,715,700	28,715,700	19,888,200	19,888,200	+ 8,827,500	25
Inde.	1881	₹.	545,831	2,658,196				25
do	1891	₹.	695,259	3,338,911				25

TABLEAU 3 (d)--POPULATION et superficie en forêt par tête.

Pays.	Acres, superficie en forêt.	Population, 1891.	Acres, superficie en forêt par tête.
Norvège.	19,288,626	2,001,000	9 ⁸⁴ / ₁₀₀ acres.
Suède.	44,480,000	4,802,751	9 ²⁰ / ₁₀₀ "
Danemark.	469,490	2,185,335	2 ¹ / ₁₀₀ d'acre.
Allemagne.	34,367,650	49,428,470	7 ⁰ / ₁₀₀
Hollande.	561,330	4,621,744	1 ⁰ / ₁₀₀
Belgique.	1,243,507	6,136,444	1 ⁰ / ₁₀₀
France.	23,538,936	38,343,192	1 ⁰ / ₁₀₀
Suisse.	2,059,018	2,950,000	1 ⁰ / ₁₀₀
Espagne.	16,348,322	17,290,000	1 ⁰ / ₁₀₀
Italie.	10,250,000	30,350,000	3 ⁴ / ₁₀₀
Autriche-Hongrie.	42,950,130	41,358,886	1 ⁰ / ₁₀₀
Roumanie.	2,254,000	5,500,000	4 ⁰ / ₁₀₀
Etats-Unis.	450,000,000	64,000,000	7 ⁰² / ₁₀₀
Royaume-Uni.	2,695,000	37,795,000	1 ⁰ / ₁₀₀
Canada.	799,000,000	4,833,240	163 acres.
Russie d'Europe.	387,600,000	97,600,000	3 ⁹² / ₁₀₀

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

TABLEAU 4 (a).

* SUPERFICIE des bois et forêts du Canada.

Provinces.	Superficie totale.	a Bois et forêts.	Pour cent en bois.	b Pinières, pin blanc et pin rouge.	c Autres essences.
	Milles carr.	Milles carr.	Milles carr.	Milles carr.	Milles carr.
Ontario	219,650	102,118	46·49	38,808	63,310
Québec	227,500	116,521	51·22	31,468	85,053
Nouveau-Brunswick	28,100	14,786	52·55		
Nouvelle-Ecosse	20,550	6,464	31·45		
Ile du Prince-Edouard	2,000	797	39·85		
Manitoba	64,066	25,626	40·00		
Colombie-Britannique	382,300	285,554	74·69		
Territoires ¹	2,371,481	696,952	29·38		
Totaux, Canada	3,315,647	1,248,798	37·66		

* L'évaluation de la superficie en bois et forêts dans les diverses provinces et les territoires du Canada—en distinguant les pinières—a été préparée avec soin. Elle est basée sur les états provinciaux relatifs aux terres sous permis et sur les rapports des arpenteurs ; sur les rapports des départements de l'intérieur et des affaires des sauvages au sujet de leurs terres sous permis et ceux des arpenteurs de ces départements, sur les cartes et les rapports de la commission géologique, sur les états du recensement et autres données certaines qu'il a été possible de se procurer.

Il faut admettre que les données que l'on a actuellement ne sont pas assez exactes pour permettre de faire une évaluation aussi précise qu'on pourrait le désirer. Les gouvernements provinciaux pourraient obtenir des renseignements beaucoup plus détaillés de leurs arpenteurs, leurs agents forestiers et autres employés, surtout en ce qui regarde l'état des concessions en exploitation et de celles qui ont été exploitées. Mais nous ne trouvons nulle part qu'ils aient publié des rapports suffisants pour nous permettre d'évaluer la richesse forestière du pays.

a. Ces bois et forêts sont loin d'être tous exploitables. Ils consistent, en grande partie, en petits arbres pouvant servir sur les lieux, mais ayant peu ou point de valeur marchande.

b. On ne doit pas supposer que ces pinières sont couvertes de forêts denses. Dans la plupart des cas, le pin rouge et le pin blanc, en plus ou moins grande quantité, sont mêlés aux autres bois. Dans les provinces maritimes le pin, qui a beaucoup diminué, est tellement disséminé, qu'il est impossible d'en établir la quantité. Dans le Manitoba et les Territoires il n'y a ni pin blanc ni pin rouge, non plus que dans la Colombie-Britannique où le pin blanc (*P. strobus*) du Canada oriental est remplacé par le pin Douglas (*Douglas fir*), le cèdre, l'épinette blanche, etc.

c. Avec les données que nous avons il est impossible d'estimer la quantité de l'épinette blanche dans le Dominion.

Province d'Ontario—Superficie boisée.

Comtés étab., au sud des concessions de coupe	31,530	7,834	25·	100	7,734
Terres concédées pour la coupe	21,380	20,311	95·	16,250	4,061
Des concessions de coupe, jusqu'à faite des terres, à l'Est de la Baie du Tonnerre..	48,823	36,617	75·	18,308	18,309
Total, au sud du faite des terres, à l'est de la Baie du Tonnerre	101,733	64,762	63·65	34,658	30,204
Districts de la Baie du Tonnerre et du lac à la Pluie, au sud du faite des terres.	49,700	24,850	50·	4,000	20,850
Région au nord du faite des terres	68,216	12,506	18·33	150	12,356
Total, province d'Ontario	219,650	102,118	46·49	38,808	63,310

Comtés établis.—Superficie d'après recensement. D'après les autorités les plus compétentes, le pour cent des bois est de 25. Un peu de pin sur quelques points.

Terres concédées pour la coupe.—Superficie donnée par la province (moins 470 milles dans les districts de la Baie du Tonnerre et du lac de la Pluie), par le département des affaires des sauvages, et dix townships de l'ancienne "Canadian Land and Emigration Co." L'étendue en bois et forêts est évaluée à 95 pour cent, laissant 5 pour cent pour brûlés, etc. La proportion en pinières est évaluée à 80 pour cent.

Jusqu'au faite des terres.—Reste de la superficie totale d'après dans le recensement de 1871. Superficie en bois et forêts évaluée à 75 pour cent ; proportion en pinières, 50 pour cent.

Baie du Tonnerre et lac de la Pluie, au sud du faite des terres.—Superficie en bois et forêts estimée à 50 pour cent. Proportion en pinières, 4,000 milles carrés (470 milles carrés occupés par permis provinciaux.)

Au nord du faite des terres.—Deux tiers en partie boisés, proportion 25 p. c. et un tiers en tourbières, etc. ; proportion boisée, 5 par cent. Un peu de pin sur quelques points.

TABLEAU 4 (a) Suite.

Province de Québec—Superficie boisée.

Description.	Superficie totale.	Bois et forêts.	Pour cent en bois.	Pinières.	Autres essences.
	Milles carr.	Milles carr.	Milles carr.	Milles carr.	Milles carr.
Terres concédées.....	33,563	11,391	33·94	11,391
do sous licences.....	50,119	47,603	95·	26,000	21,603
do inoccupées de la couronne.....	143,818	57,527	40·	5,468	52,059
Total, Québec.....	227,500	116,521	51·22	31,468	85,053

Terres concédées—Superficie totale tirée des rapports provinciaux. Proportion des bois, tirée du recensement et autres autorités. Quantité de pin sans importance, non évaluée.

Terres sous licences.—Superficie donnée par la province. Proportion de forêt évaluée à 95 p. c., laissant 5 p. c. pour les brûlés, etc. Proportion de pin estimée à 90 p. c. de l'étendue concédée dans la région du haut de l'Ottawa, à 75 p. c. pour le bas de l'Ottawa, à 50 p. c. pour le Saint-Maurice et à 700 milles carrés pour le reste des terres sous permis.

Terres inoccupées de la couronne.—Leur superficie totale forme le reste de la province. Elle a été établie par les arpenteurs fédéraux et dépasse un peu l'évaluation provinciale. Le pour cent de terres boisées, la proportion du pin et des autres essences sont tirés des rapports publiés par le département des terres de la couronne de Québec.

Provinces maritimes.

Nouveau-Brunswick—Superficie boisée.

Terres inoccupées de la couronne.....	7,915	5,936	75·
do sous licences.....	4,420	4,200	95·
do concédées.....	15,765	4,630	29·37
Total.....	28,100	14,766	52·54

L'évaluation des superficies est basée sur les chiffres officiels de la province. Proportion en bois dans l'étendue sous permis, 95 p. c.; sur les terres inoccupées de la couronne, 75 p. c. Sur les terres concédées, la proportion est tirée du recensement. La quantité de pin ne peut être évaluée, la province ne fournissant aucune donnée et ce bois étant épars dans la forêt.

Nowelle-Ecosse—Superficie boisée.

Non concédées.....	1,562	78	5·
Concédées.....	18,988	6,386	33·63
Total.....	20,550	6,464	31·45

Superficies tirées des rapports provinciaux. Les terres de la couronne, décrites comme rocheuses et stériles, sont boisées dans la proportion de 5 p. c. Sur terres concédées, proportion tirée du recensement. Le pin, qui disparaît promptement, est épars dans la forêt.

Ile du Prince-Edouard—Superficie boisée.

Non concédées.....	70	22	75·
Concédées.....	1,930	775	40·15
Total.....	2,000	797	39·85

Superficies tirées des rapports officiels. Les terres de la couronne, décrites comme boisées, sont évaluées à 75 p. c. Peu de pin, disséminé çà et là. Sur terres concédées, proportion en bois tirée du recensement.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

TABLEAU 4 (a)—Fin.

Province du Manitoba—Superficie boisée.

Province.	Superficie totale.	Bois et forêts.	Pour cent en bois.
	Milles carrés.	Milles carrés.	
Manitoba.....	64,066	25,626	40·0

La surface boisée est évaluée d'après les cartes et les rapports de la commission géologique et du département de l'intérieur. Une grande partie des terres boisées ne contient pas de bois marchand; de grandes étendues de ces terres sont couvertes de peuplier, de petite épinette blanche, d'épinette rouge, etc., de peu de valeur.

Il n'y a ni pin blanc, ni pin rouge, excepté quelques arbres disséminés dans l'extrême partie sud-est.

Province de la Colombie-Britannique.—Superficie boisée.

Colombie-Britannique.....	382,300	285,554	74·69
---------------------------	---------	---------	-------

La surface boisée est évaluée d'après les cartes et les rapports de la commission géologique et du département de l'intérieur. Le bois que l'on trouve sur les terres cultivables du plateau central est en grande partie du petit peuplier, etc., ayant peu de valeur. On ne trouve pas le pin blanc de l'est du Canada (*P. strobus*) sur la côte Pacifique. Le pin Douglas (*Douglas fir*), le cèdre jaune et les épinettes sont les principaux bois de construction.

*Territoires.—Superficie boisée.

Alberta.....	105,355	64,662	61·38
Assiniboia.....	88,534	5,127	5·79
Saskatchewan.....	101,092	59,017	58·38
Athabasca.....	103,300	59,300	57·40
Territoires non organisés.....	1,973,200	508,846	25·78
Total, Territoires.....	2,371,481	696,952	29·39

*Détail des territoires non organisés.

Kéwatin.....	267,000	100,125	37·50
Territoires du Nord-Ouest.....	859,600	300,860	35·00
Est de Kéwatin, au sud de la Baie d'Hudson.....	194,300	72,861	37·50
Est de la Baie d'Hudson.....	352,300	35,000	1·00
Iles dans l'Océan Arctique et la Baie d'Hudson.....	300,000		
Total, Territoires non organisés.....	1,973,200	508,846	25·78

* La surface boisée est évaluée d'après les cartes et les rapports de la commission géologique et du département de l'intérieur. Une grande partie de cette surface ne contient pas de bois marchand, mais est couverte de petit peuplier, d'épinette blanche, d'épinette rouge, etc.

Il n'y a ni pin blanc, ni pin rouge dans les Territoires; mais dans une partie d'Alberta, au pied des Montagnes Rocheuses, on trouve du pin Douglas (*Douglas fir*) et d'autres bois indigènes de la Colombie-Britannique.

TABLEAU 4 (b).

ÉVALUATION approximative de la quantité de pin en Canada.

Pour Ontario, l'évaluation faite avec soin donne 38,808 milles carrés de pinières. En calculant un demi-million de pieds, M.P., au mille, ce qui est l'évaluation provinciale pour les terres sous permis, évaluation probablement à peu près exacte—la superficie non concédée ne devant pas vraisemblablement donner plus, vu que le pin devient plus rare et plus petit vers le nord et l'ouest—nous arrivons à un total, M.P. de.....	Pieds M.P.	19,404,000,000
Pour Québec, la même évaluation donne 31,468 milles carrés en pinières. D'après le même rendement proportionnel, nous avons un total de.....		15,734,000,000
Pour les provinces maritimes, la même évaluation donne 22,027 milles carrés en bois de toutes sortes. En supposant que le cinquième soit en pinières (ce qui est probablement au-delà de la vérité) et adoptant la même règle de calcul, nous avons un total de.....		2,200,000,000
Total des quantités de pin, de l'Atlantique aux Moutagnes Rocheuses.		<u>37,388,000,000</u>

1. En supposant que la coupe annuelle ne dépasse pas 1,000,000,000 pieds M.P., nos forêts seraient épuisées dans environs 37 ans. Avec le système actuel, la croissance annuelle ne pourrait guère prolonger cette période.

2. Nous n'avons actuellement aucun moyen d'évaluer la quantité du pin Douglas (*Douglas fir*) et des autres bois qui, dans la Colombie-Britannique, remplacent dans une grande mesure nos pins de l'est.

3. Nous n'avons pas non plus de données suffisantes pour faire une évaluation, même approximative, de la quantité de l'épinette blanche. Elle existe en grande abondance, car on la trouve partout, de l'Atlantique au Pacifique, depuis la frontière internationale jusqu'au delta du Mackenzie, excepté dans les prairies et les terres stériles; mais elle est généralement très petite. Outre qu'on l'emploie tous les jours davantage comme bois de sciage, le développement de l'industrie de la pulpe est cause que nos forêts d'épinettes sont envahies.

TABLEAU 4 (c).

PERMIS PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX : ÉTENDUE DES CONCESSIONS DE COUPE,
QUANTITÉ DE BOIS ABATTU, ET RECETTES.

Les rapports provinciaux estiment trop bas l'étendue des concessions de coupe dans la province d'Ontario. Cela semble venir de ce que, au commencement de l'année, des baux sont suspendus parce que les droits ne sont pas payés. Nous avons en conséquence ajouté, dans les tableaux qui suivent, une colonne indiquant la superficie calculée d'après les loyers à \$3 par mille carré ; elle se rapproche beaucoup de l'énonciation contenue dans le rapport du département des terres de la couronne d'Ontario portant à 20,000 milles carrés l'étendue des terres sous permis.

Dans la province de Québec, les chiffres donnés sont aussi au-dessous de la réalité, quoique dans une proportion moindre. Un rapport du département des terres de la couronne porte à 50,000 milles carrés la superficie des terres sous permis.

Dans la Colombie-Britannique, dans le Manitoba et les territoires, outre les concessions, on donne des permis pour faire l'abattage sur des terres non comprises dans l'étendue louée.

Dans la Nouvelle-Ecosse et l'Île du Prince-Edouard il n'y a pas de concessions de coupe. L'exploitation se fait sur des terres achetées. Ces provinces ne publient pas de rapports.

L'échelle de mesurage des billes de sciage pour établir le contenu en mesure de planche diffère dans la province d'Ontario et dans celle de Québec. La différence varie avec la dimension des billes, mais la mesure est en moyenne d'au moins dix pour cent plus forte d'après l'échelle de Québec.

Il est impossible de donner séparément le chiffre de la coupe des billes d'épinette blanche dans Ontario, car elles sont comprises sous la désignation "autres billes". La quantité totale des billes n'est pas grande et l'épinette blanche n'en constitue qu'une petite proportion.

Les rapports de la province de Québec comprennent aussi l'épinette sous la désignation "autres billes". La quantité de billes est considérable et l'épinette en constitue la grande proportion.

Dans le Nouveau-Brunswick, les billes de pin et d'épinette sont mentionnées ensemble et ne peuvent être données séparément. Le nombre de billes n'est pas donné, mais seulement le mesurage.

Les états de la Colombie-Britannique, du Manitoba et des territoires ne font pas de différence entre les espèces de billes ; elles sont données toutes ensemble avec le mesurage, mais sans indication du nombre. Dans le Manitoba et les territoires elles sont principalement d'épinette blanche ; dans la Colombie-Britannique, de pin Douglas pour une grande partie, d'épinette blanche et de cèdre.

La province de la Colombie-Britannique ne donne pas de rapport pour 1887.

Le bois de dimension et d'estacades mentionné aux rapports de la province d'Ontario est principalement du pin (en grande partie du pin rouge) comme le font voir les rapports de 1892 et 1893 où le pin est donné séparément.

Dans les rapports de la province de Québec, le bois d'estacades est donné en pieds linéaires de 1887 à 1899, et en mesure de planche de 1891 à 1893.

La Colombie-Britannique, le Manitoba et les territoires ne donnent point dans leurs rapports de bois équarri ou de dimension quoique, outre la consommation locale, il s'en exporte de la Colombie-Britannique et qu'il s'en expédie dans d'autres parties du Canada. Une partie de ce bois peut avoir été coupée avec permis sur des terres non louées et une partie mesurée et comptée avec les billes.

Une grande partie des produits forestiers de la Colombie-Britannique provient de la zone du chemin de fer qui a 40 milles de large sur 500 milles de long et appartient au gouvernement fédéral.

Les recettes qui apparaissent dans les rapports de la province d'Ontario pour 1892 ne représentent qu'une partie du montant considérable perçu pour les ventes de l'année; plus d'un million de dollars était resté impayé et a grossi les recettes de 1893.

Les tableaux qui donnent la coupe du pin par districts dans Québec et Ontario, font voir la situation des concessions. On verra que dans Québec la masse du pin vient de la vallée de l'Ottawa, le Saint-Maurice étant le seul autre district qui en produise en quantité appréciable.

Le tableau (5b), qui indique la dimension moyenne des billes de sciage et du bois équarri, fait voir une grande diminution dans la dimension de billes de pin d'Ontario, tandis que dans Québec les rapports accusent une augmentation jusqu'à 1893; époque à laquelle il y eut une forte diminution. La dimension de l'épinette blanche a diminué dans Ontario et augmenté dans Québec. En faisant les comparaisons, il ne faut pas oublier que la différence de l'échelle de mesurage dans Québec et Ontario donne à Québec une mesure de planche plus forte de dix pour cent, comme nous l'avons dit plus haut.

Les tableaux suivants sont annexés aux présentes:—

Etendue des concessions de coupe, quantité de bois abattu, etc., et recettes.

Ontario—Terres provinciales.....	Six ans
do Terres des sauvages.....	do
do Total.....	do
Québec—Terres provinciales.....	do
do Terres des sauvages.....	do
do Total.....	do
Nouveau-Brunswick—Terres provinciales.....	do
do Terres des sauvages.....	do
do Total.....	do
Colombie-Britannique—Terres fédérales.....	do
do Terres provinciales.....	do
do Terres des sauvages.....	do
do Total.....	do
Manitoba et territoires—Terres fédérales.....	do
Coupe du pin par districts—Ontario.....	do
do do Québec.....	do
*Dimension moyenne des billes et du bois équarri—	
Ontario.....	do
*Dimension moyenne des billes et du bois équarri—	
Québec.....	do

*Voir tableau 5b.

TABLEAU 4 (c) — Suite.
ONTARIO.—Étendue des conc. et quantité de la coupe.—(Rapp. des terres de la couronne d'Ontario et du dép. des affaires indiennes).
Total des terres provinciales et des terres des sauveges.

Années.	SUPERFICIES SOUS LICENCES.			BOIS ÉQUARRI.								Bois d'estacades et de dimension.				
	D'après rapports provinciaux.	D'après loyers à \$3.	Milles carrés.	Pin.		Autres bois.		Pin blanc.		Pin rouge.		Autre.		Pds, M. P.		
				Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces cubes.	Pièces.	Pièces cubes.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces cub.	Pièces.	Pièces.
1887.	16,832	20,383½	4,715,587	577,442,195	30,908	2,440,369	41,402	2,137,079	11,510	461,203	1,307	46,359	147,578	31,235,880	147,578	
1888.	17,914	20,611½	6,499,518	715,476,978	36,684	2,862,000	56,831	3,134,620	11,486	433,256	1,033	38,425	232,491	41,891,060	232,491	
1889.	18,179½	20,763½	6,386,338	740,078,737	47,362	3,847,391	89,160	4,798,567	10,890	400,114	999	13,257	163,425	33,946,530	163,425	
1890.	14,465½	20,276	5,140,451	529,731,673	44,697	3,420,329	62,444	3,227,019	4,245	186,465	1,768	70,216	152,544	34,184,428	152,544	
1891.	16,681	20,998½	4,976,382	477,384,116	93,280	4,238,710	31,300	1,503,940	4,587	22,889	2,646	112,251	207,900	35,051,088	207,900	
1892.	13,740½	20,369½	6,070,139	626,422,425	110,818	5,615,284	73,564	3,841,853	428	17,466	1,391	74,472	255,054	46,688,853	255,054	
1893.	18,142½	21,545½	7,770,104	748,814,910	157,786	8,801,661	38,485	1,975,609	940	40,983	1,361	50,229	132,197	32,475,763	132,197	
Totaux.	115,956½	144,067½	42,708,519	4,415,351,034	521,535	31,223,744	393,226	20,748,296	40,056	1,542,326	10,505	404,209	1,298,289	256,275,602	1,298,289	
Moyenne.	16,566½	20,581														

Années.	DIVERS.												RECETTES.					
	Cèdre.	Es-pars.	Pds, M. P.	Traverses de chemin de fer.	Poteaux de télégraphie.	Perches, traverses, etc.	Billes à bar-deaux.	Bois à pâte.	Poteaux, billes à douves, etc.	Bois de chauffage, écorce à tan, etc. et intérêt.	Amendes provenant des infractions et intérêt.	Droits de coupe.	Rente foncière.	Bonus.	Recettes totales.			
															Pcs.	26	Pièces.	Pièces.
1887.	386,240		6,765,244	776,142	2,944	4,986	3,104	2,792	48,260	15,212 70	535,530 33	59,001 10		425,672 80	\$	c.		
1888.	363,411		98,752	2,856	1,719	4,567		2,200	15,698	35,326 14	544,774 46	60,047 18	774,550 34	1,716,440 12				
1889.	104,059	6	37,360	570,201	2,380	3,841		1,544	3,062	12,322 42	919,649 10	62,302 55	66,204 16	1,060,538 28				
1890.	162,346		11,664	672,410	468	1,324	3,560	1,587	29,971	7,638 54	690,049 80	60,979 05	1,35,479 53	894,146 92				
1891.	132,309		3,000	975,841	1,484	2,632	864	1,254	18,862	27,481 08	614,907 40	60,450 05	172,752 22	875,650 75				
1892.	326,432		157,500	628,898	276	3,779	6,763	2,811	69,916	21,120 57	790,464 54	61,517 05	1,303,260 91	2,182,383 07				
1893.	203,130		130,405	130,405	2,067	5,234	1,962	4,819	16,872	39,205 96	888,569 27	64,636 90	939,638 60	1,951,330 89				
Totaux.	1,679,406	32	7,073,520	5,524,243	13,075	20,124	28,803	12,125	16,007	202,641	4,983,934 90	428,933 88	3,843,618 56	9,716,536 80				
* Fruche et épipette.														\$2,315,000 00				
† Vente, 1892.														1,227,665 63				
																\$1,087,334 37		

TABLEAU 4 (c).—Suite.

ONTARIO.—Étendue des concessions et quantité de la coupe.—(Rapports des terres de la couronne d'Ontario).

Terres provinciales.

Années.	SUPERFICIE SOUS LICENCES.		BILLES DE SŒIAGE.				BOIS ÉQUARRI.				Bois d'estacades et de dimension.			
	D'après rapports provinciaux.	D'après loyers à \$3.	Pin blanc.		Autres bois.		Pin blanc.		Pin rouge.			Autre.		
			Pièces.	Pieds, M. P.	Pièces.	Pieds, M. P.	Pièces.	Pieds cubes.	Pièces.	Pieds cubes.		Pièces.	Pieds cubes.	Pièces.
1887	15,850	19,401½	4,650,258	567,803,200	30,845	2,433,000	37,849	2,013,187	11,510	461,203	1,307	45,359	147,288	31,216,800
1888	16,434	19,631½	6,364,650	699,581,000	36,684	2,862,000	52,640	2,923,332	11,486	433,256	1,033	38,425	223,524	41,177,000
1889	17,226½	19,810½	6,802,308	725,727,633	44,801	3,668,113	86,231	4,653,755	10,890	400,114	399	13,257	159,932	32,000,237
1890	13,555	19,365½	5,032,230	519,215,801	43,331	3,308,482	62,206	3,226,164	4,245	166,465	1,768	70,216	148,863	33,337,798
1891	15,820	19,237	4,718,469	451,207,605	85,305	3,671,249	31,238	1,557,075	557	22,839	2,646	112,251	206,769	37,844,115
1892	12,887	19,535½	6,424,475	606,190,122	110,415	5,599,354	73,564	3,841,853	428	17,466	1,991	74,472	220,150	* 42,297,750
1893	17,244	20,559	7,291,439	718,215,271	142,109	8,095,124	36,814	1,867,340	940	40,983	† 1,361	50,229	21,244	* 2,206,983
Totaux	109,516½	137,539½	41,283,829	4,287,940,532	493,490	29,637,322	380,632	20,088,706	40,056	1,542,326	10,505	404,209	1,273,199	245,108,978
Moyenne	15,645½	19,648½											5,580	+ 24,276,520

* Pin.

† Autres bois

‡ Frêne, menuisier; orme, érable et chêne, 491 pièces, 12,143 pieds cubes; épinette blanche, pruche et épinette rouge, 870 pièces, 38,086 pieds cubes. Aussi 21,90 pieds cubes de cèdre; le nombre de pièces n'est pas donné.

TABLEAU 4 (c)—Suite.
ONTARIO.—Étendue des concessions et quantité de la coupe, terres provinciales—Suite.

Années.	DIVERS.										RECETTES.										
	Cédr.	Es-pars.	Bois pour pilonis.	Traverses de chemins de fer.	Poteaux de télégraphie.	Perches.	Billes à bardeaux.	Bois à pulpe.	Poteaux et billes à douves.	Bois de chauffage, écorce à tan, etc.	Amendes provenant d'infractions et intérêt.	Droits de coupe.	Rentes foncières.	Bonus.	Total.						
	Pds lin.	Pes.	Pds, M.P.	Pes.	Pes.	Pes.	Cordes.	Cordes.	Cordes.	Cordes.	\$	c.	\$	c.	\$	c.					
1887.....	886,240	20	6,765,244	776,142	2,944	4,986	3,104	2,792	48,260	15,212	70	522,063	18	58,201	75	424,039	80	1,019,517	43	
1888.....	+ 1,449	98,752	761,346	2,856	1,719	4,567	2,200	15,698	85,356	14	823,775	08	58,893	88	769,990	34	1,688,015	39	
1889.....	363,441	37,360	2,380	2,380	450	3,841	1,544	3,062	19,232	10	902,043	07	59,430	50	66,058	16	1,039,763	83	
1890.....	104,050	6	11,664	673,410	468	1,324	3,560	587	23,971	7,320	53	677,875	97	58,096	00	135,479	53	878,772	03	
1891.....	162,346	3,000	975,841	1,484	2,632	5,006	864	1,254	18,862	37,461	20	579,735	28	57,711	00	172,551	22	887,438	70	
1892.....	132,309	628,808	3,779	6,763	7,544	2,811	69,916	19,942	71	707,382	80	58,606	25	\$1,309,260	91	2,155,792	67	
1893.....	326,432	± 157,500	1,130,405	2,667	5,234	1,962	3,717	4,819	16,872	38,975	36	838,680	03	61,678	00	958,538	60	1,897,871	99	
1893.....	203,130
Totaux.	1,679,406	32	7,073,520	5,524,243	13,075	20,124	28,803	12,125	16,007	202,641	156,490	74	5,112,145	41	412,617	33	3,835,918	56	9,517,172	04	

Total bonus \$ 2,315,000 00
 Payé la même année..... 1,227,665 63
 Balance..... \$ 1,087,334 37

\$ Vente, 1892.

† Prunche et épinastrie, pds lin.
 ‡ Aussi, blocs à tonnelles, 85, 120 pds.

TABLEAU 4 (c)—*Suite*.
 ONTARIO.—Étendue des concessions et quantité de la coupe.—(Rapport du département des affaires indiennes).

Terres des sauvages et réserves.

Années.	Superficie sous licences.		BILLES DE SÛIAGE.				BOIS ÉQUARRI.				BOIS d'estacade et de dimension.				RECETTES.					
	Milles carrés.	Pds.	Pin.		Epinette.		Pin blanc.		Pin rouge.		Pièces.	Pieds.	Amend. proven. d'infraç.		Droits de coupe.		Rente foncière.		Bonus.	Totaux.
			Pièces.	Pds, M.P.	Pièces.	Pds, M.P.	Pièces.	Pds cub.	Pièces.	Pds cub.			\$	c.	\$	c.	\$	c.		
1887	982.06	65,329	9,638,995	63	7,369	3,553	183,892				290	19,080			13,467.15	799.35	1,633	15,899.50		
1888	980.06	134,868	15,895,978			4,191	211,297				3,967	714,060			22,711.38	1,153.35	4,560	28,424.73		
1889	953.26	134,030	14,351,104	2,561	179,278	2,929	138,812				9,693	1,948,293	90.37		17,606.03	2,872.05	206	20,774.45		
1890	910.72	108,221	10,515,872	1,366	111,847	148	10,855				3,681	846,630	318.01		12,173.83	2,883.05		15,374.89		
1891	861.47	257,913	26,176,611	7,975	557,461	152	6,465				1,131	206,973	29.88		35,242.12	2,739.05	201	38,212.05		
1892	853.77	245,664	20,232,303	403	15,930						5,560	984,120	1,177.86		22,471.74	2,910.80		26,560.40		
1893	898.53	478,665	30,599,639	15,597	706,537	1,621	108,269				1,768	447,468	230.60		49,829.24	2,958.90	1,100	54,118.74		
Totaux...	6,439.87	1,424,090	127,410,502	27,965	1,588,422	12,594	659,590				26,090	5,106,624	1,846.72		175,501.49	16,316.55	7,700	199,364.76		
Moyenne.	919.98																			

TABLEAU 4 (c).—Suite.

QUÉBEC.—Étendue des concessions, et quantité de la coupe. — (Rapp. des terres de la cour. de Québec et du dép. des affaires indiennes.)

Total pour les terres provinciales et terres des sauvages.

Années.	BILLES DE SCIAGE.										BOIS ÉQUARRI.				Bois d'estacades.															
	Superficie sous licences.					Pin.					Epinette, etc.		Pin blanc.		Pin rouge.		Epinette, merisier, etc.		Pièces.		*Pièces.									
	M. carrés.		Pièces.		Pieds M. P.		Pièces.		Pieds M. P.		Pièces.		Pieds M. P.		Pièces.		Pieds cubes.		Pièces.		Pieds cubes.		Pièces.		*Pièces.					
1887.....	42,631½	2,693,140	371,141,816	1,352,260	107,183,800	11,280	528,275	241	9,852	2,112	22,640	27,601	841,736	482,291	159,192	5,025	159,192	2,112	22,640	27,601	841,736	482,291	159,192	5,025	159,192	2,112	22,640	27,601	841,736	
1888.....	41,760½	2,406,381	330,680,303	9,378	76,396,318	9,378	415,283	3,426	105,880	5,025	159,192	14,572	482,291	19,644	55,431	2,762	95,317	3,426	105,880	14,572	482,291	19,644	55,431	2,762	95,317	3,426	105,880	14,572	482,291	
1889.....	41,760½	3,395,747	467,940,975	1,633,093	123,588,734	9,555	500,451	2,762	105,880	5,025	159,192	14,572	482,291	19,644	55,431	2,762	95,317	3,426	105,880	14,572	482,291	19,644	55,431	2,762	95,317	3,426	105,880	14,572	482,291	
1890.....	44,375	2,846,861	395,086,976	1,337,640	104,703,944	51,504	1,989,522	4,440	162,269	2,207	67,428	24	647	67,428	2,207	67,428	4,440	162,269	2,207	67,428	24	647	67,428	2,207	67,428	4,440	162,269	2,207	67,428	
1891.....	45,367	2,142,754	302,533,451	2,708,078	193,155,071	59,944	3,046,316	8,915	99,371	3,095	78,760	9,500	2,355,649	5,878	166,567	5,310	166,567	8,915	99,371	3,095	78,760	9,500	2,355,649	5,878	166,567	5,310	166,567	8,915	99,371	
1892.....	43,141½	2,302,276	377,397,063	2,586,606	153,294,313	9,964	755,198	3,011	20,087	2,312	51,621	1,639	178,277	1,639	51,621	2,312	51,621	3,011	20,087	2,312	51,621	1,639	178,277	1,639	51,621	2,312	51,621	3,011	20,087	
1893.....	46,165½	3,372,469	428,598,154	2,827,779	257,140,858	42,673	1,191,079	3,011	120,221	2,312	51,621	1,639	178,277	1,639	51,621	2,312	51,621	3,011	120,221	2,312	51,621	1,639	178,277	1,639	51,621	2,312	51,621	3,011	120,221	
Totaux.....	305,219½	19,159,628	2,673,398,741	13,419,260	1,021,403,038	284,248	8,375,124	18,387	621,947	22,848	601,689	78,867
Moyenne.....	43,602½

Années.	DIVERS.										RECETTES.																				
	Bois méplat et petit bois.		Espars.		Traverses de ch. de fer.		Poteaux de télégraphie.		Bardeaux.		Perches, courbes, piquets, etc.		Bois à pulpe et à fuseaux.		Bois de chauffage.		Amendes provenant d'infr., intér., taxe des feux.		Droits.		Rento foncière.		Bonus et bonus de transfert.		Recettes totales.						
	Pièces.		Pièces.		Pièces.		Pièces.		M.		Pièces.		Cordes.		Cordes.		Cordes.		Cordes.		Cordes.		Cordes.		Cordes.		Cordes.				
1887.....	4,730	123,321	9,223	101,440	7,360	3,318	62,325	13,406	12,427	56	475,944	44	90,689	83	3,888	28	582,950	11	6,815	03	603,748	55	119,972	90	959,998	91	19,708	35	806,732	67	
1888.....	16,811	828,442	166,314	9,040	2,882	234,004	471	9,772	7,597	91	15,350	9,808	12,380	96	627,296	64	147,376	72	708,298	11	124,494	09	11,539	37	11,539	37	647,138	67		
1889.....	8,427	100,518	65	473,623	1,962	3,152	105,090	1,587	9,708	30,883	9,708	10,166	10,166	11,948	12,641	42	476,562	42	133,382	45	645,655	20	153,004	67	73,811	14	891,765	04			
1890.....	3,009	100,489	120	169,777	635	3,331	30,883	3,331	41,365	41,365	41,365	41,365	41,365	41,365	41,365	41,365	41,365	41,365	41,365	41,365	41,365	41,365	41,365	41,365	41,365	41,365	41,365	41,365	41,365	41,365	41,365
1891.....	8,401	422,041	6,000	169,159	435	2,579	41,365	4,237	4,237	4,237	4,237	4,237	4,237	4,237	4,237	4,237	4,237	4,237	4,237	4,237	4,237	4,237	4,237	4,237	4,237	4,237	4,237	4,237	4,237	4,237	
1892.....	6,362	177,108	2,593	137,615	1,211	4,237	9,656	10,014	10,014	10,014	10,014	10,014	10,014	10,014	10,014	10,014	10,014	10,014	10,014	10,014	10,014	10,014	10,014	10,014	10,014	10,014	10,014	10,014	10,014	10,014	10,014
1893.....	34,378	555,153	21	168,038	1,231	10,142	21,633	5,847	10,142	21,633	5,847	10,142	21,633	5,847	10,142	21,633	5,847	10,142	21,633	5,847	10,142	21,633	5,847	10,142	21,633	5,847	10,142	21,633	5,847	10,142	21,633
Totaux.....	77,118	2,307,072	18,022	1,325,966	21,874	20,641	504,956	33,811	77,107	82,842	45	3,380	490	70	915,912	62	239,205	605,118	450	77	915,912	62	239,205	605,118	450	77	915,912	62	239,205	605,118	450

* Bois d'estacade, 1887-90, pieds lin. ; 1891-92, pieds M. P. + Aussi 255 cordes de bois à lattes et 920 cordes d'écorce de pruche. † Y comp. arrér. de rentes foncières.

TABIEAU 4 (c) — Suite.
QUÉBEC.—Étendue des conc. et quantité de la coupe.—(Rapp. des terres de la couronne de Québec et du dép. des affaires indiennes.)
Terres provinciales.

Années.	BILLES DE SÇIAGE.										BOIS ÉQUARRI.			Bois d'estacades.							
	Superficie sous licences.					Epinette, etc.					Pin blanc.		Pin rouge.		Epinette, mésier, etc.		Pièces.		* Pieds.		
	M. carrés.	Pièces.	Pieds M. P.	Pièces.	Pieds M. P.	Pièces.	Pds cubes.	Pièces.	Pds cubes.	Pièces.	Pds cubes.	Pièces.	Pds cubes.	Pièces.	Pds cubes.	Pièces.	Pds cubes.	Pièces.	Pds cubes.	Pièces.	* Pieds.
1887	42,440	2,693,119	371,140,200	1,352,260	107,183,800	11,204	528,019	241	9,852	2,112	22,690	2,112	22,690	27,601	841,796						
1888	41,584	2,391,098	329,518,600	963,392	76,361,000	9,378	415,283	3,426	105,830	5,025	159,192	5,025	159,192	14,569	482,191						
1889	41,669	3,394,164	467,751,800	1,683,066	129,586,400	9,555	593,451	2,762	95,817	2,757	55,481	2,757	55,481	19,644	888,009						
1890	44,201½	2,894,337	392,024,600	1,324,872	108,429,200	41,504	1,989,522	4,440	162,269	2,207	67,428	2,207	67,428	24	647						
1891	45,190½	2,137,938	302,152,600	2,679,173	191,394,439	59,944	3,046,316	3,915	99,317	3,005	78,760	3,005	78,760	9,509	2,355,649						
1892	42,965	2,297,814	376,970,400	2,525,098	149,083,075	9,863	753,875	592	90,087	5,310	166,567	5,310	166,567	5,874	892,482						
1893	46,006	3,365,425	427,901,693	2,798,955	255,453,466	42,619	1,129,847	3,011	123,221	2,342	51,621	2,342	51,621	1,507	146,837						
Totaux...	303,956	19,083,895	2,667,450,863	13,276,726	1,012,497,380	184,070	8,372,313	18,387	621,947	22,848	601,689	22,848	601,689	78,728	...						
Moyenne	43,422½																				

Années.	DIVERS.										RECETTES.															
	Bois népiat et petit bois.		Espaces.		Traverses de ch. de fer.		Poteaux de télégraphe.		Bardeaux.		Perches, courbes, Piquets, etc.		Bois à pulpe et à fuseaux.		Bois de chauffage.		Amendes intéré, taxe des feux.		Droits de coupe.		Rentés foncières.		Bonns et bonns de transfert.		Recettes totales.	
	Pièces.	Pds lin.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	M.	Pièces.	Pièces.	Cordes.	Cordes.	Cordes.	Bois de chauffage.	Bois de chauffage.	Amendes intéré, taxe des feux.	Amendes intéré, taxe des feux.	Droits de coupe.	Droits de coupe.	Rentés foncières.	Rentés foncières.	Bonns et bonns de transfert.	Bonns et bonns de transfert.	Recettes totales.	Recettes totales.
1887	4,730	123,321	9,223	101,440	7,360	3,318	62,325	3,318	13,406	13,406	12,427	56	12,427	56	475,617	40	90,684	83	90,684	3,888	3,888	23	23	582,618	582,618	
1888	16,811	828,442	65	166,314	9,040	2,882	294,004	2,882	471	471	7,597	91	7,597	91	447,200	87	141,549	88	141,549	2,315	2,315	93	93	598,663	598,663	
1889	3,427	100,518	120	473,623	1,962	3,152	105,090	3,152	1,587	1,587	7,293	81	7,293	81	707,357	20	124,314	99	124,314	19,972	19,972	00	00	958,938	958,938	
1890	3,009	100,489	120	109,777	1,635	3,331	30,883	3,331	9,708	9,708	12,380	96	12,380	96	626,753	66	147,208	72	147,208	19,708	19,708	35	35	806,051	806,051	
1891	8,401	422,041	6,000	169,150	435	2,579	6,184	2,579	10,166	10,166	11,185	81	11,185	81	498,370	80	123,141	71	123,141	11,589	11,589	37	37	646,237	646,237	
1892	6,382	177,108	2,593	137,615	1,211	1,231	4,365	1,231	10,014	10,014	12,641	42	12,641	42	474,900	79	132,984	95	132,984	3,470	3,470	53	53	625,997	625,997	
1893	34,378	553,153	21	168,038	1,231	10,142	21,633	10,142	5,847	5,847	19,293	97	19,293	97	642,952	63	152,664	67	152,664	73,811	73,811	14	14	888,722	888,722	
Totaux.	77,118	2,307,072	18,022	1,325,966	21,874	29,641	504,956	29,641	33,811	33,811	77,107	83,821	44	83,821	44	3,873,152	85	914,548	91	914,548	234,705	234,705	60	60	5,105,228	5,105,228

* Bois d'estacade, 1887-90, pds lin.; 1891-93, pds, M. P. + Aussi 255 cordes de bois à lattes et 929 cordes d'acore de pruche. † Y comp. arrér. de rentes foncières.

TABLEAU 4 (c)—Suite.
 QUÉBEC.—Étendue des concessions et quantité de la coupe.—(Département des affaires indiennes.)
Terres des sauvages et réserves.

Années.	Superficiels sous licences.	BILLES DE SOTAGE.						BOIS ÉQUARRI.				BOIS d'estacades et de dimension.				RENTES.			
		Pin.		Épinette.		Pin blanc.		Pin rouge.		Pièces.	Pds lin.	Amend. prov. d'infra.	Droits de coupe.		Rentés foncières.		Bonus.	Totaux.	
		Pds.	M. P.	Pds.	M. P.	Pds.	M. P.	Pds cub.	Pds cub.				\$	c.	\$	c.			\$
1887	191½	21	1,616			26	256							327 04	5 00			332 04	
1888	191½	15,283	1,161,703	412	35,318					3	100			375 25	209 61	4,500		5,084 86	
1889	191½	1,583	189,175	27	2,334									940 91	120 00			1,060 91	
1890	176½	42,524	3,062,376	12,768	1,274,744									512 98	168 00			680 98	
1891	176½	4,816	400,854	28,905	1,760,632								21 01	817 41	123 00			961 42	
1892	176½	4,462	426,663	71,598	4,151,238	98	1,323			4	120			1,661 63	397 50			2,059 13	
1893	159½	7,044	696,461	28,824	1,681,392	54	1,232			132	31,440			2,702 63	340 00			3,042 63	
Totaux	1,263½	75,733	5,938,848	142,534	8,905,658	178	2,811			139	31,660			7,337 85	1,363 11	4,500		13,221 97	
Moyenne	180½																		

NOUVEAU-BRUNSWICK.—Étendue des concessions et quantité de la coupe.—(Rapports des terres de la couronne du N.-B. et du département des affaires indiennes.)

TABLEAU 4 (c)—Suite.

Total pour terres provinciales et terres des sauvages.

Années.	BILLES DE SOIAGE.				BOIS DE CONSTRUCTION.				Pièces pour estacades.												
	Superficie sous licences.		Pin et épinette.		Pruche.		Cèdre.			Méleze.		Bois dur.		Pin.		Epinette.		Bois dur.			
	Milles carr.	Pds sup.	Pds sup.	Pds sup.	Pds sup.	Pds sup.	Pds sup.	Pds sup.		Pds sup.	Pds sup.	Pds sup.	Pds cub.	Pds cub.	Pds cub.	Pds cub.	Pds cub.	Pds cub.	Pds cub.	Pds cub.	
1887.	4,217½	64,412,319	3,467,445	1,625,076	106,150	3,683	6,500	3,683	6,500	7,332	6,500	7,332	6,500	7,332	6,500	7,332	6,500	7,332	6,500	7,332	
1888.	4,628½	68,625,132	13,101,707	2,997,752	351,168	6,480	4,650	4,650	4,650	12,009	4,650	12,009	4,650	12,009	4,650	12,009	4,650	12,009	4,650	12,009	
1889.	4,773½	79,287,013	17,594,206	4,063,549	749,740	2,720	6,720	2,720	6,720	9,614	6,720	9,614	6,720	9,614	6,720	9,614	6,720	9,614	6,720	9,614	
1890.	4,566	95,663,626	12,227,023	4,746,681	390,462	2,040	2,040	2,040	2,040	14,778	2,040	14,778	2,040	14,778	2,040	14,778	2,040	14,778	2,040	14,778	
1891.	4,408½	66,500,492	12,759,030	5,040,733	221,280	2,504	2,504	2,504	2,504	33,188	2,504	33,188	2,504	33,188	2,504	33,188	2,504	33,188	2,504	33,188	
1892.	4,419	79,776,542	2,146,834	12,039,918	1,698,130	3,752	3,752	3,752	3,752	10,898	3,752	10,898	3,752	10,898	3,752	10,898	3,752	10,898	3,752	10,898	
1893.	5,690	87,075,187	7,252,896	13,951,563	1,378,945	16,090	16,090	16,090	16,090	19,149	16,090	19,149	16,090	19,149	16,090	19,149	16,090	19,149	16,090	19,149	
Totaux	32,702	541,270,521	68,089,131	44,365,262	5,365,855	16,090	16,090	16,090	16,090	20,210	16,090	20,210	16,090	20,210	16,090	20,210	16,090	20,210	16,090	20,210	
Moyenne.....	4,671½																				62,917

Années.	DIVERS.				RECETTES.				
	*Bois à fuscaux.	Poteaux de télégraphie.	Bardeaux.	Piquets et perches, courbes, etc.	Cheilles pour cages.	Bois de chauffage, écorce à tan, etc.	Droits de coupe.	Rentes, ventes et renouvellements.	Recettes totales.
	Pds sup.	Pièces.	M.	Pièces.	M.	C-rde.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
1887.	63,462	2,190	9,322	28,097	80	1,399	87,670 11	21,398 10	109,068 21
1888.	103,050	3,495	4,466	68,662	285	2,168	98,568 53	23,612 50	122,181 03
1889.	61,808	4,544	632	25,841	63	2,515	113,822 60	22,217 13	135,539 73
1890.	79,488	3,233	615	22,537	63	1,614	111,031 07	19,499 00	130,530 07
1891.	80,626	1,935	780	27,267	101	1,847	81,830 08	19,388 50	101,218 58
1892.	103,672	3,805	390	14,522	101	2,918	96,553 52	18,913 83	115,467 35
1893.	135,513	2,359	625	15,779	75	946	+106,507 08	+89,900 00	196,407 13
Totaux	1,196,400	21,561	16,830	202,705	639	13,407	695,432 99	214,929 06	910,412 10

* Bouleau blanc. † \$100 sont compris pour amendes provenant d'infractions sur les terres des sauvages. ‡ Cette grande augmentation est due à l'extension des termes des baux de 10 à 25 ans, et est la conséq. des enchères sur la mise à prix des ventes de 1893, alors qu'il y eut aussi augm. dans le nombre des concessions vendues.

TABLEAU 4 (c)—Suite.
 NOUVEAU-BRUNSWICK.—Étendue des concessions et quantité de la coupe.—(Rapports des terres de la couronne, N.-B.
 Terres provinciales.

Années.	Superficie sous licences.	Billes de pin et d'épinette.	Billes de pruche.	Billes de mélèze.	Billes de cèdre.	Billes de bois dur.	Pièces pour estacades.	Bois de construction : épinette blanche.		Bois de construction : pin.	Pièces cadées.	Bois de construction : épinette blanche.		Bois de construction : pin.	Pièces cadées.	Billes de bois dur.	Droits de coupe.	REVENUES.		Bois de chauffage, écorce à tan.	Piquets et perches, courbes, etc.	Bardeaux.	Poteaux de télégraphie, etc.	Traverses de ch. de fer.	+ Bois pour fuseaux.	Années.	Droits de coupe.	Ventures et renouvellement de permis.	Totaux.			
								Pds sup.	Pds cub.			Pds sup.	Pds cub.					Pds sup.	Pds cub.											Pds sup.	Pds cub.	M.
1887.	4,200½	64,300,098	3,567,445	106,150	1,525,076	3,693	3,050	6,800	7,392	2,680	3,050	6,800	7,392	2,680	3,050	6,800	7,392	87,557 89	21,258 10	108,815 99	80	28,097	9,322	2,190	63,462	1,196,400	1,196,400	627,619	693,613 73	214,299 06	907,912 79	
1888.	4,603½	68,382,300	13,064,434	351,168	2,964,964	6,480	5,250	6,720	12,009	4,063,549	5,250	6,720	12,009	4,063,549	5,250	6,720	12,009	98,217 21	28,472 50	121,689 71	235	68,662	4,466	3,495	103,050	1,196,400	1,196,400	627,619	693,613 73	214,299 06	907,912 79	
1889.	4,701½	79,287,013	17,594,206	749,740	4,063,549	2,720	5,250	2,940	14,778	4,716,201	5,250	2,940	14,778	4,716,201	5,250	2,940	14,778	113,322 60	22,147 13	135,469 73	63	25,841	632	61,808	1,196,400	1,196,400	627,619	693,613 73	214,299 06	907,912 79		
1890.	4,549	95,539,612	12,139,048	390,462	4,716,201	2,940	5,250	2,940	21,480	5,029,723	5,250	2,940	21,480	5,029,723	5,250	2,940	21,480	110,897 08	19,429 00	130,326 08	105	27,267	79,488	80,626	1,196,400	1,196,400	627,619	693,613 73	214,299 06	907,912 79		
1891.	4,391½	66,365,301	12,777,830	1,668,130	12,034,758	2,504	14,204	2,504	33,188	13,850,423	14,204	2,504	33,188	13,850,423	14,204	2,504	33,188	96,153 52	18,843 83	114,997 35	101	15,779	3,890	108,072	1,196,400	1,196,400	627,619	693,613 73	214,299 06	907,912 79		
1892.	4,402	79,495,134	1,526,554	1,378,945	13,850,423	2,504	13,180	2,504	38,188	13,850,423	13,180	2,504	38,188	13,850,423	13,180	2,504	38,188	105,739 59	*89,830 00	195,569 59	75	15,779	2,359	135,513	1,196,400	1,196,400	627,619	693,613 73	214,299 06	907,912 79		
1893.	5,673	86,800,334	7,015,471	5,365,855	44,284,294	19,149	62,917	19,149	109,239	44,284,294	62,917	19,149	109,239	44,284,294	62,917	19,149	109,239	693,613 73	214,299 06	907,912 79	659	202,705	16,830	21,561	16,830	627,619	693,613 73	214,299 06	907,912 79			
Totaux.....	32,583	540,168,792	67,674,988	5,365,855	44,284,294	19,149	62,917	19,149	109,239	44,284,294	62,917	19,149	109,239	44,284,294	62,917	19,149	109,239	693,613 73	214,299 06	907,912 79	659	202,705	16,830	21,561	16,830	627,619	693,613 73	214,299 06	907,912 79			
Moyenne.....	4,654½																															

* Cette grande augmentation est due à l'extension des termes des baux de 10 à 25 ans, et est la conséquence des enchères sur la mise à prix des ventes de 1893, époque à laquelle il y eut aussi augmentation dans le nombre des concessions vendues. † Bouleau blanc.

TABIEAU 4 (c) — Suite.
NOUVEAU-BRUNSWICK — Étendue des concessions et quantité de la coupe. — (Rapport du département des affaires indiennes.)
Terres des sauvages et réserves.

Années.	Superficie sous licences.		Billes de pin.		Billes d'épinette.		Billes de pruche.		Billes de cèdre.		Droits de coupe.		Rente foncière.		Totaux.
	Milles carrés.	Milles carrés.	Pds sup.	Pds sup.	Pds sup.	Pds sup.	Pds sup.	Pds sup.	Pds sup.	Pds sup.	\$	c.	\$	c.	
1887	17	17	112,231	47,273	33,188	112,22	140	252 22							
1888	17	17	242,832	87,975	30,480	41,688 59	1,325 25	65,966 85							
1889	17	17	46,767	21,200	11,000	14,844 85	3,024 90	868 14							
1890	17	17	145,101	620,270	5,160	30,686 40	15,981 53	918 18							
1891	17	17	211,708	287,425	1,140	41,439 91	10,577 65	2,777 91							
1892	17	17	265,853	1,014,143	80,968	17,636 53	2,428 10	336 21							
1893	17	17	1,024,482	36,726 21	36,726 21	16,740 71	8,601 95	908 30							
Totaux	119	119	77,247	1,024,482	80,968	108,277 01	26,978 41	5,218 35							
Moyenne	17	17	77,247	1,024,482	80,968	108,277 01	26,978 41	5,218 35							

MANITOBA ET TERRITOIRES. — Étendue des concessions et quantité de la coupe. — (Rapport du département de l'intérieur.)
Terres Fédérales, département de l'intérieur.

Années.	Superficie sous licences.		Bois, quantité manufacturée.		Trav. de ch. de f.		Bardeaux.		Lattes.		Bois de chauffage, etc.		Espèces de bois.		Amendes provenant d'infractions.		Droits rég. et permis.		Rente foncière.		Bonus.		Bois des terres des écoles.		Total.		
	M. car.	M. P.	Pds M. P.	Pds M. P.	Pièces.	M.	M.	M.	Pcs.	Cordes.	Princ. épinet.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$		c.	
1887	2,006	25,208,209	7,610	5,653	2,487	2,487	6,242	2,487	301	842	do	5,850 18	40,292 89	14,926 80	1,733 50	1,604 46	64,407 83										
1888	2,247	24,879,935	62,089	6,242	727	1,777	1,777	301	842	do	4,973 92	41,688 59	17,668 94	1,325 25	310 15	65,966 85											
1889	2,169	17,053,933	492,764	1,777	371	1,450	1,450	371	2,375	do	5,490 39	35,081 92	14,844 85	3,024 90	868 14	59,309 80											
1890	2,262	22,023,091	39,008	4,277	430	2,977	2,977	430	5,188	do	2,802 67	30,686 40	15,981 53	6,794 66	918 18	57,183 44											
1891	2,132	20,610,048	97,468	5,546	1,195	1,195	1,195	329	3,635	do	3,245 51	41,439 91	10,577 65	3,070 75	277 91	58,611 73											
1892	2,280	22,015,730	9,069	1,747	456	1,747	1,747	456	3,635	do	6,847 73	36,726 21	16,740 71	8,601 95	908 30	65,421 82											
1893	15,136	148,076,402	728,033	26,692	8,961	6,165	6,165	20,994	20,994	do	32,486 14	267,789 16	108,277 01	26,978 41	5,218 35	440,749 07											
Totaux	2,162	2,162	728,033	26,692	8,961	6,165	6,165	20,994	20,994	do	32,486 14	267,789 16	108,277 01	26,978 41	5,218 35	440,749 07											
Moyenne	2,162	2,162	728,033	26,692	8,961	6,165	6,165	20,994	20,994	do	32,486 14	267,789 16	108,277 01	26,978 41	5,218 35	440,749 07											

* Bois rond. † \$100 pour amendes provenant d'infractions.

TABLEAU 4 (c)—Suite.
COLOMBIE-BRITANNIQUE—Étendue des concessions et quantité de la coupe—(Du département de l'intérieur.)

Total pour les terres provinciales, fédérales et des sauvages.

Années.	Superficie sous licences.		Bois, quantité manufacturée.		Traverses.	Bardoux.	Amendes provenant d'infractions, intérêt, etc.		Droits de coupe et droit régéal.		Rentés foncières.		Bonns.		Recettes totales.	
	Milles carrés.	Pds M. P.	Pds M. P.	Pds M. P.			\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
1887.	18 56	7,144,868	187	1,817 91			3,723 76	1,531 85	8,067 95	15,141 47			2,682 50	43,783 93		
1888.	230 12	56,305,279		14,645 86			20,244 40	6,211 18	4,092 50	49,252 98			4,092 50	93,887 72		
1889.	330 29	66,311,164		233 30			33,481 42	11,445 76	11,131 25	99,898 86			11,131 25	97,426 26		
1890.	404 50	93,860,913		98 13			20,635 08	24,199 97	19,275 02	99,898 86			19,275 02	108,940 25		
1891.	608 59	115,613,067	10,119	120 26		590	56,303 61	40,542 91	2,626 50	108,940 25			2,626 50	508,381 47		
1892.	847 07	84,392,536		183 52		1,000	48,665 90	153,232 65	52,568 97							
1893.	1,172 25	76,851,963		583 23		940	54,937 86									
Totaux.	3,620 41	502,479,780	10,119	17,682 20		2,597	284,897 64									
Moyenne.	517 20															

211 COLOMBIE-BRITANNIQUE—Étendue des conces. et quantité de la coupe—(Rapports des terres de la couronne, Colombie-Britannique.)

Terres provinciales.

Années.	Superficie sous licences.		Quantité manufacturée.		Droit régéalien.		Rente.		Permis.		Recettes totales.	
	Milles carrés.	Pds M. P.	Pds M. P.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	
1887.	211	31,868,384		12,675 59		5,540 83					18,216 42	
1888.	280	42,551,222		21,227 28		9,956 93					31,184 21	
1889.	352	79,177,035		29,677 71		15,614 03					45,291 74	
1890.	427	83,108,335		31,479 06		20,404 23					51,883 29	
1891.	603	64,186,820		32,093 41		31,673 63					66,367 04	
1892.	776	60,587,300		30,293 63		42,737 68					75,981 36	
1893.	2,650	361,479,116		157,446 73		125,927 33					288,924 06	
Totaux.	441											
Moyenne.												

* Pas de rapports provinciaux sur le bois pour 1887. † Remise du droit régéalien sur le bois exporté, \$3,051.40.

TABLEAU 4 (c)—Suite.
 COLOMBIE-BRITANNIQUE.—Étendue des concessions et quantité de la coupe.—(Du département des affaires indiennes.
Terres des sauvages et réserves.

Années.	Superficie sous licences.	Quantité manufacturée.	REVENUS.						
			Droits de coupe.		Rentes foncières.		Totaux.		
			\$	c.	\$	c.			
	Milles carrés	Pieds, M. P.							
1887.....	1
1888.....	87
1889.....	87
1890.....	87
1891.....	1
1892.....	8
1893.....
Totaux.....	344	5,455,880	5,455 74	72 00	5,527 74				
Moyenne—6 ans.....	57				

1887 { Nouvelle-Ecosse.
 à { Ile du Prince-Edouard.
 1893 { Manitoba.
 { Les Territoires.

} Pas de terres des sauvages ou Réserves sous permis de coupe.

TABLEAU 4 (c) — Suite.

(ONTARIO—Billes de pin par régions.—Rapports des terres de la couronne, Ontario.)

Régions forestières.	1887.		1888.		1889.		1890.	
	Pièces.	Pieds, M. P.	Pièces.	Pieds, M. P.	Pièces.	Pieds, M. P.	Pièces.	Pieds, M. P.
Ottawa.....	2,072,349	268,153,000	2,554,528	302,247,200	1,982,827	237,664,827	1,568,144	193,338,688
Belleville.....	804,675	90,452,000	1,481,498	136,549,000	1,418,946	123,272,526	583,456	57,245,005
Ouest.....	1,773,254	209,198,200	2,328,624	260,784,800	3,400,484	364,790,280	2,880,630	268,632,108
Totaux.....	4,650,258	567,803,200	6,364,650	699,581,000	6,802,308	725,727,633	5,032,230	519,215,801
Régions forestières.								
1891.								
1892.								
1893.								
Ottawa.....	910,862	109,613,450	1,113,035	125,471,289	1,127,453	109,779,211	1,127,453	109,779,211
Belleville.....	520,468	52,258,143	520,468	52,258,143	670,794	69,649,772	710,597	80,354,372
Ouest.....	3,287,139	289,385,903	3,287,139	289,385,903	4,604,646	411,009,111	5,453,389	528,081,688
Totaux.....	4,718,469	451,207,505	4,718,469	451,207,505	6,424,475	606,190,122	7,291,439	718,215,271

TABEAU 4 (c)—*Fîn.*
 QUÉBEC—Pin par régions.—(Rapports des terres de la couronne, Québec.)

Régions.	1887.				1888.				1889.				
	Billes de sciage.		Bois équarri.		Billes de sciage.		Bois équarri.		Billes de sciage.		Bois équarri.		
	Pièces.	Pds. M. P.	Pièces.	Pds. M. P.	Pièces.	Pds. M. P.	Pièces.	Pds. M. P.	Pièces.	Pds. M. P.	Pièces.	Pds. M. P.	
Ottawa supérieur.	2,137,016	*	10,979	522,890	1,965,918	12,441	516,815	2,863,998	364,470	10,780	548,617	10,780	548,617
do inférieur.	298,494		102	2,093	299,000	4	80	367,470	111,114	1,523	55,394	1,523	55,394
Saint-Maurice.	194,167		48	1,347	89,237			111,114	54,682				
Toute autre.	63,442		182	5,114	36,941			369	4,218			14	757
Total.	2,693,119		11,311	531,444	2,391,096		12,804	3,894,164	521,113		12,317	604,768	604,768
Régions.	1890.				1891.				1892.				
	Billes de sciage.		Bois équarri.		Billes de sciage.		Bois équarri.		Billes de sciage.		Bois équarri.		
	Pièces.	Pds. M. P.	Pièces.	Pds. M. P.	Pièces.	Pds. M. P.	Pièces.	Pds. M. P.	Pièces.	Pds. M. P.	Pièces.	Pds. M. P.	
Ottawa supérieur.	2,434,731	338,588,800	44,291	2,115,043	1,657,816	289,374,800	1,657,816	289,374,800	60,617	2,994,491	60,617	2,994,491	
do inférieur.	196,286	35,945,200	639	23,921	335,052	48,717,600	335,052	48,717,600	3,194	189,343	3,194	189,343	
Saint-Maurice.	104,041	10,688,000	202	4,973	73,177	8,224,800	73,177	8,224,800					
Toute autre.	69,279	6,802,600	812	7,864	71,892	5,835,400	71,892	5,835,400			48	1,853	
Total.	2,804,337	392,024,600	45,944	2,151,791	2,137,988	392,152,600	2,137,988	392,152,600		63,859	3,145,687	63,859	3,145,687
Régions.	1893.				1894.				1895.				
	Billes de sciage.		Bois équarri.		Billes de sciage.		Bois équarri.		Billes de sciage.		Bois équarri.		
	Pièces.	Pds. M. P.	Pièces.	Pds. M. P.	Pièces.	Pds. M. P.	Pièces.	Pds. M. P.	Pièces.	Pds. M. P.	Pièces.	Pds. M. P.	
Ottawa supérieur.	1,977,034	313,454,400	7,882	645,189	2,788,132	357,061,600	2,788,132	357,061,600	48,464	1,122,861	48,464	1,122,861	
do inférieur.	451,538	45,935,400	2,572	128,574	260,598	49,015,000	260,598	49,015,000	2,160	136,936	2,160	136,936	
Saint-Maurice.	190,220	11,659,600			87,775	8,418,600	87,775	8,418,600					
Toute autre.	79,022	5,921,000		199	76,451	5,521,600	76,451	5,521,600		6		212	
Total.	2,297,814	376,970,400	10,458	773,962	3,212,956	420,016,800	3,212,956	420,016,800		45,630	1,259,068	45,630	1,259,068

* Pour 1887-89, les rapports donnent le nombre des billes sans le mesurage.

TABLEAU

Etat du bois etc., mesuré aux ports de

Description.	1865.		1870.		1875.		1880.	
	Pièces.	Tonn., 40 pds.	Pièces.	Tonn., 40 pds.	Pièces.	Tonn., 40 pds.	Pièces.	Tonn., 40 pds.
<i>Bois méplat.</i>								
1 Pin blanc	10,710	8,648·28			7,498	6,404·15	2,445	2,043·34
2 Pin rouge	405	386·01						
3 Epinette blanche	4	4·11			572	436·35	58	52·02
4 Frêne	332	247·16			751	587·36	36	29·27
5 Tilleul	66	42·08						
6 Merisier	30	25·14			62	42·20	15	12·02
7 Cèdre	7,647	6,662·20						
8 Orme	888	744·21			310	290·16	1	0·38
9 Pruche	8	5·33			3,541	2,863·13		
10 Erable					112	132·37		
11 Bois mêlé	68	46·00	29,613	25,069·06			90	51·12
12 Chêne	630	418·13						
13 Tr. de ch. de fer								
14 Epinette rouge	5,614	5,011·22			2,053	1,750·24	649	446·19
	26,402	22,242·27	29,613	25,069·06	14,899	12,508·36	3,294	2,636·14
<i>Bois rond.</i>								
1 Pin blanc	25,563	7,668·36						
2 Epinette blanche					5,576	8,343·33		
3 poteaux en ép. b.							176	155·29
4 Orme								
5 Pruche								
6 Erable					238	161·28		
7 Bois mêlé							1	38
8 Chêne			3,534	1,229·00	172	82·27		
9 Billes de sciage								
10 Epinette rouge								
	26,563	7,668·36	3,534	1,229·00	5,986	8,588·08	177	156·27
<i>Sciages.</i>								
1 Mad. (3 pcs.), pin	3,145,532	212,013·00	3,714,951	249,161·09	5,746,503	367,711·38	2,362,652	151,412·06
2 " de pin rou.			4,844	313·04				
3 " d'ép. blan.	761,824	42,432·06	1,113,850	61,708·38	2,270,721	127,086·25	714,498	40,711·07
4 " de pin et								
5 " d'ép. blan.					2,691	154·07		
6 Mad. (2 pcs.), pin	208,051	9,535·28	296,343	13,582·17	394,664	18,088·30	46,874	2,148·15
7 " d'ép. blan.	84,083	3,851·14	105,036	4,814·09	337,387	15,463·24	59,968	2,749·20
8 " de frêne	667	30·24						
9 " de chêne	5,742	296·28					883	11·07
10 " de noyer	551	25·11						
11 Planches de pin.	46,736	2,142·03	130,126	5,964·07			72,937	3,342·39
12 " de chêne	14,037	643·15						
13 " de noyer	5,796	265·26						
14 " non spécif.			177,375	21,987·18	269,010	12,055·25	109,298	5,009·21
15 Chêne p. boiserie	846	197·30			5,914	608·23		
16 Chêne, échantil.								
17 Rames			23,409	5,500·00				
18 Sciages pour l'ex- portation					965,205	24,130·05	696,967	17,424·07
19 Revêtements								
	4,273,865	271,433·25	5,565,934	363,031·22	9,992,095	565,299·17	4,064,077	222,809·02

5 (a)—Suite.

Montréal, Lachine, Sorel et Trois-Rivières—Suite.

Description.	1885.		1890.		1891.		1892.		1893.	
	Pièces.	Tonnes, 40 pds.	Pièces.	Tonnes, 40 pds.	Pièces.	Tonnes, 40 pds.	Pièces.	Tonnes, 40 pds.	Pièces.	Tonnes, 40 pds.
	4,257	3,787·35	12,712	7,644·11	4,791	3,336·12	2,067	1,379·19	997	638·28
	81	58·04								
	468	374·09	3,020	2,373·14	2,432	1,497·00				
	5	2·39			8,447	3,754·23				
	1,230	641·05								
	1,238	571·15					2,635	1,400·17	5,800	3,087·19
	2,952	2,229·05	3,443	1,949·32	4,815	2,901·18				
							4,702	2,779·36	6,797	3,726·00
	10,231	7,664·32	19,175	11,972·17	20,485	11,489·13				
	3,899	3,356·24	142	125·27	3,910	3,138·16	331	218·08	5,708	4,705·12
	563	568·02								
	657	689·14	1,290	920·28	5,896	4,537·22	1,173	783·33	30	33·30
	330	109·32							2,385	1,553·19
	159	132·12								
	5,608	4,856·04	1,432	1,046·15	9,806	7,675·38	1,504	1,002·01	8,123	6,292·21
	3,587,805	214,959·30	35,000	2,005·08			6,850	392·18	17,900	1,025·21
	1,023,261	58,444·24	75,348	4,055·30			3,546	197·14	18,000	1,031·10
							3,920	230·26		
							7,300	418·09		
	104,558	4,792·13								
	19,878	911·02								
	95,077	4,244·22								
	577,981	16,448·04								
	1,400,620	35,280·16								
	40,000	2,151·23								
	6,849,180	337,232·14	110,348	6,060·38			21,616	1,238·27	35,900	2,056·31

TABLEAU
ÉTAT du bois, etc., mesuré aux ports de Québec,

Description.	1865.		1870.		1875.		1880.	
	Pièces.	Tonn., 40 pds.	Pièces.	Tonn., 40 pds.	Pièces.	Tonn., 40 pds.	Pièces.	Tonn., 40 pds.
<i>Espars et mâts.</i>								
1 Mâts, pin blanc, non spécifiés	1,039	7,013·10	56	378·00				
2 " " "								
3 Espars, pin r'ge. épim. bl.	6,767	10,150·20	331	496·20	163	1,100·10		
4 " " " épim. r'ge.	53	108·26	4	8·08			23	34·20
5 " " " non spécifiés	3	6·36						
6 " " " "	365	375·11						
	8,227	17,654·23	391	882·28	589	1,952·10	683	1,350·16
<i>Douves et lattes.</i>								
1 Douves, étalons.	1,934	16,588·29	1,266	10,855·00	1,479	12,683·11	147	1,261·06
2 " Antilles	1,425	12,223·08	3,485	29,883·08	563	4,832·25	127	1,091·14
3 " à baril.	3	22·12	7	57·09	3	24·12		
4 Bois à lat.(cord.)	3,609	11,548·00	1,263	4,141·16	1,113	3,560·00	107	340·30
	6,971	40,382·09	6,021	44,836·33	3,158	21,100·08	381	2,693·10

RÉCAPITU

1 Bois flacheux	17,656	33,329·07	46,984	61,820·17	44,809	61,958·02	31,590	46,556·16
2 " équarri	531,355	755,762·30	482,849	595,457·07	448,851	502,229·09	135,936	149,356·07
3 " méplat	26,402	22,242·27	29,013	25,069·06	14,899	12,508·36	3,294	2,636·14
4 " rond.	25,563	7,668·36	3,534	1,229·00	5,986	8,588·08	177	156·27
5 " sciages	4,273,865	271,433·25	5,565,934	363,031·22	9,992,095	565,299·17	4,064,077	222,809·02
6 Espars et mâts.	8,227	17,654·23	391	882·28	589	1,952·10	706	1,384·30
7 Douves et lattes.	6,971	40,382·09	6,021	44,836·33	3,158	21,100·08	381	2,693·10
Totaux...	4,890,039	1,148,473·37	6,135,326	1,092,326·33	10,510,337	1,173,636·10	4,236,161	425,602·34

* Voir Acte, ch. 18, 1889.—Mesurage non obligatoire pour sciages.

TABLEAU
VOLUME moyen des billes de sciage et

Province d'Ontario—Rapports provinciaux.

Années.	BILLES DE SCIAGE.		BOIS ÉQUARRI.		
	Pin.	Autres.	Pin blanc.	Pin rouge.	Autre.
	Pieds, M.P.	Pieds, M.P.	Pieds cubes.	Pieds cubes.	Pieds cube.
1887	122½	79	53	40	34½
1888	110	78	55	37½	37½
1889	106½	81½	53½	36½	33½
1890	103	76½	51½	39	39½
1891	96	45½	49½	41	42½
1892	94	50½	52	40½	37½
1893	98½	57	50½	43½	37

5 (a)—Fin.

Montréal, Lachine, Sorel et Trois-Rivières—Fin.

1885.		1890.		1891.		1892.		1893.	
Pièces.	Tonn., 40 pds.	Pièces.	Tonn., 40 pds.	Pièces.	Tonn., 40 pds.	Pièces.	Tonn., 40 pds.	Pièces.	Tonn., 40 pds.
9	18·00					86	124·14		
9	18·00	33	49·20			86	124·14		
116	995·05	60	514·28	18	154·39	3	23·31	1	4·28
279	2,393·02	125	1,070·06	8	66·01	4	30·09	16	134·16
58	493·27	2	13·11					3	25·37
200	640·00								
653	4,521·34	187	1,598·05	26	221·00	7	54·00	20	165·01

LATION.

53,425	64,244·32	68,826	95,723·20	93,456	134,202·17	48,990	60,515·33	42,593	55,951·01
135,444	160,424·18	149,315	160,308·27	153,083	167,865·08	64,583	71,513·34	93,469	105,881·05
10,231	7,664·32	19,175	11,972·17	20,485	11,489·13	4,702	2,779·36	6,797	3,726·07
5,638	4,856·04	1,432	1,046·15	9,806	7,675·38	1,504	1,002·01	8,123	6,292·21
6,849,180	337,232·14	110,348	6,060·38			21,616	1,238·27	35,900	2,056·31
9	18·00	33	49·20			86	124·14		
653	4,521·34	187	1,598·05	26	221·00	7	54·00	20	165·01
7,054,550	578,962·14	394,316	276,759·22	276,856	321,453·36	141,488	137,228·25	186,902	174,072·36

5 (b).

du bois équarri, faisant voir une diminution dans la dimension.

Province de Québec—Rapports provinciaux.

Années.	BILLES DE SCIAGE.		BOIS ÉQUARRI.		
	Pin.	Autres.	Pin blanc.	Pin rouge.	Autre.
	Pieds, M. P.	Pieds, M. P.	Pieds cubes.	Pieds cubes.	Pieds cubes.
1887	138	78½	47	41	10½
1888	135	79½	44½	31	31½
1889	137½	79½	53½	34½	20
1890	138½	78½	47½	36	30½
1891	141	71½	50½	25½	25½
1892	163½	59	75½	34	31½
1893	127½	91½	26½	43	22

TABLEAU 6 (a).—(Tableaux du commerce du Royaume-Uni.)
IMPORTATIONS de bois par le Royaume-Uni—Valeur.

Bois.	1870.	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.
Dégrossi.....	\$ 22,586,779	\$ 22,731,363	\$ 25,354,370	\$ 32,717,087	\$ 38,369,817	\$ 23,648,700	\$ 30,648,393	\$ 28,529,753	\$ 20,115,539	\$ 14,159,469	\$ 25,560,458	\$ 23,404,136
Scié ou fendu.....	\$ 36,912,884	\$ 31,631,241	\$ 37,023,070	\$ 51,417,842	\$ 60,375,445	\$ 44,839,403	\$ 56,160,384	\$ 64,133,771	\$ 43,993,965	\$ 34,378,742	\$ 51,810,280	\$ 44,778,492
Donves.....	\$ 3,206,072	\$ 2,942,605	\$ 3,034,984	\$ 4,166,271	\$ 4,552,158	\$ 2,988,377	\$ 4,169,531	\$ 3,596,116	\$ 2,095,061	\$ 2,000,439	\$ 2,286,589	\$ 2,855,702
Totaux.....	\$ 62,705,735	\$ 57,355,209	\$ 65,412,424	\$ 88,301,200	\$ 103,797,420	\$ 71,476,480	\$ 90,978,308	\$ 96,259,640	\$ 66,203,595	\$ 50,538,650	\$ 79,657,327	\$ 71,038,330
Bois.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.
Dégrossi.....	\$ 25,782,982	\$ 27,327,253	\$ 22,744,294	\$ 22,566,719	\$ 16,654,882	\$ 15,817,076	\$ 19,751,902	\$ 27,432,251	\$ 24,355,593	\$ 21,903,246	\$ 23,777,803	\$ 19,703,883
Scié ou fendu.....	\$ 52,750,798	\$ 50,667,499	\$ 44,947,492	\$ 46,710,271	\$ 39,933,394	\$ 38,416,347	\$ 47,048,062	\$ 63,966,888	\$ 53,986,805	\$ 45,673,258	\$ 54,370,011	\$ 49,965,784
Donves.....	\$ 3,180,649	\$ 3,120,098	\$ 2,700,367	\$ 2,624,277	\$ 2,569,636	\$ 2,749,496	\$ 2,869,761	\$ 3,377,944	\$ 3,256,988	\$ 2,868,228	\$ 2,888,556	\$ 2,495,680
Totaux.....	\$ 81,714,429	\$ 81,114,850	\$ 70,392,153	\$ 71,901,267	\$ 59,177,912	\$ 56,982,919	\$ 69,669,725	\$ 94,777,083	\$ 81,599,381	\$ 70,444,732	\$ 81,036,370	\$ 72,165,947

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

TABLEAU 6 (b)—(Tableaux du commerce du Royaume-Uni.)

QUANTITÉS de bois de toute sorte importé par le Royaume-Uni de tous pays, et quantités et pourcentage importés du Canada.

Années.	DÉROSSI.			Scré.		
	De tous pays.	Du Canada.	Canada.	De tous pays.	Du Canada.	Canada.
	Charges de 50 pds cub.	Charges de 50 pds cub.	Pour cent.	Charges de 50 pds cub.	Charges de 50 pds cub.	Pour cent.
1872.....	1,782,633	443,484	24·87	3,083,349	788,288	25·57
1873.....	2,071,390	365,875	17·66	3,415,723	954,356	27·94
1874.....	2,447,394	476,375	19·46	3,805,247	1,076,188	28·28
1875.....	1,687,939	336,867	19·96	3,297,830	953,228	28·90
1876.....	2,158,295	470,549	21·80	4,102,618	1,107,347	26·99
1877.....	2,079,613	485,720	23·36	4,572,748	1,256,212	27·47
Total.....	12,227,264	2,578,870	22,277,515	6,135,619
Moyenne.....	2,037,877	429,812	21·91	3,712,919	1,022,603	27·54
1885.....	1,935,854	256,280	13·24	4,235,508	999,775	23·60
1886.....	1,582,762	161,733	10·21	3,785,786	953,440	25·85
1887.....	1,718,466	165,240	9·62	3,797,747	872,406	22·97
1888.....	1,989,851	191,374	9·62	4,357,064	930,523	21·36
1889.....	2,392,223	228,005	9·53	5,319,326	1,235,258	23·22
1890.....	2,278,171	180,066	7·90	4,778,676	1,185,569	24·81
1891.....	2,250,392	151,828	6·75	4,379,060	891,094	23·49
1892.....	2,469,139	194,654	7·88	5,090,798	1,204,838	23·67
1893.....	2,126,888	136,364	6·41	4,761,717	1,115,674	23·43
Total.....	18,743,746	1,665,544	40,505,682	9,388,577
Moyenne.....	2,082,638	185,060	8·89	4,500,631	1,043,175	23·18

TABLEAU

ETAT du recensement—Région sud

Comtés.	Année.	PIN ÉQUARRI— NOMBRE DE PIEDS CUBES.		Pieds cubes de chêne équar- ri.	Pieds cubes d'épi- nette rouge équarrie ou à 2 faces de taille.	Pieds cubes d'érable et de merisier équarris ou à 2 faces de taille.	Pieds cubes d'orme équarri.	PIEDS CUBES DE NOYER.		Pieds cubes de noyer dur.	Pieds cubes de tous autres bois équarris ou à 2 faces de taille.
		Blanc.	Rouge					Noir.	Autres es- pèces.		
31 Shefford	1891	27,270	1,000		9,759	123,950	2,660		2,000		279,375
do	1881	2,290		800	20,156	7,556	10		500		1,097,660
32 Sherbrooke	1891				320	25					23,275
do	1881					26			20		7,073
33 Soulanges	1891	514		130	1,352	15	1,250				4,063
do	1881	29,865	9,160	1,790	30,953	1,590	1,788		1,640		42,410
34 Stanstead	1891		7		32,005	17,299	6				70,257
do	1881	15			24,553	93,042					134,766
35 Témiscouata	1891	340	200		6,263	3,544					223,973
do	1881	440	34		25,416	1,261					588,760
36 Vaudreuil	1891	3,969		56	4,450	2,022	13,133	2,000	14,816	955	128,260
do	1881	15,650	200	1,800	6,530	6,100			3,400		89,833
37 Verchères	1891	155,491	5,000	11,379	120,299	8,750	4,923		1,342	510	43,640
do	1881	22,655	278	3,410	40,277	3,750	3,933		1	1	138,564
38 Yamaska	1891	34,471	350		288,495	1,246	332				54,799
do	1881	68,875	5,370		113,357	1,390	25				32,495
											57,901

7 (a)—Suite.

de Québec, par comtés.

Nombre de billes de pin, étalons du re- cense- ment.	Nombre de billes d'épi- nette et autres, étalons du re- cense- ment.	Nom- bre de mâts et d'es- pars.	Mille de dou- ves.	Cordes de lattes.	Cordes d'écorce à tan.	Cordes de bois de chauf- fage.	Nombre de piquets de clôture.	Nombre de tra- verses de chem- de fer.	Nombre de po- teaux de télégra- phe.	Cordes de bois à pulpe.	Mille de bar- deaux.
4,428	225,529	40	1,380	132	8,996	84,798	171,750	35,859	343	98	2,684
52,195	438,820	634	24	598	41,492	134,290					
798	34,633		102	5,032	467	28,965	10,625	19,673	545	139	504
300	107,902			3	988	29,404					
861	4,398	10			91	16,478	21,215	200	50	10	177
28,731	66,481	85			52	30,690					
388	398,458	260			883	50,302	21,586	27,275	2,062	89	2,694
6,634	360,051	168	38	101	961	61,639					
558,760	1,226,925	6,461	44			72,445	461,037	19,445	1,877	642	8,277
51,060	85,019	3,795	59	150		62,695					
1,375	20,782	64			62	20,562	16,795			461	636
2,613	10,316	1		5	119	25,734					
3,126	21,110		4	40	44	19,589	148,449	6,785	40		858
12,650	43,225				159	23,688					
85,639	59,045	368	76	1	1,368	32,838	232,201	2,045			2,024
36,311	12,404	4,840			4,944	57,318					

TABLEAU 7 (b).

ETATS du recensement—Région sud de Québec—Pin, épinette blanche, etc.

Comtés.	Pin équarri.		Billes de pin.		Billes d'épinette, etc.		Autre bois équarris.	
	1891.	1881.	1891.	1881.	1891.	1881.	1891.	1881.
<i>1re division.</i>								
Bonaventure.....	2,686	38,884	35,384	6,496	141,615	95,933	154,629	207,250
Gaspé.....	16,740	1,171	7,024	36,511	63,405	94,321	287,247	211,528
Rimouski.....	107	2,074	19,816	2,521	404,421	214,839	616,956	2,881,401
Témiscouata.....	540	474	558,760	51,069	1,226,926	85,019	233,780	154,937
Kamouraska.....			57,293	45,144	109,769	89,453	22,450	72,418
L'Islet.....	2,000		6,610	1,859	156,369	150,640	11,420	9,832
Bellechasse.....	928	156	1,245	580	99,087	103,296	123,314	64,786
Montmagny.....	1,050	45	1,013	3,994	242,251	157,483	65,669	109,750
<i>2e division.</i>								
Lévis.....	3,570	2,879	5,411	28,537	45,564	79,714	76,838	116,102
Lotbinière.....	568	1,404	5,089	2,119	76,734	43,603	250,182	143,470
Nicolet.....	1,749	9,317	120,625	115,285	552,112	386,466	331,600	768,217
Yamaska.....	34,821	74,245	85,639	36,311	59,045	12,404	322,623	172,673
Richelieu.....	22,755	9,632	2,201	3,000	9,159	14,914	125,111	43,126
Verchères.....	160,491	22,933	3,126	12,650	21,110	43,225	285,767	108,182
Chambly.....	22,667	19,065	2,675	14,228	8,359	28,230	39,189	78,312
Laprairie.....	12,277	6,523	3,504	439	2,322	671	87,295	43,933
Beauharnois.....	8,520		2,571	178	4,238	3,640	74,562	28,642
Huntingdon.....	14	180	4,405	2,991	34,965	38,988	37,974	49,515
<i>3e division.</i>								
Mégantic.....		925	3,226	10,767	198,462	109,234	233,871	157,854
Beauce.....	7,786	480	15,978	97,309	260,761	397,315	507,018	636,446
Drummond et Arthabaska.....	40,080	13,730	105,385	172,561	478,689	931,141	297,342	803,911
Richmond et Wolfe.....	1,754	904	26,951	14,091	784,693	481,745	492,838	1,148,661
Compton.....	7,600	5,112	12,265	93,847	1,057,132	324,002	310,041	1,394,462
Sherbrooke.....			798	300	34,633	107,902	23,620	7,119
Stanstead.....	7	15	388	6,634	398,458	360,051	119,567	252,361
Bagot.....	25,418	15,050	4,059	15,978	239,873	260,761	870,965	302,132
Saint-Hyacinthe.....	47,728	34,200	39,805	22,142	90,136	133,919	149,868	771,591
Shefford.....	28,270	2,290	4,428	52,195	225,529	438,820	417,744	1,115,882
Brome.....	485		913	4,059	213,313	239,873	88,118	181,383
Missisquoi.....	7,573	8,635	1,515	3,008	24,568	91,296	163,006	299,641
Iberville.....	9,661	55,778	616	635	1,945	11,521	39,872	253,650
Rouville.....	61,040	34,284	31,737	2,776	40,884	35,048	250,684	233,137
Saint-Jean.....	15,864	5,579	1,284	593	651	4,730	25,963	144,560
Napierville.....	26,832	16,028	5,333	103,827	35,197	48,233	111,063	116,760
Châteauguay.....	51,912	5,536	7,266	26,995	35,362	41,193	1,985,675	97,553
Dorchester.....	90	5,208	3,934	2,486	144,024	78,929	242,295	204,521
Soulanges.....	514	39,025	861	28,731	4,398	66,481	6,810	80,171
Vaudreuil.....	3,969	15,850	1,375	2,613	20,782	10,316	127,265	61,370

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

TABLEAU 7 (c).

États du recensement—Région sud de Québec—Pin équarri et billes de pin.

Comtés.	Pieds cubes de pin équarri.			Nombre de billes de pin.		
	1891.	1881.	1871.	1891.	1881.	1871.
<i>1re division.</i>						
Bonaventure.....	2,686	38,884	119,792	35,384	6,496	11,857
Gaspé.....	16,740	1,171	3,813	7,024	36,511	20,466
Rimouski.....	107	2,074	507	19,816	2,521	3,960
Témiscouata.....	540	474	12,944	558,760	51,060	6,802
Kamouraska.....	21,116	57,293	45,144	16,685
L'Islet.....	2,000	6,610	1,859	29,377
Bellechasse.....	928	156	1,245	580	15,351
Montmagny.....	1,050	45	80	1,013	3,994	919
<i>2e division.</i>						
Lévis.....	3,570	2,879	93,962	5,411	28,537	101,822
Lotbinière.....	568	1,404	3,520	5,089	2,119	13,154
Nicolet.....	1,749	9,317	34,306	120,625	115,285	131,604
Yamaska.....	34,821	74,245	271,306	85,639	36,311	72,589
Richelieu.....	22,755	9,682	15,042	2,201	3,000	3,635
Verchères.....	160,491	22,933	13,443	3,126	12,650	3,480
Chambly.....	22,667	19,065	14,466	2,675	14,228	1,600
Laprairie.....	12,277	6,523	29,552	3,504	439	660
Beauharnois.....	8,520	28,324	2,571	178	11,642
Huntingdon.....	14	180	4,102	4,405	2,991	6,734
<i>3e division.</i>						
Mégantic.....	925	968	3,226	10,767	9,492
Beauce.....	7,786	480	5,290	15,978	97,309	50,836
Drummond et Arthabaska.....	40,080	13,730	18,497	105,385	172,561	208,913
Richmond et Wolfe.....	1,754	904	252	26,951	14,091	10,253
Compton.....	7,600	5,112	24,522	12,265	93,847	9,100
Sherbrooke.....	2,000	798	300	302
Stanstead.....	7	15	8,500	388	6,634	11,566
Bagot.....	25,418	15,050	1,969	4,059	15,978	12,271
Saint-Hyacinthe.....	47,728	34,200	6,490	39,805	22,142	3,272
Shefford.....	28,270	2,290	18,571	4,428	52,195	9,614
Brome.....	485	913	4,059	3,751
Missisquoi.....	7,573	8,635	575	1,515	3,008	5,621
Iberville.....	9,661	55,778	32,345	616	635	1,048
Rouville.....	61,040	34,284	24,944	31,737	2,776	3,531
Saint-Jean.....	15,864	5,579	200	1,284	593	734
Napierville.....	26,832	16,028	6,990	5,333	103,827	9,866
Châteauguay.....	51,912	5,536	3,250	7,266	26,995	3,685
Dorchester.....	90	5,208	306	3,934	2,486	1,534
Soulanges.....	514	39,025	68,839	861	28,731	8,362
Vaudreuil.....	3,969	15,850	34,043	1,375	2,613	8,741

ANALYSE du tableau 7 (c).

Comtés.	1891.	1881.	1871.
<i>1re division.</i>			
Pin équarri.....	24,051	42,804	158,252
Billes de pin.....	687,145	148,165	105,417
<i>2e division.</i>			
Pin équarri.....	267,432	146,228	508,023
Billes de pin.....	235,246	215,738	346,920
<i>3e division.</i>			
Pin équarri.....	336,583	258,629	268,551
Billes de pin.....	268,118	661,546	372,492
<i>1re division.</i>			
Pin.....	5,727,354	1,272,573	1,033,213
<i>2e division.</i>			
Pin.....	2,219,973	1,936,853	3,387,459
<i>3e division.</i>			
Pin.....	2,561,962	5,749,460	3,360,234
<i>1re, 2e et 3e divisions réunies.</i>			
Pin.....	10,509,289	8,958,886	7,780,906

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

TABLEAU 7 (d.)

AGENCES des bois, région sud du Saint-Laurent, Qué.

Année.	Billes de pin.	Billes d'épinette.	Pin blanc équarri.		Pin rouge équarri.	
	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pds cubes.	Pièces.	Pds cubes.
1881.....	42,910	626,311	266	7,955	380	6,400
1882.....	44,372	671,798	56	4,045	15	332
1883.....	32,087	661,411	27	1,840	8	240
1884.....	9,331	272,407	121	4,524
1885.....	44,208	623,366	21	1,885	25	875
1886.....	39,870	760,232	78	1,939
1887.....	11,901	558,289	359	4,218
1888.....	31,874	882,512	10	560
1889.....	26,047	573,954	812	7,854
1890.....	31,704	1,044,603	48	1,853
1891.....	29,129	1,083,418	4	199
Dix ans.....	300,423	7,131,990	1,536	28,917	48	1,447
Moyenne.....	30,042	713,199	153	2,891	5	145

TABLEAU 8 (a)—(Tableaux du

MOYENNE de l'exportation totale des produits

ARTICLES.	MOYENNE DE L'EXPORTATION					
	1877-79.		1880-82.		1883-85.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
<i>Etats-Unis—Suite.</i>		\$		\$		\$
1 Billes—						
Pruche.....M. pds.	1,065	4,104	4,425	13,093	4,257	13,181
2 Chêne.....“	826	7,703	3,788	49,619	1,727	25,255
3 Orme.....“						
4 Epinette blanche.....“	3,513	12,454	5,449	19,179	8,080	37,367
5 Pin.....“	223	1,212	2,009	16,683	1,406	9,708
6 Epinette rouge.....“	9	52	133	1,247	5	48
7 Toutes autres.....“	10,854	54,245	23,581	101,319	30,322	147,513
Sciages—						
8 Chevrons.....Pees.	47	211			2	4
9 Madriers.....cent étalon	3,149	80,448	9,385	270,511	17,373	521,126
10 Bouts de madriers.....“	19	227	33	696	42	704
11 Lattes, etc.....M.	140,588	134,940	199,469	210,099	233,279	345,340
12 Planches, etc.....M. pds.	336,374	3,162,347	603,197	6,198,325	582,355	7,265,254
13 Menu bois de charp'ite.....M.	11,594	91,241	14,852	121,289	8,531	64,329
14 Douves, étalons.....M.	216	9,995	301	3,281	266	1,851
15 “ autres et fonds.....“	2,593	14,772	16,173	72,946	52,950	256,476
16 Tout autre bois de service.....“		25,709		42,975		136,171
17 Mâts et espars.....pces.	15,114	11,950	40,770	23,994	18,264	16,075
18 Poteaux de cèdre, d'épinette rouge et autres.....“						
19 Bardeaux.....M.	51,967	100,023	96,998	203,922	92,674	233,863
20 Billes à bardeaux.....cordes.	381	953	1,134	3,747	705	2,816
21 Traverses de ch. de fer.....pces.	996,237	182,397	2,396,535	342,009	1,394,638	325,197
22 Billes à douves.....cordes.	13,824	28,032	76,593	114,922	51,242	147,177
23 Fagots de voliges, douves nombre.....“		14,747		29,289	15,965	6,576
Bois équarri—						
24 Frêne.....tonn.			49	199	154	1,301
25 Merisier.....“	43	262	44	430	75	655
26 Orme.....“	92	740	494	1,826	122	373
27 Chêne.....“	950	6,484	1,462	9,767	527	4,644
28 Erable.....“			356	2,549	64	660
29 Pin blanc.....“	1,059	5,413	5,359	19,477	2,544	13,388
30 “ rouge.....“	42	333	475	2,176	29	242
31 Tout autre bois équarri.....“	946	5,332	3,011	10,432	1,470	8,763
32 Bois à pulpe.....“		67,676		142,554		128,808
33 Autre bois.....“						
34 Totaux.....		4,716,314		9,040,202		10,665,893
<i>Labrador.</i>						
Sciages—						
35 Madriers.....cent étal.			1	49	1	39
36 Planches, etc.....M. pds.	3	40	5	97	4	57
37 Menu bois de charp'ite.....M.			17			
38 Douves et fonds.....“			70			
39 Douves, autres.....“	32	64	10	25	3	6
40 Bardeaux.....M.						
41 Bois équarri: orme.....tonn.			1	15		
42 Totaux.....		191		192		102

* Comprend \$63,957 de pilotis et de bois pour pilotis.

commerce et de la navigation)—Suite.

forestiers du Canada, par périodes triennales—Suite.

POUR LES PÉRIODES DE				EXPORTATIONS POUR LES ANNÉES						
1886-88.		1889-91.		1892.		1893.				
Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.			
	\$		\$		\$		\$			
		5,200	21,302	3,861	15,450	5,057	21,420	5,880	26,036	1
		1,139	18,529	2,037	37,683	1,153	21,297	1,348	21,087	2
		7,305	35,506	27,726	143,731	34,116	208,709	33,615	219,065	3
		18,594	90,032	24,976	150,843	23,434	141,168	21,103	123,254	4
		3,229	25,856	25,561	223,065	73,963	651,540	127,079	1,057,095	5
				2	21					6
		32,814	157,236	15,522	83,450	12,062	68,553	9,007	61,976	7
			2,190							8
		26,215	737,510	22,782	652,495	21,135	590,883	20,666	605,593	9
		233	5,605	36	676	22	207			10
		280,299	407,511	328,640	453,514	309,448	442,469	357,573	565,958	11
		551,995	6,581,426	656,486	7,448,923	640,448	7,359,356	747,719	8,571,525	12
		15,161	124,113	12,872	104,575	11,064	87,881	11,445	101,786	13
			1,637	6	486			10	141	14
		59,384	254,899	73,995	331,073	85,262	417,888		563,318	15
			466,616		326,636		251,754		360,207	16
		14,093	9,228	20,662	12,433	8,343	4,544	760	1,241	17
					37,324		105,772		70,485	18
			125,790		265,988		469,134		827,816	19
			285		1,695		333,693		403,203	20
			1,913,197		370,488		1,467,356		1,772	21
			49,700		118,955		33,292		259,384	22
			1,097,012		136,991		774,841		1,404,672	23
					16				65,253	24
					191		14			25
					50		754			26
					4		99		193	27
					137		314			28
					3		1,299		87	29
					177		1,161		192	30
					135		249		1,542	31
					342		302		1,000	32
							2,150		4,119	33
							75,944		183,312	34
							193,040		155,441	35
					199,238					36
										37
										38
										39
										40
										41
										42

TABLEAU 8 (a)—Tableaux du
MOYENNE de l'exportation totale des produits

ARTICLES.	MOYENNE DE L'EXPORTATION					
	1877-79.		1880-82.		1883-85.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
<i>Terreneuve.</i>		\$	\$		\$	
1 Alcalis, potasse et perl... brls.	4		17	404	26	878
2 Ecorce pour tanneurs... cordes.			452	1,736	540	2,638
3 Tilleul, noyer tendre et noyer dur... M. pds.	22	244	8	500	5	97
4 Bois de chauffage... cordes.	5	12	56	67	14	28
5 Echelas à houblon, poteaux de télégraphe et autres		189				
6 Courbes et allonges... pcs.	43	35	23	26	807	135
Billes—						
7 Pruche... M. pds.	305	648	2	11	4	30
8 Chêne... " "			4	177		
9 Epinette blanche... " "						
10 Toutes autres... " "	26	59	1	25		
Sciages—						
11 Chevrons... pcs.	123	18				
12 Madriers... cent étal.	194	4,294	115	2,529	128	5,086
13 Bouts de madriers... "			5	116		
14 Lattes, etc... M.	813	1,196	1,059	1,309	781	1,158
15 Planches, etc... M. pds.	8,486	57,278	4,595	37,734	8,736	83,754
16 Menu bois de charpente	658	5,660	361	3,322	326	3,002
17 Douves, étalons... M.	70	1,654	1,112	1,802	101	1,952
18 Douves, autres et fonds... "	929	13,726	986	6,137	198	2,843
19 Tout autre bois de service... "		728		2,372		2,798
20 Mâts et espars... pcs.	985	2,772	137	1,336	452	3,028
21 Rames... prs.	21	12				
22 Bardeaux... M.	7,661	12,102	4,871	6,973	7,026	10,541
23 Billes à bardeaux... cordes.						
24 Fagots de voliges, douves nomb. Bois équarri :—	317	1,112		201	1,080	633
25 Merisier... tonn.	138	751	105	633	153	708
26 Orme... "	2	24	1	12	5	90
27 Erable... "		1		18		
28 Chêne... "	7	133	4	98	11	210
29 Pin, blanc... "	43	343	183	1,011	68	331
30 do rouge... "	4	71	18	387	8	91
31 Tout autre bois équarri... "	179	996	18	56	210	988
32 Traverses de ch. de fer... pcs.	230	46	14,408	3,373	2,700	401
33 Autres bois... "		386		215		1,488
34 Total		104,493		72,581		122,908
<i>Belgique.</i>						
35 Alcalis, potasse et perl... brls.			4	90		
36 Tilleul, noyer tendre et noyer dur... M. pds.			28	872	13	407
Sciages :						
37 Madriers... cent étal.	216	5,284	221	6,193	39	1,161
38 Bouts de madriers... "	10	202	19	427	64	2,049
39 Lattes, etc... M.	8	111			4	86
40 Planches, etc... M. pds.	188	6,581	40	647	3	27
41 Douves, étalons... M.	1	271		71		
42 do autres et fonds... "	2	101				
43 Tout autre bois de service... "						
Bois équarri :—						
44 Frêne... tonn.	8	67	63	595	17	208
45 Merisier... " "					1	10
46 Bois de pulpe... "						

commerce et de la navigation)—*Suite.*forestiers du Canada, par périodes triennales—*Suite.*

POUR LES PÉRIODES DE	EXPORTATIONS POUR LES ANNÉES							
	1886-88.		1889-91.		1892.		1893.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$		\$		\$		\$
			5	139				
								1
								2
	25	579	21	331	2	50	21	362
	6	14	2	4			5	10
				63				5
	2,033	117						6
								7
	2	18	1	40			131	1,342
								8
					4	165		9
			2	20				10
								11
	40	623	3	110	18	448	105	314
								12
								13
								14
					262	1,692	396	569
	578	1,305	1,145	1,918	1,802	19,742	18,667	194,941
	3,314	33,472	2,701	29,661	61	582	722	8,878
	280	2,669	98	990				16
	104	2,177	3	12				17
	118	2,765	189	2,538	496	5,068		18
		1,194		3,508		3,999		19
	342	1,736	20	228	50	884	40	754
								20
	1,398	2,278	2,035	3,022	243	470	3,859	6,126
				5				22
	10,042	757	36,359	1,787	4,200	518	1,550	196
								23
								24
	5	30	64	270				680
	1	13	17	253				12
								4
	8	179	4	96	6	134	14	321
	1	13	5	214				18
	1	12	3	51				189
	18	207	21	67	65	520	468	2,570
							3	13
						354	24	205
								33
								34
		50,334		45,826		34,131		255,455
								35
	16	489	16	510	30	991	14	451
								36
								37
								38
	42	1,947	85	3,770				786
								11,790
	11	169	10	306				86
								27
								3
								33
								44
								45
								46

TABLEAU 8 (a)—RAPPORTS DU EXPORTATION moyenne totale des produits

Table with columns: ARTICLES, MOYENNE DE L'EXPORTATION, 1877-79, 1880-82, 1883-85. Rows include Belgique—Fin., Italie., Hollande., Allemagne.

commerce et de la navigation)—Suite.

forestiers du Canada, par périodes triennales—Suite.

Table with columns: POUR LES PÉRIODES DE, EXPORTATIONS POUR LES ANNÉES, 1886-88., 1889-91., 1892., 1893.

TABLEAU 8 (a)—(Tableaux du MOYENNE de l'exportation totale des produits

ARTICLES.	MOYENNE DE L'EXPORTATION					
	1877-79.		1880-82.		1883-85.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
<i>Allemagne—Fin.</i>						
Bois équarri—		\$		\$		\$
1 Frêne ton.					11	122
2 Orme "						5
3 Chêne "	46	1,083			30	416
4 Erable "		5				
5 Pin blanc "	148	1,470				
6 Tout autre bois équarri. "	51	1,487			5	272
7 Billes M.pds						
8 Autre bois "		3				
9 Total		11,760		8,214		1,826
<i>France.</i>						
10 Alcalis, potasse et perlasse. bris.			10	221	159	5,043
11 Tilleul, noyer tendre et noyer dur M.pds	26	633	6	142		
12 Billes de pruche "				1		
<i>Sciages—</i>						
13 Madriers cent ét.	9,505	235,150	19,850	502,324	12,286	318,013
14 Bouts de madriers "	414	6,852	767	13,626	317	8,394
15 Lattes, etc. M.	19	168	26	171	1	10
16 Planches, etc. M.pds	249	5,078	834	6,804	281	2,208
17 Menu bois de charpente. "	49	294	865	5,344	210	1,466
18 Douves, étalons M.	4	792	1	162	1	467
19 " autres et fonds. "	5	369	3	219		
20 Tout autre bois de service. "						120
21 Mâts et espars. pcs.	42	1,485				
22 Bardeaux M.	17	42				
23 Traverses de ch. de fer. pcs.						
<i>Bois équarri—</i>						
24 Frêne tonnes.	99	896	111	878		
25 Merisier "	36	358	5	17	65	551
26 Orme "	84	979	149	1,275	87	673
27 Erable "		3				
28 Chêne "	1,985	31,838	1,358	17,428		
29 Pin blanc "	733	5,543	698	4,454	221	2,149
30 " rouge "	8	55	1	6	216	3,195
31 Tout autre bois équarri. "	27	392	83	552	23	315
32 Autre bois "		7				
33 Total		290,934		553,624		342,604
<i>Espagne.</i>						
34 Tilleul, noyer tendre et noyer dur M.pds			1	20		
35 Echelas à houblon, poteaux de télégraphe et autres "				1		
<i>Sciages—</i>						
36 Chevrons pcs.					3,074	611
37 Madriers cent ét.	1,139	26,443	2,372	60,136	4,648	121,587
38 Bouts de madriers. "	50	770	113	1,824	199	3,485
39 Lattes, etc. M.					5	36
40 Planches, etc. M.pds	387	6,041	18	142	265	6,213
41 Menu bois de charpente. "	27	267	50	204	323	2,279
42 Douves, étalons M.	3	576				168
43 Mâts et espars. pcs.	64	1,150	80	582		
44 Rames pres.	165	243				
45 Bardeaux M.	9	9				

* Pulpe de bois.

commerce et de la navigation)—*Suite.*

forestiers du Canada, par périodes triennales—*Suite.*

POUR LES PÉRIODES DE				EXPORTATIONS POUR LES ANNÉES			
1886-88.		1889-91.		1892.		1893.	
Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
	\$		\$		\$		\$
		21	337				
		245	5,104				
		5	167				
11	220	36	1,074	47	1,331		
	1,001		12,461		2,449		1,708
376	7,469	309	8,859				
		32	1,830	38	2,646	67	4,407
7,363	177,863	3,662	100,221	6,894	178,560	3,408	95,515
436	7,433	186	3,730	240	4,692	160	2,985
32	47						
124	1,066	23	284			128	6,696
42	316	4	26	12	72		
	33	7	1,549				
11	130	4	33				
44	270	30	305				
167	1,917	176	2,410				
1	9						
		82	2,281				
205	2,344	433	6,091				
60	695	20	169				
1	23		20				
			67				*645
	199,615		127,875		185,970		110,248

TABLEAU 8 (a)—(Tableaux du MOYENNE de l'exportation totale des produits

ARTICLES.	MOYENNE DE L'EXPORTATION					
	1877-79.		1880-82.		1883-85.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur. \$	Quantité.	Valeur.
<i>Espagne—Fin.</i>						
		\$		\$		\$
Bois équarri—						
1 Frêne..... ton.			112	818	36	281
2 Merisier..... " "			5	5		
3 Orme..... " "			15	194	33	840
4 Erable..... " "			1	3	16	67
5 Chêne..... " "	63	1,129	25	508	1	12
6 Pin, blanc..... " "	5	54	1	3	1	12
7 " rouge..... " "	142	1,030			4	17
8 Tout autre bois équarri. " "			1	9		
9 Total.....		37,713		64,445		135,596
<i>Portugal.</i>						
Sciages—						
10 Madriers..... étalon de cent.	612	19,381	961	28,051	1,305	42,173
11 Bouts de madriers... " "	23	471	33	879	57	1,523
12 Lattes, etc..... M.	11	52				
13 Planches, etc..... M. pds	309	4,702	119	3,738	187	2,509
14 Menu bois de charpente. " "	20	122				
15 Douves, étalons..... M.	63	20,322	78	24,206	35	13,235
16 " autres, et fonds..... " "	34	5,007	21	1,871	17	1,558
17 Tous autres sciages..... " "						
18 Mâts et espars..... pièces.	31	102	14	193	40	21
19 Bardeaux..... M.					115	200
Bois équarri—						
20 Frêne..... ton.			16	230		
21 Merisier..... " "	53	298	40	352	69	418
22 Orme..... " "	39	407	7	100		
23 Erable..... " "			2			
24 Chêne..... " "	124	1,983	214	3,604		
25 Pin, blanc..... " "			17	100		
26 " rouge..... " "	82	427	25	212		
27 Tout autre bois équarri. " "	7	173	4	168		25
28 Autre bois..... " "		70		7		
29 Total.....		53,519		63,711		61,682
<i>Gibraltar.</i>						
Sciages—						
30 Madriers..... étalon de cent.	76	2,775	261	7,259	236	6,769
31 Bouts de madriers... " "	3	72	16	405	8	220
32 Planches, etc..... M. pds	6	89				
33 Douves, autres, et fonds..... M.	7	567	2	173		
34 Lattes, etc..... " "						
35 Mâts et espars..... pièces.	2	155				
36 Douves, étalons..... M.	1	198				
Bois équarri—						
37 Merisier..... ton.			25	315		
38 Orme..... " "	12	160				
39 Chêne..... " "	24	439				
40 Pin, blanc..... " "	1	3	142	933		
41 " rouge..... " "	56	735	1	41		
42 Total.....		5,193		9,126		6,989

commerce et de la navigation)—*Suite.*

forestiers du Canada par périodes triennales—*Suite.*

POUR LES PÉRIODES DE				EXPORTATIONS POUR LES ANNÉES			
1886-88.		1889-91.		1892.		1893.	
Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
	\$		\$		\$		\$
8	101	42	614				
		50	1,143				
		378	6,785				
				166	796		
	55,314		40,413		27,001		41,499
1,048	31,832	1,373	35,320	1,296	37,072	951	20,301
57	1,343	64	1,512	65	1,430	29	670
37	97			67	119		
135	1,757	16	929	259	2,907		
2	482	2	645				
12	2,470				165		
					1,221		
5	9				50	69	
67	100						
13	175			17	258		
4	57						
4	67						
52	1,070	8	174	187	4,112		
4	83	1	21				
						6	
	39,543		39,822		46,133		20,971
233	6,415	80	2,082	150	3,706	157	4,696
15	356	7	118	5	96		
3	28						
	6,799		2,200		3,802		4,696

TABLEAU 8 (a) — (Tableaux du
MOYENNE de l'exportation totale des produits

ARTICLES.	MOYENNE DE L'EXPORTATION					
	1877-79.		1880-82.		1883-85.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
<i>Madère.</i>		\$		\$		\$
Sciages—						
1 Madriers..... étalon de cent.	2	50	1	17		
2 Lattes, etc..... M.	3	3			15	47
3 Planches, etc..... M. pds.	647	9,177	797	10,623	1,123	16,708
4 Menu bois de charpente.....	11	154	5	48	45	605
5 Mâts et espars..... pièces.	12	32	18	50	6	6
6 Bardeaux..... M.						
7 Tous autres sciages..... tom.	92	598				
8 Total.....		10,014		10,738		17,366
<i>Antilles françaises.</i>						
9 Echaldas à houblon, poteaux de télégraphe et autres.....		13				
Sciages—						
10 Madriers..... étalon de cent.			188	4,653		
11 Bouts de madriers..... “			8	130		
12 Planches, etc..... M. pds.	1,313	13,272	1,417	15,404	1,008	10,525
13 Mâts et espars..... pièces.	35	52	51	37	13	51
14 Rames..... paires.	10	14	383	29		
15 Bardeaux..... M.	627	908	532	758	457	688
16 Traverses de che. de fer. pièces.			2,449	600		
17 Fagots de voliges, douv. nombre.						
18 Autre bois.....		93				8
19 Total.....		14,352		21,661		11,444
<i>Antilles espagnoles.</i>						
20 Echaldas à houblon, poteaux de télégraphe et autres.....		177		14		
Sciages—						
21 Madriers..... étalon. de cent.						
22 Lattes, etc..... M.	3	3	20	65	5	57
23 Planches, etc..... M. pds.	7,425	92,253	7,155	87,196	5,371	63,414
24 Menu bois de charpente.....	19	264		1	3	67
25 Douves, étalons..... M.	1	14				
26 Douves, autres et fonds.....		173				
27 Tous autres sciages.....				26		4
28 Mâts et espars..... pièces.	40	239	34	65	25	80
29 Bardeaux..... M.	2,143	3,744	1,062	2,011	364	736
30 Fagots de voliges, douves.....		101,805		43,447		22,381
31 Billes d'épinette..... M. pd.						
32 Autre bois.....				529		20
33 Total.....		198,672		133,354		86,759
<i>Antilles anglaises.</i>						
34 Bois de chauffage..... cordes.	15	46	81	271	40	143
35 Echaldas à houblon, pot. de télégraphe et autres.....		378		188		13
36 Courbes et allonges..... pièces.	42	60	3	3	53	7
37 Billes—						
37 Pruche..... M. pds.					9	39
38 Epinette blanche.....						

commerce de la navigation) — *Suite.*forestiers du Canada par périodes triennales — *Suite.*

ARTICLES.	MOYENNE DE L'EXPORTATION					
	1877-79.		1880-82.		1883-85.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
<i>Madère.</i>		\$		\$		\$
Sciages—						
1 Madriers..... étalon de cent.	2	50	1	17		
2 Lattes, etc..... M.	3	3			15	47
3 Planches, etc..... M. pds.	647	9,177	797	10,623	1,123	16,708
4 Menu bois de charpente.....	11	154	5	48	45	605
5 Mâts et espars..... pièces.	12	32	18	50	6	6
6 Bardeaux..... M.						
7 Tous autres sciages..... tom.	92	598				
8 Total.....		10,014		10,738		17,366
<i>Antilles françaises.</i>						
9 Echaldas à houblon, poteaux de télégraphe et autres.....		13				
Sciages—						
10 Madriers..... étalon de cent.			188	4,653		
11 Bouts de madriers..... “			8	130		
12 Planches, etc..... M. pds.	1,313	13,272	1,417	15,404	1,008	10,525
13 Mâts et espars..... pièces.	35	52	51	37	13	51
14 Rames..... paires.	10	14	383	29		
15 Bardeaux..... M.	627	908	532	758	457	688
16 Traverses de che. de fer. pièces.			2,449	600		
17 Fagots de voliges, douv. nombre.						
18 Autre bois.....		93				8
19 Total.....		14,352		21,661		11,444
<i>Antilles espagnoles.</i>						
20 Echaldas à houblon, poteaux de télégraphe et autres.....		177		14		
Sciages—						
21 Madriers..... étalon. de cent.						
22 Lattes, etc..... M.	3	3	20	65	5	57
23 Planches, etc..... M. pds.	7,425	92,253	7,155	87,196	5,371	63,414
24 Menu bois de charpente.....	19	264		1	3	67
25 Douves, étalons..... M.	1	14				
26 Douves, autres et fonds.....		173				
27 Tous autres sciages.....				26		4
28 Mâts et espars..... pièces.	40	239	34	65	25	80
29 Bardeaux..... M.	2,143	3,744	1,062	2,011	364	736
30 Fagots de voliges, douves.....		101,805		43,447		22,381
31 Billes d'épinette..... M. pd.						
32 Autre bois.....				529		20
33 Total.....		198,672		133,354		86,759
<i>Antilles anglaises.</i>						
34 Bois de chauffage..... cordes.	15	46	81	271	40	143
35 Echaldas à houblon, pot. de télégraphe et autres.....		378		188		13
36 Courbes et allonges..... pièces.	42	60	3	3	53	7
37 Billes—						
37 Pruche..... M. pds.					9	39
38 Epinette blanche.....						

TABLEAU 8 (a) — (Tableaux du MOYENNE de l'exportation totale des produits

ARTICLES.	MOYENNE DE L'EXPORTATION					
	1877-79.		1880-82.		1883-85.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
<i>Antilles anglaises—Fin.</i>						
Sciages—		\$		\$		\$
1 Madriers..... étal. de cent.	16	386	9	226	37	850
2 Bouts de madriers..... "					2	30
3 Lattes, etc..... M.	242	480	287	628	311	607
4 Planches, etc..... M. pds.	30,529	292,429	25,012	268,818	18,615	211,479
5 Menu bois de charpente..... "	24	333	46	390	118	1,122
6 Douves, étalons..... M.	73	1,678	29	824	43	974
7 Douves, autres, et fonds..... "	118	1,998	36	367	31	292
8 Tous autres sciages..... "		101		4		748
9 Mâts et espars..... pcs.	521	1,780	647	1,193	622	1,362
10 Rames..... prs.	537	985	889	634	232	560
11 Bardeaux..... M.	15,417	38,334	12,408	28,651	14,481	30,391
12 Fagots de voliges, douves..... "		31		358		2,467
Bois d'équarrissage—						
13 Merisier..... ton.	6	29				
14 Tous aut. bois d'équar. "	1	5				
15 Autre bois..... "		902		384		193
16 Total.....		339,955		302,889		251,277
<i>Iles Canaries.</i>						
Sciages—						
17 Lattes, etc..... M.	74	191	48	111		
18 Planches, etc..... M. pds.	301	4,176	299	4,351	36	569
19 Voliges..... "	58	661	203	2,395	5	221
20 Mâts et espars..... pcs.	30	98				
21 Echaldas à houblon, poteaux de télégr. et autres..... "				14		
22 Total.....		5,126		6,871		790
<i>Saint-Pierre.</i>						
23 Alcalis, potasse, perl. et autres..... "		8		7		19
24 Bois de chauffage..... cordes.	63	152	30	52	10	23
25 Echaldas à houblon, pote'x de télégraphe et autres..... "		92				
26 Courbes et allonges..... pcs.	90	93	41	21	1,762	949
Billes —						
27 Pruche..... M. pds.	18	121	2	12	13	71
28 Chêne..... "			35	247	13	127
29 Toutes autres..... "			1	7	1	8
Sciages—						
30 Chevrons..... pcs.			283	34		
31 Madriers..... étal. de cent.	43	829	195	4,996	15	566
32 Bouts de madriers..... "			5	86		
33 Lattes, etc..... M.	250	358	252	381	82	105
34 Planches, etc..... M. pds.	1,029	8,738	1,526	11,688	4,726	14,693
35 Menu bois de charpente..... "	62	611	89	607	46	381
36 Douves, étalons..... M.	29	402	67	638	144	1,024
37 " autres et fonds..... "	10	50	198	995	208	1,548
38 Tous autres sciages..... "		279		22		25
39 Mâts et espars..... pcs.	325	549	54	397	337	1,062
40 Traverses de che. de fer..... "			4	1	42	18
41 Bardeaux..... M.	1,484	2,267	1,312	1,797	1,502	2,328
42 Fagots de voliges, douv. nomb.	668	871		24		

commerce et de la navigation)—Suite.
forestiers du Canada, par périodes triennales—Suite.

ARTICLES.	MOYENNE DE L'EXPORTATION					
	1877-79.		1880-82.		1883-85.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
<i>Antilles anglaises—Fin.</i>						
Sciages—		\$		\$		\$
1 Madriers..... étal. de cent.	16	386	9	226	37	850
2 Bouts de madriers..... "					2	30
3 Lattes, etc..... M.	242	480	287	628	311	607
4 Planches, etc..... M. pds.	30,529	292,429	25,012	268,818	18,615	211,479
5 Menu bois de charpente..... "	24	333	46	390	118	1,122
6 Douves, étalons..... M.	73	1,678	29	824	43	974
7 Douves, autres, et fonds..... "	118	1,998	36	367	31	292
8 Tous autres sciages..... "		101		4		748
9 Mâts et espars..... pcs.	521	1,780	647	1,193	622	1,362
10 Rames..... prs.	537	985	889	634	232	560
11 Bardeaux..... M.	15,417	38,334	12,408	28,651	14,481	30,391
12 Fagots de voliges, douves..... "		31		358		2,467
Bois d'équarrissage—						
13 Merisier..... ton.	6	29				
14 Tous aut. bois d'équar. "	1	5				
15 Autre bois..... "		902		384		193
16 Total.....		339,955		302,889		251,277
<i>Iles Canaries.</i>						
Sciages—						
17 Lattes, etc..... M.	74	191	48	111		
18 Planches, etc..... M. pds.	301	4,176	299	4,351	36	569
19 Voliges..... "	58	661	203	2,395	5	221
20 Mâts et espars..... pcs.	30	98				
21 Echaldas à houblon, poteaux de télégr. et autres..... "				14		
22 Total.....		5,126		6,871		790
<i>Saint-Pierre.</i>						
23 Alcalis, potasse, perl. et autres..... "		8		7		19
24 Bois de chauffage..... cordes.	63	152	30	52	10	23
25 Echaldas à houblon, pote'x de télégraphe et autres..... "		92				
26 Courbes et allonges..... pcs.	90	93	41	21	1,762	949
Billes —						
27 Pruche..... M. pds.	18	121	2	12	13	71
28 Chêne..... "			35	247	13	127
29 Toutes autres..... "			1	7	1	8
Sciages—						
30 Chevrons..... pcs.			283	34		
31 Madriers..... étal. de cent.	43	829	195	4,996	15	566
32 Bouts de madriers..... "			5	86		
33 Lattes, etc..... M.	250	358	252	381	82	105
34 Planches, etc..... M. pds.	1,029	8,738	1,526	11,688	4,726	14,693
35 Menu bois de charpente..... "	62	611	89	607	46	381
36 Douves, étalons..... M.	29	402	67	638	144	1,024
37 " autres et fonds..... "	10	50	198	995	208	1,548
38 Tous autres sciages..... "		279		22		25
39 Mâts et espars..... pcs.	325	549	54	397	337	1,062
40 Traverses de che. de fer..... "			4	1	42	18
41 Bardeaux..... M.	1,484	2,267	1,312	1,797	1,502	2,328
42 Fagots de voliges, douv. nomb.	668	871		24		

TABLEAU 8 (a) (Tableaux du MOYENNE de l'exportation totale des produits

ARTICLES.	MOYENNE DE L'EXPORTATION					
	1877-79.		1880-82.		1883-85.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
<i>Saint-Pierre—Fin.</i>						
Bois équarri—		\$		\$		\$
1 Merisier... ton.	125	630	27	109	40	196
2 Orme... ..	3	38				
3 Chêne... ..	18	155	9	169	40	733
4 Pin blanc... ..		1	53	187		
5 Pin rouge... ..			2	28	7	92
6 Tout autre bois équarri... ..		4	15	363	3	59
7 Autre bois... ..		468		219		33
8 Total... ..		16,716		23,037		24,060
<i>Antilles danoises.</i>						
Sciages—						
9 Lattes... .. M.			8	22	1	28
10 Madriers... .. étal. de cent.						
11 Planches... .. M. pds.	204	2,118	288	2,914	106	1,327
12 Menu bois de charpente.					57	617
13 Tous autres sciages.						31
14 Mâts et espars... .. pcs.	10	396			8	12
15 Bardeaux... .. M.	37	83	2	23	61	169
16 Fagots de voliges, douves... ..						
17 Total... ..		2,597		2,959		2,184
<i>Saint-Domingue et Haïti.</i>						
Sciages—						
18 Planches, etc... .. M. pds.	665	8,206	687	9,252	262	3,383
19 Menu bois de charpente... ..	27	324	15	129	22	265
20 Mâts et espars... .. pcs.	17	170	13	41	5	25
21 Rames... .. pres.			60	98		
22 Bardeaux... .. M.	349	929	276	444	175	312
23 Autre bois... ..		200				
24 Total... ..		9,829		9,964		3,985
<i>* Amérique Méridionale.</i>						
25 Alcalis... .. brls.	17	449				
Sciages—						
26 Madriers... .. cent. étalon.	61	2,135	2,561	139,189		
27 Bouts de madriers... ..	4	66	1	13		
28 Lattes, etc... .. M.	279	1,846	154	1,592		
29 Planches, etc... .. M. pds.	17,496	256,268	14,756	190,680		
30 Menu bois de charpente... ..	225	2,202	591	6,684		
31 Douves, autres et fonds... .. M.			1	50		
32 Mâts et espars... .. pcs.	192	902	109	169		
33 Fagots de voliges, douves... ..		108		43		
Bois équarri—						
34 Chêne... ..	22	551				
35 Autre... ..			50	133		
36 Total... ..		264,527		338,603		

* Les détails pour les pays constituant l'Amérique Méridionale sont donnés séparément pour chacun d'eux après 1892.

commerce et de la navigation)—*Suite.*

forestiers du Canada, par périodes triennales—*Suite.*

POUR LES PÉRIODES DE				EXPORTATIONS POUR LES ANNÉES			
1886-88.		1889-91.		1892.		1893.	
Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
	\$		\$		\$		\$
26	135	27	140	9	36	29	116
18	220		7				
		3	55				
		4	113				
	47		164				20
	28,352		24,477		21,056		16,811
3	5						
88	939	210	3,082	226	3,532	28	378
1	4						
174	416	331	857	395	755	266	\$ 104
	635		873		300		610
	1,999		4,812		4,587		867
47	653	44	576				
		7	73				
36	54						
	707		649				

§ Douves et fonds.

TABLEAU 8 (a)—(Tableaux du MOYENNE totale de l'exportation des produits

ARTICLES.	MOYENNE DE L'EXPORTATION					
	1877-79.		1880-82.		1883-85.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
<i>Chili.</i>						
1 Bois de chauffage cordes					2	4
2 Sciages— Planches, etc. M. pds.					3,174	41,636
3 Madriers. étal. de cent.						
4 Lattes, etc. M.					17	48
5 Mâts et espars. pces.					10	68
6 Total.						41,754
<i>Brésil.</i>						
7 Sciages— Madriers étal. de cent.					311	13,889
8 Bouts de madriers.						
9 Planches, etc. M. pds.					521	7,387
10 Lattes, etc. M.					5	52
11 Menu bois de charpente M. pds.					38	397
12 Tous autres sciages.						
13 Mâts et espars. pos.					17	54
14 Rames. pres.					11	15
15 Bardeaux. M.					104	208
16 Fagots de voliges, douves. . nomb.						
17 Bois équarri— Pin blanc. ton.						
18 Total.						22,002
<i>République Argentine.</i>						
19 Sciages— Madriers étal. de cent.					5,294	318,175
20 Bouts de madriers.					7	247
21 Lattes, etc. M.					169	1,056
22 Planches, etc. M. pds.					4,550	56,171
23 Menu bois de charpente.					201	2,200
24 Tous autres sciages.						5
25 Mâts et espars. pces.					329	1,234
26 Fagots de voliges, douves. . nomb.						
27 Total.						379,088
<i>Uruguay.</i>						
28 Echals à houblons, poteaux de télégraphe et autres.						25
29 Sciages— Madriers étal. de cent.					1,884	104,879
30 Lattes, etc. M.					322	3,502
31 Planches, etc. M. pds.					4,602	54,229
32 Menu bois de charpente.					693	7,906
33 Tous autres sciages.						
34 Mâts et espars. pces.					87	415
35 Bardeaux. M.						
36 Fagots de voliges, douves. nomb.						
37 Bois équarri.					11	77
38 Total.						171,033

commerce et de la navigation)—*Suite.*

forestiers du Canada, par périodes triennales—*Suite.*

POUR LES PÉRIODES DE				EXPORTATIONS POUR LES ANNÉES			
1886-88.		1889-91.		1892.		1893.	
Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
	\$		\$		\$		\$
4,882	51,136	6,814	77,643	14,295	134,181	11,652	117,199
67	5,000					912	1,017
129	46	128	256	870	1,185		
19	88	21	128	47	539		
	56,270		78,027		135,905		118,216
76	3,675	348	9,782	408	11,191	416	11,730
		5	124				
232	2,616	301	4,305	2,198	21,588	1,375	12,896
		80	72	40	142	48	243
		121	1,327				6,286
					31,200	2,771	
		84	780	12	138		
							31,155
	6,291		16,390		35,830		
5,360	336,453	478	25,937				
803	8,586	389	6,478	16	124	152	1,194
3,365	35,723	9,914	111,531	5,578	53,304	13,247	133,562
947	11,774	1,616	17,489	1,383	15,063	2,697	27,210
	178,976		294,644		29,381		194,802
	2,173	17	175				
13,848	1,395	210,644	11,878	6,590	2,678	14,000	1,151
	575,082		468,132		100,550		357,919
769	35,781					107	749
229	1,936	105	543			882	9,189
1,681	18,498	3,782	43,152	118	1,274		4,457
977	10,459					555	7,602
	18,962						
			12	13	95,700	8,503	14,200
							1,300
	85,636		43,708		9,777		23,297

TABLEAU (a).—Tableaux du
MOYENNE DE l'exportation totale des produits

ARTICLES.	MOYENNE DE L'EXPORTATION					
	1877-79.		1880-82.		1883-85.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
<i>Pérou.</i>		\$		\$		\$
Sciages—						
1 Madriers.....étal. de cent.					5	143
2 Planches, etc.....M. pds					3,286	51,399
3 Menu bois de charpente.....M.					13	133
4 Lattes, etc.....M.						
5 Tous autres sciages.....						
6 Total.....						51,675
<i>Guyane anglaise.</i>						
7 Echelas à houblon, poteaux de télégraphie et autres.....		186				
Sciages—						
8 Lattes, etc.....M.			1	6	4	30
9 Madriers.....étal. de cent.				6	5	143
10 Planches, etc.....M. pds	2,328	26,164	3,668	42,218	6,736	81,721
11 Menu bois de charpente.....M.					3	26
12 Douves, étalons.....M.	1	8	1	7	17	393
13 " autres et fonds....."	10	84		6	15	341
14 Tous autres sciages.....		54				
15 Billes, d'épinette blanche.....M. pds						
16 Mâts et espars.....pièces	169	37	65	72	137	361
17 Rames.....prs			13	30	154	331
18 Bardeaux.....M.	461	980	45	83	288	505
19 Fagots de voliges, douves.....		10		1,047		2,239
20 Autre bois.....		32		52		260
21 Total.....		27,555		43,527		86,350
<i>Australie.</i>						
Sciages—						
22 Lattes, etc.....M.	943	3,076	944	3,336	4,427	15,738
23 Madriers.....étal. de cent.	1,016	35,254	923	29,163	1,318	30,705
24 Bouts de madriers.....M. pds	40	671	39	859	49	711
25 Planches.....M. pds	10,501	113,432	14,929	130,405	16,442	207,252
26 Menu bois de charpente.....M.	2	10		206	14	144
27 Douves, étalons.....M.	1	124				
28 " autres, et fonds....."						
29 Tous autres sciages.....						544
30 Mâts et espars.....pièces	381	1,781	2	18	12	262
31 Bardeaux.....M.	25	73	39	77		
32 Fagots de voliges, douves.....						
33 Bois équarri.....ton.						13
34 Autre bois.....		67				
35 Total.....		154,488		164,115		255,009
<i>Chine.</i>						
36 Courbes et allonges.....pièces	11	72				
Sciages—						
37 Planches.....M. pds	4,558	54,940	2,620	32,354	2,789	38,964
38 Lattes.....M.	166	566	194	658	215	1,064

commerce et de la navigation)—*Suite.*forestiers du Canada, par périodes triennales—*Suite.*

POUR LES PÉRIODES DE				EXPORTATIONS POUR LES ANNÉES			
1886-88.		1889-91.		1892.		1893.	
Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
	\$		\$		\$		\$
1,913	20,377	4,050	44,115	1,818	19,792	4,095	34,767
		25	17				
			997				
	20,377		45,129		19,792		34,767
				50	80		
3,189	36,701	3,342	39,454	476	9,104	1,216	16,229
11	73						
3	69	3	69				
		7					
					40		
					155		
22	88	14	89	19	320	14	90
383	644	376	923	275	318	249	477
	293		475				160
	127		115				
	38,002		41,330		9,862		16,956
1,701	7,181	3,884	11,307	5,438	20,785	1,964	4,591
295	8,597	1,200	42,096	1,176	33,926	508	14,355
12	212	48	1,474	40	820	29	685
13,626	135,486	16,474	176,809	18,809	172,966	14,665	114,211
10	77	23	276				
		60	888	26	230	60	480
20	206						
					3,353		14,243
					22,768		
33	75					34	61
		187	1,867				
	151,842		238,425		251,495		148,626
4,031	46,423	3,086	38,323	747	7,656	963	9,134
310	1,066	116	492				

TABLEAU 8 (a)—Tableaux du
MOYENNE de l'exportation totale des produits

ARTICLES.	MOYENNE DE L'EXPORTATION					
	1877-79.		1880-82.		1883-85.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
<i>Chine—Fin.</i>						
		\$		\$		\$
1 Mâts et espars..... pièces.	270	3,458	67	757		
2 Bardeaux..... m.	143	426	194	453		
3 Autre bois.....				12		
4 Total.....		59,462		34,234		40,028
<i>Afrique.</i>						
Sciages—						
5 Madriers..... étal. de cent.	482	12,916	941	26,253	1,282	36,176
6 Bouts de madriers..... "	21	448	40	672	32	617
7 Planches, etc..... m. pds.	1,213	14,204	1,625	19,204	1,133	13,962
8 Menu bois de charpente.....	42	423	5	279	97	1,455
9 Lattes, etc..... m.	29	154	5	68	29	699
10 Douves, étalons..... "	6	489			1	296
11 Douves, autr. et fonds.....	19	1,224	16	1,260	77	533
12 Mâts et espars..... pièces.	50	702	12	345	50	7365
13 Bardeaux..... m.	3	7				318
Bois équarri—						
14 Frêne..... ton.			8	120		
15 Orme..... "			6	91		
16 Erable..... "			8	211		
17 Autre bois d'équarri.....						
18 Autre bois.....		20				
19 Total.....		30,587		48,513		59,966
20 Autres pays.....		28,620		17,995		39,811

EXPORTATIONS des

21 Ontario.....	3,396,393	6,543,924	7,605,820
22 Québec.....	10,031,968	9,849,699	10,835,735
23 Nouvelle-Écosse.....	939,571	1,291,381	1,483,311
24 Nouveau-Brunswick.....	4,453,057	4,802,164	5,116,381
25 Manitoba.....			121
26 Colombie-Britannique.....	295,716	261,474	376,090
27 Ile du Prince-Edouard.....	55,847	31,089	21,819
28 Les Territoires.....			

commerce et de la navigation—*Suite.*)

forestiers du Canada, par période triennales—*Suite.*

POUR LES PÉRIODES DE				EXPORTATION POUR LES ANNÉES				
1886-88.		1889-91.		1892.		1893.		
Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	
	\$		\$		\$		\$	
.....			7	305	68	601	44	614
.....	3	7						150
.....				585		265		
.....								9,948
.....	47,496		39,705		8,522			
.....								
.....								7,986
.....	610	15,644	139	5,015	142	3,613	295	295
.....	26	442	6	152				6
.....	1,030	15,949	839	13,706	1,748	19,086	217	5,518
.....	134	1,455	13	172				8
.....	173	406	416	648	515	1,113		9
.....	1	311						10
.....	29	2,417						11
.....	30	129	5	12				12
.....	98	140	17	17				13
.....								14
.....								15
.....								16
.....								17
.....								18
.....								19
.....								20

produits forestiers par province.

.....	7,052,752	8,474,251	8,340,915	9,947,925
.....	9,149,048	10,087,240	8,610,849	9,852,543
.....	1,504,866	1,739,981	1,664,778	1,823,960
.....	4,651,451	5,174,245	4,582,529	5,539,066
.....	337	22	184	1,070
.....	290,773	389,970	425,278	454,994
.....	15,394	9,041	8,785	12,033
.....		45	357	

TABLEAU 8 (a)—Tableaux du
 MOYENNE de l'exportation totale des produits

ARTICLES.	MOYENNE DE L'EXPORTATION					
	1877-79.		1880-82.		1883-85.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$		\$		\$
1 Alcalis, lavés et autres.		4,656		14,312		31,664
2 " potasse et perlasse bris.	15,700	338,010	11,100	307,949	7,099	216,616
3 Ecorce pour tanneurs.	82,820	296,648	102,052	451,560	71,991	361,881
4 Tilleul, noyer tendre et noyer dur.	1,263	23,718	1,746	31,014	1,438	31,206
5 Bois de chauffage.	163,261	313,894	156,376	324,947	156,281	353,129
6 Echelias à houblon, poteaux de télégraphe et autres.		38,096		177,872		164,342
7 Courbes et allonges.	27,360	12,955	17,480	22,685	24,475	20,657
8 Lattes, bois pour.	1,613	13,738	932	6,282	474	3,098
9 Anspacts.	1,813	1,095				
Billes—						
10 Pruche.	1,392	4,874	4,430	13,118	4,295	18,448
11 Orme.						
12 Chêne.	1,122	12,146	3,875	52,440	1,732	25,296
13 Epinette blanche.	3,527	12,994	5,449	19,179	3,081	37,375
14 Pin.	223	1,212	2,009	16,683	1,406	9,708
15 Epinette rouge.	9	52	133	1,247	5	48
16 Toutes autres.	14,749	56,625	23,675	101,762	30,499	148,658
Sciages—						
17 Chevrans.	53,078	10,938	49,011	11,584	16,179	7,158
18 Madriers.	240,150	7,164,123	254,234	7,737,472	271,307	8,394,861
19 Lattes de madriers.	13,052	290,042	10,164	265,468	11,583	303,949
20 Bouts, etc.	155,449	184,851	208,074	242,403	245,906	402,636
21 Planches, etc.	447,255	4,450,201	704,859	7,336,048	683,558	8,491,621
22 Menu bois de charpente.	24,352	179,497	27,975	214,651	18,200	137,667
23 Douves, étalons.	1,390	277,552	1,056	140,192	918	152,987
24 " autres et fonds.	5,373	144,707	18,094	132,641	54,306	331,759
25 Tous autres sciages.		50,862		56,424		152,363
26 Mâts et espars.	22,414	46,297	45,709	41,284	24,427	44,239
27 Rames.	824	1,365	1,391	828	422	954
28 Bardeaux.	80,957	161,585	117,997	245,458	117,836	281,567
29 Billes à bardeaux.	381	953	1,134	3,747	705	2,816
30 Traverses de che. de fer.	1,004,212	216,934	2,448,314	384,031	1,448,374	391,049
31 Billes à douves.	13,824	28,032	76,597	114,934	51,242	147,177
32 Façots de voliges, douves.		120,485		74,419		37,059
Bois équarri—						
33 Frêne.	6,049	59,284	7,202	82,314	8,783	111,622
34 Merisier.	31,615	213,357	32,236	218,233	33,185	247,193
35 Orme.	18,657	216,766	20,390	247,222	19,254	252,656
36 Chêne.	65,863	1,068,749	50,721	876,034	45,832	911,409
37 Erable.	297	2,702	399	5,293	594	7,140
38 Pin blanc.	282,250	2,737,194	227,705	2,335,604	219,379	2,771,776
39 Pin rouge.	38,218	273,019	26,449	216,812	22,442	181,257
40 Tout autre.	5,475	65,666	7,655	98,522	7,001	101,901
41 Pot. de céd., épin. rouge, etc.						
42 Bois à pulpe.						
43 Autre bois.		71,683		157,082		152,534
44 Moyenne de l'export. totale.		19,172,557		22,779,730		25,439,276
45 * Produits étrangers.		578,131		844,540		1,048,746

* Compris dans les totaux ci-dessus. † Y compris les pilotis et bois à pilotis, évaluée à \$63,957.

commerce et de la navigation)—Fin.
 forestiers du Canada, par périodes triennales—Fin.

POUR LES PÉRIODES DE				EXPORTATION POUR LES ANNÉES			
1886-88.		1889-91.		1892.		1893.	
Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
	\$		\$		\$		\$
4,934	35,949	3,163	31,541	2,556	40,169	2,097	59,126
52,738	127,091	37,759	89,195	43,856	74,489	41,872	61,760
635	234,723	1,878	169,766	2,628	217,552	801	205,495
154,711	14,256	146,185	39,023	179,158	54,906	181,417	26,150
	321,138		312,066		370,301		354,429
	115,647		111,419		83,581		114,030
19,134	11,043	27,613	23,996	16,308	14,169	22,195	14,056
152	1,021	802	1,699			2,590	6,491
5,250	21,646	3,890	15,605	5,084	21,505	6,042	27,496
7,305	35,506	27,726	145,731	34,116	208,709	33,615	219,065
1,148	18,781	2,037	37,683	1,153	21,297	1,348	21,087
18,602	90,080	24,990	151,403	23,434	141,108	21,103	123,254
3,229	25,561	26,561	223,065	73,963	651,540	127,101	1,057,845
32,940	163,594	15,746	89,793	12,132	71,704	9,422	69,307
	10,209		5,089		7,918		3,095
284,393	7,935,427	282,326	8,436,418	244,688	7,034,633	265,487	8,180,602
11,128	280,599	10,654	288,148	12,051	290,708	12,190	295,478
238,761	446,879	332,075	495,597	318,153	474,717	367,427	608,336
629,032	7,433,189	756,024	8,562,106	740,786	8,353,055	878,866	9,904,491
23,184	190,629	21,095	171,049	17,561	138,478	22,203	191,127
632	39,756	279	11,752	103	2,365	842	5,387
61,997	294,702	87,210	401,765	93,688	460,546	609,677	609,677
	770,182		792,703		390,249		902,363
19,519	27,624	23,085	19,563	11,198	12,688	1,805	7,933
	10,209		5,089		7,918		3,095
137,563	286,867	242,061	511,880	347,867	719,548	417,116	849,471
285	1,695	204	1,759	3	3	241	1,736
1,933,979	445,952	1,905,291	390,256	1,467,839	261,036	1,411,901	215,150
49,700	118,955	46,801	122,007	33,292	91,784	37,567	103,365
	158,826		283,804		189,399		136,252
5,496	67,559	6,060	78,425	3,511	43,937	5,511	64,126
25,130	178,309	24,450	293,363	23,363	235,277	26,698	212,090
13,444	170,109	16,361	219,525	16,213	219,762	15,504	208,011
30,385	581,113	32,135	674,749	23,298	480,216	27,102	580,745
165	1,820	651	9,151	364	4,103	344	4,319
138,329	1,609,295	157,245	2,260,517	123,994	1,645,711	105,789	1,481,155
12,507	105,498	10,055	98,804	7,131	62,041	8,044	73,130
3,649	89,044	4,343	60,240	5,123	60,240	6,248	36,248
	87,326		74,446		105,772		70,485
	89,668		57,326		219,458		386,092
	204,069		196,444		158,941		† 137,786
	22,664,620		25,874,733		23,633,675		27,632,791
	1,723,897		1,373,410		1,351,931		1,272,881

TABLEAU 8 (b)—(Tableaux du

MOYENNE de l'exportation totale par le Canada de navires et articles en bois pour

ARTICLES.	MOYENNE DE L'EXPORTATION TOTALE					
	1877-79.		1880-82.		1883-85.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
<i>Grande-Bretagne.</i>						
1 Navires tonnes.	23,887	837,242	9,687	277,355	6,516	156,274
2 Barils, vides nombre.						
3 Meubles de ménage		8,474		4,532		11,099
4 Portes, châssis et persiennes		8,248		19,126		36,888
5 Allumettes, et éclisses pour allum.						
6 Moulures, garnitures, etc.						
7 Seaux, cuves, barattes, etc.						927
8 Bois à fuseaux et fuseaux						
9 Pulpe de bois						
10 Autres articles		86,240		152,988		208,341
11 Total		94,204		453,996		413,529
<i>Etats-Unis.</i>						
12 Charbon de bois						
13 Navires tonnes.	377	10,250	1,201	14,143	229	4,073
14 Barils, vides nombre.						
15 Meubles de ménage		97,934		106,026		194,221
16 Portes, châssis et persiennes		12,809		8,139		2,052
17 Allumettes, et éclisses pour allum.						
18 Moulures, garnitures, etc.						
19 Seaux, cuves, barattes, etc.						1,417
20 Bois à fuseaux et fuseaux						
21 Pulpe de bois						
22 Autres articles		60,891		141,790		190,762
23 Total		181,884		270,098		332,525
<i>Terreneuve.</i>						
24 Navires ton.	812	24,933	873	23,720	481	17,363
25 Barils, vides nombre.						
26 Meubles de ménage		1,049		452		479
27 Portes, châssis et persiennes		256		113		342
28 Allumettes, et éclisses pour allum.						
29 Moulures, garnitures, etc.						
30 Seaux, cuves, barattes, etc.						115
31 Pulpe de bois						
32 Autres articles		20,016		9,417		11,613
33 Total		46,254		33,702		29,912
<i>Antilles anglaises.</i>						
34 Navires tonnes	444	12,989	263	7,855	148	5,217
35 Meubles de ménage		138		963		357
36 Portes, châssis et persiennes		4				
37 Allumettes, et éclisses pour allum.						
38 Moulures, garnitures, etc.						
39 Seaux, cuves, barattes, etc.						
40 Autres articles		2,832		6,042		8,250
41 Barils, vides nombre.						
42 Total		15,963		14,860		13,824

commerce et de la navigation.)

les périodes 1877-91, inclusivement, avec l'exportation pour les années 1892 et 1893.

POUR LES PÉRIODES DE				EXPORTATIONS POUR LES ANNÉES			
1886-88.		1889-91.		1892.		1893.	
Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
	\$		\$		\$		\$
3,091	80,045	3,298	31,769	8,958	92,500	8,479	115,633
3,771	1,938	6,725	1,564	14,615	3,512	33,662	
	31,635		59,567		19,087		33,662
	22,355		78,349		115,967		109,099
	38,776		4,465		162,028		159,224
			7,895		4,339		15,122
	5,047		54,846		7,058		10,811
			153		92,962		67,939
			98,572		87,621		1,640
							88,571
	271,400		369,189		581,512		605,213
			29,777		46,817		48,700
404	3,250	388	6,986	699	8,000		
17,901	7,479	75,182	39,187	83,488	63,711	76,399	49,534
	200,196		138,591		45,830		126,136
	1,590		7,312		2,697		1,441
			11,867		28,159		35,818
			2,423		1,419		2,060
	4,654		3,872		365		605
			8,340		18,352		15,184
			142,588		355,303		454,253
	221,149		162,763		110,952		59,230
	438,318		553,706		681,605		792,961
442	15,763	178	4,733	60	1,200		
3,881	1,571	8,085	3,961	6,151	2,434	5,987	2,145
	443		1,093		1,634		14,982
	158		25		12		12,148
			3,498		3,678		7,019
			420		339		3,424
	671		2,829		54		60
			6,874				
	15,134		12,651		7,074		33,151
	33,740		36,084		16,425		72,930
181	5,100	489	14,587			354	14,450
	598		1,046		1,381		2,073
			29		286		500
			602		2,098		2,270
			317		25		189
			31				
	1		3,663		3,464		2,893
	2,224		44				
		92					
	7,923		20,319		7,254		22,375

TABLEAU 8 (b).—Tableaux du

MOYENNE de l'exportation totale de navires et articles en bois, 1877-91

ARTICLES.	MOYENNE DE L'EXPORTATION TOTALE					
	1877-79.		1880-82.		1883-85.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
<i>Antilles espagnoles.</i>						
1 Navires ton.	299	\$ 7,267		\$		\$
2 Meubles de ménage				13		63
3 Autres articles		146		615		969
4 Total		7,413		628		1,032
<i>Antilles danoises.</i>						
5 Navires ton.			162	1,167		
6 Meubles de ménage		25				
7 Seaux, cuves barattes, etc.		11		22		48
8 Autres articles						
9 Total		36		1,189		48
<i>Antilles françaises.</i>						
10 Navires ton.	58	3,967	78	2,945		
11 Autres articles				4		
12 Total		3,967		2,949		33
<i>Antilles hollandaises.</i>						
13 Navires ton.						
<i>Antilles anglaises.</i>						
14 Navires ton.			326	1,667	116	4,056
15 Meubles						
16 Total				1,667		4,056
<i>Norvège et Suède.</i>						
17 Navires ton.	1,068	23,921	1,885	37,963	5,617	87,091
18 Autres articles						
19 Total		23,921		37,963		87,091
<i>Danemark.</i>						
20 Navires ton.	228	4,920	377	4,373	148	1,000
21 Autres articles						
22 Total		4,920		4,373		1,000
<i>Saint-Pierre.</i>						
23 Navires ton.	160	3,862	111	2,725	247	8,153
24 Barils, vides nomb.				7		10
25 Meubles de ménage		123				
26 Portes, châssis et persiennes						

commerce et de la navigation)—*Suite.*

inclusivement, avec l'exportation pour les années 1892-93—*Suite.*

POUR LES PÉRIODES DE				EXPORTATIONS POUR LES ANNÉES			
1886-88.		1889-91.		1892.		1893.	
Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
	\$		\$		\$		\$
220	2,876					109	5,600
	1,279		3,947		308		1,674
	4,155		3,947		308		7,274
18	300						
	32		94				
	470		55				50
	802		149				50
		128	3,467				200
							200
				85	2,500		
			68				
	87		68				
	87		68				
5,337	65,979	12,188	220,769	17,731	253,609	18,639	179,168
							353
	65,979		220,769		253,609		179,521
126	3,333					86	
	3,333					86	
584	23,150	348	12,300	814	25,930	215	14,100
218	71	409	122	9	8	2,032	649
	291				98		12
			26		50		25

TABLEAU 8 (b)—(Tableaux du

MOYENNE de l'exportation totale de navires et articles en bois, 1877-91,

ARTICLES.	MOYENNE DE L'EXPORTATION TOTALE					
	1877-79.		1880-82.		1883-85.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
<i>Hollande.</i>		\$		\$		\$
1 Navires..... ton.	886	9,833	24	500	176	1,579
<i>Chine.</i>						
2 Navires..... ton.			105	3,000		
3 Meubles.....						
4 Portes, châssis et persiennes.....						
5 Autres articles.....						
6 Total.....				3,000		
<i>Japon.</i>						
7 Navires..... ton.			61	1,900		
8 Meubles.....						
9 Portes, châssis et persiennes.....						
10 Autres articles.....						
11 Total.....				1,900		
<i>Italie.</i>						
12 Navires..... ton.					66	2,267
<i>Belgique.</i>						
13 Navires..... ton.					329	1,667
14 Meubles.....						
15 Seaux, cuves et barattes.....						
16 Autres articles.....						
17 Total.....						1,667
<i>Nouvelle-Zélande.</i>						
18 Navires..... ton.	248	8,433	213	5,500	354	14,467
19 Meubles.....		83				
20 Autres articles.....						
21 Total.....		8,516		5,500		14,467
<i>Russie.</i>						
22 Navires..... ton.	163	1,833	222	2,027		
<i>Afrique.</i>						
23 Meubles.....				49		
24 Portes, châssis et persiennes.....				83		692
25 Moulures et garnitures.....						
26 Autres articles.....				598		814
27 Total.....				730		1,506

commerce et de la navigation)—*Suite.*inclusivement, avec l'exportation pour 1892-93.—*Suite.*

POUR LES PÉRIODES DE				EXPORTATIONS POUR LES ANNÉES.			
1886-88.		1889-91.		1892.		1893.	
Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
	\$		\$		\$		\$
						686	5,840
177	2,000						
	33						
	44						50
			7				
	2,077		7				50
						1,143	3,000
	100		57		85		13
	100						
	239		38		15		
	439		95		100		3,013
		232	2,733	298	2,200		
	85						
	77						
	11		170				
	173		170				
	20		131			250	250
					25		
	20		131			250	250
185	3,333	196	3,417	2,699	35,000	863	9,000
			1,475		4,132		7,161
			394		241		2,169
			144				
			2,013		4,373		9,330

TABLEAU (b)—(Tableaux du MOYENNE de l'exportation totale de navires et articles en bois, 1877-91,

ARTICLES.	MOYENNE DE L'EXPORTATION TOTALE					
	1877-79.		1880-82.		1883-85.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
<i>Portugal.</i>						
1 Navires ton.	47	\$ 283			36	833
2 Meubles						19
3 Autres articles		\$ 3		133		
4 Total		286		133		852
<i>Haiti.</i>						
5 Navires ton.	74	2,270	130	3,033		
6 Barils, vides nomb.						
7 Autres articles		133				
8 Total		2,403		3,033		
<i>Grèce.</i>						
9 Navires ton.			77	2,333		
<i>Iles Sandwich.</i>						
10 Navires ton.						
11 Autres articles						
12 Total						
13 Autres pays		169				

RÉCAPI

14 Charbon de bois						
15 Navires ton.	33,616	1,114,071	16,572	405,885	18,147	389,857
16 Barils, vides nomb.						
17 Meubles		108,369		112,209		146,499
18 Portes, châssis et persiennes		23,192		23,355		42,823
19 Allumettes et éclisses pour allum.						
20 Moulures, garnitures, etc.						
21 Seaux, cuves et barattes						2,459
22 Fuseaux et bois à fuseaux						
23 Pulpe de bois						
24 Autres articles		176,786		316,660		446,368
25 * Total des produits		1,422,418		863,109		1,028,006
26 De provenance étrangère		11,858		16,572		21,626

* Produits étrangers compris.

commerce et de la navigation)—*Suite.*

inclusivement, avec l'exportation pour 1892-93—*Fin.*

POUR LES PÉRIODES DE				EXPORTATIONS POUR LES ANNÉES			
1886-88.		1889-91.		1892.		1893.	
Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
	\$				\$		\$
			17				
	8						
	8		17				
			10		3		
			10		3		
						393	7,000
83	2,000						
	2,000						
	760				874		5,125

TOTALISATION.

			30,986		46,817		48,700
12,695	233,368	18,913	356,070	36,399	506,747	31,317	363,916
25,777	10,688	90,627	45,308	89,648	66,153	98,983	55,840
	225,315		173,733		68,162		177,197
	44,145		69,604		123,144		130,349
			94,316		196,184		204,410
			8,852		7,083		23,164
	10,550		14,796		7,477		11,476
			63,186		111,314		83,123
			149,616		355,303		455,893
			286,360		213,063		187,724
	370,576						
	894,642		1,293,327		1,701,447		1,741,792
	40,105		68,332		61,460		48,186

TABLEAU 8 (c)—(Tableaux du MOYENNE de l'importation totale par le Canada de certains bois et articles en

commerce et de la navigation).

bois, pour les périodes 1877-90, inclusivement, et importation pour 1892-93.

Table with columns for 'ARTICLES', 'MOYENNE DE L'IMPORTATION' (1877-79, 1880-82), and 'Quantité', 'Valeur'. Includes sub-sections for 'Grande-Bretagne' and 'Etats-Unis'.

Table with columns for 'TOTALÉ POUR LES PÉRIODES DE' (1883-85, 1886-88, 1889-91, 1892, 1893) and 'IMPORTATIONS' (1892, 1893), with sub-columns for 'Quantité', 'Valeur'.

TABLEAU 8 (c)—(Tableaux du
MOYENNE de l'importation totale par le Canada de

Articles.	MOYENNE DE L'IMPORTATION			
	1877-79.		1880-82.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
<i>Etats-Unis—Fin.</i>				
Sciages—		\$		\$
1 Rais en noyer dur, ébauchés.....				
2 Douves.....		19,511		
3 Bois de chauffage..... cordes	3,326	9,036	122	307
4 Bois de plaqueminiér et de cornouiller.....				
5 Total.....		1,307,376		1,743,100
<i>France.</i>				
6 Meubles de toutes sortes.....		588		546
7 Articles en bois.....				230
8 Produits manufacturés en bois, N.S.A.....		2,640		8,378
9 Bois de sciage et gros bois.....				
10 Moulures.....				
11 Feuilles de placage.....				
12 Total.....		3,228		9,154
<i>Allemagne.</i>				
13 Meubles de toutes sortes.....		77		259
14 Moulures.....				
15 Articles en bois.....				126
16 Produits manufacturés en bois, N.S.A.....		1,095		14,223
17 Feuilles de placage.....				
18 Pulpe de bois.....				
19 Total.....		1,172		14,608
<i>Belgique.</i>				
20 Meubles de toute sorte.....		43		52
21 Moulures.....				
22 Produits manufacturés en bois, N. S. A.....				418
23 Total.....		43		470
<i>Chine.</i>				
24 Meubles.....		129		51
25 Bois de teek, etc..... M. pds.				
26 Articles en bois.....				2
27 Produits manufacturés en bois, N. S. A.....		342		450
28 Bois de sciage et gros bois, N. S. A.....				15
29 Total.....		471		518
<i>Japon.</i>				
30 Meubles.....				26
31 Articles en bois.....				
32 Produits manufacturés en bois, N. S. A.....		319		48
33 Total.....		319		74

commerce et de la navigation.)

certains bois et articles en bois, etc.—*Suite.*

TOTALE POUR LES PÉRIODES DE						IMPORTATIONS.			
1883-85.		1886-88.		1889-91.		1892.		1893.	
Quantité	Valeur.	Quantité	Valeur.	Quantité	Valeur.	Quantité	Valeur.	Quantité	Valeur.
	\$		\$		\$		\$		\$
					18,575		57,190		64,027
2,482	13,810	1,232	4,264	6,243	22,976	3,557	14,016	5,355	20,680
			66		373		51		451
	2,588,437		2,039,297		2,503,673		2,006,715		1,944,715
	647		1,036		1,396		8,924		2,528
							19		
	21,624		5,258		3,333		2,117		3,385
					3				27
							116		
									172
	22,271		6,294		4,732		11,176		6,112
	1,407		1,676		3,018		3,610		16,998
			21						
	230				13		14		
	27,297		13,911		8,349		7,635		9,578
							11		
									882
	28,934		15,608		11,380		11,270		27,458
	10		544		29		285		125
			100		23				
	111		1,152		240		316		166
	121		1,796		292		601		291
	282		1,182		719		1,052		624
									3
	3								505
	1,209		1,237		964		631		714
			3						
	1,494		2,422		1,633		1,633		1,843
	299		3,182		3,098		3,345		2,946
					53				20
	582		5,847		1,429		1,769		568
	881		9,029		4,580		5,114		3,534

TABLEAU 8 (c)—Tableaux du MOYENNE de l'importation totale par le Canada de

ARTICLES.	MOYENNE DE L'EXPORTATION			
	1877-79.		1880-82.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
<i>Espagne.</i>				
1 Meubles.....				4
2 Articles en bois.....				32
3 Produits manufacturés en bois, N.S.A.....				
4 Total.....				36
<i>Hollande.</i>				
5 Meubles.....		32		
6 Produits manufacturés en bois, N.S.A.....				
7 Total.....		32		
<i>Turquie.</i>				
8 Meubles.....				
9 Produits manufacturés en bois, N.S.A.....				
10 Total.....				
<i>Autres pays.</i>				
11 Meubles.....				27
12 Articles en bois.....				1
13 Produits manufacturés en bois, N.S.A.....				92
14 Buis.....				
15 Bois de teck d'Afrique.....				
16 Billes et bois en grume non manufacturé.....				50
17 Total.....				170

RÉCA

18 Barils contenant du pétrole ou ses produits.....	nombre				
19 " de l'huile de lin.....	"				
20 " des viandes salées.....	"				
21 Meubles.....		310,518		139,685	
22 Bières et cerceaux de toute matière.....				99	
23 Moyeux, rais, jantes et parties de roues, à l'état brut, ébauchés ou sciés seulement.....		31,413		10,858	
24 Moulures, unies ou dorées.....					
25 Bardeaux.....	M.	1,807	3,403	14,206	28,210
26 Articles en bois, seaux, cuves, barattes, etc.....				22,097	
27 Produits manufacturés en bois, N.S.A.....		355,256		577,960	
28 Bois de sciage et gros bois.....		313,074		302,562	
Sciages—					
29 Buis.....	M. pds	168,300	41	2,057	
30 Cérissier, châtaignier, etc.....	"	* 668		* 128	
31 Acajou.....	"		40	4,517	
32 Chêne.....	"		1,601	50,290	
33 Pin résineux.....	"		3,511	70,787	
34 Bois rouge.....	"				
35 Bois de rose.....	"	*			330

* Compris avec le buis, excepté le cérissier, le châtaignier, etc.,

commerce et de la navigation—Suite.

certaines bois et articles en bois, etc.—Suite.

TOTALÉ POUR LES PÉRIODES DE						IMPORTATIONS.			
1883-85.		1886-88		1889-91.		1892.		1893.	
Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
	\$		\$		\$		\$		\$
			98						1
									2
			10						3
									4
			108						
									5
	1		1						6
	12		152		10				
									7
	13		153		10				
									8
	55		12		4				9
	15								10
			12		4				
	70								
									11
			36				3		7
									12
					15		60		13
			13						14
			15				815		15
					80				16
			64		95		978		7
									17

PITULATION.

4,116	5,529	110,187	164,646	122,149	191,865	136,314	212,152	145,480	227,934	18
				10,587	10,897	19,115	24,194	13,726	16,515	19
		22,299	21,681	65,911	64,940				312,986	21
	214,149		215,358		321,241		336,513		7,383	22
	4,598		3,870		2,850		5,559			
										23
			8,715		2,590		716		877	
	12,135		29,256		43,444		52,580		43,764	24
	1,438		8,269	2,172	2,527	962	855	982	1,631	25
	13,992	7,113	8,269		21,251		5,793		5,499	26
			25,255		429,056		332,747		307,335	27
			906,888		319,528		98,151		104,015	28
			390,262							
		1,229	37,500	55	2,169	6	231		4	29
	135	5,697	* 25	3,666	102,281	4,121	119,287	5,983	190,622	30
		* 13	21,267	241	24,226		33,533	155	22,004	31
	123	14,561	156	71,294	7,199	145,875	243,093	9,859	195,742	32
	4,256	109,245	2,542	54,624	6,645	135,537	120,448	3,056	59,591	33
	5,429	110,792	2,813	95	286	8,425	1,565	220	6,208	34
			1						150	35
	8	554	14	552	3	333	131			

TABLEAU 9.—Canada—Bois.

EXPORTATIONS et importations du Canada, par pays—Provenances canadienne et étrangère.—(Etat tiré des tableaux du commerce et de la navigation du Canada.)

PAYS.	ANNÉES.	EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.
		Total des produits.	Objets manufacturés.	
		\$	\$	
<i>Grande-Bretagne</i>	1877-79	12,692,139	94,204	28,098
	1880-82	11,745,053	453,996	52,631
	1883-85	12,582,898	413,529	85,123
	1886-88	10,185,565	271,400	59,041
	1889-91	12,051,724	369,189	60,885
	1892	9,645,319	581,512	91,972
	1893	11,105,482	605,213	85,499
<i>Etats-Unis</i>	1877-79	4,716,314	181,884	1,307,376
	1880-82	9,090,202	270,098	1,745,100
	1883-85	10,665,893	332,525	2,588,437
	1886-88	10,766,086	438,318	2,039,297
	1889-91	12,149,704	553,706	2,503,673
	1892	12,632,643	681,605	2,006,715
	1893	14,841,455	792,961	1,944,715
<i>Terreneuve</i>	1877-79	104,493	46,254	1,945
	1880-82	72,581	33,702	134
	1883-85	122,908	29,912	205
	1886-88	50,334	33,740	572
	1889-91	45,826	36,084	283
	1892	34,131	16,425	142
	1893	255,455	72,930	203
<i>Saint-Pierre</i>	1877-79	16,716	5,345	37
	1880-82	23,087	3,962	6
	1883-85	24,060	8,803	90
	1886-88	28,352	26,998	124
	1889-91	24,477	14,076	8
	1892	21,056	27,048
	1893	16,811	15,278
<i>Antilles anglaises</i>	1877-79	339,955	15,963	353
	1880-82	302,889	14,860	4,074
	1883-85	251,277	13,824	229
	1886-88	168,713	7,923	131
	1889-91	218,092	20,319	673
	1892	150,819	7,254	1,326
	1893	198,330	22,375	2,248
<i>Antilles danoises</i>	1877-79	2,597	36
	1880-82	2,959	1,189
	1883-85	2,184	48
	1886-88	1,999	802
	1889-91	4,812	149	735
	1892	4,587
	1893	1,950	50
<i>Antilles espagnoles</i>	1877-79	198,672	7,413
	1880-82	135,354	628	120
	1883-85	86,759	1,032	13
	1886-88	64,484	4,155	13
	1889-91	116,926	3,947
	1892	188,520	308	20
	1893	185,766	7,274

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

TABLEAU 9.—Canada—Bois—*Suite*.

EXPORTATIONS et importations du Canada par pays—Provenances canadienne et étrangère.—(Etat tiré des tableaux du commerce et de la navigation du Canada.)—*Suite*.

PAYS.	ANNÉES.	EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.
		Total des produits.	Objets manufacturés.	
		\$	\$	\$
<i>Antilles françaises</i>	1877-79	14,352	3,967	*
	1880-82	21,661	2,949	
	1883-85	11,444	3	
	1886-88	2,884		
	1889-91	3,153	3,467	
	1892	6,403		
	1893	5,056	200	
<i>Saint-Domingue et Haïti</i>	1877-79	9,829	2,403	
	1880-82	9,964	3,033	
	1883-85	3,985		
	1886-88	707		
	1889-91	649	3	
	1892			
	1893			
<i>Chili</i>	1877-79			
	1880-82			
	1883-85	41,754	2,700	
	1886-88	56,270	9,498	
	1889-91	78,027	300	
	1892	135,905		
	1893	118,226		
<i>Brésil</i>	1877-79			
	1880-82		4,461	
	1883-85	22,002	5,793	
	1886-88	6,291		
	1889-91	16,390		
	1892	35,830	15,392	
	1893	31,155	5,000	
<i>République Argentine</i>	1877-79			
	1880-82			
	1883-85	379,088	16,902	
	1886-88	375,082	10,329	
	1889-91	468,132	22,304	
	1892	100,550	19,680	
	1893	357,919		
<i>Uruguay</i>	1877-79			
	1880-82		94	
	1883-85	171,033	4,208	
	1886-88	85,636	1,482	
	1889-91	43,708		
	1892	9,777		
	1893	23,297		
<i>Pérou</i>	1877-79			
	1880-82			
	1883-85	51,675		
	1886-88	20,377		
	1889-91	45,129		
	1892	19,792		
	1893	34,767		

* Inclus peut-être dans "Autres pays."

TABLEAU N° 9.—Canada—Bois—Suite.

EXPORTATIONS et importations du Canada par pays—Provenances canadienne et étrangère.—(Etat tiré des tableaux du commerce et de la navigation du Canada)—Suite.

PAYS.	ANNÉES.	EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.
		Total des produits.	Objets manufacturés.	
		\$	\$	\$
<i>Guyane anglaise</i>	1877-79	27,555	2,912
	1880-82	43,527	1,555	67
	1883-85	86,350	902	176
	1886-88	38,002	765	10
	1889-91	41,330	2,819	101
	1892	9,862	980
	1893	16,956	778	130
<i>Allemagne</i>	1877-79	11,760	17	1,172
	1880-82	8,214	2,313	14,608
	1883-85	1,826	20,585	28,934
	1886-88	1,001	4,987	15,608
	1889-91	12,461	21,942	11,380
	1892	2,449	834	11,270
	1893	1,708	134	27,458
<i>Belgique</i>	1877-79	52,346	43
	1880-82	24,529	470
	1883-85	9,788	1,667	121
	1886-88	2,605	173	1,796
	1889-91	4,619	170	292
	1892	1,171	601
	1893	12,241	291
<i>Italie</i>	1877-79	49
	1880-82	2,530	68
	1883-85	5,385	2,267	404
	1886-88	9,853	276
	1889-91	6,469	2,733	196
	1892	20,331	2,200	292
	1893	180
<i>Hollande</i>	1877-79	42,555	9,833	32
	1880-82	37,103	500
	1883-85	12,945	1,579	13
	1886-88	7,051	153
	1889-91	4,175	10
	1892	34,530
	1893	22,030	5,840
<i>France</i>	1877-79	290,934	435	3,228
	1880-82	553,624	166	9,154
	1883-85	342,604	25,852	22,271
	1886-88	199,615	97	6,294
	1889-91	127,875	4,329	4,732
	1892	186,970	715	11,176
	1893	110,248	6,112
<i>Portugal</i>	1877-79	53,519	286
	1880-82	63,711	133
	1883-85	61,662	852
	1886-88	39,543	8
	1889-91	39,822	17
	1892	46,138
	1893	20,971
<i>Espagne</i>	1877-79	37,713	9,833
	1880-82	64,445	500	36
	1883-85	135,596	1,579
	1886-88	55,314	108
	1889-91	40,413
	1892	27,001
	1893	41,499	5,840

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

TABLEAU N° 9.—Canada—Bois—*Suite.*

EXPORTATIONS et importations du Canada, par pays.—Provenances canadienne et étrangère.—(Etat tiré des tableaux du commerce et de la navigation du Canada)—*Suite.*

PAYS.	ANNÉES.	EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.
		Total des produits.	Objets manufacturés.	
		\$	\$	
<i>Gibraltar</i>	1877-79	5,193		
	1880-82	9,126		
	1883-85	6,989		
	1886-88	6,799		
	1889-91	2,200		
	1892	3,802		
	1893	4,696		
<i>Madère</i>	1877-79	10,014		3
	1880-82	10,738		4
	1883-85	17,366		82
	1886-88	14,333		
	1889-91	15,358		
	1892	16,000		
	1893	14,476		
<i>Iles Canaries</i>	1877-79	5,126		
	1880-82	6,871		
	1883-85	790		
	1886-88			
	1889-91			
	1892			
	1893			
<i>Australie</i>	1877-79	154,488	19,375	
	1880-82	164,115	3,680	
	1883-85	255,009	24,115	
	1886-88	151,842	5,641	7
	1889-91	238,425	3,144	27
	1892	251,495	147	
	1893	148,626	60	
<i>Chine</i>	1877-79	59,462		471
	1880-82	34,234	3,000	518
	1883-85	40,028		1,494
	1886-88	47,496	2,077	2,422
	1889-91	39,705	7	1,683
	1892	8,522		1,683
	1893	9,948	50	1,843
<i>Afrique</i>	1877-79	30,587		
	1880-82	48,513	730	
	1883-85	59,966	1,506	* 95
	1886-88	36,946		* 92
	1889-91	19,722	2,013	
	1892	23,812	4,373	
	1893	15,828	9,330	
<i>Labrador</i>	1877-79	191	2,977	
	1880-82	192	249	
	1883-85	102	268	
	1886-88	27		
	1889-91		64	
	1892			
	1893			
<i>Amérique méridionale</i>	1877-79	264,527	6,477	
	1880-82	338,603	3,107	
	1883-85			
	1886-88			
	1889-91			
	1892			
(Les détails pour les pays constituant l'Amérique Méridionale sont donnés séparément après 1882.)				
* Egypte.				
		235		

TABLEAU N° 9.—Canada—Bois—*Suite.*

EXPORTATIONS et importations du Canada, par pays.—Provenances canadienne et étrangère.—(Etat tiré des tableaux du commerce et de la navigation du Canada)—*Suite.*

PAYS.	ANNÉES.	EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.
		Total des produits.	Objets manufacturés.	
		\$	\$	\$
<i>Turquie</i>	1883-85			70
	1886-88			12
	1889-91			4
	1893			21
<i>Antilles hollandaises</i>	1877-79			
	1880-82			
	1883-85			
	1886-88			
	1889-91			
	1892		308	
1893		7,274		
<i>Inde anglaise</i>	1877-79			
	1880-82		1,667	195
	1883-85		4,056	41
	1886-88		87	2
	1889-91		68	92
	1892			
1893				
<i>Norvège et Suède</i> ..	1877-79		23,291	2,491
	1880-82		37,963	120
	1883-85		87,091	11
	1886-88		65,979	153
	1889-91		220,769	5
	1892		253,609	12
1893		179,521	102	
<i>Danemark</i>	1877-79		4,920	
	1880-82		4,373	
	1883-85		1,000	
	1886-88		3,333	
	1889-91			
	1892		86	
1893				
<i>Etats-Unis de la Colombie</i>	1877-79			
	1880-82		1,175	
	1883-85		16,023	
	1886-88			
	1889-91		2,194	
	1892		44	
1893		410		
<i>Etats de l'Amérique Centrale</i>	1877-79		233	
	1880-82			
	1883-85		7	
	1886-88		17	
	1889-91			
	1892			
1893				
<i>Autriche</i>	1877-79			591
	1880-82			451
	1883-85			3,241
	1886-88			1,179
	1889-91			3,946
	1892			4,102
	1893			1,856
	286			

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

TABLEAU N° 9.—Canada—Bois—Fin.

EXPORTATIONS et importations du Canada, par pays—Provenances canadienne et étrangère.—(Etat tiré des tableaux du commerce et de la navigation du Canada)—Fin.

PAYS.	ANNÉES.	EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.
		Total des produits.	Objets manufacturés.	
		\$	\$	\$
<i>Honduras britannique</i>	1877-79			
	1880-82			
	1883-85			
	1886-88			
	1889-91		733	
	1892			
	1893			
<i>Possessions portugaises en Afrique</i>	1877-79			
	1880-82			36
	1883-85			
	1886-88		24	10
	1889-91		542	73
	1892			
	1893			
<i>Japon</i>	1877-79			319
	1880-82			74
	1883-85			881
	1886-88		1,667	9,029
	1889-91		173	4,580
	1892		170	5,114
	1893			3,534
<i>Suisse</i>	1877-79			17
	1880-82			330
	1883-85			76
	1886-88			47
	1889-91			165
	1892			
	1893			1
<i>Nouvelle-Zélande</i>	1877-79		8,516	
	1880-82		5,500	
	1883-85		14,467	
	1886-88		20	
	1889-91		131	
	1892		25	
	1893		250	
<i>Russie</i>	1877-79		1,813	
	1880-82		2,027	
	1883-85			
	1886-88		3,333	
	1889-91		3,417	
	1892		35,000	
	1893		9,000	
<i>Grèce</i>	1880-82		2,333	
<i>Iles Sandwich</i>	1886-88		2,000	
<i>Autres pays</i>	1877-79		1,422,418	
	1880-82		863,109	170
	1883-85		1,028,006	
	1886-88		894,642	64
	1889-91		1,293,327	95
	1892		1,701,447	978
	1893		1,741,792	7

TABLEAU 10.—Exportation du Canada au Royaume-Uni.

PRODUITS des forêts, des fabriques et des chantiers de construction de navires—
Provenance canadienne.—(Tableaux du commerce et de la navigation du Canada.)

ANNÉE.	Exportation totale au Royaume-Uni.	EXPORTATION DE BOIS ET ARTICLES EN BOIS DU CANADA AU ROYAUME-UNI.		
		Des forêts.	Des fabriques.	Des chantiers de const. de navires.
1868.	\$ 10,150,469	\$ 4,034,471	\$ 5,326,668	\$ 789,330
1869.	12,170,836	4,462,827	6,704,929	1,003,080
1870.	11,219,181	4,412,296	6,204,405	602,480
1871.	12,197,571	5,467,811	6,200,078	529,682
1872.	13,129,142	6,214,292	6,582,588	332,262
1873.	14,515,316	6,046,922	7,711,044	757,350
1874.	15,741,523	5,364,422	9,580,426	796,675
1875.	17,102,568	6,595,733	9,717,385	789,450
1876.	15,532,196	4,984,999	9,063,912	1,483,285
1877.	17,895,570	7,048,837	9,734,887	1,111,846
1878.	14,397,898	4,671,947	8,725,306	1,000,645
1879.	7,857,588	1,815,726	5,642,576	399,236
1880.	9,243,488	2,363,576	6,748,882	310,980
1881.	14,110,499	5,926,757	8,977,842	205,900
1882.	11,878,075	3,704,028	7,858,861	315,186
1883.	13,510,734	4,779,953	8,494,879	245,902
1884.	14,141,202	5,118,497	8,878,085	144,620
1885.	9,924,164	3,443,276	6,402,588	78,300
1886.	11,190,149	3,408,628	7,681,913	99,608
1887.	9,640,456	2,208,620	7,396,702	35,134
1888.	9,146,272	2,469,758	6,571,121	105,393
1889.	10,500,669	3,144,588	7,298,801	57,220
1890.	14,455,264	4,342,963	10,112,301
1891.	11,616,858	3,105,676	8,488,576	22,606
1892.	10,031,738	2,639,169	7,300,069	92,500
1893.	11,425,223	2,469,436	8,840,154	115,633

La colonne sous l'entête "des forêts" comprend le bois équarri, les billes, les traverses de chemin de fer, le bois de chauffage, etc. Celle sous l'entête "des fabriques" comprend les produits qui ont acquis de la valeur par la main-d'œuvre en sus de celle de l'abattage et de l'équarrissage. La colonne sous l'entête "des chantiers de construction de navires" comprend tous les navires vendus, neufs ou vieux.

PRODUITS du Canada.—(Tableaux du commerce et de la navigation du Canada.)

ANNÉE.	Exportation totale aux Etats-Unis.	EXPORTATION DE BOIS ET ARTICLES EN BOIS AUX ETATS-UNIS.		
		Des forêts.	Des fabriques.	Des chantiers de const. de navires.
1868.	\$ 7,875,379	\$ 1,303,034	\$ 6,572,345	\$
1869.	7,543,774	1,147,104	6,396,670
1870.	8,967,590	1,232,643	7,734,947
1871.	9,208,493	1,405,739	7,802,754
1872.	9,325,608	1,343,613	7,981,995
1873.	12,688,527	2,400,693	10,287,834
1874.	9,766,804	1,897,310	7,869,494
1875.	6,485,996	1,294,098	5,191,898
1876.	4,962,764	981,709	3,958,905	22,150
1877.	5,593,254	1,052,548	4,536,716	4,000
1878.	4,632,688	1,076,992	3,549,696	6,000
1879.	4,382,557	883,192	3,396,615	2,750
1880.	6,771,299	1,488,974	5,260,625	21,700
1881.	8,609,093	1,746,838	6,849,425	12,830
1882.	10,466,739	2,312,572	8,147,267	6,900
1883.	10,182,787	2,084,713	8,088,954	12,120
1884.	10,180,935	1,854,281	8,326,654
1885.	9,728,032	1,428,409	8,299,523	100
1886.	8,964,962	1,502,792	7,459,820	2,350
1887.	9,740,757	1,332,092	8,408,265	400
1888.	10,742,904	2,155,539	8,580,365	7,000
1889.	11,469,035	2,020,117	9,433,418	15,500
1890.	10,734,212	1,956,883	8,776,629	700
1891.	13,396,060	2,304,035	10,086,768	5,257
1892.	12,050,966	2,627,312	9,415,654	8,000
1893.	14,558,085	3,094,593	11,463,492

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

TABLEAU II.—Exportation de pin blanc, équarri, au Royaume-Uni.

(Tableaux du commerce et de la navigation du Canada.)

ANNÉES.	Ton.	Vale ar.	Valeur par ton.
		\$	\$ c.
1868.....	407,731	2,317,474	5 69
1869.....	413,696	2,581,287	6 24
1870.....	341,791	2,707,438	7 92
1871.....	332,234	3,265,417	9 82
1872.....	413,073	4,078,129	9 87
1873.....	355,227	3,837,466	10 80
1874.....	243,235	2,651,724	10 90
1875.....	338,976	3,460,850	10 21
1876.....	282,753	2,908,641	10 28
1877.....	408,698	4,211,752	10 30
1878.....	292,108	2,766,961	9 47
1879.....	126,259	1,077,478	8 54
1880.....	144,253	1,175,751	8 15
1881.....	330,079	3,506,641	10 62
1882.....	182,841	2,153,839	11 80
1883.....	210,825	2,837,159	13 45
1884.....	249,745	3,160,812	12 66
1885.....	168,443	1,984,523	11 80
1886.....	167,356	1,748,055	10 45
1887.....	104,050	1,325,246	12 73
1888.....	122,784	1,480,771	12 06
1889.....	149,065	2,005,457	13 50
1890.....	173,479	2,650,847	15 30
1891.....	138,736	1,952,083	14 07
1892.....	118,454	1,572,138	13 27
1893.....	97,446	1,367,071	14 03

TABLEAU 12.

EXPORTATION ET IMPORTATION DES BILLES.

Les rapports officiels font voir une augmentation considérable dans l'exportation des billes du Canada aux Etats-Unis, pendant les douze années écoulées de 1882 à 1893. En 1882, l'exportation s'est élevée à 46,450,000 pieds M.P. valeur \$274,083 ; en 1893, elle était de 198,021,000 pieds M.P., valeur, \$1,507,000. C'est dans l'exportation des billes de pin que cette augmentation s'est surtout produite : de 1,313,000 pieds M.P., valeur, \$16,001 en 1882, elle s'est élevée à 127,062,000 pieds M.P., valeur \$1,056,355, en 1893. Cette augmentation suit une progression rapide, ainsi que l'indiquent les chiffres suivants des trois périodes quadriennales ci-dessous :—

Périodes quadriennales.	Pieds M.P.		Moyenne, pds.	
1882-5	4,335,000	\$ 37,943	1,083,750	\$ 9,483
1886-9	20,526,000	171,856	5,131,500	42,964
1890-3	269,868,000	2,282,802	67,467,000	570,700

Ainsi, la moyenne annuelle d'environ un million de pieds pour les quatre premières années s'est élevée à cinq millions pour la période suivante, et à près de soixante et sept millions et demi pour celle qui vient de finir.

La très grande partie, presque la totalité, de ces billes de pin venait de la province d'Ontario.

L'augmentation dans l'exportation des billes d'épinette blanche et de pruche, venant presque exclusivement de la province de Québec, a aussi été considérable et, avec celle des billes de pin, constitue presque la totalité de l'augmentation des billes exportées aux Etats-Unis. (Voir tableau 12a.)

Nous donnons, pour la comparaison, les rapports des Etats-Unis relatifs au "bois non manufacturé" importé du Canada. Ces rapports comprennent beaucoup d'articles en outre des billes. (Voir tableau 12b.)

L'importation de billes des Etats-Unis a été beaucoup moindre que l'exportation faite à ce pays. Ainsi que le fait voir le tableau 12c. les importations données par notre département des douanes dépassent de beaucoup les exportations mentionnées aux rapports des Etats-Unis qui n'ont donné que leurs propres produits, tandis que les chiffres de l'importation faite par le Canada, comprennent des billes importées d'ailleurs par le territoire américain.

Ces billes importées ne sont pas des billes de pin, excepté celles qui ont été flottées sur les tributaires américains de la rivière à la Pluie jusqu'aux scieries du Portage-du-Rat, etc. Cela est la conséquence de la situation naturelle. Dans sa déposition devant le comité d'immigration, etc., en 1878-79, M. Hugh Sutherland dit à ce sujet : "Il faut que ce bois suive notre route, qui est le cours de l'eau." (Jour., Vol. XII, p. 169) et M. Dawson, M.P. : "Il faut l'amener par là, parce qu'on ne peut le sortir par ailleurs." (Journ., Vol. XIII, p. 86.)

Le montant anormal de l'exportation de billes faite dans notre pays par les Etats-Unis en 1883 peut être dû en partie aux faits mentionnés dans le rapport de M. E. F. Stephenson, agent des terres de la couronne à Winnipeg, qui dit : "Il y a eu une dépression inusitée dans le commerce de bois du Minnesota et, comme conséquence, une quantité considérable de matériaux de construction a dû être expédiée au Canada pour être offerte aux prix que l'on a pu obtenir." (Rapport du département de l'intérieur, page 25, I.)

Dans ce cas et dans d'autres, il y a une divergence apparente entre les rapports canadiens et ceux des Etats-Unis : quoique l'année fiscale expire en juin dans les deux pays, le transport peut commencer au cours d'une année dans un pays et finir l'année suivante dans l'autre.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

Il s'importe des Etats-Unis au Canada des billes qui ne sont pas mentionnées comme telles dans les tableaux de l'importation et de l'exportation de l'un ou l'autre pays; ce sont les billes (principalement d'épinette blanche) coupées dans l'Etat du Maine, sur les tributaires des rivières Sainte-Croix et Saint-Jean, et flottées, en franchise en vertu d'un traité, au Nouveau-Brunswick où elles sont manufacturées. Le produit de ces billes, cependant, est porté à nos tableaux, dans l'exportation forestière du Nouveau-Brunswick, comme "produits n'étant pas de provenance canadienne"; et les statistiques des Etats-Unis donnent un état spécial des sciages importés du Nouveau-Brunswick provenant des billes du Maine. Les quantités dépassent un peu celles données dans les rapports canadiens, mais cela peut venir de la différence dans l'évaluation faite par les autorités douanières. (*Voir tableau 12d.*)

Les tableaux suivants comprenant une période de douze années, sont annexés aux présentes :—

Tableau (a) Exportation de billes aux Etats-Unis, quantité et valeur.

" (b) "Bois non manufacturé" importé du Canada par les Etats-Unis.

" (c) Importation de billes des Etats-Unis, et exportation de billes des Etats-Unis au Canada.

" (d) Exportation du Nouveau-Brunswick—produits des billes du Maine, —et état de l'importation de ces produits par les Etats-Unis.

TABLEAU

EXPORTATION de billes aux Etats-Unis.—

ANNÉES.	a BILLES DE PIN.			b BILLES D'ÉPINETTE BLANCHE.			c BILLES DE PRUCHE.	
	Pds. M.P.	Valeur.	Droit perçu.	Pds. M.P.	Valeur.	Droit perçu.	Pds. M.P.	Valeur.
1882	1,313,000	16,001		5,980,000	22,681		3,757,000	13,106
1883	1,666,000	11,630		6,255,000	30,858		4,323,000	20,622
1884	974,000	8,012		6,820,000	31,793		4,818,000	19,168
1885	382,000	2,300		11,165,000	49,449		3,629,000	14,752
1886	2,869,000	24,452		17,541,000	81,874		6,881,000	28,076
1887	6,350,000	49,242	13,107 02	17,526,000	88,773	17,535 58	4,206,000	17,447
1888	468,000	3,875	935 80	20,714,500	99,450	20,715 11	4,512,000	18,383
1889	10,839,000	94,287	21,811 27	20,360,000	137,298	20,393 90	6,420,000	24,261
1890	32,144,000	261,626	66,863 23	26,073,000	156,898	26,082 47	2,952,000	12,288
1891	36,699,000	313,281	60,756 91	28,494,000	158,334	3,851 50	2,210,000	9,802
1892	73,963,000	651,540		23,434,000	141,168	108 00	5,057,000	21,426
1893	127,062,000	1,056,355		21,103,000	123,254		5,880,000	26,036
Totaux ..	294,729,000	2,492,601		205,465,500	1,121,830	88,686 56	54,645,000	225,367
Pin Douglas.	1,197,000	7,182	163,474 23					

- a. Billes de pin, presque toutes venant d'Ontario ; très peu de Québec ; aucune des autres provinces.
 b. Billes d'épinette blanche, venant surtout de Québec ; quelques-unes du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie-Britannique, très peu d'Ontario.
 c. Billes de pruche, venant presque toutes de Québec ; très peu du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.
 d. Outre cette quantité, 1,197,000 pds. M.P. de billes de pin valant \$7,182, sont attribués à la Colombie-Britannique ; probablement du pin Douglas.
 e. Perçu en décembre 1890.
 f. Billes d'épinette rouge, venant surtout de Québec ; quelques-unes de la Nouvelle-Écosse et d'Ontario.
 g. Billes de chêne, venant presque toutes d'Ontario ; très peu de Québec ; aucune des autres provinces.
 h. Billes d'orme, venant presque toutes d'Ontario ; très peu de Québec ; aucune des autres provinces. Comprises avec "autres billes" jusqu'en 1888.
 i. "Autres billes, la plus grande partie venant d'Ontario ; certaine quantité, de Québec ; moins de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

12 (a).

(Tableaux du commerce et de la navigation du Canada.)

f BILLES D'ÉPINETTE ROUGE.		g. BILLES DE CHÊNE.		h. BILLES D'ORME.		i. AUTRES BILLES.		TOTAL DES BILLES ET VALEUR.	
Pds M.P.	Val'ur	Pds M.P.	Valeur.	Pds M.P.	Valeur.	Pds M.P.	Valeur.	Pds M.P.	Valeur.
387,000	3,651	4,815,000	66,862			30,198,000	151,782	46,450,000	274,083
15,000	145	1,820,000	29,819			23,536,000	159,528	43,812,000	259,784
		2,225,000	30,399			30,880,000	139,207	45,717,000	228,579
		1,137,000	15,548			31,479,000	143,483	47,792,000	225,532
		1,163,000	13,660			37,581,000	161,385	66,035,000	309,447
		388,000	7,755			38,137,000	177,866	66,607,000	341,083
		1,862,000	34,022	21,916,000	106,519	22,577,000	121,277	72,049,500	383,526
6,000	63	2,890,000	52,205	27,294,000	136,754	25,698,000	119,752	93,507,000	564,620
		2,124,000	39,445	28,413,000	144,985	11,710,000	66,073	103,416,000	681,275
		1,096,000	21,400	27,470,000	155,503	9,157,000	64,525	105,126,000	722,845
		1,153,000	21,297	34,116,000	208,709	12,062,000	68,553	149,785,000	1,112,693
		1,347,000	21,030	33,615,000	219,065	9,014,000	62,040	198,021,000	1,507,780
408,000	3,859	22,020,000	353,442	172,824,000	971,485	287,029,000	1,435,471	1,038,317,500	6,611,247

TABLEAU 12 (b).—(Tiré des tableaux des Etats-Unis.)

Bois non manufacturé, importé du Canada par les Etats-Unis.

Années.	Bois non manu- facturé—En franchise.	Bois non manufacturé —Imposable.	Total.
	\$	\$	\$
1882.....	1,980,029		1,980,029
1883.....	1,903,594		1,903,594
1884.....	1,573,217	80,845	1,654,062
1885.....	1,062,983	57,087	1,120,070
1886.....	1,362,237	54,304	1,416,541
1887.....	1,600,456	17,404	1,617,860
1888.....	2,029,597	10,350	2,039,947
1889.....	2,145,214	13,129	2,158,343
1890.....	1,948,334	9,416	1,957,750
1891.....	2,347,659	10,022	2,357,681
1892.....	2,059,043	50,724	2,109,767
1893.....	2,992,797	60,912	3,053,709
Totaux.....	23,005,160	364,193	23,369,353

TABLEAU 12 (c).

IMPORTATION de billes des Etats-Unis.

Années.	*Importion des Etats-Unis— Billes et bois rond non manu- facturé, N.S.A.,	†Exportation des Etat-Unis au Canada de pro- duits indi- gènes—Billes et autre bois rond.
	Valeur.	
	\$	\$
1882.....	691,547	173,749
1883.....	658,406	1,035,703
1884.....	692,958	213,806
1885.....	604,403	442,957
1886.....	493,196	101,498
1887.....	335,179	165,449
1888.....	279,872	161,829
1889.....	358,797	348,839
1890.....	256,100	325,320
1891.....	859,578	557,403
1892.....	231,591	356,509
1893.....	274,811	342,079
Totaux.....	5,736,438	4,225,141

* D'après les tableaux du commerce et de la navigation du Canada; comprend l'importation d'autres pays *via* les Etats-Unis.

† D'après les tableaux du commerce et de la navigation des Etats-Unis; ne comprend que les produits des forêts des Etats-Unis.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

TABLEAU 12 (d).

EXPORTATIONS du Nouveau-Brunswick aux Etats-Unis, etc.; articles de provenance non canadienne:—Matriers d'épinette blanche, planches, menu bois de charpente, lattes, pieux, douves, bardeaux, fagots de voliges ou de douves, etc.

Années.	Exportations du Nouveau-Brunswick (provenance étrangère).			Produits de billes du Maine, etc., importés du Nou- veau-Brunswick par les Etats-Unis.
	Aux Etats-Unis.	Aux autres pays.	Totaux.	
	\$	\$	\$	\$
1882.....	709,596	6,549	716,145	961,663
1883.....	768,598	14,061	782,659	927,101
1884.....	992,902	4,966	997,868	1,156,100
1885.....	762,449	4,800	767,249	1,177,892
1886.....	1,239,532	13,115	1,252,647	1,329,105
1887.....	1,270,979	2,990	1,273,969	1,334,031
1888.....	1,209,538	1,209,538	1,464,865
1889.....	1,164,367	1,203	1,165,570	1,402,525
1890.....	916,446	916,446	333,703
1891.....	1,314,327	4,800	1,319,127	1,747,900
1892.....	1,152,071	1,152,071	1,450,892
1893.....	963,043	5,505	968,548	1,702,563
Totaux.....	12,463,848	57,989	12,521,837	14,988,340

TABLEAU 13.—(Tableaux du commerce et de la navigation du Canada.)

QUANTITÉS et valeur de l'exportation de billes sur lesquelles des droits d'exportation ont été perçus, 1868-91.

(Exportation imposable.)

Année terminée le 30 juin.	Billes à bardeaux.		Billes à douves.		Billes de chêne.		Billes d'épinette blanche.		Billes de pin.		Valeur totale.
	Cordes.	Valeur.	Cordes.	Valeur.	M. pds.	Valeur.	M. pds.	Valeur.	M. pds.	Valeur.	
		\$		\$		\$		\$		\$	\$
1868											*78,524
1869	8,546	27,372	883	3,303	331	5,380	Avec billes de pin		+4,284	+17,037	53,092
1870	11,038	39,889	1,615	5,248	876	9,165	"		+22,258	+102,950	157,252
1871	15,667	54,472	2,098	5,954	1,173	12,173	2,751	11,666	13,204	60,626	144,891
1872	8,374	31,408	2,507	7,440	725	8,028	6,812	27,556	5,663	28,763	103,195
1873	4,923	18,372	734	2,626	1,328	22,767	6,998	30,323	4,839	33,605	107,693
1874	2,987	11,634	1,038	3,908	991	9,625	4,706	18,855	3,852	21,792	65,814
1875	1,112	3,871	534	2,478	66	626	4,041	17,523	1,423	6,165	30,663
1876	1,236	3,499					2,937	12,047	425	1,857	17,413
1877	719	1,727					2,791	11,844	455	1,891	15,462
1878	304	747					3,748	12,756	106	673	14,176
1879	121	385					4,041	14,382	108	1,071	15,838
1880	717	2,202					6,036	19,272	2,075	13,771	35,245
1881	1,168	3,386					4,332	15,584	2,640	20,276	39,246
1882	1,516	5,653		do	do	do	5,980	22,681	1,313	16,001	44,335
1883	637	2,685					6,255	30,858	2,863	18,812	52,355
1884	721	2,857					6,820	31,793	974	8,012	42,662
1885	756	2,906					11,168	49,474	380	2,300	54,680
1886	271	936					17,566	82,016	2,869	24,452	107,404
1887	503	3,410		do	do	do	17,526	88,773	6,350	49,242	141,425
1888	81	738					20,714	99,450	468	3,875	104,063
1889							20,393	138,763	10,839	94,287	233,050
1890	480	4,975					26,082	157,112	32,144	261,626	423,713
1891	130	295					28,494	158,334	36,699	313,281	471,910
1892							†23,434	141,168	73,963	651,540	..

* Nombre de pièces, 17,985.

† Epinette blanche et pin réunis.

• \$108 de droits perçus en décembre 1890 et portés en 1892.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

TABLEAU 14.

MONTANTS payés comme droits d'exportation sur les billes, etc.—(Tableaux du commerce et de la navigation du Canada.)

Année terminée le 30 juin.	Billes à bardeaux.	Billes à douves.	Billes de chêne.	Billes d'épinette blanche.	Billes de pin.	Total des droits.	Observations.
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
1868....	\$	\$	\$	\$	\$	17,985	Droit imposé pour la première fois en 1868, comme suit :— Billes à bardeaux, par corde de 128 pieds cubes, \$1.
1869....	8,581	868	663	Avec billes de pin.	4,290	14,402	Billes à douves, par corde de 128 pieds cubes, \$1.
1870....	11,084	1,659	1,754	..	23,414	37,912	Billes de chêne par M., M.P., \$2.
1871....	15,667	2,098	2,345	2,751	13,204	36,066	" d'épinette " " 1.
1872....	8,374	2,508	1,451	6,812	5,663	24,809	" de pin " " 1.
1873....	4,924	734	2,656	6,998	4,840	20,152	
1874....	2,986	1,037	1,982	4,707	3,852	14,565	
1875....	1,112	534	131	4,042	1,423	7,242	Droit d'exportation sur douves et billes de chêne; supprimé par ch. 35, Actes de 1875, sanctionné le 8 avril 1875.
1876....	1,236			2,838	426	4,500	
1877....	718			2,929	455	4,103	
1878....	305			3,750	106	4,160	
1879....	122			4,043	107	4,272	
1880....	718			6,037	2,076	8,831	
1881....	1,166			4,332	2,640	8,140	
1882....	1,516			5,981	1,313	8,810	
1883....	637			6,255	2,863	9,756	
1884....	722			6,820	973	8,515	
1885....	756			11,168	381	12,305	Billes à bardeaux, billes de pin et d'épinette, \$1.
*1886....	272			17,585	2,869	20,726	Billes à bard., \$1.50, billes de pin, \$2.
1887....	755			20,716	936	21,772	" " " " " "
1888....	121			20,394	21,812	42,206	Billes de pin, \$3. Voir note.
†1889....	720			26,082	66,863	93,674	" " 2. "
1891....	195			3,851	60,757	64,803	" " 2. "
1892....				108		108	
1893....							

* Par le chap. 37, Actes de 1886, et chap. 33, sec. 6, des Statuts révisés du Canada, 1886 (sanctionnés le 2 juin 1886), le droit sur les billes de pin exportées a été augmenté à \$2, et sur les billes à bardeaux à \$1.50, pouvoir étant donné au gouverneur en conseil de supprimer le droit entièrement ou de l'augmenter à \$3 par M. pieds sur les billes de pin, dans le cas où les circonstances exigeraient un changement.

† Pendant l'année fiscale terminée le 30 juin 1889, le droit sur les billes de pin exportées a été augmenté à \$3 à compter du 13 novembre 1888.

‡ Pendant l'année fiscale terminée le 30 juin 1890, le droit d'exportation était de \$2, et pendant l'année fiscale terminée le 30 juin 1891, il était de \$2, jusqu'au 13 octobre 1890, date à laquelle il a été supprimé. Il n'a pas été rétabli depuis. (Déc. 1894).

§ Non indiquées séparément.

TABLEAU

PRODUITS forestiers expédiés du

N°	ARTICLES.	Me- sures.	1868.	1869.	1870.	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.
1	Ecorce pour tanneurs.	Cord's									3 95	3 78
2	Tilleul, noyer tendre et noyer dur	M.pds	10 61	5 89	7 97	10 52	9 20	7 79	6 24	12 95	10 01	10 69
3	Cèdre, pour billes à bardeaux.	Cord's										
4	Bois de chauffage.		2 19	2 16	2 21	2 24	2 49	2 74	2 75	2 41	1 98	2 46
5	Echalas à houblon et poteaux.	Pièces										
6	Courbes et allonges.		0 76	0 69	0 83	0 89	1 13	1 00	0 89	1 07	1 09	0 72
7	Bois à latte	Cord's	5 67	8 37	0 68			1 37	6 23	9 06		5 04
Billes :												
8	Orme	M.pds										
9	Pruche.							4 33			1 41	4 62
10	Chêne.		16 25	14 62	10 38	11 07	17 13	9 71	9 48		12 40	9 54
11	Pin.		3 97	4 73	4 59	5 08	6 94	5 66	4 33	4 37	4 16	
12	Épinette blanche.		3 36	4 24	4 05	0 55		4 34	4 10	3 72		
13	rouge.											
14	Toutes autres.										3 06	2 92
Sciages :												
15	Chevrons.		0 21	0 01		0 12		0 06	0 01	0 21		1 24
16	Madrins, de pin	C't.ét.	18 26	26 51	16 99	20 29	16 86	28 04	17 75	19 99	24 59	38 33
17	" d'épinette et autres											
18	Bouts de madrins.		15 88	22 73			16 67	6 09	1 63	14 65	2 76	
19	Latte, pieux et piquets.	M.	1 07	1 01	1 10	1 13	1 13	0 95		1 06	0 89	
20	Planches.	M.pds	9 76	9 63	9 42	11 13	9 12	11 12	9 17	9 93	10 69	10 04
21	Solives.											
22	Menu bois de charpente.											
		etpiéc.	0 08	0 10	0 06	0 04	0 11	0 04	0 07			7 83
23	Douves, étalon.	M.	75 39	76 87	83 23	88 43	65 87	80 90	87 05	86 04	13 94	68 93
24	" autres, ét fonds.		15 41	13 64	16 98	13 73	14 81	20 12	19 13	11 83	15 22	1 92
25	Mâts et espars.	Pièces	2 52	0 77	1 24	1 42	0 76	1 51	1 12	1 70	0 61	1 04
26	Pilotis et bois pour pilotis											
27	Poteaux, de cèdre, épin. r., etc.											
28	Bardeaux	M.	2 13	1 99	1 99	2 00	2 16	2 46	2 32	2 01	2 24	2 02
29	Billes à bardeaux.	Cord's		3 20	3 61	3 41	3 75	3 73	3 39	3 48	2 53	2 40
30	Traverses de ch. de fer.	Pièces	0 16	0 17	0 18	0 19	0 22	0 24	0 25	0 22	0 20	0 18
31	Billes à douves	Cord's		3 23	2 83	2 97	3 47	3 67	4 64		2 99	2 00
32	Fagots de voïges.	Nomb.										0 41
33	autres											
Gros bois, équarri-												
34	Frêne	Ton.	5 21	4 89	0 58	2 52	3 14	4 27	4 06	5 06	7 69	
35	Merisier.		3 06	3 20	2 50	6 42	11 44	7 64	4 00	7 10	8 88	10 00
36	Orme		9 60	3 42	1 80	3 93	4 23	4 45	3 00	11 59		
37	Érable.		3 17	2 29	0 12	1 52	1 70	6 13	1 29	1 81		
38	Chêne.		5 74	5 48	3 96	6 68	6 26	7 29	5 26	8 98	5 33	6 38
39	Pin, rouge.		6 52	3 98	2 79	4 64	6 00	6 70	14 00	6 48		7 94
40	" blanc.		2 78	3 89	2 77	3 19	3 08	5 24	14 41	5 99	4 71	5 66
41	Autre										4 52	5 2.
42	Pruche.							3 28				2
43	Épinette rouge.		2 49	6 61		1 80	1 88	3 84	7 29	4 08		
44	Noyer	M.pds	24 50	25 00	6 82	37 00	15 00	26 64	58 32	33 68		

a. Les lattes sont comprises dans "bois pour lattes" en 1868 et 1869.
 b. Les billes d'orme sont apparemment comprises dans "toutes autres billes" jusqu'à 1888. En 1868 moyenne de \$4.37.
 c. Jusqu'à 1884, tous les madrins sont classés ensemble.
 d. Jusqu'à 1874, les pieux et piquets n'étaient pas compris avec les lattes.
 e. Jusqu'à 1875, il n'est pas fait mention de "solives"; de 1876 à 1888, les "solives" étaient compris en 1893, les "planches et madrins", les "solives" et le "menu bois de charpente" sont mentionnés séparément par M. pds. Il en est de même des chevrons.

15.

Canada aux États-Unis.—Prix (Tiré des tableaux du commerce).

	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	Numéro.
1	3 39	3 46	3 91	4 74	4 71	4 94	5 26	4 87	4 53	4 47	4 37	4 32	4 45	4 64	4 60	4 91	1
2	7 19	10 92	8 74	8 13	6 28	13 65	13 08	12 37	7 50	12 93	11 47	15 22	13 91	13 80	14 79	16 57	2
3												9 00	7 17			10 00	3
4	1 91	1 93	1 92	2 14	2 09	2 36	2 23	2 18	2 02	2 05	2 16	2 16	2 11	2 13	2 07	1 95	4
5	0 24	0 82	1 72	0 89	1 04	0 94	0 80	1 01	0 94	0 78	0 56	0 91	0 81	0 96	0 88	0 64	5
6				1 00				1 06				2 05				2 51	7
7											4 86	5 01	5 10	5 66	6 11	6 51	8
8	4 97	2 45	2 85	2 67	3 49	4 77	3 98	4 07	4 08	4 15	4 07	3 78	4 17	4 44	4 24	4 43	9
9	8 63	9 92	11 62	13 20	13 89	16 38	13 66	13 67	11 75	19 99	18 27	18 06	18 57	19 53	18 47	15 61	10
10	6 35	9 92	6 64	7 68	12 19	6 57	8 23	6 05	8 52	7 75	8 28	8 70	8 14	8 54	8 81	8 32	11
11	3 40	3 56	3 19	3 60	3 79	4 93	4 66	4 43	4 67	5 65	4 80	6 74	6 02	5 56	6 02	5 84	12
12	6 13	4 50	7 00	8 00	9 43	9 67											13
13	3 73	3 52	2 97	4 43	5 03	5 62	4 51	4 56	4 29	4 66	5 37	4 66	5 64	7 05	5 68	6 88	14
14																	15
15	1 83				2 60							47 89	72 00	41 32	34 67		16
16	27 01	20 56	25 40	26 47	42 42	61 98	31 37					24 36	25 53	24 90	25 31	25 65	17
17												15 83	15 96	17 00	21 75		18
18	35 21	8 50	27 33	18 00			19 13					1 61	1 51	1 30	1 42		19
19	0 96	0 94	0 90	0 87	1 14	1 27	1 39					11 64	11 89	11 12	11 51	11 49	20
20	9 30	8 89	8 28	10 81	11 77	12 76	12 66					7 87	8 16	8 05	7 68		21
21																	22
22	6 61	6 27	6 25	6 57	6 49	7 13	7 12	7 23	7 63	7 77	7 30					8 54	23
23	36 44	122 37	43 58	38 78	20 52	6 61			20 80			10 00	85 82				24
24	4 79	6 54	4 11	6 80	4 88	5 14	4 74	4 70	4 02	4 22	5 05	4 11	4 76	4 57	4 90		25
25	0 84	0 51	0 48	0 45	0 89	0 97	0 95	0 53	0 57	0 53	0 49	0 56	0 61	0 60	0 54		26
26																	27
27	2 07	1 66	1 81	2 06	2 46	3 05	2 22	2 54	2 10	2 17	2 09	2 11	2 19	2 12	2 08		28
28	2 46	3 15		2 90	3 73	4 22	3 96	3 84	3 45	6 77	9 11		10 36	2 27			29
29	0 18	0 19	0 16	0 08	0 22	0 23	0 25	0 20	0 20	0 19	0 20	0 20	0 18	0 19	0 18		30
30	2 12	2 00	2 38	2 45	1 04	3 17	2 79	2 22	2 32	2 42	2 47	2 60	2 53	2 68	2 76		31
31				0 34		0 45	1 88	0 38	0 12	0 13	0 10	0 07	0 08	0 11	0 11		32
32																	33
33																	34
34	2 58	3 00		2 31	9 50	7 98							5 14	8 00	1 50		35
35	8 15	7 00		2 67	3 87	3 07		9 77	7 27	3 73			13 00			2 97	36
36												9 67	5 00				37
37																	38
38	16 03	10 25	7 16	6 01	13 35	8 58	13 68	5 60	18 64	13 25	7 33	13 00	10 46	18 75			39
39																	40
40	4 50	6 01	10 10	3 57	2 24	4 67	4 87	5 99	8 24		11 02	14 65	7 50	11 69	9 52		41
41	6 45	4 27	8 41	1 72	3 44	5 73	6 69	5 53	6								

TABLEAU 16.—Trains de bois dirigés au Michigan.

RAPPORT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE SAGINAW CITY, 1892.

Flottage sur les lacs.

Le flottage des billes sur les lacs a été fait avec succès pendant plusieurs années sur le lac Huron, et il en a été transporté d'immenses quantités. Par le touage des billes en sacs, le remorquage du bois sur les lacs se fait maintenant avec autant de sûreté que sur les rivières, et des radeaux de 3,000,000 à 5,000,000 de pieds chacun sont ainsi amenés à la rivière Saginaw. La maison Sibley et Bearinger a formé un radeau contenant 5,000,000 de pieds de bois. La suppression du droit d'exportation que percevait le gouvernement du Canada a beaucoup activé le transport du bois, sur le lac Huron, aux scieries du Michigan, pendant les deux années dernières. Il en a été transporté au moins 80,000,000 de pieds à la rivière Saginaw en 1891, et beaucoup plus en 1892, ainsi que le font voir les chiffres donnés ci-dessous. De grandes quantités de billes ont aussi été expédiées de cette manière de certains points du haut Michigan et du lac Supérieur aux scieries situées sur la rivière Saginaw et sur les bords du lac Huron. Les chiffres qui suivent font voir les quantités transportées en flottes en 1892 :—

De la baie Georgienne.

	Pieds.
Pour la Emery Lumber Co.	35,000,000
“ la Saginaw Lumber and Salt Co.	27,000,000
“ la Spanish River Lumber Co.	22,000,000
“ Sage et Emery.	12,000,000
“ J. W. Howry & Sons.	22,000,000
“ Sibley et Bearinger.	22,000,000
“ Wm. Peter.	10,500,000
“ Merrill et Ring.	6,000,000
“ la Moore Lumber Co.	18,000,000
“ Eddy Bros. & Co.	4,000,000
Divers.	6,000,000
Total, 1892.	184,500,000
“ 1891.	80,000,000

De certains points, région supérieure des lacs.

Pour S. G. M. Gates.	20,000,000
“ Saxe Bros.	2,500,000
“ Fisher et Hurst.	15,000,000
“ C. K. Eddy & Son.	4,000,000
“ autres personnes.	22,000,000
Total.	63,500,000

Des billes venant du Canada, environ 40,000,000 ont été expédiées par radeau aux scieries de la baie Tawas et le reste est venu à la rivière Saginaw. L'industrie de l'expédition des billes est encore dans son enfance et les scieries de la rivière Saginaw recevront d'immenses quantités de bois en flottes pendant plusieurs années à venir.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

TABLEAU 17.—(Ministère des douanes.)

ÉTAT indiquant le nombre de billes, et la quantité de pieds, de pin exportés de la région de la baie Georgienne, pendant les années fiscales 1892 et 1893.

Date.	Expéditeurs.	Nombre de billes.	Pieds.
1891.			
16 juillet	Geo. Avis		33,000
9 do	Howey & Sons		1,000,000
13 do	do		1,000,000
24 do	do		1,000,000
24 do	do		1,000,000
24 do	do		500,000
6 août	do		1,000,000
7 do	do		1,000,000
14 do	do		500,000
19 do	do		1,000,000
13 juillet	J. et P. Charlton		1,000,000
3 août	do		1,000,000
11 juillet	Nugent et Cie.		3,000,000
28 do	R. Reid		700,000
24 août	Adams et Wigg		80,000
24 do	W. D. Fremlin	6,500	300,000
20 do	Michigan Pipe Co	5,322	673,128
1892.			
8 juin	Saginaw Lumber Co.		3,000,000
2 do	Island Cedar Co.	3,000	300,000
9 mai	Geo. Avis		282,801
21 do	Emery Lumber Co.	30,000	a 2,250,000
23 do	do	25,000	a 1,875,000
3 juin	do	28,000	a 2,100,000
8 do	do	25,000	a 1,875,000
10 do	do	25,000	a 1,875,000
23 do	do	25,000	a 1,875,000
27 do	do	25,000	a 1,875,000
28 do	Moore Lumber Co.	20,000	a 1,520,000
22 do	Saginaw Lumber Co.	28,000	a 2,100,000
21 mai	Howey & Sons		1,000,000
13 juin	do		1,000,000
22 do	do		1,000,000
7 do	E. D. Wall		20,000
25 do	Saginaw L. et S. Co.	61,201	3,500,000
2 do	Sibley et Bearinger	43,000	2,500,000
1er do	Turner et Fisher	23,950	2,385,080
13 do	do	26,607	2,883,290
25 do	do	26,798	2,856,950
1891.			
16 juin	Jos. Turner	20,025	2,513,289
29 do	do	20,693	2,468,440
Total pour 1891-92			57,840,978
1892.			
30 juillet	H. A. Emery		3,000,000
2 août	do		3,000,000
22 do	do		3,000,000
23 do	Skead et Allan		5,000,000
17 juillet	W. D. Hitchcock		450,000
2 do	Geo. Avis		245,183
2 août	do		50,000
25 oct	Pentley et Reid		1,700,000
16 août	Emery Lumber Co.	25,000	a 1,875,000
19 do	do	25,000	a 1,875,000
14 juillet	Moore Lumber Co.	20,000	a 1,520,000
25 do	do	28,000	a 2,100,000
27 do	do	28,000	a 2,100,000
13 août	do	30,000	a 2,250,000
16 juillet	H. R. Hoffeld	6,285	471,375
4 do	Howey et Fils		1,000,000
9 do	do		1,000,000

a Ces chiffres représentent l'évaluation en pieds lorsque le nombre de billes seulement a été donné, chaque bille étant estimée à 75 pieds.

TABLEAU 17.—(Ministère des douanes.)—Fin.

ÉTAT indiquant le nombre de billes, et la quantité de pieds, de pin exportés de la région de la baie Georgienne, pendant les années fiscales 1892 et 1893.

Date.	Expéditeurs.	Nombre de billes.	Pieds.
1892.			
11 juillet	Howey & Sons		1,000,000
28 do	do		1,000,000
1er août	do		1,000,000
15 do	do		1,000,000
1er do	J. T. Charlton		1,000,000
16 sept	J. G. Saxe		2,500,000
3 do	Howey & Sons		1,000,000
20 juillet	Hollester, Jewell et Cie.		1,000,000
1er août	do	15,000	2,000,000
15 do	do	25,876	1,975,000
17 do	do		975,000
19 do	John Dunn		127,000
2 do	W. H. Jostin		800,000
17 do	E. D. Johnston		80,000
30 juillet	Howey & Sons		4,000,000
8 do	Saginaw L. & S. Co	40,000	2,500,000
3 août	do	30,000	1,800,000
18 do	do	40,000	2,500,000
8 sept.	do	60,000	3,700,000
28 juillet	Sibley et Bearinger	90,000	4,250,000
19 sept.	do	45,000	2,700,000
22 oct.	do	32,000	3,000,000
8 juillet	Turner et Fisher	26,129	2,859,330
21 do	do	26,165	2,811,040
6 août	do	27,085	2,909,570
7 sept.	do	24,819	2,730,400
12 oct.	T. W. Burrell	10,000	1,000,000
10 sept.	E. Hall	19,000	1,728,000
16 juillet	E. Nelson et Cie.	14,000	1,750,000
24 août	do	17,500	1,700,000
1893.			
6 juin	Blind River Lumber Co.		700,000
19 mai	Chew Frères		1,500,000
7 juin	do		1,500,000
27 mai	A. T. Bliss	25,000	2,750,000
19 do	Eddy, Frères et Cie.	26,000	3,000,000
24 do	do	22,500	3,000,000
6 juin	do	22,500	a 1,687,500
8 do	do	20,500	2,500,000
13 do	Ed. Hall	14,630	3,000,000
19 do	Holland & Emery Lumber Co.	30,000	a 2,250,000
9 do	Alb. Pack	25,000	2,000,000
2 do	Turner & Fisher	24,000	a 1,800,000
15 do	do	24,000	2,500,000
19 do	do	20,000	2,000,000
10 do	Rarburn Lumber Co.		150,000
15 do	Howey et Fils		1,000,000
26 do	do		1,000,000
26 mai	J. P. Charlton		1,250,000
6 juin	do		1,000,000
28 do	Wm. Peter		3,500,000
10 do	Perry Lumber Co.		25,000
20 do	Nelson et Cie.	18,500	2,000,000
30 mai	Alb. Pack	40,000	2,000,500
27 juin	do	15,000	999,500
18 do	Turner et Fisher	22,297	2,661,760
2 mai	Saginaw Lumber Co.	30,000	2,000,000
26 do	do		2,000,000
23 juin	do		2,000,000
15 do	Spanish River Lumber Co.	20,000	1,500,000
15 do	George Avis	42,000	4,200,000
			282,000
	Total pour 1892-93		143,788,158

a Ces chiffres représentent l'évaluation en pieds quand le nombre de billes seulement a été donné, chaque bille étant estimée à 75 pieds.

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

TABLEAU 18.

CONSOMMATION DE BOIS EN CANADA.

RECENSEMENT DE 1891—Produits forestiers.

Bois d'équarrissage.....	865,896 ton.	43,294,800	pds cub.
Billes, mâts et espars.....	48,852,225 pces.	407,101,875	"
Douves.....	92,260 M.	791,128	"
Traverses de chemin de fer et piquets de clôtures.	39,048,162 pces.	117,144,486	"
Poteaux de télégraphe.....	303,861 "	3,282,175	"
Bois de chauffage, à latte et à pulpe, et écorce..	11,439,541 cordes.	1,464,061,248	"
Bardeaux.....	939,736 M.	9,397,360	"
Total.....		<u>2,045,073,072</u>	"

VALEUR de la production et de la consommation.

Production, 1890-91.....	\$80,071,415
Exportation, 1890-91.....	<u>24,075,031</u>
Balance restant pour la consommation.....	\$55,996,384 ou \$11.59 par tête, 70 p.c. de la production.

QUANTITÉS consommées.

70 p.c. de 2,045,073,072 pieds cubes, production totale.	
1,431,551,150 " consommation de l'année.	
296.2 " par tête.	

TABLEAU 19.

CHARGEMENTS de sciages expédiés du fleuve Saint-Laurent à la rivière Plate, pendant la saison de 1894.—(Chiffres fournis par la "Export Lumber Co.")

DE MONTRÉAL			Expédié par	D'AUTRES PORTS SUR LE SAINT-LAURENT.		
Date.	Navire.	Pin.		Date.	* Navire.	Epinette blanche.
		Pds			Pds	
21 sept. . .	Bqt. Argentina .	628,896	Shepard & Morse Lumber Co.	6 juillet..	Bk. Ariemore	850,000
29 " . . .	Bk. Runnymede.	558,830	ExportLum.Co.,Ltd.	10 " . . .	" Giovanni	650,000
6 oct. . . .	" Louis	820,514	" "	12 " . . .	" Ophilia	1,040,000
15 "	" H. B. Cann . .	1,192,958	" "	25 août. .	" Allegro M	483,000
16 "	" Strathmuir . .	1,024,012	" "	29 " . . .	" Kriemhild	600,000
27 "	Bqt. C. W. Janes .	671,465	" "	17 sept. . .	" China	574,000
31 "	Sp. Albania	1,165,753	" "	26 " . . .	" Gotha	636,000
31 "	SS. Doris	1,289,053	" "	27 " . . .	" Jas. L. Harway . .	775,000
8 nov. . . .	" Turret Bay . .	1,530,434	" "	29 " . . .	" Magdala	905,000
14 "	" Turret Age . .	1,585,315	" "	26 oct. . . .	" Silenzio	504,000
				29 " . . .	" Leviathan	810,000
		10,467,230				7,827,000

* Les autres ports sont Trois-Rivières, Québec, Bersimis, Chicoutimi, ce dernier étant généralement le port d'expédition le plus considérable.

TOTAL des chargements expédiés par voie du Saint-Laurent.

Pin	10,467,230 pieds.
Epinette blanche	7,827,000 "
	<u>18,294,230 "</u>

EXPÉDITIONS depuis 1870.

	Pds.		Pds.
1893	17,625,507	1881	16,147,941
1892	19,141,826	1880	10,420,080
1891	2,428,625	1879	12,476,150
1890	7,660,669	1878	10,855,246
1889	35,313,573	1877	8,787,928
1888	18,089,716	1876	3,437,000
1887	34,036,076	1875	10,123,000
1886	20,088,204	1874	16,262,293
1885	31,344,643	1873	36,037,919
1884	36,938,548	1872	28,234,968
1883	18,768,652	1871	15,005,935
1882	24,419,827	1870	25,145,183

TABLEAU 20.

EXPORTATION DE BOIS D'ÉQUARRISSAGE, MADRIERS, ETC., DU PORT DE QUÉBEC, PENDANT CINQUANTE ANS, 1845 À 1894.

Le tableau qui suit fait voir une grande diminution dans le commerce de bois du port de Québec pendant les dernières cinquante années. En ce qui regarde le pin rouge et le pin blanc équarris et flacheux, la diminution coïncide avec l'énactivité de la coupe dans Ontario et Québec, presque toute l'exportation se faisant de ce dernier port. Il n'en est guère ainsi du bois dur équarri dont une partie est expédiée d'ailleurs et une autre partie, surtout le chêne, qui s'expédie de Québec, vient des Etats-Unis. Quant aux madriers et aux douves, la diminution indique surtout une décroissance des affaires au port de Québec, de grandes quantités de ces siages étant expédiées d'autres ports. La grande hausse dans le prix des bois, madriers, etc., est aussi remarquable que la diminution dans les quantités. Ce tableau a été préparé par M. W.-A.-Schwartz, Consul de Suède à Québec, qui se reconnaît redevable de ces renseignements à la maison J. Bell Forsyth et Cie, dont les circulaires de commerce ont une grande autorité. Le tableau est publié dans un numéro spécial du "*Timber and Woodworking Machinery*" de Londres, janvier 1895, qui donne à ses lecteurs beaucoup de renseignements sur les forêts du Canada et des Etats-Unis et les industries qui s'y rattachent.

EXPORTATION de bois d'équarrissage, madriers, etc., du port de

ANNÉE.	BOIS					
	Pin blanc.	PRIX COURANT MOYEN À LA CLÔTURE DE LA SAISON.		Pin rouge.	Prix courant à la clôture de la saison.	Chêne.
	Pds. cubes.	Équarri. Pds. cubes. d.	Flacheux. Pds. cubes. d.	Pds. cubes.	Pds. cubes. d. d.	Pds. cubes.
1845	15,828,880			5,182,320		1,397,440
1846	14,392,220			5,206,040		1,742,680
1847	9,626,640	3 à 5		4,466,520	6 à 9½	1,804,080
1848	10,709,680	3 " 5		4,365,440	4½ " 8	879,040
1849	11,621,920	4 " 5		4,070,601	4½ " 8	1,128,320
1850	13,040,520	4 " 5½		3,586,840	8 " 10½	1,116,240
1851	15,941,600	6 " 8½		3,482,200	7 " 9	1,124,200
1852	15,695,920	3½ " 7		2,502,840	8 " 9	1,036,480
1853	17,399,480	6 " 8½		2,315,160	14 " 15	1,068,320
1854	19,612,320	6½ " 10		2,689,080	9 " 12	1,335,920
1855	10,843,226	6½ " 9½		2,305,280	9 " 13	946,708
1856	13,992,920	5 " 9½		2,463,246	7 " 10	1,062,360
1857	19,246,480	4 " 9½		2,444,940	8 " 10	1,507,030
1858	13,388,380	4 " 9½		2,119,720	9 " 12	1,011,580
1859	14,822,240	4½ " 9½		1,733,560	8 " 12	1,006,280
1860	18,252,600	5½ " 10		2,502,880	8 " 13	1,485,400
1861	19,447,920	5½ " 9½		2,855,240	8½ " 11	1,725,160
1862	15,493,080	5½ " 10	8 à 11	2,491,120	7½ " 10	1,463,680
1863	23,147,520	3½ " 10½	9 " 11	4,049,600	10 " 13	2,085,280
1864	20,032,520	3½ " 10½	10 " 13	3,999,440	7 " 15	2,463,560
1865	19,007,880	5½ " 12	*	3,916,560	8 " 11	2,699,800
1866	15,541,320	6 " 12	13 à 16	3,199,960	6 " 12	1,897,480
1867	14,773,880	5 " 10½	14 " 16	2,664,960	7 " 10	1,793,880
1868	15,278,720	7½ " 13	14 " 16	2,292,440	8 " 12	2,358,480
1869	14,673,200	7½ " 15	14 " 16	1,785,560	8 " 11	2,048,000
1870	14,141,920	8½ " 18	19 " 21	2,207,160	8½ " 12½	3,232,700
1871	14,673,000	7 " 18	18 " 21	1,577,760	8 " 13	2,950,360
1872	15,514,680	10 " 19	17 " 21½	1,941,160	12 " 18	2,952,040
1873	10,580,240	9½ " 18	16 " 20	987,840	15 " 21	3,085,160
1874	14,513,920	16 " 27	24 " 32	1,413,280	16 " 25	3,433,280
1875	10,099,000	16 " 30	28 " 32	1,519,240	13 " 20	2,208,040
1876	13,883,600	13 " 27	29 " 34	1,831,360	13 " 18	3,243,520
1877	14,897,800	12 " 25	26 " 32	1,961,360	13 " 23	3,632,200
1878	8,149,120	10 " 25	22 " 27	1,249,840	13 " 23	1,667,360
1879	5,300,440	9 " 30	26 " 31	813,800	16 " 20	1,681,000
1880	11,552,560	14 " 36	32 " 39	1,433,200	12 " 27	2,316,840
1881	9,101,180	20 " 40	37 " 42	922,000	13 " 24	1,883,360
1882	7,912,160	20 " 40	35 " 40	1,024,680	13 " 24	1,957,320
1883	10,427,000	18 " 38	31 " 36	1,048,960	12 " 22	2,132,880
1884	6,047,080	15 " 38	32 " 37	614,280	12 " 22	1,212,520
1885	6,758,240	15 " 38	35 " 39	644,160	12 " 24	1,526,400
1886	4,524,760	14 " 35	31 " 38	405,520	14 " 35	1,051,360
1887	5,127,080	16 " 38	31 " 38	405,720	16 " 27	1,012,160
1888	6,020,000	22 " 42	37 " 44	465,360	20 " 35	1,178,920
1889	6,872,960	20 " 44	38 " 45	397,680	18 " 35	1,538,080
1890	5,498,380	18 " 35	32 " 40	355,520	16 " 30	1,119,160
1891	4,715,120	16 " 35	28 " 37	249,350	14 " 30	897,280
1892	5,300,440	14 " 35	30 " 40	379,680	14 " 30	1,127,580
1893	4,092,280	14 " 35	30 " 43	312,640	14 " 30	1,013,160
1894	3,468,600	16 " 42	36 " 45	146,120	14 " 30	937,840

* Pas de chiffres.

Québec, de 1845 à 1894 (inclusivement).

D'ÉQUARRISSAGE.

ANNÉE.	D'ÉQUARRISSAGE.					
	Prix courant moyen à la clôture de la saison.	Orme,	Prix courant moyen à la clôture de la saison.	Frêne.	Prix courant moyen à la clôture de la saison.	
	Pds cubes. d. d.	Pds cubes.	Pds cubes. d. d.	Pds cubes.	Pds cubes. d. d.	
1845		1,423,920		207,080		
1846		1,793,320		188,360	4 à 6	
1847	14 à 00	1,591,520	5 to 8	91,040	3 " 6	
1848	14 " 00	1,171,760	3 " 6	59,680	3 " 6	
1849	12 " 14	1,413,600	4 " 8	66,600	3 " 6	
1850	13 " 14	1,526,640	7 " 10	47,280	3 " 6	
1851	14 " 16	1,423,880	7½ " 10½	102,720	Pas de chiffres.	
1852	12 " 15	893,880	8 " 9	86,440		
1853	20 " 24	1,520,600	12 " 14	82,200		
1854	20 " 27	1,463,600	12 " 22	106,160		
1855	15 " 16	1,028,750	5 " 18	40,140		
1856	15 " 18	1,454,080	7 " 18	102,730		
1857	18 " 20	1,319,380	10 " 18	138,610		
1858	16 " 19	785,840	10 " 15	95,560		
1859	13 " 16	1,050,760	7½ " 14	170,160		
1860	14 " 17	1,021,560	9 " 14	88,440		
1861	15 " 18	1,269,320	9½ " 13	96,560		
1862	14 " 15	1,099,200	9½ " 13	99,840		
1863	24 " 30	2,128,840	12 " 15	306,760		
1864	18 " 22	1,957,960	8 " 14	121,800		
1865	16 " 17	1,217,240	8½ " 12	114,800		
1866	19 " 20	1,332,360	10 " 16	158,000		
1867	18 " 20	1,229,400	12 " 16	146,320		
1868	18 " 20	1,324,200	12 " 17	141,920		
1869	18 " 20	1,276,200	12 " 17	185,686		
1870	19 " 23	1,297,760	9 " 15½	200,720		
1871	19 " 23½	1,219,560	10 " 15	279,040		
1872	27 " 30	1,061,400	21 " 22	265,080		
1873	27 " 30	1,062,680	22 " 25½	245,280		
1874	c. c.	1,171,280	28 " 30	365,560	c. "	
1875	34 " 42	619,800	21 " 27	248,080	26 à 27	
1876	31 " 43	947,360	20 " 30	341,480	24 " 26	
1877	32 " 40	1,013,200	20 " 30	300,040	25 " 27	
1878	36 " 36	559,760	20 " 26	139,880	25 " 26	
1879	32 " 42	544,040	22 " 30	172,480	27 " 28	
1880	43 " 52	1,041,800	23 " 30	293,520	28 " 32	
1881	42 " 52	797,160	23 " 30	355,680	28 " 32	
1882	42 " 52	778,360	23 " 30	297,040	28 " 30	
1883	40 " 49	739,920	24 " 35	346,320	32 " 35	
1884	40 " 49	678,000	38 " 35	360,080	28 " 32	
1885	40 " 48	884,160	28 " 34	262,480	27 " 30	
1886	38 " 47	407,120	25 " 29	174,360	26 " 29	
1887	42 " 49	405,040	25 " 29	191,840	27 " 30	
1888	43 " 52	504,080	27 " 35	217,720	27 " 30	
1889	43 " 52	791,800	27 " 33	335,360	27 " 30	
1890	42 " 49	530,260	25 " 30	15,280	25 " 28	
1891	43 " 47	657,800	23 " 30	130,320	25 " 28	
1892	45 " 51	637,800	25 " 32	177,880	30 " 34	
1893	45 " 51	421,840	25 " 32	168,840	30 " 32	
1894	45 " 51	523,880	25 " 32	134,920	28 " 32	

EXPORTATION de bois d'équarrissage, madriers, etc., du port de

ANNÉE.	BOIS DE CONSTRUCTION.				DOUVES.		
	Merisier.	Prix courant moyen à la clôture de la saison.	Epinette rouge.	Prix courant moyen à la clôture de la saison.	Toutes sortes.	Prix courant moyen à la clôture de la saison.	Pin.
	Pds cubes.	Pds cubes. c. c.	Pds cubes.	Pds cubes. d. d.	Mille.	Etalon Mer. £	* Etal. Que. £
1845.	183,360				5,181		3,200,015
1846.	147,880				3,446		2,081,260
1847.	108,560				2,563	8 à 30	2,714,225
1848.	92,360		1,372,520	6 à 7½	3,043	8 à 32½	2,480,625
1849.	134,120		146,400	3 " 5	3,933	8 " 45	2,282,390
1850.	180,200		36,600	6 " 7	4,074	7½ " 35	2,207,086
1851.	122,800		12,680	8 " 9	4,017	8 " 37½	1,418,584
1852.	94,360		51,440	7 " 8	3,213	8 " 45	1,342,391
1853.	101,760		9,600	7½ " 8	3,428	10½ " 45	2,425,369
1854.	51,160		78,760	15 " 0	4,287	14 " 60	2,604,656
1855.	118,770		37,000	5 " 12	3,580	13 " 52½	1,867,119
1856.	161,856		72,010	5 " 11	3,462	15 " 57½	2,709,772
1857.	175,580		163,740	5 " 12	4,523	15½ " 50	4,591,000
1858.	131,920		38,240	4 " 7	4,122	13 " 45	4,433,662
1859.	272,200		60,160	4 " 9	4,355	10 " 42½	4,054,514
1860.	462,160		58,240	5 " 9	5,014	12 " 42½	4,668,850
1861.	255,320		50,240	Pas de données	3,861	13 " 47½	4,927,817
1862.	165,480		57,120	5 " 11	3,473	14 " 47½	3,493,299
1863.	430,720		243,680	4½ " 11	5,775	13½ " 50	5,207,158
1864.	358,280		190,120	4½ " 10	4,537	12 " 57	3,686,000
1865.	374,680		280,000	5 " 12	4,463	14 " 50	4,888,348
1866.	402,000		221,880	6 " 13	5,128	18 " 67½	4,778,822
1867.	381,560		87,360	5 " 10	4,416	17½ " 52½	3,613,234
1868.	409,000		72,280	7 " 12	4,452	16½ " 52½	4,632,019
1869.	562,720		70,720	7 " 10	3,527	15 " 52½	4,544,666
1870.	341,160		24,440	6 " 10	4,864	16½ " 62½	5,191,306
1871.	292,080		17,800	7 " 10	4,660	19 " 67	4,166,834
1872.	399,760		6,200	8 " 15	4,322	24 " 75	5,267,422
1873.	737,880		2,480	12 " 18	4,276	20 " 75	4,650,238

1874.	749,760	c. c.	1,960	15 " 20	3,149	\$ 64	\$ 290	5,170,441
1875.	238,360	24 to 00	600	15 " 17	2,369	66	260	4,618,944
1876.	466,800	15 " 22	2,960	9 " 16	3,237	70	290	5,632,474
1877.	507,320	18 " 19	2,640	10 " 16	3,998	70	260	5,341,329
1878.	202,760	16 " 18	1,040	9 " 12	1,750	62	230	3,692,996
1879.	196,480	18 " 19		9 " 12	1,503	65	220	4,202,219
1880.	558,840	18 " 19		10 " 14	1,213	75	320	5,823,263
1881.	273,880	18 " 19		10 " 14	1,082	85	335	3,876,187
1882.	213,680	22 " 24		10 " 15	1,300	90	385	3,148,688
1883.	233,040	23 " 26		10 " 13	1,482	80	360	3,933,072
1884.	241,120	22 " 24		10 " 15	883	75	320	2,442,946
1885.	457,160	22 " 24		10 " 15	621	75	300	2,376,737
1886.	236,680	20 " 21		10 " 15	459	65	220	2,271,069
1887.	192,880	20 " 22		12 " 18	526	70	260	1,865,510
1888.	165,760	21 " 23		15 " 20	157	80	325	1,189,490
1889.	479,280	21 " 23		15 " 18	188	85	330	1,807,842
1890.	493,740	20 " 23		17 " 20	219	85	330	1,075,992
1891.	148,320	20 " 23		15 " 20	90	80	320	704,472
1892.	345,840	20 " 23		15 " 19	4	90	350	861,945
1893.	121,480	20 " 23		15 " 19		90	350	728,300
1894.	189,920	21 " 23		15 " 19		90	350	479,700

Québec, de 1845 à 1894 (inclusivement).—Fin.

ANNÉE.	PRIX COURANT MOYEN À LA LOTURE DE LA SAISON.						Epinette blanche.	Prix courant moyen à la clôture de la saison.
	1ère Qualité.		Michigan.		Flottés.			
	Etal. de cent £	Pt. £	Etal. de cent \$	Pt. \$	Etal. de cent £	Pt. £		
1845.							527,259	
1846.							386,807	
1847.	10½ to 11				9 " 9½		389,614	6 to 7
1848.	9 " 9½				8 " 8½		361,881	5 " 6
1849.	9 " 9½				9 " 00		618,881	5 " 6
1850.	10 " 11				11 " 00		614,277	7 " 7½
1851.	11 " 00				11 " 00		548,165	7½ " 7
1852.	13 " 00				14 " 15½	Pas de données.	655,115	6½ " 0
1853.	14½ " 15½				14 to 15½		653,106	8 " 0
1854.	15 " 00				13 " 00		871,835	9 " 0
1855.	12 " 00				10 " 00		451,063	6 " 0
1856.	12 " 00				10 " 11		533,191	7 " 7½
1857.	13½ " 14½				12 " 13	Pas de données.	871,835	8½ " 9
1858.	13½ " 14				12 " 13		533,191	9 " 0
1859.	15 " 00				13 " 14			8 " 0
1860.	15 " 00				14 " 15			7½ " 0
1861.	15 " 15				13 " 13½			6½ " 7
1862.	14 " 15				13 " 00½			7½ " 0
1863.	16½ " 17				13 " 00			7½ " 0
1864.	16½ " 15				13½ " 14		711,237	7 " 0
1865.	16½ " 00				13½ " 13½		982,232	8 " 0
1866.	15½ " 16½				14½ " 15		771,485	8½ " 9
1867.	18½ " 00				15 " 15½		869,908	8 " 8½
1868.	16½ " 17				15½ " 00		1,210,778	8 " 0
1869.	18 " 18½				17 " 17½		849,025	7 " 7½
1870.	18 " 18½				17 " 17½		1,184,135	7 " 8
1871.	20 " 21				18½ " 19		885,240	8 " 0
1872.	20 " 21				19½ " 22		1,753,850	9 " 0
1873.	24 " 00				23 " 00		1,567,049	10½ " 11
1874.	27 " 00				26½ " 00			
1875.	90 " 92		\$	\$		\$	2,660,714	38 " 0
1876.	95 " 100				Pas de chiffres.		1,715,238	34 " 36
1877.	95 " 100		100 to 120		90 to 00		2,046,650	32 " 36
1878.	95 " 98		98 " 104		90 " 94		2,978,237	32 " 33
1879.	90 " 94		94 " 100		88 " 00		2,889,661	32 " 0
1880.	96 " 100		104 " 110		84 " 00		2,852,500	34 " 36
1881.	108 " 112		100 " 120		88 " 00		3,200,130	40 " 44
1882.	108 " 112		000 " 120		92 " 96		3,097,529	40 " 44
1883.	108 " 110		000 " 120		92 " 104		2,787,309	39 " 40
1884.	115 " 118		125 " 127		98 " 104		2,729,635	36 " 38
1885.	120 " 125		130 " 140		104 " 106		2,636,465	38 " 40
1886.	112 " 120		120 " 130				2,473,529	42 " 44
1887.	115 " 120		135 " 140				2,318,835	39 " 42
1888.	115 " 120		120 " 130				2,399,489	40 " 43
1889.	115 " 120		120 " 130				2,448,156	42 " 45
1890.	115 " 120		125 " 135				3,584,468	42 " 45
1891.	115 " 120		125 " 130				3,975,576	40 " 42
1892.	115 " 123		120 " 130				2,230,049	40 " 42
1893.	115 " 123						3,629,783	40 " 43
1894.	115 " 123						3,540,000	40 " 43

* 72 Etal. de Québec = 1 Etal. Ptg.

ADDENDA.

Depuis que le rapport et les annexes qui précèdent ont été préparés, il nous est parvenu divers renseignements additionnels.

PETITS BILLOTS PROVENANT DES TÊTES D'ARBRES.

Le lieutenant gouverneur de la province de Québec a fait publier l'ordre qui suit :

“ Attendu que, par l'arrêté en conseil n° 562 du 10 octobre 1892, les droits de coupe exigibles sur les billots de pin d'un diamètre de 11 pouces ou moins provenant des têtes d'arbres abattus sur les concessions de coupe ont été fixée à quatre-vingt centins au lieu d'une piastre et trente centins par mille pieds, mesure de planche, pour l'année 1892-93, parce que la plupart des porteurs des licences de coupe laissent sur le champ les têtes des arbres abattus dans leurs limites, pour la raison que le tarif des droits qu'ils auraient à payer sur les petits billots provenant de ces têtes d'arbres est trop élevé pour leur permettre de descendre, avec profit, ces bois aux moulins; que le fait de laisser ces petites parties d'arbres sur le terrain constitue en danger imminent de propagation de feux de forêt, outre la perte de revenus résultant de la non-utilisation de ces parties d'arbres; attendu que la même raison existe d'appliquer la même réduction aux bois de même nature abattus pendant les années 1893-94 et 1894-95; il est ordonné que les droits exigibles sur les petits billots de pin d'un diamètre de 11 pouces ou de moindre dimension provenant des têtes d'arbres abattus sur les locations de coupe de bois pendant les saisons de mil huit cent quatre vingt treize mil huit cent quatre vingt quatorze (1893-94) et mil-huit cent quatre vingt quatorze mil-huit cent quatre vingt quinze (1894-95) soient fixés à quatre vingt centins par mille pieds, mesure de planche.

RESSOURCES FORESTIÈRES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Les autorités de Québec sont à recueillir les témoignages d'experts sur les ressources forestières de la province.

LE CHARBON DE BOIS POUR LA FONTE DU FER.

A la réunion annuelle de l'Association minière de la province de Québec, M. T. J. Drummond donna lecture d'un mémoire sur “ Le charbon de bois, et ses rapports avec l'utilisation de nos forêts.” L'auteur fit remarquer que comme le charbon de bois est le seul combustible naturel dans cette province pour la fonte du minerai de fer, cet important produit des mines dépend nécessairement du produit de nos forêts. Si nous ne pouvons produire le charbon de bois à bon marché et compter sur un approvisionnement suffisant dans l'avenir, toute tentative d'exploiter en grand dans cette province l'industrie du fer serait infructueuse. Il nous faut donc considérer avec le plus grand soin comment nous pouvons conserver et utiliser nos forêts. La conservation et l'utilisation des bois pour le plus grand avantage du pays devraient être l'objet de la sollicitude nationale et provinciale et, s'il est nécessaire, de vastes régions qui seraient entièrement sous le contrôle du gouvernement devraient être réservées pour cet objet. En parlant des grandes quantités de bois non marchand laissé par les exploitants sur les diverses concessions de coupe de la province, M. Drummond dit qu'il y avait là une menace constante pour la forêt à cause des incendies souvent occasionnés par les colons qui brûlent ce bois de rebut pour en débarrasser leurs terres. Il recommanda que la législature mit en réserve de grandes étendues de terres où le bois marchand a

été coupé afin de les destiner à la création de l'industrie du fer. On fournirait ainsi aux colons défricheurs un emploi constant et rémunérateur et ils retireraient de leurs terres des bois égalant en valeur une moisson de blé dans les champs de l'Ouest. En Suède, le gouvernement a depuis longtemps reconnu l'importance de conserver ses forêts, et il a établi des écoles nationales où l'on enseigne à la population la fabrication scientifique du charbon de bois. L'industrie du fer et du charbon de bois a été et doit toujours être, si elle réussit, l'industrie du colon, du cultivateur et, pour cette raison, elle mérite spécialement l'appui et l'encouragement de la nation. On devrait enseigner à nos cultivateurs à faire servir à leur profit et à celui de la nation tout ce que la terre produit d'utile. Ici nous laissons pourrir ou consumer par le feu, des bois qui pourraient devenir, comme en Suède, une des ressources du pays.

LA PULPE DE BOIS, DROITS AUX ÉTATS-UNIS, ETC.

Par suite de saisies pratiquées par le département des douanes de Détroit sur la pulpe de bois venant du Canada pour évaluation trop basse, il a été porté appel au bureau général des évaluateurs des États-Unis. Après discussion du sujet, le bureau transmet au département du trésor sa décision, adverse au percepteur des douanes et favorable à la Compagnie de pulpe des Laurentides, et fixant l'évaluation de la pulpe de bois à 60 centins le cent livres ou \$13.44 le tonneau de 2,240 livres.

Le rapport consulaire des États-Unis de décembre 1894 fait connaître un nouvel usage pour la pulpe de bois d'après un brevet allemand—la fabrication de mosaïques de bois pour les parquets. Le consul général à Frankfort rapporte que l'on fabrique avec de la cellulose ou fibre de bois le *pergamene* ou papier imitation de parchemin dont on se sert pour envelopper le beurre et autres substances huileuses et pour les préserver de l'humidité. Le consul à Bradford dit que l'on est à former une compagnie pour la fabrication de la soie artificielle avec la cellulose.

RÉSERVES FORESTIÈRES AUX ÉTATS-UNIS.

Le *Times*, de Philadelphie, publie l'article suivant:—"La commission forestière de l'Etat de Pensylvanie a décidé de demander à la législature un crédit pour l'achat de 120,000 acres de terre dans le but créer une réserve forestière publique, et on peut bien augurer d'un tel commencement. L'Etat de New-York possède une réserve forestière de 3,000,000 d'acres, qu'il se propose d'agrandir. L'Etat de Pensylvanie, par la commission forestière, trouvera moyen de créer des parcs forestiers qui, dans l'avenir, maintiendront l'humidité dans les vallées et conserveront leur volume aux rivières et aux cours d'eau pendant les saisons sèches. Les périodes de sécheresse ont été fréquentes et nous ont assez coûté depuis quinze ans pour que nous nous décidions à établir une douzaine de bois de réserve comme ceux dont parle la commission."

EXPORTATION DU PORT DE QUÉBEC.

L'exportation du bois de construction, des madriers, etc., du port de Québec, pour les cinquante années dernières, avec prix, a été ajoutée aux statistiques dans le "Tableau 20."

INDEX.

A.

	PAGES.
Abbitibi, rivière.....	52-55
lac	52-55
Acacia, écorce d', pour le tannage.....	97
" bois pour meubles.....	97
" variétés nombreuse en Australie.....	97
Actes contre le feu (<i>Fire Acts</i>)	24-8
Adam, rivière, Qué.....	60
Adams " C.B.....	148
Addenda	311
Adirondack, forêt et parc.....	38-39-137
Affaires étrangères, secrétaire des, rapports sur les forêts d'Europe.....	82
Afognak, réserve forestière d', Alaska.....	163
Afrique, exportation de produits forestiers.....	254
" " d'articles en bois.....	266
" étendue en forêts.....	193
" importation et exportation avec le Canada.....	285
" septentrionale, conséquences de la déforestation.....	152
" méridionale.....	152
" " exportation de bois de la Norvège à l'.....	94
" " administration forestière.....	100
" " étendue en forêt.....	193
" " gardes forestiers.....	100
" " sylviculture.....	100
" " plantations.....	100
" " reboisement.....	100
" " sylviculture scientifique.....	100
Agnès, lac.....	45
Agriculture, la forêt et le département de l'.....	28
" rapport par M. Joly au département de l'.....	70
Alabama, étendue en forêt.....	158
sciages.....	162
Alaska, réserve forestière.....	163
Albany, rivière.....	54-56-73
Alberni, vallée de l'.....	148
Albert, comté.....	96
Alberta, étendue des terres boisées.....	197
" nord.....	62-65
" proportion de terres boisées.....	197
" Montagnes Rocheuses.....	197
" sud.....	65
" bois, etc.....	62-65
Albrecht, Archiduc, grand propriétaire forestier.....	91
Alcool de bois, consommation aux Etats-Unis.....	161
<i>Alder</i> (voir <i>Aune</i>).....	
Algérie, étendue en forêt.....	193
" tarif moins élevé pour les bois canadiens.....	165
Algoma et Nipissingue.....	44
" district d'.....	41-57
Alcalis, potasse et perlasse.....	232-57
Alleghany, pin sur les.....	137
Allemagne, croissance annuelle.....	82-157
" étendue et propriété des forêts.....	192
" forêts conifères.....	83
" contrôle des forêts.....	131
" exportation du Canada de produits forestiers.....	238-40
" " d'articles en bois.....	264
" " de pâte de bois en Angleterre et aux Etats-Unis.....	139
" administration des forêts.....	83-85
" superficie en forêts par tête.....	194
" culture des forêts.....	83-85
" écoles forestières.....	84
" ressources forestières.....	4
" importation et exportation de bois entre le Canada et l'.....	289
" " de produits forestiers.....	194
" " par le Canada de bois et articles en bois.....	272
" " de bois par l'Allemagne.....	4

	PAGES.
Allemagne, les gardes forestiers de l'Inde sont instruits en	83-97
“ fabrication des allumettes en	147
“ pour cent en forêts	4-192
“ propriété privée restreinte	83-4
“ protection des forêts	94
“ fabrication de la pâte de bois	36-144
“ revenus et dépenses des forêts d'Etat	84
“ sylviculture scientifique	83-85
Alisier, bois d', en Canada	104-111
“ force de résistance, etc.	115-119
Allumettes et éclisses pour	259
“ fabrication des	147-174
Alpes, reboisement des	86-87
Alton, township d'	60
Amérique, étendue en forêt	193
“ méridionale, exportation et importation de bois	285
“ “ importation du Canada de produits forestiers	248
“ “ “ d'articles en bois	262
Andalousie, conséquences de la déforestation	152
Angle, lac de l'	45
Angleterre, école forestière	83
“ exportation de la Nouvelle-Ecosse en	69
Anglin, township	43
Anse Pleureuse, rivière de l'	58
Antigonish, comté d'	96
Appelby, township d'	47
Antilles anglaises—Exportation de produits forestiers par le Canada	244-5
“ “ “ d'articles en bois par le Canada	258-59
“ “ “ et importation de bois avec le Canada	282
“ “ “ importation de produits forestiers et d'articles en bois par le Canada	274-75
“ danoises—Exportation de produits forestiers par le Canada	248-49
“ “ “ d'articles en bois par le Canada	260-61
“ “ “ et importation de bois entre le Canada et les	282-83
“ “ “ importation de produits forestiers et d'articles en bois par le Canada	274-75
“ espagnoles—Exportation de produits forestiers par le Canada	244-45
“ “ “ d'articles en bois par le Canada	260-61
“ “ “ et importation de bois entre le Canada et les	282-83
“ “ “ importation de produits forestiers et d'articles en bois par le Canada	274-75
“ françaises—Exportation de produits forestiers par le Canada	244-45
“ “ “ d'articles en bois	260-61
“ hollandaises—Exportation d'articles en bois par le Canada	260-61
“ “ “ et importation de bois entre le Canada et les	286
Annexe A.—Forêts de l'Etat de New-York	36
“ B.—Analyse de rapports des arpenteurs	40
“ C.—Opinions d'experts sur notre richesse forestière	70
“ D.—Conservation des forêts—W. C. Edwards	76
“ E.—Pêcheries et forêts	80
“ F.—Abaissement de niveau du lac Ontario	81
“ G.—Consommation du bois aux Etats-Unis	81
“ H.—Forêts de l'Europe	82
“ I.—Arbres du Canada	102
“ J.—Bois du Canada ; force de résistance, etc.	114
“ K.—Bois du Canada et leurs usages économiques	125
“ L.—La bataille des forêts	130
“ M.—Bois à pâte et pâte de bois	133
“ N.—Fabrication des allumettes	147
“ O.—Ressources forestières de la Colombie-Britannique	148
“ P.—Réserves forestières aux Etats-Unis	150
“ Q.—Parcs et réserves du Dominion	155
“ R.—Approvisionnement et consommation des produits forestiers aux Etats-Unis	156
“ S.—Le traité français dans ses rapports avec les produits forestiers	165
Appauvrissement des forêts	6-7-11-15-20-71-72-73-103-152
Arbres du Canada	102-111
“ fête des	26
Arbousier, force de résistance, etc.	102-111
Arctique, océan, la forêt s'étend jusqu'à l'	109
Argentine, république—exportation de produits forestiers du Canada à la	250
“ “ “ exportation d'articles en bois du Canada à la	264
“ “ “ importation et exportation de produits forestiers	101
“ “ “ lois protégeant les forêts	101
Arizona, superficie en forêts	159
“ réserves forestières	163
Arkansas, superficie en forêts	159
“ quantité des sciages	162
Armstrong, township	44
Arpenteurs, rapports des	40-70
Ashland, réserve forestière d'	163

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

	PAGES.
Asie, superficie en forêt.....	93
Assiniboine, nord-est, bois.....	66
" pour cent en bois.....	197
" superficie boisée.....	197
Athabasca, superficie boisée, etc.....	197
Aune, (alder) localités où il croît, force, etc.....	103-5-11-15
Austin, M. James H.—Rapport sur les forêts de la Nouvelle-Ecosse.....	6
Australasie, superficie en forêt.....	193
Australie, exportation du Canada de produits forestiers.....	252
" d'articles en bois.....	262
" forêts de.....	193
" exportation et importation du Canada.....	283
" importation faite par la Nouvelle-Galles du Sud.....	98
" " le Canada de l'.....	170
" allumettes.....	147
" mériidionale, superficie en forêt.....	193
" " administration des forêts, etc.....	99
" arbres géants.....	97
Autriche, superficie et propriété des forêts.....	192
" forêts conifères.....	83
" exportation de produits forestiers.....	1
" " pâte de bois au Royaume-Uni.....	139-40
" administration et culture des forêts.....	90-91
" revenus et dépenses de l'administration des forêts.....	91
" forêts de l'empereur et de la famille impériale.....	91
" " privées.....	91
" importations et exportations du Canada.....	286
" " de produits forestiers et articles en bois par le Canada.....	274
Autriche-Hongrie, superficie et propriété des forêts.....	192
" conséquences de la déforestation.....	152
" exportation et importation.....	4-174
" " par tête.....	4
" " superficie en forêt par tête.....	4-174

B.

Baden, production ligneuse.....	157
Baie James, bois et nature du terrain.....	52-3
" pour cent des forêts publiques.....	95
" revenu et dépense des forêts de l'État.....	85
Bardeaux, billes à, droits d'exportation.....	31
" " payés sur.....	297
" " valeur de quantité ayant payé droit d'exportation.....	296
" moulins à.....	172-4
" et billes à bardeaux tirés des concessions de coupe.....	201-11
" " exportés à divers pays.....	232-56
" transportés par canaux.....	178-91
" quantité produite, états du recensement.....	169-71
" " valeur.....	175-76
" coupés dans la région sud de Québec.....	224-27
" exportés aux États-Unis.....	298-99
Barils importés par le Canada.....	258-69
" exportés.....	270-81
Barnard, M. Chas. " La bataille des forêts.".....	130
Bastien, creek.....	61
Bataille, creek.....	66
Battlement Mesa, réserve forestière de, Colorado.....	163
Baumier de Gilead.....	46-50
" " mesuré aux ports du Saint-Laurent.....	216-17
Belgique, superficie et propriété des forêts.....	192
" forêts conifères.....	83
" exportation de produits forestiers du Canada en.....	236-38
" " d'articles en bois.....	266
" superficie en forêt par tête.....	194
" importation de produits forestiers.....	194
" " et exportation de produits forestiers entre le Canada et la.....	282
" " d'articles en bois, par le Canada.....	273
" fabrication des allumettes.....	147
" pour cent en forêt.....	192-94
Bell, Dr, Exploration de la rivière Albany.....	56
Bellerive, région de, coupe de pin.....	214
Benson, Mont., bois sur le.....	148
Bigstone creek.....	65
Billes, importation et exportation entre le Canada et les États-Unis.....	290-95

	PAGES.
Billes, autres que celles de pin ; quantité, d'après recensement	169
“ “ “ valeur “ “	175
“ transportées par chemins de fer	161
“ “ canaux	162-171
“ production des Etats-Unis	161
Blanc Sablon et Saguenay	5
Bobines et fuseaux, fabriques de	174
“ quantité de bois coupé pour la fabrication de	201-14
“ exportation de bois à	258-70
“ de bouleau	128
Bohème, pour cent en forêt	83
Bois de chauffage, transporté par canaux	178-91
“ “ chemin de fer	177
“ quantité, états du recensement	169-71
“ valeur “	175-77
“ coupé dans la région sud de Québec	225-27
“ “ sur les concessions	201-9
“ “ exporté à divers pays	232-57
“ “ aux Etats-Unis, prix	298-99
“ “ importé par le Canada	270-81
“ “ en France	86-88
Bois-de-fer, mesuré aux ports du Saint-Laurent	216-17
“ en Canada et dans les provinces	104-12
“ résistance, pesanteur, etc.	116-19
Bois dur, mesuré dans les ports du Saint-Laurent	216-17
“ coupé sur les concessions	201
“ scié aux Etats-Unis	162
Bois de construction, mesuré aux ports du Saint-Laurent	216-17
“ “ transporté par canaux	178-91
“ “ importé du Canada par la Nouvelle-Galles-du-Sud	98
“ “ dans les districts de la Baie-du-Tonnerre et du Lac de la Pluie	57
“ “ production par acre	81, 157
“ “ permis d'abattage dans la Colombie-Britannique, le Manitoba et les Territoires	199
“ “ règlements dans la Colombie-Britannique	149
“ “ équarri, transporté par canaux	178-92
“ “ le “ Trade Journal ” de Londres, sur les plantations en Ecosse	72
Bois de-sciage, mesuré aux ports du Saint-Laurent	216-17
“ coupé dans Ontario, pin	74
“ “ Québec, pin	74
“ “ “ épinette blanche	74
“ scié aux Etats-Unis	162
“ coupé sur les concessions	201-12
“ exporté aux Etats-Unis, prix	298-99
“ “ à divers pays	232-57
“ importé de la Colombie-Britannique	150
“ importé par le Canada de divers pays	270-81
“ expédié du Saint-Laurent à la rivière Platte	304
“ transporté par canaux	178-91
“ “ et chemins de fer	177
“ “ production d'après les états du recensement, quantité	169
“ “ valeur “	175
Bois, l'exploitation du	2, 70-79
“ articles en, portés à divers pays	258-69
“ “ importés par le Canada	270-81
Bois rouge, scié aux Etats-Unis	162
“ importé par le Canada	270-81
Bois en grume, mesuré aux ports du Saint-Laurent	216-17
Bois, valeur comme combustible	114-16
“ importations et exportations entre le Canada et divers pays	282-87
“ pavés en bois, admis en France, droits moins élevés	165
Bois, pâte de, et bois à pâte	36-71, 133, 147
“ soie artificielle faite avec la	138
“ production en Canada	37, 133, 147
“ chimique	133, 144, 161
“ consommation du bois pour la	36, 133, 144
“ droits aux Etats-Unis	30, 135, 312
“ exportation du Canada à divers pays	36-7
“ canadienne meilleure que celle de Suède et Norvège	143
“ mosaïque en—pour parquets	312
“ importation pour le Canada	270, 81
“ industrie de la	36, 133, 45
“ prix de, dans le Royaume-Uni	133, 45
“ étude par M. J. H. Lefebvre	142
“ fabrication de la	36-133-174
“ mécanique	133 et suiv.
“ usines en Canada	36-174

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

	PAGES.
Bois, pâte de, papier fabriqué avec.....	133 et suiv.
“ papier parchemin fabriqué avec.....	312
“ production des Etats-Unis.....	133 et suiv.
“ usages.....	137-46
“ bois employé dans la fabrication de la.....	37-133-134-142
Bois, tournage du.....	174
“ industries du.....	36-172-3
“ navires en bois pour la France, tarif moins élevé.....	165
“ articles en bois importés par le Canada.....	270-81
“ gravité spécifique, résistance, etc.....	114-25
Boîtes, voliges pour—fabrication de.....	174
“ exportation à divers pays.....	232-37
Borron, E. B.—Rapport sur le nord-ouest d'Ontario.....	52-6
Bosnie, superficie et propriété des forêts.....	192
Botanique, nom—des arbres du Canada.....	102-13
Bout de l'Île, territoire du.....	5
Brazil—Exportation de produits forestiers du Canada au.....	250
“ d'articles en bois.....	264
Bulgarie, superficie et propriété des forêts.....	192
Bull Run, réserve forestière de.....	163
Burgess, A. M.—lettre au sujet de l'estimation du pin.....	15
Burlington Bay Canal—trafic sur.....	178
Buis, importé par le Canada de divers pays.....	270-81

C.

Cadres pour gravures, fabriques de.....	174
Caisses d'emballage.....	174
Californie, abolition de la commission forestière.....	165
“ superficie en forêt.....	159
“ réserves forestières.....	163
“ quantité et valeur du bois scié.....	162
Canada, pays riche en forêt.....	102
“ superficie boisée.....	3 à 18, 70 à 76, 192 à 197
“ capital engagé dans les industries du bois.....	125-6 169-173
“ états du recensement relatifs aux produits forestiers.....	2-19-169-70-71
“ consommation de bois.....	303
“ par les chemins de fer.....	1-20-70 à 82
“ par tête.....	2-303
“ durée de l'approvisionnement de bois.....	6 à 23, 70 à 80
“ arbres exotiques.....	111
“ exportation et importation de produits forestiers.....	194
“ avec les divers pays.....	282-7
“ exportation de produits forestiers.....	1
“ à divers pays.....	232-57
“ de billes aux Etats-Unis.....	28-36
“ d'articles en bois à divers pays.....	258-69
“ de produits des forêts, des fabriques et des chantiers de construction de navires, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.....	288
“ de pin blanc équarri au Royaume-Uni.....	289
“ superficie en forêt par tête.....	4-194
“ produits forestiers d'après états du recensement.....	169-77
“ grandes forêts du.....	70
“ habitat des arbres du.....	102-113
“ ressources forestières.....	4
“ importation et exportation de bois avec divers pays.....	282-87
“ produits forestiers du, importés par la Nouvelle-Galles-du-Sud.....	98
“ produits forestiers et articles en bois importés de divers pays par le.....	270-81
“ liste des arbres du.....	111-13
“ propriété des forêts en.....	2
“ pourcentage de l'importation britannique fourni par le.....	223
“ des terres boisées.....	192
“ scieries et moulins à bardeaux.....	172
“ force de résistance, pesanteur, etc., des bois du.....	114-120
“ proportion en forêts.....	5
“ approvisionnement de bois pour la pâte.....	36-37-135-144
“ traité avec la France.....	165
“ arbres du—liste par province.....	103-111
“ industries du bois.....	174
“ essences conifères du—comparées à celles des Etats-Unis pour la résistance, etc.....	120-24
Canadian Institute, M. Kivas Tully: “ Abaissement de niveau du lac Ontario ”.....	81
“ Trade Review, l'industrie de la pâte de bois.....	134
Canaries, Îles, exportation de produits forestiers par le Canada.....	246
“ et importations du Canada.....	285
Capital engagé dans l'exploitation du pin.....	125-174

	PAGES.
Capital engagé dans la fabrication de la pâte de bois.....	1-36-175
" " les scieries.....	172-3-4
" " les industries du bois.....	1-174
Caroline-du-Nord, superficie en forêts.....	158
" bois scié.....	162
" Sud, superficie en forêts.....	158
" bois scié.....	162
Caribou, montagnes du.....	65
"Cascade Range" continué par le "Coast Range".....	66
Castor, port du.....	67
" collines du.....	66
Catskill, forêt.....	38
Cawdor, comte de, plantations en Ecosse.....	72
Cèdre, mesuré aux ports du Saint-Laurent.....	216-17
" coupé sur les concessions.....	201-13
" exporté aux Etats-Unis, prix.....	298-99
" rouge, dans le Canada et les provinces.....	103-5-9
" force et pesanteur, etc.....	115
" blanc, usages économiques.....	125
" coupe du.....	74
" dans le Canada et les provinces.....	102-113
" endroits où il croît.....	5 à 109
" force et pesanteur, etc.....	115
" comparées au Canada et aux Etats-Unis.....	120
" de la Colombie-Britannique, endroits où il croît.....	62-66-67-104-6-7-9-13
" force, pesanteur, etc.....	115
" comparées, Canada et Etats-Unis.....	120
" géant de la Colombie-Britannique.....	110
Cellulose (<i>voir</i> pâte de bois).....	270-81
Cercueils importés par le Canada de divers pays.....	174
" fabrication de.....	178
Cercles, transportés par canaux.....	232-57
" exportés à divers pays.....	298-99
" aux Etats-Unis, prix.....	104-6-7-10-13
Cerisier, dans le Canada et les provinces.....	216-17
" mesuré aux ports du Saint-Laurent.....	270-81
" importé par le Canada de divers pays.....	115
" résistance, poids, etc.....	86
Cévennes, reboisement des.....	74
Chaleurs, Baie des, terres boisées.....	68
Chalmers, rapports, Nouveau-Brunswick et Québec.....	178
Chambly, canal, produits forestiers transportés.....	174
Charpenterie et menuiserie.....	174
Charbon de bois, industrie du.....	256-68
" exporté par le Canada à divers pays.....	311
" pour la fonte du fer.....	216-17
Châtaignier, mesuré aux ports du Saint-Laurent.....	270-81
" importé par le Canada de divers pays.....	125
" tanin tiré de l'écorce du.....	96-104
" arbres de—dans Ontario.....	5-104
" culture du.....	115
" résistance, pesanteur, etc., du bois de.....	66
Chemin de fer, zone du, C.-B., forêts dans la.....	2
" " propriété des forêts.....	66
" " quantité et valeur du bois.....	66
Chemins de fer, consommation de bois par les.....	1, 20, 74, 81
" traverses pour.....	1, 20, 74
" " transportées par les canaux.....	178-91
" " quantité d'après recensement.....	169-70-71
" " valeur.....	175
" " mesurées aux ports du Saint-Laurent.....	216-17
" " provenant de la région sud de Québec.....	224
" " des concessions de coupe.....	201-10
" " exportées aux Etats-Unis, prix.....	298-99
" " production aux Etats-Unis.....	160
Chemins de fer et canaux, département des :—	
Rapport sur le fret transporté par canaux.....	178
" par chemin de fer.....	177
Chemins de fer et canaux, les forêts et le département des.....	28
" responsabilité en cas d'incendie.....	25-8
Chêne, écorce de, production des Etats-Unis.....	161
" mesuré aux ports du Saint-Laurent.....	216-17
" usages économiques.....	129
" exporté aux Etats-Unis, prix.....	298-99
" " à divers pays.....	232-57
" importé de divers pays.....	270-81
" billes de, droit d'exportation.....	30

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

	PAGES.		
Chêne, billes de, droits payés sur	297		
“ “ exportées	33		
“ “ aux Etats-Unis	292-93		
“ “ sur lesquelles des droits d'exportation ont été perçus	296		
“ équarri, quantité, états du recensement	169-70-71		
“ “ valeur	175-76		
“ coupé dans la région sud de Québec	224-26		
“ arbres de—dans le Canada et les provinces	104-6-7-9-10-13		
“ résistance, pesanteur, etc., du bois de	115		
“ tannin tiré de l'écorce du	125		
“ Chicago Timberman ” au sujet de la “ Muskegon ”	136		
Chicot,—dans Ontario	104-12		
“ résistance, etc., du bois de	116		
Chine, conséquence de la déforestation	152		
“ exportation de produits forestiers par le Canada	252-3		
“ “ d'articles en bois	266-67		
“ importation et exportation par le Canada	285		
“ “ de bois et articles en bois, par le Canada	272-73		
“ allumettes	147		
Chypre, Ile de, conséquences de la déforestation	152		
Cigares, fabriques de boîtes à cigares	174		
Colombie-Britannique, plateau central de la	197		
“ principaux arbres de la	110-148-9-197		
“ explorations du département de l'Intérieur	66		
“ concessions du Dominion, étendue des coupes	211-12-13		
“ Pin Douglas	15-66-110-48-97		
“ exportation de produits forestiers	150		
“ “ à divers pays	254-5		
“ “ Bush Fire Act ”	28		
“ superficie des forêts	195-6-7		
“ produits forestiers d'après le recensement	169-70-71		
“ “ coupés sur les concessions	211-12-13		
“ forêts de la	148-49-50		
“ “ zone du chemin de fer dans la	15-66		
“ rapports de la Commission géologique	66		
“ importation de bois par la Nouvelle-Galles-du-Sud	98		
“ licences sur les terres des Sauvages, étendue, coupe, etc	213		
“ arbres de la	40		
“ billes exportées aux Etats-Unis	292		
“ exportation de bois en 1892	150		
“ propriété des forêts dans la	2-28		
“ pourcentage de terres boisées dans la	195-97		
“ concessions de la province, étendue, coupe, etc.	211		
“ revenus provenant des concessions de coupe, etc.	211-12-13		
“ scieries dans la	172-73		
“ moulins à bardeaux dans la	172-73		
“ richesses forestières de la	172-73		
“ total des concessions de coupe dans la	148 9-50		
Colombie, Etats-Unis de la, articles en bois exportés du Canada aux	262-63		
“ “ exportation et importation de bois avec le Canada	286		
Colonies britanniques	83		
Colorado, abolition de la commission forestière	165		
“ superficie en forêts	159		
“ réserves forestières	163		
Combustible, valeur des bois du Canada connue	115-16-17		
“ production aux Etats-Unis	161		
Commerce et Navigation, tableaux	18-31-232 à 299		
Commission sur la réserve forestière	132-46		
Congrès forestier américain	6-74		
Conifères, forêts—en France	86-89		
“ proportion en Europe	83		
Conifères, bois—du Canada et des Etats-Unis, comparaison de la résistance, etc.	120-24		
Connecticut superficie en forêts	158		
Conservation des forêts dans la province de Québec	76, 79		
Consommation de bois par les chemins de fer	1, 20, 74, 81		
“ “ en Canada	303		
“ “ aux Etats-Unis	39, 81, 156		
“ “ par tête en Canada	2, 303		
“ “ aux Etats-Unis	2, 160		
Costa-Rica, coupe de bois restreinte	101		
“ protection des forêts	101		
“ obligation de planter des arbres	101		
Comtés :	PAGES. Comtés. PAGES.		
Albert	96 Bagot	20, 224, 228-229	
Antigonish	96 Beauce	20, 57, 224, 228-229	
Arthabaska	20, 224, 228-229	Beauharnois	20, 224, 228-229

Comtés :	PAGES.	Comtés.	PAGES.
Bellechasse	20, 224, 228-229	Nicolet	20, 224, 228-229
Berthier	59	Northumberland, N.-B.	69
Bonaventure.....	20, 59, 224, 228-229	Ottawa	57-58-59
Brome.....	20, 224, 228-229	Pictou	69
Chambly.....	20, 224, 228-229	Pontiac	57-58
ChAMPLAIN.....	58-59-60	Portneuf.....	57, 60
Charlotte.....	60	Québec	57-58-59
Châteauguay.....	20, 224, 228-229	Queen, N.-B.	69
Chicoutimi.....	58-59	Renfrew	41
Compton.....	20, 224, 228-229	Ristigouche	69
Dorchester.....	20, 224, 228-229	Richelieu.....	20, 224, 228-229
Durham.....	22	Richmond	20, 224, 228-229
Drummond.....	20, 224, 228-229	Rimouski	20, 224, 228-229
Gaspé.....	20, 59, 224, 228-229	Rouville.....	20, 224, 228-229
Guysborough.....	99	Saguenay	57-58-59
Halifax.....	99	Saint-Hyacinthe	20, 224, 228-229
Huntingdon.....	20, 224, 228-229	Saint-Jean, N.-B.	69
Iberville.....	20, 224, 228-229	Saint-Jean, Qué.	20, 224, 228-229
Kamouraska.....	20, 224, 228-229	Shefford.....	20, 224, 228-229
King, N.-B.....	98-99	Sherbrooke	20, 224, 228-229
Lac Saint-Jean.....	59	Stanstead.....	20, 224, 228-229
Laprairie.....	20, 224, 228-229	Soulanges	20
Lévis.....	20, 224, 228-229	Sudbury.....	69
L'Islet.....	20, 224, 228-229	Témiscouata	20, 224, 228-229
Lotbinière.....	20, 224, 224-229	Vaudreuil.....	20, 224, 228-229
Matane.....	20, 59, 224, 228-229	Verchères	20, 224, 228-229
Mégantic.....	20, 58, 224, 228-229	Victoria, N.-B.....	69
Missisquoi.....	20, 224, 228-229	Westmoreland.....	69
Montcalm.....	57	Wolfe.....	20, 224, 228-229
Montmagny.....	20, 224, 228-229	Yamaska.....	20, 224, 228-229
Napierville.....	20, 224, 228-229	York, Ont.....	22

Cormier, dans le Canada et les provinces.....	104-6-7-8-9-12
Cornouiller.....	104-110-112
“ résistance, pesanteur, etc., du bois de.....	115
Coudrier.....	48
“ Country Harbour.....	69
Coupe du bois par acre.....	18-75-81-157
“ sur les terres de la Couronne, Québec.....	9-10-11-12-205-7
“ “ Ontario et autres provinces.....	201-15
“ sur les concessions.....	201-13
Couronne, terres de la—, propriété des.....	2
Courbes, tirées des concessions de coupe.....	205-209
“ exportées aux Etats-Unis, prix.....	298-99
“ à divers pays.....	232-57

D

Danemark, superficie et propriété des forêts.....	192
“ exportation d'articles en bois par le Canada au.....	280-81
“ importation et exportation de produits forestiers.....	194
“ “ de bois avec le Canada.....	286-87
Dakota-Nord, superficie en forêts.....	159
“ Sud.....	159
Dauphin, Montagne, bois.....	62
Dawson, M. S. J.—Le pin du nord-ouest d'Ontario.....	16
“ Les billes de la région de la rivière de la Pluie.....	290
“ Commission géologique—Montagnes Rocheuses.....	67
“ Ile Vancouver.....	67
Dennis, Col. S. J., estimation de la quantité de pin attribuée à tort au.....	15
Département de l'Intérieur—Explorations du—	
Manitoba.....	62-3-4-5
Ontario.....	56
Colombie-Britannique.....	66-7
Diminution du pin de première qualité.....	16-19-71
Détroit, convention de—Mémoire lu par l'hon. J. Skead.....	5
Difficultés à surmonter.....	2
Dépenses pour les forêts de l'Etat.....	85
Dimension, bois de.....	201-2
Diminution dans la dimension du bois carré et des billes.....	220-21
“ des quantités de pluie.....	81
Dominion, parcs et réserves forestières.....	163
Données nécessaires.....	3
Douglas—pin, usages économiques.....	127-8
“ grandes dimensions.....	148

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

	PAGES.
Douglas, pin, connu dans le commerce sous le nom de "pin d'Orégon"	148
" lieux de croissance	109-110
" billes exportées aux Etats-Unis	292
" considéré comme bois d'épinette par les Etats-Unis	38
" aucun moyen d'en évaluer la quantité	198
" résistance, pesanteur, etc., du bois de	115-20
" " " comparaison avec les bois des Etats-Unis	120-24
" proportion de tannin	124
Douves, billes à—prises sur les concessions de coupe	201-3
" " droits payés sur	297
" " droit d'exportation	29-30-31
" " sur lesquelles des droits d'exportation ont été payés	296
" fabrication de	174
" transportées par canaux	178-91
" production des—quantité, états du recensement	169-71
" " valeur	175-77
" mesurées aux ports du Saint-Laurent	220-21
" coupées dans la région sud de Québec	225-27
" exportées aux Etats-Unis, prix	298-99
" " à divers pays	232-57
" importées par le Canada	270-81
" " du Canada pour la Nouvelle-Galles du Sud	97
" " " en France bénéficient du tarif minimum	165
" production des Etats-Unis	165
Dymond, M. A. F.—Brochure sur le nord-ouest d'Ontario	15

E.

Eagle Island, pin sur—(Ile à l'Aigle)	50
Ecorce (voir) tan.	
Ebénisterie	97-149
Echelle de mesurage des billes, différente dans Québec et Ontario	17-199
Ecosse, vente de produits forestiers en	72
Edmonton, district d'—bois, etc	64
Edwards, M. W. C., M.P.—Conservation des forêts	77-80
" Feux de forêts	14-20
" Ressources forestières	20
Egypte, importation d'articles en bois par le Canada	276-77
" et exportation par le Canada	285
Elasticité des bois du Canada	115 et suiv.
Engelman, épinette d' (voir) épinette.	
Epinette blanche (spruce) mesurée aux ports du Saint-Laurent	216-17
" " bois principal du Manitoba et des Territoires	199
" " usages économiques	125-26
" " d'Engelman—lieu où elle croît	109-10
" " " tannin tiré de l'écorce de l'	124
" " exportation aux Etats-Unis, prix	298-99
" " à divers pays	232-57
" " pour la pâte de bois	125 et suiv.
" " comprise avec " autres billes " dans les rapports provinciaux de Québec et Ontario	199
" " comprise avec le pin dans les rapports provinciaux du Nouveau-Brunswick	199
" " billes d', coupées dans la région sud de Québec	224-29
" " " " " comparaison par dé- cades de recensement	228-29
" " billes d', coupées dans la région sud de Québec, rapports provinciaux depuis 1881	231
" " billes d', produit des concessions de coupe	204-10
" " " droits d'exportation sur les	29-30-31
" " " " payés sur les	297
" " " exportées aux Etats-Unis	292-93
" " " sur lesquelles des droits d'exportations ont été payés	296
" " bois scié aux Etats-Unis	162
" " données insuffisantes pour établir la superficie des forêts d'	195
" " chargements du Saint-Laurent à la rivière Plate	304
" " équarrie, coupée sur les concessions	205 et suiv.
Epinette noire, tannin tiré de l'écorce de l'	124
" approvisionnement	70-71-72
" lieu où elle croît	104-12
" grande étendue des forêts d'	198
" en Canada et dans les provinces	104-12
" force, pesanteur, etc., du bois d'	115
" " " " " comparaison entre les bois du Canada et des Etats-Unis	120

	PAGES.
Epinette rouge (tamarack) mesurée dans les ports du Saint-Laurent.....	216-17
“ coupe de l', calculée en 1883.....	74
“ “ sur les concessions.....	208
“ usages économiques.....	125-6
“ exportée aux Etats-Unis, prix.....	298-99
“ à divers pays.....	232-57
“ en Canada et dans les provinces.....	104-12
“ lieux où elle croît.....	104-12
“ billes exportées aux Etats-Unis.....	234-5-292
“ équarrie, quantité, d'après recensement.....	169-70
“ valeur.....	175-76-77
“ coupée dans la région sud de Québec.....	225
“ résistance, etc., du bois d'.....	115
“ “ comparaison avec les bois des Etats-Unis.....	120
Erable, dans le Canada et les provinces.....	104-10
“ mesuré aux ports du Saint-Laurent.....	216-19
“ coupé dans la région sud de Québec.....	225-28
“ usages économiques.....	125
“ exportation aux Etats-Unis, prix.....	298-99
“ à divers pays.....	232-57
“ quantité de la production, d'après états du recensement.....	169-70-71
“ valeur.....	175-76
“ résistance, etc., du bois d'.....	115
“ sucre et sirop d', production des Etats-Unis.....	161
Espagne, superficie et propriété des forêts.....	192
“ conséquence du déboisement.....	152
“ appauvrissement des forêts.....	130
“ exportation de produits canadiens en Espagne.....	240-43
“ d'articles en bois du Canada en.....	264-65
“ importation et exportation de bois.....	284
“ de produits forestiers par l'.....	194
“ et d'articles en bois par le Canada.....	278-79
“ superficie en forêt, par tête.....	194
“ pourcentage en forêt.....	194
“ importation de pâte de bois.....	142
“ cèdre d', importé par le Canada.....	270
Espars, quantité, d'après recensement.....	169-70-71
“ valeur.....	175-76-77
“ mesurés aux ports du Saint-Laurent.....	218-19
“ coupés dans la région sud de Québec.....	225-26
“ tirés des concessions de coupe.....	201-07
“ exportés aux Etats-Unis, prix.....	298-99
“ à divers pays.....	232-57
Estacade, bois d'.....	201-09
Esterhazy, le prince, grand propriétaire de forêts en Autriche.....	91
Esturgeon, chute de l', bois.....	49
Etats-Unis (voir Unis).	
Etendue des forêts, rapport de l'honorable M. Joly.....	70-71
“ des concessions de coupe.....	199
“ des pinières.....	193
“ des terres boisées en Amérique, Asie, Afrique et Australasie.....	193
“ “ en Canada et dans les provinces.....	70-75-195-97
“ “ dans les pays de l'Europe.....	192-94
“ “ dans la province d'Ontario.....	3-12-195
“ “ aux Etats-Unis.....	3-159-160-193-4
“ “ par tête dans l'Autriche-Hongrie.....	4-194
“ “ en Canada.....	4-194
“ “ en Norvège.....	4-194
“ “ en Suède.....	4-194
“ “ aux Etats-Unis.....	4-194
Eucalyptus, grande dimension des, en Australie.....	97
“ nombreuses espèces.....	97
Europe, conséquences de la déforestation en.....	152
“ forêts d'.....	82-96-192
“ sylviculture scientifique en.....	82-96
Experts, rapports des, sur l'étendue de forêt du Canada.....	70-75
Exportation, droits d', sur les billes.....	28-31
“ et importation de produits forestiers par les divers pays.....	194
“ de billes, Canada et Etats-Unis.....	290-298
“ de produits forestiers, moyenne de l'.....	254-55
“ par l'Autriche.....	1-4
“ “ la Colombie-Britannique.....	150
“ “ le Canada.....	1-282
“ “ par tête.....	1-4
“ “ la France.....	85 et suiv.
“ “ la Norvège.....	4-94
“ “ la Russie.....	92

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

	PAGES.
Exportation de produits forestiers, par la Suède.....	93
“ “ “ “ et la Norvège.....	1, 94
“ “ “ “ les Etats-Unis.....	4-162-3
“ “ “ “ à divers pays.....	232-57
“ de billes.....	29, 34, 135, 3, 290-7
“ “ aux Etats-Unis, augmentation de l’.....	290-92
“ “ “ “ état donnant les noms des destinataires.....	300
“ d’articles en bois à divers pays.....	256-68
“ de produits des forêts, des fabriques et des chantiers de construction de navires au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.....	288
“ de pâte de bois du Canada.....	133-142
“ de pin équarri.....	17-18
“ “ au Royaume-Uni.....	273

F.

Fawcett, M., Exploration dans le nord-ouest d’Ontario.....	56
Fédérales, les autorités fédérales et la forêt.....	28
Faite des terres, Ontario.....	52-4
“ “ Québec.....	10
Fer, fonte du, au moyen du charbon de bois.....	311
Fernow, M. B. E., étendue des terres boisées aux Etats-Unis.....	3, 156, 65
“ “ consommation de produits forestiers par tête.....	2-160
“ “ conservation des forêts.....	40
“ “ revenus et dépenses des forêts.....	85
“ “ approvisionnement et consommation de produits forestiers aux Etats-Unis.....	156
“ “ “La bataille des forêts”.....	130
“ “ consommation de bois aux Etats-Unis.....	81
Fête des arbres.....	26
Fire-rangers (Gardes-forestiers).....	25
Feu, (<i>Fire acts</i>) actes contre le feu.....	24-28
“ coupe-feu.....	155
“ destruction par le.....	4 à 150
“ à Miramichi.....	4
“ taxe pour la protection contre l’incendie (<i>fire tax</i>).....	77
Floride, superficie en forêt.....	158
“ bois sciés en.....	162
Flower, le gouverneur, New-York.....	38
Fonçailles, production des Etats-Unis.....	160
Forêts, superficie en Canada.....	3 à 15, 70 à 75, 195 à 197
“ culture des, en Europe.....	82 à 96
“ feux de.....	4 à 152
“ grande forêt du nord du Canada.....	82-3, 103
Forestiers, produits, exportation depuis 1877.....	232-57
“ “ transportés par les canaux.....	178 et suiv.
“ “ chemins de fer.....	177
“ “ états du recensement.....	2, 19, 169 à 176, 225 à 232
“ “ comparaison, années du recensement.....	170-1
“ “ consommation par tête.....	1, 2, 303
“ “ estimation en 1883.....	74
“ “ exportés par le Canada au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.....	288
“ “ “ aux Etats-Unis, prix.....	298-9
“ “ importation et exportation entre le Canada et divers pays.....	282-87
“ “ “ par les Etats-Unis.....	162-63
“ “ “ par le Canada de divers pays.....	270-81
“ “ région sud de Québec.....	225-32
“ “ valeur.....	129
“ “ consommation annuelle en Canada.....	303
Forêts des Etats-Unis, rapport sur les.....	156-65
“ de l’Europe.....	82-96
“ et pêcheries.....	28-9, 33, 80
“ les, et l’approvisionnement d’eau.....	1, 38, 81, 130, 151-152
“ de l’Autriche.....	90-91, 192-193
“ condition des, du Canada.....	5
“ conifères, cultivées.....	83, 87, 88, 89
“ conséquences de la destruction des.....	152
“ contrôle des, nécessaire.....	131-32
“ appauvrissement des.....	5, 6 à 152
“ durée des.....	3, 6 à 155
“ de l’Europe.....	82 à 96, 192-3
“ de la France.....	85 à 90, 192-3
“ de l’Allemagne.....	83, 84, 192-3
“ industries dépendant des.....	1, 38-174
“ influence des, sur le climat.....	1, 28, 129-30, 151-152
“ endommagées par les troupeaux de moutons.....	151-2-3-4

	PAGES.
Forêts, effets mécanique des	1
" municipales en Europe	193
" de la Norvège	94-95, 151, 152
" de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Australasie	101-2, 93
" des colonies britanniques	96 à 101, 193
" de la Colombie-Britannique	66-7, 70, 148, 195
" de l'Inde	96, 192-93
" du Japon	101, 193
" du Manitoba et des Territoires	62, 70, 195, 197
" du Nouveau-Brunswick	8, 27, 68-9, 72, 195-6
" de la Nouvelle-Ecosse	6, 69, 72, 195-6
" Ontario	5, 6, 7, 12, 13, 40 à 57, 70, 73, 195
" Québec	7 à 12, 57, 70 à 73, 195-6
" Territoires, (<i>voir</i> Manitoba.)	
" de l'île Vancouver	67
" propriété des, du Canada	2
" pétrifiées	132
" privées en Europe	192
" durée probable au Canada	3, 6, 7 à 158
" protection des	24 à 28, 76 à 155
" destruction rapide des	70-71-72
" reproduction des	6 à 76
" de la Russie	4, 92, 192, 194
" de l'Etat ou de la Couronne en Europe	192
" de la Suède	93, 192, 194
" de la Suisse	91, 192, 194
" des Etats-Unis	130, 150, 156
" rendement par acre	13, 14, 19, 75 à 198
Formes et chevilles à chaussures, fabrication de	174
Fort à la Corne, bois près du	63
" Francis, bois près du	40
" George, bois, etc., près du	53
" Good Hope, bois, etc., près du	63
" McMurry, bois, etc, près du	64
" Nelson, bois, etc	63-4
" Providence, bois, etc., près du	63
Foster, l'honorable G. E., ministre des finances, sur le droit d'exportation	139
France, étendue et propriété des forêts en	86, 192 93
" forêts conifères de la	32, 85 à 90
" conséquence de la déforestation en	152
" taillis, et taillis en conversion	88
" production du liège	89
" déboisement en	130
" produits forestiers exportés par le Canada en	240-1
" articles en bois	264-5
" bois de feu	86
" administration des forêts en	85
" culture	85 à 90, 131
" instruction forestière	85
" personnel du service forestier	85
" superficie en forêt par tête	194
" produits forestiers en	90
" écoles forestières en	83
" reboisement en	88, 131
" forêts communales en	87
" furetage	88
" importation et exportation de produits forestiers	194
" de bois entre le Canada et la	284
" produits forestiers et articles en bois importés par le Canada de la	272-73
" importation en, de pâte de bois	144
" augmentation de l'étendue en forêt en	86
" gardes-forestiers de l'Inde et de la colonie du Cap formés en	83, 97, 100
" pin maritime	88
" fabrication des allumettes en	147
" reboisement des montagnes	88-9-131
" pour cent de superficie en forêt	194
" particuliers assujétis à des restrictions	85
" proportion de forêts possédées par l'Etat	86
" protection des forêts	87
" forêts protectrices entretenues	85, 87, 131
" production de résine	89
" sartage	88
" sylviculture scientifique	85
" production du tan	89
" traité entre le Canada et la	165
" production de bois	89
" rendement de bois, par acre	89

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

	PAGES.
Frêne, mesuré aux ports du Saint-Laurent.....	216-17
“ exporté aux États-Unis, prix.....	298-99
“ “ à divers pays.....	232-57
“ “ résistance, etc., du bois de.....	115
“ arbres de, en Canada et dans les provinces.....	104-12
Fromage, fabrication de boîtes à,.....	174
Fundy, Baie de—bois, etc.....	68-107
Furetage.....	88

G

Gardes-forestiers (<i>Fire Rangers</i>).....	25
Grant, général—Parc National, Oregón.....	163
Géologique, rapports de la commission—Colombie-Britannique.....	66-8
“ “ “ Nouveau-Brunswick.....	68-9
“ “ “ Nouvelle-Ecosse.....	69
“ “ “ Ontario.....	56-57
“ “ “ Territoires et Manitoba.....	62-63
Géorgie, superficie en forêts.....	158
“ bois scié en.....	163
“ golfe de, bois sur les îles du.....	148
Georgienne, district de la Baie—bois, etc.....	5-70-71-182
“ “ exportation de billes de pin.....	32 à 35
Gibraltar, exportation de produits forestiers canadiens.....	242-3
“ importation et exportation de bois avec le Canada.....	285
Gold range.....	67
Golfe Saint-Laurent, bois au nord du.....	55-6
Gosnell, M. R. E.—Ressources forestières de la Colombie-Britannique.....	148
Grassy Narrows.....	8
Grèce, superficie et propriété des forêts.....	192
“ exportation par le Canada d'articles en bois.....	268-69
“ “ et importation de bois avec le Canada.....	287
Greenhill portage—(portage de la colline Verte).....	53
Guelph, noyer noir presque entièrement disparu.....	129
Guyane anglaise, superficie en forêts.....	193
“ exportation par le Canada d'articles en bois.....	258-59
“ “ “ de produits forestiers.....	252-53
“ “ “ et importation de bois entre le Canada et la.....	284
“ “ “ de produits forestiers et d'articles en bois.....	276-77
Guysborough Harbour, bois marchand expédié en Angleterre.....	69

H

Hackmatack (<i>voir</i> Epinette rouge.).....	54
Hannah, Baie—tourbe.....	67
Hardy, Baie—bois près de.....	33
Hardy, l'hon. A. S., Exportation de billes aux États-Unis.....	148
Harwick, Ile, bois sur l'.....	248-49
Haiti, exportation par le Canada de produits forestiers.....	268-69
“ “ “ d'articles en bois.....	7-22-23
Hendry, M. W. A., rapport.....	192
Herzégovine, superficie et propriété des forêts.....	83 à 85
Hesse, superficie en forêts.....	83 à 85
“ forêts conifères.....	83 à 85
“ personnel du service forestier.....	83 à 85
“ hautes futaies.....	83 à 85
“ particuliers assujétis à des restrictions.....	83 à 85
“ forêts domaniales, communales, privées.....	83 à 85
Higgenson, M., Bois de la Colombie-Britannique, zone du chemin de fer.....	66
Hêtre, mesuré aux ports du Saint-Laurent.....	216-17
“ usages économiques.....	125
“ en Canada et dans les provinces.....	104-5-6-7-8-12
“ résistance, etc., du bois de.....	115
Hollande, superficie et propriété des forêts.....	192
“ forêts conifères.....	83
“ exportation par le Canada de produits forestiers.....	238-39
“ “ “ d'articles en bois.....	266-67
“ importation de produits forestiers par la.....	194
“ “ “ et d'articles en bois par le Canada.....	278-79
“ “ “ et exportation de bois entre le Canada et la.....	284
“ superficie en forêt par tête.....	194
“ pour cent de la superficie en forêts.....	192-94
Honduras britannique, exportation d'articles en bois, par le Canada.....	264-65

	PAGES.
Honduras britannique, importation et exportation de bois entre le Canada et le	287
Houblon, échafas à, transportés par canaux	178 et suiv.
“ “ exportés à divers pays	232-57
“ “ aux Etats-Unis, prix	298-99
Hovey, M. H. C., Les forêts pétrifiées	132
Howe Sound, bois près de	148
Hudson, bassin de la Baie d'	52-54-197
“ pour cent de la superficie en forêt autour de la Baie	197
Humboldt, “Conséquences de la déforestation”	152
Hongrie, superficie et propriété des forêts	192
“ forêts conifères	83
Hunter, Ile, bois sur	45-53

I

Idaho, superficie en forêt	159
Illinois “	158
If, en Canada et dans les provinces	66, 110, 113, 148
If, résistance, etc., du bois de	115
Ile à l'Aigle	50
Importation et exportation de produits forestiers entre le Canada et divers pays	282-87
“ “ de produits forestiers par divers pays	194
“ “ d'articles en bois de divers pays par le Canada	270-81
“ “ de bois par le Royaume-Uni	222
“ “ pourcentage importé du Canada	223
“ “ de bois par l'Allemagne	1
Inde, superficie en forêts	193
“ conséquence de la déforestation	152
“ déboisement dans l'	96
“ instruction forestière dans l'	97
“ exportation de produits forestiers par	194
“ administration des forêts	96-7
“ lois forestières	96-7
“ réserves forestières	96-7
“ personnel du service forestier	96-7
“ pour cent de la superficie en forêts	194
“ forêts protégées contre le feu	96-7
“ reproduction des forêts	96-7
“ revenu et dépense des forêts	96-7
Inde anglaise, exportation du Canada d'articles en bois	268-59
“ importation et exportation avec le Canada	286
“ importation du Canada de produits forestiers et d'articles en bois	274-75
Indiana, superficie des forêts	158
“ bois scié	162
Industries dépendant des forêts	1, 76, 172-74
Influence des forêts sur le climat, etc	1, 28, 37
Ingall, rapport sur la région minière de la Baie du Tonnerre	57
Intérieur, département du revenu de l', et rapport sur le fret transporté par canaux	178 et suiv.
“ “ département de l', Colombie-Britannique	66-67
“ “ estimation des terres boisées	195
“ “ Manitoba et Territoires	62-63
“ “ Ontario	40
Internationale, frontière—ouest, bois près de la	66-108
Iowa, superficie en forêts	159
Isbester, M. James, “Le pin dans le nord-ouest d'Ontario”	16
Italie, superficie et propriété des forêts	192
“ forêts conifères	83
“ conséquence de la déforestation	152
“ exportation de produits forestiers du Canada en	238-39
“ exportation d'articles en bois du Canada en	266-67
“ superficie en forêt par tête	194
“ culture des forêts	82-3
“ exportation et importation de bois entre le Canada et l'	284
“ importation de produits forestiers par l'	194
“ “ et d'articles en bois du Canada	274-75
“ “ de pâte de bois	144
“ pourcentage de la superficie en forêts	194
“ particuliers propriétaires de forêts assujétis à des restrictions	83
“ protection des forêts	93

J

James, Baie, bois et nature du terrain	52-53
Japon, superficie en forêts	101-93

Agriculture—Richesse forestière du Canada

	PAGES.
Japon, exportation d'articles en bois du Canada au	266-67
“ exportation du—à la Chine	101
“ école forestière	101
“ importation et exportation du bois avec le Canada	287
“ importation de l'Amérique du Nord au	101
“ importation de produits forestiers et d'articles en bois par le Canada	272-73
“ allumettes pour le	147
“ Mayr, Dr, chef de l'école forestière	101
“ plantation d'arbres au	101
“ protection des forêts	161
Jardinage	83
Johnson, R. U.—Sur les réserves forestières aux Etats-Unis	150-1-2
Joly, Hon. M.—Rapport sur les forêts	70 et suiv.

K

Kamloops, district de	66
Kansas, superficie en forêts	159
Keewatin, pourcentage de superficie en forêts	197
“ superficie des terres boisées	197
Kentucky, superficie en forêts	159
“ bois scié dans le	162
Knight's Inlet, Col.-Brit., bois, etc	14
Kootenay, région de la, bois, etc	68
“ vallée de la, bois, etc	68

L

Labrador—Exportation de produits forestiers au	234-35
“ “ d'articles en bois	262-63
“ bois, etc	

Lacs: bois autour des—	PAGE.		PAGE.
Abbittibi	52-3-4	Manouan	57-60-67-68
Agnes	45	Meganangoos	13
Angle	45	Memiskow	60
Arrow	45	Mijizowaga	52
Battle	62	Minniwanaka	144
Baude, à	61	Missinabi	52
Bay	62	Mistassini	60
Beachy	64	Moncouche	59
Bernard	41	Muskeg	62
Big Rock	44	Nipissing	11, 42, 44, 46, 49, 54, 67
Bistcho	63	Onaping	44
Bitchu	45	Ontario	77
Bois, des	3, 44, 50, 68, 97, 99	Pigeon	60
Bouchette	71	Pipmuakin	60
Brunswick	54	Pogamasin	61, 63
Canoe	64	Quill	44, 48, 50, 53
Chat	48	Rainy	67
Cedar	56	Rapides, des	46
Chiblow	42	Rose	70
Clair	59	Saint-Clair	12, 13, 56, 67, 99
Clear	45	Saint-Jean	60
Commissioners	69	Saint-Joseph	60
Crooked pine	48	Sandy, Manitoba	50
Dauphin	60	“ Ontario	46
Dease	60	Seiganaga	46
Dechène	59	Seiganagoose	55
Desiles	59	Seul	60
Devil's	144	Severn	59
Dorval	59	Shay	50
Equerre, de F	59	Shebandowan	59
Erié	68-121	Sleigh	49
Favorable	60	Steep Rock	97
Fishing	61-63	Superior	60
Francis	50	Tamagaming	14, 27, 42, 44, 48, 52, 54, 67, 73
Greenwater	50	Témiscamingue	65
Griffin	144	Témiscouata	144
Gunflint	46	Three Valley	50
Huron	36 37-68-97	Thunder Bay, district de	144
Iles, des	59	Vermillon	50-51
Joseph	67	Wannapitae	63
Kakibonka	60	Waterhen	46, 50
Kashabowie	55	Waykwahbimonahn	59
Lansdowne	45	Wekanmekonke	43
Lavielle	67	White	47
Lawler's	50	Windigoostigwan	60-61
Lumière du Nord	48	Winnipeg	60-61
Magnetie	3-27	Winnipegosis	60-61

	PAGES.
Landes, forêts dans les.....	88
Lattes, moulins à.....	174
" mesurées aux ports du Saint-Laurent.....	218-19
" importées du Canada par la Nouvelle-Galles du Sud.....	99
" production aux États-Unis.....	160
" et bois à lattes exportés aux États-Unis, prix.....	298-99
" " " à divers pays.....	232-57
" quantité de la production, états du recensement.....	169-70-71
" valeur.....	175-76
" provenant de la région sud de Québec.....	225
Laurentides, parc des.....	24
Lavielle Creek, bois près de.....	44
L'Économiste français (données tirées de).....	142
Lefebvre, M. J. H.—L'industrie de la pâte de bois.....	142
Licences de coupe de bois.....	2, 148-9
Lichtenstein, Prince Johann, grand propriétaire forestier en Autriche.....	91
Little, M. James—Superficie des forêts et approvisionnement de bois.....	72
Locust tree (acacia) acclimaté en Canada.....	111
Lombardie, peuplier de—acclimaté en Canada.....	111
Long-Portage, bois, etc., près de.....	54-55
Long Sault, rapides du—bois, etc., près de.....	76-77
Louisiane, superficie en forêts.....	157
" bois scié.....	161
Lowe—Exploration de la région de la Baie d'Hudson.....	61
" " du lac Mistassini.....	61
Lyon, rapports de, sur le nord-ouest d'Ontario.....	53

M.

Machine à laver et à tordre le linge, fabrication de.....	174
Mackenzie, bassin du.....	62-3
" delta du.....	64-199
Macoun, M. J. M., Exploration du lac Winnipeg à la Baie d'Hudson.....	63
" " " autour du lac Winnipegosis.....	63
" " " de la montagne du Forc-épic.....	63
" liste des arbres.....	111
" pin Douglas.....	148
Madriers, mesurés aux ports du Saint-Laurent.....	218-19
" exportés aux États-Unis.....	298-99
" " " autres pays.....	232-57
McConnel, Exploration de, bassin du Yukon et du McKenzie.....	62-63
Madère, exportation de produits forestiers du Canada à.....	244-45
" et importation de bois avec le Canada.....	285
" importation par le Canada de produits forestiers et d'articles en bois.....	276-77
"Mahogany," acajou, importé par le Canada de divers pays.....	270-81
Maine, superficie des terres boisées.....	150
" cèdre dans le.....	69
" lois contre le feu.....	164
" produits forestiers expédiés par le Nouveau-Brunswick.....	295
" sylviculture dans le.....	27
Manitoba et Territoires, arpentages du département de l'intérieur.....	62-3-4
" " " produits forestiers.....	75
" " " forêts.....	62 à 71, 195-97
" " " rapports de la commission géologique.....	62-63
" " " liste des arbres.....	109
" " " superficie des terres boisées.....	195-97
" " " coupe du bois sur les terres de la Couronne.....	210
" " " exportation de produits forestiers à divers pays.....	254-5
" " " produits forestiers d'après états du recensement.....	169-70-71
" " " " tirés des concessions de coupe.....	210-11
" approvisionnement de bois.....	62-63
" propriété des forêts.....	2
" arbres d'Ontario dans le coin sud-est du Manitoba.....	102-108
" pourcentage de la superficie en forêt.....	195-96
" recettes des concessions de coupe.....	210
" scieries et moulins à bardeaux.....	172-73
" sud-est, arbres.....	102-108
" variétés d'arbres.....	108-09
" terres dépouillées de bois marchand.....	197
Manual of Forestry, Prof. Schlick.....	36, 192-193
Marais (Muskegs).....	56-63
Marché anglais.....	15-16
Marine et pêcheries, les forêts et le département de la.....	28
" "articles pour la".....	145
Maritimes, provinces, forêts dans les.....	101

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

	PAGES.
Maritimes, provinces, pin, estimation de la quantité.....	198
<i>voir aussi</i> Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince-Edouard.	
Marler, M. G. L., Dépeuplement des forêts.....	101
Marronnier d'Inde acclimaté en Canada.....	111
Maryland, superficie en forêts.....	157
bois scié.....	161
Massachusetts, superficie en forêts.....	157
Matawagamingue, pin près de.....	54-65
Mayr, Dr, auteur de "The forests of North America".....	101
en charge de l'école forestière du Japon.....	101
Mécanique, effet, des forêts.....	1
Mélèze (larch) <i>voir aussi</i> épinette rouge et "hackmatack."	
lieux où il croît.....	14-67
de l'ouest, en Canada et dans les provinces.....	100, 11-12
résistance, etc., du bois de.....	115
Méridien, troisième méridien principal.....	63
Météorologique, observatoire, diminution des pluies.....	81
Meubles, exportés par le Canada à divers pays.....	256-68
pour la France, tarif moins élevé.....	165
importation par le Canada de divers pays.....	270-81
fabrication des.....	174
Mesureurs de bois, rapports des.....	16-17, 216-20
Méridiennes, lignes, bois, etc., sur les.....	43-45-51
Michigan, superficie en forêts.....	158
importation de billes de la Baie Georgienne.....	32-35, 300-02
bois scié.....	161
diminution du pin.....	135-36, 154
Micocoulier, en Canada et dans les provinces.....	115
résistance, etc., du bois de.....	104-5-12
résistance, etc., du bois de.....	115
Merisier, mesuré aux ports du Saint-Laurent.....	216-19
coupe du.....	74
dans la région sud de Québec.....	225-27
usages économiques.....	125-27
exportation aux Etats-Unis, prix.....	298-99
à divers pays.....	232-57
taillé sur deux faces, quantité, états du recensement.....	169-70-71
valeur.....	175-76-77
dans le Canada et les provinces.....	5-6-7 à 150
résistance, etc., du bois de.....	115
Milles Iles, pin résineux sur les.....	104
Minnesota, superficie en forêt.....	158
bois scié.....	162
pin dans le.....	35-136
exploration de la région à la rivière de la Pluie.....	53
Miramichi, feu de.....	4-6
Missouri, superficie en forêts.....	159
bois scié.....	162
Mississippi, superficie en forêt.....	158
Mish Creek, bois, etc., près de.....	66
Montana, superficie en forêt.....	159
Montréal, au golfe Saint-Laurent.....	72
Moose Factory, bois près de.....	53
Moore, M. Thos., Arbres du nord-ouest d'Ontario.....	54
Morton, Hon. J. S., Conservation des forêts.....	39
Moulures en bois exportées du Canada à divers pays.....	256-68
importées par le Canada de divers pays.....	270-81
Mont Sir Donald, réserve du.....	154
Mont Stephen, réserve du.....	154
Moyeux et rais de roues, fabrication de.....	174
importés par le Canada de divers pays.....	270-81
Murier, Ontario.....	104-12
Murray, canal, produits forestiers transportés par le.....	178-92
Muskoka, région de la.....	71

N.

Nancy, école forestière de.....	85-100
Natal, exportation de bois de la Norvège à Port.....	94
Navires, construction de.....	174
exportés par le Canada à divers pays.....	256-68
Nevada, superficie en forêt.....	159
New-Castle, district de, produits forestiers transportés par canaux.....	178-192
Nouveau-Brunswick, superficie des terres boisées.....	195
principaux arbres.....	106
rapport de la commission des terres de la Couronne.....	27-68

	PAGES.
Nouveau-Brunswick, concessions sur les terres de la Couronne et des sauvages, superficie, coupe, etc.	208
“ concessions sur les terres de la Couronne, superficie, coupe, etc.	209
“ rapport du département des terres de la Couronne	26-27
“ exportation de produits forestiers à divers pays	252-3
“ “ de pin par le	106
“ acte contre le feu (Fire Act)	26
“ produits forestiers d'après recensement	169-70-71
“ “ tirés des concessions de coupe	208-09
“ forêts du	7-68-69-72-195-96
“ rapports de la commission géologique	68-9
“ terres de la couronne concédées, superficie boisée	197
“ essences dures	106
“ concessions sur les terres des sauvages, superficie, coupe, etc.	208 et suiv.
“ liste des arbres du	106
“ billes exportées du, aux Etats-Unis	292-93
“ produits des forêts du Maine passant par le	290-95
“ nord, bois	68-69
“ nord-est, bois	68-69
“ côte nord du	68-69
“ propriété des forêts dans le	-2
“ proportion de la superficie en forêt	193-4-5
“ pin blanc	103-06-196
“ protection des forêts	26-27
“ recettes provenant des concessions de coupe	208-9-10
“ coupe restreinte	26-27-141
“ revenus provenant des forêts	74-75
“ scieries et moulins à bardeaux	172-73
“ sud, bois	68-69
“ épinette blanche	72-102-126-141
“ terres de la Couronne inoccupées, superficie boisée	196
Nouvelle-Angleterre, superficie en forêt	159
“ bois scie	163
Nouveau-Mexique, superficie en forêts	160
“ réserve forestière	164
Nouvelle-Galles du Sud, Acacia	97
“ Eucalyptus	97
“ superficie en forêt	97-193
“ bureau de conservation des forêts	98
“ réserves forestières	97
“ corps forestiers	98
“ importation de bois	98
“ permis de coupe	97
“ pin, rare	97
“ coupe restreinte	98
“ pas d'enseignement scientifique	98
New Flying Post, bois près de	55
New-Hampshire, superficie en forêts	158
“ protection des forêts	164
New-Harbour, bois près de	69
New-Jersey, superficie en forêt	158
“ protection des forêts	164
New-Post, bois près du	55
New-Science Review “ La bataille des forêts ”	130
New-Westminster, district de, bois, etc.	66
New-York, superficie en forêt	158
“ consommation de pin	72
“ Evening Post “ Produits dérivés du bois ”	144b
“ commission forestière	312
“ forêts	38-40
“ Journal of Commerce, “ Bois d'œuvre et pâte de bois du Canada ”	135
“ protection des forêts	164
“ rapport de la commission forestière de l'Etat de	1, 38-39
Nouvelle-Zélande, superficie en forêt	193
“ importation et exportation de bois avec le Canada	287
“ exportation d'articles en bois	264-5
Nipissingue, district du, bois, etc.	12 à 70
Norvège et Suède, exportation et importation du bois avec le Canada	286
“ exportation de produits forestiers	1
“ exportation d'articles en bois du Canada en	258-59
“ importation d'articles en bois de produits forestiers par le Canada	276
“ fabrication des allumettes	174
“ superficie et propriété des forêts	192-93
“ superficie en forêts	94, 192-93
“ superficie des terres boisées par tête	4-192
“ exportation de produits forestiers par tête	4
“ exportation de pâte de bois	38-92

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

	PAGES.
Norvège et suède, exportation de bois à pâte.....	95, 139, 144
“ appauvrissement des forêts.....	94
“ approvisionnement de bois.....	4
“ importation par la Nouvelle-Galles du Sud de bois venant de.....	97
“ pourcentage de superficie en forêts.....	194
“ pourcentage des forêts possédées par l'Etat.....	94
“ production de bois à pâte.....	36-94
“ protection contre le feu.....	26
“ commission royale sur les forêts.....	94
“ épINETTE de—acclimatée en Canada.....	111
Nouvelle-Ecosse, superficie en forêts.....	195-6
“ coupe du bois, états du recensement.....	169-70-71
“ principaux arbres de la.....	107
“ terres de la Couronne, superficie boisée.....	196
“ exportation de produits forestiers à divers pays.....	252-53
“ “ Fire Act ”.....	28
“ produits forestiers.....	74
“ “ d'après recensement.....	169-70-71
“ forêts.....	3, 6, 8, 22, 69, 72
“ rapports de la commission géologique.....	69
“ terres concédées, superficie boisée.....	196
“ croissance du bois.....	22-3
“ essences dures.....	107
“ propriété des forêts.....	2
“ liste des arbres.....	107-8
“ exportation de billes aux Etats-Unis.....	292
“ pourcentage des forêts.....	195-6
“ destruction rapide des forêts.....	72
“ M. J. H. Austin et M. W. A. Hendry, rapports sur les forêts.....	6
“ rapports sur les forêts par l'entremise du lieutenant-gouverneur.....	6
“ scieries et moulins à bardeaux.....	172-73
“ épINETTE blanche.....	70, 103, 107, 108, 216
“ pin blanc.....	103, 107, 196
Noyer dur (hickory), mesuré aux ports du Saint-Laurent.....	216-17
“ coupé dans le sud de Québec.....	225-26
“ usages économiques.....	125-6-7
“ exporté aux divers pays.....	232-57
“ importé par le Canada.....	270-81
“ en Canada et dans les provinces.....	104-12
“ lieux où il croit.....	169-70-71
“ taillé sur deux faces rapports du recensement.....	115
“ force, pesanteur du bois de.....	216-17
Noyer noir, mesuré aux ports du Saint-Laurent.....	225-26
“ usages économiques.....	298-99
“ exporté aux Etats-Unis, prix.....	270-81
“ importé par le Canada.....	104-112
“ dans Ontario.....	169-70-71
“ lieux où il croit.....	115
“ taillé sur deux faces, rapports du recensement.....	216-17
“ force, pesanteur, etc., du bois de.....	232-57
Noyer tendre (butternut), mesuré dans les ports du Saint-Laurent.....	104-12
“ exporté aux Etats-Unis, prix.....	115
“ dans le Canada et les provinces.....	216-17
“ force, pesanteur, etc., du bois de.....	232-57
O.	
Ogilvy, M., Exploration du district de Prince-Albert.....	64
“ “ de la région de la rivière à la Pluie.....	64
“ “ à la Baie d'Hudson.....	56
O'Grady, M. H., Dimension des billes de pin.....	18
Ohio, superficie en forêts.....	158
“ bois scié.....	162
Oklahoma, superficie en forêts.....	159
Ontario, superficie des pinières.....	12, 195
“ “ boisée.....	17-18, 220-1
“ “ principaux arbres.....	104-112
“ “ terres de la Couronne et des sauvages, superficie, coupe et recettes.....	201
“ “ “ “ département des, estimation erronée.....	14-15-16
“ “ “ “ rapport sur la superficie et les.....	199-200
“ “ “ “ recettes provenant de la coupe.....	203-04
“ “ “ “ état des terres concédées.....	14
“ “ coupe du pin sur le “ territoire en contestation ”.....	13 à 16
“ “ estimation approximative du pin sur le “ territoire en contestation ”.....	56
“ rapport des arpenteurs fédéraux.....	56

	PAGES.
Ontario, exportation de produits forestiers à divers pays.....	254-55
“ “ de billes de pin.....	31, 292-93
“ <i>Fire Act</i>	25-6
“ district de surveillance contre le feu.....	25-6
“ gardiens contre le feu.....	25-6
“ forêts.....	5 à 195
“ produits forestiers.....	74
“ “ d'après états du recensement.....	169-70-71
“ “ tirés des concessions de coupe.....	202-3-4
“ réserves forestières.....	26
“ rapports de la commission géologique.....	61-62
“ essences dures.....	104
“ faite des terres.....	198-202
“ Joly, l'honorable, “ Les forêts d'Ontario”.....	70-71
“ Ward, l'hon. J. K. “ “ “.....	74-75
“ terres des sauvages, superficie des terres concédées, coupe, etc.....	204-05
“ liste des arbres d'.....	103-04
“ billes exportées aux Etats-Unis.....	292-3
“ abaissement de niveau du lac.....	81
“ M. A. T. Drummond: “ Les forêts d'Ontario”.....	73
“ M. James Little.....	71
“ superficie boisée au nord du faite des terres.....	195
“ exploration du nord-ouest d'.....	50-57
“ bois dans le “.....	50-57
“ propriété des forêts.....	2
“ tourbières.....	52-57
“ péninsule d'.....	5-7, 73, 103
“ pourcentage des terres boisées.....	195
“ pin tiré des concessions de coupe.....	201-02
“ “ “ par régions.....	214-15
“ estimation des pinières.....	14-16-195
“ protection des forêts.....	24-26
“ estimation du pin par le gouvernement provincial.....	13-16
“ rapports des arpenteurs provinciaux.....	40-52
“ recettes provenant des concessions de coupe.....	201-03
“ revenus provenant des forêts.....	74
“ scieries.....	174-5
“ moulins à bardeaux.....	174-5
“ échelle de mesurage, différente de celle de Québec.....	17, 199
“ superficie boisée des comtés établis.....	195
“ rapports des magistrats stipendiaires.....	52-55
“ superficie boisée des régions de la Baie du Tonnerre et de la Rivière à la Pluie.....	195
“ concessions de coupe.....	6 à 204
“ approvisionnement de bois.....	7
“ estimation détaillée de la superficie boisée.....	195
“ ouest, concessions de coupe.....	214
Orégon ¹ superficie en forêts.....	158
“ bois scié.....	162
“ réserves forestières.....	163
“ pin, (voir aussi Pin Douglas).....	110-148
Orme, mesuré aux ports du Saint-Laurent.....	216-19
“ coupé dans la région sud de Québec.....	224-26
“ usages économiques.....	125
“ exportation à divers pays.....	232-57
Orme, dans le Canada et les provinces.....	5 à 102, 102 à 114
“ exportation de billes d'.....	33
“ “ “ aux Etats-Unis.....	292-93
“ “ “ “ prix.....	298-99
“ taillé sur deux faces, quantité, états du recensement.....	169-70-71
“ “ “ valeur.....	175-76-77
Ottawa, canaux de l', produits forestiers transportés par les.....	179-91
“ concessions de coupe de pin sur l'.....	214-15
“ vallée de l', bois, etc.....	5, 15, 73
Oyster river.....	149

P

Pacifique, côte du, Etats-Unis, superficie en forêts.....	159
“ “ réserve forestière.....	150
Papayer.....	104, 11
“ résistance, gravité spécifique, etc., du bois de.....	115
Papier fait de pâte de bois, (voir pâte de bois).....	
Parc Algonquin.....	26, 38, 49
“ Banff.....	28-155
“ de la Passe-de-l'Aigle (Eagle Pass).....	155

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

	PAGES.
Parc des Laurentides.....	24
" des Montagnes-Rochesues.....	28-155
" Mont Sir Donald.....	155
" " Stephen.....	155
" des Montagnes Selkirk.....	155
Parcs, aux Etats-Unis.....	151, 152
<i>(voir aussi réserves forestières).</i>	
Pâte de bois et bois à pâte.....	36, 37, 94, 133, 147
" soie artificielle faite avec la.....	138
" production en Canada.....	37, 133, 147
" chimique.....	133, 161
" consommation du bois pour la.....	36, 133, 147
" droits aux Etats-Unis.....	30, 135, 312
" exportation du Canada à divers pays.....	36-37
" canadienne meilleure que celle de Suède et Norvège.....	143
" mosaïques pour parquets.....	312
" importation par le Canada.....	270-81
" industrie de la.....	36, 133, 145
" prix dans le Royaume-Uni.....	133, 145
" usines à.....	142, 174
" esquisse par M. J. H. Lefebvre.....	142
" fabrication de la.....	36, 133, 174
" mécanique.....	133 et suiv.
" usines en Canada.....	36, 174
" papier fabriqué avec la.....	133 et suiv.
" " parchemin fabriqué avec la.....	312
" production des Etats-Unis.....	133 et suiv.
" usages.....	137, 146
" bois employés pour la fabrication de.....	37, 133, 134, 142
Patrons et moules, fabrications de.....	174
Pasquia, colline, bois, etc.....	63
Pavés en bois, admis en France, droits moins élevés.....	165
Pêcheries et forêts.....	80
Peuplier, liard (Cotton-wood, poplar) mesuré aux ports du Saint-Laurent.....	216-20
" en Canada et dans les provinces.....	104 à 112
" force resistance, etc, du bois de.....	115
Pilotis, bois pour, tiré des concessions de coupe.....	201-03
" exporté aux Etats-Unis.....	298-99
Péninsule d'Ontario.....	5, 71, 73
Pensylvanie, superficie en forêts.....	158
" commission forestière.....	312
" protection des forêts.....	164
Pourcentage de superficie boisée, Autriche-Hongrie.....	4, 192-194
" " " Canada et les provinces.....	192-197
" " " Allemagne.....	4, 192-194
" " " divers pays.....	192-194
Pérou, exportation de produits forestiers au.....	252-53
Phipps, M. R. W., rapport sur les forêts d'Ontario.....	7-22
Piano, fabrication de mécanismes de.....	174
Pic, réserve du, bois près de.....	42
Piquets et perches.....	160
Pike's Creek, réserve forestière de, Colorado.....	163
Pin, dimension moyenne du.....	16-17, 220-21
" mesuré aux ports du Saint-Laurent.....	216-19
" coupé dans la région sud de Québec.....	227-28
" " " rapports provinciaux depuis 1881.....	233
" tiré des concessions de coupe, Ontario et Québec, par région.....	214-15
" diminution dans la dimension du.....	16-17, 19, 156, 199, 220
" qualité inférieure du.....	16, 19, 71
" diminution du.....	6 à 13, 16, 70-71
" usages économiques.....	125
" estimation erronée dans Ontario.....	13, 16
" durée probable du.....	198
" quantité aproximative en Canada.....	198
" " " dans les provinces maritimes.....	19-20
" " " Ontario.....	198
" " " Québec.....	198
" droits d'exportation sur les billes de.....	28 à 33
" exporté aux Etats-Unis, prix.....	298-99
" les forêts de—peuvent être traitées de manière à être conservées.....	83
" production du.....	6, 20-21-22 à 156
" billes de—droits payés sur l'exportation de.....	297
" " " droits d'exportation.....	292-97
" " " exportées aux Etats-Unis.....	33-34-35, 290, 300, 302
" " " augmentation de l'exportation.....	30, 34
" " " sur lesquelles des droits d'exportation ont été payés.....	296
" " " prix des.....	30, 298-99

	PAGES.
Pin, billes de, région sud de Québec.....	225, 232
“ à longues feuilles.....	156
“ sciages de, production approximative.....	75-76
“ maritime, sur la chaîne des dunes.....	88
“ résineux des Etats-Unis importé par le Canada.....	270, 79
“ rouge.....	5, 7, 11, 14, 38 à 125
“ billes de.....	9-11-12, 18, 74
“ “ quantité de la production, états du recensement.....	169-70-71
“ “ valeur.....	175-76-77
“ “ tirées des concessions de coupe.....	201, 13
“ gris, nain, résineux.....	10 à 112
“ de seconde croissance.....	48-58
“ équarri, quantité, états du recensement.....	169-70, 175-76
“ “ valeur.....	175-76
“ “ tiré des concessions de coupe.....	201-10
“ “ coupé dans la région sud de Québec.....	225-32
“ “ rouge.....	8 à 11, 17, 74
“ “ blanc.....	8 à 11, 17-18, 74
“ blanc, exporté au Royaume-Uni.....	289
“ “ approvisionnement de.....	16, 70-71, 198
“ bois d'œuvre, exportation.....	18
“ arbres de—de grandes dimensions.....	126
“ valeur des sciages de.....	126
“ blanc, flacheux.....	17, 216-17, 220-21
“ “ usages économiques.....	125, 27
“ “ en Canada et dans les provinces.....	102 à 112
“ de la Colombie-Britannique.....	16, 66, 148
“ force de résistance, etc., du bois de.....	115
Placages, feuilles de—importées par le Canada, de divers pays.....	270-80
Planches et madriers, exportés aux Etats-Unis.....	298-99
“ “ importés par le Canada.....	270-80
“ “ mesurés aux ports du Saint-Laurent.....	218-19
Plans des arpenteurs, indiquant la situation des bois.....	40-52
Plantation d'arbres forestiers.....	83, 132
Platane (Button-wood), mesuré aux ports du Saint-Laurent.....	216-17
“ dans Ontario.....	104
“ résistance, etc., du bois de.....	115
Plateau d'Ontario, faite des terres.....	52
Platte-South, réserve de, Colorado.....	163
Plum-Creek, réserve de, Colorado.....	163
Pluie, diminution de.....	81
Pluies abondantes et forêts épaisses.....	67
Pommier, en Canada et dans les provinces.....	104-10-12
“ résistance, etc., du bois de.....	115
Portes, châssis et persiennes, exportés du Canada à divers pays.....	256, 68
“ “ fabrication de.....	174
“ “ importées du Canada et des Etats-Unis, par la Nouvelle-Galles du Sud.....	99
Pogonasing, bois près de.....	48
Porc-Epic, Montagne du, bois, etc.....	63, 65
Portugal, superficie et propriété des forêts.....	192
“ exportation de produits forestiers du Canada au.....	242-43
“ “ d'articles en bois.....	268-69
“ “ et importation de bois entre le Canada et le.....	284
Portugaises, possessions, en Afrique :	
“ “ exportation et importation de bois avec le Canada.....	287
“ “ “ d'articles en bois aux.....	264-65
“ “ importation de bois par le Canada.....	276-77
Pourcentage de la superficie boisée.....	2, 70, 75, 195-196
Précambrienne, formation, Nouveau-Brunswick, bois, etc.....	68
Prince-Albert, bois près de.....	63
“ district de, bois, etc.....	64
Prince-Edouard, Ile du, superficie en forêts.....	195-96
“ “ exportation de produits forestiers à divers pays.....	254-55
“ “ Acte contre le feu (Fire Act).....	28
“ “ produits forestiers, états du recensement.....	169
“ “ appauvrissement des forêts.....	107
“ “ déclaration du lieutenant-gouverneur.....	6
“ “ liste des arbres.....	108
“ “ propriété des forêts.....	2
“ “ pourcentage des terres boisées.....	195-96
“ “ scieries et moulins à bardeaux.....	172-73
Privées, terres, coupe de bois sur les.....	74
Prix des produits forestiers exportés aux Etats-Unis.....	298-99
Produits dérivés du bois.....	144b
Produits des forêts, des fabriques et des chantiers de construction de navires, exportés au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.....	288
Produits forestiers, exportation, importation, consommation, valeur, etc.....	2, 19, 169 à 177, 225 à 232, 288 à 303

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

	PAGES.
Protection des forêts.....	24, 28, 76, 79, 90, 101, 156
Provinces, forêts des.....	2
" de l'est.....	4-20
Provinciaux, rapports.....	16-17, 201-213
" arpenteurs, rapports, Ontario.....	40-52
" " Québec.....	57-60
Pruche (hemlock), écorce de, production aux Etats-Unis.....	161
" mesurée aux ports du Saint-Laurent.....	216-19
" coupe de la.....	74
" tirée des concessions de coupe.....	201-2-3, 208-9-10
" usages économiques.....	125
" exportée aux Etats-Unis, prix.....	298-99
" en Canada et dans les provinces.....	104-112
" billes de, exportées aux Etats-Unis.....	292-93
" " exportation.....	33
" sciée aux Etats-Unis.....	162
" résistance, etc., du bois de.....	115 et suiv.
" " comparaison entre le Canada et les Etats-Unis.....	120 et suiv.
" tanin tiré de l'écorce de.....	125
" de l'ouest.....	62, 65, 66, 148, 149
Prusse, superficie en forêts.....	85
" forêts conifères.....	83
" administration des forêts.....	83-84
" personnel du service forestier.....	84
" instruction forestière.....	84
" particuliers assujétis à des restrictions.....	83
" proportion de forêts possédées par l'Etat.....	85
" production annuelle du bois.....	157
" " Puget-Sound Lumberman.....	159
Pompes et moulins à vent, fabrication de.....	174
Pursell, chaîne, dans les Montagnes Rocheuses, bois, etc.....	67
Pyrenées, reboisement des.....	86-88

Q

Quantité de bois par acre.....	13, 14, 19, 75, 81, 157, 160
Québec, superficie en forêts et terres boisées.....	8, 195, 196
" " de pin.....	195-96
" " sous permis.....	13, 196, 199
" dimension moyenne du pin.....	17, 220-21
" principaux arbres.....	105-6
" terres de la couronne et des Sauvages : étendue des concessions, quantité de la coupe, recettes.....	201
" " département, estimations basées sur les rapports du.....	196
" " étendue des concessions, quantité de la coupe, recettes.....	206
" " superficie boisée.....	196
" comparaison entre la coupe du pin et de l'épinette.....	9-11
" coupe du bois sur les terres de la Couronne.....	9-12, 205-6
" régions pinifères.....	199
" exportation de produits forestiers à divers pays.....	252-53
" " du port de.....	303, 309, 312
" Acte contre le feu (Fire Act).....	24
" territoire forestier de la cité de.....	5
" produits forestiers.....	74
" " d'après états du recensement.....	169-70-71
" " tirés des concessions de coupe.....	205-07
" " de la région sud de.....	228-32
" réserve forestière.....	24
" rapports de la commission géologique.....	61
" terres concédées, superficie boisée.....	196
" essences dures.....	105
" terres des Sauvages : étendue des concessions, quantité de la coupe, recettes.....	207
" sous permis, superficie boisée.....	196
" concession de coupe.....	13-196
" liste des arbres.....	104
" billes exportées aux Etats-Unis.....	292-93
" association minière.....	311
" arrêté en conseil relativement aux petites billes.....	311
" propriété des forêts.....	2
" pourcentage de la superficie en forêts.....	195-96
" pin venant presque exclusivement de la vallée de l'Ottawa.....	199
" coupe du pin sur les concessions, par région.....	215
" estimation de la quantité du pin.....	198
" " de l'étendue des terres pinifères.....	196
" " port de, et du Saint-Laurent.....	17

	PAGES.
Québec, conservation des forêts.....	23-76-80
“ protection des forêts.....	23-76-80
“ forêts de la province de.....	8-13-57-62-70-71-72
“ région sud de.....	12-20, 225-32
“ rapports des arpenteurs provinciaux.....	57-62
“ recettes provenant des concessions de coupe.....	205
“ revenus provenant des forêts.....	74
“ scieries.....	172-73
“ moulins à bardeaux.....	172-73
“ échelle de mesurage pour les billes.....	17, 199
“ chargements de madriers venant de.....	72
“ épinette blanche.....	72, 141
“ rapport de M. Chalmers sur le sud-ouest de.....	68
“ ressources forestières.....	312
“ estimation détaillée des terres boisées.....	196
Qetch, l'honorable J. J. “ Les forêts de la Guyane anglaise ”.....	193
Quotsino Sound, bois près de.....	67

R.

Rames, mesurées aux ports du Saint-Laurent.....	218-19
Ramsay Station, bois près de.....	48
Rangers, Fire.....	25
Rapports des magistrats stipendiaires dans Ontario.....	52-56
“ arpenteurs et explorateurs.....	400 à 70
Rat, Portage du.....	55
Recensement, états du, coupe de bois en 1871.....	19
“ “ “ du pin dans la région sud du Saint-Laurent.....	21, 225, 32
“ “ “ Nouvelle-Ecosse.....	23
“ “ “ produits forestiers, quantités.....	2, 19, 169, 177
“ “ “ valeur.....	175-76
“ “ “ région sud de Québec.....	225-32
“ “ usines à pâte de bois.....	36
“ “ scieries et moulins à bardeaux.....	172-73
“ “ industries du bois.....	174
“ “ terres boisées et pâturages.....	2-4
“ “ Etats-Unis.....	186
Recettes provenant des concessions de coupe.....	200-213
Réfrigérateurs, fabrication de.....	174
Renie-Charlotte, île, bois, etc.....	148
Représentants britanniques, rapports sur les forêts à l'étranger.....	82-192
Remorquage du bois sur le lac Huron.....	300
Reproduction, puissance de, des forêts.....	6, 21, 23 à 78
Réserves forestières et parcs, Canada.....	23 à 28, 155
“ Etats-Unis.....	150 à 155, 163, 312
“ administration en Europe.....	82-83
Forestière, commission.....	133
“ convention.....	19
Résine, production aux Etats-Unis.....	161
Résistance des bois du Canada.....	115 à 125
Revenus provenant des forêts.....	74, 76, 199, 213
“ de l'Etat.....	85
Rhode Island, superficie en forêts.....	158
Rideau, canal, produits forestiers transportés par le.....	178-192
Riding, montagne, bois, etc.....	
Rivières :	

	PAGE.		PAGE.
Abbitibibbi.....	52, 53,	Berens.....	62
Adam, Québec.....	60	Bersimis.....	61
Adams, C.A.....	148	Betsiamites.....	8, 58, 61
Albany.....	53, 55	Blanche, Ontario.....	9, 44, 45, 46
Albarni.....	148	“ Québec.....	58
Anse-Pleureuse.....	58	Black, (noire), Québec.....	11
Assiniboia.....	66	Black (creek) B.C.....	144
Assomption.....	10	“ Blackwater ” (à l'Eau-Noire).....	63
Athabaska.....	63	Bonnechère.....	70
Atikokan.....	49	Bostonnais.....	60, 70
Attawapishkat.....	56	“ grande.....	60
Bastien (creek).....	61	“ petite.....	60
Batiscan.....	9, 57	Campbell.....	148
“ Petit.....	58	Casapsal.....	59
Battle (creek).....	66	Cascade.....	154
Bear (à l'Ours) Manitoba.....	66	Casapediac, petite.....	60
“ Québec.....	58	Chaloupe.....	60
Bellavance.....	58	Chamouchoua.....	71

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

Rivières :

	PAGE.		PAGE.
Châteauguay.....	20	Miramichi.....	3-70
Chaudière.....	20, 57	Missinaibi.....	52-56
Chemainus.....	148	Mississauga.....	40-41
Chepy.....	56	Mississipi, Ont.....	70
Churchill.....	57	Mistassibi.....	62
Claude.....	58	Mistassini.....	63-71
Columbia.....	66	Moïse.....	57-59
Connox.....	148	Mont Louis.....	60
Consaspigon.....	60	Montréal.....	55-80
Coulonge.....	11, 25	Moose.....	52
Croche.....	57, 58, 60, 70, 71	Moses.....	69
Derby.....	61	Musquarro.....	57
Diable, du.....	57	Nabesippi.....	59
Dumoine.....	11	Nanaimo.....	148
Dungarvon.....	69	Nelson, Baie-d'Hudson.....	63
Dupin.....	61	“ tributaire du Liard.....	63
Eau Dorée, à l'.....	61	Nepigon.....	3, 20, 54
Eaux Mortes, aux.....	57	Nepissis.....	61
Ecorces, aux.....	57	New-Harbour.....	69
Ecum Secum.....	69	Nimkish.....	148
Elk (de l'Élan).....	67	Nord, du.....	10
English (des Anglais).....	48, 56	North Nation.....	80
Englishman.....	140	Odelli.....	61
Épinette rouge.....	59	Ottawa.....	5, 8, 9, 10, 12 à 125
“.....	58	Ouelle.....	20
Escoumains.....	8	Oyster.....	148
Esquimaux.....	60	Peace (de la Paix).....	62-64
Etamamion.....	61	Pebelognang.....	61
Fraser.....	148	Pembina.....	64
French (creek) C.-B.....	148	Perche, à la.....	59
“ Ont.....	5	Peribonka.....	60, 62, 71
“ Qué.....	61	Petawawa.....	42, 45, 61, 70
Gatineau.....	5, 9 à 11, 22, 23, 70, 77	Petite Bostonnais.....	60
Ghost.....	115	“ Cascapédiac.....	59
Goynish.....	50, 60	“ Nation.....	10
Great Whale (Grande-Baleine).....	53	Pierre.....	58
Hamilton.....	59	Pigeon (aux Tourtes).....	5-48
Harrison.....	65	Pin, du.....	61
Illicillewaet.....	65	Pins, aux.....	60
Incommapleax.....	66	Pitt.....	65-148
Indian, N.-E.....	69	Qualicum.....	148
Isaac Harbour.....	69	Quoddy.....	69
Island Portage.....	47	Rainy (à la Pluie).....	42-44
Jagawa.....	53	Rainy U. S. tributaires de.....	51
Jean de Terre.....	68	Rats, aux.....	58
Jeannotte.....	59	“ Musqués, aux.....	59
Joeko.....	42	Red (Rouge).....	74-140
Jonglerie.....	59	Red Deer (De la Biche).....	65
Jupitagon.....	59	Renous.....	69
Kaministiquia.....	41, 42	Ristigouche.....	12, 69, 71
Kegaska.....	57	Richelieu.....	20
Kippewa.....	70	Rideau.....	56
Liard.....	63	Rimouski.....	20
Lièvre, du.....	10, 23, 71	Rochers, aux.....	59
Lilloet.....	87	Rouge.....	70
Liscomb.....	69	Rupert.....	55-61
Loon (aux Huards).....	63	Sackville.....	22
Loup, du.....	20	Saguenay.....	3, 5, 9 à 105
Mackenzie.....	63, 65, 108	Ste-Anne.....	51-53
Madawaska.....	70	St-Clair.....	123
Madeleine.....	20	St-Francis.....	20
Magpie.....	60	St-Jean de Terre.....	45
Manicouagan.....	8-9	St-Jean Petite.....	71
Manitou.....	50	St-Jean, N.-B.....	3, 70
Manouan.....	10, 59, 62	St-Lawrence.....	3 à 126
Martin.....	62	St-Marguerite.....	58-59
Matagami.....	57	St-Maurice.....	3 à 105
Matane.....	20	St-Paul.....	60
Matawan.....	70	Salmon, C.-B.....	67-148
Mecatina (Petite).....	59	“ N.-E.....	62
Metabechouan.....	58	Samarangue.....	59
Métapedia.....	20	Sand Island.....	43
Milieu, du.....	58	Waskatchewan.....	62-63-64
Mingan.....	59-70	Sault aux Cochons.....	9
Minnewanka.....	155	Seine.....	43-50
Michipocotin.....	8-55	Severn.....	62

Agriculture—Richesse forestière du Canada

	PAGES.
Sapin, en Canada et dans les provinces. (<i>Voir aussi</i> Pin Douglas).....	7 à 79
" résistance, etc.....	115
Saule, en Canada et dans les provinces.....	108-12
" résistance, etc.....	115
Sauvages, département des affaires des.....	195
" canots de guerre des, de la Colombie-Britannique.....	148
" terre des, étendue des concessions de coupe, recettes, etc.....	202-210
" réserves des, exportation de billes provenant des.....	32
Sculpture et dorure.....	174
Seaux et cuves, fabrication de.....	174
" et barattes exportés à divers pays.....	254-68
" " importés de.....	270-81
Solives, exportées aux Etats-Unis, prix.....	298-99
San Bernardino, réserve forestière, Californie.....	163
" Gabriel.....	163
Sandwich, Iles, importations et exportations avec le Canada.....	287
Sargent, prof., Estimation de l'épinette en 1880.....	184
" Protection des forêts, résistance, etc., des bois.....	114-149
Sartage.....	88
Saskatchewan, région de la,—superficie boisée, etc.....	68 à 196
Saxe-Cobourg, Prince de,—grand propriétaire de forêts.....	91
Saxe, superficie en forêts.....	84
" forêts conifères.....	85
" revenus et dépenses des forêts d'Etat.....	84
Scandinavie, pâte de bois de.....	139-142
Schlich, prof., "Manual of Forestry".....	192
" Forêts de l'Inde.....	97
" Pâte de bois.....	36
Schonborn, comte, grand propriétaire de forêts.....	91
Schwarzenberg, prince J. A., grand propriétaire de forêts.....	91
Scribner, échelle de, pour mesurer les billes.....	17
Selkirk, montagnes, parc, etc.....	66-67, 155
Semler, Heinrich, Les forêts du Japon.....	101, 193
Sequia, parc national de.....	163
Servie, superficie en forêts.....	194
Shields, M. John, Pin dans le nord-ouest d'Ontario.....	16
Siam, dépeuplement des forêts.....	102
" forêts de bois de teck.....	102
Sierra, réserve forestière de la.....	163
Sina, baron Von, grand propriétaire de forêts.....	91
Skead, hon. Jas., superficie en forêts et approvisionnement de bois.....	6 à 20
Small, M. H. B., les "Forêts du Canada".....	4
<i>Statesman's Year Book.</i>	91-194
Stephenson, M. E. F., commerce de bois du Minnesota.....	290
Steppes, plantations sur les, en Russie.....	92
Stewart, M. Geo., Rapport sur le parc Banff.....	154
Sumac, en Canada et dans les provinces.....	104-05
" feuilles de, pour le tannage, produit des Etats-Unis.....	161
Suède et Norvège, approvisionnement des forêts.....	83
" exportation de produits forestiers.....	1
" " pâte de bois.....	138-40
" " prévention de feux de forêts.....	26
Suède, superficie en forêts.....	194
" propriété des forêts.....	194
" ressources forestières.....	93
" exportation de bois.....	1, 93, 194
" " " par tête.....	4
" " " de pâte de bois.....	37-93
" " " administration des forêts.....	93
" " " superficie en forêts par tête.....	4-196
" " " protection des forêts.....	94
" " " importation et exportation de produits forestiers.....	196
" " " " de bois par la Nouvelle-Galles du Sud.....	97
" " " " production de la pâte de bois.....	37, 94, 142
Suisse, superficie et propriété des forêts.....	194-96
" " administration des forêts.....	91
" " " superficie en forêt par tête.....	196
" " " importation et exportation de produits forestiers.....	194
" " " " de bois avec le Canada.....	287
" " " " par le Canada de produits de forestiers et d'articles en bois.....	276
" " " " protection des forêts.....	93-94
Sycamore, mesuré aux ports du Saint-Laurent.....	216-17
" " importé par le Canada.....	270-81
" " " dans la péninsule d'Ontario.....	7
Sylviculture.....	6 à 133
Syrie, conséquences de la déforestation.....	152

T

PAGES.

Tableaux statistiques 1 à 20.....	169 à 305
Tan, écorce d'acacia, Australie.....	97
“ transporté par les canaux.....	178
“ production, quantité d'après états du recensement.....	169, 707
“ valeur.....	175-76-77
“ tiré des concessions de coupe.....	201
“ exporté à divers pays.....	232
“ en France.....	88-89
“ production aux Etats-Unis.....	161
Tanneries.....	174
Tanin, dans l'écorce des arbres du Canada.....	124
Tarif français.....	165
Tarif des Etats-Unis.....	30-31
Tasmanie, Eucalyptus géants.....	97
Tawas, exportation de billes.....	33-300
Télégraphiques, poteaux, production, quantité d'après états du recensement.....	169-70-71
“ valeur.....	175-76
“ tirés des concessions de coupe.....	201-210
“ production des Etats-Unis.....	160
“ exportés à divers pays.....	232-237
Tennessee, superficie et propriété des forêts.....	159
“ bois scié dans le.....	162
Territoires et Manitoba, liste des arbres.....	109
“ terres boisées.....	70-108
“ superficie en forêts, etc.....	60-196
Texas, superficie en forêts.....	159
“ bois scié.....	162
Thayne, M. Stewart, témoignage de.....	6-73
Tonnerre, Baie du, et Rivière à la Pluie, régions de la.....	45
Terreneuve, exportation de produits forestiers.....	236-37
“ d'articles en bois.....	256-57
“ et importation de bois entre le Canada et.....	232
“ importation de produits forestiers et d'articles en bois.....	274
Tilleul, mesuré aux ports du Saint-Laurent.....	216-20
“ usages économiques.....	125
“ exporté aux Etat-Unis.....	298-99
“ à divers pays.....	232-57
“ en Canada et dans les provinces.....	103
“ résistance, etc., du bois de.....	115
Tourbe.....	52-75

Townships :

PAGE.

PAGE.

Algona, N. Ont.....	40	Chavigny, Qué.....	57
Alton, Qué.....	57	Clancy, Ont.....	47
Anglin, Ont.....	43	Clara, Ont.....	41
Appleby, Ont.....	45	Cleland, Ont.....	47
Armstrong, Ont.....	44	Coleraine, Qué.....	56
Baldwin, Ont.....	41	Commee, Ont.....	42
Barron, Ont.....	46	Craig, Ont.....	46
Baskatongue, Qué.....	54	Crerar, Ont.....	49
Bastedo, Ont.....	47	Crespiel, Qué.....	57
Brethour, Ont.....	43	Dack, Ont.....	45
Broder, Ont.....	42	Dallas, Qué.....	55, 58
Bronson, Ont.....	43	Davis, Ont.....	49
Bryce, Ont.....	45	Deacon, Ont.....	42
Bucke, Ont.....	43	Dickson, Ont.....	44
Beauchamp, Ont.....	45	Dill, Ont.....	42
Bigelow, Ont.....	48	Dobie, Ont.....	48
Blaine, Ont.....	47	Dolbeau, Qué.....	36
Blake, Qué.....	54	Dorion, Ont.....	48
Blezard, Ont.....	40	Dowling, Ont.....	41
Blythe, Ont.....	44	Dunlop, Ont.....	48
Boisclerc, Qué.....	53	Dymond, Ont.....	43
Booth, Ont.....	50	Edgar, Ont.....	43
Bower, Ont.....	40	Ermatinger, Ont.....	42
Campbell, Qué.....	56	Evanturel, Ont.....	45
Cap-Chat, Qué.....	56	Fabre, Qué.....	55-56
Capreol, Ont.....	49	Falconbridge, Ont.....	48
Cascaden, Ont.....	41	Fell, Ont.....	47
Casey, Ont.....	44	Ferland, Qué.....	56
Carpenter, Ont.....	48	Fitzgerald, Ont.....	45
Cartier, Ont.....	41	Foster, Ont.....	43
Chamberlain, Ont.....	44	French, Ont.....	42
Charlton, Ont.....	47	Freswick, Ont.....	41

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

Townships :

	PAGE.		PAGE.
Gagnon, Qué	57	Master, Ont.	48
Garrow, Ont.	47	Malherbe, Qué	57
Garson, Ont.	43	Monterief, Ont.	44
Gaultier, Qué	56	Montgomery, Ont.	42
Gibbon, Ont.	50	Moreau, Qué	56
Gillies, Ont.	42	Morgan, Ont.	42
Gladman, Ont.	47	Moss, Ont.	47
Gorham, Ont.	48	Nairne, Ont.	41
Gough, Ont.	49	Niven, Ont.	47
Gould, Ont.	41	Norman, Ont.	49
Grassette, Ont.	42	Northfield, Qué	56
Guignes, Qué	55-56	Notman, Ont.	45
Guthrie, Ont.	49	O'Connor, Ont.	42
Hammell, Ont.	49	Olrig, Ont.	41
Harley, Ont.	43	Osborne, Ont.	45
Harris, Ont.	44	Otter, Ont.	42
Hawley, Ont.	47	Pacaud, Ont.	45
Head, Ont.	43	Pope, Qué	55
Henwood, Ont.	45	Port-Daniel, Qué	56
Hess, Ont.	44	Porter, Ont.	47
Hilliard, Ont.	44	Pratt, Ont.	49
Hincks, Qué	55-56	Purdom, Ont.	50
Hudson, Ont.	45	Radnor, Qué	55
Hyman, Ont.	43	Risborough, Qué	55
Ingram	44	Robillard, Ont.	45
Kenogame, Qué	57	Savard, Ont.	45
Kerns, Ont.	44	Scadding, Ont.	48
Kiamika, Qué	55	Scoble, Ont.	46
Lauré	51	Shakespeare, Ont.	46
Levarck, Ont.	44	Sharpe, Ont.	47
Lockart, Ont.	47	Spohn, Ont.	50
Lorain, Ont.	41	Stewart, Ont.	45
Loughrin, Ont.	50	Strange, Ont.	45
Lumsden, Ont.	43-44	Stratton, Ont.	50
Lybster, Ont.	42	Street, Ont.	48
Lyman, Ont.	47	Taillon, Qué	53
MacIennan, Ont.	48	Tennyson, Ont.	50
McCrossen, Ont.	49	Tessier, Qué	56
McGill, Qué	55	Thistle, Ont.	48
McLaren, Ont.	48	Totten, Ont.	46
Maria, Ont.	41	Tourelle, Qué	56
Marks, Ont.	43	Trill, Ont.	41
Marlow, Qué	55	Trudel, Qué	57
Marmier, Qué	57	Vernon, Ont.	48
Marquis, Ont.	46	Ware, Ont.	48
Marter, Ont.	44	White, Ont.	43

Trabuco Canyon, réserve forestière de, Californie	163
Trent, canal de la Vallée de la	178 et suiv.
Tulipier	104-12
" résistance, etc., du bois de	115
Tully, M. Kivas, Abaissement de niveau du lac Ontario	81
Tupelos	104, 112
Tupper, sir Charles Tupper, baronnet, "La pâte de bois dans le Royaume-Uni"	139
Turquie, importation et exportation de bois avec le Canada	286
" " par le Canada de produits forestiers	278
" d'Asie, superficie en forêts	193
" d'Europe " "	192
Tournage du bois	174
Tyrrell, M., Exploration de la montagne du Porc-Epic et des collines Pasquia	63
" " d'Alberta-nord	62

U.

Uni, Royaume, superficie en forêts	193-4
" exportation de la Norvège	94
" " de produits forestiers du Canada	232-33
" " d'articles en bois du Canada	256-57
" " de pin équarri au	19
" superficie en forêts, par tête	194
" importation et exportation entre le Canada et le	2.2-3
" " par la Nouvelle-Galles-du-Sud	97
" " de produits forestiers par le	194
" " d'articles en bois	270-71

	PAGES.
Uni, Royaume, importation d'allumettes.....	147
“ “ de pin blanc, du Canada.....	102
“ “ de bois, depuis 1870.....	222
“ “ “ et p urcentage de l'importation venant du Canada.....	223
“ “ de pâte de bois.....	- 139-44
“ fabrication des allumettes dans le.....	147
“ pourcentage de la superficie en forêts.....	194
“ produits des forêts, des fabriques et des chantiers de construction de navires.....	288
Unis, Etats, comparaison entre les bois des, et du Canada.....	125
“ superficie des terres boisées.....	153-194
“ états du recensement.....	115 et suiv.
“ rapports consulaires.....	82-194
“ consommation de bois, annuelle.....	38-39, 92, 156
“ “ “ par tête.....	2, 156
“ exportation de produits forestiers du Canada aux.....	232-33
“ “ d'articles en bois du Canada aux.....	256-57
“ “ de bois, par tête.....	4
“ “ et de produits forestiers.....	162
“ superficie en forêt, par tête.....	194
“ feux de forêts.....	82
Unis, Etats, produits forestiers, quantités et valeurs.....	160-61
“ réserves forestières.....	150, 155, 163, 312
“ commissions forestières.....	164, 312
“ ressources forestières.....	4, 82
“ importation et exportation de produits forestiers.....	194
“ entre le Canada et les.....	282-83
“ “ de bois par la Nouvelle-Galles-du-Sud.....	97
“ “ du Nouveau-Brunswick de produits du Maine.....	295
“ “ de billes du Canada.....	292
“ “ par le Canada.....	292-96
“ “ par le Canada de produits forestiers et d'articles en bois.....	270-75
“ “ de pâte de bois et de bois à pâte.....	133, 145
“ sciages, par régions.....	161
“ fabrication des allumettes.....	147
“ produits des moulins.....	160, 163
“ pourcentage en forêts, broussailles etc.....	156, 158
“ produits des fabriques, forêts, chantiers de construction de navires.....	288
“ pouvoirs du président des.....	150, 151
“ produits forestiers exportés par le Canada, prix.....	288
“ tarif des.....	30-31
Uruguay, exportation de produits forestiers du Canada.....	250
“ d'article en bois.....	260
Utah, superficie en forêts.....	158

V

Valdez, Ile, bois, etc.....	148
Vancouver, Ile, bois, etc.....	60, 108, 140
Vannerie.....	174
Venezuela, chargements de bois venant du.....	102-03
Victoria, Australie, superficie en forêts, réserve forestières, etc.....	99
Virginie, superficie en forêts, sciages, etc.....	158, 162
Vitrines, fabrication de.....	174
Voitures “ pour enfants, etc.....	174

W

Ward, l'hon. J. K. les bois du Canada et leurs usages économiques.....	125
“ M. D., grand propriétaire de pinières, dans le Michigan.....	267
Washington, superficie en forêts dans l'Etat de.....	159
“ réserves forestières.....	163
“ bois scié dans l'Etat de.....	162
Welland, canal, produits forestiers transportés par le.....	178 et suiv.
Wilmot; M. Samuel, pêcheries et forêts.....	80
Wisconsin, superficie en forêts.....	158
“ association forestière.....	165
“ bois scié dans le.....	162
“ pin.....	135-36
Wurtemberg, superficie en forêts.....	85
“ forêts conifères.....	83
“ revenus et dépenses des forêts d'Etat.....	85
Wyoming, superficie en forêts.....	159-60
“ réserves forestières.....	163

Agriculture—Richesse forestière du Canada.

	PAGES.
Y	
Yellowstone, parc national de.....	152-63
Yosemite, parc national de.....	163
Yukon, bassin du.....	62
Z	
Zurich, superficie en forêts.....	85
“ revenus et dépenses des forêts d'Etat	85